



HAL
open science

Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale.

Michel Kasprzyk

► To cite this version:

Michel Kasprzyk. Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale.. Sciences de l'Homme et Société. Université de Bourgogne, 2005. Français. NNT : 2005DIJOL013 . tel-00621362

HAL Id: tel-00621362

<https://theses.hal.science/tel-00621362>

Submitted on 12 Sep 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bourgogne
U.F.R. de Sciences Humaines
Spécialité : Archéologie

Thèse présentée pour l'obtention du titre de docteur du 3^e cycle

par Michel Kasprzyk

**LES CITES DES EDUENS ET DE CHALON DURANT
L'ANTIQUITE TARDIVE**

(v. 260-530 env.)

Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale

Volume I : Texte

Jury :
Ch. GOUDINEAU
J. GUYON
Ch. SAPIN
G. SAURON
P. VAN OSSEL

Université de Bourgogne, 2005

REMERCIEMENTS

Arrivé au terme de ce travail, il nous est particulièrement agréable de remercier les nombreuses personnes qui ont permis son aboutissement et particulièrement le soutien indéfectible, les encouragements et la patience de notre directeur de thèse G. Sauron à qui l'accomplissement final doit beaucoup, mais aussi les membres de notre jury, C. Goudineau, professeur au Collège de France, P. Van Ossel, professeur à l'université Paris X – Nanterre, J. Guyon et C. Sapin, directeurs de recherche au CNRS.

De nombreux archéologues nous ont permis d'étudier des fouilles ou du matériel encore inédit, ou signalé des découvertes peu connues. Il nous faut particulièrement souligner l'aide de S. Balcon (Université Paris IV), D. Barthélemy (INRAP), W. Berry (INRAP), M. Bonnefoy, C. Bontemps, J.-P. Bourguignon, P. Chardron-Picault (Ville d'Autun), F. Cognot, F. Creuzenet (Université de Bourgogne), F. Devevey (INRAP), J. Duriand, J.-P. Guillaumet (CNRS), A. Guillot, Y. Labaune (Ville d'Autun) A. Louis (Ville de Chartres), M. Mangin (Université de Franche-Comté), B. Poitout, A. Olivier (CNRS), S. Venault (INRAP), P. Wahlen.

Plusieurs chercheurs ont bien voulu discuter avec nous de certains aspects de notre travail ou nous aider à identifier certains matériels. Que soient particulièrement remerciés H. Gaillard de Sémainville (Université de Bourgogne), C. Sapin (CNRS), P. Van Ossel (Université Paris X), mais aussi M. Bonifay (CNRS), A. Delor (INRAP), F. Olmer (CNRS), L. Popovitch (Université de Bourgogne), Cl. Rolley (Université de Bourgogne), C. Stein (Université de Bourgogne), C. Brun, A. Burgevin, B. Filipiak et G. Verrier (doctorants).

Nos recherches bibliographiques ont été grandement facilitées par S. Verger, J.M. Montias (†), P. Duhamel, C. Mordant et V. Guichard qui nous respectivement permis d'accéder aux bibliothèques de l'Ecole française de Rome, de l'université de Yale, de l'UMR 5594 du CNRS et du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray. A Autun, A. Strasberg nous a ouvert l'inestimable fonds de la Société Eduenne.

Les musées nous ont gracieusement facilité les recherches dans leurs collections. Nous sommes particulièrement redevables d'A. Poulain (musée de l'Avallonnais, Avallon), E. Rabeisen (musée *Alesia*, Alise-Sainte-Reine), S. Balan (musée J.-J. Collenot, Semur-en-Auxois), Chr. Vernou (musée archéologique de Dijon), du personnel du musée Greuze à Tournus, de M. Lapalus (musée des Ursulines, Mâcon) et d'H. Louis (pour le musée de Bourbon-Lancy). Une reconnaissance particulière s'attache à B. Chabard et A. Strasberg qui nous ont donné toute latitude pour étudier les abondantes collections du musée Rolin à Autun et à L. Bonnamour (musée Denon, Chalon) pour son enthousiasme communicatif.

Le personnel du Service régional de l'Archéologie nous a fourni de nombreuses informations et permis d'effectuer un certain nombre d'opérations archéologiques. Que soient particulièrement remerciés ici J.-O. Guilhot, B. Bonnamour, M. Hamblin et J. Meissonier.

Les encouragements, la confiance et l'aide inestimable de nos amis à différentes étapes de notre travail nous ont enfin été particulièrement chers. Qu'il nous soit donc permis de remercier avec toute la gratitude possible Y. Labaune, P. Nouvel, R. Durost, Z. Hugon, A. Delor, mais aussi G. Bataille, N. Gougnot et J. Petitcolin, B. Fort, F. Manniez, N. et A. Tisserand, A. et E. Wawrzyniak, O. Richard et C. Brochot.

Nos parents enfin ont toujours supporté la longueur et les accidents de nos études. Ce travail n'aurait pu voir le jour sans eux, il leur est donc dédié.

ABREVIATIONS, PERIODIQUES ET COLLECTIONS

- AA : *Archäologischer Anzeiger*, Berlin.
- AB : *Annales de Bourgogne*, Dijon.
- Académie Dijon : *Mémoires de l'Académie de Dijon*, Dijon.
- Académie du Morvan : *Bulletin de l'Académie du Morvan*, Château-Chinon.
- AE : *L'Année épigraphique*, Paris.
- AK : *Archäologisches Korrespondenzblatt. Urgeschichte, Römerzeit, Frühmittelalter*, Mayence.
- Alba Regia :
- ALUB : *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Besançon-Paris.
- ALUFC : *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon-Paris.
- Annalecta Bollandiana : *Annalecta Bollandiana*, Bruxelles.
- Annales Acad. Mâcon : *Annales de l'Académie de Mâcon*, Mâcon.
- AnTard : *Antiquité tardive. Revue internationale d'histoire et d'archéologie*, Paris.
- Antiquités Nationales : *Antiquités Nationales. Bulletin publié par le Musée des Antiquités Nationales et par la Société des Amis du Musée et du Château de Saint-Germain-en-Laye*, Saint-Germain-en-Laye.
- APN : *Annales du Pays Nivernais*, Nevers.
- Annales Soc. Eduenne : *Annales de la Société Eduenne*, Autun.
- AY : *Annuaire de l'Yonne*, Auxerre.
- Aquitania : *Aquitania. Revue interrégionale d'Archéologie. Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes*, Bordeaux.
- Archeologia Mosellana : *Archeologia Mosellana. Archéologie en Sarre, Lorraine et Luxembourg*.
- Archéopages : *Archéopages*, Paris.
- Bilan scientifique Bourgogne : *Ministère de la Culture. Service régional de l'Archéologie. Bilan scientifique*, Dijon.
- BACTH : *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris.
- BAR, BS : *British Archeological Reports, British Series*, Oxford.
- BAR, IS : *British Archeological Reports, International Series*, Oxford.
- BJ : *Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landesmuseums in Bonn*, Bonn.
- BLESA : *BLESA, publication du parc archéologique de Bliesbruck-Rheinheim*.
- BM : *Bulletin Monumental*, Paris.
- BSFN : *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, Paris.
- BSAHT : *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois*, Tonnerre.
- Bull. GAM : *Bulletin du Groupe Archéologique du Mâconnais*, Mâcon.
- Bull. Soc. Hist. Nat. Autun : *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*, Autun.
- BSNAF : *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaire de France*, Paris.
- BSAAST : *Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, Tournus.
- BSAO : *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers.
- BSEA : *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, Avallon.
- Bull. Soc. Nivernaise : *Bulletin de la société nivernaise des lettres, sciences et arts*, Nevers.
- BSSS : *Bulletin de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois*, Semur-en-Auxois.
- BSSY : *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, Auxerre.
- Bull. AFAM : *Bulletin de l'association Française d'Archéologie mérovingienne*.
- Bull. CDRA : *Bulletin du Comité départemental de la recherche archéologique de Saône-et-Loire*.
- Bull. Soc. Arch. Touraine : *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, Tours.
- Bull. Soc. Nivernaise : *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, Nevers.
- Bull. SAS : *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, Sens.
- Cahiers du Mesmontois : *Cahiers du Mesmontois, groupe archéologique du Mesmontois*, Mesmont-Dijon.
- CAR : *Cahiers d'Archéologie Romande*, Lausanne.
- Coll. EFR : *Collection de l'Ecole Française de Rome*, Rome.
- CRA, monographies : *Collection de Recherches Archéologiques, Monographies*, Valbonne - Paris.
- DAF : *Documents d'Archéologie Française*, Paris.
- DARA : *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, Lyon.
- Les Dossiers, Histoire et Archéologie : *Les Dossiers, Histoire et Archéologie*, Dijon.
- EA : *L'Echo d'Auxerre*, Auxerre.
- Echos du Passé : *Echos du Passé. Bulletin de l'association Les Amis du Dardon*, Gueugnon.
- Etudes et documents, Archéologie : *Ministère de la Région wallone, division du patrimoine. Etudes et documents, Archéologie*, Namur.
- Etudes Massaliètes : *Etudes Massaliètes*, Aix-en-Provence.
- FBW : *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, Stuttgart.
- Figlina : *Figlina. Publication du laboratoire de céramologie de Lyon*.

Gallia: *Gallia, Archéologie de la France antique*, Paris.

Gallia informations: *Gallia informations*, Paris.

GAM Info: *GAM Info. Bulletin de liaison du Groupe archéologique du Mâconnais*, Mâcon.

Germania: *Germania. Anzeiger der römisch-germanischen Kommission des Deutschen archäologischen Instituts*, Mayence.

Hémecht: *Hémecht. Revue d'Histoire Luxembourgeoise*, Luxembourg.

Histoire et Sociétés Rurales: *Histoire et Sociétés Rurales*, Rennes.

JAK: *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, Augst.

JRA: *Journal of Roman Archeology, an International Journal*. Porthmouth, RI.

Jahrb. RGZM: *Jahrbuch des Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz*, Mayence.

Journal des Savants: *Journal des Savants*, Paris.

Latomus: *Latomus. Revue d'études latines*, Bruxelles.

MAM: *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, Lattes.

MBV: *Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte*, Munich.

MEFRA: *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Antiquité*, Rome.

Mém. AFAM: *Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne*.

Mém. CACO: *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, Dijon.

MDG: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève-Paris.

Monograph. Instrumentum: *Monographies Instrumentum*, Montagnac.

Monograph. RGZM: *Monographien des Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz*, Mayence.

MSB: *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune*, Beaune.

MSE: *Mémoires de la Société Eduenne*, Autun.

MSHAC: *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône.

Munera: *Munera, studi storici sulla Tarda Antichità*, Bari.

Ogam: *Ogam, tradition celtique*, Rennes.

Opus: *Opus. Rivista internazionale per la storia economica e sociale dell'antiquità*, Florence.

PA: *Pro Alesia*, Paris.

Physiophile: *La Physiophile. Bulletin de la société des sciences de Montceau-les-Mines*, Montceau-les-Mines.

RA: *Revue Archéologique*, Paris.

RACF: *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours.

RAE: *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon.

RAN: *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Montpellier.

REA: *Revue des Etudes Anciennes*, Bordeaux.

Rev. Hist. Droit Français et étr.: *Revue historique du droit français et étranger*, Paris.

RN: *Revue numismatique*, Paris.

Revue du Nord – Archéologie: *Revue du Nord – Archéologie*, Lille.

Saalb. Jahrb.: *Saalburg Jahrbuch*, Berlin-New-York.

TOO: *La Tour de l'Orle d'Or. Bulletin de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois*, Semur-en-Auxois.

TRW: *The Transformation of the Roman World*, Leyde.

TZ: *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*, Trèves.

Vestigia: *Vestigia, Beiträge zur alten Geschichte*, Munich.

ZRG, GA: *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte – Germanistische Abteilung*.

OUVRAGES ET ARTICLES FREQUEMMENT CITES

Agglomérations antiques de Côte-d'Or: Bénard (J.), Mangin (M.), Goguy (R.), Roussel (L.) (dir.) – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Paris, 1994 [ALUB, 522].

Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon: Fiches (J.-L.) (dir.) – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon. Projet collectif de recherche (1993-1999)*, I-II. Lattes, 2002 [MAM, 13].

Armand-Calliat, *Chalonnais gallo-romain*: Armand-Calliat (L.) – *Le Chalonnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon*. Chalon-sur-Saône, 1937.

Autun - Augustodunum: Pinette (M.) (dir.) – *Autun / Augustodunum, capitale des Eduens. Catalogue de l'exposition*. Autun, 1987.

Balmelle, *Demeures aristocratiques*: Balmelle (C.) – *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*. Paris-Bordeaux, 2001 [Ausonius, Mémoires, 5, 10^e suppl. à Aquitania].

Beaujard, *Topographie Chrétienne Chalon*: Beaujard (B.) – Chalon-sur-Saône, dans *Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*. IV. Province ecclésiastique de Lyon (*Lugdunensis Prima*). Paris, 1986, p. 65-74.

Beaujard, *Culte des saints*: Beaujard (B.) – *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*. Paris, 2000 [Histoire religieuse de la France, 15].

Becatti, *Ostia, IV. Mosaici e pavimenti marmorei*: Becatti (G.) – *Scavi di Ostia, IV. Mosaici e pavimenti marmorei*. Rome, 1961

Bigéard, *CAG 58*: Bigéard (H.), avec la collab. de Bouthier (A.) - *Carte Archéologique de la Gaule. La Nièvre, 58*. Paris, 1996.

Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines*: Blanchet (A.) – *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, 1900.

Blanchet, *Enceintes*: Blanchet (A.) – *Les enceintes romaines de la Gaule. Etude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*. Paris, 1907.

Bonifay et alii, *Fouilles à Marseille*: Bonifay (M.), Carré (M.-B.) et Rigoir (Y.) (dir.) – *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er} – VII^e siècles apr. J.-C.)*. Paris – Marseille, 1998 [Etudes Massaliètes, 5].

Bourgeois, *Divona, I*: Bourgeois (Cl.) – *Divona, I. Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*. Paris, 1991.

Bourgeois, *Bennecourt*: Bourgeois (L.) (dir.) – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris, 1999 [DAF, 77].

Brogiolo et Ward-Perkins, *Idea and Ideal of the Town*: Brogiolo (G.-P.) et Ward-Perkins (B.) (éd.) – *The Idea and Ideal of the Town between Late Antiquity and the Early Middle Ages*. Leyde, 1999 [TRW, 4].

Brogiolo et alii, *Towns and Territories*: Brogiolo (G.-P.), Gauthier (N.) et Christie (N.) (éd.) – *Towns and Territories between Late Antiquity and the Early Middle Age*. Leyde, 2000 [TRW, 9].

Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*: Brulet (R.) – *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière pays du Limes aux IV^e et V^e siècles*. Trèves, 1990 [TZ, Beiheft 7].

Bulliot, *Système défensif*: Bulliot (J.-G.) – *Essai sur le système défensif des romains dans le pays Eduen*. Paris-Autun, 1856.

Bulliot et Thiollier, *Mission et Culte*: Bulliot (J.-G.) et Thiollier (F.) – La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Etude sur le paganisme rural, *MSE*, XVI, 1888, p. 67-94 ; XVII, 1889, p. 57-223 ; XVIII, 1890, p. 241-329 ; XIX, 1891, p. 1-180.

CAH, XIII : Cameron (A.) et Garnsey (P.) (éd.) – *The Cambridge Ancient History, XIII. The Late Empire, A.D. 337-425*. Cambridge, 1998.

CAH, XIV : Cameron (A.), Ward-Perkins (B.) et Whitby (M.) (éd.) - *The Cambridge Ancient History, XIV. Late Antiquity: Empire and successors*. Cambridge, 2000.

Callu et Lorient, *L'or monnayé*, II : Callu (J.-P.) et Lorient (X.) – *L'or monnayé II. Essai sur la dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*. Antibes, 1990 [Cahiers Ernest-Babelon, 3].

Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité : Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.), Garmy (P.) (dir.) – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1996*. Antibes, 2001.

Carrié, *Echanges* : Carrié (J.-M.) – Les échanges commerciaux et l'Etat antique tardif, dans *Economie antique. Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'Etat. Entretiens d'archéologie et d'Histoire. Saint-Bertrand-de-Comminges. Saint-Bertrand-de-Comminges*, 1994, p. 175-212.

Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation* : Carrié (J.-M.) et Rousselle (A.) – *L'Empire romain en mutation, des Sévères à Constantin*. Paris, 1999 [Nouvelle Histoire de l'Antiquité, 10].

La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule : Maurin (L.) et Pailler (J.-M.) (éd.) - *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule. Actes du III^e colloque Aquitania et des XVI^e journées d'Archéologie Mérovingienne. Toulouse, 23-25 juin 1955, Aquitania*, 14, 1996.

Chuvin, *Chronique des derniers païens* : Chuvin (P.) – *Chronique des derniers païens. La disparition du paganisme dans l'Empire romain, du règne de Constantin à celui de Justinien*. Paris, 1990.

Colardelle et alii, *Typo-chronologie des sépultures* : Colardelle (M.), Démians d'Archimbault (G.) et Raynaud (Cl.), avec la collab. de Boiron (R.), Carru (D.), Colardelle (R.), Cartron (I.), Fixot (M.), Garnotel (A.), Jannet (M.), Manniez (Y.), Reynaud (J.-F.) et Paya (D.) – Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Age dans le sud-est de la Gaule, dans Galinié (H.) et Zadora-Rio (E.) – *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^{ème} colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1^{er} octobre 1994)*. Tours, 1996 [11^{ème} suppl. à la RACF], p. 271-298.

Collectif, *CAG 71/2* : Collectif - *Carte Archéologique de la Gaule. Autun, 71/2. Atlas des vestiges antiques*. Paris, 1993.

Courtépée, *Description générale* : Courtépée (Cl.) – *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. Dijon, 1847-1848 (2^e éd.).

DACL : Cabrol (F.), Leclercq (H.) et Marrou (H.-I.) (dir.) – *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*. Paris, 1907-1950.

Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3 : Darmon (J.-P.) et Lavagne (H.) – *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise. 3. Partie centrale*. Paris, 1977 [10^e suppl. à Gallia].

Deléage, *La vie rurale en Bourgogne* : Deléage (A.) – *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du Onzième siècle*. Mâcon, 1941.

Delor, *CAG 89/1-2* : Delor (J.-P.) (dir.) - *Carte Archéologique de la Gaule. L'Yonne. 89/1-2*. Paris, 2002.

Demougeot, *Invasions barbares* : Demougeot (E.) – *La formation de l'Europe et les invasions barbares. I : Des origines germaniques à la Tétrarchie ; II, 1-2 : De l'avènement de Dioclétien (284) à l'occupation de l'Empire romain d'Occident (début du VI^e siècle)*. Paris, 1969-1979.

Domergue et alii, *Spectacula*, I : Domergue (Cl.), Landes (Chr.) et Pailler (J.-M.) (dir.) – *Spectacula, I. Gladiateurs et amphithéâtre. Actes du colloque de Lattes, 1987*. Lattes, 1990.

Duchesne, *Fastes* : Duchesne (L.) – *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, II. Paris, 1910 (2^e éd.).

Esp. ou Espérandieu, *Recueil général* : Espérandieu (E.) – *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Paris, 1910-1928, continué par Lantier (E.), Paris, 1947-1966.

Faure-Boucharlat, *Vivre à la campagne* : Faure-Boucharlat (E.) (dir.) – *Vivre à la campagne au Moyen-Age. L'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon, 2001 [DARA, 21].

Favrod, *Royaume burgonde* : Favrod (J.) – *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*. Lausanne, 1997.

Ferdière, *Les Campagnes* : Ferdière (A.) – *Les campagnes en Gaule romaine*, I-II. Paris, 1988.

Ferdière, *Capitales éphémères*: Ferdière (A.) (dir.) – *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut durant l'Antiquité tardive. Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003*. Tours, 2004 [25^e suppl. à la RACF].

Feugère et Serneels, *Recherches sur l'économie du fer*: Feugère (M.), Serneels (V.) – *Recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale*. Montagnac, 1998 [Monograph. Instrumentum, 4].

Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*: Fiches (J.-L.) (dir.) – *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire. Actes de la table ronde du GDR 954. Aix-en-Provence, 1995*. Valbonne, 1996.

Fizellier-Sauget, *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*: Fizellier-Sauget (B.) (éd.) - *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie. Actes des XIII^e journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand (3-6 octobre 1999)*. Clermont-Ferrand, 2002.

Fontenay, *Autun*: Fontenay (H. de) – *Autun et ses monuments*. Autun, 1889.

Foisset, *Répertoire archéologique*: Foisset (P.) – *Répertoire archéologique de la Côte-d'Or. Arrondissements de Dijon et Beaune*. Dijon, 1872.

Gaillard de Sémainville, *Cimetières mérovingiens*: Gaillard de Sémainville (H.) – *Les cimetières mérovingiens de la Côte Chalonnaise et de la Côte Mâconnaise*. Dijon, 1980 [3^e suppl. à la RAE].

Gaillard de Sémainville, *Les Burgondes*: Gaillard de Sémainville (H.) (éd.) – *Les Burgondes. Apports de l'Archéologie. Actes du colloque international de Dijon (5-6 novembre 1992)*. Dijon, 1995.

Gaillard de Sémainville, *L'implantation des Burgondes*: Gaillard de Sémainville (H.) – A propos de l'implantation des Burgondes. Réflexions, hypothèses et perspectives, dans Passard (F.) et alii (éd.) – *Burgondes, Alamans, Francs, Romains, dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse (V^e – VII^e siècle apr. J.-C.)*. Besançon, 2003 [ALUFC, 756], p. 18-39.

Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*: Gauthier (N.) – *L'évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre*

Antiquité et Moyen Age (III^e – VIII^e siècles). Paris, 1980.

Grégoire de Tours et l'espace gaulois: Gauthier (N.) et Galinié (H.) (éd.) – *Grégoire de Tours et l'espace Gaulois. Actes du congrès international de Tours. 3-5 novembre 1994*. Tours, 1997 [13^e suppl. à la RACF].

Grenier, *Manuel*: Grenier (A.) – *Manuel d'Archéologie Gallo-romaine, I-IV*. Paris, 1931-1960.

Griffe, *Gaule chrétienne*: Griffe (E.) – *La Gaule chrétienne à l'époque romaine, I-III*. Paris, 1964-1965 (2^e éd. revue et augmentée).

Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*: Heijmans (M.) – *Arles durant l'Antiquité tardive. De la Duplex Arelas à l'Urbs Genesii*. Rome, 2004 [Coll. EFR, 324].

Hoffmann, Hupe, Goethert, *Mosaïke aus Trier*: Hoffmann (P.), Hupe (J.), Goethert (K.) – *Katalog der römischen Mosaïke aus Trier und dem Umland*. Trèves, 1999 [Trierer Grabungen und Forschungen, 16].

Jacques, Scheid, *Rome et l'intégration de l'Empire*: Jacques (F.), Scheid (J.) – *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. – 260 ap. J.-C.)*, I. *Les structures de l'Empire romain*. Paris, 1990.

Joly, *CAG 52/2*: Joly (M.) - *Carte Archéologique de la Gaule. Langres, 52/2*. Paris, 2001.

Jones, *LRE*: Jones (A.H.M.) – *The Later Roman Empire 284-602. A social, economic and administrative survey*, I-II. Oxford, 1964 (réed. 1986).

Kasprzyk, Labaune, *Le gestion des déchets*: Kasprzyk (M.), Labaune (Y.) – La gestion des déchets à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine: les données archéologiques, dans Ballet (P.), Cordier (P.), Dieudonné-Glad (N.) – *La ville et ses déchets dans le monde romain: rebuts et recyclages. Actes du Colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002)*. Montagnac, 2003, p. 99-116.

Kazanski, *La diffusion de la mode danubienne*: Kazanski (M.) – La diffusion de la mode danubienne en Gaule (fin du IV^e – début du VI^e siècle): essai d'interprétation historique, *Antiquités Nationales*, 21, 1989, p. 59-73.

Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*: Lepelley (Cl.) – *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I-II. Paris, 1979.

Lepelley, *Permanences de la cité classique*: Lepelley (Cl.) – Permanences de la cité classique et archaïsmes municipaux en Italie au Bas-Empire, dans Christol (M.), Demougin (S.), Duval (Y.), Lepelley (Cl.) et Pietri (L.) (éd.) – *Institutions, société et vie politique dans l'empire romain au IV^e siècle ap. J.-C.* Rome, 1992 [Coll. EFR, 159], p. 353-371.

Lepelley, *La fin de la cité antique*: Lepelley (Cl.) (éd.) – *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale, de la fin du III^e siècle à l'avènement de Charlemagne. Actes du colloque de Nanterre, 1-3 avril 1993.* Bari, 1996 [Munera, 8].

Liebeschuetz, *Decline and Fall of the Roman City*: Liebeschuetz (J.H.W.G.) – *Decline and Fall of the Roman City.* Oxford, 2001.

Mangin, *Alesia*: Mangin (M.) – *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alesia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, I-II. Paris, 1981.

Mangin, *Mines et métallurgie*: Mangin (M.), Keesmann (I.), Birke (W.) et Ploquin (A.) – *Mines et métallurgie chez les Eduens. Le district sidérurgique antique et médiévale du Morvan-Auxois.* Paris, 1992 [ALUB, 456].

Mangin et alii, *Paysans et forgerons*: Mangin (M.), Fluzin (Ph.), Courtadon (J.-L.) et Fontaine (M.-J.) – *Forgerons et paysans des campagnes d'Alesia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). La terre, le fer, la route en pays mandubien. I^{er} siècle avant – VIII^e siècle apr. J.-C.* Paris, 2000 [CRA, monographies, 22].

Maraval, *Le christianisme*: Maraval (P.) – *Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe.* Paris, 1997.

Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers*: Mauné (S.) – *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (II^e s. av. – VI^e s. ap. J.-C.).* Montagnac, 1998 [Archéologie et Histoire romaine, 1].

Maurin, *Villes et agglomérations urbaines*: Maurin (L.) (éd.) – *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Histoire et Archéologie. Deuxième colloque Aquitania: Bordeaux, 13-15*

septembre 1990. Bordeaux, 1992 [6^e suppl. à *Aquitania*].

Monnier, *Etablissements ruraux*: Monnier (J.) – Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 173-200.

Monteil, *Nîmes*: Monteil (M.) – *Nîmes antique et sa proche campagne. Etude de topographie urbaine et périurbaine (fin VI^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.).* Lattes, 1999 [MAM, 3].

Nièvre: Garnier (J.-F.) et Bouthier (A.) (dir.) – *30 ans d'Archéologie dans la Nièvre. Catalogue de l'exposition.* Nevers, 1996.

Nouvel, *Forêt d'Othe*: Nouvel (P.) – Un exemple de synthèse locale: l'occupation du sol dans les pays de la bordure sud de la Forêt d'Othe, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 98-107.

Nouvel, *Yonne moyenne*: Nouvel (P.) – *Des terroirs et des hommes. Dynamique des organisations spatiales dans le Bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution de la fin de l'Age du Bronze au haut Moyen-Age.* Thèse de doctorat sous la direction de Cl. Mordant, Université de Bourgogne, 2004 (III vol.).

XI^e Congrès international d'Archéologie Chrétienne: Duval (N.) (éd.) – *Actes du XI^e congrès international d'Archéologie Chrétienne. Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 septembre 1986),* I-III. Rome, 1989 [Coll. EFR, 123].

Ouzoulias, *Déprise agricole*: Ouzoulias (P.) – La déprise agricole du Bas-Empire: un mythe historiographique, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Document de travail n° 3.* Paris, 1997, p. 10-20.

Ouzoulias et Van Ossel, *Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif*: Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif: le cas de l'Île-de-France, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 145-172.

Pailler, *Tolosa*: Pailler (J.-M.) (dir.) – *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité.* Toulouse-Rome, 2002 [Coll. EFR, 281].

Pellecuer et Pomarèdes, *Crise, survie ou adaptation de la villa* : Pellecuer (Chr.) et Pomarèdes (H.) – Crise, survie ou adaptation de la *villa* romaine en Narbonnaise première ? Contribution des recherches de terrain en Languedoc-Roussillon, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 503-534.

Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires* : Petit (J.-P.) et Mangin (M.), avec Brunella (Ph.) (éd.) – *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique et les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliedbruck-Rheinheim / Bitché, 21-24 octobre 1992*. Paris, 1994.

Pietri, Picard, *Topographie Chrétienne Autun* : Pietri (Ch.) avec la coll. de Picard (J.-Ch.) – Autun, dans *Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*. IV. Province ecclésiastique de Lyon (*Lugdunensis Prima*). Paris, 1986, p. 38-45.

Pietri, *La ville de Tours* : Pietri (L.) – *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une Cité chrétienne*. Rome, 1983 [*Coll. EFR*, 69].

PLRE : Jones (A.H.M.), Martindale (J.R.), Morris (J.) – *The Prosopography of the Later Roman Empire*. Cambridge, 1971-1980 [I : 260-395 AD ; II : 395-527 AD].

Polfer, *Artisanat en milieu rural* : Polfer (M.) (dir.) – *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain. Actes du colloque d'Erpeldange (Luxembourg), 4-5 mars 1999*. Montagac, 1999 [*Monograph. Instrumentum*, 9].

Prou, *Monnaies mérovingiennes* : Prou (M.) – *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*. Paris, 1896.

Raynaud, *Les campagnes rhodaniennes* : Raynaud (Cl.) – Les campagnes rhodaniennes : quelle crise ? dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 189-212.

Raynaud, *Les occupations de grotte* : Raynaud (Cl.) – L'occupation des grottes en Gaule méditerranéenne à la fin de l'Antiquité, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 449-474.

Rebourg, *Archéologie : Rebourg (A.) – Archéologie à Autun et dans l'Autunois. Fouilles et découvertes récentes. Catalogue de l'exposition*. Autun, 1986.

Rebourg, *CAG 71/1* : Rebourg (A.) – *Carte Archéologique de la Gaule. Autun, 71/1*. Paris, 1993.

Rebourg, *CAG 71/3* : Rebourg (A.) – *Carte Archéologique de la Gaule. Saône-et-Loire, 71/3*. Paris, 1993.

Rebourg, *CAG 71/4* : Rebourg (A.) – *Carte Archéologique de la Gaule. Saône-et-Loire, 71/4*. Paris, 1993.

Rebourg, *Urbanisme* : Rebourg (A.) – L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Reynaud, *Lugdunum christianum* : Reynaud (J.-F.) – *Lugdunum christianum. Lyon du IV^e au VIII^e s. : topographie, nécropoles et édifices religieux*. Paris, 1998 [*DAF*, 69].

Rousselle, *Croire et Guérir* : Rousselle (A.) – *Croire et guérir. La foi en Gaule dans l'Antiquité tardive*. Paris, 1990.

Sapin, *Bourgogne pré-romane* : Sapin (C.) – *La Bourgogne pré-romane. Construction, décor et fonction des édifices religieux*. Paris, 1986.

SFECAG Dijon 1996 : Rivet (L.) (éd.) - *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule. Actes du congrès de Dijon (16 – 19 mai 1996)*. Marseille, 1996.

SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003 : Rivet (L.) (éd.) – *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule. Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (29 mai – 1^{er} juin 2003)*. Marseille, 2003.

SRIT : Giardina (A.) (dir.) – *Societa romana e impero tardoantico*, I-IV. Rome, 1986.

Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, II, 2 : Stern (H.) et Blanchard-Lemée (M.) – *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise. 2. Partie sud-est*, X^e suppl. à *Gallia*. Paris, 1975 [10^e suppl. à *Gallia*].

Storia di Roma, III, 1 : Schiavone (A.) (dir.) – *Storia di Roma*, III. *L'età tardoantica*, 1-2. Rome, 1993.

Stroheker : Stroheker (K.-F.) – *Der Senatorische Adel im spätantiken Gallien*. Tübingen, 1948.

Tejral, *Chronologie*: Tejral (J.) – Zur Chronologie des frühen Völkerwanderungszeit im mittleren Donauraum, *Archaeologia Austriaca*, 72, 1988, p. 223-304.

Thevenot, *Beaunois gallo-romain*: Thevenot (E.) – *Le Beaunois gallo-romain*. Bruxelles, 1971 [*Latomus*, CXIII].

Thevenot, *Voies romaines*: Thevenot (E.) – *Les voies romaines de la Cité des Eduens*. Bruxelles, 1969 [*Latomus*, XCVIII].

Trément (F.) et *alii*, *Habitat et peuplement en Provence*: Trément (F.), avec la collab. de Bérato (J.), Berger (J.-F.), Bertoncello (F.), Borrénai (M.), Gateau (F.), Gazenbeek (M.), Landuré (M.), Meffre (J.-C.), Mocchi (F.), Odriot (Th.), Pasqualini (M.) – Habitat et peuplement en Provence à la fin de l'Antiquité, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 275-292.

Vallet, *Une implantation militaire*: Vallet (F.) – Une implantation militaire aux portes de Dijon au V^e siècle, dans Vallet (F.) et Kazanski (M.) (éd.) – *L'armée romaine et les Barbares du III^e au VII^e siècle. Actes du colloque de Saint-Germain-en-Laye*. Saint-Germain-en-Laye, 1993, p. 249-258.

Vallet et Kazanski, *Éléments étrangers*: Vallet (F.) et Kazanski (M.) – Éléments étrangers en Bourgogne dans la deuxième moitié du V^e siècle, dans Gaillard de Sémainville, *Les Burgondes*, p. 111-127.

Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*: Van Andringa (W.) – *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er} – III^e siècle apr. J.-C.)*. Paris, 2002.

Van Ossel, *Etablissements ruraux*: Van Ossel (P.) – *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*. Paris, 1992 [51^e suppl. à *Gallia*].

Van Ossel et Ouzoulias, *Rural settlement*: Van Ossel (P.) et Ouzoulias (P.) – Rural settlement economy in Northern Gaul in the Late Empire: an overview and assessment, *JRA*, 13, 2000, p. 133-160.

Viellard-Troïekoureff, *Monuments religieux*: Viellard-Troïekoureff (M.) – *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*. Lille, 1977.

Voisin, *Auxerre gallo-romaine*: Voisin (J.-L.) – Auxerre gallo-romaine, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 170-178.

Ward-Perkins, *From Classical Antiquity to the Middle Ages*: Ward-Perkins (B.) – *From Classical Antiquity to the Middle Ages. Urban public building in northern and central Italy AD 300-850*. Oxford, 1984.

SOURCES ECRITES

AASS	<i>Acta Sanctorum</i>
CCSL	<i>Corpus Christianorum. Series Latina</i>
CCCM	<i>Corpus Christianorum. Continuatio Medievals</i>
MGH, AA	<i>Monumenta Germaniae Historica, Auctores Antiquissimi</i>
MGH, Epist	<i>Monumenta Germaniae Historica, Epistolarum</i>
MGH, SRM	<i>Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Rerum Merovingicarum</i>
MGH, SRG	<i>Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Rerum Germanicorum</i>
SC	<i>Sources Chrétiennes</i>

Ammien Marcellin, *Res Gestae* : Galletier (E.), Fontaine (J.), Sabbah (G.) (éd. et trad.) – *Ammien Marcellin. Histoire* (XIV-XVI). Paris, 1968 – 1977.

Aurelius Victor : Dufraigne (P.) (éd. et trad.) – *Aurelius Victor. Livre des Césars*. Paris, 1975.

Avit, *Epistularum* : Peiper (R.) (éd.) – *Alcimi Ecdicii Aviti viennensis episcopi opera quae supersunt*. Berlin, 1883 (2^{ème} éd., Berlin, 1961), p. 1-103 [MGH, AA, VI, 2].

Cartulaire Autun : Charmasse (A. de) (éd.) – *Cartulaire de l'église d'Autun*, I-III. Autun, 1865-1900.

CGY : Quantin (M.) (éd.) - *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, 1854-1873.

Cartulaire Flavigny : Bouchard (C. B.) (éd. et trad.) – *The Cartulary of Flavigny (717-1113)*. Cambridge, 1991.

Cartulaire Mâcon : Ragut (C.) (éd.) – *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, connu sous le nom de Livre enchaîné*. Mâcon, 1864.

Cartulaire Saint-Martin : Bulliot (J.-G.) (éd.) – *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*. Autun, 1849.

Cartulaire Saint-Marcel : Bouchard (C. B.) (éd. et trad.) – *The Cartulary of Saint-Marcel-lès-Chalon (779-1126)*. Cambridge, 1998.

Cartulaire Saint-Symphorien : Deléage (A.) (éd.) – *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*. Autun, 1936.

Cartulaire Vézelay : Huygens (R.B.C.) (éd.) – *Cartulaire de Vézelay, dans Monumenta Vizeliacensia. Textes relatifs à l'histoire de l'Abbaye de Vézelay*. Tournai, 1976, p. 243-393 [CCCM, 42].

César, *BG* : Constans (L.-A.) (éd. et trad.) – *César. Commentaires sur la guerre des Gaules*. Parsi, 1950.

Césaire d'Arles, *Sermones* : Delage (M.-J.) (éd. et trad.) – *Césaire d'Arles. Sermons au peuple*, I-II. Paris, 1971-1986 [SC, 175, 243] et Morin (G.) (éd.) – *Sancti Caesarii Arelatensis. Sermones*, II. Tournai, 1953 [CCSL, 104].

Constance, *Vita Germani* : Borius (R.) (éd. et trad.) – *Constance de Lyon. Vie de Saint-Germain d'Auxerre*. Paris, 1965 [SC, 112].

Conciles Gaulois IV^{ème} siècle : Munier (C.) (éd.), Gaudemet (J.) (trad.) – *Conciles gaulois du IV^{ème} siècle*. Paris, 1977 [SC, 241].

Conciles Gaulois : Munier (C.) (éd.) – *Concilia Galliae A. 314 – A. 506*. Tournai, 1963 [CCSL, 148].

Conciles Mérovingiens : Clercq (Ch. de) (éd.), Gaudemet (J.), Basdevant (B.) (trad.) – *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècles)*. Paris, 1989 [SC, 353-354].

CTh : Mommsen (Th.), Meyer (P.M.) et Krüger (P.) (éd.) – *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus Sirmondianis*. Berlin, 1905 ; Pharr (Cl.) (trad.), avec la collab. de Davidson (T.S.) et Pharr (M.B.) – *The Theodosian Code and Novels and the Sirmondian Constitutions*. Princeton, 1952.

CIL ou *C.* : Hirschfeld (O.) – *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae. Inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis*. Berlin, 1899 (*CIL* XIII).

Elevatio Agricola : *Acta elevationis S. Agricolae et aliorum*. AASS, Mart., II, p. 509-512.

Etienne l'Africain, *Vita Amatoris: Vita Amatoris auctore Stephano Africano Presbytero*, AASS, Maii, I, p. 53-61.

Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis* : Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panégyriques latin*, I. Paris, 1949, p. 121-138 (*Pan. lat.*, V).

Eutrope : Hellegouarc'h (J.) (éd. et trad.) – *Eutrope. Abrégé d'Histoire romaine*. Paris, 1999.

Fortunat : Leo (F.) (éd.) – *Venantii Honori Clementiani Fortunati. Opera poetica*. Berlin 1881 (2^{ème} éd., Hanovre, 1961) [MGH, AA, IV, 1].

Fortunat, *Vita Germani*: Krusch (B.) (éd.) - *Venantii Honori Clementiani Fortunati. Opera pedestria*. Berlin 1885 (2^{ème} éd., Hanovre, 1961), 11-27 [MGH, AA, IV, 2].

Frédégaire, *Chronica* : Wallace-Hadrill (J.M.) (éd.), Devillers (O.) et Meuyers (J.) (trad.) – *Frédégaire. Chronique des temps mérovingiens. Livre IV et continuations*. Tournai, 2001, p. 62-201.

Frédégaire, *Continuationes* : Wallace-Hadrill (J.M.) (éd.), Devillers (O.) et Meuyers (J.) (trad.) – *Frédégaire. Chronique des temps mérovingiens. Livre IV et continuations*. Tournai, 2001, p. 202-263.

Gesta Leudegarii: Krusch (B.) et Levison (W.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1910 [MGH, SRM, V], p. 282-322.

Gesta pontificum autisiodorensium : Lobrichon (G.), avec la collab. de Goullet (M.) et *alii* (éd. et trad.) – *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, I. Paris, 2002.

Gratiarum actio Constantino Augusto : Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panégyriques latins*, II. Paris, 1952, p. 89-102 (*Pan. lat.*, VIII).

Grégoire le Grand, *Epistolarum*: Ewald (P.) et Hartmann (L. M.) – *Gregorii I papae. Registrum epistolarum*, I-II. Berlin, 1957 [MGH, Epist., I, 1-2].

Grégoire de Tours, *Historia Francorum*: Krusch (B.) et Levison (W.) (éd.) - *Gregorii episcopi Turonensis libri historiarum X*. Berlin, 1951 [MGH, SRM, I, 1]; Latouche (R.) (trad.) – *Grégoire de Tours. Histoire des Francs*. Paris, 1963.

Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*: Krusch (B.) (éd.) – *Gregorii episcopi Turonensis*.

Miracula et opera minora. Berlin, 1885 (2^{ème} éd., Hanovre, 1969), p. 34-111 [MGH, SRM, I, 2].

Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum*: Krusch (B.) (éd.) – *Gregorii episcopi Turonensis. Miracula et opera minora*. Berlin, 1885 (2^{ème} éd., Hanovre, 1969), p. 112-134 [MGH, SRM, I, 2].

Grégoire de Tours, *Liber in Gloria confessorum*: Krusch (B.) (éd.) – *Gregorii episcopi Turonensis. Miracula et opera minora*. Berlin, 1885 (2^{ème} éd., Hanovre, 1969) [MGH, SRM, I, 2], p. 294-370.

Histoire Auguste: Chastagnol (A.) (éd. et trad.) – *Histoire Auguste. Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*. Paris, 1994.

Hydace, *Chronica*: Tranoy (A.) (éd. et trad.) – *Hydace. Chronique*. Paris, 1974 [SC, 218].

IGF: Decourt (J.-Cl.) – *Inscriptions grecques de la France (IGF)*. Lyon, 2004 [Travaux de la Maison de l'Orient, 38].

ILTG: Wuillemier (P.) – *Inscriptions latines des Trois Gaules*. 17^e suppl. à *Gallia*, Paris, 1963.

ILGB, 1 : Le Bohec (Y.) – *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre*. Paris, 2003 [Inscriptiones Latinae Galliae Belgicae, 1].

Jean, *Besuensis abbatiae chronicon*: Bougaud (E.) et Garnier (J.) (éd.) – *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon suivie de la chronique de Saint-Pierre de Bèze*. Dijon, 1875, p. 231-503.

Jonas, *Vita Columbani*: Krusch (B.) (éd.) - *Ionae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Iohannis*. Hanovre-Leipzig, 1905 [MGH, SRG in usum scholarum], p. 144-228; Vogüé (A. de) (trad.) – *Jonas de Bobbio. Vie de saint Colomban et de ses disciples*. Bégrolles-en-Mauge, 1988 [Sources du monachisme colombanien, I].

Jonas, *Vita Iohannis*: Krusch (B.) (éd.) – *Ionae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Iohannis*. Hanovre-Leipzig, 1905, p. 321-344 [MGH, SRG in usum scholarum].

Le Blant, *Inscriptions*: Le Blant (E.) – *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, I-II. Paris, 1856-1865.

Lex Burgundionum: Salis (R. de) (éd.) – *Leges nationum germanicarum*, II. 1. *Leges Burgundionum*.

Hannovre, 1892 [MGH, *Legum sectio I. Leg.*, II/1], p. 29-122.

Lex Romana Burgundionum: Salis (R. de) (éd.) – *Leges nationum germanicarum*, II. 1. *Leges Burgundionum*. Hannovre, 1892 [MGH, *Legum sectio I. Leg.*, II/1], p. 123-163.

Martyrologium Hieronymianum: Quentin (H.) et Duchesne (L.) – *Martyrologium Hieronymianum*, AASS, Nov., II, 2.

Notitia dignitatum, Occ.: Seeck (O.) (éd.) – *Notitia dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et latercula prouinciae*. Berlin, 1876 (réed. Francfort, 1962), p. 102-225.

Notitia Galliarum: Seeck (O.) (éd.) – *Notitia dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et latercula prouinciae*. Berlin, 1876 (réed. Francfort, 1962), p. 262-274 et Mommsen (Th.) (éd.) – *Notitia Galliarum*, dans *Chronica minora saec. IV. V. VI. VII.* Berlin, 1892 [MGH AA, IX, 1], p. 552-614.

Panegyricus Constantio dictus: Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panégyriques latins*, I. Paris, 1949, p. 82-100 (*Pan. lat.*, IV).

Panegyricus Constantino dictus: Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panégyriques latins*, II. Paris, 1952, p.54-74 (*Pan. lat.*, VII).

Passio Marcelli: *Passio Marcelli auctore anonymo*, AASS, Sept., II, p. 196-197.

Passio Valeriani: *Passio Valeriani auctore anonymo*, AASS, Sept., V, p. 21-23.

RIG G: Lejeune (M.) – *Recueil des inscriptions gauloises*, I. *Textes gallo-grecs*. Paris 1985.

RIG L: Lejeune (M.) – *Recueil des inscriptions gauloises*, II, 1. *Textes gallo-étrusques. Textes gallo-latins sur pierre*. Paris 1988 [45^e suppl. à *Gallia*].

Salvien, *De Gubernatione Dei*: Lagarrigue (G.) (éd. et trad.) – *Salvien de Marseille. Oeuvres*, II. Paris, 1975 [SC, 220].

Sidoine Apollinaire, *Epistolarum*: Loyen (A.) (éd. et trad.) – *Sidoine Apollinaire. Lettres*. Paris, 1970.

Sulpice Sévère, *Vita Martini*: Fontaine (J.) (éd. et trad.) – *Sulpice Sévère. Vie de Saint-Martin*. Paris, 1967-1969 [SC, 133-135].

Tacite, *Annales*: Wuillemier (P.) (éd. et trad.) et Hellegouarc'h (J.) – *Tacite. Annales*, I-III. Paris, 1974 (3^{ème} éd., 1990).

Vita Caesarii episcopi Arelatensis: Krusch (B.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1896 [MGH, SRM, III], p. 433-501.

Vita Cassiani: *Vita Cassiani auctore anonymo*, AASS, Aug., II, p. 64-65.

Vita Eptadii: Krusch (B.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1896 [MGH, SRM, III], p. 184-194.

Vita Lupi episcopi Trecensis: Krusch (B.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1896 [MGH, SRM, III], p. 117-124.

Vita Lupi episcopi Cabilonensis: *Vita Lupi episcopi Cabilonensis auctore anonymo*, AASS, Jan., III, p. 391-394.

Vita Patrum Iurensium: Martine (F.) (éd. et trad.) – *Vie des Pères du Jura*. Paris, 1968 [SC, 142].

Vita Peregrini: *Vita Peregrini auctore anonymo*, AASS, Mart., III, p. 560-561.

Passio Symphoriani: *Passio Symphoriani auctore anonymo*, AASS, Aug. IV, p. 496-497.

Zosime: Paschoud (F.) (éd. et trad.) – *Zosime. Histoire nouvelle*. Paris, 1971-1989.

TYPES ET ABREVIATIONS USUELLES

Alzei : type de céramique, d'après Unverzagt (W.) – *Die Keramik des Kastells Alzei*. Francfort, 1916 [*Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, 3].

Böhme : type de fibule, d'après Böhme (A.) – *Die Fibeln der Kastelle Saalburg und Zugmantel*, *Saalb. Jahrb.*, 29, 1972, p. 5-112.

Chenet : type de céramique, d'après Chenet (G.) – *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*. Mâcon, 1941.

Dr (Dressel) : type d'amphore, d'après Dressel (H.) – *Corpus inscriptionum latinarum*, XV. *Instrumentum domesticum urbis Romae*. Berlin, 1895.

Drag (Dragendorff) : type de céramique, d'après Dragendorff (H.) *Terra sigillata*, *BJ*, 46, 1895, p. 18-155 ; 47, 1896, p. 54-163.

DSP : céramique dérivée de sigillée paléochrétienne, d'après Rigoir (J. et Y.) – *Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées, Gallia*, XXVI, 1968, p. 177-244.

Ennabli : type de décor de lampe africaine, d'après Ennabli (A.) – *Lampes chrétiennes de Tunisie (musées du Bardo et de Carthage)*. Paris, 1976.

Feyeux : type de verrerie, d'après Feyeux (J.-Y.) – *La typologie de la verrerie mérovingienne du nord de la France*, dans Foy (D.) (éd.) – *Le verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age. Typologie, chronologie, diffusion. Actes de la 8^e rencontre de l'AFAV*. Musée Archéologique du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin, 1993, p. 109-138.

Foy : type de verrerie, d'après Foy (D.) – *Le verre de la fin du IV^e au VIII^e siècle en France méditerranéenne*, dans Foy (D.) (éd.) – *Le verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age. Typologie, chronologie, diffusion. Actes de la 8^e rencontre de l'AFAV*. Musée Archéologique du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin, 1993, p. 187-242.

Fulford : type de céramique commune, d'après Fulford (M.G.) – *The coarse (kitchen and domestic) and painted wares*, dans Fulford (M.G.) et Peacock (D.P.S.) – *Excavations at Carthage : the British mission. The Avenue du Président*

Habib Bourguiba, Salammbô. The pottery and other ceramic objects from the site. Sheffield, 1984, p. 155-231.

Goethert-Polaschek : type de verrerie, d'après Goethert-Polaschek (K.) – *Römische Gläser im Rheinischen Landesmuseum Trier*. Trèves, 1980.

Hayes : type de céramique, d'après Hayes (J.-W.) – *Late Roman pottery*. Londres, 1972.

Isings : type de verrerie, d'après Isings (C.) – *Roman glass from dated finds*. Groningen, 1957.

Joly : type de céramique commune des ateliers de la Ferté (S.-et-L.), d'après Joly (M.) – *Terra Nigra, Terra Rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, dans *SFECAG Dijon 1996*, Marseille, 1996, p. 129-130.

Keay : type d'amphore, d'après Keay (S.) – *Late roman amphorae and economic study: the catalan evidence*. Oxford, 1984 [*BAR*, 15, 196].

Keller / Pröttel : type de fibule, d'après Keller (E.) – *Die spätrömische Grabfunden in Südbayern*. *MbV*, 14. München, 1971 et Pröttel (P.) – *Zur chronologie der Zwiebelknopffibeln*, *Jahrb. RGZM*, 35, 1, 1988, p. 347-372.

Koch : type de fibule ansée, d'après Koch (A.) – *Bügel fibeln der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich*. Mayence, 1998 [*Monograph RGZM*, 41].

LR (Late Roman) : type d'amphore de méditerranée orientale, d'après Riley (J.) – *Amphorae*, dans Humphrey (J.) (éd.) – *Excavations at Carthage, 1975, conducted by the University of Michigan*. Tunis, 1976, p. 108-120.

LRBC : type de monnaie en bronze, d'après Carson (R.A.G.), Hill (P.V.) et Kent (J.P.C.) – *Late Roman Bronze Coinage (A.D. 324-498)*. New-York, 1978 (2^e éd., 1989).

Morin-Jean : type de verrerie, d'après Morin-Jean – *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*. Paris, 1913.

Niederbieber ou Nied : type de céramique, d'après Oelmann (F.) – *Die Keramik des Kastells Niederbieber*. Francfort, 1914 (2^e éd., Bonn, 1976) [*Materialien zur römisch-germanische Keramik*, 1].

Paunier : type de céramique, d'après Paunier (D.) – *La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au royaume burgonde (1^{er} s. avant J.-C. – 5^e s. apr. J.-C.)*. Genève-Paris, 1981 [*MDG*, 9].

Pernon : type de céramique, d'après Pernon (J. et Chr.) – *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au 5^e siècle apr. J.-C. en Savoie*. Paris, 1990 [20^e suppl. à la *RAM*].

Rigoir : type de céramique, d'après Rigoir (J. et Y.) – Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées, *Gallia*, XXVI, 1968, p. 177-244.

Riha : type de fibule ou de bijou, d'après Riha (E.) – *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1979 [*FA*, 3] et Riha (E.) – *Das römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1990 [*FA*, 10].

Ripoll : phase chronologique ou type d'objet, d'après Ripoll Lopez (G.) – *Materiales funerarios de la Hispania Visigoda: problemas de cronología y tipología*, dans Périn (P.) (éd.) – *Gallo-romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne. Actes du colloque de Toulouse, 1985*. Paris, 1991, p. 111-132.

Schulze : type de fibule germanique, d'après Schulze (M.) – *Die spätkaiserzeitliche Armbrustfiblen mit festem Nadelhalter*. Bonn, 1977 [*Antiquitas*, 3/19].

SRA : Service régional de l'Archéologie.

Swift : type de décor sur fibule cruciforme, d'après Swift (H.) – *Regionality in Dress Accessories in the Late Roman West*. Montagnac, 2000 [*Monograph. Instrumentum*, 11].

Symonds : type de céramique métallescente, d'après Symonds (R.) – *Rhenish Wares, Fine Dark coloured Potteries from Gaul and Germany*, Oxford, 1992 [*Oxford University Committee for Archeology*, 23].

Tejral : phase chronologique, d'après Tejral (J.) – Zur chronologie des frühen Völkerwanderungszeit im mittleren Donaauraum, *Archaeologia Austriaca*, 72, 1988, p. 223-304.

Thomas : type de peigne en os, d'après Thomas (S.) – Studien zu den germanischen Kämmen der Römischen Kaiserzeit, *Arbeits- und Forschungsberichte zur Sächsischen Bodendenkmalpflege*, 8, 1960, p. 54-215.

UC : type de décor à la molette sur sigillée d'Argonne, d'après Unverzagt (W.) – *Terra sigillata mit Rädchenverzierung*. Francfort, 1919 et Chenet (G.) – *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*. Mâcon, 1941.

INTRODUCTION

Les Eduens, « frères du même sang » (*fratres consanguineique*) du peuple romain¹ et leur *ciuitas Julia Polia Florentia Aeduorum*² comptent parmi les principaux peuples de Gaule centrale (fig. 1, p. 16). Leur importance politique à la fin de l'époque gauloise et durant le I^{er} siècle apr. J.-C. est illustrée par de nombreux privilèges : sous le règne d'Auguste, le premier *sacerdos* de l'autel provincial des Gaules est un éduen³ ; à la même époque, leur capitale *Augustodunum* reçoit le privilège, unique dans les Trois Gaules, de posséder une enceinte. Sous le règne de Claude, ils sont les premiers Gaulois (hors Narbonnaise) à pouvoir entrer au Sénat de Rome⁴. A Autun même, une parure monumentale exceptionnelle, de nombreuses demeures à la décoration particulièrement soignée reflètent l'importance et la richesse de la cité⁵.

Historiens et archéologues considèrent traditionnellement que les Eduens entrent dans l'Antiquité tardive en 269/270, au moment où leur révolte contre l'Empire des Gaules est réprimée par Victorin. Quelques années plus tard, entre 297 et 312, quatre panégyriques rédigés par des Eduens éclairent une série de mesures prises par Constance Chlore et Constantin en faveur de leur *ciuitas* éprouvée par les événements récents : restauration des monuments publics et demeures d'Autun, réouverture d'une école de droit, envoi de colons et d'artisans étrangers, dispositions fiscales avantageuses. Ces faveurs indiquent le maintien d'un statut particulier de la cité dans la première moitié du IV^e siècle, qu'illustre peut-être le fait que la ville soit choisie comme lieu de réunion par les conjurés qui élèvent Magnence au pouvoir en 350. D'autres sources montrent le développement précoce d'une communauté chrétienne dirigée par des évêques dont l'envergure dépasse parfois largement le cadre de la *ciuitas*.

Éprouvé par les incursions alémaniques des années 350, le nord de la Lyonnaise I apparaît rarement dans les sources de la fin du Bas-Empire. Sulpice Sévère montre Martin de Tours évangélisant les campagnes éduennes, la *Notitia dignitatum* détaille quelques aspects de la présence publique dans la région, Ammien Marcellin et Ambroise de Milan signalent incidemment l'importance stratégique de Chalon dans la seconde moitié du IV^e siècle.

Dans la seconde moitié du V^e siècle, au moment où la province de Lyonnaise I passe sous l'autorité de fait des rois Burgondes, les textes montrent les progrès de la christianisation depuis la première moitié du IV^e siècle, la mise en place d'une série de sanctuaires et le poids croissant de l'Église dans la vie politique et sociale.

Face à ces données littéraires, qui n'ont pas fait l'objet d'un réexamen d'ensemble depuis la fin du XIX^e siècle⁶, la documentation archéologique apparaît largement dispersée et sous-exploitée. Exceptées les thèses d'A. Rebourg sur l'urbanisme d'*Augustodunum*⁷, de Chr. Sapin sur les édifices pré-romans de Bourgogne⁸, les travaux de l'équipe de M. Mangin sur les agglomérations secondaires de Côte-d'Or⁹ et

¹ César, *BG*, I, 33.

² *Gratiarum actio Constantino Augusto*, XIV, 5.

³ Tite-Live, *Periochae*, 139 (éd. P. Jal, CUF, Paris, 1984).

⁴ Tacite, *Annales*, XI, 23-25.

⁵ Duval (P.-M.) et Quoniam (P.) – Relevés inédits des monuments antiques d'Autun, *Gallia*, 21, 1969, p. 155-189 ; Rebourg (A.) – L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998 [désormais Rebourg, *Urbanisme*], p. 180-186, 188-192 et *infra*, § II.A.2–II.A.5. Pour les décors de mosaïque, Stern (H.) et Blanchard-Lemée (M.) – *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise. 2. Partie sud-est*, X^e suppl. à *Gallia*. Paris, 1975 [10^e suppl. à *Gallia*], p. 11-18 (commentaire). Voir le classement des villes de Gaule sur trente-cinq critères par Chr. Goudineau dans *Les villes de la paix romaine*, dans DUBY (G.) (dir.) – *Histoire de la France urbaine*, 1. *La ville antique, des origines au IX^e siècle*. Paris, 1981, p. 387, fig. 325, qui place Autun parmi les dix plus importantes. Ce classement nécessite sans doute une révision.

⁶ On peut considérer que Charmasse (A. de) – Précis historique, dans Fontenay (H. de) – *Autun et ses monuments*. Autun, 1889, p. I-CCLXXI est largement dépassé.

⁷ Rebourg, *Urbanisme*, p. 141-236.

⁸ Sapin (C.) – *La Bourgogne pré-romane. Construction, décor et fonction des édifices religieux*. Paris, 1986.

⁹ Mangin (M.) – *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alesia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, I-II. Paris, 1981 ; Bénard (J.), Mangin (M.), Goguet (R.), Roussel (L.) (dir.) – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Paris, 1994 [*ALUB*, 522].

quelques articles sur la présence germanique dans la vallée de la Saône¹⁰, les connaissances reposent sur des inventaires archéologiques et de rares articles souvent antérieurs aux années 1960. Notons qu'aucune des synthèses disponibles ne traite spécifiquement de l'Antiquité tardive : les travaux d'A. Rebourg et M. Mangin portent essentiellement sur le Haut-Empire ; ceux de Chr. Sapin concernent surtout le haut Moyen Age.

Du fait de la rareté des recherches, la perception des villes et des campagnes accuse des retards importants. Les agglomérations ne sont guère perçues qu'au travers de certains équipements supposés caractéristiques, tels que les enceintes tardives et les monuments chrétiens. Le devenir de la parure monumentale et des aménagements publics du Haut-Empire, les formes de l'habitat, l'organisation de la topographie urbaine et funéraire, les activités économiques et la population sont à peu près totalement inconnus. En milieu rural, les données sont plus rares encore. Plus que dans les agglomérations, formes et systèmes de peuplement, activités économiques et population sont sujets à toutes les conjectures. On imagine des campagnes en friche, dont les paysans se réfugient dans les grottes et sur les sommets.

D'une manière générale, les incursions germaniques sont tenues pour responsables de cette évolution des agglomérations et du monde rural. Dans le domaine religieux, l'attention portée à la christianisation occulte totalement l'évolution des cultes traditionnels dans l'Antiquité tardive. L'ampleur de la christianisation - processus souvent présenté comme un des plus importants de la période - demeure difficile à appréhender, tout comme l'importance d'une éventuelle militarisation ou germanisation de la société au moment de l'installation des Burgondes en Lyonnaise orientale.

Le renouveau des recherches sur la Gaule tardive montre l'ancienneté des connaissances sur la Lyonnaise orientale à cette époque, mais aussi l'intérêt d'une étude de cette région. Elle possède une riche documentation archéologique et historique¹¹ et se trouve dans une partie mal connue de la Gaule tardive, où l'on suppose une transition entre un modèle socio-économique « méditerranéen » bien mis en évidence dans la basse vallée du Rhône et un modèle « septentrional » caractéristique de la Gaule Belgique et du Bassin Parisien¹².

Notre sujet se propose d'étudier les structures socio-économiques des *ciuitates* des Eduens et de Chalon¹³, entre les dernières années du Haut-Empire et la fin du royaume des Burgondes (soit entre 260 et 530 apr. J.-C. environ). Cette échelle spatiale et temporelle s'avère suffisamment vaste pour recueillir une documentation abondante et permet en outre de relier et mettre en perspective plusieurs domaines souvent étudiés séparément : capitale de cité, agglomérations secondaires, monde rural, pratiques religieuses, activités économiques et population.

La région étudiée comprend une part notable de la cité des Eduens du Haut-Empire, à l'exception de la cité d'Auxerre (fig. 2, p. 16 et fig. 3, p. 17). Bien que celle-ci paraisse issue d'un démembrement de celle des Eduens, son destin s'écarte progressivement de celui des *ciuitates* de Lyonnaise orientale : alors que les cités des Eduens et de Chalon demeurent dans la province de Lyonnaise I jusqu'à la fin du Bas-Empire puis appartiennent au royaume burgonde, celle d'Auxerre fait partie de la nouvelle province de Lyonnaise IV à partir des années 390 avant de passer sous la domination franque à la fin des années 480.

¹⁰ Vallet (F.) – Une implantation militaire aux portes de Dijon au V^e siècle, dans Vallet (F.) et Kazanski (M.) (éd.) – *L'armée romaine et les Barbares du III^e au VII^e siècle. Actes du colloque de Saint-Germain-en-Laye*. Saint-Germain-en-Laye, 1993, p. 249-258 ; Vallet (F.) et Kazanski (M.) – Eléments étrangers en Bourgondie dans la deuxième moitié du V^e siècle, dans Gaillard de Sémainville (H.) (éd.) – *Les Burgondes. Apports de l'Archéologie. Actes du colloque international de Dijon (5-6 novembre 1992)*. Dijon, 1995, p. 111-127 ; Gaillard de Sémainville (H.) – A propos de l'implantation des Burgondes. Réflexions, hypothèses et perspectives, dans Passard (F.) et alii (éd.) – *Burgondes, Alamans, Francs, Romains, dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse (V^e – VI^e siècle apr. J.-C.)*. Besançon, 2003 [ALUFC, 756], p. 18-39.

¹¹ Notamment la célèbre description du *pagus Arebrignus* du *Discours de remerciement à Constantin (Gratiarum actio Constantino Augusto, VI)* : Delaplace (C.) – Débats et problèmes, dans Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.), Garmy (P.) (dir.) – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1996*. Antibes, 2001, [désormais *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*], p. 19.

¹² Wickham (C.) – Un pas vers le Moyen-Age ? Permanences et mutations, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 556.

¹³ Dans leurs parties appartenant à la région administrative de Bourgogne. Les quelques secteurs de la cité des Eduens situés dans des départements limitrophes (région entre Besbre et Loire dans l'Allier, partie septentrionale des Monts du Beaujolais dans la Loire et le Rhône) sont à peu près vierges en découvertes archéologiques de l'Antiquité tardive. La *ciuitas* de Chalon est en revanche entièrement étudiée.

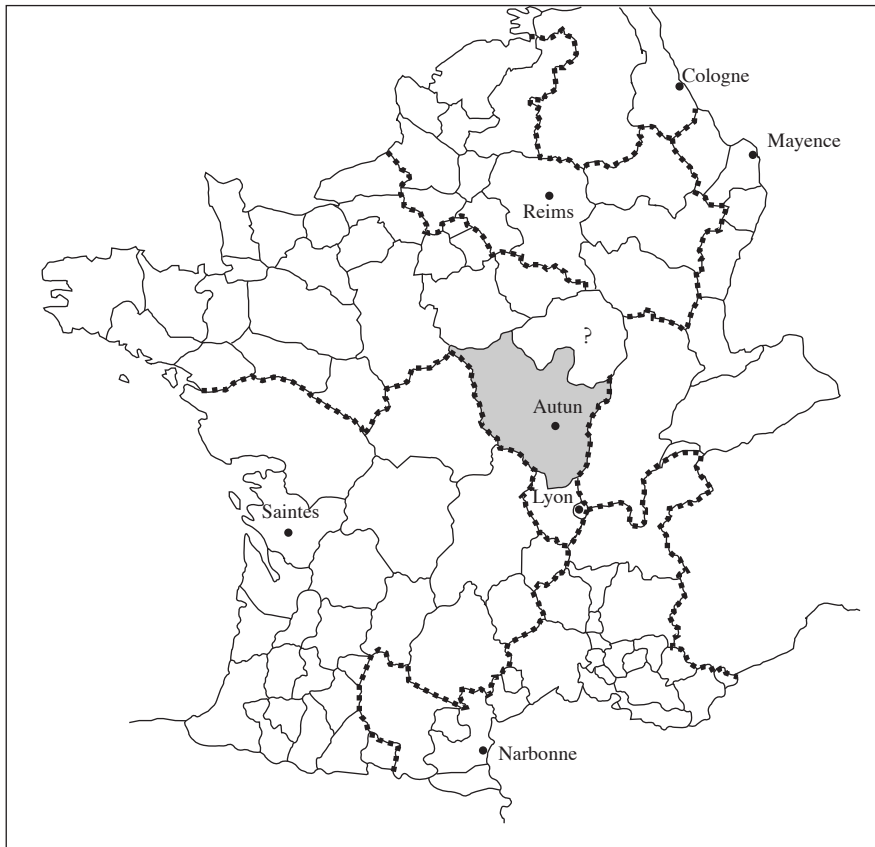


Fig. 1. La cité des Eduens dans la Gaule de la fin du Haut-Empire.

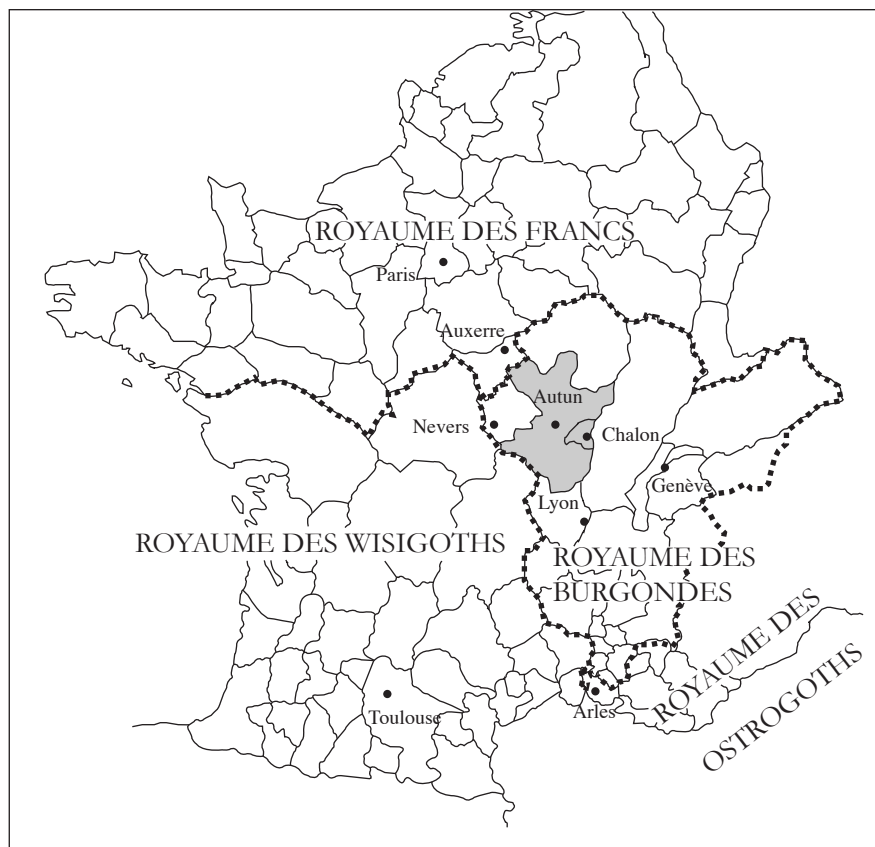


Fig. 2. Les cités des Eduens et de Chalon dans la Gaule de l'Antiquité tardive (autour de 500).



Fig. 3. Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (délimitées par le trait pointillé gras). Les secteurs étudiés se trouvent en région Bourgogne. Nous avons inclus quelques communes limitrophes délimitées par les pointillés fins.

Etudier l'Antiquité tardive dans les cités des Eduens et celle de Chalon conduit en premier lieu à reconsidérer la documentation brute. Trois évidences s'imposent :

- il est indispensable de dresser l'inventaire le plus exhaustif possible des sites de l'Antiquité tardive, du matériel qu'ils ont livré ainsi que des textes les mentionnant,
- cet inventaire doit être effectué avec un regard critique de manière à corriger certaines interprétations anciennes,
- l'analyse des occupations doit s'accompagner d'un réexamen global des arguments de datation et des fossiles directeurs de la région considérée.

Le catalogue des découvertes (vol. II-III) représente une part notable de notre travail. Il constitue la base indispensable à toute description des réalités de l'Antiquité tardive dans les cités des Eduens et de Chalon. Au risque de la surcharge, il contient un certain nombre de sites de la fin du Haut-Empire car, dans certains cas, la période ne peut guère être comprise sans être replacée dans le cadre de la longue durée.

L'historique du corpus documentaire, sa composition et ses limites éventuelles, ses critères de datation sont présentés en détail, de même que les principaux fossiles directeurs et ensembles de matériel de référence susceptibles d'aider à la datation des sites et découvertes recensés dans le catalogue.

Outre ce réexamen de la documentation archéologique, il convient de reconsidérer le contexte historique régional. La synthèse d'A. de Charmasse¹⁴, seule étude historique d'ensemble de la cité des Eduens, accuse souvent son ancienneté : imprécisions ou contresens sur certains événements sont fréquents et rendent indispensable une mise à jour.

Plus qu'un inventaire des découvertes archéologiques, ce travail est une tentative de définition des éléments structurants de l'occupation de la *ciuitas* et de leur évolution au cours de l'Antiquité tardive. Capitales de cité, agglomérations secondaires, monde rural et pratiques culturelles sont les principaux axes privilégiés. Bien que ces éléments soient évidemment liés, il nous paraît nécessaire de les détailler séparément avant de tenter toute mise en perspective.

Les sites urbains de notre étude peuvent être divisés en deux grandes catégories : les capitales de cités et les agglomérations secondaires. Dans la première, on trouve Autun et Chalon, dont la date de promotion au statut de capitale de cité est encore discutée ; dans la seconde, de nombreuses agglomérations dont les plus connues sont *Alesia*, Bourbon-Lancy, Mâcon et Nuits-Saint-Georges.

L'étude de ces sites soulève plusieurs questions, la principale étant de savoir s'ils se distinguent de ceux du Haut-Empire. Dans l'affirmative, il convient de s'interroger sur la mise en place d'un éventuel modèle d'agglomération tardive et de savoir s'il apparaît dès le début de la période, progressivement, ou si l'on peut parler d'un modèle unique de ville ou d'agglomération tardive. Une attention particulière doit donc porter aux rythmes de l'évolution et aux problèmes de classification, notamment dans le cas des agglomérations secondaires : d'une manière générale, peut-on ranger les sites urbains tardifs dans les mêmes catégories qu'à la fin du Haut-Empire ? Peut-on parler de crise du phénomène urbain ? La promotion politique de Chalon et de Mâcon ou l'abandon de certaines occupations suggère en effet une sensible modification des hiérarchies et des typologies. A Autun, la question de la restauration de la ville à la fin de l'époque tétrarchique demande un examen attentif.

Pour définir le phénomène urbain tardif, nous choisirons quatre angles d'étude : les éléments structurants de l'occupation, c'est-à-dire le devenir des monuments et aménagements publics du Haut-Empire, l'apparition éventuelle de nouveaux éléments de topographie monumentale, la définition des habitats et des sites funéraires ; la topographie urbaine et périurbaine ; la fonction économique des sites urbains ; leur population.

L'étude des campagnes répond aux mêmes problématiques. Il convient de caractériser les éléments du peuplement rural (fermes et *villae*, nécropoles, occupations de grottes ou de hauteurs) puis de raisonner sur l'évolution de l'occupation dans quelques secteurs bien documentés afin de déterminer les grandes tendances de l'occupation du sol de l'Antiquité tardive. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un travail de modélisation fine mais plutôt d'une réflexion sur l'évolution du nombre d'établissements et des grandes

¹⁴ Charmasse, *op. cit.*

tendances de l'organisation des campagnes. L'étude des activités artisanales et de la population complète cet aperçu.

Il est alors possible de s'interroger sur l'évolution du système agraire, ses rythmes éventuels, et de discuter la réalité d'une crise du monde rural, idée désormais remise en cause dans de nombreuses régions gauloises. La situation géographique de la région étudiée permet de comparer son système agraire avec celui du sud de la Narbonnaise – particulièrement dynamique au V^e siècle – ou celui du Bassin Parisien dont l'évolution diffère sensiblement à la même époque. D'autres hypothèses peuvent être réexaminées, comme celles d'une concentration foncière au profit des puissants, d'un regroupement de la population – envisagé dans le Midi, discuté dans le Nord de la Gaule - ou de l'existence d'occupations préfigurant les *villae* de l'époque mérovingienne, d'une germanisation des campagnes.

L'étude des sanctuaires et des pratiques religieuses s'articule autour de deux axes.

Il paraît nécessaire de définir les cultes polythéistes tardifs, souvent oubliés des études sur l'Antiquité tardive, afin de savoir s'ils s'écartent de ceux de la fin du Haut-Empire. Il s'agit donc de s'interroger sur l'organisation et l'aspect des sanctuaires, les pratiques votives, les fidèles mais aussi la disparition progressive des attestations des cultes traditionnels, sa chronologie et ses causes. Dans un second temps, la christianisation peut être envisagée selon les mêmes termes, à savoir l'aspect et la répartition des sanctuaires, la nature des pratiques cultuelles et le recrutement des fidèles. On pourra alors analyser la coexistence des cultes traditionnels et du christianisme, leur poids respectif dans la société et le remplacement progressif des uns par le second.

Une fois ces différents thèmes traités, nous les mettrons en perspective et nous nous interrogerons sur l'existence d'une éventuelle périodisation de l'Antiquité tardive. Dans l'affirmative, il faudra s'interroger sur sa signification et ses causes : est-elle due au contexte politique (périodes de troubles, rôle de l'état, implantation des populations germaniques), culturel et religieux, économique, observe-t-on éventuellement une conjonction de ces différents facteurs ? L'impact des incursions germaniques, celui de la christianisation ou de l'évolution des économies devront être particulièrement discutés.

I HISTORIOGRAPHIE, METHODES DE DATATION ET CONTEXTE HISTORIQUE

I.A HISTORIQUE DES RECHERCHES ET SOURCES DOCUMENTAIRES

L'Antiquité tardive, objet historique relativement récent, n'a guère donné lieu à des recherches spécifiques en Bourgogne. Sans être occultée par nos prédécesseurs, cette période n'en demeure pas moins pour l'instant une sorte d'appendice, terme conclusif et décadent de la civilisation « gallo-romaine » ou embryon du monde médiéval. A cet égard, dans la région étudiée, l'historique des recherches sur l'Antiquité tardive s'inscrit totalement dans celui des travaux portant sur le Haut-Empire ou sur le haut Moyen Age.

I.A.1 HISTOIRE DES RECHERCHES

I.A.1.1 Les origines

Les premières recherches archéologiques en Bourgogne remontent au XVII^e siècle. Jusqu'au début du XIX^e siècle, il s'agit avant tout de recensements d'édifices conservés en élévation, d'études de découvertes épigraphiques ou d'objets isolés. Les fouilles sont alors inexistantes. Le premier ouvrage décrivant précisément les antiquités d'un secteur du territoire éduen est l'*Histoire de l'antique cité d'Autun* d'E. Thomas, publiée à Lyon en 1660. Ce livre présente les monuments d'Autun et quelques découvertes de mobilier. Réimprimé en 1848 par la Société Eduenne (Autun), il est alors augmenté de nombreuses notes du chanoine S. Devoucoux, qui offrent des informations sur les trouvailles de la première moitié du XIX^e siècle¹⁵. L'autre source indispensable sur les découvertes effectuées en Bourgogne sous l'Ancien Régime est la *Description générale et particulière du duché de Bourgogne* de C. Courtépée¹⁶. Cet ecclésiastique érudit a sillonné les différentes parties du duché de Bourgogne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et recensé les monuments, les documents d'histoire locale et de nombreuses sources traitant de l'histoire de la Bourgogne. Enquêtant auprès des prêtres des paroisses rurales, il fournit souvent des informations de première main sur des découvertes archéologiques de l'époque (dépôts monétaires, découvertes de nécropoles ou de mosaïques, etc.).

I.A.1.2 Les années 1840-1920

Comme dans de nombreuses régions, l'essor des recherches archéologiques en Bourgogne est intimement lié au développement de sociétés savantes dans le courant du XIX^e siècle¹⁷. Toutes possèdent un bulletin qui publie ou signale les recherches en cours¹⁸. D'une manière générale, cette période constitue l'Age d'Or de la recherche archéologique érudite en Bourgogne. Parmi les nombreux savants de cette période, il convient de souligner l'activité d'un certain nombre de figures marquantes. On songera en premier lieu à J.-G. Bulliot, président de la Société Eduenne, sans aucun doute le plus grand archéologue bourguignon de la fin du XIX^e siècle. Outre l'invention du site de *Bibracte*, on lui doit de nombreuses fouilles et observations à Autun ou sur l'agglomération secondaire de Saint-Aubin-en-Charollais [71388-

¹⁵ Thomas (E.) – *Histoire de l'antique cité d'Autun*. Lyon 1660 (rééd. Annotée par E. Devoucoux, Autun, 1846).

¹⁶ Courtépée (C.) – *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. Dijon, 1785 (2^e éd., Dijon 1847-1848).

¹⁷ Vers 1820, ces institutions sont peu nombreuses puisqu'elles se limitent aux « Académies » de Dijon et de Mâcon. De 1840 à 1870, leur nombre croît rapidement avec l'apparition de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or (Dijon), de la Société Eduenne (Autun), de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon, de la Société des Sciences de l'Yonne (Auxerre), des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de Beaune, d'Etudes d'Avallon, des Sciences de Semur-en-Auxois, des Amis des Arts et des Sciences de Tournus.

¹⁸ *Infra*, § I.A.2.1.

01]. J.-G. Bulliot a grandement contribué à la définition des sanctuaires gallo-romains de Lyonnaise orientale, avec le dégagement du sanctuaire du Mont de Sène à Dezize-les-Maranges [71174-01], les fouilles du temple dit « de Janus » à Autun [71014-02] ou le dégagement du sanctuaire de la Fontaine Saint-Martin sur le Mont-Beuvray [71440-01]. Particulièrement intéressé par les cultes gallo-romains, il a rédigé avec F. Thiollier une célèbre étude sur les sanctuaires éduens à la fin de l'Antiquité¹⁹.

Toujours à Autun, il faut mentionner H. de Fontenay, auteur ou co-auteur de plusieurs articles et ouvrages de synthèse sur *Augustodunum*, mais aussi les architectes et agents voyers J. Roidot-Deléage et J. Roidot-Errard. Ces derniers ont suivi l'essentiel des chantiers autunois de la seconde moitié du XIX^e siècle, dressant plans, coupes et relevés de nombreuses structures archéologiques. Leurs archives, actuellement conservées à la Société Eduenne, constituent une source documentaire de premier ordre pour l'étude de l'urbanisme d'*Augustodunum*. Les liens étroits unissant la Société Eduenne à l'Eglise d'Autun²⁰ expliquent que les origines chrétiennes de la ville aient été dès le XIX^e siècle un sujet régulièrement étudié par les érudits locaux.

Parmi les autres grandes figures de l'époque, on trouve H. Baudot, membre de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or. Inventeur du sanctuaire des Sources de la Seine [21551-01], il est surtout connu pour ses recherches sur les nécropoles romaines tardives et mérovingiennes de la vallée de la Saône, publiées dans une étude sur les « nécropoles barbares » de Bourgogne²¹. L'archéologie funéraire connaît un développement particulier dans la moyenne vallée de la Saône avec les recherches de J. Chevrier dans la nécropole de Saint-Jean-des-Vignes à Chalon [71076-43]²² ou de J. Martin sur les nécropoles mérovingiennes de la région de Tournus²³. A la même époque, A. Bruzard publie les découvertes de la nécropole de Saint-Euphrone [21547-01]. On doit à cet érudit la première publication détaillée d'une fouille d'établissement rural dans la région considérée, ainsi qu'une étude du sanctuaire de Massingy-les-Vitteaux [21395-01]. Dans l'Avallonnais, il faut relever l'intense activité de l'abbé A. Parat. Parmi ses nombreux travaux, on relève les fouilles des grottes d'Arcy-sur-Cure et Saint-Moré, sur l'agglomération et la fortification tardive de *Cora* / Saint-Moré, sur la nécropole tardive de Vaudonjon à Asquins [89021-01] ou sur le sanctuaire du Montmartre à Vault-de-Lugny [89433-01]. Il est en outre l'auteur de plusieurs synthèses archéologiques communales, généralement publiées après la première guerre mondiale. Les premières années du XX^e siècle voient enfin le début de fouilles de vaste ampleur sur l'agglomération d'*Alesia* [21008], soutenues par la Société des sciences de Semur, mais confiées à la direction scientifique des chercheurs d'envergure nationale que sont E. Espérandieu puis J. Toutain.

I.A.1.3 Les années 1920-1940

La première guerre mondiale entraîne un net ralentissement des recherches archéologiques. A cette époque, l'activité repose sur des hommes isolés : G. Jeanton dans le Tournugeois et le Mâconnais, L. Armand-Calliat dans le Chalonnais, C. Boëll à Autun, E. Thevenot à Autun et dans le Beaunois, A. Sabatier dans le Charollais, H. Corot en Côte-d'Or.

Durant l'Entre-deux-guerres, les chantiers de fouille sont très rares dans l'est de la Bourgogne. Ils se limitent pour l'essentiel au dégagement de l'agglomération d'*Alesia* sous la direction de J. Toutain et H. Pernet, à quelques opérations d'A. Sabatier dans le Charollais, aux fouilles du sanctuaire des sources de la Seine sous la direction d'H. Corot et à celles du sanctuaire des Fontaines-Salées par R. Louis et R.

¹⁹ Bulliot (J.-G.) et Thiollier (F.) – La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Etude sur le paganisme rural, *MSE*, XVI, 1888, p. 67-94 ; XVII, 1889, p. 57-223 ; XVIII, 1890, p. 241-329 ; XIX, 1891, p. 1-180. Ces articles contiennent un inventaire complet et généralement détaillé de tous les sanctuaires éduens fréquentés au IV^e siècle.

²⁰ J.-G. Bulliot, A. de Charmasse, H. Fontenay ou C. Boëll étaient des catholiques fervents, J. Roidot-Errard eut la charge de la reconstruction de nombreuses églises du diocèse d'Autun à la fin du XIX^e siècle.

²¹ M. Martin indique que ce travail est une des publications primordiales, pour ainsi dire un vrai incunable de l'archéologie du haut Moyen-Age, et cela grâce aux illustrations exactes et en plus assez luxueuses, bref d'une beauté extraordinaire : Les Burgondes et l'archéologie, hier et aujourd'hui, dans Gaillard de Sémainville, *Les Burgondes*, p. 31.

²² Chevrier (J.) – Fouilles de Saint-Jean-des-Vignes, près Chalon-sur-Saône, faites en décembre 1855 et en février 1856, *MSHAC*, 1^e série, III, 1854, p. 277-301.

²³ Martin (J.) – Sépultures barbares sous dalles brutes des environs de Tournus, *Annales Acad. Mâcon*, II, 1897, p. 317-346 ; Nouvelles découvertes de sépultures barbares aux environs de Tournus, *Annales Acad. Mâcon*, V, 1900, p. 136-144.

Dauvergne [89364-02]. La qualité des informations issues de ces opérations est en net recul par rapport à la fin du XIX^e siècle. Alors que les techniques de fouille ne connaissent pas d'amélioration sensible, les publications et compte-rendus sont extrêmement succincts et bien moins détaillés. Le phénomène est particulièrement net à *Alesia*, où les fouilles des années 1930 ne sont guère documentées que par des carnets de fouille inédits. Le site des Fontaines-Salées constitue à cet égard une exception : les résultats sont amplement diffusés et les techniques de fouille paraissent un peu mieux maîtrisées que sur les chantiers précédents. Ce site donne d'ailleurs lieu à la première publication consacrée à une occupation de l'Antiquité tardive en Bourgogne²⁴.

I.A.1.5 De 1950 à 1985

La mise en place d'autorités de tutelle, d'une programmation scientifique et de nouveaux supports de publication après la seconde guerre mondiale entraînent un réel renouveau de l'activité archéologique bourguignonne. Parmi les axes de recherche se développant à cette époque, celui des agglomérations secondaires paraît le plus évident. La reprise du chantier d'*Alesia* par J. Le Gall au début des années 1960 est à peu près contemporaine des premières fouilles scientifiques sur l'agglomération des Bolards à Nuits-Saint-Georges. Il faut en outre signaler le dégagement partiel du site du Portus à Collonges-en-Charollais, ou les fouilles des Bardiaux à Arleuf, la surveillance systématique des travaux dans les agglomérations de Mâcon et Chalon.

A Autun, après une période particulièrement obscure entre 1950 et 1965, qui voit la destruction de nombreux quartiers de la ville antique sans aucune surveillance, les recherches sont redynamisées par l'arrivée de G. Vuillemot au musée Rolin au milieu des années 1960.

Alors que les fouilles de sanctuaires et de nécropoles demeurent un aspect important de l'activité régionale, on observe un intérêt nouveau pour l'étude des établissements ruraux et des sites artisanaux. Dans le premier cas, il faut malheureusement noter que les interventions sont d'ampleur limitée : les sites fouillés de manière extensive sont à peu près inexistantes. L'étude des sites artisanaux s'oriente sur deux axes principaux : fouille d'ateliers de potiers (essentiellement à partir des années 1970), recherches sur les activités métallurgiques en milieu rural (travaux de B. Lacroix sur les ferriers de la région de Vézelay à la fin des années 1960, puis de M. Mangin sur le sud de la Côte-d'Or à partir des années 1970). Malgré les fouilles de la carrière antique de Saint-Boil, les travaux sur l'extraction de matériaux de construction demeurent en retrait.

Sous l'impulsion de C. Sapin, on assiste enfin aux premières recherches archéologiques sur les lieux de cultes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age à partir de la fin des années 1970.

I.A.1.6 Depuis les années 1980...

Les vingt dernières années du XX^e siècle voient une transformation radicale de la recherche archéologique en Bourgogne, caractérisée par la professionnalisation de l'activité et le net déclin du bénévolat et des sociétés savantes. A partir du milieu des années 1980, une meilleure gestion des dossiers patrimoniaux conduit à un encadrement accru de l'archéologie préventive, qui s'accompagne des premières opérations de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN) et à la rapide disparition des fouilles de sauvetage bénévoles dès le début des années 1990. A la même époque sont créés les services archéologiques d'Autun et de Chalon-sur-Saône²⁵. La professionnalisation des intervenants permet de mieux maîtriser les délais d'intervention et d'améliorer les techniques de fouille, notamment grâce à la généralisation de la fouille et de l'enregistrement stratigraphique, dont l'usage s'avérait encore peu maîtrisé en Bourgogne à la fin des années 1970. Cette évolution est particulièrement positive à Autun, où la documentation archéologique s'accroît significativement depuis cette époque.

On ne peut cependant passer sous silence quelques inconvénients découlant de la professionnalisation de l'archéologie préventive, en grande partie liée à un manque récurrent de moyens humains et financiers. En premier lieu, la recherche se focalise désormais sur les sites bien connus, la disparition des bénévoles ayant pour conséquence une baisse sensible des observations sur de nombreux

²⁴ Dauvergne (R.) - *Une habitation du IV^e siècle dans les ruines de thermes aux Fontaines salées*. Paris, 1942.

²⁵ Le service archéologique de Chalon est désormais dissout.

secteurs ruraux. Les surveillances de travaux ne bénéficient plus d'un encadrement administratif, ce qui conduit à la raréfaction des observations dans les cœurs de villages, pourtant particulièrement utiles dans l'étude du monde rural. Enfin, il faut bien admettre que la faiblesse des moyens accordés à la diffusion des recherches d'archéologie préventive s'accompagne d'une diminution des résultats publiés, voire de la simple présentation préliminaire des résultats.

A cette époque, l'importante documentation accumulée entre 1960 et le milieu des années 1980 aboutit logiquement à des travaux de synthèse. On signalera essentiellement les thèses d'H. Gaillard de Sémainville sur les nécropoles mérovingiennes du Chalonnais et du Mâconnais, de M. Mangin sur le quartier au sud-est du *forum* d'*Alesia*, de C. Sapin sur les édifices religieux de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age en Bourgogne, d'A. Rebourg sur l'urbanisme d'Autun au Haut-Empire, de F. Creuzenet sur les céramiques fines du Haut-Empire d'Autun et *Alesia*, de M. Joly sur les céramiques communes de Bourgogne orientale au Haut-Empire, de F. Olmer sur les amphores en Bourgogne, de L. Popovitch sur les monnaies romaines d'*Alesia*²⁶.

I.A.2 NATURE DES SOURCES DOCUMENTAIRES

I.A.2.1 Les données archéologiques

L'activité archéologique déployée en Bourgogne depuis le début du XIX^e siècle a généré une documentation importante, généralement très dispersée.

Le développement des sociétés savantes dans la seconde moitié du XIX^e siècle s'accompagne de la création de nombreux périodiques, qui accueillent les publications de travaux archéologiques, mais aussi de précieux compte-rendus des séances mentionnant découvertes ponctuelles ou dons aux sociétés. Les rivalités entre sociétés locales interdisent l'apparition de périodiques regroupant les découvertes à l'échelle du département²⁷. Ces publications locales, à peu près aussi nombreuses que les sociétés savantes, accueillent l'immense majorité des travaux jusqu'à la première guerre mondiale. Le nombre élevé de supports éditoriaux entraîne une grande dispersion de la documentation publiée.

Le ralentissement des recherches dans les années 1920 s'accompagne d'une nette diminution de l'activité éditoriale, d'où une première tentative de fédérations des recherches régionales illustrée par la création en 1929 des *Annales de Bourgogne*, revue d'Histoire et d'Archéologie de la Bourgogne²⁸, qui regroupe dès cette époque nombre des membres fondateurs de la *Revue Archéologique de l'Est* (P. Lebel, L. Armand-Calliat, E. Thevenot).

La seconde moitié du XX^e siècle voit une modification sensible des supports éditoriaux. La création de *Gallia* et de ses notices d'informations archéologiques fournit enfin un inventaire exhaustif des recherches régionales, alors que l'apparition de la *Revue Archéologique de l'Est* en 1950 autorise la publication d'études spécialisées conséquentes, ce que ne permettent plus les bulletins des sociétés savantes de

²⁶ Gaillard de Sémainville (H.) – *Les cimetières mérovingiens de la Côte Chalonnaise et de la Côte Mâconnaise*. Dijon, 1980 [3^e suppl. à la *RAE*] ; Mangin (M.) – *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alesia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, I-II. Paris, 1981 ; Sapin (C.) – *La Bourgogne préromane*. Paris, 1986 ; la thèse d'A. Rebourg a été publiée dans Rebourg (A.) – *Carte Archéologique de la Gaule. Autun, 71/1*. Paris, 1993 et L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236 ; Creuzenet (F.) – *Les céramiques fines gallo-romaines d'Autun et Alesia d'après les fouilles récentes*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 1991 ; Joly (M.) – *Recherches sur la céramique commune gallo-romaine dans l'Est de la Bourgogne*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 1992 ; Olmer (F.) – *Les amphores en Bourgogne, contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 1997 ; Popovitch (L.) – *Les monnaies romaines d'Alesia*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 1997.

²⁷ Ainsi, il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que des revues comme les *Mémoires de la Commission Archéologique de Côte-d'Or (Mém. CACO)* ou le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne (BSSY)* acquièrent une véritable dimension départementale. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, ces publications concernent avant tout le Dijonnais et l'Auxerrois.

²⁸ Notons que l'espace géographique considéré correspond alors à la Bourgogne de l'Ancien régime, et ne concerne donc que les départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, ainsi que l'extrémité méridionale du département de l'Yonne (région d'Avallon).

l'Après-guerre²⁹. Malgré cette réorganisation éditoriale, quelques périodiques locaux apparaissent encore entre 1950 et 1970, comme le *Bulletin du Groupe Archéologique du Mâconnais* et *GAM Info*, l'*Echo d'Auxerre*, *Trois Rivières* ou *Echos du Passé*.

Dans le cadre de ce travail, nous avons entrepris un dépouillement exhaustif des périodiques régionaux³⁰. Pour la Côte-d'Or, ont été entièrement dépouillés les *Mémoires de l'Académie de Dijon* (*Académie Dijon*), les *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or* (*Mém. CACO*), les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune* (*MSB*), le *Bulletin de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois* (*BSSS*), *La Tour de l'Orléans* (*TOO*)³¹, *Pro Alesia*, le *Bulletin des Fouilles d'Alise*, le *Bulletin de la Société Archéologique du Châtillonnais*; pour l'Yonne le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne* (*BSSY*), le *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon* (*BSEA*), l'*Echo d'Auxerre* (*EA*), le *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois* (*BSAHT*), le *Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments de l'Yonne* (*Bull. SFAY*); pour la Saône-et-Loire, les *Annales de l'Académie de Mâcon* (*Annales Acad. Mâcon*), le *Bulletin du Groupe Archéologique du Mâconnais* (*Bull. GAM*), *GAM Info*, les *Annales de la Société Eduenne* (*Annales Soc. Eduenne*), les *Mémoires de la Société Eduenne* (*MSE*), les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon* (*MSHAC*), *Trois-Rivières*, le *Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus* (*BSAAST*), le *Bulletin de l'Association Physiophile de Montceaux-les-Mines* (*Physiophile*), *Echos du Passé*, le *Bulletin du Comité Départemental de la Recherche Archéologique* (*Bull. CDRA*); pour la Nièvre les *Annales des Pays Nivernais* (*APN*) et le *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts* (*Bull. Soc. Nivernaise*). Nous avons également dépouillé le *Bulletin de l'Académie du Morvan* (*Académie du Morvan*) et les *Annales de Bourgogne* (*AB*), dont le champ d'intérêt couvre plusieurs départements.

L'essor des recherches a rapidement entraîné la rédaction d'inventaires archéologiques. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les membres de la Société Eduenne publient une série d'études thématiques particulièrement novatrices. En 1856, J.-G. Bulliot présente son *Essai sur le système défensif des romains dans le pays Eduen*, qui recense toutes les occupations de hauteur et ouvrages défensifs du sud de la Bourgogne³². J. Roidot-Deléage et H. de Fontenay mettent à la disposition du public la première carte archéologique commentée d'Autun en 1872³³. Quelques années plus tard, H. de Fontenay publie une synthèse des découvertes autunoises de l'Ancien régime et du XIX^e siècle³⁴. Il faut enfin mentionner une étude de J.-G. Bulliot et F. Thiollier qui recense l'ensemble des sanctuaires éduens fréquentés au IV^e siècle³⁵. Les autres sociétés bourguignonnes sont à cet égard en retrait, à l'exception de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or, qui publie le travail magistral d'H. Baudot sur les « cimetières barbares » de Bourgogne³⁶, ainsi qu'un inventaire archéologique des arrondissements de Dijon et Beaune³⁷.

Au XX^e siècle, les inventaires perdent leur aspect thématique et s'attachent désormais à recenser toutes les découvertes d'un secteur donné. Parmi les principaux travaux, il faut citer l'inventaire des découvertes d'époque romaine de l'arrondissement d'Avallon publié par l'abbé Parat en 1926³⁸, le *Mâconnais gallo-romain* de G. Jeanton, le *Chalonnais gallo-romain* de L. Armand-Calliat³⁹, le *Beunois gallo-romain* d'E. Thevenot⁴⁰ et le *Haut-Morvan romain* de L. Olivier⁴¹. La seule enquête thématique d'importance effectuée au XX^e siècle est l'étude des voies romaines de la cité des Eduens par E. Thevenot⁴². Les

²⁹ Dans la majorité des cas, il s'agit désormais de modestes fascicules de vingt à trente pages.

³⁰ Et nationaux (*Gallia*, *RAE*, *RA*, *BSNAF*, *BACTH...*), qu'il est inutile de présenter en détail.

³¹ Publication remplaçant le *BSSS* dans les années 1970.

³² Bulliot (J.-G.) – *Essai sur le système défensif des romains dans le pays Eduen*. Paris-Autun, 1856.

³³ Roidot-Deléage (J.) et Fontenay (H. de) – Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*, *MSE*, I, 1872, p. 372-404, plan h-t.

³⁴ Fontenay (H. de) – *Autun et ses monuments*. Autun, 1889.

³⁵ Bulliot (J.-G.) et Thiollier (F.) – La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Etude sur le paganisme rural, *MSE*, XVI, 1888, p. 67-94; XVII, 1889, p. 57-223; XVIII, 1890, p. 241-329; XIX, 1891, p. 1-180.

³⁶ Baudot (H.) – Mémoire sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay, *Mém. CACO*, V, 1857-1860, p. 127-320.

³⁷ Foisset (P.) – *Répertoire archéologique de la Côte-d'Or. Arrondissements de Dijon et Beaune*. Dijon, 1872.

³⁸ Parat (A.) – La colonisation romaine dans l'Avallonnais, *BSSY*, 80, 1926, p. 95-120.

³⁹ Jeanton (G.) – *Le Mâconnais gallo-romain*. Mâcon, 1927-1931; Armand-Calliat (L.) – *Le Chalonnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon*. Chalon-sur-Saône, 1937.

⁴⁰ Thevenot (E.) – *Le Beunois gallo-romain*. Bruxelles, 1971 [*Latomus*, CXIII] (ouvrage posthume).

⁴¹ Olivier (L.) – *Le Haut-Morvan romain, Voies et sites*. Dijon, 1983 [4^e suppl. à la *RAE*].

⁴² Thevenot (E.) – *Les voies romaines de la Cité des Eduens*. Bruxelles, 1969 [*Latomus*, XCVIII] (ouvrage posthume).

volumes récemment publiés de la *Carte Archéologique de la Gaule* constituent en dernier lieu un outil de travail irremplaçable⁴³.

Malgré un nombre relativement élevé de supports éditoriaux, la plupart des fouilles et découvertes archéologiques effectuées aux XIX^e et XX^e siècle n'ont pas fait l'objet de publications et demeurent consignées dans des manuscrits inédits. Alors que la documentation relative aux découvertes et opérations postérieures aux années 1950 est à peu près intégralement conservée au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne⁴⁴, celle des travaux antérieurs est généralement dispersée dans les fonds d'archives des Sociétés savantes, parfois versés aux archives départementales ou dans les bibliothèques municipales. Parmi ces différents fonds, il convient de relever les archives de la Société Eduenne, très riches en notes, lettres, plans et relevés inédits du XIX^e siècle⁴⁵, de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or⁴⁶, du Centre de recherches *Alesia* de l'Université de Bourgogne⁴⁷, du Groupe Archéologique du Mâconnais⁴⁸ et le fonds M. Boiroit à la mairie de Bourbon-Lancy⁴⁹.

L'activité archéologique régionale a fourni depuis le XIX^e siècle un abondant mobilier archéologique, dont la conservation est assurée par de nombreux musées et dépôts. Les plus riches collections sont assurément celles du musée Rolin (Autun), qui renferment notamment de nombreuses découvertes du XIX^e siècle et la totalité du mobilier des fouilles autunoises postérieures à 1970, du musée Denon (Chalon-sur-Saône), du musée *Alesia* (Alise-Sainte-Reine), du musée de l'Avallonnais (Avallon) et du musée Archéologique de Dijon. Dans d'autres secteurs, la mentalité collectionneuse des érudits du XIX^e siècle a parfois entraîné une dispersion des découvertes anciennes, fréquemment accompagnée d'une perte de la provenance des objets. Le problème est particulièrement crucial dans le Mâconnais (collections Fèvre et Lacroix au Musée des Antiquités Nationales).

Le matériel issu des fouilles d'archéologie préventive se concentre dans un nombre limité de dépôts : musée Rolin, musée Denon, dépôts du service archéologique municipal d'Autun, du groupe archéologique du Mâconnais (Mâcon), du musée Archéologique de Dijon, du musée *Alesia* et du Service régional de l'archéologie. Dans le cadre de ce travail, nous avons effectué un examen exhaustif des collections des musées Rolin, Denon, Saint-Nazaire (Bourbon-Lancy), J.-J. Collenot (Semur-en-Auxois), de l'Avallonnais (Avallon), *Alesia* (Alise-Sainte-Reine), des grottes d'Azé (Azé), Greuze (Tournus), du dépôt du service archéologique municipal d'Autun, du groupe archéologique du Mâconnais (Mâcon), du groupe archéologique du Tournugeois (Tournus). Nous avons en outre étudié partie des collections des musées des Ursulines (Mâcon), Archéologique de Dijon, des Beaux-Arts de Beaune, F. Pompon (Saulieu).

I.A.2.2 L'apport des sources écrites

Outre les sources archéologiques, les textes offrent un certain nombre d'informations sur les cités des Eduens et de Chalon au cours de l'Antiquité tardive. La période se caractérise par une diminution de la documentation épigraphique alors que les textes deviennent de plus en plus nombreux à partir du courant du V^e siècle.

⁴³ Bigeard (H.), avec la collab. de Bouthier (A.) - *Carte Archéologique de la Gaule. La Nièvre, 58*. Paris, 1996 ; Rebourg (A.) - *Carte Archéologique de la Gaule. Autun, 71/1*. Paris, 1993 ; Collectif - *Carte Archéologique de la Gaule. Autun, 71/2. Atlas des vestiges antiques*. Paris, 1993 ; Rebourg (A.) - *Carte Archéologique de la Gaule. Saône-et-Loire, 71/3-4*. Paris, 1993 ; Delor (J.-P.) (dir.) - *Carte Archéologique de la Gaule. L'Yonne. 89/1-2*. Paris, 2002. Le volume consacré à la Côte-d'Or est en cours de réalisation.

⁴⁴ On signalera le fonds du services archéologique de la ville d'Autun, qui conserve une copie de tous les rapports de fouille postérieurs aux années 1970, de nombreux plans et clichés.

⁴⁵ Conservées au siège de la Société Eduenne, Musée Rolin, Autun. Je remercie A. Strasberg (Musée Rolin) de m'avoir facilité l'accès à cette documentation.

⁴⁶ Déposées aux archives départementales de Côte-d'Or, Dijon.

⁴⁷ En cours de versement au Musée *Alesia*, Alise-Sainte-Reine. Ce fonds archive tous les rapports et carnets de fouille, publications, travaux universitaires et documentation relative au site d'*Alesia* depuis le XIX^e siècle. Je remercie E. Rabeisen (Université de Bourgogne) de m'avoir facilité l'accès à cette documentation.

⁴⁸ Riche documentation postérieure aux années 1950, conservée à la Maison de l'Archéologie, Mâcon. Je remercie D. Barthélemy (INRAP) de m'avoir facilité l'accès à cette documentation.

⁴⁹ Je remercie H. Louis de m'avoir facilité l'accès à cette documentation.

Les sources épigraphiques de l'Antiquité tardive concernant les cités des Eduens et de Chalon sont extrêmement rares. L'essentiel du maigre corpus est constitué d'inscriptions funéraires, offrant parfois des informations prosopographiques de premier ordre (seule mention connue d'un évêque à Chalon⁵⁰, stèle chrétienne en langue grecque de Pectorios à Autun⁵¹). Les épitaphes sont cependant peu nombreuses, et parfois seulement connues par des allusions postérieures, comme l'inscription versifiée qui recouvrait la tombe de l'évêque Sylvestre de Chalon, décrite au IX^e siècle par l'auteur des *Actes de l'élévation de Sylvestre et Agricole*⁵². Les inscriptions publiques sont à peu près inexistantes. On ne connaît aucune dédicace d'édifice, les inscriptions religieuses disparaissent des sanctuaires païens, l'épigraphie civique n'est plus attestée. Les milliaires tardifs se limitent à un fragment de borne trouvé à Beaune⁵³. Quelques inscriptions sur *instrumentum* apportent de précieuses indications (« service eucharistique » de sainte Reine à *Alesia* par exemple).

Les sources littéraires mentionnant des événements, des monuments ou apportant des données d'ordre géographique sur les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive sont bien plus variées⁵⁴. Trois grandes périodes peuvent être distinguées dans la documentation disponible.

Les textes traitant de la cité des Eduens au début de l'Antiquité tardive (entre 280 et 380 apr. J.-C. environ) sont peu nombreux, mais d'une qualité et d'une richesse rarement égalée en Gaule. Le recueil des *Panegyriques* latins a conservé quatre discours de rhéteurs éduens écrits entre 297 et 312 (*Panegyrique de Constance*, *Discours pour la restauration des Ecoles d'Autun* par Eumène, *Panegyrique de Constantin* et *Discours de remerciement à Constantin*⁵⁵). Dans les panegyriques de Constance et Constantin, les allusions aux Eduens sont relativement peu nombreuses, sans pour autant être dénuées d'intérêt. En revanche, les discours d'Eumène et le *Discours de remerciement* traitent exclusivement de leur *ciuitas*, et offrent des renseignements inestimables sur l'histoire récente des Eduens, les mesures impériales en leur faveur, la vie urbaine, les aménagements publics, les campagnes, les préoccupations économiques des élites et la vie intellectuelle à l'époque tétrarchique et au début de l'époque constantinienne. La nature même de ces textes oblige cependant à une lecture critique, dans la mesure où les panegyriques mêlent souvent exagérations rhétoriques et complaisance envers les décisions impériales. Malgré tout, l'apport de ces sources est capital et permet dans bien des cas d'éclaircir certains phénomènes perceptibles dans la documentation archéologique et surtout d'offrir des informations de premier ordre sur la vision qu'ont les contemporains des mutations que connaissent les cités gauloises au début de l'Antiquité tardive. Outre ces quatre textes, quelques autres sources éclairent l'histoire des cités des Eduens et de Chalon dans la première moitié du IV^e siècle. Ammien Marcellin, qui a sans doute traversé la province de Lyonnaise en 355-356⁵⁶, offre une série de descriptions de la région à la fin de l'époque constantinienne et livre quelques éléments d'histoire politique particulièrement précieux⁵⁷. On signalera par ailleurs le poème des *Laudes domini*, texte rédigé par un Eduen chrétien dans la première moitié du règne de Constantin, offrant un aperçu de la diffusion de la nouvelle religion parmi les élites des premières décennies du IV^e siècle, ainsi que quelques textes conciliaires portant la souscription d'évêques éduens ou chalonnais⁵⁸.

Contrairement à la période précédente, les dernières années du IV^e et la première moitié du V^e siècle sont mal documentées. Les rares indications se trouvent dans la *Notitia dignitatum*⁵⁹, la *Notitia*

⁵⁰ *CIL* XIII, 2601 = Leblant, 661. [71420-03].

⁵¹ [71014-07, sép. 76] (pl. 291, n° 1).

⁵² *Acta elevationis S. Agricolae et aliorum*. AASS, Mart., II, p. 509-512. Sur cette inscription, [71445-09].

⁵³ *CIL* XIII, 9022 = XVII, 2, 495 [21054-16].

⁵⁴ Ne sont ici présentés que les principaux textes.

⁵⁵ *Panegyricus Constantio dictus*: Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panegyriques latins*, I. Paris, 1949, p. 82-100 (*Pan. lat.*, IV) ; Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis* : Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panegyriques latins*, I. Paris, 1949, p. 121-138 (*Pan. lat.*, V) ; *Panegyricus Constantino dictus*: Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panegyriques latins*, II. Paris, 1952, p. 54-74 (*Pan. lat.*, VII) ; *Gratiarum actio Constantino Augusto*: Galletier (E.) (éd. et trad.) – *Les Panegyriques latins*, II. Paris, 1952, p. 89-102 (*Pan. lat.*, VIII).

⁵⁶ Présentation rapide de la carrière d'Ammien dans Cizek (E.) – *Histoire et historiens à Rome durant l'Antiquité*. Lyon, 1995, p. 305-307.

⁵⁷ Ammien Marcellin, *Res Gestae*: Galletier (E.), Fontaine (J.), Sabbah (G.) (éd. et trad.) – *Ammien Marcellin. Histoire* (XIV-XVI). Paris, 1968 – 1977.

⁵⁸ *Conciles Gaulois IV^e siècle*: Munier (C.) (éd.), Gaudemet (J.) (trad.) – *Conciles gaulois du IV^e siècle*. Paris, 1977 [SC, 241].

⁵⁹ *Notitia dignitatum*, *Occ.*: Seeck (O.) (éd.) – *Notitia dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et latercula prouinciae*. Berlin, 1876 (réed. Francfort, 1962), p. 102-225.

*Galliarum*⁶⁰ et quelques documents isolés, comme une lettre d'Ambroise de Milan mentionnant des événements ayant lieu à Chalon vers 383 ou la Vie de Martin de Tours qui relate un épisode en territoire Eduen.

A partir du milieu du V^e siècle, la quantité des sources littéraires augmente sensiblement. Exceptées quelques lettres de Sidoine Apollinaire et Avit de Vienne⁶¹ adressées à des correspondants éduens ou chalonnais, ou mentionnant des événements concernant cette région, l'essentiel de la documentation est désormais fourni par les textes hagiographiques (Vies de saints principalement). C'est un lieu commun que de souligner les difficultés d'utilisation de ces textes. En l'absence d'éditions critiques autres que celles des *Acta Sanctorum*, ils ont parfois été employés sans discernement au XIX^e siècle, alors que la *Quellenforschung* a depuis montré que les auteurs, qui se présentent fréquemment comme des contemporains du saint dont ils écrivent la vie peuvent parfois être séparés de plusieurs siècles des événements qu'ils relatent⁶².

Les Vies les plus intéressantes sont celles rédigées par un auteur contemporain ou légèrement postérieur au personnage dont il rapporte les hauts faits. Les textes de ce type concernant au premier chef les cités des Eduens et de Chalon sont relativement rares. Il se limitent actuellement à la Vie d'Eptade de Cervon⁶³, un prêtre du Morvan qui vivait dans les années 500 et à la Vie de Germain, abbé de Saint-Symphorien d'Autun puis évêque de Paris, rédigée par Venance Fortunat⁶⁴. Quelques Vies de saints étrangers à la région offrent des informations de détail : on peut par exemple citer les Vies de Germain d'Auxerre, de Loup de Troyes, des Pères du Jura ou de Césaire d'Arles⁶⁵.

Un second type de Vies correspond aux textes nettement postérieurs aux événements qu'ils décrivent, mais rédigés durant l'Antiquité tardive. Alors que les informations historiques sur la période contemporaine du saint peuvent être mises en doute, ces documents apportent parfois d'intéressantes données sur l'époque de leur rédaction. Il n'est cependant pas toujours évident de distinguer les textes de l'Antiquité tardive de ceux du haut Moyen Age. Les textes appartenant à ce groupe sont un peu plus nombreux. On peut mentionner la *Passion de Symphorien d'Autun*, rédigée à Autun vers 450 ; celles de Valérien de Tournus (première version du VI^e siècle ?) et d'Amatre d'Auxerre (vers 600), mais aussi d'intéressantes notices de Grégoire de Tours qui recopie apparemment des recueils de Vies des évêques d'Autun⁶⁶.

⁶⁰ *Notitia Galliarum* : Seeck (O.) (éd.) – *Notitia dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et latercula prouvinciae*. Berlin, 1876 (réed. Francfort, 1962), p. 262-274.

⁶¹ Correspondance publiée par Loyer (A.) (éd. et trad.) – *Sidoine Apollinaire. Lettres*. Paris, 1970 et Peiper (R.) (éd.) – *Alcimi Ecdicii Aviti viennensis episcopi opera quae supersunt*. Berlin, 1883 (2^{ème} éd., Berlin, 1961) [*MGH, AA, VI, 2*], p. 1-103.

⁶² Sous l'influence de B. Kruch, éditeur de nombreuses Vies des V^e et VI^e siècle dans la collection des *Monumenta Germaniae Historica (MGH)*, s'est parfois développé un courant hypercritique tendant à nier toute valeur historique à ces documents, qui ne seraient que pures affabulations légendaires. Cette approche a depuis été battue en brèche par de nombreux historiens, qui ont montré le fondement historique d'une partie de ces récits. Un exemple particulièrement probant est ainsi fourni par l'étude de la *Vita Martini* par J. Fontaine (Fontaine (J.) (éd. et trad.) – *Sulpice Sévère. Vie de Saint-Martin*. Paris, 1967-1969 [*SC, 133-135*]).

⁶³ *Vita Eptadii* : Krusch (B.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1896 [*MGH, SRM, III*], p. 184-194. B. Krusch voyait dans la Vie d'Eptade un faux grossier d'époque carolingienne, ce qu'ont réfuté les études de L. Duchesne, E. Ewig et J. Favrod (un bilan de la controverse dans Favrod, *Les Burgondes*, p. 16-18).

⁶⁴ Fortunat, *Vita Germani* : Krusch (B.) (éd.) – *Venantii Honori Clementiani Fortunati. Opera pedestria*. Berlin 1885 (2^{ème} éd., Hanovre, 1961) [*MGH, AA, IV, 2*], 11-27.

⁶⁵ Constance, *Vita Germani* : Borius (R.) (éd. et trad.) – *Constance de Lyon. Vie de Saint-Germain d'Auxerre*. Paris, 1965 [*SC, 112*] ; *Vita Lupi episcopi Trecentis* : Krusch (B.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1896 [*MGH, SRM, III*], p. 117-124 ; *Vita Patrum Iurenisium* : Martine (F.) (éd. et trad.) – *Vie des Pères du Jura*. Paris, 1968 [*SC, 142*] ; *Vita Caesarii episcopi Arelatensis* : Krusch (B.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1896 [*MGH, SRM, III*], p. 433-501.

⁶⁶ *Passio Symphoriani* : *Passio Symphoriani auctore anonymo*, AASS, Aug. IV, p. 496-497 ; *Passio Valeriani* : *Passio Valeriani auctore anonymo*, AASS, Sept., V, p. 21-23 ; Etienne l'Africain, *Vita Amatoris* : *Vita Amatoris auctore Stephano Africano Presbytero*, AASS, Maii, I, p. 53-61 ; Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum* : Krusch (B.) (éd.) – *Gregorii episcopi Turonensis. Miracula et opera minora*. Berlin, 1885 (2^{ème} éd., Hanovre, 1969) [*MGH, SRM, I, 2*], p. 112-134, *Liber in Gloria confessorum* : Krusch (B.) (éd.) – *Gregorii episcopi Turonensis. Miracula et opera minora*. Berlin, 1885 (2^{ème} éd., Hanovre, 1969) [*MGH, SRM, I, 2*], p. 294-370.

Il convient enfin de conclure la présentation des sources de la fin de l'Antiquité tardive par les *Dix livres d'Histoire* de Grégoire de Tours, couramment appelés *Histoire des Francs*⁶⁷. Le célèbre ouvrage contient de nombreuses allusions à la Bourgogne, qui s'expliquent en grande partie par les attaches familiales de l'auteur avec cette région⁶⁸, mais aussi par sa connaissance de plusieurs chroniques burgondes du début du VI^e siècle⁶⁹.

Bien que postérieures à la période considérée, quelques sources du VII^e siècle et de l'époque carolingienne offrent des informations de géographie historique non négligeables. On écartera les Vies de saints sans aucune valeur historique et rédigées à des dates très tardives, comme celles de Marcel de Chalon ou de Cassien d'Autun⁷⁰, alors qu'il faut retenir des documents bien plus intéressants, comme la *Vie de Jean de Réôme* par Jonas de Bobbio, peut-être rédigée lors d'un séjour de l'auteur dans le monastère fondé par le saint⁷¹. Quelques Vies du VII^e siècle apportent des précisions topographiques sur des monuments mal connus, comme la *Passion de Léger d'Autun*, les Vies de Loup de Chalon ou de Colomban, les *Actes de l'élevation de Sylvestre et Agricole*⁷², ou la version gallicane du martyrologe hiéronymien, rédigée en Bourgogne à la fin du VI^e siècle, qui recense de nombreux saints du diocèse d'Autun. Parmi les sources de cette époque, on mentionnera par ailleurs la *Chronique* dite de Frédégaire⁷³, dont l'auteur inconnu, originaire de Bourgogne, apporte quelques indications sur la région Chalonnaise. Signalons pour finir l'intérêt de quelques cartulaires contenant des chartes de la fin de l'époque mérovingienne, mentionnant parfois des sites repérés par l'archéologie. Les actes antérieurs aux années 750 sont cependant rares, et se trouvent essentiellement dans les cartulaires de Saint-Symphorien d'Autun et de Flavigny⁷⁴. Les *Gestes des évêques d'Auxerre*, rédigées à l'époque carolingienne, recopient plusieurs testaments de la fin du VI^e siècle et du VII^e siècle mentionnant des *uillae* des cités des Eduens et de Chalon⁷⁵.

I.A.3 Conclusion sur l'historique des recherches et les sources documentaires

L'historique des recherches sur l'Antiquité et le haut Moyen Age portant sur les cités des Eduens et de Chalon permet de dégager quelques grandes tendances.

En premier lieu, il apparaît que l'Antiquité tardive n'a jamais constitué un objet d'étude autonome dans cette région. D'une manière générale, les fréquentations tardives suscitent peu d'intérêt et sont souvent assimilées à de simples phases d'abandon. Seule la première moitié du IV^e siècle semble avoir éveillé une certaine curiosité à Autun et dans la région de Beaune, grâce aux célèbres descriptions d'Eumène et du *Discours de remerciement à Constantin*. Bien que les médiévistes portent un regard bien plus positif sur la période, il faut bien admettre que jusqu'à ce jour, l'essentiel des travaux a porté sur la christianisation et sa traduction matérielle dans la société. Les occupations de l'Antiquité tardive sont rarement étudiées en détail. Dans la synthèse d'A. Rebourg sur l'urbanisme d'*Augustodunum*, l'évolution de

⁶⁷ Grégoire de Tours, *Historia Francorum* : Krusch (B.) et Levison (W.) (éd.) - *Gregorii episcopi Turonensis libri historiarum* X. Berlin, 1951 [MGH, SRM, I, 1] ; Latouche (R.) (trad.) - *Grégoire de Tours. Histoire des Francs*. Paris, 1963.

⁶⁸ La branche maternelle de Grégoire semble apparentée à l'évêque Euphronius d'Autun (appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Euphronius**), et comprend un comte d'Autun dans les années 500 et plusieurs évêques des Lingons au VI^e siècle. La mère de Grégoire résidait dans la région de Chalon vers 570.

⁶⁹ Sur les sources burgondes de Grégoire, en dernier lieu : Favrod, *Les Burgondes*, p. 7-8.

⁷⁰ *Passio Marcelli*, AASS, Sept., II, p. 196-197 ; *Historia translationis et miraculorum S. Cassiani*, AASS, Aug., II, p. 66-68.

⁷¹ Jonas, *Vita Iohannis* : Krusch (B.) (éd.) - *Ionae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Iohannis*. Hanovre-Leipzig, 1905, p. 321-344 [MGH, SRG in usum scholarum].

⁷² *Gesta Leudegarii* : Krusch (B.) et Levison (W.) (éd.) - *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1910 [MGH, SRM, VI], p. 282-322 ; *Vita Lupi episcopi Cabilonensis : Vita Lupi episcopi Cabilonensis auctore anonymo*, AASS, Jan., III, p. 391-394 ; Jonas, *Vita Columbani* : Krusch (B.) (éd.) - *Ionae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Iohannis*. Hanovre-Leipzig, 1905 [MGH, SRG in usum scholarum], p. 144-228 ; Vogüé (A. de) (trad.) - *Jonas de Bobbio. Vie de saint Colomban et de ses disciples*. Bégrolles-en-Mauge, 1988 [Sources du monachisme colombanien, I] ; *Acta elevationis S. Agricolae et aliorum*. AASS, Mart., II, p. 509-512.

⁷³ Frédégaire, *Chronica* : Wallace-Hadrill (J.M.) (éd.), Devillers (O.) et Meuyers (J.) (trad.) - *Frédégaire. Chronique des temps mérovingiens. Livre IV et continuations*. Tournai, 2001, p. 62-201.

⁷⁴ Deléage (A.) (éd.) - *Recueil des actes du prieur de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*. Autun, 1936 ; Bouchard (C. B.) (éd. et trad.) - *The Cartulary of Flavigny (717-1113)*. Cambridge, 1991.

⁷⁵ *Gesta pontificum autisiodorensium* : Lobrichon (G.), avec la collab. de Gouillet (M.) et alii (éd. et trad.) - *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, I. Paris, 2002.

la ville à la fin de l'Antiquité ne fait l'objet que de deux pages de développement et sur de nombreux sites, l'occupation tardive n'a donné lieu à aucune présentation synthétique. Les V^e et VI^e siècles n'ont quant à eux guère été entr'aperçus qu'au moyen des découvertes funéraires. Il faut admettre pour l'instant que la simple définition des formes de l'occupation urbaine et rurale au cours de l'Antiquité tardive est des plus embryonnaires. De même, la structuration du peuplement en milieu rural ou la topographie urbaine tardive sont pour ainsi dire inconnus. Les campagnes sont généralement considérées comme étant à l'abandon, et la topographie des agglomérations est essentiellement perçue au travers des monuments chrétiens et de l'enceinte tardive, censée regrouper la totalité de la vie urbaine.

L'examen du corpus documentaire montre en outre un certain nombre de déséquilibres. Le premier est d'ordre géographique. Il apparaît que la documentation, loin d'être également répartie sur l'ensemble du territoire étudié, se concentre dans des secteurs privilégiés, que sont Autun et ses environs immédiats, la vallée de la Saône et sa frange occidentale en Saône-et-Loire, les environs d'*Alesia* et le pied de la Côte Bourguignonne en Côte d'Or, la région d'Avallon dans l'Yonne. De vastes secteurs de la cité des Eduens sont pour ainsi dire presque totalement inconnus : les lacunes documentaires dans le sud-ouest de la Saône-et-Loire (Brionnais, Charollais, Val de Loire), le Morvan, l'Auxois, la plaine de Saône en Côte d'Or et l'est de la Nièvre sont particulièrement criantes (fig. 4, p. 30). Cette répartition, loin d'illustrer une variation de la densité de l'occupation antique, reflète en grande partie les traditions de recherche régionales. Le développement de l'activité archéologique après la seconde guerre mondiale et l'essor récent de l'archéologie préventive n'ont pas modifié ce déséquilibre, dans la mesure où les travaux sont à la fois tributaires des découvertes anciennes et se concentrent dans ou à proximité des secteurs urbanisés (Autun, Vallée de la Saône) (fig. 4, p. 30).

Le second déséquilibre dans les sources documentaires est d'ordre historiographique. L'archéologie bourguignonne a privilégié depuis le XIX^e siècle un certain nombre de problématiques, clairement perceptibles à l'examen de la documentation disponible. L'archéologie du fait urbain (capitales de cité et agglomérations secondaires) est manifestement l'axe de recherche le plus développé depuis le XIX^e siècle, avec un renforcement à partir des années 1960. A cet égard, il n'est pas fortuit que la Bourgogne ait occupé une place de choix dans la définition du phénomène des agglomérations secondaires à partir des années 1970. Le second grand thème des recherches régionales est l'étude des sanctuaires gallo-romains. Le nombre de sites dégagés depuis le XIX^e siècle est élevé et le fait religieux occupe une grande place dans les travaux depuis J.-G. Bulliot. Toutefois, il apparaît que la documentation demeure sous-exploitée et qu'il manque une synthèse des découvertes. Plus récent est l'intérêt porté aux activités artisanales et de transformation, qui connaît un développement important depuis les années 1970. Dans le domaine de la paléo-métallurgie, l'influence des travaux de M. Mangin est prépondérante et illustrée par de nombreux articles et publications.

D'autres aspects semblent en revanche nettement moins développés. Les lacunes les plus criantes concernent les campagnes. Malgré l'existence de nombreux inventaires des occupations rurales, les fouilles d'établissements sont extrêmement rares en Bourgogne du sud. De plus, elles sont généralement anciennes ou d'ampleur très limitée, de telle sorte que la définition de l'occupation rurale en pâtit fortement. Le développement de la photographie aérienne depuis les années 1960-1970 permet en partie de suppléer à ce retard, mais n'offre pas d'éléments chronologiques précis. Par conséquent, l'étude de l'économie rurale n'est pour l'instant qu'à peine esquissée. L'archéologie funéraire accuse elle aussi un retard patent. L'importance des travaux sur les nécropoles mérovingiennes ne saurait faire oublier la rareté des recherches sur les ensembles des IV^e – VI^e siècles, qui n'ont jamais fait l'objet de présentations détaillées. Pour finir, le retard le plus évident concerne le domaine de la céramologie tardive, car l'immense majorité des travaux a concerné la période du Haut Empire. Les occupations de la fin de l'Antiquité sont donc très mal datées (généralement sur la base des seules données numismatiques), soit purement et simplement occultées. Ce problème crucial a donc rendu nécessaire une étude détaillée des ensembles de matériel de référence disponibles, mais aussi à examiner le plus largement possible le matériel des sites fouillés afin de s'assurer de la pertinence des chronologies avancées dans les comptes-rendus anciens.

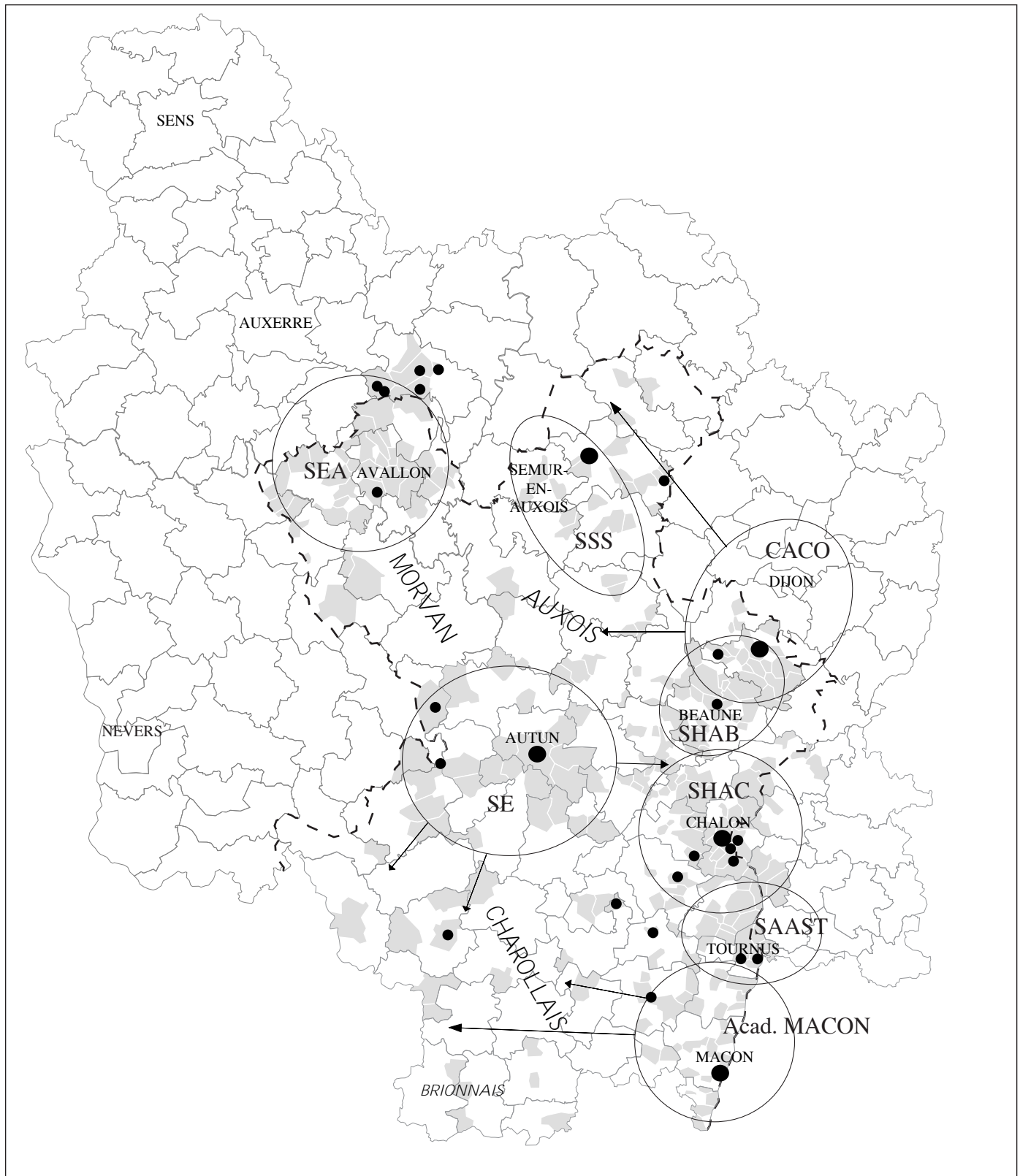


Fig. 4. Répartition de la documentation et rayon d'action des différentes sociétés savantes bourguignonnes au XIXe s (SEA : Société d'études d'Avallon ; SSS : Société des sciences de Semur ; CACO : Commission des Antiquités de Côte-d'Or ; SHAB : Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune ; SHAC : Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon ; SE : Société Eduenne ; SAAST : Société des amis des arts et des sciences de Tournus ; Acad. MACON : Académie de Mâcon). En gris, communes ayant livré des découvertes de l'Antiquité tardive ; points noirs : principaux sites de l'Antiquité tardive fouillés depuis 1945.

I.B ELEMENTS DE DATATION DE L'ANTIQUITE TARDIVE EN LYONNAISE ORIENTALE

I.B.1 LES MONNAIES

Les monnaies, couramment utilisées pour dater l'occupation de sites romains, constituent un fossile directeur particulièrement utile dans les gisements tardifs. Malgré tout, leur emploi n'est pas aussi aisé qu'il y paraît de prime abord⁷⁶ : même si le IV^e siècle semble marquer l'apogée de la monétarisation de l'économie romaine, des périodes se caractérisent par la rareté des frappes fraîches sur les sites consommateurs⁷⁷. Alors que les émissions des intervalles 317-348 et 364-392 sont abondantes, les frappes officielles émises entre 274 et 317 sont particulièrement rares, comme celles des années 348-364. Ainsi, on ne peut guère proposer une interruption de la fréquentation d'un site daté par les seules monnaies quand on constate l'absence d'émissions de la tétrarchie ou du milieu du IV^e siècle. A ces époques, il est manifeste que le monnayage courant comprend une grande proportion de monnaies antérieures. Il semble bien que la période tétrarchique se caractérise en Gaule du nord par l'emploi généralisé d'imitations radiées de la fin du III^e siècle ou d'antoniniens de mauvais aloi de Gallien et Claude II⁷⁸. Au milieu du IV^e siècle, les frappes de l'époque constantinienne constituent l'essentiel du numéraire en circulation, comme l'illustre la composition des dépôts de Collonges-en-Charollais [71139-01] ou de Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02].

Sur un site, l'absence de monnaies des périodes de forte émission, comme les années 260-275, l'époque constantinienne ou valentinienne paraît en revanche bien plus à même de signaler une interruption de la fréquentation. D'une manière générale, on ne peut donc systématiquement considérer que la dernière monnaie d'un site est contemporaine de son éventuel abandon, surtout si elle précède une période de pénurie monétaire. Cette remarque est essentielle sur les sites fréquentés à la fin du IV^e siècle. L'arrêt des émissions en Gaule sous le règne d'Arcadius a longtemps incité les chercheurs français à amplifier l'importance de l'invasion germanique de 406 – 407. Puisqu'ils constataient sur de nombreux sites la présence d'un *terminus* monétaire dans ces mêmes années - en réalité dû à l'interruption des émissions - ils pensaient que l'occupation cessait avec cette invasion. Ainsi, G. Chenet a conclu à l'abandon des ateliers d'Argonne en 406-407⁷⁹ et récemment encore, A. Rousselle explique ainsi l'abandon de certains sanctuaires de Gaule⁸⁰. L'étude d'ensembles monétaires du V^e siècle ruine désormais de telles théories et met en évidence la longue circulation des espèces de la fin du IV^e siècle, parfois rognées⁸¹, mais aussi le surmoulage ou l'émission irrégulière d'un monnayage autonome⁸².

Au V^e siècle, la circulation monétaire ne saurait donc se limiter aux seuls *solidi* et *tremisses*, mais il faut admettre qu'il est difficile d'utiliser les monnaies comme élément de datation. A cette époque, seule la

⁷⁶ Pour leur utilisation sur les établissements tardifs de Gaule du nord : Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*, p. 9-30 ; Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 42-43.

⁷⁷ Depeyrot (G.) – *Le numéraire gaulois du IV^e siècle : aspects quantitatifs*. Oxford, 1982 [BAR, IS, 127].

⁷⁸ Brulet, *op. cit.*, p. 15-16 ; *contra* : Estiot (S.) – Le troisième siècle et la monnaie : crises et mutations, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 58-59, pour qui les émissions cessent sous le règne de Probus.

⁷⁹ Chenet (G.) – *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*. Mâcon, 1941, p. 155. Ce dernier signale pourtant à la même page la présence de vases Ch 320 dans des sépultures du VI^e siècle. Il croyait cependant qu'il s'agissait de productions antérieures.

⁸⁰ Rousselle, *Croire et guérir*, p. 61 : *la grande invasion de 406 acheva la ruine matérielle des sanctuaires gaulois* et p. 69, elle s'étonne que le sanctuaire d'Apollon Moristagus ait survécu à la grande invasion de 406. Pourtant, p. 49, elle note que les monnaies « fraîches » disparaissent après 400.

⁸¹ Delmaire (R.) – Un trésor d'aes 4 au musée de Boulogne-sur-Mer (notes sur la circulation monétaire en Gaule du nord au début du V^e siècle), *Trésors monétaires*, 5, 1983, p. 131-177.

⁸² Brenot (C.) – Les monnaies, dans Démiens d'Archimbaud (G.) (dir.) – *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e s. (Bouches-du-Rhône)*. Paris, 1994 [DAF, 45], tabl. IV bis, p. 75, n° 32 ; Foucray (B.) – La circulation monétaire dans les campagnes de l'Antiquité tardive : l'exemple francilien, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Rapports et synthèses de la deuxième journée. Document de travail n° 3*. Paris, 1997, p. 42-50 ; Brenot (C.) – Le monnayage, dans Bonifay et alii, *Fouilles à Marseille*, p. 355-361.

présence de nombreuses monnaies théodosiennes ou de très rares imitations du V^e siècle semblent constituer des indices probants de fréquentation.

I.B.2 LA CERAMIQUE

La céramique, abondante sur la majorité des sites archéologiques, se présente comme un fossile directeur particulièrement appréciable. Elle devient essentielle à partir du V^e siècle, en raison de la disparition presque totale des frappes divisionnaires officielles en Gaule.

Comme au Haut Empire, les céramiques les plus utilisables dans cette optique sont les vaisselles de table. Leur standardisation typologique, leur évolution dans le temps et leur importante diffusion ont d'ors et déjà permis de repérer les principales productions tardives. Il ne va pas sans dire que certaines avancées de la recherche sont récentes et qu'une partie des productions n'est bien connue que depuis le début des années 1990 (sigillées luisantes de la vallée du Rhône, céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux). L'étude des céramiques communes tardives de Gaule moyenne est quant à elle embryonnaire. Contrairement à la Gaule du nord et au sud de la Narbonnaise, qui disposent de catalogues typologiques plus ou moins aboutis, les productions de Lyonnaise orientale sont encore à peu près inconnues. Ainsi, loin s'en faut que ces fossiles directeurs soient aisés à utiliser. Le développement récent des recherches sur l'Antiquité tardive en Gaule n'a pu combler totalement les lacunes, et l'emploi de certaines productions comme élément de datation s'avère parfois malaisé.

I.B.2.1 La sigillée tardive d'Argonne

I.B.2.1.1 Présentation

Produite dans de nombreux ateliers de la région d'Argonne (Marne et Meuse), cette sigillée tardive dérive de productions du Haut Empire⁸³. Son originalité réside dans le décor à la molette appliqué sur certaines formes, qui remplace le décor moulé figuré utilisé au Haut Empire.

La sigillée d'Argonne se caractérise par une pâte de teinte saumon, sans trace de dégraissant cristallin. L'engobe est de couleur rouge orangé. Au V^e siècle, on assiste à une modification des caractéristiques générales de la pâte liée à la baisse de qualité des productions. De récentes recherches ont mis en évidence l'existence d'imitations dans le Bassin Parisien. Encore mal caractérisées, elles se distinguent par des pâtes différentes des productions argonnaises (productions à engobe « saumon », productions à pâte blanche et engobe orange)⁸⁴. Un atelier produisant ces imitations a récemment été fouillé à Mareuil-les-Meaux⁸⁵.

La sigillée d'Argonne est la céramique fine la plus diffusée dans le nord de la Gaule aux IV^e et V^e siècles. Elle est majoritaire entre Seine et Rhin, fréquente au nord de la Loire⁸⁶.

I.B.2.1.2 Premières recherches

Peu avant la première guerre mondiale ont lieu en Argonne les premiers travaux importants sur les ateliers producteurs, sous l'égide de G. Chenet. A la même époque, la publication de la céramique du

⁸³ Une synthèse sur les productions du Haut Empire : Mitard (P.-H.), Hofmann (B.) et Lutz (M.) – Groupe d'Argonne, dans Bémont (C.) et Jacob (J.-P.) – *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*. Paris, 1986 [DAF, 6], p. 196-207. Plus ancien : Chenet (G.) et Caudron (G.) – La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles., Paris, 1955 [6^e suppl. à *Gallia*].

⁸⁴ Van Ossel (P.) – La céramique sigillée d'Argonne parmi les céramiques fines de l'Antiquité tardive, in Bémont (C.) – Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, *Dossiers de l'Archéologie*, 215, 1996, p. 53.

⁸⁵ Bet (Ph.), Delage (R.) et Van Ossel (P.) – Un atelier de sigillée de type argonnais près de Meaux, le site de la Grange-du-Mont à Mareuil-les-Meaux (Seine-et-Marne), dans *SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003*, p. 435-447.

⁸⁶ Van Ossel (P.) – La sigillée d'Argonne au Bas Empire dans le nord de la Gaule : distribution, imitation et concurrences (IV^e -V^e siècles), *Actes R.C.R.F.*, 34, 1995, p. 221-230.

camp d'Alzei (D) par W. Unverzagt met en évidence l'existence d'une diffusion importante de ces productions décorées à la molette⁸⁷. L'auteur propose par ailleurs une première typologie des productions argonnaises tardives. En 1919, il publie une synthèse sur la sigillée tardive d'Argonne, comprenant un catalogue de deux cent vingt-deux molettes. Dès cette époque, il pressent une production de cette sigillée au V^e siècle⁸⁸.

Il faut attendre 1941, avec la publication des recherches de G. Chenet pour voir la problématique relancée⁸⁹. Celui-ci propose alors une typologie des formes bien plus complète que celle de W. Unverzagt, qui tombe alors en désuétude⁹⁰. Celui-ci reprend par ailleurs le catalogue des deux cent vingt-deux molettes d'Unverzagt, qu'il augmente de cent trente et un numéros. Bien que fondamental, le travail de G. Chenet fait reculer la question de la datation des productions argonnaises tardives en réfutant l'idée de W. Unverzagt selon laquelle il aurait existé une production de sigillée décorée à la molette au V^e siècle. Pour Chenet, les ateliers sont abandonnés lors de la vague d'invasions de 407 : cette assertion aura des répercussions importantes en France, dans la mesure où la chronologie des productions proposée par Chenet sera longtemps retenue sans discussion, ce qui aura pour effet d'occulter pendant de nombreuses années les fréquentations du V^e siècle en Gaule septentrionale.

En 1968, W. Hübener pose à nouveau la question de la chronologie de la sigillée d'Argonne au moyen d'une étude sur les thèmes décoratifs des molettes⁹¹. Il propose une classification de celles-ci en huit groupes, chacun ayant une plage d'utilisation donnée. Reprenant Unverzagt, il avance que la production ait pu continuer dans le premier tiers du V^e siècle.

Le principe de la classification de Hübener repose sur le regroupement de molettes ayant des caractères stylistiques communs. Le groupe 1 comprend les décors d'oves, avec possibilités de combinaisons avec d'autres motifs ; le groupe 2 les molettes à crans ; le groupe 3, les molettes à hachures diagonales ; le groupe 4, les molettes à hachures diagonales, verticales et / ou horizontales, avec possibilité de croisillons ; le groupe 5, les molettes avec croix de Saint-André et casiers à points ; le groupe 6, les molettes avec six points et plus ; le groupe 7, les motifs compliqués ; le groupe 8, les motifs chrétiens (colombes, calices). L'idée d'Hübener est que ces groupes se seraient succédés dans le temps. Il est désormais admis par la majorité des chercheurs que cette classification doit être remise en cause, voire abandonnée⁹². En effet, il est apparu que ces groupes ne sont pas homogènes, tant d'un point de vue chronologique que stylistique. Ainsi, des motifs servant à identifier des groupes précis (1, 5 et 6) peuvent être associés⁹³ ; certains décors, rares au demeurant, ne peuvent s'intégrer dans cette classification, prouvant ainsi ses limites. Comme le souligne M. Feller, *une des fonctions premières d'une construction classificatrice est bien de pouvoir s'appliquer à tous les éléments d'un système décoratif*⁹⁴. Dès lors, seuls les groupes 1, 2, 3, 4 et 8 semblent avoir une valeur chronologique⁹⁵.

1.B.2.1.3 Données actuelles sur la datation

La multiplication des publications a entraîné la découverte de nombreux nouveaux décors à la molette : types inédits mais aussi doublons qui finissent par rendre très difficile une identification certaine par un non-spécialiste.

⁸⁷ Unverzagt (W.) – *Die Keramik des Kastells Alzei*. Frankfurt a.-M., 1916 [*Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik*, 2].

⁸⁸ Unverzagt (W.) – *Terra sigillata mit Rädchenverzierung*. Frankfurt a.-M., 1919.

⁸⁹ Chenet, *Argonne*.

⁹⁰ Exception faite de la forme Alzei 9/11, mal individualisée par Chenet.

⁹¹ Hübener (W.) - Eine Studie zur spätromische Argonnen Rädchensigillata (Argonnensigillata), *BJ*, 168, 1968, p. 241-298.

⁹² Un exposé particulièrement clair sur la question dans Feller (M.) – Classification et datation des molettes d'Argonne : problèmes de méthode, *SFECAG Cognac 1991*, p. 161-170.

⁹³ Feller, *op. cit.*, p. 165.

⁹⁴ Feller, *op. cit.*, p. 165.

⁹⁵ Le groupe 1 présente des incohérences typologiques, mais reste relativement homogène du point de vue chronologique, ce qui justifie qu'il soit fréquemment retenu.

En 1990, D. Bayard⁹⁶, constatant l'impasse de la classification de Hübener, propose une nouvelle approche des décors à la molette à partir d'un ensemble recueilli dans l'amphithéâtre de Metz. Renonçant à toute tentative de classification générale, il propose une datation des productions de la fin du IV^e et du V^e siècle en quatre phases (phase 1 : fin IV^e jusqu'aux années 410 ; phase 2 : première moitié du V^e siècle ; phase 3 : années 440 – 480 ; phase 4 : années 480 à 530) dans lesquelles il distribue quatre-vingt-treize molettes. Cet article reste à ce jour l'outil le plus abouti et le plus utilisable pour dater les molettes postérieures aux années 360.

Un article de W. Dijkman, paru en 1992⁹⁷, basé sur la stratigraphie maastrichoise (Pays-Bas), permet de compléter l'article de Bayard. Son apport principal est de mettre en évidence de manière nette l'existence de groupes techno-typologiques se succédant dans le temps : le premier (premier quart du V^e siècle) se caractérise par des vases bien cuits avec un engobe rouge orangé, décorés exclusivement par des molettes référencées par Chenet ; le second (second et troisième quart du V^e siècle) par une cuisson de moins bonne qualité avec des décors référencés par Chenet mais aussi quelques variantes inconnues, enfin le dernier (dernier quart du V^e et du premier du VI^e siècle) regroupe des vases mal cuits, décorés de molettes variantes de celles de Chenet et une majorité de molettes inconnues de celui-ci⁹⁸.

Bien que ces deux articles aient considérablement fait avancer la question de la chronologie de la sigillée d'Argonne, il est cependant avéré qu'une reprise de l'ensemble des données paraît nécessaire⁹⁹.

Datation par les décors

A ce jour, seule une partie des décors peut fournir des éléments de datation. En l'absence de classification d'ensemble des molettes, nous renverrons aux principaux catalogues disponibles (Unverzagt et Chenet¹⁰⁰ = UC, Breuer et Roosens¹⁰¹ = Haillet, Nicolle¹⁰², Faider-Feytmans¹⁰³ = Trivières, Piton et Bayard¹⁰⁴, Bayard¹⁰⁵ = Metz, Dijkman¹⁰⁶ = Maastricht).

Les molettes du IV^e siècle : groupes de Hübener

Le groupe 1 comprend les molettes dont le décor est à base d'oves ou de combinaisons avec oves (dont UC 137 à 146, 200 à 206, 222, 228, 229, 231, 235, 237 à 242, 244 à 247, 254, 265 à 268, 271, 272, 280, 281, 282, 284, 288, 290, 292, 294 à 297). À l'heure actuelle, il est généralement daté entre 320 / 325 et les années 350 / 360.

Le groupe 2 comprend les molettes composées de petits crans (dont UC 157, 158, 159, 252, 298, 299, 300, 303 à 307, 316, 317). Il est daté entre 330 et les années 400.

Le groupe 3 comprend les molettes à hachures diagonales (dont UC 1 à 12, 14 à 19, 34, 188 à 194, 207, 209, 243, 283, 312). Il est daté entre les années 325 et 375.

Le groupe 4 intègre les molettes avec hachures diagonales et verticales ou horizontales, avec possibilité de croisillons. Daté entre 375 environ et les années 450, on y trouve notamment les molettes

⁹⁶ Bayard (D.) – L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle, *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

⁹⁷ Dijkman (W.) – La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichoise (Pays-Bas) et dans le nord-ouest de l'Europe, *Gallia*, 49, 1992, p. 129-172.

⁹⁸ Dijkman, *op. cit.*, p. 151-154

⁹⁹ Un programme de recensement et d'identification des molettes est en cours. À terme, il mettra à la disposition des chercheurs un catalogue exhaustif des décors ainsi qu'une synthèse sur la chronologie des productions : Bakker (L.), Dijkman (W.) et Van Ossel (P.) – Corpus de la céramique d'Argonne de l'Antiquité tardive, *Actes S.F.E.C.A.G., Dijon 1996*, p. 423-426.

¹⁰⁰ Chenet, *op. cit.*

¹⁰¹ Breuer (J.) et Roosens (H.) – Le cimetière franc de Haillet (avec annexes de J. Werner et A. Dasnoy), *Archeologia Belgica*, 34, 1957.

¹⁰² Nicolle (J.) – La céramique d'Argonne décorée à la molette dans le département de l'Yonne, *Gallia*, 20, 1962, p. 380-392.

¹⁰³ Faider-Feytmans (G.) – *Les collections d'archéologie régionale du musée de Mariemont, II, Les nécropoles mérovingiennes*. Mariemont, 1970.

¹⁰⁴ Piton (D.) et Bayard (D.) – La sigillée d'Argonne décorée à la molette à Bavai (Nord), *Cahiers d'Archéologie de Picardie*, 4, 1977, p. 205-219.

¹⁰⁵ Bayard, *op. cit.*

¹⁰⁶ Dijkman, *op. cit.*

UC 20, 21 à 33, 35 à 37, 73 à 76, 80, 82, 101, 171, 216, 223, 233, 255, 273, 293, 301, 315, Metz 3 et Haillot XI. Selon D. Bayard, il serait possible de subdiviser ce groupe en deux phases : l'une comprise entre 375 et 410 environ durant laquelle seraient utilisées les molettes UC 26, 28, 29, 30 et 293, l'autre, comprise entre les années 410 et le milieu du V^e siècle comprendrait les molettes UC 23, 24, Metz 3 et Haillot XI. Un sous-groupe assurerait la transition entre ces deux phases et comprendrait les molettes UC 25 et 27. D. Bayard souligne cependant que cette dernière phase reste imprécise¹⁰⁷.

Molettes datées du V^e siècle

Les deux articles de synthèse de D. Bayard et W. Dijkman ont permis d'isoler un certain nombre de molettes datées du V^e siècle.

Selon D. Bayard peuvent être datées entre la fin du IV^e siècle et les années 410 (phase 1) les molettes UC 25, 27, 37, 38, 43, 46, 48, 57, 58, 68, 70, 71, 79, 82, 85, 86, 93, 98, 103, 104, 108, 109, 112, 113, 117, 118, 119, 120, 152, 175, 199, 210, 212 et 217. Dateraient de la phase 2 (entre 400 et 450) les molettes UC 90, Piton / Bayard 96 et 126, Metz 3 et 5, UC 23, 24, 41, 77, 78, 83, 91, 99, 122, 128, 131, 149, 154, 160, 162, 163, 178, 179, 216 et 275. Un groupe intermédiaire entre les phases 1 et 2 comprend les molettes UC 26, 28 à 30, 126, 198, 293 et 106. La phase 3 (entre 440 et 480) verrait l'utilisation des molettes UC 173, Nicolle 8=48, UC 181, 182, 183=259, 184, 185, 186, 257, 258, 260=274, 263, 276. Un groupe assurant la transition entre les phases 2 et 3 comprendrait les molettes UC 168, Metz 1 et 2, UC 124 et 174. Enfin, la phase 4 comprendrait les molettes Trivières I à III et la molette Maastricht 2. La molette UC 329 assurerait la transition entre la phase 3 et la phase 4.

W. Dijkman propose d'attribuer à son groupe 1 (premier quart du V^e siècle) les molettes UC 181, 182, 183, 186, 258, au groupe 2 (environ 425 à 475) les molettes variantes de UC 173, 181, 182, 184, 186 et les molettes UC 257 et 258. Nous proposons de le compléter avec les molettes Metz4 et UC 178¹⁰⁸. Au groupe 3 appartiendraient les molettes Maastricht 1 à 6¹⁰⁹.

Datation par les formes

Par comparaison avec les recherches sur les molettes d'Argonne, peu de synthèses ont porté sur l'évolution morphologique des différentes productions ou sur la chronologie des formes lisses. Le seul travail récent se trouve dans l'introduction de la thèse de R. Brulet, où ce dernier met à jour la typochronologie des productions argonnaises grâce à un inventaire des formes trouvées en contextes datés (essentiellement issus de nécropoles)¹¹⁰. Cette tentative reste à ce jour la plus exploitable, mais on notera cependant que R. Brulet a renuméroté les types de Chenet attestés au V^e siècle : les bols Ch 320 tardifs sont par exemple appelés forme 420. Cette typologie, intéressante, reste délicate d'utilisation dans la mesure où les critères distinctifs entre les productions des IV^e et V^e siècles sont définis succinctement par l'auteur, ce qui entraîne des risques de confusion. On remarquera en revanche l'identification de quelques formes tardives absentes des typologies d'Alzei et de Chenet (formes Brulet 471 et 472).

R. Brulet propose la distribution chronologique suivante¹¹¹ :

- formes typiques d'un horizon 275 – 350 : Ch 303, Ch 310=Drag 33, Ch 334 et 345.
 - formes typiques d'un horizon 300 – 420 : Ch 304, Ch 313, Ch 319, 320, Ch 324 et Ch 328.
 - formes typiques d'un horizon 350 – 420 : Ch 321, Ch 333, Ch 348.
 - formes typiques d'un horizon 400 – 500 : Brulet 420=Ch 320 caréné, Brulet 404 et 408=Alzei 9/11, Brulet 413 et 414 (formes évoluées de Ch 313 et 314), Brulet 424=Ch 324 évolué, Brulet 471 et 472.
- Cet état des lieux montre à l'évidence la faible précision chronologique d'une datation par les formes et la nécessité de croiser typologie des formes, décors et aspect techno-typologique des productions (groupes de Dijkman).

¹⁰⁷ Bayard, *op. cit.*, p. 283 et 287.

¹⁰⁸ Ces deux molettes sont présentes dans un ensemble du troisième quart du V^e siècle à Mâcon [71270-01]. Elles présentent une pâte caractéristique du groupe 2. Kasprzyk (M.) avec la collab. de Cognot (F.) – Un ensemble céramique du V^e siècle à Mâcon, rue Dinet, *Actes SFECAG 2000, Libourne*, p. 507-510.

¹⁰⁹ Dijkman, *op. cit.*, p. 154.

¹¹⁰ Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*, p. 31-77 et 405-431.

¹¹¹ Brulet, *op. cit.*, p. 430.

I.B.2.2 La sigillée luisante

I.B.2.2.1 Définition et historique des recherches

L'identification de la sigillée luisante est due à N. Lamboglia, qui en a publié le premier catalogue typologique¹¹². Cependant, l'auteur avait peine à dissocier sigillée claire B et sigillée luisante. Ces deux productions, définies grâce au matériel des fouilles de Vintimille sont des dérivés de sigillée présentant des aspects métallescents. A. Desbat et M. Picon ont montré que la sigillée claire B et la luisante diffèrent autant dans le répertoire typologique que dans la chronologie. L'analyse chimique des pâtes met en évidence deux groupes d'ateliers distincts : ceux de la claire B se situent dans la vallée du Rhône, en aval de Lyon et doivent être datés de la fin du Haut Empire, ceux de la luisante dans les environs du lac du Bourget (Savoie), et datent de l'Antiquité tardive¹¹³.

La sigillée luisante est une céramique massivement diffusée, du nord du val de Saône et du plateau suisse au nord, de la Catalogne à la région de Vintimille au sud¹¹⁴.

La publication des ateliers de Portout et Conjux (Savoie) a permis de dresser le catalogue le plus complet des formes de la sigillée luisante¹¹⁵. Le site producteur de Portout n'offrant pas la stratigraphie d'un site de consommation, les datations proposées dans la publication sont relativement imprécises. Par ailleurs, seuls deux phases certaines ont été mises en évidence : la fin du III^e siècle et le V^e siècle, la phase tardive ayant essentiellement été datée par les importations méditerranéennes. À Portout, les amphores associées au dépotoir tardif sont des types classiques dans la première moitié du V^e siècle (amphores africaines Key XXV, amphores ibériques Dr 23, Almagro 51 A-B et 51 C)¹¹⁶. Se basant sur ce matériel, les fouilleurs ont proposé un arrêt des productions autour de 450, sans exclure toutefois la poursuite ultérieure de la production¹¹⁷.

I.B.2.2.2 Aspects typologiques et chronologiques

En 1993, la publication de l'article *Sigillée luisante* dans le *DICOCER* constitue un tournant dans la recherche¹¹⁸. C. Raynaud abandonne la typologie de N. Lamboglia pour ne retenir que celle de l'atelier de Portout. Il apparaît en effet que la première est notoirement incomplète, et qu'elle regroupe sous un même type des formes montrant de sensibles variations. Par ailleurs, C. Raynaud propose quelques modifications de la typologie de J. et C. Pernon, mais surtout une datation de la plupart des productions¹¹⁹. D'une manière générale, les propositions chronologiques demeurent larges car rares sont les publications d'ensembles contenant de la sigillée luisante.

Selon C. Raynaud :

- les formes Pernon 2, 19, 32/34, 37a (Lamboglia 1/3), 71, 94 apparaissent au début du IV^e siècle. Toutes sont attestées jusqu'au milieu du siècle suivant à l'exception de la forme P 37a qui donne naissance à la forme P 37b à partir de 350.
- la forme Pernon 36 est postérieure aux années 330 et est produite jusqu'au début du V^e siècle.

¹¹² Lamboglia (N.) – Nuove osservazione sulla « terra sigillata chiara » I, tipi A e B, *Revue d'Etudes Ligures*, 24, 1958, p. 257-330.

¹¹³ Desbat (A.) et Picon (M.) – Sigillée claire B et « luisante » : classification et provenance, *Figlina*, 7, 1986, p. 5-18.

¹¹⁴ Desbat et Picon, *op. cit.*

¹¹⁵ Pernon (J. et C.) – *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e siècle ap. J.C. en Savoie*. 20^e suppl. à la *R.A.N.*, 1990.

¹¹⁶ Villedieu (F.) – Portout : le matériel importé : amphores et lampes, dans Pernon *Portout*, p. 189-199.

¹¹⁷ Pernon, *Portout*, p. 214-216.

¹¹⁸ Raynaud (C.) – Céramique luisante, dans Py (M.) (dir.) – *DICOCER. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n.è. – VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, 1993 [*Lattara*, 6], p. 504-510.

¹¹⁹ Celles-ci reposent en grande partie sur les contextes de consommation de l'agglomération de Lunel-Viel (Hérault) : Raynaud (C.) – *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*. 1990, Paris, 1990 [*ALUB*, 422], p. 115-220.

- les formes Pernon 8, 9, 10 (Lamboglia 33), 11, 12, 14, 15, 20, 21, 22, 28, 31/33, 37b, 38, 39, 50, 52/60, 61, 70, 72, 73, 91, 93, 97, 110 sont postérieures au milieu du IV^e et produites au moins jusqu'au milieu du V^e siècle.

- la forme *Dicocer* P 41 serait attestée durant tout le V^e siècle.

De nombreuses formes ayant une datation extrêmement large (allant parfois de la fin du II^e au milieu du V^e siècle) et leur évolution typologique étant mal cernée, leur utilisation comme fossile directeur est donc difficilement envisageable¹²⁰.

Malgré son utilité, le classement de C. Raynaud semble comporter quelques invraisemblances typologiques et chronologiques, notamment avec certaines formes des plus courantes. Ainsi, il propose un arrêt de la fin de la production de la forme Pernon 37 au milieu du IV^e siècle alors que de nombreux contextes consommateurs infirment cette supposition. Dans le dépotoir 95-110 de Lunel-Viel (Hérault), on retrouve sept bols Pernon 37 (Lamb. 1/3) associés à plusieurs formes de sigillée africaine D (trois Hayes 59b, un Hayes 67) et décors de style A, une amphore africaine Key XXVb, mais aussi une imitation d'*aes* 4 théodosien. C. Raynaud date ce comblement de l'extrême fin du IV^e et du premier tiers du V^e siècle¹²¹. Notons en revanche l'absence de bols Pernon 37 dans la tranchée d'épierrement 14, datée de la fin de la première moitié du V^e siècle. A Narbonne, quelques P 37 sont associés à un très abondant matériel du premier quart du V^e siècle¹²². En Arles, l'état 6B du site de l'Esplanade, datable du tout début du V^e siècle a livré cinq Pernon 37 (Lamb. 1/3), un P 27 (Lamb. 2), trois gobelets Pernon 62 (Lamb. 14 et 14/26), associés à de la sigillée africaine D (formes Hayes 59, 61 et 91 essentiellement)¹²³. Enfin, à Lyon, la période 7 de la fouille de Saint-Jean, datée par G. Ayala de la première moitié au milieu du V^e siècle a livré de très nombreux exemplaires, malheureusement non illustrés dans la publication¹²⁴. Ainsi, il apparaît que la forme Pernon 37 (Lamb. 1/3) se rencontre très fréquemment dans des contextes postérieurs au milieu du IV^e siècle et que sa production semble plus longue que celle suspectée par C. Raynaud.

En revanche, quelques aspects techniques et typologiques non signalés par C. Raynaud méritent d'être relevés. L'aspect de l'engobe paraît constituer un critère relativement fiable permettant de distinguer les sigillée luisantes du IV^e siècle de celles du V^e siècle : alors que les productions précoces possèdent un engobe foncé, virant parfois au bordeaux, avec des aspects métallescents prononcés, les productions du V^e siècle ont un aspect généralement bien plus orangé¹²⁵ et une métallescence moins maîtrisée. Par ailleurs, J. et C. Pernon avaient noté que les formes les plus tardives de Portout étaient généralement les plus carénées¹²⁶. Dans leur catalogue, nous attribuerions volontiers au V^e siècle de nombreuses variantes de la forme Pernon 37 (XXVIII-86, 88, 91, 92 ; XXI-96, 97 et 104, XXX-106 à 108), ce que semblent confirmer les quelques contextes consommateurs du V^e siècle disponibles à Genève et Mâcon¹²⁷. Enfin, l'étude de contextes consommateurs indique que certaines formes de sigillée luisante doivent être exclusivement attribuées au V^e siècle. Outre la forme Pernon 37 carénée, la forme Pernon 39, qui paraît être une variante évoluée de la forme Pernon 37 se caractérisant par un bord anguleux et une carène marquée, n'apparaît jamais dans des contextes antérieurs au V^e siècle. Il est préjudiciable que les articles de G. Congès et de G. Ayala¹²⁸ n'incluent pas de reproductions des nombreux Lamb. 1/3 qu'ils signalent dans leurs niveaux du V^e siècle, car il est possible que cette forme ait été confondue, en raison de la

¹²⁰ Ce problème concerne principalement les formes P 27, 62 (Lamboglia 14/26) et 74 (Lamboglia 28), fréquentes dans les contextes tardifs.

¹²¹ Raynaud (C.) – *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*. 1990, Paris, 1990 [ALUB, 422], p. 200-209.

¹²² Sabrié (M. et R.) – Les céramiques importées, dans Solier (Y.) (dir.) – *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne. Cadre archéologique, vestiges et mobiliers*. Paris, 1991 [23^e suppl. à la RAN] p. 116-117.

¹²³ Congès (G.) et Leguilloux (M.) – Un dépotoir de l'Antiquité tardive dans le quartier de l'Esplanade à Arles, RAN, 24, 1991, p. 201-234.

¹²⁴ Ayala (G.) – Lyon Saint-Jean : évolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive, RAE, 49, 1998, p. 207-247.

¹²⁵ C'est ainsi le cas de la jatte Pernon 37 en couverture de la publication de Portout, *op. cit.*

¹²⁶ Pernon, *Portout*, p. 216.

¹²⁷ Haldimann (M.-A.) – Genève 6, dans Schucany (C.), Martin-Kilcher (S.), Berger (L.), Paunier (D.) (dir.) – *Römische Keramik in der Schweiz*. Bâle, 1999, p. 104 et pl. 12, n° 12-13 et 13, n° 40 ; [71270-01], pl. 369, n° 13 et 370, n° 11.

¹²⁸ Congès et Leguilloux, *op. cit.* ; Ayala, *op. cit.*

simplicité de la typologie de N. Lamboglia, avec la forme Pernon 39. C. Raynaud a observé à juste titre une « géométrisation » des bords des Lamb. 1/3 au V^e siècle, particulièrement à partir des années 450¹²⁹.

La forme P 20-21 semble, en l'attente de publications complémentaires, uniquement attestée dans des contextes du V^e siècle¹³⁰, tout comme une forme de Portout classée par J. et C. Pernon comme étant une variante du numéro 34/36, pl. XXVII, n° 66. Il pourrait s'agir d'une variation autour du thème de la jatte carénée en céramique commune claire bistre, fréquente dans les contextes des V^e et VI^e siècles dans le bassin Saône / Rhône. Ce type est d'ailleurs présent dans une fosse du début de la seconde moitié du V^e siècle à Mâcon¹³¹.

L'arrêt de la production des sigillées luisantes demeure difficile à dater. Il s'agit pourtant d'un sujet de première importance, dans la mesure où cette céramique fine constitue le principal fossile directeur de l'Antiquité tardive dans le bassin Saône / Rhône. Comme pour de nombreuses productions gauloises de l'Antiquité tardive, nous nous heurtons ici au redoutable problème des datations postérieures aux années 450 en l'absence de matériel d'importation méditerranéenne. Lors de la publication de l'atelier de Portout, J. et C. Pernon avaient proposé un arrêt de la production de Portout au milieu du V^e siècle tout en envisageant prudemment la possibilité de quelques productions postérieures¹³². Quelques rares études dans la vallée du Rhône ont depuis envisagé une pérennité des productions dans la deuxième moitié du V^e siècle¹³³, mais les ensembles significatifs demeurent particulièrement rares pour ces époques¹³⁴.

I.B.2.3 Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges / Villiers-Vineux (Yonne)

I.B.2.3.1 Présentation

L'atelier de potiers est situé à cheval sur les communes de Jaulges et Villiers-Vineux (Yonne), dans la vallée de l'Armançon. Dans l'Antiquité, il se trouve dans une agglomération secondaire située à la limite des cités des Sénons et des Lingons, le long de la voie de Sens à *Alisia* par Tonnerre¹³⁵. Son activité semble s'étendre du II^e au V^e siècle. Ses productions sont variées : céramique sigillée au II^e - III^e siècle, céramique à revêtement argileux (métallescente), amphores, céramique commune. Les productions à revêtement argileux sont actuellement les mieux connues.

Les premières investigations scientifiques sur le site de production remontent au début des années 1970. Son importance durant l'Antiquité tardive a alors rapidement été reconnue. Les travaux de J.-P. Jacob et H. Leredde ont en effet permis d'attribuer à l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux la forme céramique spécifique Chenet 323, jusque là considérée comme une production argonnaise malgré son absence sur les ateliers connus de G. Chenet¹³⁶. Ces chercheurs ont par ailleurs proposé un début de typochronologie des productions, où ils affinent la typologie de la forme Ch 323 en lui attribuant trois variantes (Ch 323a, b et c)¹³⁷.

L'importance de la diffusion des productions de cet atelier dans le Bassin Parisien et la Bourgogne septentrionale a récemment été rappelée par J.-M. Séguier et D. Morize, qui ont en outre réactualisé le

¹²⁹ Raynaud, *Lunel Viel*, p. 208-209, fig. 111, n° 1116-1118 (silo 230).

¹³⁰ Comme à Mâcon, rue Dinot [71270-01].

¹³¹ Kasprzyk, Cognot, *op. cit.*

¹³² Pernon, *Portout*, p. 216.

¹³³ Raynaud, *Lunel-Viel*.

¹³⁴ On citera celui de la cathédrale de Genève, publié par M.-A. Haldiman, qui suggère un arrêt définitif de la production au début du VI^e siècle : Haldimann, *op. cit.*

¹³⁵ Jacob (J.-P.) et Leredde (H.) – Les potiers de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne), étude d'un centre de production, *Gallia*, 42, 1985, p. 167-192.

¹³⁶ Chenet (G.) – *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*. Mâcon, 1941, p. 73 (maintenant cité Chenet, *Argonne IV^e*) : *Je n'ai jamais encore rencontré en atelier de manques complets, ni même de tessons de cette écuelle 323, mais comme on la trouve toujours dans les cimetières du IV^e siècle avec du mobilier céramique d'Argonne, je tiens à la signaler, d'autant plus que sa pâte et sa facture me paraissent bien argonnaises.*

¹³⁷ On consultera notamment Jacob (J.-P.) et Leredde (H.) – L'officine de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne), *RAE.*, 25, 1974, p. 365-386 ; A propos des jattes de forme Chenet 323, *Actes RCRF*, XIX-XX, 1977, p. 77-84 ; Les potiers de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne), étude d'un centre de production, *Gallia*, 42, 1985, p. 167-192.

répertoire des formes dressé il y a vingt-cinq ans¹³⁸. Il semble désormais certain que la jatte Ch 323 est exclusive à Jaulges-Villiers-Vineux et que d'autres productions caractéristiques de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, comme le gobelet Ch 333, sont attestées sur l'atelier.

I.B.2.3.2 Aspects technologiques et typologiques

Les productions de Jaulges présentent une pâte sableuse, sans mica et légèrement feuilletée. Aux IV^e – V^e siècles, l'engobe perd son aspect métalléscent au profit de couleurs orangées.

Selon J.M. Séguier et D. Morize¹³⁹, deux formes sont caractéristiques de l'Antiquité tardive :

- la forme Ch 323 (= Séguier 5.01 et 02), postérieure au milieu du III^e siècle, est produite jusque dans les années 450. Les formes abâtardies (épaississement de la lèvre, engobe mat, décor à la lame vibrante presque inexistant) sont typiques des productions les plus tardives et seront considérées comme postérieures à 400. L'utilisation de forme Ch 323 comme moyen de datation ne semble pas *a priori* poser de problème car sa chronologie a été clairement définie. Toutefois, dans le détail, la typo-chronologie pourrait s'avérer plus complexe. C'est le cas, par exemple, de la forme Chenet 323b (Séguier 5.02¹⁴⁰), datée des années 230 et 350 apr. J.-C. Le type illustré dans la publication semble correspondre à une variante ancienne du Ch 323 qui, en Bourgogne, est absente des contextes postérieurs à l'époque tétrarchique. Un problème de définition similaire se pose avec le type Ch 323a (Séguier 5.01¹⁴¹). L'analyse de contextes de consommation datables du IV^e siècle conduit à penser que cette forme, telle qu'elle est illustrée dans leur publication, n'est jamais attestée dans des contextes antérieurs à l'époque valentinienne. Les Ch 323 retrouvés dans les contextes des deux premiers tiers du IV^e correspondent au type défini et dessiné par Chenet¹⁴², que nous proposons d'appeler « Ch 323a, variante précoce ». Dès lors, il est hautement envisageable que le Ch 323a dessiné dans l'article de J.-M. Séguier et D. Morize soit en fait caractéristique des variantes évoluées du Ch 323a, sans doute datables de la fin du IV^e et du V^e siècle.

Ces observations sont importantes lors de l'étude du mobilier de fouille comme de prospection, dans la mesure où admettre un arrêt de la production de la forme Ch 323b au milieu du IV^e siècle a pour conséquence d'augmenter très fortement le nombre de sites de cette période. De même, dater la production de la variante « évoluée » du Ch 323a entre les années 300 et le milieu du V^e siècle fausserait la vision que l'on pourrait avoir de l'occupation au V^e siècle.

- la forme Ch 333 (Séguier 6.03) postérieure à 350 (antécédents possibles dans la première moitié du IV^e siècle), elle est produite jusqu'au tout début du V^e siècle.

- par ailleurs certaines formes attestées à la fin du III^e siècle perdurent après 300 (formes Séguier 1.01, 2.01, 5.03 (Ch 323c) et 04 (Drag 45), 6.02, 7.01 et 02 (Nied 33). Toutefois, à l'exception des Ch 323c et Drag 45 dont la production s'interrompt vraisemblablement à la fin de la première moitié du V^e siècle, aucune ne perdure après le milieu du IV^e siècle.

I.B.2.4 Autres céramiques utilisées comme fossiles directeurs

D'autres productions utilisables comme fossiles directeur sont attestées en Lyonnaise orientale : il s'agit des sigillées africaines (C et D), des Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes (DSP) atlantiques et

¹³⁸ Séguier (J.-M.) et Morize (D.) – Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux : éléments de typo-chronologie et approches de la diffusion, *Actes SFECAG, Dijon 1996*, p. 155-178. Toutes les recherches récentes insistent sur sa fréquence dans le bassin de la Seine jusqu'à Paris, où elle concurrence sérieusement la sigillée d'Argonne : Van Ossel (P.) – La sigillée d'Argonne au Bas Empire dans le nord de la Gaule : distribution, imitation et concurrences (IV^e -V^e siècles), *Actes R.C.R.F.*, 34, 1995, p. 221-230.

¹³⁹ Séguier et Morize, *op. cit.*

¹⁴⁰ Séguier et Morize, *op. cit.*, p. 159, fig. 2.

¹⁴¹ Séguier, Morize, *op. cit.*, p. 159, fig. 2.

¹⁴² Chenet (G.) – *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*. Mâcon, Protat, 1941, pl. XIV, n° 323.

méditerranéennes et de la céramique dite « à l'éponge » de l'ouest de la Gaule. Celles-ci étant peu courantes, il ne paraît pas utile de les détailler¹⁴³.

I.B.2.5 La question des céramiques grises fines lustrées du nord du territoire éduen

I.B.2.5.1 Présentation

Un dernier type de céramique, encore mal connu, pourrait constituer un important fossile directeur de la fin de l'Antiquité tardive dans le nord du territoire éduen.

Il s'agit d'une céramique de service cuite en mode réducteur. Sa surface est souvent lustrée et fumigée, jamais engobée. Son répertoire typologique a pu être partiellement établi à partir d'exemplaires provenant de divers sites des départements de l'Yonne et de la Nièvre. Il s'inspire en grande partie des productions diffusées dans le nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive comme la sigillée d'Argonne (f. 1.01 = Alzei 9/11, f. 4.02 = Ch 342, f. 3.02 = Ch 314) (fig. 5-6), mais aussi la céramique rugueuse / granuleuse (f. 5.03 = Alzei 32, f. 5.02 = Alzei 28) (fig. 6) et enfin plus rarement des DSP du groupe atlantique (f. 3.03 = Rigoir 2) (fig. 6). Cette parenté avec les DSP atlantiques peut s'observer par la présence sur certaines formes d'un décor estampé sommaire (arceaux et colonnettes sur une forme 1.01 à Auxerre) ou plus évolué comme des cerfs (fig. 5), trahissant ici de manière évidente l'imitation d'un décor de DSP atlantique¹⁴⁴. D'autres formes, sans doute plus tardives, indiquent un faciès mérovingien (bols f. 4.03 à 4.06) (fig. 6). Enfin, quelques types sont plus originaux et n'ont pas de parentés typologiques avec les productions précédentes.

L'origine géographique de cette céramique reste à circonscrire, mais l'aspect micacé des pâtes pourrait indiquer un massif granitique, peut-être le nord du Morvan. L'aire de diffusion semble couvrir tout le bassin supérieur de l'Yonne, mais aussi la région Centre. En effet, des vases de f. 4.01 ont été retrouvés à Saint-Romain (36) et Boistailleur (28)¹⁴⁵. Il resterait toutefois à établir de manière certaine que ces deux récipients se rattachent effectivement à notre groupe de production, ce que suggère la description de la pâte donnée par A. Ferdière et Y. et J. Rigoir. En revanche, les céramiques grises fines du nord du territoire éduen se distinguent nettement de productions grises fines d'Île-de-France, qui possèdent un répertoire typologique et décoratif très différent (rareté des décors guillochés dans cette région).

¹⁴³ Pour les sigillées africaines, on consultera essentiellement Hayes (J.-W.) – Late Roman pottery. Londres, 1972 ; Carandini (A.) et alii – *Atlante delle Forme ceramiche*. Rome, 1981 [*Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, 1], p. 58-137 et pl. XXIX-CLVII ; Fulford (M.G.) – The red-slipped wares, dans Fulford (M.G.) et Peacock (D.P.S.) – *Excavations at Carthage : the British mission. The Avenue du Président Habib Bourguiba, Salammbô. The pottery and other ceramic objects from the site*. Sheffield, 1984, p. 48-115. Pour la Gaule, Bonifay (M.), Carré (M.-B.) et Rigoir (Y.) (dir.) – *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er} – VII^e siècles apr. J.-C.)*. Paris – Marseille, 1998 [Etudes Massaliètes, 5] est essentiel.

Pour les DSP : Rigoir (J. et Y.) – Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées, *Gallia*, 26, 1968, p. 177-244 ; Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe atlantique, *Gallia*, 31, 1973, p. 207-263 ; Des dérivées-des-sigillées paléochrétiennes, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, II. Paris, 1987 [*ALUB*, 331], p. 329-338 ; Les dérivées-des-sigillées-paléochrétiennes, dans Solier (Y.) (dir.) – *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*. Paris, 1991 [23^e suppl. à la *RAM*], p. 123-213 ; Raynaud (C.) – Céramique estampée grise et orangée dite « dérivée des sigillées paléochrétienne », dans Py (M.) (dir.) – *DICOCER. Dictionnaire des Céramiques Antiques (VI^e s. av. n. è. – VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, 1993 [*Lattara*, 6], p. 410-418 ; Bonifay (M.), Carré (M.-B.) et Rigoir (Y.), *op. cit.* ; Soulas (S.) – Eléments d'évolution de la céramique estampée d'après les fouilles de la place Camille Jullian à Bordeaux, *SFECAG Libourne 2000*, p. 145-153.

Pour la céramique à l'éponge : Rimbault (M.) – La céramique gallo-romaine dite « à l'éponge » dans l'Ouest de la Gaule, *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206 ; Simon-Hiesnard (D.) – Du nouveau sur la céramique à l'éponge, *SFECAG Cognac 1991*, p. 61-76.

¹⁴⁴ Notre 2.01, découvert au XIX^e siècle dans la nécropole de Champ-Pavé à Avallon [89024-41]. Sur la DSP atlantique, Soulas (S.) – Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux, dans Maurin (L.) et Paillet (J.-M.) (éd.) – *La civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule. Actes du III^e colloque Aquitania et des XV^e Journées d'Archéologie Mérovingienne. Toulouse, 23-24 juin 1995, Aquitania*, 14, 1996, p. 237-253.

¹⁴⁵ Ferdière (A.), Rigoir (Y. et J.) – Les céramiques paléochrétiennes en région Centre, *RACF*, 11, 3-4, 1972, p. 299-321.

L'étude du matériel de Saint-Germain d'Auxerre par S. Mouton a permis de distinguer 4 groupes de pâtes qui pourraient correspondre à autant de groupes de production¹⁴⁶.

Le groupe 1 comprend des productions à la surface lissée et fréquemment fumigée. La pâte, dure, fine et homogène est de couleur gris pâle. Les cassures sont nettes. Elle est systématiquement micacée et présente fréquemment des petites inclusions noires, plus rarement des petits gravillons. Les vacuoles sont fréquentes. On y trouve notamment les formes 1.01, 1.02, 1.03, 3.02, 3.05, 4.03 et 4.05.

Le groupe 2 comprend des productions à la surface systématiquement fumigée et lissée. La pâte est tendre, fine et homogène et généralement de couleur brune. On observe quelques inclusions de mica et de petits points noirs. Les vacuoles sont rares. On y trouve notamment les formes 1.03, 3.03, 3.05 et 4.03.

Le groupe 3 comprend des productions lissées et fumigées. La pâte est tendre, de couleur brune. Elle est micacée, contient des inclusions blanches, des grains de quartz pouvant atteindre 2 à 3 mm de diamètre. Les cassures sont irrégulières et font apparaître de nombreuses vacuoles. On y trouve notamment les formes 3.01 et 3.04, qui peuvent être estampées¹⁴⁷.

Le groupe 4 défini correspond enfin à des productions fumigées mais non lissées. La pâte est sableuse, de couleur gris foncé. Le dégraissant est abondant et de fort module. Il comporte des micas et des quartz. Nous pensons qu'il pourrait en réalité s'agir de productions communes.

La chronologie de ces productions est encore presque inconnue. Quelques formes retrouvées en ensemble clos dans la nécropole de Brèves, datent en partie du VI^e siècle. Pour l'essentiel, seules les analogies typologiques avec d'autres productions de l'Antiquité tardive permettent de proposer une esquisse de chronologie.

1.B.2.5.2 Typologie (fig. 5 et 6, p. 42-43)

Groupe 1 : formes ouvertes carénées

Forme 1.01 : Jatte à bord droit, proche de Alzei 9/11. Cette forme peut être lisse ou décorée de guillochis ou de décors estampés. Seconde moitié du V^e et VI^e siècle ?

Forme 1.02. Assiette carénée et bord déversé. Seconde moitié du V^e et VI^e siècle ?

Forme 1.03 : Jatte à bord droit. Peut-être une variante de petite taille de la forme 1. Décor de guillochis possible. Seconde moitié du V^e et VI^e siècle ?

Groupe 2 : formes ouvertes

Forme 2.01. Plat à bord souligné d'une rainure. Imitation de Rigoir 56 ? Fin V^e et VI^e siècle ?

Groupe 3 : formes ouvertes à marli

Forme 3.01. Assiette à collerette proche de Chenet 313 ? IV^e-V^e siècle ?

Forme 3.02. Coupe à collerette, proche de Chenet 314 et Rigoir 3. V^e siècle ?

Forme 3.03 : Assiette à collerette, proche de Rigoir 2. Décor de guillochis possible. Seconde moitié du V^e et VI^e siècle ?

Forme 3.04. Jatte à collerette. V^e-VI^e siècle ?

Forme 3.05. Plat à collerette. Forme inspirée de Rigoir 1 ? Seconde moitié du V^e et VI^e siècle ?

Groupe 4 : formes ouvertes profondes (gobelets et bols)

Forme 4.01. Gobelet, parfois décoré de guillochis. VI^e siècle ?

Forme 4.02. Gobelet caréné, proche de Chenet 342. Seconde moitié V^e et VI^e siècle ?

Forme 4.03. Bol caréné. Première moitié du VI^e siècle.

Forme 4.04. Bol à double carène. Seconde moitié du VI^e siècle et première moitié du VII^e siècle ?

Forme 4.05. Bol à bord en baguette, inspiré de Chenet 320 ? Seconde moitié du V^e et VI^e siècle ?

Forme 4.06. Gobelet ou bol caréné. Décor de guillochis. VI^e siècle et première moitié du VII^e siècle ?

Groupe 5 : formes ouvertes profondes autres que gobelets et bols

¹⁴⁶ Mouton (S.) - La céramique de l'Antiquité tardive, dans Sapin (C.) - *Archéologie et architecture d'un site monastique. 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*. Paris, 2000, p. 442-450.

¹⁴⁷ Quelques exemples à Auxerre : Mouton, *op. cit.*

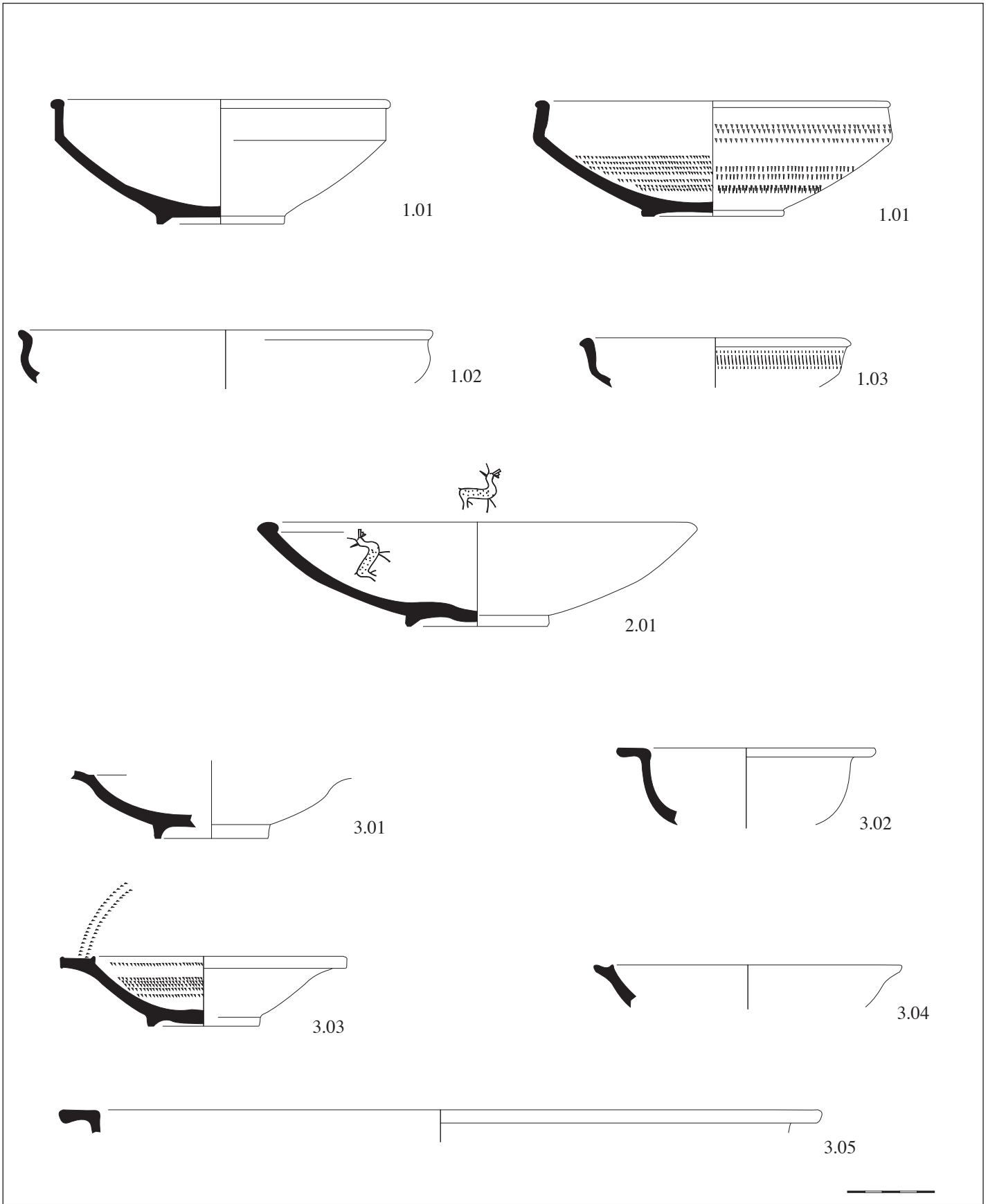


Fig. 5. Les céramiques grises fines lustrées, typologie. Ech. 1/3.

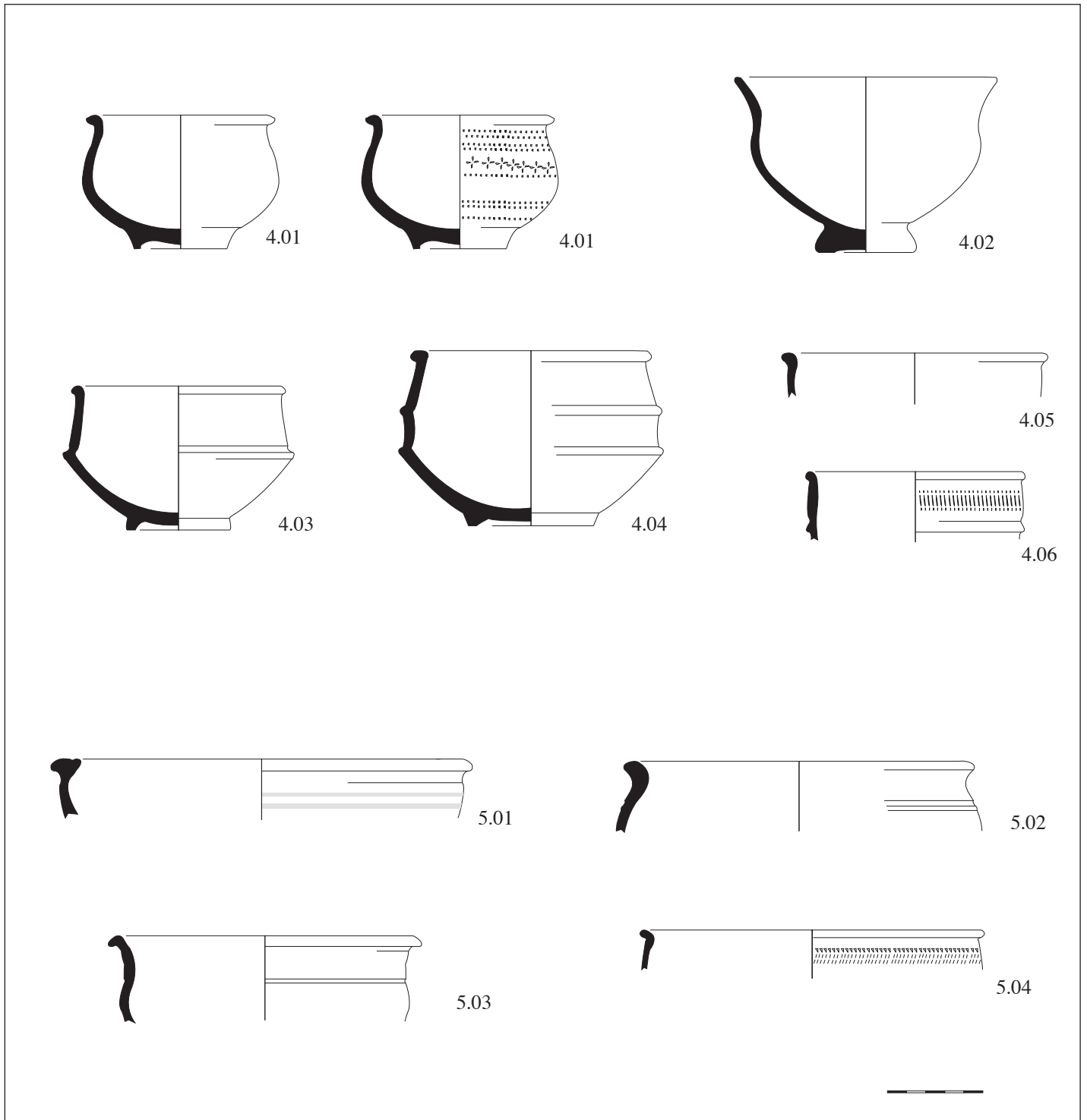


Fig. 6. Les céramiques grises fines lustrées, typologie (suite et fin). Ech. 1/3.

Forme 5.01 : Jatte à collerette et décor de bandes lissées. V^e siècle ?
Forme 5.02 : Jatte, proche de Alzei 28 = Petit IIIa. V^e siècle ?
Forme 5.03 : Jatte, proche de Alzei 32. Seconde moitié du V^e siècle ?
Forme 5.04 : Jatte décorée de guillochis (peut-être la forme 4.03 ou 4.04, non reconnue en raison de l'état fragmentaire du profil) : VI^e - VII^e siècles ?

I.B.3 QUELQUES CONTEXTES DE CONSOMMATION TARDIFS DE LYONNAISE ORIENTALE

La méconnaissance des assemblages céramiques tardifs en Lyonnaise orientale rend nécessaire la mise en place d'un cadre de référence. Dans cette optique, nous avons sélectionné un certain nombre d'ensembles qui paraissent significatifs des vaisseliers en usage dans cette région au cours de l'Antiquité tardive. Trois faciès régionaux du vaisselier-type en usage ont pu être mis en évidence à Autun, dans la vallée de la Saône et le bassin supérieur de l'Yonne.

I.B.3.1 Ensembles céramiques Autunois de la fin du Haut Empire et de l'Antiquité tardive

I.B.3.1.1 La fin du III^e siècle : site du 45, rue de la Grille [71014-VII 4, 1]

Un intéressant ensemble de la seconde moitié du III^e siècle est fourni par les couches d'abandon d'un habitat fouillé en 1985 par A. Rebourg [71014-VII 4, 1].

Le registre des céramiques fines comprend des productions très variées. Les productions de Gaule centrale sont attestées par un vase Drag 45 (pl. 149, n° 1), une coupelle Lezoux 042, un fond de bol Drag 37 et un gobelet Déch 72 (pl. 149, n° 2-4). Le premier et le dernier vase sont assurément des productions du III^e siècle¹⁴⁸, les deux autres sont peut-être résiduels. L'intérêt de cet ensemble est d'avoir livré au moins quatre plats en sigillée africaine C Hayes 42 ou 44 (pl. 149, n° 8) et Hayes 50 (pl. 149, n° 5-7), fossiles directs permettant de placer cet ensemble à la fin du premier tiers du III^e siècle au plus tôt. On constate que les sigillées africaines de ce contexte surpassent en nombre les productions de Gaule centrale, ce qui ne saurait constituer une tendance générale à Autun à la fin du Haut Empire. En effet, sur les autres sites autunois du III^e siècle, la sigillée claire C est régulièrement attestée, mais généralement en des quantités plus modestes. Outre les céramiques sigillées, ce contexte a livré un échantillon varié de productions à revêtement argileux de type métallescent. Les productions de Gaule centrale sont assurément les plus représentées, essentiellement au travers de gobelets Nied 33 (pl. 150, n° 2-5 et 7), mais aussi une coupe Drag 40 au profil très empâté (pl. 149, n° 10). On recense une cruche en céramique métallescente trévière Symonds 689 (pl. 150, n° 1) et une jatte Drag 45 en céramique à revêtement argileux à pâte blanche, qui pourrait être une production locale (pl. 149, n° 11). Les productions de sigillée claire B de la vallée du Rhône sont attestées par un gobelet Desbat 67 (pl. 150, n° 6). Il est notable que les productions de l'atelier de Gueugnon ne sont pas clairement attestées dans cet ensemble et que celles de Domecy-sur-Cure et Jaulges / Villiers-Vineux sont totalement absentes.

Le répertoire des céramiques communes montre quelques tendances remarquables. Les céramiques communes claires sont essentiellement des productions à pâte fine, au registre typologique restreint. Les vases de cuisson en pâte sableuse sont rares. Parmi les pâtes fines, on note l'omniprésence des cruches (pl. 150, n° 11, 14-19) et des couvercles (pl. 150, n° 8, 14, 20). Plusieurs cruches (pl. 150, 14, 16, 18) s'apparentent nettement à des productions de la région lyonnaise ou de la haute vallée de la Loire¹⁴⁹. Une autre (pl. 150, n° 19), d'un type très courant à Autun à la fin du Haut Empire¹⁵⁰, est sans

¹⁴⁸ Delage (R.) – Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la datation des niveaux du III^es. ?, dans *SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003*, p. 183-185.

¹⁴⁹ Respectivement Genin (M.) et Lavendhomme (M.-O.) (dir.) – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain. Evolution des mobiliers domestiques*. Paris, 1997 [DAF, 66], pl. 123, n° 3 ; Leblanc (O.) – Contextes des II^e et III^e siècles sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003*, p. 36, fig. 10, n° 1 ; Bonnet

doute une production locale¹⁵¹. Les pots sont très rares (pl. 150, n° 13). Les productions en pâte sableuse sont peu fréquentes : on trouve un mortier d'un type courant sur les ateliers bourguignons à la fin du Haut Empire (pl. 150, n° 21) et un unique pot (pl. 151, n° 3). On notera la présence de plats et marmites à engobe interne (pl. 151, n° 1-2), dont une céramique africaine de cuisine Hayes 183 ou 193 (pl. 151, n° 1). Le registre des céramiques communes sombres diffère nettement des productions à cuisson oxydante. Il ne comprend aucune cruche et aucun couvercle, mais des plats ou assiettes (pl. 151, n° 4-6), des jattes ou bols (pl. 151, n° 6-8) des marmites (pl. 151, n° 10-11) et un grand nombre de formes fermées (pl. 152, n° 1-17). Un bol (pl. 151, n° 7) s'apparente à une forme attestée à Roanne au III^e siècle¹⁵². Les formes fermées, très majoritairement des pots à lèvres simple déversée, sont proches des types en usage à Lyon au III^e siècle¹⁵³. Ces vases, caractérisés par leur pâte blanche siliceuse et un fréquent engobe micacé, sont très courants à Autun à la fin du Haut Empire¹⁵⁴. Il s'agit sans doute de productions locales.

Cet ensemble, bien calé dans le III^e siècle grâce à la présence de plusieurs vases en sigillée africaine C postérieurs aux années 230, illustre de manière relativement fiable le faciès céramique autunois de la fin du Haut Empire, malgré la sur-représentation des sigillées africaines. D'une manière générale, on remarque le nombre peu élevé des sigillées de Gaule centrale, illustrant la diminution sensible de leur diffusion au III^e siècle¹⁵⁵. La provenance des céramiques fines est variée : les céramiques métallescentes de Gaule centrale et de la région trévire coexistent avec des productions de la vallée du Rhône et de Méditerranée (sigillée claire B, africaine C et céramique africaine de cuisine). Les céramiques communes montrent une nette distinction entre des vases à pâte fine claire essentiellement cantonnés au registre des vases à servir les liquides et des couvercles, et des vases en céramique sombre liés au stockage et à la cuisson.

I.B.3.1.2 Le milieu du IV^e siècle apr. J.-C.

Le faciès céramique d'Autun vers le milieu du IV^e siècle peut être illustré par deux ensembles provenant d'un sondage rue B. Renaud [**71014-VIII-IX 7, 1**] (pl. 167) et d'une fouille au centre commercial de la rue de la Croix-Blanche [**71014-VIII-IX 13, 1**] (pl 179, n° 2-10).

La couche US 618 du site de la rue B. Renaud offre un aperçu caractéristique de la consommation de céramiques à Autun au milieu du IV^e siècle apr. J.-C. (*tpq* : *maiorina* de Magnence ou Décence).

On notera l'association de sigillées d'Argonne (formes Chenet 303 et Ch 320, Ch 329, Ch 330 (pl. 167, n° 1-4, décors du groupe 1 de Hübener)) avec des sigillées luisantes de la vallée du Rhône (formes P 37 (pl. 167, n° 5-6)). La présence d'un gobelet Nied 33 en céramique métallescente d'Autun (pl. 167, n° 7) est notable, mais peut être liée à un phénomène de résidualité.

Cet ensemble se caractérise par une faible quantité de céramiques commune claire, illustrée par une jatte (?) et un petit récipient en pâte fine (pl. 167, n° 8-9). Les céramiques sombres sont bien plus représentées, notamment par une production très caractéristique à pâte grise micacée et surface sombre lissée (pl. 167, n° 10-12). La forme la plus remarquable est un bol à bord en boule rentrant et possédant une baguette à mi-panse (pl. 167, n° 10). Celle-ci est signalée dans d'autres secteurs du territoire éduen¹⁵⁶,

(C.) et *alii* – Mobilier céramique du III^e siècle à Lyon. Le cas de trois sites de la ville basse : place des Célestins, rue de la République et place Tolozan, dans *SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003*, p. 162, fig. 21, n° 7 et p. 176, fig. 40, n° 337-338.

¹⁵⁰ Simon (J.) et *alii* – Contribution à l'étude de la céramique du Haut Empire à Autun (Saône-et-Loire) : le site du centre commercial Leclerc, dans *SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003*, p. 296, fig. 9, n° 5-8.

¹⁵¹ Creuzenet (F.) – La production de céramiques à Autun (Saône-et-Loire), dans *SFECAG Dijon 1996*, p. 33, fig. 11, n° 1-2.

¹⁵² Genin et Lavendhomme, *op. cit.*, pl. 117, n° 10.

¹⁵³ Bonnet et *alii*, *op. cit.*, p. 158, fig. 18, n° 1-5.

¹⁵⁴ Simon et *alii*, *op. cit.*, p. 300, fig. 13, n° 13 et 16.

¹⁵⁵ Delage (R.) – Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du centre la Gaule en Occident romain, dans *SFECAG Istres 1998*, p. 293-298 ; Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la datation des niveaux du III^e s. ?, dans *SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003*, p. 189.

¹⁵⁶ *Infra*, § I.B.3.3.2 et I.B.3.3.3.

mais aussi dans le bassin de la Loire moyenne¹⁵⁷. Les autres céramiques communes sombres pourraient, elles aussi, s'apparenter à des productions diffusées dans cette dernière région, notamment les pots à lèvres déjetées marquées d'une petite incision (pl. 167, n° 16-17)¹⁵⁸ et un exemplaire à lèvres à légère gorge interne (pl. 167, n° 14)¹⁵⁹. Certaines formes (pl. 167, n° 15 et 18) se rapprochent plus de celles de la région lyonnaise¹⁶⁰.

Le site de la rue de la Croix-Blanche [**71014-VIII-IX 13, 1**] a livré quelques ensembles caractéristiques du courant du IV^e siècle. Le plus important provient du comblement (US 012) d'un caniveau effectué vers le milieu du IV^e siècle (pl. 179, n° 2-10).

Encore une fois, on retrouve une association de sigillées luisantes (forme P 37 (pl. 179, n° 2) et d'Argonne (formes Ch 319 et 320 (pl. 179, n° 5-7) ; un tesson est décoré d'une molette du groupe 3 de Hübener (pl. 180, n° 6)). Les productions de Jaulges sont attestées par une jatte Ch 323a (pl. 179, n° 3). Un mortier Drag 45 en céramique à revêtement argileux luisant n'a pu être attribué à un groupe de production précis.

Les céramiques communes sont peu nombreuses et se limitent à une assiette et un pot en céramique sombre (pl. 179, n° 9-10). Ce dernier est très proche d'exemplaires de la région de la Loire moyenne¹⁶¹.

On signalera sur le même site trois pots à lèvres en poulie (pl. 179, n° 12-13) et en boule (pl. 179, n° 14) provenant d'une fosse (US 40) ayant livré des monnaies de Constant et deux molettes sur sigillée d'Argonne des groupes 2 et 3 de Hübener (pl. 180, n° 12-13). Ces formes sont encore une fois proches de celles rencontrées sur le site de Dambron (Loiret)¹⁶².

Conclusion sur ces deux ensembles

La céramique recueillie dans les contextes du courant du IV^e siècle est peu abondante à Autun. Ces deux ensembles issus des sites 71014-VIII-IX 7, 1 et VIII-IX 13, 1 permettent toutefois quelques constatations, dans la mesure où ils semblent constituer une bonne illustration du faciès local du milieu du IV^e siècle. Celui-ci se caractérise par la coexistence des sigillées d'Argonne et luisantes de la moyenne vallée du Rhône, parfois complétées par quelques vases de Jaulges. Les productions méditerranéennes (sigillées claires C) sont attestées de manière très épisodique si elles ne sont pas résiduelles. La typologie des céramiques communes montre quelques similitudes avec la région de Lyon, mais surtout avec la région de la Loire moyenne.

I.B.3.1.3 Ensembles de la fin du IV^e et du V^e siècle

Les ensembles de la fin du IV^e et du V^e siècle sont à peu près inexistant à Autun, en grande partie à cause de la rareté des interventions archéologiques sur des occupations de cette période. Quelques observations ponctuelles ont permis d'atteindre des couches de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, comme sur le site [**71014-XVI 3, 3**] où l'une d'elles a livré deux vases en sigillée luisante (forme P 37) et une jatte carénée en céramique commune claire (pl. 264, n° 1-3). Cette dernière forme, absente des

¹⁵⁷ A Dambron (Loiret) : Ferdière (A.) et Foutreau (A.-M.) – La céramique domestique et non sigillée – recherche sur l'approvisionnement céramique, dans Ferdière (A.) (dir.) – Un site rural gallo-romain en Beauce : Dambron. Orléans, 1980, p. 45, fig. 8, n° 10-11 et p. 48, fig. 9, n° 10 ; Treilles-en-Gâtinais (Loiret) : Couvin (F.), avec la collab. de Roche (J.-L.) et Séguier (J.-M.) – L'établissement rural de Chanteau-de-Cuve à Treilles-en-Gâtinais (Loiret), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *L'époque romaine tardive en Ile-de-France. Document de travail n° 5*. Diocesis Galliarum, Paris, 2001, p. 82, pl. 7, n° 8 et 10 ; Chartres (Eure-et-Loir) : Sellès (H.) – *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en pays Carnute. Catalogue typologique*. Tours, 2001 [16^e suppl. à la RACF], p. 94-95, type 828.

¹⁵⁸ Couvin et alii, *op. cit.*, pl. 7, n° 4 et 15.

¹⁵⁹ Mennessier-Jouannet (C.) – Un four du haut Moyen Age à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans Fizellier-Sauget, *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, p. 390, fig. 7, n° 8 et 11 : ce four date en réalité du Bas Empire (information A. Wittmann, que je remercie).

¹⁶⁰ Ayala (G.) – Lyon Saint-Jean : évolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive, *RAE*, 49, 1998, p. 240, fig. 27, n° 95 et p. 243, fig. 30, n° 129-130, mais en commune claire.

¹⁶¹ Couvin et alii, *op. cit.*, p. 82, pl. 7, n° 16.

¹⁶² Ferdière et Foutreau, *op. cit.*, p. 45, fig. 8, n° 1, 3-4 (en céramique à « engobe brossée »).

contextes du courant du IV^e siècle, est attestée sur plusieurs sites tardifs autunois (Pavillon Saint-Louis [71014-XI-XII 8, 5] (pl. 215, n° 10) ; Hôpital [71014-XI-XII 8, 6] (pl. 219, n° 2).

Le courant du V^e et le VI^e siècle sont illustrés par quelques découvertes éparses (centre commercial Leclerc [71014-VIII-IX 12, 2] (pl. 176, n° 1-2) et caves du Lutrin [71014-XVI 3, 1] (pl. 263, n° 2)) dont on peine à saisir la représentativité.

I.B.3.1.4 Problème posé par un remblai du site du pavillon Saint-Louis [71014 XI-XII 8, 5]

Les données sur les ensembles céramiques autunois de l'Antiquité tardive sont sans aucun doute très partielles, comme l'illustre le matériel provenant d'un important remblai (couche A 45) ayant comblé une tranchée de récupération sur le site du Pavillon Saint-Louis [71014 XI-XII 8, 5]. Dans cet ensemble, caractérisé par un très fort taux de résidualité¹⁶³ et qui a livré une monnaie de Valentinien (364-373) et un *aes* 4 de la fin du IV^e siècle, on peut isoler un certain nombre de productions de l'Antiquité tardive, dont des sigillées luisantes (formes P 1, P 10 et P 37 (pl. 215, n° 1-4), des sigillées d'Argonne (forme Ch 320 et décors à la molette des groupes 1 à 3 de Hübener (pl. 215, n° 5 et 14-17)) et des productions de Jaulges (gobelet Séguier 7.01 et jatte Ch 323 (pl. 215, n° 6-7)).

Parmi les céramiques communes, on trouve des formes caractéristiques à pâte sombre (pots à lèvres triangulaire (pl. 216, n° 13)), mais aussi de nombreux vases en céramique claire engobée : jattes (pl. 215, n° 10 et 12), pots ou pichets (pl. 216, n° 1-6). Ces dernières productions s'apparentent très clairement aux céramiques « à engobe brossé » connues dans le Berry et la moyenne vallée de la Loire (particulièrement la jatte carénée (pl. 215, n° 12) ou les pots à lèvres en poulie (pl. 216, n° 4-5))¹⁶⁴. La nature même du contexte pose problème : puisqu'il s'agit d'un remblai où le taux de résidualité est élevé, il est difficile de dater ces productions qui n'apparaissent pas dans les deux contextes du milieu du IV^e siècle présentés plus haut.

I.B.3.2 Ensembles céramiques de la vallée de la Saône à la fin du Haut Empire et durant l'Antiquité tardive

I.B.3.2.1 Le milieu du III^e siècle : l'ensemble du site de Mancey / La Bussière [71274-06]

Dans la vallée de la Saône, le seul ensemble exploitable du milieu du III^e siècle provient de l'établissement rural de Mancey / La Bussière, fouillé au début des années 1980¹⁶⁵. L'intervention a porté sur un bâtiment de la *pars rustica*, le reste de l'exploitation n'a pas été dégagé. Le matériel recueilli dans cette construction provient du dernier état d'occupation, les phases antérieures n'ayant guère été explorées. L'homogénéité du matériel permet d'offrir un panorama à peu près complet des productions attestées dans le val de Saône à la fin du Haut Empire. Etant donné l'absence de contexte stratigraphique précis, nous nous bornerons à présenter les principales productions attestées.

Le registre des céramiques fines est dans son ensemble attribuable à la partie centrale du III^e siècle. On observe la présence de sigillées de Gaule centrale (formes Drag 37 et 44, pl. 390, n° 1, 2 et 9) mais aussi de Gueugnon (formes Drag 33, 45, 46, pl. 390, n° 3 à 5). Quelques productions sont attribuables à la Gaule de l'Est (formes Drag 32 et Oswald 68, pl. 390, n° 6 à 8). La sigillée claire B de la moyenne vallée du Rhône est attestée par des bols Desbat 15 et un éventuel gobelet Desbat 67 (pl. 390, n° 10 à 12). La céramique métallescente et variantes est représentée par des productions de Gueugnon (forme

¹⁶³ Près des deux tiers des céramiques sont attribuables au Haut Empire.

¹⁶⁴ Ferdière et Foutreau, *op. cit.*, p. 45, fig. 8, n° 1-4 ; Chambon (M.-P.) et Rouquet (N.) – La céramique à engobe brossé du site de Lazenay à Bourges (Cher), dans *SFECAG Fribourg 1999*, p. 375, fig. 3, n° 6 et fig. 4.

¹⁶⁵ Vaussanvin (H.) – Le site gallo-romain de La Bussière (Saône-et-Loire), *Découvertes archéologiques en Tournugeois*, 8, p. 17-104.

Gueugnon 1, pl. 390, n° 13 et Nied 33 à décor d'applique¹⁶⁶, pl. 391, n° 3) et d'Autun (gobelet Nied 33 et variante Walters 81, pl. 391, n° 7 et pl. 390, n° 14). On note la présence de productions trévires (Symonds groupe 30, pl. 391, n° 5) et quelques indéterminées (assiette Drag 42 (pl. 391, n° 1), cruche à décor excisé (pl. 391, n° 2) et gobelet Nied 33 (pl. 391, n° 4)). Dans la catégorie des pâtes fines engobées, on relève enfin un petit pichet s'apparentant à la forme Desbat 84 en sigillée claire B (pl. 391, n° 6).

La céramique commune forme un ensemble très homogène dans lequel dominant de manière écrasante les productions attribuables aux ateliers de la forêt de la Ferté, dans le sud du Chalonais¹⁶⁷. Il s'agit de vases à pâte sableuse cuite en mode A ou B. Le répertoire typologique des céramiques claires comprend un nombre limité de formes. On remarque des plats tripodes (pl. 391, n° 8-10 dont un Joly 4 (n° 8)), des jattes (pl. 391, n° 11-12), des mortiers et des marmites Joly 6 et 8 (pl. 392, n° 1-3), des bouilloires, pots et faisselles à lèvres simple déversée dont types Joly 10, 11 et 13 (pl. 392, n° 4-10). Quelques pots possèdent un bord à gorge interne (pl. 392, n° 11-12). Le pot n° 12 est encore attesté à la Ferté (type Joly 12). Le répertoire des céramiques sombres (pl. 393, n° 1-11) est très poché du précédent, si ce n'est la plus grande variété des bords à gorge interne (pl. 393, n° 9-11).

Bien que recueilli lors d'une fouille ancienne, le matériel de Mancey montre une homogénéité réelle. Les céramiques fines et communes concourent à placer cet ensemble peu après le milieu du III^e siècle, ce que confirme la présence d'un antoninien d'Herennius Etruscus à fleur de coin (*RIC* IV, 3, 125b=Rome, 251 apr.). Ce matériel, tout à fait représentatif des découvertes de surface de la moyenne vallée de la Saône, illustre de nettes affinités avec les assemblages de la région lyonnaise et de la moyenne vallée du Rhône. Les céramiques fines correspondent à celles recueillies dans le lot 1 de l'îlot de la Vieille Monnaie à Lyon, daté entre 240 et 270, où l'on trouve comme à Mancey une association entre Drag 37 et 45 en sigillée, jattes Desbat 15, cruches Desbat 84¹⁶⁸, gobelets Niederbieber 33 et jattes Gueugnon 1 en céramique métallescente¹⁶⁹. Le répertoire des céramiques communes est lui aussi très proche d'autres découvertes de Lyon ou de Vienne¹⁷⁰.

I.B.3.2.2 Le courant du IV^e siècle : Saint-Rémy / La Vigne de Saule [71475-02]

Les ensembles exploitables du courant du IV^e siècle sont particulièrement peu nombreux dans la vallée de la Saône. Le plus significatif provient de l'hypocauste 3 de la *villa* de La Vigne de Saule à Saint-Rémy. Une couche de destruction a livré un grand nombre de vases en sigillée luisante, quelques-uns en sigillée d'Argonne et quelques vases en céramique commune. Il semble malheureusement que ce mobilier a fait l'objet d'une sélection *a posteriori*, qui a eu pour effet de faire disparaître une bonne partie de la céramique culinaire.

Le répertoire des céramiques fines indique à l'évidence un net faciès rhodanien, caractérisé par la domination des sigillées luisantes et la rareté des productions septentrionales. Parmi les premières, on note la présence de bols P 37 (pl. 406, n° 3 et 5), P 34 (pl. 406, n° 6), Paunier 398 (pl. 406, n° 4), P 36 (pl. 406, n° 8) et P 30 (pl. 406, n° 7), de pichets P 66 et P 75 (pl. 406, n° 10 et 9) et d'assiettes P 1 (pl. 406, n° 11). La sigillée d'Argonne, faiblement représentée, est illustrée par deux bols Ch 320 (pl. 406, n° 1 et 2) respectivement décorés des molettes UC 143 et UC 7.

¹⁶⁶ Sur ces productions récemment repérées à Gueugnon, Delor (A.) et Devevey (F.) – Gueugnon (Saône-et-Loire), la Plaine du Fresne. Premier bilan des découvertes d'avril 2003, dans *SFECAG Vallauris 2004*, p. 449, fig. 9, n° 13 et p. 450.

¹⁶⁷ Publication d'une typologie dans Joly (M.) – Terra Nigra, Terra Rubra, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, dans *SFECAG Dijon 1996*, Marseille, 1996, p. 129-130. Sur ce site, [71384-01].

¹⁶⁸ Becker (C.) et Jacquin (L.) – La sigillée du centre de la Gaule dans trois ensembles de la fin du III^e s. au milieu du IV^e s. sur le site de l'îlot Vieille monnaie à Lyon, dans *SFECAG Lezoux 1989*, Marseille, 1989, p. 93-100.

¹⁶⁹ Desbat (A.) et Picon (M.) – Les céramiques métallescentes de Lyon : typologie, chronologie et provenance, dans *SFECAG Dijon 1996*, p. 475-490.

¹⁷⁰ Pour la rue des Farges, Desbat (A.), Laroche (C.) et Mérigoux (E.) – Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges, *Figlina*, 3, p. 1-17, pour Vienne, Godard (C.) – Quatre niveaux d'abandon de la ville de Vienne (Isère) : éléments pour la chronologie des céramiques de la fin du II^e et du III^e siècle apr. J.-C., dans *SFECAG Rouen 1998*, Marseille, 1995, p. 285-320.

Suite à la sélection déplorée plus haut, le répertoire typologique de la céramique commune est restreint et se compose de jattes ou bols et de mortiers en céramique commune claire sableuse orangée (pl. 406, n° 12-14). Les jattes les plus caractéristiques possèdent une carène (pl. 406, n° 13). La pâte s'apparente autant à celle des productions de céramique commune claire des ateliers de la Ferté¹⁷¹ qu'à celles de la céramique bistre produite à Sevrey aux VI^e - VIII^e siècles¹⁷².

Le matériel recueilli dans l'hypocauste 3 de la *villa* de Saint-Rémy semble appartenir dans son intégralité au courant du IV^e siècle. Les formes de la sigillée luisante semblent indiquer une datation vers le milieu de ce siècle, ce que confirme la chronologie des molettes d'Argonne, dont la datation est comprise entre 320 et 360 apr. J.-C. environ. L'influence rhodanienne du faciès céramique ressort bien plus au IV^e siècle qu'au siècle précédent et on peut observer la rareté des importations de Gaule septentrionale et l'absence de celles de Gaule centrale. L'aspect des céramiques communes claires conduit à envisager l'existence d'un atelier local de céramique commune qui ferait le lien entre les ateliers du III^e siècle et ceux de l'époque mérovingienne reconnus dans la forêt de Givry (groupes de la Ferté et de Sevrey).

I.B.3.2.3 Le début du V^e siècle : le site de la Bibliothèque à Mâcon [71270-03]

Un diagnostic à l'emplacement de la Bibliothèque de Mâcon a permis d'observer une phase d'occupation de l'Antiquité tardive. Le matériel issu de cette opération est peu abondant mais homogène et bien conservé. Une fouille de sauvetage postérieure a livré des ensembles plus importants qui seront bientôt publiés par les fouilleurs¹⁷³.

L'ensemble de la Bibliothèque montre un assemblage varié de céramiques fines associant sigillée luisante, sigillée d'Argonne et dérivée de sigillée paléochrétienne. La sigillée d'Argonne est représentée par deux bols Ch 320 (pl. 377, n° 5-6), respectivement décorés d'une molette du groupe 3 de Hübener et de la molette UC 120, la sigillée luisante par deux formes atypiques inconnues à Portout (pl. 378, n° 1-2). On note enfin l'apparition des premières céramiques dites Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes (DSP). Deux groupes de productions peuvent être distingués. Le premier se caractérise par des parois fines, des pâtes grises et une surface gris souris. Deux vases appartiennent aux types Rigoir 18 (pl. 377, n° 7) et 6a (pl. 377, n° 8). Le premier est décoré de palmettes et de rouelles estampées ; la partie supérieure du vase est ornée d'incisions obliques. Le second vase est orné des mêmes incisions obliques. Le second groupe, représenté par un unique bol Rigoir 16 inorné, possède une pâte grise et une surface sombre, gris foncé à reflets bleutés.

Les céramiques communes ne sont illustrées que par deux formes, un bol¹⁷⁴ et un pot à lèvre déversée (pl. 378, n° 4-5). Elles sont courantes dans le bassin Saône / Rhône, à Lyon comme à Portout¹⁷⁵. Il s'agit de productions à cuisson réductrice dont la pâte s'apparente clairement à celles des céramiques bistres.

Le matériel issu de cette phase d'occupation paraît dater de l'époque valentinienne au plus tôt, dans la mesure où les formes de DSP sont postérieures aux années 370 apr. J.-C. La molette UC 120 semble indiquer une datation dans la première moitié du V^e siècle. Comme au IV^e siècle, et ce malgré la présence de deux vases en sigillée d'Argonne, le faciès de cet ensemble s'apparente à celui de la moyenne vallée du Rhône.

¹⁷¹ Joly (M.) – Terra Nigra, Terra Rubra, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, dans *SFECAG Dijon 1996*, p. 129-130.

¹⁷² Renimel (S.) – *L'atelier céramique de Sevrey (IX^e – XIX^e siècles). Un millénaire de tradition céramique en Chalonais*. Chalon-sur-Saône, MSHAC, 1974 [chronologie dépassée].

¹⁷³ Etude de D. Bathèlemy (INRAP) et F. Lamoine en cours.

¹⁷⁴ Cette forme est attestée au IV^e siècle dans l'ensemble de Saint-Rémy (pl. 406, n° 12).

¹⁷⁵ Pour la jatte, un exemplaire dans un contexte du V^e siècle à Portout : Pernon (J. et C.) – *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e siècle ap. J.C. en Savoie*, 20^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1990, pl. X ; le pot possède une forme fréquente dans les contextes du V^e siècle à Lyon : Ayala (G.) – Lyon Saint-Jean : évolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive, *RAE*, 49, 1997, fig. 26, n° 75, fig. 27, n° 94, fig. 32, n° 173.

I.B.3.2.4 Le milieu du V^e siècle : la fosse I de la Rue Dinet à Mâcon [71270-01]

Les fouilles de sauvetage de la rue Dinet ont entraîné la découverte de plusieurs structures dont l'essentiel se rattache au Haut Empire (II^e siècle), à l'Antiquité tardive (V^e-VII^e siècles) et au Moyen Age. Le matériel issu de ce site est extrêmement abondant. Une fosse a livré un ensemble du milieu du V^e siècle, le plus homogène que nous ayons pu étudier dans la vallée de la Saône.

Les céramiques fines, représentées par quatorze individus, attestent de la diversité des échanges dans la vallée de la Saône au V^e siècle. Un plat en sigillée africaine claire D (pl. 369, n°1) (forme Hayes 61B) indique la persistance des échanges avec le monde méditerranéen durant le V^e siècle. La fosse a livré trois bols Chenet 320 en sigillée d'Argonne (pl. 369, n° 2-4), respectivement décorés des molettes UC 78, UC 178 et Metz 4¹⁷⁶. Les vases n° 3 et 4 ont une pâte à cœur gris caractéristique des productions du V^e siècle. La sigillée luisante est représentée par les formes Pernon 10, 15, 21, 32/34 et 36 (pl. 369, n° 9 à 14). Le marli de la forme Pernon 21 (pl. 369, n° 11) est décoré de cercles estampés formés de petits carrés, la panse de la tasse Pernon 36 d'un décor incisé (pl. 369, n° 14). Toutes ces formes ne sont représentées que par un seul individu, exception faite de la forme P 32/34 (deux individus). L'engobe des vases est clair et peu adhérent : les reflets métallésents qui caractérisent la luisante sont presque absents. L'absence des formes P 37, 38 et 39 semble surprenante au vu de leur fréquence dans les contextes céramiques tardifs de la région. On notera enfin la présence de DSP d'origine régionale¹⁷⁷. Un premier groupe (pl. 369, n° 5 à 7) se caractérise par une pâte grise, à surface gris foncé avec des reflets bleutés, à parois épaisses. Les formes attestées dans cet ensemble sont proches des types Rigoir 3 et 4 (pl. 369, n° 7 et 5) ou se rapprochent des formes fréquentes dans le sud-est de la Gaule (pl. 369, n° 6). Un second groupe est représenté par un unique vase Rigoir 56 (pl. 369, n° 8) à pâte grise, dure, avec de rares inclusions et un engobe adhérent gris olivâtre.

La céramique commune est représentée par quarante-cinq vases. La cuisson est oxydante à l'exception d'un individu (pl. 370, n° 16) qui pourrait être résiduel ou intrusif. L'ensemble des vases se caractérise par une pâte siliceuse sableuse comportant de nombreuses inclusions visibles à l'œil nu. Celle-ci est très proche de celle des productions des ateliers de mérovingiens de la région Chalonnaise (groupe de Sevrey). L'aspect général de ces productions semble homogène même si l'on peut distinguer des vases à la facture plus ou moins soignée. Le répertoire morphologique est relativement restreint : quinze formes peuvent être isolées. Parmi les formes ouvertes, les vases carénées sont de loin les plus nombreux. Le n° 3 pl. 370, est une jatte carénée à lèvre en boule. La carène est toujours marquée par un léger bourrelet. Ce vase, ici représenté par cinq individus, est particulièrement répandu dans les contextes mâconnais de la seconde moitié du V^e siècle. La jatte à bord déversé, séparé de la panse par une légère cannelure, carénée (pl. 370, n° 4) est représentée par deux individus. Ces deux formes trouvent de proches parallèles dans la vallée du Rhône¹⁷⁸. La jatte carénée à lèvre déversée, régulière dans les contextes tardifs de Mâcon, est représentée par un individu (pl. 370, n° 2). Il semble ici que cette forme soit intrusive¹⁷⁹. Les autres formes sont représentées par un ou deux exemplaires (assiette à bord déversé, pl. 370, n° 1 ; petit bol à marli très peu développé, pl. 370, n° 5 ; jatte à bord en boule, pl. 370, n° 6 ; bol à marli à lèvre retroussée, peut-être une imitation de sigillée luisante, de DSP ou de sigillée d'Argonne¹⁸⁰, pl. 370, n° 7). Le mortier à collerette en boule faiblement saillante (pl. 370, n° 8) est typique des exemplaires mâconnais du V^e siècle. Parmi les formes fermées, deux sortent nettement du lot. Il s'agit des pots n° 9 et 11 pl. 370, respectivement représentées par treize et sept individus, représentant en gros un tiers des formes fermées. La première est un pot à lèvre en bandeau à gorge naissante. Dans les contextes plus tardifs, cette dernière est plus accentuée comme dans le cas des n° 10, 12 et 13 pl. 370. La seconde forme dominante est un pot à lèvre en bandeau. L'extérieur du bandeau est marqué par une gorge. Cette forme semble absente des contextes

¹⁷⁶ Identification de cette molette P. Van Ossel, que je remercie.

¹⁷⁷ Information Y. et J. Rigoir, que je remercie.

¹⁷⁸ Ayala, *op. cit.*, fig. 26, n° 68

¹⁷⁹ Cf supra. Comme pour le n° 16, qui semble dater du VII^e siècle (Faure-Boucharlat, *Vivre à la campagne*, p. 232, fig. 9, n° 2), cette présence intrusive pourrait s'expliquer par le fait qu'un mur du haut Moyen Age recoupe la fosse ici étudiée.

¹⁸⁰ Respectivement les formes P 21, Rigoir 3 ou Chenet 314.

mâconnais du dernier tiers du V^e siècle. Les formes à bord simple déversé sont représentées par deux individus (pl. 370, n° 14 et 15). Le n° 15 possède une forme qui était déjà attestée au début du V^e siècle dans l'ensemble de Mâcon / Bibliothèque¹⁸¹.

Dans cet ensemble, l'association de sigillées africaines, d'Argonne et de monnaies du V^e siècle fournit de précieux moyens de datation. La production de la forme Hayes 61B en sigillée africaine D s'étale de la fin du IV^e siècle au troisième quart du V^e siècle. Les deux molettes d'Argonne UC 78 et 178 ont été classées par D. Bayard dans sa phase II, qu'il date de la première moitié du V^e siècle, entre 410 et 450 environ¹⁸². Le noyau sombre présent dans la pâte des n° 3 et 4 pl. 369 est un critère caractéristique du groupe techno-typologique 2 de W. Dijkman qu'il date des deuxièmes et troisièmes quarts du V^e siècle¹⁸³. La sigillée luisante n'offre pas de précision chronologique supplémentaire. Les formes présentes dans cet ensemble sont toutes datées de la seconde moitié du IV^e et de la première moitié du V^e siècle¹⁸⁴. Les productions locales de DSP n'apportent aucun élément chronologique étant donné leur méconnaissance actuelle. On notera surtout la présence d'imitations de monnaies de Valentinien III (LRBC 867) datées du milieu du V^e siècle (pl. 371)¹⁸⁵. Ces différents éléments nous incitent à placer le comblement de cette fosse vers le milieu ou le début de la seconde moitié du V^e siècle.

Bien que cet ensemble soit d'une faible importance numérique, il reflète de manière intéressante le faciès céramique de la vallée de la Saône au milieu du V^e siècle. Parmi les céramiques fines, on retiendra tout d'abord la présence de la sigillée africaine D, rare au nord de Lyon. La sigillée d'Argonne n'est guère plus abondante, Mâcon se situant en limite de l'aire de diffusion principale. La sigillée luisante de la vallée du Rhône est beaucoup mieux représentée, phénomène général à Mâcon durant le V^e siècle. On notera enfin la présence de productions régionales de DSP. Le répertoire typologique des céramiques communes est restreint et se limite à quelques formes. On remarque l'absence totale de céramiques rugueuses / granuleuses, productions typiques du Bas Empire dans le nord de la Gaule.

I.B.3.2.5 La fin du V^e et le début du VI^e siècle : le remblai du secteur II de la Rue Dinet à Mâcon [71270-01]

La zone centrale de la fouille de la Rue Dinet (secteur II) a livré un remblai préparatoire destiné à l'assise d'une construction maçonnée, contenant un très abondant matériel. Les formes sont presque toutes complètes et l'ensemble, bien qu'issu d'un remblai, paraît très cohérent.

L'éventail des céramiques fines est particulièrement riche et varié. On dénombre des sigillées africaines claire D, des sigillées d'Argonne, des DSP et des sigillées luisantes. La sigillée africaine est représentée par deux plats en sigillée claire D (formes Atlante XLI 3-4¹⁸⁶, pl. 372, n° 1 et Hayes 61B, pl. 372, n° 2) et une lampe Hayes IIa / Atlante X en sigillée claire C décorée de deux poinçons Ennabli F2 et un poinçon Ennabli F3 (pl. 372, n° 5). La sigillée d'Argonne est représentée par une assiette Alzei 9/11 (pl. 372, n° 3) et un bol Ch 319 très massif (pl. 372, n° 4). La petite lèvres déjetée sur l'assiette Alzei 9/11 ne paraît pas canonique. La catégorie de céramique fine la plus abondamment représentée est la DSP. Le répertoire typologique est très varié. Les productions sont dans leur immense majorité (pl. 372, n° 7 à 15 et 373, n° 1 à 4) à pâte grise et surface gris foncé à reflets bleutés (pâtes kaoliniques ?), possédant des parois épaisses et une finition parfois sommaire, bien différentes des productions plus fines du courant du V^e siècle¹⁸⁷. Une origine méditerranéenne, marseillaise notamment, semble totalement à exclure¹⁸⁸. Le seul

¹⁸¹ Cf. *supra*, pl. 378, n° 5.

¹⁸² Bayard (D.) – L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle, *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

¹⁸³ Dijkman (W.) – La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichoise (Pays-Bas) et dans le nord-ouest de l'Europe, *Gallia*, 49, 1992, p. 154.

¹⁸⁴ Collectif - Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), *Figlina*, 7, 1986, p. 19-49 ; Pernon (J. et C.) – *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e siècle ap. J.C. en Savoie*, 20^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1990 ; Raynaud (C.) – Céramique luisante, *Lattara*, 6, 1993, p. 504-510.

¹⁸⁵ Identification C. Brenot (CNRS).

¹⁸⁶ Identification M. Bonifay (CNRS), que je remercie.

¹⁸⁷ Cf. *supra*.

¹⁸⁸ Je remercie Y. Rigoir qui a bien voulu examiner ce matériel.

vase pouvant s'apparenter à ces productions précoces est une assiette (pl. 373, n° 5) à pâte grise, dure, avec de rares inclusions et un engobe adhérent gris olivâtre, production déjà attestée de manière marginale dans l'ensemble Dinet I¹⁸⁹. Dans le premier groupe, on remarque des plats Rigoir 4 (pl. 372, n° 7 et 8), Rigoir 39 (?) décoré de rouelles (pl. 372, n° 9) et Rigoir 1 décoré de palmettes (pl. 372, n° 10). Les bols sont représentés par les formes Rigoir 6, Rigoir 17 (?) avec décor d'arceaux, Rigoir 16 avec décor de colonnes et arceaux, Rigoir 22 avec décor d'arceaux, rouelles et palmettes (pl. 372, n° 11-12, pl. 373, n° 1-2). On rencontre différentes variantes de la coupe à marli Rigoir 3 (pl. 372, n° 13-15) et des petits bols à paroi très massive (pl. 373, n° 3 et 4) d'attribution typologique incertaine. Les sigillées luisantes sont proportionnellement moins abondantes dans cet ensemble que dans la première moitié du V^e siècle. Etant donnée la nature du gisement, certains vases sont peut-être résiduels, comme un bol P37 (pl. 373, n° 10). Les autres formes sont des bols P 10 (pl. 373, n° 7), P XXVII-66 (pl. 373, n° 9), P 37b (pl. 373, n° 11) et P 35 (pl. 373, n° 13). On remarque enfin un petit bol atypique à lèvre ornée d'un sillon externe, tout comme une jatte à lèvre triangulaire, types inconnus à Portout (pl. 373, n° 12 et 6) et des coupes à marli P 19 (pl. 373, n° 8).

A l'exception d'une pièce (pl. 375, n° 9), toutes les productions en céramique commune sont à pâte claire « bistre », provenant vraisemblablement des ateliers de la forêt de Givry dans le Chalonnais (ateliers du groupe de Sevrey). Le remblai du secteur II du site de la rue Dinet contenait plusieurs mortiers à petite lèvre saillante en boule (pl. 374, n° 1 à 3), forme attestée dans l'ensemble Dinet I dans le milieu du V^e siècle, mais aussi dans des ensembles lyonnais contemporains¹⁹⁰. Certains exemplaires sont décorés d'incisions ou de motifs appliqués à la molette (pl. 374, n° 1 et 3). Parmi les formes ouvertes, la plus caractéristique – et la plus abondante – est la jatte carénée (pl. 374, n° 4 à 7). Très fréquente dans les contextes de l'Antiquité tardive de la vallée de la Saône, elle connaîtra une fortune certaine jusqu'au VIII^e siècle au travers d'une progressive évolution typologique¹⁹¹. Les exemplaires du V^e siècle et du début du VI^e siècle semblent pouvoir être distingués de ceux des époques postérieures. Le critère distinctif serait le profil du vase à hauteur de la carène. Alors que les exemplaires tardifs présentent un changement d'orientation net de la face interne du vase à hauteur de la carène¹⁹², ceux de la rue Dinet montrent une transition beaucoup plus douce, la jonction entre les parties inférieure et supérieure des vases étant plus concave qu'anguleuse. De même, les exemplaires tardifs possèdent souvent de nombreuses incisions effectuées au tour à hauteur de la carène, ou des décors de casiers rectangulaires effectués à la molette, alors que les exemplaires de l'ensemble Dinet II sont presque tous inornés. On peut seulement relever des incisions sur le vase n° 6 pl. 374, identiques à celles de la collerette du mortier n° 1 pl. 374. De manière significative à nos yeux, ce type de décor est absent des variantes plus tardives de la seconde moitié du VI^e et du VII^e siècle¹⁹³. Les autres formes ouvertes correspondent à des jattes carénées (pl. 374, n° 8 à 10), parfois décorées d'incisions (pl. 374, n° 9). Elles semblent dériver de la jatte carénée connue au IV^e siècle ou de la forme P 35 en sigillée luisante. Elle serait attestée jusque dans la seconde moitié du VI^e siècle¹⁹⁴. Le répertoire typologique des formes fermées est peu varié. Il se compose de cruches ou pichets (pl. 375, n° 1), de pots à lèvre en bandeau (pl. 375, n° 2 à 5) et de pots à lèvre déversée ou en boule (pl. 375, n° 6 à 9). Le petit pichet à une anse (pl. 375, n° 1) ne trouve pas de comparaison exacte mais s'apparente à des formes connues au milieu du VI^e siècle¹⁹⁵. La forme fermée la plus abondamment représentée est le pot à lèvre en bandeau (pl. 375, n° 2, 3, 5). Celui-ci diffère de celui des pots à lèvre en bandeau de « première génération » définis par E. Faure-Boucharlat¹⁹⁶. Ceux de la rue Dinet possèdent en effet un bandeau très accusé, nettement déjeté, avec un bord très géométrisé, les exemplaires n° 2 et 3 pl. 375 semblant les plus représentatifs. Les exemplaires plus tardifs des sites de Château-Gaillard (Ain)¹⁹⁷ et Trévoux (Ain)¹⁹⁸ présentent une gorge interne nettement moins accusée. L'autre caractéristique des pots à bandeau de la rue Dinet réside dans la présence d'une légère carène à la jonction du col et de la panse du vase, absente des

¹⁸⁹ Cf. *supra*.

¹⁹⁰ Ayala, *op. cit.*, fig. 25, n° 64, fig. 27, n° 93.

¹⁹¹ Dans des contextes des VI^e – VIII^e siècles, cf. Faure-Boucharlat, *Vivre à la campagne*, p. 63-64, types 58 à 63.

¹⁹² Faure-Boucharlat, *Vivre à la campagne*, p. 190, fig. 9, n° 3 ; p. 231, fig. 8, n° 1 à 6 ; p. 262, fig. 11, n° 1 à 4 par exemple.

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 232, fig. 9, n° 1.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 230, fig. 7, n° 3.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 62, types 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 190, fig. 9, n° 1 ; p. 192, n° 1 à 5.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 228, fig. 5.

formes de la seconde moitié du VI^e et du VII^e siècle dans la région lyonnaise. On note un pot à bandeau naissant (pl. 375, n° 4) qui s'apparente à des productions plus précoces du milieu du V^e siècle¹⁹⁹. Un autre groupe se caractérise par une lèvre simple déversée et des incisions parallèles sur la panse, obtenues au tour (pl. 375, n° 6 à 8). La forme n° 6 pl. 375 est présente à Château Gaillard (Ain) dans un contexte du milieu du VI^e siècle, mais aussi à Genève dans la seconde moitié du V^e siècle²⁰⁰. Un dernier vase, le seul en céramique commune sombre (pl. 375, n° 9), possède une lèvre déversée à légère gorge interne. Cette forme est connue dans le dépotoir des années 450 apr. de l'atelier de Portout²⁰¹.

Notons enfin la présence d'une lampe en céramique commune sombre qui imite manifestement une lampe africaine de type Atlante X / Hayes II (pl. 372, n° 6) ; d'un vase et d'un couvercle en pierre ollaire (pl. 375, n° 10 et 11), type de récipient très courant dans la zone alpine, et qui trouve de nombreuses comparaisons dans des contextes de la fin du V^e ou du VI^e siècle²⁰², et d'une bouteille Feyeux 10 (pl. 375, n° 12), datable de la seconde moitié du V^e et de la première moitié du VI^e siècle.

La plupart des éléments recueillis dans cet ensemble conduisent à le dater de l'extrême fin du V^e ou au tout début du VI^e siècle. Les sigillées africaines D paraissent être les meilleurs fossiles directeurs du lot. La forme Hayes 61B, dont la chronologie est encore discutée, ne semble pas apparaître en Gaule avant le début du V^e siècle apr. J.-C., sa production cessant vers la fin du même siècle²⁰³. La forme Atlante XLI 3-4 est rare et reste encore mal datée. Elle ne semble toutefois pas antérieure au début du VI^e siècle²⁰⁴. Le fragment de lampe de type Hayes IIa / Atlante X en pâte C, constitue un autre marqueur chronologique de choix. A Marseille, ces lampes sont principalement attestées dans les horizons A à C, soit du début du V^e siècle au milieu du VI^e siècle, l'optimum de la diffusion se situant dans la seconde moitié du V^e et le début du VI^e siècle²⁰⁵. La sigillée d'Argonne n'offre aucune précision chronologique supplémentaire, l'assiette Alzei 9/11 confirmant seulement que nous nous situons bien après les années 420 apr. J.-C. La sigillée luisante n'apporte pas d'information chronologique pertinente. Les DSP ne sont pas réputées pour être de bons fossiles directeurs, car leur typologie n'évolue guère au cours de leur longue période de production et leur décor n'a pas encore fait l'objet d'une tentative de classement chronologique. On relèvera toutefois les parois massives des exemplaires mâconnais qui, selon Y. Rigoir, seraient caractéristiques d'un V^e siècle très avancé ou du début du VI^e siècle²⁰⁶. Le vase en pierre ollaire et les quelques comparaisons disponibles pour la céramique commune constituent un autre argument pour placer cet ensemble vers le début du VI^e siècle²⁰⁷.

Encore une fois, l'aspect rhodanien de cet ensemble est remarquable. La présence combinée de sigillée africaine, luisante et des DSP indique un faciès nettement méridional, très proche de celui de la moyenne vallée du Rhône. Exceptés deux vases en sigillée d'Argonne, les productions caractéristiques de la Gaule septentrionale sont totalement absentes.

I.B.3.3 Ensembles céramiques de l'Antiquité tardive au nord du territoire éduen

Les ensembles céramiques tardifs exploitables dans le nord du territoire éduen sont peu nombreux. On ne dispose d'aucun contexte correct de la fin du Haut Empire, même si quelques fouilles anciennes permettent de dessiner un aperçu sommaire du vaisselier à cette époque.

¹⁹⁹ Cf. Dinét I, pl. 370, n° 9.

²⁰⁰ Faure-Boucharlat, *Vivre à la campagne*, p. 190, fig. 9, n° 2 ; Genève : Haldimann (M.-A.) – A6. Genève 6 (civitas), dans Schucany (C.), Martin-Kilchner (S.), Berger (L.), Paunier (D.) (dir.) – *Römische Keramik in der Schweiz*. Bâle, 1999, pl. 13, n° 35.

²⁰¹ Pernon, *Portout*, pl. X, en bas à droite.

²⁰² Faure-Boucharlat, *op. cit.*, p. 192, fig. 11, n° 9-10 ; Vallauri (L.) – Les vases en pierre ollaire, dans Démians d'Archimbaud (dir.) – *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e s. (Bouches-du-Rhône)*. Paris, MSH, 1994 [DAF, 45], p. 198-200.

²⁰³ Bonifay (M.) – Les sigillées d'importation méditerranéenne, dans Bonifay (M.), Carré (M.-B.) et Rigoir (Y.) – *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (Ier – VII^e siècles apr. J.-C.)*. *Etudes Massaliètes*, 5, 1998, p. 363.

²⁰⁴ Carandini (A.) (dir.) – *Atlante delle forme ceramiche. I. Ceramica fine romana nel Bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*. Rome, 1981, pl. XLI.

²⁰⁵ Bonifay, *op. cit.*, p. 366.

²⁰⁶ Information Y. Rigoir, que je remercie.

²⁰⁷ Vallauri, *op. cit.*

I.B.3.3.1 Remarques sur le vaisselier du nord du territoire éduen à la fin du Haut Empire

Plusieurs fouilles d'établissements ruraux effectuées dans la région d'Avallon, sur les sites des « Pargues » à Noyers-sur-Serein [89279-14] ou du « Crot-au-Port » à Fontenay-près-Vézelay [89176-01] ont livré un abondant mobilier du III^e siècle. Celui-ci provient de fouilles réalisées sans enregistrement stratigraphique précis, ce qui limite fortement la valeur des observations.

Dans ces contextes, la céramique fine est majoritairement composée de céramiques métallescentes, provenant dans son immense majorité des ateliers de Jaulges / Villiers-Vineux. Les productions trévires sont très rares, tout comme celles de Gaule centrale. Les productions de céramique à revêtement argileux de Domécly-sur-Cure sont essentiellement des pots à décor estampé (pl. 439, n° 42). Parmi les productions de Jaulges, les formes les plus fréquentes sont les jattes Drag 45 et Ch 323b, les gobelets Nied 33 et Séguier 6.01 et 6.02. Les céramiques sigillées paraissent peu fréquentes, les formes Drag 45 étant les plus représentées.

Dans le registre des céramiques communes, on trouve en revanche une proportion écrasante de céramiques communes claires sableuses de l'atelier de Domécly-sur-Cure (pl. 436-439).

I.B.3.3.2 Le vaisselier de la première moitié du IV^e siècle

On ne dispose pas d'ensemble stratifié de la première moitié du IV^e siècle dans le nord du territoire éduen. Toutefois, le matériel du bâtiment CC du site des Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02], en grande partie publié par B. Lacroix²⁰⁸, permet quelques constatations.

Le registre des céramiques fines paraît exclusivement composé de sigillées d'Argonne et de céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux. Les premières sont notamment illustrées par des bols Ch 320 (pl. 473, n° 1 et 10) et des plats Chenet 304 (pl. 475, n° 1). Celles de Jaulges sont représentées par des jattes Ch 323a (pl. 473, n° 2 et pl. 474, n° 1) et Ch 323c (pl. 473, n° 3).

Les céramiques communes sont illustrées par quatre groupes de productions distingués par B. Lacroix. Parmi les céramiques claires, on distingue un premier ensemble à pâte rose-orangée sableuse, qui provient selon toute vraisemblance des ateliers de Domécly-sur-Cure [89145-01], distants d'à peine dix kilomètres. On remarque des jattes caractéristiques (pl. 474, n° 4 et 475, n° 2) qui sont d'ailleurs attestées sur cet atelier (pl. 436, n° 11), mais aussi des cruches (pl. 474, n° 8) et des formes ouvertes (pl. 474, n° 2-3), proches des formes de céramique à engobe brossé du Berry²⁰⁹. Le second groupe de céramique commune claire, moins bien décrit par B. Lacroix, pourrait lui aussi provenir de Domécly-sur-Cure. Au moins une forme de cruche (pl. 473, n° 9) est en effet connue parmi les productions de cet atelier (pl. 439, n° 44). Parmi ce second groupe, on trouve des « faisselles » (pl. 473, n° 7 et 474, n° 9), des pots (pl. 473, n° 8) et des bols ou marmites (pl. 473, n° 5-6). Ces derniers ressemblent fortement aux bols à baguette médiane et lèvres en boule rentrante attestés à Autun dans le courant du IV^e siècle en céramique commune sombre lissée²¹⁰. La marmite (?) n° 5, pl. 473 ressemble à des productions de la moyenne vallée de la Loire²¹¹. La céramique commune sombre comprend des vases à pâte brute et des productions lissées ou lustrées (pl. 473, n° 4, pl. 474, n° 5-7).

Bien que provenant de fouilles anciennes, l'ensemble du bâtiment CC du site des Fontaines-Salées permet quelques constatations sur les céramiques en usage dans le nord du territoire éduen au cours de la première moitié du IV^e siècle. Le vaisselier de cette époque montre une association de sigillées d'Argonne et de céramiques à revêtement argileux de Jaulges, que l'on peut considérer comme caractéristique de cette

²⁰⁸ Lacroix (B.) - Mobilier d'un habitat du IV^e siècle aux Fontaines Salées, *RAE*, XIX, 1968, p. 191-233. N'ayant pu réunir le mobilier de cette fouille, actuellement conservé au musée de Saint-Père-sous-Vézelay, nous nous basons sur les observations de l'auteur.

²⁰⁹ Chambon (M.-P.) et Rouquet (N.) – La céramique à engobe brossée du site de Lazenay à Bourges (Cher), dans *SFECAG Fribourg 1999*, p. 374, fig. 2, n° 1.

²¹⁰ *Supra*, § I.B.3.1.2 et pl. 167, n° 10.

²¹¹ Chambon et Rouquet, *op. cit.*, p. 375, fig. 3, n° 1.

région. Il semble apparaître dans l'étude de B. Lacroix que les productions de Jaulges l'emportent nettement en nombre sur celles d'Argonne²¹². Les céramiques communes, documentées par plusieurs formes entières, indiquent à n'en pas douter une poursuite de l'activité de l'atelier de Domecy-sur-Cure dans la première moitié du IV^e siècle. D'une manière générale, plusieurs formes trouvent de proches parallèles typologiques avec des productions de la moyenne vallée de la Loire.

I.B.3.3.3 Le vaisselier de la seconde moitié du IV^e et du début du V^e siècle

Le matériel issu d'un sondage sur un modeste établissement rural à Censy [89064-01] permet de préciser quelque peu les assemblages en usage à la fin du IV^e siècle²¹³. Les ensembles céramiques sont dans l'ensemble très modestes. En effet, les deux contextes les plus riches en matériel (US 010 et 012) n'ont livré respectivement que 166 et 405 restes pour 22 et 37 NMI. Encore faut-il noter que le matériel est très fragmenté et n'offre presque aucune possibilité de collage. Ce constat ne doit toutefois pas occulter le fait que les deux ensembles sont les seuls ensembles stratifiés du Bas-Empire dans le sud du département de l'Yonne. Par ailleurs, la présence de matériel résiduel semble très faible voire nulle. L'ensemble provenant de l'US 012 (nappe d'épandage) semble représentatif d'un faciès régional peu connu auparavant, mais qui commence à se dessiner au nord du Morvan, notamment grâce aux fouilles de Chevroches (58)²¹⁴. Une monnaie de Valentinien permet de le situer dans la seconde moitié du IV^e siècle.

Les céramiques fines se caractérisent par la domination écrasante des céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux et par la rareté des productions argonnaises du Bas-Empire. Dans la nappe 012, les productions fines de Jaulges représentent 81 % du nombre de restes, l'Argonne guère plus de 5 %. Toutes les formes classiques de cet atelier au Bas Empire sont présentes : jattes Chenet 323a (10 NMI), mais aussi Drag 45 (2 NMI), Chenet 323c (1 NMI) ou gobelet Chenet 333 (1 NMI) (pl. 433, n° 1-3 et 5). Bien que l'ensemble soit restreint, on note la prépondérance des Chenet 323a au détriment des autres formes, caractéristique déjà observée en Ile-de-France²¹⁵. Cet assemblage confirme l'impression donnée par le matériel de prospection de la région, parmi lequel la sigillée d'Argonne reste anecdotique au bénéfice des productions de Jaulges et particulièrement de la jatte Ch 323.

La céramique commune claire montre un répertoire varié (pl. 434, n° 1-5). Un pot à lèvre triangulaire (434, n° 5) s'apparente à des productions en céramique sombre d'Autun²¹⁶. Parmi les communes sombres, on retrouve les deux grands groupes étudiés à Autun et Saint-Père : les céramiques fumigées et lissées (pl. 433, n° 6-14) et les productions brutes (pl. 433, n° 15-18). Dans le premier, la forme la plus caractéristique est la jatte à baguette médiane et lèvre en boule rentrante, déjà rencontrée à Autun²¹⁷, des assiettes (pl. 433, n° 8) et pots à lèvre en poulie (pl. 433, n° 13), un pichet (pl. 433, n° 14). Dans le second, on rencontre uniquement des pots, à lèvre simple déjetée (pl. 433, n° 16), en poulie (pl. 433, n° 15) ou triangulaire (pl. 433, n° 18).

Bien que relativement modeste, l'ensemble de Censy permet un certain nombre d'observations. Parmi les céramiques fines, on note de nouveau la prépondérance des productions de Jaulges au détriment des sigillées d'Argonne. Le registre des céramiques communes montre un certain nombre de modifications par rapport aux années 300-350. La plus visible est la disparition des productions de Domecy-sur-Cure et la multiplication des céramiques communes sombres fumigées et lissées. Parmi celles-ci, on retrouve la très caractéristique jatte à baguette médiane et lèvre en boule rentrante. Les pots à lèvre en poulie sont nombreux. De nombreuses formes sont proches de productions attestées à Autun, mais aussi dans la vallée de la Loire.

I.B.3.3.4 Le V^e et le début du VI^e siècle

²¹² Lacroix (B.), *op. cit.*, p. 205.

²¹³ Poitout (B.) et Kasprzyk (M.) - *Un établissement rural du Bas Empire à Censy « Fontaine de Senailly » (Yonne). Rapport de sondage*. SRA de Bourgogne, 2001.

²¹⁴ Je remercie F. Devevey (INRAP) de m'avoir permis d'observer ce matériel, actuellement en cours d'étude.

²¹⁵ Séguier, Morize, *op. cit.*, p. 171, fig. 14.

²¹⁶ Pl. 167, n° 15.

²¹⁷ Pl. 167, n° 10.

En l'absence d'ensembles significatifs, il est pour l'instant impossible de déterminer le répertoire du vaisselier de la fin de l'Antiquité tardive dans le nord du territoire éduen. On peut supposer une poursuite de la diffusion des productions de Jaulges durant une bonne partie du V^e siècle, suggérée par la découverte en prospection de nombreux exemplaires à parois épaisses sur les établissements ruraux de cette région. La présence des sigillées d'Argonne semble aussi marginale qu'au IV^e siècle. Les premières céramiques grises fines lustrées apparaîtraient au milieu du V^e siècle. La typologie des céramiques communes est pour l'instant impossible à déterminer.

I.B.3.4 Conclusion sur les ensembles de référence de la fin du Haut Empire et de l'Antiquité tardive

L'étude de quelques ensembles de référence de Lyonnaise orientale permet un début de caractérisation du vaisselier en usage à la fin de l'Antiquité. Trois grands faciès régionaux ont été distingués.

A Autun, seuls la fin du III^e et le IV^e siècle peuvent être appréhendés. Les assemblages montrent des influences multiples, où se côtoient des éléments caractéristiques de la Gaule du nord, de la Gaule du sud-est et de la vallée de la Loire. Ce constat est clairement illustré par l'approvisionnement en céramiques fines. A la fin du Haut Empire, il se caractérise par une association de productions de Gaule centrale (sigillées et métallescentes), de Gaule de l'est (métallescentes) et dans une moindre mesure en provenance de la vallée du Rhône et du monde méditerranéen (sigillée claire B et sigillée africaine C).

Cette variété se retrouve au IV^e siècle. Les sigillées d'Argonne et de la vallée du Rhône se retrouvent en quantités sensiblement équivalentes. Les productions de Jaulges-Villiers-Vineux (jattes Ch 323) sont peu nombreuses. On note cependant la disparition des productions de Gaule centrale et des ateliers trévires : les sigillées tardives et céramiques grises fines du IV^e siècle de Lezoux ne sont pas connues à Autun, tout comme les métallescentes produites à Trèves au IV^e siècle.

Le répertoire des céramiques communes est plus difficile à replacer dans un contexte général. Au III^e siècle, celui-ci s'apparente en partie à celui de la région roannaise et lyonnaise. Ces parentés ne doivent pas être surestimées : les productions semblent en grande partie d'origine locale et les différences avec ces deux régions l'emportent nettement. Au IV^e siècle, la situation est un peu plus claire. La présence de céramiques à « engobe brossé » et de certaines formes de céramique sombre fumigée / lissée, comme les jattes à baguette médiane et lèvres en boule, montrent une forte parenté techno-typologique avec des productions de la moyenne vallée de la Loire. Les formes courantes dans la vallée de la Saône (céramique à pâte claire bistre) et le Bassin parisien (céramique granuleuse) sont rarissimes ou absentes.

Les assemblages en usage dans la vallée de la Saône, sans aucun doute les mieux connus en Lyonnaise orientale, diffèrent nettement de ceux observés à Autun.

Au III^e siècle, le registre de la céramique fine se caractérise par une association de productions de Gaule centrale (sigillées et métallescentes), de la région trévire (métallescentes) et de la vallée du Rhône (sigillée claire B). En revanche, aux IV^e – VI^e siècles, celui-ci s'apparente désormais clairement à celui de la vallée du Rhône. Les sigillées luisantes dominent de manière écrasante les productions de Gaule du nord. La sigillée d'Argonne et les productions de Jaulges sont attestées de manière régulière, mais ne semblent jamais en mesure de rivaliser avec les productions issues du sud-est de la Gaule. Au V^e siècle, on observe l'apparition de DSP et de sigillées africaines, pour l'instant uniquement attestées en milieu urbain.

Le registre des céramiques communes est lui aussi très différent de celui en usage à Autun. L'approvisionnement des III^e – VI^e siècles est pour l'essentiel assuré par des ateliers qu'il paraît possible de situer dans la région chalonaise. Au III^e siècle, ce sont assurément les dynamiques ateliers de La Ferté [71384-01], dont les productions sont diffusées jusque dans la vallée du Rhône²¹⁸. Ils semblent pour l'instant cesser leur activité à la fin du Haut Empire. Aux IV^e – VI^e siècles, le répertoire des céramiques

²¹⁸ Bonnet (C.) et *alii* – Mobilier céramique du III^e siècle à Lyon. Le cas de trois sites de la ville basse : place des Célestins, rue de la République et place Tolozan, dans *SFECAG Saint-Romain-en-Gal 2003*, p. 161 ; Godard (C.) et Leblanc (O.) – La céramique micacée sur les sites de Vienne (Isère) et Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *SFECAG Dijon 1996*, p. 499-502.

communes est dominé par des productions à pâte claire orangée à beige dont la provenance n'est pas déterminée à l'heure actuelle. Elles sont extrêmement proches de celles des ateliers de La Ferté, mais aussi des céramiques bistres produites dans la région chalonnaise de la fin du VI^e au VIII^e siècle (ateliers de Sevrey [71520-01], La Charmée [71102-01] et Givry [71221-02]), et il y a lieu de supposer qu'elles proviennent du même secteur. La suprématie des céramiques à pâte claire de type bistre s'accroît au V^e siècle pour se poursuivre jusqu'au début du VIII^e siècle. Le dynamisme des ateliers de la région de Chalon à cette époque²¹⁹ ne laisse pas de place dans la vallée de la Saône à d'autres productions.

Au nord du territoire éduen, le troisième faciès, correspondant au bassin supérieur de l'Yonne, se distingue en plusieurs points de ceux d'Autun et de la vallée de la Saône.

Au IV^e siècle, le répertoire des céramiques fines, caractérisé par la coexistence de sigillées d'Argonne et de productions de Jaulges, montre de nettes affinités avec le Bassin parisien. Les sigillées luisantes de la vallée du Rhône sont totalement absentes des contextes étudiés et n'apparaissent jamais sur les nombreux sites prospectés dans cette région. Le répertoire des céramiques communes permet quelques constatations intéressantes. Contrairement aux céramiques fines, celui-ci trouve des parallèles avec les productions de la moyenne vallée de la Loire et, à ce titre, semble, toutes proportions gardées, recouper en partie celui d'Autun (formes en céramique commune fumigées / lissées notamment). L'influence des productions du Bassin Parisien sur la typologie des céramiques communes paraît étonnamment faible. Bien que les ensembles étudiés soient un peu trop précoces, les données de prospection indiquent l'absence à peu près totale des productions de céramique granuleuse caractéristiques des assemblages de la fin du IV^e et des V^e – VI^e siècles en Ile-de-France²²⁰. De même, les productions de céramique grise fine des V^e – VII^e siècles paraissent elles plus proches de formes de la vallée de la Loire que du répertoire de l'Ile-de-France.

Ces quelques constatations indiquent donc la présence d'assemblages typologiques nettement différenciés en Lyonnaise orientale durant l'Antiquité tardive. Dans le domaine de la vaisselle de table, on observe du nord-ouest au sud sud-est de la région étudiée une transition progressive entre un faciès d'approvisionnement caractéristique du Bassin Parisien à un faciès nettement méridional dans la vallée de la Saône. La même constatation s'applique aux céramiques communes, mais on passerait plutôt d'un répertoire caractéristique de la moyenne vallée de la Loire à un répertoire caractéristique du bassin Saône - Rhône. Il s'agit d'une tendance déjà manifeste à La Tène finale et au Haut Empire²²¹, certainement liée à l'emplacement géographique de la *ciuitas* des Eduens, sise à cheval sur plusieurs bassins versants (bassins de la Saône et du Rhône, bassin de la Loire, bassin de la Seine), qui semblent fortement compartimenter les approvisionnements céramiques durant l'Antiquité tardive²²².

²¹⁹ Des analyses chimiques démontrent que les céramiques bistres produites dans la région chalonnaise sont majoritaires sur les sites consommateurs du bassin de la Saône et largement diffusées dans la vallée du Rhône jusqu'à Vienne : Mani (C.) – *Avant le Tupin : caractérisation d'une production du Haut Moyen Age en Chalonnais. Etude de diffusion de la céramique bistre*. Mémoire de DESS, Université de Bourgogne / Laboratoire de céramologie de Lyon, 2002 (je remercie C. Mani de m'avoir autorisé à mentionner le résultat de ses travaux). On signale des occurrences jusqu'en Languedoc oriental (information C. Raynaud, CNRS, que je remercie) et à Marseille (information J.-C. Treglia, CNRS, que je remercie).

²²⁰ Barat (Y.) – Les céramiques rugueuses ou granuleuses du Bas-Empire en Ile-de-France, dans Dufay (B.), Barat (Y.) et Veermersch (D.) (dir) - *Trésors de terre. Céramique et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine. Catalogue de l'exposition*. Versailles, 1993, p. 171-177.

²²¹ Eléments pour une synthèse sur les productions céramiques gallo-romaines en Bourgogne, dans *SFECAG Dijon 1996*, p. 189-190 (interventions de M. Joly et J.-M. Séguier).

²²² Observations plus générales, *infra*, § VI.D.3.

I.C PRESENTATION HISTORIQUE

I.C.1 LA CITE DES EDUENS DE LA TENE AU MILIEU DU III^E SIECLE

I.C.1.1 Histoire politique

Les Eduens, peuple celtique du Centre-Est de la Gaule, entrent dans l'histoire au II^e siècle av. J.-C. « Frères du peuple romain » depuis les dernières décennies du II^e siècle av. J.-C., ils sont dès cette époque liés à Rome par une alliance dont les motivations premières nous échappent²²³. Il est possible qu'elle soit liée à la position stratégique de ce peuple, implanté dans la partie septentrionale du bassin Saône – Rhône, au débouché naturel de la Gaule de l'est sur la Méditerranée, puis à sa proximité avec la partie septentrionale de la Narbonnaise.

A l'époque de la Guerre des Gaules, les Eduens sont à la tête d'une importante confédération comprenant les Bituriges, les Sénons, les Parisiens, les Bellovaques et des peuples clients (Ségusiaves, Ambarres, Aulerques *Brannnovi*). Rivaux des Arvernes et des Séquanes, les Eduens sont en grande partie responsables du déclenchement de la Guerre des Gaules par leurs nombreux appels en faveur d'une intervention romaine dans les troubles qui agitent le Centre-Est de la Gaule dans les années 60 av. J.-C. Malgré leur ralliement tardif au camp de Vercingétorix, ils sont traités avec égard par César après la bataille d'*Alesia*. Leurs prisonniers sont libérés et le peuple exempté de tribut. Plusieurs membres de la noblesse semblent avoir accompagné César dans ses campagnes hors de Gaule.

Sous le règne d'Auguste, les Eduens abandonnent progressivement leur *oppidum* de *Bibracte* pour la ville nouvellement créée d'*Augustodunum*²²⁴. Preuve du statut particulier de ce peuple, leur nouvelle capitale est dotée d'une enceinte à l'époque augustéenne, privilège unique parmi les cités des trois Gaules²²⁵.

Malgré les faveurs accordées par César et Auguste, les liens qui unissent les Eduens aux Julio-claudiens connaissent une crise au début du règne de Tibère. En 21 apr. J.-C., le trévire Julius Florus et l'éduen Julius Sacrovir prennent la tête d'une rébellion dont la cause aurait été la lourdeur des impôts²²⁶. Tacite indique qu'à cette occasion, Sacrovir s'empare d'*Augustodunum* et prend en otage les enfants de la noblesse qui y étudient les arts libéraux. Facilement réprimée par Silius, la révolte ne semble pas laisser des traces trop profondes. En effet, en 48, les Eduens obtiennent le privilège d'être les premiers Gaulois²²⁷ à pouvoir siéger au Sénat en vertu de l'ancienneté de leur alliance avec Rome et de leur titre de « frères du peuple romain »²²⁸.

Lors des troubles de 68-70, les Eduens choisissent le parti de Vindex, mais sont écrasés avec les Séquanes et les Arvernes par Verginius Rufus²²⁹. Leurs voisins Lingons restés fidèles à Néron sont punis par Galba, qui leur ôte une partie de leur territoire alors que des privilèges sont accordés aux cités voisines²³⁰. A. de Charmasse pense que c'est à ce moment que la région d'*Alesia*, qui forme une profonde enclave dans le territoire lingon, est donnée aux Eduens. L'adhésion des Lingons au parti de Vitellius puis à la révolte de Civilis²³¹ ne conduisit certainement pas Vespasien à annuler les dispositions de Galba, et il est probable que les Lingons ne recouvrirent pas les territoires perdus en 68. L'installation à l'époque

²²³ Cette alliance est mentionnée par César, *BG*, IV, 2-3. Sur les Eduens à La Tène finale et à l'époque augustéenne, en dernier lieu : Goudineau (C.) et Peyre (C.) – *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple Gaulois*. Paris, 1993. Sur l'alliance de Rome et des Eduens, *ibid.*, p. 171-173.

²²⁴ J.-P. Guillaumet et V. Guichard, dans Gruel (K.) et Vitali (D.) – *L'oppidum de Bibracte : un bilan de onze années de recherches (1984-1995)*, *Gallia*, 55, 1998, p. 12-13.

²²⁵ Guillaumet (J.-P.) et Rebourg (A.) – L'enceinte d'Autun, dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain. Actes du colloque de Nîmes, 9-12 octobre 1985*. Nîmes, 1987, p. 41-49.

²²⁶ Tacite, *Annales*, III, 50. Voir l'analyse de Grenier (A.) – Tibère et la Gaule, *REL*, 1936, p. 373-388.

²²⁷ Hors Narbonnaise.

²²⁸ Tacite, *Annales*, XI, 23-25.

²²⁹ Tacite, *Histoires*, IV, 17.

²³⁰ Tacite, *Histoires*, I, 53-54.

²³¹ Tacite, *Histoires*, I, 57 et IV, 55.

flavienne de la VIII^e légion à Mirebeau²³², au sud-est de la cité des Lingons s'accorderait bien avec cette hypothèse de la cité punie et en partie démembrée au profit d'un peuple voisin.

De l'époque flavienne au milieu du III^e siècle, les Eduens n'apparaissent plus dans les textes antiques.

I.C.1.2 Délimitation du territoire des Eduens aux II^e et III^e siècles

Délimiter l'étendue des cités de Gaule au Haut-Empire s'avère relativement délicat. A la suite d'A. Longnon²³³, on a longtemps considéré que le découpage territorial des évêchés médiévaux reprenait sans grandes modifications celui des *ciuitates* de la fin de l'Antiquité. En effet, nombre de conciles, à commencer par celui de Chalcédoine, stipulent que la géographie ecclésiastique doit recouper les circonscriptions administratives civiles.

I.C.1.2.1 La méthode régressive : le territoire des Eduens selon O. Hirschfeld

La méthode régressive a été adoptée par les rédacteurs du *CIL* et du *Recueil général des mosaïques*. Se basant sur le texte de la Guerre des Gaules, dans lequel César place Chalon, Mâcon et Decize (diocèse de Nevers) chez les Eduens, O. Hirschfeld et ses successeurs en ont conclu que le territoire de la cité des Eduens du Haut-Empire correspondait à l'addition des diocèses d'Autun, Chalon, Mâcon et Nevers²³⁴ (comparer fig. 7, p. 61, n° 1 et 2). Dans cette optique, ils auraient donc dû intégrer *Alesia* et sa région, qui fait partie du diocèse d'Autun au haut Moyen Âge²³⁵.

Toutefois, César relate qu'au moment de la Guerre des Gaules *Alesia* est un *oppidum* du peuple des Mandubiens, situé hors du territoire des Eduens²³⁶. Dans le *CIL*, O. Hirschfeld a donc regroupé les inscriptions d'Alise et ses environs dans un chapitre particulier, tout en indiquant clairement que ce peuple ne formait pas une *ciuitas* autonome à l'époque romaine²³⁷.

Malgré les observations de l'historien allemand, le terme de peuple mandubien est encore fréquemment usité par les chercheurs²³⁸, ce qui crée une confusion car il ne correspond à aucune réalité institutionnelle clairement définie au Haut-Empire. A cette époque, il est certain qu'Alise et sa région dépendent d'une cité voisine, qui pourrait être celle des Lingons ou celle des Eduens. Dans une optique régressive, l'attribution de la région d'*Alesia* à la cité des Eduens paraît évidente puisqu'elle fait partie du diocèse d'Autun au VII^e siècle²³⁹. Toutefois, les chercheurs ont depuis longtemps constaté qu'Alise et sa région formaient une profonde enclave dans le territoire du diocèse de Langres (fig. 7, p. 61, n° 1), et il se sont demandés, à juste titre, si le territoire mandubien ne faisait pas originellement partie de la cité des Lingons avant d'en être détaché au profit des Eduens. Les données archéologiques et épigraphiques permettent quelques constatations. A l'époque augustéenne, le monnayage celtique d'*Alesia* présente de nettes affinités avec le domaine lingon²⁴⁰, et il serait logique de placer l'agglomération dans l'orbite de ce

²³² Goguey (R.) et Reddé (M.) (dir.) – *Le camp légionnaire de la VIII^e légion à Mirebeau*. Mayence, 1995.

²³³ Longnon (A.) – *Atlas historique de la France*. Paris, 1885.

²³⁴ Hirschfeld (O.), dans *CIL* XIII, p. 403-404.

²³⁵ Dans le martyrologe hiéronymien (version des années 600) : *in territorio Eduae ciuitatis loco Alisia natae sanctae Reginae martyris (Martyrologium Hieronymianum, 7 sept., p. 493)*.

²³⁶ César, *BG*, VII, 68 : *Alesia, quod est oppidum Mandubiorum*. Après la reddition de Vercingétorix, César se rend chez les Eduens : *His rebus confectis in Haeduos proficiscitur ; ciuitatem respicit (BG, VII, 89)*.

²³⁷ Hirschfeld (O.), dans *CIL* XIII, p. 439 : *Aetate imperatoria Alesiam non desertam fuisse tituli aliaeque res antiquae ibi erudereta demonstrant, quae hodie in museo Alisiensi adseruantur ; magistratus autem, sacerdotes, ordo ciuitatis qui in titulis memorantur (n. 2877d (...)) ; n. 2877b (...), non ad Mandubios, sed ad Haeduos, quibus aetate imperatoria Mandubios attributos esse ueri simile (...)*.

²³⁸ Par exemple dans Mangin (M.), Fluzin (Ph.), Courtadon (J.-L.) et Fontaine (M.-J.) – *Forgerons et paysans des campagnes d'Alesia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). La terre, le fer, la route en pays mandubien. I^{er} siècle avant – VIII^e siècle apr. J.-C.* Paris, 2000 [*CRA, monographies*, 22]

²³⁹ Dans le martyrologe hiéronymien, *Alesia* est localisée *in territorio Eduae ciuitatis : Martyrologium Hieronymianum*, p. 493.

²⁴⁰ Bénard (J.) – L'agglomération de l'oppidum d'Alisia à La Tène D2 : un exemple de proto-urbanisation en Gaule, *RAE*, 48, 1997, p. 148.

peuple. Au Haut-Empire, les inscriptions ne simplifient pas la tâche. Les cursus municipaux connus dans l'épigraphie locale font à la fois mention des Eduens et des Lingons, par exemple la dédicace de Ti. Cl. Professus Niger à Apollon *Moritasgus*²⁴¹, qui montre que ce personnage a effectué une double carrière *apud Aeduos et Lingonas*, ce qui interdit d'attribuer *Alesia* à une cité plus qu'à une autre²⁴². Notons cependant que les pratiques épigraphiques de présentation des magistratures, qui donnent le cursus en ordre chronologique inverse (des charges les plus récentes aux plus anciennes), indiqueraient que Ti. Cl. Professus Niger a d'abord été magistrat chez les Lingons puis chez les Eduens. Il pourrait s'agir ici d'un reflet du transfert de la région d'Alise des Lingons aux Eduens à la fin du I^{er} siècle, hypothèse proposée par A. de Charmasse²⁴³. La datation de cette inscription ne contredirait pas une telle interprétation²⁴⁴.

Au nord-ouest de la cité des Eduens, O. Hirschfeld a considéré que le territoire de la cité d'Auxerre, créée avant 346, appartenait au Haut-Empire à la cité des Sénons²⁴⁵. Il a en outre adjoint à la cité des Sénons la région d'Avallon, qui pourtant fait partie du diocèse d'Autun au haut Moyen Age. Alors que l'attribution de la région d'Avallon à la cité des Sénons est peu argumentée et difficilement défendable, les chercheurs ont généralement retenu que le territoire d'Auxerre appartenait au Haut-Empire à la cité des Sénons. Hirschfeld s'est, semble-t-il, essentiellement basé sur l'appartenance d'Auxerre à la province de Lyonnaise IV à la fin du IV^e siècle. En revanche, H. de Villefosse²⁴⁶ et la majorité des auteurs postérieurs se sont appuyés sur la borne milliaire dite de Prégilbert qui, selon eux, aurait été érigée à la frontière de la cité des Eduens²⁴⁷. Le texte, estampé par Walser et reproduit dans le *CIL* XVII donne la leçon :

IMP CAES MCAS
SI/NIO LATINIO
POSTUMO PF INVI
AVG PF MAX GERM
MAXI TRP COS II PF
AED ///B AB AVG
MPLXXII
VOS,

généralement restituée *Imp(eratori) Caes(ar) M(arco) Cas/siano Latinio / Postumo p(ri)mo f(elic)i inv[er]t[ur]o] / Aug(usto) p(ont)if(ici) max(im)o Ger(manico) / max(im)o tr(ibunitia) p(otestate) co(n)s(ul) II pr[ae]oconsul] / Aed(uorum) f(in)ib(us) ab Aug(ustoduno) / m(illia) p(assum) LXXII / Vos[ago monte ?]*²⁴⁸. Cette borne indiquerait donc la frontière nord de la cité des Eduens avec la cité des Sénons en 261. Cette interprétation a généralement été retenue jusqu'à une date récente, et rares sont ceux qui ont proposé que la cité d'Auxerre ait pu être déduite de la cité des Eduens²⁴⁹.

Récemment, J.-L. Voisin a remis en cause l'interprétation de ce milliaire et proposé que la région auxerroise appartienne à la cité des Eduens au Haut-Empire. Il constate en premier lieu que le milliaire de Prégilbert indiquerait certes les *finis* de la cité des Eduens, mais qu'il ne fournit pas d'argument en faveur de l'appartenance la région auxerroise à la cité des Sénons. Il pense donc que cette borne marque en réalité la frontière entre la cité des Eduens et celle d'Auxerre nouvellement créée²⁵⁰.

²⁴¹ *CIL* XIII, 2873

²⁴² Raepsaet-Charlier (M.-Th.) – Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire, dans Dondin-Payre (M.) et Raepsaet-Charlier (M.-Th.) (éd.) – *Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 289.

²⁴³ Charmasse (A. de) – Précis historique, dans Fontenay, *Autun*, p. XLII-XLIII.

²⁴⁴ L'emploi de la formule *de Meoritasgo* semble orienter vers la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. au plus tôt (Raepsaet-Charlier (M.-Th.) – *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*. Paris, 1993, p. 12).

²⁴⁵ O. Hirschfeld, dans *CIL*, XIII, p. 444.

²⁴⁶ Héron de Villefosse (A.) – Deux nouvelles bornes de l'empereur Posthume, *RA*, 37-38, 1879, p. 263-270 et pl. X (très bonne reproduction).

²⁴⁷ La borne a été trouvée à Prégilbert en 1877. Recension des lectures et bibliographie complète dans Walser (G.) (éd.), *CIL* XVII, 2, p. 181, n° 491.

²⁴⁸ *CIL* XVII, 2, 491 (= XIII, 9023). Dernière lecture en date de J.-L. Voisin dans Delor, *CAG* 89/1, p. 175.

²⁴⁹ Un bilan dans Voisin (J.-L.) – Auxerre gallo-romaine, dans Delor, *CAG* 89/1, p. 175-178.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 175-176.

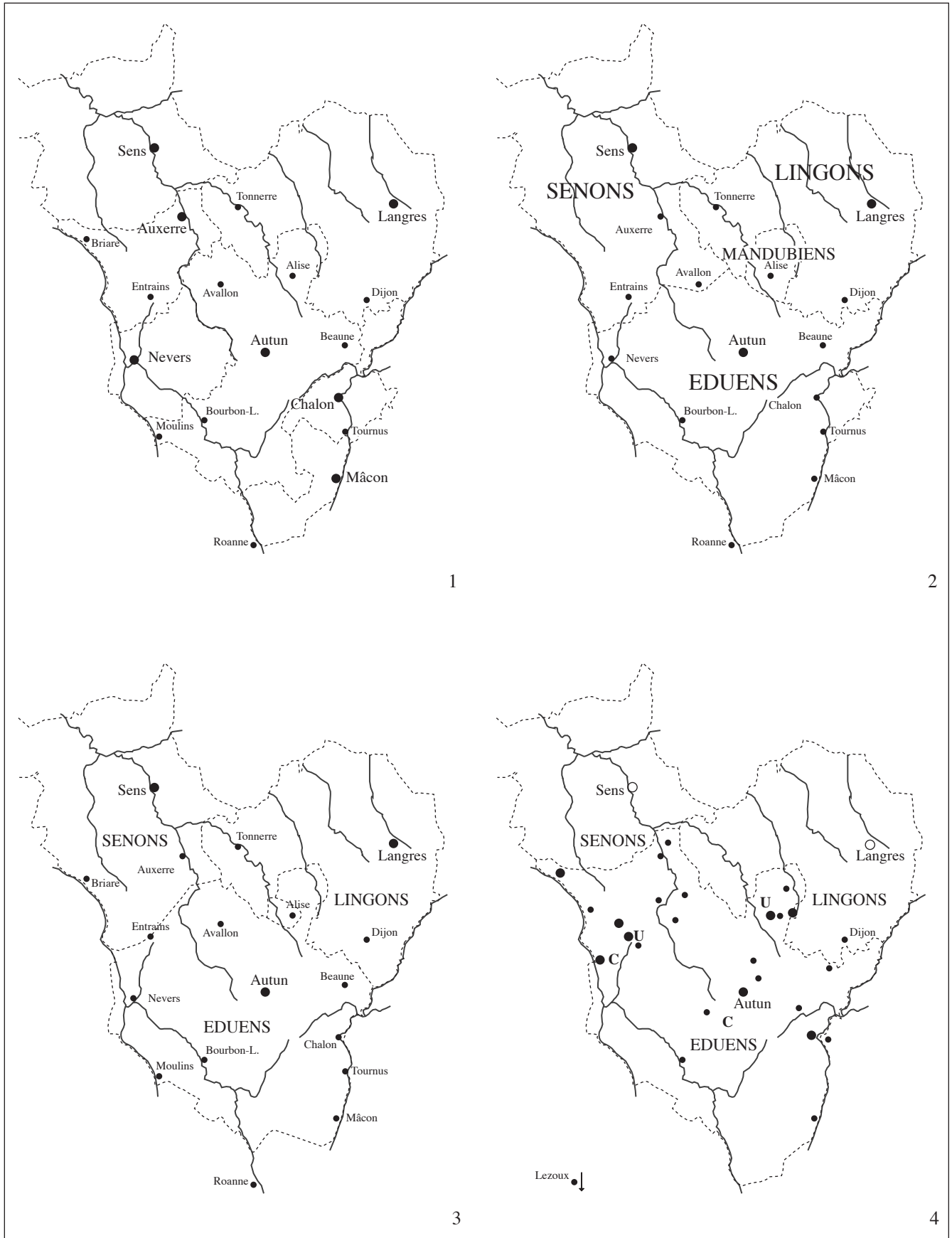


Fig. 7. Délimitation du territoire éduen. 1 : diocèses médiévaux bourguignons ; 2 : le territoire des Eduens au Haut-Empire selon O. Hirschfeld ; 3 : selon C. Peyre ; 4 : proposition retenue (les points noirs correspondent aux découvertes d'inscriptions religieuses commençant par la formule *Augusto sacrum* ; U : inscriptions mentionnant le dieu Ucuetus ; C : inscriptions mentionnant la déesse Clutoïda).

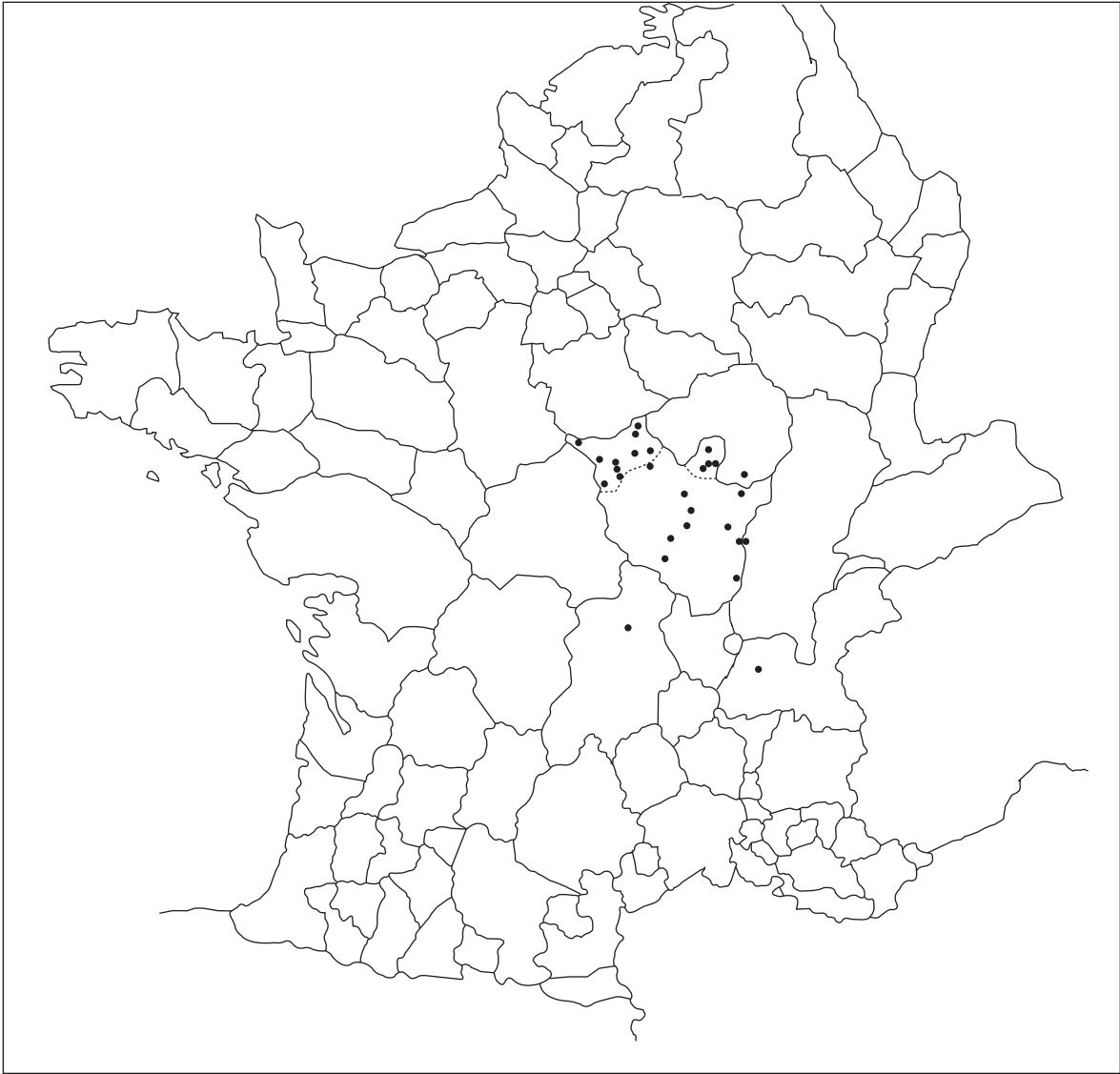


Fig. 8. Répartition de la formule *Augusto Sacrum* en Gaule, d'après W. Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 161, complété et modifié.

On pourrait même envisager l'hypothèse, plus radicale, que ce milliaire n'indique aucune frontière des Eduens. En effet, la leçon et la restitution couramment admise de la ligne 6, *Aed(uorum) f(in)ib(us) ab Aug(ustodund)*, se heurte au fait que le « F » de *finibus* n'est pas visible sur la pierre. Seul Héron de Villefosse le mentionne (il lit AED F//B AB AVG, alors qu'Hirschfeld, qui a vu la pierre, donne AED ///B AVG). Le cliché de la pierre publié par Héron de Villefosse et l'estampage publié par G. Walser dans le *CIL XVII* confirment la lecture d'Hirschfeld²⁵¹, et on peut se demander si le F mentionné par Héron de Villefosse a réellement existé. Ce problème de lecture conduit donc à ne pas sur-interpréter cette découverte²⁵².

L'hypothèse du rattachement de la région auxerroise à la cité des Eduens dès la fin de la Tène a été récemment relancée par une étude du monnayage celtique découvert dans l'Yonne. P. Nouvel a montré que les monnaies en circulation dans les environs d'Auxerre présentent de nettes affinités avec l'orbite éduenne, alors que les influences sénonnes s'avèrent fort rares²⁵³. Il en conclut donc que l'appartenance de l'Auxerrois à la cité des Eduens dès la fin de La Tène paraît bien plus probable qu'un éventuel rattachement au peuple des Sénonns.

I.C.1.2.2 Le territoire des Eduens selon C. Peyre

Depuis les années 1980, la méthode régressive est remise en cause. Plusieurs auteurs ont noté que l'emploi de la géographie ecclésiastique de la fin du Moyen-Age pour restituer les limites des cités antiques présentait un certain nombre d'inconvénients. La principale objection réside dans le fait que la géographie ecclésiastique de la fin du Moyen-Age n'est sans doute pas la même que celle de l'Antiquité tardive²⁵⁴. En effet, les canons des conciles de l'époque mérovingienne renferment de nombreuses allusions aux conflits territoriaux opposant les évêques. Ils reflètent sans doute de probables modifications territoriales dont l'ampleur nous échappe en grande partie, et qui se sont sans doute poursuivies à l'époque carolingienne. Dans la région étudiée, en témoigne par exemple le fait que la rive gauche de la Saône à hauteur de Chalon fasse partie de la cité des Séquanais au VII^e siècle²⁵⁵, puis qu'elle appartienne au diocèse de Chalon à la fin du Moyen Age.

Dans son étude sur le territoire des Eduens à la fin de La Tène, C. Peyre a donc choisi d'utiliser exclusivement les sources antiques et quelques données toponymiques, mais pas les données de la géographie ecclésiastique²⁵⁶. Basée sur le texte de César, les bornes milliaires et les toponymes traditionnellement considérés comme indicateurs de secteurs frontaliers (dérivés de *finis* et *aqua randa* (eau-frontière)), cette enquête aboutit, dans ses grandes lignes, au résultat d'O. Hirschfeld (comparer fig. 7, p. 61, n° 2 et 3). Les seules différences sensibles sont l'adjonction des régions d'Entrains, d'Avallon et d'une partie des campagnes des environs d'*Alesia* au territoire éduen, et le déplacement de la frontière orientale sur la Saône à hauteur de Chalon. La proximité des résultats avec ceux de la méthode régressive montre que l'utilisation des données de la géographie ecclésiastique s'avère en définitive relativement pertinente (comparer fig. 7, p. 61, n° 1 et 3).

I.C.1.2.3 Le territoire des Eduens : nouvelle proposition

²⁵¹ Walser donne pourtant la restitution de Héron de Villefosse.

²⁵² Notons par ailleurs que les bornes frontalières actuellement connues en Gaule (*CIL XII, 7, 113, 560-562...*) ne sont jamais des milliaires : Grenier, *Manuel*, I, p. 162-167.

²⁵³ Barral (Ph.), Guillaumet (J.-P.) et Nouvel (P.) – Le territoire des Eduens d'après les dernières découvertes, dans Garcia (D.) et Verdin (F.) (éd.) – *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoire des agglomérations d'Europe occidentale. Actes du 2^e congrès de l'AFEAF, Martigues (B.du-Rh.), 1-4 juin 2000*. Paris, 2002, p. 271-296 ; Nouvel (P.) – Caractéristiques du monnayage gaulois recueilli dans l'Yonne, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 97-98 ; plus récemment Nouvel, *Yonne moyenne*, I, p. 47-61.

²⁵⁴ Leveau (Ph.) – Les territoires, un bilan des méthodes d'étude, dans Garcia (D.) et Verdin (F.) (éd.) – *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations. Actes du 2^e congrès de l'AFEAF. Martigues, 1-4 juin 2000*. Paris, 2002, p. 271-296.

²⁵⁵ Frédégaire, *Chronica*, IV, 1 : Saint-Marcel est situé *suborbanum Cabillonensim, sed (...) Sequanum est territorium*.

²⁵⁶ Peyre (C.) – L'Empire Eduen, dans Goudineau (C.) et Peyre (C.) – *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple Gaulois*. Paris, 1993, p. 143-170.

Les travaux de C. Peyre, Ph. Barral, J.-P. Guillaumet et P. Nouvel ayant démontré la validité de la méthode régressive, on peut considérer sans grand risque d'erreur que la cité des Eduens de la fin du Haut-Empire est constituée des territoires des diocèses médiévaux d'Autun, Chalon, Mâcon, Nevers, et, au vu des recherches sur la numismatique celtique, du diocèse d'Auxerre. Rien n'interdit qu'*Alesia* et sa région fassent partie de la cité des Eduens à cette époque. A l'ouest, la Loire marque la frontière avec les Bituriges et les Arvernes ; à l'est, la Saône sert de frontière avec les Séquanes. A hauteur de Chalon, l'emploi de la méthode régressive semble infirmé par les textes du haut Moyen Age. L'extension du diocèse de Chalon sur la Bresse chalonnaise serait postérieure au VII^e siècle, puisque Frédégaire indique que Saint-Marcel est situé *suburbanum Cabilloninsim, sed (...) Sequanum est territorium*²⁵⁷.

Un certain nombre d'arguments épigraphiques seraient à même de confirmer un tel découpage, très proche de celui obtenu en additionnant les territoires des diocèses d'Autun, Auxerre, Chalon (moins la rive gauche de la Saône), Mâcon et Nevers. Les épigraphistes ont régulièrement observé la récurrence de dédicaces religieuses particulières dans la partie centrale de la Gaule lyonnaise, de Sens à Mâcon approximativement (*Eduens, Mandubiens et Sénons* selon M.-Th. Raepsaet-Charlier)²⁵⁸. Ces inscriptions associent le culte impérial et un culte particulier, en faisant précéder ou suivre le nom de la divinité au datif de la formule *Aug(ustò) sacr(um)* (par exemple *Aug(ustò) sacr(um) deae Souconnae*²⁵⁹, *Aug(ustò) sacr(um) deo Anvallo*²⁶⁰, *Aug(ustò) sac(rum) I(ovi) o(ptimò) m(agnò)*²⁶¹, *I(ovi) et Aug(ustò) sacrum*²⁶² ou *Deo Mercurio Aug(ustò) Sacr< o>*²⁶³). M.-Th. Raepsaet-Charlier a souligné que cette habitude locale *était sans doute liée aux cités* de cette région²⁶⁴. Dans son ouvrage sur les cultes en Gaule, W. Van Andringa a une nouvelle fois rappelé l'originalité de cette formule, qui *concerne essentiellement trois cités voisines (...), celles des Eduens, des Mandubiens et des Sénons*²⁶⁵.

L'inventaire des découvertes épigraphiques permet de préciser cette répartition (tabl. LXIV, fig. 8, p. 62 et fig. 7, p. 61, n° 4). La présence de ce formulaire est pour l'instant presque uniquement attestée dans le territoire généralement attribué aux Eduens (correspondant aux diocèses d'Autun, Chalon, Nevers et Mâcon), dans la région d'*Alesia*, dans la région d'Auxerre (diocèse d'Auxerre). En dehors de cette aire, les occurrences sont très rares, puisque la formule *Augusto sacrum* ne se retrouve qu'à Dijon²⁶⁶, Lezoux²⁶⁷, Hières-sur-Ambly²⁶⁸, Périgueux²⁶⁹ et Bordeaux²⁷⁰ (cinq emplois sur les quarante-six connus en Gaule)²⁷¹. Notons d'ailleurs que les inscriptions de Bordeaux et Périgueux s'écartent du groupe bourguignon. La première porte le formulaire *Augusto sacrum et Genio ciuitatis Bit. Viv.*, que se distingue du groupe bourguignon par le *et* entre *Augusto sacrum* et *Genio ciuitatis Bit. Viv.*, jamais attesté dans la région qui nous concerne (tabl. LXIV). Celle de Périgueux porte *[I]vi [O]ptimo Max(imò) [T]b Caesari Aug(ustò) Sacrum*. La présence du nom d'un membre de la famille impériale contribue encore une fois à séparer cette inscription du groupe bourguignon, dans lequel cette pratique n'apparaît jamais. En l'état, seules les dédicaces de Lezoux et Dijon peuvent être rapprochées de celles du territoire Eduen, de la région d'*Alesia* et de l'Auxerrois²⁷².

²⁵⁷ Frédégaire, *Chronica*, IV, 1.

²⁵⁸ Raepsaet-Charlier (M.-Th.) – *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*. Paris 1993, p. 20 et 55.

²⁵⁹ *IL TG*, 314 (Chalon).

²⁶⁰ *CIL XIII*, 11226 (Autun).

²⁶¹ *CIL XIII*, 2904 (Entrains).

²⁶² *CIL XIII*, 2538 (Mâcon).

²⁶³ *CIL XIII*, 2606 (Chalon).

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 20.

²⁶⁵ Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 160.

²⁶⁶ *CIL XIII*, 5483.

²⁶⁷ *CIL*, XIII, 1514.

²⁶⁸ *ILN*, 559.

²⁶⁹ *IL TG*, 147.

²⁷⁰ *CIL XIII*, 566.

²⁷¹ Une recension dans Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 292-293 (tabl. A).

²⁷² A ce titre, on peut suspecter que les dédicants aient été originaires de Lyonnaise centrale. L'emploi de formulaires spécifiques à leur région par des personnages résident hors de leur cité d'origine est par exemple illustré chez les Eduens par l'inscription *CIL XIII*, 2839, sur laquelle un Trévière honore le *Genius* des utriculaires en commençant par la formule *In h(onorem) d(omus) d(iuinae)*, rarement attestée en Gaule lyonnaise mais très courante en Gaule Belgique et

Il s'impose donc que l'emploi de la formule **AVG. SACR. (DEO) divinité** est pour l'instant presque uniquement attesté dans le territoire traditionnellement attribué aux Eduens, la région d'*Alesia* (qui, rappelons-le, fait partie de la cité des Eduens à la fin du VI^e siècle) et l'Auxerrois. Cette répartition très particulière nous incite à penser que ces trois ensembles forment la cité des Eduens et que la région d'Auxerre ne peut être, sur ces bases, rattachée aux Sénons. Il est en effet frappant que l'association de la formule *Aug(usto) sacrum* à un nom de divinité n'est jamais présente chez ce peuple, sauf si on accepte de lui rattacher la région auxerroise (tabl. LXIV, fig. 7, p. 61, n° 4 et fig. 8, p. 62)²⁷³.

Cette délimitation du territoire Eduen paraît enfin renforcée par l'étude de certaines divinités du panthéon régional. Il apparaît en effet que parmi les théonymes de cette partie de la Lyonnaise, on en trouve deux spécifiques aux Eduens, aux « Mandubiens » et à la région auxerroise. Il s'agit du dieu Ucuētis à *Alesia*²⁷⁴ et Entrains²⁷⁵ et de la déesse Clutoida à Laizy²⁷⁶ et Mesves-sur-Loire²⁷⁷ (fig. 7, p. 61, n° 4). Signalons pour finir un passage de la *Vie de Pèlerin d'Auxerre* qui mentionne un *fanum* de Jupiter *Eolercus* à Entrains²⁷⁸, qui, comme l'a justement noté A. Longnon²⁷⁹, pourrait fortement rappeler le nom des Aulerques *Brannouii*, peuple client des Eduens signalé par Jules César²⁸⁰. Ce serait un ultime argument pour attribuer la région d'Auxerre aux Eduens au Haut-Empire.

I.C.2 LA CITE DES EDUENS DANS LA SECONDE MOITIE DU III^e SIECLE

I.C.2.1 Histoire politique

La seconde moitié du III^e siècle est une période difficile pour les provinces gauloises, qui subissent une série d'incursions germaniques à partir de 259-260. Des sources concordantes désignent les Germains de l'Elbe et les Francs comme étant les principaux responsables des incursions en Gaule, en Rhétie et en Italie²⁸¹. L'usurpation de Postume, auquel succèdent plusieurs empereurs gaulois (Victorin puis Tétricus) est généralement considérée comme une réponse directe à l'incapacité de l'Empire à contrôler la situation²⁸². La défaite de Tétricus aux Champs Catalauniques et la réunification de l'Empire par Aurélien ne semblent pas avoir eu un impact positif sur la situation militaire en Gaule. Eutrope, Aurelius Victor et l'*Histoire Auguste*, puisant sans doute à une source commune, indiquent que l'empereur Probus dut entreprendre une série de campagnes en Gaule dans les années 277-282²⁸³. L'*Histoire Auguste* relate en

dans les Germanies (Raepsaet-Charlier (M.-Th.) – *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*. Paris, 1993, p. 10 ; Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 167-171 et carte p. 170).

²⁷³ De même, cette constatation conduit à écarter la pratique qui consiste à placer les sources de la Seine en territoire Lingon (en dernier lieu Le Bohec (Y.) – *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre*. Paris, 2003 [*Inscriptiones Latinae Galliae Belgicae*, 1]), alors que ce site se trouve pourtant dans le futur diocèse d'Autun.

²⁷⁴ *CIL* XIII, 2880 = *RIG* L-13 et *CIL* XIII, 11247 (« Mandubiens »).

²⁷⁵ *AE* 1995, 1095 (diocèse d'Auxerre).

²⁷⁶ *CIL* XIII, 2802 (cité des Eduens).

²⁷⁷ *CIL* XIII, 2895 (diocèse d'Auxerre).

²⁷⁸ *Vita Peregrini*, 3 (*AASS*, Maii, III, p. 560). *Cumque inibi restincta fuisset omnis cultura deorum, in territorio ipsius civitatis (Auxerre), ad locum qui Interamnus dicitur (Entrains), quondam Eolercus Iouis, Apollinis, uel multorum nefariorum portenta consecrauerat. Inter quos uero fanum Eolerci, quem proprie Iouis nomine dedicauerat, summis praecipue titulis pagani ambiebant, quia fanum ipsum magnopere constructum fulgebat.*

²⁷⁹ Longnon (A.) – *Atlas historique de la France*. Paris, 1885, texte explicatif des planches, p. 4.

²⁸⁰ César, *BG*, VII, 5, 2.

²⁸¹ Notamment Zonaras, XII, 24 et Eutrope IX, 8, 2 (Christol, *Empire romain III^e s.*, p. 138) et récemment, l'importante inscription d'Augsbourg : Bakker (L.) – Raetien unter Postumus – Das Siegesdenkmal einer Juthungenschlacht im Jahre 260 n. Chr. aus Augsburg, *Germania*, 71, 1993, p. 369-386 = *AE*, 1993, 1231. Sur ces événements Christol, *Empire romain III^e s.*, p. 139-141 ; Carrié (J.-M.) – La crise du III^e siècle, dans Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation*, p. 100-105.

²⁸² König (I.) – *Die gallische Usurpatoren von Postumus bis Tetricus*. Munich, 1981 [*Vestigia*, 13] ; Drinkwater (J.F.) – *The Gallic Empire. Separation and Continuity in the North-Western Provinces of the Roman Empire. AD 260-274*. Stuttgart, 1987 [*Historia*, 52].

²⁸³ Eutrope IX, 17, 3 ; Aurelius Victor, 37, 2-4 ; *Histoire Auguste*, Probus, XIII, 5.

effet qu'à la mort d'Aurélien, les Germains envahirent la Gaule. La véracité de cet épisode paraît confirmée par Zosime, qui signale les campagnes de Probus en Gaule²⁸⁴.

Malgré les relectures récentes des sources du III^e siècle, on ne peut nier que ces incursions ont durement touché les provinces gauloises. M. Christol indique que *quelle que soit la prudence adoptée dans l'interprétation des données numismatiques et archéologiques, la réalité des difficultés qui touchèrent la Gaule à cette date [259-260 apr.], puis dans les années qui suivirent est incontestable*²⁸⁵. De même, J.-M. Carrié pense que *la profondeur des territoires romains traversés par ces invasions (...) ne peut être tenue pour le fruit de l'imagination des historiens du XIX^e siècle hantés par le spectre des invasions*²⁸⁶. La découverte fluviale de Neupotz²⁸⁷ ou l'inscription d'Augsbourg²⁸⁸ indiquent l'ampleur des pillages et le nombre élevé de provinciaux capturés lors de ces incursions.

Malgré tout, il est très difficile d'appréhender leur impact réel. On attribue couramment aux incursions germaniques les abandons ou incendies de sites de la fin du III^e siècle²⁸⁹, sans qu'il soit toujours possible de mettre en évidence un lien de causalité entre ces deux phénomènes. En effet, il est possible que ces incendies résultent d'un simple accident domestique. Par prudence, il faudrait pouvoir établir que ces traces sont réellement l'œuvre de groupes de pillards, ce qui est naturellement très difficile.

Outre un certain nombre d'incursions germaniques, la Gaule souffre à cette époque de la rivalité entre empereurs, légitimes ou usurpateurs. Ce contexte entraîne des épisodes douloureux pour les populations provinciales, qu'il est parfois difficile de protéger de la rapacité de la soldatesque : Postume fut ainsi assassiné par ses troupes pour leur avoir refusé le sac de Mayence²⁹⁰.

Plusieurs sources antiques indiquent que la cité des Eduens souffrit de cet environnement politique troublé. L'auteur du *Discours de remerciement à Constantin* relate que, sous le règne de Claude II, la cité des Eduens appela l'empereur légitime à libérer la Gaule²⁹¹. En représailles, les *rebelles gaulois* auraient assiégé *Augustodunum*, la ville ne succombant que sept mois plus tard²⁹². Par Ausone, on sait que l'événement se produisit sous le règne de Victorin et qu'une partie des élites éduennes aurait alors été victime de proscriptions²⁹³. L'ampleur exacte des déportations est inconnue : il est possible que seuls les aristocrates les plus compromis aient été concernés²⁹⁴. Ce pourrait être le cas de Magnus Arborius, l'aïeul d'Ausone, qui, ayant des liens familiaux à Vienne, a peut-être participé à l'appel aux troupes de Claude II stationnées à Grenoble²⁹⁵.

Les causes de cette révolte demeurent en grande partie conjecturales. On a généralement avancé que le loyalisme des Eduens, « frères du peuple romain »²⁹⁶, pouvait expliquer une rébellion contre un empereur illégitime. Cette hypothèse oublie cependant que la loyauté de ce peuple ne fut pas sans faille au cours de l'époque impériale²⁹⁷. Plus récemment, J.-L. Voisin a proposé une hypothèse plus originale : la

²⁸⁴ Zosime, I, 67.

²⁸⁵ Christol, *Empire romain III^e s.*, p. 180.

²⁸⁶ Carrié (J.-M.) – La crise du III^e siècle, dans Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation*, p. 103.

²⁸⁷ Künzl (E.) (éd.) – *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz. Plünderungsgut aus dem römischen Gallien*. Mayence, 1993 [*Monograph. RGZM*, 34]. Le dépôt contenait des offrandes provenant vraisemblablement d'un sanctuaire du piémont pyrénéen.

²⁸⁸ *AE*, 1993, 1231.

²⁸⁹ Par exemple Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 69-72.

²⁹⁰ Carrié (J.-M.) – La crise du III^e siècle, dans Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation*, p. 105.

²⁹¹ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, II, 4.

²⁹² Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 1 ; *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 2-3.

²⁹³ Ausone, *Parentalia*, IV, 4-6. Son ascendance maternelle est d'origine éduenne.

²⁹⁴ Ce que suggèrent des émissions de Victorin postérieures au siège portant le revers INDVLGENTIA AVG (Ellmer, 657) : König (I.) – *Die gallische Usurpatoren von Postumus bis Tetricus*. Munich, 1981 [*Vestigia*, 13], p. 155.

²⁹⁵ La présence de troupes de Claude II dans la cité des Allobroges est signalée par *CIL* XII, 2828. Sur la révolte d'Autun, König (I.) – *Die gallische Usurpatoren von Postumus bis Tetricus*. Munich, 1981 [*Vestigia*, 13], p. 148-157 ; Demougeot (E.) – Autun et les invasions germaniques de la seconde moitié du III^e siècle, dans Rebourg (A.) (éd.) – *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vis d'Autun*. Autun, 1985, p. 111-143 ; Drinkwater (J.F.) – *The Gallic Empire. Separation and Continuity in the North-Western Provinces of the Roman Empire. AD 260-274*. Stuttgart, 1987 [*Historia*, 52], p. 37, 78-79 et 178-180.

²⁹⁶ Ce titre, accordé par le Sénat aux Eduens au II^e siècle av. J.-C. (sans doute avant 138), est encore exhibé avec fierté par l'orateur du panégyrique de 310 (*Gratiarum actio Constantino Augusto*, II, 4). Sur son origine : Goudineau (C.) – Les Eduens aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., dans Goudineau (C.) et Peyre (C.) – *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple gaulois*. Paris, 1993, p. 171-177.

²⁹⁷ En témoigne son rôle dans la révolte gauloise de 21 apr. J.-C. ou l'adhésion à l'usurpation de Magnence en 350.

révolte des Eduens serait due à un démembrement de leur cité à l'instigation de l'empereur Postume²⁹⁸. Si cette piste venait à être validée, la cause de la révolte de 269 serait donc plus pragmatique que réellement motivée par un attachement à l'Empereur légitime.

On a supposé que la fermeture des Ecoles d'Autun à la fin du III^e siècle, signalée par Eumène²⁹⁹, était liée à cet événement. A la suite de J.-L. Desnier et J.-L. Voisin, il faut manifestement remonter cet épisode à une période antérieure au siège de 269³⁰⁰. En effet, Eumène, qui est un homme dans la force de l'âge en 298, indique que les écoles furent fermées avant son *infantia*, donc sans doute plusieurs années avant 269. J.-L. Voisin pense que cette fermeture a essentiellement des causes politiques, et propose que Postume ait eu ombrage du loyalisme des élites universitaire éduennes envers le pouvoir romain légitime. Le contexte troublé des années 260, limitant la mobilité des étudiants, pourrait être une explication tout aussi raisonnable.

I.C.2.2 Le démembrement de la cité des Eduens : problèmes de chronologie

Entre le début du III^e siècle et le milieu du IV^e siècle, les deux agglomérations secondaires d'Auxerre et Chalon ainsi que leurs campagnes environnantes sont détachées de la cité des Eduens et érigées en *ciuitates* autonomes (fig. 9, p. 69). Dans les deux cas, la date de cette promotion politique est encore discutée.

A Chalon, la question est brièvement évoquée par L. Armand-Calliat dans son *Chalonnais gallo-romain* : il se base sur la description des villes de Lyonnaise par Ammien Marcellin³⁰¹ pour considérer que la ville est un chef-lieu de *ciuitas* au milieu du IV^e siècle³⁰².

Le passage d'Ammien Marcellin invoqué par L. Armand-Calliat (*Lugdunensim primam Lugdunus ornat et Cabillona et Senones et Biturigae et moenium Augustoduni magnitudo ornat*)³⁰³ ne résiste pas à un examen approfondi. En premier lieu, le texte se caractérise par une grande imprécision comme en témoigne la présence de Bourges qui n'a jamais fait partie de la Gaule Lyonnaise. Rien ne permet dans ce passage d'affirmer que Chalon est une capitale de *ciuitas*, bien qu'Ammien ne mentionne même pas les cités d'Auxerre et des Lingons. Les textes contemporains ne sont guère plus utiles : l'auteur du *Panegyrique de Constantin* mentionne le port de Chalon³⁰⁴, mais n'indique pas le statut du site.

H. Leclercq et B. Beaujard³⁰⁵ ont rejeté l'existence de l'évêque Donatianus *Cabellonorum*, présent dans la liste des souscripteurs du concile de Cologne de 346³⁰⁶. L. Duchesne ne le retenait pas dans sa première édition des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, avant de l'admettre dans la seconde³⁰⁷. En effet, la critique historique moderne a démontré que les actes de ce concile sont un faux d'époque carolingienne³⁰⁸. Sur ces bases, il semble donc qu'il faille accepter que Chalon demeure une importante agglomération de la cité des Eduens durant tout le IV^e et une bonne partie du V^e siècle.

A la suite d'H. Leclercq³⁰⁹, l'essentiel des auteurs placent la création de la cité de Chalon vers le milieu du V^e siècle au plus tôt³¹⁰. On a généralement tiré parti de la *Notitia Galliarum* (début du V^e siècle),

²⁹⁸ Voisin (J.-L.) – Auxerre gallo-romaine, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 175-178. Sur ce démembrement, *infra*, § I.C.2.2.

²⁹⁹ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, XVII, 3.

³⁰⁰ Desnier (J.-L.) – *La légitimité du Prince, III^e – XI^e siècle. La justice du fleuve*. Paris, 1997, p. 74-75 ; Voisin, *op. cit.*

³⁰¹ Ammien Marcellin, XV, XI, 11 : *Lugdunensim primam Lugdunus ornat et Cabillona et Senones et Biturigae et moenium Augustoduni magnitudo ornat*.

³⁰² Armand-Calliat, *Chalonnais gallo-romain*, p. 48.

³⁰³ Ammien Marcellin, XV, XI, 11.

³⁰⁴ *Panegyricus Constantino dicto*, XVIII, 2-3 : *Inde adreptis armis portas petierunt, tot dierum iter a Rheno usque ad Ararim sine ulla requie peregerunt indefessis corporibus, animis flagrantibus, crescente in dies ardore uindictae quanto propius accederent. Tum quidem tua, imperator, cura, qua refouendis eorum uiribus a Cabillonensi portu nauigia prouideras, festinantibus paene non placuit*.

³⁰⁵ Leclercq (H.) – Saint-Loup de Chalon, *DACL*, IX, col. 2582-2583. Beaujard, *Topographie Chrétienne Chalon* ne mentionne pas son existence.

³⁰⁶ *Conciles Gaulois IV^e siècle*, Cologne (346), p. 70.

³⁰⁷ Duchesne, *Fastes*, II, p. 192.

³⁰⁸ Résumé de la question dans Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 447-453.

³⁰⁹ Leclercq (H.) – Saint-Loup de Chalon, *DACL*, IX, col. 2582-2583.

³¹⁰ Beaujard, *Topographie Chrétienne Chalon*, p. 69 ; en dernier lieu, Beaujard (B.) et Prévôt (F.) – Introduction à l'étude des capitales éphémères (I^{er} s. – début VII^e s.), dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 21.

mentionnant Chalon sous le nom de *castrum cabillonense*, alors que les cités de Lyonnaise I sont qualifiées du terme de *ciuitas*, pour refuser le statut de cité à Chalon au début du V^e siècle³¹¹. La présence, dans la même liste, de Mâcon (*castrum Matisconense*), qui n'est assurément pas un évêché ni une *ciuitas* avant 534, a incité certains chercheurs à considérer que ces deux agglomérations avaient été ajoutées à l'archétype du texte à une date tardive, au moment où la *Notitia Galliarum* sert de document de géographie ecclésiastique³¹². Sidoine Apollinaire mentionnant une élection épiscopale chalonnaise vers 470³¹³, on place généralement l'accession de Chalon à l'autonomie politique vers 450³¹⁴.

Une étude récente du concile de Cologne permet de reconsidérer la question. S'il est désormais clairement avéré que les canons sont un faux du VIII^e siècle, N. Gauthier a souligné que les signataires étaient tous attestés dans la liste des évêques gaulois ayant souscrit aux décisions de Sardique en 343, donnée par Athanase³¹⁵. La différence entre ces deux textes est que le pseudo-concile de Cologne indique le siège des évêques, ce que ne fait pas Athanase. N. Gauthier en conclut donc que le faussaire du VIII^e siècle a dû copier une liste du milieu du IV^e siècle, peut-être celle des signataires d'un concile réuni à l'instigation de Maximin de Trèves. Ainsi, il semble bien que l'évêque Donatianus *Cabellonorum* ait réellement existé, ce qui indiquerait la présence d'un évêché à Chalon dès la fin de la première moitié du IV^e siècle³¹⁶. Ainsi, il ne nous semble pas que le qualificatif de *castrum cabillonense* employé par la *Notitia Galliarum* soit susceptible d'écarter le fait que Chalon est bien une *ciuitas* autonome dans les années 400. Notons d'ailleurs qu'Augst apparaît sous la forme de *Castrum rauracense* dans le même document, alors que le site semble toujours être la capitale des Rauraques à cette époque³¹⁷.

A Auxerre, la tradition tend à placer la promotion politique de la *ciuitas* quelques années plus tôt. La stèle funéraire d'Aurelius Demetrius, adjoint des procurateurs chargés du recensement des cités des Eduens, des Sénons, des Tricasses, des Meldes et des Parisii, montre qu'au début du III^e siècle, aucune cité d'Auxerre n'est encore attestée dans la région (fig. 10, p. 69)³¹⁸. Entre 383 et 388, la *ciuitas Autissiodorensium*, subdivision de la Lyonnaise IV (*Maxima Senoniâ*), honore avec les autres cités de la province son ancien gouverneur qui est désormais son patron³¹⁹.

La date de création de la cité demeure difficile à déterminer. En se basant sur la *Vie de Pèlerin* et les *Gestes des évêques d'Auxerre*³²⁰, la présence d'un évêque à Auxerre serait attestée dès le dernier tiers du III^e siècle. Notons cependant que ces sources sont tardives – la *Vie de Pèlerin* date de la fin du VI^e siècle, les *Gestes* de l'époque carolingienne (elles s'inspirent en grande partie de la *Vie de Pèlerin*) – et donc largement sujettes à caution. En outre, les *Gestes* rendent Aurélien responsable du martyre de Pèlerin, puis indiquent que l'évêque mourut sous le règne de Valérien et Gallien, donc en 259 au plus tard. Il y a là une contradiction très suspecte, qui incite à utiliser ces sources à titre indicatif.

³¹¹ *Notitia galliarum*, I, 2-6 (éd. Seeck)=éd. Mommsen, p. 584. En dernier lieu : Beaujard (B.) et Prévot (F.) – Introduction à l'étude des capitales « éphémères » de la Gaule (I^{er} s. – début VII^e s.), dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 21 et n. 9.

³¹² En dernier lieu, Favrod, *Royaume burgonde*, p. 70, n. 11. La fonction primitive de la *Notitia galliarum* n'est elle-même pas clairement définie : pour Th. Mommsen, il s'agirait dès le départ d'un document ecclésiastique, alors que d'autres pensent à un document civil réutilisé par l'Eglise. Ces incertitudes conduisent A.L.F. Rivet à remarquer que tant que la nature originelle du texte n'est pas clairement établie, *it seems rash to accept the Notitia Galliarum as an indicator of civic status in late Roman Gaul: The Notitia Galliarum: some questions*, dans Goodburn (R.) et Bartholomey (Ph.) (éd.) – *Aspects of the Notitia dignitatum*. Oxford, 1976 [BAR SS, 15], p. 124. Notons par ailleurs que si Mâcon semble bien un ajout tardif (cf. *Notitia galliarum*, éd. Mommsen, p. 585), ce ne serait pas le cas de Chalon (*ibid.*, p. 584).

³¹³ Sidoine Apollinaire, *Epistolarum*, IV, 25.

³¹⁴ Bien que B. Beaujard doute de ce fait : Beaujard, *Topographie Chrétienne Chalon*, p. 69.

³¹⁵ Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 449-453.

³¹⁶ Et non à Châlons-sur-Marne comme l'indique N. Gauthier, *op. cit.*, p. 452, fig. 26. D'un point de vue philologique, on ne saurait en effet accepter que Donatianus *Cabellonorum* provienne de cette localité dont le nom antique est *Catalaunum* (comme l'indiquent les batailles des Champs catalauniques en 275 et 451 ou *Notitia galliarum*, VI, 4 : *ciuitas Catalaunorum*).

³¹⁷ En dernier lieu : Schwarz (P.-A.) – Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 121-124.

³¹⁸ *CIL* XIII, 2924. Selon J.-L. Voisin - Auxerre gallo-romaine, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 175, cette opération de recensement serait liée à la naturalisation des pèlerins en 212.

³¹⁹ *CIL* XIII, 921. Les tablettes de patronage en bronze ont été découvertes dans une villa des environs d'Agen, où le gouverneur Claudius Lupicinus avait du se retirer. Sur ce personnage, Stroheker, *Senatorische Adel*, n° 227, p. 189 ; Krause (J.U.) – Das spätantike Städtepatronat, *Chiron*, 17, 1987, p. 76, n° 165.

³²⁰ *Vita Peregrini*, AASS, Maii, III, p. 560-561 ; *Gesta pontificum autissiodorensium*, 1.

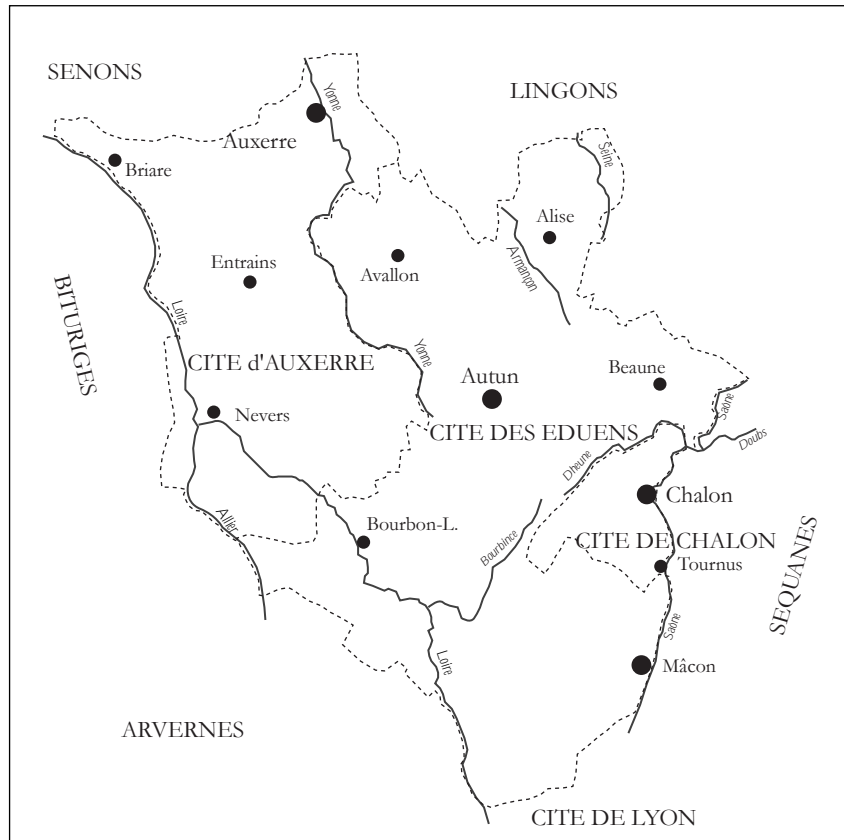


Fig. 9. Cités des Eduens, d'Auxerre et de Chalon durant l'Antiquité tardive.

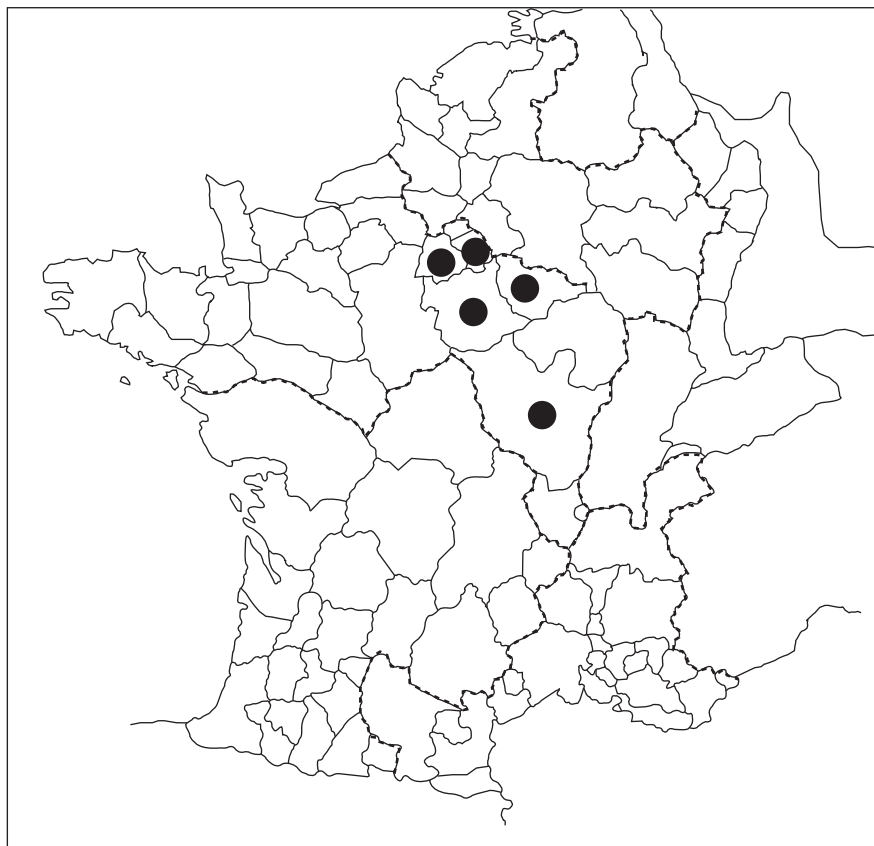


Fig. 10. Cités mentionnées sur la stèle d'Aurelius Demetrius (*CIL* XIII, 2924), adjoint d'un procurateur chargé du recensement de plusieurs cités de Lyonnaise centrale dans le courant du III^e siècle.

Le premier évêque clairement attesté est Valerianus, qui souscrit au pseudo-concile de Cologne de 346³²¹. Les *Gestes des évêques d'Auxerre* le recensent à peu près à la même époque (elles placent son décès vers 335). La liste des signataires du pseudo-concile étant désormais considérée comme authentique, il n'y a pas lieu de douter qu'Auxerre ait été une capitale de *ciuitas* à la fin des années 340.

Les recherches de J.-L. Voisin ont permis de reconsidérer la question. Partant du postulat que l'Auxerrois faisait partie de la cité des Eduens au Haut-Empire, cet auteur a proposé que le milliaire de Prégilbert³²² ait été érigé au moment de la création de la cité d'Auxerre³²³. Notons cependant que le problème de restitution de la ligne 6 contribue à mettre en doute l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une borne frontalière³²⁴. Par ailleurs, l'idée selon laquelle le datif de la formule dédicatoire indiquerait que *la nouvelle ciuitas ait tenu tout à la fois à borner son territoire, à en faire préciser les limites, en particulier à l'égard de sa cité d'origine, celle des Eduens, et à remercier dans le même mouvement et sur la même borne, celle de Prégilbert, l'empereur qui lui avait offert cette proposition*³²⁵ se heurte à un contre-argument : sur ce milliaire, les distances sont comptées à partir d'Autun (*ab Aug(ustoduno) m(illia) p(assuum)*), ce qui indique que, même si l'on admet qu'il s'agit bien d'une borne frontalière, elle a été posée dans la cité des Eduens et non dans celle d'Auxerre, d'où auraient dû être comptées les milles de l'indication de distance.

Ainsi, il semble prudent de se limiter au constat que la cité d'Auxerre existe bel et bien à l'époque constantinienne, mais que la date exacte de sa création ne peut être précisément située à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle. Bien que l'hypothèse de J.-L. Voisin soit pour l'instant la plus intéressante, il manque encore quelques éléments probants pour pouvoir affirmer que la *ciuitas Autissiodorensium* est une création de l'Empire des Gaules.

L'étendue même de la cité d'Auxerre durant l'Antiquité tardive est difficile à cerner : on sait, sur la base très fiable du règlement d'Aunaire, qu'à la fin du VI^e siècle, l'étendue de la *ciuitas* est alors à peu près identique à celle de la fin du Moyen-Age³²⁶. La situation antérieure est en revanche plus floue : la création de la cité de Nevers avant 517 (son premier évêque apparaît au concile burgonde d'Epaone) pose problème (fig. 7, p. 61, n° 1). On a traditionnellement pensé que cette cité avait été créée soit au détriment de la cité des Eduens, soit de celle d'Auxerre, soit des deux à la fois. Alors que la troisième solution paraît peu crédible³²⁷, les deux autres opinions paraissent plus vraisemblables. J. Favrod paraît avoir justement démontré que la création de la cité de Nevers doit procéder d'un démembrement de la *ciuitas* auxerroise : elle serait due à la présence des Burgondes dans la partie sud du territoire, créant à l'occasion une nouvelle cité - et un nouvel évêché - afin de mieux contrôler cette région³²⁸.

I.C.3 LA LYONNAISE ORIENTALE DURANT LA PREMIERE MOITIE DU IV^E SIECLE

Malgré la poursuite d'incursions alémaniques jusque dans les années 300, comme en témoigne l'épisode où Constance Chlore doit se réfugier en catastrophe dans l'enceinte de Langres sous la menace des Alamans³²⁹, la Tétrarchie semble correspondre à une sensible amélioration du contexte politique en Gaule de l'Est.

Dans la cité des Eduens, qui fait désormais partie de la province de Lyonnaise I, le temps des proscriptions de Victorin semble révolu. Les faveurs de Constance Chlore, puis, quelques années plus tard, de son fils Constantin, indiquent un retour en grâce de la *ciuitas*. Les rares données prosopographiques montrent la présence d'Eduens à la cour impériale : Eumène, directeur des écoles

³²¹ *Conciles Gaulois IV^e siècle*, p. 70.

³²² *CIL* XVII, 2, 491 (= XIII, 9023).

³²³ Voisin (J.-L.) – Auxerre gallo-romaine, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 175-178.

³²⁴ *Supra*, § I.C.1.2.1.

³²⁵ Voisin, *op. cit.*, p. 177.

³²⁶ *Gesta pontificum autissiodorensium*, 19.

³²⁷ Ce serait un *unicum* en Gaule, où la création d'une nouvelle *ciuitas* se fait toujours au détriment d'une seule cité.

³²⁸ En témoignerait selon lui le fait que l'évêché de Nevers fut ultérieurement rattachée au métropolitain de Sens, possible souvenir de l'appartenance antérieure de son territoire à la province de Lyonnaise IV.

³²⁹ *Panegyricus Constantino dictus*, VI, 3 ; Eutrope, IX, 23. Sur cette campagne de Constance, Demougeot, *Invasions barbares*, II, 1, p. 36-37.

d'Autun en 298, a été *magister memoriae* de Constance Chlore³³⁰, et deux autres notables, auteurs des panégyriques de Constance en 297 et de Constantin en 310, ont effectué des carrières palatines³³¹.

Les différents auteurs des panégyriques de Constance Chlore et Constantin montrent un certain nombre de mesures en faveur des Eduens : Constance installe des colons et des artisans, fait effectuer des réparations sur des édifices autunois, Constantin procède à un important dégrèvement fiscal en 311. Les Ecoles Méniennes sont réouvertes par les Tétrarques, qui recrutent des professeurs de rhétorique et de droit³³², sans doute afin d'assurer la formation des fonctionnaires chargés d'accompagner la réforme provinciale de Dioclétien. L'ampleur de ces tentatives de restauration de la cité des Eduens est encore discutée et parfois mise en doute. Elles montrent, quoi qu'il en soit, une implication soutenue des empereurs de la dynastie constantinienne dans cette cité.

Durant l'époque constantinienne, Autun demeure une ville liée au pouvoir. C'est là que Marcellinus, *comes rerum priuatarum* de Constance organise en 350 le complot destiné à renverser l'empereur au profit de Magnence³³³. Ce dernier est immédiatement acclamé par la population, peut-être fière de disposer désormais de son propre empereur³³⁴.

Au début du IV^e siècle, les sources écrites montrent la poursuite à Autun d'une vie municipale proche de celle du Haut-Empire. Le sénat local est mentionné lors de la visite de Constantin en 311. La restauration des Ecoles payée par Eumène suggère le maintien de pratiques évergétiques, ce qui est rare dans les provinces nord-occidentales de l'Empire à cette époque.

Dans la cité fraîchement créée de Chalon, faisant elle aussi partie de la province de Lyonnaise I, les sources sont beaucoup moins riches qu'à Autun : Constantin et ses troupes embarquent en 310 au port de *Cabillonum* pour attaquer Maximien à Arles³³⁵ ; une constitution du Code Théodosien montre que l'empereur est encore présent dans l'agglomération en 316³³⁶ lors d'un voyage de Trèves à Sardique par Vienne et Arles³³⁷. Malgré la sécheresse des textes, l'agglomération semble alors relativement importante, puisque Ammien Marcellin la place parmi les principales villes de Gaule Lyonnaise³³⁸.

Pour la cité d'Auxerre, les textes sont à peu près inexistantes : l'unique mention concerne son évêque Valerianus, présent dans la liste des souscripteurs du pseudo-concile de Cologne³³⁹.

I.C.4 Le milieu du IV^e siècle : une période troublée

L'usurpation de Magnence en 350 a des conséquences néfastes en Gaule du Nord-Est. En 352, les Alamans pénètrent profondément en Gaule, qui est soumise aux plus graves incursions germaniques depuis la fin du III^e siècle. Selon Zosime, elles seraient le résultat de tractations de Constance II, qui se serait assuré le concours des Alamans pour attaquer Magnence à revers³⁴⁰. Plus prosaïquement, il pourrait s'agir d'une conséquence du prélèvement de troupes sur les secteurs frontaliers avant l'affrontement de Mursa en 351³⁴¹. Dès 354, Constance II est obligé de réunir son *comitatus* à Chalon-sur-Saône pour aller

³³⁰ Appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Eumenius**.

³³¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 1** et p. 429, **Anonyme 5**.

³³² Appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 2**, **Anonymes 3**, **Anonyme 5**.

³³³ L'anniversaire du fils de Marcellinus sert de prétexte à la réunion des conjurés. On pourrait éventuellement envisager que Marcellinus possédait des attaches familiales à Autun. Nommé *magister officiorum* de Magnence, il fut tué à la bataille de Mursa en 351 (Hunt (D.) – The successors of Constantine, dans *CAH*, XIII, p. 15 et 21).

³³⁴ Dès les règnes de Constance Chlore et Constantin, on perçoit dans les discours des orateurs éduens une certaine jalousie vis-à-vis de Trèves. Sur l'usurpation de Magnence, Hunt (D.) – The successors of Constantine, dans *CAH*, XIII, p. 10-11.

³³⁵ *Panegyricus Constantino dicto*, XVIII, 2-3.

³³⁶ *CTh* IX, 40, 2.

³³⁷ Autres constitutions émises à Vienne et Arles en Mai et Août 316 (*CTh* II, 6, 1 et *CTh*, XI, 30, 5-6). Comme le remarque M. Heijmans à propos d'Arles, cette présence temporaire ne doit pas correspondre à un véritable séjour, mais plutôt à une étape de faible durée (Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 45).

³³⁸ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XV, XI, 11.

³³⁹ *Conciles Gaulois IV^e siècle*, p. 70.

³⁴⁰ Zosime, II, 53, 3.

³⁴¹ Sur ces événements, Blockley (R.C.) – Warfare and diplomacy, dans *CAH*, XIII, p. 421-422.

attaquer les Alamans dans la région du coude du Rhin³⁴². Cette opération semble d'ampleur limitée, car dès l'année suivante, les incursions reprennent massivement.

Il est hors de doute que la partie orientale de la province de Lyonnaise est alors durement touchée. Ammien Marcellin relate la prise d'Autun par les Alamans au début de 356, celle-ci n'étant dégagée que grâce au secours de vétérans des environs, qui viennent en aide à la garnison locale surprise par l'attaque³⁴³. La même année, Julien est assailli par les barbares entre Auxerre et Troyes³⁴⁴, puis assiégé dans Sens durant l'hiver 356-357³⁴⁵.

Ce n'est qu'après la bataille de Strasbourg en 357 qu'un certain calme revient en Gaule de l'Est³⁴⁶. Les incursions alémaniques de 365 ne semblent pas avoir touché la province de Lyonnaise : d'après le récit des opérations de Jovin et Valentinien, les troubles paraissent limités aux provinces de Germanie et de Belgique³⁴⁷. Le cantonnement des unités des *Tungricani* et des *Diuitenses* dans les environs de Chalon³⁴⁸ a peut-être dissuadé une incursion dans cette partie de la Gaule lyonnaise.

I.C.5 DES ANNEES 370 AU MILIEU DU V^E SIECLE

Pour cette période, les données historiques sur les cités d'Autun et Chalon sont moins nombreuses. Chalon paraît conserver un rôle militaire important, puisque Ambroise de Milan indique que Maxime y fait brûler un roi barbare³⁴⁹. Claudien signale des levées de troupes dans la vallée de la Saône, qui concernent peut-être des unités stationnées dans la région de Chalon³⁵⁰.

Vers 380, sans doute sous le règne de Maxime, la Lyonnaise I est scindée en deux nouvelles provinces : une Lyonnaise I composée des *ciuitates* de Lyon (capitale provinciale), des Eduens, de Chalon et des Lingons ; une Lyonnaise IV ou *Senonia*, composée des *ciuitates* des Sénons (capitale provinciale), d'Auxerre, d'Orléans, des Tricasses, des Carnutes, des *Parisii*, des Meldes et des Silvanectes³⁵¹. A partir de cette époque, le devenir politique de la cité d'Auxerre s'écarte donc de celui des Eduens et de Chalon³⁵².

L'invasion de 406-409, dont l'importance exacte demeure encore difficile à établir (ses conséquences matérielles paraissent nettement surestimées selon D. Whittaker)³⁵³, ne semble pas avoir touché la province de Lyonnaise I. Le recoupement des différentes sources indique qu'elle toucha essentiellement les Germanies et la Gaule Belgique avant de se diriger vers l'Aquitaine. Comme l'a remarqué E. Demougeot, il est peu probable que les envahisseurs se soient dirigés vers le bassin de la Saône et du Rhône, où stationne l'usurpateur Constantin III vers 407-408³⁵⁴.

I.C.6 DE L'INTEGRATION AU ROYAUME BURGONDE (VERS 457) A LA CONQUETE FRANQUE (532)

Suite à la destitution de l'empereur Avitus en 456, la Gaule du centre-est entre dans une période de dissension politique. Deux partis s'opposent alors dans l'aristocratie gallo-romaine. Le premier, mené

³⁴² Ammien Marcellin, *Res gestae*, XIV, 10, 3-4.

³⁴³ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 1.

³⁴⁴ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 6-7.

³⁴⁵ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 12.

³⁴⁶ Sur les événements des années 350-357 : Demougeot, *Invasions barbares*, II, 1, p. 86-94 ;

³⁴⁷ Les combats menés par Jovin se déroulent en Lorraine et en Champagne (Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XXVII, 2, 1-8), ceux de Valentinien dans la vallée du Rhin et en Alémanie (*Ibid.*, XXVII, 10 ; XXVIII, 2 et 5). Sur ces événements, Demougeot, *Invasions barbares*, II, 1, p. 105-113.

³⁴⁸ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XXVII, 1, 2. Ces deux unités palatines, mentionnées dans la *Notitia dignitatum*, *occ.*, V, 147 et 148, sont alors sous les ordres du *comes* Severianus.

³⁴⁹ Ambroise, *Epist.*, 22, 4 (éd. Schenkl, *CSEL*, XXXII, 1897).

³⁵⁰ Claudien, *In Rufinum*, II, 105 et 110-114 (l'épisode se déroule en 398).

³⁵¹ Sur ce nouveau découpage, Pietri, *La ville de Tours*, p. 11-17.

³⁵² Encore plus à la fin du V^e siècle, où la cité d'Auxerre fait désormais partie du royaume franc alors que les cités de Lyonnaise I passent toutes sous domination burgonde (*infra*).

³⁵³ Whittaker (D.) – L'importance des invasions du Bas-Empire : peut-on faire confiance aux historiens, *Revue du Nord – Archéologie*, 77, 1995, p. 11-20.

³⁵⁴ Demougeot, *Invasions barbares*, II, 2, p. 430-439.

par le lyonnais Aegidius, demeure fidèle à Rome et s'allie aux Francs Saliens. Le second, mal connu, mais signalé de manière allusive par Sidoine Apollinaire et la *Vie des Pères du Jura*, aurait été composé de nobles déçus de la destitution de l'empereur gaulois Avitus au profit de Majorien. Selon J. Favrod, il était peut-être conduit par le comte Agrippinus³⁵⁵, qu'Aegidius accuse en 457 de vouloir livrer des cités aux barbares³⁵⁶. C'est sans doute dans ce contexte qu'une partie des nobles des cités de Lyonnaise I incite les Burgondes³⁵⁷, un peuple germanique fédéré installé depuis les années 440 sur le Plateau suisse, à occuper une partie du bassin de la Saône et du Rhône. Frédégaire, qui recopie une source antérieure, est à cet égard le plus explicite sur les conditions de leur arrivée en Gaule Lyonnaise : *par l'intermédiaire d'ambassadeurs, les Burgondes furent invités par les Romains ou les Gaulois, qui vivaient dans la province de Gaule lyonnaise, en Gaule chevelue, en Gaule conquise et en Gaule cisalpine afin que ceux-ci puissent renoncer à verser l'impôt à l'Etat et là, on vit les Burgondes s'installer avec femmes et enfants*³⁵⁸. Plusieurs sources concordantes (*Chronique* de Marius d'Avenches, la *Chronique consulaire italienne*, Frédégaire) placent cet épisode vers 456-457³⁵⁹. Malgré la réaction de Majorien, qui réussit à chasser temporairement les Burgondes de Lyon en 457, ceux-ci réoccupent la ville avant 469. A cette date, il est à peu près certain que la province de Lyonnaise I est toute entière sous le contrôle de ce peuple, si ce n'était pas déjà le cas à Autun et Chalon depuis 457.

Comme semblent l'indiquer les modalités de l'implantation des Burgondes dans le bassin de la Saône, il n'est guère possible de parler d'invasion. L'appel d'une partie des aristocrates locaux indique que l'installation dut être pacifique, malgré les réticences d'un Sidoine (appartient-il au parti d'Aegidius ?) et d'une partie de la noblesse gauloise demeurée fidèle à l'Empire. Les rois burgondes de la seconde moitié du V^e siècle sont par ailleurs des représentants légitimes de l'empereur : Gondioc est *magister militum per Gallias* vers 463, tout comme Hilpéric vers 472 ; Gondebaud est nommé patrice et *magister militum praesentalis* par Olybrius vers 472³⁶⁰. Malgré quelques anicroches³⁶¹, l'histoire du royaume montre d'ailleurs une coexistence pacifique entre Gallo-romains et Burgondes.

Les modalités d'implantation des Burgondes sont en revanche plus difficiles à établir³⁶². L'interprétation traditionnelle est que les Burgondes se seraient vu attribuer un logement et deux tiers des terres au détriment des populations romaines³⁶³. Plus récemment, W. Goffart et J. Durliat ont proposé que les fédérés auraient en réalité touché deux tiers de l'impôt³⁶⁴. Le sujet demeure encore largement débattu. J. Favrod défend un lotissement « fiscal » puis un partage de terres³⁶⁵ alors que J. Liebeschuetz serait pour un lotissement foncier³⁶⁶.

³⁵⁵ Pour J. Favrod, Agrippinus serait originaire de la cité des Eduens. Il se base sur Hydace, *Chronica*, 151, qui indique qu'Euphronius d'Autun (appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Euphronius**) lui dédia un traité, mais aussi sur l'existence d'un évêque Agrippinus d'Autun occupant le siège d'Autun à partir de 530 (appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Agrippinus**), qui pourrait être un descendant du premier.

³⁵⁶ *Vita Patrum Iurensium*, 95-96, sur l'épisode, Favrod, *Les Burgondes*, p. 230-232.

³⁵⁷ Ce peuple, d'abord installé dans la moyenne vallée du Main dans la seconde moitié du IV^e siècle (Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XXVIII, 5, 8-13), bénéficie vers 413 d'un lotissement sur la rive gauche du Rhin, sans doute dans la région de Worms. Les Burgondes auraient alors acquis le statut de fédérés et défendu la frontière dans les environs de Mayence. En 435, ils tentent de s'étendre en dehors de la province de Germanie et sont écrasés par Aetius et ses troupes hunniques (Hydace, *Chronica*, 108 et 110). Quelques années plus tard (sans doute en 443), les Burgondes sont installés en *Sapaudia*, où ils sont chargés d'assurer la défense du Plateau suisse. Sur l'histoire des Burgondes avant leur arrivée dans le bassin Saône - Rhône, Favrod, *Les Burgondes*, p. 35-62 et 185-224.

³⁵⁸ Frédégaire, *Chronica*, II, 46 (trad. J. Favrod, *op. cit.*, p. 232). L'archaïsme de certaines désignations géographiques est commenté par Favrod, *op. cit.*, p. 235 : selon lui, la Gaule cisalpine de Frédégaire correspondrait au nord de la Narbonnaise.

³⁵⁹ Favrod, *Les Burgondes*, p. 232.

³⁶⁰ Favrod, *Les Burgondes*, p. 142-143.

³⁶¹ Comme le conflit entre le Burgondes et l'évêque Aprunculus de Langres (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 23). Il pourrait toutefois être lié au conflit de 500, qui oppose Gondebaud à son frère Godégisel (*infra*).

³⁶² Un bilan dans Wood (I.N.) – Barbarian invasions and first settlements, *CAH*, XIII, p. 522-526.

³⁶³ Présentation des défenseurs de cette interprétation dans Favrod, *op. cit.*, p. 190, p. 190, n. 10.

³⁶⁴ Goffart (W.) – *Barbarians and Romans. The Techniques of Accommodation AD. 418 – 584*. Princeton, 1980 ; Durliat (J.) – Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares (V^e – VI^e siècles), dans Wolfram (H.) et Schwarcz (A.) (éd.) - *Anerkennung und Integration. Zu den wirtschaftlichen Grundlagen der Völkerwanderungszeit 400-600*. Vienne, 1988, p. 21-72.

³⁶⁵ Favrod, *Les Burgondes*, p. 189-206.

³⁶⁶ Liebeschuetz (J.H.W.G.) – Cities, taxes and the accommodation of the Barbarians : the theories of Durliat and Goffart, dans Pohl (W.) (éd.) – *Kingdoms of the Empire. The integration of Barbarians in Late Antiquity*. Leyde, 1997 [TRW, 1], p. 135-151.

Les formes de l'administration des cités des Eduens et de Chalon durant l'époque burgonde nous échappent en grande partie. Une allusion de Sidoine Apollinaire, qui félicite son ami Attalus de présider (*presidere*) la cité des Eduens laisse supposer le maintien d'une forme de système curial dans la seconde moitié du Ve siècle³⁶⁷. A Chalon, la situation est moins claire, mais la présence de sénateurs dans l'aristocratie locale semble un indice du maintien d'une assemblée municipale³⁶⁸.

A cette époque, apparaissent dans la région les premiers indices de l'institution comtale. Dans le royaume Burgonde, celle-ci semble bicéphale, associant un comte des romains et un comte des Burgondes³⁶⁹. A Autun, on connaît deux comtes dans les années 500³⁷⁰, en la personne de Grégoire³⁷¹, aïeul de Grégoire de Tours, et de Sigifunsus, comte des Burgondes³⁷².

La *Loi romaine des Burgondes* signale l'existence de l'institution du *defensor ciuitatis* en Bourgondie³⁷³, mais rien n'indique pour l'instant la présence de cet individu dans les cités des Eduens et de Chalon.

Une fois les Burgondes installés dans les cités des Eduens et de Chalon, la situation politique semble calme jusqu'en 500, date à laquelle les Francs tentent une première incursion dans le royaume burgonde. La trahison de Godégisel, qui abandonne son frère Gondebaud à la bataille de Saint-Apollinaire (près de Dijon), offre la victoire à Clovis, qui retourne alors dans son royaume³⁷⁴. Gondebaud parvient cependant à renverser le cours des événements : après avoir assiégé puis exécuté Godégisel à Vienne, il négocie un traité avec Clovis. Selon la *Vie d'Eptade*, les négociations se seraient déroulées sur la rivière Cure, probablement à Saint-Moré / Cora (Yonne), qui doit alors se situer à la frontière des royaumes franc et burgonde³⁷⁵. Clovis demande alors à Gondebaud de lui confier le prêtre éduen Eptade³⁷⁶ pour le placer sur le siège épiscopal d'Auxerre, qui se trouve alors dans le royaume franc.

Après une paix d'une vingtaine d'années, les hostilités reprennent en 523 : Clodomir envahit la Bourgondie et défait Sigismond et Godomar. Les textes contemporains indiquent que les Francs atteignent alors le Plateau suisse. Sigismond est emmené à Orléans où il est exécuté. Lors d'une seconde campagne en 524, Clodomir pénètre à nouveau profondément en Bourgondie, et ses troupes se livrent au pillage dans la région lyonnaise. Les troubles semblent avoir touché le Chalonnais et la cité des Eduens, comme l'indique le célèbre dépôt de Gourdon [71222-02] enfoui vers 524. Godomar arrive cependant à infliger une cuisante défaite aux Francs à Vézeronce (Isère) : Clodomir est capturé et décapité, les Francs doivent quitter la Bourgondie³⁷⁷.

Quelques années plus tard, les Francs reprennent les hostilités contre les Burgondes. En 532, Childebart et Clothaire envahissent la Bourgondie et assiègent Godomar à Autun. Ils s'emparent de la ville, mais Godomar parvient à s'enfuir³⁷⁸. La cité des Eduens semble alors annexée, car les souscriptions du concile franc d'Orléans en 533 montrent la présence de l'évêque Agrippinus d'Autun. L'année suivante, les

³⁶⁷ Cette fonction ne semble pas être une charge comtale : appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Attalus**. Les sénats de Lyon et Vienne sont encore actifs à cette époque : Favrod, *Les Burgondes*, p. 177-178.

³⁶⁸ Appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Anonyme 8, Anonymes 1**, p. 431, **Ceretius**.

³⁶⁹ Favrod, *Royaume burgonde*, 172-179. La fonction des premiers comtes est discutée : D. Claude (*op. cit.*, p. 7-78) ne pense pas qu'ils aient eu une fonction judiciaire, ce que défend J. Favrod en se basant sur la Loi Gombette, mais aussi sur les indications de Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum*, VII, 1 qui indique que le comte Grégoire d'Autun rendit la justice dans le cadre de sa charge comtale. La disparition des provinces à cette époque, dont le gouverneur exerçait d'importantes fonctions judiciaires (Jones, *LRE*, I, p. 375), serait une bonne explication du transfert de ce pouvoir dans les mains des comtes.

³⁷⁰ Claude (D.) – Untersuchungen zum frühfränkischen Comitāt, *ZRG, GA*, 81, 1964, p. 1-79. On ne peut suivre D. Claude, p. 5, qui fait d'Attalus le premier comte d'Autun (cf. Appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Attalus**).

³⁷¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 434, **Gregorius**.

³⁷² Appendice prosopographique, vol. II, p. 436, **Sigifunsus**.

³⁷³ *Lex Romana Burgundionum*, XXII, 4 et XXXVI, 8.

³⁷⁴ Godégisel s'est engagé à lui verser un tribut.

³⁷⁵ *Vita Eptadii*, 8 : *Eodeme tempore quo se ad fluium Quorandam* (à la suite de Chaume, *Origines*, II, 3, p. 1209, qui propose avec vraisemblance de lire *Coram randam*, nous suivons la leçon de *Codex Parisiensis* 17002 (= Krusch, 1 (n. 1, p. 189))), *pacis mediante concordia, duorum regum superstitione est complexa potentia, id est Burgundionum gentis et Francorum, a rege Gundobaldo praecellentissimus rex Francorum suppliciter exorauit...ut beatissimum uirum Dei Eptadium ciuitatis sua Autissiodorensis praestaret antistitem ordinandum*. Sur ces négociations, Favrod, *Les Burgondes*, p. 349-357.

³⁷⁶ Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Eptadius**.

³⁷⁷ Présentation détaillée de la guerre de 523-524 dans Favrod, *Les Burgondes*, p. 430-449.

³⁷⁸ Sur la guerre de 532, Favrod, *op. cit.*, p. 458-459.

rois Childebart, Théodebert et Clothaire portent le coup de grâce au royaume burgonde, qui est démembré. Autun et Chalon reviennent à Théodebert³⁷⁹, Mâcon est alors érigée au rang de *ciuitas* (son premier évêque apparaît en 538)³⁸⁰. Il s'agit certainement d'une conséquence de son attribution à Childebart.

³⁷⁹ En atteste un passage de la Vie de Germain de Paris, qui, en 547, se rend d'Autun à Chalon pour défendre les intérêts de l'Église d'Autun devant Théodebert : Fortunat, *Vita Germani*, 26.

³⁸⁰ Rien ne permet de supposer une création de la cité de Mâcon avant cette date. De manière significative, le concile national burgonde d'Epaone (517), où toutes les cités du royaume sont représentées, n'indique pas l'existence d'une cité de Mâcon. Sur le concile d'Epaone et son utilisation dans la géographie historique du royaume burgonde, Favrod, *Les Burgondes*, p. 70-74.

II AUTUN

Vetera et nova. Par cette formule devenue célèbre, P.-A. Février ouvrait en 1980 le chapitre consacré à l'Antiquité tardive dans l'*Histoire de la France urbaine* et résumait une des caractéristiques premières des villes de l'Antiquité tardive³⁸¹. Depuis, les travaux se sont succédé et ont contribué à renouveler profondément les connaissances : l'image de la ville tardive corsetée par l'étroite enceinte de son *castrum*, ombre de sa devancière du Haut-Empire, laisse place désormais à une meilleure perception de la longue survie du fait urbain à la fin de l'Antiquité. L'accumulation des données de l'archéologie préventive concourt chaque jour à mieux définir les formes de l'occupation : alors qu'au début des années 1980, l'enceinte et les monuments chrétiens étaient bien souvent les seuls éléments susceptibles d'éclairer la nature de l'urbanisme, la documentation paraît bien plus diversifiée et permet une étude beaucoup plus fine des agglomérations. De même, l'*aggiornamento* effectué par les historiens met désormais en évidence le maintien du système et des valeurs municipales³⁸². Il semble même que le système curial survive plus longtemps en Occident qu'en Méditerranée orientale³⁸³. Malgré tout, en dépit du maintien d'une idéologie urbaine à la fin de l'Antiquité, la ville connaît de profondes mutations³⁸⁴, qui créent un décalage manifeste entre les textes et la réalité archéologique, particulièrement à la fin de l'Antiquité tardive comme l'a souligné N. Gauthier³⁸⁵. Selon elle, *le conservatisme des élites s'attache aux topoi de la cité classique longtemps après que cette idéologie ait cessé d'imprimer sa marque dans la topographie urbaine*³⁸⁶. A l'orée du haut Moyen-Age, la ville serait surtout *l'illusion de la ville dans la non ville*³⁸⁷.

A cet égard, les recherches archéologiques récentes sur les villes de Gaule durant l'Antiquité tardive permettent une série d'observations qui ne vont pas pour l'instant dans le sens d'une situation homogène.

Il convient de distinguer en premier lieu le sud de l'Aquitaine³⁸⁸ où la ville garde un aspect urbain et une certaine étendue durant une bonne partie l'Antiquité tardive³⁸⁹. Aux IV^e et V^e siècle, elle dépasse fréquemment le cadre de son enceinte, qui n'apparaît pas concentrer l'essentiel de l'occupation urbaine. Les décors ostentatoires (mosaïques notamment) sont nombreux et, en bien des points, les agglomérations connaissent alors une prospérité certaine.

Dans les autres régions du sud de la Gaule, la situation est sensiblement différente. A Nîmes ou Limoges, la ville se caractérise par une forte rétraction de l'espace urbain occupé et l'absence d'indices d'habitats aristocratiques³⁹⁰. A Arles, l'importance politique de la ville n'empêche pas une forte rétraction

³⁸¹ Février (P.-A.) – *Vetera et nova* : le poids du passé, les germes de l'avenir, dans Duby (G.) (dir.) – *Histoire de la France urbaine*, 1. *La ville antique, des origines au IX^e siècle*. Paris, 1981, p. 399-496.

³⁸² En premier, Lepelley (Cl.) – *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*. Paris, 1979-1981 ; nombreux aspects traités dans Lepelley (Cl.) (éd.) – *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale, de la fin du III^e siècle à l'avènement de Charlemagne. Actes du colloque de Nanterre, 1-3 avril 1993*. Bari, 1996 [Munera, 8] (désormais Lepelley, *La fin de la cité antique*) ; un bilan récent dans Liebeschuetz (J.H.W.G.) – *Decline and Fall of the Roman City*. Oxford, 2001 (désormais Liebeschuetz, *Decline and Fall of the Roman City*).

³⁸³ Option défendue par Durliat (J.) – Evêque et administration municipale au VII^e siècle, dans Lepelley, *La fin de la cité antique*, p. 273-286 ou Liebeschuetz, *ibid.*, p. 124.

³⁸⁴ Synthèses dans Brogiolo (G.-P.) et Ward-Perkins (B.) (éd.) – *The Idea and Ideal of the Town between Late Antiquity and the Early Middle Ages*. Leyde, 1999 [TRW, 4] (désormais Brogiolo et Ward-Perkins, *Idea and Ideal of the Town*) et Brogiolo (G.-P.), Gauthier (N.) et Christie (N.) (éd.) – *Towns and Territories between Late Antiquity and the Early Middle Age*. Leyde, 2000 [TRW, 9] (désormais Brogiolo et alii, *Towns and Territories*).

³⁸⁵ Gauthier (N.) – Le paysage urbain au VI^e siècle, dans *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, p. 49-63.

³⁸⁶ Gauthier (N.) – La topographie chrétienne entre idéologie et pragmatisme, dans Brogiolo et Ward-Perkins, *Idea and Ideal of the Town*, p. 203-204.

³⁸⁷ Gauthier (N.) – Conclusions, dans Brogiolo et alii, *Towns and Territories*, p. 385.

³⁸⁸ Au sens géographique actuel.

³⁸⁹ Ce que montrent les communications de Maurin (L.) et Pailler (J.-M.) (éd.) - *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule. Actes du III^e colloque Aquitania et des XVI^e journées d'Archéologie Mérovingienne. Toulouse, 23-25 juin 1955, Aquitania*, 14, 1996 (désormais *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*), ou les récentes recherches à Toulouse : Pailler (J.-M.) (dir.) – *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*. Toulouse-Rome, 2002 [Coll. EFR, 281], p. 415-525.

³⁹⁰ Monteil (M.) – *Nîmes antique et sa proche campagne. Etude de topographie urbaine et périurbaine (fin VI^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.)*. Lattes, 1999 [MAM, 3], p. 429-442 ; Loustaud (J.-P.) – *Limoges antique*. Limoges, 2000 [Travaux d'Archéologie limousine, 5], p. 364-370.

urbaine et la disparition des architectures aristocratiques. Ce constat est cependant nuancé par les découvertes funéraires, qui montrent la présence d'élites liées à l'agglomération tardive. Par ailleurs, la ville se voit dotée de plusieurs aménagements urbanistiques importants au IV^e siècle³⁹¹.

En Gaule du Nord et du Nord-est, la situation est moins claire. Trèves est dotée de monuments importants au IV^e siècle et la présence d'habitats aristocratiques est bien attestée³⁹², mais nous sommes ici dans une capitale impériale. A Lyon, on connaît essentiellement la topographie chrétienne, mais il est assuré que l'on assiste à l'abandon de la colline de Fourvière au profit des rives de la Saône. La nature de l'occupation urbaine demeure encore largement méconnue³⁹³. A Augst et Avenches, on observe une forte rétraction de la surface occupée³⁹⁴. Plus au nord, les quelques synthèses disponibles insistent sur l'importance de l'armée³⁹⁵. De nombreux textes et découvertes, comme les casernes d'Arras³⁹⁶, montrent effectivement la présence de militaires dans les villes du IV^e siècle, ce qui constitue une sensible différence avec le sud de la Gaule. D'une manière générale, les données archéologiques indiquent une grande modestie de la vie urbaine³⁹⁷. Il paraît toutefois nécessaire de garder à l'esprit l'orientation des recherches en Gaule du nord, où les problématiques militaires prennent encore une grande place dans l'étude de l'Antiquité tardive, et de suivre R. Brulet qui défend la présence d'une population civile dans la plupart des sites urbains³⁹⁸. C'est d'ailleurs ce que semble confirmer le site d'Augst, certes siège de la *Legio I Martia* au IV^e siècle, mais qui abrite encore une population civile à cette époque³⁹⁹.

Il convient enfin de souligner l'importance de l'impact de la christianisation sur le paysage urbain, souligné par toutes les recherches anciennes et récentes, qui accordent une grande place à l'Eglise dans l'étude des villes tardives⁴⁰⁰. Notons cependant que l'impact de l'Eglise dans l'administration locale et la topographie urbaine ne devient réellement perceptible dans les années 450. Dans la littérature, on observe bien souvent une généralisation de la situation du courant du V^e ou du début du VI^e siècle, où la figure de l'évêque devient incontournable, à l'ensemble de l'Antiquité tardive, alors que les recherches de C. Lepelley montrent le faible impact du christianisme sur la vie municipale du IV^e siècle en Afrique⁴⁰¹. En revanche, le rôle des villes dans le système économique de la fin de l'Antiquité demeure un sujet largement

³⁹¹ Heijmans (M.) – *Arles durant l'Antiquité tardive. De la Duplex Arelas à l'Urbs Genesii*. Rome, 2004 [Coll. EFR, 324].

³⁹² Hoffmann (P.), Hupe (J.), Goethert (K.) – *Katalog der römischen Mosaiken aus Trier und dem Umland*. Trèves, 1999 [Trierer Grabungen und Forschungen, 16].

³⁹³ Reynaud (J.-F.) – *Lugdunum christianum. Lyon du IV^e au VIII^e s. : topographie, nécropoles et édifices religieux*. Paris, 1998 [DAF, 69] ; les découvertes de mosaïques tardives sont rares (cependant, Stern (H.) - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*. II, 1. *Lyonnaise, Lyon*. 10^{ème} suppl. à *Gallia*. Paris, 1967, p. 82-83, n° 100).

³⁹⁴ Schwarz (P.-A.) – Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 103-126 ; Blanc (P.) – Avenches / *Aventicum*, capitale de la cité des Helvètes, dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age, dans Ferdière, *ibid.*, p. 127-140.

³⁹⁵ Bayard (D.) et Massy (J.-L.) – *Amiens romain. Samarobriva Ambianorum*. Amiens, 1983, évoque presque exclusivement des aspects militaires dans sa présentation de la ville de l'Antiquité tardive ; récemment encore Bayard (D.) – Les villes du nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive, dans Bayard (D.) et Mahéo (N.) (dir.) – *La Marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule. Catalogue de l'exposition*. Amiens, 2003, p. 163-165.

³⁹⁶ Jacques (A.) – L'occupation militaire d'Arras au Bas-Empire, dans Vallet (F.) et Kazanski (M.) (éd.) – *L'armée romaine et les Barbares du III^e au VI^e siècle. Actes du colloque de Saint-Germain-en-Laye*. Saint-Germain-en-Laye, 1993, p. 195-207.

³⁹⁷ A Augst : Schwarz (P.-A.) – Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 103-126 ; à Tours : Tours de Grégoire, Tours des archives du sol, dans *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, p. 68-69.

³⁹⁸ Brulet (R.) – *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière pays du Limes aux IV^e et V^e siècles*. Trèves, 1990 [TZ, Beiheft 7], p. 286-287.

³⁹⁹ Pour Augst, Martin-Kilcher (S.) – *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, 2. Augst, 1994 [FA, 7], donne un aperçu de la topographie tardive p. 499-504 ; voir aussi Schwartz (P.-A.) – Zur spätromischen Befestigung auf Kastellen, *JAK*, 11, 1990, p. 25-52.

⁴⁰⁰ Pas loin de la moitié du chapitre de P.-A. Février sur la ville de l'Antiquité tardive dans le premier tome de *l'Histoire de la France urbaine* (Février (P.-A.) – *Vetera et nova : le poids du passé, les germes de l'avenir*, dans Duby (G.) (dir.) – *Histoire de la France urbaine*, 1. *La ville antique, des origines au IX^e siècle*. Paris, 1981, p. 399-496).

⁴⁰¹ Conclusions de Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, p. 371-376. Certains historiens vont même jusqu'à nuancer la situation des V^e et VI^e siècles, où la place de l'Evêque serait avant tout une conséquence de la nature des textes disponibles : Durliat (J.) – Evêque et administration municipale au VII^e siècle, dans Lepelley, *La fin de la Cité antique*, p. 273.

méconnu. On connaît essentiellement les marchands⁴⁰², mais très mal la place des artisans. L'importance réelle de l'ouverture de la ville aux échanges à grande distance est encore largement méconnue au-delà des provinces méditerranéennes⁴⁰³. Les recherches actuelles s'orientent vers l'idée d'une diminution du rôle économique des villes en Occident au profit des campagnes⁴⁰⁴, qui reste pour l'instant largement à démontrer sur le terrain.

II.A LE SITE D'AUGUSTODUNUM A LA FIN DU HAUT-EMPIRE

Sources écrites et données archéologiques permettent de dresser un panorama à peu près complet du site d'Autun à la fin du Haut-Empire (fig. 11, p. 80). La brillante thèse d'A. Rebourg sur l'urbanisme d'Autun au Haut-Empire dispense *a priori* d'un tel exercice⁴⁰⁵, mais l'accumulation des découvertes depuis la fin des années 1980 permet souvent de compléter l'état des connaissances.

II.A.1 ELEMENTS STRUCTURANTS DE L'OCCUPATION

II.A.1.1. Le découpage urbain

A la fin du Haut-Empire, la topographie d'*Augustodunum* est conditionnée par plusieurs aménagements majeurs. La limite de l'espace urbain est matérialisée par une enceinte augustéenne [71014-000], longue de 6 kilomètres, qui délimite un espace d'environ 200 hectares. Elle semble avoir rempli le rôle de *pomerium*, car les sépultures du Haut-Empire se trouvent systématiquement à l'extérieur de l'espace circonscrit par l'enceinte, respectant en cela les recommandations de la Loi des douze tables.

A l'intérieur de l'enceinte, un réseau de rues délimite environ cent cinquante îlots (fig. 12, p. 81). La mise en évidence de la présence d'une grille urbaine orthonormée découpant des îlots théoriques est à mettre au compte de J. Roidot-Deléage, membre de la Société Eduenne⁴⁰⁶. Les recherches postérieures n'ont pas remis en cause ce postulat et l'ont, bien au contraire, renforcé. Elles ont cependant réfuté l'hypothèse selon laquelle tous les îlots auraient été de dimensions identiques et de forme carrée. Dès 1889, H. De Fontenay et J. Roidot-Errard ont publié un plan archéologique montrant la présence d'un découpage plus complexe⁴⁰⁷. Dans sa thèse sur Autun, A. Rebourg a complété et validé pour l'essentiel le schéma mis en place en 1889⁴⁰⁸. A l'exception de quelques modifications de détail, nous reprendrons dans ce travail le découpage théorique d'A. Rebourg⁴⁰⁹.

L'entrée dans la ville se fait par quatre portes monumentales situées à l'intersection du *cardo maximus*, des deux tronçons de *decumani* principaux et de l'enceinte (fig. 12, p. 81)⁴¹⁰. Au sud, par la porte dite de Rome aujourd'hui disparue⁴¹¹, entre dans la ville la voie de Lyon à Boulogne par Chalon-sur-

⁴⁰² Claude (D.) – *Der Handel im Westlichen Mittelmeer während des Frühmittelalters*. Göttingen, 1985 a montré que durant l'Antiquité tardive, l'essentiel des marchands professionnels était attesté en milieu urbain.

⁴⁰³ Les tendances vont de l'idée d'une ouverture importante au commerce (

⁴⁰⁴ Option défendue par Carrié (J.-M.) – *L'economia e le finanze*, dans *Storia di Roma*, III, 1, p. 774 : (...) *on ne saurait nier qu'en occident, on assiste au transfert vers les grands domaines d'une partie des fonctions productives et commerciales qui étaient auparavant l'apanage de la seule cité.*

⁴⁰⁵ Ce travail a été publié en plusieurs parties : la catalogue sert d'ossature à Rebourg (A.) – *Carte Archéologique de la Gaule. Autun, 71/1*. Paris, 1993, la synthèse à Rebourg, *Urbanisme* : Rebourg (A.) – *L'urbanisme d'Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

⁴⁰⁶ Roidot-Deléage (J.) et Fontenay (H. de) – Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*, *MSE*, I, 1872, p. 372-404, plan h.-t.

⁴⁰⁷ Fontenay (H. de) – *Autun et ses monuments*. Autun, 1889, plan h.-t.

⁴⁰⁸ Rebourg (A.) et alii – *Carte archéologique de la Gaule. Autun. Atlas des vestiges gallo-romains (71/2)*. Paris, 1993, p. 64-66 ; *Urbanisme*, p. 179 et fig. 27, n° 4, p. 176.

⁴⁰⁹ Une discussion plus approfondie du découpage théorique de la ville se trouve dans le catalogue, p. 89-90.

⁴¹⁰ Sur la question, Rebourg (A.) – Les origines d'Autun. L'archéologie et les textes, dans *Les villes augustéennes de la Gaule, Actes du colloque d'Autun, juin 1985*. Paris 1991, p. 99-106 ; Olivier (A.) – Les portes de l'enceinte d'Autun, dans *Autun-Augustodunum*, p. 55-58 ; Rebourg, *L'urbanisme d'Augustodunum*, p. 164-170.

⁴¹¹ Rebourg, *L'urbanisme d'Augustodunum*, p. 166-170.

Saône⁴¹². Elle se confond ensuite avec le *cardo maximus* sur une longueur de 1570 m, puis en sort par la porte nord, dite d'Arroux, et s'éloigne en direction d'Auxerre. La porte Est, ou porte Saint-André⁴¹³, laisse entrer une voie réunissant deux tronçons provenant de Langres et Besançon⁴¹⁴. Elle se confond ensuite avec le tracé du *decumanus maximus*, qui rejoint le *cardo maximus* dans l'actuel quartier de Marchaux, au centre de la ville antique. Le *decumanus maximus* effectue alors un décrochement en baïonnette de 305 m vers le sud, où il se poursuit en direction de l'ouest, et sort de la ville par la porte dite de Saint-Andoche, donnant naissance aux voies d'Autun à Feurs et Clermont⁴¹⁵. Ces deux axes servent d'armature à une série de *cardines* et *decumani* qui leur sont strictement parallèles et qui délimitent un minimum de cent cinquante-deux îlots de dimensions variables. Les plus vastes se trouvent dans une bande qui court d'est en ouest, des abords de la porte Saint-André à la porte Saint-Andoche.

Le découpage urbain d'Autun n'a jamais fait l'objet d'observations métrologiques approfondies⁴¹⁶, bien que quelques caractéristiques soient remarquables, comme le décrochement effectué par le *decumanus maximus* à hauteur du *cardo maximus*⁴¹⁷. Celui-ci a souvent été remarqué, mais sa métrologie n'a jamais attiré l'attention, alors que cette mesure correspond exactement à la moitié du côté d'une centurie⁴¹⁸. Le report d'une grille de centuries de 710 mètres de côté, axée sur le *cardo* de la ville et sur un des *decumani maximi*, fait immédiatement ressortir que le schéma de découpage urbain s'appuie sur cette mesure, ne serait-ce qu'à l'échelle de la centurie. Les *cardines* et *decumani* du carroyage centurié correspondent effectivement à des rues antiques attestées. Lorsque l'on subdivise les centuries en deux par l'ajout d'un *decumanus* intermédiaire situé à 305 mètres des *decumani maximi*, on retombe encore une fois sur des rues antiques. La seule exception notable concerne l'extrémité sud de la ville où l'implantation des rues ne correspond pas à cette grille.

Cette trame semble en partie se prolonger *extra muros* dans le *suburbium* oriental. En effet, ce secteur se caractérise jusqu'au XIX^e siècle par un système parcellaire orthonormé, dans lequel le hameau de Saint-Pierre dessine une anomalie concentrique (pl. 293)⁴¹⁹. Ce système semble essentiellement s'appuyer sur la rue des Drémeaux qui correspond au tracé de la voie de Besançon, et la rue Moirans qui lui est perpendiculaire. Il apparaît nettement que ces deux axes paraissent constituer *extra-muros* une prolongation du découpage urbain d'*Augustodunum*, la rue Moirans et la rue des Drémeaux correspondent exactement à des *decumani* et *cardines* se croisant au milieu d'une centurie. Ainsi, il paraît fort probable que le réseau parcellaire orthonormé perceptible sur le cadastre de 1822 matérialise un parcellaire antique dégradé, basé sur une prolongation de la trame du découpage urbain d'*Augustodunum* dans le *suburbium* nord-est.

II.A.1.2. Un système de terrasses

Une des particularités d'*Augustodunum* est d'être bâtie sur des terrasses retenues par des murs de soutènement, rendues nécessaires par la déclivité, très forte par endroits, de la ville du sud vers le nord. Ces terrasses, mises en évidence par J. Berthollet dans les années 1950⁴²⁰, sont parfois très bien conservées dans le paysage actuel, où elles se présentent sous la forme de forts dénivelés en bordure des îlots antiques, elles semblent nombreuses dans la ville haute en raison du relief marqué de ce secteur. Plusieurs fortes déclivités observées dans la ville basse semblent elles aussi appartenir à ce type de structures (fig. 12, p. 81).

⁴¹² Sur ce point, on consultera Thevenot, *Voies romaines*, p. 73-112.

⁴¹³ *Infra*.

⁴¹⁴ Thevenot, *Voies romaines*, p. 117-124 et 140-143.

⁴¹⁵ Thevenot, *Voies romaines*, p. 213-216.

⁴¹⁶ Quelques lignes cependant dans Chardron-Picault (P.) et Pernot (M.) (dir.) – *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire). Le site du Lycée militaire*. Paris, 1999 [DAF, 76], p. 264-265 et p. 12, fig. 1.

⁴¹⁷ Fontenay, *Autun*, p. 51.

⁴¹⁸ Les centuries mesurent entre 703 et 711 mètres de côté selon les cas : Favory (F.) et Chouquer (G.) – *L'arpentage romain. Histoire des textes, droit, techniques*. Paris, 2001, p. 171.

⁴¹⁹ Sur cette anomalie, *infra*, § II.B.2.6.2.

⁴²⁰ Berthollet (J.) – Esquisse de l'évolution urbaine d'Autun depuis sa fondation jusqu'au début du XVI^e siècle, *MSE*, L, fasc. 4, 1950-1951, p. 179.

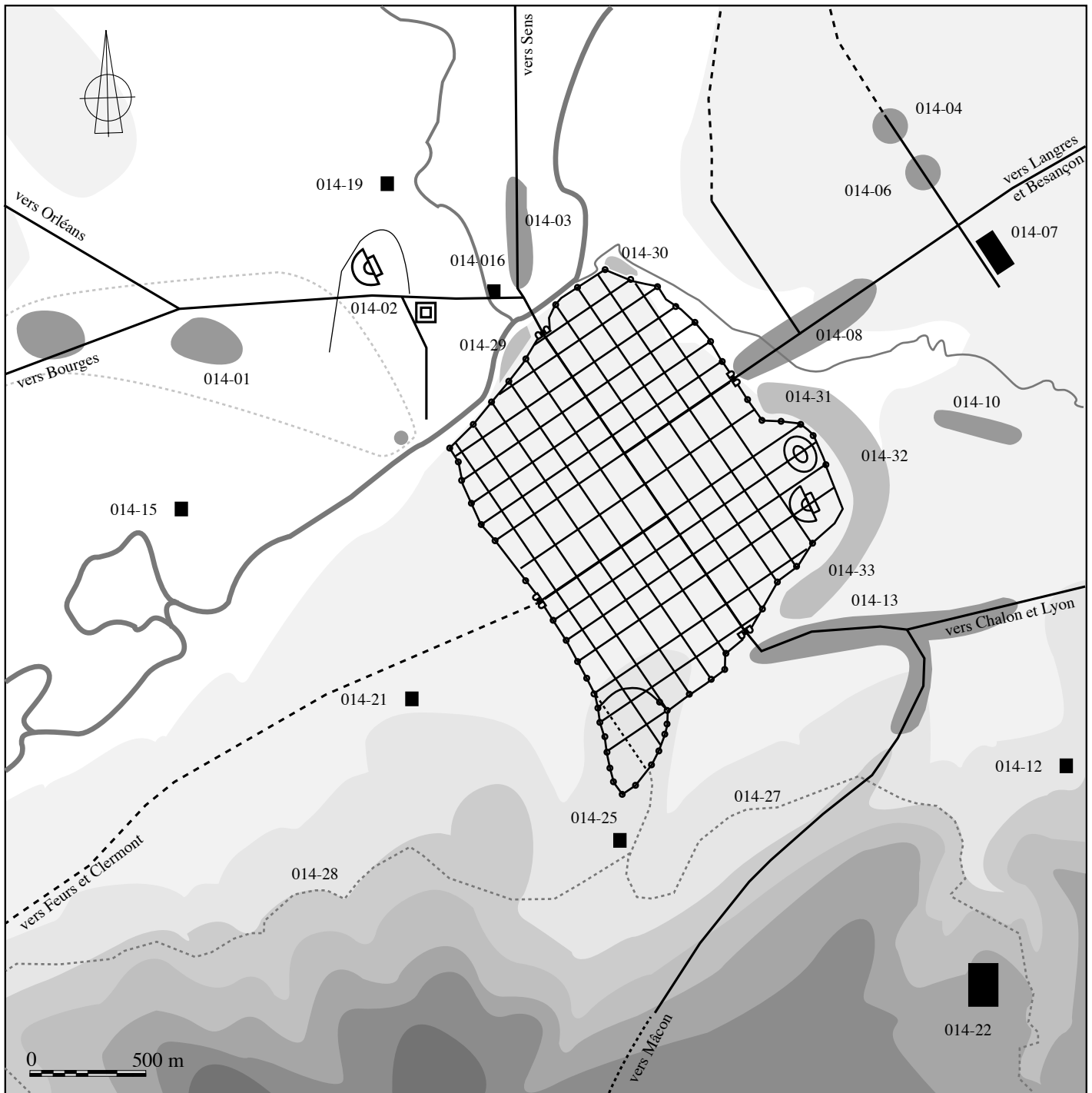


Fig. 11. Le site d'*Augustodunum* à la fin du Haut-Empire. Carrés noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles). En gris foncé, nécropoles ; en gris clair, dépotoirs périurbains.

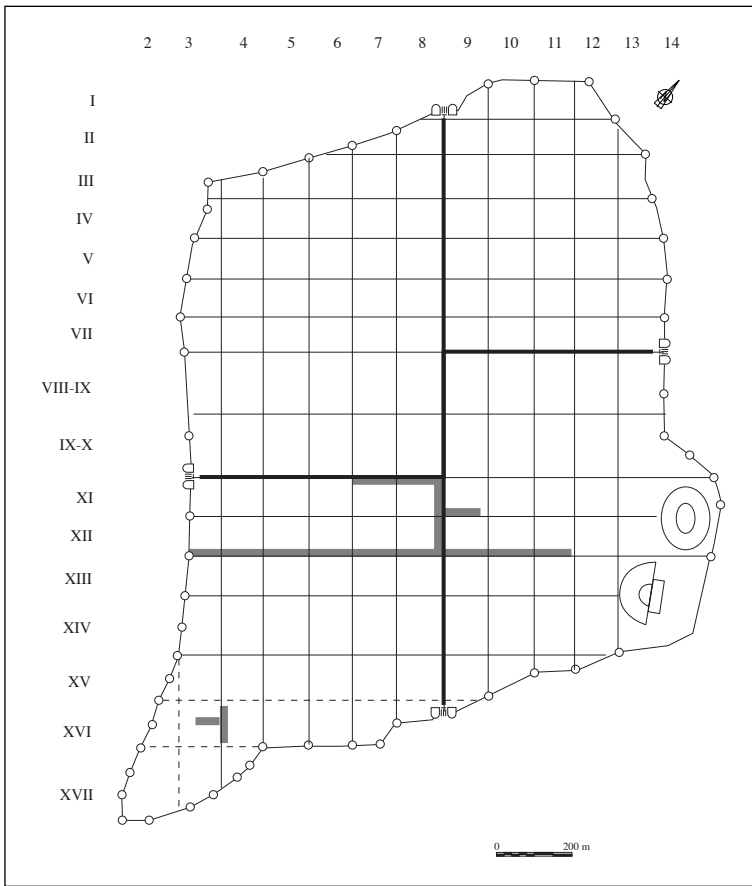


Fig. 12. Découpage en îlots théoriques d'*Augustodunum*. Traits gris épais : murs de terrasse supposés.

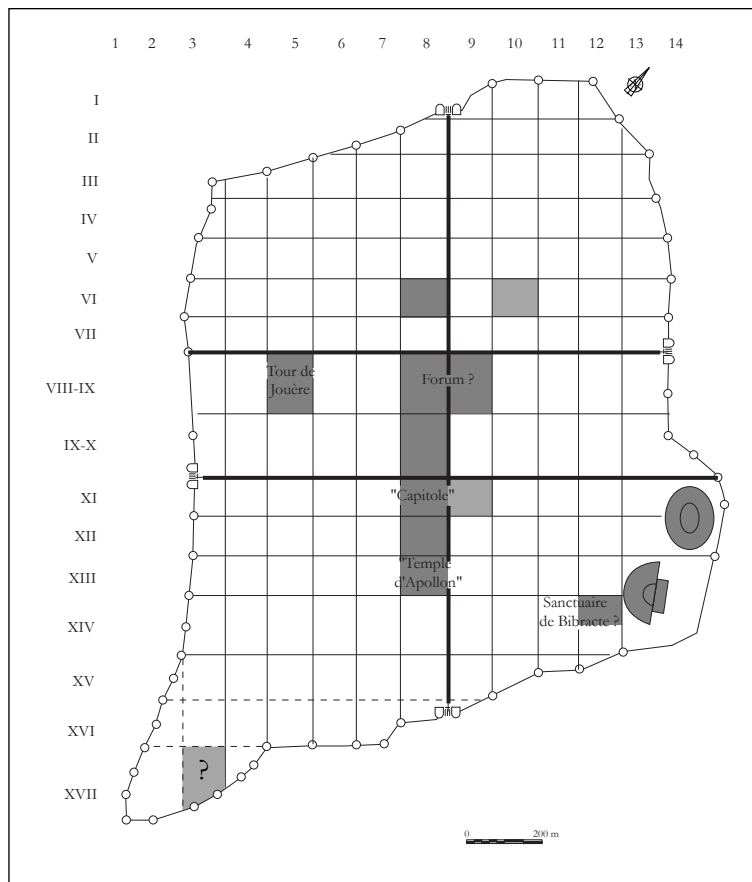


Fig. 13. Îlots monumentaux d'*Augustodunum* avec leur appellation traditionnelle.

Un premier mur de soutènement de terrasse est fossilisé le long de la rue de l'Arquebuse, sous les maisons situées au nord de la rue. Commencant au niveau de la Place de Charmasse, il suit la rue de l'Arquebuse, pénétrant ensuite dans les îlots actuels situés entre la rue aux Cordiers et la place du Champ de Mars. Dans ceux-ci, il est notamment matérialisé par le brusque changement de niveau de la galerie couverte reliant la rue aux Cordiers et la Place du Champ de Mars. Il se poursuivrait vers l'Ouest jusqu'au rempart. Dans ce secteur, il constituerait la limite nord de l'enclos de l'institution Saint-Lazare. Ce mur de soutènement séparerait donc la rangée d'îlots XII, 3 à 8 et la rangée XIII, 3 à 8. Le *decumanus* secondaire se situerait en contrebas du mur qui le surplomberait.

Toujours partant de la place de Charmasse, un autre mur de soutènement se dirigeant vers le nord, parallèle au *cardo maximus*, constituerait la limite orientale des îlots XI, 8 et XII, 8. Il semble avoir été repris lors de la construction de l'enceinte moderne d'Autun qui, à cet endroit soutient une importante terrasse sur laquelle est construit l'Hôpital moderne d'Autun, qui surplombe de plusieurs mètres le boulevard F. Latouche. Ce mur de soutènement effectue ensuite un retour vers l'ouest, bordant le côté sud du *decumanus maximus* se dirigeant vers la porte dite de Saint-Andoche. Il sépare donc ici les îlots IX-X, 7 et 8 au nord et XI, 7 et 8 au sud. Cette structure est particulièrement bien conservée dans la topographie actuelle puisqu'il faut trois niveaux de cave dans l'Hôpital pour rattraper le dénivelé lié à sa présence⁴²¹. Celle-ci paraît visible sur le plan d'Autun dressé par F. de Belleforest en 1575⁴²² (pl. 101, n° 6).

Dans la partie sud de la ville, les murs de soutènement de terrasses sont plus difficiles à percevoir, sans doute en raison des nombreux remblaiements liés à la construction ou la modification des édifices religieux. Ainsi, la destruction de l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire au XVIII^e siècle a eu pour conséquence de créer une terrasse de plusieurs mètres surplombant l'évêché, alors que ces deux édifices se trouvaient au même niveau au Moyen Âge⁴²³. De même, la construction de l'actuelle cathédrale Saint-Lazare a été précédée d'un très important remblaiement de plusieurs mètres dans la zone de la nef⁴²⁴. Quelques murs de terrasse du Haut-Empire sont cependant connus. Ainsi, il semble que le *cardo* secondaire dégagé en 1985 dans les caves des immeubles à l'est de la Cathédrale Saint-Lazare s'appuie sur un mur de soutènement observé en fouille par W. Berry dans la Cour du Chapitre⁴²⁵. Un autre mur orienté est / ouest passerait sous la cathédrale Saint-Lazare [XVI 3, n° 1]. D'autres murs de soutènement ont certainement existé dans la ville haute, mais sont en l'état actuel des recherches difficiles à déceler. Seule une étude spécifique sur ce point serait en mesure d'apporter des éléments nouveaux.

II.A.1.3. La voirie

Le système viaire d'*Augustodunum* n'a pas fait l'objet à ce jour de recherches particulières. La structure des rues de la ville antique paraît relativement uniforme. Toutes les observations indiquent la présence de rues larges de 8 m, comportant une bande de roulement en gravier ou sable damé, reposant sur un hérisson de blocs en pierre locale (grès, granit). Les coupes relevées montrent la présence de recharges successives qui correspondent à autant de réfections au cours du Haut-Empire. Au niveau des terrasses décrites plus haut, les rues semblent parfois avoir possédé des escaliers, destinés à rattraper la forte rupture de pente. L'un d'eux aurait été observé lors de fouilles à l'est de l'îlot XI-XII 8 [XI-XII 8, n° 5] (pl. 207, n° 1 et 209, n° 4). L'absence de rues pavées est notable, à l'exception du *cardo maximus* qui est recouvert de dalles calcaires carrées à l'est de l'îlot XI-XII 8 [XI-XII 8, n° 5] (pl. 209, n° 3). Nous verrons ultérieurement que le dallage de blocs de granit observé sur le tracé du *cardo maximus* appartient vraisemblablement au début de l'Antiquité tardive.

II.A.1.4. Adduction d'eau et égouts

⁴²¹ Information A. Strasberg, que je remercie.

⁴²² Ce plan est reproduit dans Rebourg, *CAG 71/1*, p. 26. Le décrochement lié à ce mur de soutènement semble signalé par une série de hachures sur la limite de parcelle située juste au sud de l'édifice antique appelé capitole.

⁴²³ Les absidioles de la cathédrale sondées par J.-Ch. Picard se trouvent en effet en contrebas de cette terrasse, à la même altitude que l'évêché : données inédites, information W. Berry que je remercie.

⁴²⁴ Information W. Berry, que je remercie.

⁴²⁵ Information W. Berry, que je remercie.

A l'époque romaine, l'approvisionnement en eau de la ville est effectué au moyen de deux aqueducs, connus sous les noms d'aqueducs de Montjeu et de Montdru ([71014-27] [71014-28])⁴²⁶. Tous deux captent des sources situées sur le plateau d'Antully qui surplombe la ville. Ces aménagements sont de longueur modeste, respectivement 6,2 et 3,8 km avant leur jonction à la pointe sud de la ville antique (fig. 11, p. 80). La datation des aqueducs d'Autun, qui n'ont pas fait l'objet de fouilles depuis le XIX^e siècle, demeure en grande partie conjecturale. Une monnaie de Vespasien (R/ IVDEA CAPTA), trouvée dans la cavité d'une pierre de construction de l'aqueduc de Montjeu, a généralement été considérée comme étant un indice d'une datation flavienne⁴²⁷. Elle nécessiterait cependant d'être confirmée par des données plus récentes. L'aqueduc de Montdru a quant à lui été attribué au IV^e siècle⁴²⁸, mais rien dans la documentation disponible ne permet de valider une telle hypothèse.

La distribution d'eau dans la ville est elle-même très mal connue. A. Rebourg suspectait un *castellum diuisorium* à l'entrée des aqueducs dans la pointe sud de la ville⁴²⁹, ce qui demanderait à être confirmé par des recherches de terrain. La présence d'un aménagement de ce type est en revanche plus probable dans l'îlot XI-XII 8, où plusieurs conduites souterraines sont signalées au XVIII^e siècle (fig. 15, n° 2, p. 86). Elles sont larges d'environ 0,70 m et hautes de 3 m, l'une d'elles mène à une construction voûtée circulaire d'environ 4,5 m de diamètre, avec des ouvertures à la base des murs. Une conduite a été repérée sur près de 70 m de long [XI-XII 8, n° 3]. Les quelques découvertes isolées citées dans la bibliographie, comme un tuyau en plomb portant l'estampille *R(es) P(ublica) Aef[duorum]*⁴³⁰, ne permettent guère de se faire une idée plus précise de la distribution de l'eau dans la ville *intra muros*.

Le système d'évacuation des eaux usées paraît constitué de vastes conduites souterraines repérées en plusieurs endroits de la ville⁴³¹. Elles s'affranchissent de la trame urbaine et rayonnent vers l'extérieur de la ville antique, d'où elles sortent par des ouvertures ménagées dans la base du rempart. Ces canalisations, ou collecteurs dans la littérature locale, sont généralement de longueur modeste, à l'exception de trois d'entre elles : la première se trouve dans la ville haute, les deux autres semblent rayonner à partir de l'îlot IX-X 8 (fig. 15, n° 2, p. 86). Un important collecteur muni de regards de visite est situé sous le *cardo maximus*.

II.A.2. LES EDIFICES CIVILS

La ville d'*Augustodunum* possède une parure monumentale particulièrement riche et variée, mais mal connue à bien des égards. À l'exception des édifices de spectacle, l'aspect exact des autres aménagements est encore mal défini. Ils ne sont généralement documentés que par des découvertes anciennes et d'interprétation malaisée ou des *membra disjecta* remarquables mais souvent hors contexte⁴³². Ce constat est d'autant plus frustrant que deux des *Panegyriques Latins* rédigés au début du IV^e siècle en l'honneur de Constance Chlore et de Constantin offrent des indications particulièrement précieuses sur la parure monumentale dans les années 300⁴³³. Leurs auteurs se soucient malheureusement peu d'indications topographiques précises et leurs descriptions sont donc difficilement utilisables dans une étude de l'urbanisme antique.

⁴²⁶ L'étude des systèmes d'adduction d'eau a fait l'objet d'un récent travail de maîtrise inédit : Borau (L.) – *Les systèmes d'adduction et d'évacuation d'eau antiques à Autun*. Mémoire de maîtrise sous la direction de G. Sauron, Université Paris IV, dactylographié, 2003. Une présentation à peu près complète de ces deux ouvrages dans Rebourg, *CAG 71/1*, p. 56-59, n° 77-79 et fig. 41-42.

⁴²⁷ Fontenay, *Autun*, p. 101.

⁴²⁸ Fontenay, *Autun*, p. 101-105. Cette proposition de datation est basée sur une allusion d'Eumène qui signale la restauration des aqueducs d'Autun par Constance Chlore : Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IV, 3.

⁴²⁹ Rebourg, *CAG 71/1*, p. 58, n° 79.

⁴³⁰ *CIL* XIII, 3, 100029 310, Ganay (S. de) et Pinette (M.) – Tuyau de conduite d'eau, dans *Autun / Augustodunum*, p. 98, n° 142.

⁴³¹ Sur ces égouts, Kasprzyk, Labaune, *Le gestion des déchets*, p. 107-108.

⁴³² Les plus significatifs ont été publiés par A. Olivier dans le catalogue *Autun / Augustodunum*, p. 62-75, n° 97-106. On notera le grand nombre d'éléments d'architecture en marbre. Un Projet Collectif de Recherche sous la direction de V. Brunet-Gaston (INRAP) et P. Chardron-Picault (Ville d'Autun) s'emploie actuellement à inventorier tous les éléments lapidaires de la ville antique (situation courant 2004).

⁴³³ Eumène, *Pro instaurandis scholis* (298) et *Gratiarum actio Constantino Augusto* (312).

II.A.2.1. Le problème de la localisation du *forum*

La localisation du *forum* d'Autun est une question depuis longtemps débattue. Le discours d'Eumène y fait clairement allusion, puisque celui-ci fut prononcé dans son enceinte, devant le gouverneur de la province de Lyonnaise première⁴³⁴. C'est certainement le temple du *forum* qu'il évoque lorsqu'il parle du capitole d'*Augustodunum* et de ses autels⁴³⁵. De cet édifice, nous ne savons rien de plus, mais on devine qu'il était encore en usage au début du IV^e siècle, puisque Eumène juge l'état des Ecoles Méniennes dégradant pour ce temple qui en est proche⁴³⁶.

La plupart des auteurs du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle ont considéré que le *forum* se trouvait au centre de la ville antique, au croisement du *cardo maximus* et des deux principaux *decumani*, c'est-à-dire dans le quartier médiéval de Marchaux [VIII-IX 8] (fig. 14, n° 1, p. 85). Ce secteur est en outre qualifié à plusieurs reprises de *forum* aux XII^e – XIII^e siècle⁴³⁷. Dans sa thèse, A. Rebourg a proposé de le situer plus au sud⁴³⁸, sous l'actuel centre hospitalier, dans les îlots XI 7, XI 8, XII 7 et XII 8, où des éléments lapidaires en marbre, des portiques monumentaux, indiquent à l'évidence la présence d'aménagements publics (fig. 14, n° 2, p. 85). Plusieurs arguments conduisent à ne pas accepter en bloc cette localisation. En premier lieu, il ne suffit pas que les architectures découvertes dans cet îlot soient en marbre pour qu'elles appartiennent à un *forum*. Par ailleurs, les découvertes de l'îlot XI 7, situées dans l'espace qu'A. Rebourg attribue au *forum*, s'apparentent à des structures d'habitat [XI 7, n° 2-3]. De plus, il a considéré que la monumentalité du *decumanus* séparant les rangées d'îlots XI et XII entre le *cardo maximus* et l'amphithéâtre indiquait qu'il menait certainement au *forum*⁴³⁹. Une observation récente [XI 12, n° 1] a montré que cette voie possédait en réalité la même structure que les autres *decumani* secondaires de la ville. A. Rebourg pensait aussi que l'absence de *decumanus* entre les îlots XI 8 et XII 8 était liée à la présence d'une vaste place. En réalité, il s'agit d'un argument *a silentio* et aucune observation ne permet d'affirmer que l'on ne trouve pas de *decumanus* entre les îlots XI 8 et XII 8. Enfin, l'existence de la tour dite du capitole [XI-XII 8, n° 1] (fig. 14, n° 2, p. 85 ; pl. 197, n° 1 et pl. 198) - sans doute un temple à *cella* circulaire très proche par ses dimensions de la Tour de Vésone à Périgueux⁴⁴⁰, du temple de la rue Nationale à Tours⁴⁴¹, ou du temple à *cella* circulaire récemment découvert à Cahors⁴⁴² - dans l'angle du *forum* proposé par A. Rebourg se révèle être un argument suffisamment important pour écarter l'hypothèse que le *forum* puisse être situé dans cet îlot⁴⁴³.

⁴³⁴ S'adressant au gouverneur de Lyonnaise (PLRE, I, p. 1022, Anonymus 107) à propos de son discours il dit qu'il n'a pas l'habitude de *in foro iactare* : Eumène, *Pro instaurandis scholis*, I, 1 ; de même il rappelle *in foro dicam ueniam* : *Ibid.*, III, 1.

⁴³⁵ Eumène, *Pro instaurandis scholis*, IX, 3 et X, 2. Gros (P.) – *L'architecture romaine*, 1. *Les monuments publics*. Paris, 1996, p. 221 et Balty (J.-Ch.) – *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*. Bruxelles, 1991 [*Académie royale de Belgique, Mémoires de la classe des Beaux-Arts*, XV, 2] montrent que les capitales des cités sont toujours situées sur les *fora* : Pompéi, Brescia, Augst.

⁴³⁶ Discussion, *infra*, § II.B.2.3.

⁴³⁷ Le 22 avril 1109 [...] *quandam terram quae est inter Marciale Forum et abbatiam sancti Joannis* [...] (Charmasse, *Cartulaire Eglise Autun*, I, p. 56, n° XXXV), entre 1171 et 1178 [...] *in foro et civitate Edue* [...] (Charmasse, *Cartulaire Eglise Autun*, II, XIX, p. 106), le 4 mai 1243 [...] *domui Dei de Foro Eduensi* [...] (Charmasse, *Cartulaire Eglise Autun*, II, XC, p. 165).

⁴³⁸ Rebourg, *Urbanisme*, p. 221, repris dans Rebourg (A.) et Goudineau (C.) – *Autun antique. Guides archéologiques de la France*. Paris, 2002, p. 64-67.

⁴³⁹ Rebourg, *Urbanisme*, p. 184.

⁴⁴⁰ Lauffray (J.), avec la coll. de Will (E.) – *La tour de Vésone à Périgueux*. 49^e suppl. à *Gallia*. Paris, 1989.

⁴⁴¹ Jouquand (A.-M.), Neury (P.), Trébuchet (E.) et Wittmann (A.) – Nouvelles données sur le temple de Tours : fouilles du Centre Dramatique Régional (ancien cinéma Olympia – rue de Lucé), *Bull. Soc. Arch. Touraine*, XLVIII, 2002, p. 27-34.

⁴⁴² Rigal (D.) – Cahors, centre Hospitalier, *Archéopages*, 7, juillet 2002, p. 40 et fig. Sur les temples circulaires de Gaule, voir les communications de Journée d'études (Bordeaux, 23 nov. 2003). Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine, *Aquitania*, 20, 2004, p. 7-124.

⁴⁴³ Rebourg, *Urbanisme*, p. 198 place le « capitole » des auteurs modernes dans l'îlot mitoyen IX-X 8, ce qui n'est pas acceptable au vu des descriptions anciennes (plan de F. de Belleforest (1575) et surtout relevés et notes de J. Roidot-Deléage [îlot XI-XII 8, n° 1 et pl. 198, n° 2]).

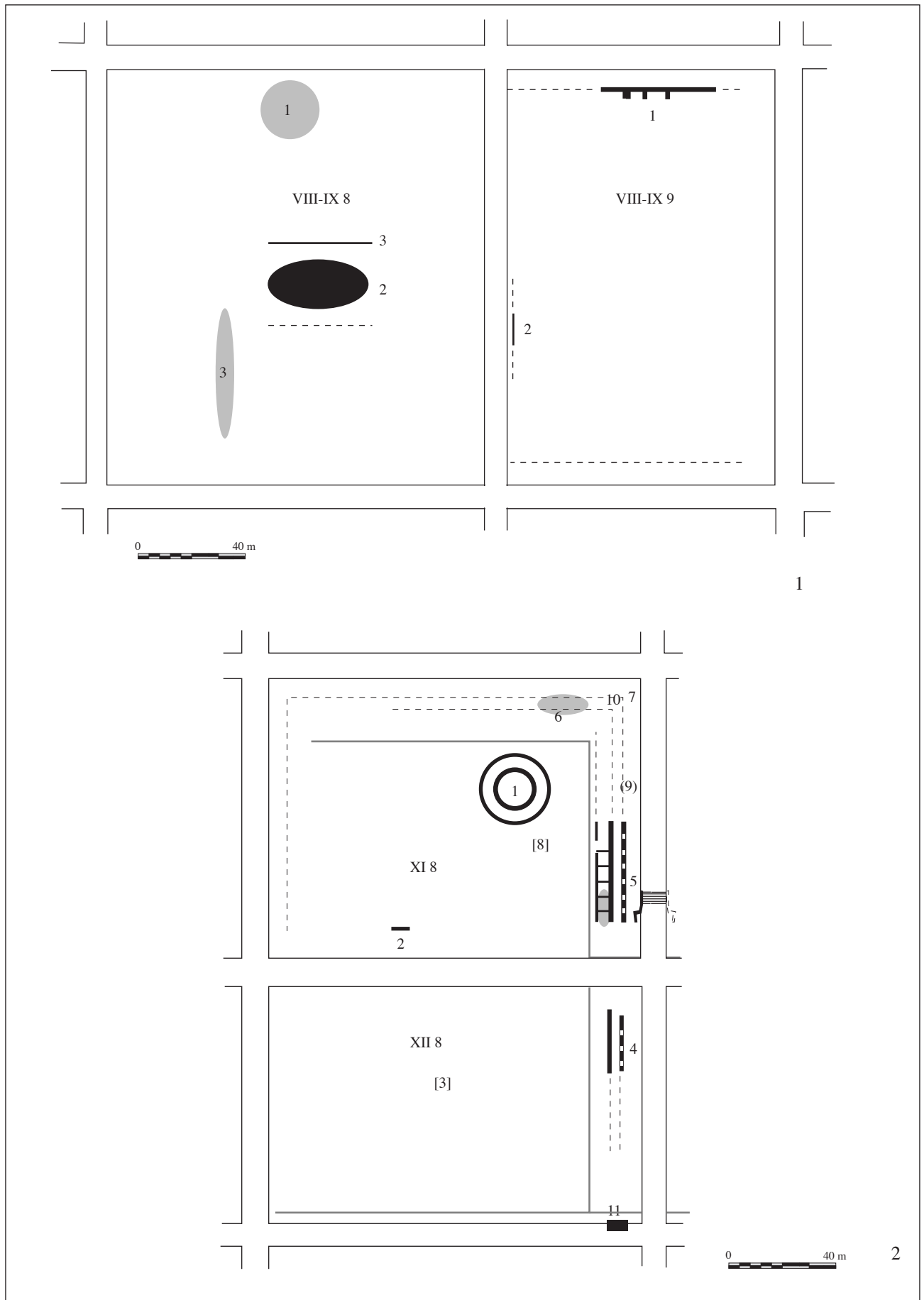
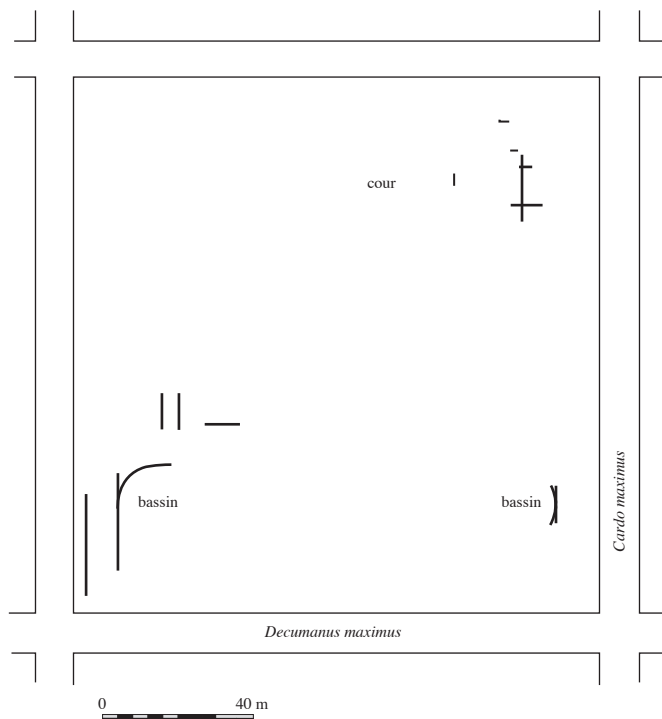
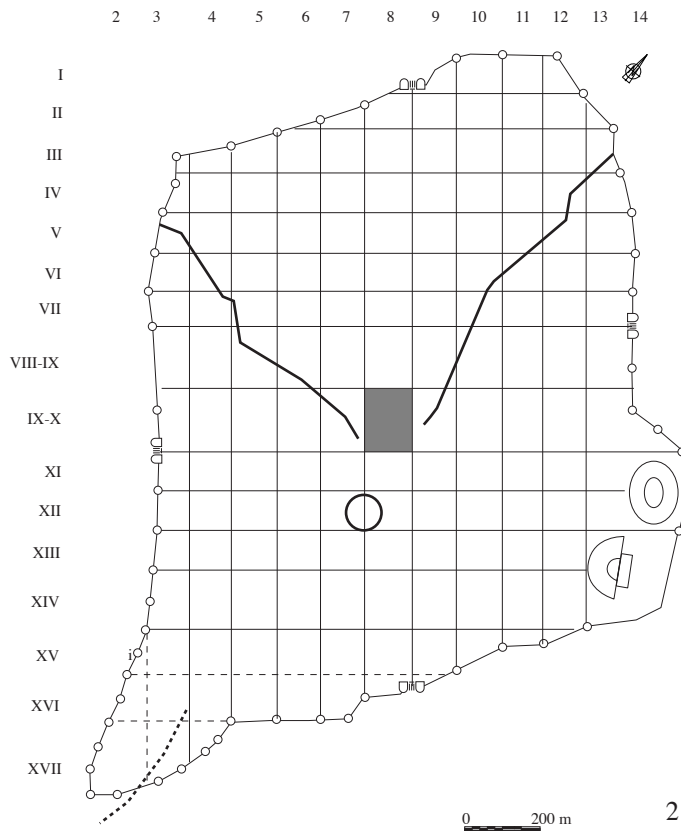


Fig. 14. Les deux emplacements supposés du *forum* d'Autun. 1 : quartier de Marchaux, avec indication des découvertes ; 2 : site de l'Hôpital. Pour les numéros de découvertes, se reporter au catalogue.



1



2

Fig. 15. Les thermes de l'îlot IX-X 8.
 1 : structures observées dans l'îlot (se reporter au catalogue) ; 2 : situation de l'îlot par rapport aux deux collecteurs principaux d'Autun, au probable *castellum diuisorium* de l'îlot XI-XII 8, n° 3 (cercle) et à l'entrée de l'aqueduc dans la ville (pointillés gras).

Bien que les îlots XI 8 et XII 8 abritent des constructions monumentales, il n'y a donc pas lieu de rejeter la localisation traditionnelle du *forum* sous le quartier de Marchaux [VIII-IX 8], étant donné les structures rencontrées et la localisation de cet îlot au centre exact de la ville antique. Des observations anciennes montrent en effet la présence de structures monumentales dans ce secteur (fig. 14, n° 1, p. 85) : énorme massif de *caementicium* de plus de 1000 m² et de 3 m de haut au cœur de l'îlot VIII-IX 8 [VIII-IX 8, n° 2], qui peut parfaitement correspondre au *podium* d'un temple, bordé au nord par un mur de 37 m de long et large de plus de 1,80 m [VIII-IX 8, n° 3], présence d'éléments lapidaires de grandes dimensions et découverte de plusieurs centaines de fragments d'inscriptions publiques [VIII-IX 8, n° 1]. On serait tenté de mettre en relation des découvertes effectuées dans l'îlot théorique voisin VIII-IX 9 : fragments d'architecture et surtout un mur muni de contreforts observé sur une hauteur de 6 m, qui pourrait appartenir à un cryptoportique [VIII-IX 8, n° 1]⁴⁴⁴.

II.A.3. LES SANCTUAIRES

Outre le temple du *forum* décrit plus haut, vraisemblablement le capitole mentionné par Eumène, la présence de plusieurs sanctuaires est signalée par les *Panegyriques latins*, l'épigraphie et l'archéologie. Les premiers ne mentionnent clairement que le temple d'Apollon. Tous posent de sérieux problèmes d'identification et de localisation.

II.A.3.1. Le sanctuaire d'Apollon

Le plus célèbre des sanctuaires d'*Augustodunum* est celui d'Apollon, le *templum Apollinis* mentionné par Eumène⁴⁴⁵. Encore une fois, la localisation de cet édifice est incertaine. Du XVII^e au XIX^e siècle, les érudits le localisent dans l'îlot XIII 8, où se trouvent les vestiges d'une construction monumentale matérialisée par un pan de mur courbe dont la fonction ne peut être déterminée [XIII 8, 1] (pl. 238). Cette théorie est basée sur une interprétation hardie du discours d'Eumène *Oratio pro instaurandis scholis*. Dans ce texte, l'auteur compare le capitole et le temple d'Apollon aux yeux de la cité⁴⁴⁶. Par une analogie formelle, les érudits ont compris que cette métaphore s'appliquait à l'édifice circulaire situé à proximité du centre hospitalier [XI-XII 8, 1] et au pan de mur courbe de l'îlot XIII 8 [XIII 8, 1], dès lors attribué à un édifice culturel. Alain Rebourg a justement réfuté une telle interprétation⁴⁴⁷ : rien n'indique que les métaphores employées par Eumène correspondent à la forme des édifices. Même en acceptant ce postulat, on serait dans l'impossibilité de déterminer lequel des deux édifices d'apparence circulaire correspond respectivement au capitole et au temple d'Apollon.

D'autres arguments peuvent être avancés à l'encontre de cette interprétation ancienne. En premier lieu, la structure même de la construction de l'édifice de l'îlot XIII 8 semble interdire qu'il s'agisse d'un temple à *cella* circulaire. La courbure du pan de mur relevé au XIX^e siècle par l'architecte J. Roidot-Deléage correspondrait - si l'on admet qu'il appartient à une construction de plan circulaire - à un édifice de près de 50 m de diamètre (fig. 16, p. 95). Le gigantisme de ces proportions exclut une telle restitution : outre le fait qu'il dépasserait les dimensions d'un monument comme le Panthéon d'Hadrien, l'épaisseur du mur conservé, certes de 2,70 m, paraît nettement insuffisante pour assurer la mise en place d'une couverture adaptée à une telle portée. Notons enfin que la restitution d'un tel diamètre ferait empiéter le monument sur presque toute la largeur du *cardo maximus*. Sur la base de ces observations, il paraît donc raisonnable de rechercher le temple d'Apollon dans un autre îlot de la ville antique. Plusieurs indices montrent qu'il pourrait s'agir de l'îlot XI-XII 8, celui dans lequel A. Rebourg situe le *forum* antique.

L'îlot XI-XII 8, situé à l'ouest du *cardo maximus*, a en effet livré une série d'aménagements et de découvertes mobilières qui en font un candidat le plus sérieux pour abriter la présence d'un sanctuaire d'Apollon (pl. 197-200, 204-211, 219 et 221). En premier lieu, il abrite une construction de plan circulaire - le *capitole* des auteurs du XIX^e siècle - dont la morphologie s'apparente à un temple à *cella* circulaire et galerie périphérique [XI-XII 8, 1] (fig. 14, n° 2, p. 85 et pl. 197-198). De l'examen des descriptions

⁴⁴⁴ Je remercie W. Berry (INRAP) d'avoir attiré mon attention sur cette découverte.

⁴⁴⁵ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IX, 3 et 4.

⁴⁴⁶ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IX, 3.

⁴⁴⁷ Rebourg, *Urbanisme*, p. 194-196.

anciennes mais aussi du plan des vestiges, relevé par J. Roidot-Deléage (pl. 198, n° 2), il ressort que l'édifice se compose d'une construction circulaire d'environ 20 m de diamètre possédant des murs d'environ 3,50 m d'épaisseur, entourée d'une deuxième construction d'au moins 40 m de diamètre aux murs de plus de 5 m d'épaisseur. L'ensemble formé par ces deux murs concentriques aurait été muni d'un escalier d'après les descriptions du XVII^e siècle. Le plan de cette construction et les commentaires des observateurs des XVII^e et XIX^e siècles sur l'antiquité de la structure ne laissent guère de doute sur son interprétation : il semble s'agir d'un édifice cultuel similaire à la Tour de Vésone de Périgueux, dont les dimensions sont à peu près similaires. Au nord et à l'est, l'aire aurait été bordée de portiques et peut-être de cryptoportiques dont les fondations ont été observées en plusieurs lieux [XI-XII 8, n° 4, 5 et 7] (pl. 197, 199, 204 et 206-207).

Les éléments lapidaires retrouvés dans les niveaux d'abandon et de récupération tardifs de l'îlot [XI-XII 8, n° 5 et 7] indiquent à l'évidence une construction très soignée : nombreux placages en marbre et autres roches décoratives, chapiteaux en marbre de grandes dimensions, sans doute supérieurs en taille à ceux de la Maison Carrée à Nîmes, reposant sur des colonnes cannelées en marbre, une ou des frises en marbre représentant des rinceaux d'acanthe et des branches de laurier, éléments de frise figurés (pl. 210-211 et 219, n° 3). Notons surtout que parmi les découvertes effectuées sur le site, on signale une inscription à Apollon et Artémis en langue grecque [XI-XII 8, n° 9] (pl. 221, n° 1) et un fragment de frise en marbre représentant un cygne, animal fréquemment associé à Apollon (pl. 210, n° 6)⁴⁴⁸.

Au vu de ces indices, ces vestiges pourraient correspondre au fameux *templum Apollinis*, le plus beau de la ville avec le capitole⁴⁴⁹. On pourrait s'étonner d'un tel luxe décoratif sur ce monument, mais ce ne serait que justice dans une cité où, avec Mercure, Apollon semble la divinité la plus vénérée⁴⁵⁰. Par ailleurs, dans une ville portant le nom d'Auguste, il ne serait pas surprenant de trouver un riche sanctuaire de son dieu tutélaire. Des éléments supplémentaires seraient nécessaires pour trancher avec certitude, mais il paraît en tout cas certain que cet îlot n'abrite pas le *forum d'Augustodunum*, mais un temple circulaire, que les découvertes épigraphiques conduiraient à attribuer à Apollon.

II.A.3.2. Un sanctuaire de Bibracte ?

Parmi les différents sanctuaires supposés d'*Augustodunum*, celui de la déesse Bibracte fait l'objet de nombreuses polémiques. Rappelons qu'en 1679, dans l'îlot XIV 11 selon Fontenay [XIV 11, n° 3], on trouva dans un puits (...) un chaudron plein de médailles dont les moins anciennes étaient de Valentinien, avec quelques autres monuments d'antiquités. La pièce la plus curieuse était une plaque de cuivre rouge à deux oreilles (...) sur laquelle on lisait DEAE BIBRACTI / P CAPRIL PACATVS / IIIIIIVIR AVGVSTALIS / VSLM [CIL XIII, 2652]. Près de là, on trouva deux marbres [CIL XIII, 2651 et 2653] sur lesquels étaient cette même inscription, Deae Bibracti, avec les jambes d'une figure de femme (pl. 252, n° 2).

Dès le XVIII^e siècle, certains auteurs ont paru douter de l'authenticité de la découverte et en 1987, Cl. Rolley y a vu un faux du XVII^e siècle. M. Lejeune et M. Christol ont apporté de fortes nuances aux hypothèses de Cl. Rolley et croient en la véracité des découvertes⁴⁵¹. La valeur scientifique de ces témoignages pourrait être renforcée par une découverte effectuée à la même époque (1688) dans l'îlot voisin XIV 12. On trouva alors en creusant le bassin circulaire de l'actuel Lycée Militaire un bâtiment romain de quatre-vingt pieds [environ 27 m] en carré, dont les murs avaient quinze pieds d'épaisseur [environ 5 m] ; le pavé était de marbre incrusté et les fragments extérieurs revêtus de pâtreaux [XIV, 12, n° 2]. Les structures décrites pourraient nettement s'apparenter à un temple de plan gallo-romain comparable en dimensions à un

⁴⁴⁸ Des cygnes sacrés ont survolé l'île de Délos au moment de sa naissance : Apollo - *Lexicum Iconographicum Mythologicae Classicae*, III. Zürich-Münich, 1990 ; Grimal (P.) - *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. Paris, 1951 (7^e rééd., 1982), p. 41.

⁴⁴⁹ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IX, 3 et 4.

⁴⁵⁰ Sur des critères épigraphiques, on trouve dans l'ordre Mercure (huit sites), Apollon (sept sites, sans retenir le dieu assimilé Borvo : Autun (CIG III, 6797), Monthelon (S.-et-L.) (CIL XIII, 2600), Bourbon-Lancy (S.-et-L.) (CIL XIII, 2804), Mont-Saint-Jean (C.d'O) (CIL XIII, 2830), Alligny (N.) (CIL XIII, 2898), Nuits-Saint-Georges (C.d'O) (Bolards, p. 136), Alesia (CIL XIII, 2873, 11239 à 11242, Gallia 1964, p. 300)), Mars (cinq sites), Jupiter (quatre sites), Rosmerta (quatre sites), Cybèle (trois sites), Minerve, Diane, Mithra, Epona, Borvo, Damona, Ritona, Clutoida et Ucueta, ces dernières sur deux sites différents. D'autres divinités ne sont attestées que sur un seul site.

⁴⁵¹ Pour l'exposé des différentes théories se reporter à l'îlot [XIV 11, n° 3].

édifice comme le temple périurbain de la Genetoye à Autun, plus connu sous le nom de *Temple de Janus* [71014-02].

II.A.3.3. Le sanctuaire d'Anvallos

La présence d'un sanctuaire du dieu Anvallos est attestée à Autun par trois découvertes épigraphiques effectuées dans les îlots V 7 [V 7, n° 2] et VIII-IX 6 [VIII-IX 6, n° 4]. A. Rebourg a proposé de situer son sanctuaire dans l'îlot V 8, où des fouilles ont été pratiquées en 1900. Cette hypothèse ne peut être acceptée. En premier lieu, aucune des inscriptions à Anvallos trouvées à Autun ne provient de cet îlot V 8. Par ailleurs, on ne peut suivre l'interprétation du plan de la fouille de 1900 que propose A. Rebourg (pl. 133, n° 1). Aucune structure archéologique ne correspond à un sanctuaire dans ce secteur, encore moins celles qui ont été publiées en 1900 par J.-G. Bulliot, interprétées ainsi par A. Rebourg : *il est remarquable de voir son sanctuaire [Anvallos] établi en pleine ville, et de plus avec une orientation qui rompt radicalement avec le quadrillage de la ville, ce que l'on ne retrouve nulle part sur les 200 ha occupés*⁴⁵². Les bâtiments implantés avec une orientation rompant radicalement avec le quadrillage de la ville sont ceux de la gare du Tramway d'Autun⁴⁵³, reportés sur le plan de la publication de Bulliot⁴⁵⁴. Les substructions romaines de l'îlot, tracées en pointillés sur le plan de 1900, juste en dessous de la mention *substructions romaines* sont bien orientées selon la trame urbaine du Haut-Empire. Notons en outre que la découverte d'une dédicace à Anvallos dans l'îlot VIII-IX 6 pourrait tout autant être un indice de la localisation du sanctuaire dans ce secteur.

II.A.4. LES EDIFICES DE SPECTACLES ET DE LOISIRS

II.A.4.1. Le théâtre *intra muros*

Le théâtre d'Autun, de schéma romain classique, est situé au sud-est de la ville antique [XIII 13-14 / XIV 13-14, n° 1] (pl. 241-243). Il possède trois précinctions, reposant à la fois sur une déclivité du relief et sur des fondations aériennes et est surplombé d'une galerie avec portique⁴⁵⁵. Son diamètre de 147,8 m en fait le plus grand de l'Empire avec le théâtre de Pompée, qui avoisine les 150 m⁴⁵⁶.

Des observations du XIX^e siècle publiées par J.-G. Bulliot semblent montrer que les vomitoires et une partie des galeries ont été occupés par des artisans dès le courant du III^e siècle [XIII 13-14 / XIV 13-14, n° 2 à 4]. En 1846, en exécutant une tranchée au sommet du théâtre, à trois mètres de profondeur, dans une couche de cendres, on a découvert une colonne en marbre à l'entrée d'un vomitoire et deux moules de monnaies de Sévère Alexandre. En 1849, on commença à fouiller un couloir souterrain entre la première et la seconde précinction inférieure. Dans cette galerie, on a trouvé des traces d'artisanat de la tableterie et des moules de monnaies. En 1879 (?), lors de l'établissement d'un chemin entre la route de Chalon et le faubourg du Breuil, à 80 m du théâtre, on a découvert quarante-huit moules de monnaie jetées par-dessus le parapet du rempart. Ils présentent des droits d'empereurs allant de Marc-Aurèle à Gordien III. Dans le même secteur, en 1894, on signale un saumon en bronze de forme oblongue de 1500 gr dans une couche cendreuse. D'autres moules inédits conservés au musée Rolin, portant des droits et revers de monnaies tétrarchiques auraient été trouvés dans ce secteur. Un réexamen récent de ces objets

⁴⁵² Rebourg, *Urbanisme*, p. 193-194 et fig. 42, p. 194.

⁴⁵³ Ces bâtiments existent toujours et sont parfaitement reconnaissables sur le cadastre de Rebourg, *CAG 71/2*.

⁴⁵⁴ Cette hypothèse a récemment été reprise dans plusieurs ouvrages : Rebourg (A.) et Goudineau (Chr.) – *Autun antique. Guides archéologiques de la France*. Paris, 2002, p. 68-70 ; Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 67.

⁴⁵⁵ Olivier (A.) – Le Théâtre, dans *Autun-Augustodunum*, p. 58-59 ; Olivier (A.) et Rebourg (A.) – Le théâtre antique d'Autun : nouvelles observations et restitutions, *RAE*, XLII, 1991, p. 125-152 ; Olivier (A.) – Nouvelles observations, dans Rebourg (A.) – *Les Caves Joyaux ou le Théâtre antique d'Autun. Catalogue de l'exposition. Musée Rolin, Autun, 1991*. Autun, 1991, p. 45-53. Un récapitulatif bibliographique dans Rebourg, *CAG 71/1*, p. 72-76, n° 150.

⁴⁵⁶ Rebourg, *Urbanisme*, p. 188.

semble indiquer qu'il pourrait en réalité s'agir de découvertes de méditerranée orientale confondues avec les moules signalés par Bulliot (il ne mentionne pas de moules tétrarchiques)⁴⁵⁷.

II.A.4.2. L'amphithéâtre

L'amphithéâtre d'*Augustodunum* [XI-XII 13-14, n° 1], de type romain classique, construit sur fondations aériennes, était encore partiellement visible au XVII^e siècle (pl. 101 et 224, n° 2). Totalement détruit depuis, il est connu grâce à quelques gravures anciennes souvent fantaisistes et surtout par les plans qu'en a dressé J. Roidot-Deléage à la fin du XIX^e siècle⁴⁵⁸. Ses dimensions (150 par 130 m) en font le plus grand amphithéâtre de Gaule et le cinquième de l'Empire⁴⁵⁹. Il est généralement daté de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle apr. J.-C.⁴⁶⁰.

Des casernes de gladiateurs sont signalées à Autun en 21 apr. J.-C. par Tacite⁴⁶¹, mais n'ont pas encore été découvertes. On ne sait si elles existent encore à la fin du Haut-Empire. Ce texte fait envisager la présence d'un amphithéâtre antérieur à celui actuellement connu, peut-être en bois, qui reste lui aussi à localiser.

II.A.4.3. Les thermes

La présence de thermes publics à Autun à la fin du Haut-Empire est assurée grâce à une allusion de l'auteur du *Discours de remerciement à Constantin*, qui signale leur restauration par Constance Chlore⁴⁶². La question de la localisation de cet ensemble thermal n'a pas été résolue à présent. On a souvent proposé d'interpréter des découvertes de balnéaires comme la trace de bains publics, mais, dans la majorité des cas, il pourrait s'agir d'aménagements privés⁴⁶³. A. Rebourg a récemment proposé de placer deux ensembles thermaux dans les îlots VI 8 [VI 8, n° 1-2], IX-X 8 et VIII-IX 5 [VIII-IX 5, n° 1]. L'îlot VI 8 a en effet livré plusieurs bassins et hypocaustes, des éléments de décor de qualité, qui permettent d'envisager, avec une forte probabilité, la présence d'un ensemble thermal public. La construction de l'îlot VIII-IX 5 soulève quant à elle de délicats problèmes d'identification qui justifient une présentation séparée⁴⁶⁴.

Dans l'îlot IX-X 8, une série de substructions observées aux XIX^e et XX^e siècles pourrait avoir appartenu à un second ensemble thermal (pl. 186-187). Une découverte du XIX^e siècle est à cet égard particulièrement significative : en 1894, lors de la pose des égouts rue Guérin [IX-X 8, n° 1] on a observé deux murs parallèles d'orientation nord-sud, larges d'1,50 m. Entre ces derniers, le sol était pavé des dalles de schistes et jonché de débris architecturaux en marbre. Le mur oriental était tangent à un mur large de 0,80 m dessinant une structure semi-circulaire de 22 m de diamètre. A l'intérieur de celle-ci, le mur était recouvert d'un béton de 18 cm d'épaisseur (pl. 187). J. Roidot-Errard et J.-G. Bulliot ont interprété cette structure en hémicycle comme étant une piscine recouverte d'un béton hydraulique. Sur la bordure opposée de l'îlot [IX-X 8, n° 2] (pl. 186), J.-P. Guillaumet a pu observer dans les années 1970 un mur large de 1,50 m tangent à un large bassin ovale recouvert d'un épais béton hydraulique pavé de dalles de marbre de couleur, ouvrant à l'ouest sur plusieurs pièces aux murs arasés, possédants des sols de béton et des plinthes en schiste. Parmi une épaisse couche d'incendie, il a observé des fragments de corniche en marbre et des tronçons de colonne. Dans le même îlot [IX-X 8, n° 5], en 1945, J. Berthollet a recueilli des pilettes d'hypocauste le long d'un mur de 0,80 m de large. En 1997, des sondages de P. Chardron-Picault

⁴⁵⁷ Information P. Chardron-Picault (Ville d'Autun), que je remercie.

⁴⁵⁸ Duval (P.-M.) et Quoniam (P.) – Relevés inédits des monuments antiques d'Autun (Saône-et-Loire), *Gallia*, XXI, 1963, p. 155-189. Le reste de la documentation graphique, recensée dans Rebourg, *CAG 71/1*, p. 76-78, n° 153 (bibliographie complète), s'apparente dans presque la totalité des cas à des restitutions fantaisistes. Seule une gravure du XVII^e paraît s'apparenter à un relevé réaliste des vestiges alors visibles (pl. 224, n° 2).

⁴⁵⁹ Rebourg, *Urbanisme*, p. 190-193.

⁴⁶⁰ Un bilan de la question dans Rebourg, *CAG 71/1*, p. 76-78, n° 153.

⁴⁶¹ Tacite, *Annales*, III, 43,4, 45,4 et 46,6.

⁴⁶² *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 4.

⁴⁶³ Par exemple [VI 9, n° 3].

⁴⁶⁴ *Infra*.

et W. Berry ont permis d'observer des maçonneries de 1,50 m de large et une place bétonnée, recouverts par une couche de démolition qui a livré de nombreux *tubuli* et fragments d'*opus sectile*.

D'autres découvertes effectuées dans l'îlot n'apportent pas d'indices supplémentaires d'activités thermales, mais indiquent la nature monumentale de cette zone. Ainsi, en 1894, la tranchée effectuée dans la rue Guérin a traversé une couche de démolition de 5 m d'épaisseur entre les n° 23 et 39, avant d'aboutir face au n° 39 sur deux maçonneries de plus de 1 m d'épaisseur [IX-X 8, n° 1] (pl. 187). Au XVII^e siècle, E. Thomas mentionne [IX-X 8, n° 4] la présence de substructions en élévation et de riches éléments architecturaux en marbre ainsi que des placages en roches décoratives *parmi des cendres* dans le secteur des observations de J.-P. Guillaumet. Plus au nord, une série de sondages a révélé la présence de murs de 1,50 m d'épaisseur et d'un espace ouvert d'au moins 1600 m² [IX-X 8, n° 3] (pl. 186 et 188).

Toutes ces découvertes conduisent à penser que l'îlot IX-X 8 est occupé à l'époque romaine par un vaste complexe monumental : importance des structures dégagées, épaisseur de la couche de démolition recouvrant certaines parties de l'édifice, richesse des éléments de décor architectural. La présence d'espaces à vocation thermale est suggérée par la découverte de deux bassins, dont un de dimensions remarquables, plus que par la présence de pilettes d'hypocauste dont le contexte est mal documenté. On notera la similitude des observations effectuées en 1894 et 1979 : présence dans les deux cas de placages en schiste, de bassins recouverts de béton hydraulique. Un examen de leur disposition dans l'îlot montre que ces deux bassins sont exactement symétriques (fig. 15, n° 1, p. 86).

La situation de cet îlot dans le système d'alimentation d'eau et d'évacuation des eaux usées d'*Augustodunum* permet en outre quelques constatations intéressantes. En premier lieu, il est notable que les constructions situées dans l'îlot IX-X 8 sont en contrebas d'un aménagement s'apparentant à un *castellum divisorium* [XI-XII 8, n° 3] (fig. 15, n° 2, p. 86). Par ailleurs, deux des trois plus importants collecteurs d'eaux usées d'*Augustodunum* rayonnent à partir de l'îlot IX-X 8 (fig. 15, n° 2, p. 86). Ces deux observations renforcent l'hypothèse de la présence de constructions fortement liées à l'eau dans ce secteur, ce qui au vu de la monumentalité des structures ne paraît guère indiquer qu'un ensemble thermal.

La ville d'*Augustodunum* posséderait ainsi des thermes de dimensions considérables, car près de 140 mètres séparent les deux bassins observés en 1894 et 1979. Le plan de cet édifice paraissant être basé sur une composition symétrique, on peut sans trop de risques proposer la présence de l'édifice thermal proprement dit dans la moitié sud de l'îlot, d'où semblent justement partir les deux collecteurs mentionnés plus haut, et situer dans la moitié nord un vaste espace ouvert, suggéré par la place observée en 1997 [IX-X 8, n° 3], qui pourrait appartenir à la palestine du complexe. Par ses dimensions, cet ensemble pourrait être comparé aux thermes de Sainte-Barbe de Trèves, qui possèdent une taille et une organisation relativement proches⁴⁶⁵.

II.A.4.4. Les Ecoles Méniennes

La présence d'écoles à Autun est connue grâce à deux textes antiques. Elles sont signalées une première fois par Tacite, qui indique qu'en 21 apr. J.-C., les enfants les plus nobles des Gaules y étudiaient les Arts libéraux⁴⁶⁶. Eumène apporte de nombreuses informations sur l'institution dans son célèbre discours de 298. On apprend ainsi que celle-ci est abritée dans un *monumentum*⁴⁶⁷ qui se trouve dans un espace public (*non intra priuatos parietes sed in publica ostentatione*)⁴⁶⁸ situé entre le temple d'Apollon et le capitole (*inter Apollinis templum atque Capitolium*)⁴⁶⁹. Les Ecoles posséderaient des portiques abritant une ou des cartes de l'Empire. Signalons qu'Eumène accole à ces Ecoles le qualificatif de Méniennes (*Maeniana*)⁴⁷⁰ ; l'étymologie de ce mot n'a jamais été élucidée. Au début du IV^e siècle, la fortune des Ecoles paraît la même qu'à l'époque de Tacite⁴⁷¹. Du texte, on perçoit l'importance des influences helléniques

⁴⁶⁵ Fontaine (H.) – Die Barbarathermen, dans Kuhnen (H.-P.) (dir.) – *Das römische Trier*. Stuttgart, 2001, p. 102-113.

⁴⁶⁶ Tacite, *Annales*, III, 43.

⁴⁶⁷ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, III, 2.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, IX, 1.

⁴⁶⁹ *Ibid.*, IX, 3.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, XVII, 3.

⁴⁷¹ *Ibid.*, XIV, 1 : Constance dit à Eumène : *Merentur et Galli nostri ut eorum liberis, quorum uita in Augustodunenium oppido ingenuis artibus eruditur, et ipsi adulescentes qui hilario consensu meum Constantii Caesaris ex Italia reuertentis susceperunt comitatum ut eorum indoli consuler cupiamus* : Nos amis gaulois méritent que nous nous intéressions à leurs enfants qui séjournent dans la cité d'Autun pour s'y instruire dans les arts libéraux, (etc.) (trad. E. Galletier).

dans l'enseignement : le grand-père d'Eumène, né à Athènes et ayant enseigné à Rome, vint professer à Autun dans la première moitié du III^e siècle⁴⁷².

Comme tous les édifices mentionnés dans les différents panégyriques décrivant Autun au début du IV^e siècle, les Ecoles Méniennes ont fait l'objet de nombreuses tentatives de localisation. D'une manière générale, les érudits les ont placées à l'est de l'îlot XI-XII 8, puisqu'on pensait alors que le temple circulaire de cet îlot [XI-XII 8, n° 1] était le capitole⁴⁷³ et que le temple d'Apollon était la construction monumentale de l'îlot XIII 8 [XIII 8, n° 1]. Ces deux interprétations étant manifestement erronées⁴⁷⁴, il convient de rester très prudent sur leur éventuelle localisation. Aucune structure archéologique ne pouvant leur être attribuées, on ne dispose pour ce faire que des simples indications d'Eumène qui les localise dans un espace public situé entre un sanctuaire d'Apollon et le capitole. Si l'on accepte les propositions énoncées plus haut qui placent le capitole (et donc le *forum*) dans l'îlot VIII-IX 8 et le sanctuaire d'Apollon dans l'îlot XI-XII 8, ces écoles Méniennes sont vraisemblablement situées dans l'îlot IX-X 8. Ce dernier pourrait être relativement adapté à cet usage : il s'agit d'un îlot public, ce qui correspond à la description d'Eumène, abritant selon toute vraisemblance d'importants thermes. La présence d'un ensemble thermal, loin de s'opposer à une telle localisation, la renforce au contraire. En effet, dans l'Antiquité gréco-romaine, la palestres des ensembles thermaux est un lieu d'exercices sportifs, mais aussi un endroit où enseignent les rhéteurs.

II.A.5. DES CONSTRUCTIONS MONUMENTALES MAL IDENTIFIÉES

Outre les monuments et aménagements urbanistiques précédemment décrits, on trouve à Autun une série de constructions dont la fonction ne peut-être élucidée. Celles-ci ne sont connues que par des découvertes très partielles ou des mentions anciennes imprécises.

II.A.5.1. La tour de Jouère

Un premier édifice, situé dans l'îlot VIII-IX 5, correspond à une structure maintes fois décrite du XVII^e au XIX^e siècle (pl. 161), ayant fait l'objet de dégagements, mais dont la fonction n'est toujours pas élucidée. A la fin de l'Ancien Régime, elle est appelée *Tour de Jouère*⁴⁷⁵. Les descriptions du XVIII^e siècle [VIII-IX 5, n° 1] parlent d'un édifice demi-circulaire avec des ouvertures à l'est, distant de 3 m d'une construction interprétée comme un temple. Aux alentours, on signale des substructions et de grandes pierres (grand appareil ?), des *caveaux souterrains* et des *chambrettes profondes voûtées, jointes les unes aux autres*. Le mur courbe a été plusieurs fois observé aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il est constitué d'une très belle maçonnerie en moellons large de deux mètres bordée par un épais béton. Des fouilles de la Société Eduenne en 1875 et 1879 ont permis d'établir qu'il était rectiligne sur une longueur de 15 mètres puis suivait une ligne courbe de 30 mètres de rayon, ce qui indique que la structure demi-circulaire visible au XVIII^e siècle devait mesurer environ 60 m de diamètre. A l'est de l'espace délimité par ce mur on a en outre observé d'autres substructions de 1,55 m de large qui *semblaient rayonner vers différents centres* (pl. 161, n° 3).

A. Rebourg a proposé que ce monument énigmatique soit un ensemble thermal, ce que les descriptions de l'Ancien Régime et du XIX^e siècle n'indiquent pas. L'interprétation de l'auteur semble reposer sur la seule mention d'un *petit aqueduc très bien conservé* signalé à proximité de l'édifice par Courtépée. En définitive, l'hypothèse d'Anfert, qui y voit un théâtre, paraît plus crédible : une construction en hémicycle mesurant 60 m de diamètre, dans laquelle on trouve des murs rayonnant dans plusieurs directions pourrait tout à fait appartenir à un petit théâtre ou à un odéon. Cette interprétation se heurte cependant à plusieurs objections. En premier lieu, on ne peut ainsi guère envisager que deux théâtres aient pu coexister dans Autun *intra muros*, sauf peut-être si le second est associé à un sanctuaire, ce que ne permet pas d'affirmer la documentation disponible. S'il s'agit d'un odéon, l'éloignement du théâtre (plus

⁴⁷² *Ibid.*, XVII, 3.

⁴⁷³ Cf. *supra*.

⁴⁷⁴ Cf. *supra*.

⁴⁷⁵ Et ce depuis le Moyen-Age : Le *Cartulaire Autun*, XCV (1296) relate la vente d'un terrain sis à proximité du *palacium de Juere*.

de 600 m) correspond mal au schéma urbanistique classique qui associe presque toujours ces deux édifices.

II.A.5.2. Le pseudo « temple d'Apollon » dans l'îlot XIII 8

L'îlot XIII 8 abrite une construction énigmatique, qui se matérialise encore sous la forme d'un mur courbe de 2,3 m d'épaisseur, conservé sur près de 13 m de hauteur (pl. 238, n° 2-3 et fig. 16, p. 95). Elle a été interprétée anciennement comme étant le temple d'Apollon mentionné par Eumène. Nous avons vu plus haut que cette hypothèse devait être rejetée.

La structure de l'édifice, qui n'a pas fait l'objet de recherches récentes, demeure largement méconnue. Les observations archéologiques permettent d'attester la présence d'une importante structure de près de 50 m de diamètre (peut-être surestimé), possédant au moins une niche sur le côté intérieur. De nombreux auteurs ont voulu restituer un temple à *cella* circulaire, mais cette hypothèse se disqualifie pour de simples raisons architectoniques. Les murs présents autour de la construction [XIII 8, n° 3 et 4] ne précisent pas l'identification du monument. En l'état, on pourrait peut-être songer à une vaste exèdre destinée à accueillir des statues honorifiques, ce que suggéreraient les découvertes de sculptures monumentales au XVII^e siècle [XIII 8, n° 1].

Le pseudo « Temple d'Apollon » a souvent été daté du Bas-Empire par les érudits locaux, le *caementicium* ayant été constitué de blocs de gneiss *mêlés à des matériaux anciens* selon Fontenay. La présence d'arases de briques semble avoir été un autre argument de datation tardive. Des recherches récentes ont cependant montré que cette technique est attestée en Gaule dès l'époque augustéenne, notamment dans les bâtiments antérieurs à l'édifice dit Temple de Cybèle à Lyon⁴⁷⁶.

II.A.5.3. Autres édifices indéterminés

Dans plusieurs autres îlots de la ville, on signale des constructions d'apparence monumentale (fig. 13, p. 81). La nature des substructions rencontrées paraît correspondre à des constructions publiques, mais l'exiguïté des fenêtres de fouille, l'ancienneté des mentions ou des observations ne permettent pas de préciser la nature des constructions. On peut ainsi relever la présence de murs s'apparentant à des constructions monumentales dans les îlots VI 10 [VI 10, n° 1], XI 9 [XI 9, n° 1], XVII 3 [XVII 3, n° 2].

II.A.6. LES STRUCTURES D'HABITAT A LA FIN DU HAUT-EMPIRE

La nature et de l'aspect des habitats à *Augustodunum* à la fin du Haut Empire sont relativement mal connus. L'absence de fouilles complètes d'îlots - à l'exception de l'îlot XV 11 - en est la cause principale. Les plans sont partiels, et de nombreuses *domus* ont été dégagées anciennement, ce qui nous prive d'indispensables éléments chronologiques. Sans surprise cependant, on peut distinguer au moins deux grands types d'habitats. Le premier regroupe les résidences de l'élite aristocratiques de la cité, le second, mis en évidence plus récemment, semble attribuable aux catégories modestes de la population.

II.A.6.1. L'habitat aristocratique

La définition des habitats aisés à *Augustodunum* a longtemps reposé sur la seule présence d'éléments de décor luxueux comme les mosaïques. Depuis une vingtaine d'années seulement, la multiplication des fouilles préventives permet désormais d'obtenir des éléments de plan. Dans le meilleur des cas, les fenêtres de fouille ne permettent d'entr'apercevoir qu'un cinquième ou un quart de l'occupation. Toutefois, la présence d'un découpage urbain orthonormé respecté dans l'orientation de tous

⁴⁷⁶ Desbat (A.) – Note sur l'apparition des constructions à arases de briques dans la région lyonnaise, *Gallia*, 49, 1992, p. 45-50 ; Nouvelles recherches à l'emplacement du prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle. Premiers résultats, *Gallia*, 55, 1998, p. 237-277.

les habitats fouillés à ce jour, le fait que les *domus* du Haut-Empire présentent une organisation axiale et la connaissance relativement fiable de la taille des îlots, permettent dans de nombreux cas de comprendre la logique d'implantation des architectures dégagées sur de faibles superficies.

D'une manière générale, les formes de l'habitat semblent s'inscrire à la fin du II^e et au III^e siècle dans la norme des grandes demeures de la partie occidentale de l'Empire. Rappelons qu'en Occident, celles-ci possèdent une organisation linéaire caractérisée par la succession d'un *vestibulum*, d'un péristyle central autour duquel se distribuent les pièces d'habitation et d'une salle de réception qui est fréquemment le *triclinium*⁴⁷⁷. A Autun, plusieurs fouilles ont permis de repérer ces différentes composantes : vestibule de la *domus* dite de Bellérophon [VIII-IX 10, n° 1], péristyles dans deux fouilles récentes à proximité de l'amphithéâtre [XII 11, n° 1 et VIII-IX 13, n° 2], salles de réception, la plus célèbre étant celle de la Maison des Auteurs Grecs [VI 5, n° 1]. Les salles de réception avec abside semblent être une constante dans l'habitat de fort statut. Les péristyles paraissent munis de bassins d'agrément, repérés dans au moins deux fouilles récentes [VIII-IX 13, n° 2 et XII 9, n° 1 (Maison à l'Etui d'or)]. Dans certains cas, on est frappé de la monumentalité et de la richesse des pièces. Dans la Maison de Bellérophon [VIII-IX 10, n° 1], la mosaïque est installée dans un vestibule de plus de 20 m de long (pl. 171 et 172, n° 1). On notera que cet îlot est situé juste à l'est de notre proposition de localisation du *forum* [VIII-IX 8 et 9], et que ce vestibule paraît disposé exactement dans son axe. L'aspect exceptionnel de la mosaïque⁴⁷⁸ indique qu'elle devait orner une des plus importantes *domus* d'*Augustodunum* à la fin du Haut-Empire. Dans la Maison dite des Auteurs Grecs [VI 5, n° 1], la salle de réception avec abside mesure près de 10 m de long. En l'absence de plans complets, on ne peut que signaler la fréquence des hypocaustes et la plus grande rareté des éléments de balnéaires⁴⁷⁹.

Le décor de ces demeures n'est qu'entraperçu, essentiellement au travers des mosaïques. H. Stern et M. Blanchard-Lemée ont mis en évidence l'originalité de certaines compositions et supposé l'existence d'une école de mosaïque autunoise⁴⁸⁰. Quelques découvertes ponctuelles, outre la fameuse mosaïque des Auteurs Grecs⁴⁸¹, montrent le haut niveau culturel sous-tendu par certains programmes décoratifs. On peut songer à une copie de Koré archaïque, type de statue extrêmement rare en Gaule⁴⁸², ou à des copies d'œuvres hellénistiques, elles bien plus courantes⁴⁸³.

L'omniprésence des portiques de façade dans les fouilles effectuées à Autun permet de penser que la majorité des demeures devaient en être équipées, même si le lien avec un habitat a rarement été observé. Toutes les *domus* devaient posséder en façade un caniveau destiné à l'évacuation des eaux pluviales et peut-être usées⁴⁸⁴. En l'état actuel de la documentation, on notera enfin l'absence de dépotoirs domestiques dans le cadre de ces habitats privilégiés⁴⁸⁵.

La nature très partielle des fouilles effectuées jusqu'à présent ne permet pas de déterminer la taille des *domus* autunoises. Quelques cas permettent cependant des observations. Dans l'îlot VIII-IX 10, la taille du vestibule de la Maison dite de Bellérophon [VIII-IX 10, n° 1] indique à l'évidence qu'elle doit occuper au moins un tiers de l'îlot puisqu'il faut bien restituer la présence d'un péristyle (pl. 171). Celle-ci aurait pu occuper une surface de plus de 3000 m². Dans quelques fouilles, la présence d'un *ambitus* suggère une partition des îlots en plusieurs habitations, ainsi entre la Maison de Balbius Iassus et la Maison à l'Etui d'or [XII 9, n° 1] (pl. 228).

⁴⁷⁷ Une synthèse récente dans Gros (P.) – *L'architecture romaine, 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*. Paris, 1999, p. 136-211.

⁴⁷⁸ On se reportera aux observations de Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, n° 233 et M. Blanchard-Lemée dans *Autun / Augustodunum*, p. 319-323, n° 639-640

⁴⁷⁹ Malgré quelques découvertes appartenant selon toute évidence à des habitats comme [Ilot VI 9, n° 3].

⁴⁸⁰ Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, p. 13.

⁴⁸¹ Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, n° 213. Selon M. Blanchard et H. Stern ce mosaïque reflète *non pas une culture vulgarisée mais une culture savante*, une citation remplaçant les habituelles désignations nominatives sur ce type de représentation. De nombreux auteurs ont d'ailleurs souligné l'influence probable des Ecoles Méniennes d'Autun dans cette composition. Rappelons comme autre témoin du philhellénisme local l'inscription *CIG III, 6797* à Apollon et Artémis [XI-XII 8, n° 9].

⁴⁸² Espérandieu, *Recueil général*, III, n° 1861, une notice de M. Pinette dans *Autun / Augustodunum*, p. 327, n° 648.

⁴⁸³ *Autun-Augustodunum*, p. 325-330, n° 644 à 656.

⁴⁸⁴ Rappelons en effet que l'entretien du bord de rue incombe à la propriété mitoyenne : Robinson (O.F.) – *Ancient Rome. City planning and administration*. Londres - New-York, 1996 (3^e éd.), p. 71 cite à l'appui un texte de Papinien repris dans le *Digeste*, 43.10.1.3-5. Sur la typologie de ces caniveaux à Autun : Kasprzyk, Labaune, *Le gestion des déchets*, p. 106-107.

⁴⁸⁵ Kasprzyk, Labaune, *op. cit.*, p. 100-101.

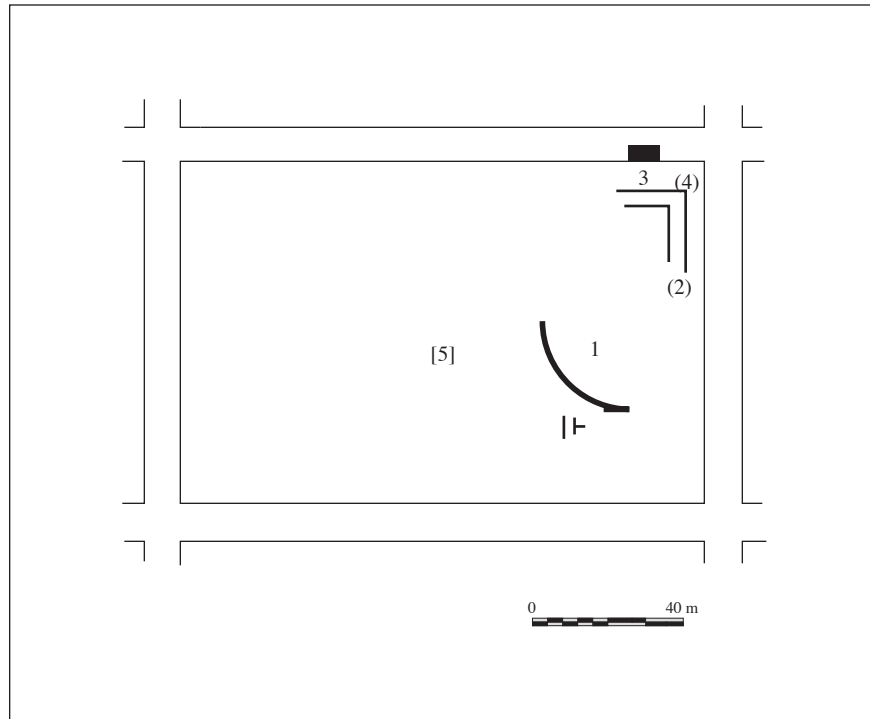


Fig. 16. Les structures repérées dans l'îlot XIII 8 (pseudo- temple d'Apollon).

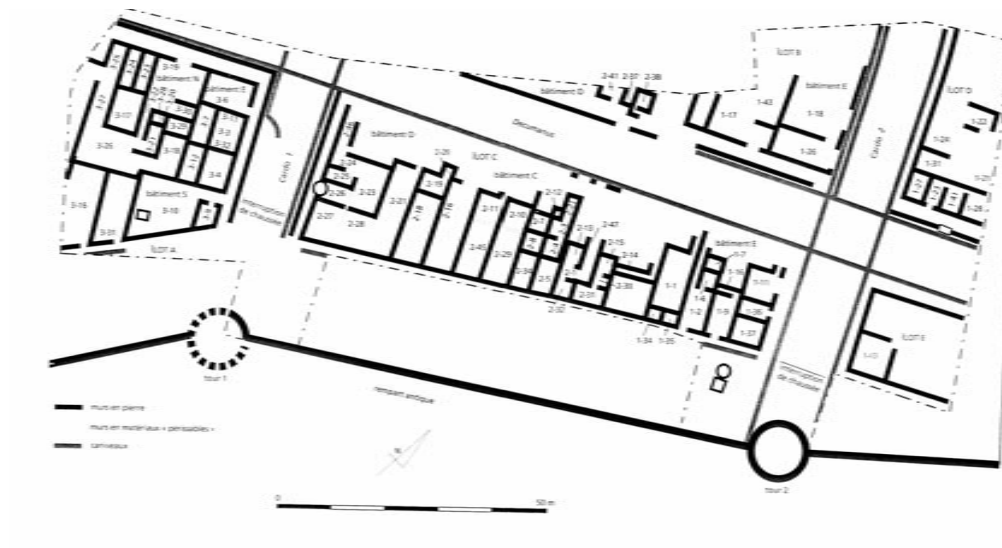


Fig. 17. Les bâtiments du quartier artisanal du Lycée militaire. L'îlot XV 11 est au centre.

II.A.6.2. L'habitat des couches modestes de la population

La présence d'habitats destinés aux couches modestes de la population est à Autun un acquis récent de la recherche. Lors des fouilles du Lycée Militaire [XIV 11, XIV 12, XV 10, XV 11 et XV 12], on a pu pour la première fois étudier un quartier artisanal et dégager le premier îlot complet d'*Augustodunum* [XV 11]⁴⁸⁶.

L'analyse architecturale de l'occupation appelle quelques observations. Alors que les fouilleurs ont proposé de distinguer trois bâtiments dans l'îlot XV 11 (fig. 17, p. 95, bâtiments C, E et O), l'organisation de l'ensemble paraît en réalité s'apparenter à celle d'un îlot d'agglomération secondaire. On remarque en effet la présence de constructions rectangulaires de 20 m de profondeur et 5 m de large en moyenne, disposées perpendiculairement à la rue. Au sud, à l'arrière de ces bâtiments, on trouve des dépotoirs, mais aussi des indices d'activités artisanales (four de potier), absents des habitats de fort statut⁴⁸⁷.

Ces constructions allongées disposées perpendiculairement à la voirie et derrière lesquelles sont regroupées fosses et dépotoirs sont particulièrement bien connues en Gaule de l'est : chez les Eduens, au Haut-Empire, elles sont présentes dans les agglomérations secondaires d'*Alesia* [site 21008-15] et Entrains-sur-Nohain⁴⁸⁸, mais aussi sur de nombreux sites d'agglomération secondaire de Gaule Belgique et de Germanie⁴⁸⁹. A Autun, elles semblent avoir été munis d'un étage d'habitation, le rez-de-chaussée abritant prioritairement ici des activités artisanales. Malgré la présence d'éléments d'enduits, ces constructions se caractérisent par l'absence de décors sophistiqués et la rareté des hypocaustes.

II.A.6.3. Existe-t-il un habitat des couches moyennes de la population ?

Le bilan des connaissances montre qu'il est relativement aisé de distinguer les *domus* aristocratiques des habitations populaires, mais qu'il est en revanche bien plus difficile de repérer des constructions de statut intermédiaire. On ne saurait cependant considérer que ces dernières sont absentes de la ville, mais les données disponibles ne permettent guère d'en dégager les caractéristiques éventuelles.

Par opposition avec les deux types précédemment décrits, on serait en mesure d'attendre des constructions d'une plus grande ampleur architecturale que les maisons rectangulaires des quartiers artisanaux, mais sans les éléments de décor luxueux attestés dans les demeures des élites locales. L'emploi de ces critères s'avère cependant problématique, car on atteint rapidement une impasse induite par la faible superficie de la majorité des fouilles effectuées à Autun. Deux habitations repérées dans des fouilles récentes pourraient répondre à ces caractéristiques [VIII-IX 4, n° 1 ou VII 4, n° 1], mais la faible superficie des excavations empêche de savoir si l'on se trouve effectivement dans de simples pièces de service d'une demeure plus luxueuse ou dans le cœur de l'habitation.

II.A.7. LE SUBURBIUM : NECROPOLES, VILLAE, SANCTUAIRES ET DEPOTOIRS

La couronne périurbaine d'*Augustodunum* est occupée par un nombre important de nécropoles, un vaste sanctuaire périurbain, des établissements ruraux et *villae* ainsi que des zones d'épandage de déchets assimilables à des dépotoirs extra-urbains (fig. 11, p. 80).

⁴⁸⁶ Chardon-Picault (P.) et Pernot (M.) (dir.) – *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire). Le site du Lycée militaire*. Paris, 1999 [DAF, 76].

⁴⁸⁷ Cf. *supra*.

⁴⁸⁸ Bigeard et Bouthier, *CAG 58*, p. 148, fig. 106.

⁴⁸⁹ Parallèles très nets à Bliesbruck (Moselle) et Walheim (D) : Petit (J.-P.) – L'agglomération secondaire de Bliesbruck-Rheinheim : bilan des recherches, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 22-23 et fig. 6 ; Kortüm (K.) et Lauber (J.) – Forschung : Walheim. Truppen, Töpfer, Hauslesbauer, *Archäologie in Deutschland*, 2000, 1, fig. p. 6-7.

II.A.7.1. Les nécropoles

La topographie funéraire d'*Augustodunum* au Haut-Empire est bien connue, en grande partie grâce au fait que la ville actuelle a débordé tardivement les limites urbaines de la ville augustéenne. Un réexamen précis de leur implantation s'avère donc inutile, exceptées quelques observations de détail. Répétant un schéma classique, les nécropoles du Haut-Empire se sont implantées le long des voies sortant de la ville (fig. 11, p. 80). Plusieurs pôles funéraires peuvent donc être circonscrits.

II.A.7.1.1 La nécropole de Bois Saint-Jean / La Verrerie [71014-001]

La nécropole de Bois Saint-Jean / La Verrerie se développe le long de la voie d'Autun à Bourges (fig. 11, p. 80, 014-01). Deux grandes concentrations de découvertes peuvent être individualisées autour du hameau de la Verrerie et de la ferme de Bois-Saint-Jean. Au sud, près de l'Arroux, se trouvait jusqu'au début du XIX^e siècle un mausolée du Haut-Empire traditionnellement appelé la Gironette. Il n'est toutefois pas certain que cette structure ait appartenu aux groupes de sépultures précédents. Excepté ce mausolée, le recrutement de la nécropole au Haut-Empire paraît relativement varié mais modeste : artisans, musiciens et militaires font partie des couches sociales représentées.

II.A.7.1.2 La nécropole du Breuil d'Arroux [71014-003]

Nous proposons d'isoler une nécropole au Breuil d'Arroux (fig. 11, p. 80, 014-03). Les découvertes de ce secteur, traditionnellement considérées comme appartenant au pôle funéraire de Bois Saint-Jean / La Verrerie [71014-001], en sont en effet séparées par le complexe du Temple de Janus [71014-002]. Située à la sortie nord de la ville, la nécropole du Breuil d'Arroux s'étire le long de la voie d'Agrippa et non pas en direction de l'ouest. Mal connue, elle comprend plusieurs mausolées circulaires indiquant un recrutement en partie aristocratique (pl. 282 n° 2-4). Des sépultures plus modestes sont cependant attestées.

II.A.7.1.3 La nécropole de Saint-Symphorien [71014-004]

L'existence d'une nécropole du Haut-Empire à l'emplacement de l'actuel hameau de Saint-Symphorien (fig. 11, p. 80, 014-04) repose sur de rares indices. En effet, le grand nombre de stèles trouvées dans le hameau ne correspond pas forcément à des monuments en place, plusieurs observations indiquant la fréquence de leur réemploi durant l'Antiquité tardive [71014-004]. Une stèle découverte sur l'incinération sous-jacente permet toutefois d'affirmer que ce secteur avait bien une vocation funéraire dès le Haut-Empire⁴⁹⁰, sans que l'on puisse cependant caractériser le recrutement de la nécropole.

II.A.7.1.4 Nécropole des Drémeaux [71014-008]

Le *suburbium* oriental est occupé par une vaste nécropole longeant le tronçon commun des voies en direction de Langres et Besançon (fig. 11, p. 80, 014-08). De nombreuses découvertes indiquent qu'elle commence dès la porte Saint-André et s'étend le long de la voie romaine dans le quartier des Drémeaux⁴⁹¹. En l'état de la documentation, le recrutement de la nécropole paraît relativement modeste au Haut-Empire.

II.A.7.1.5 La nécropole des Champs Saint Roch [71014-010]

⁴⁹⁰ *MSE*, III, 1874, p. 374-375 = Rebourg, *CAG 71/1*, p. 150, n° 450.

⁴⁹¹ En patois local, Drémeau signifie dormeur. Il s'agit généralement d'un très bon indice toponymique de la présence d'une nécropole : information R. Niaux, que je remercie.

Cette nécropole, découverte au XIX^e siècle, se situe à l'est de la route actuelle d'Autun à Chalon, à hauteur du plan d'eau du Vallon (fig. 11, p. 80, 014-10). Certains auteurs ont parfois proposé de la rattacher à celle de Saint-Pierre l'Etrier ou bien à celle du Champ des Urnes. Clairement circonscrite, elle semble suffisamment importante pour être une nécropole autonome. Son recrutement paraît modeste⁴⁹².

II.A.7.1.6 Nécropole du Champ des Urnes [71014-013]

La nécropole du Champ des Urnes, connue dès le XVII^e siècle, se trouve au sud de la ville antique. Elle s'étend le long de la voie d'Agrippa en direction de Chalon et de la voie de Mâcon (fig. 11, p. 80, 014-10). La Pierre de Couhard, un mausolée pyramidal dont il ne subsiste que le blocage interne, est le monument le plus célèbre de ce pôle funéraire. Le recrutement de la nécropole semble relativement varié au Haut-Empire : à côté du mausolée dit Pierre de Couhard, coexistent des sépultures plus modestes, mais aussi celles d'un vétéran et d'un sévir augustal.

II.A.7.1.7 Conclusion sur les nécropoles du Haut-Empire

Les nécropoles de la fin du Haut-Empire montrent une organisation classique à cette période. Elles forment une couronne de sites funéraires autour de l'espace urbain *intra muros* (fig. 11, p. 80). Sans surprise, celles-ci paraissent se développer le long des principaux axes sortant de la ville, à l'exception notable de la nécropole des Champs-Saint-Roch [71014-010] qui paraît à l'écart⁴⁹³. Plus remarquable est l'absence totale de découvertes funéraires à la sortie ouest de la ville, le long de la voie se dirigeant vers Feurs et Clermont. La rareté des interventions archéologiques récentes dans ce secteur empêche cependant de savoir si ce constat découle d'une lacune documentaire ou d'une réalité archéologique. Il apparaît enfin qu'à l'exception du mausolée isolé de la Gironette [71014-01], les mausolées de l'aristocratie ne sont attestés que dans deux nécropoles au nord et au sud de la ville, celles du Breuil d'Arroux [71014-03] et celle du Champ des Urnes [71014-013]. Dans les deux cas, celles-ci bordent la voie d'Agrippa et il est possible que ce soit le long de cet axe majeur que les élites aient cherché à mettre leur mort en scène.

II.A.7.2. Une ceinture de *villae* périurbaines

La documentation archéologique permet d'attester la présence de plusieurs établissements aristocratiques de type *villa* dans les environs d'Autun. Ceux-ci, presque tous explorés au XIX^e siècle, sont pourtant difficiles à appréhender. Par ailleurs, il est difficile de cerner l'étendue exacte de ce qui paraît relever de l'espace périurbain. Pour ce type d'établissements, un éloignement maximal de deux kilomètres par rapport à la ville paraît acceptable.

L'établissement le plus important actuellement connu dans les environs immédiats d'Autun est sans aucun doute la *villa* de Montmain, située sur le bord du plateau surplombant la ville [71014-22]. La *pars urbana* dégagée au XIX^e siècle, large d'au moins 70 m, comporte deux salles de réception à abside de grandes dimensions à l'ouest (la plus vaste mesure 15 m de long et 6 m de large) et un important ensemble thermal au nord, paraissant s'organiser autour d'un péristyle (pl. 297). La présence des salles en abside indique que cet état de l'édifice ne peut guère être antérieur au III^e siècle, mais des éléments de datation complémentaires paraissent indispensables.

D'autres sites périurbains pouvant correspondre à des *villae* sont attestés dans les environs proches de la ville (fig. 11, p. 80), comme à Saint-Pierre-l'Etrier [71014-07], ou aux Borbes [71014-19], mais ils demeurent très mal connus. Il serait souhaitable que des fouilles viennent compléter les connaissances très lacunaires sur ce type d'établissements, tant il paraît clair qu'ils devaient entretenir un lien très fort avec la ville toute proche.

⁴⁹² Une fouille effectuée durant l'été 2004 (dir. S. Venault, INRAP) a permis d'observer plusieurs dizaines de sépultures datant de l'époque augustéenne au III^e siècle.

⁴⁹³ On peut cependant envisager la présence à proximité d'un axe antique encore non reconnu.

II.A.7.3. Les sanctuaires périurbains

Le *suburbium* d'*Augustodunum* abrite un certain nombre de sanctuaires essentiellement connus par des découvertes anciennes.

Le plus important est situé le long de la voie d'Autun à Bourges, à la Genetoye [71014-002] (fig. 11, p. 80 et pl. 280). Cet ensemble est célèbre pour son temple de plan gallo-romain appelé « Temple de Janus », dont subsistent deux côtés de la *cella* (pl. 281, n° 1-3). Fouillé au XIX^e siècle par J.-G. Bulliot, le sanctuaire de la Genetoye était encore mal compris jusque dans les années 1970. La présence d'autres constructions avait poussé Bulliot à considérer que le temple s'intégrait dans un quartier d'habitat non englobé dans l'enceinte augustéenne. Depuis, les prospections aériennes de R. Goguey ont permis de repérer plusieurs autres temples et un très vaste théâtre de plan gallo-romain (pl. 281, n° 2-5). Complétée par ces découvertes, la signification du site est tout autre. A. Rebourg a proposé que la zone de la Genetoye abrite un vaste sanctuaire de type périurbain, qu'il compare à l'Albachtal de Trèves⁴⁹⁴, hypothèse suivie par W. Van Andringa⁴⁹⁵. Malgré l'indigence des données épigraphiques, il y a lieu de penser que, comme à Trèves et dans d'autres cités gauloises, le sanctuaire périurbain de la Genetoye avait pour fonction de fédérer les différents cultes de la Cité.

Un autre sanctuaire d'Apollon Grannus est supposé à Monthelon / Branges [71313-11], à proximité de la voie d'Autun à Bourges, mais l'ancienneté des découvertes ne permet pas de caractériser l'occupation.

II.A.7.4. Une série de dépotoirs

L'abondance des découvertes effectuées au pied des remparts de la ville antique a fait suspecter, dès le XIX^e siècle, l'existence de dépotoirs *extra muros*. Le premier inventaire des découvertes n'a cependant été effectué que très récemment par A. Rebourg dans la *Carte Archéologique de la Gaule*⁴⁹⁶. La définition de ces dépotoirs soulève un certain nombre de problèmes, dans la mesure où elle repose sur des découvertes anciennes qui s'apparentent plus des récoltes d'objets qu'à de véritables fouilles. Cependant, l'absence de découvertes de type funéraire semble exclure que ces secteurs puissent correspondre à des zones de nécropole. Les rares observations récentes indiquent la présence de fosses et de remblais qui pourraient correspondre à des épandages de détritiques⁴⁹⁷.

Cinq grandes zones de découvertes ont été individualisées par A. Rebourg (fig. 11, p. 80) : au nord, entre le rempart et l'Arroux ; au nord-est, entre le rempart, l'Arroux et le ruisseau de la Toison ; à l'est entre le rempart et le ruisseau de la Toison, ce dernier dépotoir semblant former une bande sur tout le flanc de la ville [71014-29 à 33].

L'éventail des découvertes couvre à peu près tous les domaines possibles des rejets domestiques (céramique, objets métalliques, objets en bois, restes fauniques et végétaux, huisserie...). C'est dans ce matériel qu'il faut sans doute chercher les déchets issus des habitations aisées d'*Augustodunum*, absents du centre de la ville depuis l'époque flavienne.

II.A.8. QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA TOPOGRAPHIE D'AUGUSTODUNUM INTRA ET EXTRA MUROS A LA FIN DU HAUT-EMPIRE

II.A.8.1. Considérations topographiques

Il apparaît désormais, à quelques exceptions près, que l'ensemble de la surface délimitée par l'enceinte augustéenne est occupée à la fin du Haut-Empire. L'archéologie préventive et les surveillances de travaux confirment chaque jour ce fait. Etant donné le périmètre délimité par l'enceinte (près de six

⁴⁹⁴ Rebourg, *Urbanisme*, p. 158-161.

⁴⁹⁵ Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 64-81 et p. 239-242, dresse une synthèse des connaissances sur les sanctuaires périurbains en Gaule.

⁴⁹⁶ Rebourg, *CAG 71/1*, p. 144-146, n° 428-437.

⁴⁹⁷ Sur ces dépotoirs, Kasprzyk, Labaune, *Le gestion des déchets*, p. 103-104.

kilomètres pour une surface d'à peu près 200 ha), on saisit l'étendue de la ville à cette période. On peut certes objecter que la documentation disponible ne permet pas de connaître la densité réelle de l'occupation des îlots, mais tous les sondages, même de surface réduite, livrent des structures maçonnées et des aménagements construits lorsqu'ils sont conduits à une profondeur suffisante, ce qui constitue un bon argument pour écarter l'hypothèse selon laquelle les îlots auraient été faiblement occupés.

La documentation archéologique permet d'entreapercevoir une organisation assez rigoureuse de l'urbanisme. Au centre de la ville, à l'ouest du *cardo maximus*, se trouve une bande d'îlots monumentaux [VIII-IX 8 et 9, IX-X 8, XI-XII 8 et XIII 8] (fig. 13, p. 81). Leur fonction exacte ne peut être déterminée avec certitude, mais la nature publique des structures rencontrées est hors de doute, tout comme la richesse et la monumentalité des aménagements observés. Parmi ceux-ci se trouvent vraisemblablement le *forum* (constitué selon nous des îlots VIII-IX 8 et VIII-IX 9, A. Rebourg proposant lui l'îlot XI-XII 8⁴⁹⁸) et peut-être le temple d'Apollon mentionné par Eumène⁴⁹⁹ [XI-XII 8?], ainsi qu'un important ensemble thermal [IX-X 8]. Il y a ici une volonté manifeste de mettre en valeur la bordure ouest du *cardo maximus*. À l'écart de cette zone, on trouve d'autres îlots publics dont la nature précise pose souvent problème [VIII-IX 5 et 6, VI 10, XI 9]. Le seul ensemble bien compris se trouve à l'extrémité sud-est de la ville : il est composé d'un théâtre [XIII-XIV 13-14], d'un amphithéâtre [XI-XII 13-14] et peut-être d'un sanctuaire de la déesse Bibracte comprenant un temple de type *fanum* [XIV 12, n° 2] et documentation complémentaire dans XIV 11, n° 3].

L'état de ces monuments à la fin du Haut-Empire n'est pas perceptible grâce aux données disponibles, mais des découvertes isolées d'éléments architecturaux indiquent la réalisation ou l'entretien de la parure urbaine au III^e siècle⁵⁰⁰.

Le reste de la ville semble en grande partie avoir été occupé par des îlots d'habitation de type aristocratique ou artisanal. Les premiers se reconnaissent dans la majorité des cas par la découverte d'éléments de décor ostentatoires, les seconds nécessitent quelques explications : à Autun, les recherches récentes d'A. Rebourg et surtout de P. Chardon-Picault ont montré qu'aux II^e et III^e siècles, les activités artisanales ne sont pas uniformément réparties dans la ville, mais regroupées dans des « quartiers » situés près des remparts, à l'intérieur desquels les îlots sont entièrement occupés par des locaux d'habitation abritant de nombreuses activités artisanales (métallurgie du fer et du bronze, artisanat céramique, tableterie)⁵⁰¹. L'îlot XV 11 constitue le paradigme de ce type d'occupation, mais on peut supposer une situation similaire dans l'îlot III 13. Cette implantation est certainement due au fait que l'on a recherché à repousser du centre urbain des activités polluantes ou dangereuses (risque d'incendies).

Entre les îlots aristocratiques et artisanaux, on peut supposer toute une palette de statuts intermédiaires que l'archéologie ne permet pas actuellement d'appréhender de manière satisfaisante. On ne peut classer finement des îlots d'habitation qui n'ont livré ni mosaïques ou décor luxueux ni indices d'activités artisanales.

II.A.8.2. Le III^e siècle : apogée de l'occupation urbaine ?

À bien des égards, le III^e siècle semble constituer l'apogée de l'occupation dans la ville antique. Dans vingt-neuf cas sur trente, les fouilles récentes ont mis en évidence des niveaux d'occupation indubitables de cette période. La seule exception se trouve dans l'îlot XIII 4 où une importante fouille de sauvetage a montré l'abandon des constructions dans les années 200 apr. J.-C. [Îlot XIII 4, n° 1]. Cet indice isolé ne saurait toutefois constituer la preuve d'une « crise » ou d'un étiolement de l'occupation urbaine étalée dans le III^e siècle et commençant dès l'extrême fin du II^e siècle, comme cela est le cas dans de nombreuses villes de Narbonnaise⁵⁰².

⁴⁹⁸ *Supra*, § II.A.2.1.

⁴⁹⁹ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IX, 3 et 4.

⁵⁰⁰ Chapiteau en marbre de type « asiatique à acanthe épineuse », datable de la première moitié du III^e siècle (H. = 0,57 m) trouvé à Autun : Olivier (A.) – Sept chapiteaux corinthiens de colonne, dans *Autun / Augustodunum*, p. 66-69, n° 101f.

⁵⁰¹ Chardon-Picault (P.) – Les îlots artisanaux d'*Augustodunum*, dans Béal (J.-C.) et Goyon (J.-C.) (éd.) – *Les artisans dans la ville antique*. Lyon – Paris, 2002, p. 199-207.

⁵⁰² A Aix-en-Provence N. Nin parle de *mitage progressif* de la trame urbaine au III^e siècle : Nin (N.) – Modalités du délaissement de l'agglomération d'Aix-en-Provence, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 135-154 [148] ; à

Récemment encore, plusieurs chercheurs ont avancé qu'*Augustodunum* était en crise dès l'époque sévérienne⁵⁰³. Cette hypothèse doit manifestement être réfutée, car elle paraît découler de la mauvaise connaissance, il y a quelques années encore, des fossiles directeurs du III^e siècle à Autun. En effet, on datait couramment du début du III^e, voire de la fin du II^e siècle, des céramiques métallescentes caractéristiques du milieu du III^e siècle. Les progrès récents des recherches sur ces productions permettent désormais d'écarter des datations aussi hautes⁵⁰⁴.

L'étude détaillée des ensembles caractéristiques des niveaux d'abandon du III^e siècle⁵⁰⁵ indique qu'il faut désormais écarter l'idée d'un mitage progressif de la trame urbaine dès les années 230 apr. J.-C. et repousser cet épisode dans le dernier tiers du III^e siècle.

II.B LES FORMES DE L'OCCUPATION A AUGUSTODUNUM DURANT L'ANTIQUITE TARDIVE

II.B.1 ELEMENTS STRUCTURANTS DE L'OCCUPATION

II.B.1.1 Le découpage urbain et le système viaire

II.B.1.1.1 Un maintien général de la trame viaire du Haut-Empire ?

Les données archéologiques actuellement disponibles n'indiquent pas à ce jour de modification du système viaire et du découpage urbain d'*Augustodunum* avant la fin de l'Antiquité tardive⁵⁰⁶. On constate en effet qu'ils conditionnent toujours les occupations, même dans les cas où il est notable que l'habitat commence à empiéter sur le tracé des rues comme sur les franges nord de l'îlot VIII-IX 13, où des bâtiments de la fin du IV^e siècle mordent sur le *decumanus maximus* [VIII-IX 13, n° 1] (pl. 178). Cet exemple indique bien que ce n'est pas forcément l'intégrité de la rue du Haut-Empire qui est conservée mais plutôt son tracé.

On ne saurait pour autant ignorer les graves lacunes de la documentation archéologique. Dans presque la totalité des cas, il est impossible de dater la mise en place de couches de terres noires sur la bande de roulement antique. En outre, il n'est pas certain que leur dépôt signifie un abandon du cheminement. Lors d'une observation archéologique récente dans la rue du Châtelet, à l'ouest de l'îlot IX-X 4, on a noté l'absence de niveaux de circulation caractérisés entre l'époque romaine et le XVIII^e siècle, alors que le plan de F. de Belleforest de 1575 indique que cette rue, reprenant le tracé d'un *cardo* secondaire antique, existait au XVI^e siècle⁵⁰⁷.

Nîmes l'abandon de quartiers entiers de la ville commence dès le courant du II^e siècle et s'accroît passé le quart du III^e siècle : Monteil (M.) – Nîmes : un état des lieux contrasté, dans Fiches, *op. cit.*, p. 155-175, plus récemment Monteil, *Nîmes*, p. 435-436 ; à Vienne / Saint-Romain-en-Gal, le déclin commence à partir des années 230 : Leblanc (O.) et Savay-Guerraz (H.) – Chronologie de l'abandon de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans Fiches, *op. cit.*, p. 103-119, de même qu'à Vaison : Carru (D.) – Vaison-la-Romaine, dans *La maison urbaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines. Actes du colloque d'Avignon, novembre 1994*. Avignon, 1996, p. 333-345 [*Documents d'Archéologie Vauclusienne*, 6.1 et 6.2].

⁵⁰³ Chardron-Picault (P.) – Autun-*Augustodunum*. Bilan des dernières découvertes, dans Bedon (R.) (éd.) – *Les villes de la Gaule Lyonnaise*. Limoges, 1996, p. 35-57 [*Caesarodunum*, XXX] ; Rebourg, *Urbanisme*, p. 220, idées récemment reprises par Voisin (J.-L.) – Auxerre gallo-romaine, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 177.

⁵⁰⁴ Par exemple, observations pertinentes d'A. Desbat sur l'évolution des gobelets Niederbieber 33 dans Desbat (A.) et Picon (M.) – Les céramiques métallescentes de Lyon : typologie, chronologie et provenance, dans *Actes S.F.E.C.A.G, Dijon 1996*, p. 475-490. Les communications du colloque de la SFECAG consacré à la chronologie des productions céramique à Lyon et dans la cité de Vienne (Saint-Romain-en-Gal, juin 2003) illustrent bien les évolutions récentes de la chronologie de cette période.

⁵⁰⁵ Voir *supra*, § I.B.3.1.1.

⁵⁰⁶ *Infra*, § II.C.1.6.

⁵⁰⁷ Certains des bâtiments qui la bordent paraissent antérieurs.

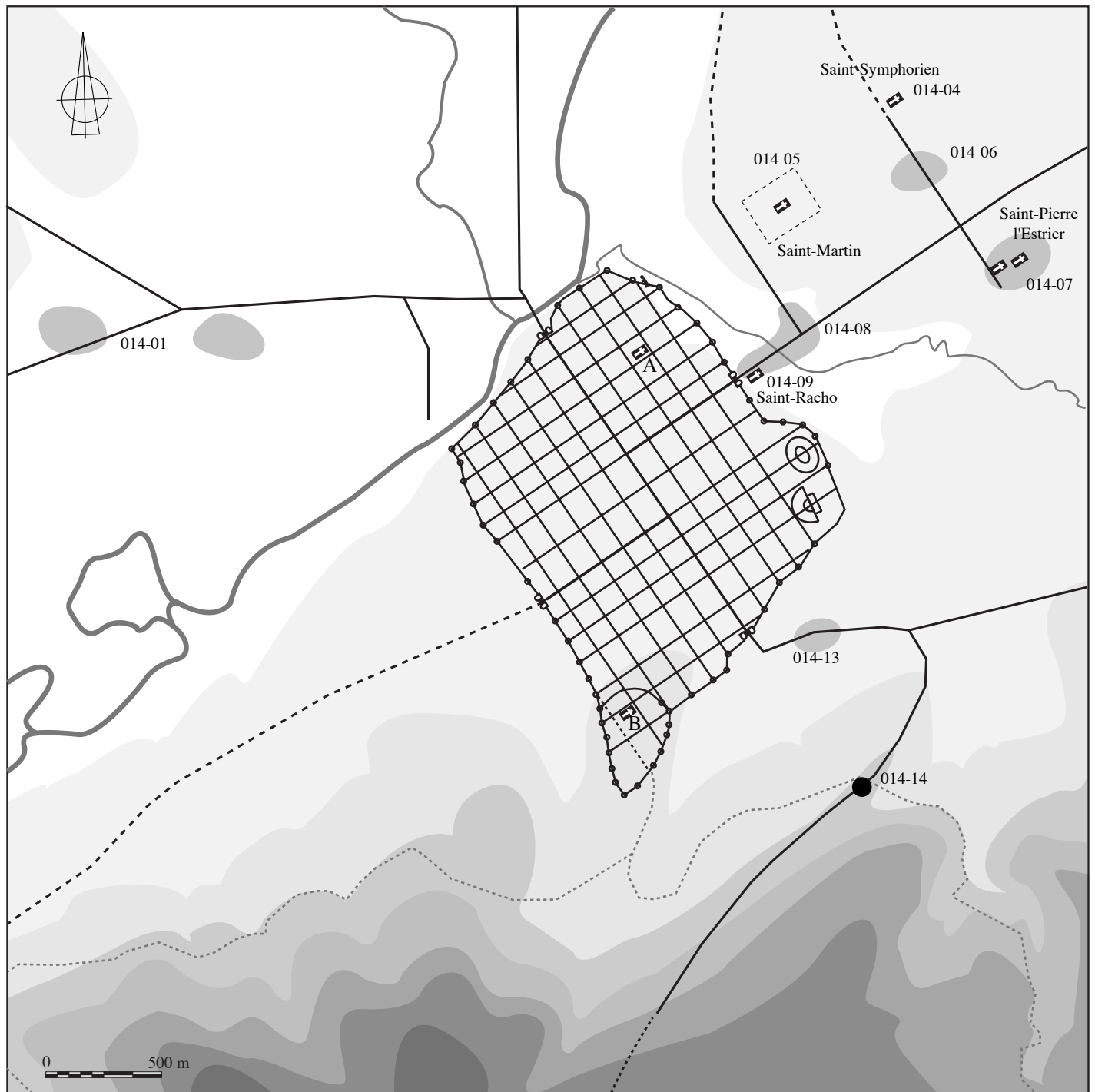


Fig. 18. Le site d'*Augustodunum* durant l'Antiquité tardive. Ronds noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles). En gris foncé, nécropoles. A : site du monastère Sainte-Marie-Saint-Jean-le-Grand ; B : site du groupe épiscopal Saint-Nazaire. Le monastère Saint-Martin [71014-05] est légèrement postérieur à la période étudiée.

II.B.1.1.2 L'absence de réfections de la bande de roulement des rues

S'il n'est guère possible de dater l'abandon de la voirie antique au moyen des éléments archéologiques, il paraît en revanche certain qu'à une exception près⁵⁰⁸, les bandes de roulement des rues n'ont fait l'objet d'aucune réfection d'envergure durant l'Antiquité tardive. Le matériel recueilli dans les stratigraphies de rues antiques n'est jamais postérieur au III^e siècle.

II.B.1.1.3 L'état tardif du *cardo maximus* : une réalisation du IV^e siècle ?

Le dernier état en dur du *cardo maximus* d'*Augustodunum*, signalé dès l'Ancien Régime, est constitué de dalles losangiques de fort module (largeur moyenne autour de 0,80 m, épaisseur autour de 0,30 à 0,40 m) en granite à deux micras. La voie, large de 8 m, est bordée de dalles verticales en granit qui matérialisent un caniveau, puis d'un trottoir. Quelques coupes effectuées au XIX^e siècle (pl. 272-273) indiquent clairement que ce dallage correspond à une réfection générale de la voie : sous une épaisseur variable de remblai, on a toujours observé un état antérieur constitué d'un hérisson et de bandes de roulement en gravier, ce qui correspond à la structure classique des rues reconnues ailleurs à Autun.

Les nombreuses observations effectuées sur le tracé du *cardo maximus* indiquent que ce pavage se rencontre sur toute la longueur de la rue (fig. 19, p. 105). Dans certains secteurs, il a été arraché au XVIII^e siècle⁵⁰⁹, mais plusieurs opérations récentes [IX-X, n° 2, XI-XII 8, n° 4 et n° 7, XIV 8, n° 1] montrent qu'il demeure conservé en de nombreux points.

La datation de cet état tardif du *cardo* n'a jamais été clairement établie. Les observations anciennes ne signalent pas de matériel caractéristique sous ce dallage⁵¹⁰ et peu d'opérations archéologiques récentes ont permis d'atteindre les couches sous-jacentes. Celui-ci est donc actuellement daté de manière très conjecturale. Les différents auteurs penchent généralement pour la fin du Haut-Empire ou le IV^e siècle, la théorie la plus couramment avancée étant que cette réfection de la voie serait une trace des travaux de « restauration » de la ville sous les règnes de Constance Chlore et Constantin⁵¹¹. Cette hypothèse avancée au XIX^e siècle, si séduisante qu'elle soit, ne repose malheureusement sur aucun élément archéologique fiable.

Les fouilles effectuées au pavillon Saint-Louis [XI-XII 8, n° 5] permettent cependant de reconsidérer la question. En effet, en partie implantées sur le tracé du *cardo*, elles ont permis d'observer un secteur où le dallage tardif de la voie avait été récupéré anciennement et des couches de remblai probablement antérieures au dallage : lors de la présentation préliminaire de cette fouille [XI-XII 8, n° 5], A. Rebourg, qui ne s'expliquait pas l'absence du dernier état dallé dans ce secteur, avait proposé que le *cardo* ait été dévié à cet endroit. Une opération postérieure effectuée quelques mètres plus au nord, permet d'écarter cette hypothèse [XI-XII 8, n° 7] : il est donc assuré que l'absence du dallage au Pavillon Saint-Louis résulte d'une récupération postérieure.

La stratigraphie dégagée montre plusieurs couches de remblai recouvrant la voie du Haut-Empire. Leur épaisseur particulièrement importante et leur pendage⁵¹² semblent indiquer une volonté de rattraper la forte dénivellation résultant de la présence d'un escalier monumental du Haut-Empire, vraisemblablement situé à hauteur d'une terrasse de la ville antique [XI-XII 8, n° 5] (pl. 208, n° 2-3 et 209, n° 4). Ces couches ont toutes livré du matériel du IV^e siècle, en quantité minoritaire dans des ensembles caractérisés par un taux de résidualité extrêmement important. Ces niveaux de remblais n'étant pas scellés, il est évidemment périlleux d'identifier les couches antérieures à l'installation du dallage et d'éventuels

⁵⁰⁸ Le *cardo maximus* semble avoir fait l'objet d'une réfection totale au IV^e siècle : *infra*.

⁵⁰⁹ C'est par exemple le cas du tronçon compris entre l'avenue de la République et la porte d'Arroux.

⁵¹⁰ Excepté un couple de divinités gallo-romaines, datable des II^e – III^e siècles apr. J.-C. : Espérandieu, *Recueil général*, III, 1828.

⁵¹¹ Dernièrement, Olivier (A.) et Rebourg (A.) – Un portique monumental le long du *Cardo maximus* à Autun, *RAE*, XXXVI, 3-4, 1985, p. 334-338.

⁵¹² Particulièrement D13, D14 et D 64.

remblais postérieurs à la récupération. Par prudence, il convient donc de se limiter aux phases de remblaiement les plus anciennes.

Dans le secteur de l'escalier (pl. 208, n° 3), les couches les plus anciennes⁵¹³ recouvrant l'escalier et le dallage arraché du Haut-Empire ont livré une imitation radiée de Tetricus et des tessons de céramique à revêtement argileux qui indiqueraient que la mise en place des remblais date au plus tôt du dernier quart du III^e siècle. Ces trois couches de remblai sont surmontées de niveaux de circulation (D4 à D6 = D16 à D21 qui ont livré trois *Aes* 4 tardifs (début du V^e siècle apr. J.-C.), puis D3 et D2). Une couche de « terres noires » scelle la stratigraphie.

Plus au nord (pl. 208, n° 2), un remblai D59 recouvre le dallage arraché du Haut-Empire. Il a livré des tessons de céramique à revêtement argileux. Ce remblai est recouvert par un sol D52 qui contenait une monnaie de Magnus Maximus. On assiste ensuite au développement des couches de remblai et « terres noires » qui scellent la stratigraphie.

Dans ces deux cas, on peut envisager que les niveaux de sol qui reposent sur les remblais puissent correspondre à des espaces de circulation se développant à l'emplacement des dalles de granite arrachées, au plus tôt à l'époque théodosienne.

Les observations effectuées au Pavillon Saint-Louis pourraient ainsi être interprétées : dans le secteur de l'escalier mais aussi plus au nord, le dallage M62 du Haut-Empire, arraché vers la fin du III^e siècle, est ensuite remblayé (couches D13, 14, D64 et D59) pour rattraper la rupture de pente liée à la présence de l'escalier M29. C'est sur ces remblais et donc dans le dernier quart du III^e siècle au plus tôt qu'aurait été mis en place le dallage tardif du *cardo maximus*. Récupéré vers la fin du IV^e ou durant le V^e siècle, il aurait été remplacé dans ce secteur par de simples espaces de circulation en terre battue (D4 à D6 = D16 à D21 ou D52). Cette interprétation partielle ne saurait toutefois dépasser le cadre de la simple hypothèse.

Un sondage effectué en 2003 sur le site de la Maison de Retraite **[XI-XII 8, n° 4]**, accompagné d'un nettoyage des coupes de la fouille de 1985 et de la dépose de dalles du pavage (pl. 204-205), a permis d'observer des couches immédiatement antérieures et de reposer le problème de la datation du *cardo maximus*.

En premier lieu, il apparaît que dans ce secteur, il n'y a pas de remblai entre la bande de roulement habituelle et les dalles tardives en granite, car la bande de roulement antérieure a été creusée pour y loger les dalles (pl. 205, n° 1, US 10 et 13). Cette particularité pourrait s'expliquer par le fait que la voie du Haut-Empire, comprise entre deux terrasses, aurait présenté une altitude constante à l'est de l'îlot XII 8. Elle se serait affranchie de la pente générale de la ville au moyen d'escaliers aménagés à hauteur des limites d'îlots, comme celui qui a été observé dans la fouille du Pavillon Saint-Louis **[Îlot XI-XII 8, n° 5]** (pl. 197, 207, n° 1 et 209, n° 2 (au fond)). La coupe nord - sud relevée dans le sondage semble aller dans ce sens, mais n'est malheureusement pas assez longue pour constituer une preuve irréfutable.

L'état tardif du *cardo maximus* accuse quant à lui une pente générale de près de 4 %, ce qui pourrait indiquer que lors de la mise en place du dallage, les maîtres d'œuvre se sont affranchis du système de terrasses du Haut-Empire en entamant la voie antérieure en bord d'îlot et en la remblayant fortement dans les secteurs au pied des terrasses, comme sur le site du Pavillon Saint-Louis **[Îlot XI-XII 8, n° 5]**.

L'apport essentiel de ce sondage a en outre été de permettre l'observation de couches antérieures au dallage tardif. La bande de roulement sous-jacente et les couches associées (US 09, 10 et 13) ont livré de la céramique attribuable au III^e siècle, dont un fond de sigillée luisante (forme P 45) et des tessons de céramique métallescente. Ces données permettent donc d'affirmer que le dallage du *cardo* ne peut être antérieur au III^e siècle. Les remblais du trottoir, fouillés en 1985, ont été localisés sur une coupe conservée dans le vide sanitaire (pl. 205, n° 1, couches 24-25). Ils paraissent contemporains de la mise en place du dallage et des dalles verticales du caniveau, notamment pour empêcher celles-ci de basculer vers l'extérieur de la voie. En 1985, ces remblais ont livré une série de *militaria* du III^e siècle (pl. 202-203) et des formes de céramique fine et commune attribuables au IV^e siècle (particulièrement deux bols en sigillée luisante Pernon 37 et Pernon XXXI 119-121) (pl. 201, n° 1-2).

⁵¹³ D13 puis D14 puis D64.

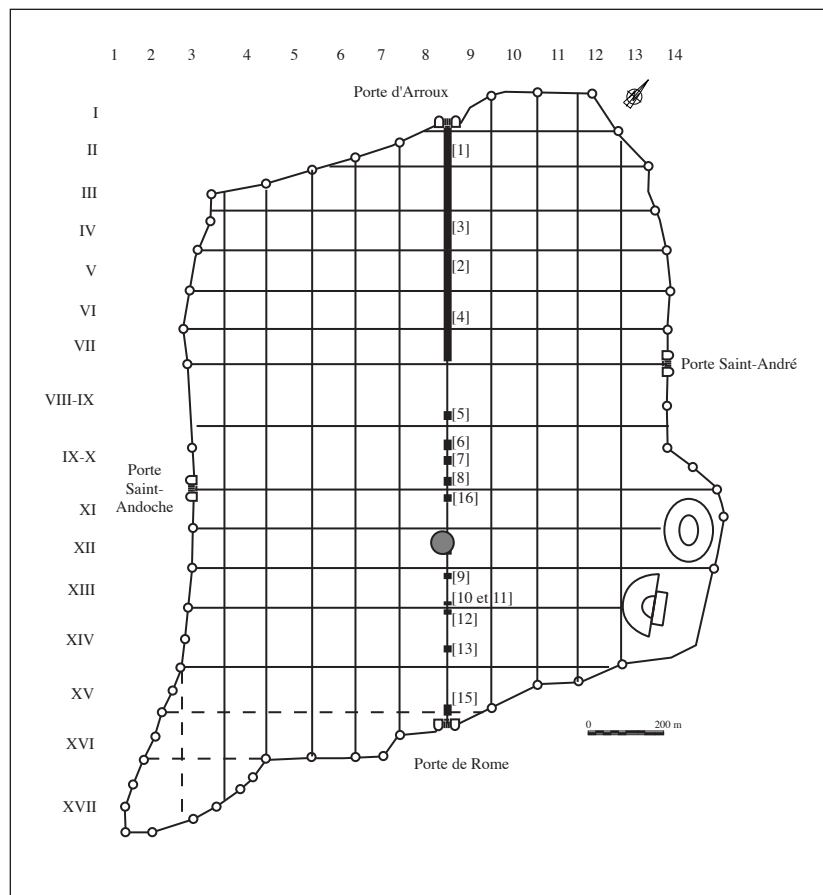


Fig. 19. Autun. Localisation des différents tronçons du dernier état du *cardo maximus* repérés depuis le XVIIIe siècle (pour les numéros, se reporter à 71014-Cardo).

Les éléments recueillis dans ce secteur indiqueraient donc que ce dernier état du *cardo maximus* serait bien une réalisation du IV^e siècle. Il ne va pas sans dire que cet aménagement effectué sans réemploi paraît exceptionnel à cette époque⁵¹⁴. La réfection de cette rue longue de 1570 m a en effet nécessité le transport de 3700 à 5000 m³ de blocs de granit⁵¹⁵, sans compter les dalles nécessaires à la construction du caniveau. On notera cependant que ces travaux de réfection de voirie ne concernent qu'une des rues de la ville, ce qui reflète sans doute l'importance de cet axe dans l'urbanisme tardif d'*Augustodunum*.

II.B.1.2. Les aménagements hydrauliques

II.B.1.2.1 L'adduction d'eau

L'état de l'adduction d'eau à *Augustodunum* durant l'Antiquité tardive, très mal documenté sur le terrain, peut être appréhendé grâce à un précieux passage du discours d'Eumène. En effet, celui-ci signale en 298 que Constance Chlore fait restaurer les aqueducs de la cité par des troupes qui séjournent chez les Eduens⁵¹⁶. Le texte laisse entendre que l'approvisionnement en eau de la ville avait été interrompu, peut-être au cours du siège de la ville par Victorin en 269. On ne peut douter de la réalité de ces travaux, puisque près de quinze ans plus tard (312), l'orateur du discours de remerciement à Constantin confirme que Constance Chlore fournit des subsides pour reconstruire thermes et bains⁵¹⁷. Puisque les thermes semblent fonctionnels vers 312, il faut bien convenir que l'alimentation en eau de la ville est capable de les approvisionner. En l'état, il est en revanche difficile de déterminer quels tronçons firent l'objet de travaux.

Sans fouilles récentes, il est tout aussi difficile d'évaluer la date d'abandon des aqueducs. A Vienne, ils semblent toujours en usage en 500, date à laquelle le préposé aide les troupes de Gondebaud à investir la ville en empruntant la canalisation⁵¹⁸.

II.B.1.2.2 L'évacuation des eaux usées

L'ancienneté des observations sur les collecteurs permet difficilement de juger de leur état durant l'Antiquité tardive. Ces structures ont été explorées au XIX^e siècle, sans que l'on se soit soucié d'indications stratigraphiques. La datation de leur abandon s'avère problématique, dans la mesure où elles n'ont pas toutes livré de traces de comblement : ainsi, le collecteur observé à hauteur de la cathédrale Saint-Lazare, mais aussi celui qui passe sous le *cardo maximus*, se présentent ou se présentaient encore au XIX^e siècle comme de vastes souterrains dans lesquels il était possible de circuler. Les découvertes mentionnées dans la bibliographie ancienne indiquent d'ailleurs que, parmi le matériel recueilli, figuraient des monnaies médiévales (non décrites)⁵¹⁹, preuve que ces collecteurs étaient encore en partie ou totalement vides durant cette période. Par ailleurs, le fait que des regards de visite du collecteur situé sous le *cardo maximus* aient été aménagés dans le dallage tardif de la voie (pl. 272, n° 2), que nous datons du IV^e siècle, montrerait que le collecteur sous-jacent est encore en usage à cette époque. Sans données supplémentaires, on ne peut donc exclure que les principaux collecteurs d'*Augustodunum* aient été en usage durant toute l'Antiquité tardive.

II.B.2 LE DEVENIR DE LA PARURE MONUMENTALE DU HAUT-EMPIRE

⁵¹⁴ B. Ward-Perkins, *From Classical Antiquity to the Middle Ages*, p. 31, a noté la rareté des réfections de rues au IV^e siècle, ce qui explique la fierté de la cité d'Albella en Campanie où l'on prend soin de signaler que la réfection des rues effectuée vers 330 a été faite avec des pavés taillés *dans la montagne* (inscription citée dans Lepellety, *Permanences de la cité classique*, p. 364).

⁵¹⁵ La voie possède une largeur constante de 8 m et mesure en moyenne 0,30 m à 0,40 m d'épaisseur.

⁵¹⁶ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV 3.

⁵¹⁷ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 2 : mention des *pecuniis ad caldaria largiendis et lauacris quae corruerant exstruendis*.

⁵¹⁸ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 33.

⁵¹⁹ Rebourg, *CAG 71/1*, p. 62, n° 121.

II.B.2.1. De nombreux îlots publics mal connus

Dans la plupart des îlots monumentaux [V 11, V 10, VIII-IX 5, VIII-IX 8, IX-X 8, XI 9, XIII 8], force est de constater que la documentation archéologique disponible ne permet guère d'envisager la question du devenir de la parure monumentale du Haut-Empire durant l'Antiquité tardive, pour peu que l'on sache déjà à quoi correspondent les substructions relevées au XIX^e siècle, ce qui est généralement loin d'être le cas.

Les quelques édifices un peu mieux documentés, comme le pseudo-temple d'Apollon de l'îlot XIII 8, posent plus de problèmes qu'ils n'apportent de réponses [XIII 8, n° 1]. La construction partiellement conservée dans cet îlot a parfois été attribuée au Bas-Empire, et donc, par un raccourci rapide, aux restaurations de Constance et Constantin⁵²⁰. En réalité, rien ne permet d'aller en ce sens et cet édifice pourrait parfaitement remonter au Haut-Empire⁵²¹.

Dans le même ordre d'idée, on a traditionnellement considéré que la porte Saint-André [site 71014-000] avait subi une restauration tardive, généralement attribuée à l'époque tétrarchique ou constantinienne⁵²², car l'étage en grès montre une finition bien moins soignée que la partie inférieure en calcaire (pl. 106). Cependant, les comparaisons effectuées sur les chapiteaux ioniques de l'étage semblent indiquer comme hautement probable une datation augustéenne⁵²³.

II.B.2.2. L'évolution méconnue des édifices de spectacle

Les monuments de spectacle sont les édifices les mieux connus en plan, mais leur utilisation durant l'Antiquité tardive est difficile à appréhender.

II.B.2.2.1 Le théâtre

Comme nous l'avons vu, une série d'indices laisse supposer que le théâtre [XIII 13-14 / XIV 13-14, n° 1] a abrité des activités artisanales dès la fin du Haut-Empire. On est donc en mesure de se demander si ce dernier était encore en usage au IV^e siècle. L'exemple du théâtre et de la crypte de Balbus à Rome, certes plus tardif, montre que la présence de structures artisanales n'oblitére pas forcément la fonction première de ce type d'édifice⁵²⁴. Il faut cependant retenir que si Rome a conservé des théâtres jusqu'à une date tardive⁵²⁵, la documentation archéologique gauloise ne semble pas indiquer de tels phénomènes. A Lyon, le théâtre a accueilli des activités de chauxfourniers durant l'Antiquité tardive et le monument n'a pas livré d'indices probants de fréquentation postérieurs à l'époque tétrarchique⁵²⁶. A Vienne, les nombreuses monnaies du IV^e siècle recueillies dans l'*orchestra* ont été trouvées avec plusieurs *militaria* qui indiquent une fréquentation militaire de l'édifice à la fin du III^e siècle et au IV^e siècle⁵²⁷. A Augst, le théâtre semble tout simplement abandonné à la fin du III^e siècle⁵²⁸, alors qu'à Avenches il est

⁵²⁰ Fontenay, *Autun*, p. 148-151.

⁵²¹ *Supra*, § II.A.5.2.

⁵²² Fontenay, *Autun*, p. 41-43.

⁵²³ Pour la discussion, se reporter à la notice du monument [71014-000].

⁵²⁴ Manacorda (D.) – *Crypta Balbi. Archeologia e storia di un paesaggio urbano*. Rome, 2001, p. 44-45.

⁵²⁵ Le théâtre de Pompée a été restauré en 395, 402 et sous le règne de Théodoric, le théâtre de Marcellus orné de statues en 420-421 : Fauvinet-Ranson (V.) – Une restauration symbolique de Théodoric : le théâtre de Pompée (Cassiodore, *Variae* IV, 51), dans Sot (M.), avec la coll. de Bazin (P.) – *La mémoire de l'Antiquité dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age*. Paris, 2000, p. 37-54 [Cahiers du centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age, VIII].

⁵²⁶ Wuillemier (P.) – *Fouilles de Fourvière à Lyon*. 6^{ème} suppl. à *Gallia*. Paris, 1951, p. 51, 57 et pl. XV, n° 1-3.

⁵²⁷ Dans le théâtre, en 1935, un soixantaine de petits bronzes et *folles* (Constantin (2), CONSTANTINOPOLIS (1), VRBS ROMA (1), Constantin II (2), Constance II (11), Magnence (1), Gratien (1), Valentinien II (5), Théodose (15), Magnus Maximus (1), Arcadius (5)), avec des monnaies plus anciennes remontant à Trajan. Toutes proviennent du déambulatoire inférieur. Formigé (J.) – *Le théâtre romain de Vienne*. Vienne, 1950, p. 23-24 ; Condamin (J.) et Pelletier (A.) – Monnaies lyonnaises du IV^e siècle trouvées à Vienne, *RAE*, XXIV, 3-4, 1973, p. 375-395.

⁵²⁸ Furger (A.E.) et Deschler-Erb (S.), avec la coll. de Peter (M.) et Währen (M.) – *Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim Augster Theater. Typologische und osteologische Untersuchungen zur Grabung Theater-Nordwestecke 1986-1987*. Augst, 1992 [FA, 15].

transformé en fortin durant l'Empire des Gaules⁵²⁹. En Arles, si l'on se fie à la vie de saint Hilaire (V^e siècle), le démontage du théâtre est légèrement plus tardif⁵³⁰. M. Heijmans a cependant relevé que cette spoliation n'empêche pas les compatriotes de Césaire d'Arles d'assister à des spectacles, puisqu'il leur en fait le reproche⁵³¹. On semble toutefois loin en Gaule de la situation des provinces orientales de l'Empire, où ces édifices peuvent encore être en parfait état et en usage jusque dans le courant du VI^e siècle⁵³².

Face à des données aussi lacunaires que contradictoires, il paraît nécessaire de ne pas surinterpréter les quelques indices recueillis dans le théâtre d'Autun. S'il est incontestable que celui-ci a accueilli des activités artisanales dès le III^e siècle, il n'est pas possible de déterminer à quelle date il a cessé de remplir sa fonction première. Les découvertes de moules et d'artisanat de la tableterie proviennent des galeries et d'un vomitoire, ce qui indiquerait que ces activités se déroulent essentiellement dans les parties creuses de l'édifice. Rien ne montre en revanche que la *cavea* et l'*orchestra* aient fait l'objet de telles réoccupations dès le début de l'Antiquité tardive. Il est donc parfaitement possible que le théâtre ait toujours abrité des spectacles tout en accueillant en son sein des activités artisanales parasites. L'excellente conservation de l'édifice jusqu'au XVII^e siècle (pl. 242), période durant laquelle il servit de carrière pour la construction d'un séminaire (actuel Lycée Militaire), suggère qu'il pouvait certainement remplir sa fonction à la fin de l'Antiquité.

II.B.2.2.2 L'amphithéâtre

Le devenir de l'amphithéâtre d'*Augustodunum* durant l'Antiquité tardive demeure énigmatique. Le monument, connu par de trop rares sources anciennes exploitables [XI-XII 13-14, n° 1], n'a pas fait l'objet d'observations archéologiques documentées depuis les années 1860. Entièrement démonté à des fins de récupération sous l'Ancien régime, il n'est plus visible depuis. La disparition presque totale de l'édifice et l'ancienneté des observations ne permettent donc pas d'interpréter les quelques découvertes de monnaies du Bas-Empire signalées par Bulliot en 1872. Même s'il était certain que les monnaies du IV^e siècle proviennent bien de niveaux d'occupation et non de remblais postérieurs, il ne paraîtrait pas réaliste d'en tirer une quelconque interprétation, si ce n'est une poursuite de la fréquentation de l'édifice dans la première moitié du IV^e siècle.

Les comparaisons avec d'autres amphithéâtres de Gaule ou des provinces voisines offrent des informations contradictoires. Si l'amphithéâtre de Saintes est en cours de démontage dès la fin du III^e siècle⁵³³, celui de Toulouse-Parpan a livré des indices de fréquentation jusqu'à l'époque Valentinienne⁵³⁴, et celui de Tarragone ne semble abandonné qu'au début du V^e siècle⁵³⁵. Le grand amphithéâtre de Metz aurait été abandonné à la fin du III^e siècle et ensuite occupé par un lieu de culte paléochrétien⁵³⁶. A Trèves, il a été restauré à l'époque tétrarchique, mais nous sommes ici dans une capitale impériale⁵³⁷. Selon Salvien, on y donnait encore des spectacles au début du V^e siècle⁵³⁸. Dans la majorité des autres cas, les données

⁵²⁹ Matter (G.) et alii – Die Sondierungen am römischen Theater, *En Selley*, Avenches, BPA, 41, 1999, p. 147-148 ; Morel (J.) – Chronique des fouilles archéologiques 1998, BPA, 40, 1998, p. 211-212.

⁵³⁰ P. Pinon signale un passage de la vie de saint Hilaire où le prêtre Cyrille a le pied écrasé par la chute d'un bloc de marbre alors qu'il dépouille le théâtre pour embellir une basilique : Cassien, *Prolegomena in S. Hilarium Arelatensem Episcopum*, Migne, PL, 50, col. 1235, cité dans Pinon (P.) – Approche typologique des modes de réutilisation des amphithéâtres, de la fin de l'Antiquité au XIX^e siècle, dans Domergue et alii, *Spectacula*, I, p. 105.

⁵³¹ Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 239 (Césaire, *Sermones*, 61, 3).

⁵³² A Aphrodisias, le théâtre est utilisé en tant que tel jusque dans les années 550 : Roueché (Ch.) – Inscriptions and the later history of the theater, dans *Aphrodisias Papers*, 2, 2^e suppl. au JRA, p. 99-108.

⁵³³ Doreau (J.), Golvin (J.-Cl.) et Maurin (L.) – *L'amphithéâtre gallo-romain de Saintes*. Bordeaux, 1982, p. 19.

⁵³⁴ Domergue (Cl.), Fincker (M.) et Pailler (J.-M.) – L'amphithéâtre de Purpan. Esquisse d'étude architecturale et problèmes de chronologie, dans Domergue et alii, *Spectacula*, I, p. 65.

⁵³⁵ Keay (S.J.) – New lights on the Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco (Tarragona) during the Late Empire, *JRA*, 4, 1991, p. 393.

⁵³⁶ Bayard (D.) – L'ensemble du Grand Amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle, *Gallia*, 47, 1990, p. 275-276.

⁵³⁷ Kuhnen (H.-P.) – Das Amphitheater, dans Kuhnen (H.-P.) (dir.) – *Das römische Trier*. Stuttgart, 2001, p. 96-97.

⁵³⁸ Salvien, *De Gubernatione Dei*, VI, 88-89.

chronologiques font défaut, notamment en raison des méthodes de dégagement expéditives des fouilleurs et architectes du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle⁵³⁹.

II.B.2.3 La première moitié du IV^e siècle : maintien et restauration d'une partie de la parure monumentale du Haut-Empire

II.B.2.3.1 Le forum

Malgré l'absence de données archéologiques précises sur le *forum* d'*Augustodunum*, d'où une localisation incertaine⁵⁴⁰, on dispose de sources littéraires très précieuses, susceptibles d'éclairer son devenir au début de l'Antiquité tardive.

Les informations les plus importantes sont fournies par le discours d'Eumène *pro instaurandis scholis*. De ce texte, il ressort en premier lieu que le *forum* est encore en usage en 298. Plusieurs allusions indiquent que c'est dans son enceinte qu'Eumène effectue son discours, probablement devant le gouverneur de la province de Lyonnaise I⁵⁴¹. L'orateur mentionne le capitole d'*Augustodunum*. Tous les capitoles des provinces se trouvant sur le *forum*, Eumène parle certainement d'un temple du *forum*. Ce dernier signale qu'en 298, l'édifice est de beaucoup le plus beau de la ville avec le temple d'Apollon⁵⁴². Comme, aux dires d'Eumène, son état contraste avec le délabrement des Ecoles voisines, on est en droit de supposer que le temple est en relativement bon état au début du IV^e siècle. Un autre passage de son discours semble indiquer que les autels doivent être en place⁵⁴³. En revanche, rien n'est dit d'une éventuelle basilique ou de la curie⁵⁴⁴.

II.B.2.3.2 Le palais

La présence d'un palais (*palatium*) est attestée à Autun en 311. L'auteur du *Discours de remerciement à Constantin* raconte la réception du sénat éduen par l'empereur dans son *aditus*⁵⁴⁵. C'est peut-être dans cet édifice que la cour de Constant élève Magnence à la dignité impériale en 350⁵⁴⁶. Une dernière allusion à un *palatium* autunois apparaît dans la *Vie d'Amâtre d'Auxerre*, rédigée à l'extrême fin du VI^e siècle. Celle-ci indique que l'évêque se rendit à Autun vers 418, afin d'y rencontrer le préfet des Gaules dans son *praetorium*⁵⁴⁷ et obtenir son accord pour élever Germain au siège épiscopal d'Auxerre⁵⁴⁸. Ce passage a longtemps été retenu sans discussion : il confirmait la présence du palais d'Autun et montrait en outre qu'il servait parfois au préfet des Gaules dans le premier tiers du V^e siècle. Bien que cette hypothèse soit séduisante, il ne faut pas oublier que la *Vie d'Amâtre* est un texte tardif, et que l'épisode n'apparaît pas dans la vie de Germain d'Auxerre rédigée vers 460⁵⁴⁹. Il paraît donc nécessaire d'écarter ce témoignage, même s'il est probable que ce palais pouvait encore être en usage au début du V^e siècle.

On peut éventuellement envisager que l'édifice ait ultérieurement été la résidence des comtes d'Autun à partir de la fin du V^e siècle. Si tel était le cas, il serait tentant de le localiser à la pointe sud de la

⁵³⁹ A ce sujet, Pinon (P.) – Approche typologique des modes de réutilisation des amphithéâtres, de la fin de l'Antiquité au XIX^e siècle, dans Domergue et *alii*, *Spectacula*, I, p. 103-127 ; Basso (P.) – *Architettura e memoria dell'antico : teatri, anfiteatri e circhi delle Venetia romana*. Rome, 1999 [*Le rovine circolare*, 2].

⁵⁴⁰ *Supra*, § II.A.2.1. Nous considérons qu'il se trouve dans les îlots VIII-IX 8 et 9.

⁵⁴¹ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, I, 1 ; III, 1 ; XI, 2.

⁵⁴² Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IX, 4.

⁵⁴³ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, X, 2.

⁵⁴⁴ Le sénat éduen est mentionné en 312 dans *Gratiarum actio Constantino Augusto*, I, 3.

⁵⁴⁵ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, I, 3 : *in illo aditu palatii tui*. Une autre allusion de ce palais en VIII, 4 : *Exornauimus uias quibus in palatium peruenitur (...)*.

⁵⁴⁶ Zosime, *Histoire nouvelle*, II, XLII.

⁵⁴⁷ *Vita Amatoris*, 29.

⁵⁴⁸ *Vita Amatoris*, 25 : il se rend à Autun, *ubi Iulius reipublicae rector ac gubernator Galliae praesidebat*.

⁵⁴⁹ Constance, *Vita Germani*.

ville, dans le *castrum*, où le château ducal d'Autun occupe vraisemblablement l'emplacement de la résidence comtale de la fin du haut Moyen Âge⁵⁵⁰.

II.B.2.3.3 Les sanctuaires

L'étude de l'état des sanctuaires urbains dans la première moitié du IV^e siècle pâtit de la rareté des données archéologiques. Encore une fois, les textes sont d'un secours précieux.

Deux sanctuaires sont assurément en usage à cette époque. Eumène mentionne en effet le capitole et le temple d'Apollon⁵⁵¹, qu'il considère comme les plus beaux édifices de la ville. Tout semble indiquer qu'ils sont vers 300 des éléments majeurs de la topographie monumentale. Nous avons vu ailleurs que les autels du capitole sont encore en place à cette époque⁵⁵². Le passage où l'auteur parle des Ecoles, situées sous le regard d'Apollon et de la triade capitoline, semble suggérer que les statues de culte se trouvent toujours dans les temples.

Quelques découvertes lapidaires effectuées dans l'îlot XI-XII 8, qui abrite un sanctuaire avec temple circulaire [XI-XII 8, n° 1] (fig. 14, n° 2, p. 85), montrent que ce dernier a peut-être fait l'objet de réfections à cette époque. Les niveaux d'abandon de cet îlot se caractérisent par la présence d'activités de récupération de matériel lapidaire. Parmi les blocs récupérés dans ces couches, sur le site du Pavillon Saint-Louis [XI-XII 8, n° 5], un fragment de placage en marbre⁵⁵³ serait attribuable au premier quart du IV^e siècle. Par sa structure très souple et son rendu (pl. 211, n° 1), le registre de rais de cœur s'apparente à des prototypes Romains datés du début du IV^e siècle, comme une architrave avec kymation lesbique de la basilique de Maxence⁵⁵⁴ et surtout au registre inférieur de la corniche modillonnaire de l'Arc de Constantin⁵⁵⁵. Une moulure très proche a de même été découverte dans la villa de *Piazza Armerina*⁵⁵⁶, généralement datée du début du IV^e siècle. Si cet élément paraît isolé dans l'ensemble des blocs récupérés par les chauxfourniers actifs dans cet îlot dans la seconde moitié du IV^e siècle, il convient de rappeler que ce type d'élément lapidaire a déjà été découvert à Autun au XIX^e siècle⁵⁵⁷ (pl. 211, n° 2), ce qui montre que le bloc de la fouille du Pavillon Saint-Louis ne constitue pas un *unicum* dans la documentation locale. Bien que peu nombreux, ces placages montrent la réfection de décors plaqués à *Augustodunum* au début du IV^e siècle. S'ils proviennent bien de cet îlot, où nous proposons de placer le temple d'Apollon mentionné par Eumène⁵⁵⁸, ils indiqueraient que ce dernier a été restauré au début du IV^e siècle. Au moins deux passages d'Eumène signalent incidemment des restaurations de temples⁵⁵⁹. Seuls ces quelques vestiges lapidaires seraient à même de confirmer ce fait.

Par ailleurs, on pourrait proposer que le sanctuaire de *Bibracte*⁵⁶⁰ soit encore en usage à cette époque : les inscriptions retrouvées dans un puits [XIV 11, n° 3] à proximité de son probable temple [XIV 12, n° 2] étaient accompagnées d'un dépôt monétaire dont le *terminus* était donné par des monnaies valentiniennes. Il y a donc lieu de penser que ce dernier est encore en usage dans la première moitié du IV^e siècle.

Il faut en revanche noter que les fouilles de J.-G. Bulliot sur le sanctuaire de la Genetoye [71014-002] n'ont pas fourni d'indices probants d'une fréquentation postérieure à la fin du III^e siècle. Seul le théâtre du Haut du Verger a livré une fibule du dernier tiers du III^e siècle et une monnaie de Constantin. Il

⁵⁵⁰ Vers 890, le comte d'Autun Richard le Justicier devient duc de Bourgogne et transfère sa résidence principale à Dijon. Il est probable que le patrimoine des comtes d'Autun soit alors devenu celui des Ducs de Bourgogne, ce qui inciterait à penser que la résidence ducal autunoise corresponde à celle des comtes d'Autun.

⁵⁵¹ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IX, 3-4.

⁵⁵² *Supra*, § II.A.2.1.

⁵⁵³ Musée Rolin, inv. 86.7 A37 390.

⁵⁵⁴ Milella (M.) – La decorazione architettonica di età costantiniana sull'arco di Costantino : l'archivolto del fornice centrale, dans Pensabene (P.) et Panella (Cl.) – *Arco di Costantino tra archeologia e archeometria*. Rome, 1999, [désormais *Arco di Costantino*] p. 113, fig. 14.

⁵⁵⁵ Pensabene (P.) – Parte superiore dell'arco : composizione strutturale e classificazione dei marmi, dans *Arco di Costantino*, p. 150, fig. 8.

⁵⁵⁶ Kähler (H.) - *Die Villa des Maxentius bei Piazza Armerina*. Berlin, 1973 [*Monumenta artis romanae*, XII], pl. 12, fig. 12f.

⁵⁵⁷ Musée Rolin, Autun.

⁵⁵⁸ *Supra*, § II.A.3.1.

⁵⁵⁹ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, III, 2 et IV,2.

⁵⁶⁰ Sur ce dernier, *supra*, § II.A.3.2.

est cependant difficile d'extrapoler ces quelques objets à l'ensemble du site. De par la nature même de cet ensemble – comparable à l'Altbachtahl de Trèves – on perçoit ici une sensible mutation de l'organisation du culte dans la capitale de cité à l'orée de l'Antiquité tardive.

11.B.2.3.4 Les thermes et les Ecoles

Un passage du *Discours de remerciement à Constantin* évoque la restauration des thermes de la ville par Constance Chlore, qui fournit des subsides pour reconstruire les *caldaria* des bains⁵⁶¹. Etant donnée la nuance apportée par l'orateur anonyme aux restaurations de Constance Chlore, qualifiées de promesses pour l'essentiel⁵⁶², on ne peut douter de la réalité de ces travaux. Ce chantier pourrait être mis en relation avec la rénovation des aqueducs signalée par Eumène en 298⁵⁶³.

Nous avons vu que les structures de l'îlot IX-X 8, que nous proposons d'interpréter comme un ensemble thermal⁵⁶⁴, ont été observées à date ancienne, ou bien dans des conditions ne permettant pas d'observations stratigraphiques. Seule la mention de l'apparence tardive des maçonneries du bassin observé par J.-P. Guillaumet le long du *cardo maximus* [Ilot IX-X, n° 2] serait à même de confirmer la présence de travaux effectués au Bas-Empire. En tout état de cause, la faible valeur de cet argument ne permet pas d'évaluer l'ampleur des travaux effectués à l'instigation de Constance Chlore, si ce n'est qu'ils portèrent pour partie sur la partie chauffée de l'édifice.

Le même problème de distorsion entre les textes et les données archéologiques se pose pour les Ecoles d'Autun. La restauration de l'édifice est le plus connu des chantiers autunois du début du IV^e siècle, car Eumène, un rhéteur éduen, ancien *magister memoriae* de Constance, lui a consacré un discours entier⁵⁶⁵. Nommé directeur des Ecoles par l'empereur, il accorda une partie de son traitement à la rénovation de l'édifice qui souffrait apparemment d'un certain délabrement.

Les Ecoles semblent avoir été fermées durant la période de l'Empire des Gaules, avant l'*infantia* d'Eumène, c'est-à-dire ses sept ans. Plusieurs auteurs pensent qu'il faut placer cet événement vers 260⁵⁶⁶. Elles auraient été rouvertes à l'époque tétrarchique, par des empereurs de toute évidence soucieux du recrutement des cadres administratifs. Il n'est sans doute pas anodin que la restauration de ces Ecoles soit contemporaine du nouveau découpage administratif mis en place par Dioclétien, dans lequel la multiplication des provinces nécessite un important recrutement de cadres qualifiés dans le domaine juridique⁵⁶⁷. Pour J.-L. Desnier, le fait d'avoir désigné un ancien *magister memoriae* à la direction de l'institution s'explique certainement par le fait qu'il est un connaisseur des rouages de l'administration impériale, susceptible d'orienter les étudiants qui sont pour certains de futurs fonctionnaires⁵⁶⁸. Un autre passage du discours d'Eumène signale le recrutement de professeurs, ce qui montre bien la volonté d'augmenter le potentiel de l'institution⁵⁶⁹. La présence d'un enseignement juridique est confirmée par le cursus de l'auteur du *Panegyrique de Constantin* (310), qui fut probablement *a libellis* aux offices du palais⁵⁷⁰. De toute évidence le résultat ne fut pas négligeable, puisque ce dernier signale qu'outre son fils, devenu avocat du fisc, beaucoup de ses anciens élèves administrent des provinces⁵⁷¹.

⁵⁶¹ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 2 : mention des *pecuniis ad caldaria largiendis et lauacris quae corruerant exstruendis*.

⁵⁶² *Ibid.*, II, 5.

⁵⁶³ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IV, 3.

⁵⁶⁴ *Supra*, § II.A.4.3.

⁵⁶⁵ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*.

⁵⁶⁶ Conclusion de Rodgers (B.S.) – Eumenius of Augustodunum, *Ancient Society*, 20, 1989, p. 249-266 et Voisin (J.-L.) – Auxerre gallo-romaine, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 177.

⁵⁶⁷ Marrou (H.-I.) – *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 2. *Le monde romain*. Paris, 1981 (réed.), p. 122-123 ; Carrié (J.-M.) – La tétrarchie. De l'Empire restauré au « Nouvel Empire », dans Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation*, p. 185-189.

⁵⁶⁸ Desnier (J.-L.) – *La légitimité du Prince, III^e – XI^e siècle. La justice du fleuve*. Paris, 1997, p. 74-75. Son origine éduenne n'aurait donc joué qu'un rôle secondaire.

⁵⁶⁹ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, V, 3.

⁵⁷⁰ Sur ce personnage, se reporter à l'appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 5**.

⁵⁷¹ *Panegyricus Constantinus dictus*, XXIII, 2.

Dans ce contexte, on peut donc en partie douter des dires d'Eumène qui présente en 298 le bâtiment comme une ruine⁵⁷². La description de son portique, orné d'une carte de l'Empire, comme le fait qu'il accueille à nouveau des étudiants, semble exclure cette hypothèse⁵⁷³. On pourrait donc envisager que la restauration d'Eumène se limite à des travaux de détail plus qu'à une reconstruction de l'édifice, ce que sous-tend d'ailleurs le titre de son discours. Notons toutefois que les 600000 sesterces accordés par ce dernier⁵⁷⁴ constituent une somme non négligeable, permettant sans doute plus qu'un simple ravalement⁵⁷⁵. Le discours étant une déclaration d'intentions, il est impossible de savoir si ces travaux eurent effectivement lieu. On peut supposer qu'en ayant pris cet engagement devant l'ensemble de ses concitoyens et le gouverneur de Lyonnaise⁵⁷⁶, qu'en détaillant les moyens par lesquels il comptait la mettre en œuvre, c'est-à-dire en réalité avec l'argent de sa *ciuitas*⁵⁷⁷, il fut tenu d'exécuter sa promesse. Malheureusement, la localisation de l'édifice est loin d'être certaine⁵⁷⁸ et aucune autre mention postérieure ne permet de connaître la nature des restaurations entreprises.

II.B.2.4. La seconde moitié du IV^e et le début du V^e siècle : l'abandon des monuments publics du Haut-Empire ?

A plus d'un titre, la seconde moitié du IV^e et le début du V^e siècle constituent une période de mutation importante de la parure monumentale urbaine. On assiste au démantèlement de certains îlots centraux de l'agglomération, qui paraissent désormais à l'abandon ou connaître de fortes modifications. Toutefois, des indices ténus indiquent de probables travaux sur l'ensemble thermal de l'îlot IX-X 8.

II.B.2.4.1 Le démantèlement des monuments des îlots XI 8 et XII 8

Plusieurs interventions archéologiques effectuées dans les îlots XI 8 et XII 8 montrent que les constructions monumentales qu'ils abritent, sans doute un important sanctuaire remontant au Haut-Empire⁵⁷⁹, connaissent une importante phase de démolition durant la fin du IV^e siècle. On observe dans ce secteur l'apparition de fours à chaux [XI-XII 8, n° 4 et 6] et de couches liées à la récupération de matériaux, repérées lors de plusieurs interventions archéologiques [XI-XII 8, n° 4, 5, 6, 7]. La structure même des fours à chaux n'a pas pu faire l'objet d'observations précises car ils n'ont été vus qu'en coupe. Sur la fouille du Pavillon Saint-Louis [XI-XII 8, n° 5], on a pu en revanche observer une pièce dont un sol était entièrement recouvert d'une couche de chaux (US A129) résultant de cette activité (pl. 210, n° 1-2).

La trace la plus évidente du démantèlement de la parure monumentale de ce secteur réside cependant dans la présence de nombreuses couches ayant livré des placages de roches décoratives ou des blocs en cours de débitage [XI-XII 8, n° 5 (US A 93 et A37), n° 6 (US 211), n° 7 (US 1)].

Dans la pièce I du portique du Pavillon Saint-Louis [îlot XI-XII 8, n° 5], cette activité a pu être analysée plus en détail. Deux couches successives (A93 puis A37) (pl. 208, n° 1 et 210, n° 3-4 et 6), postérieures au niveau de chaux A129 précédemment mentionné, ont livré plusieurs centaines de fragments architecturaux en calcaire et marbre d'importation. La couche la plus ancienne (A93) ne contenait que des fragments en calcaire. Elle n'a pas fait l'objet d'une analyse détaillée. La couche postérieure A37, étudiée par A. Louis⁵⁸⁰, a livré près de mille fragments d'architecture en marbre. Il s'agit

⁵⁷² *Ibid.*, IX.

⁵⁷³ *Ibid.*, IX, XX, XXI.

⁵⁷⁴ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, XI, 2.

⁵⁷⁵ Pour comparaison, la restauration d'un temple d'Apollon à *Calama* coûte environ 350000 sesterces vers 286-293 : *CIL*, VIII, 5333, cité par Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, p. 305, n° 7.

⁵⁷⁶ Le gouverneur est de fait le contrôleur des travaux publics des cités depuis le Haut-Empire : F. Jacques, dans Jacques, Scheid, *Rome et l'intégration de l'Empire*, p. 179.

⁵⁷⁷ Eumène indique en effet clairement que son *salarium* de 600000 sesterces lui est affecté sur les finances de la cité : Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, XI, 2.

⁵⁷⁸ Nous proposons à titre d'hypothèse l'îlot IX-X 8, cf. *supra*, § II.A.4.4.

⁵⁷⁹ Nous avons proposé plus haut qu'il s'agisse du temple d'Apollon mentionné par Eumène.

⁵⁸⁰ Je remercie A. Louis - des nombreuses informations qu'il a pu me fournir sur le matériel lapidaire de cette couche. Sur le sujet : Louis (A.) – *Inventaire raisonné du matériel lapidaire marmoréen issu de la strate A37 du site du Pavillon Saint-Louis*.

d'éléments résultant du démontage d'une élévation complète datant du I^{er} siècle apr. J.-C. ainsi que quelques placages de l'époque tétrarchique ou du début du IV^e siècle⁵⁸¹. Elle comprend des éléments d'architrave, de frises figurées (pl. 210, n° 3-4 et 6) et de rinceaux, de chapiteaux (trois modules décroissants), des cannelures et de tronçons de colonne, des bases et de très nombreux placages. Ces éléments ont subi un débitage avancé, les réduisant à des fragments ne dépassant pas trente à quarante centimètres de côté⁵⁸². Certains blocs portent des traces de combustion qui leur confèrent une nature pulvérulente.

Dans une autre partie de l'îlot **[XI-XII 8, n° 6]** la couche d'abandon observée lors de la fouille a livré la partie supérieure d'un chapiteau (pl. 219, n° 3-6) du même type que ceux débités dans la couche A37 du Pavillon Saint-Louis. Notons cependant que ce dernier est retaillé en chapiteau corinthisant à feuille lisse et qu'il est apparemment destiné à un réemploi (pl. 220). Dans ce même secteur, le niveau d'apparition des couches antiques se caractérise par la présence d'une couche de placages en roches décoratives qu'il est tentant de relier à cette phase **[XI-XII 8, n° 7]**.

On peut enfin se demander si les nombreux blocs recueillis anciennement dans cette zone ne proviendraient pas de niveaux similaires **[Ilot XI-XII 8, n° 3, 8 et 9]**. Quelques indices militent en ce sens car plusieurs éléments de décor trouvés dans les niveaux de chaudières du Pavillon Saint-Louis trouvent des équivalents, eux aussi débités, dans les collections lapidaires anciennes du musée Rolin (pl. 221, n° 2).

II.B.2.4.2 Un démontage partiel des constructions de l'îlot VIII-IX 8 ?

Des activités de récupération de matériaux de la seconde moitié du IV^e siècle sont en outre attestées dans l'îlot VIII-IX 8 (le *forum*?). Une surveillance effectuée au cœur de l'îlot a montré la présence de vastes nappes de chaux et roches carbonisées, datables du milieu ou du troisième quart du IV^e siècle après J.-C. **[Ilot VIII-IX 8, n° 3]**. A peu de distance **[Ilot VIII-IX 8, n° 1]**, au milieu du XIX^e siècle, on a découvert près de neuf cents fragments d'inscriptions sur plaque de marbre ayant subi un débitage particulièrement poussé (pl. 169). Encore une fois, de nombreux éléments montrent de nettes traces de combustion, donc qu'ils proviennent sans doute d'un four à chaux.

Quelques rares découvertes en contexte confirment cette impression de démontage de la parure urbaine dans la seconde moitié du IV^e siècle. Dans l'îlot VIII-IX 7 **[Ilot VIII-IX 7, n° 1]**, une couche d'abandon postérieure au milieu du IV^e siècle a livré un chapiteau en grès augustéen, provenant sans doute d'une construction publique voisine (pl. 166, n° 13).

II.B.2.4.3 L'abandon de sanctuaires du Haut-Empire ?

Outre le démontage de ces deux ensembles monumentaux, qui abritaient certainement des sanctuaires, on dispose d'un autre indice de désaffectation d'un temple à cette période. A proximité de la construction monumentale de l'îlot XIV 12 **[Ilot XIV, 12, n° 2]**, dans le puits qui contenait les inscriptions à la déesse Bibracte⁵⁸³, on a découvert *un chaudron plein de médailles dont les moins anciennes étaient de Valentinien* **[Ilot XIV 11, n° 3]**. Ce lot de monnaies pourrait s'apparenter à un dépôt marquant l'abandon du sanctuaire de Bibracte⁵⁸⁴.

Une réserve d'ateliers de récupération lapidaire dans un quartier monumental d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire). Mémoire de maîtrise sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2003.

⁵⁸¹ Sur ces fragments, *supra*, § II.B.2.3.

⁵⁸² Modules identiques dans le démontages du forum de Toulouse : Arramond (J.-C.), Boudartchouk (J.-L.), Filippo (R. de) – Le forum, le temple, le portique oriental, le portique occidental, dans Cazes (D.), Gaiffe (O.), Mouysset (L.), Ugaglia (E.), Vidal (M.) – *Archéologie Toulousaine. Antiquité et haut Moyen Âge. Découvertes récentes (1988 – 1995)*. Toulouse, 1995, p. 47-60, particulièrement n° 38-42. On a, comme au pavillon Saint-Louis, trouvé des fragments brûlés (p. 49).

⁵⁸³ *Supra*, § II.A.3.2.

⁵⁸⁴ Un dépôt similaire comportant des chaudrons de type *Festland* et des monnaies dont les plus tardives sont de Gratien et Valentinien II a été mis au jour à Treigny, Boutissaint (Yonne) en 1825. Il est interprété comme un dépôt de sanctuaire par J.-P. Jacob, H. Leredde et X. Lorient – Trésors monétaires gallo-romains du département de l'Yonne, *RAE*, XXXIV, 1983, p. 313 [bibliographie complète].

II.B.2.4.4 Des restaurations dans le cœur de la ville : l'îlot IX-X 8

Une intervention archéologique récente effectuée dans l'îlot IX-X 8 montre qu'il ne faut pas généraliser le démantèlement de la parure monumentale traditionnelle à la fin du IV^e siècle.

L'îlot IX-X 8 contient de nombreuses substructions qui permettent de l'assimiler à un îlot monumental, peut-être des thermes [Ilot IX-X 8, n° 1 à 4]⁵⁸⁵. Des sondages ponctuels effectués en 1997 sur près de 1500 mètres carrés [Ilot IX-X 8, n° 3], ont permis de dégager quelques maçonneries de grandes dimensions (murs de près de 1,50 m d'épaisseur) ainsi que des sols en connexion (pl. 188, n° 1-3). Ceux-ci, constitués d'un radier installé sur le sol géologique raclé, d'une surface de gravillons et d'un béton, ont pu être datés du dernier tiers du IV^e siècle au plus tôt, en raison de la découverte d'une monnaie de Julien à l'interface du sol géologique et du radier. Ces quelques sondages semblent donc indiquer que les constructions de cet îlot ont été remaniées à grande échelle dans la seconde moitié du IV^e siècle.

Il est intéressant de constater que la restauration ou construction de cet édifice paraisse contemporaine de l'intense phase de démontage architectural qui se déroule dans les îlots mitoyens XI-XII 8 et VIII-IX 8. En effet, celui-ci n'a évidemment pas été effectué dans le simple dessein de démonter un édifice du Haut-Empire, mais bien pour se procurer les matériaux et la chaux nécessaires à la réalisation de nouvelles constructions. On peut ainsi envisager que les maîtres d'œuvre du programme de l'îlot IX-X 8 aient puisé leurs matériaux dans des îlots voisins. Ainsi, il est possible que le chapiteau découvert dans l'îlot XI-XII 8 a été retaillé (pl. 220) en vue d'une réutilisation dans un chantier proche, peut-être celui des constructions de la seconde moitié du IV^e siècle attestées dans l'îlot voisin IX-X 8.

II.B.2.4.5 La question du devenir des Ecoles Méniennes dans la seconde moitié du IV^e siècle

On aimerait connaître l'état des Ecoles d'Autun dans la seconde moitié du IV^e siècle, ce que ne permettent pas les sources disponibles. Les historiens ont généralement supposé qu'elles déclinent alors au profit de celles de Bordeaux, mais il y a peut-être ici un biais induit par les sources disponibles. Les Ecoles d'Autun sont documentées de manière exceptionnelle au début du IV^e siècle, puis disparaissent des textes, celles d'Aquitaine étant connues dans la seconde moitié du siècle, essentiellement grâce à Ausone⁵⁸⁶. Rien ne permet d'affirmer que les Ecoles d'Autun déclinent après 350, si ce n'est l'absence de sources écrites, d'ailleurs générale pour la cité des Eduens à cette époque. Notons d'ailleurs que l'enseignement juridique dispensé à Autun dut assurer la survie probable des Ecoles tant que le besoin de fonctionnaires se fit sentir dans les provinces gauloises. On supposera, comme dans les autres cités de Gaule, qu'elles durent s'effacer à partir du V^e siècle⁵⁸⁷.

II.B.2.5 La fin du IV^e siècle et le V^e siècle : nouveaux aménagements civils

II.B.2.5.1. La construction de l'enceinte du castrum ?

Comme de nombreuses capitales de cités gauloises, Autun semble avoir été munie d'une enceinte tardive, englobant ici la pointe sud de la ville antique (pl. 102). La date de sa construction a engendré une multitude d'hypothèses. Jusqu'à dans les années 1980, on a considéré qu'elle datait des années 400 apr. J.-C. En 1987, J.-C. Picard et C. Sapin ont proposé que le *castrum* soit en réalité un ouvrage carolingien. Au

⁵⁸⁵ *Supra*, § II.A.4.3.

⁵⁸⁶ Marrou (H.-I.) – *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 2. *Le monde romain*. Paris, 1981 (rééd.), p. 104.

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 168-169. Le maintien des écoles municipales de Gaule ne paraît pas avoir dépassé le début du VI^e siècle : Riché (P.) – *Education et culture dans l'occident barbare*. Paris, 1972, 3^e éd., p. 232. Sur Autun, centre culturel mérovingien, on consultera Lanoë (G.) – Les plus anciens manuscrits d'Autun, dans *Regards sur les manuscrits d'Autun (VI^e – XVIII^e siècle)*. Catalogue de l'exposition publié avec la collaboration de l'IRHT-CNRS, Autun, 17 juillet-21 octobre 1995. Autun, 1995, p. 41-55.

début des années 1990, A. Rebourg a quant à lui supposé que la courtine de l'enceinte tardive ne soit qu'un mur de soutènement de l'époque augustéenne destiné à mettre en valeur la ville haute.

L'hypothèse ancienne, acceptée par tous les érudits autunois⁵⁸⁸, mais non reprise par A. Blanchet⁵⁸⁹ repose essentiellement sur des sources écrites. La description d'Autun en 356 par Ammien Marcellin, dans laquelle il signale sa vaste enceinte augustéenne⁵⁹⁰, a conduit les chercheurs du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle à considérer que le *castrum* d'Autun ne pouvait être que postérieur à cette description. Cependant, ils s'accordaient sur le fait qu'il devait avoir été construit peu après, à l'instar de J. Berthollet qui date des années 400 apr. J.-C. les structures observées à la porte des Bancs [XV 4, n° 4] (pl. 255, n° 2). Ils s'appuyaient en outre sur quelques sources des VI^e et VII^e siècles, qui selon eux constituaient des *termini* valables et susceptibles de démontrer que le *castrum* existait bien à cette époque.

J.-C. Picard et C. Sapin ont rejeté cette interprétation⁵⁹¹. En l'absence de données archéologiques pertinentes, ils doutent, à juste titre, de la datation antique des structures observées par l'abbé Berthollet à hauteur de la Porte des Bancs, tout comme de l'essentiel du tracé, en raison des nombreuses reprises visibles dans l'élévation. Par ailleurs, la relecture de plusieurs textes des VI^e et VII^e siècles indiquerait que l'enceinte augustéenne demeure la seule fortification d'Autun à l'orée de l'époque carolingienne.

Dans une lettre à Brunehaut⁵⁹², Grégoire le Grand distingue le monastère Saint-Martin situé dans le *suburbium* et un monastère féminin *in urbe*⁵⁹³. Vers 680, ce monastère de femmes est toujours localisé *infra urbem* par l'auteur de la Passion de Léger d'Autun⁵⁹⁴. J.-C. Picard et C. Sapin en concluent donc que la restauration des *murorum urbis* par Léger d'Autun⁵⁹⁵ ne peut s'appliquer qu'à l'enceinte augustéenne, ce qui exclut pour eux l'existence d'une enceinte réduite à la pointe sud de la ville. Le *castrum* n'apparaissant dans les textes qu'au IX^e siècle⁵⁹⁶, ils arrivent à la conclusion que le *castrum* ne pourrait dater que de l'époque carolingienne, époque où la menace des Normands amène la multiplication des fortifications de tous types⁵⁹⁷, tout en admettant en définitive que cette enceinte pourrait être datée entre le I^{er} et le XII^e siècle.

C'est à partir de ces observations qu'A. Rebourg a proposé que le *castrum* ne fasse que reprendre le tracé d'un mur de soutènement contemporain de l'enceinte augustéenne⁵⁹⁸, qui aurait contribué à monumentaliser la partie haute de la ville, sorte d'Arx qui aurait pu recevoir des monuments importants⁵⁹⁹. Il songe ici aux ruines et à la terrasse signalée par J. Berthollet à la pointe sud de la ville, qu'il envisage de considérer comme étant le capitole mentionné par Eumène⁶⁰⁰ [XVII 3, n° 2].

Ces deux interprétations récentes soulèvent un certain nombre de remarques. Bien que la majorité des arguments de J.-Ch. Picard et Chr. Sapin relèvent du bon sens et de la prudence méthodologique, certaines de leurs observations n'emportent pas notre adhésion.

En premier lieu, l'absence de mentions du *castrum* avant le IX^e siècle ne constitue pas un argument suffisant pour exclure que ce dernier n'existait pas avant d'être mentionné. Par ailleurs, le postulat selon lequel la restauration des murailles sous l'épiscopat de Léger ne pourrait s'appliquer qu'à celles du Haut-Empire paraît indémontrable⁶⁰¹. Il est peu vraisemblable, au vu de la topographie urbaine des VI^e et VII^e

⁵⁸⁸ Roidot-Deléage (J.) et Fontenay (H. de) - Légende détaillée du plan d'Augustodunum, *MSE*, I, 1872, p. 403 et plan h.t. ; Fontenay, *Autun*, p. 25 ; Berthollet (J.) - *L'évêché d'Autun. Etude historique et descriptive*. Autun, 1947, p. 22-23.

⁵⁸⁹ Blanchet, *Enceintes*, p. 19-20.

⁵⁹⁰ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 1.

⁵⁹¹ Picard (J.-C.) et Sapin (C.) - Le *Castrum* ou enceinte réduite d'Autun, dans *Autun / Augustodunum*, p. 351-352.

⁵⁹² Grégoire le Grand, *Lettres*, XIII, 6 : *Ad Brunehiledem Francorum reginam. [...] Epistolis autem uestris indicantibus agnoscentes ecclesiam uos sancti Martini in suburbano Augustodunensi, atque monasterium ancillarum Dei, necnon et xenodochium in urbe eadem construxisse, ualde laeti sumus [...]*.

⁵⁹³ On suppose généralement qu'il s'agit du monastère Sainte-Marie / Saint-Jean-le-Grand [IV 11, 4].

⁵⁹⁴ *Gesta Leudegarii*, 21 : *Monasteria sane tam uirorum quam uirginum infra urbem uel territorium de eodem argento consolauit paupertatem multorum*.

⁵⁹⁵ *Testamentum S. Leudegarii*, p. 514-516 : *Praeterea innuunt eius industriam ecclesiae pauimenta uel laquearia aurea, et atrii constructio noua, et murorum urbis restauratio et quae erant nimia uetustate consumpta per se erecta reddunt uera uidandibus testimonia*.

⁵⁹⁶ Diplôme de Charles le Chauve du 29 avril 861 (Tessier (G.) (éd.) - *Recueil des actes de Charles le Chauve*, II. Paris, 1952, p. 5-7, n° 227), cité par Pietri, Picard, *Topographie Chrétienne Autun*, p. 41.

⁵⁹⁷ Picard et Sapin, *op. cit.*

⁵⁹⁸ Rebourg, *Urbanisme*, p. 170-172.

⁵⁹⁹ Rebourg, *Urbanisme*, p. 171.

⁶⁰⁰ *Panegyrique V*, 9.

⁶⁰¹ Ch. Pietri, dans Pietri, Picard, *Topographie Chrétienne Autun*, p. 41.

siècles, que l'enceinte augustéenne ait été encore le seul élément défensif de la ville, et ce à une période où l'occupation de l'enveloppe du Haut-Empire paraît extrêmement faible⁶⁰². Le *castrum* d'Autun reprenant en grande partie le tracé de l'enceinte augustéenne, il est possible que la restauration de Léger n'ait porté que sur les seuls tronçons de courtine de la ville haute. L'argument selon lequel le Maire du Palais Ebroïn put s'emparer d'Autun en 676 en raison de l'absence d'enceinte réduite aisément défendable⁶⁰³ ne résiste pas non plus à la critique : nombreux sont les exemples de villes munies d'enceintes de petites dimensions qui succombent à des sièges durant l'Antiquité tardive⁶⁰⁴. Il n'y a donc pas lieu d'écarter la présence d'un *castrum* sous le prétexte que la ville succombe à un siège. Enfin, le fait que l'assiette de la ville des VI^e et VII^e siècles soit encore définie par l'enceinte augustéenne ne constitue pas une preuve de l'absence d'un *castrum* : à Nîmes, malgré la présence d'une modeste fortification de l'Antiquité tardive, c'est toujours par rapport à l'enceinte augustéenne que les auteurs médiévaux localisent les édifices religieux⁶⁰⁵.

L'hypothèse d'une datation précoce de l'enceinte de la ville haute paraît elle aussi discutable. Certains arguments avancés par A. Rebourg, comme la similitude des moellons avec ceux de l'enceinte augustéenne, ne peuvent être retenus⁶⁰⁶. Des enceintes du Bas-Empire, comme celle du Mans⁶⁰⁷, montrent une exécution très soignée et il y a un présupposé à sous-entendre que la qualité de réalisation du parement de certains secteurs exclue une datation tardive. De même, l'idée que ce mur ait pu constituer une terrasse pour *une sorte d'Arx* abritant des constructions monumentales se heurte à une série d'objections. La plus évidente est que la découverte de structures artisanales du Haut-Empire dans le périmètre délimité par cette enceinte [XVI 3, n° 1 ; XVI 4, n° 1] s'accorde peu avec la monumentalité que l'on serait en mesure d'attendre au vu de la théorie proposée. On pourrait ajouter que la présence de constructions monumentales antiques dans la ville haute ne peut être prouvée à l'heure actuelle. Les observations de J. Berthollet [XVII 3, n° 2] incitent à envisager cette éventualité, mais les structures ne sont pas suffisamment connues pour certifier qu'elles remontent au Haut-Empire. Ainsi, on ne peut suivre A. Rebourg qui les interprète comme étant celles du Capitole signalé par Eumène⁶⁰⁸. Certes, la topographie d'*Augustodunum* et le relief élevé de la partie sud de la ville peuvent faire penser au Capitole Romain, ce qui explique peut-être le terme d'*Arx* employé dans les écrits d'A. Rebourg. Toutefois, cette simple similitude topographique ne saurait suffire à situer le Capitole signalé par Eumène⁶⁰⁹ dans la pointe sud de la ville. De surcroît, dans les provinces, les capitoles se situent sur le *forum*⁶¹⁰. L'hypothèse selon laquelle l'enceinte de la ville haute d'*Augustodunum* puisse reprendre le tracé de terrasses du Haut-Empire paraît plus intéressante. La forte déclivité naturelle de ce secteur de la ville a certainement entraîné la mise en place de ce type d'ouvrages, sur lesquels une enceinte aurait facilement pu s'appuyer.

L'absence de données archéologiques récentes sur le tracé de l'enceinte de la ville haute ne permet guère d'aller au-delà de ces observations. La structure de la courtine demeure trop mal connue⁶¹¹ pour tenter ne serait-ce que de simples comparaisons typologiques, celles-ci n'étant d'ailleurs fréquemment qu'un pis-aller dont les résultats demeurent entachés d'une forte incertitude.

Les seuls éléments disponibles à ce jour consistent dans la série de blocs architecturaux découverts dans les caves du musée Rolin sur le tracé de l'enceinte [XV 4, n° 3]. Certains attirent l'attention, en particulier des fragments de chapiteaux en marbre de fort module (pl. 256, n° 4-5). Tout semble indiquer qu'ils proviennent du même monument que ceux qui ont été retrouvés en cours de

⁶⁰² *Infra*, § II.C.1.5. Notons d'ailleurs qu'à Vienne et Nîmes, deux villes munies d'une enceinte augustéenne, on assiste effectivement à la construction d'une enceinte tardive (Monteil, *Nîmes*, p. 438-440 ; Pelletier (A.) – *Vienne gallo-romaine au Bas-Empire*, 275-468 apr. J.-C. Vienne, 1974, p. 47-53).

⁶⁰³ Picard et Sapin, *op. cit.*

⁶⁰⁴ Saint-Bertrand-de-Comminges par exemple : Guyon (J.) – Saint-Bertrand-de-Comminges-Valcabrière / *Lugdunum, Civitas Conuenerum*, dans *Villes du Sud-Ouest de la Gaule*, p. 145.

⁶⁰⁵ Monteil, *Nîmes*, p. 438-440.

⁶⁰⁶ Rebourg, *Urbanisme*, p. 171.

⁶⁰⁷ Un bon dossier de Guilleux (J.) – L'enceinte du Bas-Empire, dans Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire – *La Sarthe. Carte Archéologique de la Gaule*, 72. Paris, 2001, p. 288-292.

⁶⁰⁸ Rebourg, *Urbanisme*, p. 196 et fig. 41, p. 193.

⁶⁰⁹ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IX, 3.

⁶¹⁰ Gros (P.) – *L'architecture romaine*, 1. *Les monuments publics*. Paris, 1996, p. 221 ; on consultera en outre les nombreux exemples dans Balty (J.-Ch.) – *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*. Bruxelles, 1991 [*Académie royale de Belgique, Mémoires de la classe des Beaux-Arts*, XV, 2] (nombreuses présentations de *fora*).

⁶¹¹ Nous n'avons pu accéder aux caves de l'évêché où celle-ci semble bien conservée.

débitage sur le site du Pavillon Saint-Louis [XI-XII 8, n° 5], dans des niveaux de la seconde moitié du IV^e siècle. Sur l'un d'eux, le premier registre de l'abaque est orné d'une succession de godrons à ménisques de dimensions et décor similaires aux fragments du Pavillon Saint-Louis. On peut de même observer les mêmes digitations caractéristiques des acanthes en « feuille d'olivier ». Le module des chapiteaux est enfin identique (comparer pl. 219, n° 4 et pl. 255, n° 3). Il semble donc que l'on ait utilisé dans la structure de la courtine des blocs provenant du monument démonté à la fin du IV^e siècle dans l'îlot XI-XII 8. S'il est impossible de démontrer que le réemploi a été effectué à l'époque valentinienne, il n'en demeure pas moins que ces quelques blocs pourraient aller dans le sens de la datation de l'enceinte de la ville haute proposée au XIX^e siècle, c'est-à-dire le dernier tiers du IV^e ou le début du V^e siècle. On aurait peut-être dans ce cas une explication supplémentaire des importantes récupérations de matériaux observées dans le centre de la ville antique à la fin du IV^e siècle.

Ces quelques observations montrent que le problème posé par la datation du *castrum* de la ville haute ne peut être résolu grâce aux données actuellement disponibles. Il apparaît néanmoins que les hypothèses de datation précoce ou carolingienne soulèvent une série d'objections qui conduisent à resserrer celle-ci à un intervalle moins étendu. Une fourchette comprise entre la fin du III^e et le courant du VII^e siècle paraît la plus vraisemblable, la fin du IV^e ou le début du V^e ayant notre préférence.

II.B.2.5.2. Les *fabricae* et le gynécée

La *Notice des Dignités* signale la présence à Autun de plusieurs *fabricae*⁶¹², formant un des plus importants centres de productions d'armes en Occident au début du V^e siècle⁶¹³, puisque l'on y produit des cuirasses, des boucliers, des armures pour cataphractaires et des catapultes⁶¹⁴.

S. James, qui a dressé un bilan des connaissances sur les *fabricae*, remarque que l'on ne les a jamais concrètement identifiées sur le terrain⁶¹⁵, et il en est contraint à supposer qu'elles étaient abritées par l'enceinte des villes, de peur que la production d'armes tombe entre des mains mal intentionnées⁶¹⁶. Autun n'échappe pas à la règle et aucune structure de ce type n'y a encore été découverte⁶¹⁷. Pour cette période tardive, on pourrait envisager de situer les *fabricae* à l'abri du *castrum* si on admet son existence dans les années 400 apr. J.-C. L'absence presque totale d'investigations dans ce secteur ne permet pas de trancher. La date d'installation des *fabricae* à Autun ne peut évidemment être établie grâce à la documentation actuelle. Dans les autres provinces, on pense généralement qu'elles ont été mises en place à l'époque tétrarquique⁶¹⁸. S. James a tenté de démontrer qu'elles se composaient à l'origine de militaires détachés de leurs unités et que ces arsenaux auraient été la continuation des *fabricae* des camps légionnaires du Haut-Empire⁶¹⁹. Peut-être s'agit-il des *artifices transmarinos* et une partie des soldats envoyés à Autun au tournant des années 300 apr. J.-C.⁶²⁰.

Il est possible que le problème de localisation de ces *fabricae* résulte éventuellement d'une mauvaise interprétation de leur nature exacte. On a en effet supposé qu'il s'agissait de sortes d'arsenaux ou

⁶¹² *Notitia dignitatum*, *occ.*, IX, 33 et 34 : *Augustodunensis loritaria, balistaria et clibanaria* ; *Augustodunensis scutaria*.

⁶¹³ Avec *Argentomagus* (Argenton-sur-Creuse) : *Notitia Dignitatum*, *occ.*, IX, 31 (*Argentomagensis armorum omnium*). Les autres sites d'Occident semblent s'être limité à un ou deux types de productions à l'exception de *Sirmium* où l'on fabrique *scutorum, scordicorum et armorum* (*Notitia Dignitatum*, *occ.*, IX, 18).

⁶¹⁴ En Occident, ce type d'armure n'est produit qu'à Autun. Nous reviendrons ultérieurement sur les aspects économiques.

⁶¹⁵ D. Bayard propose de localiser celles d'Amiens dans un bâtiment situé à l'est du *forum* et dans la cour mitoyenne, qui ont livré de très nombreuses scories dans des couches de la seconde moitié du IV^e s. : Bayard (D.) – Amiens entre le IV^e et le VI^e s., dans Bayard (D.) et *alii* – *La Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Catalogue de l'exposition*. Amiens, 1986, p. 37-40. En l'absence de publication détaillée des découvertes, on ne peut assurer que ces vestiges appartiennent véritablement à une *fabrica*.

⁶¹⁶ James (S.) – The *fabricae* : state arms factories of the Later Roman Empire, dans Coulston (J.C.N.) (éd.) – *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers. Proceedings of the Fourth Roman Military Equipment Conference*. Oxford, 1988, p. 274-275 [*BAR International Series*, 394].

⁶¹⁷ Les nombreuses écailles de cuirasse découvertes dans la ville ne peuvent être liées à ces activités, car toutes proviennent de contextes antérieurs.

⁶¹⁸ James, *op. cit.*, p. 265 ; opinion reprise par Carrié (J.-M.) – Economie globale, économies régionales, dans Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation*, p. 560-561.

⁶¹⁹ James, *op. cit.*, p. 287.

⁶²⁰ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IV, 3.

d'usines – A. H. M. Jones emploie le terme de *factories*⁶²¹ - alors qu'il s'agit peut-être de structures nettement moins centralisées. Pourquoi ne pas imaginer de petits ateliers disséminés sur le territoire de la *ciuitas*, dans des agglomérations secondaires par exemple, dont la production serait regroupée à Autun qui ne remplirait que le rôle de centre de collecte ? Une telle situation pourrait se deviner en filigrane d'une inscription honorifique découverte à Montceaux-le-Comte [58170-01], portant le texte *M(arco) Ul(pio) Auito (centurioni) / leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) / (quarta) Fl(avia) / opifices lori/cari(i) qui in Ae/duis consist(unt) / et uico Briuae / Sugnutiae res/pondent qui(que) / sub cura eius fu(erunt) erga ibs[os] / [b(ene) m]erenti po[suer(unt)]*⁶²². Elle indique que la production de cuirasses est déjà attestée chez les Eduens à la fin du Haut-Empire, pas à Autun même, mais dans l'agglomération secondaire de Brèves [58039-01], distante de quelques kilomètres seulement de l'important centre métallurgique antique de la région de Vézelay [89176-01]. Rien n'indiquant pour l'instant la poursuite de cette activité à Brèves durant l'Antiquité tardive, il est donc possible que ces activités aient été rapatriées à *Augustodunum*. Toutefois, le postulat de S. James selon lequel les structures de productions seraient, pour des raisons de sécurité, automatiquement situées dans les centres urbains fortifiés⁶²³ pêche évidemment par catastrophisme. A une époque où la présence de militaires à l'intérieur même de l'Empire se banalise, il n'est guère difficile d'installer une légère garnison susceptible de défendre des sites artisanaux non fortifiés. Cette inscription constitue donc une piste intéressante, susceptible d'expliquer l'absence à ce jour de découvertes pouvant s'apparenter à ces *fabricae* à Autun.

Un problème similaire est posé par l'allusion à un gynécée autunois transféré à Metz au début du V^e siècle⁶²⁴. Aucune découverte ne permet actuellement de le localiser dans l'enceinte de la ville augustéenne. Rappelons cependant que l'industrie textile antique ne se caractérise pas par la monumentalité de ses structures de productions⁶²⁵, qui ont donc pu échapper aux fouilleurs du XIX^e siècle.

II.B.2.6 L'apparition d'une parure monumentale chrétienne

La cité des Eduens est une des cités de Gaule centrale où la présence d'une communauté chrétienne est attestée le plus précocement. Dès le début du IV^e siècle, on connaît un évêque du nom de Rheticus, qui eut le privilège d'être un des trois seuls prélats gaulois convoqués au concile de Rome de 313⁶²⁶. Un dossier épigraphique relativement important laissait supposer depuis longtemps la présence de nombreux chrétiens dans la cité dans le courant du IV^e siècle.

Jusqu'à une date récente, l'aspect et l'implantation des premiers lieux de culte chrétiens d'*Augustodunum* étaient particulièrement mal connus. Exceptées quelques mentions du VI^e siècle, la connaissance des plus anciennes églises chrétiennes de la cité pâtissait de l'absence de recherches de terrain. La reprise de ce dossier par C. Sapin et W. Berry, qui ont multiplié les interventions archéologiques depuis la fin des années 1970, a apporté des éléments significatifs. Cependant, les données demeurent extrêmement lacunaires pour le début de l'Antiquité tardive : le sujet est encore en grande partie tributaire de découvertes anciennes ou des seules sources écrites.

⁶²¹ Jones, *LRE*, II, p. 834.

⁶²² *CIL* XIII, 2828, un commentaire de A. Rebourg – Inscription honorifique, dans Pinette (M.) (dir.) - *Autun – Augustodunum, capitale des Eduens*. Catalogue de l'exposition. Autun, 1987, p. 251, n° 515 : *A Marcus Ulpius Auitus, centurion dans la 11^e légion Auguste puis dans la 1V^e Flavia. Parce qu'il l'avait bien mérité, les ouvriers fabricants de cottes de maille qui sont installés chez les Eduens et répondent du uicus de Briua Sugnutia (Brèves, Nièvre [site 58039-01]), et qui lui furent attachés ont fait élever [ce monument].*

⁶²³ James, *op. cit.*, p. 271 : *Gaul especially was plagued with the rural disturbances caused by the bagaudae, a shadowy group, perhaps dispossessed peasants turned to brigandage, in numbers large enough to cause serious disruptions. The defensible locations of the new fabricae helped them to deny them arms.* Ce n'est d'ailleurs pas le cas d'Argenton-sur-Creuse. On n'y trouve d'ailleurs pas d'indices d'une activité liée à la présence d'arsenaux au Bas-Empire : Dumasy (F.) – Argenton-sur-Creuse-Saint-Marcel (Indre), *Argentomagus*, dans Bellet (M.-E.), Cribellier (Chr.), Ferdière (A.) et Kausz (S.) (dir.) – *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, 1. Tours, 1997 [17^e suppl. à la RACF], p. 90.

⁶²⁴ *Notitia Dignitatum, occ.*, XI, 59 qui mentionne un *procurator gynacii Augustoduno translati Mettis*.

⁶²⁵ On s'en convaincra à la lecture des communications réunies dans Cardon (D.) et Feugère (M.) (éd.) – *Archéologie des textiles des origines au V^e siècle. Actes du colloque de Lattes*. Montagnac, 2000 [*Monographies Instrumentum*, 14].

⁶²⁶ Sur l'histoire de l'Eglise d'Autun durant l'Antiquité tardive, *infra*, § V.B.1.1.

La tradition érudite a attribué trois fondations religieuses autunoises à l'époque constantinienne : le groupe épiscopal et l'église Sainte-Croix, placés dans la ville haute, et les deux basiliques périurbaines Saint-Pierre et Saint-Etienne situées dans le hameau de Saint-Pierre-l'Estrier (fig. 18, p. 102). D'autres édifices peuvent être attribués au V^e ou au début du VI^e siècle.

11.B.2.6.1 Le groupe épiscopal de l'Antiquité tardive

Les données archéologiques actuelles ne permettent pas de situer l'*ecclesia* du début de l'Antiquité tardive. On suppose à ce jour qu'elle occupe l'emplacement du groupe épiscopal mentionné aux VI^e – VII^e siècles [Ilot XVI 4], mais les preuves indiscutables font encore défaut⁶²⁷. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, on pensait en revanche qu'elle se trouvait *extra-muros*, à l'emplacement du complexe funéraire paléochrétien de Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07]⁶²⁸. C. Pietri a montré le peu de valeur de ces traditions qui placent le premier centre épiscopal dans les nécropoles périurbaines⁶²⁹.

C. Sapin, W. Berry et S. Balcon ont proposé de restituer un complexe constitué des églises Saint-Nazaire et Notre-Dame et de l'église Saint-Jean-de-la-Grotte, considérée comme le baptistère mentionné à la fin de l'Antiquité tardive [XVI 4, n° 3, XV 4, n° 5, XVI 4, n° 5] (fig. 20, n° 1, p. 120). La *domus ecclesiae* se serait trouvée à quelque distance au sud-est, à proximité du cloître carolingien de Saint-Nazaire, où J. Berthollet aurait dégagé des structures tardives dans les années 1940 [XVI 4, n° 6 et 7] (pl. 265, n° 2). Cette restitution, basée sur le modèle des églises doubles paléochrétiennes, où l'on trouve fréquemment l'association d'une église cathédrale et d'une seconde dédiée à la Vierge⁶³⁰, ne repose cependant sur aucune donnée archéologique certaine.

La cathédrale Saint-Nazaire est mentionnée pour la première fois dans le testament de Saint-Léger⁶³¹ (vers 675-676) et l'archéologie n'a pas encore fourni d'état antérieur au VII^e siècle [XVI 4, n° 4]. Toutefois, elle devait exister avant les années 600, puisque la *dedicatio* de l'*ecclesia senioris* à saint Nazaire apparaît dans le martyrologe hiéronymien⁶³². L'église Notre-Dame n'est signalée qu'au X^e siècle⁶³³ et aucune donnée de terrain ne permet de confirmer une datation antérieure à l'époque préromane. L'identification de l'église Saint-Jean-de-la-Grotte avec le baptistère de l'Antiquité tardive n'est pas plus étayée, même si le vocable de Saint-Jean est fréquemment donné à de tels édifices. Enfin, les quelques niveaux de l'Antiquité tardive retrouvés à l'emplacement présumé du palais épiscopal⁶³⁴ ne peuvent être attribués avec certitude à un tel aménagement.

Dès lors, il convient de ne retenir ce schéma interprétatif qu'à titre d'hypothèse de travail et d'attendre de nouveaux éléments archéologiques. De même, la tradition locale selon laquelle le groupe épiscopal de Saint-Nazaire aurait remplacé un complexe antérieur topographiquement distinct ne peut être disqualifiée sur la base des données disponibles. Il est en tout cas fort probable que le groupe épiscopal de l'Antiquité tardive ne guère être antérieur à la seconde moitié du IV^e siècle, période de création de tous les exemples gaulois ayant fait l'objet de fouilles récentes⁶³⁵.

⁶²⁷ En 1986, Chr. Sapin signalait que *l'on ne peut prouver qu'il existait une cathédrale aux IV^e et V^e siècles à cet emplacement, bien que cela nous paraisse assez probable* : Sapin (Chr.) – *La Bourgogne pré-romane*. Paris, 1986, p. 29-30.

⁶²⁸ Courtépée, *Description générale*, II, 2^{ème} éd., p. 497 ; Berthollet (J.) – *L'évêché d'Autun. Etude historique et descriptive*. Autun, 1947, p. 20-23.

⁶²⁹ Pietri (C.) – L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité Arverne (Clermont), *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, LXII, 1976, p. 109-204.

⁶³⁰ Un bilan récent dans Duval (N.) et Caillet (J.-P.) – La recherche sur les églises doubles depuis 1936 : historique et problématique, suivi d'un atlas des églises doubles, dans *Les églises doubles et les familles d'église*, *AnTard*, 4, 1996, p. 22-50.

⁶³¹ *Testamentum S. Leudegarii*, éd. B. Krusch, *CCSL*, CXVII, p. 514-516, cité par Piétri, Picard, *Topographie Chrétienne Autun*, p. 41.

⁶³² Le Martyrologe hiéronymien dans sa version de la fin du VI^e siècle donne au 31 juillet : *Augustoduno dedicatio ecclesia senioris et sancti Nazarii et translatio multorum sanctorum martyrum*.

⁶³³ Charmasse, *Cartulaire Autun*, I, p. 17, n° XI (936) : (...) *Ecclesiae quae est sub honore almae Dei Genitricis Mariae* (...).

⁶³⁴ Information W. Berry et S. Balcon, que je remercie.

⁶³⁵ Pour s'en tenir à la province ecclésiastique de Lyon, le groupe cathédral de Lyon ne semble pas antérieur aux années 375 : Reynaud (J.-F.) – Le groupe cathédral paléochrétien de Lyon est-il une église double, dans *Les églises doubles et les familles d'église*, *AnTard*, 4, 1996, p. 91-94 ; Reynaud, *Lugdunum christianum*, p. 83.

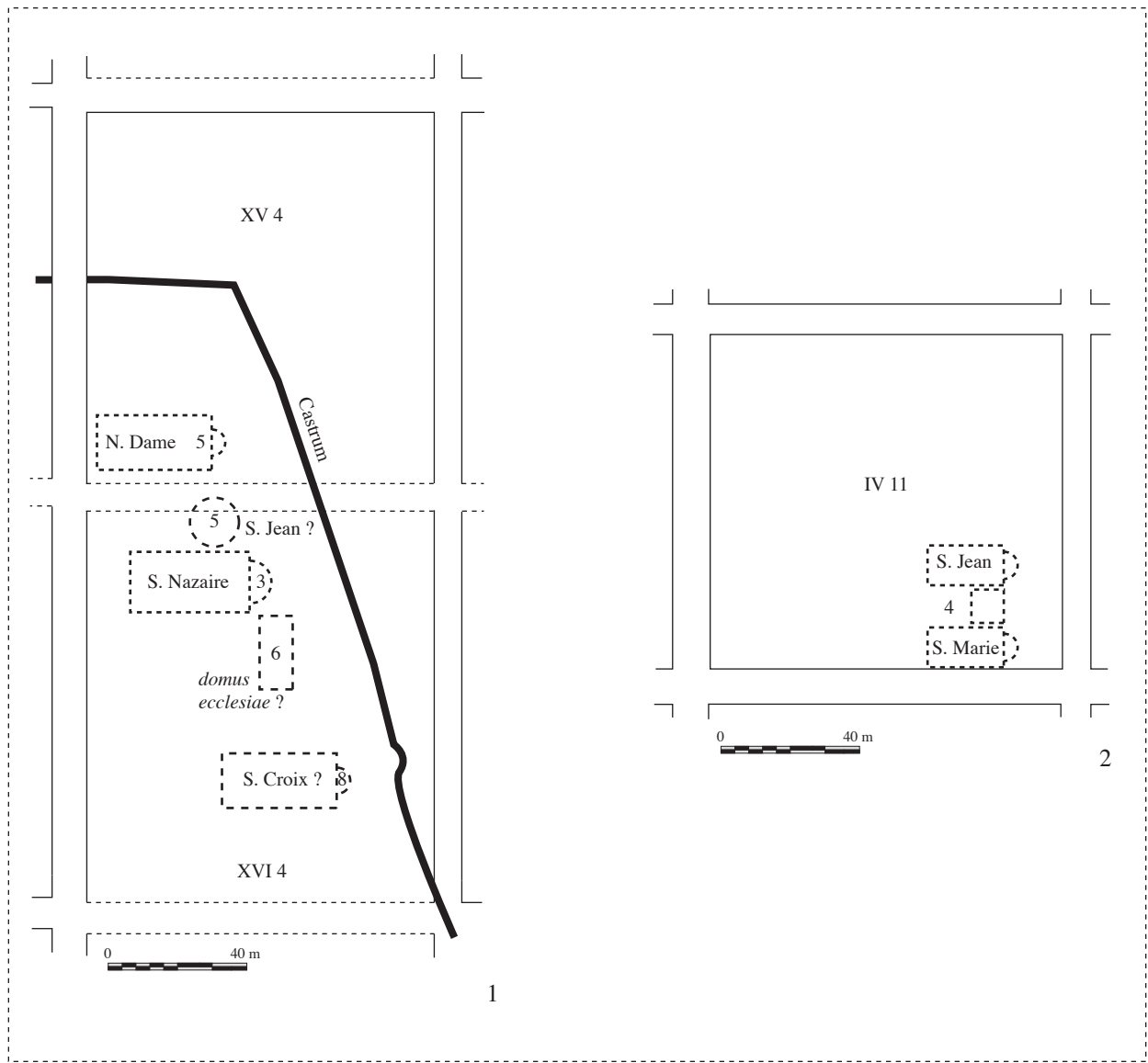


Fig. 20. 1 : site de Saint-Nazaire, restitution possible du groupe épiscopal selon S. Balcon, W. Berry et C. Sapin . Pour les numéros, se reporter au catalogue. 2 : site de Saint-Jean-le-Grand selon les descriptions de la fin de l'Ancien Régime. Pour les numéros, se reporter au catalogue. Les deux complexes sont replacés dans les îlots théoriques antiques.

Une dernière église, mentionnée en 854 sous le nom de Sainte-Croix⁶³⁶ [XVI 4, n° 8], a anciennement été datée de l'époque constantinienne par A. de Charmasse⁶³⁷, sans doute par analogie avec la basilique Romaine de Sainte-Croix-de-Jérusalem⁶³⁸. C. Piétri et J.-C. Picard ont rappelé que cette dédicace ne constituait en aucun cas un critère chronologique⁶³⁹. On a supposé qu'elle se situait au sud de l'église Saint-Nazaire sur la foi d'observations de Ch. Boëll, mais on peut tout autant envisager qu'il s'agisse de l'ancienne dédicace de l'église Notre-Dame. Face à de telles lacunes documentaires, il est impossible d'intégrer cet édifice à un éventuel complexe épiscopal du IV^e siècle.

Bien que l'on situe actuellement le groupe épiscopal de l'Antiquité tardive dans le *castrum*, à l'emplacement de la cathédrale du haut Moyen Age, un autre édifice pourrait parfaitement convenir à cette église primitive : il s'agit du site de l'abbaye de Sainte-Marie-Saint-Jean-le-Grand [IV 11, 4] (fig. 18, p 102 et fig. 20, n° 2, p. 120). Les descriptions de l'Ancien Régime indiquent qu'il s'agissait d'un ensemble constitué d'une église abbatiale et d'une église paroissiale, séparées par une *tour* d'apparence antique (pl. 128). L'église paroissiale Saint-Jean se trouve au nord de celle-ci, l'église abbatiale Notre-Dame au sud. Bien que les données archéologiques soient des plus maigres, il y a peut-être lieu de penser que Notre-Dame recouvre un édifice antérieur de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age. Dès lors, la disposition de l'ensemble, comprenant deux églises parallèles séparées par une construction d'apparence antique située *au niveau de l'épître* de l'église Saint-Jean évoque fortement l'organisation des églises doubles de l'Antiquité tardive. La dédicace à Saint-Jean et Notre-Dame peut parfaitement convenir à un groupe épiscopal et la construction située entre les deux églises à un baptistère⁶⁴⁰. Ainsi, on pourrait envisager que la création par Syagrius d'une abbaye de femmes ait succédé au transfert du groupe épiscopal à son emplacement du haut Moyen Age⁶⁴¹. Il est frappant de trouver une disposition similaire en Arles, où Césaire fonde un monastère de femmes dédié à Saint-Jean et Sainte-Marie à l'emplacement de l'*ecclesia* du début de l'Antiquité tardive⁶⁴².

11.B.2.6.2 Les basiliques de la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier : Saint-Etienne et Saint-Pierre

La nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier, assurément le pôle funéraire le plus dynamique d'*Augustodunum* durant l'Antiquité tardive, abrite au moins deux basiliques à la fin du VI^e siècle (fig. 18, p. 102).

Saint-Pierre

L'église Saint-Pierre [71014-07, **église Saint-Pierre**] est le seul édifice chrétien d'Autun remontant assurément au IV^e siècle apr. J.-C. Il a été fouillé de 1976 à 1986 par C. Sapin, avec la collaboration de W. Berry, J.-C. Picard et B.K. Young.

La nef semble s'installer dans des constructions antérieures, peut-être celles d'une *villa* du Haut-Empire (pl. 287-288). Une abside de 6 m de diamètre est construite à l'est de la basilique. A l'ouest, elle

⁶³⁶ Tessier (G.) (éd.) – *Recueil des actes de Charles le Chauve*, I. Paris, 1943, n° 165, p. 432-434.

⁶³⁷ Charmasse, *Cartulaire Autun*, I, p. LXXIX.

⁶³⁸ Sur cet édifice, Piétri (C.) – *Roma Christiana. Recherches sur l'église de Rome, son organisation, sa politique, son idéologie de Miltiade à Sixte III (311-440)*, I. Rome, 1976, p. 14-17 [BEFAR, 224].

⁶³⁹ Piétri, Picard, *Topographie Chrétienne Autun*, p. 42.

⁶⁴⁰ Un bilan récent dans Duval (N.) et Caillet (J.-P.) – La recherche sur les églises doubles depuis 1936 : historique et problématique, suivi d'un atlas des églises doubles, dans *Les églises doubles et les familles d'église*, *AnTard*, 4, 1996, p. 22-50.

⁶⁴¹ De surcroît, le martyrologe hiéronymien signale le 31 juillet : *Augustoduno dedicatio ecclesie senioris et sancti Nazarii et translatio multorum sanctorum martyrum (Martyrologium Hieronymianum, éd. Quentin, p. 407)*. Cette indication commémore la dédicace de l'*ecclesia* au Seigneur et Saint-Nazaire, mais on comprend mal la raison qui expliquerait le transfert concomitant de nombreux saints martyrs si ce n'est à l'occasion du transfert des reliques d'un édifice antérieur.

⁶⁴² Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 258-259 et 264-265.

s'appuie sur un mausolée⁶⁴³. Ces observations permettent de restituer un édifice d'une vingtaine de mètres de long - une trentaine avec le mausolée (pl. 287, n° 2). Selon C. Sapin, le mausolée serait la plus ancienne structure de l'Antiquité tardive adjointe au bâtiment du Haut-Empire. La structure funéraire a été réutilisée à la fin du VI^e ou au VII^e siècle, en témoignent plusieurs sarcophages trapézoïdaux en grès trouvés dans la construction. Par son plan, cet édifice s'apparente à un certain nombre de basiliques funéraires comme Saint-Martin d'Angers, Saint-Pierre-Saint-Paul de Canterbury ou Reculver⁶⁴⁴. Bien que les parties latérales soient mal connues, elles pourraient s'apparenter à des portiques à usage funéraire, comme en témoigne la présence de sépultures dans le bas-côté nord (pl. 287, n° 2)⁶⁴⁵.

La fouille n'a pas livré de niveaux de chantier clairement attribuables au IV^e siècle, conséquence des perturbations engendrées par les inhumations de l'Antiquité tardive et du Moyen Age. Quelques éléments incitent cependant à considérer la possibilité d'une datation au plus tôt vers le milieu du IV^e siècle. Une sépulture postérieure à la construction du bas-côté nord a livré un balsamaire de type Foy 8 [71014-07, sép. 51] (pl. 289, n° 3). Elle pourrait indiquer que l'édifice est antérieur au début du V^e siècle. Dans le bas-côté nord de l'église, on a trouvé un sarcophage en plomb [sép. 54], qui est un type de sépulture caractéristique du IV^e siècle en Gaule du sud-est⁶⁴⁶. Plusieurs inhumations ont livré des monnaies de Constantin, Magnence et Constance II [sép. 53 ; sépultures de la zone orientale non localisées] dans les environs immédiats de l'édifice. Leur proximité topographique constitue un indice de datation précoce, mais pas une preuve irréfutable d'une datation haute. En l'état, seule une publication complète des stratigraphies du site paraît en mesure d'étayer ces observations.

Saint Etienne

La basilique Saint-Etienne [71014-07, **église Saint-Etienne**] n'est connue que par de simples mentions. La plus ancienne est de Grégoire de Tours, qui signale la *basilica sancti Stefan*⁶⁴⁷. L'absence de données archéologiques et sa dédicace ne permettent pas de remonter sa construction au-delà du premier tiers du V^e siècle⁶⁴⁸. Il est cependant possible qu'un édifice antérieur ait été dédié au V^e ou VI^e siècle à Saint-Etienne, ce que seules des interventions archéologiques seraient à même de confirmer. La localisation exacte de la basilique est inconnue, ce qui constitue un handicap certain pour réaliser d'éventuels sondages. On a généralement envisagé une localisation au nord ou au sud de la rue Saint-Etienne, à l'est du carrefour avec la ruelle Saint-Pierre. Un sondage négatif effectué sur le côté sud du carrefour, le long de la rue Saint-Etienne écarte cette localisation. Quelques observations pourraient permettre de situer l'édifice au sud-ouest de cet emplacement⁶⁴⁹.

Découvertes architecturales isolées

Un chapiteau en marbre (pl. 288, n° 2-4) réemployé dans un mur moderne du hameau de Saint-Pierre-l'Estrier constitue vraisemblablement l'unique témoignage d'une campagne édilitaire effectuée au V^e ou VI^e siècle sur un bâtiment du complexe périurbain. Il est en revanche impossible de l'attribuer à un édifice précis⁶⁵⁰.

Un enclos de l'Antiquité tardive autour du complexe de Saint-Pierre-l'Estrier ?

⁶⁴³ Un *columbarium* très proche du mausolée de Saint-Pierre-l'Estrier a été fouillé à Tarragone : Esparreguera (J.M.) et Macias Solé (J.M.) – La ciudad y el Territorium de Tarraco : el mundo funerario, dans Vaquerizo (D.) (éd.) – *Espacios y Usos Funerarios en el Occidente Romano. Actas del Congreso Internacional de Cordoba, 2001*, I. Cordoue, 2002, p. 97.

⁶⁴⁴ Reynaud, *Lugdunum Christianum*, p. 237, fig. 184.

⁶⁴⁵ Reynaud, *Lugdunum Christianum*, p. 238-239.

⁶⁴⁶ Colardelle et alii, *Typo-chronologie des sépultures*, p. 278 : *Les contextes archéologiques sont clairs et ne permettent guère d'envisager d'autres datations que le IV^e et le début du V^e siècle (au plus tard).*

⁶⁴⁷ Grégoire de Tours, *De Gloria Confessorum*, 72.

⁶⁴⁸ Les reliques d'Etienne auraient été ramenées en Espagne en 416 : Gauche (V.) – La route d'Orose et les reliques d'Etienne, *AnTard*, 6, 1998, p. 265-286.

⁶⁴⁹ *Infra*.

⁶⁵⁰ C. Sapin propose de l'attribuer à l'église Saint-Pierre, mais il pourrait tout autant provenir de Saint-Etienne : Sapin (C.) - Découverte d'un chapiteau mérovingien à proximité de l'ancienne église Saint-Pierre-l'Estrier à Autun, *RAE*, 49, 1998, p. 371-374.

L'étude du parcellaire ancien des environs de Saint-Pierre-l'Estrier, effectuée sur le cadastre de 1822, indique la présence autour du hameau d'un système parcellaire circulaire qui n'a encore jamais fait l'objet d'investigations particulières (pl. 286, n° 9 à 11 ; 292). Il perturbe nettement la trame parcellaire orthonormée qui semble prolonger le découpage urbain antique dans le *suburbium* oriental.

Il est possible que ce système parcellaire circulaire résulte du développement de l'habitat groupé médiéval et moderne dans ce secteur, mais quelques observations incitent à remonter sa datation à une période beaucoup plus haute. Toutes les découvertes funéraires de l'Antiquité tardive effectuées dans le hameau de Saint-Pierre sont situées à l'intérieur de l'anomalie circulaire (pl. 286 et 292). Plusieurs diagnostics archéologiques négatifs effectués au nord de la rue de Bourgogne, c'est-à-dire à l'extérieur de l'anomalie, permettent d'exclure un biais documentaire. Il y a donc peut-être un lien à établir entre ce système parcellaire circulaire et les découvertes funéraires de l'Antiquité tardive. Sans données archéologiques, il est toutefois difficile d'envisager à quel phénomène ou structure se rattache cette forme concentrique. Un enclos ou une délimitation du complexe formé par les églises et la nécropole paraissent les plus vraisemblables. La datation peut couvrir tout le champ chronologique tardo-antique ou médiéval. Le fait que cette anomalie englobe toutes les structures funéraires du début de l'Antiquité tardive tend à faire remonter son origine à une période suffisamment haute pour que le marquage des tombes ait pu avoir une influence sur son tracé⁶⁵¹.

L'implantation dans cet ensemble des deux églises Saint-Etienne et Saint-Pierre appelle quelques observations. En premier lieu, l'église Saint-Pierre, que les recherches récentes et la toponymie tendent à désigner comme la principale basilique du secteur, paraît excentrée dans le système parcellaire circulaire : elle se situe nettement dans sa partie nord-ouest (pl. 286, n° 1) et ne semble pas l'avoir polarisé. On peut donc se demander si la basilique Saint-Etienne, mentionnée plus anciennement que l'église Saint-Pierre, n'est pas le réel pôle structurant de cette zone. En effet, Grégoire de Tours signale la première⁶⁵², alors que la seconde n'est attestée qu'à partir de l'époque carolingienne⁶⁵³. Saint-Pierre a certes donné son nom au hameau, mais sans doute parce que cette église est devenue paroissiale au Moyen Âge⁶⁵⁴ et non en raison d'une primauté sur Saint-Etienne durant l'Antiquité tardive.

La question de l'emplacement exact du second édifice pourrait être relancée grâce à l'analyse de cette anomalie parcellaire et il serait tentant de situer la basilique en son centre. Des découvertes fortuites effectuées en 1991 lors de la construction d'un pavillon dans une des parcelles correspondantes (pl. 286, n° 2 et 7), incitent à considérer cette hypothèse comme plausible.

11.B.2.6.3 Basilique et monastère Saint-Symphorien

Outre les deux basiliques de Saint-Etienne et Saint-Pierre, le *suburbium* oriental s'enrichit au V^e siècle d'une basilique et d'un probable monastère dédié au martyr éduen Symphorien (fig. 18, p. 102).

Grâce à Grégoire de Tours, on sait qu'Euphronius d'Autun⁶⁵⁵, dont l'épiscopat débute dans les années 450, fit élever une basilique sur la tombe du saint [site 71014-04]. Il est probable qu'elle ait fait partie d'un monastère. Celui-ci n'apparaît dans les sources que vers 530-540 (Germain⁶⁵⁶, futur évêque de Paris, en fût l'abbé)⁶⁵⁷, mais la *Vie des Pères du Jura* indique que Léonien, ascète Viennois mort vers 500, a

⁶⁵¹ On peut même envisager qu'elle remonte aux origines du complexe funéraire, ce qui expliquerait plus facilement encore l'absence de découvertes de ce type en dehors de l'anomalie, ou, plus prudemment, qu'il puisse s'agir d'un enclos du haut Moyen-Âge du même type que celui qui entoure la basilique Saint-Denis : Wyss (M.) (dir.), avec la collab. de Meyer-Rodriguez (N.) – *Atlas historique de Saint-Denis. Des origines au XVIII^e s.* Paris, 1996 [DAF, 59], p. 228-229.

⁶⁵² Grégoire de Tours, *De Gloria Confessorum*, 72.

⁶⁵³ Authentique de reliques provenant de l'ancien monastère de Chelles (VII^e– VIII^e siècles), éd. Atsma (H.) et Vezin (J.), *Chartae latinae antiquiores*, 18. Zurich, 1985, p. 89, n° 25, cité par Pietri, Picard, *Topographie chrétienne Autun*, p. 40. Saint-Pierre serait un monastère à l'époque carolingienne (*monasterium sancti Petri seu Stephan*) : *Cartulaire Autun*, XXVIII, Tessier (G.) (éd.) – *Recueil des actes de Charles le Chauve*, I. Paris, 1943, n° 25, p. 56-59.

⁶⁵⁴ Charmasse, *Cartulaire Autun*, III, p. 43 (1328).

⁶⁵⁵ Se reporter à l'appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Euphronius**.

⁶⁵⁶ Se reporter à l'appendice prosopographique, vol. II, p. 433, **Germanus**.

⁶⁵⁷ Fortunat, *Vita Germani*, 8.

été cloîtré à Autun⁶⁵⁸. Ceci pourrait indiquer que le monastère remonte à une date bien plus précoce, peut-être la fondation de la basilique⁶⁵⁹.

Les remaniements postérieurs puis les destructions du début du XIX^e siècle, l'absence de recherches de terrain, font qu'il est presque impossible d'avoir une idée précise de l'aspect du monument de l'Antiquité tardive. La *Passion de Saint-Symphorien*, datable du troisième quart du V^e siècle⁶⁶⁰, mentionne son faite élevé⁶⁶¹ ; Fortunat signale une *porticus* à proximité de la tombe du saint⁶⁶². Le seul élément architectural appartenant avec vraisemblance à cette phase de l'édifice est une plaque de marbre représentant un agneau, découverte en réemploi sur le site au XIX^e siècle (pl. 283, n° 2). Chr. Sapin propose de l'interpréter comme un élément de devant d'autel ou de chancel, datant du V^e siècle. Cette plaque, qui montre la qualité du programme architectural effectué, demeure néanmoins isolée. Selon la *Gallia christiana*, les évêques Euphronius et Proculus auraient été enterrés dans l'édifice⁶⁶³.

A l'ouest du monastère, on a dégagé dans les années 1970 une construction rectangulaire de 19 m par 8 m dont les murs contenaient de nombreuses stèles du Haut-Empire réemployées (pl. 283, n° 1, 1). Plusieurs sarcophages trapézoïdaux ont été relevés à l'intérieur de l'édifice, sans doute un lieu de culte. Il ne semble pas toutefois que cette construction appartienne à la phase primitive du monastère. A quelque distance au nord de ce bâtiment, une surveillance de travaux d'assainissement effectuée à la même époque (pl. 283, n° 1, 3 et 4) a permis d'observer des murs et des sols en béton d'*apparence antique*, qui ont livré des éléments de mausolée du Haut-Empire en position de réemploi.

II.B.2.6.4 Saint-Racho

Un dernier édifice attribuable à l'Antiquité tardive est attesté près de la porte Saint-André, en dehors de la ville et à proximité de la voie de Langres et Besançon (fig. 18, p. 102). Il était encore conservé à la fin de l'Ancien Régime et portait la dédicace de Saint-Racho [**site 71014-09**] (pl. 295, n° 1). Ce monument n'est connu que par une description du XVIII^e siècle. Il s'agissait alors d'un édifice *bâti de gros quartiers de pierre avec plusieurs beaux, grands et superbes piliers antiques de marbre. La nef, non voûtée, était terminée par une abside. Cette dernière était décorée d'une mosaïque à fond d'or. Les bas côtés avaient cinq voûtes* [sans doute de l'époque romane] *et étaient soutenus par six piliers de pierre et neuf piliers ronds de marbre en marbre cipolin et jaspe. Les chapiteaux de l'église étaient des chapiteaux corinthiens en marbre.*

Une telle description évoque un édifice de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age, comprenant des réfections plus tardives. La dédicace rappelle les évêques d'Autun Rocco et Ragnobertus (début et fin du VII^e siècle)⁶⁶⁴. Selon la tradition locale, Ragnobertus aurait été enterré près d'Autun et ses reliques auraient ensuite été ramenées à Saint-Nazaire⁶⁶⁵. Il est possible que la dédicace de l'église, peut-être une basilique funéraire périurbaine, rappelle l'emplacement primitif de son inhumation. Les environs de la porte Saint-André ayant accueilli des tombes chrétiennes à la fin de l'Antiquité [**site 71014-08, sép. 1**], la présence d'une sépulture d'évêque dans ce secteur et non à Saint-Pierre-l'Estrier paraît donc envisageable. En l'absence de données archéologiques, il est impossible d'attribuer avec certitude cet édifice aux V^e et VI^e siècles. On remarque qu'un bâtiment actuel semble reprendre le plan de l'église (abside incluse), ce qui laisse supposer qu'elle pourrait encore être en partie conservée dans l'élévation de l'édifice (pl. 285, n° 2)⁶⁶⁶.

⁶⁵⁸ *Vita Patrum Iurenisium*, 128.

⁶⁵⁹ Gaillard de Sémerville (H.) et Sapin (Chr.) – Bourgogne, dans Barruol (G.) (dir.) – *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3. *Ouest, Nord et Est*. Paris, 1998, p. 43.

⁶⁶⁰ La Vie de Symphorien doit dater des années 460.

⁶⁶¹ *Passio Symphoriani*, 12, parle de la sépulture de Symphorien, *non longe a basilica sua, quae studio summo antistitis nostrae ecclesiae celsum protulit aedificata fastigium*. (non loin de sa basilique, édifiée par le chef de notre église, qui présente faite élevé).

⁶⁶² Fortunat, *Vita Germani*, 20.

⁶⁶³ *Gallia christiana*, IV, col. 334-335, 341-342, 436-441. Sur ces deux évêques, appendice prosopographique, vol. II, p. 432 et 436 et § V.B.1.1.

⁶⁶⁴ Duchesne, *Fastes*, II, p. 179-180.

⁶⁶⁵ Piétri, Picard, *Topographie chrétienne Autun*, p. 45.

⁶⁶⁶ Nous n'avons pas pu accéder à cette propriété.

II.B.3 LES FORMES DE L'HABITAT DURANT L'ANTIQUITE TARDIVE

III.B.3.1. La fin du III^e siècle : la réapparition des fosses et dépotoirs

Les dernières années du III^e et le début du IV^e siècle se caractérisent par la réapparition des dépotoirs domestiques dans ou à proximité des habitat, où ils étaient très rares depuis la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.⁶⁶⁷. Les exemples de fosses livrant du matériel de la première moitié du IV^e siècle sont particulièrement nombreux et caractéristiques. On observe leur présence sur le trottoir nord de l'îlot VIII-IX 13 [VIII-IX 13, n° 1], ou bien à l'est de l'îlot VI 9 [VI 9, n° 2]. Le phénomène le plus caractéristique semble cependant résider dans le comblement presque systématique des caniveaux de bordure d'îlot par des déchets dès le dernier tiers du III^e siècle apr. J.-C.⁶⁶⁸. La gestion des caniveaux relevant juridiquement du propriétaire de l'îlot mitoyen⁶⁶⁹, ce constat indique ici un changement net des manières d'habiter et l'absence de volonté manifeste d'entretenir les systèmes d'évacuation des eaux usées. L'abandon de ces structures, caractéristique du début de l'Antiquité tardive à Autun, est attesté dans d'autres villes d'Occident⁶⁷⁰. Il est cependant imprudent de généraliser ce phénomène à la fin du III^e siècle : dans plusieurs cas, il n'apparaît qu'à partir de la seconde moitié du IV^e siècle. Cette réapparition des dépotoirs dans l'enceinte augustéenne est sans doute liée à l'abandon des dépotoirs périurbains à la fin du Haut-Empire⁶⁷¹.

II.B.3.2. Les formes de l'habitat durant la première moitié du IV^e siècle

Les formes générales de l'habitat urbain de la première moitié du IV^e siècle paraissent *a priori* dans la continuité de celles du III^e siècle. Dans le détail, des modifications conduisent cependant à distinguer cette période de la précédente.

II.B.3.2.1 Le maintien d'un habitat de qualité

La présence de structures d'habitat de qualité à Autun dans la première moitié du IV^e siècle est un phénomène jusqu'à présent passé inaperçu. Une des raisons principales semble être l'ancienneté des fouilles qui ont porté sur le cœur de la ville du IV^e siècle. La rareté et la faible qualité des observations stratigraphiques ne permettent pas de prime abord de repérer des structures d'habitat attribuables à cette période. Le seul indice de leur existence est la présence d'éléments de décor - essentiellement des pavements.

Le dépouillement du *Recueil des mosaïques* s'avère à première vue décevant. Alors que le III^e siècle est celui durant lequel le plus de mosaïques ont été posées à Autun, le IV^e siècle s'illustre par l'absence totale de nouveaux pavements. Cette lacune ne paraît pas relever d'un hasard des découvertes tant elles sont nombreuses à Autun de l'avis même de H. Stern et M. Blanchard-Lemée⁶⁷². Par ailleurs, la datation des mosaïques du III^e siècle de l'Ecole d'Autun proposée en 1975 par ces mêmes auteurs⁶⁷³ paraît relativement fiable, car confirmée par plusieurs découvertes récentes ayant fait l'objet d'observations stratigraphiques [XI 11, n° 1 ; VIII-IX 3, n° 1 ; VI 5, n° 1].

D'une manière plus générale, l'absence de mosaïques tardives à *Augustodunum* ne constituerait en rien une spécificité locale : ce phénomène s'intègre dans une tendance commune à de nombreuses cités de Gaule de l'Est où la découverte de pavements dans les habitats urbains tardifs est extrêmement rare.

⁶⁶⁷ A l'exception des quartiers artisanaux.

⁶⁶⁸ Kasprzyk, Labaune, *Le gestion des déchets*, p. 111.

⁶⁶⁹ Robinson (O.F.) – *Ancient Rome. City planning and administration*. Londres – New York, 1994, p. 72.

⁶⁷⁰ A Lincoln : Reece (R.) – *The end of the city in Roman Britain*, dans Rich (J.) (éd.) – *The City in Late Antiquity*. Londres – New-York, 1992, p. 136-144.

⁶⁷¹ *Infra*, § II.B.5.1.

⁶⁷² Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, p. 11.

⁶⁷³ Sur cette école et la datation de sa période d'activité, *ibid.*, p. 13.

Excepté le cas de Sens avec la célèbre mosaïque des Cerfs⁶⁷⁴ (dont il faut relever la datation très tardive, sans doute la fin du V^e ou le VI^e siècle, mais aussi l'imprécision du contexte), et Lyon avec une mosaïque postérieure à 350 apr. J.-C.⁶⁷⁵, les capitales de cité se caractérisent par l'absence de mosaïques de ces périodes. Cette observation s'applique autant aux capitales voisines comme Langres⁶⁷⁶, Auxerre⁶⁷⁷, Besançon⁶⁷⁸, qu'à des villes plus éloignées comme Augst⁶⁷⁹, Nîmes⁶⁸⁰ et même Arles⁶⁸¹. Excepté le cas particulier de l'Aquitaine⁶⁸², seule la ville de Trèves paraît en Gaule échapper à cette tendance⁶⁸³. Dans ce dernier cas, le statut de capitale impériale explique sans doute la fréquence de ces décors.

On pourrait éventuellement envisager une utilisation des sols posés au III^e siècle jusque dans le courant du IV^e siècle, mais les arguments permettant d'envisager une telle hypothèse font actuellement défaut : on notera notamment l'absence de traces de réparation manifestes, indices d'une utilisation dans la durée. Au contraire, il paraît que les tesselles de la mosaïque à thème marin de la grande pièce R de la Maison à l'Etui d'Or [**XII 9, n° 1**] (pl. 228) ont été raclées durant la phase d'occupation tardive du site. L'absence de stratigraphie précise interdit de dater précisément cet épisode, mais il semble bien dans ce cas précis que les occupants de la *domus* ne se soient guère souciés d'entretenir la mosaïque du III^e siècle.

Un examen attentif du *Recueil des mosaïques* permet cependant de relever un certain nombre de pavements qui pourraient appartenir à l'Antiquité tardive. L'exemple le plus probant est une mosaïque à motif central en *opus sectile* (1,05 m de côté) inséré dans un tapis en *opus tessellatum* (3,7 m de côté), trouvée au Champ des Orfèvres en 1890 [**71014-Champ des Orfèvres, 6**] (pl. 276, n° 2). Dans le carré central, des baguettes en schiste dessinent des octogones tangents et des carrés en marbre jaune, gris bleuté, beige et blanc. Le canevas du tapis géométrique, noir, blanc et rouge, est construit sur deux damiers, l'un droit, l'autre oblique, créant des carrés inscrits inversés et des triangles. J.-G. Bulliot, qui relate la découverte, signale la présence d'une monnaie de Tétricus sous la mosaïque, ce qui incite à dater le pavement du dernier quart du III^e siècle au plus tôt. H. Stern et M. Blanchard ont mis en doute cette datation car elle leur paraissait trop tardive *étant donné la technique soignée*. Il s'agit d'un préjugé évident et il n'est pas obligatoire, comme le proposent ces auteurs, que la monnaie se soit infiltrée sous la mosaïque. L'*opus sectile* de la partie centrale du pavement trouve d'ailleurs des comparaisons tardives⁶⁸⁴ et il ne paraît donc pas fondé de douter de la datation de ce décor.

D'autres pavements, datés du Haut-Empire sur des critères stylistiques, pourraient être attribués au IV^e siècle.

On peut en premier lieu songer au pavement n° 240 du *Recueil des mosaïques* [**IX-X 12, n° 1**]. La publication du recueil des mosaïques de Trèves⁶⁸⁵ permet de reconsidérer sa datation. La bordure de triangles à degrés juxtaposés n'apparaît à Trèves que sur des mosaïques du IV^e siècle : mosaïques de la

⁶⁷⁴ Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, p. 56-60, pl. XXVII-XXXVI.

⁶⁷⁵ Stern (H.) - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, 1. *Lyonnaise, Lyon*. 10^{ème} suppl. à *Gallia*. Paris, 1967, p. 82-83, n° 100. Une monnaie de Magnence a été trouvée sous la mosaïque.

⁶⁷⁶ Joly, *CAG* 52/2.

⁶⁷⁷ Delor (J.-P.) – Auxerre, dans Delor, *CAG* 89/1, p. 179-195.

⁶⁷⁸ Bilan dans Joan (L.) – *Carte archéologique de la Gaule. Le Doubs et le territoire de Belfort*, 25 et 90. Paris, 2003, p. 154-255 (particulièrement p. 244-248).

⁶⁷⁹ Schwarz (P.-A.) – Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 103-126

⁶⁸⁰ Monteil (M.) – *Nîmes antique et sa proche campagne. Essai de topographie urbaine et périurbaine (fin VI^e s. av. – VI^e s. ap. J.-C.)*. Lattes, 1999 [*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 3], p. 429-438.

⁶⁸¹ Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 339-345.

⁶⁸² Balmelle (C.) – Le décor en mosaïque des édifices urbains du Sud-Ouest de la Gaule dans l'Antiquité tardive, dans *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, p. 193-208.

⁶⁸³ Hoffmann (P.), Hupe (J.), Goethert (K.) – *Katalog der römischen Mosaik aus Trier und dem Umland*. Trèves, 1999 [*Trierer Grabungen und Forschungen*, 16].

⁶⁸⁴ Ainsi à Ostie (*domus* de la *Fortuna Annonaria*) : Bianchi (F.) et Bruno (M.) – Considerazioni sulla tradizione decorativa in alcune *domus* tardo antiche di Roma ed Ostia, dans Chardron-Picault (P.), Lorenz (J.), Rat (P.) et Sauron (G.) (dir.) – *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du haut Moyen-Age*. Paris, 2004, p. 217, fig. 10, ou dans une réfection de sol tardive de la Basilica Emilia à Rome : Guidobaldi (A.G.) – I pavimenti in opus sectile della tabernae della Basilica Emilia : testimonienze Bizantine a Roma nel VI secolo, dans Farioli Campanati (R.) (éd.) – *III colloquio internazionale sul mosaico antico. Ravenna, 6-10 sett. 1980*. Ravenna, 1983, p. 506-507, fig. 1-3.

⁶⁸⁵ Hoffmann, Hupe, Goethert, *Mosaik aus Trier*.

Basilique datées des années 350⁶⁸⁶, mosaïque du Kornmarkt (première moitié du IV^e siècle)⁶⁸⁷ ou de l'Ostallee⁶⁸⁸. On la rencontre aussi sur des mosaïques tardives d'Aquitaine⁶⁸⁹. Le motif est certes connu sur plusieurs pavements attribués au III^e siècle, comme à Trèves⁶⁹⁰, Fließem⁶⁹¹ Niedaltdorf⁶⁹², mais dans tous ces cas, ces datations ne reposent que sur des critères stylistiques. Elles paraissent en outre peu étayées ou susceptibles d'être révisées : le motif d'étoiles de deux carrés de la mosaïque de la Neustraße⁶⁹³ s'apparente trop à des décors attestés au IV^e siècle en Aquitaine⁶⁹⁴, pour que l'on ne puisse envisager que ce pavement date en réalité du Bas-Empire. On pourrait émettre les mêmes remarques pour les mosaïques de Fließem et Niedaltdorf. En second lieu, le motif de frises de losanges longitudinaux, emboîtés ou non dans des rectangles, paraît lui aussi fréquent dans des mosaïques du IV^e siècle : mosaïque de la Nagelstraße, attribuée début du IV^e siècle (cependant sur des critères stylistiques)⁶⁹⁵, mais aussi sur une mosaïque de la Simeonstrasse datée de la fin du IV^e siècle⁶⁹⁶. Il semble tout aussi fréquent au IV^e siècle sur les pavements de type *opus sectile*, comme sur le pavage du vestibule de la basilique impériale de Trèves⁶⁹⁷, ou sur des exemplaires de Rome⁶⁹⁸ et d'Ostie⁶⁹⁹.

La maison de Balbius Iassus : un exemple de demeure aristocratique de la première moitié du IV^e siècle ?

Hormis ces éléments de décors isolés, qu'on pourrait attribuer au IV^e siècle sur des critères stylistiques, on possède un exemple plus complet de *domus* de cette période, en la matière de la maison dite de Balbius Iassus [XII 9, 1]. L'édifice, partiellement fouillé dans les années 1970, montre une remarquable série de salles pavées d'*opus sectile* (pl. 228, n° 2). Dans son organisation, il ressemble fortement aux habitats aristocratiques éduens de la fin du Haut-Empire : présence d'une salle de réception en abside, distribution des pièces autour d'une cour avec bassin.

La modestie des mosaïques retrouvées tranche nettement avec la richesse des *opus sectile* et il semble que ce soit plutôt sur ce second type de décor que s'est focalisé l'investissement ostentatoire du propriétaire.

Dans la publication de cette *domus*, les pavements avaient été attribués au Haut-Empire, ce que semblent exclure les carnets de fouille de G. Vuillemot et le matériel conservé. En effet, les bétons de sol des salles de la moitié nord de l'édifice scellent des couches qui ont livré de la sigillée d'Argonne décorée à la molette. Il est donc à peu près certain que l'*opus sectile* de la salle A (pl. 231, n° 1-2) et la mosaïque en damier du couloir D datent du Bas Empire. Si nous n'avons pas trouvé de comparaison exacte pour le décor de la salle A, le damier de la salle D est connu à cette époque : des exemples bien datés existent à Trèves⁷⁰⁰ ou dans la Maison des Colonnes à Ostie⁷⁰¹.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, n° 14-15.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, n° 84.

⁶⁸⁸ *Ibid.*, n° 103.

⁶⁸⁹ Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 265, fig. 156 (mosaïque de Bordeaux, rue Père-Louis-de-Jabrun) et fig. 157 (*villa* de Montcrabeau, Bapteste).

⁶⁹⁰ *Ibid.*, n° 97, 102.

⁶⁹¹ *Ibid.*, n° 182, 188 et 189.

⁶⁹² *Ibid.*, n° 205.

⁶⁹³ *Ibid.*, n° 97.

⁶⁹⁴ Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 257 et fig. 157-159, p. 266 : *parmi les (...) structures isotropes en vogue à la fin de l'Antiquité, plus spécialement en Occident, figure incontestablement la composition orthogonale d'étoiles de deux carrés.*

⁶⁹⁵ Hoffmann, Hupe, Goethert, *Mosaïke aus Trier*, n° 96.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, n° 124.

⁶⁹⁷ Fontaine (T.H.M.) – Ein letzter Abglanz vergangener kaiserlicher Pracht. Zu ausgewählten archäologischen Befunden aus dem Areal der römischen Kaiserresidenz in Trier, dans König (M.), Bolognesi (E.) et Riemer (E.) – *Palatia. Kaiserpaläste in Konstantinopel, Ravenna und Trier*. Trèves, 2003 [*Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier*, 27], p. 132, fig. 3a.

⁶⁹⁸ Salvetti (C.) – Opus sectile, dans De Nuccio (M.) et Ungaro (L.) – *I marmi colorati della Roma imperiale*. Rome, 2003, p. 468-469, n° 183 (désormais abrégé *I marmi colorati*).

⁶⁹⁹ Becatti, *Ostia, IV. Mosaici e pavimenti marmorei*, n° 189 (maison du Nymphée).

⁷⁰⁰ Mosaïque du Palastgarten (motif couvrant), datée du IV^e siècle (Hoffmann, Hupe, Goethert, *Mosaïke aus Trier*, n° 110), ou motifs de bordure dans le palais impérial ou des habitats du IV^e siècle (Hoffmann, Hupe, Goethert, *Mosaïke aus Trier*, n° 14 et 56).

⁷⁰¹ Becatti, *Ostia, IV. Mosaici e pavimenti marmorei*, n° 335 et pl. LVII.

L'absence d'observations stratigraphiques pertinentes dans la moitié sud de l'habitation nécessite de s'appuyer sur les seules comparaisons typologiques.

La mosaïque à quadrillage de filets noirs avec fleurette au centre des carrés de salle G paraît en l'état difficilement datable (pl. 230 ; 233, n° 1-2), même si ce motif est attesté à Ostie au IV^e siècle⁷⁰². Dans la salle I, le décor central de l'*opus sectile*, daté du II^e siècle lors de la publication du site, est peut-être plus tardif. La bordure de carrés emboîtés (pl. 230 ; 231, n° 3 ; 232) est un motif connu durant toute l'époque romaine, mais de nombreuses comparaisons indiquent qu'il faut certainement avancer sa datation au III^e ou au IV^e siècle. Courant au Haut-Empire sur les pavements mosaïqués, il paraît beaucoup plus rare en *opus sectile*. Certes attesté dès l'époque augustéenne dans le temple d'Apollon Sosianus⁷⁰³, il ne paraît réellement se diffuser en Gaule que dans le courant du III^e siècle⁷⁰⁴. On notera toutefois que l'essentiel des découvertes de Méditerranée occidentale datent du IV^e siècle : à Ostie, ce motif de pavement est employé à l'époque tétrarchique et au IV^e siècle⁷⁰⁵. Le motif central de la composition, une étoile formée de deux carrés renfermant un cercle, paraît quant à lui clairement attribuable au IV^e siècle : on le retrouve sous une forme plus sophistiquée à Ostie dans la Maison du Nymphée⁷⁰⁶ mais aussi sur des fresques imitant l'*opus sectile*⁷⁰⁷. Notons d'ailleurs que la présence d'un *emblema* dans cette composition oriente clairement la datation vers le IV^e siècle⁷⁰⁸.

La datation tardive de l'ensemble décoratif de la *domus* trouve en définitive une comparaison déterminante dans l'exemple de la maison des Colonnes à Ostie, où l'on trouve une association de mosaïques et d'*opus sectile* très proche de celle de la Maison de Balbius Iassus : une mosaïque en damier, un *opus sectile* de carrés emboîtés et une mosaïque à quadrillage de filets noirs avec fleurette au centre des carrés⁷⁰⁹. Au vu des remarques précédentes, il est donc envisageable d'attribuer l'ensemble du décor de la Maison de Balbius Iassus au IV^e siècle.

D'autres décors du IV^e siècle ?

L'examen du décor de la maison de Balbius Iassus conduit à signaler une série d'*opus sectile* ou d'éléments de décor isolés qui pourraient eux aussi appartenir à des habitats aisés du IV^e siècle.

Au 8 rue de l'Arbalète [XIII 6, n° 2], on a découvert en 1865 à 1 mètre environ en dessous de la voie publique, sur une construction en demi-cercle, un épais béton formé de chaux et de fragments de briques, dans lequel avaient été enchâssées des plaques de marbre de provenance et d'épaisseur diverses. Ces plaques étaient ornées de moulures, de feuillages ou simplement polies. On a rencontré du reste, parmi les débris, trois médailles, petit bronze, de Constance⁷¹⁰. La construction en demi-cercle est très certainement une salle de réception absidée et le sol de placages pourrait être attribué à l'Antiquité tardive. De même, place du Champ de Mars, on a trouvé avant 1872 les

⁷⁰² *Ibid.*, n° 334 et pl. LVII. On relèvera cependant que les angles des carrés découpés par la grille sont ornés de cercles, ce qui n'est pas le cas de la mosaïque d'Autun.

⁷⁰³ De Nuccio (M.) – *Marmi colorati nell'area del Teatro di Marcello : Tempio di Apollo Sosiano e Tempio di Bellona*, dans *I marmi colorati*, p. 153, fig. 4, mais aussi à Pompéi et Herculaneum : Dubois-Pelerin (E.) – Remarques sur le caractère luxueux des pavements en *opus sectile* dans les demeures privées de Campanie, dans Chardon-Picault (P.), Lorenz (J.), Rat (P.) et Sauron (G.) (dir.) – *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du haut Moyen-Age*. Paris, 2004, p. 270-274 (notamment Pompéi, Maison de *P. Proculus*, Reg. I, 7, 1 ; Herculaneum, Maison de l'Atrium à mosaïque)

⁷⁰⁴ Ainsi dans la pièce 17 de la maison d'Amour et de Pan à Saint-Colombe-les-Vienne : Le Bot-Helly (A.) – Saint-Colombe-les-Vienne (Rhône) : les mosaïques de la maison d'Amour et de Pan, dans Darmon (J.-P.) et Rebourg (A.) (éd.) – *La mosaïque gréco-romaine*, IV. *Actes du colloque de Trèves (8-14 août 1984)*. Paris, 1994, p. 331-375 et particulièrement pl. CCXXIII et CCXXIV.

⁷⁰⁵ Becatti, *Ostia*, IV. *Mosaici e pavimenti marmorei*, n° 39 (thermes du *forum*), n° 49 (Maison d'Amour et Psyché), n° 334 (Maison des Colonnes), n° 343 (*domus* de la région IV, *insula* III, 4), n° 429 (*domus* de la région V, *insula* X, 1).

⁷⁰⁶ Becatti, *Ostia*, IV. *Mosaici e pavimenti marmorei*, n° 189.

⁷⁰⁷ Falzone (S.) – L'imitazione dell'*opus sectile* nella Pittura Tardo Antica a Roma e a Ostia, dans *I marmi colorati*, p. 170-174 et fig. 1.

⁷⁰⁸ Voir les observations de F. Guidobadi – *Sectilia pavimenta* de Ostie, dans Descœudres (J.-P.) (dir.) – *Ostia, port et porte de la Rome antique*. Genève, 2001, p. 362.

⁷⁰⁹ Becatti, *Ostia*, IV. *Mosaici e pavimenti marmorei*, n° 334-335.

⁷¹⁰ Procès verbaux des séances, 1865, *MSE*, 1, 1872, p. 517. On notera avec intérêt que ce motif de pavement apparaît en Gaule sur un *opus sectile* de la *villa* de l'Antiquité tardive de Souzy-la-Briche : Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, n° 490.

débris d'un dallage en marbre blanc et schiste formant des carrés, des triangles et des losanges [XII 6, 2] qu'il est tentant de rapprocher des *opus sectile* de la Maison de Balbius Iassus.

Un dernier indice de la présence d'habitats aisés du IV^e siècle à Autun pourrait être fourni par un chapiteau de pilastre découvert quelques mètres au sud de la fouille de G. Vuillemot [XII 9, 2] (pl. 233, n° 4). A. Olivier a rapproché ce chapiteau d'exemplaires du II^e siècle découverts à Ostie⁷¹¹ qui présentent eux aussi des S affrontés. Cependant, les disques des volutes et le décor de l'abaque trouvent des parallèles convaincants avec des chapiteaux de l'Antiquité tardive d'Aquitaine⁷¹².

II.B.3.2.2 Les habitats non aristocratiques

Outre ces exemples appartenant manifestement à des demeures des couches aisées de la population, des habitats plus modestes montrent eux aussi un certain nombre de réfections au IV^e siècle. Cette situation est illustrée par une maison de l'îlot VIII-IX 4 [VIII-IX 4, n° 1], où les aménagements de l'Antiquité tardive se limitent à la réfection de quelques sols et à la construction (ou reconstruction) du stylobate du portique bordant le *cardo* secondaire situé à l'est de l'îlot.

II.B.3.3. La seconde moitié du IV^e et le début du V^e siècle

L'abandon dans les années 350-360 apr. J.-C. de la plupart des sites d'habitat fouillés à Autun ne permet guère de caractériser la nature des occupations de la seconde moitié du IV^e et du premier tiers du V^e siècle. Seuls quelques sites se prêtent à une telle analyse, sans qu'il soit possible d'affirmer qu'ils sont bien représentatifs des structures domestiques de ces périodes.

Dans la Maison de Balbius Iassus [XII-9, n° 1] (pl. 228), occupée jusque dans les années 420, on observerait une modification sensible des formes de l'habitat à la fin du IV^e siècle. Elle se caractérise par l'apparition d'activités artisanales dans une pièce sur hypocauste ruinée (H) à l'époque valentinienne. Un artisan de l'os installé dans cet espace a partiellement comblé le puits de la cour B avec ses déchets. Une tranchée est creusée dans la mosaïque de la salle G qui demeure occupée, comme en témoigne une couche d'occupation de terre noire grasse. Les couches de démolition recouvrant la salle à abside F ayant livré de nombreux fragments de tuiles, il est vraisemblable qu'au moins une partie de la *domus* est encore couverte de *tegulae* à cette période. Ainsi, si le plan de l'édifice ne semble pas évoluer, on peut en revanche s'interroger sur la nature de l'occupation et le statut social des habitants. Il semble désormais exclu que nous ayons affaire à un habitat aisé, ce qui était le cas dans la première moitié du IV^e siècle.

Le site du 36, rue de la Croix-Blanche [VIII-IX 13, n° 1] indique l'apparition de formes d'occupation nouvelles. Dans le dernier tiers du IV^e siècle, on assiste à l'édification de deux petits bâtiments (petits côtés de 5 mètres de long environ) à solins de pierre possédant des sols en gravier. Ils sont installés à l'emplacement du caniveau comblé dans les années 350-360 apr. J.-C. et empiètent sur le bord de la bande de roulement du *decumanus maximus* (pl. 178) sans empêcher la circulation. Ce type de construction particulièrement fugace est pour l'instant isolé à Autun, mais est bien connu dans d'autres cités de Méditerranée orientale comme Antioche - où il est documenté à la fois par des allusions de Libanios et des découvertes archéologiques⁷¹³ - Gerasa, Palmyre et Apamée⁷¹⁴. Notons cependant que ces exemples orientaux se caractérisent par une monumentalité certaine, à la différence de la construction d'Autun.

Dans l'îlot VIII-IX 12 [VIII-IX 12, n° 1], quelques indices montrent de même la poursuite de l'occupation dans ce qui désormais s'apparente aux ruines de l'habitat du Haut-Empire. Ces traces sont extrêmement ténues et se limitent pour l'essentiel à quelques creusements et remblais.

Une occupation de la fin de la première moitié du IV^e siècle observée dans l'îlot VIII-IX 7 [VIII-IX 7, n° 1] paraît à ce titre assez caractéristique. Des niveaux d'occupations ayant livré un abondant

⁷¹¹ Olivier (A.) – Chapiteau de placage corinthisant, dans *Autun / Augustodunum*, p. 83, n° 119 ; pour les chapiteaux d'Ostie, Pensabene (P.) - *I capiteli*. Rome, 1973 [*Scavi di Ostia*, VII], n° 638, 639, 645, 647.

⁷¹² Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 224, fig. 114 et 115, provenant respectivement de Montmaurin (La Hillière) et de Pouzac.

⁷¹³ Potter (T.W.) – *Towns in Late Antiquity. Iol Caesarea and its context*. Sheffield, 1995, p. 85, fig. 43, p. 87 et p. 102.

⁷¹⁴ Crawford (J.S.) – *The Byzantine shops at Sardis*. Harvard, 1990, p. 107-115 [*Archeological excavations at Sardis*, 9].

matériel, et associés à un trou de poteau, se développent dans un ancien espace ouvert du Haut-Empire, sans doute un jardin. L'exiguïté des sondages de diagnostic ne permet pas de saisir l'ampleur réelle de cette implantation, mais elle pourrait éventuellement se matérialiser par une construction sur poteaux (pl. 165, n° 2-3).

Un certain nombre d'autres sites de cette période sont attestés dans la ville basse, mais la faible taille des opérations ou l'ancienneté des observations ne permettent pas de déterminer l'aspect exact de la fréquentation. Il en est ainsi de l'occupation artisanale observée au XIX^e siècle en bordure du *cardo maximus* à hauteur de l'îlot II 9 [II 9, n° 3] ou d'une autre « occupation » de l'époque valentinienne, peut-être de type artisanal, partiellement reconnue dans l'angle sud-ouest de l'îlot VI 9 [VI 9, n° 1]. Dans ce dernier cas, des recharges de sol sont installées à la fin du IV^e siècle et quelques trous de poteau perforent le sol en *terrazzo* de la fin du Haut-Empire (pl. 141, n° 2).

II.B.3.4. Le V^e et le début du VI^e siècle : une période mal documentée

Les données sur la nature des habitats à la fin de l'Antiquité tardive sont très rares à Autun. La seule découverte notable a été effectuée dans la ville haute, à l'emplacement de la cathédrale Saint-Lazare [XVI-3, n° 1]. Plusieurs murs maçonnés de qualité, qui délimitent des pièces aux sols bétonnés, ont été observés dans une fouille de superficie restreinte (pl. 262, n° 2). Un bord de jatte en céramique bistre et un bord de coupe en verre Foy 21a (pl. 263, n° 2-3), découverts dans des couches contemporaines de la construction de cet édifice, permettent de le dater de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle. L'exiguïté de la fouille empêche malheureusement toute identification exacte des aménagements. Il est probable qu'il faille écarter l'hypothèse d'un édifice religieux paléochrétien, car le groupe épiscopal du haut Moyen Age se situe dans l'îlot voisin XVI 4 et les sources médiévales paraissent exclure la présence d'un tel édifice sur le lieu où sera ensuite construite la basilique de Saint Lazare⁷¹⁵.

La ville basse n'a livré que de rares indices de fréquentation, comme sur le site de l'Hôpital civil d'Autun [VIII-IX 3, n° 1], où le décapage des « terres noires » du secteur oriental de la fouille a permis de recueillir quelques tessons de DSP atlantique et de céramique commune de l'époque mérovingienne⁷¹⁶.

Plus au sud, à proximité de la porte Saint-Andoche, des fouilles dans une cave [IX-X, n° 3] ont permis d'observer des murs antiques recouverts de couches archéologiques qui ont livré de la céramique bistre du VI^e ou VII^e siècle, mais l'exiguïté de la fouille a interdit de déterminer l'aspect exact de l'occupation.

Nous atteignons ici les limites de la documentation disponible à Autun, où le contenu des « terres noires » a rarement fait l'objet d'observations. Rappelons qu'elles sont des couches humiques de couleur sombre et d'épaisseur variable, généralement riches en restes végétaux décomposés ou carbonisés, qui se développent au haut Moyen Age sur la plupart des sites urbains d'Europe nord-occidentale⁷¹⁷.

A Autun, les décapages archéologiques atteignant fréquemment les derniers niveaux maçonnés antiques sont peut-être responsables de ces lacunes, bien qu'il faille sans doute écarter une vision aussi pessimiste des conditions d'observation des phases d'occupation de l'Antiquité tardive⁷¹⁸.

Les investigations effectuées sur les « terres noires » du site du Collège de France à Paris et sur des sites anglo-saxons montrent en outre qu'elles semblent rarement livrer des indices d'occupation permanente (absence de niveaux de piétinement) et s'apparentent le plus souvent à des espaces ouverts de type terrain vague⁷¹⁹. Par ailleurs, l'exemple du site voisin de Mâcon⁷²⁰ indique que les habitats tardifs des V^e et VI^e siècles sont encore en grande partie maçonnés et que l'absence de données significatives à Autun

⁷¹⁵ Information W. Berry, INRAP, que je remercie.

⁷¹⁶ Information A. Delor, INRAP, que je remercie.

⁷¹⁷ Cammas (C.), Champagne (F.), David (Chr.), Desachy (B.) et Guyard (L.) – Le problème des « terres noires » sur les sites tardo-antiques et médiévaux : réflexions et propositions méthodologiques à partir de l'exemple des fouilles du Collège de France à Paris, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 61, automne 1995, p. 22-29.

⁷¹⁸ L'essentiel des interventions de ces dernières années ont été effectuées par des archéologues médiévistes sensibilisés à la problématique des « terres noires ».

⁷¹⁹ Cammas et alii, *op. cit.*, p. 22-29, dresse un bilan des travaux anglo-saxons sur cette problématique ; David (Chr.), Cammas (C.) et Guyard (L.), avec la collab. de Bouchet (F.), Gauthier (H.), Lepetz (S.) et Limondin-Lozouet (N.) – L'évolution de l'espace du Ve s. au début du haut Moyen Age : terres noires et vestiges associés, dans Guyard (L.) (dir.) – *Le Collège de France (Paris). Du quartier gallo-romain au Quartier latin*. Paris, 2003, p. 84-119 [DAF, 95].

⁷²⁰ *Infra*, § III.B.1.4.3.

résulte plus de la répartition des interventions archéologiques à l'intérieur de l'enceinte augustéenne que d'une réelle destruction des occupations de la fin de l'Antiquité tardive. Les constructions découvertes sous la cathédrale Saint-Lazare [XVI-3, n° 1] invitent à considérer avec prudence la représentativité des formes d'occupation tardives attestées dans la partie basse d'*Augustodunum*. Comme l'indique la topographie de l'occupation urbaine de la fin de l'Antiquité tardive⁷²¹, c'est peut-être le *castrum* et ses environs immédiats qui abritent désormais l'essentiel de la population. Les quelques rares occupations des V^e et VI^e siècles reconnues dans partie basse de la ville ont de fortes chances de ne correspondre qu'à des types d'habitations marginaux.

II.B.4 PROBLEMES POSES PAR QUELQUES DECOUVERTES ISOLEES OU MAL DOCUMENTEES

II.B.4.1 Des occupations de monuments publics durant l'Antiquité tardive ?

Le phénomène d'agréation de structures d'habitat tardives sur des monuments publics du Haut-Empire est bien connu dans les sites urbains de l'Antiquité tardive, et le pouvoir impérial a parfois tenté de le contrecarrer⁷²². En Arles, on peut citer les habitats installés dans les années 400 apr. J.-C. dans les alvéoles formées par les piliers de soutènement du mur extérieur du cirque ou dans les boutiques du *forum*⁷²³. A Toulouse, le *forum* et ses portiques semblent avoir été colonisés aux V^e et VI^e siècles par une série de constructions légères s'appuyant sur les vestiges du *podium* du temple et du portique encore en élévation⁷²⁴. A Tarragone, le *forum* provincial est occupé par quelques bâtiments durant le V^e siècle⁷²⁵, tout comme celui de Cyrène où se développe un véritable quartier d'habitation⁷²⁶. A *Gorsium*, des constructions s'apparentant à des habitats s'installent dans le sanctuaire du culte impérial⁷²⁷. Dans la cité des Eduens, ce phénomène est attesté sur le site d'*Alesia*⁷²⁸.

A Autun, cette pratique est mal documentée, sans doute en raison de la rareté des investigations archéologiques récentes sur les monuments publics. Les quelques exemples recensés posent de sérieux problèmes d'interprétation. Dans le théâtre *intra muros*, les fouilles de P. Wuillemier dans les années 1930 ont dégagé un certain nombre de structures dans l'*orchestra*, dont un puits, qui font penser à un habitat installé dans la structure du théâtre [XIII 13-14 / XIV 13-14, n° 5]. A. Rebourg ajoute que l'on aurait alors trouvé de nombreuses monnaies du Bas-Empire allant jusqu'au début du V^e siècle⁷²⁹. Il ne cite malheureusement pas sa source et il est donc difficile de se faire une idée de l'importance de cette fréquentation tardive. Par ailleurs, la datation romaine tardive du puits découvert dans le théâtre n'est pas établie avec certitude et cette structure pourrait donc être postérieure à l'Antiquité tardive.

⁷²¹ *Infra*, § III.C.1.5.

⁷²² *CTh*, XV, 1, 45-46 (à propos de Constantinople, octobre 406) : *Il faut ramener l'aspect de la cité à sa conformation primitive en supprimant tous les ouvrages en planches, tant ceux que l'on a fixés aux entrecolonnements que ceux qui divisent les niveaux supérieurs du portique (...). Nous prescrivons de détruire et déblayer les édifices privés attenants ou superposés à des bâtiments publics.* Traduction R. Hanoune, dans Hanoune (R.) – *Amoenitas urbium ? Quelques textes en réaction*, dans Bedon (R.) (éd.) – *Amoenitas urbium : les agréments de la vie urbaine en Gaule romaine et les régions voisines. Hommages à P. Pouthier*. Limoges, 2001-2002, p. 287-293 [*Caesarodunum*, XXXV-XXXVI] ; nombreux autres exemples dans le Code Théodosien : *CTh*, XIV, 14, 1, à propose de « huttes » dans le Champ de Mars à Rome (397-399), XV, 1,9 ; XV, 1, 12, etc.

⁷²³ Sintès (Cl.) – Le résultat des fouilles, dans Sintès (Cl.) (dir.) – *Carnets de fouille d'une presqu'île*. Arles, 1990 [*Revue d'Arles*, 2], p. 11-15 ; *Ibid.*, Le site aux IV^e et V^e siècles : une tentative de reconstitution, p. 59-62 ; Sintès (Cl.) – La réutilisation des espaces publics à Arles : un témoignage de la fin de l'Antiquité, *AnTard*, 2, 1994, p. 181-192.

⁷²⁴ Arramond (J.-C.) et Boudartchouk (J.-L.) – Esquirol, ou les transformations du secteur nord du forum, dans Pailler, *Tolosa*, p. 419 ; *Ibid.*, Les transformations de la zone du forum, p. 443-445.

⁷²⁵ TED'A – *Un abocador del segle V d.c. en el forum provincial de Tarraco*. Tarragone, 1989, p. 446-448.

⁷²⁶ Stucchi (S.) – *L'agora di Cirene, I. I lati Nord ed Est della platea inferiore*. Rome, 1965 [*Monografie di Archeologia Libica*, 7], p. 321-342.

⁷²⁷ Fitz (J.) – *Gorsium*. Székésfehérvár, 1976, p. 47-49.

⁷²⁸ *Infra*, § III.B.1.2.1.

⁷²⁹ Rebourg, *Urbanisme*, p. 221-222.

A. Rebourg signale enfin des *trous de poteaux tardifs* non relevés au milieu des maçonneries du Haut-Empire du portique monumental de l'îlot XII 8 [XI-XII 8, n° 4], qui s'apparentent peut-être à des occupations du même ordre.

II.B.4.2 Des éléments lapidaires isolés, indices de constructions de qualité ?

Le musée Rolin conserve deux chapiteaux de colonne libre en marbre tardifs, qui ont malheureusement perdu leur provenance exacte. Le mode de constitution des collections du musée laisse supposer que ces éléments proviennent d'Autun ou de ses environs proches.

Le premier chapiteau, d'un type dérivé du corinthien (pl. 307, n° 1), se rapproche nettement d'exemplaires aquitains et particulièrement d'un chapiteau de Merles⁷³⁰.

Le second chapiteau (pl. 307, n° 2), dans la même ambiance ornementale, ressemble à un exemplaire de Nérac⁷³¹. Le traitement des feuilles d'acanthé est cependant différent, puisqu'elles sont bien plus lourdes à Nérac que sur le chapiteau autunois où les digitations ont été finement travaillées au trépan, les nervures étant indiquées par un sillon.

Ces deux éléments architecturaux de provenance locale indiquent l'existence de chantiers de qualité aux V^e ou VI^e siècle à Autun ou ses environs, mais ne permettent pas d'identifier la nature des constructions auxquels ils étaient destinés. Leurs dimensions modestes s'apparentent à celles des chapiteaux des *villae* d'Aquitaine⁷³², mais on ne peut exclure une utilisation dans un édifice religieux. Ces deux blocs illustrent la difficulté qu'il existe à caractériser la nature exacte des aménagements urbains de la fin de l'Antiquité.

II.B.5 LE SUBURBIUM

II.B.5.1 L'abandon des dépotoirs *extra muros*

Utilisés depuis le courant du I^{er} siècle apr. J.-C., les différents dépotoirs *extra muros* d'*Augustodunum* semblent connaître leur dernière phase d'utilisation au III^e siècle⁷³³. Il est difficile de cerner la date exacte de leur abandon en l'absence de fouilles récentes. A l'exception d'une monnaie isolée de Julius Nepos découverte au XIX^e siècle à Champorry, il est notable que les indices chronologiques les plus tardifs ne dépassent pas le courant du III^e siècle (Drag 45 en céramique sigillée et métallescente au stade Saint-Roch [71014-31], monnaie de Salonine à Champorry [71017-33]). Tout indique qu'à partir de la fin du III^e siècle, on se soucie moins d'évacuer les déchets domestiques en dehors de la ville. C'est d'ailleurs à cette époque que réapparaissent de nombreux dépotoirs *intra muros*⁷³⁴.

II.B.5.2 Les établissements ruraux : des données difficilement exploitables

Les établissements ruraux et *villae* périurbaines demeurent encore trop mal connus pour raisonner sur leur devenir durant l'Antiquité tardive. Il y a là une lacune qui demanderait à être comblée par des nouvelles recherches de terrain.

Le petit établissement des Borbes [71014-019] est le seul des environs immédiats d'Autun qui ait fait l'objet d'observations récentes. Le matériel recueilli dans les couches les plus tardives indique qu'il a été abandonné dans la seconde moitié du III^e siècle. Cet exemple isolé ne saurait constituer le paradigme de l'évolution des établissements périurbains à la fin du Haut-Empire. L'histoire bien différente de l'établissement rural de Saint-Pierre-l'Etrier [71014-07], qui abrite une église au IV^e siècle, montre qu'il est prudent d'attendre de nouveaux résultats avant de conclure à l'abandon généralisé des établissements du

⁷³⁰ Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 210, fig. 88a (type 2 des chapiteaux dérivés du corinthien).

⁷³¹ Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 221, n° 110-111.

⁷³² *Ibid.*, p. 207-222. Elles sont généralement comprises entre la vingtaine et la quarantaine de centimètres.

⁷³³ Sur ces dépotoirs, *supra*, § II.A.7.4.

⁷³⁴ *Supra*, § III.B.3.1.

suburbium à la fin du III^e siècle⁷³⁵. La *villa* de Montmain [71014-22] (pl. 297) possède ainsi plusieurs salles de réception en forme d'abside qui pourraient appartenir à un état de construction de l'Antiquité tardive⁷³⁶.

Quelques indices suggèrent le développement de nouveaux points de peuplement périurbains, comme une découverte effectuée à la fin du XIX^e siècle à l'emplacement du hameau médiéval de Couhard [71014-014] (fig. 18, p. 102, 014-14). Il s'agit d'un moule destiné à la réalisation de coupes de type Feyeux 81.3m / Foy 20, qui pourrait indiquer la présence d'artisans verriers à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle. Cet indice isolé ne peut toutefois certifier l'existence d'une occupation.

II.B.5.3 Les nécropoles

II.B.5.3.1 Les structures funéraires de l'Antiquité tardive à Augustodunum

Malgré l'ancienneté de l'essentiel des découvertes funéraires de la fin de l'Antiquité à Autun, il est possible de dresser un aperçu très complet des différents types de sépultures de l'Antiquité tardive.

Mausolées

La présence de mausolées tardifs à *Augustodunum* est indiquée par plusieurs découvertes et observations anciennes. On regrettera malheureusement de ne pas disposer de plans ni de relevés précis. Plusieurs d'entre eux étaient encore conservés dans le hameau de Saint-Pierre-l'Estrier au XVIII^e siècle. En l'état, toutes les attestations correspondent à des mausolées de forme quadrangulaire, type bien connu en Gaule⁷³⁷. On notera que tous ont été observés dans le *suburbium* oriental.

Au Champ-Saint-Givre, on signale un mausolée de 8 m sur 5 m, dans lequel on a trouvé des *colonnettes* et des *sculptures en pierre* et une vingtaine de sarcophages [71014-06, sép. 14].

Un autre, mieux décrit, était encore visible au XVIII^e à Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07, sép. 74]. Il s'agissait d'un édifice de plan carré de 9 pieds 1/2 de côté (environ 4 m) et de 15 pieds de hauteur (4,50 m). Tous les observateurs modernes ont noté la présence d'un ordre corinthien et la présence d'une frise. Il abritait un sarcophage de marbre blanc, de forme indéterminée, avec un couvercle de section semi-circulaire. La cuve reposait sur une stèle du Haut-Empire (C/L XIII, 2675). H. de Fontenay signale que l'entrée était trop étroite pour faire passer le sarcophage, ce qui indiquerait que le bâtiment était postérieur. Ce tombeau était attribué à l'évêque Amator⁷³⁸.

On pourrait envisager que la « chapelle » qui abritait la sépulture de l'évêque Evance [71014-07, sép. 75] ait été une structure du même type mal comprise par les observateurs modernes.

Un dernier mausolée de plan rectangulaire (7 m sur 6 m) a été dégagé en 1985 à l'extrémité occidentale de l'église de Saint-Pierre-l'Estrier [71014-Mausolée, sép. 9-13] (pl. 287, n° 2). Ses murs mesurent de 0,80 à 1 m d'épaisseur. Séparé en deux espaces de 4,20 m sur 3 m et 2,20 m sur 3 m hors œuvre, il abrite sept sépultures (sép. 7 à 13), dont cinq sarcophages trapézoïdaux (sép. 9-13) datables du VII^e siècle. Comme l'a remarqué C. Sapin, ceux-ci paraissent nettement postérieurs à l'édifice, qui date peut-être du III^e ou du IV^e siècle⁷³⁹.

Inhumations en sarcophage

⁷³⁵ Nous verrons que de nombreux établissements ruraux de l'Autunois sont fréquentés durant l'Antiquité tardive : *infra*, § IV.B.5.4.

⁷³⁶ Sur les salles de réception à abside axiale durant l'Antiquité tardive, on consultera Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 171-172 et 176-177.

⁷³⁷ Une synthèse sur ce type de structure dans Reynaud, *Lugdunum christianum*, p. 232-233, qui recense des exemples régionaux à Genève, Grenoble, Lyon, Vienne, Tavers (Loiret), Trèves.

⁷³⁸ Sur ce personnage, se reporter à l'appendice prosopographique, vol. II, p. 428, **Amator**.

⁷³⁹ Un édifice très proche est attesté à Tarragone (il date du II^e siècle) : Esparraguerra (J.-M.) et Marcias Solé (J.M.) – La Ciudad y el *Territorium* de Tarraco : el mundo funerario, dans Vaquerizo (D.) (éd.) – *Espacios y Usos Funerarios en el Occidente Romano. Actas del Congreso Internacional de Cordoba (2001)*, I. Cordoue, 2002, p. 97, un autre à Nehren : Cùppers (H.) – Sépultures et cimetières ruraux en pays trévire, dans Ferdière (A.) (éd.) – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA / AGER (Orléans, 7-9 février 1992)*. Tours, 1993 [6^e suppl. à la RACF], p. 84, fig. 2.

De nombreuses inhumations en sarcophage sont signalées dans les nécropoles autunoises, mais il est rare que les cuves aient été conservées ou précisément décrites. Trois types de sarcophages sont attestés durant l'Antiquité tardive : des sarcophages en marbre, des sarcophages en pierre commune et des sarcophages en plomb.

Sans surprise, le premier type s'avère le plus rare, puisqu'il n'est attesté qu'à trois reprises [**71014-04**, **71014-07**, **sép. 72 et 74**]. Le plus ancien est assurément le sarcophage d'Euphronia [**71014-07**, **sép. 72**] (pl. 290, n° 5). La cuve, réemployée, était décorée d'un relief représentant les Muses (seule Polymnie est actuellement visible). Une inscription sur le petit côté droit indique que l'inhumée était chrétienne. Un sarcophage plus tardif, provenant du monastère de Saint-Symphorien [**71014-04**] (pl. 284), appartient à un groupe très particulier caractérisé par une cuve à extrémités arrondies et un couvercle à décor gravé, qui n'est attesté qu'à Autun, Saulieu (sarcophage dit de Saint-Andoche) [**21584-12**] (pl. 92, n° 1) et Vienne (sarcophage de Saint-Léonien)⁷⁴⁰. Ces sarcophages ne sont peut-être pas destinés à un usage profane, car dans les trois cas, ils abritent les ossements d'un saint et pourraient donc d'une certaine manière s'apparenter à un reliquaire⁷⁴¹. Au XVIII^e, on pensait que le sarcophage d'Autun abritait le corps de Francovée (ou Franchy), un saint nivernais du VII^e siècle. Il s'agirait alors d'un réemploi car ce type de monument est actuellement daté de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle. Le sarcophage du mausolée d'Amator [**71014-07**, **sép. 72**] est quant à lui trop mal connu pour pouvoir l'attribuer à un type particulier.

L'usage de sarcophages en pierre commune paraît relativement fréquent à Autun durant l'Antiquité tardive. Les dépôts funéraires étant rares à cette époque, il convient de limiter l'analyse aux seules nécropoles qui n'ont pas livré de sépultures du Haut-Empire. En effet, l'ancienneté des découvertes a pour corollaire l'absence de descriptions précises des cuves ou des couvercles, voire du mobilier associé, ce qui conduirait sans doute à amalgamer sarcophages du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive. Dans les nécropoles tardives, il faut en outre se méfier de la seule mention de *sarcophages*, car elle englobe fréquemment des sarcophages trapézoïdaux en grès, qui ne paraissent pas antérieurs au milieu du VI^e siècle. La même méfiance s'applique aux sarcophages des évêques d'Autun signalés au XVIII^e siècle : il semble que ces monuments ne soient pas tous à leur emplacement d'origine, et que certains sont relativement récents, ce qui est manifestement le cas du sarcophage de l'évêque Rheticus [**71014-07**, **sép. 17**].

Pour l'instant, il est impossible de dégager une typologie des sarcophages en pierre commune, les rares descriptions disponibles étant bien trop allusives pour permettre une caractérisation précise : on signale simplement des couvercles plats ou prismatiques [**71014-06**, **sép. 14**], mais le matériau utilisé n'est presque jamais mentionné. En l'état, seule la présence d'une inscription est susceptible d'étayer la datation tardive du sarcophage [**71014-07**, **sép. 73**] (époque valentinienne) et probablement **sép. 70 et 71**.

Plusieurs exemples montrent que ce type de structure n'est pas réservé aux populations adultes [**71014-13**, **sép. 7** (peut-être du Haut-Empire) et surtout **71014-07**, **sép. 73** (enfant d'un an et trois jours)].

Les inhumations en sarcophage de plomb sont bien mieux documentées. Au moins trente-neuf sépultures de ce type ont été observées à Autun depuis le début du XIX^e siècle. Bien que les descriptions anciennes soient encore une fois relativement imprécises, il est possible de dresser un panorama un peu plus complet de leur utilisation.

Une des caractéristiques premières des sarcophages en plomb autunois est que leur usage semble pour l'instant uniquement attesté durant l'Antiquité tardive⁷⁴². A Autun, plusieurs ont été découverts avec

⁷⁴⁰ Chatel (E.) – *Recueil général des monuments sculptés en France pendant le haut Moyen Age*, II. *Isère, Savoie, Haute-Savoie*. Paris, 1981, p. 47-49, n° 81.

⁷⁴¹ Il est intéressant de constater que les trois exemplaires de ce type reconnus en Gaule proviennent soit du territoire Eduen (Autun et Saulieu), soit qu'ils aient contenu le corps d'un personnage lié à Autun (saint Léonien de Vienne a été cloîtré à Autun à la fin du V^e siècle : *Vita Patrum Iurenisium*, 128).

⁷⁴² Ce qui semble général en Gaule du sud-est : Colardelle et alii, *Typo-chronologie des sépultures*, p. 278-280. P.-E. Gillet et N. Mahéo ont proposé que les premiers sarcophages en plomb d'Amiens datent du II^e siècle (Sarcophages en plomb gallo-romains découverts à Amiens et dans la Somme, *RAP*, 2000, 3-4, p. 77-118). On note cependant que les exemplaires clairement datés ne sont pas antérieurs à la fin du III^e siècle. En effet, il n'est pas certain que le mobilier datant leur sarcophage n° 3 provienne réellement de la sépulture. Les sarcophages n° 25 et 26 sont datés par des

des dépôts funéraires daté du IV^e siècle [71014-01, sép. 1 ; 71014-06, sép. 4 et 9]. Il est en outre notable que ces aménagements sont totalement absents de la seule nécropole des Champs-Saint-Roch [71014-10], unique pôle funéraire autoinois abandonné avant l'Antiquité tardive.

Nombre d'entre eux portent sur la cuve ou le couvercle un décor de croix de Saint-André (tabl. XX). Celles-ci peuvent être incisées [71014-07, sép. 54 et 68] (pl. 289, n° 4 ; 290, n° 2) ou moulées, les branches de la croix ayant l'aspect d'une tresse [71014-06, sép. 1 et 8 ; 71014-08, sép. 2 ; 71014-11] (pl. 295, n° 4). La signification chrétienne de ce décor semble manifeste, car il apparaît de manière significative sur plusieurs sarcophages de la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier et notamment sur celui d'un immature inhumé contre le bas-côté nord de la basilique paléochrétienne [71014-07, sép. 54]. A l'exception d'un sarcophage trouvé à Fillouse [71014-11], tous les sarcophages ornés de croix de Saint-André proviennent du pôle funéraire oriental (nécropoles de Saint-Pierre [71014-07], de la Grillotière [71014-06] et des Drémeaux [71014-08]), où se multiplient durant l'Antiquité tardive les monuments indiquant le caractère chrétien de ce secteur funéraire. Inversement, ce décor n'est jamais attesté sur les sarcophages provenant des autres pôles funéraires tardifs autoinois. Les autres décors sont rarissime et se limitent actuellement à une tête barbue moulée sur un fragment provenant de Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07, sép. 87] (pl. 291, n° 3)⁷⁴³.

Les observations taphonomiques sont rares. Quelques découvertes indiquent que ces sarcophages sont parfois installés dans des coffrages de planches de bois. Le cas le plus évident a été observé à Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07, sép. 67], où un aménagement de ce type tapissait le fond de la fosse funéraire (pl. 290, n° 4). Aux Drémeaux, la présence de planches et de clous le long de la cuve correspond vraisemblablement à un cercueil dont les traces n'ont pu être observées lors de la découverte [71014-08, sép. 2 et 4]. Un aménagement similaire est signalé à la Grillotière [71014-06, sép. 1].

La dernière caractéristique de ces sarcophages est qu'ils sont fréquemment utilisés pour les inhumations d'immatures (huit cas attestés dans les nécropoles de Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07] et de la Grillotière [71014-06] (tabl. XX)).

Inhumations en cercueil et en pleine terre

Les inhumations en cercueil et en pleine terre sont essentiellement documentées grâce aux fouilles de C. Sapin à Saint-Pierre-l'Estrier.

A Saint-Pierre, les cercueils cloués semblent majoritaires [71014-07, sép. 26, 27, 29, 32 et 42], alors que les exemplaires non cloués sont peu nombreux [71014-07, sép. 36]. L'absence de dépôts funéraires dans ces sépultures interdit une attribution chronologique précise, la seule certitude étant qu'elles appartiennent à la phase stratigraphique de l'Antiquité tardive.

Les inhumations en pleine terre sans traces de contenant sont attestées à sept reprises dans la nécropole de Saint-Pierre [71014-07, sép. 19, 20, 22, 23, 24, 37 et 38]. Encore une fois, l'absence de matériel associé empêche une datation moins large que les IV^e – VI^e siècles.

Autres types de structures funéraires

Rares sont à Autun les structures funéraires qui n'appartiennent pas aux différents types précédemment énumérés. Le faible nombre de sépultures délimitées par des dalles de pierre [71014-06, sép. 10 et 71014-07, sép. 21] s'explique par le fait qu'Autun se trouve dans une région où les ressources géologiques⁷⁴⁴ permettent difficilement d'obtenir ce matériau. Une découverte de Saint-Pierre-l'Estrier pourrait correspondre à une sépulture en coffrage de *tegulae* [71014-07, sép. 64], mais l'observation est imprécise. Enfin, il convient de signaler l'absence totale de découvertes d'incinérations tardives.

Le marquage des sépultures

Alors que l'usage de stèles funéraires est bien attesté au Haut-Empire, ce type de monument est très rare à Autun durant l'Antiquité tardive. Il est peu probable que d'éventuels exemplaires tardifs se

monnaies réemployées et par une stèle dont la datation n'est pas assurée. En outre, il est possible qu'il s'agisse d'un réemploi (voir [21054-15, sép. 1]).

⁷⁴³ Un décor proche (dieu-océan) sur un sarcophage en plomb d'Amiens : Gillet et Mahéo, *op. cit.*, p. 84-85 et fig. 17 (fin III^e – début du IV^e siècle).

⁷⁴⁴ Grès, granit, schiste bitumineux, argiles.

cachent dans le corpus des stèles funéraires d'Autun qui a fait l'objet de nombreuses observations stylistiques⁷⁴⁵.

Quelques rares stèles tardives sont néanmoins remarquables, comme la célèbre épitaphe de Pectorios [**71014-07, sép. 76**] (pl. 2291, n° 1) ou un fragment de stèle représentant deux oiseaux tenant une couronne, découvert aux Drêmeaux en 1975 [**71014-08, sép. 1**] (pl. 294, n° 5). Des fragments épars d'épitaphes sont attestés dans la bibliographie et indiquent l'usage ponctuel de ce type de marqueur de sépulture à Autun durant l'Antiquité tardive [**71014-05, 71014-07, sép. 80, 82, et 71014-13, sép. 9**]. Il est malheureusement à craindre que, dans une région où les roches calcaires font cruellement défaut, nombre d'entre elles aient été réemployées ou brûlées dans des fours à chaux.

11.B.5.3.2 Remarques sur la pratique du dépôt funéraire

Quelques observations peuvent être effectuées sur la pratique du dépôt funéraire à Autun durant l'Antiquité tardive.

A l'exception du site de Saint-Pierre-l'Estrier [**71014-07**], l'ancienneté des observations permet rarement de raisonner sur la représentativité des inhumations « habillées », dans la mesure où il est probable que les sépultures sans mobilier ou aménagement funéraire remarquable n'ont pas attiré l'attention des érudits du XIX^e siècle. Par ailleurs, l'absence de données sur les sépultures du Haut-Empire ne permet pas de comparer les pratiques de déposition des IV^e – VI^e siècles avec celles de la période immédiatement antérieure.

Dans la nécropole de Saint-Pierre [**71014-07**], seul site funéraire ayant fait l'objet d'observations récentes, quarante-quatre sépultures ne contiennent pas de mobilier d'accompagnement. Les dépôts sont attestés dans neuf sépultures, soit 15 % des inhumations correctement documentées. A la Grillotière [**71014-06**], autre nécropole tardive pour laquelle on dispose d'informations relativement précises, la proportion des inhumations « habillées » est beaucoup plus forte : au moins huit des douze sépultures observées contenaient un dépôt funéraire. Cependant, il y a peut-être un biais induit par l'ancienneté des découvertes et on ne sait si la nette différence par rapport à la nécropole de Saint-Pierre, où les inhumations « habillées » sont rares, reflète des rites funéraires différents ou seulement le fait que les inventeurs de la nécropole de la Grillotière se sont essentiellement intéressés aux sépultures contenant du mobilier. Notons toutefois que la mention régulière de céramiques distinguerait cette nécropole de celle de Saint-Pierre (à l'exception peut-être de [**71014-07, sép. 64**]). Les rares vases conservés datent de la fin du III^e siècle (pl. 285, n° 5), mais il n'est pas assuré que cet usage ne concerne que des sépultures de la fin du Haut-Empire.

L'examen des sépultures « habillées » montre une grande modestie des dépôts, puisqu'ils se composent rarement de plus d'un objet. Trois types de dépôts sont attestés : il s'agit soit de verreries, soit d'objets de parure, soit de monnaies. Le dépôt de céramiques n'est pas encore attesté de manière certaine durant l'Antiquité tardive, même si un certain nombre de sépultures de la nécropole de la Grillotière contenaient des vases non décrits appartenant peut-être à cette période. En l'état, le dépôt de verreries consiste en des vases à boire ou à verser des liquides [**71014-01, sép. 1 ; 71014-06, sép. 4 et 9 ; 71014-07, sép. 51 et 62**] (pl. 279, n° 1-2 ; 285, n° 1-4 ; 289, n° 3 et 5). Les objets de parures sont attestés dans quelques sépultures [**71014-06, sép. 2 ; 71014-07, sép. 2, 44 et 45**] (pl. 285, n° 3 ; 289, n° 1-2). Il s'agit généralement d'objets modestes : perles, colliers ou bracelets. Les deux épingles en bronze de la sépulture [**71014-07, sép. 2**] pourraient être des éléments d'un linceul. Les dépôts de monnaies sont peu fréquents. On en recense au moins quatre dans la nécropole de Saint-Pierre [**71014-07, sép. 27, 53, 59**] et monnaies de sépultures non localisées]. Sur le site, l'usage semble pour l'instant uniquement attesté durant les deux premiers tiers du IV^e siècle.

Il est peut-être significatif qu'aucun des sarcophages décorés d'une croix de Saint-André trouvé à Autun n'a livré de mobilier funéraire.

⁷⁴⁵ Principalement dans Mordier (J.-P.) – *Les stèles funéraires du Musée d'Autun*. Mémoire de D.E.S., Université de Bourgogne, 1965 et Beauchamp (C.) – *Etude sociologique d'Augustodunum à travers les monuments funéraires gallo-romains*. Mémoire de maîtrise sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 1998.

II.C LES MUTATIONS DE LA TOPOGRAPHIE URBAINE

II.C.1 LA TOPOGRAPHIE *INTRA MUROS*

II.C.1.1 Une crise de l'occupation à la fin du III^e siècle ?

S'il faut écarter l'idée d'une crise de l'occupation urbaine à l'époque sévérienne, on assiste en revanche à une très forte phase de rétraction spatiale de l'espace urbain occupé à la fin du III^e siècle (comparer fig. 21, B, C et D, p. 139). En effet, près de 45 % des fouilles récentes et 48 % des îlots⁷⁴⁶ montrent un abandon à cette époque (tabl. XVII). Ce phénomène de grande ampleur ne trouve pas d'équivalent dans l'histoire de la ville durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Il semble avoir touché tous les types d'îlots d'habitat, des îlots aristocratiques [par exemple **VI 5, n° 1 ; VIII-IX 3, n° 1 ; XI 11, n° 1 ; XI-XII 13-14, n° 4**] aux quartiers artisanaux [**III 8, III 13, XV 11**] qui paraissent alors totalement abandonnés. Il est donc difficile de comprendre sa logique dans la mesure où il concerne tous les types d'occupations.

L'examen du matériel permet de situer assez précisément cette mutation dans le dernier quart du III^e siècle au plus tôt. Dans les fouilles qui ont livré des monnaies, le *terminus* des séries est constitué d'imitations radiées de Tétricus (**III 13, n° 3 ; VI 5, n° 1 ; VIII-IX 3, n° 1 ; IX-X 13-14, n° 2 ; XI-XII 13-14, n° 2 ; XI-XII 13-14, n° 4 ; XV 10**), de monnaies d'Aurélien (imitation d'antonien) [**V 10, n° 1**] ou de Dioclétien (antoninien *RIC* V.2 41, p. 225 (Lyon, 285)) [**Ilot VII 4, n° 1**]. L'abondance des imitations radiées dans ces ensembles monétaires indiquerait que l'abandon intervient à l'orée de l'époque tétrarquique, ce que semble confirmer la présence d'un rare antoninien de Dioclétien sur le site [**VII 4, n° 1**]. Dans les quelques autres fouilles récentes qui n'ont pas livré de monnaies, il est moins aisé de déterminer la chronologie de ces abandons. La récurrence de matériel caractéristique de l'horizon Niederbieber, permet de placer ceux-ci au milieu du III^e siècle au plus tôt.

Ainsi, il apparaît que cette rétraction urbaine est un phénomène tardif, proche des années 280 apr. J.-C. La méconnaissance actuelle des fossiles directs de l'extrême fin du III^e et du tout début du IV^e siècle interdit de déterminer si cet épisode se déroule sur une décennie ou sur un laps de temps plus court. La situation est assez comparable à celle observée à Arles⁷⁴⁷ où le même phénomène s'observe peu après 250 apr. J.-C. Cependant, à la différence de ce site, les niveaux d'abandon autunois de la fin du III^e siècle ne se caractérisent pas par la présence récurrente de niveaux d'incendie.

D'un point de vue spatial, la chorographie des abandons ne montre pas de répartition particulière dans la ville. Il sont cependant nombreux dans le quart sud-est de la ville qui semble presque totalement abandonné à cette période (ils touchent 64 % des îlots), à l'exception notable des îlots situés en bordure du *cardo* et du *decumanus maximus* et des édifices de spectacle (théâtre et amphithéâtre) (fig. 21, C, p. 139). Dans le quart nord est, ils sont presque aussi nombreux (58% des îlots), mais la manière s'apparente plus à un mitage de la trame urbaine, comme dans le quart nord-ouest où 50 % d'entre eux sont abandonnés. Le taux paraît plus faible (de l'ordre de 30 %) dans le quart sud-ouest de la ville. Il faut toutefois garder à l'esprit la faible population statistique de ce secteur qui ne constitue pas un effectif très pertinent pour ce type de comptage.

L'absence de synthèses sur les capitales de cités voisines de Gaule de l'est ne permet guère de replacer cet épisode dans un cadre régional. La désertion de vastes quartiers à Augst et Avenches est à peu près contemporaine⁷⁴⁸. A Lyon, il faut sans doute placer l'abandon du plateau de Fourvière vers le milieu

⁷⁴⁶ Dans les lignes qui suivent, nous ne tenons compte que des seuls îlots ayant livré des éléments susceptibles de proposer une datation de leur fréquentation. Fouilles et découvertes isolées sont placées sur le même plan, dans une optique similaire à celle employée dans les études d'occupation du sol en milieu rural. Les îlots chronologiquement muets ne sont donc pas pris en compte dans les comptages.

⁷⁴⁷ Heijmans (M.) – L'abandon des quartiers périphériques d'Arles, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 121-133.

⁷⁴⁸ S. Martin-Kilchner la situe dans les années 275 apr. J.-C. : Martin-Kilchner (S.) – Ein silbernes Schwertortband und weitere Militärfunde des 3. Jahrhunderts aus Augst, *JAK*, 5, 1985, p. 147-203 ; elle commencerait dans les années 250 selon Schwarz (P.-A.) – Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 103-126 ; Blanc (P.) – Avenches / *Aventicum* (Suisse), dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 365.

du III^e siècle. En 1982, A. Desbat le plaçait entre la fin du II^e siècle et les années 260 apr. J.-C., mais les arguments chronologiques utilisés (sigillée africaine C) n'étaient à l'évidence pas adaptés au contexte local⁷⁴⁹. Des études plus récentes portant sur la céramique métallescente⁷⁵⁰ tendent à le situer entre 240 et 260 apr. J.-C. L'absence totale d'imitations radiées interdit en revanche de trop l'avancer dans le dernier tiers du III^e siècle.

II.C.1.2 La topographie urbaine dans la première moitié du IV^e siècle : stabilité de l'occupation ?

Contrairement à fin du III^e siècle, caractérisée par une importante rétraction de l'espace occupé *intra muros*, la première moitié du IV^e siècle dégage une impression de grande stabilité de la topographie urbaine. Suite à l'abandon de nombreux îlots à la fin du III^e siècle, le périmètre défini par l'enceinte augustéenne n'est plus entièrement occupé (fig. 21, D, p. 139).

La répartition topographique des îlots occupés montre un phénomène remarquable, caractérisé par la concentration de l'habitat le long des principaux axes de la ville. En effet, vingt-deux des quarante-trois îlots fréquentés dans la première moitié du IV^e siècle, soit plus de la moitié d'entre eux, sont situés en bordure du *cardo maximus* ou d'un des deux *decumani maximi*. Cette polarisation de l'habitat le long des axes majeurs de la ville est particulièrement forte puisque 75 % des îlots bordant ces deux axes sont occupés durant cette période, contre un taux de 37,5 % seulement pour les autres îlots.

A l'est du *cardo maximus*, l'occupation semble se concentrer en bordure des principaux axes du secteur, que sont le *cardo maximus* et le *decumanus* menant à la porte Saint-André. Au sud-est, le théâtre et l'amphithéâtre sont désormais séparés des zones habitées par une vaste zone à l'abandon. De même, on observe une grande zone vide de traces de fréquentation dans l'angle nord-est de la ville. Le taux d'occupation de ce secteur est relativement faible dans la première moitié du IV^e siècle, puisque seuls 39 % des îlots du quart sud-est et 41 % de ceux du quart nord-est semblent occupés.

Une situation légèrement différente peut être observée dans le quart nord-ouest de la ville, où l'occupation semble relativement plus importante puisque 54 % des îlots sont encore fréquentés à l'époque constantinienne. Par ailleurs, l'occupation ne se limite pas aux îlots en bordure des axes principaux puisqu'on trouve des traces d'habitat à une distance relativement importante de ceux-ci (îlots V 5, VI 6, VII 4 par exemple). Cette partie de la ville se caractérise donc par une occupation plus régulière de la trame urbaine du Haut-Empire, les îlots habités étant cependant parfois isolés entre eux par des îlots à l'abandon. Le quart sud-ouest semble quant à lui encore relativement occupé, puisque 61 % des îlots ont livré des traces de cette période. Cependant, la rareté des observations ne permet guère de présager de l'organisation de l'occupation urbaine.

Contrairement à la fin du Haut-Empire, il est extrêmement difficile de localiser des activités artisanales de la première moitié du IV^e siècle. Exceptées quelques découvertes au contexte imprécis ([VIII-IX 9, n° 2] par exemple), les indices sont particulièrement rares. Cette lacune est surprenante car Eumène signale des artisans Bretons (*artifices transmarinos*) à Autun en 298⁷⁵¹. et le *Discours de remerciement à Constantin* indique la présence de collègues qui exposent leurs enseignes (*signa collegiorum*) lors de la visite de Constantin en 310⁷⁵². Le problème réside peut-être dans la disparition des quartiers à spécialisation artisanale à la fin du III^e siècle. La période valentiniennne, mieux documentée⁷⁵³, qui se caractérise par la dispersion des activités artisanales en petites unités isolées, pourrait être un reflet de la situation dans la première moitié du IV^e siècle. Malgré tout, il est difficile de défendre l'hypothèse d'une activité artisanale importante à Autun au Bas-Empire, tant les découvertes sont peu nombreuses⁷⁵⁴.

⁷⁴⁹ Desbat (A.) – Note sur l'abandon de la ville haute de Lyon, dans Walker (S.) (dir.) – *Recherches récentes en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*. Oxford, 1982, p. 105-117 [BAR, IS, 108].

⁷⁵⁰ Desbat (A.) et Picon (M.) – Les céramiques métallescentes de Lyon : typologie, chronologie et provenance, dans *Actes S.F.E.C.A.G, Dijon 1996*, p. 475-490.

⁷⁵¹ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IV, 3.

⁷⁵² *Gratiarum actio Constantino augusto*, VIII, 4.

⁷⁵³ *Infra*, § II.D.1.2.

⁷⁵⁴ Sur l'artisanat tardif à Autun, *infra*, § II.D.1.



Fig. 21. Autun. A : en gris, les îlots théoriques dont la fréquentation ne peut être caractérisée ; B : les îlots fréquentés au milieu du III^e siècle (triangles : activités artisanales, i : îlots théoriques dont la fréquentation ne peut être caractérisée ; gris foncé : îlots monumentaux ; gris clair : habitat) ; C : îlots abandonnés dans la seconde moitié du III^e siècle ; D : îlots fréquentés durant la première moitié du IV^e siècle.

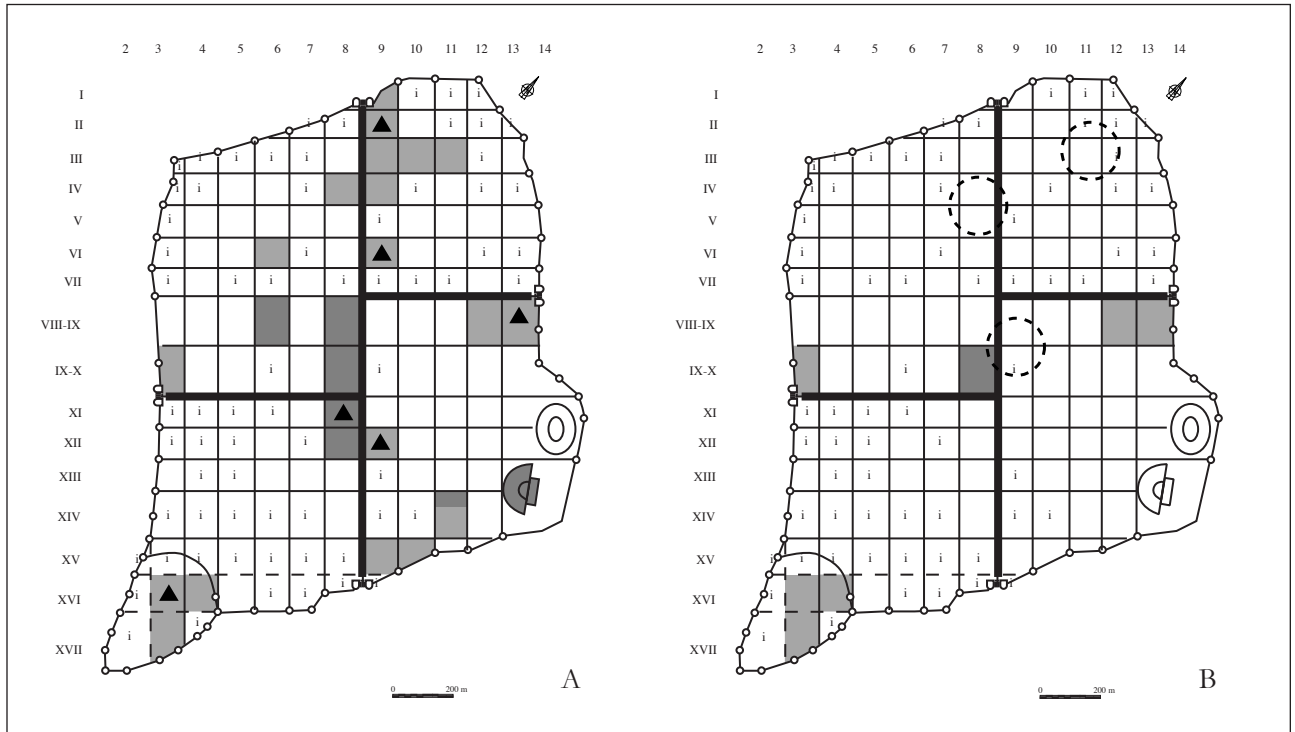


Fig. 22. Autun. A : les îlots fréquentés dans la seconde moitié du IV^e siècle ; B : les îlots fréquentés au milieu du Ve siècle. Triangles : activités artisanales, i : îlots théoriques dont la fréquentation ne peut être caractérisée ; gris foncé : îlots monumentaux ; gris clair : habitat ; cercles en pointillé : découvertes mal localisées.

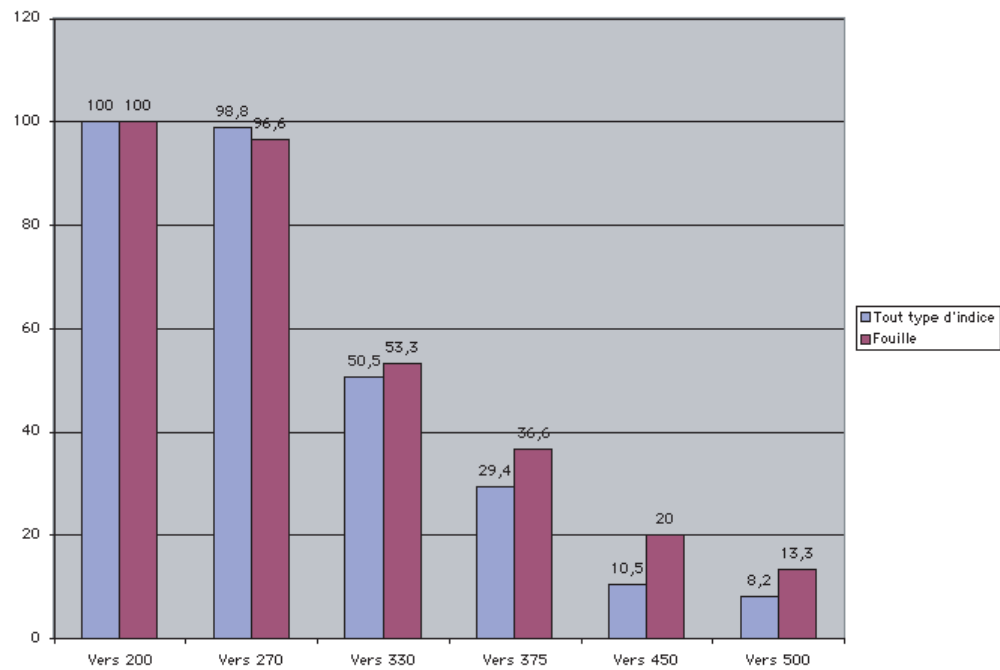


Fig. 23. Autun. Taux de fréquentation des îlots documentés. Indice 100 au début du III^e siècle (tabl. XV).

II.C.1.3 Le milieu du IV^e siècle : une nouvelle phase de rupture ?

Le milieu du IV^e siècle constitue à Autun une nouvelle phase de rupture de l'occupation urbaine. Dix-huit des quarante et un îlots occupés durant la première moitié du IV^e siècle sont abandonnés dans les années 350-360, soit près de 42 % d'entre eux (tabl. XVII, comparer fig. 21, D, p. 139 et fig. 22, A, p. 140). Tous les types d'îlots paraissent concernés, qu'ils soient situés au centre comme en périphérie de la ville. La fréquentation de l'amphithéâtre cesserait également à cette période.

Encore une fois, l'importance de cette phase de rétraction varie selon les quartiers de la ville. Les abandons sont particulièrement nombreux dans le quart nord-ouest, où près de 57 % des îlots (huit sur quatorze) n'ont pas livré d'indices de fréquentation postérieurs au milieu du IV^e siècle. Cette tendance se retrouve au sud-ouest de la ville, où ce taux est de 44 % (quatre îlots abandonnés sur neuf). Dans le quart sud-est, il n'est plus que de 36,6 % (quatre îlots abandonnés sur onze). Enfin, le quart nord-est, avec seulement 12,5 % d'abandons (un îlot sur huit), se distingue du reste de la ville. La permanence de l'occupation de cette zone dans la seconde moitié du IV^e siècle est remarquable, mais ne peut être expliquée par la documentation actuelle. D'une manière générale, il est notable que les secteurs où les abandons sont proportionnellement les moins nombreux sont ceux où ils l'étaient le plus à la fin du III^e siècle.

La datation de cette phase de rétraction de l'occupation urbaine s'avère plus difficile que celle de la fin du III^e siècle. Si on se fie au seul *terminus* monétaire, elle semble s'étaler des années 330 aux années 360 apr. J.-C. Celui-ci est constitué de monnaies indéterminées de Constantin dans six îlots, de monnaies constantiniennes tardives dans deux, de Constance II dans trois et de Magnence dans cinq autres. Sur la base de ces seules données, on pourrait donc conclure à une rétraction de l'espace occupé dès le règne de Constantin, ce qui constituerait un élément susceptible de contredire l'hypothèse d'une stabilité de l'occupation urbaine dans la première moitié du IV^e siècle. Toutefois, il convient de remarquer l'ancienneté des observations dans les îlots où le *terminus* est fourni par des monnaies de Constantin. Dans quatre cas sur six, il s'agit d'observations du XIX^e siècle dans lesquelles la mention de monnaies de cet empereur est donnée *exempli gratia*. On ne peut donc s'assurer que ces monnaies fournissent un *terminus* très précis, ce que fouilles et observations récentes semblent d'ailleurs démontrer. Dans celles-ci, les séries cessent toutes avec des monnaies de Magnence ou de Constance II (avec des revers de type FEL TEMP REPARATIO) [VIII-IX 4, n° 1; VIII-IX 7, n° 1; VII 12, n° 1, XVI 5, n° 1]. Il faut donc resserrer cette phase d'abandon à une fourchette bien moins large, comprise entre les années 350 et 365 apr. J.-C.

II.C.1.4 La fin du IV^e et le début du V^e siècle

La topographie de l'occupation urbaine à *Augustodunum* dans la seconde moitié du IV^e et le début du V^e siècle (environ 360 – 420 apr. J.-C.) confirme les tendances apparues dans la première moitié du siècle. Comme à cette époque, l'un des aspects les plus remarquables de la topographie est la concentration de l'occupation le long du *cardo maximus* et des *decumani* principaux (fig. 22, A, p. 140). La phase de rétraction du milieu du IV^e siècle a amplifié ce phénomène apparu à l'époque constantinienne. En effet, alors que 51 % des îlots occupés dans la première moitié du IV^e siècle se situaient le long de ces deux axes, ils sont 62,5 % à l'époque valentinienne. Il faut toutefois noter qu'une partie des abandons du milieu du IV^e siècle a eu lieu dans ces mêmes îlots puisque seuls 51 % d'entre eux sont occupés à la fin du IV^e siècle, contre 75 % à l'époque constantinienne. Cependant, le taux d'occupation des îlots situés à l'écart du *cardo maximus* et des deux principaux *decumani* est désormais extrêmement faible puisque seuls 13 % d'entre eux (contre 37,5 % dans la première moitié du IV^e siècle) sont encore occupés. On constate donc une plus grande pérennité de l'occupation le long de axes principaux que dans les autres secteurs de la ville : alors que 68 % des îlots situés le long du *cardo maximus* ou du *decumanus maximus* échappent à la rétraction du milieu du IV^e siècle, ce n'est le cas que de 35 % des autres.

Malgré l'attrait exercé par les principaux axes urbains qui polarisent désormais nettement l'occupation *intra muros*, celle-ci tend cependant à se réduire à quelques pôles séparés par des vastes zones peu ou pas occupées. Les découvertes semblent désormais se circonscrire au centre de la ville du Haut-Empire, aux îlots à proximité des portes de l'enceinte augustéenne et à la ville haute (fig. 22, A, p. 140).

Les îlots monumentaux du centre de la ville [VIII-IX 8, IX 8, XI-XII 8] paraissent avoir échappé à la phase de rétraction urbaine des années 350-360 apr. J.-C., mais il est probable que la continuité observée dans la seconde moitié du IV^e siècle occulte un changement radical de leur aspect architectural⁷⁵⁵. En effet, la multiplication des indices de récupération des matériaux semble indiquer un début de démantèlement d'une partie des constructions qu'ils abritent [VIII-IX 8, n° 3; XI-XII, n° 4, 5, 6]. Ce quartier n'est cependant pas en voie d'abandon puisque l'on assiste à la même époque à des réfections dans l'îlot IX-X 8 [IX-X 8, n° 3]⁷⁵⁶.

Bien que les principaux axes urbains constituent l'armature de l'occupation urbaine à l'époque valentinienne, on distingue l'importance des quatre portes de l'enceinte du Haut-Empire. Toutes cristallisent un pôle de peuplement dont l'importance demeure difficile à appréhender. Le dernier pôle est constitué par les îlots de la ville haute, sans doute désormais situés à l'intérieur d'une enceinte de type *castrum*⁷⁵⁷.

Quelques îlots isolés à l'écart des grands axes, peu nombreux au demeurant, paraissent encore fréquentés à l'époque valentinienne (îlots [VI 6], [VIII-IX 6], [XIII-XIV 13-14], [XIV 11]). Il est intéressant de constater que trois d'entre eux sont des îlots monumentaux du Haut-Empire, dont deux qui ont livré des indices de pratiques cultuelles. Dans l'îlot VIII-IX 6, on a trouvé une inscription au dieu Anvallos [VIII-IX 6, n° 4 = C/L XIII, 2733], l'îlot XIV 11 paraît abriter le sanctuaire de la déesse Bibracte. La documentation archéologique ne permet pas cependant de savoir s'ils sont encore fréquentés à ce titre, bien que cela paraisse probable pour le sanctuaire de Bibracte, ou s'il s'agit d'indices liés à la récupération de matériaux. Quant au théâtre, il n'est guère possible de percevoir la nature exacte de son occupation, fort peu documentée [XIII-XIV 13-14, n° 5].

La seconde moitié du IV^e siècle est la seule période qui permette, grâce à quelques découvertes, de raisonner sur la localisation des activités artisanales durant l'Antiquité tardive. Leur répartition (fig. 22, A, p. 140) montre une situation fort différente de la fin du Haut-Empire. Alors qu'à cette époque les îlots artisanaux étaient situés en périphérie de la ville, à proximité des remparts (fig. 21, B, p. 139), les indices d'activité sont désormais situés au cœur de la ville de l'Antiquité tardive et principalement en bordure du *cardo maximus* [II 9, n° 3; VI 9, n° 1; XI 8, n° 6; XII 9, n° 1]. Quelques découvertes proviennent de la ville haute [XVI 3, n° 3]. Il ne faut toutefois pas se méprendre sur ces indices artisanaux. Leur aspect anecdotique tranche avec l'ampleur de ceux de la fin du Haut-Empire, et il faut bien se garder d'appliquer le terme d'îlot artisanal aux quelques secteurs ayant abrité ces activités durant l'Antiquité tardive⁷⁵⁸.

II.C.1.5 Le courant du V^e et le début du VI^e siècle

Passé le premier quart du V^e siècle, la documentation archéologique est très rare à Autun. Les indices d'occupation deviennent extrêmement ténus et il faut bien admettre que l'hypothèse d'une fréquentation de certains îlots repose souvent sur quelques tessons ou monnaies. Dès lors, il ne paraît pas raisonnable de tenter une subdivision chronologique fine de la période s'étendant des années 420 à 530 apr. J.-C., durant laquelle la rétraction urbaine entamée à la fin du III^e siècle atteint son stade ultime.

Les années 420 apr. J.-C. paraissent se caractériser par une dernière phase de réduction de l'espace urbain. Plusieurs îlots proches du centre monumental ne livrent plus d'indice d'occupation passée cette époque [XI-XII 8 et XII 9]. Les autres secteurs de la ville semblent en revanche toujours fréquentés. Les indices numismatiques font certes défaut dans le groupe d'îlots III 9 à 11 et IV 8 et 9, mais quelques découvertes anciennes de DSP [71014-Caserne] et de céramique africaine [71014-Frette] confirmeraient que cette absence de monnaies ne fait que refléter la rareté des frappes divisionnaires du V^e siècle en Gaule.

L'espace urbain occupé au milieu du V^e siècle se réduit désormais à de rares points de peuplement disséminés dans l'enceinte augustéenne (fig. 22, B, p. 140). Au sud, le secteur de la ville haute a livré quelques découvertes de mobilier qui suggèrent une occupation, peut-être englobée par l'enceinte du *castrum*. Le secteur du centre monumental paraît toujours fréquenté au milieu du V^e siècle, mais les indices

⁷⁵⁵ *Supra*, § II.B.2.4.

⁷⁵⁶ *Supra*, § II.B.2.4.4.

⁷⁵⁷ Sur la datation de cette enceinte, *supra*, § II.B.2.5.1.

⁷⁵⁸ *Infra*, § II.D.1.2-3.

de cette occupation sont très peu nombreux, puisqu'ils se limitent à une monnaie d'or de Valentinien III [71014-Marchaux] et quelques tessons de sigillée d'Argonne [IX-X 8, n° 3]. Quelques découvertes pourraient indiquer des points de peuplement situés à proximité des portes Saint-Andoche [IX-X 3, n° 2] et Saint-André [VIII-IX 12 et VIII-IX 13, n° 1], dans la moitié nord de la ville, entre le centre monumental et la porte d'Arroux [71014-Frette et 71014-Caseme].

Face à une si faible occupation de l'enveloppe urbaine de la fin du Haut-Empire, on ne peut que s'interroger sur l'aspect des nombreux îlots abandonnés depuis la fin du III^e siècle. Il est possible de suspecter une ruralisation rampante des îlots à l'abandon et supposer que l'occupation dans la vaste enceinte augustéenne ressemble fort à celle de la fin du Moyen Age : quelques points de peuplement isolés au milieu de champs et de vergers (pl. 100). Il manque malheureusement une validation archéologique de cette hypothèse, car la caractérisation et la datation de la mise en place des couches de « terres noires » sont à peine esquissées à Autun. Si quelques fouilles semblent suggérer leur existence au VI^e siècle [VIII-IX 3, n°1], il est impossible dans la plupart des cas de dater exactement leur mise en place. On ne peut généralement que se borner à constater qu'elles recouvrent les dernières couches d'abandon des sites.

II.C.1.6 Observations sur la voirie à la fin de l'Antiquité tardive

La rareté des occupations dans l'enceinte augustéenne au début du VI^e siècle amène à s'interroger sur le maintien de l'intégralité de la trame viaire du Haut-Empire, qui paraissait encore bien conservée au début de l'Antiquité tardive. Il est en effet envisageable que la nouvelle topographie urbaine ait entraîné la mise en place progressive de nouveaux axes urbains mieux adaptés à l'occupation de la ville à cette époque.

Ce phénomène a été mis en évidence à Rome à proximité de la *Crypta Balbi*, où de nouvelles rues apparaissent dans le courant du V^e siècle⁷⁵⁹. Ce phénomène se poursuit entre le VI^e et le VIII^e siècle. A cette époque, il est essentiellement perceptible grâce aux itinéraires de pèlerinage qui indiquent de nouveaux tracés dans cette partie de la ville⁷⁶⁰. A Toulouse, on a pu observer l'apparition de nouveaux axes dans les années 400 apr. J.-C., dont le développement semble coïncider avec l'émergence d'éléments marquants de la topographie urbaine, comme le groupe épiscopal⁷⁶¹.

A Autun où les observations sur l'évolution de la voirie à la fin de l'Antiquité et au Moyen Age sont encore presque inexistantes, il n'est pas possible d'avoir recours aux données archéologiques. En revanche, une approche régressive à partir des tracés des rues de la fin du Moyen Age apporte quelques pistes d'étude. La précision du plan de F. de Belleforest (1575) (pl. 100) permet de reconnaître à peu près toutes les rues d'Autun existant à cette période. Quelques chartes attestent en outre des rues actuelles existantes au Moyen Age. Une fois reportés sur la trame antique, ces tracés permettent quelques observations.

En premier lieu, il apparaît qu'un certain nombre de rues antiques s'est maintenu au cours du Moyen Age (fig. 24, p. 144). Plusieurs cas sont particulièrement évidents : les *cardines* séparant les rangées d'îlots 3 et 4, 4 et 5, le *cardo maximus*, sont conservés sur plus de 1000 mètres de long ; le *cardo* séparant les rangées d'îlots 9 et 10 est utilisé sur près de 700 mètres dans le nord de la ville. Les *decumani* séparant les rangées d'îlots IV et V, VII et VIII-IX, IX-X et XI, XII et XIII, XIV et XV sont conservés sur des longueurs variables comprises entre 300 et 700 mètres. Tous ces tronçons sont situés à l'ouest du *cardo maximus*. D'autres rues antiques ont traversé le Moyen Age, mais elles sont conservées sur de moins grandes distances⁷⁶².

⁷⁵⁹ Manacorda (D.) – *Crypta Balbi. Archeologia e storia di un paesaggio urbano*. Rome, 2001, p. 47-48.

⁷⁶⁰ *Ibid.*, p. 52.

⁷⁶¹ De Filippo (R.) – Place Saint-Etienne : une nouvelle rue pour un nouveau quartier, dans Pailler, *Tolosa*, p. 417-418.

⁷⁶² Par exemple entre XV et XVI dans le *castrum* ; entre VII et VIII-IX à hauteur du *cardo maximus* ; entre V 10 et V 11 ; entre VIII-IX 7 et VIII-IX 8.

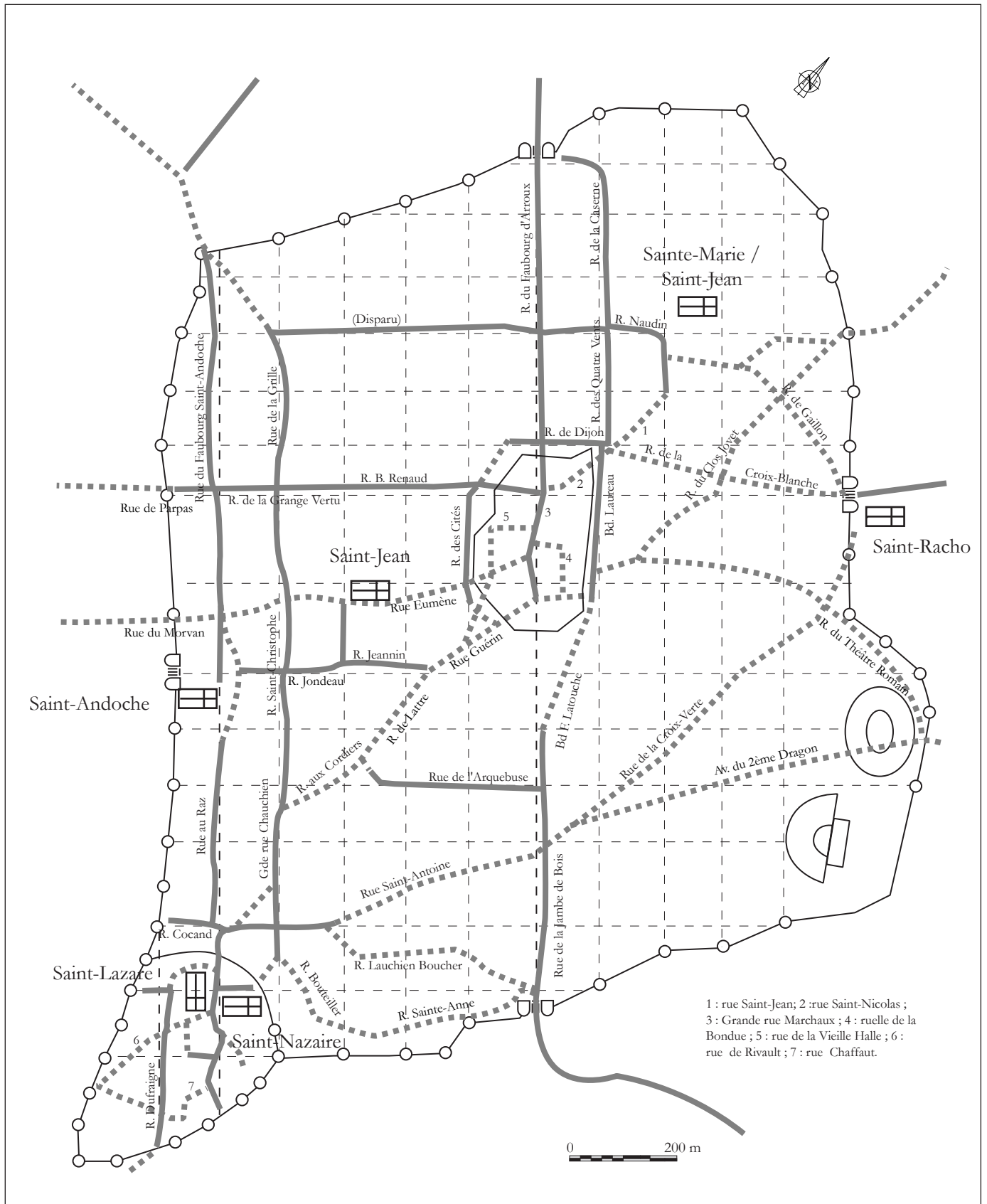


Fig. 24. Autun. Le réseau viare vers 1575, d'après le plan de F. de Belleforest (pl. 100). En pointillés fins : trame viare théorique du Haut-Empire ; en traits gris gras : rues reprenant le tracé d'axes antiques ; en pointillés gris gras : rues apparues au Moyen-Âge. Les noms de rues sont les noms actuels.

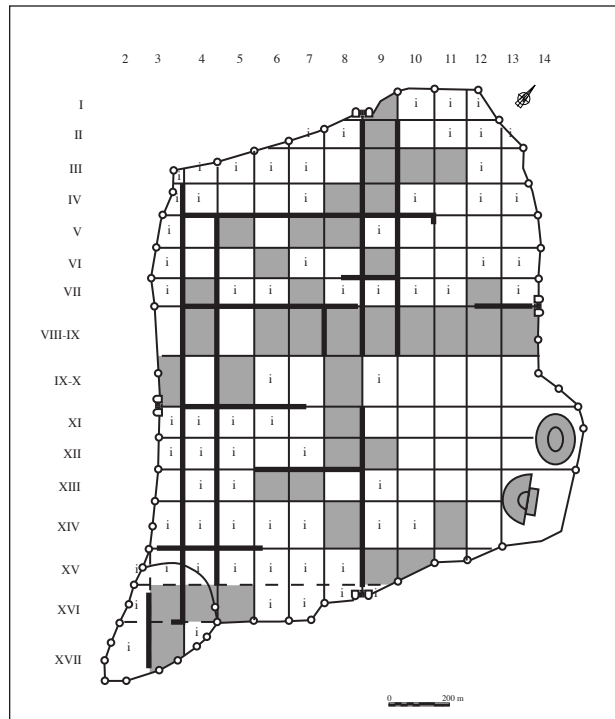


Fig. 25. Autun. Confrontation des tracés viaires d'origine antique conservés à la fin du Moyen-Age (traits noirs épais) avec la topographie urbaine de la première moitié du IV^e siècle.

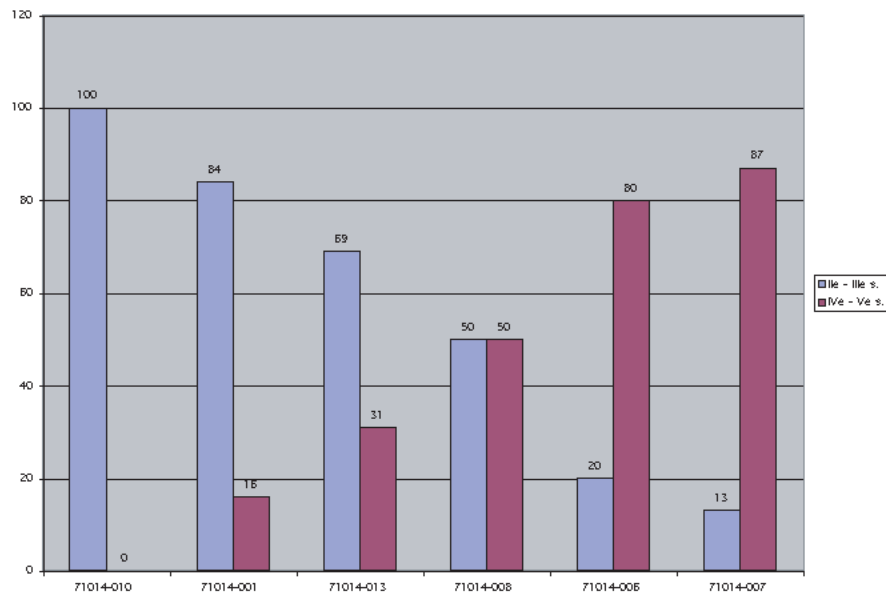


Fig. 26. Autun. Pourcentage de structures funéraires de la fin du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive dans les nécropoles autunoises (71014-10 : Champs-Saint-Roch ; 71014-001 : Bois-Saint-Jean ; 71014-013 : Champ des Urnes ; 71014-008 : Les Drémeaux ; 71014-006 : La Grillotière ; 71014-007 : Saint-Pierre-l'Estrier) (tabl. XIX). Les nécropoles les plus dynamiques durant l'Antiquité tardive sont toutes situées dans le suburbium oriental.

A l'opposé, le plan de Belleforest permet de mettre en évidence un certain nombre d'autres cheminements apparus entre le Haut-Empire et la fin du Moyen Age. Leur caractéristique première est de ne pas respecter la trame viaire orthonormée du Haut-Empire, qu'ils coupent généralement en oblique. Trois types de tracés peuvent être mis en évidence (fig. 24, p. 144).

Les premiers permettent de relier la ville haute (*le castrum*) aux portes de l'enceinte du Haut-Empire en s'affranchissant de la contrainte des rues antiques. Ce groupe est notamment représenté par le tronçon actuellement matérialisé par les rues Saint-Antoine puis de la Croix-Verte, qui permet d'atteindre la porte Saint-André, ou les actuelles rues Bouteiller puis Sainte-Anne, Saint-Pancrace⁷⁶³ ou Lauchien-Boucher qui relie le *castrum* à la porte de Rome.

Un second groupe correspond à des rues permettant de quitter le centre de la ville antique – le quartier médiéval de Marchaux – en direction de la campagne. Les tracés les plus évidents correspondent à l'actuelle rue de la Croix-Blanche, au Chemin du Clos-Jovet, mais aussi à un axe formé d'un chemin actuellement disparu - mais conservé dans le parcellaire contemporain – puis de la rue du Théâtre-Romain. Dans ce groupe, on rencontre également des tronçons qui prolongent des rues antiques en dehors de l'enceinte augustéenne comme la rue de Parpas ou la rue du Morvan.

La troisième catégorie regroupe des rues qui se sont développées à l'intérieur du *castrum* ou de l'enceinte médiévale de Marchaux (rue de Rivault dans le premier cas, rue Saint-Nicolas, ruelle de la Bondue ou de la Vieille Halle dans le second cas).

Seuls trois des axes de la fin du Moyen Age ne rentrent pas dans ces catégories. Le premier, qui correspond aux actuelles rues aux Cordiers puis De Lattre et Chauchien⁷⁶⁴ relie le *castrum* au quartier de Marchaux. Le second, correspondant à l'actuelle rue de Gaillon, relie la porte Saint-André au site de l'abbaye Sainte-Marie-Saint-Jean-le-Grand. Le dernier correspond à l'avenue du 2^{ème} Dragon. Il s'agit du seul axe d'origine post-antique partant du *castrum* qui ne rejoigne ni une porte antique ni le centre de la ville antique⁷⁶⁵, le quartier de Marchaux au Moyen-Age.

Ces quelques observations conduisent à envisager qu'une partie seulement de la voirie urbaine ait été conservée à la fin de l'Antiquité, mais aussi que les axes postérieurs aient pu se mettre en place dès cette époque. Notons en premier lieu que les éléments de datation archéologiques font défaut. La seule trace de recharge médiévale d'un axe antique a été observée dans le *castrum* [XVI 3, n° 3]. Celles-ci n'ont peut-être pas été systématiques, puisque le dernier état antique du *cardo maximus* semble avoir été utilisé en l'état au nord de Marchaux jusqu'au XVII^e siècle⁷⁶⁶. Les axes postérieurs n'ont jamais fait l'objet d'observations susceptibles de dater leurs états les plus anciens.

La répartition de ces deux types d'axes (fig. 24, p. 144) montre que les tracés antiques conservés sont presque tous situés à l'ouest du *cardo maximus*, exceptés quelques tronçons à proximité du site de l'abbaye Saint-Jean-le-Grand. Au sud-est de la ville, aucun axe antique ne semble fossilisé à la fin du Moyen-Age : à cette époque, la presque totalité des rues de la moitié est⁷⁶⁷ de la ville est d'origine post-antique. Inversement, dans la moitié ouest, les axes ne reprenant pas des tracés antiques sont rares, à l'exception d'une des principales rues de la ville médiévale, qui permet de relier le *castrum* de la ville haute à la ville basse de Marchaux (actuelles rues aux Cordiers, De Lattre, Guérin).

Il est tentant de supposer que la conservation de certaines rues antiques est tributaire de l'implantation d'occupations humaines le long de leur tracé, qui auraient ainsi contribué à leur fossilisation et que, en revanche, les axes ne reprenant pas les rues antiques traverseraient des parties abandonnées de la ville antique. Ce postulat trouve un semblant de confirmation le long du *cardo maximus* dans la partie nord de la ville, où les rares indices disponibles semblent indiquer la fréquentation de ce secteur tout au long de l'Antiquité tardive et du Moyen Age. De même, il est intéressant de constater que la seule partie de la ville augustéenne où tous les tracés sont d'origine post-antique, c'est-à-dire le quart sud-est, semble avoir été abandonnée précocement, dès la fin du III^e siècle et être restée vierge d'occupations tout au long du Moyen Age.

⁷⁶³ *Cartulaire Autun*, LXXXVIII (1294) : *uico Sanctii Pancratii*.

⁷⁶⁴ *Rua Chaucechien* en 1296 : *Cartulaire Autun*, XCV.

⁷⁶⁵ Cet axe correspond sans doute à la *uiam publicam per quam itur apud Colchas* (Couches, S.-et-L.) (*Cartulaire Autun*, LXXV (1280-1281)).

⁷⁶⁶ Courtépée signale que les dalles de l'état tardif ont été déposées entre Marchaux et la porte d'Arroux en 1775 car elles gênaient la circulation des charrois : Courtépée, *Description générale*, II, p. 547.

⁷⁶⁷ La totalité au sud-est.

Ce constat ne peut cependant être généralisé. Dans la partie nord-ouest de la ville, où les tracés antiques conservés sont nombreux et les axes postérieurs très rares, les traces d'occupation de la fin de l'Antiquité tardive et du Moyen Age sont tout aussi peu fréquentes. Notons par ailleurs que la plupart des axes antiques encore conservés à la fin du Moyen Age remplissent les mêmes fonctions que des axes apparus après le Haut-Empire (fig. 24, p. 144) : ils permettent de relier le *castrum* ou la ville basse de Marchaux à l'extérieur de la ville (respectivement Rue au Raz puis du Faubourg Saint-Andoche⁷⁶⁸ ou Grande Rue Chauchien puis de la Grille⁷⁶⁹ ; dans le second cas Rue B. Renaud puis de la Grange-Vertu⁷⁷⁰ ou Rue des Quatre-Vents puis de la Caserne ou Rue du Faubourg d'Arroux ou rue de la Jambe de Bois). Les quelques tracés antiques conservés autour de l'abbaye Sainte-Marie-Saint-Jean-le-Grand (rue Naudin, au sud en direction de Marchaux, à l'ouest en direction d'un chemin aujourd'hui disparu qui permettait d'atteindre une sortie ménagée au nord-ouest de la ville antique) remplissent les mêmes fonction⁷⁷¹. Ainsi, la conservation des axes antiques ne résulterait que de leur adéquation à la topographie urbaine du Moyen Age.

A l'inverse, on pourrait proposer que la conservation d'une partie seulement des axes antiques trouve son origine à une époque relativement précoce. En effet, la confrontation du réseau des rues antiques conservées à la fin du Moyen Age avec la topographie de l'occupation urbaine de la première moitié du IV^e siècle (fig. 25, p. 145) indique que tous ces axes traversent des secteurs occupés à cette période. Sans présager de la mise en place de la voirie post-antique, on pourrait avoir ici l'indication que la conservation très sélective des axes antiques puisse résulter de la topographie urbaine du IV^e siècle. Dès lors, si l'on retient l'hypothèse selon laquelle le maintien des rues antiques s'est joué à cette période, il paraît probable qu'une partie d'entre elles, principalement dans la moitié est de la ville, ne remplissait plus aucun rôle aux V^e - VI^e siècles, ce qui aurait entraîné leur rapide disparition. Par contre-coup, on est tenté de placer à une date relativement précoce l'apparition de rues et chemins ne respectant pas la trame antique dans la moitié est de la ville, la grande rareté des occupations dans ce secteur libérant les itinéraires de toute contrainte.

Ces quelques observations montrent qu'il est encore difficile de tenter une esquisse de l'évolution de la voirie au cours de l'Antiquité tardive ; elles indiquent cependant qu'il n'est pas impossible que l'origine la voirie de la fin du Moyen Age remonte à une période haute⁷⁷².

II.C.2 EXTRA MUROS : MUTATIONS DE LA TOPOGRAPHIE FUNERAIRE

II.C.2.1 La fin du III^e siècle

La couronne de nécropoles périurbaines d'*Augustodunum* connaît quelques modifications à la fin du III^e siècle. Les grands pôles funéraires du Haut-Empire (nécropole du Bois Saint-Jean / La Verrerie [71014-01], nécropole du Breuil d'Arroux [71014-03], des Drémeaux [71014-008], du Champ des Urnes [71014-013] (fig. 18, p. 102) demeurent en place à la fin du Haut-Empire et paraissent encore en usage au début du IV^e siècle. Les deux seuls faits marquants dans la topographie funéraire d'*Augustodunum* à la fin du

⁷⁶⁸ *Cartulaire Autun*, CXXIV (1318) : mention d'une rue *quam itur de Castro Eduensis apud Sanctum Andochium*.

⁷⁶⁹ *Cartulaire Autun*, XCV (1296) : (...) *uiam publicam per quam itur de rua Chaucechien uersus pontem Sancti Andochii*.

⁷⁷⁰ *Cartulaire Autun*, XCV (1296) : (...) *uiam publicam per quam itur de Domo Dei de Marchaut uersus Flureium* (actuelle ferme de Fleury).

⁷⁷¹ Il est intéressant que cette abbaye soit le seul pôle urbain (outre la ville haute et le quartier de Marchaux) qui soit susceptible d'entraîner une conservation de certaines rues et de cristalliser des nouveaux tracés au Moyen-Age. Peut-être s'agit-il d'une confirmation implicite de son importance à l'époque médiévale (sur Sainte-Marie / Saint-Jean-le-Grand au haut Moyen Age, *supra*, § II.B.2.6.1).

⁷⁷² A n'en pas douter, il est désormais indispensable que les observations archéologiques versent des éléments de chronologie au dossier, car les approches strictement morphologiques paraissent limitées : B. Ward-Perkins, *From Classical Antiquity to the Middle Ages*, p. 180, a proposé dans un premier temps que la conservation des tracés de rues antiques soit lié à la présence de constructions mitoyennes dont l'implantation était contrôlée par les autorités. Cependant, il a observé dans un second temps qu'à Rhodes, la trame urbaine antique est bien mieux conservée dans les secteurs les plus éloignés de la ville médiévale : Ward-Perkins (B.) – Can the survival of an ancient town plan be used as evidence of dark-age urban life ?, dans Cavalieri Manasse (G.) et Roffia (E.) (dir.) – *Splendida ciuitas nostra. Studi Archeologici in onore di Antonio Frova*. Rome, 1995, p. 223-230.

Haut-Empire sont l'abandon de la nécropole des Champs Saint-Roch [71014-010] et l'apparition d'un pôle funéraire au Champ de la Grillotière [71014-006].

Passons rapidement sur la nécropole des Champs Saint-Roch [71014-010], qu'on peut considérer comme étant à l'abandon au IV^e siècle (tabl. VII). L'examen de l'abondant matériel découvert depuis le XIX^e siècle indique que cette nécropole ne paraît plus utilisée au delà du III^e siècle⁷⁷³. Un bracelet tardif isolé ne constitue pas un indice suffisant de la présence de sépultures du IV^e siècle⁷⁷⁴.

Au nord-est, on assiste à l'apparition dans le dernier tiers du III^e siècle d'une nouvelle zone funéraire au Champ de la Grillotière [71014-006] (fig. 18, p. 102). Traditionnellement associées à la nécropole tardive de Saint-Pierre-l'Estrier, les sépultures qui la composent se trouvent en réalité bien trop éloignées pour en faire partie, puisque près de 500 m séparent ces deux lieux de découverte (pl. 293). Pour l'instant, le matériel le plus ancien découvert à la Grillotière est constitué d'un gobelet Niederbieber 33 et d'une cruche Symonds 729 en céramique métallescente trévière, productions datées du troisième quart du III^e siècle [71014-006, sépultures 11]. Cette nécropole relativement modeste sera ensuite utilisée pendant tout le IV^e siècle.

II.C.2.2 Le IV^e siècle

La première moitié du IV^e siècle se caractérise par une impression de grande continuité de la topographie funéraire. Excepté le site des Champs Saint-Roch, qui semble avoir été abandonné à la fin du Haut-Empire, toutes les nécropoles [71014-001, 003, 006, 008, 013] ont livré des sépultures du IV^e siècle. Ce constat demande cependant à être nuancé. L'inventaire des découvertes des différents sites funéraires montre en effet des situations relativement contrastées. Le comptage des structures des II^e – III^e siècles (stèles et inscriptions funéraires non réemployées, ainsi que toutes les sépultures datées) et des IV^e – V^e siècles (stèles et inscriptions funéraires non réemployées, sarcophages en plomb, ainsi que toutes les sépultures datées), effectué nécropole par nécropole, indique que certaines sont en déclin alors que d'autres connaissent une expansion sensible (fig. 26, p. 145) (tabl. XIX).

Dans la nécropole de Bois Saint-Jean / La Verrerie [71014-001], le comptage des découvertes funéraires de la fin du Haut-Empire (au moins trente et une sépultures) et de l'Antiquité tardive (au moins six sépultures) indique une diminution très sensible du nombre d'inhumations au Bas-Empire, puisque 16 % seulement des sépultures datées appartiennent à cette période (tabl. XIX). Une évolution du même ordre s'observe dans la nécropole du Champ des Urnes [71014-013]. Alors que l'on recense treize sépultures des II^e – III^e siècles, on n'en compte que six du Bas-Empire.

En raison de la rareté des découvertes, il est en revanche difficile d'émettre un avis sur la nécropole du Breuil d'Arroux, toujours fréquentée au IV^e siècle [71014-003, sépultures 1].

La situation est fort différente dans le *suburbium* oriental. Les deux nécropoles des Drémeaux [71014-008] et du Champ de la Grillotière [71014-006] connaissent une utilisation plus soutenue au IV^e et V^e siècles. Dans la nécropole des Drémeaux, on compte cinq sépultures de la fin du Haut-Empire pour cinq du début de l'Antiquité tardive [71014-008]. Sur la base de ce modeste inventaire, il semble donc ici que l'on observe une stabilité du recrutement funéraire. La nécropole du Champ de la Grillotière [71014-006] connaît un réel développement au Bas-Empire : alors que deux sépultures seulement sont attribuables au III^e, huit paraissent dater du IV^e siècle. Il faut toutefois nuancer le propos car le site semble être une création de la seconde moitié du III^e siècle, et il est donc normal que les découvertes du Haut-Empire y soient peu nombreuses. On peut toutefois convenir que cette création n'a pas été sans lendemain, puisque la nécropole connaît une fortune certaine au début de l'Antiquité tardive.

La situation est un peu moins claire à Saint-Symphorien [71014-04] où aucune sépulture du début de l'Antiquité tardive n'est encore attestée. Le très faible nombre de découvertes recensées interdit toute conclusion prématurée. La présence de la sépulture supposée du martyr local Symphorianus ne constitue

⁷⁷³ Ce que vient de confirmer une importante fouille préventive (été 2004).

⁷⁷⁴ Un bracelet en bronze du IV^e siècle type Riha 3.13 [71014-divers].

pas une preuve de l'utilisation de cette nécropole à la fin du III^e siècle⁷⁷⁵, car la tombe a sans doute été inventée au IV^e ou au V^e siècle.

Le fait marquant dans la topographie périurbaine d'*Augustodunum* dans la première moitié du IV^e siècle réside cependant dans l'apparition d'un nouveau pôle funéraire à Saint-Pierre-l'Estrier [71014-007] (fig. 18, p. 102). La création de cette nécropole a longtemps été datée du Haut-Empire, mais deux opérations archéologiques récentes indiquent que le site était occupé au III^e siècle par une *villa* périurbaine [71014-007, **église Saint-Pierre**]. Il est d'ailleurs notable qu'aucune sépulture en place du Haut-Empire n'a jamais été trouvée sur le site⁷⁷⁶. Les stèles des II^e – III^e siècles provenant de Saint-Pierre paraissent être des réemplois tardifs, comme l'illustrent deux découvertes correctement documentées [71014-007, **sépultures 67 et 74**]. Les données disponibles suggèrent que ce complexe n'apparaît qu'au IV^e siècle, sans solution de continuité avec une nécropole Haut-Empire.

Il est tentant d'imaginer que le site funéraire tardif ait eu pour origine un mausolée, peut-être celui du propriétaire de la *villa* de la fin du Haut-Empire. Il serait alors tentant d'en attribuer la propriété à l'un des premiers évêques d'Autun, ce qui expliquerait le succès postérieur du site. Cet exemple est attesté, certes à une date plus tardive, dans la cité voisine d'Auxerre, où un complexe monastique s'est développé sur le mausolée de Germain qui était situé dans sa *villa* suburbaine⁷⁷⁷, mais aussi à Mâcon où un complexe funéraire périurbain se développe à l'emplacement d'une ancienne *villa* [71270-46]

Plusieurs inscriptions et la présence d'une basilique de la fin du IV^e siècle⁷⁷⁸, indiquent que cette nécropole est vraisemblablement celle de la communauté chrétienne d'*Augustodunum*. Des évêques du IV^e siècle et des clercs de l'Eglise d'Autun y ont ainsi été inhumés [sépultures 16, 17, 18, 80]. Avec près de quatre-vingt-dix sépultures des IV^e et V^e siècles, ce cimetière est indéniablement le plus attractif du *suburbium* d'*Augustodunum* durant l'Antiquité tardive. Les fouilles récentes de Chr. Sapin et W. Berry ont certes contribué à augmenter le corpus de sépultures tardives, mais, avec une quarantaine de tombes anciennement découvertes, le site de Saint-Pierre abritait déjà la plus importante nécropole tardive d'Autun.

Si le milieu du IV^e siècle semble constituer un tournant dans l'occupation de l'espace *intra muros*, il est difficile de proposer une telle évolution pour le *suburbium*. La rareté des dépôts funéraires ne permet pas de périodisation fine de l'évolution des nécropoles durant le IV^e siècle et la typologie de la sépulture, qui est dans la plupart des cas le seul moyen de fournir des éléments de chronologie, ne peut en l'état actuel des recherches permettre une datation inférieure à l'échelle du siècle⁷⁷⁹. Les quelques assemblages disponibles se caractérisent par la présence presque exclusive de verreries dont la datation paraît couvrir tout le IV^e siècle (forme Isings 104b [71014-006, **sép. 9**] ; Isings 106 [71014-007, **sép. 62**] ; Isings 123 [71014-001, **sép. 1**] ; Isings 128 [71014-001, **sép. 1**]). Les pichets Isings 102 de la sépulture 71014-006, s. 4, plus caractéristiques de la première moitié du IV^e siècle, ne permettent pas à eux seuls de caractériser l'évolution des nécropoles autois au début de l'Antiquité tardive.

II.C.2.3 Le V^e et le VI^e siècle

A l'orée du V^e siècle, la question du devenir d'un certain nombre de nécropoles se pose avec plus d'acuité car les témoins archéologiques postérieurs aux années 400 apr. J.-C. font défaut dans plusieurs d'entre elles. Si l'utilisation de la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier [71014-007] paraît soutenue à cette période et probable dans celle des Drêmeaux [71014-008, s. 1], ce n'est pas le cas sur au moins trois autres sites funéraires autois.

⁷⁷⁵ Symphorianus aurait été martyrisé à Autun sous le règne d'Aurélien. Sur les martyrs bourguignons de la fin du III^e siècle : Bardy (G.) – Les martyrs bourguignons de la persécution d'Aurélien, *AB*, 1936, p. 321-348 ; Van der Straeten (J.) – Actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne, *Annalecta Bollandiana*, 78, 1960, p. 115-145 et 79, 1961, p. 447-468.

⁷⁷⁶ Malgré de nombreuses fouilles et surveillances depuis les années 1970.

⁷⁷⁷ Heiric d'Auxerre (fin du IX^e siècle) indique que Germain fut inhumé dans l'oratoire de sa *villa* dédié à Saint-Maurice : Sapin (Chr.) – Histoire et sources écrites, dans Sapin (Chr.) (dir.) – *Archéologie et architecture d'un site monastique. 10 ans de recherches à Saint-Germain d'Auxerre*. Auxerre – Paris, 2000, p. 27. Une présentation des états les plus anciens du site dans Sapin, *Ibid.*, p. 214-222.

⁷⁷⁸ Sur les édifices de Saint-Pierre-l'Estrier, *supra*, § II.B.2.6.2.

⁷⁷⁹ Sur ces problèmes de datation en Gaule du sud-est, Colardelle et *alii*, *Typo-chronologie des sépultures*, p. 271-298.

Le cas le plus clair est sans doute celui de la nécropole de Bois-Saint-Jean / La Verrerie [71014-001]. L'interruption des inhumations en sarcophage de plomb au début du V^e siècle en Gaule du sud-est⁷⁸⁰ fait que l'on ne dispose pas pour l'instant de sépultures datées postérieures aux années 400 à Bois-Saint-Jean. Le même constat s'applique à la nécropole du Breuil d'Arroux [71014-003], mais aussi à celle de la Grillotière [71014-006].

Le devenir de la nécropole du Champ des Urnes [71014-0013] est plus problématique. Aucune découverte n'est clairement attribuable au V^e siècle, excepté un fragment d'inscription funéraire dont le formulaire pourrait être daté du courant du V^e ou du VI^e siècle [71014-013, s. 9]⁷⁸¹. S'il provient bien de cette nécropole, il est donc impossible d'exclure la présence de sépultures du V^e siècle. Toutefois, il convient de noter le faible dynamisme de ce site funéraire au vu de cette découverte isolée.

La rareté des dépôts funéraires et l'ancienneté des observations disponibles ne permettent donc pas d'affirmer que ces nécropoles sont abandonnées au début du V^e siècle. Plutôt que d'employer le terme d'abandon pour les nécropoles de Bois Saint-Jean, du Breuil d'Arroux et de la Grillotière, il est donc préférable de se borner au simple constat que ces sites n'ont pas livré pour l'instant de sépultures postérieures au début du V^e siècle. Toutefois, on peut observer qu'à l'exception du site de la Grillotière, les nécropoles où les découvertes du V^e siècle sont absentes sont les mêmes qui montraient des signes d'un net affaiblissement de leur fréquentation dès le IV^e siècle (fig. 26, p. 145 et tabl. XIX).

Assurément, aux V^e et VI^e siècle, le seul pôle funéraire dynamique d'*Augustodunum* est la zone comprise entre la porte Saint-André et le hameau de Saint-Pierre-l'Estrier, ce que confirme la construction de nombreux édifices chrétiens dans ce secteur : basiliques Saint-Etienne et Saint-Pierre, basilique puis monastère Saint-Symphorien et peut-être basilique Saint-Racho⁷⁸².

II.D PRODUCTION ET ECHANGES A AUTUN DURANT L'ANTIQUITE TARDIVE

La richesse des informations sur les activités artisanales à Autun durant l'époque romaine fait de cette ville un site particulièrement adapté à l'étude de l'évolution des activités de production manufacturée entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. Il faut toutefois relever que la documentation est actuellement bien plus riche pour la première période que pour la seconde : alors que sont connus plusieurs quartiers artisanaux du Haut-Empire, les découvertes sont plus discrètes à partir du début de l'Antiquité tardive. Il convient donc de s'interroger sur cette évolution, afin de savoir si elle reflète une modification des activités artisanales ou une lacune documentaire.

II.D.1 LES PRODUCTIONS MANUFACTUREES

II.D.1.1 La fin du III^e siècle : une rupture ?

La fin du III^e siècle voit l'évolution la plus nette des activités artisanales à Autun durant l'époque romaine : les quartiers artisanaux spécialisés, qui étaient une des caractéristiques de l'urbanisme d'Autun à la fin du Haut-Empire, sont alors abandonnés. Dans l'îlot III, 13, les indices de fréquentation cessent dans les années 270-275, comme dans les îlots du site du Lycée militaire ([XV 10] et [XV 11]) qui ne semblent plus fréquentés de manière régulière à partir de l'époque tétrarchique. Encore une fois, les niveaux d'abandon se caractérisent par la présence de nombreuses imitations radiées. L'abandon de ces quartiers artisanaux s'intègre dans la rétraction de la superficie de l'agglomération à la même époque⁷⁸³.

Bien que l'activité artisanale ne disparaisse pas complètement à Autun à cette période, on constate cependant l'arrêt de certaines productions, comme celle des statuettes en terre blanche de l'atelier de Pistillus. Dans le dernier quart du III^e siècle, les artisans paraissent se disperser dans le cadre de l'enceinte

⁷⁸⁰ Colardelle et *alii*, *op. cit.*, p. 278-280.

⁷⁸¹ *CIL* XIII, 2800 : [...] *obiit c(a)(end)is Maii* [...].

⁷⁸² *Supra*, II.B.2.6.2-4.

⁷⁸³ *Supra*, § II.C.1.1.

augustéenne. Des activités artisanales apparaissent dans des quartiers où elles étaient absentes au Haut-Empire. : un tabletier s'installe dans l'îlot VIII-IX 7 [VIII-IX 7, n° 1] (pl. 166, n° 1-12) ; un autre sur la bordure orientale de l'îlot monumental XI-XII 8. Ce dernier est signalé par de nombreuses chutes de fabrication d'éléments en os de fourreaux d'épée du III^e siècle (bouterolles, pontets, poignées) [XI-XII 8, n° 4 et 5] (pl. 202-203 et 212, particulièrement n° 7-8)⁷⁸⁴. Les débris sont suffisamment explicites pour permettre de reconstituer partiellement la chaîne opératoire de la fabrication des bouterolles⁷⁸⁵.

II.D.1.2 L'artisanat à Autun au IV^e siècle

L'activité artisanale à Autun au IV^e siècle diffère en de nombreux points de celle du siècle précédent.

En premier lieu, on ne trouve plus de quartiers artisanaux spécialisés durant l'Antiquité tardive. Les découvertes sont très modestes et se limitent souvent, dans le cas du travail des alliages cuivreux, à quelques fragments de creusets et de scories retrouvés dans des couches d'occupation tardives [VI 9, n° 1 ; VIII-IX 13, n° 1]. Dans une certaine mesure, il serait même possible de se demander si les quelques indices recueillis dans des contextes du IV^e siècle ne sont pas résiduels.

Par ailleurs, la répartition des découvertes diffère sensiblement de celles de la fin du Haut-Empire. Alors qu'elles sont essentiellement situées en périphérie de la ville antique au II^e et III^e siècle, les artisans sont désormais installés dans des parties centrales de l'agglomération, le long des grands axes de la ville que sont le *cardo maximus* et les deux principaux *decumani* (fig. 22, A, p. 140). Cette apparition des activités artisanales dans le centre de la ville marque la fin d'une séparation nette entre quartiers d'habitat aristocratiques et artisanat, caractéristique de l'urbanisme du III^e siècle. Les artisans sont désormais présents dans d'anciens îlots d'habitation aisés du Haut-Empire ou de la première moitié du IV^e siècle (par exemple [VIII-IX 13, n° 1] ou [XII 9, n° 1]) et peut-être d'anciens îlots monumentaux [VIII-IX 9, n° 2]. Cette évolution constitue d'une certaine manière un retour à la situation du début du I^{er} siècle, où les indices de production métallurgique étaient présents dans tous les secteurs de l'agglomération.

La nature exacte des productions des artisans autunois au IV^e siècle est difficile à caractériser. Les quelques découvertes documentées ne semblent pas correspondre à une production de grande ampleur, malgré un passage du discours de remerciement à Constantin qui indique la présence de collèges dans la ville des années 310⁷⁸⁶. La fugacité des vestiges, leur présence dans des quartiers centraux de l'agglomération montre une modification de la place de l'artisanat dans la ville de l'Antiquité tardive, qu'il paraît prématuré d'interpréter au jour des découvertes actuelles. Au IV^e siècle, il ne semble pas que l'on puisse invoquer une lacune de la recherche, tant la situation diffère de la fin du Haut-Empire.

La métallurgie du bronze est attestée au travers de découvertes de scories ou de fragments de creusets dans différents contextes du IV^e siècle ([II 9, n° 3], [VI 9, n° 1], [VIII-IX 9, n° 2], [VIII-IX 13, n° 1], peut-être [XVI 3, n° 2]). L'absence de rebuts empêche de savoir quels étaient les produits fabriqués, sauf dans l'îlot XVI 3, où des vestiges indiquent une production d'épingles [XVI 3, n° 2]⁷⁸⁷. Aucune installation de travail n'est correctement documentée. L'artisanat du fer est très mal connu. Aucun site tardif n'a livré d'indices de réduction du minerai ou d'activités de transformation. Quelques rares découvertes laissent supposer un travail des produits osseux. Dans l'îlot XII 9, G. Vuillemot a fouillé l'atelier (?) d'un artisan du troisième quart du IV^e siècle, qui récupérait vraisemblablement le collagène osseux pour en faire de la colle⁷⁸⁸. J.-C. Béal a supposé la production à Autun d'épingles à tête vasiforme de type Riha 17 en raison de l'abondance des exemplaires (cinquante-sept) dans les collections du musée Rolin (pl. 305, n° 9)⁷⁸⁹. Pour l'instant, aucun déchet de fabrication ne vient valider cette hypothèse.

⁷⁸⁴ Toutefois, elles proviennent de remblais du IV^e siècle et il n'est donc pas assuré qu'elles aient été produites dans ce secteur

⁷⁸⁵ Présentation détaillée de ce matériel dans annexe 2, vol. II, p. 438-441.

⁷⁸⁶ Lors de l'entrée de l'empereur dans la ville, on sort les bannières de tous les collèges (*omnia signa collegiorum*) : *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 4.

⁷⁸⁷ Nous n'avons pas pu retrouver ces dernières dans les réserves du musée Rolin.

⁷⁸⁸ Information P. Chardon-Picault (Service Archéologique de la Ville d'Autun), que je remercie.

⁷⁸⁹ Béal (J.-C.) – Dix épingles à corps renflé et sommet simple, dans *Autun / Augustodunum*, p. 197, n° 372 j : [71014-Matériel / Instrumentum / Epingles, n° 7]

L'activité la mieux documentée à cette époque est celle des chauxfourniers. A partir des années 350, de nombreux indices de la récupération de matériaux apparaissent dans les îlots XI-XII 8, VIII-IX 8 et VIII-IX 13. Matérialisés par des amas d'éléments architecturaux en marbre ou en calcaire, ainsi que de vastes nappes de chaux ([**XI-XII 8, n° 5**] (pl. 210, n° 1-2) et [**VIII-IX 8, n° 3**], ils indiquent qu'une partie des monuments environnants sont alors en cours de démontage, les blocs étant débités puis brûlés dans des fours à chaux. Aucun four n'a été correctement observé, mais on connaît un important dépôt de chauxfournier sur le site du Pavillon Saint-Louis [**XI-XII 8, n° 5**]. Installé dans une ancienne boutique en bordure du *cardo maximus*, il se présente sous la forme d'une succession de couches de chaux, de blocs architecturaux en calcaire et en marbre, débités en fragments d'une vingtaine de centimètres (pl. 210, n° 3-4).

Cette récupération, souvent étudiée dans le cadre de l'évolution architecturale des villes de la fin de l'Antiquité, est rarement envisagée sous l'angle de la simple activité artisanale. Pourtant, elle est destinée à fabriquer de la chaux, un élément indispensable dans tout chantier utilisant du béton, mais aussi pour bonifier les sols acides⁷⁹⁰. A Autun, ces deux utilisations sont envisageables : les sols agricoles environnants sont acides ; la présence de constructions en dur contemporaines de la combustion d'une partie des monuments de la ville indique un débouché potentiel.

II.D.1.3 Les V^e et VI^e siècles

Après la fin du IV^e siècle, les indices artisanaux disparaissent presque totalement. Cette situation conduit à s'interroger encore une fois sur la représentativité des données archéologiques sur la ville de la fin de l'Antiquité tardive. La rareté des interventions dans les quartiers qui semblent encore occupés aux V^e et VI^e siècle explique peut-être cette situation.

Un moule de verrier en calcaire fin, trouvé à Couhard [**71014-14**], destiné à l'impression de décors sur des coupes en verre de type Feyeux 81.3m / Foy 20 (pl. 296), montre la fabrication des produits de qualité dans l'agglomération des années 500. On mesure à l'aune de ce témoin isolé la maigreur des informations disponibles.

II.D.2 LA PLACE D'AUTUN DANS LES RESEAUX D'ECHANGES A LONGUE DISTANCE DE L'ANTIQUITE TARDIVE

L'intégration d'*Augustodunum* dans les réseaux d'échanges de l'Antiquité tardive est essentiellement illustrée par la découverte d'amphores méditerranéennes. Elles sont généralement isolées, seul le site du pavillon Saint-Louis ayant livré un nombre significatif de bords caractéristiques.

Les principales productions reconnues sont des amphores lusitaniennes (type Almagro 50 et 51 [**VII 4, n° 1**] (pl. 148, n° 5), [**XI-XII 8, n° 5**] (pl. 217, n° 1 et 6)), africaines (type Africaine IID [**VIII-IX 13, n° 1**] (pl. 179, n° 11), Keay XXV [**XI-XII 8, n° 5**] et [**71014-07**] (pl. 217, n° 2, pl. 218, n° 10) et peut-être Keay XXXVI [**XI-XII 8, n° 5**] (pl. 217, n° 5), de Tripolitaine (Tripolitaine III [**XI-XII 8, n° 5**] (pl. 217, n° 8)). Les tessons de panse d'amphore africaine sont cependant régulièrement attestés dans les contextes du IV^e siècle. Les productions de Méditerranée orientale paraissent peu fréquentes et les seules attestations se limitent à quelques tessons de panse d'amphore LR4 sur le site du Pavillon Saint-Louis [**XI-XII 8, n° 5**] (pl. 217, n° 4).

Deux lampes Hayes II ([**71014-La Frette / Les Cités, n° 3**] (pl. 278, n° 2), [**71014-Matériel / Lampes, n° 1**] (pl. 306, n° 7)) montrent la diffusion de vaisselle africaine, mais celle-ci demeure peu fréquente à Autun. Encore une fois, il faut peut-être se demander si la rareté des contextes postérieurs aux années 400 n'influe pas sur ce constat⁷⁹¹.

Contrairement à d'autres cités de Gaule centrale, aucune source n'indique l'existence de négociants à Autun durant l'Antiquité tardive⁷⁹². Cette absence ne paraît pas significative, car un texte du

⁷⁹⁰ Pline indique que les Eduens utilisaient cette technique au Haut-Empire : Pline, *Naturalis Historia*, XVII, 47.

⁷⁹¹ W. Berry nous informe de la découverte sur le site de Saint-Nazaire [**Îlot XVI 4**] d'une petite coupe avec décor interne estampé, qui d'après la description, pourrait être une sigillée africaine Hayes 102.

⁷⁹² Inventaire des marchands connus en Gaule dans Claude (D.) – *Der Handel im Westlichen Mittelmeer während des Frühmittelalters*. Göttingen, 1985.

VII^e siècle signale le transit par Autun d'importations de méditerranée orientale à destination de l'abbaye de Saint-Denis⁷⁹³.

II.E LA SOCIÉTÉ A AUTUN DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE

La richesse des données archéologiques et des sources littéraires permet de dresser un aperçu de la population urbaine d'Autun durant l'Antiquité tardive. Loin s'en faut toutefois que toutes les périodes soient également documentées. La première moitié du IV^e siècle est à cet égard privilégiée, alors que les périodes suivantes sont bien moins documentées.

II.E.1 LA FIN DU III^E ET LE IV^E SIÈCLE

II.E.1.1 Populations civiles

Les élites d'*Augustodunum* à la fin du III^e et au début du IV^e siècle sont particulièrement bien documentées grâce aux Panégyriques Latins et à quelques allusions d'Ausone, dont les aïeux étaient pour partie Eduens.

La fin du III^e siècle est une période difficile pour les élites d'Autun. Suite à la révolte de la ville sous le règne de Victorin, une partie des élites est victime de proscriptions, comme les ancêtres d'Ausone qui trouvent refuge en Aquitaine⁷⁹⁴. Outre les élites municipales, les années troublées du dernier tiers du III^e siècle, semblent avoir touché les cadres universitaires des Ecoles d'Autun : Eumène indique que ces dernières furent fermées avant son *infantia*. Faut-il voir dans cette période difficile une cause de l'abandon de nombreuses demeures aristocratiques à la fin du III^e siècle ? Une certaine réserve semble nécessaire : presque toutes les villes de Gaule présentent une telle évolution à partir des années 250.

L'époque tétrarchique marque une nette amélioration de la situation des notables, comme en témoigne le cursus de certains citoyens Eduens : Eumène, directeur des écoles d'Autun en 298, a été *magister memoriae* de Constance Chlore⁷⁹⁵. Deux autres notables, auteurs des panégyriques de Constance en 297 et de Constantin en 310, ont effectué des carrières palatines indéterminées⁷⁹⁶. L'auteur du Discours de Remerciement à Constantin nous montre le sénat local accueillant l'empereur en 311. On ne connaît pas le rang de l'auteur, mais il semble occuper une place importante dans l'assemblée⁷⁹⁷.

Outre les auteurs des Panégyriques⁷⁹⁸, on connaît deux autres lettrés de cette époque : le premier, un anonyme⁷⁹⁹, a écrit vers 320 un poème chrétien fortement teinté d'influences virgiliennes, les *Laudes Domini*⁸⁰⁰; le second est l'évêque Rhétice, qui a composé plusieurs traités et commentaires de Écritures ayant connu une certaine fortune critique au IV^e et au début du V^e siècle⁸⁰¹.

Malgré la présence de ces notables, il est difficile de trouver la trace des habitats leur appartenant. Le nombre de riches demeures de la première moitié du IV^e siècle est peu élevé et sans commune mesure avec celui de la fin du Haut-Empire. Ce décalage se retrouve à Arles, où, malgré l'importance politique de

⁷⁹³ J.-P. Devroey cite un diplôme de Clovis III qui indique que les marchands de l'abbaye de Saint-Denis vendent 1500 livres d'huile et 100 muids de bon vin en 691-692 à l'évêque d'Autun. Il est probable que ceux-ci ont effectué la transaction alors qu'ils remontaient de Marseille, où les marchands de l'abbaye sont actifs depuis 628-629 (Devroey (J.-P.) – Courants et réseaux d'échange dans l'économie franque entre Loire et Rhin, dans *Mercati e Mercanti nell'alto Medioevo : l'area Euroasiatica e l'area Mediterranea. Settimane di studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo*, XL, Spolète, 1993, p. 359).

⁷⁹⁴ Ausone, *Parentalia*, IV, 4-6.

⁷⁹⁵ Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Eumenius**.

⁷⁹⁶ Appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 1** et **Anonyme 5**.

⁷⁹⁷ Appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 6**.

⁷⁹⁸ Appendice prosopographique, **Anonyme 1**, **Anonyme 5**, **Anonyme 6**, **Eumenius**.

⁷⁹⁹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Anonyme 7**.

⁸⁰⁰ Brandes (W.) (éd.) – *Über das frühchristliche Geschicht Laudes Domini*. Brunswick, 1887 ; Bardy (G.) – Les *Laudes Domini*, poème autunois du commencement du IV^e siècle, *Académie de Dijon*, 1933, p. 36-51.

⁸⁰¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 436, **Rheticus**.

la ville, rien n'indique pour l'instant l'existence d'un habitat de qualité durant l'Antiquité tardive⁸⁰². Toutefois, quelques objets luxueux, comme les coupes en verre à décor de feuille d'or ([71014-**Champ des Orfèvres**, n° 4], [71014-**Matériel / Verreries**, n° 1-2]), semble bien confirmer la présence d'élites dans la ville.

La population de la ville ne se limite pas aux seuls aristocrates. Le recrutement de professeurs de rhétorique et de droit est signalé par Eumène et Autun semble alors retrouver le statut de ville universitaire⁸⁰³. Il est probable que la présence des écoles ait attiré un certain nombre d'étudiants. L'existence de collèges et quelques découvertes indiquent la présence d'artisans.

Comme à la fin du Haut-Empire, il semble qu'Autun abrite des individus originaires de Méditerranée orientale. Le seul personnage clairement attesté est le chrétien Pectorios, inhumé à Saint-Pierre l'Estrier [71014-07, **sép. 76**].

Malgré tout, la population de l'agglomération est peut-être moins importante qu'à la fin du Haut-Empire : l'auteur du Discours de remerciement indique que la foule présente lors de son entrée dans Autun était en grande partie composée des habitants des campagnes environnantes⁸⁰⁴.

Les textes laissent supposer la présence de quelques clercs dès le début du IV^e siècle ; il est probable qu'ils représentent une infime partie de la population.

II.E.1.2 Fonctionnaires et militaires

II.E.1.2.1 Une importante présence militaire à la fin du III^e siècle ?

L'examen des collections anciennes du musée d'Autun, comme celui du matériel recueilli lors des fouilles récentes, permet de mettre en évidence une occupation militaire dans la ville dans la seconde moitié du III^e siècle, sans solution de continuité avec la fin du Haut Empire⁸⁰⁵. Celle-ci est suggérée par la découverte de nombreux éléments de l'équipement offensif et défensif des troupes du III^e siècle : écailles de cuirasse (*loriaca squamata*), éléments de casques et de *spathae*, armes⁸⁰⁶. Après les découvertes d'Augst, cette série est à ce jour la plus importante provenant d'un site civil gaulois, puisque ce sont douze bouterolles d'épée du III^e siècle, mais aussi neuf pontets, deux gardes d'épée, six éléments de poignée, un bouton de *balteus*, cinq éléments de baudrier, deux armes d'estoc, un casque, au moins trois cuirasses à écailles et seize fibules militaires qui sont attestées à Autun. L'étude du matériel permet de supposer que cette présence militaire doit être placée entre les années 260 et 280.

Le seul élément faisant défaut à ce jour est la trace de structures liées à cette présence militaire. Il est envisageable que la troupe ait été cantonnée dans les habitats urbains, ce que tendraient à confirmer les contextes disponibles. La chorographie des découvertes montre une répartition diffuse dans l'ensemble de la ville (fig. 27, p. 157). La partie sud n'a pas livré ce type de mobilier, mais il faut souligner que cette répartition reflète en grande partie la géographie des interventions archéologiques récentes, dans des secteurs en cours de ré-urbanisation depuis la fin du XIX^e siècle.

A l'inverse, les découvertes sont plus rares *extra-muros*. Il faut cependant noter une série d'indices concomitants dans le secteur du temple dit de Janus, dans le quartier de la Genetoye [71014-02]. Le seul objet militaire actuellement conservé et provenant de ce secteur est une fibule à charnière en forme d'arbalète (*Armbrustscharnierfibul*) trouvée en 1876 au « Haut du Verger », c'est-à-dire à l'emplacement du théâtre du sanctuaire de la Genetoye (pl. 280 et 282, n° 1). Cette fibule militaire isolée ne ferait pas l'objet d'un développement spécifique si J.-G. Bulliot n'avait pas signalé plusieurs traits de catapulte dans ce secteur. Il appuie cette identification sur le fait que les objets sont trop gros pour appartenir à des

⁸⁰² Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 339-379.

⁸⁰³ Appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 2, Anonymes 3, Anonyme 5**.

⁸⁰⁴ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 1.

⁸⁰⁵ Exceptée une modeste présence au début du Haut-Empire, suggérée par la découverte de *militaria* (armes, éléments de cuirasse segmentée...), les découvertes sont très rares au II^e et au début du III^e siècle : Fort (B.) et Labaune (Y.) – Les *militaria* du début du Haut-Empire à Autun (S.-et-L.), à paraître dans la collection *BIBRACTE*.

⁸⁰⁶ Etude détaillée de ce matériel dans annexe 2, vol. II, p. 438-441.

flèches⁸⁰⁷. Le contexte exact de ces objets étant inconnu, on peut évidemment objecter que ce matériel pourrait être lié à l'arsenal impérial d'Autun, produisant des catapultes au début du V^e siècle⁸⁰⁸. Notons cependant qu'aucun indice ne permet de supposer qu'une quelconque activité artisanale se soit déroulée à une date tardive dans la zone du sanctuaire de la Genetoye.

En revanche, une vaste enceinte fossoyée, qui pourrait s'apparenter à un ouvrage militaire, englobe plusieurs hectares autour du théâtre *extra-muros* de la Genetoye [71014-02] (pl. 280 ; 281, n° 4-5). Seule une opération archéologique ciblée serait à même de clarifier la fonction et la datation de cet aménagement.

II.E.1.2.2 Le IV^e siècle : Autun, ville de garnison et centre administratif ?

Plusieurs objets indiquent la présence de fonctionnaires et de militaires dans la ville du IV^e siècle. Il s'agit de fibules, d'éléments de ceinturon et d'armes. Les fibules sont les plus représentées : on dénombre dix-huit exemplaires appartenant aux types Keller – Pröttel 1 (quatre exemplaires), 3/4A (trois exemplaires), 3/4B (sept exemplaires), 3/4D (cinq exemplaires), 5/6 (trois exemplaires)⁸⁰⁹ (pl. 295, n° 5 ; 300, n° 5-12 et 300bis). Ces objets, que l'on peut indistinctement attribuer aux fonctionnaires comme aux militaires, forment le plus gros ensemble de Lyonnaise orientale. En revanche, les éléments de ceinturon sont proportionnellement beaucoup plus rares : on recense deux boucles décorées de dauphins affrontés (pl. 302, n° 5 et 8), deux boucles à plaque triangulaire (Sommer, classe 3, type E) (pl. 302, n° 6-7), trois ferrets (pl. 302, n° 12-14) et une applique en forme d'hélice (pl. 302, n° 11)⁸¹⁰. De même, les armes caractéristiques sont peu nombreuses : on dénombre une probable *plumbata*⁸¹¹ et une pointe de lance à barbelures (*widerhakenlanze*)⁸¹² (pl. 303, n° 2-3)⁸¹³.

Les textes confirment la présence de fonctionnaires et de militaires à Autun durant l'Antiquité tardive. Eumène signale en 298 que les légions de Constance Chlore hivernent cette année-là en territoire Eduen⁸¹⁴, mais ne dit pas expressément qu'elles séjournent à Autun. Toutefois, les soldats sont chargés de la réparation de l'alimentation en eau de la ville⁸¹⁵ et on peut donc supposer qu'elles stationnaient à faible distance. Rien ne permet d'affirmer que ce cantonnement fut définitif, et il est probable que dans le contexte de réorganisation du *limes* opéré par Dioclétien⁸¹⁶, ces troupes furent ensuite déplacées vers les frontières.

La présence de troupes à Autun est ensuite attestée par deux fois au milieu du IV^e siècle. Lors de l'épisode de l'usurpation de Magnence à Autun en 350, Zosime relate que se rallièrent à lui *des hommes détachés des cavaliers stationnés en Illyrie pour compléter les corps de troupes en Gaule*⁸¹⁷. Le texte laisse sous-entendre qu'ils se trouvaient près d'Autun ou dans la ville même, puisqu'ils se rallièrent immédiatement aux conjurés. Le cantonnement de troupes de cavalerie tardives en Lyonnaise I est documenté par d'autres sources, comme la stèle du cataphractaire de Lyon⁸¹⁸, mais rien n'assure que les cavaliers Illyriens de Zosime aient stationné en permanence à Autun : il pourrait s'agir d'un détachement du *comitatus* chargé d'escorter Marcellinus, Magnence et la cour lors de leur séjour dans la ville⁸¹⁹. Plus probant est un passage

⁸⁰⁷ Bulliot (J.-G.) – Fouilles du quartier de la Genetoye et du temple de Janus, *MSE*, IX, 1880, p. 419-462.

⁸⁰⁸ *Notitia dignitatum Occ.*, IX, 33 : *Augustodunensis balistaria*.

⁸⁰⁹ [71014-Matériel / Instrumentum / Fibules, n° 17-18] et [71014-13].

⁸¹⁰ [71014-Matériel / Instrumentum / Eléments de ceinturon, n° 5-14].

⁸¹¹ Sur cette arme, Völling (T.) - *Plumbata – Mattiobarbulus – MARTZOBAPBOY ON?*, *AA*, 1991, 2, p. 287-298 ; Southern (P.), Dixon (K.R.) – *The Late Roman army*. Londres, 1996, p. 114.

⁸¹² Bishop (M.C.), Coulston (J.C.N.) - *Roman Military Equipment*. Londres, 1993, p. 161-162.

⁸¹³ [71014-Matériel / Instrumentum / Armes, n° 1-2].

⁸¹⁴ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 3.

⁸¹⁵ *Ibid.*

⁸¹⁶ Carrié (J.-M.) – Exercice e strategie, dans *Storia di Roma*, III, 1, p. 102-103.

⁸¹⁷ Zosime, II, XLII, 3-5 (trad. F. Paschoud). Peut-être s'agit-il des *Equites octavo Dalmatae* ou des *Equites Dalmatae Passerentienses* signalées en Gaule par la *Notitia Dignitatum, occ.*, VII, 174-175.

⁸¹⁸ Espérandieu, *Recueil général*, III, 1780.

⁸¹⁹ L'usurpation de Magnence se produit alors que Constant est à la chasse dans les environs d'Autun.

d'Ammien Marcellin, qui montre clairement qu'Autun possédait une garnison en 354, incapable d'empêcher la prise de la ville par les Alamans⁸²⁰.

Passé cette date, aucune source ne mentionne la présence de soldats à Autun. En revanche, l'existence de plusieurs *fabricae* à Autun dans les années 400 et d'un gynécée, transféré à Metz⁸²¹ dans le courant du IV^e ou au début du V^e siècle, laisse supposer la présence de fonctionnaires et de militaires chargés de la gestion de ces ateliers⁸²².

II.E.2 LE V^E SIECLE ET LE DEBUT DU VI^E SIECLE

Les données sur la composition de la population urbaine du V^e et du début du VI^e siècle sont des plus rares. L'archéologie offre peu d'indications et les sources écrites sont beaucoup plus pauvres qu'au siècle précédent.

La présence de notables dans la ville de la fin de l'Antiquité tardive ne peut être établie sur la base des sources disponibles. Les données prosopographiques sont relativement importantes, mais rien ne permet d'affirmer que l'aristocratie réside en ville de manière régulière. Une allusion de Sidoine Apollinaire, qui félicite son ami Attalus de présider (*presidere*) la Cité des Eduens laisse supposer le maintien du sénat local dans la seconde moitié du V^e siècle⁸²³.

Le reste de la population est très mal connu. On peut supposer la présence d'artisans, comme le suggère la découverte du moule de verrier de Couhard [741014-14]. D'une manière générale, la rareté des observations archéologiques dans les quartiers fréquentés à cette époque nous prive sans aucun doute d'informations importantes sur le mode de vie des occupants de la ville.

La place des fonctionnaires et militaires échappe progressivement à l'analyse. On peut suspecter que les premiers sont encore présents dans le premier tiers du V^e siècle pour assurer l'administration des *fabricae*, mais l'effondrement du pouvoir romain en Gaule à partir du milieu des années 450 a pu avoir pour conséquence la fermeture des arsenaux d'Autun. Rien ne vient suggérer la poursuite de leur activité à l'époque burgonde⁸²⁴. En revanche, des fonctionnaires civils sont toujours attestée dans la seconde moitié du V^e siècle : Autun est une des premières villes de Gaule où apparaît l'institution comtale⁸²⁵, en la personne de Grégoire⁸²⁶, aïeul de Grégoire de Tours, mais aussi de Sigifunsus, comte des Burgondes⁸²⁷. Ces deux individus et leurs assesseurs doivent résider à Autun autour de 500⁸²⁸. La présence de militaires est quant à elle très mal attestée au delà du V^e siècle : les quelques découvertes éparses de fibules germaniques orientales ou d'éléments de ceinturon⁸²⁹ ne suffisent pas à prouver l'existence d'une garnison à Autun au V^e siècle.

⁸²⁰ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, II, 1-4.

⁸²¹ *Notitia Dignitatum*, *occ.*, XI, 59.

⁸²² Les *fabricae* sont dirigées par un tribun ou un préposé de rang perfectissime, les employés sont considérés comme des soldats payés en annones (il font partie du corps militaire) : Delmaire (J.) – *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, I. *Les institutions civiles palatines*. Paris, 1995, p. 89.

⁸²³ Cette fonction ne semble pas être une charge comtale : appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Attalus**.

⁸²⁴ Notons toutefois que Cassiodore, *Variae*, 7, 18-19 (cité par Delmaire, *op. cit.*, p. 90) montre que les *fabricae* existent encore en Italie au début du VI^e siècle.

⁸²⁵ Claude (D.) – Untersuchungen zum frühfränkischen Comitāt, *ZRG, GA*, 81, 1964, p. 1-79. On ne peut suivre D. Claude, p. 5, qui fait d'Attalus le premier comte d'Autun (cf. Appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Attalus**).

⁸²⁶ Appendice prosopographique, vol. II, p. 433, **Gregorius**.

⁸²⁷ Appendice prosopographique, vol. II, p. 435, **Sigifunsus**.

⁸²⁸ Grégoire doit être comte des Romains alors que Sigifunsus doit être comte des Burgondes. Sur l'organisation nationale de la charge comtale dans le royaume burgonde, Favrod, *Royaume burgonde*, 172-179. La fonction des premiers comtes est discutée : D. Claude (*op. cit.*, p. 7-78) ne pense pas qu'ils aient eu une fonction judiciaire, ce que défend J. Favrod en se basant sur la Loi Gombette, mais aussi sur les indications de Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum*, VII, 1 qui indique que le comte Grégoire d'Autun rendit la justice dans le cadre de sa charge comtale. La disparition des provinces, dont le gouverneur exerçait d'importantes fonctions judiciaires (Jones, *LRE*, I, p. 375), serait une bonne explication du transfert de ce pouvoir dans les mains des comtes vers le milieu du V^e siècle.

⁸²⁹ **71014-Matériel / Instrumentum / Fibules germaniques**, n° 2-3 (pl. 301, n°3-4) ; Militaria / Eléments du *cingulum*, n° 9 (pl. 303, n° 9).

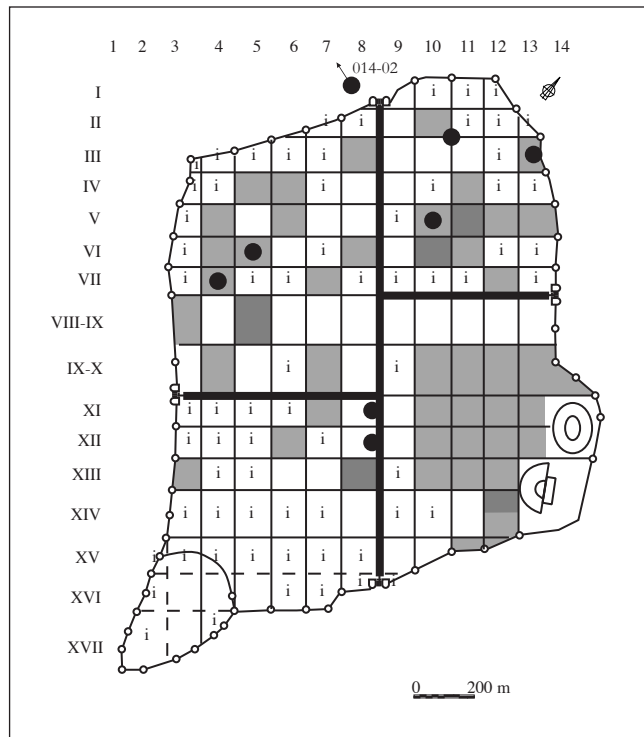


Fig. 27. Répartition des découvertes de *militaria* de la fin du IIIe siècle à Autun (points noirs). Les îlots abandonnés à la fin du IIIe siècle sont indiqués en gris.

Seul le milieu ecclésiastique est légèrement mieux documenté. L'essor de l'église chrétienne, l'apparition probable de monastères [71014-04], la nette réduction de la surface occupée *intra muros* - qui correspond sans doute à une diminution de la population - laissent supposer que les clercs représentent une part croissante de la population urbaine. Il faut cependant garder à l'esprit que l'orientation des sources conduit très certainement à surestimer la place de l'Eglise dans l'agglomération des V^e et VI^e siècles.

II.F SYNTHÈSE

Malgré de nombreuses lacunes documentaires, l'étude d'*Augustodunum* durant l'Antiquité tardive met en évidence une profonde mutation de l'espace urbain entre la fin du III^e et le VI^e siècle. Le constat le plus évident est que l'on ne saurait brasser toute la documentation disponible pour dresser un portrait général de la ville tardive : l'agglomération des années 300 est fort différente de celle de la fin du IV^e siècle et encore plus de celle des années 500.

Autun à la fin du III^e siècle

La fin du III^e siècle constitue une première rupture de l'occupation urbaine. Le phénomène le plus visible est une importante rétraction de la surface occupée : près de 50 % des îlots sont abandonnés entre les années 250 et 300. Dans certains quartiers (quart nord-ouest de la ville), cet abandon s'apparente à un mitage de la trame urbaine, alors que d'autres connaissent un abandon presque total (sud-est de la - ville).

La chronologie et la durée de cette phase de rétraction sont encore difficiles à évaluer. Il semble cependant qu'elle soit relativement tardive car les *termini* monétaires sont fréquemment constitués de monnaies de Claude II, Tétricus et Aurélien. L'abondance des imitations radiées incite à placer une grande partie des abandons dans les années 270 au plus tôt et peut-être même au début de l'époque tétrarchique. A ce titre, la situation observée à Autun s'écarte nettement de celle des villes du sud de la Gaule, où la rétraction est plus progressive puisqu'elle commence fréquemment à la fin du II^e siècle⁸³⁰, mais aussi d'autres villes de Gaule de l'ouest en déclin dès le début du III^e siècle⁸³¹.

De nombreux habitats aristocratiques sont alors abandonnés, ainsi que la totalité des quartiers artisanaux du Haut Empire. On observe peut-être dès cette période une redistribution des activités artisanales dans l'ensemble de la ville antique. Les îlots monumentaux semblent bien moins touchés : la plupart sont encore fréquentés dans la première moitié du IV^e siècle.

Le *suburbium* connaît lui aussi un certain nombre de modifications. Les dépotoirs situés le long du flanc est de la ville ne sont plus utilisés au delà du III^e siècle, ce phénomène étant contemporain de la réapparition des dépotoirs dans le centre de la ville. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une conséquence de la disparition de la charge d'édile du cursus municipal éduen⁸³². D'autres occupations périurbaines paraissent alors délaissées, comme l'important sanctuaire périurbain de la Genetoye, ou plusieurs établissements périurbains, telle la petite *villa* des Borbes. Il paraît toutefois prudent de ne pas généraliser cette observation à toutes les *villae* des environs d'Autun.

La dernière évolution caractéristique réside dans un début de modification de la topographie funéraire. La nécropole des Champs Saint-Roch est abandonnée à la fin du Haut Empire⁸³³, et un nouveau site funéraire se développe au Champ de la Grillotière.

⁸³⁰ *Supra*, introduction du chapitre.

⁸³¹ Comme Corseul (Kérébel (H.), avec la collab. de Provost (A.) – Le déclin progressif de Corseul (Côtes-d'Armor), ancien chef-lieu des Coriosolites, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 157-172) ; Jublains (Bocquet (A.) et Naveau (J.) – Jublains (Mayenne), capitale du cité éphémère, dans Ferdière, *op. cit.*, p. 173-182).

⁸³² A Rome, les édiles sont chargés du nettoyage de la ville : Robinson (O.F.) – *Ancient Rome. City Planning and Administration*. Londres - New-York, 1992, p. 70. Cette magistrature n'est pas attestée chez les Eduens au Haut Empire (Dondin-Payre (M.) – Magistratures et administration dans les trois Gaules, dans Dondin-Payre (M.) et Raepset-Charlier (M.-Th.) (éd.) – *Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 170). Elle est connue dans la cité voisine des Lingons (CIL XIII, 5682).

⁸³³ La période exacte de l'abandon de cette nécropole est pour l'instant impossible à situer précisément dans le III^e siècle. Les fouilles en cours devraient permettre de préciser la question.

Il convient enfin de signaler la présence d'une importante présence militaire dans la ville, indiquée par la découverte de nombreux *militaria* du III^e siècle. L'analyse typologique des fibules militaires et des contextes datés indique que cet épisode doit être situé entre les années 260 apr. J.-C. et le début de la Tétrarchie. Ces objets se rencontrent fréquemment sur des sites d'habitat, toujours dans des couches d'abandon. Quelques-uns sont signalés à proximité du sanctuaire de la Genetoye, où une vaste enceinte fossoyée évoque un ouvrage militaire antique.

Les dernières décennies du III^e siècle constituent en n'en pas douter une période difficile pour *Augustodunum*. Les sept mois du siège de Victorin ont sans doute durement touché la population urbaine. La prise de la ville s'est en outre accompagnée de la proscription d'un certain nombre d'aristocrates, le plus célèbre étant un aïeul d'Ausone⁸³⁴. Les textes de l'époque tétrarchique et du début du règne de Constantin indiquent une interruption de la vie universitaire.

La fin de l'époque tétrarchique et la première moitié du IV^e siècle

La première moitié du IV^e siècle est sans aucun doute la période de l'Antiquité tardive la mieux documentée, mais ce n'est pas celle dont la perception est la plus claire. Plusieurs panégyriques tétrarchiques et constantiniens offrent des informations de première importance sur la ville du début du IV^e siècle, mais leur interprétation n'est pas aisée. Ceux-ci mentionnent notamment plusieurs mesures de Constance Chlore et des Tétrarques en faveur de la ville, dont l'importance est débattue depuis le XIX^e siècle. Les premiers archéologues autunois ont pris ces textes au pied de la lettre et ont très souvent attribué le dernier état des constructions qu'ils dégageaient au début du IV^e siècle. Le progrès des méthodes archéologiques a eu pour conséquence de fortement nuancer ces interprétations : dès les années 1950, J. Berthollet mettait en doute l'ampleur des programmes tétrarchiques ; dans sa thèse sur l'urbanisme de *Augustodunum*, A. Rebourg est allé jusqu'à parler du *mythe de la reconstruction*⁸³⁵.

Le réexamen de la documentation permet de nuancer ce propos. En effet, même si l'orateur du *Discours de remerciement à Constantin* indique en 312 que les faveurs de Constance Chlore sont majoritairement restées à l'état de promesses, il montre tout de même que les thermes subirent une campagne de réfection. Il est donc probable que la restauration de l'adduction d'eau, signalée dans le discours d'Eumène a effectivement eu lieu. Par ailleurs, bien qu'il soit certain que la restauration des Tétrarques et de Constantin n'a pas entraîné une reconstruction totale de la ville, on peut se demander si les données disponibles permettent d'appréhender clairement la question. A Arles comme à Trèves, où les chantiers sont nombreux au IV^e siècle, ceux-ci portent presque exclusivement sur des monuments publics⁸³⁶, qui sont les structures les moins bien connues à Autun.

Malgré cela, il apparaît que les indices de chantiers à Autun au début du IV^e siècle ne sont pas absents. Outre la restauration des thermes et de l'aqueduc, encore mal perçue par l'archéologie, mais validée par l'orateur du *Discours de remerciement à Constantin*, il est probable que le dernier état du *cardo* soit une réalisation du IV^e siècle. Des éléments lapidaires en marbre indiquent la réalisation de décors plaqués dans les premières décennies du IV^e siècle, peut-être sur l'important sanctuaire de l'îlot XI 8. Enfin, la restauration des Ecoles grâce à la générosité d'Eumène dut avoir lieu, puisqu'il en fait la promesse devant l'ensemble des citoyens et le gouverneur de la province de Lyonnaise⁸³⁷. En revanche, il faut sans doute définitivement écarter l'hypothèse d'une réfection de l'étage de la porte Saint-André au IV^e siècle : l'examen des chapiteaux indique qu'il paraît bien remonter à l'époque augustéenne.

⁸³⁴ L'ampleur de ces proscriptions demeure difficile à évaluer.

⁸³⁵ Rebourg, *Urbanisme*, p. 220.

⁸³⁶ A Arles, travaux sur le *forum*, construction d'une basilique et peut-être des thermes dits de Constantin : Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 132-215 ; à Trèves, construction de la basilique (en dernier lieu Fontaine (T.H.M.) – Ein letzter Abglanz vergangener kaiserlicher pracht. Zu ausgewählten archäologischen Befunden aus dem Areal der römischen Kaiserresidenz in Trier, dans König (M.), Bolognesi (E.) et Riemer (E.) – *Palatia. Kaiserpaläste in Konstantinopel, Ravenna und Trier*. Trèves, 2003 [*Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier*, 27], p. 130-161) et des thermes impériaux (Fontaine (T.H.M.) – Die Kaiserthermen, dans Kuhnen (H.-P.) (dir.) – *Das römische Trier*. Stuttgart, 2001, p. 124-129), travaux dans l'amphithéâtre (Kuhnen (H.-P.) – Das Amphitheater, dans Kuhnen, *op. cit.*, p. 96-97).

⁸³⁷ A partir de la fin du II^e siècle, le pouvoir s'assure que les actes d'évergétisme sont conduits à terme : Le Roux (P.) – Les cités de l'empire romain de la mort de Commode au Concile de Nicée, *Pallas*, hors série, 1997, p. 40.

Ainsi, il nous semble qu'il faille écarter l'idée d'un *mythe de la reconstruction* au début du IV^e siècle. Les indices de travaux édilitaires incitent au contraire à croire en la réalité de chantiers publics à cette époque. A ce stade, on ne peut qu'espérer de nouvelles découvertes dans les îlots publics, tous très mal connus à l'heure actuelle. D'une manière générale, on est frappé par l'investissement de la dynastie constantinienne à Autun, qui ne trouve de parallèles exacts en Gaule que dans les villes de Trèves et d'Arles. Les raisons de ces faveurs nous échappent, mais la présence répétée de membres de la dynastie constantinienne (Constance Chlore, Constantin) ou de la cour (usurpation de Magnence avec l'aide de Marcellinus) indique que la ville pourrait être une résidence impériale occasionnelle, peut-être en raison de son emplacement à mi-distance entre Trèves et Arles.

L'occupation urbaine, moins étendue que celle de la fin du Haut Empire, n'en demeure pas moins importante dans la première moitié du IV^e siècle. La superficie totale des îlots ayant livré des indices d'occupation à l'époque constantinienne couvre encore près de 100 hectares, soit à peu près l'espace circonscrit par l'enceinte tardive de Sens, qui est une des plus grandes de Gaule. Certains secteurs de la ville sont désormais à l'abandon (secteur sud-est notamment), alors que dans d'autres, on assiste à un mitage de la trame urbaine. Les îlots occupés semblent majoritairement situés le long du *cardo maximus* et des deux principaux *decumani*.

L'essentiel des monuments publics paraît encore en bon état et l'étude des structures d'habitat montre la poursuite de l'occupation dans le cadre architectural du Haut Empire, mais aussi la réalisation probable de programmes décoratifs ostentatoires. Ces derniers sont beaucoup moins nombreux qu'à la fin du Haut Empire, mais n'en demeurent pas moins relativement exceptionnels dans le contexte régional⁸³⁸. Leur répartition indique une concentration dans la partie centrale de la ville, qui est malheureusement un secteur peu touché par les opérations archéologiques récentes.

Les textes du début du IV^e siècle offrent une description précieuse de la société locale. Le sénat est encore actif et rien ne laisse supposer un déclin de la vie civique. A cet égard, l'évergétisme d'Eumène constitue, pour reprendre une formule de C. Lepelley, une manifestation d'« archaïsme municipal » particulièrement remarquable à cette époque. La ville demeure un important centre intellectuel, sans doute stimulé par la présence de milieux universitaires et d'une école de droit. La littérature chrétienne connaît un essor précoce, illustré par les textes de Rhéticius qui connaîtront une relative fortune au IV^e siècle, mais aussi par le poème chrétien des *Laudes Domini*.

Les autres composantes de la société urbaine sont moins bien connues. La présence de collèges constitue un trait remarquable de la vie publique du début de l'Antiquité tardive, mais il n'en demeure pas moins que la place de l'artisanat dans la ville semble très différente de celle de la fin du Haut Empire. Les activités ne sont plus regroupées dans des quartiers spécialisés, et, au regard des quelques découvertes de la fin du III^e et de la fin du IV^e siècle, paraissent dispersées dans l'ensemble de la ville.

Quelques objets caractéristiques indiquent la présence de militaires et / ou de fonctionnaires, mais les découvertes sont proportionnellement bien moins nombreuses que celles de la fin du III^e siècle.

Malgré la renommée de l'évêque Rhéticius, appelé au concile de Rome en compagnie de Marinus d'Arles et Maternus de Cologne, les traces d'une présence chrétienne dans la ville sont pour l'instant des plus modestes. Le Discours de remerciement à Constantin montre une société largement fidèle aux cultes traditionnels, comme en témoignerait la parure monumentale. L'étude de la topographie funéraire périurbaine indique toutefois le développement à Saint-Pierre-l'Estrier d'un nouveau pôle funéraire situé à l'emplacement d'une ancienne *villa* périurbaine. Celui-ci sera appelé à devenir la principale nécropole chrétienne d'Autun à partir de la fin du IV^e siècle, mais il est pour l'instant difficile d'évaluer son importance avant les années 350.

La fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle

La seconde moitié du IV^e siècle et le début du V^e siècle constituent une rupture avec le début de l'Antiquité tardive. Il s'entame alors dans la ville une nouvelle phase de rétraction de l'espace occupé qui

⁸³⁸ Il paraît en revanche prématuré de penser que la présence de ces habitats tardifs est une confirmation des propos d'Eumène, qui relate la restauration d'habitats à l'instigation de Constance Chlore : Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, IV, 2.

préfigure en grande partie la topographie du V^e et du début du VI^e siècle. L'occupation se concentre désormais en grande partie le long du *cardo maximus* et des deux principaux *decumani*, tout en étant de plus en plus clairsemée en pôles distincts, situés dans la pointe sud de la ville, le centre monumental et à proximité des portes de l'enceinte augustéenne.

Dans le *suburbium*, le début du V^e siècle se caractérise par une sensible modification de la topographie funéraire. Les découvertes se concentrent dans un vaste pôle funéraire situé le long de la voie de Langres.

Plusieurs découvertes d'installations de chauffourniers dans les principaux îlots monumentaux du centre de la ville indiquent que le décor monumental du Haut Empire subit un début de démantèlement à partir de cette période. Il semble que le *forum* ait notamment été victime de ces chantiers⁸³⁹ et peut-être aussi le sanctuaire de la déesse Bibracte. La fin du IV^e siècle voit par ailleurs la mise en place probable d'une série d'aménagements qui annoncent la parure monumentale du haut Moyen Âge. Il est envisageable que l'enceinte du *castrum* soit édifiée à cette époque, de même que le groupe épiscopal pour lequel nous ne disposons malheureusement pas d'informations. Dans le *suburbium*, on assiste à la construction des premières basiliques périurbaines, comme l'illustre l'exemple de l'église de Saint-Pierre-l'Estrier.

Un chantier important est attesté dans le centre de la ville (îlot IX-X 8), qui pourrait correspondre à la réfection d'un ensemble thermal. Ainsi, malgré les atteintes sans doute importantes que subissent une partie des monuments du Haut Empire, la fin du IV^e et le début du V^e siècle paraissent être une époque d'activité édilitaire intense, pour l'instant essentiellement perçue au travers des récupérations de matériaux et la fabrication de chaux dans le centre monumental.

L'habitat connaît lui aussi une série de mutations, comme l'illustrent les exemples de la Maison de Balbius Iassus et les découvertes au nord de l'îlot VIII-IX 13. Dans un cas, on assiste à l'intrusion d'activités artisanales dans le cadre d'un ancien îlot aristocratique, dans l'autre à l'apparition de constructions relativement modestes qui empiètent sur le tracé du *decumanus maximus*. À partir de cette époque, on ne dispose plus d'indices de la présence de décors aristocratiques. Il est cependant possible que cette situation résulte de l'absence d'observations récentes dans le quart sud-ouest de la ville.

La société urbaine de la fin du IV^e et du début du V^e siècle est pour l'instant mal connue. Rien n'indique la présence d'élites, et la composition de couches populaires ressort mal de la documentation. Quelques découvertes montrent l'existence d'artisans et de fonctionnaires et / ou de militaires, dont l'importance numérique demeure impossible à déterminer.

Le courant du V^e et le début du VI^e siècle

La ville du courant du V^e et du début du VI^e siècle est désormais très différente de celle du début de l'Antiquité tardive. L'occupation urbaine est de plus en plus éclatée en plusieurs pôles distincts, séparés par de vastes espaces vides d'indices d'occupation. Un premier pôle est constitué par la zone délimitée par l'enceinte du *castrum*. D'autres points de peuplement sont signalés dans le centre de la ville antique, mais aussi à proximité des portes Saint-Andoche et d'Arroux. Connus grâce à des découvertes très isolées ou des sondages de faible superficie, ils demeurent très difficiles à définir. Il paraît néanmoins exclu que l'occupation urbaine se limite au seul secteur délimité par l'enceinte du *castrum*. On retrouve ici une situation attestée dans de nombreuses villes d'Aquitaine - où l'enceinte tardive est loin d'englober l'ensemble des secteurs occupés⁸⁴⁰ - mais aussi dans plusieurs agglomérations secondaires du territoire éduen et de la cité de Chalon⁸⁴¹.

⁸³⁹ On rencontre en effet des niveaux de récupération de matériaux dans les deux îlots où l'on propose de localiser le localiser (îlot XI-XII 8 selon A. Rebourg ; îlot VIII-IX 8 (et VIII-IX 9 ?) selon nous).

⁸⁴⁰ Cette organisation urbaine est nettement perceptible à Saint-Bertrand-de-Comminges (Guyon (J.) (dir.) – From *Lugdunum* to *Conuena*: recent work on Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), *JRA*, 4, 1991, p. 89-122), elle paraît probable à Dax (Maurin (L.), Watier (B.) et Mélandez (M.-C.) – Dax, dans Garmy (P.) et Maurin (L.) (dir.) - *Enceintes romaines d'Aquitaine. Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*. Paris, 1996 [DAF, 53], p. 117-118, mais aussi à Lectoure et Auch : Maurin (L.) – Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du III^e siècle – début du V^e siècle), dans Maurin, *Villes et agglomérations urbaines*, p. 374.

A Tours, H. Galinié signale un pôle de peuplement de l'Antiquité tardive à 500 m à l'ouest du *castrum* : Tours de Grégoire, Tours des archives du sol, dans *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, p. 68-69.

⁸⁴¹ *Infra*, § III.B.1.3-4 et III.B.2.3.

A cette époque, il est probable que la population de la ville a fortement diminué par rapport au début du IV^e siècle. Même en envisageant la présence de nouveaux bâtiments à plusieurs étages⁸⁴², dont l'existence demanderait à être confirmée sur le terrain, ou un mode d'occupation moins gourmand en espace que l'étaient les vastes *domus* du Haut Empire, il paraît difficile d'envisager le maintien d'une population importante dans le cadre de l'enceinte augustéenne.

La topographie funéraire semble achever l'évolution entamée à la fin du III^e siècle. Excepté une découverte isolée dans la nécropole du Champ des Urnes, les inhumations semblent désormais se concentrer entre la porte Saint-André et Saint-Pierre-l'Estrier.

Aux V^e et VI^e siècles, la parure monumentale continue à s'enrichir de nouvelles constructions, qui semblent toutes être des édifices religieux. Les seules activités édilitaires sûrement attestées se trouvent dans le *suburbium* oriental, où Euphronius d'Autun fonde une basilique et peut-être un monastère en l'honneur de saint Symphorien. Il est possible que la basilique Saint-Racho située au pied de la porte d'Arroux soit elle aussi une construction de cette époque.

Les formes de l'habitat échappent à l'analyse. Un important bâtiment découvert sous la cathédrale Saint-Lazare indique la présence de constructions de qualité de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle, mais il est possible qu'il s'agisse d'un édifice public.

La rareté des sources interdit de dresser un tableau de la société urbaine. Exceptés les comtes d'Autun et les clercs, la population d'*Augustodunum* est désormais totalement inconnue.

⁸⁴² Grégoire de Tours signale l'écroulement d'une maison à trois étages dans la ville de Poitiers : *Historia Francorum*, VIII, 42.

III LES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES

Dans le monde romain et particulièrement en Gaule, la capitale de la *ciuitas* n'est pas le seul type de site présentant une organisation urbaine. Entre celle-ci et les habitats ruraux dispersés, il existe de nombreux sites d'habitat groupé de dimensions très variables.

Ces agglomérations, connues dès le début du XX^e siècle, ont longtemps posé des problèmes de classification aux archéologues et aux historiens. Selon leur taille, ils les désignaient au moyen de différents termes, ceux de « ville », « *uicus* », « bourgade » ou « village » étant les plus couramment employés.

Dans les années 1970, le développement des recherches en Gaule de l'Est conduit à un renouvellement profond des connaissances. La place de ces agglomérations dans le schéma d'occupation du sol de l'époque romaine est considérablement réévaluée, alors que la multiplication des fouilles permet une meilleure définition de leur nature. A ce titre, la Bourgogne occupe une place privilégiée, en raison de l'ouverture de plusieurs grands chantiers sur les sites d'Alise-Sainte-Reine / *Alesia* [21008], Malain⁸⁴³ et Nuits-Saint-Georges [21464] en Côte d'Or ; Champallement et Entrains dans la Nièvre⁸⁴⁴.

Ce renouveau des recherches est illustré par la tenue d'un colloque en 1975 sur le *uicus* gallo-romain⁸⁴⁵. Au même moment, R. Martin souligne la spécificité de ce type d'occupation dans un article fondateur⁸⁴⁶.

Il apparaît alors qu'il est difficile de qualifier ces habitats groupés de villes, puisqu'ils n'en possèdent pas les prérogatives administratives, ni de village, qui est un terme manifestement anachronique. L'emploi du terme de *uicus* paraît ne pas devoir être généralisé, puisqu'il n'apparaît pas de manière systématique - certains sites étant parfois appelés *oppidum* sur les inscriptions⁸⁴⁷ - et celui de bourgade paraît en définitive un peu flou. S'impose donc le terme d'agglomération secondaire, consacré par le premier tome de l'Histoire de la France urbaine en 1980⁸⁴⁸.

La thèse de M. Mangin sur *Alesia* fournit pour la première fois un bilan détaillé sur un vaste quartier d'une agglomération secondaire⁸⁴⁹, qui inaugure une série de travaux⁸⁵⁰ aboutissant à un important colloque tenu à Bliesbruck en 1992⁸⁵¹. Dans les diverses discussions et tables-rondes, se dégage l'importance des activités artisanales, sans que les chercheurs trouvent un accord sur leur signification économique. Le débat porte essentiellement sur leur place dans les réseaux d'échanges, entre partisans de leur intégration dans un système économique complexe de type « maximaliste » et ceux qui les interprètent comme des éléments d'un système économique essentiellement autarcique (hypothèses « minimalistes »)⁸⁵².

De même, il apparaît que les critères de classification soulèvent un certain nombre de problèmes : la typologie de M. Mangin distingue « villes », « bourgs et bourgades », « agglomérations à fonction religieuse », « stations routières », agglomérations rurales et « villages » et paraît en partie inopérante pour

⁸⁴³ Un bilan dans Roussel (L.) – Malain / *Mediolanum*, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 62-78. En dernier lieu, Roussel (L.) – *Malain – Mediolanum. Une ville gallo-romaine. Vingt-cinq ans de fouilles archéologiques*. Dijon, 2003 [*Cahiers du Mesmontois*, 73].

⁸⁴⁴ Sur ces deux sites, Bigeard, *CAG* 58, p. 83-88 et 136-169.

⁸⁴⁵ *Le vicus gallo-romain. Colloque de Paris, 1975*. Tours, 1976 [*Caesarodunum*, 11].

⁸⁴⁶ Martin (R.) – Formation et développement de l'habitat urbain en Gaule, dans *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident. Colloque de Strasbourg, 1971*. Paris, 1977, p. 173-183.

⁸⁴⁷ Comme Chalon / *Cabilonnum* dans la cité des Eduens (*ILTG*, 314).

⁸⁴⁸ Février (P.-A.) – Le réseau urbain, d'Auguste au VI^e siècle, dans Duby (G.) (dir.) – *Histoire de la France urbaine*, 1. *La ville antique, des origines au IX^e siècle*. Paris, 1981, p. 101-109.

⁸⁴⁹ Mangin (M.) – *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alesia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, I-II. Paris, 1981.

⁸⁵⁰ Notamment Mangin (M.), Jacquet (J.) et Jacob (J.-P.) (dir.) – *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*. Paris, 1986 [*ALUB*, 337] ; Mangin (M.) et Tassaux (F.) – Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine, dans Maurin, *Villes et agglomérations urbaines*, p. 461-496.

⁸⁵¹ Petit (J.-P.) et Mangin (M.), avec Brunella (Ph.) (éd.) – *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique et les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Rheinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992*. Paris, 1994 (désormais Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*).

⁸⁵² Dinkwater (J.) et Petit (J.-P.) (dir.) – Les activités économiques, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 263-281.

certaines chercheurs de Gaule Narbonnaise, qui ont noté les difficultés à appliquer ce modèle de classement dans cette région anciennement urbanisée⁸⁵³.

Suite à ce colloque, on assiste à la multiplication des inventaires régionaux⁸⁵⁴. Le plus important, portant sur les sites de Languedoc-Roussillon, comprend une série de notices introductives particulièrement précieuses⁸⁵⁵. La classification de M. Mangin est encore une fois discutée par J.-L. Fiches, qui évoque un *essai de typologie si peu convaincant qu'on a décidé d'emblée d'orienter plutôt la réflexion collective sur l'étude des réseaux*⁸⁵⁶. Par ce dernier terme, cet auteur envisage leur lien avec le monde rural, en émettant l'hypothèse que ces sites entretiennent essentiellement des rapports avec un territoire vivrier au moyen d'un contrôle d'une série de sites ruraux subalternes. Il s'agit ici d'une orientation méthodologique sensiblement différente de celle du début des années 1990, où les activités artisanales et de redistribution étaient considérées comme une part essentielle de la vie économique des agglomérations secondaires.

Il faut cependant admettre que cette « étude des réseaux » paraît elle-même discutable, dans la mesure où s'il est évident que les agglomérations secondaires entretiennent des rapports économiques avec le terroir environnant, elle part du présupposé que l'on peut déduire des liens de hiérarchie et de dépendance entre les agglomérations et les sites ruraux alentours, alors qu'aucune donnée concrète ne permet d'établir de telles relations de subordination⁸⁵⁷.

Malgré ces nombreux développements, force est de constater que la connaissance des agglomérations secondaires de l'Antiquité tardive accuse un réel retard par rapport aux sites du Haut-Empire.

Dans l'introduction d'une table-ronde du colloque de Bliesbruck, P. Van Ossel a résumé l'essentiel des problèmes : *disparition totale pour certaines, déclin accentué pour d'autres, changements profonds, permanences plus ou moins longues sont des notions souvent évoquées à propos des agglomérations tardives. Certaines, à travers des aménagements qu'il convient de préciser, se sont perpétuées durant le haut Moyen Âge et parfois plus tard encore. Ce bref aperçu établit un niveau très général des connaissances, mais rend mal compte des rythmes de cette évolution, ainsi que des conditions dans lesquelles elle s'est manifestée. De manière générale, l'évolution des agglomérations secondaires [de l'Antiquité tardive] est mal perçue*⁸⁵⁸.

Depuis le début des années 1990, les études sur les agglomérations tardives sont, au demeurant, peu nombreuses. On peut citer l'ouvrage de R. Brulet sur le nord de la Gaule Belgique, qui présente succinctement un certain nombre de sites et met en évidence le net déclin des agglomérations routières, la disparition des sites à l'écart des axes principaux, mais le maintien de nombreuses agglomérations fluviales⁸⁵⁹. Plusieurs chercheurs de Gaule méditerranéenne ont contribué à un renouvellement des problématiques en mettant en évidence l'apparition de nouveaux sites dans le courant de l'Antiquité tardive, certains connaissant une occupation continue durant tout le Moyen Âge⁸⁶⁰.

Il convient cependant d'observer que les agglomérations secondaires demeurent fréquemment à l'écart des développements les plus récents des recherches sur le monde rural tardif⁸⁶¹, tout comme de

⁸⁵³ Leveau (P.) – La recherche sur les agglomérations secondaires en Gaule Narbonnaise, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 181-196.

⁸⁵⁴ Par exemple Massy (J.-L.) (dir.) – *Les agglomérations secondaires antiques de la Lorraine romaine*. Paris, 1997 [ALUFC, 647] ou Bellet (M.-E.), Cribellier (Chr.), Ferdière (A.) et Kausz (S.) (dir.) – *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, 1. Tours, 1997 [17^e suppl. à la RACF].

⁸⁵⁵ Fiches (J.-L.) (dir.) – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon. Projet collectif de recherche (1993-1999)*, I-II. Lattes, 2002 [MAM, 13].

⁸⁵⁶ Fiches (J.-L.) – Genèse d'une enquête, présentation de l'ouvrage, dans *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, I, p. 16.

⁸⁵⁷ Les recherches récentes de M. Tarpin semblent au contraire indiquer que les agglomérations secondaires sont fréquemment sous la dépendance des élites rurales environnantes : Tarpin (M.) – *Vici et Pagi dans l'occident romain*. Rome, 2002 [Coll. EFR, 299].

⁸⁵⁸ Van Ossel (P.) (dir.) – Déclin et continuité des agglomérations secondaires, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 254-255.

⁸⁵⁹ Brulet (R.) – *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière pays du Limes aux I^{ve} et II^e siècles*. Trèves, 1990 [TZ, Beiheft 7] (désormais Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*).

⁸⁶⁰ Raynaud (Cl.) – De la conquête romaine au haut Moyen Âge, dans *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, I, p. 45-47 ; Schneider (L.) – *Oppida et castra tardo-antiques*. A propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 445-448.

⁸⁶¹ Ce que déplore Chr. Delaplace – Débats et problèmes, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 20.

celles sur le milieu urbain⁸⁶². Leur statut ambigu à mi-chemin entre les capitales de cités et les établissements agricoles en semble en grande partie responsable⁸⁶³.

III.A LES AGGLOMERATIONS DU TERRITOIRE EDUEN A LA FIN DU HAUT-EMPIRE : ESSAI DE CLASSEMENT

Bien que la Bourgogne soit un des berceaux de la recherche sur les agglomérations secondaires, de nombreux sites du territoire éduen demeurent très mal connus (fig. 28, p. 166). Exceptés *Alesia*, Nuits-Saint-Georges / Les Bolards et Arleuf / Les Bardiaux, rares sont ceux qui ont fait l'objet d'interventions archéologiques étendues (tabl. XXIX)⁸⁶⁴.

M. Mangin et F. Tassaux avaient proposé une première classification pour l'Aquitaine⁸⁶⁵, qui a aussi été employée en Bourgogne. Celle-ci distingue cinq types de sites : les « villes » (type I), correspondant aux agglomérations munies d'une parure urbaine qui les rapproche des capitales de cité ; les « bourgs et bourgades » (type II), sites fréquemment liés à la route, où on note l'absence de monuments qui caractérisent la ville ; les agglomérations aux fonctions religieuses prédominantes ou agglomérations-sanctuaires (type III) ; les stations routières (type IV), sites dont l'activité prédominante est liée à la route, comportant quelques maisons et parfois un ensemble thermal ; les agglomérations rurales ou « village » (type V), qui correspondent à des petits sites à fonction agricole prédominante (?).

Avant d'étudier les agglomérations secondaires de l'Antiquité tardive en Lyonnaise orientale, il paraît nécessaire de présenter les différents types de sites que nous distinguons à la fin du Haut-Empire avant de la comparer à la typologie de M. Mangin.

III.A.1 LES CENTRES REGIONAUX

Le premier type d'agglomération de Lyonnaise orientale, assurément le moins répandu, correspond à des sites étendus et à l'organisation complexe. Il s'agit manifestement de véritables centres régionaux, qui apparaissent pour la plupart à La Tène finale⁸⁶⁶.

Ils possèdent une superficie importante qui dépasse généralement dix hectares, et des aménagements publics qui les rapprochent des capitales de cité. L'exemple le plus connu dans la cité des Eduens est assurément l'agglomération d'*Alesia* [21008] (pl. 2-3).

⁸⁶² Par exemple dans Maurin (L.) et Pailler (J.-M.) (éd.) - *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule. Actes du III^{ème} colloque Aquitania et des XVI^{ème} journées d'Archéologie Mérovingienne. Toulouse, 23-25 juin 1955, Aquitania*, 14, 1996 (désormais Maurin et Pailler, *La civilisation urbaine*). Il est à cet égard regrettable que les agglomérations secondaires aient été exclues des volumes de la *Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule*. On compte cependant quelques exceptions, comme Dijon (cité des Lingons, province de Lyonnaise I). L'intérêt porté à ce site est certainement dû au fait qu'il a abrité la résidence des évêques de Langres à la fin du V^{ème} et au début du VI^{ème} siècle. Il ne s'agit pourtant pas d'une cité au sens où le définissent les auteurs de ce corpus.

⁸⁶³ Quelques programmes de recherches transversaux, comme le PCR sur l'Antiquité tardive en Ile-de-France ont toutefois évité cet écueil.

⁸⁶⁴ Les agglomérations secondaires du territoire éduen situées dans le département de la Côte-d'Or ont fait l'objet de présentations détaillées dans Bénard (J.), Mangin (M.), Goguey (R.), Roussel (L.) (dir.) - *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Paris, 1994 [ALUB, 522] (désormais *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*). Celles du reste du territoire éduen ont fait l'objet de présentations plus succinctes dans Petit (J.P.) et Mangin (M.) (dir.), avec la collab. de Brunella (P.) - *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule belgique et des Germanies*. Paris, 1994. La dernière synthèse générale, qui inclut des sites Lingons et Séquanais est Mangin (M.) - *Les agglomérations secondaires antiques dans les régions de Franche-Comté et de Bourgogne*, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 45-79.

⁸⁶⁵ Tassaux (F.), Mangin (M.) - *Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine*, dans Maurin, *Villes et agglomérations urbaines*, p. 463-465.

⁸⁶⁶ C'est le cas d'*Alesia*, Avallon, Bourbon-Lancy, Chalon, Entrains, Mâcon. A Auxerre, les données ne permettent pas de traiter la question.

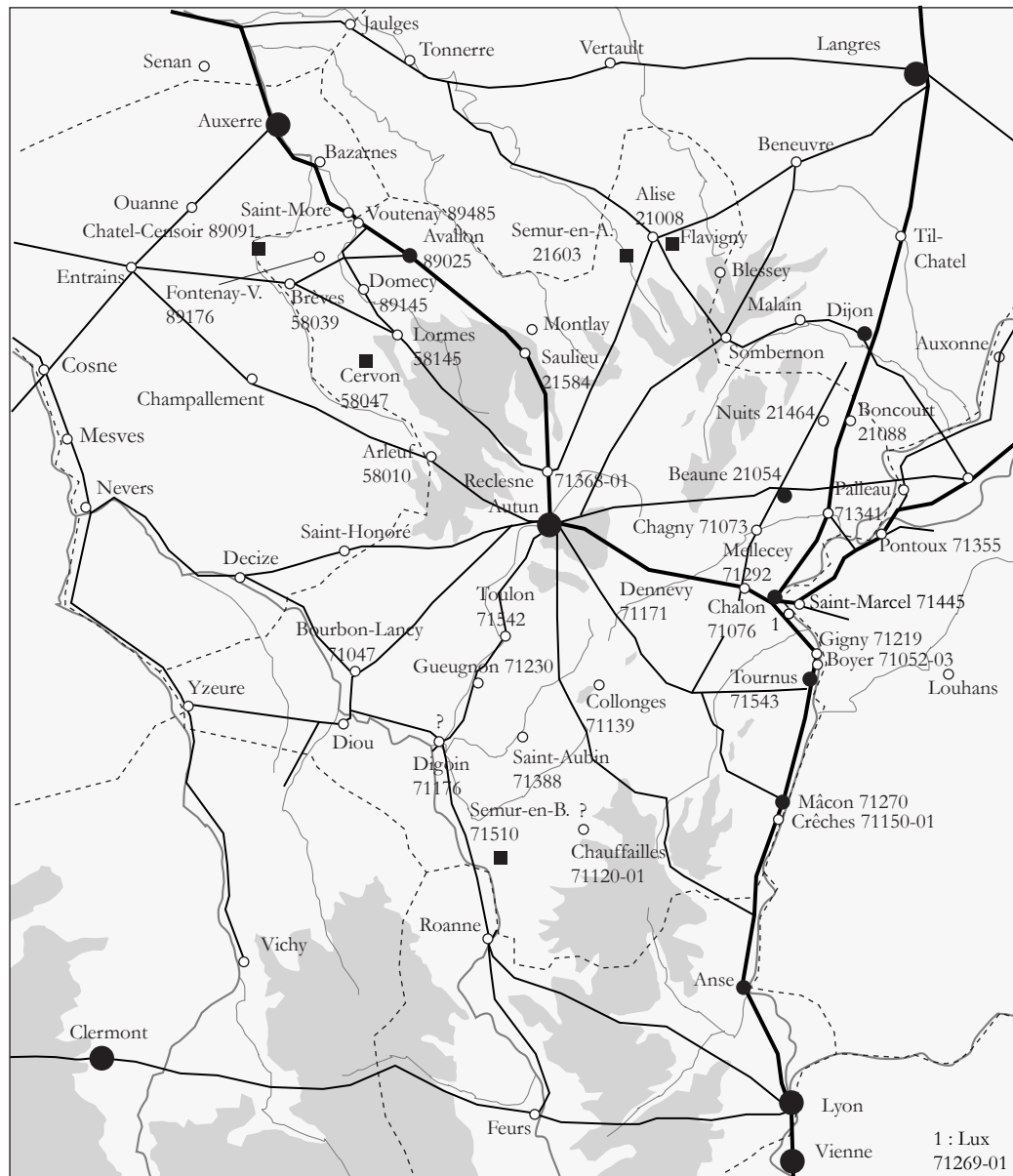


Fig. 28. Les agglomérations secondaires des cités des Eduens et de Chalon (les sites recensés dans le catalogue sont suivis d'un numéro). Cercles noirs : agglomérations avec fortification de l'Antiquité tardive ; carrés noirs : agglomérations créées durant l'Antiquité tardive ou l'époque mérovingienne.

Dans ces centres régionaux, les fouilles ou les découvertes de blocs architecturaux isolés indiquent la présence systématique de véritables aménagements urbains : centre monumental avec temple et basilique à *Alesia* (pl. 5), éléments d'architecture monumentale à Chalon, Mâcon, Auxerre et Entrains ; sanctuaires de dimensions importantes à Nuits-Saint-Georges [21464-04], Bourbon-Lancy [71047-08], Entrains ; théâtres à *Alesia* [21008-02] (pl. 10) et Entrains. On ne rencontre cependant jamais d'égouts, d'aqueducs et d'amphithéâtres.

L'organisation de l'agglomération, quand elle est correctement documentée, comme à *Alesia* ou Nuits (pl. 2-3 et 72), est clairement structurée : les rues délimitent de véritables îlots et les bâtiments ne paraissent pas disposés de manière aléatoire, mais on note l'absence d'un découpage viaire orthonormé.

Les formes de l'habitat sont extrêmement variables (comme l'indique le site d'*Alesia*), mais tous ces sites ont en commun de ne pas livrer d'indices d'occupation aristocratique. Les demeures sont modestes, les *domus* inexistantes et les mosaïques très rares.

Les monuments funéraires n'atteignent jamais la taille des plus importants mausolées d'Autun, bien qu'on rencontre parfois des indices de la présence de structures funéraires relativement élaborées, suggérées par la découverte de sphinges en pierre dans les nécropoles d'Avallon [89025-41]⁸⁶⁷ et Mâcon [71270-39] (pl. 385, n° 1), ou de groupes sculptés à thématique funéraire comme le lion terrassant un gladiateur de Chalon [71076-41]⁸⁶⁸.

Les sources épigraphiques montrent cependant de manière récurrente une intervention des élites dans la vie publique⁸⁶⁹, fréquemment dans un contexte culturel⁸⁷⁰. Elles apparaissent parfois sur des inscriptions honorifiques⁸⁷¹. Il est probable qu'une partie de ces personnages ait assuré le rôle de *patronus* de l'agglomération⁸⁷².

Le statut juridique de ces agglomérations est mal connu : on ne connaît que deux attestations de *uici* à Brèves et Mesves-sur-Loire⁸⁷³, gisements malheureusement mal connus. En revanche, *Alesia* et Chalon sont toutes deux qualifiées d'*oppidum* dans des sources du Haut-Empire⁸⁷⁴. Notons que les attestations épigraphiques liées à la gestion des subdivisions territoriales de la cité (*pagus*) n'apparaissent que dans ce type de sites⁸⁷⁵.

Quelques rares inscriptions indiquent la présence d'une identité collective sur ce type d'agglomération ; elle n'apparaît pas dans les groupements de taille inférieure. Un intéressant document chalonnais montre que la communauté des *oppidani* rend un culte collectif à la Saône⁸⁷⁶. A *Alesia*, on remarque la présence d'une très probable *schola* de la corporation des forgerons [21008-06] (pl. 15, n° 1), qui rend un culte à sa divinité tutélaire Ucuētis⁸⁷⁷. A Entrains, les bronziers (*aerari*), sans doute regroupés dans un collège oration, font une dédicace à Borvo⁸⁷⁸. Les fabricants de cuirasses *uicus* de Briua / Brèves [58039-01] élèvent un monument en l'honneur d'un militaire encadrant leur activité⁸⁷⁹, ce qui inciterait à penser que ce *uicus* est un centre régional particulièrement mal connu.

⁸⁶⁷ Espérandieu, *Recueil général*, III, 2218 (donné par erreur sur Etaules).

⁸⁶⁸ Espérandieu, *Recueil général*, III, 2160.

⁸⁶⁹ A *Alesia*, on a la mention d'un flamine d'Auguste (*CIL* XIII, 2877b) et d'un prêtre de Rome et d'Auguste (*CIL* XIII, 11250), d'un *duumvir* (*CIL* XIII, 11252).

⁸⁷⁰ *CIL* XIII, 2873 (Alise), 2806 (Bourbon-Lancy).

⁸⁷¹ *CIL* XIII, 2585 (Mâcon).

⁸⁷² Sur les patrons d'agglomérations, Tarpin (M.) – *Vici et Pagi dans l'occident romain*. Rome, 2002 [*Coll. EFR*, 299], p. 269.

⁸⁷³ *CIL* XIII, 2828 et 2895.

⁸⁷⁴ Pour *Alesia*, Pline, *Naturalis Historia*, XXXIV, 48 (ce passage de Pline qui signale la technique des bronziers d'*Alesia*, est le seul texte du Haut-Empire mentionnant l'agglomération dans un autre contexte que le siège de César) ; pour Chalon, *ILTG*, 314.

⁸⁷⁵ Mention de *pagi* inconnus à Alise (*CIL* XIII, 11252) et Chalon (*CIL* XIII, 2608 et 2609).

⁸⁷⁶ *ILTG*, 314.

⁸⁷⁷ *CIL* XIII, 2880 = *RIG L-13* ; *CIL* XIII, 11247.

⁸⁷⁸ *CIL* XIII, 2901.

⁸⁷⁹ *CIL* XIII, 2828 (inscription trouvée à Monceaux-le-Comte [58170-01]).

Les pratiques culturelles sont variées et se rapprochent nettement de celles des capitales de cité. Les divinités orientales (Mithra, Cybèle) sont présentes⁸⁸⁰, alors qu'elles sont absentes dans les groupements de statut inférieur. Les inscriptions religieuses sont très fréquentes, et permettent de mettre en évidence l'existence de panthéons intimement liés à chaque agglomération : grande variété à *Alesia* où prédomine cependant Apollon, panthéon moins varié à Chalon où Mercure est manifestement la divinité la plus vénérée (tabl. XXXI).

Il convient de souligner la récurrence des activités artisanales : ateliers de potiers à Chalon [71076-13, 15, 16], Mâcon [71270-11] ou Champallement⁸⁸¹ ; structures métallurgiques à Entrains⁸⁸² et *Alesia*. Sur cette dernière agglomération, plus d'une dizaine de séchoirs (par exemple [21008-15, 23, 25] (pl. 24 ; 33, n° 2 ; 35-36) indiquent une importance transformation des produits agricoles à la fin du Haut-Empire.

L'intégration de ces sites dans les réseaux d'échanges est difficile à appréhender. On remarque la présence d'importations d'amphores méditerranéennes, ce qui ne les distingue cependant pas des agglomérations de taille inférieure.

Les « centres régionaux » sont fréquemment situés au croisement de plusieurs voies, dont l'importance peut varier. Le carrefour par excellence est sans aucun doute Chalon (fig. 28, p. 166), port fluvial en aval de la confluence de la Saône et du Doubs, où la voie d'Agrippa en provenance de Lyon se sépare en trois branches se dirigeant respectivement vers Trèves, Augst et Boulogne par Autun et Sens. Des voies secondaires se dirigent vers le Charollais et le Jura. La position d'Auxerre au carrefour de la voie d'Agrippa de Chalon à Boulogne et de la voie de Troyes à Bourges est elle aussi remarquable (fig. 28, p. 166), mais nettement moins stratégique que celle de Chalon. Dans les autres cas, le croisement routier paraît manifestement moins important : Entrains se trouve au carrefour des voie d'Autun à Orléans et de Troyes à Bourges, *Alesia* au centre d'un réseau de voies secondaires entre Autun et Langres, Sens et Dijon (fig. 28, p. 166).

A Bourbon-Lancy, Mâcon et de manière plus nette à Nuits-Saint-Georges, l'importance du croisement semble plus modeste (fig. 28, p. 166). Dans le premier cas, l'agglomération est située à proximité d'une voie parallèle et à la Loire, d'où se détache une voie en direction d'Autun. A Mâcon, le site est traversé par la voie d'Agrippa de laquelle détache encore une fois une voie directe vers Autun. A Nuits, l'agglomération paraît à l'écart des principaux axes du secteur que sont la voie de Lyon à Trèves et la voie longeant la côte Bourguignonne.

III.A.2 LES SITES ROUTIERS

Le second groupe d'agglomérations secondaires du territoire éduen, assurément le plus répandu, correspond aux sites de type routier. Il est peu connu en Lyonnaise orientale, où les recherches ont essentiellement porté sur les « centres régionaux ».

Aucune agglomération routière ne paraît antérieure à l'extrême fin de La Tène finale. Les plus anciennes sont apparemment celles de Beaune [21054-14], Gigny-sur-Saône [71219-04], Gueugnon [21230-02] et Mellecey [71292-09], où de nombreuses découvertes militent en faveur d'une fréquentation à La Tène D2b (troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C.). A Arleuf [58010-01], Saulieu [21584] ou Domecy [89145-01] il paraît assuré que le site n'est pas antérieur à l'époque augustéenne, voire au courant du I^{er} siècle.

Les quelques agglomérations dont on a une idée de l'extension présentent une topographie nettement différente des centres régionaux. L'occupation semble systématiquement massée le long d'un axe routier, manifestement à l'origine et raison d'être de ces sites : une telle situation est nettement perceptible à Arleuf [58010-01] (pl. 94), Beaune [21054-14] (fig. 49, p. 225), Boncourt-le-Bois [21088-01], Domecy [89145-01] (pl. 435), Gueugnon [21230-02], Mellecey [71292-09], Palteau [71341-01]. Elle est moins marquée à Saulieu [21584] (fig. 48, n° 1, p. 223), Dennevy [71172-02], Gigny-sur-Saône [71219-04] ou Voutenay [89485-01], mais ces sites sont mal connus. La superficie de ces sites semble généralement de

⁸⁸⁰ Cybèle à Alise (*AE* 1980, 645), Auxerre (*CIL* XIII, 2922) et justement dans le *vicus* de Mesves (*CIL* XIII, 2896) ; Mithra à Entrains (*CIL* XIII, 2892) et Nuits (*ILTG*, 317).

⁸⁸¹ Bigeard, *CAG* 58, p. 85.

⁸⁸² Bigeard, *CAG* 58, p. 145-148.

l'ordre de trois hectares, atteignant parfois les dix hectares pour les sites les plus vastes (Boncourt, Saulieu).

La majorité de ces agglomérations se trouve le long de voies rectilignes créées ou rectifiées à l'époque romaine (fig. 28, p. 166) : voie d'Agrippa de Lyon à Trèves pour Gigny, Palleau, Boncourt ; voie d'Agrippa de Chalon à Boulogne par Autun pour Mellecey, Dennevy, Saulieu, Voutenay ; voie d'Autun à Besançon pour Beaune, voie d'Autun à Sermizelles par Lormes pour Domecy, d'Autun à Feurs pour Gueugnon, voie d'Autun à Orléans pour Arleuf. Dans tous les cas, il semble que ce soit la route qui entraîne l'apparition d'un habitat groupé⁸⁸³, contrairement aux centres régionaux où ce sont les voies de création romaine qui viennent au site. On constate d'ailleurs que rares sont les agglomérations routières situées à un carrefour : seules les plus importantes, comme Saulieu, Beaune ou Boncourt vont générer un tel réseau.

L'autre caractéristique évidente de ces agglomérations routières est la pauvreté de leur équipement public. On connaît un petit théâtre à Arleuf [58010-01] (pl. 94), de modestes thermes à Gueugnon [71230-02]. L'absence à peu près totale de lieux de culte collectifs paraît remarquable : seule l'agglomération de Voutenay semble avoir possédé un petit sanctuaire de Mercure situé à quelque distance au sud de l'occupation antique [89485-02]. Il est sans doute significatif qu'aucune des inscriptions religieuses du territoire Eduen ne provienne de ce type d'agglomération⁸⁸⁴, alors qu'elles sont très fréquentes dans les centres régionaux. Les seules découvertes religieuses se limitent à des stèles de divinités gallo-romaines, qui sont manifestement liées à des cultes domestiques.

L'absence presque totale de traces épigraphiques d'investissement des élites est tout aussi nette⁸⁸⁵, tout comme celle d'un quelconque témoignage d'une identité collective. D'une manière générale, les sources épigraphiques sont à peu près inexistantes : ceci indiquerait que l'on ne cherche pas à afficher en ces lieux des monuments susceptibles de commémorer un acte public ou religieux.

Les quelques données sur les formes de l'habitat confirment la modestie des occupants : les bâtiments sont de petites dimensions et les mosaïques totalement absentes.

Les découvertes indiquent une activité artisanale sur la majorité des sites : importants ateliers de potiers à Gueugnon et Domecy, ferriers (?) à Beaune, Palleau, Voutenay, ferriers et bas-fourneaux à Arleuf, artisanat du bronze à Mellecey, ateliers de forge à Gueugnon et Arleuf. On peut envisager qu'une partie de ces productions soit liées à la fourniture de services aux usagers des routes traversant ces agglomérations, mais aussi que certaines aient profité de manière opportune de la présence d'une voie pour se développer et tenter une diffusion à plus grande échelle, comme à Gueugnon et Domecy.

III.A.3 LES SITES FLUVIAUX

Plusieurs sites de la vallée de la Saône pourraient s'apparenter à de petites agglomérations fluviales, installées le long du cours de la rivière. Ces occupations sont mal connues et n'ont jamais fait l'objet de recherches approfondies.

Leur implantation exclut qu'il s'agisse d'établissements agricoles : toutes sont situées en bordure immédiate de la rivière, toujours au débouché d'un gué relié à l'arrière pays par des voies de pénétration naturelles (cours d'eau) ou des voies secondaires.

Les occupations reconnues au sol sont rares : on peut cependant recenser les sites de Crêches-sur-Saône / Arciat [71150-01 et 02] et Boyer / Vaivre [71052-03], respectivement situés au débouché des gués d'Arciat [71150-01] et de la Mare Jandeau [71052-02] (fig. 28, p. 166). Tous deux se trouvent au plus près de la Saône, à quelque distance à l'est de la voie d'Agrippa de Lyon à Trèves.

⁸⁸³ On peut penser dans certains cas que l'apparition des sites routiers soit contemporaine de la mise en place de la voie romaine, ce qui confirmerait une datation augustéenne des voies de Lyon à Trèves, de Chalon à Boulogne par Autun et peut-être d'Autun à Feurs et Clermont.

⁸⁸⁴ A l'exception de celle du sanctuaire de Voutenay précédemment mentionné (CIL XIII, 2891).

⁸⁸⁵ La seule exception est encore une fois d'inscription de Voutenay.

L'occupation de berge la plus importante de la vallée de la Saône est celle du Port Guillot à Lux [71269-01], située en bordure d'un important gué aménagé à l'époque romaine. L. Bonnamour propose de voir dans ce site une des zones portuaires de l'agglomération de Chalon à l'époque romaine⁸⁸⁶. Les rives sont mal documentées, mais les recherches subaquatiques ont permis d'observer de très nombreuses *tegulae* et pierres de construction, qui indiquent la présence de constructions toutes proches. Des outils de marins antiques et de grandes quantités d'amphores semblent démontrer la fonction portuaire du site. Des chutes de cuir et des semelles de *soleae* indiqueraient des activités de cordonnerie et peut-être de tannerie⁸⁸⁷.

Comme les agglomérations routières, ces occupations fluviales n'ont pas livré d'indices de constructions publiques ni d'inscriptions.

III.A.4 AGGLOMERATIONS MINIERES ET RURALES

Cette catégorie d'agglomérations, récemment mise en évidence par les travaux de M. Mangin, est encore peu connue.

Situés à l'écart des principales voies de communication, ces petits groupements seraient intimement liés à l'exploitation agricole ou à celle des ressources minérales.

Les exemples les plus caractéristiques se trouvent à Blessey⁸⁸⁸, Collonges-en-Charollais [71139-01] (pl. 342), Fontenay-près-Vézelay [89176-01] (pl. 440) et peut-être Montlay-en-Auxois⁸⁸⁹ (fig. 28, p. 166). Les deux premiers paraissent avant tout remplir des fonctions agricoles, même si la présence de forges à Blessey indique que l'activité ne saurait se réduire aux travaux des champs. Les groupements de Fontenay et Montlay sont en revanche associés à des activités de réduction du minerai de fer, sans doute la raison d'être de ces sites.

La disposition des bâtiments varie selon les cas. A Fontenay, elle paraît très éclatée, alors qu'ils sont régulièrement disposés en rangées parallèles à Montlay. A Blessey, les constructions s'alignent en partie sur la « rue » qui traverse le site, alors que le plan de la petite agglomération de Collonge paraît quelque peu anarchique ; elle est toutefois mal connue.

Les habitats sont modestes, à l'exception d'un bâtiment fouillé par B. Lacroix à Fontenay [89176-01], qui possède une décoration de stucs et d'enduits soignée. Son plan s'apparente toutefois à celui d'un bâtiment agricole⁸⁹⁰, type de construction que l'on retrouve à Collonge-en-Charollais [71139-01] (pl. 342).

Encore une fois, l'absence d'inscriptions ne permet guère de raisonner sur le statut de ces petits groupements. A Fontenay, on aurait pu envisager que l'importante activité métallurgique ait été effectuée sous le contrôle de la cité ou de l'Etat, à l'instar d'autres régions de Gaule⁸⁹¹. On ne dispose cependant d'aucune donnée probante pour aller en ce sens.

Curieusement, l'existence de lieux de cultes associés à ces petits groupements apparaît de manière plus nette que dans le cas des agglomérations routières : à Fontenay, on trouve un petit temple de Mercure, un temple de plan gallo-romain à Collonge-en-Charollais [71139-01] (pl. 342), un petit sanctuaire de source à proximité du site de Montlay. Seule l'agglomération de Blessey n'a pas livré de vestige culturel, mais il convient de souligner que les dégagements effectués sont d'une faible superficie. Faut-il supposer la

⁸⁸⁶ Cette dernière se trouve trois kilomètres en amont.

⁸⁸⁷ Bonnamour (L.) – Les zones portuaires de Chalon, dans Bonnamour (L.) – *Archéologie de la Saône. Le fleuve gardien de la mémoire. 150 ans de recherches*. Paris – Chalon, 1999, p. 89-97.

⁸⁸⁸ Mangin (M.) et alii - *Villages, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*. Besançon, 2001 [ALUFC, 700].

⁸⁸⁹ Sur ce site, Dupont (J.) – Montlay-en-Auxois, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 187-191.

⁸⁹⁰ Delor, *CAG 89/1*, p. 371, fig. 445.

⁸⁹¹ Chez les Vellaves, on connaît des inscriptions (*CIL* XIII, 1576 et 1577) mentionnant l'*adlector ferrarium*, qui semble chargé du contrôle de la production de fer dans la cité : Dondin-Payre (M.) – Magistratures et administration dans les trois Gaules, dans Dondin-Payre (M.) et Raepsaet-Charlier (M.-Th.) (éd.) – *Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 127-230.

présence d'un sentiment communautaire plus développé que sur les sites routiers ? Il ne s'agit peut-être que d'un état de la recherche.

III.A.5 PROBLEMES DE CLASSIFICATION

Notre classification sommaire des différents types d'agglomérations du territoire éduen ne saurait occulter le fait que de nombreux sites posent de délicats problèmes de définition, essentiellement à cause de l'absence ou de l'ancienneté des observations. On songera à Saint-Aubin-en-Charollais [71388-01] ou encore Toulon-sur-Arroux / *Telunno* [71542-01]. D'autres, tels *Boxum*⁸⁹², *Pocrino*⁸⁹³ ou *Arbor*[...] ⁸⁹⁴, mentionnés par la *Table de Peutinger*, l'*Itinéraire d'Antonin* ou d'autres textes antiques, ne peuvent encore être localisés. Il paraît donc nécessaire de garder à l'esprit qu'un grand nombre d'agglomérations (près de la moitié) ne peut être étudié, particulièrement dans l'ouest du territoire éduen où les formes de l'occupation agglomérée nous échappent à peu près totalement.

III.A.6 UNE CRISE DE CERTAINES AGGLOMERATIONS DURANT LE HAUT-EMPIRE ?

Plusieurs agglomérations du territoire éduen semblent montrer une rétraction de l'espace occupé dans le courant du Haut-Empire, qui conduit à s'interroger sur leur éventuel déclin à cette époque. Pour l'instant, ce phénomène est uniquement attesté dans les centres régionaux d'*Alesia*, Bourbon-Lancy, Chalon et Mâcon.

A *Alesia*, les sites de la partie occidentale du Mont-Auxois, dans les secteurs de « La Pointe » et « En Curiot », paraissent abandonnés entre la fin du I^{er} et la première moitié du II^e siècle ([21008-30, 31, 32]. A Chalon, la fréquentation du quartier de Saint-Jean-des-Vignes connaît une très forte diminution à la même époque : vers 150, on peut considérer que toute occupation a cessé dans ce secteur ([71076-12, 14, 15, 16, 17] (comparer fig. 39 et 40, p. 198-199).

A Bourbon-Lancy et Mâcon, l'agglomération connaît elle aussi une rétraction de l'espace urbain, mais plus tardive, puisqu'elle ne débute que dans le courant du II^e siècle. Dans le premier cas, la partie sud-ouest du site [71047-02, 03, 04] n'a pas livré d'indices d'occupation du III^e siècle, et il semblerait que tout ce quartier soit alors à l'abandon (comparer fig. 33 A et B, p. 185). A Mâcon, toute la partie sud de l'agglomération est progressivement abandonnée dans le courant du II^e siècle [71270-09, 10, 20, 23, 24]. Ce phénomène touche des secteurs centraux [71270-11], mais aussi la nécropole des « Cordiers », où les sépultures datées ne sont pas postérieures au milieu du II^e siècle. Au III^e siècle, la superficie de *Matisco* est modeste en comparaison de celle des années 130 (comparer fig. 42 et 43, p. 201-202). D. Barthélemy a même mis en doute son caractère urbain à cette époque⁸⁹⁵, ce qui semble quelque peu prématuré.

Les causes de cette rétraction urbaine ne se laissent pas facilement expliquer. Il faut sans doute distinguer les sites d'*Alesia* et de Chalon, où elle est précoce et limitée dans le temps, des sites de Bourbon et Mâcon, où elle est plus tardive et peut-être encore en cours dans la première moitié du III^e siècle.

Dans le premier cas, la topographie est stabilisée aux II^e et III^e siècles et rien n'indique l'existence d'une crise de ces agglomérations à cette époque. En revanche, à Bourbon et Mâcon, il semblerait que la première moitié du III^e siècle corresponde encore à une période de régression de la superficie occupée, et que ces sites connaissent alors un déclin relatif. A Bourbon, on peut notamment envisager une crise artisanale illustrée par le déclin des activités des coroplastes à partir du II^e siècle⁸⁹⁶. Le déclin de Bourbon

⁸⁹² *Tabula Peutingeriana*, II, 5.

⁸⁹³ *Tabula Peutingeriana*, II, 5, peut-être Digoin [71176-01].

⁸⁹⁴ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, II, 1-4. On a proposé que le nom de cette localité inconnue soit une erreur de copiste. Le gentilice des ancêtres éduens d'Ausone (les *Arborii*, *PLRE*, I, p. 97, Caecilius Argicius Arborius 2) pourrait au contraire accréditer l'existence de ce site.

⁸⁹⁵ Barthélemy (D.) – Mâcon antique. Le Haut Empire, de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au début du III^e siècle ap. J.-C. Les données de l'Archéologie, *GAM Info*, 2001, 1, p. 3-10.

⁸⁹⁶ L'importance de la production diminue et perd toute originalité au III^e siècle, celle-ci imitant désormais les réalisations de l'atelier autunois de Pistillus : Jeanlin (M.), Joly (M.) – Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), dans Bémont (C.), Jeanlin (M.) et Lahanier (Chr.) (dir.) – *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*. Paris, 1994 [DAF, 38], p. 51-55.

pourrait s'intégrer dans un phénomène de plus vaste ampleur, touchant tout le cours supérieur de la Loire, comme l'indiquerait la forte récession que connaît Roanne au III^e siècle⁸⁹⁷ ou la déchéance de Feurs, chef-lieu des Ségusiaves, dont le territoire est rattaché à la colonie de Lyon à la fin du Haut-Empire⁸⁹⁸.

A Mâcon, les causes de ce déclin sont plus difficiles à expliquer. Les données archéologiques ne permettent pas de mettre ce site en relation avec le terroir environnant et il est impossible d'étudier ce phénomène à une échelle micro-régionale. Cette crise à la fin du Haut-Empire ne se rencontre pas dans les autres agglomérations du nord-est du territoire éduen, on serait donc tenté de se tourner vers la vallée du Rhône, où cette tendance est attestée dès les premières décennies du III^e siècle (Vienne⁸⁹⁹ et peut-être Lyon⁹⁰⁰). L'absence de synthèse récente sur les agglomérations secondaires de la moyenne vallée du Rhône à la fin du Haut-Empire interdit d'y généraliser la situation de la Narbonnaise occidentale où les agglomérations secondaires commencent à péricliter à partir de la fin du I^{er} siècle⁹⁰¹.

III.A.7 LES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES DU TERRITOIRE EDUEN A LA FIN DU HAUT-EMPIRE : PROPOSITION D'UNE NOUVELLE TYPOLOGIE

Ce rapide tour d'horizon des agglomérations secondaires du territoire à la fin du Haut-Empire permet de dresser un classement typologique sommaire des différentes formes d'occupation et de proposer une modification de la typologie de M. Mangin⁹⁰². Quatre grands groupes d'agglomérations ont été mis en évidence.

Le premier correspond à des sites importants, qui sont de véritables « centres régionaux », remontant à La Tène finale et presque toujours situés à l'emplacement d'un carrefour routier. Ces agglomérations possèdent une parure architecturale élaborée, qui les apparente nettement à la capitale de cité. Malgré l'absence de résidences aristocratiques, l'investissement des élites dans l'organisation de l'agglomération est important. L'épigraphie est abondante et montre fréquemment des indices d'une conscience collective « urbaine ». Les activités artisanales et de transformation des produits agricoles sont courantes. Une partie de ces agglomérations, située dans la moitié sud du territoire éduen (Bourbon-Lancy, Mâcon), connaît un déclin manifeste à la fin du Haut-Empire, dont les causes précises demeurent encore difficiles à appréhender.

Le second groupe réunit des sites plus modestes, que nous qualifierons de « sites routiers ». Ils sont toujours installés le long d'une voie créée ou rectifiée à l'époque romaine, qui structure nettement l'occupation. Leur création est plus tardive que celle des centres régionaux : elle semble s'étaler de La Tène D2 ou de l'époque augustéenne à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. La parure monumentale est modeste ou absente. Les données épigraphiques sont rarissimes et les indices d'un investissement des élites dans la vie collective de l'agglomération sont inexistantes. Celle-ci paraît d'ailleurs beaucoup moins développée que dans les centres régionaux.

Le troisième groupe correspond à des « agglomérations portuaires », qui se développent le long de cours d'eau et au débouché d'un gué. Ce type de site est encore très mal connu faute de recherches spécifiques. Il partage certaines des caractéristiques des sites routiers : absence d'investissement des élites,

⁸⁹⁷ Blin (O.) – Esquisse historique sur l'agglomération gallo-romaine de Roanne, dans Genin (M.) et Lavendhomme (M.-O.) (dir.) – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain. Evolution des mobiliers domestiques*. Paris, 1997 [DAF, 66], p. 29.

⁸⁹⁸ Valette (P.) – *Forum Segusiavorum. Le cadre urbain d'une ville antique (I^{er} s. – III^e s.)*. Paris – Lyon – Roanne, 1999, p. 187-188. On suppose que le territoire de Feurs est rattaché à Lyon à l'époque tétrarchique.

⁸⁹⁹ Leblanc (O.) et Savay-Guerraz (H.) – Chronologie de l'abandon de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 103-119.

⁹⁰⁰ Desbat (A.) – Note sur l'abandon de la ville haute de Lyon, dans Walker (S.) (dir.) – *Recherches récentes en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*. Oxford, 1982, p. 105-117 [BAR, IS, 108].

⁹⁰¹ Fiches (J.-L.) – Les agglomérations secondaires dans la cité des Volques Arécomiques, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 183-185 ; Raynaud (Cl.) – De la conquête romaine au haut Moyen Age, dans *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, 1, p. 42-45.

⁹⁰² Mangin (M.) – Les agglomérations secondaires antiques dans les régions de Franche-Comté et de Bourgogne, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 45-79.

absence de données épigraphiques. En revanche, il est possible qu'une partie d'entre eux remonte à La Tène moyenne et finale, comme au Port Guillot à Lux [71269-01].

Le dernier groupe réunit de petites agglomérations de superficie modeste, qui sont essentiellement liées à l'exploitation du sol, que nous appellerons « agglomérations rurales et minières ». L'organisation de ces groupements serait moins structurée que celle des centres régionaux ou des agglomérations routières, et leur appartenance à la catégorie des agglomérations est parfois discutée⁹⁰³. Tous ces sites sont localisés à l'écart des axes importants, peut-être au plus près des ressources qu'ils doivent exploiter. Ils se divisent en deux sous-catégories, respectivement liées à l'exploitation métallurgique et aux activités agricoles. Comme sur les sites routiers et fluviaux, inscriptions et traces d'investissement des élites sont absentes. Toutefois, la présence récurrente de sanctuaires indique peut-être une identité collective, qui ressort bien plus nettement que sur les agglomérations routières et fluviales.

La classification en différents groupes recoupe donc en partie la typologie de M. Mangin et F. Tassaux. Les « centres régionaux » s'intègrent parfaitement dans leur type I et les agglomérations « rurales et minières » dans leur type V. En revanche, il est difficile de distinguer les types II (bourgs et bourgades sans monuments urbains) et IV (agglomérations routières sans activité de production), dans la mesure où ces sites partagent de nombreux critères communs. Il a paru préférable de les regrouper en une seule et même catégorie, celle des « agglomérations de type routier ». En effet, l'absence d'activités de production résulte presque toujours d'une lacune documentaire et non d'une réalité archéologique. Par ailleurs, il convient manifestement d'écarter en Lyonnaise orientale l'existence d'agglomérations-sanctuaires (type III de M. Mangin). Enfin, il semble nécessaire de créer une catégorie de sites de bord de rivière, correspondant à des agglomérations « portuaires ».

III.B LES AGGLOMERATIONS DES CITES DES EDUENS ET DE CHALON DURANT L'ANTIQUITE TARDIVE

Durant l'Antiquité tardive, les différents types d'agglomérations présentent des évolutions très contrastées qu'il paraît nécessaire de détailler avant toute tentative de synthèse.

III.B.1 LES CENTRES REGIONAUX : DE L'ABANDON A LA PROMOTION POLITIQUE

Au cours de l'Antiquité tardive, les centres régionaux de la fin du Haut-Empire connaissent des évolutions très variables allant de l'abandon pur et simple à la promotion au statut de chef-lieu d'une nouvelle *ciuitas*.

III.B.1.1 Des centres régionaux en déclin : l'exemple de Nuits-Saint-Georges

Les abandons de centres régionaux au cours de l'Antiquité tardive sont rares dans les cités des Eduens et de Chalon, puisqu'ils se limitent actuellement à l'agglomération des Bolards à Nuits-Saint-Georges.

III.B.1.1.1 Une forte rétraction dès la fin du III^e siècle

Les fouilles effectuées par E. Planson suggèrent une très forte rétraction de l'agglomération dès les dernières décennies du III^e siècle. L'ensemble des structures d'habitat est abandonné dans la seconde moitié du III^e siècle et on peut considérer qu'après cette période, l'agglomération ne paraît plus occupée à l'exception des constructions publiques (sanctuaire de Mars *Segoman* [21464-04], *mithraeum* [21464-05] et bâtiment public interprété comme étant une basilique [21464-02] (pl. 72)).

⁹⁰³ P. Nouvel, *Yonne moyenne*, I, p. 226-227 y voit des établissements ruraux.

Les fouilles de la nécropole sud, située « Au Gibot » [21464-06] (pl. 78), le long d'une voie se dirigeant vers l'agglomération antique de Seurre⁹⁰⁴, semble confirmer une baisse très sensible de la population. Alors que près de quarante-quatre sépultures des II^e et III^e siècles ont été dégagées, seules deux peuvent être attribuées avec certitude au Bas-Empire. [21464-06, sép. 15 et 16].

La première, une inhumation en pleine terre, contenait une monnaie de Tétricus. La seconde était peut-être contenue dans un coffrage en bois indiqué par la présence de pierres de calage autour du squelette. Le mobilier associé (deux jattes en sigillée luisante (forme P 34 et variante P 37) (pl. 79, n° 1 et 2), un gobelet en verre vert (forme Isings 109) (pl. 79, n° 3), une demi-monnaie fruste du IV^e siècle) permet de dater ce dernière du milieu du IV^e siècle. Trois autres inhumations en pleine terre sans mobilier d'accompagnement [21464-06, sép. 4, 6 et 7] pourraient être, sur la seule base de leur orientation similaire, contemporaines des sépultures précédentes. On aimerait disposer d'observations plus précises sur la nécropole du « Moulin Chaudot » [21464-07], située au nord de l'agglomération, mais les découvertes sont trop anciennes pour pouvoir esquisser son évolution durant l'Antiquité tardive.

III.B.1.1.2 L'occupation de l'Antiquité tardive

Au IV^e siècle, seul le centre monumental montre désormais des indices de fréquentation : le *mithraeum* [21464-05] est toujours en usage et l'édifice public indéterminé [21464-02], situé à quelque distance au sud-est, a livré de nombreuses monnaies du IV^e siècle. La nature de la fréquentation du sanctuaire de Mars *Segomon* [21464-04] est plus difficile à interpréter à cette période. Bien que l'*area* du temple ait livré un très grand nombre de monnaies du IV^e siècle, celles-ci proviennent d'une vaste couche de démolition riche en mobilier architectural, peut-être liée à un four à chaux observé sur le *pronaos* du temple (pl. 75, n° 2-3). La pratique de la *stips* perdure peut-être sur un site à moitié en ruine, mais il est aussi envisageable que ce matériel a été perdu par des récupérateurs de matériaux eux-mêmes. A l'époque valentinienne, le démontage du sanctuaire semble s'accélérer et il est peu probable qu'il accueille encore des pratiques votives. Dès cette époque, on peut se demander si le site des Bolards correspond encore à une agglomération.

A la fin du IV^e et au début du V^e siècle, seul le *mithraeum* [21464-05] semble encore fréquenté, comme en témoignent de nombreuses monnaies théodosiennes recueillies dans l'édifice. La frappe la plus tardive, de Théodose II, suggère une utilisation jusque dans les années 430.

III.B.1.2 Continuité de l'occupation avec rétraction de l'occupation : Alesia et Bourbon-Lancy

L'évolution la plus fréquente observée dans les centres régionaux au Haut-Empire se caractérise par une continuité de l'occupation accompagnée d'une forte réduction de la surface occupée. Parmi cette catégorie, les sites les mieux connus sont indéniablement Alesia et Bourbon-Lancy.

III.B.1.2.1 Le devenir de la parure monumentale du Haut-Empire

La fin du III^e siècle

D'une manière générale, la fin du III^e siècle ne se caractérise pas par de profondes mutations de la parure monumentale. Bien que les fouilles des édifices publics soient souvent anciennes et entachées d'imprécisions, il est notable que ceux-ci ne connaissent pas alors d'abandons ou de démantèlements massifs. La situation est relativement proche de la capitale de la cité, où les constructions publiques sont peu affectées par l'évolution de l'occupation urbaine à cette époque.

La seule exception à Alesia est l'abandon du monument d'Ucuetis [21008-06], sans doute le siège de la corporation des artisans forgerons. Il paraît détruit dans la seconde moitié du III^e siècle par un violent incendie dont de nombreuses traces ont été observées lors des fouilles de 1908 et 1911. Le site ne

⁹⁰⁴ Cité des Séquanes. Sur ce site : Mangin (M.) et Bénard (J.) – Seurre, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 162-164.

semble pas avoir été réoccupé et, à moins d'envisager un transfert du siège de cette corporation dans un autre édifice de l'agglomération, il est probable que son abandon corresponde à la fin de son activité.

La première moitié du IV^e siècle

Sur les deux sites d'*Alesia* et de Bourbon, l'essentiel de la parure monumentale du Haut-Empire paraît encore en place dans la première moitié du IV^e siècle.

Les fouilles du *forum* d'*Alesia* [21008-01] (pl. 4-9) montrent que cet aménagement connaît une importante fréquentation à cette époque, comme le montrent de très nombreuses découvertes numismatiques. Il est probable qu'une partie des monnaies indique des activités cultuelles dans le secteur de l'*area* du temple, caractérisées par le jet d'offrandes monétaires. On ne peut en revanche définir l'évolution de la basilique du centre public : les quelques monnaies du IV^e siècle recueillies dans l'édifice ne signalent guère que la fréquentation du secteur à cette époque. Il n'y a évidemment pas lieu de s'interroger sur l'état du bâtiment avec d'aussi maigres données.

La présence de réfections du portique entourant l'*area* du temple dans les années 360 apr. J.-C. confirmerait que le *forum* est alors toujours en usage dans la première moitié du IV^e siècle.

Quelques constructions sommairement décrites par E. Espérandieu pourraient enfin appartenir à des aménagements du IV^e siècle : dans le quart sud-ouest du *forum*, il a dégagé une série de murs délimitant une construction quadrangulaire disposée à cheval sur l'angle du portique et l'*area* du temple (pl. 4). On ne dispose cependant que de la seule appréciation d'Espérandieu, qui leur attribue une datation *tardive*.

Une partie des sanctuaires publics de ces agglomérations est toujours en usage dans la première moitié du IV^e siècle. Outre les découvertes effectuées dans le *forum* d'*Alesia*, plusieurs découvertes montrent la poursuite de la fréquentation des édifices de culte.

A *Alesia*, les fouilles du sanctuaire d'Apollon *Moristagus* à la « Croix-Saint-Charles » (pl. 42) indiquent une fréquentation cultuelle dans la première moitié du IV^e siècle. Celle-ci est illustrée par la découverte de nombreuses monnaies dans le temple et l'édifice thermal [21008-34]. On ne peut cependant suivre Espérandieu qui proposait une vaste reconstruction du sanctuaire aux alentours de l'époque tétrarchique.

C'est très certainement le sanctuaire d'Apollon *Barvo* de Bourbon-Lancy [71047-08] qu'évoque en 310 l'auteur éduen du panégyrique de Constantin⁹⁰⁵ : *tous les temples semblent t'appeler de leurs vœux, en particulier celui de notre Apollon, dont les eaux punissent les parjures, que tu dois plus que personne détester. Dieux immortels, quand nous accorderez-vous ce jour où cette divinité bienfaisante, après avoir partout établi la paix, viendra là-bas aussi visiter les bois sacrés d'Apollon, son temple vénéré et les bouches fumantes de ses fontaines, dont les eaux jaillissantes couvertes de buée par leur douce tiédeur sembleront sourire à tes yeux, Constantin, et s'offrir d'elles-mêmes à tes lèvres. Tu admireras sûrement là-bas aussi le sanctuaire de ta divinité protectrice et ces eaux issues d'un sol qui ne porte pas la moindre trace de feu : rien n'est désagréable dans leur saveur et leur émanations, mais au goût et à l'odorat, elles rappellent la pureté des sources froides*⁹⁰⁶. Au vu de la description, il paraît bien que l'ensemble du sanctuaire ait encore été en usage au début du IV^e siècle, ce que semblent confirmer les rares mentions de découvertes numismatiques effectuées dans le secteur thermal.

Parmi les « centres régionaux », *Alesia* est la seule agglomération où un édifice de spectacle soit attesté. Il s'agit d'un théâtre de plan gallo-romain [21008-02], qui a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques permettant de retracer son évolution au Bas-Empire.

En l'état actuel de la documentation, le bâtiment semble relativement bien conservé dans la première moitié du IV^e siècle. Bien qu'il soit prématuré sur ces bases d'affirmer qu'il est encore utilisé comme édifice de spectacle au début de l'Antiquité tardive, l'intégrité du monument aurait permis d'y effectuer des représentations. Ce n'est qu'à partir de la fin du IV^e siècle qu'apparaissent les signes manifestes d'un démontage de ses éléments architecturaux⁹⁰⁷.

Dans ce cadre encore bien conservé, apparaissent pourtant au IV^e siècle des constructions parasites qui s'appuient sur l'édifice. Lors des fouilles du début du XX^e siècle, J. Toutain avait signalé la

⁹⁰⁵ C'est l'opinion de Bonnard (L.) et Perceped (Dr.) - *La Gaule thermale, sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine*. Paris, 1908, p. 83 et d'A. Rebourg, *Urbanisme*, p. 195. Discussion : [71047-08].

⁹⁰⁶ *Panegyricus Constantinus dictus*, XXI-XXII (trad. E. Galletier).

⁹⁰⁷ *Infra*.

présence de constructions tardives entre les contreforts du mur délimitant la *cavea*, sans fournir d'arguments de datation pertinents. Une fouille plus récente d'A. Olivier et E. Rabeisen a permis d'observer un aménagement similaire entre deux contreforts du mur de façade du théâtre : il a livré plusieurs monnaies de la première moitié du IV^e siècle (pl. 12). Si les aménagements décrits par Toutain sont contemporains, il est probable que le pourtour de l'édifice ait été partiellement colonisé à cette époque par des constructions semblables aux habitations qui se greffent sur le pourtour du cirque d'Arles à la fin du IV^e siècle⁹⁰⁸.

La fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle : l'abandon définitif des édifices publics du Haut-Empire ?

A *Alesia*, la fin du IV^e et le début du V^e siècle voient l'abandon progressif ou le démontage des édifices publics du Haut-Empire : plusieurs monuments emblématiques de la topographie urbaine commencent alors à disparaître du paysage.

Dans le *forum* [site 21008-01], l'aile nord du portique entourant l'*area* du temple est encore intensément fréquentée à l'époque valentinienne, comme en témoignent de nombreuses monnaies⁹⁰⁹. Quelques observations indiqueraient même que les sols du portique ont été refaits après les années 350. Toutefois, celui-ci est détruit à la fin de l'époque valentinienne par un violent incendie, dont de nombreuses traces ont été observées lors des fouilles de J. Bénard en 1976-1977. Il semble alors qu'il abrite une activité de récupération de matériaux, sans doute avant l'époque théodosienne. Dans la zone du temple et de l'*area*, le nombre de monnaies fléchit sensiblement dès le milieu du IV^e siècle. L'absence de monnaies théodosiennes indiquerait que le centre monumental d'*Alesia* est définitivement abandonné à la fin du IV^e siècle.

A partir de la seconde moitié du IV^e siècle, le théâtre [site 21008-02] paraît en cours de démontage. La construction fouillée entre les contreforts du mur de façade est abandonnée et des couches de démolition liées à la récupération de matériaux se développent contre la façade de l'édifice (pl. 11). Les chaperons de murs sont démontés et on scie des blocs de grand appareil, sans doute pour des constructions proches⁹¹⁰. De nombreuses monnaies et des décors de sigillée d'Argonne indiquent que cet épisode se déroule de manière certaine à l'époque théodosienne et dans la première moitié du V^e siècle.

Le sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* [site 21008-34] connaît lui aussi de sensibles modifications à partir du milieu du IV^e siècle. Les indices de fréquentation disparaissent dans le temple octogone et deviennent très rares dans les bassins qui accueillent de nombreuses *stipes* depuis le Haut-Empire. L'ensemble thermal au sud-est du site est le seul secteur où des traces sérieuses d'occupation sont attestées. Espérandieu signale en effet plusieurs monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle (dont une, en or, de Valens). Il est cependant difficile d'affirmer que ces découvertes correspondent à une fréquentation culturelle et non à des habitats. Il est en tout cas certain que, passé le début du V^e siècle, le sanctuaire connaît un début de démontage architectural. Une inscription à Apollon *Moritasgus*, associée à plusieurs fragments de sigillée d'Argonne qu'il convient de dater du courant du V^e siècle, a en effet été retrouvée en 1962 dans le comblement d'une fosse située dans l'îlot au sud du théâtre [site 21008-20] (pl. 29). Cette découverte montre que les éléments architecturaux du sanctuaire ont été déplacés de près d'un kilomètre, vraisemblablement afin d'être réemployés.

III.B.1.2.2 L'apparition de monuments chrétiens

L'impression de déclin de la parure monumentale, particulièrement nette après le milieu du IV^e siècle, pourrait être atténuée par l'apparition des premiers édifices de culte chrétien.

A *Alesia*, les fouilles de P. Wahlen sur le site de la basilique Sainte-Reine [site 21008-37] ont en effet permis de repérer un petit édifice quadrangulaire tardif, matérialisé par quatre importants trous de

⁹⁰⁸ Sintès (Cl.) – Le résultat des fouilles, dans Sintès (Cl.) (dir.) – *Carnets de fouille d'une presqu'île*. Arles, 1990 [*Revue d'Arles*, 2], p. 11-15 ; *Ibid*, Le site aux IV^e et V^e siècles : une tentative de reconstitution, p. 59-62.

⁹⁰⁹ Celles-ci pourraient provenir d'un tronc à offrandes lié à une fréquentation culturelle : information E. Rabeisen (Université de Bourgogne), que nous remercions.

⁹¹⁰ A *Argentomagus*, le démontage du théâtre est lui aussi daté de la fin du IV^e siècle : Dumasy (F.), Prost (S.) et Sindonino (S.) – La fin de la ville (400 ap. J.-C.), dans Dumasy (F.) et Paillet (P.) (dir.) – *Argentomagus. Nouveau regard sur la ville antique. Catalogue de l'exposition. 13 juin / 17 novembre 2002*. Saint-Marcel, 2002, p. 177-180.

poteau, sous le chœur de la basilique des V^e – VI^e siècles (pl. 51, n° 1). Il pourrait s'agir du lieu de culte chrétien primitif de l'agglomération, qui s'apparenterait aux églises en bois de la fin de l'Antiquité tardive⁹¹¹.

La présence sur le plateau d'Alise d'un modeste édifice cultuel chrétien à la fin du IV^e siècle serait confirmée par la découverte, à proximité, du pseudo-service eucharistique de Sainte-Reine [site 21008-20]. Il s'agit d'une série de vases en plomb et étain, datables de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, et portant des graffites mentionnant le nom de *Regina* (pl. 30-31). Cette martyre locale n'apparaît dans les textes qu'à la fin du VI^e siècle⁹¹², mais ces deux découvertes semblent indiquer que son culte est en réalité beaucoup plus ancien. On remarquera que malgré la modestie de l'aménagement primitif, il est installé le long de l'axe principal de la ville, à proximité du centre monumental.

Dans le courant du V^e siècle, l'édifice est agrandi. Il prend alors la forme d'une basilique à plan en tau (pl. 51, n° 2), type architectural bien connu en Gaule de l'Est. C'est certainement ce lieu de culte que desservait le prêtre Senator⁹¹³ auquel Germain d'Auxerre rendit visite vers 440. A cette époque, la basilique est désormais le seul pôle monumental d'une agglomération où les édifices publics du Haut-Empire sont à l'abandon et en partie démontés.

A Lormes / *Lobromum* [58145-01], agglomération que nous serions tentés de rapprocher du site d'*Alesia*, la Vie d'Eptade de Cervon signale la présence d'une *ecclesia* au début du VI^e siècle⁹¹⁴. Sa date de construction est inconnue, mais elle semble logiquement antérieure aux années 500⁹¹⁵.

III.B.1.2.3 Les formes de l'habitat

La fin du III^e siècle : abandon de structures emblématiques de l'habitat du Haut-Empire ?

Plusieurs observations effectuées à *Alesia* indiquent de sensibles modifications des formes de l'habitat à la fin du Haut-Empire. Celles-ci s'intègrent dans une tendance générale à la Gaule de l'Est.

Le phénomène le plus caractéristique réside dans l'abandon des caves et sous-sols, indiqué par des témoins matériels de la fin du Haut-Empire dans les couches de comblement [21008-07, 21008-12, 21008-13, 21008-17, 21008-19, 21008-20 et 21008-21]. Cette sensible mutation est cependant mal datée : quelques observations anciennes indiqueraient de prime abord qu'elle débute dès le II^e siècle. En effet, on signale des monnaies d'Antonin et Commode dans le comblement de la cave du bâtiment situé à l'est du « Monument d'*Ucuetis* » [21008-07] ; une monnaie de Faustine dans le comblement de la cave de la « Maison à la *Mater* » [21008-05]. Il faut cependant se méfier de ces deux exemples pour lesquels aucun inventaire du mobilier céramique n'est disponible⁹¹⁶ : quand c'est le cas, il montre plutôt une fourchette chronologique centrée sur les dernières décennies du III^e siècle. Le comblement de la cave de la « Maison au Silène » a ainsi livré un gobelet en céramique métallescente trévière Nied. 33 / Symonds 591 du troisième quart du III^e siècle [21008-13], celui de la cave de la « Maison au Cheval Marin » contenait un important lot de céramiques sigillées et métallescentes de la fin du III^e siècle [21008-12]. Dans les îlots F est [21008-17] et J [21008-19], les fouilles de M. Mangin et J. Bénard semblent de même indiquer un abandon des caves à la fin du III^e siècle. Cette chronologie se retrouve d'ailleurs dans plusieurs fouilles anciennes : monnaie de Philippe dans une cave de l'îlot A [21008-21], comblement des caves de l'îlot au sud du théâtre [21008-20] suite à un violent incendie daté du III^e siècle par les fouilleurs du début du XX^e siècle⁹¹⁷.

⁹¹¹ Bonnet (Ch.) – Les églises en bois du haut Moyen-Age d'après les recherches archéologiques, dans Gauthier (N.) et Galinié (H.) (éd.) – *Grégoire de Tours et l'espace Gaulois. Actes du colloque de Tours (3-4 novembre 1994)*. 13^e suppl. à la RACF. Tours, 1997, p. 217-237. Les exemples les plus anciens ne remontent cependant qu'au VI^e siècle (église de Satigny (Suisse / GE) par exemple).

⁹¹² *Martyrologium Hieronymianum*, p. 493 : (7 sept.) in territorio *Eduae ciuitatis loco Alisia natale sanctae Reginae martyris*.

⁹¹³ Sur ce personnage, se reporter à l'appendice prosopographique, vol. II, p. 435, **Senator**.

⁹¹⁴ *Vita Eptadii*, 20.

⁹¹⁵ Eptade, qui vivait dans les années 500, s'y rendait parfois.

⁹¹⁶ En effet, les sesterces du II^e siècle sont d'usage très courant en Gaule jusque dans les années 260 : Estiot (S.) – Le troisième siècle et la monnaie : crises et mutations, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 47-49.

⁹¹⁷ Cet abandon des structures excavées est attesté à Nuits-Saint-Georges, où les données sont cependant moins précises [21464-04]. Toutefois, les habitats étant délaissés à la même époque, il paraît normal que les caves aient été progressivement comblées.

L'abandon des caves dans les habitats du nord de la Gaule à la fin du III^e siècle a été plusieurs fois signalé, tant dans les agglomérations secondaires⁹¹⁸ que les établissements ruraux⁹¹⁹, mais ne trouve pas encore d'explications satisfaisantes. A *Alesia*, l'abandon des caves à la fin du Haut-Empire ne semble pas influencer sur la pérennité de l'occupation : la majorité des habitats où ce phénomène est signalé est encore fréquentée au IV^e siècle. Il y a là une modification particulièrement nette des manières d'habiter et, peut-être, des pratiques de stockages.

Une autre mutation de l'habitat à la fin du Haut-Empire réside dans la condamnation progressive des portiques situés en façade des habitations. En Gaule de l'Est, au milieu du Haut-Empire, la façade des bâtiments donnant sur la rue est généralement munie d'un portique, matérialisé par des dés de colonne et plus rarement par un stylobate. A *Alesia*, ce type de structure est omniprésent, puisqu'on le trouve dans presque tous les îlots fouillés [21008-03, 21008-04, 21008-05, 21008-06, 21008-07, 21008-08, 21008-09, 21008-13, 21008-15, 21008-16, 21008-21]. Il semble bien que ces portiques ne sont pas des aménagements urbanistiques planifiés car il est nettement perceptible, dans les îlots correctement documentés, que le rythme des bases est conditionné par les bâtiments situés en arrière du portique (par exemple îlots D [21008-13] ou H [21008-15] (pl. 20 et 23)⁹²⁰.

L'examen des plans indique que les portiques sont presque systématiquement condamnés à une date tardive au moyen de murs maçonnés. Il est fort probable que cette modification architecturale commence avant le IV^e siècle, puisqu'elle apparaît dans des îlots où l'occupation ne dépasse pas les années 300 apr. J.-C., comme la bordure sud du *forum* [21008-08] (pl. 16, n° 1) ou l'îlot H [21008-15] (pl. 23, n° 2)⁹²¹.

La première moitié du IV^e siècle

L'agglomération d'*Alesia* est la seule où il est possible de caractériser les formes de l'habitat au début de l'Antiquité tardive. Les données se limitent cependant à quelques maisons, car une grande partie des îlots a été fouillée anciennement.

L'îlot F est le mieux documenté [21008-16 et 21008-17]. Dans le bâtiment XXIVa [21008-16], les salles du Haut-Empire sont subdivisées par des murs à l'appareillage grossier et les sols antérieurs dans les salles 510 et 511 sont rechargés au moyen d'une couche de graviers (pl. 25, n° 2-3). Les latrines du Haut-Empire changent d'usage et servent désormais de réserve de charbon de bois. Les activités métallurgiques présentes à la fin du Haut-Empire ne sont plus attestées. Dans l'est de l'îlot [21008-17] (pl. 26, n° 2-3), on observe à l'inverse une simplification du plan de l'édifice : des cloisons sont abattues dans le bâtiment XXX, les anciennes salles 473 et 480 sont réunies en un seul espace dont le sol est recouvert d'une recharge qui scelle notamment les caves et puisards antérieurs. Un foyer est aménagé à l'est de la nouvelle salle. Les latrines paraissent toujours en usage. L'hypocauste à pilettes de la salle 497 est désormais à l'abandon, mais on note la présence d'un modeste hypocauste à canaux rayonnants dans l'espace 476=576, qui indique peut-être une certaine richesse des habitants de cette demeure (pl. 28).

Rares sont les autres îlots susceptibles d'apporter des compléments d'information. On signalera un éventuel hypocauste à canaux rayonnants non daté – à moins qu'il ne s'agisse d'un séchoir – dans la « Maison à la *Mater* » [21008-05] (pl. 14, n° 2). Il n'est pas possible de préciser l'aspect de la fréquentation dans les autres îlots où de nombreux témoins du Bas-Empire sont attestés [21008-13, 21008-20 ou 21008-21].

⁹¹⁸ Petit (J.-P.) – L'agglomération secondaire de Bliesbruck – Reinheim. Bilan des recherches et contribution aux discussions du colloque, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 35.

⁹¹⁹ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 131-134.

⁹²⁰ On observe la même disposition des portiques en fonction du bâtiment mitoyen dans l'agglomération voisine de Mâlain : Roussel (L.) – Mâlain – *Mediolanum*, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 72, fig. 21.

⁹²¹ J. Bénard fait débiter ce phénomène au II^e siècle : L'habitat et les quartiers privés, *ibid.*, p. 223-225. A Bliesbruck, la fermeture des portiques débute dans le courant du III^e siècle : Petit (J.-P.) - L'agglomération secondaire de Bliesbruck – Reinheim. Bilan des recherches et contribution aux discussions du colloque, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 22-23 ; à *Argentomagus*, il semble intervenir à la fin du III^e siècle et au IV^e siècle : Dumasy (F.) et Sindonino (S.) – La ville tardive, dans Dumasy (F.) et Paillet (P.) (dir.) – *Argentomagus. Nouveau regard sur la ville antique. Catalogue de l'exposition. 13 juin / 17 novembre 2002*. Saint-Marcel, 2002, p. 173-176.

Outre ces habitations qui perdurent dans le cadre général des structures de la fin du Haut-Empire, apparaissent des constructions nouvelles qui viennent s'agréger à des édifices antérieurs.

Les exemples les plus évidents se rencontrent sur le pourtour du théâtre [21008-02]. Deux habitats accolés à la structure de l'édifice ont été signalés au XX^e siècle. En 1909, Toutain signale une forge supposée tardive, installée entre les contreforts 19 et 20 (pl. 10). Plus récemment, A. Olivier et E. Rabeisen ont fouillé un aménagement similaire sur la façade de l'édifice. La construction, très sommaire, est délimitée par le mur de façade et deux contreforts du Haut-Empire, l'ensemble étant fermé par un mur de pierres sèches de construction peu soignée (pl. 12). Il semble que le sol ait été excavé sur toute la superficie de la pièce. La couche de démolition de cette structure a livré une riche série monétaire de la première moitié du IV^e siècle. L'espace délimité, mesurant près de 20 m², peut parfaitement suffire à un modeste habitat. Nous avons vu qu'il s'apparente nettement aux constructions qui s'accroissent au cirque d'Arles à la fin du IV^e siècle⁹²².

De la seconde moitié du IV^e siècle au début du VI^e siècle

Pour ces périodes tardives, force est de reconnaître l'indigence de la documentation. A *Alesia*, aucun des îlots encore fréquentés dans la seconde moitié du IV^e siècle [21008-11, 21008-12, 21008-13, 21008-20, peut-être 21008-21, 21008-22 et 21008-23] n'a fait l'objet de fouilles récentes. La seule occupation clairement attestée se trouve dans l'ancienne entrée sud du *forum* [21008-08] (pl. 16, n° 1), où de nombreuses monnaies montrent que la structure est réoccupée par un habitat (?) à la fin du IV^e et peut-être au début du V^e siècle.

L'intensification des récupérations de matériaux sur les monuments publics [21008-02, 21008-06, 21008-34] à partir de la fin du IV^e siècle accompagne vraisemblablement l'édification de constructions qui n'ont pas été repérées. L'aspect des habitations du courant du V^e et du début du VI^e siècle est totalement inconnu. Quelques monnaies isolées (notamment une monnaie de Justin ou Justinien [21008-10]) montrent que le centre de l'agglomération est encore fréquenté au VI^e siècle.

III.B.1.2.4 Une topographie en évolution

Une rétraction de l'occupation à la fin du III^e siècle

Dans les deux agglomérations d'*Alesia* et Bourbon-Lancy, la seconde moitié du III^e siècle se caractérise par une sensible diminution de la surface occupée.

A Bourbon-Lancy, les indices de fréquentation diminuent fortement entre le courant du III^e et le IV^e siècle (comparer fig. 33, B, p. 185 et 34, A, p. 186), mais c'est *Alesia* qui permet les observations les plus fines. Sur les vingt-cinq occupations ou îlots du milieu du III^e siècle suffisamment bien fouillés pour permettre d'appréhender leur chronologie, onze d'entre eux ne livrent pas d'indices d'une fréquentation au delà de la fin de ce siècle (tabl. XXIII). Établir la chronologie de cette phase d'abandon n'est pas une chose aisée. L'interruption de la série monétaire de certains îlots et quelques ensembles céramiques publiés offrent des indications chronologiques. Dans le « Monument d' *Ucuetis* » [21008-06], la dernière frappe est de Gordien III. Dans les autres îlots où des séries monétaires sont attestées, elles cessent à une date plus tardive. Dans le « Monument à double colonnade » [21008-04], les dernières monnaies sont de Tétricus et de Tacite ; dans l'îlot H [21008-15], la série s'interrompt avec de très nombreuses frappes de Claude II, Tétricus et un antoninien pré-réforme de Dioclétien ; dans le bâtiment XXIVb de l'îlot F ouest [21008-16] avec des imitations radiées. Dans les autres îlots, on est amené à se baser sur les constatations des fouilleurs : abandon de la bordure sud du *forum* [21008-08] dans le dernier tiers du III^e siècle selon J. Bénard ; des îlots I et J [21008-18 et 19] au début de la seconde moitié du III^e siècle selon M. Mangin et J. Bénard. Dans l'îlot fouillé aux « Champs de l'Eglise » [21008-30], le matériel ne dépasse pas la fin du III^e siècle⁹²³. Le seul ensemble céramique détaillé provenant d'un niveau d'abandon a été trouvé dans une cave de l'îlot de la « Maison au Cheval Marin » [21008-12]. Il comprenait une proportion importante de

⁹²² Sintès (Cl.) – Le résultat des fouilles, dans Sintès (Cl.) (dir.) – *Carnets de fouille d'une presqu'île*. Arles, 1990 [*Revue d'Arles*, 2], p. 11-15 ; *Ibid.*, Le site aux IV^e et V^e siècles : une tentative de reconstitution, p. 59-62 ; Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 360-365.

⁹²³ Information F. Creuzenet (Université de Bourgogne), que je remercie.

céramiques métallescentes (257 individus) datables du courant du III^e siècle (formes Nied. 33, Symonds 95, Symonds 304 (variante) et 366).

Sur la base de ces quelques constatations, se dégage l'impression que la rétraction de la superficie de l'agglomération pourrait se dérouler entre les années 250 apr. J.-C. et l'époque tétrarchique. M. Mangin propose dans sa thèse de voir deux épisodes de « crise » dans l'habitat, respectivement vers 259-260 et 275-276. La première aurait été suivie d'une reconstruction partielle des habitats, la seconde aurait été définitive. Cette hypothèse séduisante pêche cependant par l'absence de données stratigraphiques significatives et par le fait qu'elle repose exclusivement sur des séries monétaires utilisées dans une mise en perspective historique liée aux incursions germaniques de la fin du III^e siècle⁹²⁴.

Sans adhérer à une évolution aussi précise de la trame de l'occupation, il est notable que certains îlots abandonnés dans la seconde moitié du III^e siècle ont livré d'importantes séries d'imitations radiées et d'autres non. Ce numéraire étant très fréquent en Gaule de l'Est et à *Alesia*, son absence sur un site paraît être un bon critère pour exclure une fréquentation au delà du début des années 270 apr. J.-C. Ainsi, il est possible que certains îlots aient été abandonnés entre le milieu du III^e siècle et les années 270, alors que d'autres, où les imitations radiées sont manifestement répandues, ont été fréquentés jusqu'à l'époque tétrarchique (par exemple l'îlot H [21008-15]).

Cette phase d'abandon touche inégalement les différents quartiers des agglomérations. A *Alesia*, elle concerne de manière privilégiée les îlots éloignés du centre de l'agglomération, comme ceux des « Champs de l'Eglise » [21008-29] ou de « Surelot » [21008-26 à 28]. Toutefois, le centre de l'agglomération n'est pas épargné par ce phénomène, puisqu'il touche plusieurs îlots situés au nord du centre monumental, comme celui à la « double colonnade » [21008-04], la *schola* dite « Monument d'Ucuetis » [21008-06], mais aussi les boutiques au sud de la place du *forum* [21008-08] ou l'îlot H [21008-15]. Il semble bien que l'essentiel de l'occupation autour de la vaste place qui se développe à l'est du *forum* cesse à la fin du III^e siècle.

Inversement, d'autres secteurs de l'agglomération ne sont pas touchés par cette vague d'abandons. Le centre monumental et les quartiers se trouvant le long de la principale artère de la ville ne montrent pas d'interruption de leur fréquentation à la fin du III^e siècle, tout comme le sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* [21008-34], localisé à l'extrémité orientale du plateau du Mont-Auxois.

En dépit d'une documentation beaucoup moins riche, on constate en partie ce phénomène à Bourbon-Lancy. Les seuls secteurs où l'occupation se poursuit au IV^e siècle se trouvent dans le centre de l'agglomération du Haut-Empire (quartier de « Châtelot » [71047-16]) et à proximité du complexe thermal du sanctuaire d'Apollon *Borvo* [71047-08 et 09]).

La première moitié du IV^e siècle

La topographie des agglomérations d'*Alesia* et Bourbon dans la première moitié du IV^e siècle diffère sensiblement de celle de la fin du Haut-Empire.

A Bourbon-Lancy, les rares indices de la première moitié du IV^e siècle se trouvent dans le secteur du sanctuaire d'Apollon *Borvo*, mais aussi dans le centre de l'agglomération du Haut-Empire (comparer fig. 33, B et 34, A, p. 185-186). Il est cependant peu probable que le site ait connu un déclin aussi prononcé dès la première moitié du IV^e siècle. En premier lieu, si le sanctuaire éduen d'Apollon aux sources chaudes mentionné par l'orateur du panégyrique de Constantin⁹²⁵ est bien celui de Bourbon⁹²⁶, il est probable qu'il ait contribué à maintenir une occupation dans ses environs. Par ailleurs, l'occupation tardive de Bourbon ne se limite pas à ce seul site : quelques monnaies constantiniennes sont attestées dans le quartier de « Châtelot » [71047-16].

⁹²⁴ M. Mangin dit lui-même que *le passage entre l'horizon IIIa et l'horizon IIIb ne peut-être précisé dans les années 260-280 à partir des seules séries numismatiques. Avant de voir comment la chronologie des invasions de cette période permet de proposer une datation plus précise, examinons l'ensemble du lot monétaire découvert dans les deux horizons IIIb [fin du III^e s.] et IV [IV^e s.] (Mangin, *Alesia*, I, p. 367). Plus loin, il date la fin de l'horizon IIIb de cette manière : (...) à moins de supposer un accident local, toujours possible, l'histoire de nos régions n'offre pas d'évènements susceptibles d'expliquer une destruction brutale à partir de la tétrarchie. C'est donc dans la chronologie des invasions des années 260-280 qu'il faut probablement chercher l'explication des deux destructions et des deux reconstructions qui les ont suivies (Mangin, *Alesia*, I, p. 369). Encore récemment : *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 51.*

⁹²⁵ *Panegyricus Constantinus dictus*, XXI-XXII.

⁹²⁶ *Supra*, § III.B.1.2.1.

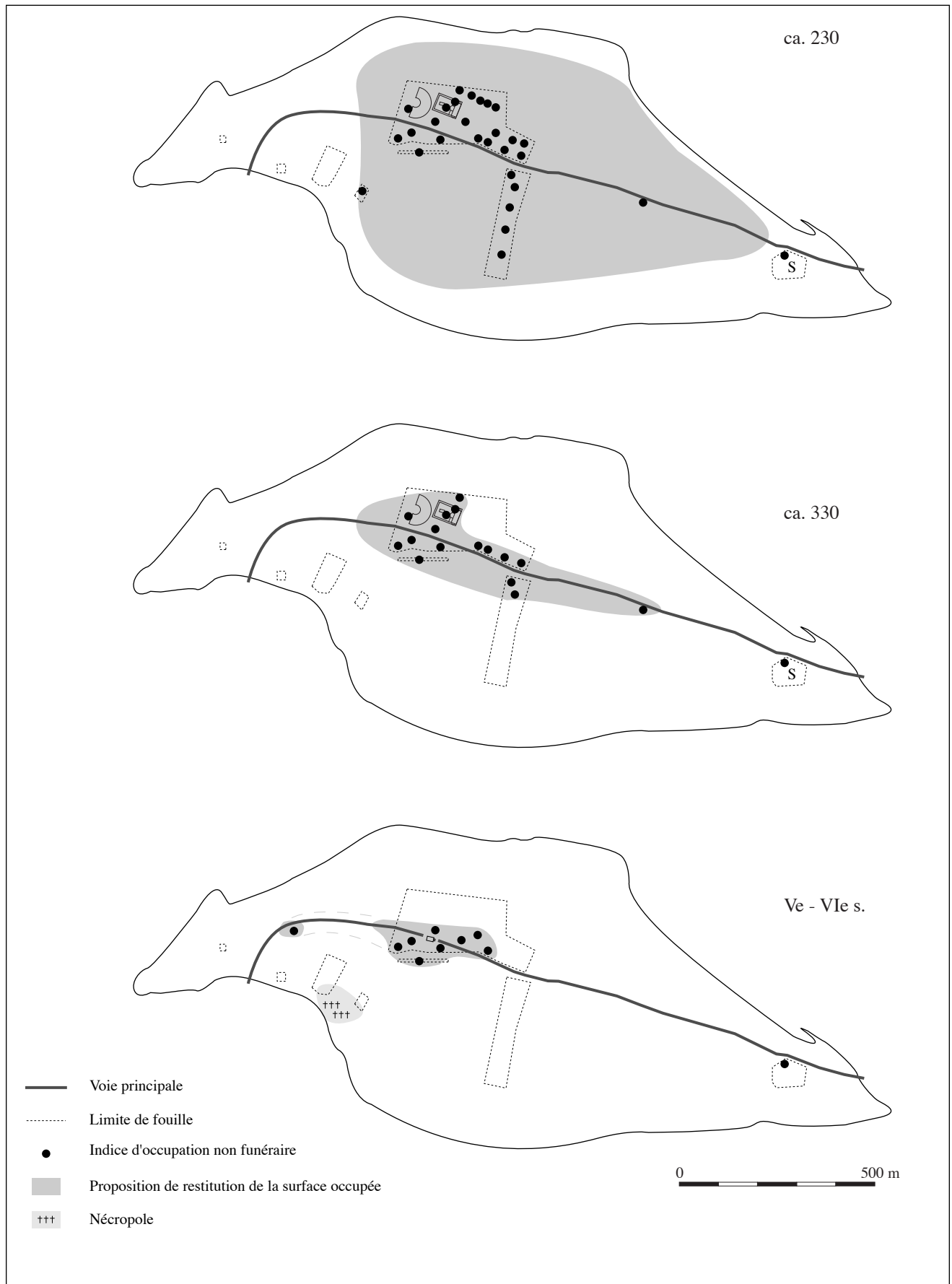


Fig. 29. Evolution de la topographie de l'agglomération secondaire d'Alesia [21008].

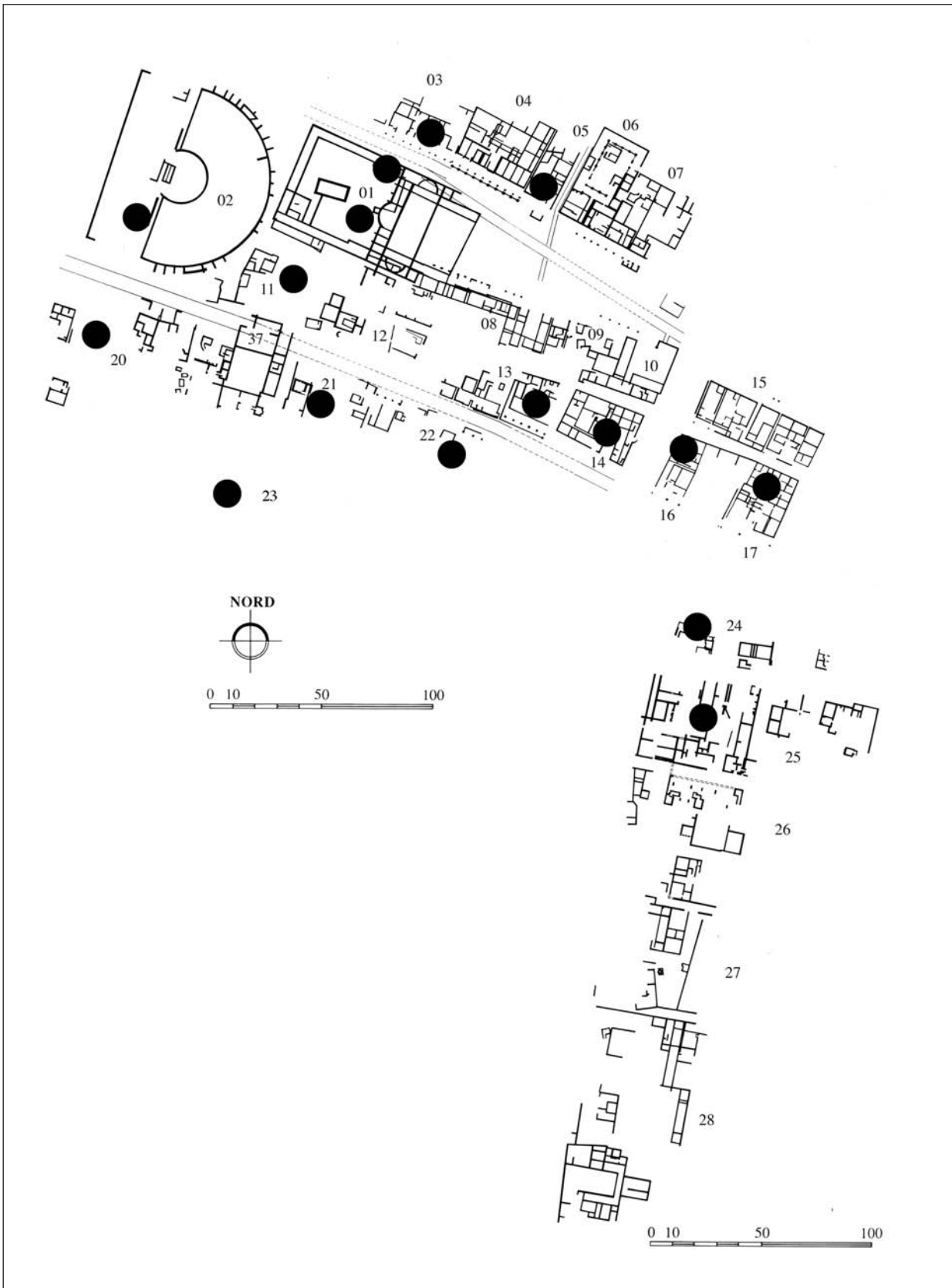


Fig. 30. Alise-Sainte-Reine [21008]. Occupations de la première moitié du IV^e siècle dans le centre de l'agglomération (points noirs). Fond de plan C. Bénard, extrait de Bénard et alii, *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 30-31.

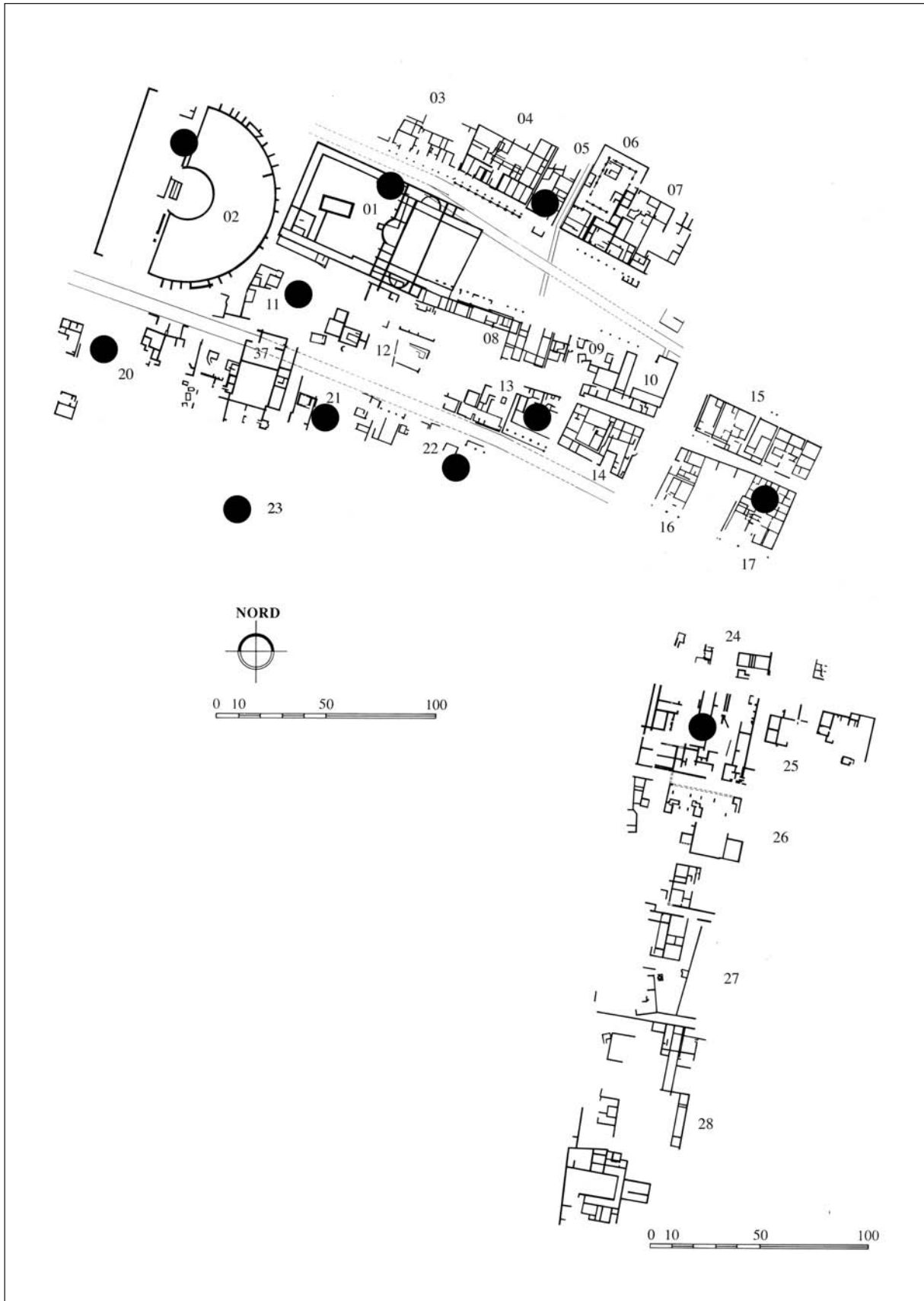


Fig. 31. Alise-Sainte-Reine [21008]. Occupations de l'époque valentinienne dans le centre de l'agglomération (points noirs). Fond de plan C. Bénard, extrait de Bénard et alii, *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 30-31.

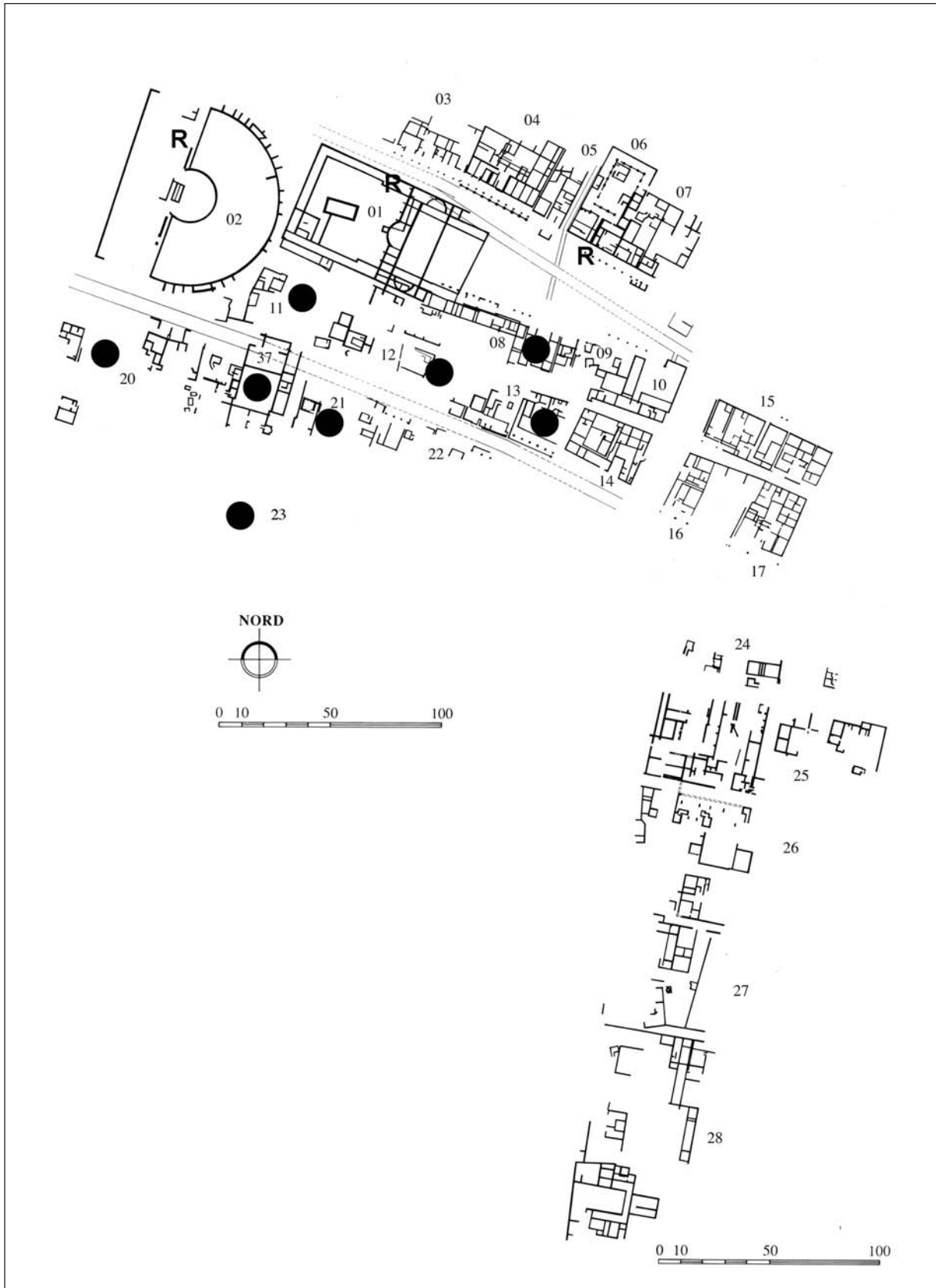


Fig. 32. Alise-Sainte-Reine [21008]. Occupations des années dans le centre de l'agglomération vers 400 (points noirs). R : activités de récupération des matériaux. Fond de plan C. Bénard, extrait de Bénard et alii, *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 30-31.

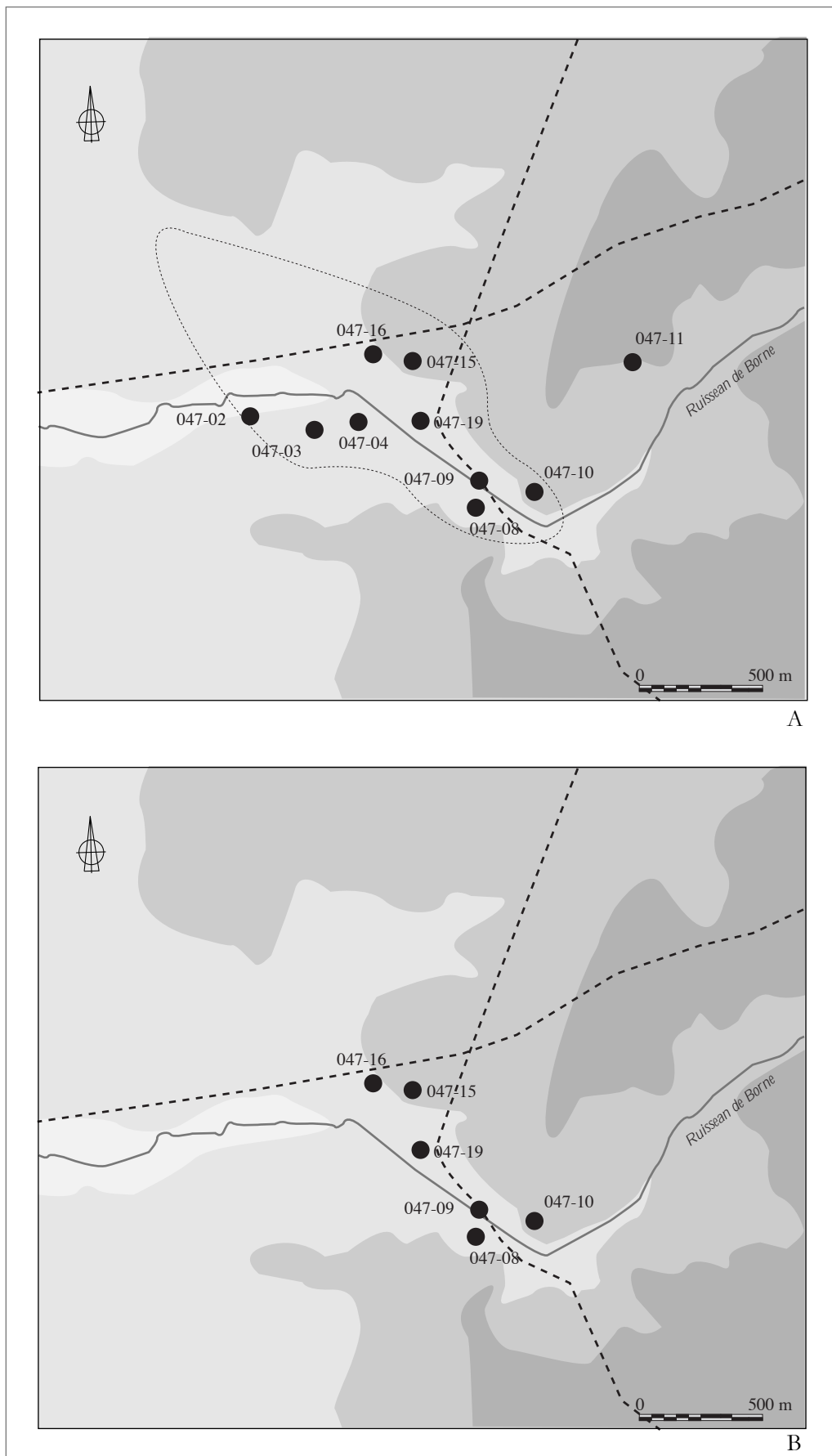


Fig. 33. Bourbon-Lancy [71047]. A : découvertes du IIe siècle ; B : découvertes du IIIe siècle.

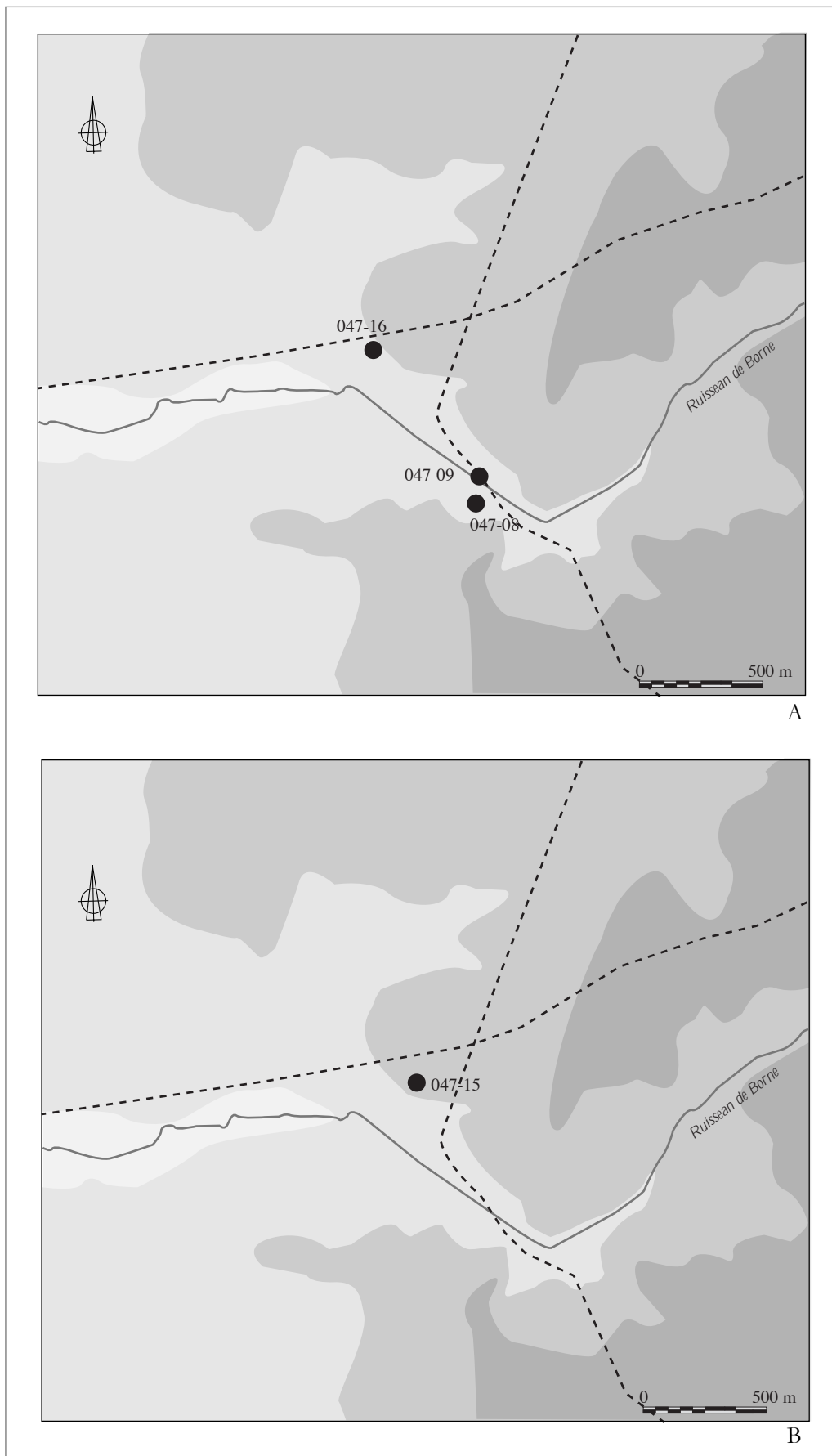


Fig. 34. Bourbon-Lancy [71047]. A : découvertes de la première moitié du IV^e siècle ; B : découvertes du haut Moyen-Age.

A *Alesia*, la répartition des indices de fréquentation de la première moitié du IV^e siècle montre une nette modification de la topographie. Alors qu'au Haut-Empire, l'ensemble du plateau était occupé à l'exception de l'extrémité occidentale qui n'a pas livré d'indices postérieurs au milieu du II^e siècle, l'occupation du IV^e siècle semble désormais s'étirer le long de l'axe principal de l'agglomération, correspondant ici à la voie provenant de Dijon par Somberton et se dirigeant vers Sens / *Agedincum* (fig. 29, n° 2, p. 181). Les fouilles effectuées dans le centre de l'agglomération confirment clairement l'attractivité de cet axe, le long duquel se trouvent - à de rares exceptions près, comme le centre monumental [21008-01] et deux occupations dans l'îlot de la « Maison à la simple colonnade » [21008-03] et la « Maison à la Mater » [21008-05] - toutes les occupations de la première moitié du IV^e siècle (fig. 30, p. 182). L'agglomération prend désormais une forme longiligne qui n'est pas sans rappeler les sites routiers du Haut-Empire et le centre monumental perd son rôle d'élément polarisant au profit de la voie principale.

Le milieu du IV^e siècle : légères mutations de la topographie urbaine

Comme à Autun, les années 350-360 semblent constituer à *Alesia* une nouvelle phase de rétraction de l'occupation. L'îlot situé au nord du centre monumental [21008-03] et l'habitat aggloméré au théâtre [21008-02] sont désormais inoccupés. L'habitat situé le long de la voie principale du site connaît un mitage progressif, caractérisé par la disparition des indices de fréquentation dans les îlots E [21008-14], F ouest [21008-16] et dans l'îlot « En Belles Oreilles » [21008-24]. Le milieu du IV^e siècle est souvent considéré comme une rupture importante dans l'urbanisme tardif de l'agglomération⁹²⁷. Dans le quartier de « Fanderolle » [21008-10, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19], les témoins d'occupation postérieurs aux années 350 sont effectivement très rares, mais il est imprudent de généraliser cette tendance à l'ensemble du site. En effet, de nombreux indices montrent la poursuite de l'occupation durant plusieurs décennies au sud du centre monumental⁹²⁸.

La situation est moins claire à Bourbon. Les données disponibles ne permettent pas de repérer de sites postérieurs au milieu du IV^e siècle, ce qui indiquerait que l'agglomération est alors totalement abandonnée. Il faut cependant écarter une interprétation aussi rapide : les découvertes de Bourbon sont anciennes et les monnaies du IV^e siècle sont toujours signalées *exempli gratia*. Par ailleurs, l'inventaire du médailler du Musée Saint-Nazaire effectué par F. Pérot en 1902 confirme la découverte de nombreuses monnaies postérieures aux années 350 [71047-Découvertes isolées]. L'absence d'investigations récentes dans le quartier de « Châtelot » - centre de l'agglomération antique d'où proviennent les seuls indices d'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age [71047-16]⁹²⁹ - montre que l'on ne peut décemment raisonner sur la topographie de l'agglomération après le milieu du IV^e siècle.

La seconde moitié du IV^e et le début du V^e siècle

La période comprise entre les années 370 et 420 apr. J.-C. ne peut, en l'état, guère être étudiée qu'à *Alesia*.

L'agglomération, généralement considérée comme en net déclin à la fin du IV^e siècle⁹³⁰, semble encore occupée à cette période. Cette sous-estimation de la fréquentation découlerait du fait que les secteurs ayant livré des indices d'époque valentinienne et théodosienne ont essentiellement été fouillés au début du XX^e siècle. L'absence de structures clairement identifiées de ces périodes dans les secteurs dégagés dans les années 1950-1970 a incité à les chercheurs à considérer que le site n'était plus occupée à cette époque, ce qu'exclut le réexamen du matériel numismatique effectué par L. Popovitch⁹³¹ et l'examen de l'*instrumentum* provenant des fouilles de V. Pernet et E. Espérandieu ([21008-11], [21008-13], [21008-20]).

⁹²⁷ Mangin, *Alesia*, I, p. 371 : *L'année 356 : la fin de la ville gallo-romaine ?* (titre de chapitre) ; Bénard (J.) et Mangin (M.), *Alesia*, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 51-52.

⁹²⁸ Cf. *infra*.

⁹²⁹ A l'exception du secteur des thermes du sanctuaire de *Borvo* [71047-08 et 09].

⁹³⁰ Bénard (J.) et Mangin (M.), *Alesia*, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 52.

⁹³¹ Popovitch (L.) – *Les monnaies romaines du siège et de la ville d'Alesia. Chronologie et circulation monétaire*. Thèse de doctorat sous la direction de Cl. Rolley. Université de Bourgogne, 1996.

Ainsi, le centre monumental [21008-01] est encore fréquenté à l'époque valentinienne, comme en témoignent de nombreuses monnaies retrouvées lors de la fouille de l'aile nord du portique entourant l'*area* du temple (fig. 31, p. 183), qui fait l'objet d'une réfection peu après les années 350. L'occupation s'étire toujours le long de la principale rue de l'agglomération, suivant en cela le schéma mis en place dans la première moitié du siècle. A l'extrémité orientale du plateau, le sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* [21008-34] livre encore des indices de fréquentation, mais il n'est pas certain que cette dernière soit réellement cultuelle.

La vraie rupture de l'occupation semble en réalité se dérouler au début de l'époque théodosienne. Le phénomène le plus significatif est peut-être l'abandon définitif du centre monumental dans les années 375 apr. J.-C., suivi d'un bref épisode de récupération de matériaux. Le démantèlement de la parure monumentale du Haut-Empire connaît alors une nette accélération, avec le début probable du démontage des architectures du théâtre [21008-02], attesté par la mise en place d'une importante couche de pierraille et de blocs sciés contre la façade de l'édifice. Les piliers de la façade du « Monument d'*Ucuetis* » auraient été récupérés à la même époque [21008-06]. Les indices de fréquentation se concentrent désormais dans un secteur restreint situé au sud des ruines du théâtre et du centre Monumental (fig. 32, p. 184). Les derniers îlots de la « Fanderolle » [21008-17] et de « Surelot » [21008-25] paraissent alors abandonnés.

Plus que jamais, l'axe structurant de l'occupation théodosienne semble constitué par la rue principale du site. C'est d'ailleurs au bord de celle-ci, au cœur de la zone fréquentée à cette époque, que s'installe le premier lieu de culte dédié à Sainte-Reine.

Déterminer la nature exacte de la fréquentation dans ce qu'il reste de l'agglomération n'est pas chose aisée. Au vu des observations récentes effectuées sur le théâtre [21008-02], le centre monumental [21008-01] et le « Monument d'*Ucuetis* » [21008-06], on serait tenté de considérer que les autres indices de fréquentation recueillis anciennement le long de la voie principale proviennent eux aussi de niveaux de récupération de matériaux. Les chercheurs font généralement débiter à ce moment le transfert de la population sous le village actuel d'Alise⁹³². Toutefois, une fouille inédite effectuée sur la bordure sud du *forum* [21008-08] montre qu'elle est réoccupée en partie par un habitat qui a livré de nombreuses monnaies théodosiennes. Bien que l'absence d'étude du matériel céramique⁹³³ ne permet pas de saisir la durée de l'occupation, cet exemple démontre que l'on ne saurait attribuer la perte de matériel de l'époque théodosienne aux seuls récupérateurs de matériaux. En outre, une intéressante série d'objets pourrait indiquer la présence de fédérés germaniques sur le site : boucles circulaires en argent, fibule en fer Almgren 158 (*Fibel mit umgeschlagenem Fuß*) [21008-11, 21008-13, 21008-Matériel / Instrumentum, n° 1-4] (pl. 21, n° 8 ; pl. 53, n° 1-4).

Le V^e et le début du VI^e siècle

Plus encore que pour la période précédente, il s'avère extrêmement difficile d'évaluer la topographie des agglomérations dans la fourchette chronologique qui s'étend des années 420 aux années 530. La disparition presque totale des frappes divisionnaires et l'absence de matériel céramique conservé, empêchent de cerner précisément leur étendue.

Aucune découverte précisément localisée n'est attestée dans l'agglomération de Bourbon-Lancy. Toutefois, plusieurs découvertes monétaires effectuées au XIX^e siècle indiqueraient la poursuite d'une occupation aux V^e et VI^e siècles : M. Boirot signale en effet des monnaies d'or de Valentinien III, Zénon et Justinien, ainsi que des bronzes de Constantin III et Julius Nepos [71047-Découvertes isolées, n° 2, 4-6]. L'évolution de l'occupation du site d'*Alesia* est tout aussi difficile à évaluer. La tradition veut que le plateau soit déserté au profit du village médiéval d'Alise situé sous la corniche occidentale du plateau du Mont-Auxois⁹³⁴. Comme nous l'avons vu, il faut peut-être reconsidérer cette position.

Plusieurs sources des V^e – VII^e siècles mentionnent *Alesia* sans préciser la nature de l'agglomération et sa localisation⁹³⁵. Constance de Lyon signale ainsi deux visites de Germain d'Auxerre au prêtre Senator *in alesiensis loco*⁹³⁶. En définitive, seules les découvertes effectuées sur le plateau sont

⁹³² Bénard (J.) et Mangin (M.) – *Alesia*, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 52.

⁹³³ Nous n'avons pu accéder à ce matériel.

⁹³⁴ Cf. *supra*.

⁹³⁵ *Vita Lupi episcopi Trecentensis*, 6 mentionne un miracle ayant lieu *iuxta Alesia* ; *Martyrologium Hieronymianum*, p. 493 : *in territorio Eduae ciuitatis loco Alisia natale sanctae Reginae martyris*.

⁹³⁶ Constance, *Vita Germani*, 22 et 29.

susceptibles d'éclairer la question. L'élément le plus à même de rejeter l'idée que le site est abandonné au début du V^e siècle réside peut-être dans l'implantation d'un lieu de culte chrétien [21008-37] se développant aux V^e – VI^e siècles. Il est certes envisageable que la basilique de Sainte-Reine soit à l'écart de l'occupation du V^e - VI^e siècle, ce qui conviendrait pour un édifice construit dans une nécropole périurbaine. Ce n'est manifestement pas le cas ici. Puisqu'il faut bien imaginer un transfert des reliques de la sainte après leur invention probable dans une nécropole périurbaine⁹³⁷, il est difficile d'expliquer pourquoi elles auraient été apportées sur un site à l'abandon et non à l'emplacement du village médiéval si le transfert de la population a déjà eu lieu. La situation de la basilique, placée au cœur de la zone fréquentée au début du V^e siècle, indiquerait qu'elle est installée dans ce qui reste de l'agglomération (fig. 29, p. 181).

Quelques trouvailles isolées montrent que le plateau est encore fréquenté à cette époque. Dans le secteur de l'îlot G, on a trouvé en 1936 une monnaie de Justin ou Justinien [21008-10]. Au XVIII^e siècle, Courtépée signale un *tremissis* de Gontran (561-592) [21008-Matériel / Monnaies, n° 1]. La découverte la plus importante est cependant le trésor de monnaies d'or enfoui vers 540 (frappes de Théodose II à Théodebert) à 200 m à l'ouest de l'aire occupée au V^e siècle [21008-39]. A l'ouest de la basilique, des structures très isolées confirment l'occupation du site dans le courant du V^e siècle, ainsi une fosse [21008-20] contenant un fragment d'inscription provenant vraisemblablement de l'ancien sanctuaire d'Apollon *Moritasgus*. On objectera qu'il s'agit une fois encore d'un indice lié à la récupération de matériaux, mais ici, nous nous trouvons à la fin de la chaîne et l'objet de la récupération effectuée près de 1000 m plus à l'est aboutit effectivement dans la zone fréquentée aux V^e et VI^e siècles et non pas dans le village médiéval d'Alise.

III.B.1.2.5 *Le suburbium*

L'étude des nécropoles tardives des agglomérations d'*Alesia* et Bourbon-Lancy pâtit de la méconnaissance de la topographie périurbaine.

A *Alesia* comme à Bourbon, aucune sépulture clairement datée de la période comprise entre le II^e et le V^e siècle n'a été identifiée à ce jour. Il est donc impossible de caractériser l'évolution des structures et de la topographie funéraire de l'agglomération à la fin de l'Antiquité.

A *Alesia*, ce n'est que dans les années 500 qu'apparaissent les premiers indices de la présence d'une nécropole sur le bord sud-ouest du plateau du Mont-Auxois, autour de l'actuel cimetière municipal (fig. 29, p. 181). Quelques découvertes de matériel du VI^e siècle [21008-38] montrent le développement d'un pôle funéraire dans ce secteur, qui recouvre progressivement des quartiers d'habitation abandonnés à la fin du Haut-Empire. Outre une paire de fibules germaniques du tout début du VI^e siècle (pl. 52, n° 2), on signalera une stèle portant un chrisme gravé (pl. 52, n° 1), datant sans doute du V^e ou du VI^e siècle. Il n'est pas possible de déterminer si cette nécropole correspond à une extension d'un pôle funéraire antérieur ou s'il s'agit d'une création *ex nihilo* du début du VI^e siècle. En revanche, il paraît nécessaire d'insister sur le fait que rien n'indique la présence de sépultures antérieures à la fin du VI^e siècle autour de la basilique Sainte-Reine [21008-37].

III.B.1.2.6 *Considérations économiques*

Le site d'*Alesia*, pour lequel les données sont relativement abondantes, permet quelques observations sur l'évolution du rôle économique de ces agglomérations.

⁹³⁷ L'*Office de la Révélation de sainte Reine* du bréviaire de Flavigny, inspiré des *Gesta* de Sainte-Reine connues avant le VIII^e siècle, relate qu'après l'invention des reliques à l'extérieur de la ville antique *circa annum quadringentesimum*, (...) *presbyteri* (...) *Alexiam intra muros oppidi cum ingenti pompa delatum in lapideo sepulchro collacurunt. Supra illud aedificata est ecclesia* (Lectio V et VI de l'*Office de la révélation de sainte Reine*, publié dans Violen (G.) – *Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alize dans l'abbaye de Flavigny en Bourgogne*. Paris, 1653, 2^e éd., p. 96-104), cité par Wahlen (P.) – *Alesia – Alise-Sainte-Reine. La basilique Sainte-Reine. Bilan historique et archéologique*. Mémoire de D.E.A. sous la direction de J.-Fr. Raynaud, Université Lyon II, 1993, p. 19-20.

Un des aspects les plus marquants à *Alesia* durant l'Antiquité tardive réside dans la disparition des activités artisanales qui prenaient une grande place dans l'agglomération de la fin du Haut-Empire. Ce phénomène, mis en évidence par M. Mangin, s'illustre par la disparition des nombreux ateliers de forge connus au III^e siècle⁹³⁸. Un exemple symptomatique s'observe par exemple dans l'îlot F ouest [21008-16] : le maintien de l'occupation dans la première moitié du IV^e siècle ne s'accompagne pas de la poursuite du travail du fer. A ce jour, seule une éventuelle forge, observée anciennement entre deux contreforts du théâtre [21008-01], serait attesté dans l'agglomération du IV^e siècle. Il n'est peut-être pas fortuit que l'abandon du « monument d' *Ucuetis* » [21008-06], désormais interprété comme étant la *schola* des forgerons d'*Alesia*⁹³⁹, soit contemporain de la disparition à peu près totale des ateliers à l'intérieur de l'agglomération. L'existence d'autres activités artisanales n'apparaît pas clairement dans la documentation disponible. Les ateliers de tabletterie reconnus à *Alesia* datent tous du Haut-Empire, et rien n'indique la présence d'activités de bronziers au IV^e siècle. Il faut toutefois noter que cet artisanat était déjà absent du site au III^e siècle⁹⁴⁰.

Bien que l'agglomération de Bourbon-Lancy [71047] soit bien moins connue, on constate de même la disparition de la production de statuettes en terre blanche, attestée durant tout le Haut-Empire⁹⁴¹. L'autre phénomène d'importance à *Alesia* est l'abandon des structures de séchage des productions agricoles⁹⁴². Les quelques exemplaires datés sur des critères objectifs [21008-15] ne paraissent pas utilisés après l'époque tétrarchique⁹⁴³. Ici encore, la disparition apparente de ces activités de transformation semble constituer un tournant dans la fonction économique de l'agglomération.

Une dernière caractéristique d'*Alesia* et de Bourbon-Lancy durant l'Antiquité tardive réside dans l'absence d'indices d'une ouverture au commerce « international ». Comme toutes les agglomérations du sud du bassin parisien, elles sont toujours irriguées aux IV^e et V^e siècles par les produits manufacturés des ateliers de céramique d'Argonne ou de Jaulges-Villiers-Vineux, mais les importations méditerranéennes disparaissent à peu près totalement.

A cet égard, le fragment de lampe africaine trouvé à *Alesia* [21008-Matériel / Céramique, n° 1] (pl. 53, n° 5) ne saurait à lui seul prouver le maintien du site dans les réseaux d'échanges à longue distance de l'Antiquité tardive. L'étude du matériel amphorique effectuée par F. Olmer montre l'absence totale d'importations méditerranéennes, régulièrement attestées au Haut-Empire⁹⁴⁴. Cette même tendance se retrouve à Bourbon-Lancy, où l'examen des amphores des fouilles anciennes n'a pas livré un tesson attribuable à cette période. Ce constat indique une situation sensiblement différente de celle d'Autun⁹⁴⁵ ou des agglomérations comme Chalon ou Mâcon⁹⁴⁶, où les importations méditerranéennes sont plus nombreuses.

III.B.1.2.7 La société

La disparition des témoignages épigraphiques au IV^e siècle nous prive d'une documentation essentielle pour appréhender la société de ces agglomérations au cours de l'Antiquité tardive. Quelques considérations peuvent être déduites des données archéologiques.

En premier lieu, il apparaît que, comme au Haut-Empire, rien n'indique la présence permanente d'élites. La population semble toujours composée d'individus de faible statut, ce qui dénote la continuité

⁹³⁸ Mangin, *Alesia*, I, p. 261-271, Mangin et alii, *Forgerons et paysans*, p. 155-156 et 385-386.

⁹³⁹ Martin (R.) et Varène (P.) – *Le monument d'Ucuetis à Alesia*. 26^e suppl. à *Gallia*. Paris, 1973.

⁹⁴⁰ *Contra* : Mangin, *Forgerons et paysans*, p. 386.

⁹⁴¹ Melin et Bertrand (A.) - Notice sur une officine de potiers modeleurs gallo-romains découverte à Bourbon-Lancy, *BACTH*, 1892, p. 254-265.

⁹⁴² Pour une définition de ces structures, catalogue, vol. II, site 21008-15.

⁹⁴³ Les exemplaires non datés (près d'une dizaine) s'apparentent tous aux séchoirs de l'îlot H [210015], et leur conception soignée, qui s'écarte de celle des exemplaires de Gaule du nord recensés par Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 137-151, ne semble pas militer en faveur d'une attribution au IV^e siècle.

⁹⁴⁴ Olmer (F.) – *Les amphores en Bourgogne, contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité*, I. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 1997, p. 47-50.

⁹⁴⁵ *Supra*, § II.D.2.

⁹⁴⁶ *Infra*, § III.B.1.4.6.

du niveau social du peuplement. La disparition des indices d'activités artisanales et de transformation, l'abandon de la *schola* des forgerons à *Alesia*, indiquerait une nette diminution du nombre d'artisans.

Une rupture semble décelable à partir de la seconde moitié du IV^e siècle avec l'apparition de populations d'origine germanique orientale à *Alesia*. Leur présence est suggérée par la découverte d'éléments de parure (fibules et boucles) ([21008-Matériel / Instrumentum, n° 2-4] et [21008-13] (pl. 21, n° 8 ; 53, n° 2-4)⁹⁴⁷. Quelques pièces du ceinturon romain tardif sont sans doute à situer dans la même ambiance ([21008-11] et [21008-Matériel / Instrumentum, n° 1] (pl. 18, n° 2 et pl. 53, n° 1)). Ces objets indiqueraient un petit groupe lié à l'Etat ou à l'armée, peut-être associé au maintien d'une fonction administrative de l'agglomération qu'il reste difficile d'apprécier. Des indices similaires peuvent être relevés dans l'agglomération de Saint-Aubin-en-Charollais [71388-01], où l'on a trouvé une fibule cruciforme et une fibule en arbalète germanique (pl. 399, n° 4, objets 3 et 4).

Loin de disparaître au VI^e siècle, ces indices d'une présence germanique sont illustrés à *Alesia* par la découverte d'une paire de fibules alémaniques des années 500 [21008-38] (pl. 52, n° 2), qui suggèrent peut-être le maintien d'un léger contingent dans l'agglomération à l'époque du royaume Burgonde. A Brèves [58039-02], la présence d'une vaste nécropole, apparemment périurbaine, comprenant plus de deux cents sépultures des VI^e – VII^e siècles appartenant en grande partie à un groupe franc, pose problème. On ne comprend pas les raisons d'une telle implantation, ce qui complique singulièrement l'interprétation de l'occupation tardive. P. Périn a suggéré que cette nécropole soit liée aux préparatifs de la conquête franque du royaume Burgonde en 534⁹⁴⁸, mais il est aussi envisageable qu'il y ait une volonté de contrôler une région riche en fer⁹⁴⁹. Dans le premier cas, c'est plutôt la position géographique de Brèves aux marges du royaume Burgonde qui expliquerait la présence du groupe franc. Dans le second cas, ce serait l'importance économique de la région et peut-être de Brèves qui en serait la cause. Il resterait encore à trouver la trace d'activités métallurgiques de la fin de l'Antiquité tardive à Brèves ou dans ses environs⁹⁵⁰.

Enfin, notons l'apparition à peu près contemporaine des premiers clercs chrétiens, le plus ancien connu étant le prêtre Senator d'Alise dans les années 430-440⁹⁵¹.

III.B.1.3 Continuité de l'occupation avec construction d'une petite enceinte : l'agglomération Avallon

Parmi les anciens centres régionaux de Lyonnaise orientale, l'agglomération tardive d'Avallon se distingue par la construction d'un *castrum* de petite dimension et une topographie urbaine originale (fig. 35-36, p. 193-194), qui conduisent à la distinguer des sites d'*Alesia* et Bourbon-Lancy. Malheureusement, le site antique étant recouvert par une agglomération contemporaine, il est impossible d'étudier l'évolution des formes de l'occupation durant l'Antiquité tardive.

III.B.1.3.1 Les monuments publics de l'Antiquité tardive

L'enceinte

Au cours de l'Antiquité tardive, l'agglomération d'Avallon est munie d'une petite enceinte qui englobe à peine 3 ha du site du Haut-Empire [89025-40] (pl. 428, n° 2).

La courtine paraît large de 5 m, mesure bien supérieure à celles de Chalon [71076-38] et Mâcon [71270-37] qui se situent dans une fourchette comprise entre 3,50 m et 4 m. Celle-ci semble fondée sur des réemplois ; l'élévation est formée d'un *caementicium* parementé de petits moellons. On ne signale pas de

⁹⁴⁷ Vallet, *Une implantation militaire*, p. 252 ; Kazanski, *La diffusion de la mode danubienne*, p. 63.

⁹⁴⁸ Périn (P.) – L'archéologie funéraire permet-elle de mesurer la poussée franque en Bourgogne au VI^e siècle ?, dans Gaillard de Sémerville (H.) (éd.) – *Les Burgondes. Apports de l'Archéologie. Actes du colloque international de Dijon (5-6 nov. 1992)*. Dijon, 1995, p. 232-234.

⁹⁴⁹ On a vu plus haut que Brèves se trouvait en bordure de l'important centre métallurgique antique de la forêt de Vézelay [89176-01].

⁹⁵⁰ Le seul site métallurgique étudié dans les environs paraît à l'abandon après la fin du III^e siècle [89176-01]. La région semble toutefois mal connue.

⁹⁵¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 435.

tours sur son tracé, mais les observations sont lacunaires. Lors de la construction du *castrum*, les constructeurs ont manifestement profité du relief pour ériger une enceinte formant un éperon barré au sud de l'agglomération du Haut-Empire (fig. 35, B, p. 193). Il ne semble pas qu'ils aient voulu englober le tracé de la voie d'Agrippa qui passe à plus de 500 m au nord de l'enceinte.

Bien que l'on sache par Fortunat qu'Avallon abrite un *castrum* au VI^e siècle, celui-ci demeure mal daté⁹⁵². Il nous semble cependant vraisemblable de le faire remonter au moins au V^e, voire au IV^e siècle, car la répartition des indices de fréquentation du IV^e siècle semble influencée par la présence de l'enceinte (fig. 35, B, p. 193).

L'apparition d'une parure monumentale chrétienne ?

Quelques éléments suggèrent l'apparition de lieux de culte chrétiens à Avallon durant l'Antiquité tardive, car deux églises anciennes, dédiées à Saint-Martin [89025-44] et à Saint-Julien [89025-46] sont entourées de sépultures du haut Moyen Age ([89025-43] et [89025-45]) (fig. 36, p. 194).

Situées à l'extérieur du *castrum*, elles pourraient être interprétées comme des basiliques funéraires périurbaines remontant à l'Antiquité tardive, ce qui expliquerait la présence de sépultures dans leurs environs immédiats. Cependant, ces lieux de culte ne sont pas installés dans la nécropole de Champ-Pavé, seul pôle funéraire certain d'Avallon au Bas-Empire [89025-41] (fig. 35, B, p. 193), mais à l'emplacement de constructions du Haut-Empire⁹⁵³. Rien n'indique dans ces deux cas la présence de sépultures antérieures à la fin du VI^e ou au VII^e siècle. Il n'est donc pas assuré que ces édifices puissent être qualifiés de basiliques périurbaines s'ils remontent réellement aux V^e – VI^e siècles. En revanche, et particulièrement à Saint-Martin-le-Vieux [89025-44], il est possible que la situation soit proche de celle observée à *Alesia* : installation d'une église au cours de l'Antiquité tardive dans un secteur habité de l'agglomération, puis développement d'une nécropole autour de l'édifice à partir de la fin du VI^e siècle.

III.B.1.3.2 La topographie d'Avallon durant l'Antiquité tardive

En l'absence de fouilles récentes, seule la compilation de découvertes isolées permet quelques constatations sur l'évolution de la topographie d'Avallon à la fin de l'Antiquité.

Une rupture de l'occupation à la fin du Haut-Empire ?

A Avallon, la chorographie des découvertes – essentiellement monétaires – effectuées dans l'agglomération indique une nette rétraction de l'espace occupé entre le III^e et le IV^e siècle.

Alors qu'au Haut-Empire le site semble s'étaler sur près de 600 m de la pointe sud de l'éperon à la voie d'Agrippa (fig. 35, A, p. 193), les indices d'occupation sont nettement moins nombreux au IV^e siècle (fig. 35, B, p. 193). Sur la base des découvertes datées, le nombre d'indices de fréquentation hors nécropoles passe de vingt-trois à sept, soit une diminution des occurrences proche de 65 %. Ce taux est bien plus élevé qu'*Alesia*, où il est de l'ordre de 45 % (tabl. XXVI), et de 50 % à Autun (tabl. XVII). Il y a peut-être un biais induit par la documentation disponible, qui conduit à ne pas sur-interpréter ces résultats : il est probable que l'évolution de la fréquentation à Avallon se situe dans une fourchette proche de celle observée sur ces deux autres sites.

Dater le début du phénomène de réduction de la surface occupée s'avère bien plus problématique à Avallon que sur des agglomérations ayant fait l'objet de fouilles, comme *Alesia* ou Nuits-Saint-Georges. Sur la base des données numismatiques, il se placerait vers la fin du III^e siècle, période après laquelle les découvertes monétaires sont absentes de la partie centrale de l'agglomération⁹⁵⁴. On restera cependant réservé sur la pertinence d'une datation basée sur des données aussi lacunaires. La seule certitude en la matière est que le cœur du site ne paraît pas livrer d'indices postérieurs au III^e siècle, à l'exception d'une découverte isolée de monnaies dans le quartier de Saint-Martin-le-Neuf [89025-27].

⁹⁵² Fortunat, *Vita Germani*, 5.

⁹⁵³ Pour Saint-Martin-le-Vieux : [89025-31, 33 et 34] ; pour Saint-Julien : [89025-16 et 17].

⁹⁵⁴ Monnaies de Septime Sévère à la source derrière le Collège [89025-13], de Postume rue de Bel Air [89025-18] et de Tétricus à proximité de la halle [89025-23].

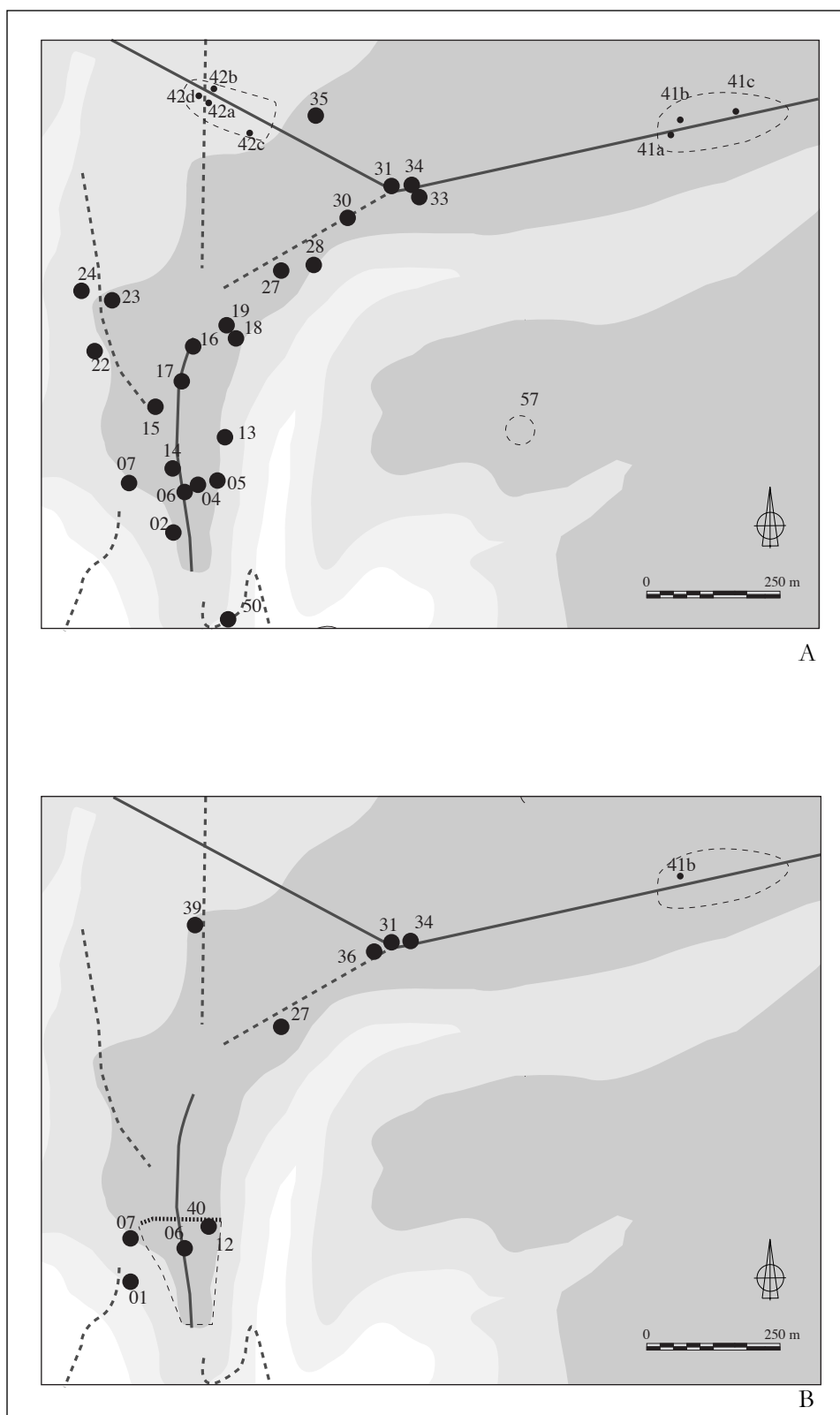


Fig. 35. Avallon [89025]. A : découvertes de la fin du Haut-Empire ; B : découvertes de l'Antiquité tardive. Pointillés fins : nécropoles.

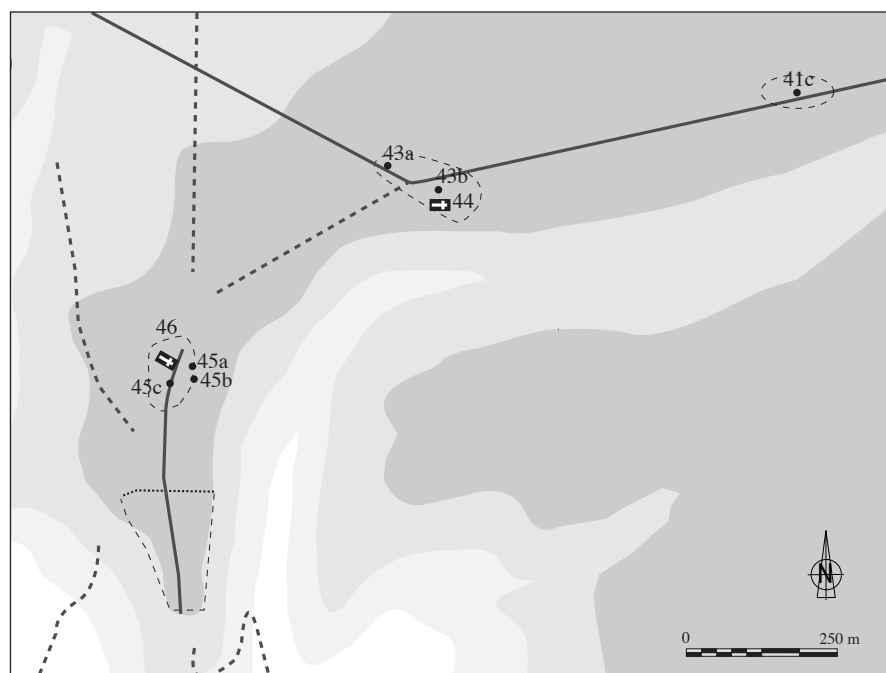


Fig. 36. Avallon [89025]. Découvertes des VIe - VIIe siècles. Pointillés fins : nécropoles.

L'abandon apparent de la nécropole de la rue de Paris [89025-42], qui n'a pas livré de découvertes postérieures au III^e siècle, pourrait confirmer le déclin de l'agglomération à cette époque.

La topographie urbaine aux IV^e - VI^e siècles

La documentation disponible contraint à étudier la topographie d'Avallon dans un grand bloc chronologique regroupant la période qui s'étale du IV^e au VI^e siècle.

D'une manière générale, il est manifeste que la surface de l'agglomération de l'Antiquité tardive est bien moindre que celle des II^e – III^e siècles. Au IV^e siècle, les indices de fréquentation se concentrent sur deux secteurs distincts qui suggèrent une nette bipartition de l'agglomération tardive (fig. 35, B, p. 193).

Le premier se trouve au sud, à la pointe de l'éperon, dans et autour de l'enceinte de l'Antiquité tardive, où plusieurs découvertes de monnaies ou de céramiques [89025-01, 89025-06, 89025-07, 89025-12] indiquent la présence d'un pôle de peuplement. Une seconde concentration est attestée près de 500 m au nord-est de l'enceinte tardive, en bordure de la voie d'Agrippa [89025-31, 89025-34, 89025-36].

Entre ces deux zones, les découvertes sont sporadiques et très isolées. Quelques trouvailles près de Saint-Martin-le-Neuf [89025-27] et dans la rue de Paris [89025-39] ne paraissent pas s'intégrer dans les deux principales zones fréquentées au IV^e siècle. La nécropole de « Champ Pavé » [89025-41], qui se développe au nord-est le long de la voie d'Agrippa, semble toujours en usage.

III.B.1.3.3 Sépultures et nécropoles

Les données sur les nécropoles tardives d'Avallon sont limitées.

En l'état, on ne signale pas de mausolées ou de sarcophages en plomb. Aucun sarcophage en pierre ne peut être assurément attribué à la période considérée.

L'inventaire des découvertes suggère que la topographie funéraire connaît quelques modifications au début de l'Antiquité tardive. Suite à l'abandon de la nécropole de la rue de Paris [89025-42], le seul pôle funéraire clairement attesté aux IV^e – VI^e siècle est celui de Champ-Pavé (fig. 35, B, p. 193), où les inhumations se poursuivent au moins jusqu'au VII^e siècle à l'emplacement de la nécropole du Haut-Empire. En revanche, rien n'indique la présence de sépultures antérieures au VII^e siècle dans le quartier de Saint-Martin-le-Vieux [89025-44] ou autour de l'église Saint-Julien [89025-45].

Les quelques dépôts funéraires sont modestes et se limitent souvent à quelques monnaies ([89025-41, sép. 1]) et de la vaisselle céramique ([89025-41] (pl. 429, n° 1).

III.B.1.3.4 Economie et société

La documentation archéologique et les textes ne permettent pas d'attester d'activités de transformation ou de production d'objets manufacturés à Avallon durant l'Antiquité tardive. Ce constat résulte essentiellement de l'absence de découvertes archéologiques récentes⁹⁵⁵.

La population est très mal connue. On sait seulement que Germain, futur évêque de Paris, fût élevé par des parents au *castrum* d'Avallon au début du VI^e siècle⁹⁵⁶.

III.B.1.4 De l'agglomération secondaire à la capitale de cité : Mâcon / *Matisco* et Chalon-sur-Saône / *Cabilonnum*

Alors qu'une partie des centres régionaux de la fin du Haut-Empire connaît un effacement progressif ou une sensible diminution de l'importance de l'occupation durant l'Antiquité tardive, d'autres semblent conserver une relative importance et accèdent même parfois au statut de chef-lieu de cité. Les deux cas attestés dans la zone étudiée sont les agglomérations de Mâcon [71270] et Chalon-sur-Saône [71076] (fig. 28, p. 166 ; 41, p. 200 et 44, p. 203).

⁹⁵⁵ Les activités artisanales sont tout aussi mal documentées durant le Haut-Empire.

⁹⁵⁶ Fortunat, *Vita Germani*, 5.



Fig. 37. Le site de Chalons-sur-Saône [71076] au II^e siècle. Carrés noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles) ; pointillés fins : nécropoles.

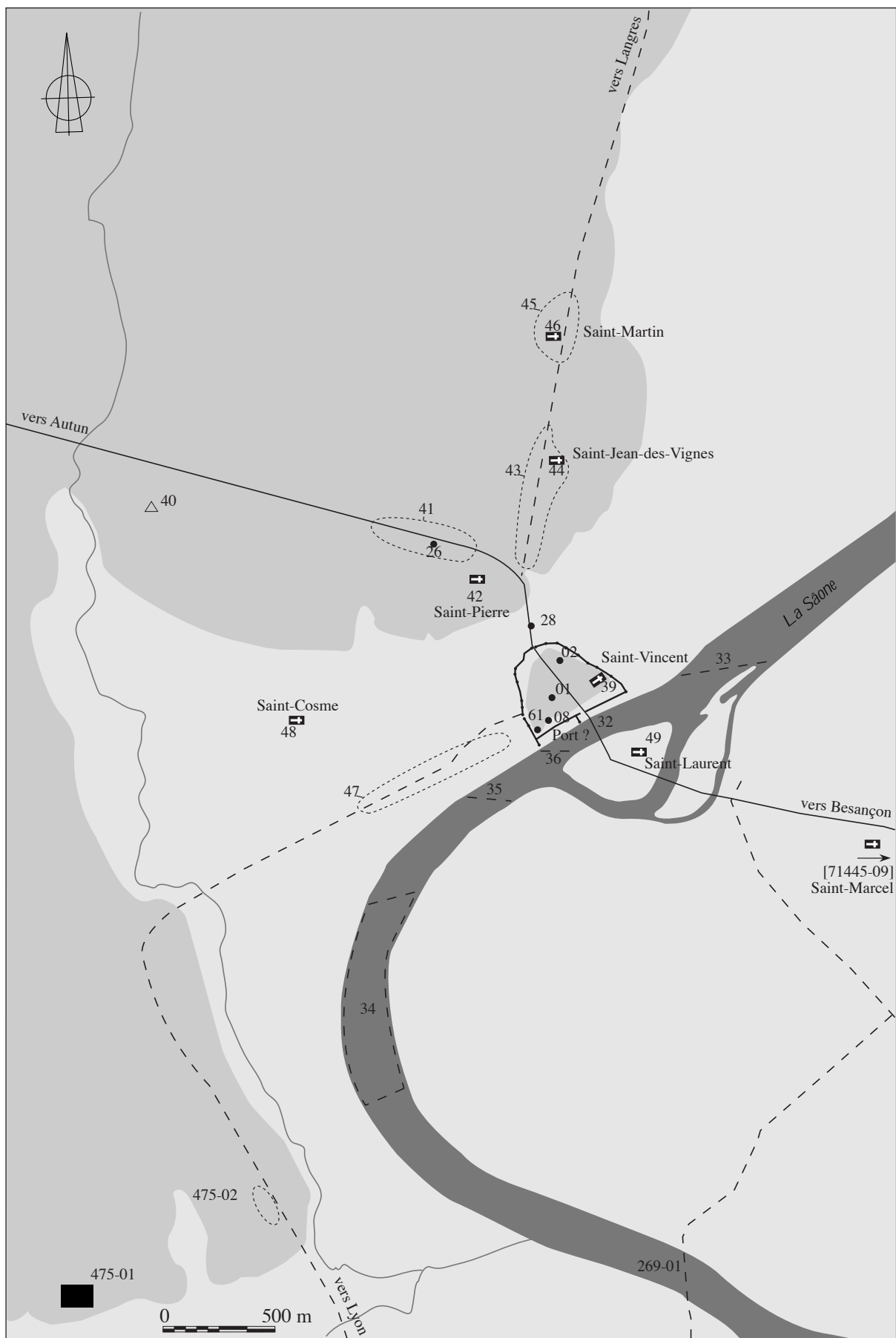


Fig. 38. Le site de Chalon-sur-Saône [71076] durant l'Antiquité tardive (IVe - VIIe s.). Carrés noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles) ; pointillés fins : nécropoles.



Fig. 39. Chalons-sur-Saône [71076]. Découvertes du IIe siècle. En pointillés fins, nécropoles.



Fig. 40. Chalons-sur-Saône [71076]. Découvertes du III^e siècle. En pointillés fins, nécropoles.



Fig. 41. Chalons-sur-Saône [71076]. Découvertes de l'Antiquité tardive. En pointillés fins, nécropoles.

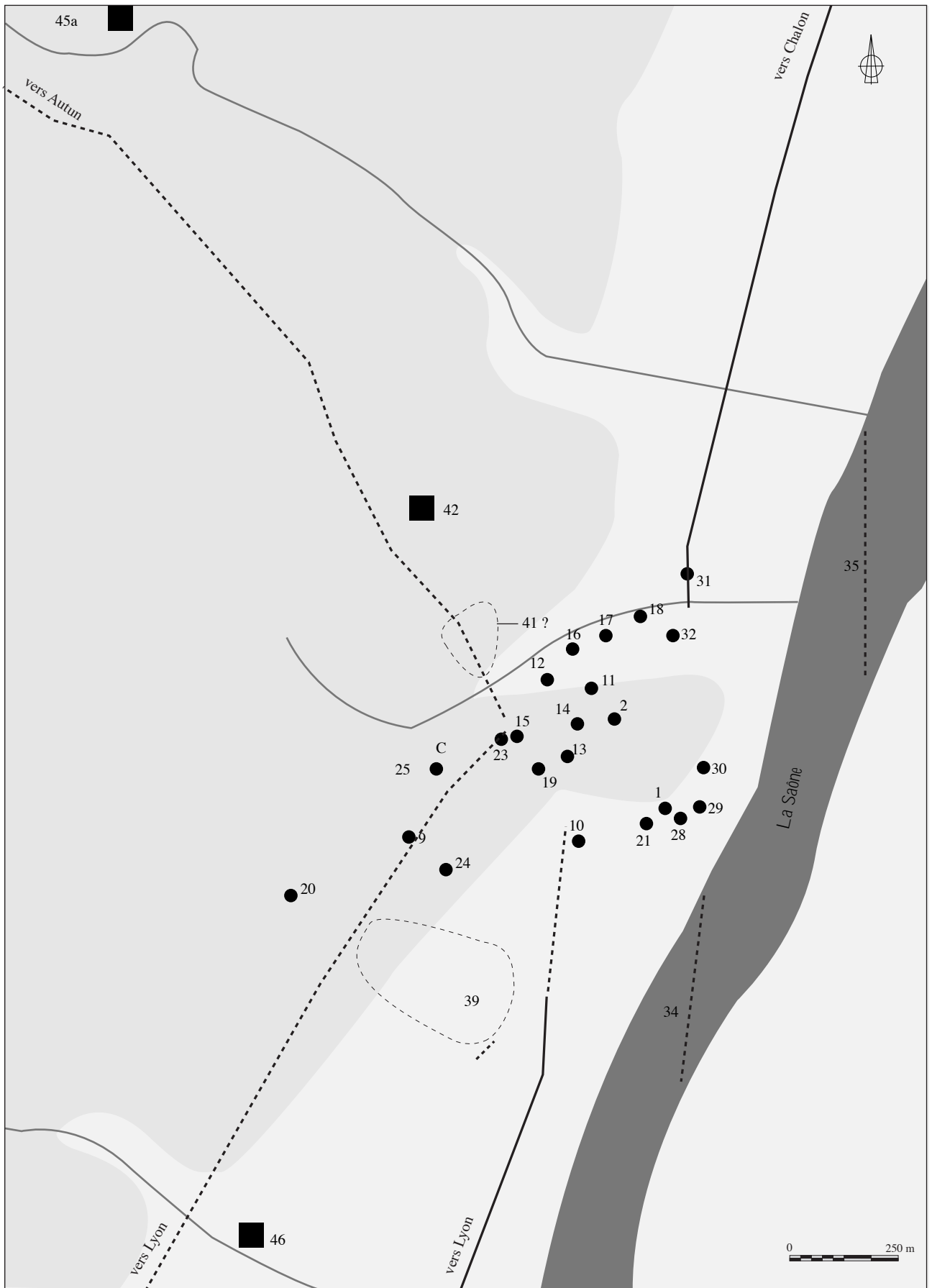


Fig. 42. Le site de Mâcon [71270] au II^e siècle. Carrés noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles) ; pointillés fins : nécropoles.

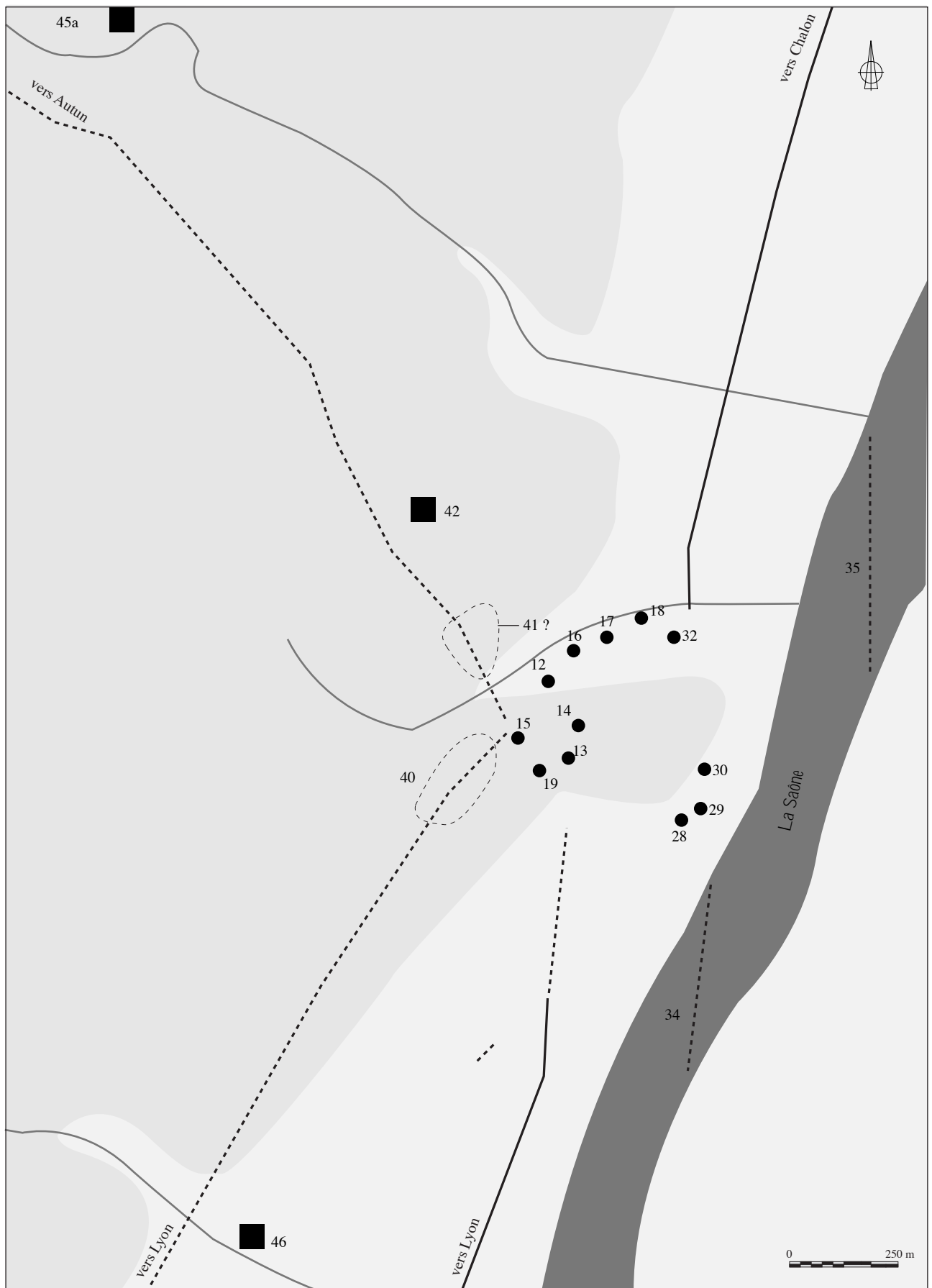


Fig. 43. Le site de Mâcon [71270] au III^e siècle. Carrés noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles) ; pointillés fins : nécropoles.



Fig. 44. Le site de Mâcon [71270] durant l'Antiquité tardive. Carrés noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles) ; pointillés fins : nécropoles.



Fig. 45. Le site de Mâcon [71270] durant l'époque mérovingienne. Carrés noirs : établissements périurbains (hors sanctuaires et nécropoles) ; pointillés fins : nécropoles.

Encore une fois, l'étude de ces sites est compliquée par le fait qu'ils ont connu une occupation longue. Les secteurs fréquentés durant l'Antiquité tardive sont systématiquement recouverts par l'occupation médiévale et moderne, qui a empêché la réalisation d'investigations d'envergure. A Chalon, où l'activité de recherche archéologique est intense depuis le XIX^e siècle, on ne dispose d'aucun plan d'habitation de cette période. Les découvertes sont généralement isolées et permettent seulement de cerner l'évolution de la surface occupée par l'agglomération et de repérer les nécropoles. Les formes de l'occupation ne peuvent être observées qu'à Mâcon, où de nombreuses interventions, réalisées dans et autour de l'enceinte tardive, apportent une riche série d'informations.

Dans le cadre de l'étude de ces agglomérations, la question essentielle est sans doute de savoir quels sont les critères qui ont pu contribuer à leur promotion politique. Cette problématique s'applique à Mâcon - qui n'accède cependant à l'autonomie politique qu'après la chute du royaume burgonde⁹⁵⁷ - mais surtout à Chalon dont le statut juridique aux IV^e- V^e siècles demeure discuté.

III.B.1.4.1 Le devenir de la parure monumentale du Haut-Empire

L'étude de l'évolution de la parure monumentale de ces agglomérations durant l'Antiquité tardive est très difficile car on ne connaît à peu près rien des monuments du Haut-Empire. Aucune observation sérieuse ne permet de localiser un sanctuaire, un édifice de spectacle ou une construction publique, bien que leur existence soit suggérée par des découvertes éparses d'éléments lapidaires ou d'inscriptions.

L'enceinte de Chalon [71076-38], dont la construction est assurément antérieure aux années 350, puisque l'agglomération est qualifiée de *castrum* par Ammien Marcellin⁹⁵⁸, permet quelques remarques. Les nombreuses observations effectuées sur son tracé mentionnent de manière récurrente de gros blocs de récupération, mais ils sont rarement décrits⁹⁵⁹. Dans certains cas, on signale cependant d'énormes fragments de frises et de corniches⁹⁶⁰, une corniche de 21 pieds, cassée en deux parties, dont la frise annonçait un ouvrage romain⁹⁶¹ et des colonnes⁹⁶², un angle de corniche à modillons⁹⁶³, des fragments des frises et des corniches de pierre⁹⁶⁴. Les rares éléments publiés sont des fragments de frises historiées provenant d'un édifice d'époque antonine ou sévérienne⁹⁶⁵, trouvés en 1882 en même temps que des pilastres⁹⁶⁶.

L'examen de ces découvertes apporte peu d'informations sur les monuments qui furent victimes de ces spoliations⁹⁶⁷, même s'il est certain que la parure monumentale de *Cabilonnum* dut connaître une réelle dégradation entre le milieu du III^e siècle et les années 350, selon la datation que l'on s'accorde à donner à l'enceinte de l'Antiquité tardive.

Il est notable que le réemploi d'éléments de sanctuaires est mal documenté : aucun des éléments de relief religieux ou des inscriptions votives trouvés à Chalon ne provient assurément de l'enceinte tardive. Seule une triade de déesses-mères⁹⁶⁸ et un petit autel⁹⁶⁹ sont signalés parmi les nombreux réemplois, mais ces modestes vestiges ont de fortes chances de provenir d'habitats plutôt que d'un sanctuaire public. Il semblerait donc que le caractère votif de certains éléments des sanctuaires ait été

⁹⁵⁷ Favrod, *Royaume burgonde*, p. 465.

⁹⁵⁸ Ammien Marcellin, *Res Gestae* XIV, X, 5.

⁹⁵⁹ Recension des observations de blocs réemployés non décrits dans Rebourg, *CAG 71/3*, p. 134-135, n° 70, 71, 72.

⁹⁶⁰ Rue du Collège en 1924 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 134, n° 73 (bibliographie).

⁹⁶¹ Actuelle sous-préfecture en 1759 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 135, n° 75 (bibliographie).

⁹⁶² *Ibid.* et rue E. Quinet, derrière le chevet de Saint-Vincent, en 1851 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 135, n° 79 (bibliographie).

⁹⁶³ Entre le 45, rue Saint-Georges et le 7, rue Carnot en 1918 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 135, n° 78.

⁹⁶⁴ Rue E. Quinet, derrière le chevet de Saint-Vincent, en 1851 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 135, n° 79 (bibliographie) et quai de Saône à hauteur du Châtelet en 1846 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 138, n° 102 (bibliographie).

⁹⁶⁵ Espérandieu, *Recueil général*, III, 2148.

⁹⁶⁶ Rue de Thiard, à proximité de la sous-préfecture : Rebourg, *CAG 71/3*, p.135, n° 77 (bibliographie).

⁹⁶⁷ On pourrait éventuellement envisager que les blocs de la rue de Thiard (Espérandieu, III, 2148), qui possèdent un décor d'inspiration maritime (dauphins et noces de Neptune et d'Amphitrite selon Espérandieu), puissent provenir d'une ensemble thermal.

⁹⁶⁸ Espérandieu, *Recueil général*, X, 7638 (rue du Collège en 1924 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 134, n° 73 (bibliographie)).

⁹⁶⁹ Espérandieu, *Recueil général*, III, 2145 (rue E. Quinet, derrière le chevet de Saint-Vincent, en 1851 : Rebourg, *CAG 71/3*, p. 135, n° 79 (bibliographie)).

respecté lors de la récupération des matériaux destinés à l'enceinte⁹⁷⁰ et que ces lieux de culte faisaient donc encore partie du paysage urbain dans la première moitié du IV^e siècle, à l'inverse d'autres constructions publiques qui furent manifestement démontées.

Cette apparente sélection des monuments spoliés se retrouve à Sens, où un dépouillement des découvertes lapidaires effectuées dans les fondations de l'enceinte construite dans le dernier quart du III^e siècle montre que l'on rencontre de très nombreuses stèles funéraires, des dédicaces honorifiques, des fragments de monuments publics (dont des thermes⁹⁷¹), mais aucun élément de relief cultuel ou d'inscription religieuse⁹⁷². Bien qu'il y ait là une différence avec d'autres enceintes réduites de Gaule où le réemploi d'inscriptions religieuses est fréquent (comme Rennes⁹⁷³ ou Dijon⁹⁷⁴), il est difficile de savoir si ce constat est lié au hasard des découvertes ou s'il reflète des choix locaux au moment de la construction des enceintes.

A Mâcon, les indices sont bien plus rares : seule une inscription, retrouvée en réemploi dans les fondations du *castrum*, attesterait du démontage d'un arc (?) lors de la construction de l'enceinte tardive⁹⁷⁵.

III.B.1.4.2 L'apparition de nouveaux monuments publics

Contrairement aux centres régionaux d'*Alesia* ou Bourbon, où les indices de chantiers publics de l'Antiquité tardive sont rares, les agglomérations de Chalon et Mâcon sont dotées à cette époque d'une série d'aménagements publics plus variés et plus importants.

Les enceintes tardives

Le phénomène le plus remarquable dans le paysage urbain tardif de Chalon et Mâcon réside dans la construction d'une enceinte. Bien qu'il s'agisse de monuments importants, on ne dispose cependant pas toujours d'observations détaillées et leur datation est relativement délicate à établir. Ces *castra* sont bien plus vastes que ceux des agglomérations de Beaune, Tournus ou Avallon (celui de Chalon enserme environ 13 ha (pl. 324), celui de Mâcon un peu moins de 10 ha (pl. 383, n° 1), alors que les précédents englobent de 1 à 3 ha).

L'étude des enceintes de Chalon et Mâcon permet de distinguer un certain nombre de constantes mais aussi des variations de détail.

Toutes deux possèdent des fondations de gros blocs provenant manifestement de spoliations d'édifices antérieurs mais aussi de nécropoles. L'enceinte de Chalon [71076-38], la mieux documentée, a livré de nombreux blocs architecturaux parfois retaillés, mais aussi un grand nombre de stèles funéraires (pl. 325, n° 5). Ce type de fondation est de même attesté à Mâcon [71270-37] (pl. 382, n° 4).

La structure de la courtine est relativement bien connue. Les épaisseurs sont variables : environ 3,50 m à Chalon et entre 2,50 m et 4 m à Mâcon. On peut estimer une élévation de l'ordre de la dizaine de mètres. A Chalon comme à Mâcon, courtine et tours sont constitués d'un blocage de *caementicium* de béton *rose* ou *orangé*, parementé de petits moellons réguliers et séparés par endroits par des rangs de briques horizontaux (pl. 326, n° 1 et 384, n° 2). A Mâcon, la moitié inférieure la tour Paradis est ornée de losanges jointifs dessinés par des moellons de calcaire rouge, qui ne sont pas sans rappeler le décor de certaines parties de l'enceinte du Mans (pl. 384bis)⁹⁷⁶.

⁹⁷⁰ On songe notamment à l'important sanctuaire de Mercure suggéré par de nombreuses découvertes depuis le XIX^e siècle. (Espérandieu, *Recueil général*, III, 2132 (CIL XIII, 2606), 2136, 2137, 2141 et CIL XIII, 2605, 2607, 2608).

⁹⁷¹ Leur façade en l'occurrence : Adam (J.-P.), Deyts (S.) et Saunier-Pernuit (L.) – *La façade des thermes antiques de Sens*. Dijon, 1987 [7^e suppl. à la RAE].

⁹⁷² Delor (J.-P.) – Rempart et portes [Sens], *CAG 89/2*, p. 659-675.

⁹⁷³ CIL XIII, 3148-3150 et AE 1969-1970, 405.

⁹⁷⁴ Par exemple ILGB, 1, 49 (AE 1926, 59) ; 51 (CIL, XIII, 5474) ; 52 (CIL XIII, 5475) ; 53 (CIL XIII, 5476) ; 62 (CIL XIII, 11562).

⁹⁷⁵ Inscription sur bloc de grand appareil *Ca(sar) [T ou I] ... / arcus cu[...]*. Barthélemy (A.) - Vestiges du *castrum* de *Matisco*, *GAM Info*, 1973, 4, n.p. (cf. [71270-37]).

⁹⁷⁶ Guilleux (J.) – L'enceinte du Bas-Empire, dans Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire – *La Sarthe. Carte Archéologique de la Gaule*, 72. Paris, 2001, p. 288-292.

La structure des tours montre en revanche de nettes différences : à Chalon, leur diamètre extérieur varie de 6 à 7 m et l'espace intérieur ne mesure que 1,50 m ; à Mâcon, le diamètre extérieur atteint 10 m et l'espace intérieur mesure 4,80 m à la tour des Ursulines (pl. 383, n° 2 ; 384, n° 1-2).

Le plan du *castrum* de Chalon est semi-circulaire (pl. 324). L'enceinte, qui s'appuie contre le fleuve, est très proche de celle de Mayence⁹⁷⁷. A Mâcon, une partie de l'enceinte, de forme ovale, englobe le plateau de la Baille et surplombe le fleuve. La partie orientale, plutôt rectangulaire, délimite un espace en bordure de la Saône (pl. 383, n° 1). Cette variété des plans n'est pas un phénomène local, car elle se retrouve dans toutes les enceintes tardives de Gaule. A. Blanchet a voulu y voir la preuve de constructions étalées dans le temps⁹⁷⁸. Avec leurs formes un peu molles, les enceintes de la cité des Eduens s'intègrent mal dans les grands types reconnus en Gaule comme les plans quadrangulaires ou ovalaires⁹⁷⁹.

L'implantation de ces enceintes dans l'agglomération de la fin du Haut-Empire appelle quelques observations. A Chalon, la répartition des découvertes de la fin du Haut-Empire indique qu'elle est située au cœur de l'agglomération du III^e siècle (fig. 40-41, p. 199-200). Toutefois, la présence du pont sur la Saône [71076-32] et du carrefour des voies de Trèves et Besançon a sans doute été déterminante dans l'implantation du *castrum*. Ainsi, on peut se demander s'il y a une réelle volonté d'englober le centre de la ville du Haut-Empire ou plutôt d'enserrer le carrefour de ces deux voies stratégiques et de ménager par la même occasion une tête de pont au débouché du pont sur la Saône. A Mâcon, la situation est radicalement différente : l'enceinte englobe en grande partie un quartier vierge de toute occupation à la fin du Haut-Empire. Le plateau de la Baille, qui accueillait l'*oppidum* de *Matisco* à La Tène D et de nombreuses constructions au I^{er} siècle apr. J.-C., paraît totalement inoccupé à la fin du Haut-Empire et au début du IV^e siècle (fig. 43, p. 202). Les nombreuses fouilles effectuées dans le périmètre de l'enceinte tardive n'ont jamais livré de structures postérieures au I^{er} siècle et les fouilleurs ont plusieurs fois observé un hiatus entre des occupations du début du Haut-Empire auxquelles succédaient directement des niveaux de l'Antiquité tardive [71270-01, 71270-02, 71270-03 et 71270-04]. Les découvertes datées du Haut-Empire ont généralement été effectuées plus à l'ouest du plateau de la Baille, secteur vers lequel se serait déplacée l'agglomération à la fin du I^{er} siècle, mais aussi plus à l'est, où un certain nombre de découvertes atteste d'une occupation le long de la rive gauche de la Saône (fig. 43, p. 202). Ces observations indiqueraient que les constructeurs de l'enceinte tardive ne sont pas soucieux d'englober une quelconque partie de l'agglomération du Haut-Empire, mais qu'ils ont, au contraire, recherché un espace vide de constructions pour implanter l'enceinte. Cette situation n'est pas exceptionnelle en Lyonnaise, puisqu'elle se rencontre aussi à Auxerre, où l'enceinte tardive a été implantée à l'écart de l'agglomération de la fin du Haut-Empire⁹⁸⁰, et également à Beaune comme nous le verrons plus bas.

L'implantation de l'enceinte tardive paraît donc varier au gré de la situation locale. A Mâcon et Chalon, la considération principale serait de choisir un emplacement offrant le meilleur potentiel défensif : léger relief du Châtelet et cours de la Saône à Chalon, colline de la Baille à Mâcon. On peut ainsi se demander si le fait que l'enceinte englobe des parties centrales de la ville découle d'une volonté de protéger un secteur précis de l'agglomération ou s'il ne s'agit pas d'un hasard découlant de considérations essentiellement poliorcétiques. Le site de Mâcon indique clairement que la protection des quartiers existants ne constitue pas nécessairement une priorité des autorités responsables de ces programmes de construction.

La datation de ces enceintes est en définitive le problème le plus épineux. Il paraît à peu près certain que l'enceinte de Chalon est antérieure aux années 350, date à laquelle Ammien Marcellin signale son existence⁹⁸¹. En revanche, celle de Mâcon est très mal datée. Tout au plus peut-on dire qu'elle doit être

⁹⁷⁷ Grenier, *Manuel*, I., p. 404, fig. 111.

⁹⁷⁸ Blanchet, *Enceintes*, p. 325 ; Grenier reste très réservé sur une éventuelle valeur chronologique des différents plans d'enceintes réduites : *Manuel*, I, p. 428-429.

⁹⁷⁹ Nous reprenons ici la classification certes ancienne mais commode de Grenier, *Manuel*, I, p. 403-429. Rectangulaires : Bordeaux, Orléans, Rouen, Le Mans, Evreux, Soissons, Amiens, Arras, Beauvais... ; ovalaires : Sens, Reims, Bourges, Senlis, Rennes, Grenoble...

⁹⁸⁰ L'enceinte a été implantée sur la colline sur laquelle est installée l'agglomération médiévale alors que l'agglomération du Haut-Empire est située dans la plaine de Saint-Julien (vallée du Ru de Vallan) : Delor (J.-P.) – Auxerre, dans *CAG 89/1*, p. 179-195.

⁹⁸¹ Ammien Marcellin, *Res Gestae* XIV, X, 5.

antérieure au VI^e siècle, période où l'agglomération de Mâcon est qualifiée de *castrum*⁹⁸². Sur ce site, la chorographie des découvertes des IV^e et V^e siècles semble fortement conditionnée par le tracé de l'enceinte (fig. 44, p. 203), et il est tentant de penser que le monument remonte au moins au IV^e siècle, ce que suggérerait le décor géométrique visible sur la tour Paradis (pl. 384bis), fort proche de celui visible sur certaines tours de l'enceinte du Mans⁹⁸³.

De nouveaux aménagements civils ?

Plusieurs textes suggèrent l'existence dans ces agglomérations de constructions tardives liées à l'Etat.

A Mâcon, la *Notitia Dignitatum* (début du V^e siècle) signale la présence d'un arsenal fabriquant des flèches⁹⁸⁴. Malgré un nombre élevé d'interventions archéologiques dans le *castrum*, il n'est pas localisé sur le terrain et l'hypothèse que nous avons avancée pour les *fabricae* d'Autun, à savoir que la fabrication aurait pu être effectuée dans des installations dispersées sur le territoire rural environnant avant d'être regroupée au siège de la *fabrica*, vaut aussi pour Mâcon. Si on accepte cette hypothèse, il faut cependant envisager la présence de locaux adaptés au regroupement de la production, qui demeurent encore à découvrir.

A Chalon, la même source indique l'existence d'une préfecture fluviale⁹⁸⁵. La date de sa création encore inconnue, mais il est probable qu'elle remonte au moins à la première moitié du IV^e siècle, époque où Chalon joue un rôle militaire important, lié à son emplacement de carrefour routier et fluvial stratégique au nord du bassin de la Saône et du Rhône⁹⁸⁶. Un passage du panégyrique de Constantin de 310 atteste que c'est au port de Chalon qu'embarquent ses troupes en provenance de la région de Trèves pour se rendre à Marseille afin d'assiéger Maximien⁹⁸⁷. La présence d'un port militaire à Chalon dès cette époque est donc probable. Sa localisation et celle de la préfecture fluviale n'a jamais attiré l'attention des érudits locaux⁹⁸⁸, alors qu'il semble que la structure même de l'enceinte de Chalon permette de localiser le premier avec un fort degré de probabilité : dans l'angle sud du *castrum*, deux tours, dites Chaffaut et des Ecorcheurs (pl. 324, n° 1 et 20), viennent baigner le cours de la Saône en avant de la courtine longeant la rivière [71076-38] ; elles délimitent une portion de berge selon un schéma très proche de la fortification fluviale de *Lopodunum* / *Ladenburg*⁹⁸⁹, et il serait donc tentant de placer un port à cet emplacement⁹⁹⁰. Le prétoire du préfet de la flotte pourrait donc se situer juste en retrait du port, à l'emplacement du Châtelet (pl. 324), où des descriptions confuses du XIX^e siècle indiquent la présence d'un réduit fortifié qui pourrait remonter à l'Antiquité tardive [71076-61].

L'apparition d'une parure monumentale chrétienne ?

Les édifices chrétiens de Chalon et Mâcon sont actuellement bien moins connus qu'à Autun et dans la plupart des cas, il est très difficile de les faire attribuer à une période antérieure au V^e siècle.

A Mâcon, aucun édifice chrétien n'est clairement antérieur aux années 530, époque où l'agglomération est promue au rang de capitale de cité⁹⁹¹. Il est probable que le groupe épiscopal attesté au milieu du VIII^e siècle remonte au moins à cette date, mais il n'est pas prouvé qu'il recouvre une église antérieure.

⁹⁸² Se reporter aux notices [71270-37] et [89025-40] pour les discussions chronologiques.

⁹⁸³ Guilleux (J.) – L'enceinte du Bas-Empire, dans Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire – *La Sarthe. Carte Archéologique de la Gaule*, 72. Paris, 2001, p. 288-292.

⁹⁸⁴ *Notitia dignitatum, occ.*, IX, 32 : *Matisconensis sagittaria*.

⁹⁸⁵ *Notitia dignitatum, occ.*, XLII, 20-21 : *In provincia Lugdunensi prima, praefectus classis Araricae, Cabaloduno*.

⁹⁸⁶ La voie d'Agrippa en provenance de Lyon se sépare à Chalon en trois tronçons. Le premier se dirige vers Boulogne par Autun et Sens, le second vers Trèves par Langres et Metz, le dernier en direction du coude du Rhin par Besançon et Mandeure.

⁹⁸⁷ *Panegyricus Constantino dicto*, XVIII, 2-3.

⁹⁸⁸ Dans son *Chalonnais gallo-romain*, L. Armand-Calliat n'en fait même pas mention.

⁹⁸⁹ Heukemes (B.) – Der spätrömische Burgus von *Lopodunum* – *Ladenburg am Neckar*, *FBW*, 6, 1981, p. 433-473 (fig. 2, p. 436).

⁹⁹⁰ Je remercie L. Bonnamour (Musée Denon, Chalon) d'avoir attiré notre attention sur cette disposition de l'enceinte.

⁹⁹¹ Le plus ancien évêque connu à Mâcon est Placidius, qui siège au concile d'Orléans en 538. On suppose que la promotion de Mâcon est postérieure à la chute du royaume Burgonde (534).

Le plus ancien édifice connu est une basilique funéraire périurbaine située au sud de l'agglomération (fig. 45, p. 204 et pl. 387, n° 2). Placée sous le vocable de Saint-Clément, elle est édifée au VI^e siècle à l'emplacement d'une importante *villa* du Haut-Empire (et de l'Antiquité tardive ?) et accueille rapidement des sépultures d'évêques [71270-46]. Sa construction paraît liée à l'apparition du siège épiscopal dans les années 530.

A Chalon, la situation est plus complexe, car la date de création de l'évêché est discutée⁹⁹².

Malgré la rareté des données archéologiques, on situe généralement l'*ecclesia* de l'Antiquité tardive à l'emplacement de la cathédrale médiévale [71076-39], c'est-à-dire dans le *castrum*, contre l'enceinte (fig. 41, p. 200). Deux fragments d'inscriptions chrétiennes de l'Antiquité tardive, découverts dans les bâtiments du groupe épiscopal moderne, pourraient peut-être indiquer la proximité d'un édifice paléochrétien dans ce secteur (pl. 326, n° 2-3). Il est toutefois périlleux d'y voir la preuve de la présence de constructions antérieures au courant du V^e siècle⁹⁹³. Grégoire de Tours indique que l'évêque Agricola⁹⁹⁴ construisit une *ecclesia*⁹⁹⁵, dont la localisation n'est pas précisée. B. Beaujard pense qu'il s'agit de la première cathédrale chalonnaise⁹⁹⁶, mais il est peu probable que la communauté chrétienne locale ait attendu près de soixante ans – si l'on date l'apparition du siège épiscopal dans les années 460 – ou deux siècles si l'on accepte l'existence de Donatianus de Chalon avant de disposer d'une première *ecclesia*. Nous préférons suivre J.-Ch. Picard qui pense que le chantier mentionné par Grégoire correspond à une reconstruction de l'édifice⁹⁹⁷, ou bien envisager qu'il corresponde à un transfert de l'*ecclesia*.

Plusieurs indices suggèrent l'existence d'autres monuments chrétiens de l'Antiquité tardive dans le *suburbium* de Chalon, mais tous posent de délicats problèmes de datation, voire d'identification.

Le monastère et la basilique Saint-Pierre [71076-42], situés à l'extrémité sud-est de la nécropole de la Citadelle [71076-41] (fig. 38, p. 197) remontent au moins au début du VII^e siècle. L'évêque Lupus de Chalon (début du VII^e siècle) en fut abbé avant d'accéder à l'épiscopat et sa tombe était visible dans l'édifice avant 877⁹⁹⁸.

L'église de Saint-Jean-des-Vignes est, elle aussi, susceptible de remonter à l'Antiquité tardive [71076-44] (fig. 38, p. 197 et pl. 331, n° 2). L'édifice apparaît dans les textes au XIV^e siècle, mais il se trouve au cœur de la plus importante nécropole tardive connue à Chalon [71076-43]. On constate d'ailleurs la présence de très nombreux sarcophages en grès de la fin de l'époque mérovingienne accolés à l'église médiévale, certains recoupant les états les plus anciens repérés lors de la fouille de 1854. Il est donc fort probable qu'elle existait dès les VI^e – VII^e siècles. Il pourrait alors s'agir de la *basilica sancti Iohannis (...)* *ab urbe Cavillono sita*, mentionnée dans la *Vita S. Austregisili* (époque carolingienne), où elle est donnée comme contemporaine du roi Gontran (fin du VI^e siècle)⁹⁹⁹.

Le cas de l'église Saint-Martin-des-Champs [71046-46] (fig. 38, p. 197) est plus douteux encore. Sur la base d'un témoignage de Grégoire de Tours, qui apprit en visitant sa mère dans les environs de Chalon que l'évêque Veranus de Cavaillon avait été miraculeusement guéri dans une basilique de Saint-Martin, B. Beaujard a proposé que l'édifice remonte à l'Antiquité tardive. Rien ne prouve cependant que la

⁹⁹² *Supra*, § I.C.2.2.

⁹⁹³ L'une des inscriptions mentionne peut-être l'évêque Jean dont Sidoine Apollinaire relate l'élection : appendice prosopographique, vol. II, p. 434, **Iohannes**.

⁹⁹⁴ Appendice prosopographique, vol. II, p. 429.

⁹⁹⁵ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 45 : *Multa in ciuitate aedificia fecit [Agricola], domus composuit, ecclesiam fabricauit, quam columnis fulciuit, uariavit marmore, moseuo depexit.*

⁹⁹⁶ Beaujard, *Topographie Chrétienne Chalon*, p. 71.

⁹⁹⁷ Picard (J.-Ch.) - Les premiers sanctuaires chrétiens des cités de Bourgogne, dans *Evêques, saints et Cités en Italie et en Gaule. Etudes d'Archéologie et d'Histoire*. Rome, 1998 [Coll. EFR, 242], p. 297.

⁹⁹⁸ *Vita Lupi episcopi Cabilonensis*, 2-3.

⁹⁹⁹ *Vita S. Austregisili*, éd. B. Krusch, *MGH, SRM*, IV, p. 191-200, cité par Beaujard (B.) – Chalon-sur-Saône, dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*. IV. *Province ecclésiastique de Lyon (Lugdunensis prima)*. Paris, 1986, p. 73. B. Beaujard envisage que la Vie mentionne plutôt l'église de Saint-Jean-de-Mazel située en bord de Saône au sud-ouest du *castrum*. Pour la discussion, [71076-44].

basilique signalée par Grégoire correspond à Saint-Martin-des-Champs, même si l'édifice actuel se trouve effectivement au centre d'une nécropole de l'Antiquité tardive [71076-45].

On rencontre des problèmes similaires avec l'église Saint-Laurent et le monastère Saint-Cosme (fig. 38, p. 197). La première n'est mentionnée qu'à partir de 873 [71076-49], mais elle est entourée de sépultures qui paraissent remonter, pour partie, au VII^e siècle. En outre, G. Monthel aurait observé contre l'édifice une abside *du VI^e siècle*, malheureusement non publiée.

Le monastère Saint-Cosme [71076-048] n'est cité qu'en 925, mais on rappelle alors qu'il avait été spolié un siècle auparavant par le comte Amedeus de Chalon (v. 814 – v. 840). P. Gras a donc proposé que Saint-Cosme remonte au moins à la fin de l'époque mérovingienne, hypothèse retenue par B. Beaujard¹⁰⁰⁰. J. Lafaurie signale la découverte d'un *tremissis*, qui constitue un indice de la fréquentation de cette zone au VII^e siècle. Il est en revanche plus difficile de suivre P. Gras qui va jusqu'à remonter sa fondation au V^e siècle, sous l'influence de la fondation de Saint-Cosme d'Auxerre par Germain.

La seule basilique qui puisse assurément remonter au début du VI^e siècle est celle de Saint-Marcel [71445-09] (pl. 403, n° 1), située à deux kilomètres à l'est du *castrum* de Chalon, sur la rive gauche de la Saône (fig. 38, p. 197). Selon sa Vie tardive et sans valeur historique, Marcel aurait été martyrisé en 177 à l'emplacement même où fut élevé l'édifice¹⁰⁰¹. Un texte de 877 relate l'élévation des corps des évêques chalonnais Sylvestre¹⁰⁰² et Agricola¹⁰⁰³ et décrit leurs sépultures. Sylvestre était inhumé dans un *sarcophagium* situé près de l'autel de la basilique, où était visible son épitaphe versifiée¹⁰⁰⁴. Celui-ci étant mort vers 532, la basilique serait donc une construction du premier tiers du VI^e siècle au plus tard. La sépulture d'Agricola (mort en 580) se trouvait dans un mausolée précisément décrit dans le texte carolingien.

La présence de sépultures d'évêques chalonnais dans cette basilique au VI^e siècle paraît étonnante. En effet, on considère traditionnellement qu'à La Tène et durant l'époque romaine, la rive gauche de la Saône à hauteur de Chalon se trouve dans la cité des Séquanes¹⁰⁰⁵. Le témoignage de Frédégaire est on ne peut plus clair : au VII^e siècle, la basilique est située *suburbanum Cabilloninsim, sed (...) Sequanum est territorium*¹⁰⁰⁶, dans le *suburbium* de Chalon mais sur le territoire des Séquanes¹⁰⁰⁷. A moins que le diocèse de Chalon ait englobé une partie de la rive gauche de la Saône à cette époque, ce qui sous-entendrait que le ressort territorial des cités des Séquanes et de Chalon ne coïncide pas avec celui du *territorium episcopi*, ces deux évêques auraient alors choisi de se faire inhumer dans une basilique située en dehors de leur juridiction.

III.B.1.4.3 Les formes de l'habitat

Les formes de l'habitat à Chalon durant l'Antiquité tardive sont à peu près inconnues. Dans le *castrum*, la seule stratigraphie décrite date du XIX^e siècle. A l'angle de la rue des Fèvres et de la rue des Cloutiers [71076-02], en 1867, lors de fouilles exécutées pour l'établissement des fontaines, *on a rencontré d'abord un béton formant l'aire d'une usine ; au-dessous, un remblai et un pavé, puis un sol en béton. A 2,65 m de profondeur, on a trouvé des tuiles, des poteries, des ossements, à 4 m du blé noirci, des fragments de marbre blanc, de porphyre et de poteries fines*. L'interprétation de ces découvertes est difficile : il est certain qu'une partie des structures observées date de l'Antiquité tardive puisque, parmi le matériel recueilli, se trouve un bord de sigillée africaine C5 de la fin du V^e siècle (forme Hayes 82) (pl. 318, n° 1).

Dans le quartier de la Citadelle, on a observé dans les années 1960 une construction indéterminée ornée d'une mosaïque à grosses tesselles, que l'on a alors datée du V^e siècle sur la base de la technique

¹⁰⁰⁰ Discussions et références dans [71076-48].

¹⁰⁰¹ *Passio S. Marcelli auctore anonymo*, AASS, Sept., II, p. 187-202.

¹⁰⁰² Appendice prosopographique, vol. II, p. 436, **Sylvestre**.

¹⁰⁰³ Appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Agricola**.

¹⁰⁰⁴ *Elevatio Agricola*, 5 et 7. Pour le texte complet, [71445-14].

¹⁰⁰⁵ En dernier lieu, Peyre (Chr.) – L'Empire Eduen, dans Goudineau (Chr.) et Peyre (Chr.) – *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple Gaulois*. Paris, 1993, p. 152-153.

¹⁰⁰⁶ Frédégaire, *Chronica*, IV, 1.

¹⁰⁰⁷ Et non pas *sur le territoire de la Seine* comme le traduisent Wallace-Hadrill (J.M.) (éd.), Devillers (O.) et Meuyers (J.) (trad.) – *Frédégaire. Chronique des temps mérovingiens. Livre IV et continuations*. Tournai, 2001.

d'exécution [71076-27]. La localisation de cette découverte, à proximité immédiate de la nécropole de la Citadelle [71076-41] (fig. 41, p. 200), suggère un lieu de culte paléochrétien plutôt qu'à un établissement rural périurbain. Notons cependant que la datation de ces structures est mal étayée.

A Mâcon, les données sont plus nombreuses, bien que difficiles à interpréter. Signalons par ailleurs que toutes les structures observées datent de la fin du IV^e au VI^e siècle : aucun état de construction du début de l'Antiquité tardive n'est encore attesté avec certitude. Il ne semble pas que cette lacune soit due à l'absence d'investigations en profondeur : dans le *castrum*, plusieurs sondages ont atteint des états d'époque augustéenne, sans que l'on ait pu remarquer des structures de la première moitié du IV^e siècle¹⁰⁰⁸.

Rue Dinet, en 1982, un sauvetage de F. Cognot a permis de relever très partiellement le plan d'un bâtiment maçonné qui reposait sur un important remblai sous-jacent qui contenait un très riche mobilier de la fin du V^e ou du tout début du VI^e siècle [71270-01] (pl. 367, n° 2 ; 368, n° 4-5). Les fondations et les murs, construits en *opus spicatum*, tracent le plan d'un espace rectangulaire de 4 m de large et près de 7 m de long, bordé à l'est de pièces de dimensions inconnues. Les sols sont en béton blanc, celui-ci paraissant aussi recouvrir la base des murs. Bien que l'étendue du bâtiment soit inconnue, les seuls éléments dégagés laissent envisager une construction relativement vaste.

Plus à l'ouest, à l'emplacement du Palais de Justice [71270-02], A. Barthélemy a observé une partie d'un bâtiment matérialisé par deux murs en pierres liées au mortier et un sol en béton surmontant un remblai. Les maçonneries délimitent un espace d'au moins 6 m de côté (pl. 376, n° 5). Un sondage profond indique que le remblai scellé par le sol daterait du IV^e siècle (présence de sigillée luisante dont un vase P 39, pl. 376, n° 6). Une monnaie d'Arcadius a été retrouvée sur le béton de sol. La démolition a livré des éléments du V^e siècle (DSP, formes Rigoir 1, 3, 8, 18c, pl. 376, n° 7-10, céramique bistre, pl. 376, n° 11) et cinq monnaies (une de type VRBS ROMA, une de Valentinien II, trois d'Arcadius), des tessons de panse d'amphore africaine.

A l'école de Musique [71270-03], un sauvetage de 1984 a atteint des sols bétonnés avec foyers que l'on pourrait dater du V^e siècle.

Enfin, une opération récente [71270-04] effectuée à l'extrémité septentrionale du *castrum* a révélé plusieurs niveaux de circulation de la fin du IV^e et de la première moitié du V^e siècle, perforés par un fond de cabane et des trous de poteaux.

Trois interventions ont porté sur des secteurs situés à l'extérieur de l'enceinte.

Dans la rue Saint-Antoine [71270-06], F. Cognot a observé une construction munie de sols en béton et d'un mur en pisé recouvert d'un enduit de couleur rouge (pl. 381, n° 1-2). Une monnaie de Gratien recueillie dans le mur indique que ce bâtiment est en partie (ou en totalité ?) attribuable au dernier quart du IV^e siècle au plus tôt.

Rue de Veyle [71270-07], D. Barthélemy a dégagé un secteur très peu densément occupé. Dans la partie centrale de la fouille se trouvaient plusieurs trous de poteaux avec calages de pierres et une fosse, qui semblent appartenir à une construction en matériaux périssables de l'Antiquité tardive (fin IV^e ou V^e siècle ?) (pl. 381, n° 3).

Enfin, rue Lamartine, au pied du *castrum*, une intervention de F. Cognot a révélé la présence d'une construction maçonnée associée à un foyer [71270-05] (pl. 380, n° 1). Le mobilier recueilli date du V^e siècle.

Ces bâtiments, bien que très partiellement dégagés, sont d'un intérêt certain pour caractériser les formes de l'occupation de la fin du IV^e et du V^e siècle. On constate ainsi la fréquence des structures d'habitat en dur exclusivement attribuables à l'Antiquité tardive, ce qui n'était pas le cas à Autun ou *Alesia*. L'existence de ces constructions conduit à s'interroger sur la représentativité des habitats observés à Autun, où les bâtiments construits durant l'Antiquité tardive sont peu fréquents¹⁰⁰⁹ : peut-être s'agit-il d'une conséquence de la rareté des fouilles dans ou à proximité de l'enceinte tardive, car dans le contexte régional, ces bâtiments ne sont pas exceptionnels, comme en témoignent les structures d'habitat dégagées dans l'îlot Tramassac à Lyon / Saint-Jean¹⁰¹⁰, ou, au VII^e siècle, sur les pentes de la Croix-Rousse¹⁰¹¹.

¹⁰⁰⁸ Nous reviendrons sur ce problème lors de l'étude de la topographie de l'agglomération tardive de Mâcon.

¹⁰⁰⁹ A l'exception d'un bâtiment situé à l'emplacement de la future cathédrale Saint-Lazare [71014-XIII 3, n° 1] et de constructions à proximité de la porte Saint-André [71014-VIII-IX 13, n° 1].

¹⁰¹⁰ Arlaud (C.) et *alii* – *Lyon Saint-Jean. Les fouilles de l'îlot Tramassac*. Lyon, 1994 [DARA, 6], p. 44-46.

Les formes de l'occupation ne se limitent cependant pas à des constructions maçonnées : les découvertes de la bibliothèque [71270-04] et de la rue de Veyle [71270-07] indiquent la coexistence de structures en matériaux périssables avec les bâtiments en dur.

III.B.1.4.4 La topographie urbaine durant l'Antiquité tardive

La fin du III^e siècle : une rétraction de l'espace occupé

A Chalon comme à Mâcon, la fin du Haut-Empire se caractérise par une phase de rétraction de la superficie de l'agglomération.

A Mâcon, le phénomène le plus évident est la disparition des indices de fréquentation dans ce qui paraît être le centre de l'agglomération du Haut-Empire, c'est-à-dire de l'actuelle place de l'Héritan au ruisseau des Rigolettes (comparer fig. 43 et 44, p. 202-203).

Cette tendance est également perceptible à Chalon, malgré le fait que les données soient nettement plus imprécises. Elle est le plus visible sur l'île Saint-Laurent, où les découvertes ne sont pas postérieures à la fin du Haut-Empire (comparer fig. 40 et 41, p. 199-200). Dans le quartier de la Citadelle, on constate de même que certains sites n'ont pas livré de matériel postérieur au III^e siècle.

La topographie urbaine au IV^e siècle

La nature même des données ne permet guère d'étudier en détail l'évolution de ces agglomérations durant l'Antiquité tardive. On distinguera cependant le site de Mâcon, où les données de fouille sont nombreuses, et Chalon où on ne dispose guère que de découvertes isolées.

La topographie de Mâcon dans la première moitié du IV^e siècle pose de sérieux problèmes de définition. Aucune des fouilles effectuées sur le site n'a livré d'indiscutables couches d'occupation de cette période, particulièrement dans et autour de l'enceinte de l'Antiquité tardive. Dans quelques cas, il semble que les opérations n'aient pas été poussées jusqu'au sol naturel ([71270-04] et [71270-06]). Toutefois, partout où les investigations ont été suffisamment développées, les premières traces d'occupation de l'Antiquité tardive ne paraissent pas antérieures à l'époque valentinienne ([71270-01], [71270-02], [71270-03]). Sur ces sites, quelques monnaies constantiniennes isolées ([71270-01], [71270-02]) font sans doute partie de la circulation monétaire de la seconde moitié du siècle. Il se dégage ainsi que le plateau de la Baillie, enserré dans l'enceinte de l'Antiquité tardive, ne paraît pas densément occupé durant la première moitié du IV^e siècle. L'agglomération du début de l'Antiquité tardive pourrait donc se trouver à l'écart du *castrum*, mais aucun secteur de l'agglomération n'a livré d'indices susceptibles d'attester l'existence d'un autre point de peuplement à cette époque. Il semble que l'on touche ici une des limites de la documentation sur certains quartiers de l'agglomération romaine, comme ceux qui sont situés en bord de la Saône. Plusieurs découvertes dans ce secteur ([71270-26], [71270-28], [71270-29], [71270-30]) montrent la présence de constructions ou d'occupations antiques, toutes observées anciennement et très mal datées. Il est possible que cette zone mal connue puisse abriter une occupation tardive.

A Chalon, les données susceptibles de définir la topographie de l'agglomération dans la première moitié du IV^e siècle sont à peu près inexistantes : ce n'est qu'à partir des années 350 qu'elles permettent un premier aperçu.

La topographie de la seconde moitié du IV^e au VI^e siècle

A Mâcon, on relève une nette augmentation des indices de fréquentation dans la seconde moitié du IV^e siècle, avec l'apparition de structures construites dans l'enceinte de l'Antiquité tardive. L'occupation du plateau de la Baillie se densifie, alors qu'apparaît une série de constructions à l'extérieur de l'espace circonscrit par le *castrum* ([71270-05], [71270-06], [71270-07]). Celles-ci indiquent que l'agglomération de Mâcon ne saurait se limiter à l'intérieur de l'enceinte tardive (fig. 44, p. 203). A cette époque,

¹⁰¹¹ Ayala (G.), Blaizot (F.), Horry (A.), Argant (Th.) – Un habitat et des sépultures du haut Moyen-Age sur les pentes de la Croix-Rousse à Lyon, *Archéologie médiévale*, 33, 2003, p. 33-63.

l'agglomération montre un réel dynamisme qui contraste nettement avec l'atonie du site à la fin du Haut-Empire.

A Chalon, où la topographie urbaine est nettement moins bien documentée, il est moins aisé d'évaluer la superficie de l'agglomération tardive. Indéniablement, un premier pôle est constitué par l'espace circonscrit par le *castrum*, sans qu'il soit possible de présager de la nature exacte de son occupation. S'il est certain que ce secteur abrite des maisons au VII^e siècle¹⁰¹², on ne dispose pas de données pour les périodes antérieures. Quelques découvertes isolées signalent cependant la présence de constructions très mal caractérisées [71076-02]. Comme à Mâcon, l'agglomération ne semble pas se limiter au seul secteur *intra muros* : dans le quartier de la Citadelle, plusieurs découvertes de monnaies du IV^e siècle indiquent une fréquentation mal définie au début de l'Antiquité tardive (fig. 41, p. 200). On retrouverait encore une fois un indice de la présence d'un pôle d'occupation situé à l'extérieur du *castrum* de l'Antiquité tardive, comme on a pu l'observer à Avallon et Mâcon.

Signalons enfin une importante zone portuaire à deux kilomètres au sud de l'agglomération, le long des gués des Ronzeaux [71169-12] et du Port-Guillot [71269-01] (fig. 38, p. 197), où de nombreuses découvertes indiquent une intense activité durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. Comme au Haut-Empire, il est cependant difficile de savoir si ce secteur portuaire est dépendant de l'agglomération chalonnaise ou s'il s'agit d'une agglomération distincte.

III.B.1.4.5 Sépultures et nécropoles

Les nécropoles tardives de Mâcon et Chalon sont très inégalement documentées. Les premières sont à peu près inconnues, alors que les secondes sont relativement bien localisées et ont fait l'objet de nombreuses observations depuis le XIX^e siècle, permettant ainsi de détailler la typologie des sépultures des IV^e – VI^e siècles et la topographie des pôles funéraires.

Typologie des sépultures

A la différence d'Autun, on ne connaît aucun mausolée de l'Antiquité tardive à Chalon. La seule occurrence concerne le monument funéraire dans lequel fut inhumé l'évêque Agricole [71445-09], mais nous sommes ici à la fin du VI^e siècle au plus tôt.

Les inhumations en sarcophages sont très nombreuses dans les nécropoles chalonnaises. Comme à Autun, trois types de monuments sont connus durant l'Antiquité tardive : des sarcophages en marbre (?), en pierre commune et en plomb. Cependant, rares sont les exemplaires clairement attribuables aux IV^e et V^e siècles.

A ce jour, la seule attestation de sarcophage en marbre à Chalon est très incertaine. G. Monthel signale dans la *Carte Archéologique de la Gaule* que l'on aurait trouvé un sarcophage en marbre figuré à Saint-Martin-des-Champs vers 1975 [71076-45, sép. 14]. On ne dispose malheureusement pas d'information plus précise sur cette découverte, qui pourrait en outre dater du Haut-Empire.

Les mentions de sarcophages en pierre commune sont bien plus assurées. Deux matériaux sont utilisés : le calcaire et le grès. Notons cependant que les nombreux exemplaires de forme trapézoïdale signalés dans les nécropoles de la Citadelle [71076-41], de Saint-Jean-des-Vignes [71076-43] et de Saint-Martin-des-Champs [71076-45] sont postérieurs au premier tiers du VI^e siècle. Le seul sarcophage en calcaire attribuable à l'Antiquité tardive a été trouvé dans la nécropole de la Citadelle [71076-47, sép. 2]. Son couvercle est orné en façade de deux ou trois acrotères. Ce type de décor, considéré comme archaïsant sur les sarcophages de l'Antiquité tardive en Gaule du sud-est¹⁰¹³, ne doit guère être postérieur au V^e siècle. Il renfermait un sarcophage en plomb, qui incite à dater cette sépulture des dernières décennies du III^e ou du IV^e siècle. Plusieurs sarcophages rectangulaires en calcaire ont été trouvés à Mâcon, mais aucun d'entre eux ne peut être attribué avec certitude à l'Antiquité tardive.

¹⁰¹² Le testament de Didier d'Auxerre, mort en 623, signale une *domus* sise *infra muros civitatis Cabilonensium (Gesta pontificum autisiodorensium, 20)*.

¹⁰¹³ Colardelle et alii, *Typo-chronologie des sépultures*, p. 280-281.

Les sarcophages en grès, très courants en Bourgogne orientale aux VI^e – VIII^e siècles, paraissent déjà employés aux IV^e - VI^e siècles. Contrairement aux exemplaires postérieurs qui sont de forme trapézoïdale, ceux du début de l'Antiquité tardive sont de forme rectangulaire. Un exemplaire, trouvé dans la nécropole de Saint-Jean-des-Vignes [71076-sép. 79], était accompagné de deux pichets en verre Isings 104 et Foy 8 qui incitent à le dater du IV^e ou du début du V^e siècle. Plusieurs autres sarcophages de ce type sont signalés dans les nécropoles de Saint-Martin-des-Champs [71076-45, sép. 1 à 4] et Saint-Jean-des-Vignes [71076-43, sép. 78, 80 et 81], mais ils n'ont pas livré de matériel datant. A Mâcon, on connaît un sarcophage rectangulaire en grès [71270-39, sép. 1] qui contenait un abondant mobilier du milieu du VI^e siècle (fig. 385, n° 2). Si la cuve n'est pas réemployée, cette sépulture indiquerait que l'usage des sarcophages rectangulaires perdure jusque dans les années 550.

Le seul sarcophage en plomb clairement documenté était contenu dans une cuve en calcaire décrite plus haut [71076-41, sép. 2]. Une autre découverte pourrait correspondre à un dispositif identique. A Saint-Jean-des-Vignes, on signale en effet un sarcophage en grès contenant une *plaque de plomb* [71076-43, sép. 77]. Ces deux découvertes, associées à celle de Beaune / « La Maladière » [21054-15, sép. 1] et celles d'Autun semblent indiquer que ces sarcophages sont fréquemment installés dans un contenant (planches de bois, clouées, aménagement maçonné, sarcophage). Cette tendance se retrouve en Gaule du sud-est¹⁰¹⁴.

Les inhumations en cercueil ou coffrage de bois sont peu documentées à Chalon, peut-être en raison de la rareté des fouilles récentes de sépultures du début de l'Antiquité tardive. L'unique cercueil cloué clairement attribuable à cette période a été trouvé à Saint-Jean-des-Vignes [71076-43, sép. 90] (pl. 330). Il contenait un dépôt funéraire daté du premier tiers du V^e siècle. D'autres sépultures similaires ont été fouillées à proximité, mais ne sont pas datées [71076-43, sép. 95]. Les sépultures en coffrages de *tegulae*, bien connues en Gaule du sud-est, ne paraissent pas particulièrement répandues. Une découverte de Mâcon paraît pour l'instant très isolée [71270-47].

Les sépultures en pleine terre sont bien plus nombreuses, même si nous écartons les découvertes anciennes, sans doute insuffisamment documentées. Plusieurs dizaines ont été dégagées dans la nécropole de Saint-Jean-des-Vignes [71076-43], mais elles sont rarement bien datées : seules les sépultures [71076-43, sép. 10, 21 et 50] peuvent être attribuées à la seconde moitié du VI^e siècle. Cette fourchette chronologique n'est pas exclusive : en Gaule du sud-est, ce type de sépultures est connu du III^e au VI^e siècle¹⁰¹⁵.

On signalera enfin deux inhumations en amphore à Chalon ([71076-43, sép. 88] et [71076-45, sép. 15]). Les contenants n'ont pas été conservés et on est bien en peine de leur attribuer une datation. Une monnaie de Gratien trouvée à côté de celle de Saint-Martin-des-Champs [71076-45, sép. 15] ne saurait fournir un argument de datation. En Gaule du sud-est, ce type de sépulture est essentiellement présent au V^e siècle¹⁰¹⁶.

Le dernier type de structure funéraire signalé à Mâcon et Chalon correspond aux coffrages de dalles calcaires. En l'absence de dépôt funéraire, il n'est pas possible de les attribuer aux IV^e et VI^e siècles. Les exemplaires correctement datés en Bourgogne méridionale sont toujours postérieurs au milieu du VI^e siècle¹⁰¹⁷.

Comme à Autun, l'usage des stèles funéraires figurées paraît disparaître à Chalon et Mâcon durant l'Antiquité tardive. Les seules structures de marquages connues sont des stèles avec épitaphes, peu nombreuses au demeurant. A Mâcon, deux n'ont pas de provenance précise et sont de surcroît très lacunaires [71270-Matériel / Inscriptions, n° 1 et 2]. La troisième, datable de la fin du V^e ou du premier tiers du VI^e siècle, provient du plateau de la Baille et n'est manifestement pas en place [71270-08] (pl. 382, n° 1). A Chalon, on peut mentionner un fragment d'épitaphe daté de 523 apr. J.-C., lui aussi découvert en position secondaire, [71076-Matériel / Inscriptions, n° 1] (pl. 332, n° 6), ainsi qu'un fragment très incomplet provenant de Saint-Jean-des-Vignes [71076-43, Découvertes sans contexte] (pl. 331, n° 1).

¹⁰¹⁴ Colardelle et *alii*, Typo-chronologie des sépultures, p. 278-280.

¹⁰¹⁵ *Ibid.*, p. 291.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*, p. 287.

¹⁰¹⁷ Gaillard de Sémerville, *Cimetières mérovingiens* ; Ajot (J.) – *La nécropole mérovingienne de la Croix-de-Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire). Fouilles du Dr. Lafond. Meaux, 1986 [Mém. AFAM, 1].*

Malgré leur faible nombre, ces stèles paraissent constituer une spécificité des agglomérations les plus importantes de la région, car outre à Chalon et Mâcon, elles ne sont connues qu'à Autun.

Comme dans toutes les agglomérations du sud de la Gaule Lyonnaise, les dépôts funéraires sont extrêmement modestes. Au IV^e et au début du V^e siècle, ils sont connus dans quelques sépultures dont on peine à saisir la représentativité. A Saint-Jean-des-Vignes, certaines tombes ont livré des pièces de verrerie [71076-43, sép. 79 et 85] (pl. 329, n° 1-4) et des objets de parure (fibule cruciforme et ceinturon ; boucles et couteau dans deux sépultures [71076-43, sép. 74 et sép. 90] (pl. 328, n° 16-18 et 330). Le dépôt de parures, rare à Autun, semble lié à des individus germaniques ou proches de la sphère militaire. La rareté des dépôts dans les différentes découvertes funéraires indique que cette pratique est marginale ; elle semble même disparaître entre le début du V^e siècle et le milieu du VI^e siècle. La réapparition des dépôts dans les années 550 demeure très modeste ([71076-43, sép. 10, 21, 34, 50, 64] (pl. 328, n° 1-15).

La topographie funéraire

La topographie funéraire tardive de Mâcon est très mal documentée puisque l'on ne connaît qu'une seule sépulture assurément attribuable aux IV^e – VI^e siècles. Celle-ci provient de la nécropole des Cordiers [71270-39, sép. 1], où les autres structures funéraires datées s'échelonnent entre l'époque augustéenne et le II^e siècle. Les chercheurs locaux ont pourtant considéré que cette nécropole était utilisée sans interruption entre le II^e et le VI^e siècle. En l'absence de matériel de l'intervalle chronologique 150-550 apr. J.-C., ils ont proposé que toutes les inhumations en pleine terre ou en sarcophage sans dépôt funéraire appartenaient à cette période. En réalité, rien ne permet d'étayer cette hypothèse : l'absence totale de découvertes de la fin du Haut-Empire et du début de l'Antiquité tardive sur la nécropole des Cordiers depuis le XIX^e siècle – à l'exception d'une demi-monnaie du IV^e siècle – incite à penser que ce cimetière a été abandonné dès le II^e siècle. Dès lors, il semble qu'il faille chercher ailleurs les sépultures tardives de l'agglomération.

La découverte d'une inhumation en coffre de *tegulae* au Paquier Saint-Antoine [71270-47], le long de la voie d'Agrippa au nord de l'agglomération indique éventuellement la présence d'une nécropole de la fin du Haut-Empire ou de l'Antiquité tardive (fig. 44, p. 203)¹⁰¹⁸. Une stèle du III^e siècle trouvée dans les environs de l'hôpital [71270-41] pourrait, elle aussi, provenir d'un pôle funéraire au nord-ouest de l'agglomération, le long de la voie en direction d'Autun (fig. 43, p. 202). Cependant, les indices les plus probants de l'existence d'une nécropole tardive ont été repérés au sud-ouest de l'agglomération, entre la place de l'Héritan et la rue V. Hugo [71270-40] (fig. 44, p. 203). Dans cette zone, on signale plusieurs sarcophages rectangulaires ou trapézoïdaux et inhumations en coffrages de dalles, généralement attribués à la nécropole des Cordiers ou datés de l'époque médiévale. En réalité, il semble que ces découvertes sont topographiquement distinctes de la nécropole des Cordiers (comparer fig. 42 et 44, p. 201 et 203) et qu'elles sont localisées dans une partie de l'agglomération abandonnée dans le courant du II^e siècle. On assisterait donc à un déplacement de la nécropole, consécutif à la rétraction de l'espace occupé par l'agglomération au II^e siècle.

La topographie funéraire de Chalon durant l'Antiquité tardive, bien mieux connue qu'à Mâcon, permet de saisir de sensibles modifications par rapport au Haut-Empire. Le fait le plus marquant est indéniablement le développement d'une vaste nécropole le long de la voie de Langres, dans le quartier de Saint-Jean-des-Vignes [71076-43] (fig. 41, p. 200). Celle-ci occupe un secteur de l'agglomération progressivement abandonné entre la fin du I^{er} et le courant du II^e siècle. La présence d'incinérations à proximité de l'église Saint-Jean-des-Vignes¹⁰¹⁹ et d'une inhumation contenant une cruche en céramique métallescente trévière [71076-43, sép. 89] indiquent que les premières sépultures doivent dater de la fin du Haut-Empire. Il faut cependant constater que les découvertes attribuables à cette époque sont

¹⁰¹⁸ Les sépultures en caisson de *tegulae* sont rares en Bourgogne. En Gaule du sud-est, ces aménagements sont datés de la fin du Haut-Empire ou de l'Antiquité tardive (essentiellement IV^e et V^e siècles) : Colardelle (M.), Démians d'Archimbault (G.) et Raynaud (Cl.), avec la collab. de Boiron (R.), Carru (D.), Colardelle (R.), Cartron (I.), Fixot (M.), Garnotel (A.), Jannet (M.), Manniez (Y.), Reynaud (J.-F.) et Paya (D.) – Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Age dans le sud-est de la Gaule, dans Galinié (H.) et Zadora-Rio (E.) – *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^{ème} colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1^{er} octobre 1994)*. Tours, 1996 [11^{ème} suppl. à la RACF], p. 276-278 et 284-285.

¹⁰¹⁹ Rebourg, *CAG 71/3*, p. 148, n° 154.

extrêmement rares au regard du nombre élevé de structures des IV^e – VIII^e siècles (tabl. X)¹⁰²⁰. La nécropole de Saint-Jean-des-Vignes est le site funéraire le plus dynamique de Chalon durant l'Antiquité tardive.

La situation est très proche à Saint-Martin-des-Champs [71076-45] : on y compte seulement trois découvertes funéraires du Haut-Empire contre vingt-neuf de l'Antiquité tardive. Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette nécropole fasse partie du même ensemble que celle de Saint-Jean-des-Vignes.

Il est probable que ces deux sites aient accueilli des basiliques funéraires périurbaines durant l'Antiquité tardive¹⁰²¹.

En comparaison, d'autres nécropoles semblent connaître un déclin manifeste. Le cas le plus évident est celui du site funéraire de la Citadelle situé en bordure de la voie d'Autun [71076-41]¹⁰²².

Les autres nécropoles du Haut-Empire encore fréquentées à cette période, comme celle de Saint-Cosme / Californie [71076-47], sont très mal connues. En revanche, il faut sans doute écarter de la topographie funéraire tardive les nécropoles situées autour de l'Eglise Saint-Laurent [71076-49], entre Saint-Cosme et la route d'Autun [71076-48], autour de l'église Sainte-Marie [71076-60] et de l'abbaye Saint-Pierre [71076-42]. Les aménagements funéraires recensés sont toujours des sarcophages trapézoïdaux ou des sépultures sous dalles, structures assurément postérieures au premier tiers du VI^e siècle dans la région considérée.

D'une manière générale, Chalon connaîtrait une évolution de la topographie funéraire très proche de celle d'Autun : abandon progressif des nécropoles du Haut-Empire au profit d'un secteur funéraire privilégié, où l'on peut soupçonner la présence de quelques basiliques funéraires. Encore une fois, le pôle funéraire tardif ne se développe pas à l'emplacement d'une importante nécropole du Haut-Empire, mais plutôt sur un secteur peu densément occupé.

III.B.1.4.6 Aspects économiques

Les données sur l'économie des agglomérations de Mâcon et Chalon sont très inégales. Comme dans tous les sites où les fouilles sont rares, il est difficile de déterminer l'importance des activités de transformation. En revanche, on dispose de nombreuses données sur l'intégration de ces agglomérations dans les courants d'échange à longue distance.

A Chalon, on ne dispose d'aucun indice confirmant d'éventuelles activités de production de biens manufacturés ou de transformation des matières premières durant les IV^e – VI^e siècles. Ce constat découle manifestement de la rareté des observations archéologiques dans l'agglomération tardive. La présence d'une préfecture fluviale et vraisemblablement d'un port militaire aux IV^e – V^e siècles a peut-être eu pour corrolaire la mise en place d'activités de construction navale, mais elles étaient probablement effectuées par l'armée elle-même et non par des artisans autonomes.

La situation n'est guère plus évidente à Mâcon. La seule activité artisanale documentée est celle d'un tabletier produisant des peignes à dos triangulaire de type Thomas II et de petits éléments de placage au début du V^e siècle [71270-03]. Comme nous l'avons vu, la *Notitia dignitatum* signale la présence d'une *fabrica* produisant des flèches, mais on ne peut classer cette dernière dans la catégorie des activités artisanales privées. Ces productions, effectuées sous la direction et par des agents impériaux, ne sont manifestement pas destinées à la consommation locale¹⁰²³.

Contrairement aux autres agglomérations étudiées auparavant, de nombreuses découvertes montrent l'intégration de Mâcon et Chalon dans les réseaux d'échange à longue distance de l'Antiquité tardive.

A Mâcon, plusieurs fouilles urbaines ont livré de manière régulière de la vaisselle, des lampes en céramique africaine, des amphores de même provenance et de Méditerranée orientale. Rue Dinet [71270-

¹⁰²⁰ On compte en effet cinq sépultures assurément datables du Haut-Empire contre cent-seize de la période suivante.

¹⁰²¹ A Saint-Jean-des-Vignes [71076-44] et Saint-Martin-des-Champs [71076-46].

¹⁰²² Alors qu'il a livré plus de deux cent cinquante structures funéraires du Haut-Empire, celles de l'Antiquité tardive ne s'élèvent qu'à sept (tabl. X).

¹⁰²³ Carrié, *Echanges*, p. 180.

01], à l'École de Musique [**71270-04**] et rue de Veyle [**71270-07**], on a trouvé des plats Hayes 61B, 87 et Atlante XLI, 3 (pl. 369, n° 1 ; 372, n° 1-2, 379, n° 15) des lampes Hayes I et IIa rue Dinet, à la Bibliothèque [**71270-03**], rue Lamartine [**71270-05**] (pl. 380, n° 7) et rue de Veyle. Des tessons de panse d'amphores africaine sont attestés sur presque tous les sites tardifs. On signale une amphore Keay XXV rue de Veyle (pl. 381, n° 9), des amphores orientales rue Dinet (LR4 (panse)) et sur le site de la Bibliothèque (LR1 (panse))¹⁰²⁴.

A Chalon, les découvertes en milieu urbain sont peu nombreuses en raison de la rareté des interventions, mais on peut signaler de la sigillée africaine C5 (forme Hayes 82) rue aux Fèvres [**71076-02**] (pl. 318, n° 1), de la sigillée africaine D, des fragments de lampes et des tessons de panse d'amphore LR1 et africaine sur le site du parking de l'Hôtel-de-Ville [**71076-62**].

Les découvertes effectuées dans la Saône à hauteur de l'agglomération et dans les zones portuaires du Port Guillot et des Ronzeaux sont plus significatives. Au Gué des Piles, on signale une amphore Dr 23 [**71076-33**] (pl. 319, n° 3), au Port-Guillot à Lux [**71269-01**], des amphores Almagro 51 (pl. 364, n° 3), orientale de Palestine LR4 (pl. 364, n° 4), orientale LR2b (pl. 364, n° 5) et au gué des Ronzeaux [**71189-12**], plusieurs amphores de l'Antiquité tardive (amphores africaines Keay XXV.3 (pl. 350, n° 3-4), Keay LXII (pl. 350, n° 5), de Gaza LRA 4 (pl. 350, n° 6)). Ces sites, localisés à la confluence de la Saône et de plusieurs sous-affluents venant de la côte Chalonnaise, semblent avoir joué un rôle dans la redistribution de marchandises en provenance de la vallée du Rhône, mais aussi dans l'embarquement des productions des ateliers de potiers des VI^e – VIII^e siècle de la plaine Chalonnaise (Sevrey [**71520-01**], la Charmée [**71102-01**] et Givry [**71221-02**]). En effet, tous sont en relation directe avec le gué du Port Guillot, soit par la rivière Corne (atelier de la Charmée), soit par ses affluents (atelier de Givry) soit par une voie directe (Sevrey). En outre, les dragages de ce secteur ont livré une quantité considérable de céramiques bistres des VI^e – VIII^e siècles¹⁰²⁵.

Enfin, à la fin du VI^e et au VII^e siècle, l'activité économique de la place de Chalon est clairement illustrée par l'importance de ses monétaires¹⁰²⁶.

Il faut en revanche réévaluer l'hypothèse proposée par F. Cognot et J. Grelu, selon laquelle Mâcon aurait abrité un atelier monétaire public d'époque burgonde¹⁰²⁷.

Les fouilles effectuées à Mâcon depuis les années 1980 ont entraîné à plusieurs reprises la découverte de petites monnaies en bronze d'un type particulier, portant une croix au revers. Le contexte stratigraphique n'est jamais très précis, à l'exception d'un lot d'une douzaine d'exemplaires trouvé dans une fosse du milieu du V^e siècle rue Dinet [**71270-01**]¹⁰²⁸. Au moins quatorze exemplaires décrits ont été recueillis sur le site de l'École de musique [**71270-04**] et deux sont signalés rue de Veyle [**71270-07**]. Pour leur étude, nous n'avons pu qu'utiliser les inventaires et quelques dessins de J. Grelu effectués lors des découvertes¹⁰²⁹.

Toutes ces monnaies ont un diamètre très faible, généralement compris entre 8 et 12 mm. Le flan paraît toujours très mince. Sur certaines monnaies du site de l'École de musique [**71270-04**], J. Grelu a pu observer la présence d'un résidu de jet de coulée (pl. 379, n° 7 et 13), qui indiqueraient que ces flans sont venus à la fonte et non par la découpe d'un lingot métallique.

Plusieurs exemplaires où le motif du revers est désaxé par rapport au flan (pl. 371, n° 8 et pl. 379, n° 1, 4, 10) montrent que celui-ci est frappé et non moulé en même temps que le flan, ce que semble confirmer un exemplaire sur lequel une sur-frappe est nettement visible.

Les droits et les revers sont très variés et on ne trouve pas de liaisons de coins évidentes sur les exemplaires dessinés par J. Grelu. La seule caractéristique commune à toutes ces monnaies est la présence

¹⁰²⁴ Je remercie M. Bonifay (CNRS) pour son aide dans l'identification des productions méditerranéennes de Mâcon.

¹⁰²⁵ Collection Nugue, musée Denon.

¹⁰²⁶ A. Deléage en recense une cinquantaine : Deléage, *La vie rurale en Bourgogne*, p. 176-186. Pour comparaison, on n'en trouve qu'une dizaine à Sens et à Autun.

¹⁰²⁷ Cognot (F.) et Grelu (J.) – École nationale de musique, plateau de la Baille. Mâcon, Saône-et-Loire. Premiers résultats des fouilles et de l'étude du mobilier, *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, LXI, 1985, p. 103-110 ; Cognot (F.) – Mâcon : les découvertes de la rue Dinet, dans *30 ans d'Archéologie en Saône-et-Loire. Catalogue de l'exposition*. Dijon, 1996, p. 322-323.

¹⁰²⁸ On ne peut malheureusement plus déterminer les exemplaires provenant de cette fosse de celles qui ont été trouvées sur le reste de cette fouille.

¹⁰²⁹ Nous n'avons pu examiner ces monnaies qui étaient prêtées pour étude.

d'une croix au revers (parfois sur les deux côtés (pl. 371, n° 1)), presque toujours entourée d'un grènetis dégénéré. Les seules exceptions (pl. 371, n° 5 et pl. 379, n° 14) sont peut-être des monnaies très usées. Le dessin de la croix peut varier : celle-ci peut être simple (pl. 371, n° 1 et 3 ou pl. 379, n° 11 et 14) ou pattée (pl. 371, n° 12-13, pl. 379, n° 1, 7-10). Certaines sont cantonnées de globules (pl. 371, n° 1 et 13, pl. 379, n° 1 et 12). Ces revers sont clairement inspirés des frappes de bronze de Valentinien III émises à Rome entre 425 et 455 (*LRBC*, 867), seules émissions de bronze du V^e siècle à porter ce revers¹⁰³⁰.

Les droits sont variés : certains s'apparentent nettement à des frappes des IV^e – V^e siècles (pl. 371, n° 13, pl. 379, n° 4, 10-11), d'autres s'inspireraient des imitations radiées du III^e siècle (pl. 371, n° 12 et pl. 379, n° 9). Les titulatures paraissent rares (pl. 371, n° 12, pl. 379, n° 8, 10-11).

C'est devant l'abondance de ces frappes sur les sites mâconnais que J. Grellu et F. Cognot ont proposé que le *castrum* ait abrité un atelier monétaire d'époque burgonde frappant des monnaies divisionnaires en bronze¹⁰³¹. Les flans lisses recueillis sur le site de l'École de musique sont un des arguments qui étayaient cette conviction. Cette hypothèse ne peut cependant être acceptée.

En premier lieu, il apparaît que l'extrême hétérogénéité des frappes ne semble pas aller dans le sens d'une production standardisée : il est donc difficile d'affirmer que tous ces bronzes au revers à la croix ont été frappés à Mâcon. La présence de flans lisses indique peut-être une fabrication locale, mais rien ne prouve qu'elle est effectuée sous le contrôle d'une autorité publique. En outre, ce monnayage, désormais daté du courant du V^e siècle, est bien attesté sur les sites des V^e – VI^e siècles de l'axe Saône / Rhône : on le retrouve par exemple à Lyon¹⁰³², Marseille¹⁰³³ ou Saint-Blaise¹⁰³⁴.

Cl. Brenot a mis en évidence que ces frappes constituent un monnayage de nécessité employé durant tout le V^e et le début du VI^e siècle pour pallier l'arrêt des émissions officielles en Gaule au début du V^e siècle¹⁰³⁵. Il est hautement probable que les monnaies mâconnaises s'apparentent à ces imitations de nécessité, ce qui autorise certes leur fabrication à Mâcon, mais pas dans le cadre d'un atelier monétaire public comme le pensaient F. Cognot et J. Grellu.

Bien qu'il faille écarter cette dernière hypothèse, la présence massive de ces monnaies à Mâcon dans le courant du V^e et peut-être au début du VI^e siècle reflète deux phénomènes : en premier lieu, l'imitation systématique de revers de monnaies de bronze de Valentinien III indique que ces émissions étaient suffisamment diffusées en Gaule du sud-est pour que le prototype ait été copié ; par ailleurs, la quantité de monnaies recueillies dans le *castrum* de Mâcon (elles sont presque aussi nombreuses que les émissions du IV^e siècle) montre à l'évidence un fort besoin de monnaie divisionnaire en bronze dans le courant du V^e siècle.

III.B.1.4.7 La société

Les données sur la population civile des agglomérations de Chalon et Mâcon sont pauvres, mais permettent un certain nombre de constatations.

A Mâcon, les découvertes de la Bibliothèque [71270-03] indiquent la présence d'artisans dans l'agglomération, mais on ne peut évaluer leur nombre. A Chalon, l'épisode de l'élection épiscopale de 469-470 semble illustrer l'existence d'une population civile¹⁰³⁶, dont l'importance numérique et les activités nous échappent. L'importance commerciale de l'agglomération, signalée par la découverte d'importations

¹⁰³⁰ Brenot (Cl.) – Les monnaies, dans Démians d'Archimbaud (G.) (dir.) – *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e s. (Bouches-du-Rhône)*. Paris, 1994 [*DAF*, 45], tabl. IV bis, p. 75, n° 32.

¹⁰³¹ Cognot (F.) et Grellu (J.) – Ecole nationale de musique, plateau de la Baille. Mâcon, Saône-et-Loire. Premiers résultats des fouilles et de l'étude du mobilier, *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, LXI, 1985, p. 103-110 ; Cognot (F.) – Mâcon : les découvertes de la rue Dinot, dans *30 ans d'Archéologie en Saône-et-Loire. Catalogue de l'exposition*. Dijon, 1996, p. 322-323.

¹⁰³² Reynaud, *Lugdunum christianum*, p. 130.

¹⁰³³ Brenot (Cl.) – Le monnayage, dans Bonifay et alii, *Fouilles à Marseille*, p. 355-361.

¹⁰³⁴ Brenot, *op. cit.*, p. 73-74 et tabl. IV bis, p. 75.

¹⁰³⁵ *Ibid.*, p. 73-74 : *Echappant complètement, bien évidemment, à tout contrôle de l'administration impériale, ce monnayage ne peut cependant être regardé comme un monnayage de faussaires mais bien plutôt comme un monnayage de nécessité, un peu comme l'avaient été les imitations des empereurs gaulois du III^e s.*

¹⁰³⁶ Sidoine Apollinaire, *Epistolarum*, IV, 25, 2.

méditerranéennes dans les zones portuaires¹⁰³⁷, pourrait avoir attiré un certain nombre de marchands¹⁰³⁸. On notera en revanche que plusieurs indices suggèrent une présence des élites plus forte que dans les agglomérations précédentes. On apprend ainsi qu'au milieu du V^e siècle, l'évêque Loup de Troyes réside quelque temps dans un *praedium* à Mâcon¹⁰³⁹. A Chalon, les textes sont muets et il n'est pas possible de tirer parti de l'épisode de l'élection de l'évêque Jean pour affirmer que des aristocrates résident dans l'agglomération¹⁰⁴⁰. Plus que les épitaphes du début du VI^e siècle ([71270-08], [71076-Matériel / Inscriptions, n° 1]), c'est la découverte probable à Chalon d'un sarcophage figuré en marbre qui indiquerait la présence d'aristocrates dans les environs de l'agglomération [71076-45, sép. 14]. On ne peut cependant assurer que cette découverte, mal documentée, date réellement de l'Antiquité tardive.

Une autre particularité des agglomérations de Chalon et Mâcon aux IV^e et V^e siècles qui conduit à les distinguer des sites précédents réside dans l'importance de la présence de militaires ou de fonctionnaires impériaux.

Les découvertes archéologiques (boucle delphiniforme et des peignes Thomas II variantes 1 et 2 sur les sites de la bibliothèque [71270-03] et de la rue Dinet [71270-01] à Mâcon¹⁰⁴¹ ; plusieurs fibules cruciformes¹⁰⁴², deux sépultures contenant respectivement une fibule cruciforme et un ceinturon [71076-43, sép. 74] (pl. 328, n° 16-18), ainsi que plusieurs boucles de type nomade datables du début du V^e siècle¹⁰⁴³ [71076-90] (pl. 330) à Chalon) et les textes s'appuient mutuellement.

A Mâcon, la présence de la *fabrica* a certainement eu pour conséquence d'attirer un certain nombre de fonctionnaires¹⁰⁴⁴. A Chalon, les sources écrites signalent une importante activité militaire au IV^e et sans doute au début du V^e siècle. On songe en premier lieu à la préfecture fluviale de la Saône, qui a sans doute entraîné la présence d'une garnison régulière dans l'agglomération¹⁰⁴⁵. Chalon sert fréquemment de point de rassemblement des troupes avant les opérations militaires en Gaule de l'est : Constantin y embarque pour aller assiéger Maximien à Marseille en 310, Ammien Marcellin relate une distribution d'or à des troupes regroupées dans la ville avant une campagne de Constance II contre les Alamans en 354¹⁰⁴⁶ ; en 365, les unités palatines des *Tungricani* et des *Duilienses*¹⁰⁴⁷ commandées par Marcellinus¹⁰⁴⁸, sont cantonnées à Chalon. Entre 383 et 388, Ambroise indique que l'usurpateur Maxime y fait brûler un grand chef barbare¹⁰⁴⁹. On peut donc se demander si le site n'abrite pas des cantonnements à peu près permanents à cette époque.

III.B.2 L'EVOLUTION DES AGGLOMERATIONS ROUTIERES

Comme les « centres régionaux », les agglomérations routières connaissent des évolutions contrastées au cours de l'Antiquité tardive : alors que certains sites sont abandonnés, d'autres traversent la période considérée et quelques-uns sont dotés d'une petite fortification de type *castrum*.

¹⁰³⁷ *Supra*, § III.B.1.4.6.

¹⁰³⁸ La place de Chalon, située à un important carrefour routier et fluvial, remplit un important rôle commercial depuis La Tène finale. César relate la présence de marchands romains au moment de la guerre des Gaules (César, *BG*, VII, 42). Au Haut-Empire, elle est très certainement concernée par l'activité des nautes du Rhône et de la Saône (Grenier, *Manuel*, II, 2, p. 552-555).

¹⁰³⁹ *Vita Lupi episcopi Trecentis*, 3 et 6.

¹⁰⁴⁰ Sidoine Apollinaire, *Epistolarum*, IV, 25, 2.

¹⁰⁴¹ Ces deux dernières découvertes, comme un vase en céramique non tournée de la rue Dinet [71270-01], semblent orienter vers des groupes germaniques. Pour la nature germanique des peignes Thomas II, nous suivons Bernhardt (H.) – Germanische Funde der Spätantike zwischen Straßburg und Mainz, *Saalb. Jahrb.*, 38, 1982, p. 72-109.

¹⁰⁴² [71076-Matériel / Instrumentum / Fibules, n° 1-3]

¹⁰⁴³ Tejral, *Chronologie*, p. 250, fig. 17, n° 1-2, 17, 19.

¹⁰⁴⁴ *Notitia dignitatum, occ.*, IX, 32.

¹⁰⁴⁵ *Notitia dignitatum, occ.*, XLII, 20-21.

¹⁰⁴⁶ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XIV, 10, 3-4.

¹⁰⁴⁷ Ces deux unités palatines sont mentionnées dans la *Notitia dignitatum, occ.*, V, 147 et 148.

¹⁰⁴⁸ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XXVII.

¹⁰⁴⁹ Ambroise, *Epist.*, XXX, 11 (éd. Faller, *CSEL*, LXXXII, p. 206).

III.B.2.1 Abandon de certaines agglomérations routières

Contrairement à la situation observée sur les centres régionaux, les abandons d'agglomérations routières sont plus nombreux à la fin de l'Antiquité : sept sites sur quatorze semblent désertés au VI^e siècle alors que ce n'était le cas que d'un centre régional sur huit (Nuits-Saint-Georges / Les Bolards [21464]) (tabl. XXIX).

D'une manière générale, le phénomène semble progressif puisqu'il s'étale des dernières années du III^e au V^e siècle.

Les abandons les plus précoces se remarquent à Palleau [71341-01], Arleuf [58010-01] et Mellecey [71292-09] (fig. 28, p. 166). Dans le premier cas, l'abondant matériel ramassé pendant près de vingt ans par A. Guillot ne dépasse pas l'époque tétrarchique. Dans les agglomérations de Marloux à Mellecey [71292-09] et des Bardiaux à Arleuf [58010-01], des découvertes indiquent une fréquentation dans la première moitié du IV^e siècle, mais celle-ci paraît très faible par rapport à celle du Haut-Empire. A Arleuf, où le théâtre et au moins quatre bâtiments ont été fouillés, seul un de ces derniers est encore occupé dans les années 300-350 apr. J.-C. A Mellecey, les témoins du IV^e siècle sont très rares et montrent une forte diminution de l'intensité de l'occupation. Celle-ci paraît cesser à la fin de l'époque constantinienne et il n'y a pour l'instant pas lieu de proposer une continuité de l'occupation avec les découvertes des VI^e – VIII^e siècles effectuées à quelque distance autour de la chapelle de Marloux [71292-09]. Etant donné la modestie d'Arleuf et Mellecey dès la première moitié du IV^e siècle, on peut se demander si ces sites méritent encore l'appellation d'agglomération.

A Boncourt-le-Bois [21088-01], Domecy-sur-Cure [89145-01] et Gueugnon [71230-02], l'abandon semble plus tardif.

A Gueugnon [71230-02], les indices de fréquentation ne cessent qu'à l'époque valentinienne, mais la nature du site change profondément dès le début du IV^e siècle. L'importante production céramique de la fin du Haut-Empire cesse dans le dernier quart du III^e siècle et les quelques monnaies du IV^e siècle recueillies sur le site paraissent bien isolées au milieu de l'abondant mobilier du Haut-Empire. La localité médiévale de Gueugnon n'apparaît qu'en 876 sous le nom de *Quinum* dans une charte du monastère de Perrecy-les-Forges (S.-et-L.). Il n'est pas assuré que cette *villa* soit l'héritière de l'agglomération antique, qui n'est, pour l'instant, attestée que sur la rive gauche de l'Arroux, le long de la voie d'Autun à Clermont, alors que l'occupation médiévale semble se trouver sur la rive droite.

L'agglomération de potiers de Domecy-sur-Cure [89145-01] semble se distinguer de Gueugnon, car une partie des ateliers est encore active dans la première moitié du IV^e siècle. Le site paraît abandonné dans les années 350, quand disparaissent les indices de productions sur sites consommateurs de la région proche.

Enfin, l'important site routier de *Vidubia* à Boncourt-le-Bois [21088-01], qui a connu une rétraction de la surface occupée à la fin du III^e siècle, n'a pas livré d'indices de fréquentation postérieurs à la fin de l'époque valentinienne.

Aucun des sites correctement documentés ne semble abandonné après les années 400.

Dans ces agglomérations, on aimerait saisir la nature exacte de l'occupation du IV^e siècle, ce que ne permettent pas les données disponibles. Alors que seule Domecy semble encore entretenir une importante activité artisanale, la fonction des autres pose problème : il serait intéressant de savoir si la fonction du site est encore liée à la route ou s'il s'agit seulement d'une fréquentation marginale.

Il faut enfin remarquer que l'importance de l'axe qui traverse le site ne semble pas influencer sur la survie de l'agglomération : à Arleuf, Gueugnon, Domecy, les voies sont d'intérêt régional¹⁰⁵⁰, mais à Palleau, *Vidubia* / Boncourt et Mellecey¹⁰⁵¹, il s'agit d'axes d'importance majeure – respectivement la voie de Lyon à Trèves et la voie de Chalon à Boulogne par Autun et Sens¹⁰⁵² (fig. 28, p. 166).

¹⁰⁵⁰ A Arleuf, voie d'Autun à Orléans ; à Gueugnon, voie d'Autun à Roanne et Clermont ; à Domecy, voie d'Autun à Auxerre par Lormes et le Morvan. Sur ces axes, Thevenot, *Voies romaines*, p. 163-179 et 213-217.

¹⁰⁵¹ De même qu'à Gigny [71219-04] et Recluse [71368-01].

¹⁰⁵² Thevenot, *Voies romaines*, p. 73-115 et 257-264.

L'abandon des agglomérations routières au début de l'Antiquité tardive n'est pas une spécificité régionale. On retrouve ce phénomène dans des cités proches, comme celle des Lingons¹⁰⁵³, mais il est également très bien documenté dans le nord de la Gaule Belgique¹⁰⁵⁴. Dans cette région, la faible fréquentation du IV^e siècle est souvent liée à une présence militaire, ce qui - sur la base des données disponibles - ne semble pas être le cas dans la cité des Eduens.

III.B.2.2 Des cas de continuité fréquemment occultés

Malgré un nombre d'abandons relativement élevé, force est de constater qu'au moins la moitié des sites routiers montrent une poursuite de l'occupation au cours du Moyen Age (tabl. XXIX-XXX). Les cas clairement perceptibles sont peu nombreux, sans doute en raison de la modestie des aménagements de ces agglomérations à l'époque romaine, mais aussi de la fréquence des recouvrements par des occupations médiévales et contemporaines.

Parmi ce groupe, l'agglomération la plus modeste, tant durant le Haut-Empire que l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age, est assurément Dennevay [71171-01 à 04] (fig. 46, p. 222). Ce probable site routier du Haut-Empire, sis au croisement de la voie d'Agrippa de Chalon à Boulogne par Autun et de la rivière Dheune, paraît avoir connu une occupation modeste mais réelle durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age.

Un premier indice réside évidemment dans le nom même du village qui recouvre l'occupation antique : Dennevay est de toute évidence un dérivé de *Diuona uicus*, le *uicus* de la Dheune. Les quelques monnaies découvertes au XIX^e siècle indiquent une fréquentation tardive, et la présence de sépultures du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive (VI^e – VII^e siècles) à l'extrémité occidentale du site, le long de la voie d'Agrippa [71171-04], semblent suggérer une continuité de l'occupation entre époque romaine et haut Moyen-Age. En effet, les cas de superposition topographique de sépultures du Haut-Empire et de l'époque mérovingienne ne se rencontrent que dans les agglomérations et jamais sur les sites ruraux¹⁰⁵⁵. D'autres sarcophages trapézoïdaux en grès ont été découverts dans le village autour de l'église Saint-André – un vocable ancien en Bourgogne selon M. Chaume¹⁰⁵⁶.

La petite agglomération de Voutenay [89485-01], elle aussi située le long de la voie d'Agrippa d'Autun à Sens (fig. 28, p. 166), pourrait se rapprocher de celle de Dennevay.

Le site de Chagny (fig. 47, p. 222) semble correspondre à une agglomération de bord de voie située au croisement de la voie de pied de Côte et de la rivière Dheune. Bien que quelques découvertes soient signalées sous la ville actuelle [71073-03], les données sur l'extension de l'agglomération sont des plus maigres. Un important pôle funéraire du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive [71073-01, 02, 05], situé au nord de l'agglomération, de part et d'autre de la voie en direction de Beaune, ne laisse aucun doute sur l'importance du site aux IV^e – VII^e siècles. Comme à Dennevay, une nécropole mérovingienne se développe autour de l'église actuelle [71073-04].

¹⁰⁵³ Site de Dampierre-Fontenelle (C.d'-O.), abandonné à la fin du III^e siècle (J. Bénard fait cesser la fréquentation à la fin du I^{er} siècle (Dampierre-Fontenelle, dans *Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 139-142), ce qu'infirmes la céramique recueillie au sol).

¹⁰⁵⁴ Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*, p. 293-294 et 295-296. Parlant des agglomérations de type routier au IV^e siècle : *Les bourgades échelonnées le long de la route de Cambrai à Cologne offrent toutes l'image désolante d'une occupation extrêmement modeste : Bermerain, Waudrez, Liberchies, Tavières, Braives. On ne peut parler pour elles d'un rétablissement. Une synthèse moins détaillée dans Brulet (R.) – Les agglomérations secondaires de Wallonie et du Grand-Duché du Luxembourg, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 122-135.*

¹⁰⁵⁵ *Infra*, § IV.A.2.2.

¹⁰⁵⁶ Chaume (M.) – Les plus anciennes églises de Bourgogne, *AB*, VIII, 1936, p. 201-229.



Fig. 46. Le site de Dennevy [71171] durant l'Antiquité. Pointillés fins : nécropoles.

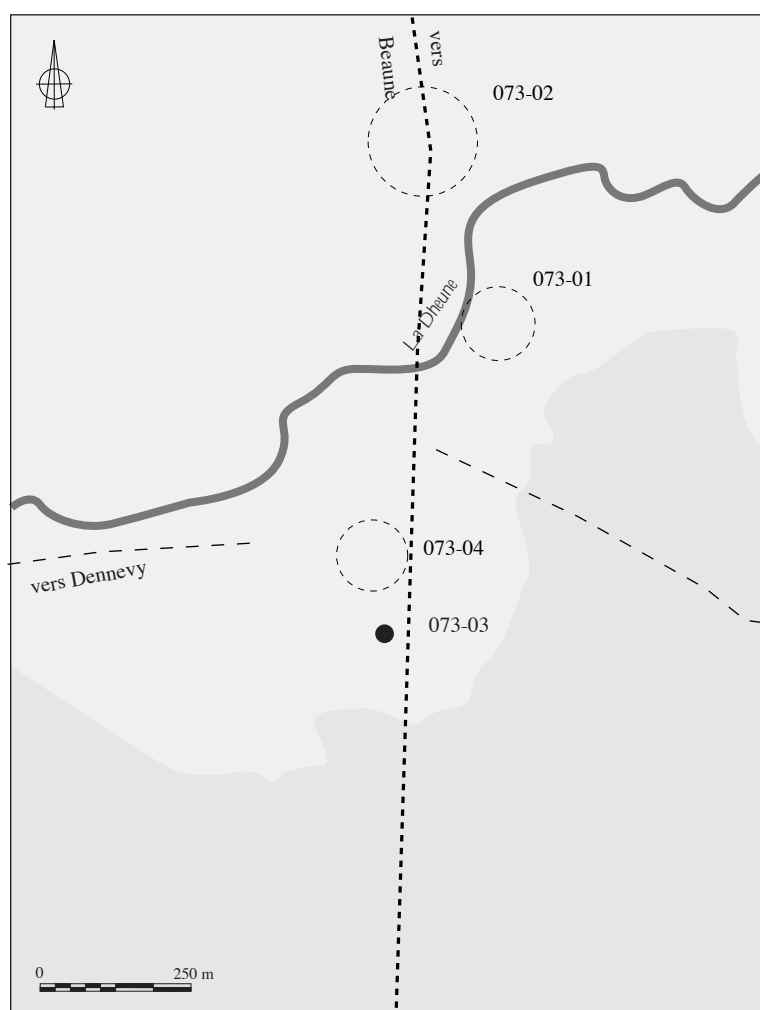


Fig. 47. Le site de Chagny [71073] durant l'Antiquité. Pointillés fins : nécropoles.

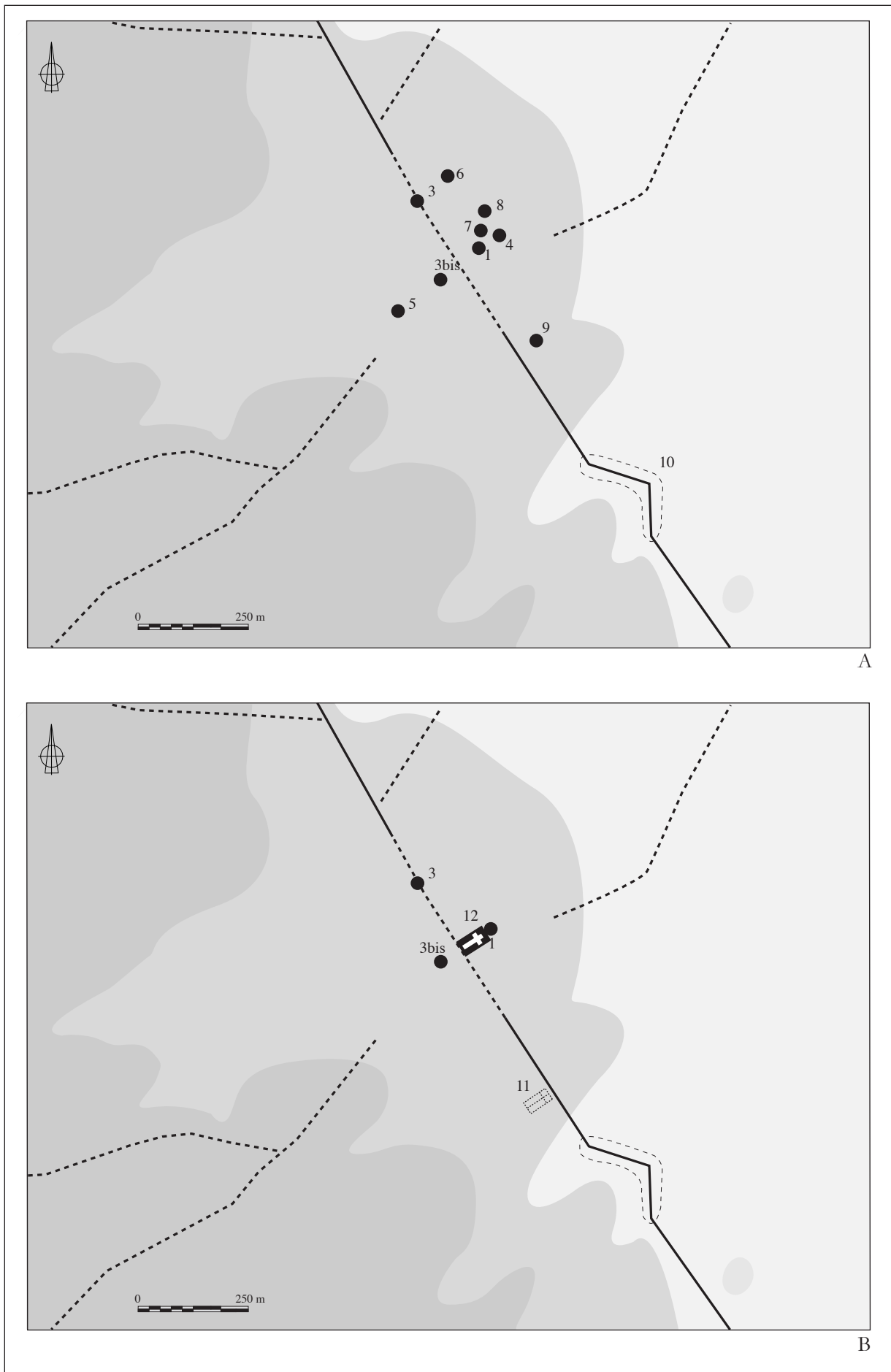


Fig. 48. Saulieu [21584]. A : découvertes de la fin du Haut-Empire ; B : découvertes de l'Antiquité tardive. Pointillés fins : nécropoles.

Le site de Saulieu [21584] est celui qui permet le plus d'observations. Mentionné par Ammien Marcellin¹⁰⁵⁷, *Sedelaucum* a traversé le haut Moyen Age après une réduction de sa superficie au IV^e siècle, où seul le centre de l'agglomération paraît encore fréquenté [21584-01 et 03] (fig. 48, p. 223). Le martyrologe hiéronymien et quelques *tremisses* à la légende *Sedeloco u(λ)ϰ(θ)*¹⁰⁵⁸ indiquent que Saulieu est un *uicus* vers 600. Dès le VI^e siècle, sa fortune semble intimement liée à la présence de la tombe des martyrs Andoche, Thyrses et Félix. Leurs reliques étaient conservées avant la Révolution dans un sarcophage de la fin du V^e ou du début du VI^e, situé dans la basilique Saint-Andoche [51584-12], au centre de l'agglomération antique. Le culte de ces saints est signalé au VI^e siècle dans une vie dans doute rédigée vers 520-530¹⁰⁵⁹, le martyrologe hiéronymien¹⁰⁶⁰ et dans la Vie d'Amâtre d'Auxerre écrite vers 600¹⁰⁶¹. La localisation du sanctuaire médiéval indique un transfert des reliques entre une nécropole et l'agglomération. Peut-être est-il contemporain du sarcophage qui les abrite, ce qui situerait cet épisode autour de 500. La Vie d'Amâtre d'Auxerre est à cet égard peu éclairante puisqu'elle mentionne seulement le *tabernaculum* des saints¹⁰⁶². Il est en revanche à peu près assuré que les reliques sont à leur emplacement actuel en 717, date à laquelle Wideratus donne des terres à la *basilicam S. Andochii Sedelocinsis*¹⁰⁶³. On apprend incidemment que celle-ci est liée à un *monasterium*¹⁰⁶⁴. Au sud de l'agglomération, le long de la voie d'Agrippa, dans la nécropole de Villeneuve, une église ancienne dédiée à Saint-Saturnin [21584-11] pourrait évoquer le souvenir d'un lieu de culte périurbain¹⁰⁶⁵ (fig. 48, B, p. 223).

Ces quelques exemples prouvent donc le maintien d'un certain nombre d'agglomérations routières du territoire éduen durant l'Antiquité tardive. Il est probable que d'autres sites très mal documentés aient connu une évolution similaire, mais le fait que les agglomérations secondaires qui ont traversé le haut Moyen Age soient peu documentées en Lyonnaise orientale complique singulièrement leur étude.

III.B.2.3 Les agglomérations routières munies d'une enceinte de petites dimensions : Tournus et Beaune

Parmi les agglomérations routières, on peut distinguer une dernière évolution au cours de l'Antiquité tardive, qui se caractérise par la construction d'une petite enceinte de type *castrum*. Peu fréquente, elle se limite aux deux sites de Tournus et Beaune (fig. 28, p. 166 et 49-51, p. 225-227).

III.B.2.3.1 Les monuments publics de l'Antiquité tardive

Les enceintes

Tournus et Beaune sont munies d'une enceinte au cours de l'Antiquité tardive, qui comptent parmi les plus petites de Gaule Lyonnaise¹⁰⁶⁶ : la surface englobée à Tournus atteint à peine 1,5 ha [71543-04] (pl. 414, n° 2-3) et moins de 1 ha à Beaune [21054-06] (pl. 56). Par ces dimensions, elles se rapprochent du *castrum* d'Avallon.

¹⁰⁵⁷ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVII, II, 1-4.

¹⁰⁵⁸ Prou (M.) – *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Catalogue des monnaies mérovingiennes*. Paris, 1892, n° 149, pl. III, n° 14 : (R/ + SEDELOCO VC).

¹⁰⁵⁹ Van der Straeten (J.) – Actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne, *Annalecta Bollandiana*, 78, 1960, p. 115-145 et 79, 1961, p. 447-468 ; commentaire dans Beaujard, *Culte des saints*, p. 217-222.

¹⁰⁶⁰ *Martyrologium Hieronymianum*, éd. Quentin, p. 525 : in *Gallis ciuitate Augustoduno uico Sedelaucio natale sanctorum Andochii Tyrsi et Felicis martyrum*.

¹⁰⁶¹ Etienne, *Vita Amatoris*, IV, 27.

¹⁰⁶² Etienne, *Vita Amatoris*, IV, 27.

¹⁰⁶³ *Cartulaire Flavigny*, 1.

¹⁰⁶⁴ *Cartulaire Flavigny*, 2 (719).

¹⁰⁶⁵ L'existence de lieux de cultes de Saint-Saturnin en Bourgogne est attestée à date ancienne, dans Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 30 et dans le *Missale gothicum*, sans doute rédigé dans la cité des Eduens au VII^e siècle (Beaujard, *Culte des saints*, p. 494, n. 4 (bibliographie)).

¹⁰⁶⁶ Johnson (S.) – *Late roman fortifications*. Londres, 1983, p. 86.

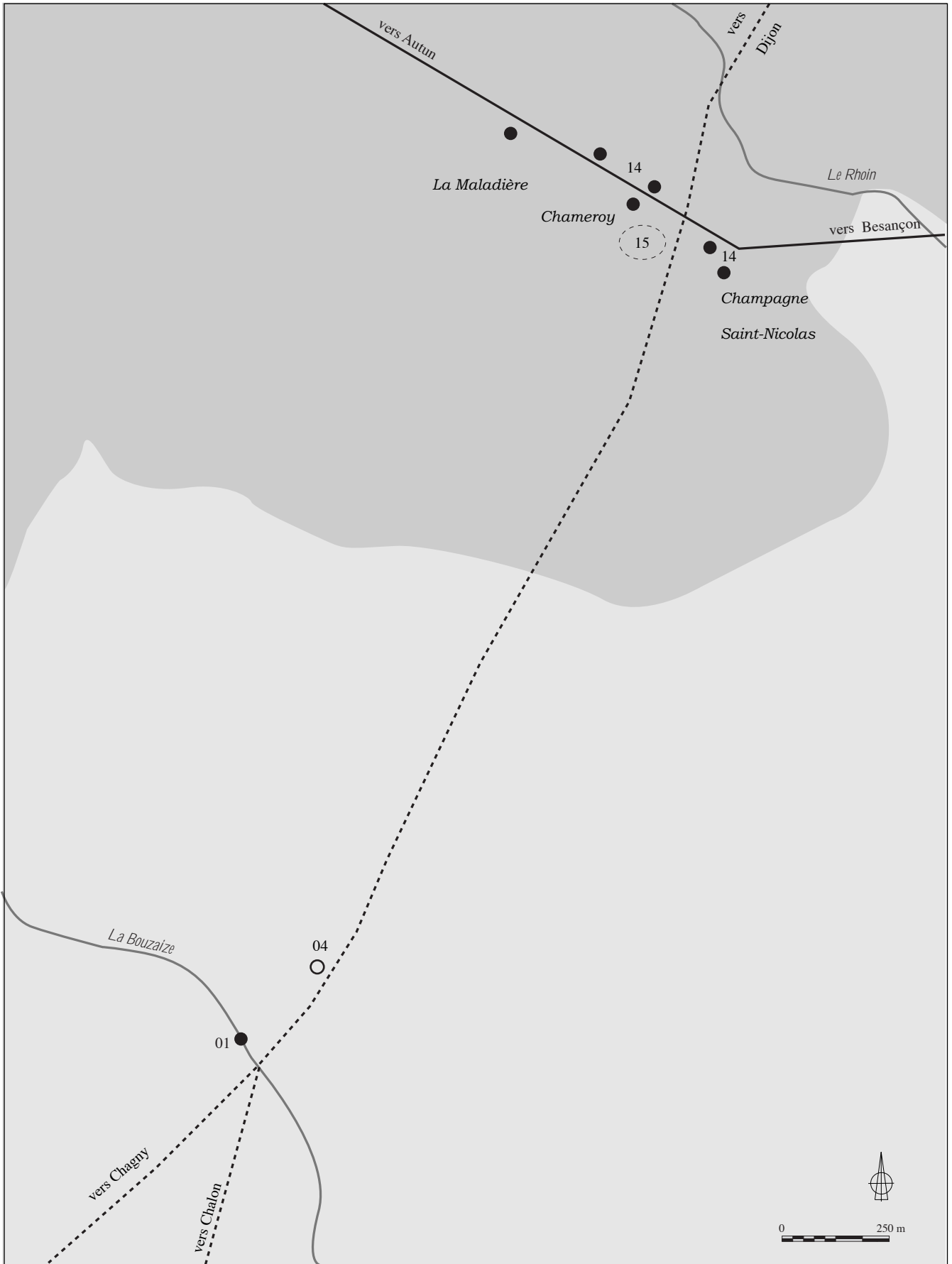


Fig. 49. Le site de Beune [21054] au Haut-Empire. Pointillés fins : nécropoles.

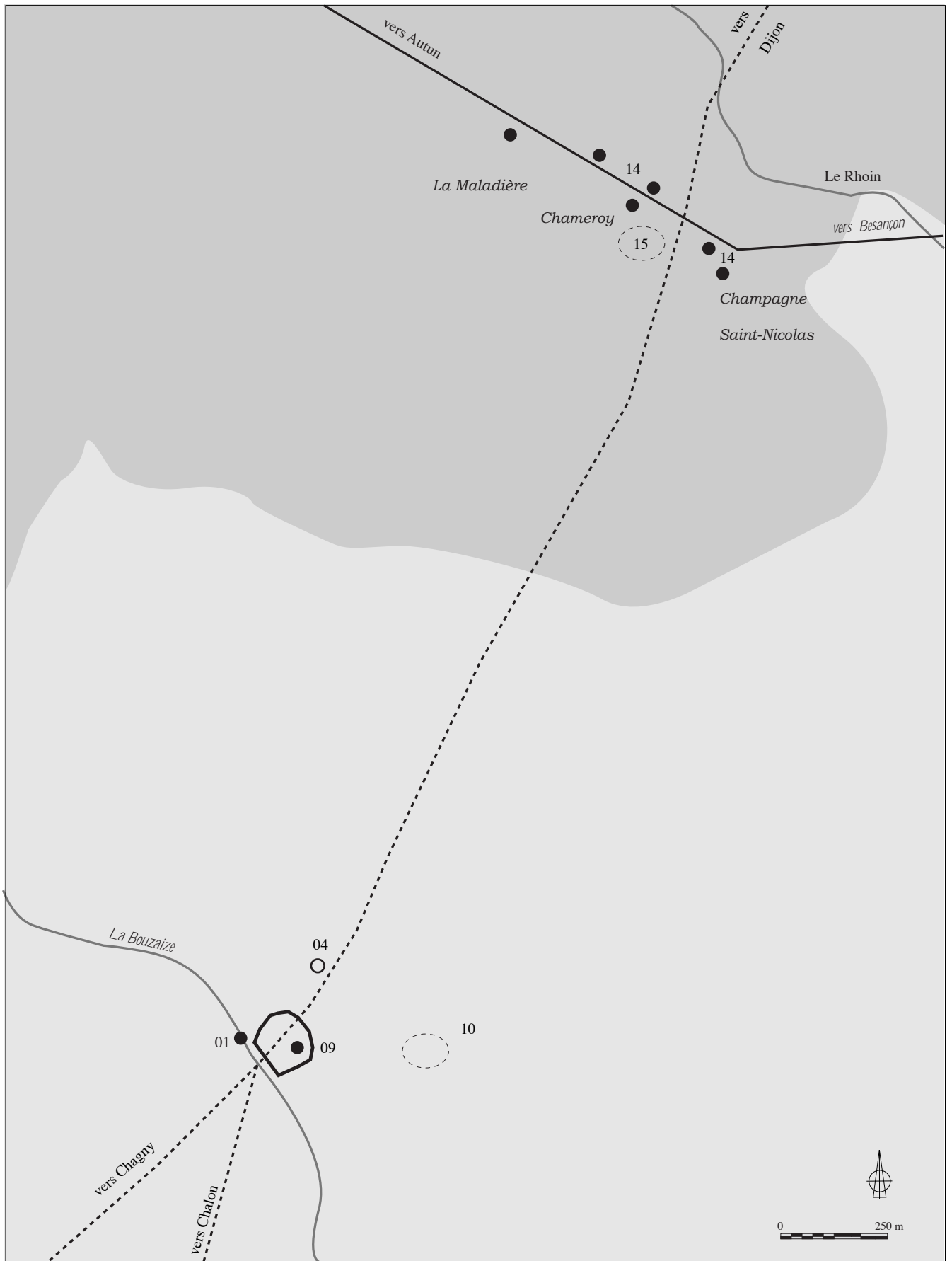


Fig. 50. Le site de Beaune [21054] durant l'Antiquité tardive. Pointillés fins : nécropoles.

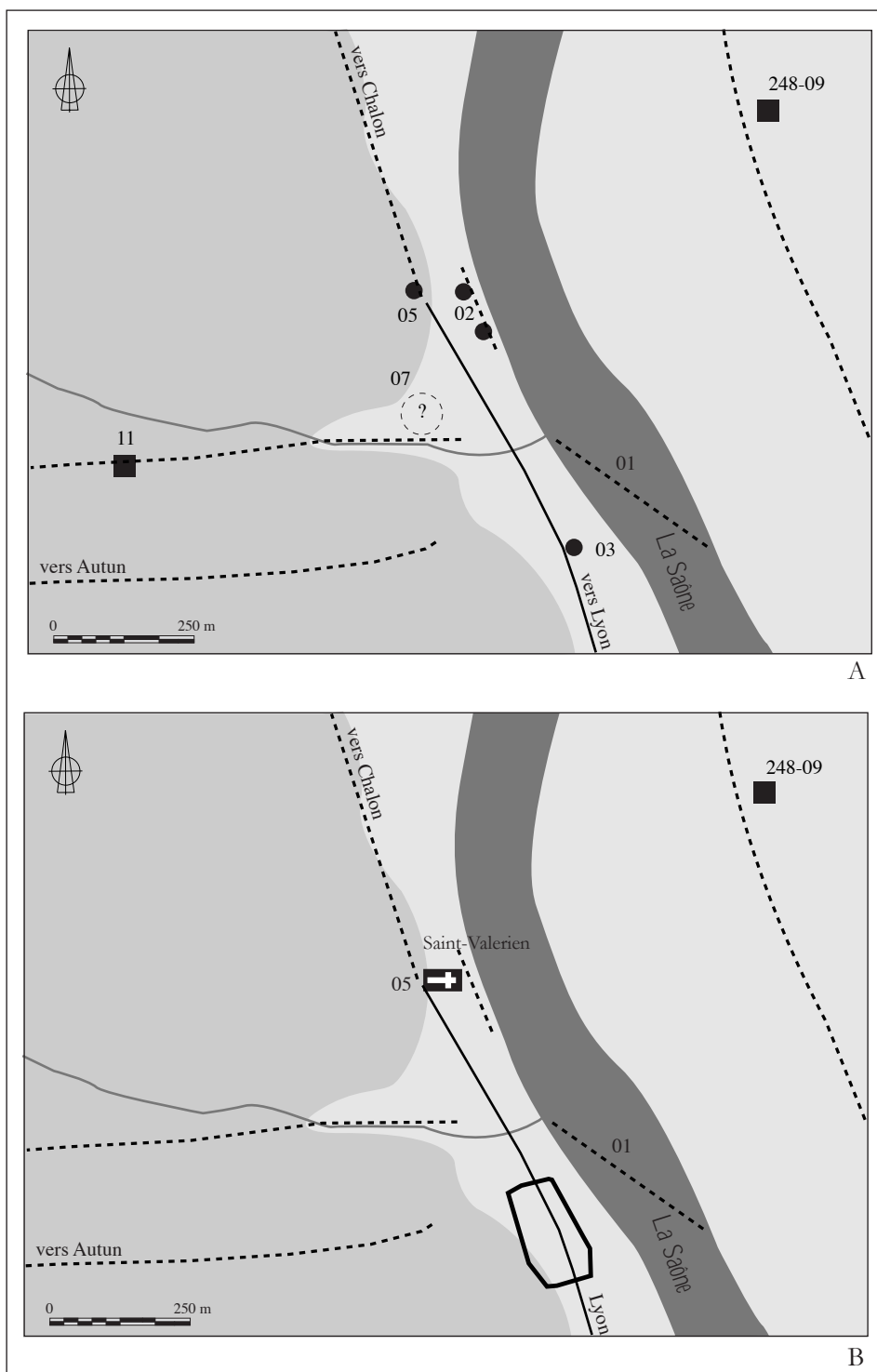


Fig. 51. Tournus [71543]. A : découvertes de la fin du Haut-Empire ; B : découvertes de l'Antiquité tardive. Pointillés fins : nécropoles.

Toutes deux sont fondées sur des réemplois et leur élévation est formée d'un *caementicium* parementé de petits moellons. L'épaisseur de la courtine est de 5 m à Beaune et d'au moins 4 m à Tournus, où celle-ci a été mesurée dans des secteurs où seul le *caementicium* était conservé. Ces mesures sont supérieures à celles des enceintes de Chalon [71076-38] et Mâcon [71270-37] qui se situent dans une fourchette comprise entre 3,50 m et 4 m. La nature des élévations est à peu près constante : on signale à Beaune (pl. 56, n° 2 ; 58, n° 1) et Tournus (pl. 415, n° 2) des arases régulières et soignées de petits moellons calcaires, mais les rangs de briques présents sur les enceintes de plus grandes dimensions de Chalon et Mâcon semblent ici inexistantes. Les tours décrites à Beaune et Tournus sont de plan circulaire et mesurent environ 6 m de diamètre. Le *castrum* de Tournus aurait en outre possédé tours de flanquement pleines en forme de demi-cercle [71543-04] (pl. 414, n° 2-3).

A Tournus, l'extension de l'agglomération du Haut-Empire est mal connue, mais il semble que l'enceinte soit érigée à son extrémité méridionale, à cheval sur la voie d'Agrippa (fig. 51, B, p. 227).

A Beaune, l'implantation du *castrum* paraît plus originale. Les auteurs contemporains ont généralement considéré qu'il se trouvait au centre de l'agglomération du Haut-Empire¹⁰⁶⁷, ce que paraissent rejeter deux fouilles récentes. Les sondages réalisés par J. Roger dans l'espace délimité par l'enceinte [21054-09] ont atteint le substrat, mais n'ont pas permis de repérer de niveaux attribuables au Haut-Empire. De même, les fouilles de la nécropole de Saint-Etienne [21054-10], située à environ 100 m à l'est de l'enceinte, indiquent qu'elle s'est développée sur un espace vierge de constructions antérieures.

Le réexamen des découvertes locales montre qu'en réalité, l'agglomération du Haut-Empire semble se trouver à la « Maladière » et au « Clos Chameroy » [21054-14], au carrefour de la voie d'Autun à Besançon et de la voie antique longeant le pied de la côte bourguignonne, soit à près d'un kilomètre au nord de l'enceinte tardive (fig. 49-50, p. 225-226). La fréquentation de ce site paraissant encore intense aux IV^e – VI^e siècles, comme en témoignent de nombreuses monnaies et plusieurs sépultures [21054-15], il semble clair que l'enceinte tardive de Beaune ne se soucie pas d'englober une quelconque agglomération antérieure.

Ces deux enceintes sont très mal datées¹⁰⁶⁸. On est assuré que Tournus est un *castrum* dans la seconde moitié du VI^e siècle, date à laquelle il est mentionné par Grégoire de Tours¹⁰⁶⁹. A Beaune, les premières mentions datent seulement du VII^e siècle¹⁰⁷⁰. Il nous semble cependant envisageable de faire remonter ces deux fortifications au moins au V^e, voire au IV^e siècle, comme l'indiqueraient les structures observées dans le *castrum* de Beaune [21054-09] et la présence d'une nécropole abritant des sépultures du V^e siècle à l'est de celui-ci [21054-10].

L'apparition d'une parure monumentale chrétienne ?

Quelques éléments suggèrent l'apparition de lieux de culte chrétiens dans ces agglomérations durant l'Antiquité tardive.

Le mieux connu se trouve à Tournus, où il abrite le corps du saint local, Valérien [71543-05] (fig. 51, B, p. 227). Grégoire de Tours visita l'édifice dans la seconde moitié du VI^e siècle¹⁰⁷¹. A cette date, la toiture a déjà été réparée et il semble que l'église existe depuis un certain temps. Un *caveau* orné de stucs a été observé au début du XX^e siècle sous l'église actuelle [71543-05] : il s'agit peut-être d'un mausolée de l'Antiquité tardive, d'une crypte médiévale, ou peut-être de structures d'habitat antiques. On considère généralement que l'édifice est une basilique funéraire périurbaine puisqu'elle abrite le corps du saint¹⁰⁷², mais l'exemple de la basilique Sainte-Reine à *Alesia* [21008-37] doit inciter à la prudence : on connaît trop

¹⁰⁶⁷ Notamment Thevenot, *Beunois gallo-romain*, p. 68-73 et 77-85, n° 1-30 ou Mangin (M.) – Beaune, dans Bénard (J.), Mangin (M.), Goguy (R.) et Roussel (L.) – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Besançon, 1994 [ALUB, 522], p. 118-122.

¹⁰⁶⁸ Pour une discussion complète de leur datation, [89025-40], [21054-06] et [71543-04].

¹⁰⁶⁹ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 53.

¹⁰⁷⁰ *Tremisses* à la légende BELENO CAS : Prou (M.) – *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Catalogue des monnaies mérovingiennes*. Paris, 1892, n° 145 et pl. III, n° 11.

¹⁰⁷¹ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 53.

¹⁰⁷² En dernier lieu, Saint-Jean-Vitus (B.) – Tournus, la formation d'une ville à l'ombre de l'abbaye, dans *30 ans d'Archéologie en Saône-et-Loire*. Dijon, 1996, p. 368.

mal la topographie de Tournus pour pouvoir affirmer que cette basilique a été édifiée sur une nécropole du Haut ou du Bas-Empire. Rien n'indique d'ailleurs la présence de sépultures antiques autour de l'édifice et il est donc possible qu'il ait été construit dans l'agglomération de l'Antiquité tardive, où auraient été transférés les restes du martyr.

A Beaune, la situation est plus imprécise. Foisset supposait au XIX^e siècle que l'église romane Saint-Baudèle [21054-08], située dans le *castrum* (pl. 56), puisse remonter au haut Moyen Age, mais rien ne vient appuyer cette hypothèse. L'ancienne église Saint-Etienne [21054-10], située au sud-est du *castrum* paraît remonter à une période plus ancienne, peut-être la fin du VI^e ou le VII^e siècle. Notons cependant que les plus vieilles sépultures (années 500 apr. J.-C.) de la nécropole qui entoure l'édifice semblent nettement à l'écart de l'emplacement de l'église, contrairement aux nombreuses tombes des VII^e – IX^e siècles qui viennent s'y agglomérer (pl. 59)¹⁰⁷³. Ce lieu de culte montre une différence notable avec les exemples d'Avallon et *Alesia* : l'église Saint-Etienne s'installe à proximité d'un groupe de sépultures clairement attribuables aux V^e et VI^e siècles et non à l'emplacement d'habitats antérieurs. Si l'édifice remonte au VII^e, voire à la fin du VI^e siècle, ce qui l'exclut du champ chronologique considéré, on peut clairement lui attribuer le qualificatif d'église funéraire périurbaine.

III.B.2.3.2 Les formes de l'habitat

En l'absence de fouilles archéologiques depuis le XIX^e siècle, les formes de l'habitat tardif sont inconnues dans ces agglomérations. La seule intervention ayant livré des structures de l'Antiquité tardive a été effectuée dans le *castrum* de Beaune. Elle a permis d'observer plusieurs murs de constructions du IV^e ou du V^e siècle, mais il est impossible de restituer un plan et de caractériser la nature des bâtiments rencontrés [21054-09]. Par ailleurs, étant données les incertitudes qui planent sur la nature exacte de l'occupation de l'enceinte au IV^e siècle, on ne saurait affirmer que ces structures appartiennent réellement à un habitat.

III.B.2.3.3 La topographie des agglomérations de Tournus et Beaune durant l'Antiquité tardive

Dans ces agglomérations recouvertes par une importante occupation contemporaine, il est difficile d'étudier la topographie de l'Antiquité tardive. Seule la compilation de découvertes isolées permet quelques constatations valables pour un grand bloc chronologique regroupant la période qui s'étend du IV^e au VI^e siècle.

A Beaune, l'agglomération se compose de deux pôles d'occupation nettement séparés au IV^e siècle (fig. 50, p. 226).

Au nord, le site de l'agglomération routière de la « Maladière » / « Clos Chameroy » / « Champagne-Saint-Nicolas » [21054-14] semble encore intensément fréquenté. Un second pôle, situé près de deux kilomètres plus au sud, est attesté à travers plusieurs découvertes [21054-01, 21054-09] effectuées dans et autour d'un petit *castrum* de moins d'un hectare de superficie [21054-06]. Ces deux secteurs sont reliés par la voie passant au pied de la côte bourguignonne.

La distance entre ces deux occupations est surprenante. On pourrait éventuellement envisager que l'agglomération du Haut-Empire se soit étendue de la voie de Besançon au nord, jusqu'au cours de la Bouzaize au sud, et que l'enceinte tardive ait été implantée à l'extrémité méridionale du site. Cependant, rien ne permet d'aller en ce sens : aucune découverte du Haut-Empire n'est signalée entre ces deux emplacements. En outre, nous avons vu que les environs du *castrum* ne paraissent pas urbanisés à cette époque.

Il faut donc bien admettre que le *castrum* tardif et l'agglomération routière de la Maladière sont deux entités distinctes, nettement séparées dans l'espace, mais contemporaines. La distance relativement élevée entre ces deux pôles ne paraît en définitive qu'une simple amplification d'une tendance déjà observée à Avallon (fig. 35, B, p. 193).

¹⁰⁷³ Les fouilles n'ont pas permis de repérer d'état du haut Moyen Age sur l'édifice lui-même.

A Tournus, il est pour l'instant impossible de déterminer la topographie tardive : on peut seulement distinguer l'église Saint-Valérien [71543-05] et le *castrum* situé près de 400 m plus au sud (fig. 51, B, p. 227).

III.B.2.3.4 Sépultures et nécropoles

Les connaissances sur les nécropoles de ces agglomérations sont extrêmement inégales. Alors que l'on ne connaît aucune sépulture datée avec certitude de l'Antiquité tardive à Tournus, les nécropoles de Beaune permettent de nombreuses observations sur les rites et aménagements funéraires.

Sur le site, deux cimetières coexistent durant l'Antiquité tardive. La nécropole de la Maladière [21054-15] a livré plusieurs sépultures qui paraissent liées à l'occupation de l'agglomération routière tardive. Le second cimetière [21054-10] semble intimement lié au *castrum* tout proche (fig. 50, p. 226). Ainsi, la bipartition topographique du site tardif se serait accompagné de l'existence de deux pôles funéraires, celui du *castrum* paraissant lié à la présence de populations germaniques à la fin du V^e siècle.

La seule structure susceptible de s'apparenter à un mausolée a été trouvée au début du XIX^e siècle dans la nécropole de la Maladière : on a alors dégagé une inhumation dans un sarcophage en plomb [21054-15, sép. 1], disposé dans une sorte de « caveau », délimité par un mur sur le côté droit de l'inhumé, et par des stèles réemployées sur les trois autres côtés. Cette structure quadrangulaire pourrait être un mausolée de petites dimensions, structure funéraire tardive bien connue en Gaule¹⁰⁷⁴.

L'usage de sarcophages durant les IV^e – VI^e siècles n'est pas clairement attesté. Seul le sarcophage en plomb trouvé à Beaune¹⁰⁷⁵ est à même de témoigner de leur emploi. Sa présence paraît confirmer le statut d'agglomération du site de la Maladière, dans la mesure où, en Lyonnaise orientale, ces aménagements funéraires apparaissent exclusivement en contexte urbain¹⁰⁷⁶.

Seul le site de Beaune est susceptible de contribuer à la définition des sépultures en pleine terre ou en cercueil. Lors des fouilles de la nécropole Saint-Etienne [21008-10], on a pu observer deux types se succédant dans le temps. Les plus précoces sont des fosses étroites et profondes, contenant sans doute un coffrage en bois ou un tronc d'arbre évidé. Les inhumés subissent de fortes contraintes latérales, clairement visibles lors de la fouille de la sépulture. Le rare mobilier retrouvé semble indiquer qu'elles datent des IV^e et V^e siècles. Les sépultures de la phase suivante sont différentes : les fosses sont plus larges et le corps des inhumés ne semble pas avoir subi de contraintes latérales. Des traces ligneuses observées dans quelques fosses indiquent probablement des coffrages en bois non cloués. Les dépôts funéraires permettent d'attribuer ces sépultures à la fin du V^e et au VI^e siècle.

A ce jour, rien ne permet de supposer l'existence d'autres types d'aménagements dans les nécropoles de ces agglomérations aux IV^e – VI^e siècles. Les quelques tombes sous dalles observées dans la nécropole Saint-Etienne [21008-10] sont clairement postérieures au milieu du VI^e siècle.

Aucun élément de marquage des sépultures n'a encore été observé, ce qui paraît distinguer les nécropoles tardives de Beaune de celles d'Autun¹⁰⁷⁷, Mâcon et Chalon¹⁰⁷⁸.

Grâce aux nombreuses découvertes de Beaune, il est possible d'obtenir un assez bon tableau de la pratique du dépôt funéraire dans ces agglomérations. D'une manière générale, il est toujours modeste durant l'Antiquité tardive : il se limite souvent à quelques monnaies ([21054-10, sép. 235, 259, 261, 267, 289 et 318]) ; les dépôts de vaisselle sont rares (une cruche en verre à Beaune [21054-15, sép. 1] (pl. 63 n° 5) et quelques vases en céramique dont le contexte est mal documenté ([21054-15, sép. 2])). Le dépôt d'objets de parure est exceptionnel ([21054-15, sép. 2]).

¹⁰⁷⁴ Mausolées de Lyon / Saint-Just, Bonnaduz ou Seyssel : Reynaud, *Lugdunum christianum*, p. 234, fig. 181.

¹⁰⁷⁵ *Supra*.

¹⁰⁷⁶ Nombreux exemples à Autun (*supra*, § II.B.5.3.1.), un exemple à Chalon-sur-Saône [71076-41, sép. 2] ou à Langres (Joly, *CAG 52/2*, p. 130, n° 92 et fig. 130).

¹⁰⁷⁷ *Supra*, § II.B.5.3.1.

¹⁰⁷⁸ *Supra*, § III.B.1.4.5.

A la fin du V^e siècle, dans la nécropole Saint-Etienne [21054-10], apparaissent des sépultures bien plus riches en matériel. Certaines inhumées ont le crâne déformé [21054-10, **sép. 298, 304, 307, 312, 324, 328, 346**] (pl. 61-62). Comme l'ont remarqué Chr. Sapin et H. Gaillard de Sémainville, ces sépultures appartiennent vraisemblablement à un groupe germanique (peut-être des Burgondes)¹⁰⁷⁹, ce qui expliquerait l'importance relative des dépôts.

III.B.2.3.5 Considérations économiques

La documentation archéologique et les textes ne permettent pas d'attester d'activités de transformation ou de production d'objets manufacturés dans ces agglomérations durant l'Antiquité tardive. Ce constat résulte essentiellement de l'absence de découvertes archéologiques récentes¹⁰⁸⁰.

Une donnée littéraire souvent passée inaperçue pourrait fournir une piste très intéressante sur le rôle de ces sites dans l'économie régionale de l'Antiquité tardive.

La *Vie de Saint-Valérien*, martyrisé à la fin du II^e siècle selon le texte de sa Passion, indique que cette dernière eu lieu à *Trenorchium, quod tunc in erogandis militum annonis horreum castrense uocabatur*¹⁰⁸¹. Ce texte, dont la datation est controversée¹⁰⁸² offre ici une information de premier ordre. S'il n'est guère envisageable que la fortification remonte au II^e siècle comme le laisse croire la Vie, la précision avec laquelle elle décrit la fonction du *castrum* est tout à fait remarquable et il est peu probable qu'il s'agisse d'une invention tardive. Ainsi, le *castrum* serait donc un *horreum* lié à l'annone militaire¹⁰⁸³, ce qui expliquerait la faible superficie de l'enceinte de Tournus. Si l'on envisage que les petits *castra* d'Avallon et Beaune avaient la même fonction, ces enceintes pourraient ainsi s'apparenter aux petites fortifications avec *horrea* que l'on rencontre fréquemment dans les provinces danubiennes au IV^e siècle, comme Kesthely-Fenekpuszta¹⁰⁸⁴, *Abrittus*, Tokod¹⁰⁸⁵ ou Welten¹⁰⁸⁶, mais aussi en Germanie à Maastricht¹⁰⁸⁷.

Si cette hypothèse venait à être validée par la découverte d'*horrea* à l'intérieur des petits *castra* bourguignons, il serait clair que la construction de ces enceintes ne correspondrait en rien à une promotion des agglomérations du Haut-Empire, c'est-à-dire à une quelconque reconnaissance d'un statut politique particulier, ni à une volonté de défense d'une population civile. Aux IV^e et V^e siècles au moins, les *castra* ne seraient que des aménagements publics, éventuellement liés à la collecte et à la distribution de l'annone.

La localisation particulière de ces *castra* semblerait aller dans ce sens : Tournus est située sur le tracé des voies de Lyon à Trèves, que la plupart des auteurs s'accordent à qualifier de « voies militaires »¹⁰⁸⁸. L'emplacement du *castrum* de Beaune est plus original puisque à l'écart de la voie de Lyon à Trèves qui passe une dizaine de kilomètres plus à l'est. L'agglomération est cependant bordée par la voie d'Autun à Besançon, qui est le seul axe de la cité sur lequel on puisse envisager des travaux de réfection au IV^e siècle [21054-16]¹⁰⁸⁹.

¹⁰⁷⁹ Gaillard de Sémainville (H.) et Sapin (Chr.), avec la collab. de Maranski (D.) – Les découvertes de Beaune (Côte-d'Or) : des Burgondes en Bourgogne ?, dans Gaillard de Sémainville, *Les Burgondes*, p. 143-165.

¹⁰⁸⁰ Les activités artisanales sont tout aussi mal documentées durant le Haut-Empire.

¹⁰⁸¹ *Passio Valeriani*, 2 : Tournus, qui était alors désigné comme horreum militaire pour la distribution de l'annone aux soldats.

¹⁰⁸² Les propositions vont du VI^e au XI^e siècle : un résumé dans Leclercq (H.) - Tournus, *DACL*, XV, col. 2566.

¹⁰⁸³ Sur cette dernière, Jones, *LRE*, I, p. 458-459 ; Lee (A.D.) – The Army, dans *CAH*, XIII, p. 220-221 ; Carrié (J.-M.), dans *L'Empire romain en mutation*, p. 590-591.

¹⁰⁸⁴ Christie (N.) – The survival of roman settlements along the Middle Danube : Pannonia from the forth to the tenth Century AD, *Alba Regia*, XXV, 1994, p. 170, fig. 23.

¹⁰⁸⁵ Barkoczi (L.) et Salamon (A.) – Tendenzen der Strukturellen und Organisatorischen Änderungen Pannonischer Siedlungen im 5. Jahrhundert, *Alba Regia*, XXI, 1984, p. 153, fig. 7 et p. 164.

¹⁰⁸⁶ Mackensen (M.) – Late Roman fortifications and building programmes in the province of Raetia : the evidence of recent excavations and some new reflections, dans Creighton (J.D.) et Wilson (R.J.A.) (éd.) – *Roman Germany. Studies in Cultural Interactions*. Porthmouth RI, 1999, p. 236 [*JRA*, suppl. 32].

¹⁰⁸⁷ Raepsaet-Charlier (M.-Th.) et Vanderhoeven (A.) – Tongres au Bas-Empire romain, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 68 et fig. 11, p. 67.

¹⁰⁸⁸ On en trouve une confirmation implicite dans le Discours de remerciement à Constantin qui qualifie la voie de Chalon à Boulogne par Autun de *uia militaria (Gratiarum actio Constantino Augusto, VII, 2)*.

¹⁰⁸⁹ Il serait sinon envisageable que la voie du pied de côte bourguignonne ait surclassé la voie d'Agrippa durant l'Antiquité tardive : *infra*.

Enfin, la fonction particulière des *castra* expliquerait la bipartition de l'occupation observée à Beaune : le *castrum* étant un *horreum* public, il pourrait n'avoir aucune fonction urbaine à ces périodes hautes, ce qui assurerait l'existence d'un pôle « civil » topographiquement distinct.

III.B.2.3.6 La société

Le statut de la population de ces agglomérations demeure relativement modeste durant l'Antiquité tardive. Comme sur les précédents types d'agglomérations secondaires, rien n'indique la présence d'individus appartenant à l'aristocratie. Toutefois, la découverte d'objets en jais dans une des sépultures de la nécropole de la Maladière à Beaune [21054-15, sép. 2] (pl. 63, n° 6) pourrait montrer que certains des habitants possèdent une certaine aisance financière.

Plusieurs découvertes indiquent la présence d'individus ayant des liens avec l'Etat tardif. A Tournus, deux sites de l'environnement périurbain¹⁰⁹⁰ ont livré des fibules cruciformes, dont une en or ([71248-01] et [71248-09] (pl. 364, n° 1-2)), et on a trouvé dans la Saône une *spatha* datée du IV^e siècle [71543-01] (pl. 414, n° 1). A Beaune, un établissement proche de l'enceinte tardive [21054-25] a livré une fibule cruciforme et la nécropole du *castrum* comprenait plusieurs sépultures attribuables à un groupe germanique qui pourrait être lié à l'*exercitus* Burgonde [21054-10]. M. Feugère signale un ceinturon du Bas-Empire trouvé à Beaune¹⁰⁹¹.

III.B.3. LES AGGLOMERATIONS PORTUAIRES

Le groupe des sites portuaires que nous avons proposé dans la typologie des agglomérations du Haut-Empire est tout aussi difficile à caractériser durant l'Antiquité tardive qu'aux périodes antérieures. Malgré les lacunes de la documentation, il semble cependant qu'une majorité continue à être fréquenté durant l'Antiquité tardive : en l'état, seul le site de Boyer / « Vaivre » [71052-03] n'a pas livré d'indices d'une fréquentation postérieure au III^e siècle. Dans tous les autres cas, des découvertes suggèrent une poursuite de l'occupation au Bas-Empire et parfois même jusqu'au haut Moyen-Age.

A Crêches-sur-Saône, plusieurs monnaies du IV^e siècle suggèrent le maintien d'un point de peuplement en bordure du gué de « Port Arciat ». Une nécropole des VI^e – VII^e siècles située à proximité indiquerait l'existence d'une occupation du début du haut Moyen Age [71150-01 et 02]. Sur le site du gué du Port-Guillot [71269-01] et des Ronzeaux [71189-12], de très nombreuses découvertes d'amphore tardives¹⁰⁹² et de céramique bistre des ateliers du groupe de Sevrey montrent l'intensité des activités sur les berges de la Saône. Il est probable qu'aux VI^e et VII^e siècles, ces deux sites servent de point d'embarquement fluvial aux productions des ateliers de potiers de Sevrey [71520-01], la Charmée [71102-01] et Givry [71221-02]. A Ouroux-sur-Saône, au Port [71336-16], l'occupation de berge au débouché du gué n'a pas livré d'indices tardifs mais l'abondance du mobilier recueilli sur le gué lui-même [71555-03] suggère une importante activité à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen-Age.

D'une manière générale, il semble donc que les agglomérations portuaires conservent une importance réelle à la fin de l'Antiquité, qui conduit à les distinguer des sites routiers ou des agglomérations « rurales » et « minières ».

III.B.4 LA DISPARITION DES AGGLOMERATIONS « RURALES » ET « MINIERES »

Parmi les agglomérations du Haut-Empire, ce sont les agglomérations « rurales » et « minières » qui connaissent l'évolution la plus radicale durant l'Antiquité tardive car toutes semblent abandonnées dès les dernières années du III^e siècle.

¹⁰⁹⁰ Tous deux situés sur la commune de Lacrost.

¹⁰⁹¹ Feugère (M.) – Les armes romaines, dans Bonnamour (L.) (dir.) – *Du silex à la poudre... 4000 ans d'armement en val de Saône*. Mergoïl, Montagnac, 1990, p. 96. Nous n'avons pas retrouvé sa trace dans les collections du musée de Beaune.

¹⁰⁹² Sur ce matériel, *supra*, § III.B.1.4.6.

A Blessey¹⁰⁹³, la fréquentation du petit groupement rural étudié par M. Mangin ne dépasse pas le milieu du III^e siècle. A Collonges-en-Charollais, la modeste agglomération du « Portus » [71139-01], en partie dégagée par H. Parriat, permet d'appréhender plus finement le phénomène. Tous les bâtiments d'habitation paraissent délaissés à la fin du III^e siècle. L'un d'eux est détruit par un violent incendie nettement visible à la fouille. Dans les couches associées, les fouilleurs ont recueilli le contenu d'une bourse, sans doute perdue au début des années 270. Seul le petit sanctuaire de type gallo-romain serait encore fréquenté jusqu'au milieu du IV^e siècle. A Fontenay-près-Vézelay [89176-01], la petite agglomération minière du « Crot au Port » connaît un destin similaire. Les très nombreuses prospections et les fouilles effectuées par B. Lacroix n'ont jamais livré de témoins postérieurs à la fin du III^e siècle. Le « village de mineurs » de Montlay-en-Auxois [21484-01] et le petit sanctuaire de source qui lui est associé [21484-02] semblent abandonnés à la même époque.

Les agglomérations « rurales » et « minières » étant encore mal connues en dehors de la cité des Eduens, il est difficile de comparer la situation locale avec des régions plus éloignées. On peut éventuellement la rapprocher de celle des « villages » du massif vosgien, eux aussi abandonnés à cette époque¹⁰⁹⁴. En tout état de cause, il semble, en l'état actuel de la recherche, que ces occupations ne trouvent pas de place dans le système d'occupation du sol de l'Antiquité tardive.

III.B.5 LA CREATION DE NOUVELLES AGGLOMERATIONS DURANT L'ANTIQUITE TARDIVE ET LE HAUT MOYEN AGE ?

Un dernier groupe de sites pose le problème de l'apparition de nouvelles agglomérations durant l'Antiquité tardive. En effet, plusieurs sources du haut Moyen Age signalent l'existence de *castra* ou sites qualifiés de *uici* qui ne paraissent pas recouvrir une occupation antique. L'absence d'interventions archéologiques limite très fortement les possibilités d'analyse.

Les deux sites les plus aisément repérables sont ceux de Semur-en-Auxois [21603] et Flavigny (fig. 28, p. 166).

Semur-en-Auxois apparaît pour la première fois sous la forme *Sinemurum castrum* dans la *Vie de Jean de Réome*¹⁰⁹⁵, rédigée vers 659 par Jonas de Bobbio lors d'un séjour au monastère de Moutiers-Saint-Jean¹⁰⁹⁶. Le site est mentionné quelques années plus tard dans le testament de Wideratus, qui lègue des possessions aux monastères de Flavigny, Sainte-Reine d'Alise, Saint-Andoche de Saulieu et Saint-Ferréol de Besançon¹⁰⁹⁷. La plus ancienne version, datée du 18 janvier 717 par C.B. Bouchard, fut rédigée à Semur par le *notarius* Haldofredus. La localité est donnée sous la forme *Sinemurum castrum*¹⁰⁹⁸.

Dans ce testament apparaît également le *castrum Flauiniacum* (Flavigny) sis dans l'*ager Burnacense*¹⁰⁹⁹, dans lequel Wideratus fonde et dote un monastère en l'honneur de Saint-Prix. Dans les confirmations de ses donations, faites à Flavigny le 24 janvier 717¹¹⁰⁰ et à Autun le 27 mai 719¹¹⁰¹, on retrouve mention du *castrum Flauiniacum* mais pas de celui de Semur.

Un autre *castrum* du haut Moyen Age est mentionné dans les *Gestes des Evêques d'Auxerre*, rédigées vers 870 : il s'agit de Châtel-Censoir, *castrum Censorium*¹¹⁰², surplombant la vallée de l'Yonne. Ce dernier sert de point de repère pour la localisation de l'*ager puniacum*, donné par l'évêque Didier d'Auxerre à son église cathédrale au début du VII^e siècle.

La nature exacte de ces *castra* pose de délicats problèmes d'interprétation. Dans le cas de Châtel-Censoir, il est possible que le toponyme *castrum* ne soit guère antérieur au IX^e siècle, car la rédaction des

¹⁰⁹³ Mangin (M.) et alii - *Villages, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*. Besançon, 2001 [ALUFC, 700].

¹⁰⁹⁴ En dernier lieu, Flotté (P.) et Fuchs (M.) – La période gallo-romaine, dans Flotté (P.) et Fuchs (M.) - *Carte Archéologique de la Gaule. Le Bas-Rhin, 67/1*. Paris, 2000, p. 133-135 et 312-320.

¹⁰⁹⁵ Jonas, *Vita Iohannis*, 2 : (v. 659).

¹⁰⁹⁶ Côte-d'Or (diocèse de Langres), env. 10 km à l'ouest de Semur.

¹⁰⁹⁷ *Cartulaire Flavigny*, 1 (717) ; 2 (719), 57 (717).

¹⁰⁹⁸ *Cartulaire Flavigny*, 1 (éd. Bouchard, p. 26).

¹⁰⁹⁹ Bornay, commune de Flavigny, actuellement une ferme. *Cartulaire Flavigny*, 1 (éd. Bouchard, p. 22).

¹¹⁰⁰ *Cartulaire Flavigny*, 57.

¹¹⁰¹ *Cartulaire Flavigny*, 2 et 58.

¹¹⁰² *Gesta pontificum autisiodorensium*, 20.

Gestes est bien postérieure aux donations qu'elles relatent¹¹⁰³. En revanche, les *castra* de Semur et Flavigny sont beaucoup plus problématiques. Rien ne permet d'envisager que ces fortifications remontent au Bas-Empire, aucun aménagement de cette période n'ayant été repéré sur ces sites. Au XIX^e siècle, on a proposé que le site de Semur remonte au Haut-Empire et qu'il ait alors correspondu à une modeste agglomération de type *uicus*. A Flavigny, on a généralement pensé que le *castrum* était contemporain de la fondation de l'abbaye. Ces deux hypothèses se heurtent cependant à un certain nombre d'arguments. Dans le cas de Semur, rien ne permet de supposer la présence d'une agglomération antique, une monnaie de Magnence étant la seule découverte crédible à l'emplacement de l'agglomération médiévale [21603-02]. A Flavigny, le testament de Wideratus pourrait indiquer que le *castrum* est antérieur à la fondation de l'abbaye. Il stipule en effet : *En outre, nous donnons et voulons que soit donné à perpétuité au susdit monastère de Saint-Prix de Flavigny et que nous avons nous même édifié dans l'ager de Bornay dans le pagus d'Auxois, Bornay même avec le castrum de Flavigny, ses appartenances et dépendances* (trad. J. Marillier)¹¹⁰⁴. Dans ces deux cas, il semble bien que ces deux *castra* sont antérieurs au début du VIII^e siècle.

Récemment la recherche a mis en évidence l'apparition *ex nihilo* de fortifications de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age, donnant parfois naissance à une agglomération médiévale, comme les sites de Saint-Blaise, Anduze ou Cabrières en Gaule du sud¹¹⁰⁵. Il serait tentant d'apparenter les sites de Semur et Flavigny à ces agglomérations, mais l'absence de recherches archéologiques récentes est ici particulièrement regrettable.

Doit-on penser que la monnaie de Magnence découverte à Semur est un indice d'une datation haute de l'occupation ? Cette découverte est bien trop ténue pour aller en ce sens. On pourrait éventuellement envisager que la fortification soit liée à la présence à quelques kilomètres de la *uilla* royale d'Epoisses (*Spinsiam uilla publicam*), où réside Thierry II vers 610¹¹⁰⁶, mais rien ne permet de lier ces deux occupations. A Flavigny, le *castrum* semble intimement lié au chef-lieu d'*ager* de Bornay dont on ne connaît malheureusement pas l'origine. Ce domaine appartient à un Grand de Bourgogne mais faut-il pour autant envisager que cet aménagement découle d'une initiative privée ? On ne peut écarter la possibilité d'une aliénation d'un équipement public, pratique courante à l'époque. Par ailleurs, on aimerait connaître les liens du site avec l'agglomération mérovingienne d'*Alesia*, distante de quelques kilomètres seulement. Le transfert des restes de Sainte-Reine d'*Alesia* à Flavigny en 866 semble indiquer que le *castrum* de Flavigny prend progressivement le pas sur l'antique agglomération du Mont-Auxois¹¹⁰⁷. La situation est légèrement différente à Châtel-Censoir (*castrum Censorium*) : dans ce cas, la date tardive de la mention indiquerait que la construction du *castrum* est peut-être liée aux troubles du IX^e siècle. Toutefois, le nom même du *castrum* évoque trop celui de l'évêque d'Auxerre Censurius pour que l'on ne puisse envisager une datation beaucoup plus haute¹¹⁰⁸. Si tel était le cas, cette occupation pourrait être liée à un site de l'Antiquité tardive sis au pied de l'éperon [89091-02].

Un problème similaire se pose avec le bourg médiéval de Semur-en-Brionnais. Comme-Châtel-Censoir, il n'apparaît dans les textes qu'à la fin de l'époque carolingienne, mais la découverte d'une

¹¹⁰³ Goulet (M.) – Etude littéraire et histoire du texte, dans Lobrichon (G.), avec la collab. de Goulet (M.) et *alii* (éd. et trad.) – *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, I. Paris, 2002, p. XXXI-XXXVI.

¹¹⁰⁴ *Cartulaire Flavigny*, 1 : *Pretera quoque donatumque in perpetuo esse uolumus ad iam dictum monasterium Sancti Preiecti Flauiniacensis quod in agro Burnacense opere nostro aedificauimus, in pago Alsinese, ipsum Bornadum cum ipso castro Flauiniaco, cum omnibus adiacentiis uel appendiciis suis ad integrum*. Etude critique de ce texte dans Marillier (J.) – Testamentum Widerati coenobii flauiniacensis abbatis, *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, XXX, 1970-1971, p. 57-72.

¹¹⁰⁵ Sur ces développements récents de la recherche : Schneider (L.) – *Oppida et castra tardo-antiques*. A propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 445-448 ; Les agglomérations de tradition antique dans les sources médiévales languedociennes : le cas des chefs-lieux territoriaux, dans *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, I, p. 33-38 ; Raynaud (Cl.) – De la conquête romaine au Moyen Age, dans *Fiches, op. cit.*, p. 45-47 ; Schneider (L.) – Entre Antiquité et haut Moyen-Age : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-Est, dans Fixot (M.) (dir.) – *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen-Age. Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001*. Aix-en-Provence, 2004, p. 173-200.

¹¹⁰⁶ Frédégaire, *Chronica*, IV, 36.

¹¹⁰⁷ *Translatio et Miracula S. Reginae*, édition critique de J. Marillier dans Le Gall (J.), Marillier (J.), Saint-Denis (E. de), Weil (R.) – *Alesia. Textes littéraires antiques et textes médiévaux*. Paris, 1980 [*Publications de l'Université de Dijon*, XLV], p. 147-159. Dans le texte, l'auteur indique *Alesia* n'est plus considérée comme un *uicus* ou un *castrum* mais comme une *uilla* (*Translatio et Miracula S. Reginae*, 13 : *quondam ciuitatis nunc uilla*).

¹¹⁰⁸ Censurius fut évêque d'Auxerre vers la fin du V^e siècle.

monnaie du VI^e siècle aux portes de l'agglomération [71510-01] constitue un indice ténu d'une fréquentation antérieure.

Outre ces mentions problématiques de *castra*, apparaissent dans les sources du haut Moyen Age un certain nombre de *uici* qui ne semblent pas recouvrir une occupation antique. Là encore, la documentation archéologique est souvent des plus lacunaires.

Un premier exemple est fourni par le site de Neuvy-Grandchamp (*Nouus uicus in pago Augustodunense*) [71330-01], donné par Charles-le-Chauve à Saint-Martin-d'Autun en 877¹¹⁰⁹. Le toponyme indiquerait une origine récente, dont on ne peut malheureusement pas préciser la date. Un problème similaire se rencontre à Cervon [58047-01]. Ce site, où rien ne montre la présence d'un habitat groupé d'époque romaine, est qualifié de *uicus Ceruedonensis in Muruinno* par Fortunat¹¹¹⁰. Saint-Eptade¹¹¹¹ en serait originaire et y aurait fondé un monastère au début du VI^e siècle. Le *uicus* signalé par Fortunat s'est-il développé autour du monastère d'Eptade, ou est-ce le monastère qui s'est implanté dans un site nouvellement créé ? L'absence de données archéologiques est des plus préjudiciables. Le règlement liturgique d'Aunaire d'Auxerre mentionne un *nouus uicus* à la fin du VI^e siècle¹¹¹², ce qui montre peut-être que ces nouvelles agglomérations sont en partie antérieures à l'époque carolingienne.

III.C LES AGGLOMERATIONS DE L'ANTIQUITE TARDIVE : SYNTHESE

L'étude des différentes agglomérations secondaires de Lyonnaise orientale permet de mettre en évidence de très nettes mutations de leur aspect, de leur nombre et de leur hiérarchie durant l'Antiquité tardive. Le réseau est profondément remodelé et la typologie comme le concept d'agglomération secondaire semblent en grande partie modifiés.

III.C.1 DES SITES EN CRISE ?

Il ressort nettement de l'examen des agglomérations secondaires de la zone étudiée qu'un grand nombre de sites connaît un déclin durant l'Antiquité tardive, se caractérisant par une forte diminution de la fréquentation, voire une disparition pure et simple de l'occupation. Ce phénomène est progressif et se déroule à des rythmes très variables selon les cas.

La rupture la plus évidente concerne les petites agglomérations rurales et minières. Toutes paraissent définitivement abandonnées au début du IV^e siècle, ce qui indiquerait que ces sites ne semblent plus trouver leur place dans le système économique et d'occupation du sol du début de l'Antiquité tardive.

Nombre d'agglomérations routières déclinent au Bas-Empire et près de la moitié d'entre elles paraissent définitivement abandonnées à la fin de l'Antiquité tardive. Les abandons précoces sont peu nombreux et se limitent au site de Palleau, à l'époque tétrarchique. Sur les autres, l'abandon définitif est plus tardif : milieu du IV^e siècle à Domecy, Mellecey et Arleuf, époque valentinienne à Boncourt et Gueugnon. Dans plusieurs cas, le terme de l'occupation ne peut-être défini avec précisions comme à Gigny ou Reclesne. Sur ces sites abandonnés dans le courant du IV^e siècle, la poursuite de la fréquentation s'accompagne dans tous les cas d'une forte baisse de l'occupation et, à Gueugnon, d'une disparition des ateliers de potiers. Seule l'agglomération de Domecy semble connaître une activité artisanale importante durant la première moitié du IV^e siècle.

Le déclin de nombreux sites routiers au début de l'Antiquité tardive est difficile à interpréter, dans la mesure où il intervient apparemment de manière aléatoire. Toutes les agglomérations ne sont pas touchées et certaines perdurent durant tout le haut Moyen Age, comme Dennevy ou Saulieu. L'importance de l'axe traversant le site n'est pas un critère déterminant : sur la voie d'Agrippa de Chalon à

¹¹⁰⁹ *Cartulaire Saint-Martin*, 4.

¹¹¹⁰ Fortunat, *Vita Germani*, 93. On notera l'origine gauloise du toponyme *Ceruidunum* (la montagne des cerfs ?).

¹¹¹¹ Sur Eptade et sa Vie, Krusch (B.) – *Vita Eptadii presbyteri Cervidunensis*, dans Krusch (B.) (éd.) – *Passiones vitaeque Sanctorum aevi Merovingici*. Hanovre, 1896, p. 184-185 [MGH, SRM, III].

¹¹¹² *Gesta pontificum autisiodorensium*, 19 (actuellement Neuvy-sur-Loire, Nièvre).

Boulogne, Mellecey est abandonné au cours du IV^e siècle, ce qui n'est pas le cas de Dennevy, situé quelques kilomètres plus à l'ouest. Parfois, comme à Beaune, on observe même la construction d'une petite enceinte au cours de l'Antiquité tardive.

Une partie des centres régionaux connaît elle aussi de sensibles modifications durant l'Antiquité tardive, mais les abandons sont proportionnellement moins nombreux que sur les agglomérations précédentes (tabl. XXIX), puisqu'ils se limitent pour l'instant au site des Bolards à Nuits-Saint-Georges, où, dès le IV^e siècle, il paraît évident que l'occupation ne mérite guère le qualificatif d'agglomération : la fréquentation se limite au seul secteur monumental et pourrait en partie être liée à la récupération de matériaux. Rien n'indique la présence d'une population importante, comme en témoigne le déclin de la nécropole d'En Gibot.

La situation est en revanche plus complexe à *Alesia* et Bourbon-Lancy. La nette réduction de la surface occupée et la disparition apparente des activités de transformation semblent ôter à ces sites le caractère urbain qui était le leur à la fin du Haut-Empire. Malgré tout, on constate le maintien à *Alesia* d'une présence publique et d'une organisation topographique fortement conditionnée par un axe routier. Ces critères répondent manifestement à ceux d'une agglomération, même si cette dernière n'a plus guère l'aspect de celle du Haut-Empire.

L'examen des données du VII^e siècle indique que ces sites demeurent des centres régionaux à la fin de l'Antiquité tardive : tous deux abritent alors des monétaires frappant des *tremisses* à leur nom¹¹¹³. A cette époque, l'activité des monétaires de Bourgondie étant uniquement attestée dans des agglomérations¹¹¹⁴, on peut supposer que ces sites ont une fonction commerciale particulière, peut-être liée à des foires. Sur ces *tremisses*, l'épithète *castrum* constitue une indication curieuse, qui découle soit de la position topographique de ces agglomérations, soit de l'existence d'une fortification de terre qui reste encore à localiser¹¹¹⁵.

Sur ces bases, et malgré les apparences trompeuses de la topographie urbaine, il ne nous semble donc pas certain que l'on puisse considérer ces sites comme étant en déclin à cette période.

III.C.2 PROBLEMES DE CONTINUITÉ

L'absence de données archéologiques précises sur un certain nombre d'agglomérations fréquentées durant l'Antiquité tardive et le début du haut Moyen-Age présente un certain nombre de contraintes, la principale étant de savoir si cette continuité topographique équivaut à une continuité de fonction.

À Saulieu et Dennevy, la présence de l'épithète *uicus* nous semble un bon indice pour considérer que ces sites s'apparentent toujours à une forme d'habitat aggloméré au cours du haut Moyen Age. En effet, une étymologie d'Isidore de Séville indique que *les uici, castella et les pagi sont ce qui ne peut prétendre au titre de cité : ils constituent l'habitat d'un simple agrégat d'hommes rattachés, à cause de sa petitesse, à des cités plus importantes* (trad. Ph. Leveau)¹¹¹⁶. Il est probable que ces sites remplissent au moins une partie des fonctions des agglomérations secondaires du Haut-Empire, mais nous manquons ici d'arguments. Une piste pourrait être la présence de monétaires mérovingiens frappant des *tremisses* pour subvenir aux échanges liés à l'existence de foires ou de marchés¹¹¹⁷. Toutefois, rares sont les occupations de cette catégorie où une activité monétaire est attestée.

¹¹¹³ A *Alesia*, *tremisses* au revers + ALISIA CAS : Prou, *Monnaies mérovingiennes*, n° 144 ; à Bourbon, revers BORBON CASTRO : Prou, *Monnaies mérovingiennes*, n° 146-147.

¹¹¹⁴ Outre Bourbon et Alise, dans l'espace considéré, on connaît des monétaires frappant au nom d'Autun (Prou, *Monnaies mérovingiennes*, n°131-143), Chalon (*Ibid.*, n° 163-236), Mâcon (*Ibid.*, n° 237-243), Beaune (*Ibid.*, n° 145) et Saulieu (*Ibid.*, n° 149). On écartera les cas douteux des émissions de Nityr (D/ NENTERAC : *Ibid.*, n° 591-592), qui pourraient en réalité provenir de l'agglomération de Naintré (Vienne), et de Chitry-les-Mines (D/ CASTOR[IA]CO : *Ibid.*, n° 148), guère probante d'un point de vue philologique).

¹¹¹⁵ Lormes / *Lobromum* est elle aussi qualifiée de *castrum* dans la Vie d'Eptade de Cervon (*Vita Eptadii*, 1).

¹¹¹⁶ Isidore de Séville, XV, 2, 11, cité dans Leveau (Ph.) – La recherche sur les agglomérations secondaires en Gaule narbonnaise, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 192 : *uici, castella et pagi hi sunt qui nulla dignitate ciuitatis ornantur, sed uulgaris hominum conuentu incoluntur et, propter paruitatem sui, maioribus ciuitatibus adtribuuntur.*

¹¹¹⁷ Cette hypothèse a été avancée en Bourgogne par A. Deléage - *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du Onzième siècle*. Mâcon, 1942-1943, p. 176-187, suivi par Devroey (J.-P.) – Courants et réseaux d'échanges dans l'économie

Ainsi, il est très difficile de savoir pourquoi ces agglomérations ont subsisté à la fin de l'Antiquité, alors que de nombreuses occupations de type routier, parfois importantes, et même des petits centres régionaux comme Nuits-Saint-Georges, ont été abandonnés au IV^e siècle. La seule certitude est que la présence d'un axe important ne suffit pas à expliquer le maintien de l'occupation. De même, l'existence précoce d'un lieu de culte chrétien ne paraît pas être un critère déterminant : à Jouars-Pontchartrain (Yvelines), la présence d'une église au V^e siècle¹¹¹⁸ n'a pas empêché la disparition de l'agglomération au haut Moyen Age.

III.C.3 UNE NOUVELLE HIERARCHISATION DES AGGLOMERATIONS

Les mutations que connaissent les agglomérations de Lyonnaise orientale amènent à envisager l'existence d'une nouvelle typologie des habitats groupés durant l'Antiquité tardive. La disparition de certains traits caractéristiques des agglomérations du Haut-Empire, les profondes modifications visibles sur certains sites, conduisent à mettre en doute la pertinence du modèle de hiérarchisation et de classification adopté pour le III^e siècle. Il paraît donc nécessaire de proposer une classification d'attente des agglomérations qui reflète mieux la réalité de la situation durant l'Antiquité tardive. Nous pourrions ainsi proposer six groupes répondant à des critères communs.

- sites routiers

Malgré la disparition de nombreuses agglomérations routières à la fin du III^e et au IV^e siècle, ce groupe est toujours attesté durant l'Antiquité tardive. Les exemples manifestes sont cependant moins nombreux qu'au Haut-Empire : on peut recenser les sites de Dennevy [71171-02], Voutenay [89485-01] et Chagny [71073-03]. Aux IV^e -VI^e siècles, ils ne livrent pas d'indices de la présence de fonctionnaires, de militaires ou d'élites. En l'absence de fouilles, il est difficile de déterminer leur fonction exacte.

- petits centres régionaux

Cette catégorie d'agglomérations regroupe des sites sans enceinte tardive, mais qui conserveraient une certaine importance à la fin de l'Antiquité. Ils sont pour l'instant mal connus et leur définition procède à la fois de leur aspect durant l'Antiquité tardive et de données du VII^e siècle.

Passé le milieu du IV^e siècle, ces sites perdent progressivement leur parure monumentale du Haut-Empire, les seuls aménagements publics attestés étant un lieu de culte chrétien à *Alesia*. Ce site, qui est le seul correctement documenté, montre la disparition du rôle polarisant du centre public traditionnel au profit de la voie qui traverse le site.

Une présence publique modeste est attestée sur quelques sites. On ne distingue pas d'investissement important des élites de la cité.

A Saulieu et *Alesia*, l'agglomération abrite la tombe d'un saint vénéré¹¹¹⁹, qui laisse supposer le développement de pèlerinages à partir du V^e siècle. Quelques indices indiquent que ces lieux de culte attirent les populations environnantes au V^e et au VI^e siècle¹¹²⁰.

La disparition apparente des activités de transformation à la fin du III^e siècle rend difficile toute étude de la fonction économique de ces agglomérations. On notera cependant la découverte de nombreux *solidi* et *tremisses* des IV^e - VI^e siècle à Bourbon et *Alesia*, ce qui les distingue des agglomérations de statut inférieur. Au VII^e siècle, Saulieu, Bourbon et *Alesia* abritent quelques monétaires, ce qui indiquerait une activité commerciale de nature et d'ampleur inconnues¹¹²¹.

franque entre Loire et Rhin, dans *Mercati e Mercanti nell'Alto Medioevo : l'area Euroasiatica e l'area Mediterranea. Settimane di studio del Centro sull'Alto Medioevo*, XL. Spolète, 1993, p. 327-389.

¹¹¹⁸ Blin (O.), Guinchard (P.), Pissot (V.) – Jouars-Pontchartrain. Eglise de la Ferme d'Ithe (*Diodurum*), dans Barruol (G.) (dir.) – *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3. *Ouest, Nord et Est*. Paris, 1998, p. 219-224.

¹¹¹⁹ Saint Andoche de Saulieu et sainte Reine d'Alise sont inscrits au martyrologe hiéronymien dans sa recension bourguignonne à la fin du VI^e siècle : *Martyrologium Hieronymianum*, p. 493 (7 sept.) et 525 (24 sept.).

¹¹²⁰ Pour Saulieu, Etienne l'Africain, *Vita Amatoris*, IV, 27.

¹¹²¹ Un diplôme de Lothaire indique que l'on tient des foires à Alise vers 840 : Marilier (J.) – Diplôme de l'empereur Lothaire, dans Le Gall (J.), Marilier (J.), Saint-Denis (E. de), Weil (R.) – *Alesia. Textes littéraires antiques et textes médiévaux*. Paris, 1980 [*Publications de l'Université de Dijon*, XLV]. Celle-ci se déroulent *in Alesia et in ecclesia sancte Iuste, tam*

- sites portuaires

Les sites portuaires du Haut-Empire montrent dans l'ensemble une grande pérennité de l'occupation durant l'Antiquité tardive. A cette époque, ils ne laissent pas de doute sur leur nature : au Port-Guillot à Lux [71269-01] et au gué des Ronzeaux à Epervans [site 71189-12], de nombreux indices suggèrent des activités commerciales, comme la découverte d'amphores méditerranéennes tardives (amphores africaines, lusitaniennes et de méditerranée orientale). Des amphores Keay LXII (pl. 350, n° 5) et LR2a (pl. 364, n° 5) montrent une poursuite de ces activités en plein VI^e siècle et peut-être même au siècle suivant¹¹²². En outre, on peut supposer un embarquement des productions des ateliers de potiers tardifs de la région chalonnaise, tous situés à proximité de voies ou de cours d'eau aboutissant à la Saône à hauteur du gué du Port Guillot. Ces deux sites semblent intimement liés à l'agglomération chalonnaise toute proche.

- agglomérations avec une petite enceinte tardive

Un autre groupe d'agglomérations correspond à des sites munis d'une enceinte de petite dimension, comprise entre 1 et 3 ha. Parmi celui-ci, on trouve autant d'anciens centres régionaux (Avallon) que d'anciennes agglomérations routières (Beaune, Tournus). L'enceinte est généralement mal datée, mais la chorographie des découvertes de l'Antiquité tardive à Beaune [21054] et Avallon [89025] laisse supposer qu'elle remonte sans doute à la fin du III^e ou au IV^e siècle. Sur ces trois sites, on note l'absence d'autres équipements publics tardifs caractéristiques. Seule la présence d'un lieu de culte chrétien peut être supposée à Tournus. Ce dernier ne paraît pas installé dans le *castrum*.

A Beaune et Avallon, il apparaît que la topographie « urbaine » tardive comprend deux pôles d'occupation distincts. Le premier, implanté le long de l'axe routier qui traverse le site, s'apparente aux agglomérations routières du Haut-Empire. Nettement à l'écart de ce premier pôle – plus de 500 m à Avallon, 2000 m à Beaune – on trouve l'enceinte de l'Antiquité tardive. A Tournus, la situation est moins claire, mais il est possible que l'on retrouve cette organisation bipolaire, constituée d'un *castrum* situé au sud de l'agglomération et d'un groupe d'habitats s'organisant autour de l'église Saint-Valérien¹¹²³.

Cette topographie originale conduit à reconsidérer la caractère urbain du *castrum* présent sur ces sites. Le cas de Beaune paraît à cet égard significatif : outre le fait que l'enceinte ne semble pas localisée à l'emplacement de l'agglomération du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive, on imagine mal qu'elle puisse abriter une population importante en raison de ses dimensions extrêmement modestes, surtout si elle accueille quelques bâtiments publics. Par ailleurs, l'existence d'une occupation importante de l'Antiquité tardive sur le site probable de l'agglomération du Haut-Empire au Clos Chameroy [21054-14 et 15] montre que la population ne semble guère avoir été attirée par le *castrum*. A Avallon, la chorographie des découvertes de l'Antiquité tardive dans l'agglomération indique la persistance d'une occupation à 500 m au nord-est de l'enceinte tardive.

A nos yeux, ces deux sites sont la preuve que ces petits *castra* ne constituent en aucun cas le cœur de l'agglomération de l'Antiquité tardive.

En l'état des connaissances, il est envisageable que cette bipolarité résulte d'une claire séparation fonctionnelle entre la fortification et le second pôle urbain (La Maladière à Beaune, le faubourg Saint-Martin à Avallon). La *Vie de Valérien de Tournus* indiquerait que, durant l'Antiquité tardive, la fonction du *castrum* n'est pas de protéger la population de l'agglomération – si ce n'est éventuellement de façon temporaire – mais d'abriter des activités liées à l'état, comme les *horrea* de l'annone militaire¹¹²⁴. Il est d'ailleurs notable que toutes ces agglomérations sont situées sur des axes principaux du territoire Eduen :

anniversarium quamque ebdomadarium. L'église Sainte-Juste n'est pas identifiée : J. Marilier a proposé qu'il s'agisse de Sainte-Reine d'Alise, mais P. Wahlen remarque que la formule *et in ecclesia sancte Iuste* désigne peut-être une autre localité qu'*Alesia* : Wahlen (P.) – *Alesia – Alise-Sainte-Reine. La basilique Sainte-Reine. Bilan historique et archéologique*. Mémoire de D.E.A. sous la direction de J.-Fr. Raynaud, Université Lyon II, 1993, p. 79.

¹¹²² L'amphore LR2 semble appartenir à une variante du VII^e siècle : Sagui (L.) – *Il deposito della Crypta Balbi : una testimonianza imprevedibile sulla Roma del VII secolo ?*, dans Sagui (L.) (éd.) – *Ceramica in Italia : VI – VII secolo. Atti del Convegno in onore di J.W. Hayes. Roma, 11-13 m. 1995*. Florence, 1998, p. 319, fig. 9, n° 1.

¹¹²³ Nous avons vu que cette bipartition topographique pourrait se retrouver à *Cora / Saint-Moré* dans la cité d'Auxerre.

¹¹²⁴ *Passio Valeriani*, 2, cf. *supra*, § III.B.2.3.5.

voie de Lyon à Trèves pour Tournus, voie de Chalon à Boulogne pour Avallon, voie d'Autun à Besançon¹¹²⁵ pour Beaune.

On pourrait trouver une confirmation implicite de cette bipartition fonctionnelle en étudiant le recrutement des pôles funéraires de Beaune. En effet, les sépultures de la nécropole de la Maladière [21054-15] semblent s'intégrer dans la moyenne des cimetières périurbains de la fin de l'Antiquité, alors que celles trouvées à proximité du *castrum* comprenaient un nombre élevé d'individus d'origine germanique [21054-10]. Le fait que ces tombes soient proches du *castrum* et non dans la nécropole de la Maladière indiquerait que ce groupe d'inhumés, sans doute lié à l'*exercitus* Burgonde, est topographiquement associé à cette fortification. Il s'agit d'un argument supplémentaire pour considérer que ce type de *castra* relève uniquement de la chose publique durant l'Antiquité tardive. Dès lors, la présence d'une fortification n'a peut-être aucun lien avec le statut éventuel de l'agglomération à la fin du Haut-Empire, et ne saurait constituer un indice de promotion politique au Bas-Empire. On remarque d'ailleurs qu'à Avallon, l'enceinte est construite dans un ancien centre régional du Haut-Empire, alors que Beaune paraît avoir été une agglomération routière bien plus modeste.

Ainsi, si l'on admet le caractère public des *castra* que l'on rencontre à Beaune, Avallon ou Tournus, ces agglomérations sont des centres modestes aux IV^e et V^e siècles : la superficie du « pôle civil » est en effet très proche de celle de l'agglomération d'*Alesia* (comparer fig. 29, 35 B et 50, p. 181, 193 et 226). Manifestement, les travaux archéologiques sur ces sites ont surestimé le caractère urbain de ces petites fortifications en considérant qu'elles occupaient le centre d'une agglomération de l'Antiquité tardive : si elles remplissent ce rôle à la fin du haut Moyen Age, rien n'indique que ce soit le cas durant l'Antiquité tardive. L'aspect urbain des petits *castra* pourrait être un phénomène plus tardif, éventuellement lié à l'effacement politique du pouvoir central au cours du haut Moyen Age. A Beaune, l'agglomération de la Maladière n'a pas livré d'indices de fréquentation postérieurs à la fin du VI^e siècle et l'on peut dès lors envisager un transfert progressif de la population vers le *castrum*. En revanche, à Tournus, on mentionne en 875 le *castrum* et Saint-Valérien qui est désormais un monastère, mais aussi la *uilla* de Tournus, peut-être la descendante de l'agglomération « civile » tardive¹¹²⁶. A Avallon, en 875, la chapelle Saint-Martin [89025-44], située à l'emplacement de l'agglomération « civile » de l'Antiquité tardive, est donnée à l'abbaye Saint-Martin d'Autun. Le texte de la charte indique *in pago Avalensi, capellam que est in honore Beati Martini, que sita est in uilla Avallone*¹¹²⁷. Le terme de *uilla* surprend dans ce contexte, puisque Avallon est qualifiée plusieurs fois de *castrum* à l'époque mérovingienne. En réalité, son emploi n'est sans doute pas anodin : il semble bien que c'est le site le pôle de peuplement de l'Antiquité tardive situé le long de la voie d'Agrippa qui est qualifié de la sorte.

Alors que la présence de militaires et de fonctionnaires est attestée à Beaune et Tournus, aucun indice ne révèle un lien de ces agglomérations avec les sphères aristocratiques avant le VI^e siècle. La population civile est difficile à appréhender. A Beaune, quelques découvertes isolées pourraient indiquer un niveau de vie permettant l'acquisition d'objets semi-luxueux (épingles en jais, sarcophages en plomb). Au VII^e siècle, des activités commerciales sont signalées par l'activité de monétaires à Beaune et Avallon, mais rien ne vient étayer pour l'instant l'hypothèse d'une ouverture importante aux courants d'échange à longue distance du IV^e au VI^e siècle.

- agglomérations susceptibles d'accéder à l'autonomie politique

Le dernier groupe correspond aux agglomérations secondaires qui accèdent ou sont susceptibles d'accéder à l'autonomie politique durant l'Antiquité tardive. Cette catégorie pose problème dans la mesure où il n'est peut-être pas judicieux de regrouper des agglomérations qui accèdent à l'autonomie politique au début de l'Antiquité tardive avec d'autres qui n'accèdent à ce statut qu'à une période tardive (le VI^e siècle à Mâcon). Dans un cas, on peut penser que c'est la promotion politique du site qui contribue à lui donner sa forme durant l'Antiquité tardive, dans l'autre, ce serait plutôt la forme de l'agglomération qui conduirait à son éventuelle promotion politique.

¹¹²⁵ Cette voie est la seule du territoire Eduen qui ait assurément fait l'objet d'une réfection au IV^e siècle [21054-16] (CIL XVII, 2, 495).

¹¹²⁶ Charte de Charles-le-Chauve, reproduite dans *DACL*, XV, col. 2567, qui donne au moines de Noirmoutier *abbatiam sancti Valeriani martyris, quae est in pago Cauilonensi, super fluuium Sagonnam, ubi etiam uenerabilis martyr corpore quiescit et castrum Trenorchium, quod est ex eadem abbatia, seu et omnes res quae olim a fidelibus christianis praedicto martyri conlatae sunt, quolibet modo inde abstractae sint, et Trenorchium uillam cum familia utriusque sexus et omni re ad se pertinente.*

¹¹²⁷ *Cartulaire Saint-Martin*, 3.

Dans la mesure où il est pour l'instant difficile de dater l'accession de Chalon à cette autonomie, force est de regrouper les agglomérations de Chalon [71076] et Mâcon [71076] dans cette même catégorie.

Une première spécificité de ces sites, perceptible dans les textes comme dans les découvertes archéologiques, réside dans l'importante présence de fonctionnaires et de militaires. D'autres agglomérations comme Beaune ou Tournus sont, elles aussi, liées aux activités de l'Etat tardif, mais n'abritent pas d'institutions comme la préfecture fluviale de Chalon ou la *fabrica* de Mâcon. Bien que l'apport des données prosopographiques soit moins évident et que la connaissance des populations urbaines soit très lacunaire, nous observons une plus forte présence des élites dans ces agglomérations. Mâcon abrite l'évêque Loup de Troyes au milieu du Ve siècle, à Chalon, on remarque la présence de nombreuses inhumations privilégiées de l'Antiquité tardive. Le nombre élevé de sarcophages (dont un peut-être en marbre) est encore un critère qui contribue à rapprocher cette agglomération d'une ville comme Autun.

La présence d'une enceinte tardive de grandes dimensions est un autre élément de topographie urbaine qui contribue nettement à séparer Chalon et Mâcon des autres agglomérations de Lyonnaise orientale, à l'exception de celle de Dijon. Avec leur superficie d'une dizaine d'hectares, elles demeurent relativement modestes par rapport aux grandes enceintes urbaines gauloises de l'Antiquité tardive¹¹²⁸. Toutefois, le *castrum* de Chalon enserme une superficie supérieure à ceux de capitales de cité comme Lutèce, Tours, Soissons, Beauvais ou Senlis, qu'égalise en revanche l'enceinte de Mâcon. La superficie délimitée par les enceintes tardives de certaines agglomérations secondaires de l'est de la Lyonnaise I (Mâcon, Dijon, Chalon¹¹²⁹) ne trouve guère d'équivalents en Gaule¹¹³⁰ et on comprend mieux le célèbre passage de Grégoire de Tours, où il s'étonne que Dijon (cité des Lingons) ne soit pas une capitale de cité¹¹³¹.

Un tel étonnement s'explique certainement par le fait que le *castrum* de Dijon, simple agglomération secondaire, enserme une superficie supérieure à celle du *castrum* de Tours¹¹³². Ce texte indique clairement qu'au VI^e siècle, la présence d'une enceinte importante est une caractéristique intimement liée aux capitales de cités : Grégoire n'a d'ailleurs pas émis la même remarque à propos du *castrum* de Tournus, qu'il a aussi visité¹¹³³. Ainsi, s'il n'est pas certain que la construction d'une enceinte relativement vaste au début de l'Antiquité tardive corresponde à une quelconque promotion politique, il se dégage progressivement l'idée selon laquelle les agglomérations qui possèdent un *castrum* suffisamment vaste méritent d'accéder à l'autonomie politique.

La rareté des opérations archéologiques complique la caractérisation des formes d'occupation.

La parure monumentale est difficile à appréhender. A Chalon, il est probable que le *suburbium* ait accueilli un certain nombre de lieux de cultes chrétiens avant le VI^e siècle. D'une manière générale, on connaît plus d'édifices religieux du haut Moyen Age à Chalon qu'à Mâcon. Faut-il y voir le reflet de la création plus précoce de l'évêché de Chalon et expliquer ainsi le retard pris par Mâcon ? Il faut cependant garder à l'esprit que Chalon fut la capitale du royaume de Bourgogne de 568 à 613, ce qui a peut-être occasionné une multiplication des fondations religieuses.

La nature de l'occupation du *castrum* de Chalon pose problème : on sait seulement qu'il doit abriter le prétoire du préfet de la flotte de la Saône. Quelques découvertes indiquent en outre qu'il existe

¹¹²⁸ Metz, Bourges, Bordeaux ou Sens ont une superficie d'environ 70, 40 et 20 ha : Grenier, *Manuel*, I, p. 420.

¹¹²⁹ Si on refuse que l'agglomération soit autonome avant les années 450.

¹¹³⁰ Peut-être à l'exception de Grenoble, dont la date d'accession à l'autonomie politique est discutée. On considère traditionnellement qu'elle date du règne de Gratien, d'où le changement de nom de l'agglomération (*Cularo* devient *Gratianopolis*).

¹¹³¹ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, III, 19 (trad. d'après R. Latouche) : *C'est un castrum muni de murs très puissants au milieu d'une plaine très agréable (...). Au midi, il y a la rivière de l'Ouche, qui est très riche en poissons ; du côté de l'aiglon pénètre une autre petite rivière qui entrant par une porte et coulant sous un pont ressort par une autre porte ; après avoir arrosé tout le tour de l'enceinte de son onde placide, elle fait tourner devant la porte des moulins avec une prodigieuse vélocité. Quatre portes ont été placées aux quatre coins du monde et trente-trois tours ornent toute l'enceinte ; le mur de celle-ci a été édifié avec des pierres de taille jusqu'à une hauteur de vingt pieds et au-dessus en pierraille ; il a trente pieds de hauteur, quinze pieds de largeur. J'ignore pourquoi cette localité n'a pas été qualifiée de cité.*

¹¹³² Dijon : 10 ha (Grenier, *Manuel*, I, p. 408-409), Tours : environ 9 ha (Piétri, *La ville de Tours*, p. 344), alors que cette ville était une capitale de Province à la fin du IV^e siècle.

¹¹³³ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 53.

probablement un secteur d'occupation à quelque distance du *castrum* dans le quartier de la Citadelle. A Mâcon, si l'enceinte est antérieure au milieu du IV^e siècle, l'espace délimité par la muraille semble alors en grande partie vide de constructions, puisque les plus anciennes repérées apparaissent dans les dernières décennies du IV^e siècle.

Un autre élément conduisant à distinguer Chalon des autres agglomérations secondaires de la région est l'importance des nécropoles tardives, particulièrement celle de Saint-Jean-des-Vignes [71076-43]. Comme à Autun, la principale nécropole tardive se développe sur un site où les sépultures de la fin du Haut-Empire sont rares.

La dernière caractéristique notable de Chalon et Mâcon durant l'Antiquité tardive, qui les distingue encore une fois des autres agglomérations secondaires tardives de Lyonnaise orientale, réside dans leur ouverture aux réseaux d'échange à longue distance. Sur ces deux sites, la présence récurrente de vaisselles et d'amphores méditerranéennes montrent qu'ils sont régulièrement irrigués par les produits du grand commerce méditerranéen. Ceci est peut-être en partie lié au fait qu'ils sont implantés sur les axes routiers et fluviaux de première importance que sont la Saône et la voie de Lyon à Trèves.

Il semble donc que ces agglomérations connaissent un réel dynamisme durant l'Antiquité tardive. A Mâcon, il constitue un renversement de la situation par rapport à la fin du Haut-Empire, où le site semblait connaître une crise importante.

A Chalon, les découvertes archéologiques, les indications tirées des textes permettent-elles de confirmer que l'agglomération est une capitale de cité dès la fin du IV^e siècle ? L'examen des données disponibles apporte quelques éléments de réponse : on remarque la taille relativement importante du *castrum* (mais est-il certain que ce dernier a une fonction civile dans la première moitié du IV^e siècle ?) et des nécropoles tardives, la place stratégique du site dans le dispositif militaire et administratif de l'Empire tardif, plusieurs fois mentionné dans des textes du IV^e siècle. Il paraît hors de doute que Chalon surclasse au IV^e et au début du V^e siècle des agglomérations comme Mâcon ou Dijon, où l'on trouve pourtant certaines des caractéristiques de Chalon. Avant la fin du V^e siècle, ces deux sites apparaissent rarement dans les textes et ne connaissent pas la même fortune critique que Chalon. La description de la Lyonnaise I par Ammien Marcellin, est, malgré son imprécision géographique, sans doute significative. Elle place Chalon au rang de Lyon, Sens, Bourges et Autun, soit au moins trois capitales provinciales¹¹³⁴. Il est évident que si l'on refuse d'accorder le statut de chef-lieu de cité à Chalon à cette époque, il s'agit sans aucun doute de la plus importante agglomération secondaire de la Gaule du Centre-est.

Malgré l'absence de découvertes plus explicites, il paraît donc raisonnable de rallier l'interprétation de la liste des signataires du concile de 346 : la ville possède vraisemblablement un évêque dès les années 340 et est une capitale de *ciuitas* dès la première moitié du IV^e siècle¹¹³⁵.

- nouveaux types d'habitats groupés ?

Pour conclure, il convient de remarquer que le réseau des habitats groupés de l'Antiquité tardive pourrait s'enrichir d'un certain nombre de sites dont les caractères nous échappent à peu près totalement : les données archéologiques sont trop insuffisantes pour dater leur apparition et caractériser la nature de ces nouvelles occupations, apparemment sans antécédents antiques. Qualifiées de *uici* (Cervon, Neuvy-Grandchamp) et de *castra* (Semur-en-Auxois, Flavigny, Châtel-Censoir) dans des sources relativement tardives, rarement antérieures au VII^e siècle, les raisons qui ont présidé à leur création sont actuellement inconnues. Pour l'instant, rien ne permet assurément de les faire remonter au V^e ou au VI^e siècle, sauf peut-être Cervon qui est qualifié de *uicus* par Fortunat. Ces sites possèdent quelques rares critères communs qui conduisent à les séparer des autres formes d'habitat aggloméré de l'Antiquité tardive : tous sont situés à l'écart des principaux axes de circulation antiques, aucun d'entre eux ne paraît avoir accueilli d'atelier monétaire au VII^e siècle. Il est pour l'instant envisageable que ces sites n'apparaissent dans les sources qu'au moment où ils ont atteint une taille suffisante, et que leurs origines sont antérieures à la fin

¹¹³⁴ Bourges (Aquitaine I), Lyon (Lyonnaise I), Sens (Lyonnaise IV).

¹¹³⁵ Le concile de Chalcedoine stipule en effet que *si une cité est nouvellement constituée ou reconstituée par l'autorité impériale, l'organisation des paroisses doit suivre les règles civiles et publiques* : cité par Jones, *LRE*, II, p. 876. Ce dernier note toutefois un certain nombre d'exceptions, qui sont situées en Orient ou en Afrique : *ibid.*, p. 876-877.

de l'époque mérovingienne. Leur importance semble augmenter à partir du VIII^e siècle et durant l'époque carolingienne, donnant généralement naissance à un bourg médiéval.

IV LES CAMPAGNES

Jusque dans les années 1980, la perception des campagnes de l'Antiquité tardive en Gaule était caractérisée par un grand pessimisme : on pensait couramment que le monde rural avait été déserté suite aux troubles de la fin du III^e siècle¹¹³⁶. Les formes de l'occupation étaient elles-mêmes très mal perçues, sauf peut-être en Aquitaine où les travaux de C. Balmelle venaient de mettre en évidence la richesse des établissements ruraux¹¹³⁷. Depuis cette époque, la définition des établissements agricoles tardifs a fortement progressé et l'on perçoit mieux leur place dans les systèmes d'occupation du sol.

En Gaule du Nord, la thèse de P. Van Ossel sur les établissements ruraux de l'Antiquité tardive, publiée en 1992, marque un renouveau total des connaissances¹¹³⁸. Ce travail, couvrant la région comprise entre la Seine, l'embouchure du Rhin et l'est de la région trévière, permet de réfuter l'idée d'une désertion des campagnes à partir de la fin du III^e siècle, et met en évidence les sensibles mutations que connaissent les établissements agricoles au cours de l'Antiquité tardive.

Après une période troublée à la fin du III^e siècle, la première moitié du IV^e siècle semble marquer un retour de la prospérité rurale, caractérisé par un certain nombre de reconstructions. Hypocaustes et balnéaires résistent à la désaffectation progressive des habitudes architecturales romaines. En revanche, l'analyse des décors montre la rareté des mosaïques, fresques de qualité et décors sculptés. Une césure est particulièrement visible dans les années 350. Elle est apparemment une conséquence des troubles résultant de l'usurpation de Magnence. A partir de cette époque, l'abandon des modes de construction *ritu romano* s'accélère sensiblement et l'on note dans les régions les plus septentrionales l'apparition d'habitats en bois qui diffèrent des canons romains. D'une manière générale, on assiste à une multiplication des constructions en matériaux périssables. Au V^e siècle, les constructions en dur ne sont plus attestées¹¹³⁹.

Au terme de cette étude, l'auteur propose une classification des établissements en six types :

Type 1 : établissements caractérisés par une occupation similaire à celle du Haut-Empire et par la présence de nouvelles constructions en dur, dont la physionomie générale est proche de celle du III^e siècle.

Type 2 : établissements caractérisés par l'absence de traces de modifications. L'auteur met en doute la pertinence de cette catégorie, celle-ci correspondant généralement à des sites où l'on manque d'observations précises.

Type 3 : établissements caractérisés par un appauvrissement et la réduction des surfaces habitées.

Type 4 : établissements caractérisés par une occupation d'habitat précaire.

Type 5 : formes d'habitats « exogènes » en bois.

Type 6 : établissements caractérisés par une fréquentation sporadique.

Depuis cette publication, les établissements ruraux tardifs du nord de la Gaule sont bien mieux connus, essentiellement grâce à la multiplication des fouilles de sauvetage en aire ouverte mais aussi à la mise en place de programmes de recherche spécifiques¹¹⁴⁰.

Ainsi, on observe que la place de l'architecture en bois, qui trouve de nombreux antécédents dans les sites ruraux du Haut-Empire, est bien plus importante que ce que laissait supposer la documentation

¹¹³⁶ Le Glay (M.) – La Gaule romanisée, dans Duby (G.) (dir.) – *Histoire de la France rurale*, I. Paris, 1975, p. 195-290 n'évoque pas le V^e siècle et Ferdière (A.) – *Les campagnes en Gaule romaine*. Paris, 1988, traite l'Antiquité tardive en un chapitre.

¹¹³⁷ Balmelle (C.) - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. *Aquitaine*, 1. Paris, 1980 [10^e suppl. à *Gallia*] ; *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. *Aquitaine*, 2. Paris, 1987 [10^e suppl. à *Gallia*].

¹¹³⁸ Van Ossel (P.) – Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule. Paris, 1992 [51^e suppl. à *Gallia*] (désormais Van Ossel, *Etablissements ruraux*).

¹¹³⁹ *Ibid.*, p. 182-183.

¹¹⁴⁰ On mentionnera essentiellement le programme collectif de recherches sur les campagnes tardives d'Ile-de-France, qui a donné lieu à de nombreuses publications. Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *L'époque romaine tardive en Ile-de-France. Document de travail n° 1*. Paris, 1994 ; *Les campagnes de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis. Pré-actes du colloque. Document de travail n° 2*. Paris, 1995 ; *Les campagnes de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Document de travail n° 3*. Paris, 1997 ; *L'époque romaine tardive en Ile-de-France. Document de travail n° 4*. Paris, 1997 ; *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 5*. Paris, 2001 ; *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 6*. Paris, 2003.

des années 1980. Par ailleurs, il apparaît désormais que de profondes mutations des formes de l'occupation sont perceptibles dès la première moitié du IV^e siècle (modification de l'usage de certaines pièces, agrégation de structures en matériaux périssables, démantèlement de structures thermales, etc.)¹¹⁴¹. Enfin, on perçoit mieux l'apparition de nouveaux établissements à la fin du IV^e siècle et surtout dans le courant du V^e et au début du VI^e siècle¹¹⁴², mais aussi la présence en Gaule du nord d'établissements aristocratiques¹¹⁴³. Pour l'instant, ces derniers sont essentiellement attestés dans les provinces de Lyonnaise II et IV (sud du Bassin parisien).

En comparaison, les établissements ruraux tardifs de l'est du diocèse des Sept provinces (ancienne Narbonnaise) sont bien moins connus que dans le diocèse des Gaules : un dépouillement des différentes contributions du récent colloque AGER sur les campagnes de l'Antiquité tardive en Gaule montre le retard pris sur les régions septentrionales¹¹⁴⁴.

Malgré un regain d'intérêt pour l'occupation du sol en Languedoc et en Provence depuis une quinzaine d'années, l'essentiel de ces travaux porte sur la trame du peuplement et réserve la portion congrue à la caractérisation des établissements ruraux¹¹⁴⁵. En Languedoc, on observe une pratique de la modélisation fine de la nature et des activités des sites ruraux à partir de matériel de prospection, traité au moyen d'analyses statistiques complexes¹¹⁴⁶. On peut rester réservé sur la validité de cette méthode.

Les données disponibles montrent somme toute une évolution des formes de l'occupation relativement proche de celle des campagnes de Gaule septentrionale. Les établissements connaissent une disparition progressive des modes de construction de type romain¹¹⁴⁷, les établissements aristocratiques richement décorés sont rares¹¹⁴⁸.

En l'Aquitaine, les établissements ruraux de l'Antiquité tardive diffèrent très nettement des autres régions de la Gaule. La caractéristique la plus remarquable (et la plus remarquée) réside dans le nombre élevé de *villae* richement décorées, qui perpétuent, parfois jusqu'au début du VI^e siècle, les traditions ostentatoires du monde méditerranéen. La récente synthèse de C. Balmelle permet de saisir l'ampleur de

¹¹⁴¹ Van Ossel (P.) et Ouzoulias (P.) – Rural settlement economy in Northern Gaul in the Late Empire : an overview and assessment, *JRA*, 13, 2000, p. 147-148 (désormais Van Ossel et Ouzoulias, *Rural settlement*).

¹¹⁴² *Ibid.*, p. 148-149. Les découvertes les plus récentes sont fréquemment à proximité ou sous des villages médiévaux : Dufour (J.-Y.), avec la collab. de Adrian (Y.-M.) et Vanpeene (N.) – L'occupation des Ve et VI^e siècles du site de Roissy-en-France / Les Tournelles (Val-d'Oise), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 5*. Paris, 2001, p. 27-74 ; Bertin (P.), Clavel (B.), Dalnoki (O.), Mahé (N.) et Yvinec (J.-H.) – Une occupation mérovingienne précoce au bord de la Marne. Le site de Vignely, *La Noue Fenard* (Seine-et-Marne), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 6*. Paris, 2003, p. 121-178.

¹¹⁴³ Blanchard-Lemée (M.) – Mosaïques tardives et survie des villas en Gaule moyenne à l'époque mérovingienne, dans *Mosaïque. Recueil d'hommages à H. Stern*. Paris, 1983, p. 75-80 ; Van Ossel et Ouzoulias, *Rural settlement*, p. 145 ; Balmelle (C.) et Van Ossel (P.) – De Trèves à Bordeaux. La marque des élites dans les campagnes de la Gaule romaine aux IV^e et V^e siècles, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 538.

¹¹⁴⁴ Ode (B.) et Odier (Th.) – L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IV^e – V^e siècles, *ibid.*, p. 225-246. Pour les régions de Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, seul Pellecuer (Chr.) et Pomarès (H.) – Crise, survie ou adaptation de la *villa* romaine en Narbonnaise première ? Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc-Roussillon, *ibid.*, p. 503-532 s'intéressent aux formes des établissements agricoles.

¹¹⁴⁵ Malgré Pellecuer (Chr.) (éd.) – *HARUR. Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, 1-2. Juan-les-Pins, 1993-1994.

¹¹⁴⁶ Un bon exemple dans Favory (F.), Fiches (J.-L.) et Girardot (J.-J.) – L'analyse des données appliquées à la typologie des sites gallo-romains dans le Beaucairois (Gard), *Gallia*, 1988, p. 67-87 ; plus récemment Van der Leeuw (S.), Favory (F.) et Fiches (J.-L.) (dir.) – *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Etudes multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme ARCHAEOEMEDS*. Paris, 2003 [CRA, monographies, 27].

¹¹⁴⁷ Ode (B.) et Odier (Th.) – L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IV^e – V^e siècles, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 228-230 ; Pellecuer (Chr.) et Pomarès (H.) – Crise, survie ou adaptation de la *villa* romaine en Narbonnaise première ? Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc-Roussillon, *ibid.*, p. 512-518.

¹¹⁴⁸ Le nombre de *villae* décorées de mosaïques tardives en Narbonnaise est sensiblement identique à celui des provinces de Lyonnaise III et IV : Balmelle, *Résidences aristocratiques*, p. 72, fig. 19.

ce phénomène¹¹⁴⁹ : il paraît certain que cette période correspond à l'apogée de l'ostentation aristocratique en milieu rural, sans doute liée à la prospérité de l'Aquitaine, louée par Salvien¹¹⁵⁰.

Malgré tout, il convient de souligner plusieurs lacunes de la documentation. En premier lieu, on ne connaît réellement que la seule partie résidentielle des établissements aristocratiques, car les investigations ont presque toujours privilégié la partie la plus décorée au détriment de la *pars rustica*. Ainsi, les données sur l'équipement et les activités agricoles sont rares, ce qui est particulièrement dommageable dans la mesure où ces *villae* ne se composaient pas, à l'évidence, d'une simple partie résidentielle¹¹⁵¹. Par ailleurs, les établissements ruraux plus modestes sont particulièrement mal connus¹¹⁵². Dès lors, il est très difficile d'évaluer la représentativité des *villae* aristocratiques et de savoir si elles assurent l'essentiel de la trame du peuplement.

Loin de se limiter aux seuls établissements agricoles, l'occupation des campagnes de l'Antiquité tardive se compose d'un certain nombre de sites encore mal définis. Parmi ceux-ci, on signale de nombreuses fréquentations troglodytes. Plusieurs enquêtes effectuées en Gaule Narbonnaise permettent de poser les bases méthodologiques de leur étude¹¹⁵³.

Dans cette région, on a proposé dans un premier temps que ce phénomène soit lié aux incursions germaniques de l'Antiquité tardive, et qu'il reflète l'insécurité des temps¹¹⁵⁴ : les cavités souterraines auraient été le refuge de la population rurale apeurée. Malgré une série de mises en garde à partir du milieu des années 1970¹¹⁵⁵, le concept a connu une fortune réelle et est encore été employé par certains archéologues¹¹⁵⁶. En Bourgogne, de telles interprétations catastrophistes avaient déjà cours dans les années 1930¹¹⁵⁷.

Cl. Raynaud a montré que ces théories étaient souvent sujettes à caution. En premier lieu, les fréquentations troglodytes ne se limitent pas à la seule Antiquité tardive puisqu'elles sont attestées de la fin de l'Âge du Fer à l'époque moderne. Par ailleurs, les fouilles sont souvent trop anciennes pour permettre des interprétations assurées. Fréquemment limitées à l'intérieur de la cavité, ces opérations négligent les abords extérieurs immédiats qui pourraient livrer des informations déterminantes sur la nature de la fréquentation. Ainsi, il n'est pas certain que ces occupations se réduisent à la seule fonction de refuge. L'auteur envisage notamment l'existence de bergeries¹¹⁵⁸, de sanctuaires¹¹⁵⁹, de grottes sépulcrales, d'abris de chasse, mais aussi d'abris liés au phénomène érémitique¹¹⁶⁰. Un passage de la *Vita Columbani* confirme la pertinence de cette dernière hypothèse pour la Gaule du nord : Jonas de Bobbio indique que Colomban se retirait parfois dans une grotte des environs de Luxeuil pour méditer¹¹⁶¹. Comme le laisse entendre ce

¹¹⁴⁹ Balmelle (C.) – *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*. Paris-Bordeaux, 2001 [*Ausonius, Mémoires*, 5, 10^e suppl. à *Aquitania*] (désormais Balmelle, *Demeures aristocratiques*).

¹¹⁵⁰ Salvien, *De Gubernatione Dei*, VII, 8-12.

¹¹⁵¹ Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 56-62.

¹¹⁵² Balmelle (C.), Petit-Aupert (C.) et Vergain (P.) – Les campagnes de la Gaule du Sud-Ouest de la Gaule aux IV^e et VI^e siècles, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p.210-213.

¹¹⁵³ Raynaud (Cl.) – L'occupation des grottes en Gaule méditerranéenne à la fin de l'Antiquité, dans Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.), Garmy (P.) (dir.) – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1996*. Antibes, p. 449-471 (désormais Raynaud, *Les occupations de grottes*).

¹¹⁵⁴ Gagnière (S.) et Granier (J.) – L'occupation des grottes du III^e au V^e siècle et les invasions germaniques dans la basse vallée du Rhône, *Cahiers rhodaniens*, XII, 1965, p. 53-110.

¹¹⁵⁵ Février (P.-A.) – Problèmes de l'habitat du midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge, *Jahrb. RGZM*, 25, 1978, p. 235.

¹¹⁵⁶ En Italie, N. Christie considère que toutes les occupations de grottes de l'Antiquité tardive sont liées à des troubles politiques : Late antique cavemen in northern and central Italy, dans Christie (N.) (éd.) – *Settlement and economy in Italy (1500 BC – AD 1500)*. Oxford, 1995 [*Oxbow monographs*, 41], p. 311-316.

¹¹⁵⁷ A propos de la grotte du Creux-Beurnichot, Armand-Calliat, *Chalonnais gallo-romain*, p. 125, indique que *la grotte a dû servir aux Gallo-romains lors des premières invasions barbares, c'est-à-dire vers le milieu du III^e siècle, puis aux barbares eux-mêmes*.

¹¹⁵⁸ Type d'aménagement clairement mis en évidence dans la massif jurassien à La Tène D et au début du Haut-Empire : Pétrequin (P.) et *alii* – L'abri inférieur du Chataillon à Bart (Doubs), *RAE*, XXXIV, 1-2, 1983, p. 81-105.

¹¹⁵⁹ En Rouergue, Grotte-sanctuaire de l'Ourtiguet : Pujol (J.), Vernhet (A.) et Vidal (M.) – Grottes-sanctuaires en Rouergue à la fin de la protohistoire, dans Gruat (Ph.) (éd.) – *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'An Mil. Catalogue de l'exposition*. Montrozier, 1998, p. 127-162. Contrairement à ce que laisse croire le titre de l'article, le sanctuaire est fréquenté de La Tène D à la fin du V^e siècle.

¹¹⁶⁰ Raynaud, *Les occupations de grottes*, p. 467-468.

¹¹⁶¹ Jonas, *Vita Columbani*, 9 (trad. A. de Vogüé) : (...) il [Colomban] lui arriva de mener la vie solitaire dans cette caverne (concava) rocheuse. Il avait en effet l'habitude, aux approches des fêtes du Seigneur et des solennités de divers saints, de se séparer de la

passage, une telle fréquentation n'est pas susceptible de laisser des traces matérielles très importantes. Nous pourrions ajouter les abris de lépreux, clairement attestés en Séquanie au V^e siècle¹¹⁶², ou plus simplement l'hypothèse de jeux enfantins ou adolescents pour expliquer la perte de modestes ustensiles.

Plus récemment, des chercheurs ont montré l'existence d'occupations de hauteur de l'Antiquité tardive dans diverses régions de la Gaule. Ces sites sont essentiellement repérés grâce à la présence d'une enceinte, créée *ex nihilo* ou reprenant parfois un rempart pré- ou protohistorique.

En Gaule Belgique, K.-J. Gilles a mis en évidence que les hauteurs de la région trévire avaient abrité une série de sites pour partie fortifiés (*Höhensiedlungen*), datant du III^e au V^e siècle¹¹⁶³. En Narbonnaise méridionale, L. Schneider a détaillé une série de sites similaires fréquentés durant l'Antiquité tardive¹¹⁶⁴. La Narbonnaise septentrionale¹¹⁶⁵, l'Auvergne¹¹⁶⁶ et la Séquanais¹¹⁶⁷ semblent, elles aussi, concernées par ce phénomène.

En Narbonnaise, il est manifeste que ces occupations sont de nature et d'aspect très variables : on trouve de vastes enceintes de 5 à 6 hectares, à la construction soignée et possédant des tours et bastions, abritant apparemment une population nombreuse et des édifices publics, comme à Saint-Blaise¹¹⁶⁸ ou Lançon-de-Provence, que l'on peut considérer comme de véritables agglomérations ; des sites de plus petites dimensions qui ne livrent pas de traces d'édifices publics, et réutilisent parfois des structures défensives préhistoriques, comme à La Capelle¹¹⁶⁹ ; de rares fortifications de type militaire comme les *clausurae* du col du Perthus¹¹⁷⁰. D'une manière générale, ces occupations paraissent relativement tardives : certainement postérieures au milieu du IV^e siècle, elles sont essentiellement attestées du V^e au VII^e siècle. Il semble même qu'un certain nombre connaisse une occupation continue tout au long du haut Moyen Âge. En l'absence de recherches récentes, il est plus difficile de se faire une opinion sur les sites de hauteur de Narbonnaise septentrionale. Les occupations de grandes dimensions sont absentes des inventaires disponibles et les exemples connus paraissent relativement modestes. La nature exacte de la fréquentation est rarement définie, mais elle semble légèrement plus précoce que sur les côtes méditerranéennes. Au Mont-Musiège, l'occupation couvre le IV^e et le début du V^e siècle. Cependant, le site de Larina à Hières-sur-Amby, fréquenté du V^e au VII^e siècle (?) pourrait correspondre à des prototypes plus méridionaux¹¹⁷¹.

compagnie d'autrui et de se retirer en des lieux invisibles, ou de s'éloigner plus encore et de demeurer au fond du désert, afin de s'adonner exclusivement à l'oraison et de se livrer tout entier à un effort de vie religieuse (...). Sa nourriture était alors si réduite qu'on eût cru qu'il vivait à peine. Il ne prenait rien d'autre qu'une petite quantité d'herbes sauvages ou de fruits minuscules (...); pour boisson de l'eau. (...) Il avait à son service un petit garçon nommé Domoal, qui, en cas d'événements déterminés arrivant au monastère, était seul chargé de prévenir le Père et de rapporter ses consignes aux frères. Plus loin, Jonas indique que le séjour durait plusieurs jours. D'autres exemples dans Delplace (Chr.) – Géographie de l'éremitisme en Gaule : marches et marges de la christianisation, dans Rousselle (A.) (éd.) – *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*. Perpignan, 1995, p. 414.

¹¹⁶² La *Vita Patrum Iurenisium*, 45-46 relate un épisode où saint Romain trouve abri dans une grotte occupée par un lépreux et son fils. Le passage indique que l'entrée de la cavité devait être aménagée puisque le saint frappe à une porte : *Comme [Romain] était parti pour Genève (...), il lui arriva, sur le soir, d'entrer dans une grotte, où demeuraient, sur le bord de la route, deux lépreux, un père et un fils. Les malheureux (...) s'étaient un peu éloignés, afin de ramasser du bois pour leurs besoins ; le bienheureux Romain, après avoir frappé à la porte, l'ouvre et pénètre dans la grotte* (trad. F. Martine).

¹¹⁶³ Gilles (K.J.) – *Spätromische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück*. Trèves, 1985 (*TZ, Beiheft 7*).

¹¹⁶⁴ Schneider (L.) – *Oppida et castra tardo-antiques*. A propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne, dans Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.), Garmy (P.) (dir.) – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1996*. Antibes, p. 433-448.

¹¹⁶⁵ Ode (B.) et Odier (Th.) – L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IV^e et V^e siècles, dans Ouzoulias et alii, *op. cit.*, p. 230-232.

¹¹⁶⁶ Boudartchouk (J.-L.) – Un exemple de *castellum* auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal) et Fournier (G.) – Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne, dans Fizellier-Sauget, *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, p. 83-107 et 169-189.

¹¹⁶⁷ David-Elbiali (M.), Pautier (D.) et alii – *L'éperon barré du Châtel d'Arrufens (Montricher, Vaud)*. Lausanne, 2002 [*CAR*, 90].

¹¹⁶⁸ Démiens d'Archambault (G.) (dir.) – *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e siècle (Bouches-du-Rhône)*. Paris, 1994 [*DAF*, 45].

¹¹⁶⁹ Schneider, *op. cit.*, p. 439-440.

¹¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 440-442.

¹¹⁷¹ Porte (P.) – Le camp de Larina, forteresse mérovingienne, *Les Dossiers, Histoire et Archéologie*, 78, nov. 1983, p. 79-82.

En Gaule du Nord, les fortifications sont aussi variées qu'en Narbonnaise, mais les formes comme la chronologie diffèrent sensiblement. D'une manière générale, on constate un nombre plus élevé de fortifications militaires en Gaule Belgique et l'apparition plus précoce des *Höhensiedlungen*.

La superficie de l'occupation est généralement moindre, et varie entre 0,3 et 2 hectares. La technique de construction des enceintes est variable : à côté d'exemples où la courtine est constituée d'un *caementicium* parementé de blocs régulièrement disposés, comme à Eprave ou Furfooz, on trouve des constructions moins soignées où prédomine l'usage de la pierre sèche et du blocage en terre. Dans un cas comme dans l'autre, la courtine peut être munie de tours ou de bastions. A l'intérieur de l'espace circonscrit, les bâtiments semblent rares.

On peut distinguer différents groupes : des enceintes à occupation longue (du la fin du III^e au V^e siècle, voire à l'époque mérovingienne), souvent liées à l'armée ; une seconde catégorie plus précoce, attestée à la fin du III^e ou dans la première moitié du IV^e siècle ; un groupe tardif apparaissant dans la seconde moitié du IV^e siècle. Dans tous les cas, le milieu du IV^e siècle semble marquer une rupture.

Un examen des découvertes montre que ce type de site est connu entre Lyon et Auxerre. Chez les Ségusiaves, l'*oppidum* de Joëuvre, abandonné au début de l'époque romaine, semble avoir connu une nouvelle phase de fréquentation au V^e siècle, attestée par la présence de sigillée luisante, de DSP et de céramique commune¹¹⁷². Ce site est cependant mal connu.

Des occupations similaires seraient attestées chez les Lingons, sur le Mont-Afrique, *oppidum* surplombant l'agglomération de Dijon¹¹⁷³, mais aussi sur le Mont-Lassois à Vix, qui a connu une fréquentation au V^e siècle dont on peine à saisir l'ampleur¹¹⁷⁴. La Vie de Loup de Troyes indique que l'évêque aurait projeté d'y trouver refuge vers le milieu du V^e siècle¹¹⁷⁵.

L'exemple le plus clair se trouve dans la cité d'Auxerre, à Saint-Moré (Yonne). Sur un éperon surplombant la Cure et l'agglomération antique de *Cora* mentionnée par Ammien Marcellin, se trouve une importante fortification matérialisée par une courtine longue de 185 m¹¹⁷⁶. Construite en pierres sèches, elle montre une alternance régulière d'assises de blocs de calcaire grossièrement équarris et de rangs de dalles disposées en *opus spicatum*, constituant le parement d'un blocage de pierres. Contre cette courtine s'appuient cinq tours demi-cylindriques de 6,20 à 6,50 m de diamètre, espacées de 24 à 27 m, montrant la même alternance de lits de moellons et d'*opus spicatum*. Au nord, une tour de plus grandes dimensions marque un décrochement de la courtine vers l'est, où elle longe pendant quelques mètres la voie d'Agrippa de Chalon à Boulogne, qui borde à cet endroit la falaise avant de descendre dans la vallée de la Cure. Quelques mètres plus loin, la courtine effectue un retour vers le nord en direction du bord de la falaise, où elle s'interrompt pour laisser passer la voie. Au nord de celle-ci, on trouve deux nouvelles tours à l'aplomb du précipice. Le tronçon de courtine fermant l'éperon est installé sur une importante levée de terre et de pierres, qui pourrait remonter à la protohistoire.

En avant de la fortification se trouve un fossé de près de 10 m de large. Le bord oriental semble avoir été maçonné, à moins qu'il ne s'agisse du parement d'une fortification antérieure. Quelques mètres en arrière de la courtine, A. Parat a observé un second mur parallèle de dimensions plus modestes. Il pourrait appartenir à un état antérieur de l'enceinte, à moins qu'il ne s'agisse d'un mur de soutènement destiné à retenir la levée sur laquelle se trouve l'enceinte tardive.

¹¹⁷² Peronnet (P.) – *L'oppidum de Joëuvre (Loire), de l'Age du Fer au Bas-Empire. Etude archéologique*. S. I., s. d. (*Organisation pour la publication des Travaux d'intérêt scientifique*), pl. 35-46.

¹¹⁷³ Un sondage effectué par J.-P. Guillaumet et V. Kruta sur le *murus* de l'*oppidum* à la fin des années 1970 a livré plusieurs monnaies du IV^e siècle et a semble-t-il permis d'observer une réfection du Bas-Empire : information J.-P. Guillaumet (CNRS).

¹¹⁷⁴ Joffroy (R.) – *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattiennne finale dans l'Est de la France*. Dijon, 1960, p. 184-185 ; molettes d'Argonne réétudiées par D. Bayard – L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au Ve siècle, *Gallia*, 47, 1990, p. 312, n° 70. Plusieurs fragments de céramique granuleuse inédits au musée de Chatillon-sur-Seine (formes Alzei 27 et 30 notamment).

¹¹⁷⁵ *Vita Lupi episcopi Trecentis*, 6.

¹¹⁷⁶ Petit (V.) – Guide pittoresque dans le département de l'Yonne. Route d'Auxerre à Avallon par les vallées de l'Yonne, de la Cure et du Cousin, *AY*, 1850, p. 125-136 ; Parat (A.) – Le nom de *Cora*, *BSSY*, 60, 1907, p. LXXXIX ; Le camp de *Cora*, *Congrès Archéologique de France*, 1907, p. 339-353 ; Le camp antique de *Cora*, *BSSY*, 61, 1907, p. 153-200 ; Grenier, *Manuel*, I, p. 430-434 ; en dernier lieu, Delor (J.-Cl.) et Liger (J.-Cl.), dans Delor, *CAG 89/2*, p. 598-600, 27*.

L'espace situé à l'arrière de l'éperon semble avoir été occupé par quelques constructions, matérialisées par des concentrations de *tegulae*. Parat a dégagé un bâtiment allongé de 33 m sur 11 m, sans mur de refend.

La fonction et la chronologie de cette fortification n'ont pas été déterminées à ce jour. En l'absence de fouilles récentes, on ne dispose que des découvertes anciennes effectuées à l'arrière de la courtine. La série monétaire est très étendue, puisqu'elle comporte des frappes de Néron, Vespasien, Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Faustine, Gordien III, Tétricus, Constantin et Constantin II, Valentinien I et II et Valentinien III (?). Le matériel céramique est rare et n'apporte pas d'élément chronologique déterminant. Une sépulture implantée dans le bâtiment allongé fouillé par A. Parat a livré une monnaie, alors datée du VII^e ou du VIII^e siècle.

La tradition érudite a attribué cette fortification au Bas-Empire : on a dans un premier temps envisagé le III^e siècle, mais d'une manière générale, les hypothèses de datation oscillent entre le IV^e et le V^e siècle. Sa technique de construction particulière ne permet pas de comparaison très précise avec les autres exemplaires gaulois. En revanche, avec presque 12 hectares de superficie, il est indéniable que cette fortification s'apparente plus aux vastes occupations de hauteur de Narbonnaise comme Saint-Blaise qu'aux petites fortifications de Gaule Belgique.

Comme l'ont proposé avant nous A. Parat et A. Grenier, il semble vraisemblable de lier cette fortification au *tractus* militaire de *Cora* (Saint-Moré) à Paris, signalé dans la *Notitia dignitatum*¹¹⁷⁷. Saint-Moré / *Cora* se trouve en effet à la frontière entre les cités des Eduens et d'Auxerre, et par là même, entre les provinces de Lyonnaise I et IV à partir de l'époque théodosienne¹¹⁷⁸. L'aménagement particulier de l'enceinte à l'endroit où elle est coupée par la voie d'Agrippa évoquerait en outre une *clausura* destinée à la perception de taxes¹¹⁷⁹. Il est très vraisemblable que le site dut conserver une importance majeure à la fin du V^e et au début du VI^e siècle, car *Cora* se trouve alors à la frontière des royaumes franc et burgonde. En revanche, il semble peu probable que ce site corresponde à une éventuelle agglomération perchée de type Saint-Blaise ou Lançon-de-Provence : durant l'Antiquité tardive et le haut moyen Age, le *vicus* de *Cora* / Saint-Moré situé au fond de la vallée de la Cure, au pied de la fortification, montre toujours d'indéniables signes de fréquentation¹¹⁸⁰. Peut-être avons nous encore ici un cas de bipolarisation entre une agglomération civile tardive et une fortification, situation déjà observée à Avallon et Beaune. Rien n'assure donc que la fortification de hauteur de Saint-Moré corresponde à une occupation rurale.

Si les études sur la définition des formes de l'occupation rurale durant l'Antiquité tardive permettent de mieux comprendre la nature des établissements participant à l'évolution des systèmes agraires, l'essor de recherches sur l'occupation du sol participe à une meilleure compréhension de l'évolution de la trame du peuplement.

En France, les recherches d'archéologie spatiale sont récentes, et, à l'exception du travail novateur mais isolé de M. Clavel-Levêque sur la cité de Béziers¹¹⁸¹, guère antérieures au milieu des années 1980. A cette époque, ces travaux accusent un net retard par rapport aux enquêtes pionnières menées en Italie par les chercheurs anglo-saxons¹¹⁸². Depuis, ils ont connu un développement fulgurant, principalement à l'instigation de M. Clavel-Levêque, F. Favory, J.-L. Fiches et Cl. Raynaud en Languedoc et Ph. Leveau en Provence. La généralisation des prospections, plusieurs thèses, la mise en place d'un important programme sur l'occupation du sol dans la basse vallée du Rhône (programme ARCHAEOEMDES) et

¹¹⁷⁷ *Notitia dignitatum, Occ.*, XLII, 66 : sous l'autorité du Maître de la Milice, *Praefectus Sarmatorum gentilium, a Chora Parisios usque*.

¹¹⁷⁸ Sur la création de la province de Lyonnaise IV, Piétri, *La ville de Tours*, p. 11-17.

¹¹⁷⁹ Sur les *clausurae*, Rouche (M.) – Marchés et marchands en Gaule du V^e au X^e siècle, dans *Mercati e Mercanti nell'Alto Medioevo : l'area Euroasiatica e l'area Mediterranea. Settimane di studio del Centro sull'Alto Medioevo*, XL. Spolète, 1993, p. 395-443.

¹¹⁸⁰ J.-P. Delor et J.-Cl. Liger, dans Delor, *CAG 89/2*, p. 594-596 ; informations P. Nouvel que je remercie.

¹¹⁸¹ Clavel (M.) – *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*. Paris, 1970.

¹¹⁸² Potter (T.W.) – *The Changing Landscape of South Etruria*. Londres, 1979 ; Cambi (F.) et Fentress (E.) – *Villa to castles : first millenium A.D. demography in the Albigna Valley*, dans Randsborg (K.) – *The Birth of Europe : Archeology and Social Development in the First Millenium*. Rome, 1989 [*Annalecta Romana, Instituti Danici, suppl.* 16], p. 74-85 ; Arthur (P.) – *Romans in Northern Campania : Settlements and Land-use around the Massio and the Garigliano Basin*. Londres, 1991 [*Arch. Monog. of the BSR*, 1].

une activité de publication soutenue font de cette partie de la Narbonnaise un des secteurs où l'évolution de l'occupation du sol durant l'Antiquité est la mieux connue¹¹⁸³.

Depuis quelques années, ces études se développent dans le Nord de la Gaule, mais essentiellement dans les provinces Germaniques¹¹⁸⁴. Le résultat de ces travaux est encore mal connu en France.

L'apport des études spatiales à la connaissance du monde rural dans l'Antiquité s'avère primordial. Prospections et inventaires archéologiques montrent une densité d'occupation des campagnes rarement soupçonnée il y a une vingtaine d'années, et permettent d'appréhender, au travers de la datation du matériel recueilli sur les établissements, les rythmes de l'occupation de l'espace sur la longue durée. Elles constituent désormais un paramètre indispensable de l'étude de l'occupation rurale, comme en témoignent toutes les communications au colloque AGER de Montpellier sur les campagnes gauloises tardives¹¹⁸⁵.

L'archéologie spatiale montre de fortes variations régionales dans l'histoire du peuplement rural et la multiplicité des situations selon les régions.

En Narbonnaise, il est désormais admis dans l'essentiel des secteurs étudiés que la diminution du nombre d'établissements que l'on attribuait couramment à la fin de l'Antiquité est en réalité un phénomène précoce, qui débute parfois dès la fin du I^{er} siècle et est largement entamé dès le courant du II^e siècle¹¹⁸⁶. A ce titre, Cl. Raynaud a mis en doute l'existence d'une « crise du III^e siècle » dans la basse vallée du Rhône¹¹⁸⁷.

Malgré une reprise de l'occupation du sol observée au V^e siècle dans quelques régions (sud de l'étang de Berre, sud-ouest de la cité de Nîmes), qui constitue en elle-même un contre-argument à l'idée répandue selon laquelle ce siècle serait un des plus sombres de l'histoire des Gaules, on assiste graduellement à la disparition du schéma d'occupation du sol remontant à la fin de l'Âge du Fer (habitat rural essentiellement dispersé) au profit d'un système de peuplement basé sur un nombre restreint de sites.

En Gaule du nord (Lyonnaise centrale, est de la Gaule Belgique et Germanie), ce type de recherches met en évidence des évolutions tout aussi contrastées, différant sensiblement de la Gaule du sud. En premier lieu, malgré un léger tassement de l'occupation rurale à la fin du Haut-Empire dans certaines régions (confluence de la Seine et l'Yonne), on n'observe pas de diminution généralisée du nombre d'établissements dans la seconde moitié du Haut-Empire¹¹⁸⁸. Comme en Gaule du sud, l'idée d'une crise de l'occupation rurale à la fin du III^e siècle est battue en brèche dans plusieurs secteurs (cité

¹¹⁸³ Parmi une abondante bibliographie, on citera principalement Favory (F.), Girardot (J.-J.), Raynaud (Cl.), Roger (K.) – L'habitat gallo-romain autour de l'étang de l'Or. Hiérarchie, dynamique et réseaux du II^e siècle av. J.-C. au V^e siècle apr. J.-C., Paris, 1994 [*Mélanges P. Lévêque*, 8] ; Favory (F.) et Fiches (J.-L.) (éd.) – *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Approches microrégionales*. Paris, 1994 [DAF, 42] ; Mauné (S.) – *Les campagnes de la Cité de Béziers durant l'Antiquité (partie nord-orientale) (I^{er} siècle av. J.-C. – V^{er} siècle apr. J.-C.)*. Montagnac, 1998 ; Trément (F.) – *Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. Paris, 1999 [DAF, 75] et plus récemment Van der Leeuw (S.), Favory (F.) et Fiches (J.-L.) (dir.) – *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme ARCHAEOEMEDES*. Paris, 2003 [CRA, monographies, 27].

¹¹⁸⁴ Lenz (K.H.) – *Sidelungen der Römischen Kaiserzeit auf der Aldenhovener Platte*. Cologne, 2000 [*Rheinische Ausgrabungen*, 45] ; Willems (W.J.H.) – *Romans and Batavians. A Regional Study in the Dutch Eastern River Area I-II*. Amsterdam, 1986.

¹¹⁸⁵ Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.), Garmy (P.) (dir.) – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1996*. Antibes, 2001.

¹¹⁸⁶ Nombreux résultats concordants dans Raynaud (Cl.) – Les campagnes rhodaniennes : quelle crise ? dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 189-212 ; Trément (F.) – Une perspective microrégionale autour de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), *ibid.*, p. 217-231 ; Trément (F.), avec la collab. de Bérato (J.), Berger (J.-F.), Bertocello (F.), Borrénai (M.), Gateau (F.), Gazebeek (M.), Landuré (M.), Meffre (J.-C.), Mocchi (F.), Odier (Th.), Pasqualini (M.) – Habitat et peuplement en Provence à la fin de l'Antiquité, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 275-292 ; Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers*, p. 106-114.

¹¹⁸⁷ Raynaud (Cl.) – Les campagnes rhodaniennes : quelle crise ? dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 189-212.

¹¹⁸⁸ Ile-de-France : Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Ile-de-France, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 151 ; Rhénanie : Lenz (K.-H.) – Late roman rural settlement in the southern part of the Germania secunda in comparison with other regions of the roman Rhineland, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 118-123 ; bassin supérieur de l'Yonne (Sénons, cité d'Auxerre, Lingons) : Nouvel, *Yonne moyenne*, p. 455-462.

des Trévires, sénonais). Il n'en demeure pas moins que les années 250-300 voient une sensible diminution du nombre d'occupations dans plusieurs régions (Auxerrois, cité des Lingons, plateau d'Aldenhoven, région de Marne-la-Vallée)¹¹⁸⁹.

Au cours de l'Antiquité tardive, malgré la résistance du phénomène d'habitat dispersé, on constate dans toutes les régions une diminution progressive du nombre d'occupations rurales. Contrairement à la Gaule du sud, le V^e siècle ne semble nulle part constituer un répit dans cette évolution.

IV.A FORMES ET STRUCTURES DE L'OCCUPATION RURALE DANS LES CITES DES EDUENS ET DE CHALON

IV.A.1 LES ETABLISSEMENTS AGRICOLES

III.A.1.1 La fin du Haut-Empire

A la fin du Haut-Empire, la documentation met en évidence l'existence de plusieurs types d'établissements agricoles. Certains, de très grandes dimensions, peuvent sans grand risque être attribués aux aristocrates de la *ciuitas*. Les établissements de dimensions plus modestes sont bien plus nombreux, mais leur statut ne peut guère être appréhendé au moyen de la documentation archéologique.

III.A.1.1.1 Les établissements de grandes dimensions

Les établissements agricoles de grandes dimensions sont actuellement les mieux connus du territoire des Eduens. Plusieurs critères permettent de les distinguer des sites de taille inférieure : la taille de l'occupation, son plan, le décor des parties résidentielles.

Le premier critère qui conduise à distinguer ces établissements des autres occupations agricoles est indéniablement leur taille : les sites les mieux connus mesurent souvent 3 à 5 ha de superficie.

En Lyonnaise orientale, tous possèdent un plan bien défini, caractérisé par la juxtaposition d'une vaste zone résidentielle (*pars urbana*) dépassant fréquemment 2000 à 3000 m², située à l'extrémité d'une cour agricole rectangulaire bordée sur ses longs côtés par deux ailes de bâtiments agricoles disposées de manière symétrique (*pars rustica*). Cette organisation est bien illustrée par les *uillae* d'Argilly [21022-01] (pl. 54, n° 1), Cortevaix [71147-01] (pl. 343), Tournus [71543-08] (pl. 416), Asquins [89021-02] (pl. 424), Blannay [89044-01] (pl. 430), Lichères-sur-Yonne [89225-01] (pl. 455, n° 1), Saint-André-en-Terre-Plaine [89333-01] (pl. 460, n° 2) et Sceaux-en-Terre-Plaine [89381-01] (pl. 476, n° 2). Le plus souvent, le plan est régulier et caractérisé par une disposition axiale et symétrique qui indique selon toute évidence l'existence d'un carton architectural planifié. Cette disposition est visible à Asquins, Tournus, Blannay, Lichères ou Sceaux-en-Terre-Plaine. Sur ces établissements, la *pars urbana* est presque toujours centrée sur une vaste cour à péristyle autour de laquelle se distribuent les différents espaces résidentiels, comme à Argilly, Blannay, Cortevaix et Sceaux. On trouve peut-être une disposition légèrement différente à Asquins, où il semble que seuls trois des côtés de la cour de la *pars urbana* sont bordés de constructions (pl. 424). En l'absence de fouilles, il est souvent difficile de distinguer avec précision les différents aménagements de la *pars urbana*. Plusieurs possèdent d'importantes salles de réception terminées par des absides, comme à Autun [71014-22] (pl. 297), Argilly (pl. 54, n° 1), Cortevaix (pl. 343), Préty [71359-01], Sceaux (pl. 476, n° 2) ou Sennecey [71512-01] (pl. 408, n° 2-3). Les ensembles balnéaires paraissent très fréquents.

La décoration, généralement documentée par des découvertes sans contexte précis, indique la présence récurrente de roches décoratives d'importation et de mosaïques (parfois de simples tesselles). Les sites pour lesquels on dispose d'une information détaillée ne sont connus que de manière très partielle. A Sennecey [71512-01], des fouilles anciennes ont permis de dégager au moins deux salles avec abside,

¹¹⁸⁹ Nouvel, *op. cit.* ; Lenz, *op. cit.* ; Ouzoulias et Van Ossel, *op. cit.*

décorées de mosaïques de la fin du Haut-Empire (pl. 408, n° 2-3)¹¹⁹⁰. L'une d'elles montre une course de chars, peut-être le souvenir d'un *munus* du propriétaire¹¹⁹¹. A Ballore, on signale des placages en marbre et une mosaïque [71017-01], à Chissey-lès-Mâcon des bassins avec placages de marbre [71130-02]. La présence d'éléments de statuaire en marbre semble relativement fréquente, comme l'illustrent des découvertes à Lichères-sur-Yonne [89225-01], Saint-Père-sous-Vézelay [89364-01] (pl. 462, n° 2) et Sercy [71515-01] (pl. 410, n° 5-7 et pl. 411).

Outre une *pars urbana* de grande dimension, tous les sites dont on connaît le plan possèdent une vaste *pars rustica* comportant de nombreux bâtiments agricoles régulièrement disposés autour d'une cour nettement séparée de la partie résidentielle. A Asquins [89021-02] (pl. 424), on dénombre au moins douze bâtiments agricoles et au moins six à Argilly [21022-01] (pl. 54, n° 1). Sur les autres établissements, le plan de la *pars rustica* est trop incomplet pour pouvoir s'assurer de leur nombre exact. Toutefois, on peut estimer grâce à l'organisation symétrique qu'il atteint au moins la dizaine à Blannay [89044-01] (pl. 430) ou à Lichères-sur-Yonne [89225-01] (pl. 455, n° 1). L'absence de fouilles ne permet pas de déterminer l'usage exact de ces bâtiments. Il s'agit peut-être de granges ou d'étables, mais aussi de résidences d'ouvriers agricoles.

Certains de ces établissements possèdent un sanctuaire situé dans l'enceinte de l'établissement. A Sceaux-en-Terre-Plaine [89381-01], on distingue nettement un temple quadrangulaire de plan gallo-romain à l'extrémité orientale de la *pars rustica* (pl. 476, n° 2). A Asquins, l'édifice situé à l'ouest de la *pars rustica*, sur l'axe de symétrie du site, pourrait être un temple sur *podium* (pl. 424). Ce type d'aménagement est connu sur d'autres grands établissements gaulois¹¹⁹².

Le statut des possédants peut difficilement être établi sur des bases fiables. La richesse du décor et l'ostentation de l'architecture de ces établissements suggèrent sans aucun doute que ces sites peuvent être qualifiés de *uillae* aristocratiques. Cependant, bien qu'il soit probable qu'un site comme Asquins appartienne à une élite de la *ciuitas*, les données explicites sont rares. La seule indication provient de Sennecey [71512-01], où un sarcophage trouvé sur le site mentionne un *Q. Florentinus*¹¹⁹³ connu sur une inscription de Mâcon [71270-41]¹¹⁹⁴. Bien que ces deux inscriptions démontrent le lien de ce notable avec l'agglomération secondaire de *Matisca*, on ne peut malheureusement établir si ce personnage appartenait à l'*ordo* éduen, ce qui paraît a priori envisageable.

IV.A.1.1.2 Les établissements ruraux de taille moyenne à petite

A la fin du Haut-Empire, les établissements aristocratiques sont minoritaires dans la cité des Eduens. Les établissements modestes dominent le paysage rural. Ces sites, dont la superficie varie de quelques centaines de mètres carrés à un hectare, possèdent une organisation et une architecture qui diffère plus ou moins de celle des établissements les plus importants.

Les sites de taille moyenne s'apparentent fortement aux *uillae* aristocratiques décrites plus haut. Ils possèdent une disposition axiale organisée autour d'une cour, généralement de forme rectangulaire. Sur un des petits côtés se trouve une *pars urbana* clairement identifiable. Des alignements de bâtiments agricoles sont disposés le long des grands côtés de la cour. Ces établissements imitent le carton architectural des *uillae* les plus vastes, mais sous une forme un peu plus désordonnée. Dans le détail, l'organisation symétrique paraît à la fois moins aboutie et moins planifiée (comparer Grimault [89194-18] (pl. 446) et Asquins [89021-02] (pl. 424)). Par ailleurs, même les plus importants, comme les *uillae* de la Tête de Fer à Grimault [89194-18], Grimault / Cours [89194-16] (pl. 446), Nitry / Brienne [89277-04] (pl. 458, n° 1),

¹¹⁹⁰ Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, II, 2, p. 109-112 et pl. LVIII-LX.

¹¹⁹¹ On ne connaît pas de cirque à Autun : faut-il envisager une autre cité ?

¹¹⁹² Exemples à Newel (Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 259-264) ; Mienne-Marboué et Levet (Ferdrière, *Les Campagnes*, I, p. 253, n° 1 et 5) ; Montmaurin (petit temple octogonal dans la cour : Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 447, fig. 334) ; Richebourg : Barat (Y.) – La *villa* gallo-romaine de Richebourg (Yvelines), *RACF*, 38, 1999, p. 117-167.

¹¹⁹³ *CIL* XIII, 2599.

¹¹⁹⁴ *CIL* XIII, 2589.

Noyers [89279-19] (pl. 459, n° 2), ne sauraient rivaliser en taille avec les établissements aristocratiques. Alors que les premiers atteignent au mieux 1 ha, les seconds ont fréquemment une superficie de l'ordre de 3 à 5 ha. Enfin, quelques éléments caractéristiques des *uillae* les plus vastes n'apparaissent jamais dans ces établissements de taille moyenne, comme les péristyles ou les salles de réception en forme d'abside.

Bien qu'il n'ait pas lieu de douter que ces établissements appartiennent à des élites rurales¹¹⁹⁵, il est manifeste qu'elles ne sauraient être confondues avec les occupants des *uillae* « aristocratiques ».

Les plus petits établissements possèdent généralement un plan éclaté, caractérisé par la juxtaposition de bâtiments de manière relativement désordonnée : ils s'agencent parfois autour d'une cour, mais sans régularité. L'établissement est souvent entouré d'une clôture, sans qu'il y ait de règle en la matière. Sa superficie est modeste et excède rarement 6000 à 7000 m². La prospection aérienne a permis de repérer de nombreux sites de ce type en Bourgogne. Citons par exemple les établissements de Brosses [89057-01] (pl. 431, n° 1), Annay / Les Véronnes [89010-08] (pl. 423, n° 1), Grimault / La Garenne [89194-15] (pl. 449, n° 1) et Grimault / Cours [89194-19 et 27] (pl. 450, n° 1), Joux-la-Ville / Les Longues-Raies [89208-01] (pl. 450, n° 2), Noyers / Les Choumains [89279-19] (pl. 459, n° 2) et Noyers / Le Moulin de la Ville [89279-24] (pl. 460, n° 1). Les sites fouillés sont rares. Seuls les établissements d'Arcenant¹¹⁹⁶, ou, plus anciennement, de Courcelles-les-Semur / Velnosse [21205-01] (pl. 65), Marey-les-Fussey [21384-01] (pl. 68, n° 3) et Mancey / La Bussière [71274-06] (pl. 388, n° 2) ont fait l'objet d'un dégagement partiel.

Malgré leur faible superficie, ces établissements ne sont pas des « annexes agraires » selon la terminologie en usage dans certaines régions du bassin méditerranéen¹¹⁹⁷ : l'organisation comme le matériel recueilli sur les sites fouillés indiquent qu'ils sont autonomes sur le plan fonctionnel. En Gaule du Nord, on les rapprocherait volontiers des établissements de Bessancourt / Le Bois Rosière (état 2)¹¹⁹⁸, Marolles-sur-Seine¹¹⁹⁹ ou Roye¹²⁰⁰.

IV.A.1.2 L'évolution des établissements du Haut-Empire au cours de l'Antiquité tardive

IV.A.1.2.1 Les établissements de type uilla

L'étude de l'évolution des établissements aristocratiques des cités des Eduens et de Chalon à la fin de l'Antiquité s'avère *a priori* extrêmement difficile, dans la mesure où les sites fouillés sont à peu près inexistant. On peut cependant repérer un certain nombre de sites où le caractère aristocratique de la *pars urbana* semble disparaître rapidement au cours du IV^e siècle et d'autres où existent des indices d'activités

¹¹⁹⁵ En témoignent les objets en ivoire recueillis dans l'établissement Lingon de Selongey : Béal (J.-Cl.), avec la collab. de Ruellet (A. et A.) – La resserre de Selongey (C.-d'O.) : une collection d'objets de bois et d'ivoire dans la villa gallo-romaine des Tuillières, *RAE*, 51, 2001-2002, p. 299-333. Au colloque de Mâcon (*Luxe et quotidien en Gaule romaine*, février 2005), J.-Cl. Béal rappelle cependant que ce objets sont façonnés dans la pointe de la défense et qu'ils ne sont donc pas parmi les ivoires les plus onéreux.

¹¹⁹⁶ Il n'y a pas lieu d'interpréter ce site comme étant une petite agglomération rurale ou un sanctuaire comme le font Ratel (R.) et Bénard (J.) - Arcenant, dans Bénard (J.), Mangin (M.), Goguy (R.) et Roussel (L.) – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Besançon, 1994 [*ALUB*, 522], p. 175-179 ; Mangin (M.), Fluzin (Ph.), Ratel (D. et R.), avec la collab. de Boukezzoula (M.), Chrétien (J.) et Rat (P.) – La forge du sanctuaire rural gallo-romain d'Arcenant (C.-d'O.), *RAE*, 51, 2001-2002, p. 251-258.

¹¹⁹⁷ Favory (F.), Girardot (J.-J.), Raynaud (Cl.), Roger (K.) – L'habitat gallo-romain autour de l'étang de l'Or. Hiérarchie, dynamique et réseaux du II^e siècle av. J.-C. au V^e siècle apr. J.-C., Paris, 1994 [*Mélanges P. Lévêque*, 8], p. 184-186 ; Raynaud (Cl.) – Les campagnes languedociennes aux IV^e et V^e siècles, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 254.

¹¹⁹⁸ Poyeton (A.), avec la collab. de Auxiette (G.), Munoz (Chr.) et Pissot (V.) – L'établissement rural du Bois Rosière à Bessancourt (Val-d'Oise), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 6*. Paris, 2003, p. 49-76.

¹¹⁹⁹ Séguier (J.-M.), avec la collab. de Mahé (N.) et Morize (D.) – L'occupation de l'Antiquité tardive de l'établissement rural du Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *L'époque romaine tardive en Ile-de-France. Document de travail n° 7*. Paris, 1994, p. 47-48 et p. 55, fig. 3.

¹²⁰⁰ Collart (J.-L.) – La naissance de la villa en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce, dans Bayard (D.) et Collard (J.-L.) (éd.) – *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule. Actes du 2^e colloque de l'association AGER. Amiens, 23-25 septembre 1993*. Amiens, 1996, p. 121-156.

d'entretien au cours de l'Antiquité tardive. Les parties agricoles sont encore moins bien connues et on est souvent bien en peine d'évaluer leur état à cette époque, même si leur fréquentation paraît certaine.

Considérations topographiques sur l'évolution des établissements

Avant d'étudier les aspects proprement architecturaux des *uillae*, il est possible, grâce aux prospections et découvertes effectuées sur les sites, de distinguer plusieurs évolutions de la surface fréquentée durant l'Antiquité tardive. Un des aspects les plus caractéristiques réside dans l'abandon progressif d'une partie de l'établissement, alors que d'autres secteurs connaissent toujours une fréquentation soutenue.

Sur certains sites, comme Annay-sur-Serein [89010-11], Asquins [89021-02], ou Blannay [89044-01], les indices de fréquentation disparaissent de la *pars urbana*, alors qu'ils demeurent nombreux sur la *pars rustica*. Sur ces trois établissements, la *pars urbana* ne paraît pas occupée après le milieu du IV^e siècle (fig. 52, p. 254). Cette évolution paraît relativement rare en Lyonnaise orientale, et est essentiellement attestée au nord-ouest de la cité des Eduens, et dans les régions voisines de l'Auxerrois ou du Sénonais¹²⁰¹, mais aussi dans d'autres régions de Gaule septentrionale, comme à Liéhon-en-Moselle¹²⁰². Sur ces établissements, on est amené à se demander si la *uilla* sert toujours de résidence aristocratique une fois que la *pars urbana* est abandonnée. En revanche, les indices d'occupation sur la *pars rustica* suggèrent une poursuite des activités agricoles.

Sur d'autres établissements, la tendance est inversée : les indices de fréquentation se raréfient progressivement sur la *pars rustica*, alors qu'ils se maintiennent sur la *pars urbana* à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Age. Ce phénomène est attesté à Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02] ou Tournus [71543-08] (fig. 53, p. 255). L'absence d'interventions récentes empêche de déterminer la nature réelle de l'occupation. En Gaule du nord, ce phénomène de regroupement de l'exploitation dans la *pars urbana* est désormais attesté dès le III^e siècle, comme à Richebourg¹²⁰³ ou Champion¹²⁰⁴. A Richebourg, la partie résidentielle perd alors son aspect aristocratique, mais l'établissement garde une capacité productive importante. Il serait intéressant de savoir si la superposition d'occupations du haut Moyen Age sur la *pars urbana* des *uillae* de Morken, Konz, Welschbillig, Nennig, Tholey et peut-être Blanzly-les-Fismes¹²⁰⁵ s'apparente à une telle évolution. Cette tendance se retrouve aussi en Aquitaine¹²⁰⁶, mais semble plus tardive et dater du haut Moyen Age. Rares sont cependant les sites où la poursuite de l'occupation peut être démontrée, car les indices sont généralement d'ordre funéraire¹²⁰⁷. Dans cette région, il s'agit peut-être d'une conséquence du désintérêt pour les vestiges postérieurs aux riches états de l'Antiquité tardive, ou de la difficulté à repérer les traces fugaces des occupations de ces périodes.

Une dernière catégorie, peu fréquente, comprend des sites où l'occupation semble se maintenir tardivement sur les deux parties de l'établissement rural, comme dans la *uilla* de Cortevaix [71147-01]. La documentation ne permet pas ici de déterminer précisément la nature de l'occupation.

¹²⁰¹ Information P. Nouvel, que je remercie.

¹²⁰² Anonyme – La *villa* domaniale gallo-romaine et la nécropole du haut Moyen Age de Larry à Liéhon-en-Moselle, *L'Archéologue / Archéologie Nouvelle*, 72, juin-juillet 2004, p. 44-45.

¹²⁰³ Barat (Y.) – Un établissement agricole en mutation. Les transformations de la villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines) dans la seconde moitié du III^e s., dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 6*. Paris, 2003, p. 7-29.

¹²⁰⁴ Van Ossel (P.) et Defgnée (A.) – *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruzes*. Namur, 2001 [*Etudes et Documents, Archéologie*, 7], p. 182-186.

¹²⁰⁵ Van Ossel, *Établissements ruraux*, n° 11, p. 205-206 ; n° 46, p. 244-249 ; n° 71, p. 277-278 ; n° 79, p. 283 ; n° 81, p. 286 ; n° 136, p. 341-342.

¹²⁰⁶ Bielle, Camblanes, Fauroux, Gée-Rivière, Loupiac, Moncaret, Montréal, Plassac, Pompogne, Port-Sainte-Foy, Pouzac, Preignan, Pujo, Saint-Cricq, Saint-Emilion, Saint-Germain-du-Puech, Sainte-Colombe, Taron, Valentine, et treize autres exemples dans la liste 2 : Balmelle, *Demeures aristocratiques*, n° 5, p. 338-340, n° 12, p. 346 ; n° 18, p. 352-353 ; n° 19, p. 353-354 ; n° 27, p. 365-367, n° 34, p. 377 ; n° 38, p. 386-390 ; n° 40, p. 393-395 ; n° 42, p. 396 ; n° 43, p. 397 ; n° 44, p. 397-398 ; n° 46, p. 399 ; n° 49, p. 401-403, n° 50, p. 403-405 ; n° 51, p. 405 ; n° 55, p. 409-410 ; n° 61, p. 421, n° 64, p. 424-425 ; et p. 427-440.

¹²⁰⁷ Une continuité d'occupation autre que funéraire peut cependant être établie sur certains sites récemment fouillés, comme à Montréal, Saint-Emilion ou Valentine : Balmelle, *Demeures aristocratiques*, n° 38, p. 386-390, n° 50, p. 403-405, n° 64, p. 424-426.

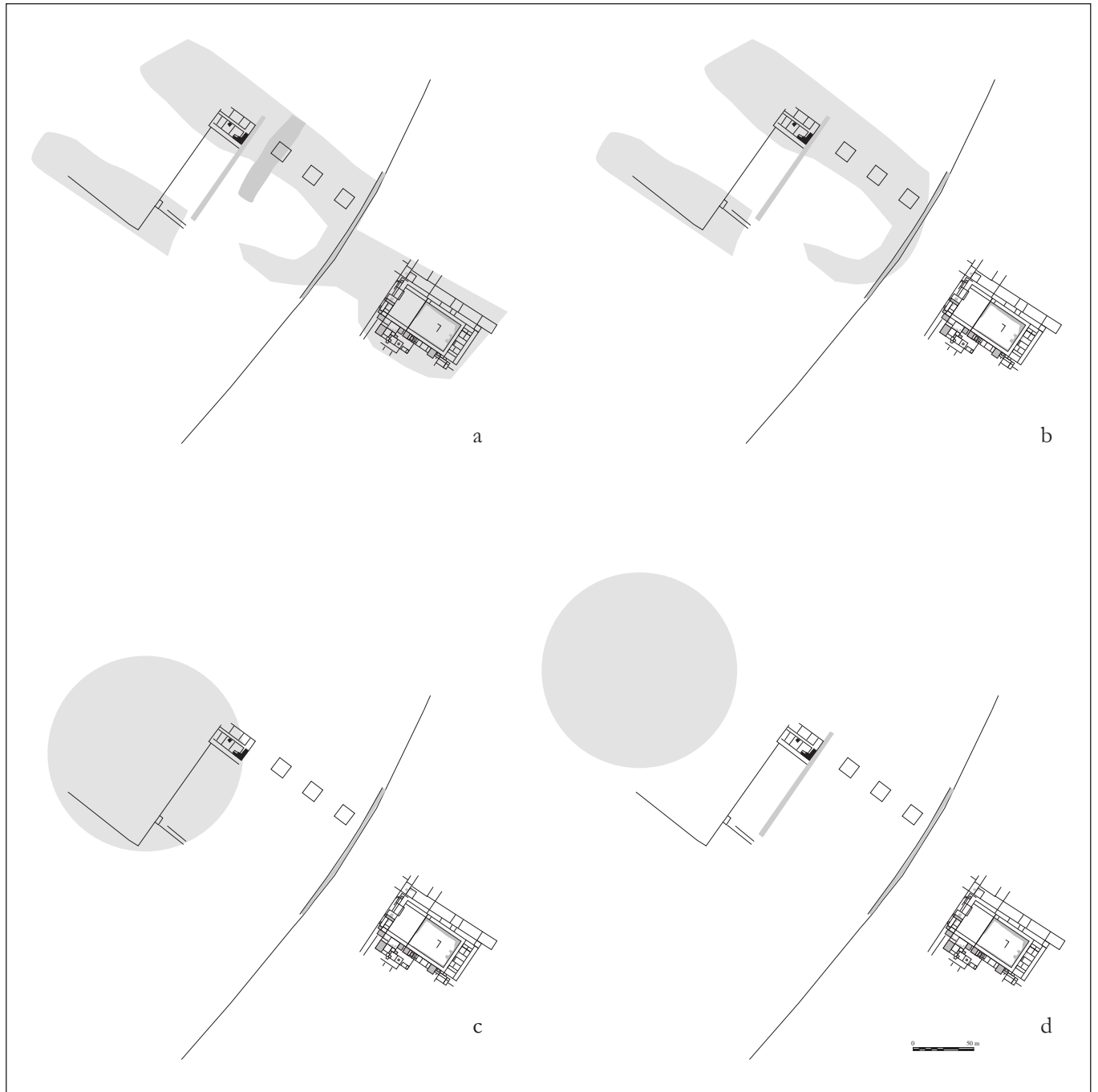


Fig. 52. Evolution de l'occupation sur la villa de Blannay [89044-01]. a : au III^e siècle, les indices de fréquentation (en gris) se rencontrent sur l'ensemble de l'établissement ; b : à la fin du IV^e siècle, on ne les rencontre plus que sur la *pars rustica* ; c : au cours de l'époque mérovingienne, ils se déplacent vers l'extrémité orientale de l'établissement ; d : l'occupation mérovingienne est en grande partie recouverte par le village médiéval de Blannay.

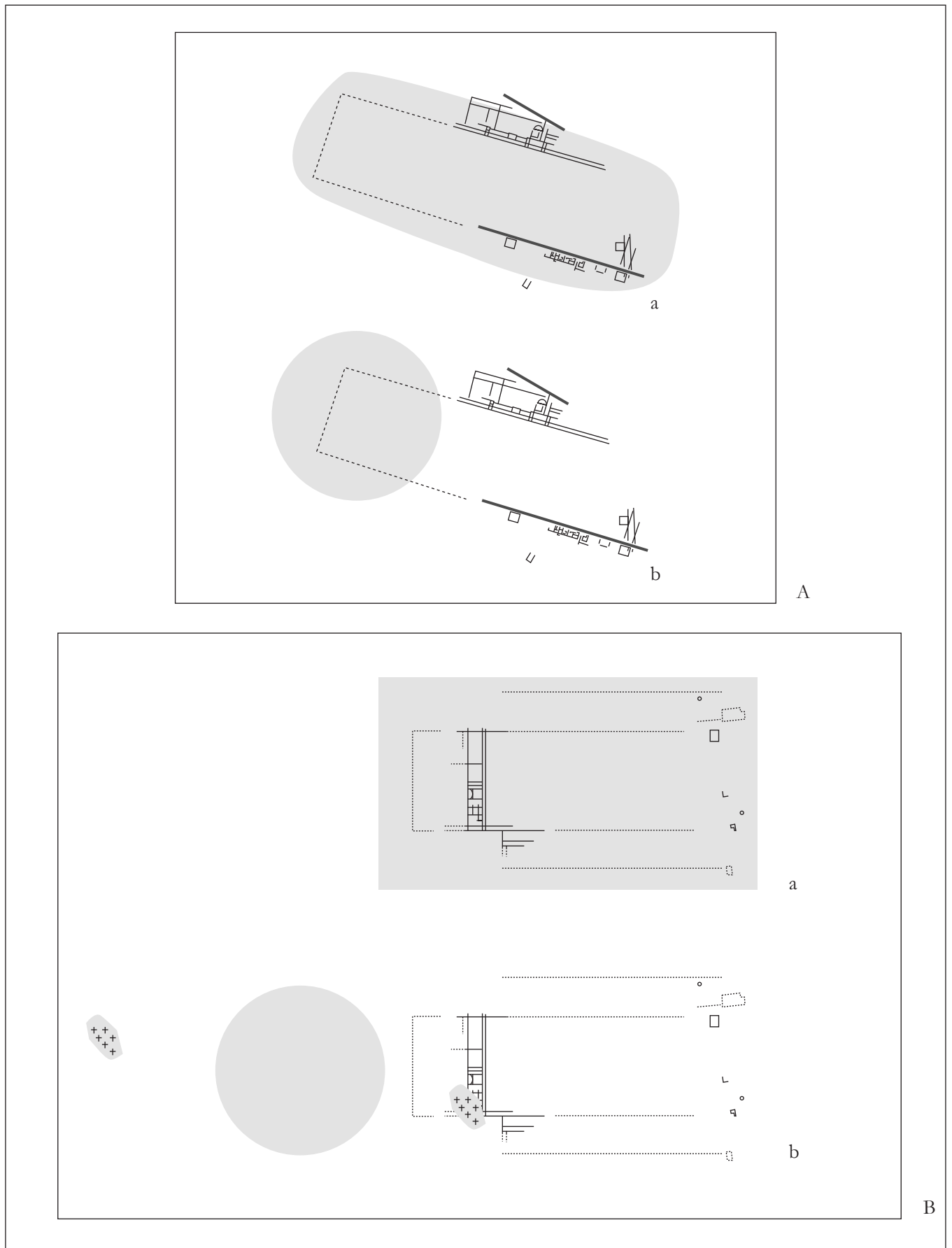


Fig. 53. Evolution de l'occupation sur les villae de Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02] (A) et Tournus [71543-08] (B). Sur ces deux *villae*, les indices d'occupation du IV^e siècle (en gris sur A, a ; B, a) se rencontrent sur l'ensemble de l'établissement. A l'époque mérovingienne, ils se regroupent dans le secteur de l'ancienne *pars urbana* (en gris sur A, b ; B, b).

Maintien d'habitats aristocratiques durant l'Antiquité tardive ?

L'existence de riches établissements ruraux tardifs a été mise en évidence relativement récemment en Gaule Lyonnaise : dans la cité voisine des Sénons, trois sites de ce type sont connus à Migennes¹²⁰⁸, Souzy-la-Briche¹²⁰⁹, Vareilles¹²¹⁰. On pourrait peut-être leur adjoindre celui de Gron, Les Salcys¹²¹¹. D'autres établissements aristocratiques sont attestés dans la moyenne vallée de la Loire¹²¹².

La documentation recueillie dans le cadre de ce travail permet difficilement de déterminer l'état architectural des *villae* des cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive. La majorité des sites aristocratiques recensés se trouvant sous des habitats groupés médiévaux, rares sont les établissements dont on peut détailler la nature de l'occupation tardive : contrairement à l'Aquitaine et à la Rhénanie, la recherche en Bourgogne s'est rarement soucieuse d'effectuer des surveillances ou des fouilles dans les villages qui recouvraient une occupation antique. Dans les villages de Chissey-les-Mâcon [71130-02], Sercy [71515-01] et Saint-Père-sous-Vézelay [89364-01], les observations de M. Bonnefoy et B. Lacroix montrent la présence de matériel tardif et du haut Moyen Age, mais les conditions d'intervention ne permettent pas de déterminer l'aspect des constructions. Dès lors, on ne peut assurer que les aménagements luxueux, comme des bassins et salles avec placages de marbre à Chissey-les-Mâcon, appartiennent à un état de l'Antiquité tardive. C'est donc sur les quelques sites où la *pars urbana* n'est pas recouverte par une occupation postérieure que l'on trouve des indices de la poursuite de travaux d'aménagement au IV^e ou au V^e siècle.

A Cortevaix [71147-01], les photographies aériennes font apparaître deux hypocaustes à canaux rayonnants (pl. 343, n° 2 et pl. 344, n° 1-2), type d'aménagement fréquent sur les établissements ruraux de l'Antiquité tardive¹²¹³. A Provency [89316-01], on signale une monnaie de Gratien dans les fondation d'un mur de la *pars urbana*, mais on ne peut évaluer la nature et l'ampleur des aménagements à l'aune de ce témoin isolé.

La seule *villa* sur laquelle il est possible de démontrer la réalisation de travaux d'envergure à la fin de l'Antiquité est celle de Saint-Brancher [89336-01]. Des fouilles effectuées vers 1860 ont permis de dégager partiellement une *pars urbana* ornée de pavements qui ont été sommairement décrits au moment de la découverte (pl. 461). La confusion du compte-rendu rédigé au XIX^e siècle a conduit J.-P. Darmon et H. Lavagne à ne créer qu'une seule notice dans le *Recueil des mosaïques*, mais le plan du site reproduit par V. Petit indiquerait en réalité la présence de trois pavements distincts. Deux possèdent une trame formée d'un quadrillage délimitant des panneaux quadrangulaires chargés de carrés sur la pointe. Ils encadrent une salle ornée d'un pavement dessinant une grille de losanges. La technique d'exécution est difficile à percevoir, mais il pourrait s'agir d'un mélange d'*opus sectile* et d'*opus tessellatum*.

Dans le *Recueil des mosaïques*, J.-P. Darmon et H. Lavagne avaient proposé une datation tardive¹²¹⁴, qui serait confirmée par la découverte de plusieurs trames fort proches en Gaule. La succession de cercles divisés en quatre quarts noirs et blancs (?) et de carrés sur pointe se retrouve sous une forme légèrement différente à Souzy-la-Briche¹²¹⁵. Les alignements de cercles divisés en quatre quarts d'un pavement de

¹²⁰⁸ Bassier (Cl.), Darmon (J.-P.) et Tainturier (J.-L.) – La grande mosaïque de Migennes, *Gallia*, 39, 1981, p. 123-148.

¹²⁰⁹ Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, n° 481-490.

¹²¹⁰ Perrugot (D.) – Vareilles, dans *Bilan scientifique Bourgogne*, 1997, p. 96-97.

¹²¹¹ Les fragments de mosaïque découverts sur le site (Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, n° 487) semblent montrer une technique d'exécution tardive. Dans le gué voisin, on a recueilli une amazone et un fragment d'Hercule en marbre (Espérandieu, *Recueil général*, XV, n° 9146-9147) qui s'apparentent nettement aux statuettes mythologiques présentes sur les établissements tardifs d'Aquitaine (sur celles-ci : Stirling (L.) – God, Heroes and ancestors : sculptural decoration in Late-Antique Aquitania, dans *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, p. 209-230 ; un bilan dans Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 233-237).

¹²¹² Blanchard-Lemée (M.) – Mosaïques tardives et survie des villas en Gaule moyenne à l'époque mérovingienne, dans *Mosaïque. Recueil d'hommages à H. Stern*. Paris, 1983, p. 75-80. Le site emblématique est la villa de Mienne-Marboué : Blanchard-Lemée (M.) – La villa à mosaïques de Mienne-Marboué (Eure-et-Loir), *Gallia*, 39, 1981, p. 63-83. Deux chapiteaux en marbre trouvés sur le site appartiennent vraisemblablement au décor de la villa, contrairement à ce que pense M. Viellard-Troiekourov – Deux chapiteaux, dans Périn (P.) et Feffer (L.-C.) – *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles-le-Chauve (VIIe – IXe siècles)*. Rouen, 1986, p. 194, n° 53.

¹²¹³ Toutefois, il se rencontre parfois à la fin du Haut-Empire : Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 129.

¹²¹⁴ Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, n° 458.

¹²¹⁵ Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, n° 484.

Sainte-Marguerite-sur-Mer¹²¹⁶ sont eux aussi dans la même ambiance ornementale, tout comme la mosaïque de la Simeonsträße à Trèves¹²¹⁷, datée du dernier quart du IV^e siècle au plus tôt, ou certains sols des *villae* de Montmaurin ou Lalouquette¹²¹⁸. De même, la grille de losanges de la pièce centrale pourrait s'apparenter à un pavement de Sainte-Marguerite-sur-Mer¹²¹⁹. Le site de Saint-Brancher constitue donc un témoin isolé de l'existence de riches *villae* de l'Antiquité tardive dans la cité des Eduens, mais on peine cependant à évaluer sa représentativité.

Certains éléments de statuaire en marbre recueillis dans des *villae* fréquentées au Bas-Empire, comme Sercy [71515-01] (pl. 410, n° 5-7 ; 411), Saint-Père [89364-01] (pl. 462, n° 3) ou Lichères-sur-Yonne [89225-01], appartiennent peut-être à un décor des IV^e – V^e siècles. Plusieurs chercheurs ont mis en évidence la présence de bustes et statuettes à sujet mythologique dans les *villae* tardives d'Aquitaine¹²²⁰, et il est possible que ces sculptures reflètent, elles aussi, ce phénomène.

A Sercy, le portrait féminin en marbre (pl. 411) remonte manifestement au I^{er} siècle, mais les nombreux fragments de statuettes trouvées dans le même contexte ne peuvent être datés. Il est donc possible que cet ensemble fasse partie de la décoration tardive du site¹²²¹. Toutefois, l'absence de données pertinentes sur la nature des *villae* où ont été effectuées ces découvertes incite à ne pas aller trop loin : tous ces éléments ont bien pu faire partie du décor d'un site aristocratique du Haut-Empire.

Il faut donc bien admettre pour l'instant que les traces de la présence des élites dans les campagnes des cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive sont des plus rares. Cette tendance reflète-t-elle une quelconque réalité archéologique ? Assurément, le faible nombre d'occurrences paraît essentiellement découler de l'absence presque totale de fouilles sur les établissements ruraux aristocratiques dans cette région. Dans le Sénonais, les découvertes de riches *villae* tardives sont récentes (les *villae* de Migennes et Vareilles ont été dégagées dans les années 1980 et 1990), ou résultent d'un réexamen de la documentation ancienne (Souzy-la-Briche). Bien qu'il n'y a pas lieu de penser que la Lyonnaise orientale se caractérise par la présence massive de riches *villae* comme cela est le cas en Aquitaine, il est probable que se dissimulent encore un certain nombre de sites dont la nature doit sans doute s'apparenter à la *villa* de Saint-Brancher ou ses équivalents des régions voisines. La prosopographie éduenne et chalonnaise indique jusqu'au VI^e siècle l'existence d'élites romanisées dans ces *ciuitates*¹²²², et il paraît vraisemblable qu'une partie d'entre elles possédait encore d'importantes résidences en milieu rural, à l'exemple de la mère de Grégoire de Tours¹²²³, qui résidait dans les environs de Chalon à la fin du VI^e siècle¹²²⁴.

Des signes de déclin architectural ?

D'une manière générale, le nombre de mosaïques en milieu rural diminue en Lyonnaise orientale au cours de l'Antiquité tardive : alors que le *Recueil des mosaïques* recense plusieurs pavements de la fin du Haut-Empire¹²²⁵, le décor de la *villa* de Saint-Brancher paraît bien isolé. Cette faible quantité de pavements en *opus tessellatum* semble, sur la base de la documentation disponible, refléter une évolution de fond,

¹²¹⁶ Darmon (J.-P.) - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II. *Province de Lyonnaise*, 5. Paris, 1994, n° 894 [10^e suppl. à *Gallia*].

¹²¹⁷ Hoffmann, Hupe, Goethert, *Mosaïke aus Trier*, n° 124.

¹²¹⁸ Balmelle (C.) - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. *Aquitaine*, 1. Paris, 1980, n° 75 et 118 [10^e suppl. à *Gallia*].

¹²¹⁹ Darmon, *Recueil mosaïques*, II, 5, n° 898.

¹²²⁰ Un bilan dans Stirling (L.) – God, heroes and ancestors : sculptural decoration in late-antique Aquitania, dans *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, p. 209-230.

¹²²¹ En Aquitaine, on remarque la présence fréquente de portraits remontant au Haut-Empire sur des sites tardifs : Balmelle, *Demeures aristocratiques*, p. 229-230. C. Balmelle et L. Stirling envisagent qu'il puisse d'agir de portraits d'ancêtres.

¹²²² Se reporter à l'appendice prosopographique, vol. II, p. 429-436.

¹²²³ Appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Armentaria**.

¹²²⁴ Grégoire lui rendit visite vers 570 (Grégoire de Tours, *Liber de uirtutibus sancti Martini*, III, 60). Il est possible que cette dernière ait résidé à Mellecey [71292-01]. On sait en effet que cette *villa* appartenait à Saint-Martin-de-Tours à la fin de l'époque mérovingienne. Peut-on on oser penser qu'il s'agit d'un don de la famille de Grégoire ?

¹²²⁵ Par exemple Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, II, 2, n° 262 (La Grand Verrière), 278 (Longepierre), 301-302 (Sennecey [71512-01], 308 (Flacé [71270-45]) ; Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, n° 403 (Bierre-les-Semur), 455-456 (Saint-Germain-des-Champs).

caractérisée par la raréfaction des décors de type aristocratique. A moins d'envisager la généralisation de l'*opus sectile*, bien moins documenté à date ancienne, mais qui reste indémontrable, il faut bien admettre que l'investissement dans les décors ostentatoires en milieu rural est plus faible au IV^e qu'au III^e siècle.

Cette tendance s'intégrerait donc dans l'évolution de l'habitat aristocratique en Gaule du nord et en Narbonnaise orientale, où les mosaïques sont très rares¹²²⁶. Dans ces régions, l'évolution de la partie résidentielle se caractérise plutôt par la multiplication des constructions en bois et la disparition progressive des structures architecturales de type romain, selon un schéma désormais clairement établi en Gaule du nord¹²²⁷, sur le Plateau suisse¹²²⁸ ou en Narbonnaise¹²²⁹. En Lyonnaise orientale, on trouve sans doute une situation similaire à Saint-Rémy [71475-02], où une partie des hypocaustes de la *uilla* est à l'abandon au milieu du IV^e siècle et transformée en dépotoir. Dans la villa de Granges [71225-01], les caniveaux d'un péristyle semblent abandonnés dans le courant du IV^e siècle. L'abandon de la *pars urbana* observé sur certains sites aristocratiques dans le courant du IV^e siècle pourrait expliquer cette diminution du nombre de décors ostentatoires en milieu rural.

IV.A.1.2.2 Les établissements de taille moyenne à petite

Comme sur les sites de type aristocratique, la rareté des fouilles récentes interdit de dresser un bilan très complet de l'évolution de ces établissements au cours de l'Antiquité tardive. Quelques constatations peuvent être effectuées sur des sites isolés, qu'il est pour l'instant imprudent de généraliser à tous les établissements tardifs.

Sur certains établissements de taille moyenne, comme celui de la Tête de Fer à Grimault [89194-18], l'occupation de la première moitié du IV^e siècle se caractérise par un net déclin architectural. S'il n'est pas possible d'attester d'éventuels remaniements des structures maçonnées, on note le creusement de trous de poteaux dans la partie sud de la *pars urbana*, implantés dans les pièces et parfois dans les murs (pl. 446, n° 2). La mise en place de structures en bois sur cette partie de l'établissement indique à l'évidence une rupture des formes de l'occupation, et il est possible qu'elle corresponde à une baisse du statut social des occupants. En outre, la surface occupée est en diminution, et se réduit dans la première moitié du IV^e siècle à la partie sud de la *pars urbana* et à quelques bâtiments au nord de la *pars rustica* (pl. 446, n° 2).

A Courcelles-les-Semur [21205-01], la cave du bâtiment principal est abandonnée depuis la fin du III^e siècle, comme en témoigne l'abondant matériel recueilli dans son comblement (pl. 66). Le bâtiment est lui toujours occupé au début de l'Antiquité tardive. On retrouve ici un phénomène attesté dans les habitats d'*Alesia* et désormais bien connu dans le nord de la Gaule¹²³⁰.

Dans les quelques autres bâtiments agricoles, comme à Marey-les-Fussey [21384-01], ou le bâtiment CC des Fontaines Salées [89364-02], l'évolution architecturale est plus difficile à percevoir à cause de l'absence d'observations stratigraphiques détaillées. Aux Fontaines-Salées, il semble qu'on ait accolé une construction sur poteaux sur le côté sud du bâtiment CC.

IV.A.1.3 Apparition de nouvelles formes d'occupations tardives

Le IV^e siècle se caractérise par l'apparition d'une série de nouveaux types d'établissements qui, par leur nature ou leur aspect, semblent s'écarter des occupations du Haut-Empire.

IV.A.1.3.1 Transformation de bâtiments du Haut-Empire

¹²²⁶ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 130.

¹²²⁷ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 125-127 et 177-182 ; pour l'Île-de-France : Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – Dynamiques de peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, 164-169 ; Van Ossel et Ouzoulias, *Rural settlement*, p. 145-147.

¹²²⁸ L'apparition de structures en bois dans la *villa* d'Orbe est clairement mise en évidence dans Monnier, *Etablissements ruraux*, p. 184.

¹²²⁹ Pellecuer et Pomarèdes, *Crise, survie ou adaptation de la villa*, p. 513-518.

¹²³⁰ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 131-134.

Le site des Fontaines-Salées [89364-02] illustre le développement au IV^e siècle d'occupations qui s'intègrent dans un bâtiment du Haut-Empire sans en reprendre sa fonction primitive.

Dans la première moitié du IV^e siècle, l'ensemble thermal du sanctuaire du Haut-Empire est désaffecté. Après le démontage d'une partie des hypocaustes et la mise en place de niveaux de sol, l'édifice est réoccupé par un habitat signalé par plusieurs foyers (pl. 467). Ces vestiges s'apparentent à des occupations repérées dans plusieurs ensembles thermaux de Gaule, comme Chassenon¹²³¹, Bliesbruck¹²³² ou Mamer¹²³³, à la différence que ces monuments se trouvent dans des agglomérations secondaires.

L'état tardif de l'ensemble thermal des Fontaines-Salées a été interprété comme une installation de sauniers¹²³⁴, ce que ne permettent pas d'affirmer les structures repérées. La présence de bassins destinés à mouler des plaques de sel contre le bâtiment CC (pl. 471, n° 1 et 472, n° 4) et dans l'ancien bassin BO, où se trouve un nouveau bâtiment BZ (pl. 465), signale certes une telle activité sur le site, mais pas dans l'ancien ensemble thermal. Dans ce dernier, la présence d'outils agricoles (pl. 468, n° 6) pourrait tout autant indiquer qu'il s'agit désormais d'un petit établissement agricole récupérant de manière opportuniste des structures à l'abandon. La définition de cette occupation est difficile : elle mélange des activités artisanales, vivrières, et ce qui reste de la fréquentation culturelle du sanctuaire. L'emploi du terme vague d'« établissement rural » paraît en définitive le plus prudent.

La réoccupation d'établissements après un abandon est attestée sur plusieurs sites connus par prospection¹²³⁵, mais aussi, dans la région, par un passage de la *Vie de Germain d'Auxerre*¹²³⁶.

IV.A.1.3.2 Création de nouveaux établissements

Si les établissements ruraux de l'Antiquité tardive se maintiennent pour partie dans le cadre de sites du Haut-Empire, avec parfois un changement d'usage au IV^e siècle, on remarque aussi l'apparition d'un certain nombre de sites qui se développent *ex nihilo*.

L'établissement le plus clairement documenté est une modeste occupation sondée à Censy [89064-01] (pl. 432). Le site, repéré lors de prospections au sol, occupe une surface de 300 à 400 m². Un sondage a permis d'étudier une occupation matérialisée par des trous de poteaux appartenant vraisemblablement à un ou deux bâtiments en matériaux périssables. Quelques fosses ont livré des battitures de forge. Le mobilier céramique recueilli (pl. 433-434), très homogène, indique une fréquentation de faible durée dans la seconde moitié du IV^e et le premier tiers du V^e siècle. La faible superficie, la courte durée de la fréquentation et l'organisation du site semblent très proches d'un établissement fouillé à Lieusaint (Seine-et-M.)¹²³⁷. Toutefois, ce dernier est situé le long d'une voie importante, ce qui n'est pas le cas du site de Censy. Une occupation similaire, légèrement plus tardive (V^e – VI^e s.), aurait été dégagée à Mercurey [71294-01]¹²³⁸.

Outre ces petits établissements à la durée d'occupation assez brève, se rencontrent des sites plus vastes (plus de 2 ha), où la fréquentation est manifestement plus longue. Ils sont très mal connus, car observés à date ancienne ou documentés grâce aux seules prospections. Les plus évidents sont les sites d'Ouroux / Les Boulets [71336-09], Joux-la-Ville / Oudun [89208-04] (pl. 452) et Noyers / La Chaume

¹²³¹ Hourcade (D.) et Lebreton (S.) – Les thermes de Chassenon (Charente) : transformation et réoccupation (IV^e – VI^e s. apr. J.-C.), *Aquitania*, 18, 2001-2002, p. 111-135.

¹²³² Petit (J.-P.) – Abandon et transformations du quartier durant l'Antiquité tardive (période 3), dans Petit (J.-P.) (dir.) – *Le complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle). Un quartier public au cœur d'une agglomération secondaire de la Gaule Belgique*. Paris, 2000 [BLESA, 3], p. 107-117.

¹²³³ Metzler (J.) et Zimmer (J.) – Öffentliche Bäderlage und spätantike Baureste im gallo-römischen Vicus von Mamer, *Hémecht*, 27, 1975, p. 429-475.

¹²³⁴ Dauvergne (R.) – *Une habitation du IV^e siècle dans les ruines de thermes aux Fontaines salées*. Paris, 1942.

¹²³⁵ *Infra*.

¹²³⁶ Constance, *Vita Germani*, II, 10. Selon R. Borius - (éd. et trad.) – *Constance de Lyon. Vie de Saint-Germain d'Auxerre*. Paris, 1965 [SC, 112], p. 23, ce passage serait inspiré d'une lettre de Pline (*Lettres*, VII, 27). La véracité de l'épisode ne peut donc être tenue pour certaine. Il n'en demeure pas moins que ce miracle indique la persistance au V^e siècle de superstitions liées aux établissements abandonnés, qui devaient être répandus en Gaule de l'Est.

¹²³⁷ Marcille (C.) – Lieusaint, les Margouillères (Seine-et-Marne). Un petit établissement de la fin du IV^e s. en bordure de la voie romaine de Paris à Melun, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 6*. Paris, 2003, p. 31-47.

¹²³⁸ Nous n'avons pu examiner le plan et le matériel de ce site.

[71279-29]. A Ouroux, un abondant mobilier indique une fréquentation s'étendant du V^e siècle au VIII^e siècle. De nombreuses scories signalent une activité métallurgique. A Oudun, à l'écart d'un modeste établissement du Haut-Empire, se développe à partir du IV^e siècle puis durant tout le haut Moyen Age un important établissement qui livre de nombreuses scories ferreuses. A l'est, cette occupation est recouverte par le hameau médiéval d'Oudun. Ce site est mentionné à l'époque carolingienne lors de sa donation au monastère Saint-Martin d'Autun (*in pago Aualensi (...) uillam Uldunum cum omni re ad se pertinente*)¹²³⁹.

Ces deux sites s'apparentent selon toute évidence à des occupations en développement au cours de l'Antiquité tardive, et correspondent peut-être aux établissements désignés sous le terme de *nouam uillam* au début du VII^e siècle¹²⁴⁰. D'un point de vue morphologique, ils pourraient s'apparenter à des sites comme Château-Gaillard / Le Recourbe¹²⁴¹, Vignely / La Noue Fenard¹²⁴², Roissy-en-France / Les Tournelles, qui sont de vastes créations *ex nihilo* se développant à partir des années 500¹²⁴³.

IV.A.1.4 Les bâtiments agricoles, les structures de stockage et de transformation des produits agricoles sur les établissements tardifs

En raison de l'ancienneté des données, la documentation sur les bâtiments agricoles, les structures de stockage ou de transformation des productions agricoles des établissements ruraux est encore une fois très restreinte.

IV.A.1.4.1 Les bâtiments agricoles

En Gaule du centre-est, le bâtiment agricole par excellence à la fin du Haut-Empire est une construction formée d'une grande salle rectangulaire, flanquée de deux petites pièces quadrangulaires situées sur un des grands côtés¹²⁴⁴. Entre ces deux petites salles se trouve généralement une ouverture permettant d'accéder à la grande salle. Plus rarement, les petites salles sont situées sur le petit côté de la grande salle (par exemple à Asquins [89021-02]) (pl. 424).

Quelques sites de Lyonnaise orientale montrent que ce type de construction est toujours utilisé dans la première moitié du IV^e siècle, comme à Grimault (bâtiment XII) [89194-18] (pl. 446, n° 2), Saint-Père-sous-Vézelay / Les Fontaines-Salées (bâtiment CC) [89364-02] (pl. 471), Marey-les-Fussey [21384-01] (pl. 68, n° 3) ou Arleuf / Les Bardiaux¹²⁴⁵ [58010-01a] (pl. 95, n° 1). Dans tous les cas, le bâtiment remonte au Haut-Empire.

A Arleuf et Grimault, la documentation est très limitée. Dans le premier cas, le fouilleur signale la présence d'un foyer quadrangulaire et de monnaies des années 300-350. A Grimault, les observations sont laconiques. Le plan du bâtiment indiquerait l'existence de plusieurs foyers, mais il n'est pas certain qu'ils datent du Bas-Empire. Aux Fontaines-Salées et à Marey, les observations sont un peu plus détaillées.

Dans le premier cas, le bâtiment et ses annexes comprennent une série d'aménagements qui ne laissent pas de doute sur sa destination agricole et artisanale. Dans la petite pièce ID, se trouve un séchoir agricole¹²⁴⁶, dans la grande salle IB le fouilleur a observé une concentration de céréales et plusieurs meules, deux foyers aménagés contre la paroi sud et une grande fosse quadrangulaire contre la paroi nord. Contre

¹²³⁹ *Cartulaire Saint-Martin*, 3 (875).

¹²⁴⁰ La *Gesta pontificum autisiodorensium*, 20 (éd. Lobrichon, p. 99), relate le don par Didier d'Auxerre à sa cathédrale d'une *nouam uillam sitam tam in pago Aualense quam in Altissiodorensis*.

¹²⁴¹ Vicherd (G.), avec la collab. de Duvette (C.), Faure-Boucharlat (E.), Paulin (M.), Forest (V.) et Gisclon (J.-L.) – Château-Gaillard, Le Recourbe, dans Faure-Boucharlat, *Vivre à la campagne*, p. 177-224.

¹²⁴² Bertin (P.), Clavel (B.), Dalnoki (O.), Mahé (N.) et Yvinec (J.-H.) – Une occupation mérovingienne précoce au bord de la Marne. Le site de Vignely, *La Noue Fenard* (Seine-et-Marne), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 6*. Paris, 2003, p. 121-178.

¹²⁴³ Dufour (J.-Y.), avec la collab. de Adrian (Y.-M.) et Vanpeene (N.) – L'occupation des Ve et VI^e siècles du site de Roissy-en-France / Les Tournelles (Val-d'Oise), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 5*. Paris, 2001, p. 27-74.

¹²⁴⁴ Ferdière, *Les Campagnes*, II, p. 72-73.

¹²⁴⁵ L'occupation des Bardiaux semblant se limiter au IV^e siècle à ce seul bâtiment, nous considérerons que ce dernier ne se trouve plus dans une agglomération mais en milieu rural.

¹²⁴⁶ Sur ce dernier, *infra*, § IV.A.1.4.3.

le bâtiment, au nord, un bassin en argile indique une activité de sauniers, liée à la présence de sources salées. Au sud, un appentis IE abrite plusieurs structures foyères (pl. 471, n° 1). Seul un foyer excavé allongé (3 m sur 0,60 m) parementé avec des *tegulae* a été décrit précisément par le fouilleur. Cet aménagement s'apparente à une série de structures de combustion excavées de forme oblongue, récemment mises en évidence en Ile-de-France¹²⁴⁷. Leur fonction n'est pas clairement élucidé à ce jour, mais pourrait être liée à des activités artisanales ou, sur ce site, à un four à ébullition de saunier¹²⁴⁸.

A Marey-les-Fussey, les données sont plus difficiles à interpréter. Les fouilles ont permis d'observer plusieurs structures foyères et un aménagement en bois au nord de la grande salle, matérialisé par des trous de poteau régulièrement alignés (pl. 68, n° 3). Un des foyers (F1), de forme oblongue (3 m sur 1 m), possède une organisation tripartite particulière, qui s'apparente peut-être aux structures foyères allongées décrites plus haut. Le matériel recueilli comprend plusieurs outils pouvant accréditer des activités agricoles et artisanales : serpe à élaguer, faucille, hache, forces (pl. 69). Il est cependant impossible de dater avec certitude ces découvertes du IV^e siècle : le fouilleur signale que le bâtiment fut incendié au III^e siècle, mais n'indique pas quelles sont les structures et les objets antérieurs ou postérieurs à cet épisode. Il se pourrait donc qu'une partie des découvertes remonte au Haut-Empire.

Il est difficile de savoir si l'utilisation de ce type de bâtiments se poursuit au-delà du milieu du IV^e siècle, tous les exemples recensés étant abandonnés dans les années 350. Peut-être sont-ils remplacés par des constructions en bois reprenant la même organisation¹²⁴⁹.

IV.A.1.4.2 Les caves et les structures de stockage

La disparition des caves dans les établissements du Bas-Empire conduit à s'interroger sur la nature des structures de stockage des productions agricoles à partir du IV^e siècle.

Dans le nord de la Gaule, P. Van Ossel a pu mettre en évidence divers exemples de greniers ou de tours-silos du IV^e siècle, indiquant le maintien d'aménagements spécifiques destinés au stockage des céréales¹²⁵⁰. En Lyonnaise orientale, l'identification de ce type de structures est particulièrement difficile. Seul un bâtiment à trois nefs repéré à l'extrémité occidentale du site de Granges [71225-01] (pl. 358, n° 2) est en mesure de s'apparenter à un *horreum*. Cette construction n'est cependant connue que par des photographies aériennes et il est donc difficile sur ces bases de l'attribuer à l'Antiquité tardive.

La fouille des Fontaines-Salées [89364-02] montre toutefois que le stockage des céréales ne saurait se limiter aux seuls greniers. Dans le bâtiment CC, B. Lacroix a observé une importante concentration de céréales carbonisées, près de laquelle il a trouvé plusieurs *metae* et *catilli*. Il est possible que ces découvertes ne correspondent pas uniquement à une activité temporaire (mouture des céréales), mais que les graminées aient été stockées dans l'édifice.

IV.A.1.4.3 Les séchoirs

Dans le nord de la Gaule, la recherche a récemment mis en évidence la présence fréquente de structures destinées au séchage de produits agricoles¹²⁵¹. Ce type d'aménagement, bien connu en Grande-Bretagne, a fait l'objet d'un premier classement morphologique par P. Morris¹²⁵². Plus récemment, P. Van

¹²⁴⁷ Séguier (J.-M.) – Structures de combustion et artisanat du feu en Ile-de-France, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *Les campagnes de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Document de travail n° 3*. Paris, 1997, p. 70-71.

¹²⁴⁸ *Infra*, § IV.A.1.5.2.

¹²⁴⁹ P. Ouzoulias et P. Van Ossel ont montré de manière convaincante que certains bâtiments en dur du Haut-Empire trouvaient des comparaisons très proches dans l'architecture en bois de l'Antiquité tardive : Ouzoulias et Van Ossel, *Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif*, p. 170, fig. 15.

¹²⁵⁰ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 156-159.

¹²⁵¹ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 137-151 ; Séguier (J.-M.) – Structures de combustion et artisanat du feu en Ile-de-France, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *Les campagnes de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Document de travail n° 3*. Paris, 1997, p. 69-70.

¹²⁵² Morris (P.) – *Agricultural buildings in Roman Britain*. Oxford, 1979 [BAR, BS, 70], p. 83.

Ossel a proposé une typologie simplifiée, basée sur la disposition des chambres de chauffe, que nous avons retenue dans la mesure où elle paraît mieux refléter les différents usages possibles¹²⁵³.

Tous les séchoirs se composent d'un foyer qui alimente un ou des canaux permettant la chauffe d'une chambre qui peut se trouver au dessus des canaux (chambre surélevée (Van Ossel, type A)), autour de ceux-ci (types à canaux de chauffe périphériques (Van Ossel, type B) ou unique (Van Ossel, type C)). Les découvertes indiquent une température modérée dans les canaux de chauffe (inférieure à 100° C).

La fonction exacte de ces structures demeure encore problématique. Certains auteurs ont proposé le séchage des céréales ou le maltage¹²⁵⁴, le séchage des viandes¹²⁵⁵ ou des poissons¹²⁵⁶ ou un usage artisanal¹²⁵⁷. Les arguments permettant d'étayer ces différentes hypothèses sont rares.

Une expérimentation effectuée en Grande-Bretagne semble s'opposer au séchage des céréales. En effet, il apparaît qu'une trop grande quantité de céréales dans la chambre de chauffe entraîne une augmentation de l'humidité des graines, ce qui ne correspond pas au but recherché. Il faut sinon limiter la quantité de céréales, ce qui donne un rendement très modeste puisqu'il faut plusieurs heures pour sécher 50 kg de grains. Notons en outre que les séchoirs de type A dont la sole est conservée¹²⁵⁸ paraissent peu pratiques pour étaler des céréales sans risque de pertes importantes. Cette constatation s'impose sur les séchoirs d'*Alesia*, puisque le fond de la chambre de chauffe est muni d'ouvertures qui communiquent avec le canal de chauffe ([21008-15] (pl. 24) ; [21008-25] (pl. 35, n° 1 ; 36)).

Le maltage destiné à la fabrication de la bière semble une piste plus intéressante : on connaît quelques bâtiments qui associent un séchoir et des structures permettant de reconstituer la chaîne opératoire d'une brasserie¹²⁵⁹. Le séchage des viandes et des poissons trouve des arguments dans les découvertes de Jouars-Pontchartrain et Mathay-Mandeure. Dans le premier cas, le comblement de la chambre du séchoir contenait de très nombreux restes de poissons¹²⁶⁰, dans le second, la présence d'ossements animaux et d'outils de bouchers conduit à envisager le séchage de quartiers de viande¹²⁶¹. Les usages liés à la métallurgie ne sont pas prouvés à l'heure actuelle¹²⁶².

Les découvertes de Lyonnaise orientale sont manifestement insuffisantes pour préciser la typologie de ces aménagements. Les séchoirs de Grimault [89194-18] (pl. 448) et Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02] (pl. 471, n° 1-2), datables du IV^e siècle¹²⁶³, appartiennent au type A de P. Van Ossel. Dans les deux cas, la couverture du canal de chauffe a disparu.

Le contexte très mal connu du séchoir de Grimault ne permet pas d'émettre d'hypothèses sur son utilisation. A Saint-Père, les observations sont plus détaillées. On signale des céréales dans le bâtiment où se trouve le séchoir, mais dans une autre pièce, en association avec plusieurs meules. La grande quantité de restes fauniques retrouvés dans la salle IB, la présence d'un tranchet *pour le travail du cuir*¹²⁶⁴, pourraient tout autant indiquer des activités de boucherie, ce qui orienterait vers le fumage de viandes. La présence de

¹²⁵³ Van Ossel, *Établissements ruraux*, p. 137.

¹²⁵⁴ Reynolds (P.J.) et Langley (J.K.) – Romano-british corn-drying ovens : an experiment, *Archeological Journal*, 136, 1979, p. 27-42.

¹²⁵⁵ Lame (M.), Llopis (E.), Mazimann (J.-P.) et Mouglin (P.) – Les fumoirs à viande gallo-romains de Mathay (Doubs), *RAE*, XXXVIII, 3-4, 1987, p. 424-429.

¹²⁵⁶ Blin (O.), Morin (J.-M.) et Pissot (V.) – Deux structures de séchage découvertes dans l'agglomération antique de la Ferme d'Ilthe à Jouars-Pontchartrain (Yvelines), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *L'époque romaine tardive en Ile-de-France. Document de travail n° 4*. Paris, 1997, p. 75-87.

¹²⁵⁷ Mangin (M.) et Thouvenin (A.) – La destination réelle des installations de travail des bronziers d'Alesia : la cuisson des moules, *RAE*, XXVII, 3-4, 1976, p. 505-521.

¹²⁵⁸ Leuwen I, Neumagen-Drhon, Stahl : Van Ossel, *Établissements ruraux*, n° 49, p. 251, fig. 60 ; n° 55, p. 258, fig. 69-70 ; n° 66, p. 271, fig. 88.

¹²⁵⁹ Laubenheimer (F.), Van Ossel (P.) et Ouzoulias (P.) – La bière en Gaule. Sa fabrication : les mots pour le dire, les vestiges archéologiques : première approche, dans Lepetz (S.) et Matterné (V.) (éd.) – *Cultivateurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine. Matières premières et productions manufacturées. Actes du colloque AGER de Compiègne (Oise). 5-7 juin 2002. RAP*, 2003, 1-2, p. 47-64.

¹²⁶⁰ Blin, Morin et Pissot, *op. cit.*, p. 76.

¹²⁶¹ Lame, Llopis, Mazimann et Mouglin, *op. cit.*

¹²⁶² Pour l'usage en tant que séchoir à moules de bronziers, se reporter à la discussion du site [21008-15].

¹²⁶³ On ne connaît à ce jour aucun séchoir du Haut-Empire en milieu rural en Lyonnaise orientale.

¹²⁶⁴ Non retrouvé.

sauniers sur le site permet le développement d'activités de salaison, qui pourraient parfaitement s'accorder avec un séchoir à viandes.

IV.A.1.4.4 Installations viticoles

Bien que l'existence de vignobles soit clairement signalée en Bourgogne durant l'Antiquité tardive, rares sont les sites ayant livré des structures liées à la fabrication du vin¹²⁶⁵.

La structure la plus évidente a été dégagée à Granges [71225-01], où, en 1970, G. Monthel et F. Cognot ont trouvé deux cuves rectangulaires (pl. 359, n° 7 et 8 ; pl. 360, n° 1 ; pl. 362, n° 1-2) délimitées par des murets en briques plates enduits de mortier hydraulique. La cuve ouest mesure 6,25 m par 1,48 m (dimensions internes), celle à l'est 3,70 m par 1,40 m. Le fond est concave, le point le plus bas étant situé au sud de la cuve, où se trouve une bonde permettant l'écoulement du liquide. La bonde de la cuve orientale se déverse dans un petit bassin d'environ 1 m de côté, recouvert de pierres de taille. Les deux cuves sont bordées de massifs quadrangulaires (pl. 360, n° 1) : un premier se trouve au sud du bassin ouest et trois autres au sud et à l'est du bassin oriental. La cuve occidentale est endommagée et d'autres massifs ont peut-être disparu. Le matériel retrouvé lors de la fouille pourrait indiquer une utilisation au IV^e siècle.

Ces deux cuves sont des fouloirs qui communiquent avec un petit bassin destiné à recueillir le jus de raisin, type de structure est bien connu en Gaule comme dans les chais de Brauneberg ou Maring en Rhénanie¹²⁶⁶.

Exceptées les installations du chais de Granges, les autres découvertes sont délicates à interpréter. Dans l'établissement de la Tête de Fer à Grimault [89194-18], on signale des résidus de moût, mais ils ne sont pas datés. En outre, rien n'indique la présence de structures de pressage, alors que le site paraît avoir été en grande partie fouillé. A Tournus, dans la *villa* de Belné [71543-08], on a trouvé une « vasque » en plomb dans un bâtiment situé à l'extrémité orientale de la *pars rustica*. Ce récipient, malheureusement mal décrit, pourrait être un chaudron utilisé lors de la vinification. Pline et Columelle signalent que l'on cuisait parfois le moût (*defrutum*) dans des récipients en plomb, avant de le rajouter au jus de raisin pour augmenter la teneur en sucre¹²⁶⁷. Des tels ustensiles sont attestés au IV^e siècle dans des chais de la région trévire¹²⁶⁸.

Ces rares découvertes sont en net décalage avec ce que nous apprennent les textes, qui montrent la présence d'un vignoble de qualité sur la Côte bourguignonne et dans le Chalonnais. Au IV^e siècle, l'orateur du Discours de remerciement à Constantin décrit les vignes du *pagus Arebrignus*¹²⁶⁹, qui paraissent réputées à cette époque¹²⁷⁰, et signale au passage l'emploi de la technique du provinage¹²⁷¹. Au VI^e siècle, Grégoire de Tours vante la qualité des vignobles des environs de Dijon, qu'il place au rang des vins de

¹²⁶⁵ Pour le Haut-Empire, un bilan dans Gauthier (E.) et Joly (M.) – Vignoble et viticulture dans le Centre-Est de la Gaule au I^{er} siècle apr. J.-C., dans Favory (F.) et Vignot (A.) (dir.) – *Actualité de la recherche en Histoire et Archéologie agraires. Actes du colloque AGER V. 19-20 septembre 2000*. Besançon, 2003 [ALUFC, 764], p. 191-208.

¹²⁶⁶ Brun (J.-P.) et Gilles (K.J.) – La viticulture antique en Rhénanie, *Gallia*, 58, 2001, p. 167-175.

¹²⁶⁷ Pline, *Naturalis Historia*, XIV, 36, Columelle, *De re rustica*, XII, 19, 1, cité par Brun (J.-P.) et Gilles (K.J.) – La viticulture antique en Rhénanie, *Gallia*, 58, 2001, p. 176-177.

¹²⁶⁸ Gilles (K.J.) – *Bacchus und Sucedus. 2000 Jahre römische Weinkultur an Mosel und Rhein*. Briedel, 1999, p. 95 et fig. p. 88 et 94.

¹²⁶⁹ Côte de Beaune ou côte de Nuits : Dion (R.) – Les origines du vignoble bourguignon, *Annales ESC*, 5, 1950, p. 185-205 ; Dion (R.) – *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*. Paris, 1959, p. 139-147.

¹²⁷⁰ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 6.

¹²⁷¹ *Ibid.*, VI, 7 : *Radices enim uitium, quarum iam nescimus aetatem, milies replicando congestae altitudinem debitam scrobibus excludunt et ipsam propaginem non obtectam produunt imbribus eluendam et solibus perurendam*. Trad. E. Galletier : *En effet, les racines des ceps dont nous ne savons plus l'âge, par leurs replis infinis et par leur masse, empêchent de donner aux fosses la profondeur normale et les provins à découvert se trouvent exposés aux pluies qui les noient et aux rayons du soleil qui les brûlent*.

Palestine¹²⁷². Enfin, au début du VII^e siècle, Didier d'Auxerre donne à son Eglise des vignes sises sur la côte Chalonnaise dans les environs de Mellecey [71292]¹²⁷³.

IV.A.1.5 Activités artisanales et d'exploitation des ressources minérales sur les établissements agricoles

IV.A.1.5.1. La métallurgie

La métallurgie du bronze n'est attestée que sur un site, à Joux-la-Ville [89208-09], qui a livré une boucle en bronze décorée de dauphins affrontés, possédant encore un jet de coulée (pl. 453, n° 3). La typologie de cet objet indique qu'il date du IV^e siècle. Ce témoignage est pour l'instant trop isolé pour que l'on puisse tirer une quelconque information sur sa représentativité. Notons cependant que l'artisanat du bronze n'est pas signalée pour l'instant sur les établissements ruraux éduens du Haut-Empire¹²⁷⁴.

Le travail du fer, régulièrement attestée sur des établissements ruraux tardifs¹²⁷⁵, est très mal documenté sur les sites de Lyonnaise orientale. Un examen des données disponibles montre cependant la présence récurrente de « scories ferreuses » sur les établissements de la fin de l'Antiquité. Elles ne sont jamais précisément décrites, de telle sorte qu'il est difficile d'envisager si elles indiquent une activité de réduction du minerai ou des étapes postérieures de la chaîne opératoire de la métallurgie du fer¹²⁷⁶. En outre, une bonne partie des occurrences provient d'établissements non fouillés, fréquentés depuis le Haut-Empire. Seuls quelques rares sites créés durant l'Antiquité tardive et ayant livré des scories vitrifiées laissent supposer la présence de traitements du minerai, comme à Noyers / La Chaume [89279-29]. A Saint-Romain / Sous Labeau [21569-02], des scories sont mentionnées dans les contextes des V^e – VII^e siècle, mais on ne peut déterminer si elles sont liées à des activités de réduction. Les grandes quantités de scories signalées sur le site de Courcelles-les-Semur [21205-01], manifestement fréquenté au IV^e siècle, ne peuvent quant à elles être attribuées avec certitude au IV^e siècle. Le seul établissement ayant livré des scories de forge est celui de Censy [89064-01] (seconde moitié du IV^e siècle), où une zone rubéfiée, associée à des fosses, contenait de nombreuses battitures. Contrairement à la réduction, la présence de forges est courante sur les établissements ruraux de toute l'époque romaine, et est sans doute liée à l'entretien de l'outillage agricole¹²⁷⁷.

¹²⁷² Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, III, 19 : (...) *a parte occidentes montes sunt uberrimi uniusque repleti, qui tam nobile incolis falernum porregunt, ut respuant Scalonum. (Du côté de l'occident il y a des collines très fertiles et remplies de vignes, qui fournissent un si noble falerne aux habitants qu'ils dédaignent l'Ascalon* (trad. R. Latouche)).

¹²⁷³ *Gesta pontificum autisiodorensium*, 20 : *Dedit [Didier d'Auxerre] vineis, que sunt site in montanis (...) in agro Miliacense, cum uinitoribus (...)*.

¹²⁷⁴ La rareté de l'artisanat du bronze sur les sites ruraux du Haut-Empire a déjà été signalée : Chimier (J.-Ph.) – La place du monde rural dans la répartition des sites de production d'objets manufacturés. L'exemple des cités des Turons et des Bituriges Cubes, dans Polfer, *Artisanat en milieu rural*, tabl. p. 247, montre que tous les activités liées au travail du bronze sont situées dans la capitale de Cité et les agglomérations secondaires. Les indices de l'Antiquité tardive (dernier quart du III^e siècle inclus) paraissent plus nombreux : Quérel (P.), Le Brazidec (M.-L.) – Considérations générales sur le problème de reconnaissance et de définition de la métallurgie du bronze sur les sites ruraux. Les « unités artisanales » de Gouvieux (Oise) et Roye (Somme), dans Polfer, *Ibid.*, p. 151-163 ; Bausier et alii – Etat de la question sur les traces d'artisanat dans les villas romaines de Wallonie (Belgique), dans Polfer, *Ibid.*, p. 190 (site de Jemelle) ; Luik (M.) - Gewerbliche Produktionsstätten in Villen des römischen Rheinlandes, dans Polfer, *Ibid.*, p. 213-214.

¹²⁷⁵ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 152-153 (sites de Bengel, n° 39 ; Horath, n° 43 ; Braibant, n° 96 ; Orenhofen, n° 59 ; Sarreinsming, n° 126) ; Polfer (M.) – Production du fer en Gaule du Nord et en Rhénanie à l'époque romaine : le rôle des établissements ruraux, dans Polfer, *Artisanat en milieu rural*, p. 59 ; Bausier et alii – Etat de la question sur les traces d'artisanat dans les villas romaines de Wallonie (Belgique), dans Polfer, *Artisanat en milieu rural*, p. 191-197 (site de Vezin).

¹²⁷⁶ Un bilan de la chaîne opératoire de la métallurgie du fer, des structures et résidus associés dans Serneels (V.) – La chaîne opératoire de la métallurgie du fer, dans Feugère et Serneels, *Recherches sur l'économie du fer*, p. 7-44.

¹²⁷⁷ Mangin, *Forgerons et paysans*, p. 356 (mais les sites sont mal datés) ; hypothèse de Ferdière (A.) – L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie) : position historique du problème, méthodologie, historiographie, dans Polfer, *Artisanat en milieu rural*, p. 11.

Les données issues de prospections permettent quelques constatations sur la présence ou l'absence de « scories ferreuses » sur les établissements ruraux. Bien que celles-ci aient été retrouvées hors contexte stratigraphique, il apparaît que la majorité des découvertes dans les régions correctement prospectées et où les sites sont bien datés¹²⁷⁸, provient de sites fréquentés durant l'Antiquité tardive. Sur vingt-neuf sites ayant livré des « scories ferreuses », vingt-trois sont fréquentés à la fin de l'Antiquité (tabl. XXXIII).

IV.A.1.5.2 Activités de sauniers

Les sauneries rurales, intimement liées à la présence d'une source salée, sont évidemment peu documentées en Gaule du centre-est. Le site des Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02] est le seul où de telles activités soient attestées¹²⁷⁹. Dès les années 1940, on a suspecté le développement de sauneries durant la première moitié du IV^e siècle dans le cadre du sanctuaire et des bâtiments adjacents.

Les structures les plus évidentes sont des petits bassins rectangulaires peu profonds, tapissés d'une couche d'argile. Leur bord est matérialisé par un léger bourrelet armé au moyen de fragments de *tegulae* (pl. 471, n° 1 ; 472, n° 4). Deux aménagements de ce type ont été dégagés : le premier, mesurant 2,35 m de long et 1,95 m de large, se trouve au nord du bâtiment CC (pl. 471, n° 1 ; 472, n° 4) ; le second d'environ 3 m sur 2 m, a été dégagé dans le bâtiment BZ (pl. 465). Selon les fouilleurs, ces bassins illustrent une technique d'obtention du sel par évaporation : l'eau salée des sources est répandue dans le bassin et on récolte une croûte de sel après séchage.

L'étude des salines mérovingiennes et carolingiennes de Bad Nauheim permet de réinterpréter totalement ces découvertes. Ces bassins quadrangulaires tapissés d'argile (*Lehmtennen* ou *Gruben mit Tonankleidung*) seraient en réalité des moules à plaques de sel, dans lesquels aurait été versée la saumure a peu près totalement évaporée (et donc presque exclusivement composée de sel)¹²⁸⁰. La présence de ces structures permet donc de supposer la présence des étapes antérieures de la chaîne opératoire de la production de sel, et notamment des structures foyères destinées à l'ébullition de l'eau salée. A cet égard, il serait envisageable qu'une partie des structures foyères - notamment le foyer excavé allongé (3 m sur 0,60 m) parementé avec des *tegulae* de l'appentis IE du bâtiment CC (pl. 471, n° 1) - puisse avoir été destinée à l'ébullition de l'eau salée¹²⁸¹, tout comme les importants foyers signalés dans l'ancien ensemble thermal au nord-ouest de la pièce R et dans la pièce Z.

IV.A.2 LES NECROPOLES RURALES

Les nécropoles rurales de la cité des Eduens sont mal connues. Pour la période comprise entre le début du IV^e siècle et les années 530, on ne dispose en tout et pour tout que de vingt sites pouvant s'apparenter avec certitude à une nécropole (tabl. XXXIV). Les inventaires détaillés du matériel découvert et les plans complets de groupe de sépultures sont inexistant, sauf peut-être à Courcelles-les-Semur « Velnosse » [21205-01]. Dès lors, c'est souvent la seule présence d'éléments isolés qui a permis de repérer les sites funéraires de l'Antiquité tardive.

IV.A.2.1 Structures et rites funéraires

Certaines structures et aménagements funéraires fréquents dans les agglomérations ne sont pas attestés en milieu rural : mausolées, sarcophages en plomb et épitaphes funéraires ne sont pas pour l'instant absents des campagnes des cités des Eduens et de Chalon. S'il est possible que des mausolées

¹²⁷⁸ Régions de Noyers-sur-Serein, Ouroux-sur-Saône et Tournus.

¹²⁷⁹ D'autres sources salées fréquentées à l'époque romaine sont cependant connues en territoire Eduen, comme à Magnien [21363-01] ou Saint-Symphorien-de-Marmagne [71482-01].

¹²⁸⁰ Süss (L.) et alii – *Die frühmittelalterliche Saline von Bad Nauheim*. Francfort / Main, 1978 [*Materialien zur Vor- und Frühgeschichte von Hessen*, 3], p. 38 et pl. 17, n° 14-18, pl. 38, n° 1).

¹²⁸¹ On trouve des structures à peu près identiques (*Siedeofen*) dans la saunerie de Bad-Nauheim : Süss, *op. cit.*, p. 30-38 et pl. 17, n° 4-9.

aient échappé à nos prédécesseurs, l'absence de sarcophages en plomb et d'épithaphes funéraires, structures bien plus aisément identifiables, ne paraît pas être une lacune de la recherche. La seule stèle funéraire signalée, provenant de Sainte-Sabine [21570-01] (pl. 90), est postérieure à la période étudiée¹²⁸². Il semblerait donc que la rareté des sarcophages en plomb et des épithaphes soit une caractéristique des pratiques funéraires en milieu rural, qu'il y aurait lieu d'opposer à celles des agglomérations.

L'usage de sarcophages en pierre dans les nécropoles rurales tardives est mal documenté. Une fois écartés les exemplaires rectangulaires non datés, qui peuvent appartenir au Haut-Empire, et les sarcophages trapézoïdaux qui sont postérieurs à la période étudiée, le bilan est modeste. Seul un exemplaire de Reulle-Vergy [21523-01], qui contenait un riche dépôt de matériel du début du VI^e siècle est susceptible d'attester leur utilisation. On ne possède malheureusement pas de description du sarcophage.

En l'état, il semble que l'essentiel des sépultures tardives rurales du centre de la Lyonnaise I se caractérise par une grande modestie des aménagements funéraires : sépultures en cercueil et peut-être en pleine terre, coffrages modestes de dalles de pierre dominant largement. L'ancienneté des découvertes ne permet pas de classer les inhumations sans aménagement funéraire remarquable, comme à Baudemont [71022-01] ou Etrigny / Balleure [71193-03].

Il est fort probable qu'une grande partie des inhumations des nécropoles tardives de la région devaient être en cercueils cloués ou en coffrages de planches, parfois avec pierres de calage, comme dans les nécropoles voisines de Monnet-la-Ville (cité des Séquanes)¹²⁸³, Corcelles-les-Monts (cité des Lingons)¹²⁸⁴, Marenne ou Meyzieu (cité de Lyon)¹²⁸⁵. Les coffrages modestes de dalles de pierre sont actuellement le seul aménagement repéré à plusieurs occasions : à Courcelles-les-Semur [21205-01], on a trouvé cinq sépultures, entourées de dalles sur chant, qui ont livré un matériel caractéristique du IV^e siècle ; de même à Saint-Rémy dans la nécropole de la rue Dodille [71475-01]. Les observations ne permettent pas de savoir si ces coffrages abritaient un cercueil. L'aménagement de dalles calcaires peut prendre d'autres formes : à Dezize, Fontaine Noire [71174-02], les inventeurs affirment que la tête des inhumés est protégée par une dalle soutenue par deux pierres sur chant.

En revanche, il convient de n'accepter qu'avec de très fortes réticences les sépultures disposant d'un coffrage en pierre complet avec couverture. Ces aménagements ne sont connus que dans des nécropoles ou pour des sépultures dont la datation est mal établie, comme Lugny, Les Chappuis [71267-02] ou Savigny-les-Beaune, Les Godeaux [21590-01]. Ces coffrages, extrêmement courants dans les nécropoles du bassin Saône – Rhône de la fin du VI^e au X^e siècle, ne sauraient être considérés sans discussion comme étant en usage avant cette période. En Bourgogne, aucun coffrage complet correctement daté n'est antérieur au VI^e siècle ; de même, en Gaule du sud-est, ces aménagements paraissent rarissimes avant le VI^e siècle¹²⁸⁶. En l'absence de preuve concrète de leur utilisation avant les années 530, nous avons donc choisi d'écarter ce type d'aménagement funéraire de notre recension.

D'autres aménagements de sépultures de Gaule du sud-est sont peut-être présents, mais tous les exemples recensés sont sujets à caution. Les fosses murées ou maçonnées de forme rectangulaire¹²⁸⁷, sont peut-être illustrées par une découverte d'Aloxe [89010-01]. Sur le même site, E. Thevenot signale un *cercueil en terre cuite*, qui pourrait être un coffrage de *tegulae*.

Comme dans les agglomérations, la pratique du dépôt funéraire dans les nécropoles rurales recensées dans cette étude est très modeste.

Au IV^e siècle, on signale quelques offrandes de céramiques à Saint-Rémy [71475-01] (pl. 404) ou Dezize [71174-01], la présence d'objets de parure à Courcelles-les-Semur [21205-01] (pl. 67, n° 1-5) et peut-être à Lugny [71267-02] et Mancey [71274-02]. Les mentions de monnaies sont rares ([21205-01],

¹²⁸² Elle date vraisemblablement de la fin du VI^e ou du VII^e siècle.

¹²⁸³ Mercier (Cl.) et Mercier-Rolland (M.) – *Le cimetière burgonde de Monnet-la-Ville*. Paris, 1974 [ALUB, 156], p. 13-21.

¹²⁸⁴ Guyot (E.) – Le cimetière gallo-romain de Corcelles-les-Monts (Côte-d'Or), *BACTH*, 1932-1933, p. 639-645 et pl. XIV-XX.

¹²⁸⁵ Blaizot (F.), Bonnet (Chr.), Castex (D.) et Duday (H.) – Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône : les sites du Pillon à Marennes (Rhône), du Trillet à Meyzieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse), *Gallia*, 58, 2001, p. 282-296.

¹²⁸⁶ Colardelle et alii, *Typo-chronologie des sépultures*, p. 281-284. Quelques exemples sont néanmoins attestés à la fin du IV^e ou au début du V^e s., comme dans la région de Caluisson (Gard) (*op. cit.*, p. 284).

¹²⁸⁷ Type 4 de Colardelle et alii, *Typo-chronologie des sépultures*, daté des IV^e – V^e siècles.

[21054-24]) et dans l'essentiel des cas, elles pourraient provenir de sépultures postérieures à l'Antiquité tardive ([71171-04], [71274-02]).

Cette rareté des dépôts funéraires se retrouve dans les nécropoles tardives mieux connues des *ciuitates* limitrophes : à Corcelles-les-Monts (Lingons), les dépôts sont présents dans dix tombes sur trente-quatre, et sont généralement constitués d'une ou deux verreries et d'un vase en sigillée luisante. Les monnaies et objets de parure sont totalement absents¹²⁸⁸. La situation est encore plus marquée à Monnet-la-Ville (Séquanes), où le mobilier est rarissime dans les sépultures de la phase précoce de la nécropole (trois dépôts pour plusieurs dizaines de sépultures). On peut suspecter en outre qu'il provienne de sépultures marquant de nettes affinités avec le monde germanique¹²⁸⁹. Plus au sud, la nécropole rurale d'Avusy (cité de Genève) montre une aussi grande modestie des dépôts : les monnaies et objets de parure sont presque inexistantes et les céramiques sont rares à l'exception de quelques sigillées luisantes¹²⁹⁰. On semble retrouver la même situation dans toutes les nécropoles rurales de la région de Genève¹²⁹¹ et de la moyenne vallée du Rhône¹²⁹².

Cette tendance s'accroît encore au V^e et au début du VI^e siècle, puisque aucun dépôt funéraire n'est attesté dans la zone étudiée, à l'exception de quelques découvertes provenant de sépultures germaniques (fibules ansées, armes). Notons par ailleurs que toutes les nécropoles rurales des V^e et VI^e siècles ont été repérées grâce à de tels indices. Il ne faudrait donc pas surestimer l'importance numérique des populations allochtones : les découvertes de matériel « germanique » sont généralement isolées et il est vraisemblable qu'elles sont noyées dans la masse des sépultures « romaines » contemporaines, comme à Saint-Sulpice où le dépôt de mobilier germanique ne concernait que cinq ou six sépultures sur plus de deux cents tombes des IV^e – VII^e siècles¹²⁹³. A Sézegnin, M. Martin a observé que le dépôt de mobilier ne concernait que soixante-dix des sept cents sépultures des IV^e – VI^e siècles¹²⁹⁴.

Ces quelques constatations indiquent une grande parenté des structures et des pratiques funéraires avec la moyenne vallée du Rhône : rareté des dépôts dès le courant du IV^e siècle, puis disparition rapide de cette pratique dès le début du V^e siècle, d'où la difficulté de repérer des nécropoles de l'Antiquité tardive dans la documentation ancienne. L'absence des structures funéraires caractéristiques de l'Antiquité tardive rencontrées dans les agglomérations (épitaphes, sarcophages en plomb...) ne fait que renforcer ce phénomène.

IV.A.2.2 Observations sur l'implantation des nécropoles et leur chronologie

En l'état, il ressort que toutes les nécropoles rurales tardives, quelle que soit leur taille, sont des créations sans antécédents de la fin du Haut-Empire¹²⁹⁵. Il serait évidemment possible d'évoquer la faible qualité des données disponibles, mais ce phénomène se retrouve dans toutes les nécropoles rurales tardives du bassin du Rhône que nous venons d'évoquer. Seules les découvertes de Montremont à Beaune [21054-24] paraissent s'écarter de cette tendance. Encore faut-il noter que la présence de sépultures du Haut-Empire est suggérée par la découverte de stèles dont rien n'assure qu'elles soient en place : la seule pour laquelle on dispose d'un contexte précis était d'ailleurs réemployée dans l'aménagement d'une tombe du IV^e siècle.

¹²⁸⁸ A l'exception d'une petite boucle en fer : Guyot, *op. cit.*

¹²⁸⁹ Incinérations A, B et C, qui contenaient des monnaies du IV^e siècle et une fibule en arbalète du groupe Schulze 29. M. Kazanski a déjà attiré l'attention sur le caractère germanique de ces incinérations : Kazanski (M.) – Les Germains de l'Elbe-Oder-Vistule et la Gaule au Bas-Empire, *AN*, 22-23, 1990-1991, p. 114.

¹²⁹⁰ Privati (B.) – *La nécropole de Sézegnin (Avusy – Genève). IV^e – VIII^e siècle*. Paris-Genève, 1983 [*MDG*, 10], p. 49-54.

¹²⁹¹ Nécropole de Chevreins : deux dépôts pour seize sépultures ; nécropole de Cointrin : deux dépôts pour douze sépultures (Paunier (D.) – *La céramique gallo-romaine de Genève de La Tène finale au royaume Burgonde (I^{er} siècle av. J.-C. – V^e siècle apr. J.-C.)*. Paris-Genève, 1981 [*MDG*, 10], p. 127-130.

¹²⁹² Blaizot (F.), Bonnet (Chr.), Castex (D.), Duday (H.) et *alii* – Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône : les sites du Pillon à Marennes (Rhône), du Trillet à Meyzieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse), *Gallia*, 58, 2001, p. 271-362.

¹²⁹³ Marti (R.) – *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice (VD)*. Lausanne, 1986 [*CAR*, 52].

¹²⁹⁴ Martin (M.) – Les Burgondes et l'Archéologie. Hier et Aujourd'hui, dans Gaillard de Sémerville, *Les Burgondes*, p. 40.

¹²⁹⁵ Cette tendance a déjà été observée dans d'autres régions de Gaule : Blaizot et *alii*, *op. cit.*, p. 272-273.

Le contexte des nécropoles est généralement mal documenté¹²⁹⁶. A Courcelles-les-Semur [21205-01], les tombes sont installées à quelques mètres des bâtiments du Haut-Empire, encore fréquentés au IV^e siècle (pl. 65). En revanche, à Saint-Rémy [71475-01], les sépultures paraissent disposées le long de la voie d'Agrippa. Dans tous les autres cas, les données sont trop incomplètes et l'environnement du site trop mal connu pour que l'on puisse esquisser une telle approche.

Les nécropoles tardives montrent des durées d'utilisation très variables.

Un premier groupe comprend des sites apparaissant dans le IV^e siècle. Dans plusieurs cas, la nécropole est abandonnée quelques décennies plus tard (Saint-Rémy [71475-01], Dezize [71174-01], Courcelles [21205-01]). A Courcelles, ce phénomène paraît intimement lié à l'abandon de l'occupation de l'établissement associé. Sur quelques autres sites, très mal connus (Givry [71221-17], Mancey [71274-02], Lugny [71267-02]), on a en revanche l'impression que l'occupation pourrait s'étaler sur une bien plus longue période, du courant du IV^e à la fin du VII^e siècle au plus tôt. Ces nécropoles s'apparenteraient aux sites funéraires à occupation longue connus dans le bassin du Rhône¹²⁹⁷.

Il faut peut-être isoler un groupe de nécropoles apparaissant à l'extrême fin du IV^e ou au début du V^e siècle. De dimensions variables, elles paraissent indéniablement accueillir des individus d'origine germanique (sites de Baudemont [71022-01], Etrigny [71193-03] et peut-être Volnay [21719-01]). Les dépôts sont plus nombreuses que sur les sites précédents, et il est notable que ces pôles funéraires ne se développent pas à l'emplacement de nécropoles « indigènes » du IV^e siècle. On connaît quelques sites de ce type dans le bassin Saône - Rhône, malheureusement tous fouillés à date ancienne¹²⁹⁸.

Un dernier groupe de nécropoles semble enfin apparaître vers la fin du V^e siècle ou le début du VI^e siècle (nécropoles d'Asquins [89021-01], Savigny [21590-01], Gerland [21294-02], Nuits-Saint-Georges [21464-10], Reulle-Vergy [21523-01], La Rochepot [21527-01], [21547-01], Sainte-Sabine [21570-01]). On se méfierait cependant de la date d'apparition supposée de ces sites funéraires fouillés au XIX^e siècle, dans la mesure où c'est la présence de mobilier germanique qui marque le début de l'occupation, ce qui laisserait imaginer l'existence de sépultures antérieures non repérées. Encore une fois, rares sont les sites possédant un lien topographique évident avec une occupation mitoyenne. Seule la nécropole d'Asquins peut être associée à une importante *villa* [89021-02] qui a livré de nombreux indices de fréquentation durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age (pl. 424).

IV.A.3 LES OCCUPATIONS DE GROTTES

Dix-sept grottes des cités des Eduens et de Chalon ont livré des traces d'occupation d'époque romaine (fig. 54, p. 269 et tabl. XXXV). Presque toutes ces cavités ont été explorées avant les années 1960, parfois même à la fin du XIX^e siècle. Les données sont donc de médiocre qualité et permettent rarement de caractériser la nature de l'occupation. Plusieurs fréquentations ne sont en outre suggérées que par des découvertes isolées. Enfin, rares sont les descriptions précises des cavités, de leurs aménagements ou de leur accessibilité. La plupart ayant été interprétées comme des refuges lors des périodes troublées de l'Antiquité tardive, il convient de redéfinir la chronologie et la nature de leur fréquentation avant toute interprétation du phénomène.

IV.A.3.1 Aspects chronologiques

Les données chronologiques disponibles montrent que la fréquentation des grottes durant l'Antiquité ne se limite pas à la seule Antiquité tardive.

¹²⁹⁶ Encore faut-il noter qu'il est souvent difficile d'associer une nécropole à un établissement rural mitoyen : Van Ossel (P.) – L'occupation des campagnes dans le Nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive : l'apport des cimetières, dans Ferdière (A.) (éd.) – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA / AGER (Orléans, 7-9 février 1992)*. Tours, 1993 [6^e suppl. à la RACF], p. 185-196.

¹²⁹⁷ Saint-Sulpice : Marti, *op. cit.* ; Sézegnien : Privati, *op. cit.* ; Monnet-la-Ville : Mercier et Mercier-Rolland, *op. cit.*

¹²⁹⁸ Sites de Brochon (Côte-d'Or) (Vallet et Kazanski, *Éléments étrangers*, p. 112-121) ou Saint-Martin-du-Fresne (*Ibid.*, p. 112).

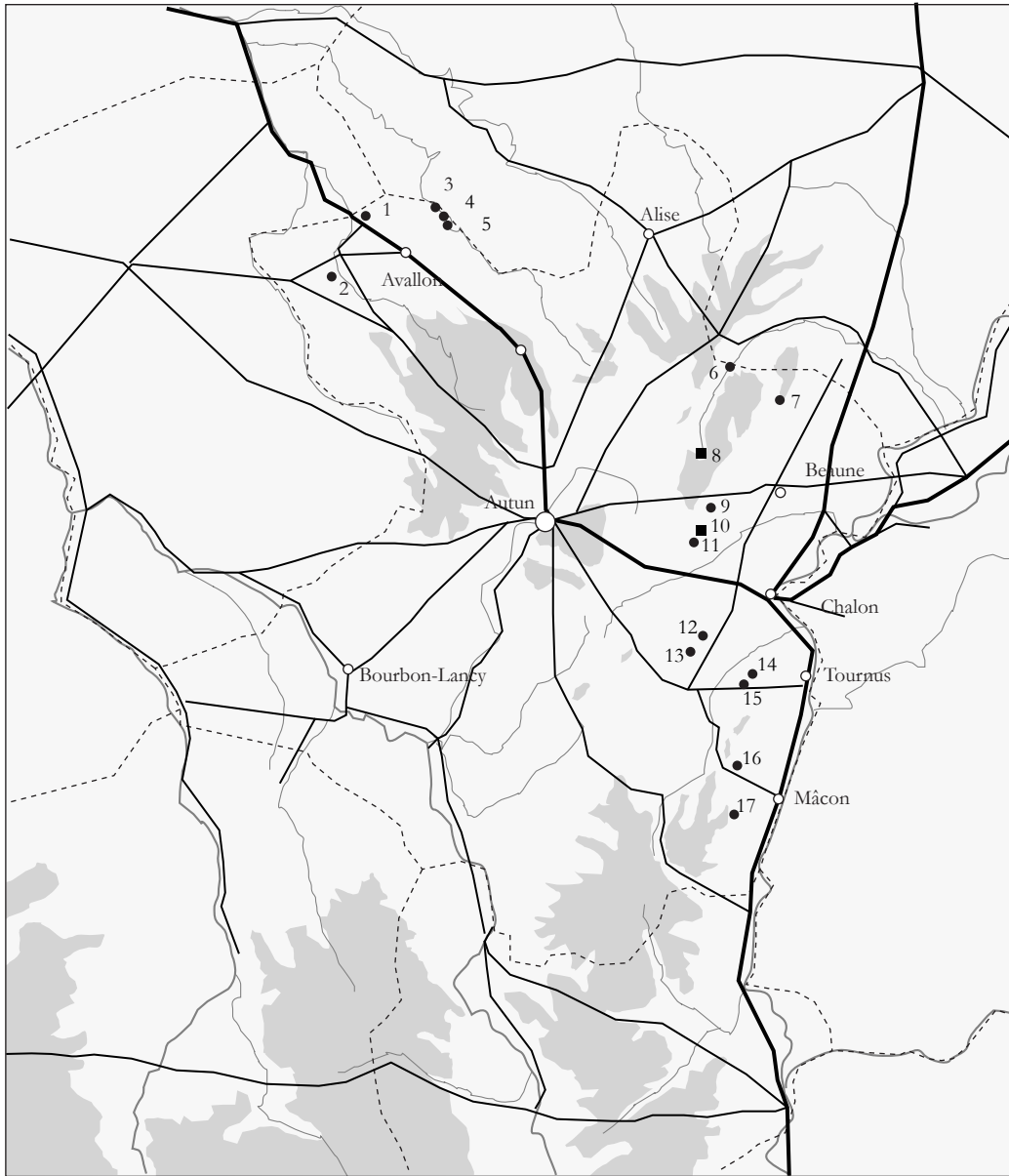


Fig. 54. Occupations de grottes et de cavités antiques (préhistoire et protohistoire ancienne exclues). 1 : Voutenay [89485-03] ; 2 : Foissy-près-V. [89170-01] ; 3, 4 et 5 : Massangis [89246-09, 23 et 24] ; 6 : Barbirey-sur-O. [21045-01] ; 7 : Arcenant [21017-02] ; 8 : Lusigny-sur-O. [21360-02] ; 9 : Mavilly [21397-02] ; 10 : Saint-Romain [21569-01] ; 11 : Vauchignon [21658-01] ; 12 : Chenôves [71124-01] ; 13 : Culles-les-R. [71159-01] ; 14 : Etrigny [193-05] ; 15 : La Chapelle-sous-B. [71094-01] ; 16 : Azé [71016-02] ; 17 : Solutré [71526-01]. Les occupations signalées par un carré noir ont livré des sépultures du III^e siècle.

Parmi ces dix-sept cavités, sept ont livré des indices de La Tène finale (Arcenant [21017-02], Azé [71016-02], Chenôves [71124-01], Mavilly [21397-02], Saint-Romain [21569-01], Vauchignon [21658-01] et Voutenay [89485-03]). La nature des occupations est très difficile à appréhender. La découverte de nombreux statères dans les grottes de Chenôves et Saint-Romain incite certains chercheurs à les interpréter comme des grottes-sanctuaires¹²⁹⁹. A Chenôves, l'abbé Guillard signale des inhumations qu'il date de l'époque gauloise. A moins d'un traitement funéraire spécifique, on peut douter de cette datation dans la mesure où, à La Tène D, l'incinération domine de manière écrasante en pays éduen¹³⁰⁰.

Trois cavités sont fréquentées durant les I^{er} - II^e siècles: Arcenant [21017-02], Azé [71016-02] et Solutré [71526-01]. On note donc une diminution apparente de leur fréquentation à cette époque, sans que l'on soit réellement assuré de la réalité de ce hiatus qui pourrait être dû à la faible qualité des données disponibles. Il semble cependant réel à Mavilly, Saint-Romain et Voutenay, grottes dans lesquelles le mobilier de cette période est totalement absent. La situation est plus problématique à Chenôves, où l'on a trouvé des céramiques qui peuvent autant se rattacher à la fin du II^e qu'au III^e siècle. Encore une fois, il est difficile d'interpréter ces découvertes. La statuette isolée de Solutré ne peut suffire à elle seule à définir une occupation culturelle, les quelques objets et monnaies d'Arcenant n'indiquent pas une fonction précise. A Azé, le matériel découvert dans les années 1950 montre une fréquentation soutenue du I^{er} au III^e siècle. La mention d'un mur fermant la cavité ferait plus songer à un aménagement de bergerie qu'à un barrage défensif, mais cette construction est mal datée et pourrait tout autant appartenir à la phase de fréquentation médiévale signalée par de nombreuses céramiques. Devant la grotte, un captage de source maçonné incite à ne pas écarter l'hypothèse d'une fréquentation culturelle.

Avec onze sites ayant livré du matériel caractéristique, le III^e siècle est la période durant laquelle les grottes semblent avoir été le plus fréquentées. A La Chapelle-sous-Brancion [71094-01], les témoignages sont modestes et se limitent à un lot de six antoniniens de Gordien à Valérien II déposés dans une petite fosse recouverte d'une pierre. Dans les autres cas, les découvertes sont peu caractéristiques et ne font qu'indiquer une fréquentation dont la durée et l'intensité ne peuvent guère être précisées. Elles correspondent généralement au signalement de monnaies, céramiques et *tegulae*, comme à Culles-les-Roches [71159-01], d'une monnaie à Etrigny [71193-03] ou de céramique métallescente à Massangis [89246-09]. Les *tegulae* recueillies dans et devant la grotte de Culles pourrait appartenir à un aménagement en matériaux périssables non repéré par le fouilleur. A Mavilly [21397-02] et Chenôves [71124-01], les formes de céramique sont celles des sites d'habitat contemporains. A Mavilly, on trouve quelques épingles en os et une fibule germanique de la fin du III^e siècle qui pourraient indiquer le statut des occupants (pl. 71, n° 8).

Il faut signaler un groupe particulier de cavités, attesté dans le nord-est du territoire éduen, qui se caractérise par la présence d'inhumations. A Barbirey [21045-01], une sépulture contenait des monnaies d'Hadrien à Sévère Alexandre. Dans la grotte de Lusigny [21360-02], ce sont six ou sept sépultures qui ont été fouillées par R. Ratel. Elles contenaient de la céramique et des monnaies de Titus à Salonin. Enfin, à Saint-Romain [21569-01], A. Leroi-Gourhan a dégagé des sépultures d'enfants des années 275. Elles semblent s'intégrer dans une occupation très mal caractérisée qui pourrait être un habitat matérialisé par une construction en matériaux périssables. Il n'est cependant pas certain que cette dernière soit contemporaine des sépultures. Peut-être les sépultures de la grotte de Chenôves [71124-01] appartenaient-elles à cette période, ce que ne permet pas de déterminer la documentation de fouille ancienne¹³⁰¹.

Comparées au nombre d'attestations de la fin du III^e siècles, celles des IV^e et V^e siècles paraissent très peu nombreuses. A Chenôves [71124-01], une monnaie de Décence et une épingle à tête anthropomorphe stylisée paraissent liées à une modeste fréquentation vers le milieu du IV^e siècle (pl. 339, n° 5). A Vauchignon les découvertes se limitent à une monnaie de Théodose [21658-01]. La situation

¹²⁹⁹ Barral (Ph.), Nouvel (P.), Perrin (F.) et Poux (M.) – La France du Centre-Est (Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes), dans Arcelin (P.) et Brunaux (J.-L.) (dir.) – Un état des questions sur les sanctuaires de la Gaule celtique, *Gallia*, 60, 2003, p. 142.

¹³⁰⁰ Dans la nécropole de la Croix du Rebout à *Bibracte*, on ne rencontre que des incinérations : Flouest (J.-L.) et *alii* – La nécropole de la Croix du Rebout, dans Gruel (K.) et Vitali (D.) (éd.) – *L'oppidum* de Bibracte : un bilan de onze années de recherche, *Gallia*, 55, 1998, p. 43-48.

¹³⁰¹ Cf. *supra* pour les observations sur la datation *gauloise* des inhumations du Creux-Beurnichot.

paraît fort différente à Saint-Romain [21569-01] où l'on signale une importante série monétaire du IV^e siècle. Sur ce site, il se pourrait que la fréquentation soit permanente, car elle est ininterrompue jusqu'à la fin du haut Moyen Age.

Au haut Moyen Age, les indices ne sont guère plus abondants. Outre le site de Saint-Romain, seules les grottes de Chenôves et Barbirey ont livré des céramiques de cette période. Enfin, le Moyen Age et l'Époque Moderne voient une reprise des fréquentations troglodytes, généralement très mal datées.

L'étude des occupations de grottes dans les cités des Eduens et de Chalon s'avère donc difficile en raison de l'ancienneté des découvertes. Cette situation n'est pas spécifique à la région, Cf. Raynaud déplorait lui aussi la faible qualité des données de la Narbonnaise méridionale, où elles sont pourtant beaucoup plus riches et récentes¹³⁰². Quelques grandes tendances peuvent cependant être dégagées.

En premier lieu, il apparaît que l'occupation des grottes et cavités souterraines n'est pas, durant les périodes historiques, un phénomène propre à l'Antiquité tardive. Ces dernières sont épisodiquement fréquentées de l'époque gauloise à l'époque moderne, la nature de l'occupation variant selon les cas et les époques : grotte-sanctuaires – pas clairement mises en évidence sauf peut-être à La Tène finale – mais aussi bergeries, le site d'Azé, où la cavité est située au pied de la pente rocheuse, étant le plus adapté à cette fonction, refuges. Dans quelques cas (Azé, Culles-les-Roches, Saint-Romain, Foissy), on suspecte la présence d'aménagements devant l'entrée de la grotte, qui s'accordent mal avec l'hypothèse d'un refuge caché aux regards.

Malgré tout, il est manifeste que l'intensité générale de la fréquentation connaît des pics durant certaines périodes, alors que durant d'autres, les indices sont beaucoup plus ténus : La Tène finale, le III^e siècle et le Moyen Age semblent être des périodes d'occupations beaucoup plus représentées (tabl. XXXV) que les I^{er} et II^e siècles, l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. Ainsi, le nombre d'occupation troglodytes montre des pics de fréquentation à certaines époques, ce qui rejoint le constat de Cf. Raynaud pour la Gaule méditerranéenne¹³⁰³. Ce dernier mettait en évidence un pic à la fin de l'Age du Fer, une diminution sensible au Haut-Empire, une reprise durant l'Antiquité tardive, à nouveau une diminution au haut Moyen Age avant un regain d'intensité au Moyen Age classique. On notera cependant une sensible différence chronologique dans le pic de fréquentation de l'Antiquité tardive dans ces deux régions. Alors qu'en Gaule méridionale, l'*optimum* se situe au V^e siècle, celui observé en Lyonnaise orientale se place manifestement au III^e siècle.

Demeurent à expliquer les causes de cette importante phase d'occupation des grottes au III^e siècle. Comme nous l'avons vu plus haut, peu de sites s'apparentent alors à des grottes-sanctuaires. Dans certains cas, on peut envisager qu'il s'agisse de bergeries. Faudrait-il donc supposer un essor sensible des activités pastorales à cette époque ? La présence récurrente de sépultures inciterait à écarter en partie cette hypothèse. Le phénomène érémitique est quant à lui postérieur au III^e siècle. A Mavilly, les quelques vestiges du III^e siècle font songer à du mobilier d'habitat.

L'ancienneté des fouilles nous prive ici de données essentielles, à savoir la chronologie exacte et la durée de la fréquentation. Les quelques monnaies signalées çà et là permettent toutefois d'envisager un *terminus* de l'occupation. A Culles, il est fourni par une monnaie de Julia Mamaea, par des antoniens de Valérien à Chenôves et Etrigny. Le « dépôt » de la grotte de La Chapelle-sous-Brancion est clos par une monnaie de Valérien II. A Barbirey-sur-Ouche la frappe la plus tardive est de Maximin, de Salonin à Lusigny-sur-Ouche. Malgré la faiblesse des effectifs, on constate la récurrence des *termini* des années 260 apr. J.-C. En filigrane, l'absence d'imitations radiées de la fin du III^e siècle, si fréquentes sur les sites d'habitat, paraît remarquable. La seule exception serait le site du Verger à Saint-Romain, et c'est peut-être encore une fois l'occasion de le distinguer des précédents, car il est le seul à connaître une occupation importante et continue après le milieu du III^e siècle.

En définitive, bien que la pratique de l'occupation des grottes en périodes de trouble soit clairement attestée jusqu'à des périodes récentes¹³⁰⁴, il ne semble pas que la récurrence des attestations de la fin du III^e siècle nous autorise à trancher en faveur de refuges. Seule l'étude du contexte régional sera en mesure d'orienter l'interprétation en fonction de l'évolution du milieu rural environnant¹³⁰⁵.

¹³⁰² Raynaud, *Les occupations de grottes*, p. 468.

¹³⁰³ Raynaud, *Les occupations de grottes*, p. 455, fig. 3.

¹³⁰⁴ N. Christie signale plusieurs attestations de cette pratique dans l'ex- Yougoslavie dans les années 1990, *op. cit.*

¹³⁰⁵ Pour cette confrontation, *infra*, § III.D.3.

IV.A.4 LES OCCUPATIONS DE HAUTEUR

La tradition érudite a longtemps postulé en Bourgogne l'existence d'occupations de hauteur de l'Antiquité tardive. En 1856, J.-G. Bulliot a dressé dans son *Essai sur le système défensif des Romains dans le Pays Eduen*¹³⁰⁶ un important inventaire comprenant des sites de hauteur (sommets de collines ou éperons), ayant parfois livré des indices d'une occupation antique. Dans certains cas, il a pu mettre en évidence la présence de « remparts » constitués de levées de terre ou de blocs calcaire empilés sans ordre apparent. D'une manière générale, Bulliot a considéré que ces sites correspondaient à des postes militaires antiques, d'où le titre de son ouvrage.

Remarquons que dans un souci louable d'exhaustivité, à une époque où archéologie préhistorique et médiévale sont encore balbutiantes, J.-G. Bulliot a inclus dans son inventaire un grand nombre d'éperons néolithiques, d'*oppida* protohistoriques, voire parfois de plate-formes de maison-fortes médiévales. Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans l'ouvrage de P. Jobard sur les enceintes antiques de Côte-d'Or¹³⁰⁷. Ce livre, qui s'apparente plus à un guide touristique, fournit une liste d'occupations de hauteur que l'auteur attribue en partie à des refuges de la fin de l'Antiquité où se seraient abrités les populations des campagnes à l'occasion des incursions germaniques.

Cette tendance à interpréter la découverte de matériel antique sur les sommets des reliefs bourguignons comme étant un indice de la présence de « refuges » se retrouve dans d'autres ouvrages plus récents comme le *Chalonnais gallo-romain* de L. Armand-Calliat, le *Beunois gallo-romain* d'E. Thevenot ou le volume de la *Carte Archéologique de la Gaule* de Saône-et-Loire¹³⁰⁸.

La présence d'occupations de hauteur dans des cités voisines de Lyonnaise I et IV amène à reconsidérer la documentation du territoire éduen. Comme il n'appartient pas à ce travail de dresser un inventaire de toutes les occupations de hauteur bourguignonnes non datées, n'ont été retenus que les sites ayant livré des traces de fréquentation antique, ou présentés de manière récurrente comme étant des occupations-refuge de hauteur de la fin de l'Antiquité (tabl. XXXVI).

L'examen préliminaire de la documentation montre immédiatement que ce dossier ne s'est pas sensiblement enrichi depuis les travaux des érudits du XIX^e et du XX^e siècle. Il semble même que le nombre de sites de hauteur considérés comme étant des refuges des III^e – V^e siècles puisse être sérieusement revu à la baisse. Plusieurs des *sommets retranchés* romains de Bulliot ne sauraient être interprétés comme tels, suite aux investigations effectuées depuis la parution de l'ouvrage : on sait désormais que le Mont-Beuvray est un *oppidum* qui abrite un petit sanctuaire d'époque romaine [71440-01], que le Camp de Chassey est un éperon barré fréquenté du Néolithique au Hallstatt D, sur lequel s'implante un sanctuaire d'époque romaine [71109-01], que le Mont-de-Sène à Dezize-les-Maranges [71174-01] et le Montmarte de Vault-de-Lugny [89433-01] abritent tous deux d'importants sanctuaires antiques. Les fouilles de P. Chevillot au Mont-Milan à Meursault [21412-01] ont livré un abondant mobilier du Néolithique Moyen Bouguignon, mais pas un seul indice de fréquentation romaine.

Plusieurs sites recensés par P. Jobard¹³⁰⁹ et L. Armand-Calliat¹³¹⁰ ont connu de semblables ré-interprétations. Tel est le cas du camp de Myard à Vitteaux [21710-01] (pl. 92, n° 2), dont on est désormais assuré qu'il n'est fréquenté qu'au Néolithique et durant la Protohistoire, ou le Camp de Bouzeron [71051-01] sur lequel des prospections effectuées dans les années 1970 n'ont livré que de la céramique carolingienne et médiévale. De même, au Mont-Joux à Donzy-le-Perthuis [71181-01], l'occupation de hauteur antique signalée par G. Jeanton s'est avérée encore une fois être un petit sanctuaire antique.

D'autres « camps romains » peuvent en outre être ré-interprétés à la lumière des progrès de la recherche. A Charency [21144-01] et Hauteroche [21314-01] (pl. 68, n° 1), les levées de terre signalées par Jobard semblent en réalité correspondre à des éléments de parcellaire antique du même type que ceux relevés dans l'Yonne à Girolles [89188-01 à 03] (pl. 441-443), Massangis [89246-19 et 20] (pl. 456), à

¹³⁰⁶ Bulliot (J.-G.) – *Essai sur le système défensif des Romains dans le Pays Eduen*. Paris - Autun, 1856 (désormais Bulliot, *Système défensif*).

¹³⁰⁷ Jobard (P.) – *Les enceintes défensives antiques dans la Côte-d'Or*. Dijon, 1906 (désormais Jobard, *Enceintes défensives*).

¹³⁰⁸ Rebouq, *CAG 71/3* et *CAG 71/4*.

¹³⁰⁹ Jobard, *Enceintes défensives*.

¹³¹⁰ Armand-Calliat, *Chalonnais gallo-romain*.

Blessey¹³¹¹, Villy-en-Auxois¹³¹² et dans la forêt de Châtillon en Côte-d'Or¹³¹³. Dès le début du XX^e siècle, C. Drioton avait d'ailleurs suspecté une telle interprétation pour les levées de Hauteroche¹³¹⁴.

En définitive, seuls quelques sites mal connus ou sur lesquels les interventions archéologiques n'ont pas apporté d'éléments de réponse satisfaisants peuvent encore être classés comme des occupations de l'Antiquité tardive.

Au Creusot [71153-01], à Uxeau [71552-01] et Blanot [71039-01 et 02], les données disponibles sont désormais suffisamment nombreuses pour permettre de déterminer la chronologie et peut-être la nature du site. Sur le site du Creusot [71153-01], se trouvent les vestiges d'une construction antique qui a livré des *tegulae*, une monnaie gauloise, une monnaie de Maximin et une de Constantin (VRBS ROMA), un bras de statuette en bronze tenant une corne d'abondance, une *patte de préhension en bronze représentant un dauphin*. Une vérification de terrain indique l'absence de traces visibles de retranchement.

A Uxeau [71552-01], les fouilles de H. Parriat, C. Crumley et W. Berry ont montré que le *sommet retranché* romain signalé par J.-G. Bulliot était en réalité une fortification protohistorique, abritant un petit *oppidum* à La Tène D. Les fouilles ont livré un abondant mobilier couvrant toute la période romaine (céramique, monnaies, une statuette de Mercure), mais pas de structures caractéristiques. Après un hiatus apparent de l'occupation au V^e siècle, la fréquentation reprend au VI^e siècle et perdure jusqu'au X^e siècle. Une chapelle est édifiée au IX^e ou au X^e siècle.

Une des deux occupations antiques attestées sur le Mont-Saint-Romain à Blanot [71039-01 et 02] a fait l'objet d'un dégagement partiel dans les années 1950. M. Bonnefoy et H. Parriat ont alors observé une construction circulaire de 12,8 m de diamètre hors œuvre, possédant un mur de 2,6 m d'épaisseur, constitué de parements de moellons en granite et d'un blocage en pierrailles. L'intérieur était recouvert d'un sol de béton (pl. 311). Le déblaiement de la partie centrale a livré des *tegulae* et *imbrices*, mais très peu de céramique, dix-neuf monnaies dont des exemplaires de Trajan, Marc-Aurèle, Maximin, Claude II, Tétricus, Aurélien, Constantin (4), Contant, Constance II (2), Magnence et Gratien. Les fouilleurs ont proposé qu'il s'agisse d'une tour de guet de l'Antiquité tardive, surplombant la voie d'Autun à Mâcon qui passe au pied de la montagne. Manifestement, cette interprétation se heurte au fait que les tours de guet de l'Antiquité tardive sont de forme quadrangulaire et non circulaire¹³¹⁵.

Les trois sites du Creusot, d'Uxeau et Blanot possèdent donc comme caractéristique commune une occupation longue, s'étendant dans les deux premiers cas de La Tène D au IV^e siècle, et de la seconde moitié du Haut-Empire à la fin du IV^e siècle à Blanot. Il paraît en réalité que ces occupations sont probablement des sanctuaires d'époque romaine et non des refuges de la fin de l'Antiquité. Au Creusot, les découvertes pourraient parfaitement correspondre à un petit sanctuaire de hauteur, type d'occupation courant dans le territoire Eduen, comme l'ont révélé plusieurs fouilles d'occupations de hauteur mentionnées plus haut¹³¹⁶. A Uxeau, on est frappé par la similitude avec le Mont-Beuvray, où, après l'abandon de l'*oppidum*, se maintient seul un petit sanctuaire, recouvert par une chapelle au haut Moyen Age¹³¹⁷. De même, il est plus vraisemblable de faire de la tour de Blanot la *cella* circulaire d'un temple de plan gallo-romain, comme celui découvert plus récemment à Entrains¹³¹⁸.

¹³¹¹ Mangin (M.), Courtadon (J.-L.), Fluzin (Ph.), Lacos (E. de) – *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (C.d'O.)*. Besançon, 2000 [ALUFC, 699].

¹³¹² Mangin, *Forgerons et paysans*, p. 129, fig. 20.

¹³¹³ Goguy (D.), Bénard (J.) et *alii* – Un finage protohistorique et gallo-romain dans les forêts communales du Châtillonnais (rive droite de la Digeanne, Côte-d'Or), *RAE*, 51, 2001-2002, p. 45-116.

¹³¹⁴ Drioton (C.) – Essai de classification des enceintes défensives et non défensives du département de la Côte-d'Or, *Mém. CACO*, XV, 1906-1909, p. 232-233, fig.

¹³¹⁵ Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*, p. 297-305.

¹³¹⁶ Il est notable que l'enquête de K.J. Gilles sur les occupations de hauteur tardives de la région trévire a fait apparaître un nombre élevé de sanctuaires : Gilles (K.J.) – Römische Bergheiligtümer im Treverer Land. Zu den Auswirkungen der spätantiken Religionspolitik, *TZ*, 50, 1987, 2, p. 195-254.

¹³¹⁷ Goudineau (Chr.) – La chapelle Saint-Martin sur un temple gaulois, dans Goudineau (Chr.) et Peyre (Chr.) – *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple gaulois*. Paris, 1993, p. 84-89 ; Beck (P.) et *alii* – Après Bibracte, activités religieuses et survivance d'une fréquentation saisonnière, dans Gruel (K.) et Vitali (D.) (éd.) – *L'oppidum de Bibracte : un bilan de onze années de recherche*, *Gallia*, 55, 1998, p. 13.

¹³¹⁸ Goguy (R.) – Recherches d'Archéologie aérienne de la Loire au Rhin en 1976, avant la construction du canal du Rhône au Rhin, *Les Dossiers, Histoire et Archéologie*, 22, mai-juin 1977, p. 53, fig. 13 ; Bigeard, *CAG* 58, p. 140.

Restent donc seulement un nombre restreint des sites de hauteur, tous très mal datés, dont on peut discuter la nature.

A Bouze-les-Beaune [21099-01], une levée de pierre de 50 m de long, 7 m de large et 3,50 m de haut, ferme un éperon et circonscrit un espace de 15 ares. Bien que l'on ne saurait mettre en doute le caractère défensif de cet ouvrage, aucune découverte ne permet de dater cette structure. E. Thevenot a voulu relier cet aménagement à une nécropole des VI^e – VII^e siècles située quelques 300 m au nord-est [21099-02], mais on ne peut retenir cet argument.

Le Châtelet de Bouilland [21092-01] est mieux connu. L'éperon rocheux est délimité par plusieurs levées de pierres parallèles de 4 à 6 m de haut contenant des noyaux de chaux. Il y a donc lieu d'envisager que celles-ci remontent à la protohistoire. Le site est certes occupé à l'époque romaine, mais sans doute par un modeste établissement rural, associé à une petite nécropole du Haut-Empire de laquelle proviennent plusieurs stèles trouvées au XVII^e siècle. Rien ne permet donc de faire de ce site un refuge de l'Antiquité tardive.

On passera rapidement sur l'enceinte ovale de Chamilly [71078-01], matérialisée par un mur en pierre sèche de 2 m de large. Encore une fois, aucune découverte de mobilier ne vient étayer l'hypothèse d'une fréquentation tardive. L'occupation du Mont-Dru à Brion [71062-04] est tout aussi difficile à interpréter de la sorte. Aucune enceinte n'a été repérée sur le site et les quelques *tegulae* signalées depuis le XIX^e siècle n'indiquent pas nécessairement une datation tardive. En outre, il paraît peu probable que les habitants des environs aient ressenti la nécessité de se protéger sur cette colline alors que la vaste enceinte d'Autun ne se trouve qu'à trois kilomètres plus à l'est.

Au Camp de Varot à Rully [71378-03] (pl. 398, n° 3), un éperon délimité par une levée de 150 m de long enserme une superficie d'un peu moins de deux hectares. Les seules découvertes d'époque romaine se limitent à quelques *tegulae*. Encore une fois, la morphologie de l'enceinte semble fortement s'apparenter à un ouvrage préhistorique.

Le Mont de Rome-Chateau à Saint-Sernin-du-Plain [71480-01], qui surplombe la vallée de la Dheune de près de 200 m a livré quelques indices d'époque romaine. On signale une *cave voûtée*, une sépulture, des *tegulae* et une monnaie de Salonin. Le sommet n'a, semble-t-il, jamais été fortifié. Faut-il voir dans ce site un éventuel refuge de la fin du III^e siècle ? Les découvertes sont trop peu nombreuses pour étayer une telle hypothèse.

A Mancey, Les Roches d'Aujoux [71274-13] sont une petite crête rocheuse située au sommet des monts du Tournugeois, surplombant les vallées de la Grosne et de la Saône de près de 200 m. Les prospections de J. Duriaud montrent qu'elles ont été fréquentées à la fin du Haut-Empire mais aussi durant l'Antiquité tardive. Un ou deux bâtiments en pierre semblent attestés, mais aucune trace d'ouvrage défensif caractéristique. Sur ces bases, on pourrait donc envisager une occupation de hauteur, sans qu'il soit certain que l'on ait réellement affaire à un refuge. Au pied de la colline, à Etrigny [71193-03], une sépulture germanique orientale du premier tiers du V^e siècle indique probablement la présence d'un groupe de fédérés dans les environs, mais on ne saurait affirmer qu'il est lié à l'occupation des Roches d'Aujoux.

Le Camp des Alleux à Avallon [89025-66] (pl. 429, n° 4) est un éperon barré par une levée de terre de 270 m de long et 4 m de haut, faisant face à l'agglomération antique sise sur l'autre versant de la vallée du Cousin. Au XIX^e siècle, les chercheurs locaux pensaient qu'il s'agissait d'un *oppidum*. On sait maintenant qu'Avallon recouvre un important site laténien et il n'y a sans doute pas lieu de suspecter la présence d'un second *oppidum* face à l'agglomération antique¹³¹⁹. Les découvertes se limitent à une seule monnaie de Tétricus, qui ne saurait fournir une datation de ce retranchement. Si la datation antique de cet aménagement venait à être établie, le Camp des Alleux s'écarterait nettement des fortifications rurales de Gaule du nord, tant par sa superficie d'au moins 7 hectares que par son implantation en milieu périurbain. Cet éperon, surplombant la vallée profondément encaissée du Cousin, se trouve à 500 m à peine de l'agglomération. Encore une fois, l'hypothèse d'un refuge rural paraît mise à mal et l'on serait plutôt tenté d'y voir un aménagement de la protohistoire ancienne.

Au terme de cet examen, il apparaît que les indices de l'existence durant l'Antiquité tardive de « refuges » ou d'occupations de hauteur liées à l'armée sont des plus maigres. L'absence de recherches spécifiques ne peut suffire d'excuse, car de nombreuses « occupations de hauteur » ont fait l'objet de fouilles depuis le XIX^e siècle, sans que l'on ait jamais observé de traces de l'existence d'aménagements

¹³¹⁹ Sur le site d'Avallon à La Tène : Kasprzyk (M.), Nouvel (P.) et Rolley (Cl.), dans Delor, *CAG 89/1*, p. 208-209, 1*-13*.

tardifs caractéristiques. Au contraire, ces recherches ont majoritairement montré qu'à l'époque romaine, les occupations de sommets sont liées à la présence de sanctuaires. Quelques cas s'apparentent à des éléments de parcellaire. Enfin, de nombreuses fortifications non datées aux XIX^e et XX^e siècle sont désormais attribuables à la Protohistoire ou au Moyen Age. De toute évidence, le postulat de l'existence de refuges de hauteur a été fortement conditionné au XIX^e et au début du XX^e siècle par la vision catastrophique de l'Antiquité tardive qu'avaient les chercheurs de cette époque.

IV.A.5 ACTIVITES ISOLEES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES : UNE ECLIPSE AUX IV^E – VI^E SIECLES ?

Par opposition au Haut-Empire comme au VII^e siècle, la période comprise entre le IV^e et le VI^e siècle se caractérise par le très faible nombre d'attestations de mines et de carrières en activité (tab. XXXVII).

IV.A.5.1 Les carrières

Les mentions de carrières antiques et du haut Moyen Age sont nombreuses dans la région étudiée. Pourtant, fort peu ont fait l'objet de fouilles et d'études détaillées, d'où une grande difficulté à caractériser leur utilisation au cours de l'Antiquité tardive. Seuls les gisements de Saint-Boil / En Noizeret [71392-01] et La Roche-Vineuse / La Lie [71371-01] paraissent suffisamment documentés. Les autres sites ne sont connus que grâce à des mentions anciennes, généralement trop imprécises pour définir les modes d'extraction ou les production, voire la chronologie de l'activité. A ce jour, on recense des carrières de marbre, de granit, de grès et de calcaire. Cet inventaire est loin d'être exhaustif puisque l'on ne connaît pas, par exemple, de lieux d'extraction du schiste, alors que son usage est très fréquent au Haut-Empire dans la région d'Autun, où affleurent de nombreux filons¹³²⁰.

Les carrières de pierre marbrière du Morvan (calcaire spalithique ou « marbre de Champrobert»), situées à Larochemillay [58140-01] et Villapourçon [58309-01], ont fourni au Haut-Empire de nombreux éléments de placage destinés à la décoration des constructions d'Autun. Dans cette ville, un chapiteau des V^e – VI^e siècle semble taillé dans un marbre provenant de ces gisements [71014-07-Découvertes isolées] (pl. 288, n° 2-4)¹³²¹. S'il n'est pas issu pas d'un bloc antérieur réemployé, il pourrait indiquer la poursuite de l'extraction durant l'Antiquité tardive¹³²². A Larochemillay, la mention d'une *cuve* est peut-être liée l'extraction de sarcophages.

Les carrières de calcaire et de grès sont tout aussi mal connues. Dans les carrières de grès, on signale la présence récurrente de sarcophages en cours de taille, malheureusement rarement décrits. Il faut donc se baser sur l'inventaire des découvertes en contexte funéraire pour appréhender l'intensité de la production. Les sarcophages en grès des cités de Chalon et des Eduens sont de forme rectangulaire ou trapézoïdale. Les quelques dépôts funéraires recensés montrent que les premiers sont attestés du IV^e au milieu du VI^e siècle ([71076-43, sép. 79], [71270-39, sép. 1]), les seconds ne l'étant pour l'instant avant la fin du VI^e siècle. Leur large diffusion dans des zones éloignées de bancs gréseux, comme l'agglomération de Chalon, indique certainement le dynamisme de cette activité durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. Toutefois, les sarcophages trapézoïdaux tardifs dominent nettement (115 attestations certaines) par rapport à ceux de forme rectangulaire (20 attestations certaines) (tab. XXXVI). Il est donc probable que

¹³²⁰ Rat (P.) et alii – *Guides géologiques régionaux. Bourgogne – Morvan*. Paris, 1986, p. 43-44 ; sur son emploi à Autun à l'époque romaine : Rebourg (A.) – *L'œuvre au noir. L'utilisation du schiste à Augustodunum. Catalogue de l'exposition*. Autun, 1996-1997. Le Programme Collectif de Recherche en cours sur les roches décoratives à Autun (coord. V. Brunet-Gaston) devrait fournir des informations nouvelles sur ce sujet.

¹³²¹ Blanc (A.), communication à la table-ronde sur l'actualité des recherches à Autun (10 mai 2004) : Projet collectif de Recherche sous la direction de V. Brunet-Gaston : Pierre, technique et décor architectonique à *Augustodunum*.

¹³²² Sur ces carrières, Sapin (Chr.) – L'emploi des roches décoratives dans l'architecture du haut Moyen Age en Bourgogne ; réflexions sur les chapiteaux et colonnes : nouvelles analyses, dans Chardron-Picault (P.), Lorenz (J.), Rat (P.), Sauron (G.) (dir.) – *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du haut Moyen Age*. Paris, 2004, p. 327-328.

les carrières de sarcophages n'ont pas toutes été en activité aux IV^e – VI^e siècles et que la majorité des extractions doit être postérieure.

L'activité dans les carrières de calcaire connaît elle aussi un étiage aux IV^e et V^e siècles. Le cas de la carrière de Saint-Boil [71392-01], fouillée par G. Montheil, est à ce titre significatif. Après une intense activité durant le Haut-Empire (extraction de blocs architecturaux, fabrication de stèles), le site est abandonné à la fin du III^e siècle. Les activités reprennent modestement au VII^e siècle avec l'extraction de quelques sarcophages trapézoïdaux. La seule carrière où l'on puisse envisager une activité durant les IV^e – VI^e siècles est celle de la Lie à La Roche-Vineuse [71371-01], où est attestée une extraction en galerie de sarcophages rectangulaires et trapézoïdaux. F. Cognot considère que la production de sarcophages rectangulaires doit dater des IV^e – V^e siècle. Cependant, il convient de rappeler que ce type de monument est bien connu en Mâconnais au Haut-Empire, comme dans la nécropole des Cordiers à Mâcon [71270-39]. Sans découverte de mobilier significatif dans les couches liées à l'extraction, il paraît donc prématuré d'attribuer ces sarcophages au Bas-Empire.

L'étude des monuments et aménagements urbains permet de contrebalancer quelque peu ce constat pessimiste. Certains chantiers de l'Antiquité tardive impliquent manifestement des activités d'extractions encore non repérées : on peut notamment songer aux milliers de moellons utilisés dans la construction des enceintes tardives de Chalon [71076-38] ou de Mâcon [71270-37]. Ceux-ci sont bien trop réguliers et standardisés pour que l'on puisse envisager qu'ils proviennent uniquement de spoliations de monuments antérieurs. A Autun, la mise en place du dallage tardif du *cardo maximus* a nécessité l'extraction de plusieurs milliers de tonnes de blocs de granit à deux micras, peut-être dans les carrières d'Auxy [71015-05]. Ces quelques exemples montrent que toute activité dans les carrières n'a pas cessé au début de l'Antiquité tardive. Toutefois, il faut bien convenir que passé le IV^e siècle, rares sont les édifices qui ne contiennent pas de nombreux éléments de réemploi (par exemple [71014-09]). Cette pratique, bien attestée à Autun ([71014-VI 5, 1], [71014-IV 8, 5], [71014-VII 4], [71014-XI-XII 8, 5 et 6], [71014-VIII-IX 8, 3], etc.) ou *Alesia* ([21008-01], [21008-06], [21008-20]), paraît se généraliser à partir du milieu du IV^e siècle. A compter de cette période, la multiplication des constructions en matériaux légers, la désaffectation d'un certain nombre de monuments antérieurs, a certainement contribué à un ralentissement de l'extraction. Seule la production de sarcophages est encore quelque peu attestée, mais en quantités bien moindres qu'au VII^e siècle, période qui se caractérise à cet égard comme une véritable renaissance des carrières.

IV.A.5.2 Les activités métallurgiques

Les activités métallurgiques isolées en milieu rural sont bien documentées dans le territoire de la cité des Eduens. Une importante zone de production se trouve sur la bordure nord-est du Morvan, à la transition entre le massif granitique et la dépression péri-morvandelle (région de Saulieu, Côte-d'Or). On signale d'autres concentrations de ferriers dans la région de Mâcon, et de nombreux sites de réduction isolés sur le reste du territoire¹³²³.

La région comprise entre Saulieu et Semur-en-Auxois a fait l'objet d'une étude détaillée sous la direction de M. Mangin, qui a permis de mettre en évidence une importante activité d'extraction et de réduction du minerai de fer aux époques antique et médiévale¹³²⁴. La documentation ancienne et les prospections aériennes montrent la présence de galeries coffrées, de tranchées et de minières. De nombreux ferriers indiquent des activités de réduction¹³²⁵. M. Mangin a proposé que ce secteur forme un « district métallurgique » rattaché à la cité des Eduens¹³²⁶, ce qui ne peut être démontré avec la documentation actuellement disponible¹³²⁷.

¹³²³ Un bilan dans Mangin (M.) – La métallurgie du fer en Gaule (Tène finale et époque romaine). Recherches récentes en Archéologie et Archéométrie, *RAE*, 47, 1996, p. 179-191.

¹³²⁴ Mangin (M.), Keesmann (I.), Birke (W.) et Ploquin (A.) – *Mines et métallurgie chez les Eduens. Le district sidérurgique antique et médiévale du Morvan-Auxois*. Paris, 1992 [*ALUB*, 456] (désormais Mangin, *Mines et métallurgie*).

¹³²⁵ Mangin, *Mines et métallurgie*, p. 77-99.

¹³²⁶ *Ibid.*, p. 232-233.

¹³²⁷ L'argument de la rareté des établissements ruraux dans ce secteur ne paraît guère valable, dans la mesure où il semble plus refléter la rareté des investigations dans ce secteur au XIX^e et XX^e siècle et les difficultés actuelles de

L'étude de l'évolution de ces activités durant l'Antiquité s'avère difficile. Rares sont les sites clairement datés. A Thostes, des galeries de mine ont livré du matériel des I^{er} – II^e siècles¹³²⁸, un bas fourneau fouillé sur cette même commune a été attribué à l'époque romaine par ¹⁴C (LY 4225, pic de probabilité entre 90 et 330 apr. J.-C.). Seul l'établissement de Courcelles-les-Semur [21205-01], qui a livré d'importantes quantités de scories, est encore assurément fréquenté dans la première moitié du IV^e siècle. Les activités métallurgiques ne sont toutefois pas datées. Pour l'instant, aucun indice probant ne permet donc de supposer une activité métallurgique importante dans la région Morvan-Auxois au IV^e siècle, et il est donc prématuré de lier cette zone métallurgique aux arsenaux tardifs d'Autun¹³²⁹.

Les environs proches de Mâcon ont livré un certain nombre d'indices de réduction du minerai de fer durant l'Antiquité, matérialisés par des ferriers en partie recensés par G. Jeanton dans son *Mâconnais gallo-romain*. La production de fer dans la région mâconnaise a fait l'objet d'une thèse récente, qui conclut à la modestie des activités, qui ne s'apparentent en rien aux importantes complexes du nord de la Bourgogne (Puisaye, Forêt d'Othe, région de Vézelay, région de Saulieu)¹³³⁰. M. Mangin a proposé de lier ces sites métallurgiques à l'activité de l'arsenal tardif de Mâcon¹³³¹, ce que n'autorisent pas les données chronologiques actuellement disponibles.

L'examen de la documentation indique donc qu'il n'est pas question pour l'instant de s'interroger sur une éventuelle évolution des activités métallurgiques isolées en milieu rural durant l'Antiquité tardive : les ferriers et lieux d'extractions sont trop mal datés pour envisager une telle étude. On ne peut exclure qu'une partie de la production date de l'Antiquité tardive, mais les preuves objectives font défaut. Les recherches dans les cités voisines montrent la persistance de cette activité durant l'Antiquité tardive, comme aux Clérimois chez les Sénons¹³³² ou en Puisaye dans la cité d'Auxerre¹³³³ et il est donc probable que les sites éduens appartiennent pour partie à cet intervalle chronologique. On peut aussi envisager que la réduction du minerai de fer se déroule désormais dans les établissements agricoles, comme semblent le suggérer les nombreuses découvertes de scories ferreuses.

IV.B L'ÉVOLUTION DE LA TRAME DE L'OCCUPATION RURALE : L'EXEMPLE DES RÉGIONS DE NOYERS-SUR-S., CHALON, OUROUX-SUR-S., TOURNUS ET AUTUN

Parallèlement à la mutation des formes des établissements, on assiste durant l'Antiquité tardive à une nette évolution des modalités de l'occupation du sol dans les cités des Eduens et de Chalon.

L'optique de l'étude de l'occupation du sol adoptée dans ce travail est plus quantitative que qualitative : nous essayons avant tout, en se basant exclusivement sur des sites datés par fouille ou prospection au sol¹³³⁴, d'évaluer l'évolution du nombre d'établissements ruraux, de déterminer des comportements particuliers selon le type de site et, si possible, d'appréhender d'éventuels déterminismes topographiques dans le système d'occupation du sol. Celle-ci ne peut être pour l'instant envisagée dans le détail que dans un nombre restreint de secteurs. Tous présentent l'intérêt d'avoir été régulièrement prospectés, ce qui permet de disposer d'une image plus ou moins convenable de la densité de l'occupation rurale antique. Le matériel recueilli sur les établissements est conservé, d'où la possibilité de s'assurer de la chronologie de la fréquentation.

prospection dans une région où la couverture végétale (prés et forêts) gêne le repérage des sites, qu'une réalité archéologique.

¹³²⁸ Sigillée (Drag 27) et vase en verre : Gueux (J.-M.) – Les anciennes forges de l'arrondissement de Semur, *BSSS*, 9, 1872, p. 149-150 et pl. h.t. (reproduit dans Mangin, *Mines et métallurgie*, p. 98, fig. 46, qui doute que ces objets proviennent des galeries).

¹³²⁹ Hypothèse défendue par Mangin, *Mines et métallurgie*, p. 234.

¹³³⁰ Mangin (M.) – La métallurgie du fer en Gaule (Tène finale et époque romaine). Recherches récentes en Archéologie et Archéométrie, *RAE*, 47, 1996, p. 179-196.

¹³³¹ Mangin, *Mines et métallurgie*, p. 234.

¹³³² Dunikowski (Chr.) et Cabboï (S.) – *La sidérurgie chez les Sénons. Les ateliers celtiques et gallo-romains des Clérimois*. Paris, 1995 [*DAF*, 51].

¹³³³ Pietak (J.) – Les ferriers et la métallurgie dans la Puisaye Icaunaise, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 126-127, mais l'auteur n'avance pas de découvertes prouvant la datation tardive des ferriers.

¹³³⁴ Les sites chronologiquement muets ne sont donc pas pris en compte.

Cinq « régions » répondent à ces deux critères : il s'agit des environs de Noyers-sur-Serein (Yonne), de Chalon-sur-Saône, d'Ouroux-sur-Saône, Tournus et d'Autun (Saône-et-Loire). L'état de la recherche conduit ainsi à privilégier la vallée de la Saône entre Chalon et Tournus, l'extrême nord du territoire éduen et l'Autunois (fig. 55, p. 278). D'autres régions ne peuvent pour l'instant être appréhendées faute de données adéquates (Charollais, Morvan, Auxois, Beaunois). Nous n'avons pas retenu ici les régions de Saulieu et d'*Alesia*, qui ont pourtant fait l'objet d'enquêtes récentes¹³³⁵. En effet, le corpus de sites utilisé dans ces études est en grande partie issu du dépouillement de la bibliographie ancienne et le nombre de gisements prospectés est relativement faible. En outre, dans la première région, les prospections semblent avoir essentiellement porté sur des sites liés à la métallurgie du fer. Enfin, la rareté de données chronologiques précises dans les publications aurait nécessité un réexamen de tout le matériel collecté, ce qui n'a pas été possible dans le cadre de ce travail.

IV.B.1 LA REGION DE NOYERS-SUR-SEREIN

IV.B.1.1 Localisation et morphologie

La région de Noyers-sur-Serein (communes d'Annay-sur-Serein [89010], Grimault [89194], Joux-la-Ville [89208], Massangis [89246], Nitry [89277] et Noyers [89279], soit environ un carré de 12 km de côté), située dans le département de l'Yonne (fig. 55, p. 278), s'étend sur une portion de plateau calcaire jurassique moyen et supérieur du bassin parisien (altitude moyenne entre 250 et 300 m), incisé par plusieurs vallées d'orientation nord-sud. Il s'agit essentiellement de vallées sèches peu prononcées, tributaires de la vallée de la Cure à l'ouest et du Serein à l'est, deux affluents de l'Yonne.

La vallée du Serein entaille profondément le plateau de 75 m en moyenne. Etroite et encaissée, elle forme un milieu spécifique. Le plateau est un milieu très homogène, tant du point de vue de la géologie, de la topographie et du climat. Les terrains sont peu variés, les ressources en eau presque inexistantes. La vallée du Serein est un milieu plus complexe où se côtoient terrasses alluviales, méandres fossiles, coteaux de morphologie diverses et zones humides. Les méandres et vallées sèches compartimentent fortement l'espace, délimitant des aires qui présentent des potentialités variées.

IV.B.1.2 Historique des recherches

Les environs de Noyers ont fait l'objet d'une intense activité archéologique depuis une quarantaine d'années. Prospections systématiques, fouilles programmées et de sauvetage ont permis d'accumuler une documentation très abondante, presque totalement inédite au milieu des années 1990. L'immense majorité de ce travail est l'œuvre de l'abbé J. Duchatel puis de son successeur B. Poitout. La mise en place en 1997 par C. Mordant d'un programme pluriannuel de prospection thématique avec sondages¹³³⁶, dont découlent plusieurs travaux universitaires¹³³⁷, a permis le traitement de l'essentiel des données anciennes. De nouvelles prospections au sol et aériennes, des sondages et l'étude du matériel des

¹³³⁵ Mangin (M.), Keesmann (I.), Birke (W.) et Ploquin (A.) – *Mines et métallurgie chez les Eduens. Le district sidérurgique antique et médiévale du Morvan-Auxois*. Paris, 1992 [ALUB, 456] ; Mangin (M.), Fluzin (Ph.), Courtadon (J.-L.) et Fontaine (M.-J.) – *Forgerons et paysans des campagnes d'Alesia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). La terre, le fer, la route en pays mandubien. I^{er} siècle avant – VII^e siècle apr. J.-C.* Paris, 2000 [CRA, monographies, 22].

¹³³⁶ Poitout (B.), Mordant (Cl.), Kasprzyk (M.), Nouvel (P.) – *L'occupation du sol dans la région de Noyers-sur-Serein (Yonne), du Néolithique au haut Moyen Age. Rapport final de programme triennal*. SRA de Bourgogne, 1999.

¹³³⁷ Kasprzyk (M.) – *L'occupation du sol dans la région de Noyers-sur-Serein (Yonne), de La Tène D à l'époque mérovingienne*. Mémoire de maîtrise sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 1998 ; *L'Antiquité tardive en Bourgogne et Champagne méridionale. Cités d'Autun, Chalon, Langres, Auxerre (284-534 apr. J.-C.)*. Mémoire de DEA sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 1999 ; Nouvel (P.) – *L'occupation du sol dans le bassin supérieur de l'Yonne de la fin de l'Age du bronze à l'époque mérovingienne. Etat de la question et premières modélisations*. Mémoire de DEA sous la direction de Cl. Mordant, Université de Bourgogne, 2000.

fouilles anciennes permettent de recueillir une documentation particulièrement riche¹³³⁸. La qualité de la documentation permet de supposer que sont connus 80 à 90 % des établissements ruraux antiques de certaines zones, ce qui permet de raisonner très finement sur l'évolution de l'occupation du sol.

IV.B.1.3 La région de Noyers à la fin du Haut-Empire

L'étude des limites de diocèses médiévaux et du monnayage celtique indique que la région de Noyers est partagée, durant le Haut-Empire, entre les cités des Eduens à l'ouest (communes de Joux-la-Ville [89208] Nitry [89277] et Massangis [89246] ?) et des Lingons à l'est (communes d'Annay [89010], Grimault [89194] et Noyers [89279]). Dans cette région rurale, traversée par des voies d'importance secondaire (voie d'Auxerre à *Alesia* et de Tonnerre à Saint-Moré), on ne connaît qu'une modeste agglomération à Noyers-sur-Serein, où la voie Auxerre – *Alesia* franchit le Serein [89279-18] (fig. 56, p. 282 et pl. 459, n° 1). L'essentiel de l'occupation est donc constitué de fermes et *villae* isolées, de nécropoles et de quelques sanctuaires.

Comme dans toutes les régions de la cité des Eduens, les établissements ruraux se divisent entre *villae* et sites plus modestes. La première moitié du III^e siècle constitue l'apogée de l'occupation rurale de secteur. C'est à cette époque que le nombre d'établissement est le plus élevé (cent-vingt-six sites) et que le réseau de points de peuplement est le plus dense (fig. 56, p. 282). Rien n'indique alors l'existence d'une éventuelle crise de l'occupation.

Les établissements de grandes dimensions et de taille moyenne¹³³⁹ sont assurément les moins répandus : seuls dix sites de ce type sont recensés dans cette zone parmi les cent-vingt six établissements du III^e siècle. Leur localisation paraît spécifique puisque huit sont situés dans la vallée du Serein alors que deux seulement se trouvent sur le plateau. Ce déséquilibre est accentué par le fait que la superficie de ces deux milieux spécifiques est loin d'être équivalente, les secteurs de plateaux occupant une surface bien plus vaste : les établissements de fort statut sont donc prioritairement installés dans la vallée.

L'immense majorité des établissements ruraux (cent huit sites) correspond à des sites agricoles plus modestes, mais autonomes du point de vue fonctionnel. Ils se rencontrent dans la vallée du Serein comme sur les plateaux environnants, où ils assurent l'essentiel de l'occupation du sol (quatre-vingt quatorze sites en plateau contre seulement deux établissements de fortes dimensions). On constate toutefois que ces établissements sont proportionnellement beaucoup moins nombreux en vallée (quatorze sites sur vingt-deux établissements).

L'implantation des établissements ruraux présente quelques constantes remarquables : sur les plateaux, ils sont presque toujours localisés sur de légères éminences du terrain et n'occupent que très rarement des positions basses (fond de cuvettes ou de vallées sèches). En vallée, ils sont principalement situés au débouché des combes qui permettent d'accéder aux plateaux. Ainsi, ils profitent à la fois du léger élargissement de la vallée et des possibilités d'accès aux plateaux.

L'occupation du sol est dense et régulière. En vallée, on trouve un établissement tous les 300 à 400 m, tous les 700 m sur les plateaux (fig. 56, p. 282). L'occupation des plateaux est généralisée, comme en témoignent de nombreux sites découverts dans les forêts actuelles.

L'organisation du terroir peut être en partie appréhendée sur les plateaux grâce à la découverte de parcellaires antiques fossilisés sous le couvert forestier actuel et n'ayant pas souffert des activités agricoles depuis une longue période (pl. 441 et 456).

Ces ensembles sont matérialisés par des levées pierreuses, qui délimitent des enclos de forme très variable (de 0,3 à 2 ha de superficie). Elles s'élèvent parfois jusqu'à 1 m au dessus du sol environnant ; ailleurs, elle se matérialisent par des ruptures de pente artificielles qui peuvent prendre l'aspect de soutènements. Différentes morphologies peuvent coexister dans un même parcellaire en fonction du relief ou du substrat. Un sondage effectué dans la forêt de Girolles [89188-01] (pl. 443-445) a permis d'observer

¹³³⁸ Celle-ci a été en partie présentée dans Delor, *CAG 89*. Les premiers résultats sur l'Antiquité tardive ont fait l'objet d'une présentation dans Kasprzyk (M.) – L'occupation des plateaux calcaires bourguignons durant l'Antiquité tardive : premiers résultats pour la région de Noyers-sur-Serein (Yonne), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *Diocesis Galliarum. Document de travail*, n° 6. Paris, 2003, p. 179-195.

¹³³⁹ Sur cette classification, *supra*.

le mode de constitution des levées. Celles-ci correspondent à l'éboulement de murets d'environ 1 m de large en pierres sèches, qui délimitent des parcelles. Une partie des levées semble s'apparenter à des murs de soutènement destinés à atténuer les phénomènes d'érosion. Le matériel recueilli a permis de dater ces aménagements des II^e – III^e siècles.

Parmi ces éléments de parcellaire, on observe fréquemment des pierriers de 1 à 20 m de diamètre, généralement groupés, mais formant aussi des alignements qui indiquent peut-être la présence de clôtures végétales disparues. Ces tas d'épierrement ne sauraient être confondus avec les *tumuli* protohistoriques présents dans ces aménagements parcellaires, car les monuments funéraires se distinguent des pierriers par un amoncellement dense de dalles de calcaire autour duquel l'effet du gel a formé une couronne détritique, alors que les pierriers paraissent bien moins structurés et contiennent fréquemment des « pierres à trous » du bathonien, absents des *tumuli*.

La coexistence de levées et de pierriers sur les massifs tabulaires bourguignons a été observée dès le début du XX^e siècle. Selon les agriculteurs de l'époque, elle s'explique par la nature du substrat. Lorsque la terre arable est suffisamment épaisse, les pierres provenant du délitement du bathonien moyen sont rejetées sur les bords de la parcelle, formant un mur de 0,60 à 0,80 m de hauteur destiné à protéger les récoltes des animaux pâtureant sur les friches environnantes. En revanche, lorsque la roche affleure et que les pierres sont trop nombreuses, l'agriculteur pioche son champ et dispose les pierres en tas dans la parcelle¹³⁴⁰.

Dans les forêts de Girolles et Massangis, ces ensembles ont été observés sur plusieurs centaines d'hectares, ce qui permet d'étudier le rapport entre les établissements ruraux de Haut-Empire, eux aussi parfaitement conservés, et le parcellaire environnant (pl. 441 et 456). Il ressort que les établissements du Haut-Empire sont étroitement associés aux éléments de parcellaire contre lesquels il s'appuie. On n'observe aucun cas de recoupement ou de chevauchement. D'une manière générale, les levées forment une nébuleuse parcellaire autour des établissements. Elles deviennent de moins en moins structurées au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'exploitation. En périphérie, les levées et les tas de pierres deviennent rares, ce qui sous-tend peut-être une moindre mise en valeur de l'espace. Cette organisation pourrait indiquer la présence d'exploitations autonomes (d'un point de vue fonctionnel), associant une ferme et son finage, sans interpénétration avec les domaines limitrophes.

Ce type d'aménagement parcellaire, repéré à plusieurs occasions sur les reliefs tabulaires de Gaule de l'est¹³⁴¹, ne saurait être considéré comme étant le mode unique d'organisation de l'espace. En effet, il ne se rencontre que dans des zones aux sols caillouteux, où l'épierrement des parcelles paraît être une condition indispensable à la mise en culture des terres. Il n'est donc pas assuré que ce type de structure ait existé dans les zones aux sols plus profonds comme la vallée du Serein. On peut en outre supposer que la qualité des sols ait influé sur la nature des cultures, qui ont peut-être conditionné la morphologie du parcellaire. Il faut enfin souligner que ce type d'organisation du paysage est associé à des sites relativement modestes, ce qui ne permet pas de présager de l'aspect du parcellaire autour des établissements plus importants qui n'occupent pas les mêmes milieux.

IV.B.1.4 La fin du III^e siècle : une importante crise de l'occupation ?

Les dernières décennies du III^e siècle voient une nette évolution du mode d'occupation du sol.

Le phénomène le plus visible réside dans l'abandon de soixante-douze des cent-dix-huit établissements ruraux fréquentés dans la première moitié du III^e siècle, soit de près de 61 % d'entre eux (tabl. XXXVIII-XXXIX, fig. 62-63, p. 288). La chronologie exacte de cet épisode demeure difficile à cerner. Le seul site abandonné à cette époque à avoir été fouillé [89297-14] a été incendié dans le troisième tiers du III^e siècle (*tpq* : antoninien de Gallien).

¹³⁴⁰ Drioton (C.) – Essai de classification des enceintes défensives et non défensives du département de la Côte-d'Or, *Mém. CACO*, XV, 1906-1909, p. 234.

¹³⁴¹ Goguet (R.) – Les éléments du paysage archéologique révélés par la prospection aérienne en Bourgogne : camps, voies, parcellaire, *Mém. CACO*, XXXVII, 1993-1996, p. 169-196 ; Mangin (M.), Courtadon (J.-L.), Fluzin (Ph.), Laclos (E. de) – *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (C.d'O.)*. Besançon, 2000 [ALUFC, 699] ; Mangin, *Forgerons et paysans*, p. 128-131.

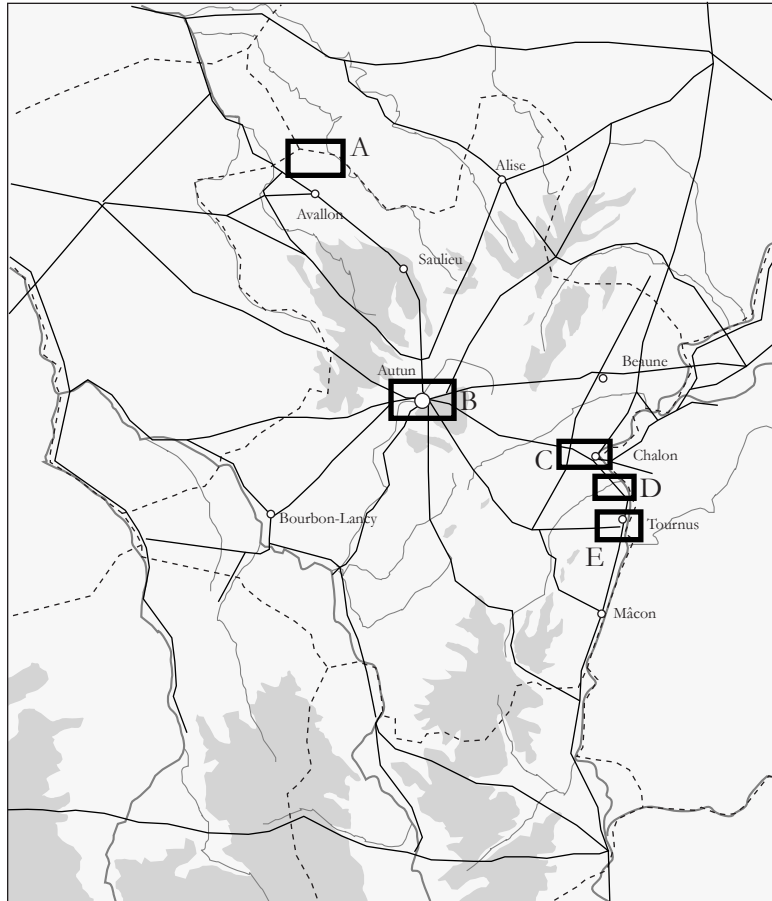


Fig. 55 Etude de l'occupation du sol en milieu rural. Les secteurs étudiés sont entourés en traits gras. A : région de Noyers-sur-Serein ; B : région d'Autun ; C : communes à l'ouest de Chalon-sur-Saône ; D : région d'Ouroux / Marnay ; E : région de Tournus.

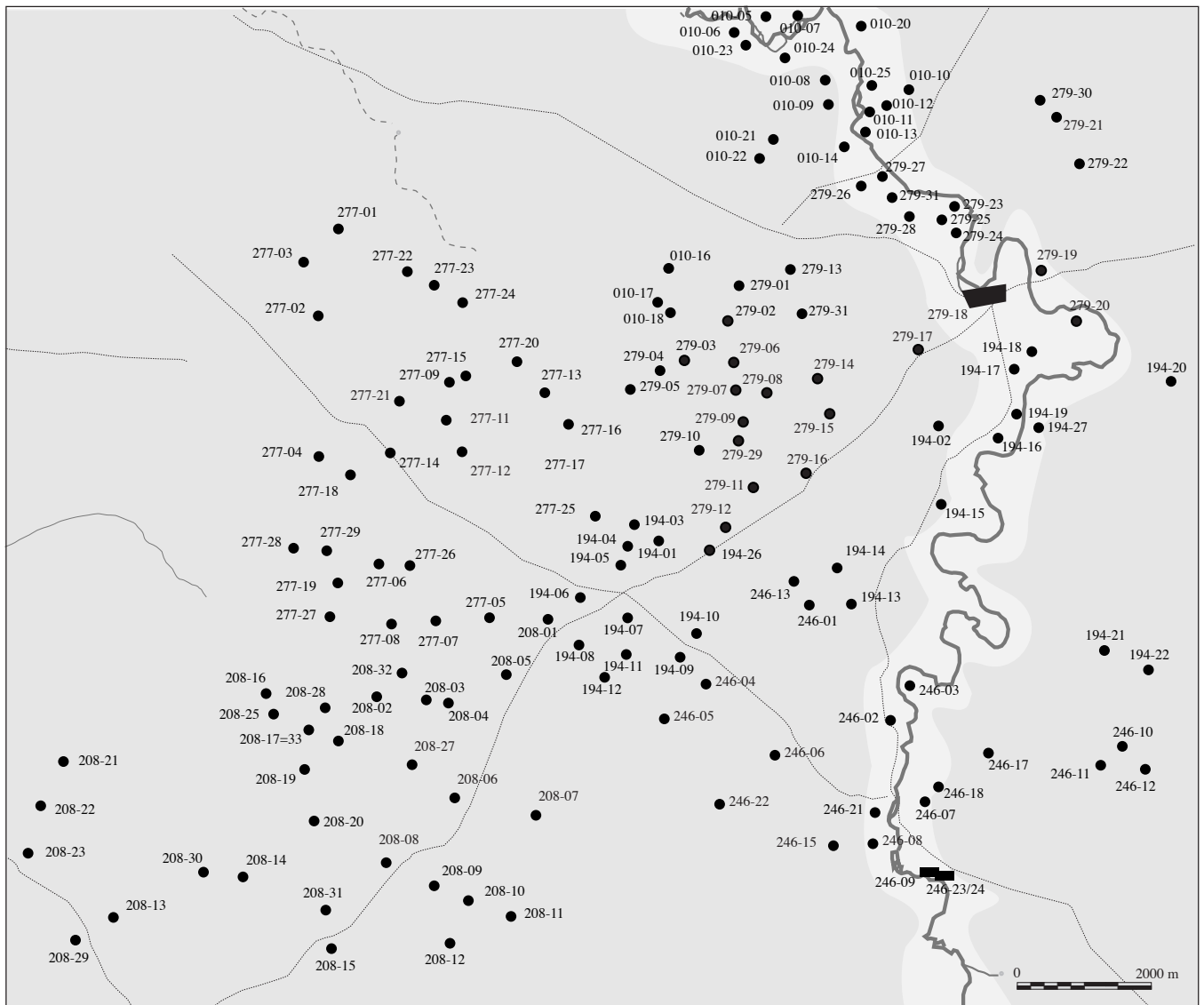


Fig. 56. Région de Noyers-sur-Serein. Sites antiques (comprend des sites chronologiquement muets). Ech. 1/100000e.

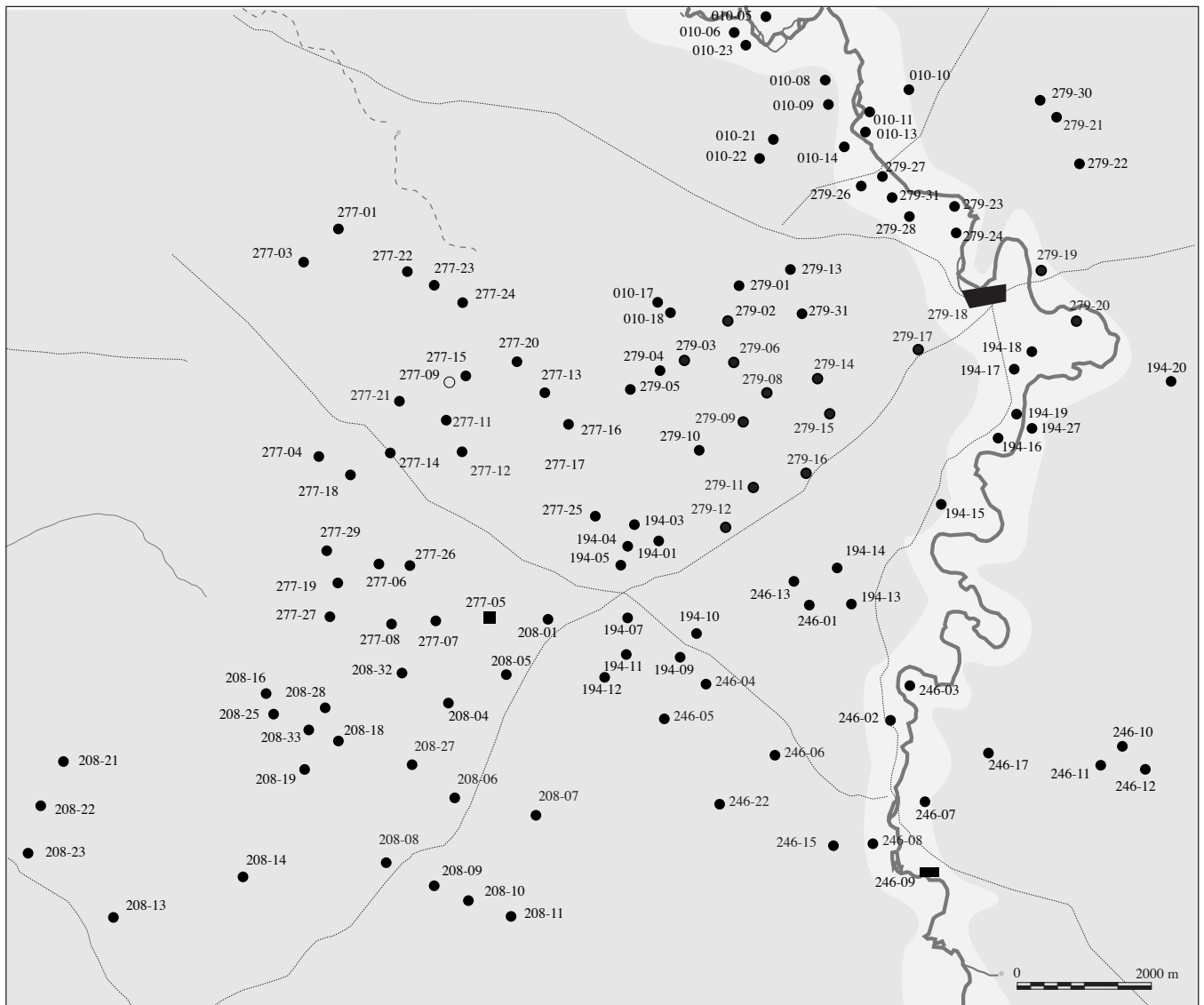


Fig. 57. Région de Noyers-sur-Serein. Sites de la première moitié du III^e siècle. Ech. 1/100000e. Ronds noirs : établissements ruraux ; cercles : nécropoles ; carrés noirs : sanctuaires ; rectangles noirs : occupations de grotte.

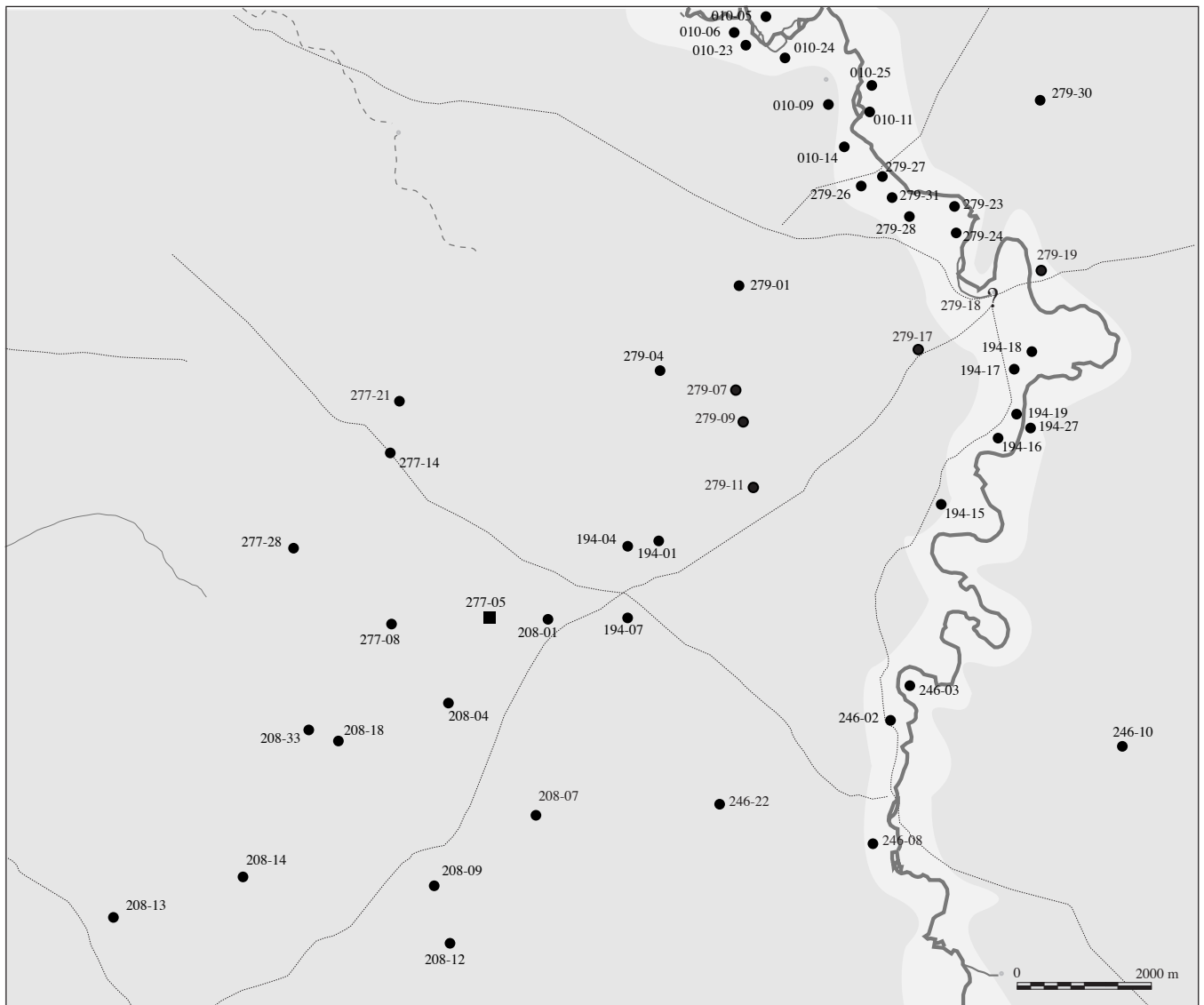


Fig. 58. Région de Noyers-sur-Serein. Sites du IV^e siècle. Ech. 1/100000e. Ronds noirs : établissements ruraux ; cercles : nécropoles ; carrés noirs : sanctuaires.

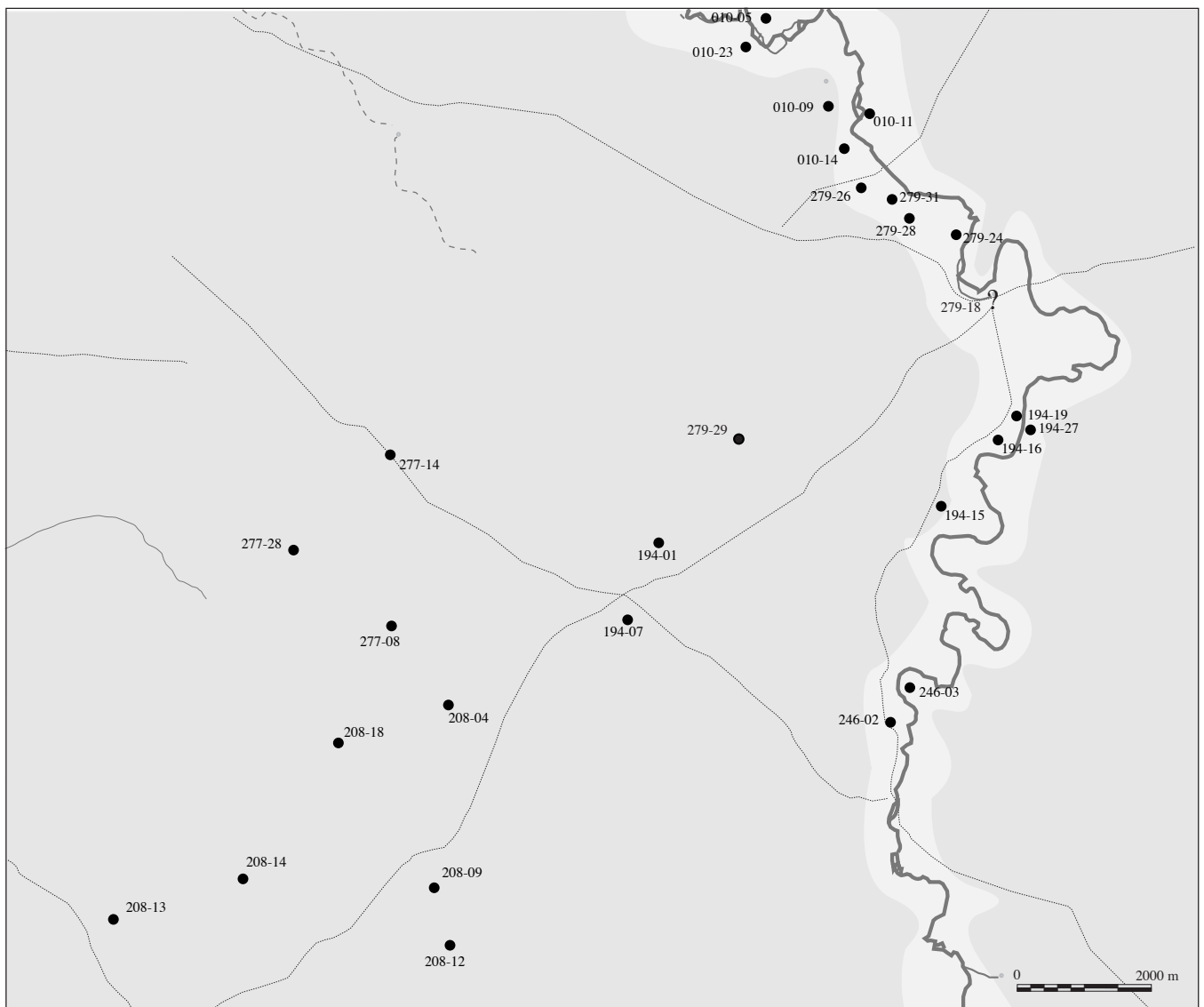


Fig. 59. Région de Noyers-sur-Serein. Sites du Ve siècle. Ech. 1/100000e. Ronds noirs : établissements ruraux.

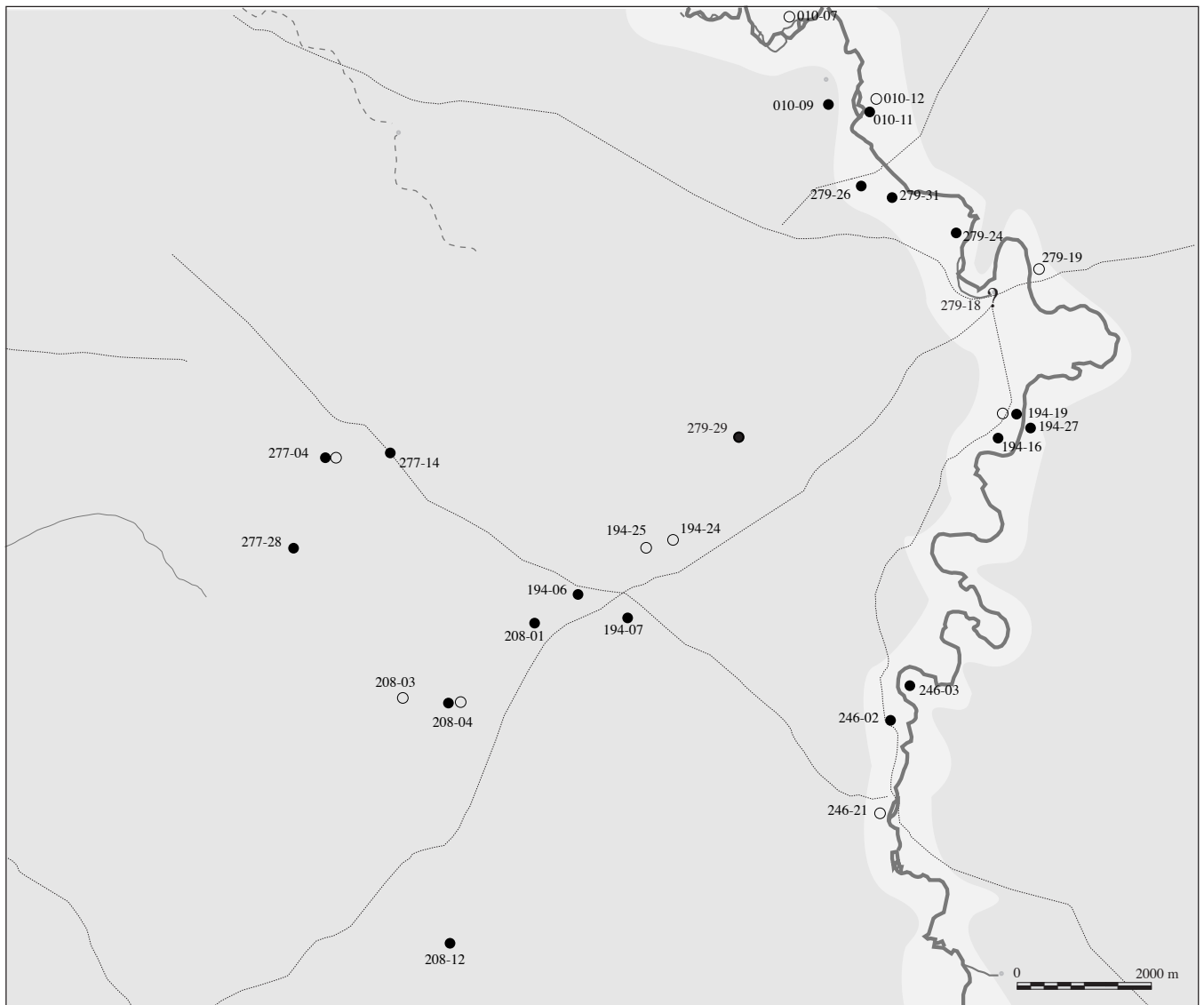


Fig. 60. Région de Noyers-sur-Serein. Sites du VIe siècle. Ech. 1/100000e. Ronds noirs : établissements ruraux ; cercles : nécropoles.

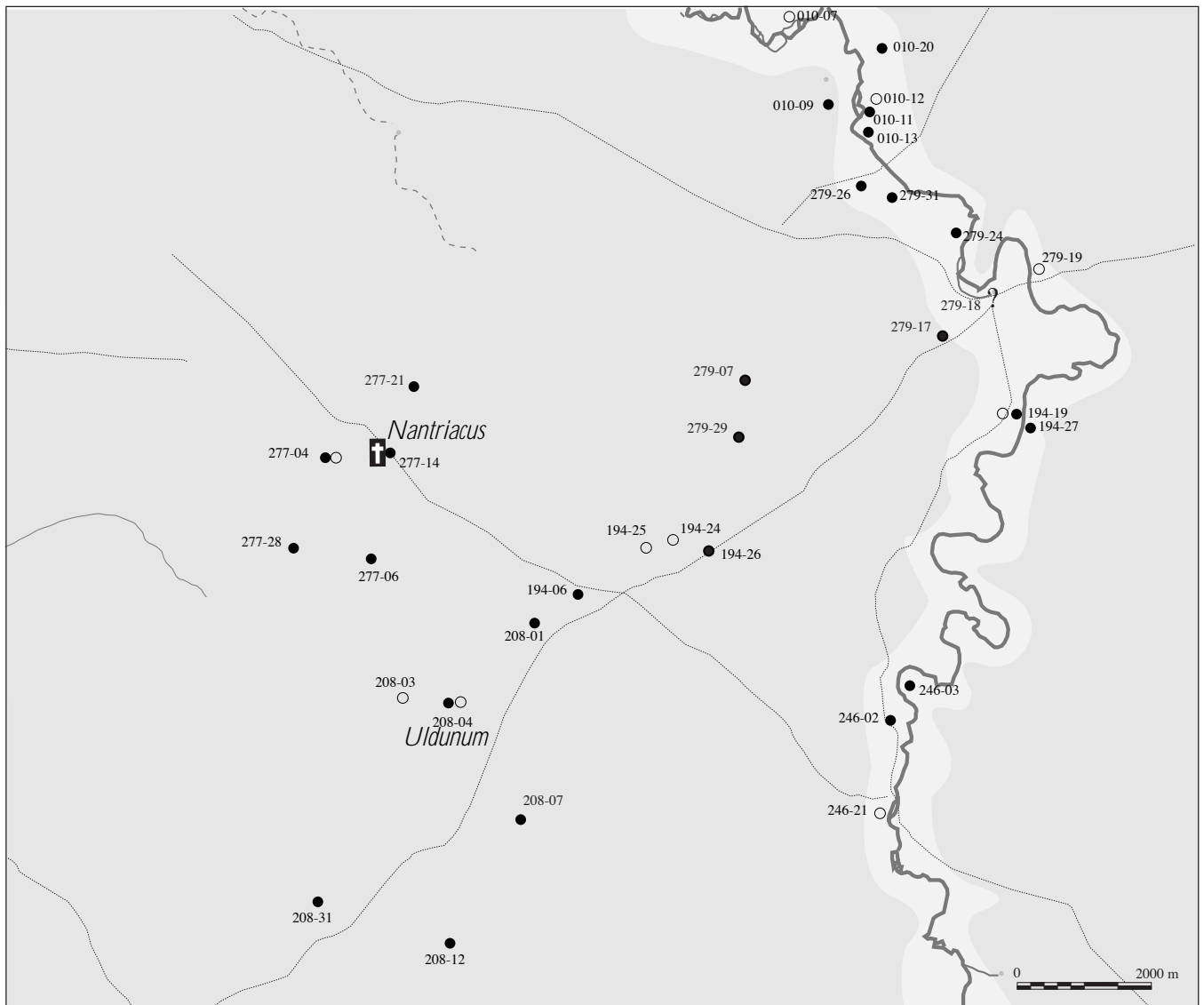


Fig. 61. Région de Noyers-sur-Serein. Sites du VII^e siècle. Ech. 1/100000e.

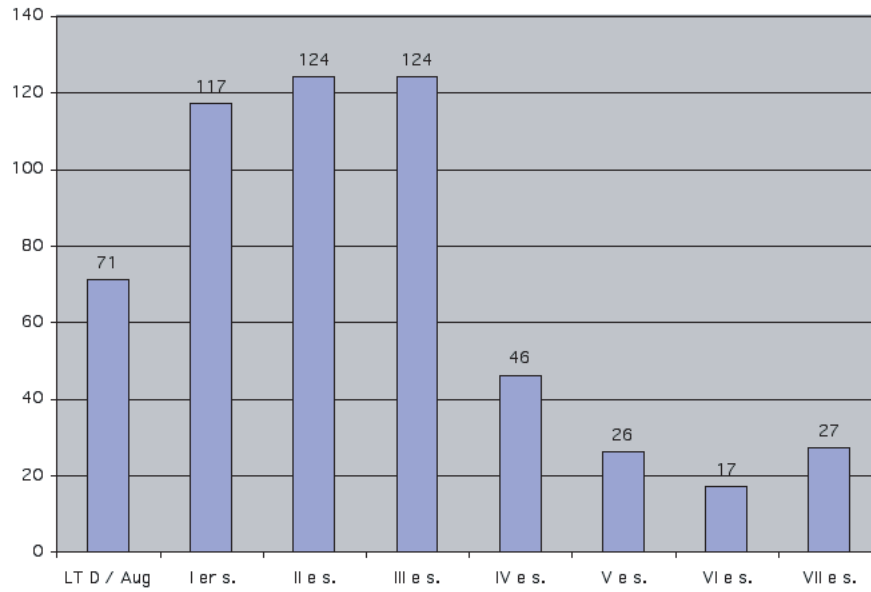


Fig. 62. Région de Noyers-sur-Serein. Nombre d'établissements ruraux par siècles (tabl. XXXVIII).

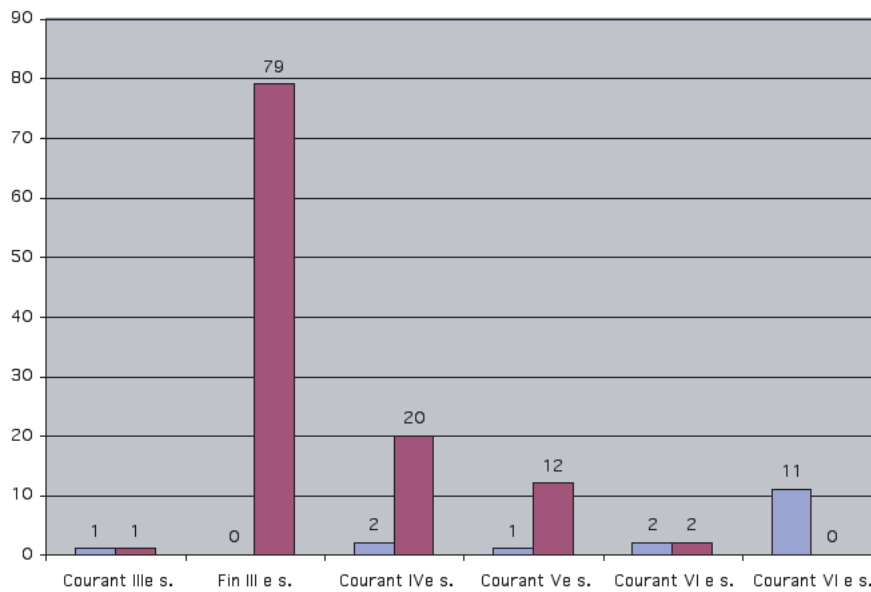


Fig. 63. Région de Noyers-sur-Serein. Nombre d'abandons et de créations d'établissements ruraux par siècles (abandons en gris sombre, créations en gris clair) (tabl. XXXIX).

Malgré son importance, cette vague d'abandon est loin d'être homogène, puisqu'elle concerne exclusivement des sites de petites dimensions et est essentiellement attestée sur les plateaux, alors que la vallée du Serein paraît beaucoup moins touchée. Aucun des établissements de type *villa* ou de taille moyenne ne semble atteint par ce phénomène. Sur les plateaux surplombant la vallée du Serein, sur quatre-vingt quatorze petits établissements, soixante et onze sont abandonnés (soit 75 % d'entre eux), contre seulement deux sur quatorze (soit 14 % d'entre eux) dans les vallées.

Il semble donc que cette diminution du nombre de sites soit très sélective : les établissements de fortes dimensions ne sont apparemment pas affectés alors que nombreux petits sites sont abandonnés, essentiellement sur les plateaux (comparer fig. 57 et 58, p. 283-284).

IV.B.1.5 Le début du IV^e siècle

Suite à l'importante vague d'abandon de la fin du III^e siècle, l'occupation du sol de la première moitié du IV^e siècle diffère sensiblement de celle du siècle précédent. Alors que la trame des points de peuplement sur les plateaux semble désormais très clairsemée, l'occupation de la vallée du Serein est à peu près aussi dense qu'à la fin du Haut-Empire (fig. 58, p. 284).

Malgré la disparition d'un nombre élevé de petits sites à la fin du III^e siècle, ceux-ci restent bien plus nombreux que ceux de grandes dimensions (trente-cinq sur quarante-cinq, soit 78 % du total). La proportion de grands établissements est toutefois plus importante qu'à la fin du Haut-Empire (8 % du total au III^e siècle contre 22 % au début du IV^e siècle).

Le maintien d'un certain nombre de sites au IV^e siècle n'occulte pas le fait que certains ont connu de sensibles modifications : l'exemple de la *villa* de la Tête de Fer à Grimault montre que l'occupation du IV^e siècle, caractérisée un déclin architectural manifeste, semble bien moins importante que celle du Haut-Empire¹³⁴².

IV.B.1.6 Le courant du IV^e siècle : une nouvelle phase de rupture ?

Après une relative stabilisation de l'occupation dans les années 300-350, on observe une reprise des abandons à partir du milieu du IV^e siècle. Sur quarante-cinq établissements ruraux du début du IV^e siècle, vingt sites ne paraissent plus fréquentés dans les années 400, soit un taux d'abandon approchant 45 %. Le seul site fouillé abandonné à cette époque, l'établissement de la Tête de Fer à Grimault, semble avoir été déserté durant les années 350-360 (*tpq* : monnaies de Magnence et Décence).

Cette nouvelle diminution diffère sensiblement dans ses modalités de celle de la fin du III^e siècle. Alors qu'à cette époque, les petits établissements de plateau semblent avoir connu l'essentiel des abandons, ceux-ci touchent au IV^e siècle tous les types de sites et tous les milieux : la fréquentation s'interrompt sur 40 % des anciens établissements importants du Haut-Empire¹³⁴³ et sur 45 % des petits établissements¹³⁴⁴ ; les abandons concernent 45% des sites de vallée et 44% des sites de plateau¹³⁴⁵.

Parallèlement à cette phase de diminution du nombre d'occupations, on assiste à l'apparition de quelques sites très mal caractérisés, le mieux connu étant le petit établissement rural de Censy [89064-01].

IV.B.1.7 Le V^e siècle : une poursuite des abandons

Avec vingt-six établissements ruraux, l'occupation de la région de Noyers-sur-Serein au début du V^e siècle paraît désormais très clairsemée par rapport à celle de la fin du Haut-Empire (comparer fig. 57 et 59, p. 283 et 285). Seuls vingt-six des cent-dix-huit sites du III^e siècle sont encore occupés à cette époque, soit seulement 20 % de ceux-ci (fig. 62, p. 288). Les quelques nouveaux sites créés au IV^e et au V^e siècle

¹³⁴² *Supra*, § IV.A.1.2.2.

¹³⁴³ Quatre abandons sur dix sites. On peut néanmoins se demander si un établissement important du Haut-Empire comme la *villa* de la Tête de Fer à Grimault [89194-18] l'est encore dans la première moitié du IV^e siècle.

¹³⁴⁴ Seize abandons sur trente-cinq sites.

¹³⁴⁵ Respectivement neuf établissements sur vingt et onze sur vingt-cinq.

sont loin de compenser cette diminution (fig. 63, p. 288), qui se poursuit d'ailleurs dans le courant du V^e siècle avec l'abandon de douze établissements. Contrairement au IV^e siècle, celui-ci touche à nouveau prioritairement les sites de plateau (huit abandons sur douze).

IV.B.1.8 Le VI^e siècle : un étiage de l'occupation rurale

Avec dix-sept établissements ruraux attestés, le VI^e siècle correspond à l'étiage de l'occupation rurale durant l'Antiquité tardive. Seuls 10 % des sites de la fin du Haut-Empire sont encore fréquentés (fig. 60, p. 286 et 62, p. 288). A cette époque, la proportion de sites créés durant l'Antiquité tardive dans l'effectif total des établissements ruraux devient significative puisqu'elle atteint désormais un quart du total. Par ailleurs, les anciens établissements de grandes dimensions du Haut-Empire représentent désormais près d'un tiers des sites.

Bien que l'occupation soit très clairsemée, il est manifeste que le VI^e siècle marque la fin de la diminution du nombre d'établissements : pour la première fois depuis la fin du III^e siècle, les abandons sont peu nombreux (deux seulement) et compensés par des créations (fig. 63, p. 288).

IV.B.1.9 Le VII^e siècle : une nette reprise de l'occupation du sol

Le VII^e siècle se distingue nettement des siècles précédents par le dynamisme de l'occupation du sol. Pour la première fois depuis le début du Haut-Empire, le nombre de sites est à la hausse et les créations de sites sont nettement plus nombreuses que les abandons (fig. 62-63, p. 288). A la fin du siècle, on compte désormais vingt-sept établissements ruraux, dont onze sont récemment créés. Les établissements d'origine antique ayant traversé toute l'Antiquité tardive sont désormais minoritaires (onze sites sur vingt-sept).

Deux groupes peuvent être distingués parmi les nouveaux établissements du VII^e siècle. Le premier comprend des sites créés sur un emplacement vierge d'occupation antérieure (cinq cas) ; le second correspond à des établissements qui s'installent à proximité ou sur des occupations antérieures dont la fréquentation avait cessé au début de l'Antiquité tardive (six cas). Dans le second cas, cette reprise de la fréquentation paraît bien réelle et ne semble pas due à la méconnaissance d'indices d'occupation des IV^e – VI^e siècles.

IV.B.2 LA REGION DE CHALON-SUR-SAONE

IV.B.2.1 Localisation et géomorphologie

La région de Chalon-sur-Saône (incluant ici les communes de Chalon [71076], Châtenoy-le-Royal [71118], Crissey [71154], Dracy-le-Fort [71182], Fontaines [71202], Givry [71221], Mellecey [71292] et Saint-Rémy [71475], soit un rectangle de 11 km sur 8 km), située dans le département de Saône-et-Loire (fig. 55, p. 278), s'étend du lit mineur de la Saône aux premiers reliefs de la côte chalonnaise.

D'est en ouest, on trouve une succession de dépôts fluviatiles et fluvio-lacustres sablo-argileux tertiaires et quaternaires dont l'altitude s'élève lentement en direction de l'ouest (de 175 m dans le lit mineur à 215 m au pied de la côte chalonnaise). Ils viennent s'appuyer sur les premiers contreforts du système monoclinale de la côte chalonnaise soulevé par le horst du Mont-Saint-Vincent, et formé à hauteur de Givry de calcaires du jurassique moyen et supérieur. Le relief s'accroît alors fortement, les premiers sommets surplombant la plaine d'au moins 150 m. Une série de cours d'eau s'échappe des premières vallées de la côte. Ils se dirigent vers l'est, entaillant faiblement la couverture argilo-sableuse de la plaine avant de se jeter dans la Saône.

A l'exception des premiers contreforts calcaires de la côte, le milieu est très homogène et caractérisé par une grande humidité. Les zones argilo-sableuses de la plaine de Saône sont peu fertiles, et

actuellement recouvertes par d'importants massifs forestier. Durant l'Antiquité et le Moyen Age, ce secteur abrite de nombreux ateliers de potiers¹³⁴⁶.

IV.B.2.2 Historique des recherches

La région de Chalon a fait l'objet de nombreuses découvertes depuis le XIX^e siècle, qui ont été synthétisées dans le *Chalonnais gallo-romain* de L. Armand-Calliat. Les recherches récentes sont beaucoup plus rares et souvent l'œuvre de bénévoles dispersés. Les établissements fouillés sont peu nombreux et les prospections aériennes à peu près inexistantes. On peut toutefois mentionner les recherches de E. Thirault sur la commune de Givry, qui a prospecté de nombreux sites antiques¹³⁴⁷. Le nombre d'établissements clairement datés est relativement faible et le maillage des sites paraît relativement lâche, conséquence directe de l'absence de recherches systématiques dans cette région. Il n'est donc pas pertinent de s'interroger sur la densité et la logique d'implantation des établissements dans cette région¹³⁴⁸.

IV.B.2.3 L'occupation du sol à la fin du Haut-Empire

Les données sont encore trop rares pour définir les grandes tendances de l'occupation du sol dans la région chalonnaise au III^e siècle. Les sites datés sont très dispersés et l'on ne peut pas restituer la trame de l'occupation du sol à la fin du Haut-Empire sur la base des données disponibles. Dans les secteurs les mieux connus, comme sur la commune de Givry [71221], les établissements semblent répartis tous les 500 m en moyenne.

Au Haut-Empire, on peut considérer que la zone s'étendant de la Saône au premiers reliefs de la côte chalonnaise subit l'influence de l'agglomération toute proche de *Cabillonum* / Chalon. L'extrémité orientale de ce secteur est longée par la voie de Lyon à Trèves, la partie centrale est traversée d'est en ouest par la voie d'Agrippa de Chalon à Boulogne par Autun. A l'ouest, le pied de la côte chalonnaise est bordé par une voie d'orientation nord / sud provenant de la côte de Beaune et se dirigeant vers le Charollais.

Dans cette région, coexistent d'importants établissements ruraux de type *villa* et des sites plus modestes. Parmi la première catégorie, seul le site de la Vigne de Saule à Saint-Rémy [71475-02] a fait l'objet de fouilles au début des années 1970. Les petits établissements ne sont actuellement connus que par des prospections au sol.

Le III^e siècle semble constituer l'apogée de l'occupation rurale durant l'Antiquité : c'est à cette époque que les sites datés sont les plus nombreux (tabl. XLI). La nature du paysage à la fin du Haut-Empire est difficile à déterminer. Dans cette région, on ne dispose pas d'indices de l'organisation parcellaire. Quelques découvertes isolées comme les pressoirs de l'établissement de Granges [71225-01] suggèrent la présence d'une activité viticole sur la côte.

IV.B.2.4 Une « crise » de l'occupation à la fin du III^e siècle ?

Comme dans la région de Noyers-sur-Serein, la fin du III^e siècle se caractérise par une nette diminution du nombre d'établissements : sur quinze établissements datés, huit seraient abandonnés à cette époque (tabl. XLI-XLII).

La mauvaise connaissance de la trame de l'occupation du sol à la fin du Haut-Empire permet difficilement de déterminer si des secteurs de cette région sont plus touchés que d'autres. En revanche, on constate que tous les établissements où cessent les indices de fréquentation sont des sites de petites dimensions.

¹³⁴⁶ Pour le Haut-Empire, ateliers de la forêt de la Ferté (Joly (M.) – *Terra Nigra, Terra Rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, dans *SFECAG Dijon 1996*, Marseille, 1996, p. 129-130) ; au haut Moyen-Age, ateliers de La Charmée [71102-01], Givry [71221-02] et Sevrey [71520-01].

¹³⁴⁷ Mobilier déposé au musée Denon, Chalon-sur-Saône.

¹³⁴⁸ Ce qui ne nécessite donc pas de traduction cartographique de la répartition des établissements ruraux.

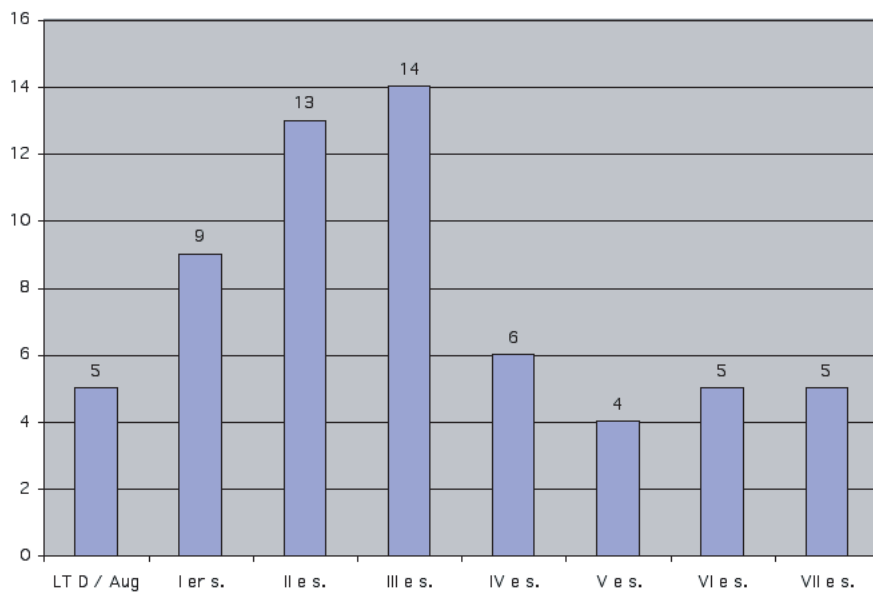


Fig. 64. Communes à l'ouest de Chalon-sur-Saône. Nombre d'établissements ruraux par siècles (tabl. XLI).

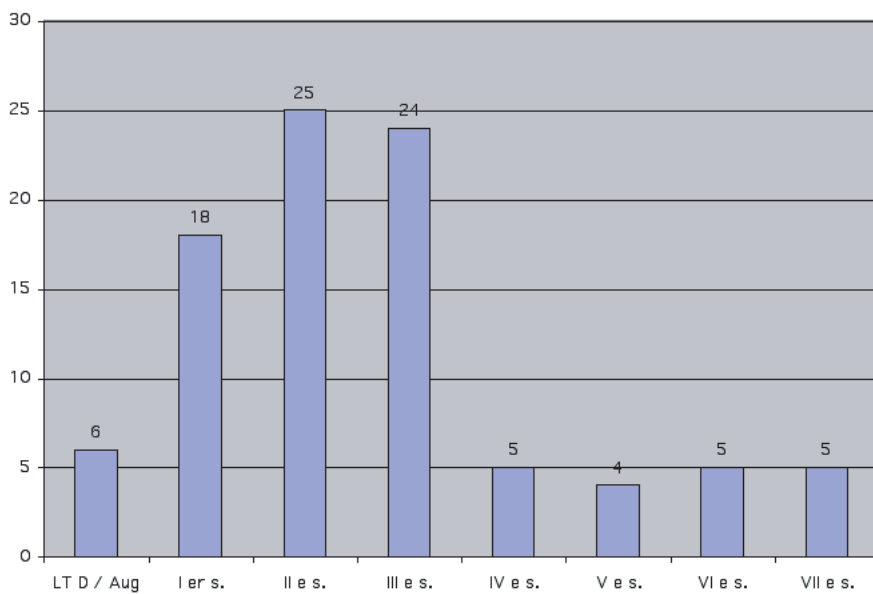


Fig. 65. Région d'Ouroux / Marnay. Nombre d'établissements ruraux par siècles (tabl. XLIV).

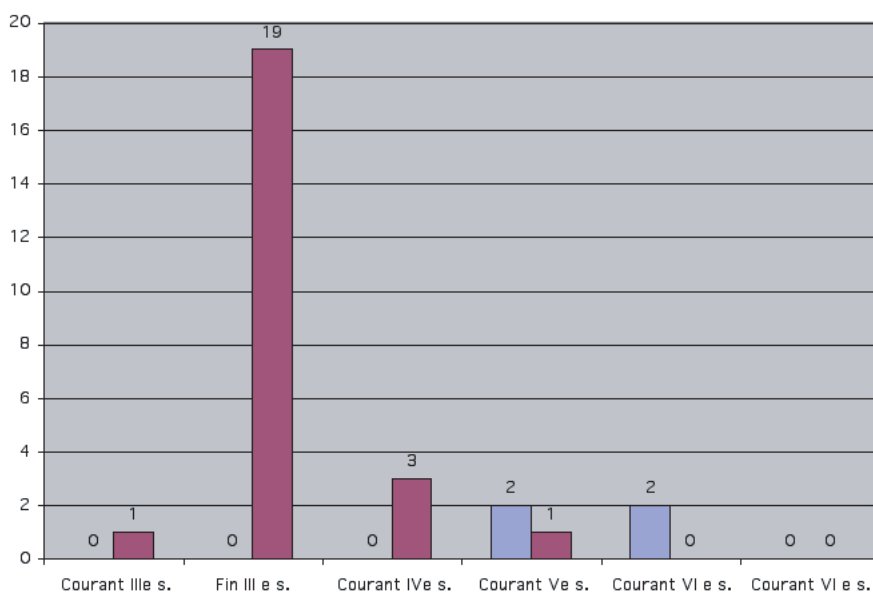


Fig. 66. Région d'Ouroux / Marnay. Nombre d'abandons et de créations d'établissements ruraux par siècles (abandons en gris sombre, créations en gris clair) (tabl. XLV).

IV.B.2.5 L'Antiquité tardive : une situation incertaine

La qualité des données disponibles ne permet pas d'évaluer avec précision l'évolution de l'occupation du sol dans la région chalonnaise durant l'Antiquité tardive. D'une manière générale, les abandons de sites paraissent beaucoup moins nombreux aux IV^e et V^e siècles qu'à la fin du Haut-Empire (fig. 64, p. 292).

L'essentiel des établissements ayant traversé la « crise » de la fin du III^e siècle connaît une fréquentation continue durant toute l'Antiquité tardive. Cette continuité ne saurait occulter les profondes mutations que connaissent certains établissements, comme l'illustre la *villa* de Saint-Rémy dont la *pars urbana* connaît un déclin architectural certain au IV^e siècle [71475-02].

Pour l'instant rares sont les exemples de sites créés durant l'Antiquité tardive. On peut seulement supposer une reprise de la fréquentation sur l'établissement de Givry / En Crépière [71221-02]. Contrairement aux exemples observés dans la région de Noyers, la fréquentation de la fin de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne diffère de celle du Haut-Empire, puisque le nouvel établissement correspond à un atelier de potiers.

Malgré la modification de la trame de l'occupation du sol, la fécondité des campagnes chalonnaises est louée par Avit de Vienne au début du VI^e siècle¹³⁴⁹. L'évêque Didier d'Auxerre y possède des vignes dans l'*ager* de Mellecey (*Miliciacus*), données à son Eglise au début du VII^e siècle¹³⁵⁰.

IV.B.3 LA REGION D'OUROUX-SUR-SAONE / MARNAY

IV.B.3.1 Localisation et géomorphologie

La région d'Ouroux-sur-Saône (communes d'Epervans [71189], Gigny-sur-Saône [71219], Marnay [71283], Ouroux-sur-Saône [71336], Saint-Cyr [71402], soit un carré de 8 km de côté), située dans le département de Saône-et-Loire (fig. 55, p. 278), s'étend sur une portion de la plaine de Saône, composée de formations fluviatiles et fluvio-lacustres sablo-argileuses tertiaires et quaternaires. La plaine alluviale (altitude moyenne 175 m) est bordée de terrasses sableuses qui la surplombent de 5 à 8 m. Le relief est à peu près inexistant à l'exception de la transition entre le lit majeur et le bord de la terrasse formée par les formations fluvio-lacustres de la rive gauche de la Saône, qui surplombent le lit majeur de la Saône d'une dizaine de mètres. Dans le lit majeur, on trouve de loin en loin quelques buttes sableuses (les « moulées » ou « moulets »), qui semblent avoir accueilli un certain nombre d'occupations anciennes. La rivière Grosne, en provenance du sud-ouest, se jette dans la Saône à Marnay (fig. 67, p. 294).

D'une manière générale, le milieu est très homogène et caractérisé par une grande humidité, qui nécessite actuellement d'importants travaux de drainage dans les zones cultivées.

IV.B.3.2 Historique des recherches

Les environs d'Ouroux / Marnay ont été intensément prospectés dans les années 1970 et 1990 par l'abbé A. Gaudillère puis par C. Bontemps, qui ont découvert plusieurs dizaines de sites ayant livré un abondant matériel¹³⁵¹. En revanche, les fouilles et prospections aériennes sont à peu près inexistantes.

¹³⁴⁹ Avit, *Epistularum*, LXXXIII.

¹³⁵⁰ *Gesta pontificum autisiodorensium*, 20.

¹³⁵¹ Celui d'A. Gaudillère est conservé au dépôt archéologique du musée de Tournus, celui de C. Bontemps est conservé chez l'inventeur, qui nous a amicalement accueilli pour son étude.

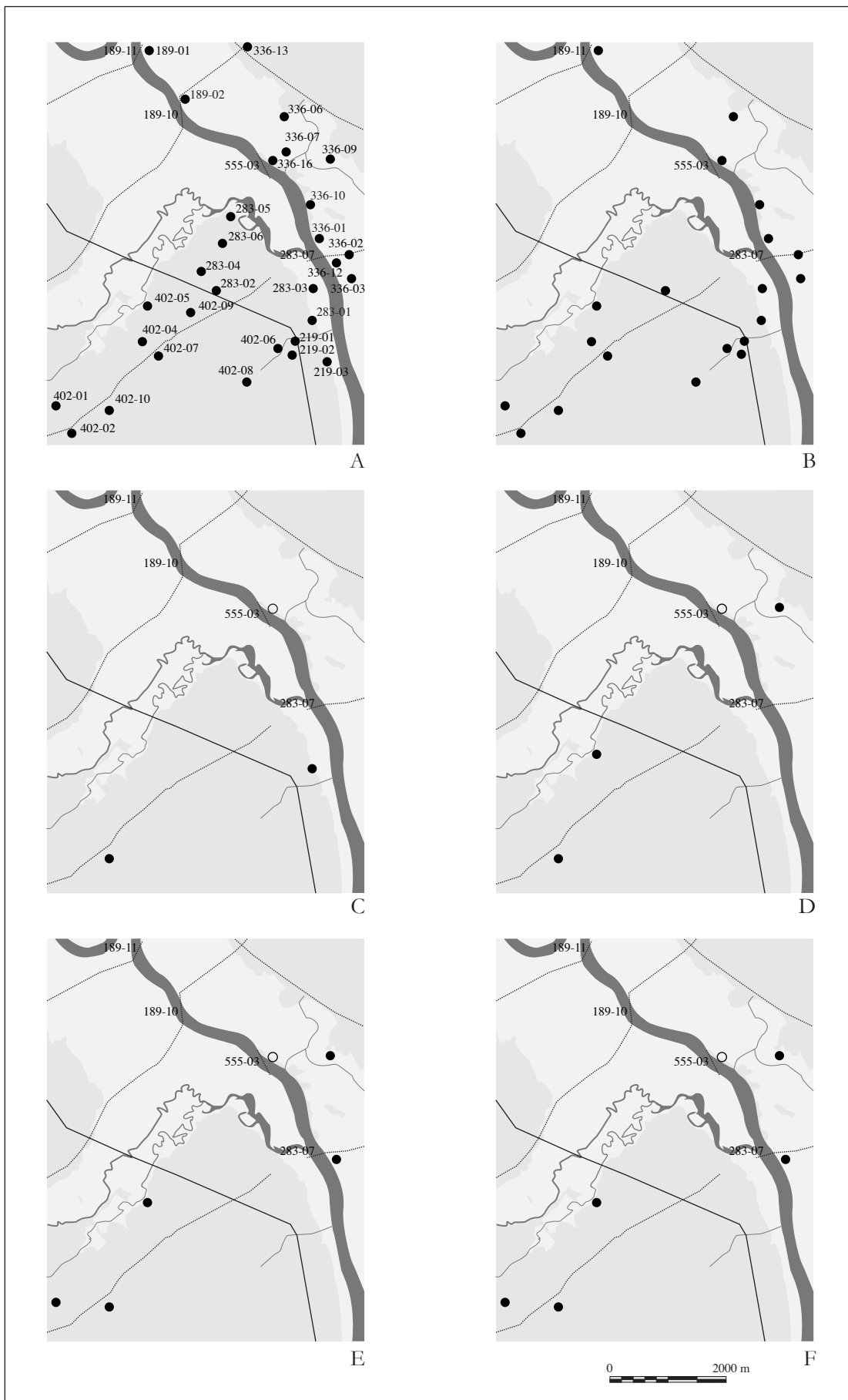


Fig. 67. Région d'Ouroux / Marnay, occupation du sol. A : sites antiques (comprend des sites chronologiquement muets) ; B : sites de la première moitié du III^e siècle ; C : sites du IV^e siècle ; D : sites du V^e siècle ; E : sites du VII^e siècle ; F : sites du VII^e siècle. Ech. 1/100000e.

IV.B.3.3 L'occupation du sol à la fin du Haut-Empire

Aucun texte ou inscription antique ne mentionne la région d'Ouroux durant la période romaine. Celle-ci est alors partagée entre la cité des Séquanes (rive gauche de la Saône : communes d'Epervans [71189] et Ouroux-sur-Saône [71336]) et celle des Eduens sur la rive droite (communes de Gigny-sur-Saône [71219], Marnay [71283] et Saint-Cyr [71402]).

Les données paraissent suffisamment représentatives pour définir la nature de l'occupation du sol à la fin du Haut-Empire (fig. 67, B, p. 294).

Cette portion de la vallée de la Saône est traversée par plusieurs axes importants. Sur la rive droite, la voie d'Agrippa de Lyon à Trèves, établie sur la première terrasse, traverse la zone selon une direction nord – sud. Sur la rive gauche, une voie parallèle borde la limite orientale de la zone d'étude. La Saône est elle-même un important axe d'échanges emprunté par les Nautes de la Saône et du Rhône. La région est traversée par plusieurs voies secondaires d'orientation est – ouest. La principale se trouve sur la rive droite de la Saône : partant de la confluence de la Saône et de la Grosne, elle se dirige vers la région de Cluny. Le fleuve ne constitue pas une contrainte aux échanges est-ouest, puisqu'il est franchissable au moyen de plusieurs gués dont l'utilisation au cours de l'Antiquité paraît fort probable (du nord au sud, gués d'Epervans [71189-11], du Port Sarrasin [71189-10], de la Casaque ou du Port de Varennes [71555-03], de Port de Grosne [71283-07]¹³⁵²).

Dans ce secteur essentiellement rural, on ne connaît pas d'agglomération secondaire avérée, sauf peut-être au Port d'Ouroux [71336-16], où la présence d'un site portuaire lié au gué de la Casaque est envisageable. L'occupation du sol est donc essentiellement assurée par des établissements ruraux. Comme dans les régions précédentes, ils se partagent entre quelques établissements de grandes dimensions et des sites plus modestes, nettement majoritaires (vingt sites contre seulement quatre établissements de grandes dimensions).

L'occupation de cette zone paraît relativement dense à la fin du Haut-Empire. Sur les communes de Saint-Cyr et Marnay, qui ont été les plus intensément prospectées, on trouve au moins un établissement tous les 500 m en moyenne (fig. 67, B, p. 294). Tous les secteurs semblent avoir été occupés et notamment le lit majeur de la Saône. Dans ce milieu, les sites sont presque toujours installés sur de petites buttes sableuses d'un à deux mètres de haut, sans doute pour protéger les établissements des inondations. Il est possible qu'une partie d'entre eux ait exploité les ressources de la Saône, comme pourrait en témoigner un plomb de pêche antique trouvé sur un site d'Epervans [71189-01]. Les établissements les plus vastes se trouvent généralement éloignés du fleuve.

La nature du paysage est difficile à restituer. La grande humidité du milieu laisse supposer l'existence d'aménagements de drainage proches de ceux signalés dans le nord du val de Saône Eduen par l'orateur du *Discours de remerciement à Constantin*¹³⁵³.

IV.B.3.4 Une « crise » de l'occupation du sol à la fin du III^e siècle

La fin du III^e siècle voit une nette évolution du système agraire, caractérisée par l'abandon d'un grand nombre d'établissements ruraux. Les indices de fréquentation s'interrompent sur dix-neuf des vingt-quatre sites fréquentés à la fin du Haut-Empire, soit sur près de 80 % d'entre eux (tabl. XLIV-XLV, fig. 65-66-67, p. 292 et 294).

Encore une fois, cette vague d'abandons est très sélective puisqu'elle ne touche que les établissements les plus modestes. Tous les sites d'une certaine importance traversent cet épisode, ce qui n'est le cas que d'un seul petit établissement. Les occupations proches de la Saône paraissent systématiquement délaissées, à l'exception peut-être du site portuaire (?) du Port d'Ouroux [71336-16].

¹³⁵² La fréquentation antique des trois derniers sites est à peu près certaine. Sur les gués de la Saône, Dumont (A.) – *Les passages à gué de la Grande Saône. Approche archéologique et historique d'un espace fluvial*. Dijon, 2002 [18^e suppl. à la RAE].

¹³⁵³ Parlant des campagnes du *pagus Arebrignus* (région de Beaune ?), il signale les *fossis* des domaines de la plaine de la Saône, qui servaient à évacuer l'eau des sources au Haut-Empire : *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 5.

IV.B.3.5 Du début du IV^e au VI^e siècle

Suite à l'abandon de nombreux établissements à la fin du III^e siècle, l'occupation du sol au début de l'Antiquité tardive est désormais très clairsemée et se limite aux quelques établissements importants du Haut-Empire. Les zones proches de la Saône ne paraissent pas occupées, à l'exception probable du site du Port d'Ouroux, situé au débouché d'un gué ayant livré des indices de fréquentation tardive.

Une nouvelle phase d'abandon se produit dans le courant du IV^e siècle. Contrairement à la fin du III^e siècle, tous les sites sont touchés par ce phénomène, gros établissements compris [71283-01]. L'étiage de l'occupation du sol est atteint vers 400 (fig. 65-66-67, p. 292 et 294).

Malgré quelques abandons d'établissements remontant au Haut-Empire dans le courant du V^e siècle, cette période se caractérise par une stabilisation de la trame du peuplement. De nouveaux établissements apparaissent [71336-09] ou réoccupent des sites abandonnés à la fin du III^e siècle [71402-05].

IV.B.3.6 Les VI^e et VII^e siècles : une reprise de l'occupation

Dans la région d'Ouroux, les VI^e et VII^e siècles voient une modeste mais réelle reprise de l'occupation. On ne compte plus d'interruptions de la fréquentation, alors qu'apparaissent de loin en loin de nouveaux établissements qui reprennent parfois l'emplacement de sites du Haut-Empire (fig. 66-67, p. 292 et 294, tabl. XLV).

Dès le VI^e siècle, la proportion d'établissements remontant au Haut-Empire et ayant traversé l'Antiquité tardive est nettement inférieure à celle des sites nouveaux ou reprenant l'emplacement d'un site antérieur. L'important établissement de Saint-Cyr / Bourg [71402-10] est le seul à cette époque à être fréquenté depuis le Haut-Empire, alors que l'on dénombre quatre sites créés ou réapparus durant l'Antiquité tardive.

IV.B.4 LA REGION DE TOURNUS

IV.B.4.1 Localisation et géomorphologie

La région de Tournus (communes de Boyer [71052], Lacrost [71248], Mancey [71274], Préty [71359], Tournus [71543] et Vers [71572], soit un rectangle de 10 km nord-sud sur 7 km est-ouest), est située dans le département de Saône-et-Loire, sur une portion de la plaine de Saône et une partie des monts du Mâconnais (fig. 55, p. 278 et 68, p. 299).

La morphologie locale est très variée. Les parties basses (altitude moyenne 175 m), correspondant ici au lit majeur de la Saône, sont des formations fluviatiles et fluvio-lacustres sablo-argileuses tertiaires et quaternaires du même type que celles rencontrées dans la région d'Ouroux / Marnay. Sur la rive gauche de la Saône, ces formations sont omniprésentes à l'exception du secteur de Lacrost et Préty, où affleurent des formations calcaires du jurassique moyen et inférieur qui surplombent légèrement la plaine alluviale d'une vingtaine de mètres. D'une manière générale, la rive gauche de la Saône est une zone plane et humide, sauf là où affleurent les bancs calcaires. Comme dans la région d'Ouroux, près du cours du fleuve, on trouve des monticules sableux sur lesquels se sont fixés des établissements antiques.

La structure de la rive droite est plus complexe. Une série de plissements monoclinaux parallèles à la Saône dessinent des lignes de crête d'orientation sud-sud-ouest / nord-nord-est qui compartimentent fortement l'espace. Le premier plissement à l'ouest de la Saône¹³⁵⁴ surplombe la plaine de près de 150 m. Une terrasse d'argiles caillouteuses et de formations fluviatiles assure la transition entre celui-ci et le lit majeur de la Saône. A l'ouest du monoclinal se trouve la vallée sensiblement parallèle de la Natouze, qui

¹³⁵⁴ Altitude moyenne de 325 m.

contourne le plissement par le nord avant de se jeter dans la Saône. Un second monoclinale délimite l'ouest du bassin versant de ce cours d'eau.

IV.B.4.2 Historique des recherches

La région de Tournus connaît une activité archéologique soutenue depuis les années 1970. Elle se limite essentiellement à des prospections au sol, assurées par A. Gaudillère, H. Vaussanvin puis J. Duriand et J.-P. Bourguignon. Fouilles et sondages sont à peu près inexistantes, la prospection aérienne est peu développée.

Malgré le nombre élevé de sites antiques repérés dans cette région, les données sont bien moins précises que dans les secteurs de Noyers et d'Ouroux et les établissements non datés sont nombreux.

IV.B.4.3 L'occupation du sol à la fin du Haut-Empire

À la fin du Haut-Empire, la région de Tournus est partagée entre la cité des Séquanes (rive gauche de la Saône : communes de Lacrost [71248] et Préty [71336]) et celle des Eduens sur la rive droite (communes de Boyer [71052], Mancey [71274], Tournus [71543] et Vers [71572]) (fig. 68, B, p. 299). Le seul texte antique mentionnant cette région est l'*Histoire Auguste*, qui localise la bataille entre Septime Sévère et Clodius Albinus dans les environs de Tournus¹³⁵⁵.

Cette portion de la vallée de la Saône est traversée par plusieurs axes importants. Sur la rive droite, la voie d'Agrippa de Lyon à Trèves, établie sur la première terrasse, traverse la zone selon une direction nord-sud. Une voie parallèle longe la rive gauche de la Saône. La région est en outre traversée par quelques axes d'orientation est-ouest. Le plus important se détache de la voie d'Agrippa à Tournus et se dirige vers Autun. La Saône est franchissable au moyen de plusieurs gués dont la fréquentation est assurée durant l'Antiquité. Du nord au sud, on trouve celui de la Mare Jandeau [71052-02], peut-être bordé d'un petit site portuaire sur la rive droite [71052-03] ; le gué de l'Épine [71052-05] ; le gué de Tournus [71543-01] et celui du Villars [71572-01].

Le centre de cette région est occupée par la modeste agglomération secondaire de Tournus [71543], située au carrefour de la voie d'Agrippa et d'une voie en direction d'Autun.

L'essentiel de l'occupation de ce secteur est assuré par des établissements agricoles. Comme dans les régions précédentes, les sites de grandes dimensions sont nettement moins nombreux que les petits établissements ruraux (trois *villae* contre vingt-huit petits établissements). Le nombre de sites datés est insuffisant pour appréhender la densité du peuplement, sauf sur la rive gauche de la Saône, où les établissements ruraux se répartissent tous les 500 m en moyenne.

L'implantation des sites montre quelques grandes tendances. Alors que les petits établissements se rencontrent dans tous les milieux, les *villae* ne sont jamais installées dans les parties les plus basses de la vallée de la Saône : elles sont généralement situées sur la première terrasse, toujours à proximité d'un coteau (sites de Tournus / Belné [71543-08], Boyer / Bourg [71052-18] et Préty / Bourg [71359-01]). Cette implantation est peut-être liée à des activités viticoles. D'une manière générale, les établissements de toutes dimensions sont situés sur de légères éminences du relief, beaucoup plus rarement dans des cuvettes. Dans les zones planes et humides du lit majeur de la Saône, les occupations antiques sont, comme dans la région d'Ouroux, presque toujours installées sur des monticules sableux alluviaux. On ne connaît pour l'instant aucun établissement sur le sommet du monoclinale séparant le val de Saône de la vallée de la Natouze (fig. 68, A, p. 299), mais il pourrait s'agir d'une lacune de la recherche.

G. Jeanton a suspecté la présence de carrières antiques dans les environs de Tournus, notamment sur les communes de Lacrost [71248-08], Mancey [71274-08] et Préty [71389-06]. De nombreux monuments lyonnais semblent en effet taillés dans du calcaire marbrier dit « marbre de Préty »¹³⁵⁶. Aucun front de taille antique n'a encore été observé dans ce secteur.

Contrairement aux autres régions étudiées plus haut, le III^e siècle n'est pas la période où l'occupation du sol est la plus dense (tabl. XLVII-XLVIII). Le nombre maximum d'établissements est atteint dans le courant du II^e siècle et commence à diminuer à partir de la fin du siècle où trois sites sur

¹³⁵⁵ *Histoire Auguste*, Septime Sévère, XI, 1 : in *Gallia primo apud Tinurtium contra Albinum felicissime pugnauit Seuerus*.

¹³⁵⁶ Jeanton (G.) - Les ateliers de sculpture et de taille de pierre de Tournus, *BSAAST*, XIII, 1913, p. 11-44.

trente-deux sont abandonnés. Ce phénomène n'est donc pas de grande ampleur, puisqu'il concerne un peu moins de 10 % des sites, mais il est notable que le Tournugeois se distingue en cela des régions plus septentrionales du territoire éduen.

IV.B.4.4 La fin du III^e siècle

La fin du III^e siècle voit une diminution très sensible du nombre d'établissements ruraux. Les indices de fréquentation cessent sur vingt-deux sites sur trente-et-un, soit un taux de disparition global de 70 % (fig. 68, B-C et fig. 70, p. 299-300). Encore une fois, ce phénomène ne touche que les occupations les plus modestes (vingt-deux sur vingt-huit), aucune *villa* n'est abandonnée à cette époque. Le seul site fouillé abandonné à cette époque est l'établissement de la Bussière à Mancey [71274-06], abandonné dans les années 260-270¹³⁵⁷.

Les données disponibles indiquent que l'importance de cet épisode peut varier selon le milieu : alors qu'aucun petit établissement de la rive droite de la Saône ne semble traverser la fin du III^e siècle, un tiers de ceux de la rive gauche sont encore fréquentés au début du IV^e siècle.

IV.B.4.5 Le début du IV^e siècle

Suite à l'importante diminution du nombre d'établissements de la fin du III^e siècle, l'occupation du sol de la région de Tournus au début de l'Antiquité tardive est bien plus clairsemée qu'à la fin du Haut-Empire (fig. 68, C, p. 299).

Sur la rive droite de la Saône, on ne connaît plus que trois établissements de type *villa* à Tournus [71543-08], Boyer [71058-12], et légèrement en dehors de la fenêtre d'étude, à Jugy [71245-01]. Sur la rive gauche, l'occupation semble moins clairsemée et plus variée puisque l'on trouve à la fois de petits sites et un établissement de type *villa* à Préty.

Le nombre élevé de sites tardifs sur la rive gauche de la Saône ne se laisse pas facilement expliquer. Il est possible que les zones basses du val de Saône aient constitué un milieu plus dynamique que les collines du Tournugeois, un peu à la manière de la vallée du Serein dans la région de Noyers, où on trouve l'essentiel des occupations tardives. Cette hypothèse se heurte cependant au fait que dans la région d'Ouroux, située une dizaine de kilomètres plus au nord, les mêmes milieux paraissent vides d'établissements tardifs. La proximité de l'agglomération de Tournus pourrait avoir joué un rôle dans la nature du peuplement de la rive gauche de la Saône. Deux fibules cruciformes (dont une en or) trouvées à Lacrost [71248-01 71248-08], une épée du IV^e siècle recueillie sur le gué entre Tournus et Lacrost [71543-01], pourraient indiquer la présence de militaires et de fonctionnaires dans les environs de l'agglomération de Tournus, qui accueille un petit *castrum* de l'Antiquité tardive.

Il resterait cependant à expliquer pourquoi l'on ne trouve pas de petits sites tardifs sur la rive droite. Peut-être est-ce une conséquence de la présence de l'importante *villa* de Belné [71543-08] (fig. 68, C, p. 299). On atteint ici les limites de la documentation disponible, et il paraît nécessaire de mieux définir les établissements tardifs de la région de Tournus avant d'avancer une quelconque explication de ce phénomène.

IV.B.4.6 De la fin du IV^e au VII^e siècle : une poursuite des abandons

Durant l'Antiquité tardive, la diminution du nombre de sites entamé à la fin du III^e siècle se poursuit de la fin du IV^e au VI^e siècle (fig. 68, 69, 70, p. 299-300). Celle-ci est bien plus progressive qu'à la fin du Haut-Empire, puisque le taux d'abandon est de l'ordre de 25 % par siècle, alors qu'il s'élevait à 70 % à la fin du III^e siècle. L'étiage de l'occupation du sol semble atteint au VI^e siècle, où l'on ne compte plus que quatre établissements assurés. Deux sont des anciennes *villae* du Haut-Empire (sites de Boyer / Bourg [71052-18] et Tournus / Belné [71543-08]). Bien que les données soient lacunaires, on peut de même suspecter une poursuite de la fréquentation sur la *villa* de Préty / Bourg [71359-01].

¹³⁵⁷ Etude du mobilier des couches d'abandon *supra*, § I.B.3.2.1.

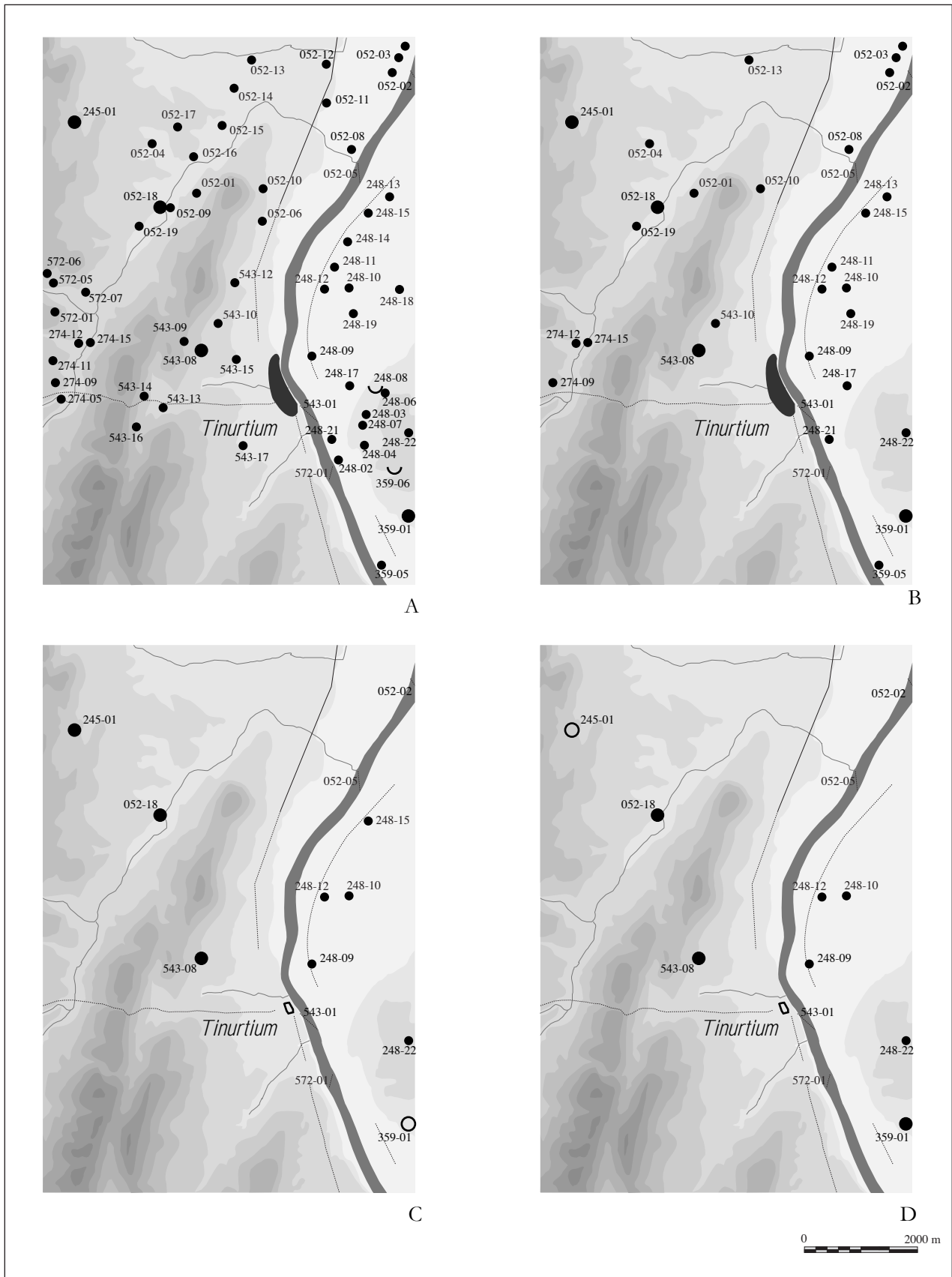


Fig. 68. Région de Tournus [71], occupation du sol. A : sites antiques (comprend des sites chronologiquement muets) ; B : sites de la première moitié du IIIe siècle ; C : sites du IVe siècle ; D : sites du Ve siècle (rond blanc : occupation supposée). Ech. 1/100000e.

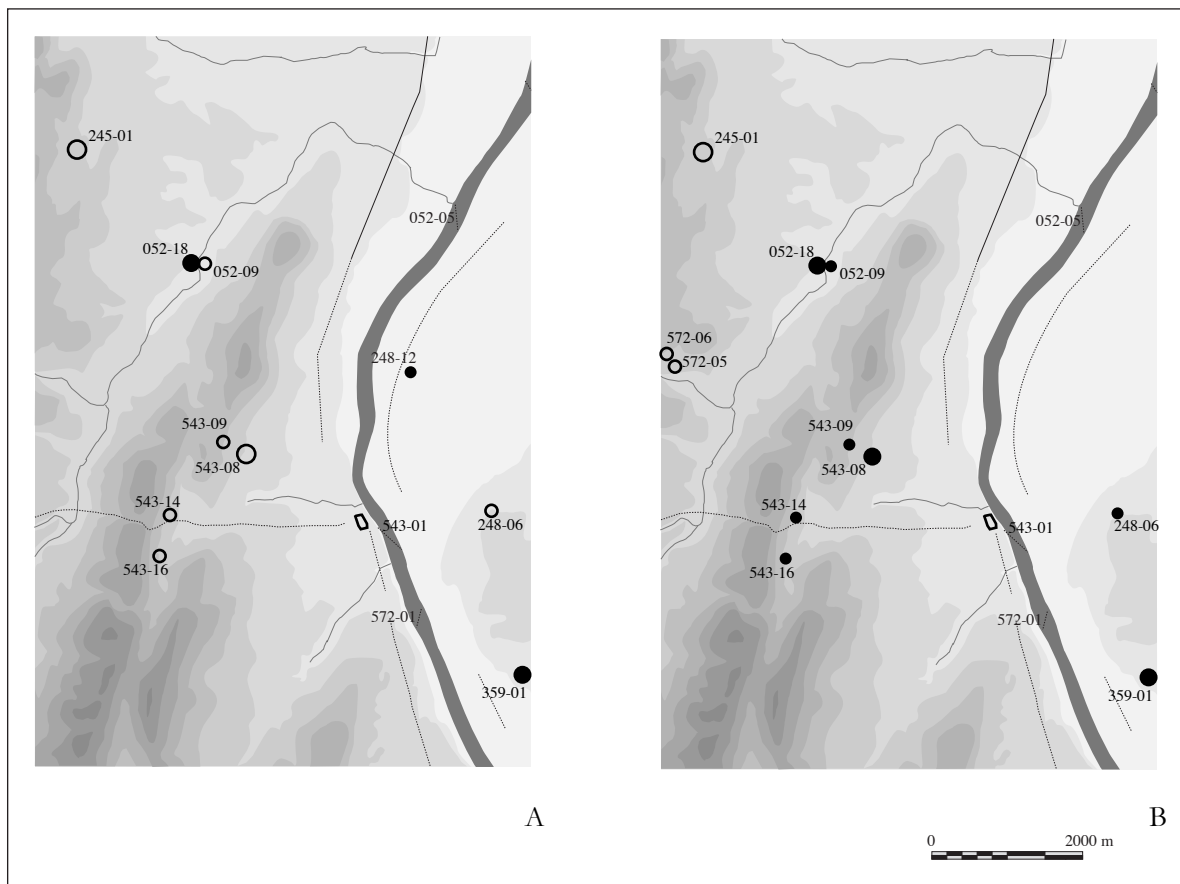


Fig. 69. Région de Tournus, occupation du sol (fin). A : sites du VI^e siècle, B : sites du VII^e siècle. Ech. 1/100000e.

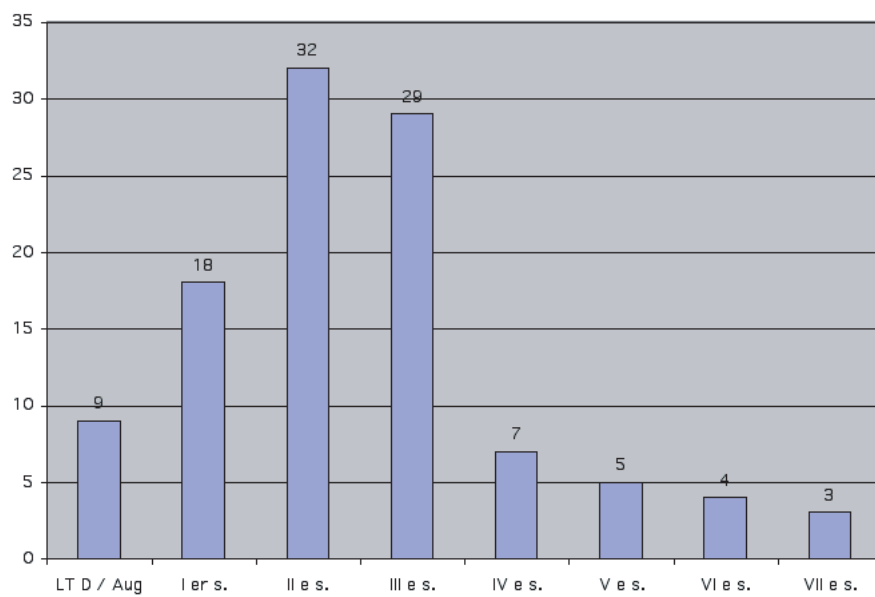


Fig. 70. Région de Tournus. Nombre d'établissements ruraux par siècles (tabl. XLVII).

Contrairement aux régions d'Ouroux et Noyers, on perçoit mal une reprise de l'occupation à la fin de l'Antiquité tardive. Le grand nombre de nécropoles de la fin du VI^e et du VII^e siècle connues dans le Tournugeois indique sans doute qu'une bonne partie de l'occupation rurale de cette époque échappe encore à l'analyse.

IV.B.5 LA REGION D'AUTUN

IV.B.5.1 Localisation et géomorphologie

La région d'Autun, située dans le département de Saône-et-Loire (communes d'Antully [71010], Autun [71014], Auxe [71015], Brion [71062], Cury [71162], Laize [71251] et Monthelon [71363]) (fig. 55, p. 278), se trouve à cheval sur trois ensembles géomorphologiques nettement différenciés. Le nord de la zone appartient au bassin sédimentaire permien d'Autun, dont le comblement terminal est constitué d'argiles sableuses. Le relief est à peu près inexistant (altitude moyenne autour de 300 m). Ce bassin est surplombé au nord et au nord-ouest par le massif du Morvan (sommets compris entre 600 et 900 m d'altitude). Le sud-est est occupé par un vaste plateau gréseux (le plateau d'Antully), surplombant la bassin d'Autun de près de 250 m. La base des versants est composée de formations granitiques (granite à deux micas), qui ont fait l'objet d'une exploitation durant l'Antiquité. A l'ouest de la zone se trouvent des reliefs granitiques et volcano-éruptifs de l'ère primaire. Ces collines aux formes molles (sommets vers 350 m) encadrent la vallée de l'Arroux (altitude moyenne 275 m).

L'ensemble de la région autunoise se caractérise par des sols sablo-argileux acides, humides, à la valeur agronomique médiocre. Il sont actuellement occupés par des pâtures et des massifs forestiers sur une partie des hauteurs.

IV.B.5.2 Historique des recherches

La région d'Autun a donné lieu à de nombreuses découvertes depuis le XIX^e siècle, mais elles sont souvent anciennes et mal datées. D'une manière générale, les érudits autunois se sont peu intéressés aux campagnes environnant la ville antique. Les rares fouilles d'établissements ruraux sont antérieures aux années 1870 et ne sont plus guère connues que par des plans anciens. On peut cependant mentionner à la fin du XIX^e siècle l'activité de l'abbé Lacreuze, qui a inventorié de nombreux sites de l'est de la région autunoise¹³⁵⁸.

L'essentiel de la bibliographie est dispersé dans les *Mémoires de la Société Eduenne* et des manuscrits anciens. Ces données ont été récemment compilées par A. Rebourg et R. Niaux dans la *Carte Archéologique de la Gaule*.

Depuis les années 1970, l'association Histoire et Nature de l'Autunois (R. Niaux, D. Avoscan, J.-P. Guillaumet) a entrepris un vaste travail de recension des découvertes anciennes et de prospection, qui a permis de révéler la densité de l'occupation rurale autour d'Autun à l'époque romaine¹³⁵⁹. Toutefois, s'il a été possible de repérer de nombreux sites au sol, la nature du couvert végétal actuel, essentiellement des prés, a généralement empêché la collecte de matériel. Le mobilier provenant de sites antiques étant très rare, il est donc difficile de dater la fréquentation des établissements.

La nature du corpus documentaire et des données chronologiques rend illusoire toute tentative d'étude fine de l'évolution de l'occupation du sol¹³⁶⁰. Seule une étude par grandes phases chronologiques (Haut-Empire, Antiquité tardive et haut Moyen Age) paraît pour l'instant envisageable¹³⁶¹.

¹³⁵⁸ Lacreuze – Etude descriptive de quelques sculptures gallo-romaines des environs d'Autun, *MSE*, I, 1872, p. 325-347, ainsi que de nombreuses observations publiées dans les compte-rendus des séances de la Société Eduenne.

¹³⁵⁹ Essentiellement assuré par R. Niaux. Les découvertes ont été en partie publiées dans la chronique archéologique des *Mémoires de la Société Eduenne* et ont fait l'objet d'une présentation synthétique dans Niaux (R.) – Histoire et Nature de l'Autunois : prospection archéologique en Morvan, dans Buchsenschutz (O.) et Richard (H.) (éd.) – *L'environnement du Mont-Beuvray*. Glux-en-Glenne, 1996 [BIBRACTE, 1], p. 139-166.

¹³⁶⁰ Ce qui ne nécessite donc pas de traduction cartographique de la répartition des établissements ruraux.

IV.B.5.3 La région d'Autun au Haut-Empire

Les environs proches d'*Augustodunum* sont traversés par un grand nombre d'axes antiques : voie d'Agrippa de Chalon à Boulogne par Autun, voies d'Autun à Mâcon, d'Autun à Langres et Besançon, d'Autun à Bourges et Orléans, d'Autun à Feurs et Clermont, d'Autun à Belleville.

Bien que de nombreux établissements de la région d'Autun soient mal datés, il apparaît que ce secteur est densément occupé au Haut-Empire : on dénombre au moins soixante-dix sites de cette période dans la fenêtre d'étude.

Dans certaines communes, le nombre d'établissements repérés est élevé, et on rencontre alors une occupation antique tous les 500 m en moyenne. Les sites sous couvert forestier actuel sont fréquents (par exemple [71010-02], [71014-22], [71015-04], [71015-09], [71015-10], [71062-05]), et semblent indiquer un paysage sans doute plus ouvert et moins boisé qu'à l'heure actuelle, particulièrement sur le plateau d'Antully qui surplombe Autun.

L'essentiel de l'occupation du sol est assuré par des établissements de type agricole. Aucune agglomération n'a pour l'instant été repérée dans les environs proches d'Autun, ce qui peut sans doute s'expliquer par la proximité de la capitale de la Cité.

Les établissements ruraux se partagent classiquement entre *villae* de type aristocratique et sites de plus modestes dimensions.

Les *villae* semblent relativement abondantes : sites de Montmain [71014-22] à Autun, de la Porcheresse [71015-03], du Bourg [71015-15] à Auxe ; de Cerveau [71162-06] et du Bourg [71162-26] à Curgy ; du Bourg [71313-08] et de Chantal [71313-09] à Monthelon ; des Champs d'Arroux [71251-04] et du Bourg [71251-11] à Laizy¹³⁶². Toutes sont mal connues, mais les découvertes anciennes mentionnent de manière récurrente mosaïques, éléments de placage en roches décoratives, qui suggèrent la richesse de leur décor. Comme dans les autres régions de la cité des Eduens, ces établissements sont nettement moins nombreux que les sites de taille modeste, dont plusieurs dizaines sont signalés dans ce secteur.

La présence de nécropoles associées aux établissements ruraux est suggérée par la fréquence des découvertes de stèles funéraires sur les sites ruraux¹³⁶³. Cette situation, sans égale dans le reste du territoire éduen, résulte peut-être d'une influence des pratiques funéraires de la capitale de cité toute proche.

De nombreuses carrières (grès arkose et de granit à deux micas sont signalées sur le plateau d'Antully et son versant nord ([71010-08], [71015-05 à 07]), calcaire à gryphées à Curgy ([71162-04 et 05])) servent en grande partie à alimenter Autun en pierres de construction¹³⁶⁴.

IV.B.5.4 La région d'Autun durant l'Antiquité tardive

Dans la région autunoise, l'Antiquité tardive se caractérise par une sensible diminution du nombre de sites (tabl. L). Sur vingt-et-un établissements qui ont livré des éléments de datation, neuf seulement semblent encore fréquentés durant l'Antiquité tardive, soit un taux d'abandon légèrement inférieur à 60 %, proche de ceux observés entre le III^e et le IV^e siècle dans les régions de Chalon et de Noyers. Comme dans les régions précédentes, on constate qu'une grande partie des établissements encore fréquentés durant l'Antiquité tardive sont des anciens sites aristocratiques du Haut-Empire.

Malgré la diminution du nombre d'établissements, le paysage semble encore relativement ouvert, comme l'indique un passage du *Discours de remerciement* qui montre qu'en 311, la ville était nettement visible

¹³⁶¹ Un programme de recherche du Centre Archéologique du Mont-Beuvray (dirigé par C. Haselgrove (Université de Durham)) porte actuellement sur l'occupation du sol dans la vallée de l'Arroux. On peut espérer qu'il permettra un enrichissement de la question.

¹³⁶² Hors de cette fenêtre d'étude, on peut mentionner celles de Buisson à la Grande-Verrière (Rebourg, *CAG 71/4*, p. 414), du Bourg et du Château à Tavernay (Rebourg, *CAG 71/1*, p. 212).

¹³⁶³ Niaux (R.) – Monuments funéraires antiques ou oubliés de la région autunoise, *MSE*, LV, 2, 1991-1992, p. 77-112.

¹³⁶⁴ Blanc (A. et P.), Le Comble (A. de), Lorenz (C. et J.) – Caractérisation et origine des matériaux utilisés dans les monuments gallo-romains d'Autun (Saône-et-Loire), *Bull. Soc. Hist. Nat. Autun*, 113, 1985, p. 3-28 ; Rebourg, *Urbanisme*, p.154-156 et fig. 5.

depuis le plateau¹³⁶⁵, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui¹³⁶⁶. La présence d'établissements fréquentés au IV^e siècle dans les massifs forestiers [71015-08] irait dans le même sens.

L'étiage de l'occupation semble atteint au haut Moyen Age, mais on se méfierait de ces résultats basés sur une documentation de qualité médiocre. A cette époque, les sites suspectés semblent essentiellement se trouver sous des villages médiévaux ([71162-26], [71313-08]).

IV.C LA SOCIÉTÉ RURALE DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE

L'étude de la société rurale des cités des Eduens et de Chalon pâtit de l'ancienneté des sources archéologiques et de la rareté des textes. De surcroît, ces derniers parlent essentiellement des aristocrates et des clercs, qui constituent assurément une faible part de la population des campagnes.

IV.C.1 POPULATIONS CIVILES

Appréhender la place des élites dans les campagnes tardives de Lyonnaise orientale s'avère relativement difficile, car les indices de leur présence sont peu nombreux : les décors luxueux et signes d'investissement ostentatoire sont moins nombreux durant l'Antiquité tardive qu'au Haut-Empire. Quelques découvertes isolées, comme la *villa* de Saint-Brancher [89336-01], indiquent la présence de résidences aristocratiques, mais il est difficile à l'heure actuelle de saisir la représentativité de telles découvertes. En revanche, il est notable que plusieurs établissements importants de la fin du Haut-Empire voient l'abandon de leur *pars urbana* dans le courant du IV^e siècle, impliquant une mutation de leur caractère résidentiel qu'il paraît prématuré d'interpréter : correspond-elle à l'abandon du caractère résidentiel¹³⁶⁷ de l'établissement ou à une mutation des formes d'ostentation ?

L'absence de recherches de terrain sur les *villae* de Lyonnaise orientale durant l'Antiquité tardive constitue un handicap pour le moment difficile à surmonter. L'hypothèse d'un changement des pratiques ostentatoires a été avancée récemment pour expliquer la raréfaction des décors somptuaires dans les campagnes de Gaule du Nord¹³⁶⁸, mais il faut bien admettre qu'en Lyonnaise orientale, les indices d'un déplacement de l'investissement vers d'autres formes d'ostentation demeurent des plus maigres. On peut notamment relever l'absence d'aménagements ou de dépôts funéraires privilégiés qui caractérisent certaines régions de Gaule durant l'Antiquité tardive.

C'est paradoxalement à une époque tardive, où les indices archéologiques d'une présence aristocratique en milieu rural sont à peu près inexistantes, que les élites rurales sont le mieux documentées par les sources historiques. Quelques textes démontrent qu'à la fin du VI^e siècle, des membres des couches aisées de la société résident dans les campagnes, comme la mère de Grégoire de Tours ou la famille de Loup, évêque de Chalon¹³⁶⁹. L'absence de recherches sur ces établissements, fréquemment occultés par des villages médiévaux, ne permet pas de définir les éventuels critères archéologiques d'identification de leur statut aristocratique.

Les paysans, qui constituent à n'en pas douter la majorité écrasante de la population des campagnes, sont assurément les plus mal connus. Les données archéologiques sont pour l'instant nettement insuffisantes pour évaluer leurs conditions de vie. Les sources littéraires se soucient peu d'offrir des informations sur leur existence, suivant en cela une tradition fort ancienne. Les populations agricoles

¹³⁶⁵ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 1 : *Miratus es, imperator, unde se tibi tanta obuiam effunderet multitudo, cum solitudinem ex vicino monte uidisses* (Tu t'es demandé avec étonnement, empereur, d'où provenait la multitude qui se pressait à ta rencontre, alors que de la montagne voisine tu n'avais vu que solitude (trad. E. Galletier)). La montagne voisine ne peut être que le plateau d'Antully, ce qui indiquerait que Constantin empruntait la voie de Mâcon à Autun, ou plus vraisemblablement celle de Chalon à Boulogne. Contrairement à l'avis de Thevenot, *Voies romaines*, p. 68, ce ne peut guère être la voie de Besançon, dont l'arrivée sur *Augustodunum* n'offre pas de point de vue remarquable.

¹³⁶⁶ En raison de la couverture forestière.

¹³⁶⁷ Hypothèse défendue dans le nord de la Bourgogne par P. Nouvel, *Yonne moyenne*, I, p. 262-265.

¹³⁶⁸ Balmelle (C.) et Van Ossel (P.) – De Trèves à Bordeaux. La marque des élites dans les campagnes de la Gaule romaine aux IV^e et V^e siècles, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 533-552.

¹³⁶⁹ *Infra*, § IV.D.3.

apparaissent de loin en loin dans quelques textes hagiographiques qui demeurent généralement très allusifs.

Plusieurs sources du IV^e siècle indiquent que ces populations rurales gardent un lien fort avec la capitale de cité : lors de la visite de Constantin, elles accourent à Autun pour acclamer l'empereur¹³⁷⁰, tout comme lors de l'usurpation de Magnence en 350¹³⁷¹. Un passage du *Discours de remerciement à Constantin* souligne la mobilité de ce groupe social, qui fuit ses exploitations lorsque la pression fiscale lui paraît trop importante¹³⁷².

Un passage du panégyrique de Constance suggère la présence de prisonniers germaniques cultivant les campagnes de la cité des Eduens vers 297¹³⁷³. Peut-être s'agit-il des *metoecis* (moissonneurs ?) envoyés par Constance chez les Eduens, que mentionne le *Discours de remerciement* en 312¹³⁷⁴.

Les découvertes archéologiques suggèrent la présence de quelques activités artisanales dans les campagnes, mais il est difficile de savoir si elles reflètent l'existence d'une main d'œuvre spécialisée. Certaines tâches ont sans doute nécessité des compétences spécifiques (métallurgie du bronze, réduction du minerai, forge), mais on ne peut affirmer que des artisans résident à demeure en milieu rural¹³⁷⁵.

La présence de clercs transparait essentiellement de sources littéraires tardives. Pour la période concernée, les attestations sont des plus rares. Ne se dégagent pour l'instant que les figures d'Eptade de Cervon¹³⁷⁶ et de Desiré de Gourdon¹³⁷⁷. Le premier est un ermite du Morvan, le second un reclus au monastère de Gourdon [71222-04]. Tous deux vivaient dans le premier tiers du VI^e siècle.

IV.C.2 AGENTS DE L'ETAT ET MILITAIRES

L'Antiquité tardive a souvent été considérée comme une période de forte militarisation du monde rural, combinée à une germanisation progressive des populations sous l'effet de l'installation de troupes fédérées. Toutefois, même s'il est hors de doute que l'on assiste à l'installation de groupes germaniques en Gaule du nord au IV^e siècle¹³⁷⁸, des inventaires récents de découvertes de mobilier afférent dans les établissements ruraux ont sensiblement nuancé l'importance de ce phénomène¹³⁷⁹. Il semble que ce soit le

¹³⁷⁰ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 1 : *De la campagne les hommes de tout âge étaient tous accourus pour voir celui [Constantin] à qui il souhaitaient volontiers de leur survivre* (trad. E. Galletier).

¹³⁷¹ Zosime, II, XLII, 3-5 : (...) *lorsque le bruit [de l'usurpation de Magnence] s'en fut aussi répandu plus loin, la foule du plat pays afflua à l'intérieur de la ville* (trad. F. Paschoud).

¹³⁷² *Gratiarum actio Constantino Augusto*, XIV, 3 signale des citoyens fuyant leurs exploitations pour se réfugier dans les bois. Ce phénomène a été relevé dans d'autres régions du monde romain au IV^e siècle : Carrié (J.-M.) – Un roman des origines : les généalogies du « colonat du Bas-Empire », *Opus*, 2, 1983, p. 239. On se trouve ici avant les premières dispositions législatives empêchant les colons de fuir l'entité administrative à laquelle le rattache son *origo* (Carrié, *ibid.*, p. 219).

¹³⁷³ C'est ce que l'on peut déduire du discours de l'orateur éduen qui indique que *c'est pour [lui] que labourent à cette heure le Chamave et le Frison, que ce vagabond et ce pillard peine à travailler sans relâche mes terres en friche, peuple mon marché du bétail qu'il vient vendre et que le laboureur barbare fait baisser le prix des denrées* (*Panegyricus Constantio dictus*, IX, 3).

¹³⁷⁴ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 4. E. Galletier traduit, abusivement selon nous, ce terme par colon.

¹³⁷⁵ On ne peut donc déterminer si ces activités illustrent le passage fréquemment cité de Palladius, *De Re rustica*, I, 2, qui conseille aux propriétaires de disposer d'artisans susceptibles de répondre aux besoins de l'exploitation.

¹³⁷⁶ Appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Eptadius**.

¹³⁷⁷ Appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Desideratus**.

¹³⁷⁸ Böhme (H.W.) - *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen Elbe und Loire. Studien zur Chronologie und Bevölkerungsgeschichte*. Munich, 1974 [MBV, 19]. Un exemple particulièrement probant est fourni par le site de Saint-Ouen-du-Breuil (Normandie) : Gonzalez (V.), Ouzoulias (P.), Van Ossel (P.) – Saint-Ouen-du-Breuil (Haute-Normandie, Frankreich) – eine germanische Siedlung aus der Mitte des 4. Jahrhunderts in der *Lugdunensis Secunda*. Neue Ergebnisse zur Eingliederung von Germanen in den nordwestlichen Provinzen des römischen Reiches, *Germania*, 79, 1, 2001, p. 43-61.

¹³⁷⁹ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 165-168 ; Van Ossel (P.) - Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire. L'exemple des campagnes, *Revue du Nord – Archéologie*, LXXVII, 1995, p. 27-36.

caractère clairement identifiable du matériel lié à ces populations qui a longtemps conduit à surestimer l'importance de leur présence en milieu rural¹³⁸⁰.

Des objets indiquant une fréquentation militaire ou germanique au III^e siècle sont attestés sur quatre sites (tabl. LII). Deux établissements ruraux à Lournand¹³⁸¹ et Mancey [**71294-06**] (pl. 389, n° 2) ont livré des fragments de cuirasses à écailles (*Jorica squamata*), un site à Ouroux [**71336-10**] un casque de type Niederbieber et une cotte de mailles (pl. 396, n° 4). Le seul objet germanique provient de la grotte de la Molle-Pierre à Mavilly-Mandelot [**21397-02**] (pl. 71, n° 8). Il s'agit d'une fibule en arbalète à pied losangique et arc étroit qui s'apparente au type Schulze 169, diffusé chez les germains de l'Elbe (Alamans) à la fin du III^e et au début du IV^e siècle¹³⁸².

Les découvertes des deux premiers tiers du IV^e siècle ne sont guère plus nombreuses : elles se limitent à sept objets. Dans cinq cas, il s'agit de fibules cruciformes (Beaune [**21054-25**], Courcelles-les-Semur [**21205-02**], Antully [**71010-05**], Lacrost [**71248-01** et **09**]) (pl. 67, n° 1 ; 99, n° 3 ; 364, n° 1-2) et sur un site, il s'agit d'une boucle delphiniforme en bronze en cours de fabrication (Joux-la-Ville [**89208-09**] (pl. 453, n° 3)). La seule arme avérée est une *spatha* trouvée dans la Saône à Dammerey, que M. Feugère date de la fin du III^e ou du IV^e siècle ([**71167-01**] (pl. 36, n° 2)).

L'examen de ces découvertes montre la faible importance de la présence militaire et / ou publique dans les campagnes de cette partie de la Lyonnaise I au début de l'Antiquité tardive. Si le matériel du III^e siècle présente indubitablement un caractère militaire, celui du IV^e siècle pourrait tout autant appartenir à des fonctionnaires qui, eux-aussi, portent fibule cruciforme et ceinturon. Il paraît en outre nécessaire d'insister sur le fait qu'une grande partie des découvertes « rurales » est issue d'établissements périurbains proches de *castra* (Beaune ; Tournus pour les découvertes de Lacrost), de sites de bord de voie (fibule d'Antully) ou artisanaux (fibule de Courcelles). La boucle de Joux-la-Ville est en cours de fabrication et rien n'indique qu'elle était destinée à un occupant de l'établissement ; l'épée de Dammerey a certes été trouvée en milieu rural, mais en contexte fluvial et non sur un site agricole.

A partir de la fin du IV^e siècle, les découvertes de l'est de la Lyonnaise I prennent un caractère franchement germanique, reflétant l'évolution du recrutement de l'armée romaine à cette époque¹³⁸³. En Gaule intérieure, les découvertes de matériel germanique sont généralement considérées comme l'indice de la présence de troupes fédérées et de leurs familles¹³⁸⁴.

Notons immédiatement que les objets des dernières années du IV^e et de la première moitié du V^e siècle ne sont guère plus abondants qu'aux périodes précédentes. Les armes sont un peu plus nombreuses (lances à barbelures à Allériot et Gergy (sites [**71004-01**] et [**71215-04**] (pl. 99, n° 2 ; 353, n° 1)) et peut-être un *umbo* de type Liebenau à Volnay [**21712-01**]), mais l'essentiel du matériel est encore une fois constitué d'objets de parure (boucle réniforme cannelée à Puligny-Montrachet, fibule et épingle à Joux-la-Ville (sites [**21512-01**], [**89208-07**] et **14**] (pl. 80, n° 5 ; 453, n° et 4)), matériel danubien de la sépulture d'Etrigny [**71193-01**] (pl. 351)). Comme au IV^e siècle, ces découvertes sont isolées et, quand, le contexte est connu, elles proviennent rarement d'établissements ruraux (tabl. LII).

Il paraît nécessaire de souligner l'aspect exceptionnel de la nécropole de Baudemont [**71022-01**] (pl. 308, n° 2 et 309-310), où l'abondance d'éléments de parure danubiens de la première moitié du V^e siècle (*Blechfibeln*, fibule à pied en forme de dard, boucles en argent) est sans égale en Gaule. Dans ce cas précis, il est à peu près certain qu'un groupe germanique d'origine danubienne résidait à proximité.

La seconde moitié du V^e et le début du VI^e siècle ne montrent pas un accroissement significatif des découvertes. On signale deux casques à bandeau en contexte fluvial (pl. 99, n° 1 ; 418, n° 2-3) et des objets de parure qui proviennent tous de nécropoles. A Asquins, dans la nécropole de Vaudonjon [**89025-**

¹³⁸⁰ On peut en outre suspecter que l'importance accordée au matériel provenant de nécropoles anciennement fouillées a conduit à surestimer le nombre d'inhumations habillées germaniques par rapport aux sépultures gallo-romaines sans mobilier.

¹³⁸¹ Etablissement de Lournand / Sur le Moulin (Saône-et-Loire), information orale du fouilleur (A. Guillot). Sur ce site, Rebourg, *CAG 71/3*, p. 202.

¹³⁸² Schulze (M.) – *Die spät-kaiserzeitliche Armbrustfiblen mit festem Nadelhalter*. Bonn, 1977 (*Antiquitas*, 3/19), p. 96-97.

¹³⁸³ Carrié (J.-M.) – L'esercito : trasformazioni ed economie locali, dans *SRIT*, I, p. 479, note qu'à partir de la fin du IV^e siècle, dans le vocabulaire syriaque, le mot « soldat » est remplacé par le mot « goth ».

¹³⁸⁴ Kazanski, *La diffusion de la mode danubienne*.

01], un certain nombre de fibules de type franc appartiennent peut-être à des individus liés à l'important établissement rural de Vergigny [89025-02], distant d'environ 200 m.

L'inventaire des découvertes montre donc la réalité d'une présence de militaires et de fonctionnaires en milieu rural, mais qui paraît en définitive très modeste et proportionnellement beaucoup moins importante qu'en contexte urbain.

Le matériel du III^e siècle présente un caractère militaire affirmé, alors que celui du IV^e siècle pourrait tout autant être attribué à des fonctionnaires. Avant la fin du IV^e siècle, il est notable que l'essentiel du matériel provient de contextes spécifiques (sites périurbains, de bord de voie, fluviaux, où sont attestées des activités artisanales...), ce qui conduit à écarter l'idée d'une intrusion importante de la sphère publique dans les établissements agricoles.

A partir de la fin du IV^e siècle, la germanisation des indices matériels s'accompagne d'une répartition légèrement différente. Alors que les découvertes demeurent tout aussi abondantes dans le Val de Saône entre Chalon [71076] et Charnay [71104], on constate ailleurs une augmentation des indices en milieu rural, mais il est toujours aussi difficile de lier ces découvertes à un établissement agricole, à l'exception des rares objets trouvés dans la région de Joux-la-Ville. La situation n'est pas sensiblement modifiée à partir de la seconde moitié du V^e siècle, où seule la nécropole d'Asquins peut être mise en relation avec un important établissement rural.

IV.D SYNTHÈSE

IV.D.1 DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES EN MUTATION

Les établissements à fonction agricole, qui assurent l'essentiel de l'occupation rurale durant l'Antiquité tardive, connaissent de profondes mutations entre la fin du III^e et le milieu du VI^e siècle. Ceux-ci peuvent être regroupés en trois grandes catégories.

La première, assurément la moins répandue, correspond à des sites de très vastes dimensions, installés dans des *villae* aristocratiques de la fin du Haut-Empire. Au III^e siècle, ces établissements possèdent une *pars urbana* richement décorée et une importante *pars rustica*, généralement composée de plus d'une dizaine de bâtiments. Ils accueillent fréquemment un sanctuaire. On peut attribuer ces sites à l'aristocratie locale et les qualifier de *villae*.

L'évolution de ces sites au cours de l'Antiquité tardive est difficile à percevoir. Quelques découvertes isolées indiquent la poursuite d'aménagements de type aristocratique sur de rares établissements. Il y a là un décalage manifeste avec les attentes suscitées par la prosopographie, qui laisse supposer la présence d'un certain nombre d'établissements de type aristocratique dans les campagnes. Malgré tout, il ne nous semble pas qu'il ait lieu d'opposer les formes de l'occupation rurale aristocratique de cette région avec celles des régions mitoyennes (le Sénonais notamment) où les riches *villae* tardives paraissent plus nombreuses : l'absence de fouilles sur les établissements tardifs les plus importants des cités des Eduens et de Chalon ne permet pas de considérer leur sous-représentation comme significative.

En dépit de ces remarques, on pressent dans cette région un déclin de l'ostentation en milieu rural, qui s'illustre notamment dans la diminution du nombre de mosaïques par rapport à la fin du Haut-Empire. Par ailleurs, il semble que la *pars urbana* de certains établissements de grandes dimensions soit abandonnée relativement tôt dans le IV^e siècle. Cette tendance, uniquement pressentie sur des sites connus grâce aux seules prospections, devra être validée par la fouille. Si elle venait à être confirmée, on aurait peut-être ici un début d'explication de la diminution des décors ostentatoires en milieu rural au cours de l'Antiquité tardive.

Il convient de souligner que sur la majorité de ces *villae*, l'abandon de la partie résidentielle n'influe en rien sur la pérennité de l'occupation : nombre de ces établissements connaissent une fréquentation continue jusqu'à l'époque carolingienne¹³⁸⁵, généralement située sur la *pars rustica* ou ses environs immédiats.

¹³⁸⁵ Voir jusqu'à l'époque contemporaine.

Une autre tendance, plus fréquente, voit le regroupement de l'occupation sur la *pars urbana* à partir de la fin du IV^e siècle. Dans ce cas précis, il est bien plus difficile d'évaluer la nature de l'occupation tardive, car elle est presque toujours recouverte par une occupation médiévale.

Un seconde grande catégorie correspond à des sites plus modestes, installés dans des établissements du Haut-Empire de moindre dimensions que les sites aristocratiques présentés plus haut. Il est certain que ce groupe recouvre une multitude de situations que la rareté des fouilles extensives et des photographies aériennes empêche pour l'instant d'appréhender¹³⁸⁶. Dans quelques cas, on pressent un net déclin architectural dès la première moitié du IV^e siècle (établissement de la Tête de Fer à Grimault [89194-18]). La rareté des fouilles ne permet pas de caractériser ces établissements une fois passé le milieu du IV^e siècle.

La dernière catégorie, la moins connue, correspond à des établissements créés au cours de l'Antiquité tardive. L'aspect du site peut varier selon les cas. A Saint-Père-sous-Vézelay (Fontaines Salées [89364-02]), l'occupation prend place dans un ancien ensemble thermal réaffecté. La plupart des sites semble toutefois correspondre à des créations *ex nihilo* de la fin de l'Antiquité tardive. Pour l'instant, leur existence est essentiellement suspectée au travers des prospections, mais un sondage a validé l'existence de cette catégorie d'établissements [89064-01].

L'impression première qui se dégage de la documentation sur les établissements ruraux est celle d'un recul des formes architecturales romanisées durant l'Antiquité tardive, selon des rythmes qui demeurent pour l'instant difficiles à appréhender. Cette tendance, attestée dans toute la partie occidentales de l'Empire¹³⁸⁷, est relativement nette en Lyonnaise orientale. A ce titre, elle s'apparente apparemment plus au Bassin parisien ou à la Narbonnaise (région de Toulouse exceptée) qu'à l'Aquitaine.

IV.D.2 MUTATIONS DE LA TRAME DE L'OCCUPATION DU SOL

Parallèlement à la mutation des formes architecturales des établissements, on observe une modification tout aussi importante du schéma d'occupation des campagnes entre la fin du III^e et la fin du VI^e siècle. Cette dernière suggère une évolution profonde des communautés rurales et de leur rapport à la mise en valeur de l'espace.

La fin du Haut-Empire

Dans les régions de Noyers, Chalon et Ouroux, le courant du III^e siècle semble constituer l'apogée de l'occupation rurale durant l'Antiquité. La région de Tournus se distingue légèrement, dans la mesure où on assiste à une légère diminution du nombre d'établissements entre le II^e et le III^e siècle. Autour d'Autun, les données sont imprécises, mais indiquent d'une manière générale que le Haut-Empire correspond à la période d'occupation maximale des campagnes.

Dans tous les secteurs étudiés, l'occupation se partage entre des sites de type aristocratique (*uillae*) et des établissements plus modestes, ces derniers représentant de 80 à 90 % du total. Alors que les établissements ruraux se rencontrent dans tous les milieux, les sites de grandes dimensions se concentrent dans des secteurs spécifiques.

Dans la région de Noyers, les *uillae* et établissements de taille moyenne se concentrent dans la vallée du Serein et sont très rares sur les plateaux, essentiellement occupés par de petits établissements. Dans la plaine de la Saône (régions d'Ouroux, Tournus), les sites les plus importants sont situés à l'écart

¹³⁸⁶ Un classement des superficies de quelques établissements ruraux du Haut-Empire de Gaule du Nord établi par P. Van Ossel montre une progression régulière de leur taille jusqu'au pallier des établissements de grandes dimensions (sa classe IV, qui correspond aux sites que nous qualifions de *villae* aristocratiques) : Van Ossel (P.) et Defgnée (A.) – *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruces*. Namur, 2001 [*Etudes et Documents, Archéologie*, 7], p. 223-225.

¹³⁸⁷ Ripoll (G.) et Arce (J.) – The transformation and End of the roman villae in the West (fourth – seventh centuries), dans Brogiolo (G.P.), Gauthier (N.) et Christie (N.) (éd.) – *Towns and their Territories between Late Antiquity and the Early Middle Age*. Leyde, 2000 [*TRW*, 9], p. 63-114.

des basses terrasses alluviales, exclusivement occupées par des établissements de petites dimensions. En revanche, ils sont presque toujours situés au pied de coteaux. De manière générale, on constate que les établissements ruraux importants sont très rarement situés sur des hauteurs. Les *uillae* du plateau d'Antully au dessus d'Autun constituent à cet égard une exception, peut-être liée à la proximité de la capitale de cité. Ainsi, il semblerait que les *uillae* ne recherchent pas tant la proximité d'un cours d'eau qu'un emplacement offrant des possibilités agronomiques variées. De par leur situation, elles sont à la fois proches des zones humides de fond de vallée, des coteaux et des accès aux plateaux ou aux reliefs.

Les établissements de la catégorie inférieure constituent l'essentiel de l'occupation rurale dans tous les secteurs recensés. Bien qu'ils soient très nombreux, ils sont pour l'instant très mal connus. Présents dans les mêmes milieux que les établissements de type aristocratique, ils assurent en outre la mise en valeur des secteurs où les *villae* sont rares : zones humides des basses terrasses alluviales (régions d'Ouroux et de Tournus), plateaux calcaires aux sols peu épais (région de Noyers).

Les données sur les formes du paysage sont très inégales. Pour l'instant, on ne connaît que les parcellaires des plateaux calcaires du nord du pays Eduens : parcellaires de la forêt de Girolles [89188-01 à 03], de la forêt de Massangis [89246-14, 19 et 20], de la région de Salmaise¹³⁸⁸, de Flavigny et Villy-en-Auxois¹³⁸⁹. Ceux-ci sont matérialisés par des levées de terre et de pierres, des pierriers, formant des « bulles » de parcellaire autour des établissements ruraux.

Il convient de souligner que ces aménagements ne sont associés qu'à des établissements relativement modestes et ne sont attestés que sur les plateaux, sur des sols pierreux aux capacités agricoles limitées. Il paraît donc prudent de ne pas généraliser ce type de paysage à tous les espaces ruraux de la région étudiée. Ainsi, dans la plaine de la Saône aux sols humides, les aménagements agraires semblent plutôt avoir présenté la forme de réseaux de drainage fossoyés. On peut de même imaginer l'absence de délimitations construites dans toutes les régions pauvres en pierre de construction ou ne nécessitant pas d'épierrement des parcelles agricoles : région d'Autun, dépression péri-morvandelle (Bas Auxois, Terre Plaine).

Dans certains secteurs ruraux, on trouve des indices d'extraction des ressources minérales (carrière, ferriers), dont le lien avec les établissements ruraux environnants est difficile à établir.

La fin du III^e siècle : une diminution généralisée du nombre d'établissements agricoles

Dans toutes les régions où les sites datés sont suffisamment nombreux, on constate une très importante diminution du nombre d'établissements agricoles dans la seconde moitié du III^e siècle. Ce phénomène ne semble pas débiter avant le milieu du III^e siècle et paraît accompli dans les années 300.

Selon les cas, on assiste à une interruption de la fréquentation sur 60 % (régions de Noyers, de Chalon et de Tournus) à 80% (région d'Ouroux) des établissements ruraux. Dans les environs d'Autun, où les sites sont moins bien datés, on observe de même l'abandon de 60 % des établissements entre le Haut-Empire et les IV^e – V^e siècles.

La situation diffère sensiblement de la Gaule Narbonnaise, où l'on observe ce phénomène bien plus précocement puisqu'il commence au début du II^e siècle dans la majorité des secteurs étudiés¹³⁹⁰. En revanche, elle se rapproche de la Gaule du nord où, dans les secteurs correctement documentés, cet épisode se place essentiellement au III^e siècle, comme dans la région de Marne-la-Vallée¹³⁹¹ ou du plateau d'Aldenhoven¹³⁹². Dans la cité des Eduens, l'ampleur de ce phénomène est indubitable, et semble bien plus importante que dans l'ouest de la cité des Trévires, la région de Cologne ou le sud-est du territoire des

¹³⁸⁸ Mangin (M.), Courtadon (J.-L.), Fluzin (Ph.), Laclos (E. de) – *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (C.d'O.)*. Besançon, 2000 [ALUFC, 699].

¹³⁸⁹ Mangin, *Forgerons et paysans*, p. 128-130 et carte IV h.t.

¹³⁹⁰ Raynaud, *Les campagnes rhodaniennes* ; Trément (F.) – Une perspective microrégionale autour de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), *ibid.*, p. 217-231 ; Trément (F.) et *alii*, *Habitat et peuplement en Provence*, p. 275-292.

¹³⁹¹ Daveau (I.) – Occupation des sols au Bas-Empire en Ile de France. Rupture et continuité : trois études de cas, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) - *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Document de travail n° 3*. Paris, 1997, p. 22-31.

¹³⁹² Lenz (K.H.) – Late roman rural settlement in the southern part of the province Germania Secunda in Comparison with other regions of the Roman World, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 118-121 et fig. 4, p. 119.

Sénons. En effet, dans ces régions, 70 % à 90 % des établissements du III^e siècle sont encore fréquentés dans la première moitié du IV^e siècle¹³⁹³.

Il convient de signaler que le pic de fréquentation troglodyte du III^e siècle est contemporain de cette rétraction de l'occupation rurale, ce qui, à nos yeux, semble partiellement confirmer l'hypothèse traditionnelle selon laquelle les occupations de grotte sont liées à la rapide mutation de l'occupation du sol à cette époque.

Il est notable que cette importante diminution du nombre de sites paraît très sélective puisqu'elle ne touche que les établissements modestes alors que ceux de grandes dimensions sont encore tous fréquentés au IV^e siècle. Cette tendance recoupe nettement les observations effectuées en Gaule Narbonnaise¹³⁹⁴ ou dans le Sénonais¹³⁹⁵.

Ainsi, si l'on peut envisager une « crise » de l'occupation rurale à la fin du III^e siècle, il s'agit avant tout de celle des petits établissements. Sachant que ceux-ci assurent l'essentiel de l'occupation de zones aux potentialités agricoles limitées (plateaux calcaires dans la région de Noyers-sur-Serein, zones basses humides dans les régions d'Ouroux et Tournus), on est en mesure de se demander si leur abandon massif ne reflète pas une fragilité structurelle due à leur emplacement. La poursuite de l'occupation des établissements de grandes dimensions, presque toujours situés dans des zones aux potentialités variées, pourrait indiquer que c'est la polyvalence des terroirs environnant qui leur permet de traverser la fin du III^e siècle. A cet égard, leur évolution architecturale reflète certes une modification culturelle importante, mais elle ne semble guère influencer sur leur rôle économique.

L'Antiquité tardive : poursuite de la diminution du nombre d'établissements

Après une relative stabilité de l'occupation rurale durant l'époque constantinienne, le nombre d'établissements ruraux diminue à nouveau à partir de la seconde moitié du IV^e siècle. L'absence de données chronologiques suffisamment fiables interdit pour l'instant de saisir finement cette évolution. Il semble cependant que sur plusieurs sites fouillés, les années 350 marquent une rupture importante.

Contrairement à la fin du III^e siècle, la diminution du nombre d'établissements paraît plus progressive, même si, dans certains secteurs, comme la région de Noyers, le taux d'abandon peut atteindre 40 % par siècle. Par ailleurs, on assiste désormais à l'abandon d'anciens établissements de grandes dimensions de la fin du Haut-Empire, ce qui n'est jamais attesté avant la fin du III^e siècle.

Dans tous les secteurs des cités des Eduens et de Chalon, l'étiage de l'occupation rurale semble atteint vers la fin du V^e siècle. A cette époque, le nombre extrêmement faible d'établissements soulève le problème d'un éventuel regroupement de la population sur des sites moins nombreux. A moins d'envisager un cataclysme démographique, cette hypothèse paraît pour l'instant la seule susceptible d'expliquer la rareté des occupations des années 500. Notons au passage qu'il semble nécessaire d'écarter pour l'instant l'existence de « refuges » de hauteur de l'Antiquité tardive. L'examen de la documentation indique que l'occupation des sommets se limite pour l'essentiel à des sanctuaires. Rien n'indique la présence de fortifications civiles ou militaires de type *Höhensiedlungen*, malgré un investissement important de la recherche sur les sites de hauteur depuis la fin du XIX^e siècle.

Apparition de nouveaux points de peuplement et reprise de l'occupation à la fin de l'Antiquité tardive ?

Après une longue décrue du nombre d'établissements ruraux entre la fin du III^e et la fin du V^e siècle, le VI^e siècle semble constituer une réelle période de stabilisation de l'occupation rurale.

Alors que les abandons deviennent désormais peu nombreux, on assiste à la multiplication de nouveaux établissements. Dans le val de Saône (région d'Ouroux), cette tendance semble débiter dès la fin du V^e siècle, alors qu'elle semble légèrement plus tardivement dans le nord de la cité des Eduens (région de Noyers), où elle n'est guère perceptible avant le VI^e siècle.

¹³⁹³ Région de Trèves : Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 63 ; Polfer (M.) – Occupation du sol et évolution de l'habitat rural dans la partie occidentale de la Cité des Trévires au Bas-Empire (IV^e – V^e siècles), dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 79-81 ; région de Cologne : Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 64, tabl. 3 ; sud-est des Sénons : Nouvel, *Forêt d'Othe*, p. 104-106 et fig. 30 et 31.

¹³⁹⁴ Raynaud, *Les campagnes rhodaniennes*, p. 205-208 ; Trément (F.) et *alii*, *Habitat et peuplement en Provence*, p. 281.

¹³⁹⁵ Pour la région au sud de la forêt d'Othe, information P. Nouvel, que je remercie.

Dans ces deux secteurs, on assiste en outre à la reprise de la fréquentation sur plusieurs sites abandonnés à la fin du Haut-Empire ou au début de l'Antiquité tardive (tabl. XL et XLVI). Ce phénomène, déjà observé dans le sud de la Gaule aux IV^e et V^e siècles¹³⁹⁶, montre qu'une bonne part de l'intensification de l'occupation du sol à la fin de l'Antiquité tardive est due à la reprise de l'occupation de sites antérieurs. L'interprétation la plus simple serait que ces établissements réoccupent de manière opportuniste des ruines abandonnées, qui peuvent fournir des structures susceptibles d'être réemployées. Cependant, les prospections et sondages effectués sur le site des Longues Raies à Joux-la-Ville [89208-01] montrent que dans ce cas précis, l'occupation mérovingienne se trouve légèrement à l'écart de l'établissement antique. Par ailleurs, l'architecture de bois des habitats repérés lors des sondages indique que les habitants ne semblent guère se soucier de récupérer des matériaux de construction en dur. Une hypothèse plus intéressante serait que, malgré l'abandon de l'établissement au début de l'Antiquité tardive, les habitants des campagnes aient gardé la conscience que le site abandonné correspondait au centre d'une unité agraire, dont la mise en valeur à la fin de l'Antiquité tardive se serait accompagné d'une reprise de la fréquentation. Ainsi, la re-dynamisation de l'occupation pourrait à la fois indiquer une certaine permanence foncière, mais aussi que le faible nombre d'établissements aux V^e – VI^e siècle ne signifie pas automatiquement une réduction des surfaces cultivées proportionnelle à la chute du nombre d'établissements.

Dans tous les secteurs bien connus des cités des Eduens et de Chalon, la fin du VI^e et le VII^e siècle constituent un indéniable renouveau de l'occupation rurale qui, toutes proportions gardées, montre un dynamisme inconnu depuis le I^{er} siècle apr. J.-C.

IV.D.3 L'IMPORTANCE DES *VILLAE* DU HAUT-EMPIRE DANS LE SCHEMA D'OCCUPATION DU SOL DE L'ANTIQUITE TARDIVE

A compter du VII^e siècle, les établissements dont l'occupation n'a pas connu d'interruption depuis le III^e siècle sont nettement minoritaires (onze sites sur vingt-huit dans la région de Noyers ; un site sur quatre dans la région d'Ouroux). Il est notable que presque tous sont d'anciens établissements aristocratiques du Haut-Empire. Les exceptions sont rares : sur les dix-huit établissements des fenêtres d'étude dont la fréquentation est assurée du III^e au VII^e siècle, treize sont d'anciennes *villae* du Haut-Empire.

Bien que ces sites soient très mal connus en Lyonnaise orientale, les études spatiales montrent leur importance dans l'évolution de l'occupation du sol durant l'Antiquité tardive. L'abandon de la partie résidentielle ne paraît pas influencer sur leur vitalité de ces établissements, qui semblent être à l'origine d'occupations proto-villageoises de l'époque carolingienne et les ancêtres directs d'habitats groupés du Moyen Age.

Un décompte des *villae* des cités des Eduens et de Chalon pour lesquelles on dispose d'éléments de datation confirme la longue durée d'occupation de ces établissements (tabl. XXXII). Sur cinquante-cinq *villae* recensées, quarante neuf ont livré des indices d'occupation de l'Antiquité tardive, trente-neuf de l'époque mérovingienne, trente et une sont recouvertes par des habitats groupés médiévaux. Dans dix-neuf cas, la continuité d'occupation est certaine. Ainsi, il semble bien que ces sites constituent jusqu'à une date très tardive l'armature et l'élément stable du peuplement rural, pivots assurant le passage entre le système d'occupation du sol de la fin du Haut-Empire et celui qui se met en place à partir du VII^e siècle.

A cet stade, l'absence de recherches récentes sur ces établissements limite fortement les possibilités d'analyse. Un dépouillement des données littéraires indique qu'ils font souvent partie du patrimoine des aristocrates mérovingiens : Boyer (*Baugiacus*) [71052-18] appartient à la famille de Loup, évêque de Chalon (v. 600-620)¹³⁹⁷, Saint-Père-sous-Vézelay [89364-01] (*Vidiliacus*) appartient à Aunaire, évêque d'Auxerre (v. 560-600)¹³⁹⁸, Pouillenay à un riche propriétaire terrien au milieu du VIII^e siècle¹³⁹⁹. Enfin, on peut suspecter que la *villa* de Mellecey [71292-01] ait appartenu à la famille de Grégoire de

¹³⁹⁶ Raynaud (Cl.) – Les campagnes languedociennes aux IV^e et V^e siècles, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, 255 et fig. 2, p. 252-253 (Vaunage, Lodévois) ; Trément (F.) et alii, *Habitat et peuplement en Provence*, p. 278-279 et fig. 9 (régions de Saint-Blaise, de la montagne Sainte-Victoire, Camargue).

¹³⁹⁷ *Vita Lupi Cabilonensis*, 4.

¹³⁹⁸ *Gesta pontificum autisiodorensium*, 19.

¹³⁹⁹ *Cartulaire Flavigny*, 6 (748).

Tours¹⁴⁰⁰. Certains de ces sites paraissent encore jouer un rôle important dans l'exploitation du sol à la fin du haut Moyen Age : Nitry [89277-14] est un chef lieu d'*ager* au VII^e siècle¹⁴⁰¹, de même que Mellecey [71292-01] au VII^e siècle¹⁴⁰² avant de devenir une *uilla publica* au VIII^e siècle¹⁴⁰³, Asquins – Vergigny (*Viriniacus*) une *uicaria* au IX^e siècle¹⁴⁰⁴. Leur importance ne semble décroître qu'à partir de l'époque carolingienne, où plusieurs sont abandonnés entre le VIII^e et le X^e siècle (tabl. XXXII). Toutefois, nombre d'entre eux semble toutefois à l'origine de l'habitat villageois médiéval.

La place centrale des établissements de grandes dimensions dans le schéma de l'occupation du sol à la fin de l'Antiquité tardive a été maintes fois observée dans le sud-est de la Gaule : en Provence¹⁴⁰⁵ et en Auvergne¹⁴⁰⁶, F. Trément observe la stabilité de l'occupation des grands établissements agricoles au cours de l'Antiquité tardive ; dans la région de Nîmes, Cl. Raynaud indique que *ce réseau tardo-antique porte en germe le maillage villageois du haut Moyen Age*¹⁴⁰⁷, L. Schneider arrive à la même conclusion dans le Biterrois¹⁴⁰⁸. Nous souscrivons pleinement à cette constatation.

Cette stabilité de l'occupation des sites ruraux les plus vastes remontant au Haut-Empire ne doit pas occulter une reprise réelle de l'occupation du sol au terme de la période étudiée. A partir des V^e – VI^e siècles dans la vallée de la Saône et du VII^e siècle dans la région de Noyers, on assiste à la création d'une série de nouveaux établissements. Une partie s'installe sur des emplacements apparemment vierges d'occupations antérieures ; une autre à proximité immédiate d'établissements abandonnés quelques siècles auparavant, tendance bien connue dans certaines régions de Narbonnaise aux IV^e et V^e siècles.

Dans certains cas, ces occupations de la fin de l'Antiquité tardive et du début du haut Moyen sont suffisamment vastes pour qu'il soit possible d'envisager qu'elle s'apparentent aux fréquentations attestées à la même époque sur les anciens établissements aristocratiques du Haut-Empire. Il est donc parfaitement envisageable que ce type de site puisse, lui aussi, être à l'origine d'occupations proto-villageoises ou villageoises de la fin du haut Moyen Age¹⁴⁰⁹. Ainsi, il paraît imprudent d'affirmer que tous les groupements proto-villageois de la fin du haut Moyen Age soient issus d'un ancien établissement rural aristocratique du Haut-Empire. A cet égard, il semble bien que cette constatation concilie tant l'hypothèse continuiste d'A. Deléage selon laquelle les *uillae* du haut Moyen-Age sont les héritières de sites du Bas-Empire¹⁴¹⁰, que celle d'A. Verhulst qui suppose que les *uillae* du haut Moyen Age sont avant tout des créations mérovingiennes¹⁴¹¹.

IV.D.4 CONSIDERATION SUR L'EVOLUTION DU PAYSAGE RURAL AU COURS DE L'ANTIQUITE TARDIVE

¹⁴⁰⁰ Voir discussion dans IV.A.1.2.1 (n. 89).

¹⁴⁰¹ *Gesta pontificum autisiodorensium*, 20.

¹⁴⁰² *Gesta pontificum autisiodorensium*, 20.

¹⁴⁰³ Frédégaire, *Continuationes*, 42.

¹⁴⁰⁴ Cartulaire de Vézelay, *ms. de la Bibliothèque Laurentienne de Florence*, 7. Cette charte n'apparaît pas dans Huygens (R.B.C.) (éd.) – Cartulaire de Vézelay, dans *Monumenta Vizeliacensia. Textes relatifs à l'histoire de l'Abbaye de Vézelay*, Tournai, 1976, p. 243-393 [CCCM, 42], mais cette édition ne comprend que des textes conservés à Auxerre. Elle a été publiée dans Pissier (A.) – Recherches historiques sur Asquins avant 1789, *BSEA*, 34 (49^e année), 1908 (1909), p. 128-130.

¹⁴⁰⁵ Trément (F.) – *Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. Paris, 1999 [DAF, 75], p. 242-243.

¹⁴⁰⁶ Trément (F.), Dousteysier (B.) – Elites et *uillae* dans le territoire Arverne, dans Cébeillac-Gervasoni (M.) et Lamoine (L.) (éd.) – *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*. Rome, 2003 [Coll. EFR, 309], p. 611-676.

¹⁴⁰⁷ Raynaud, *Les campagnes rhodaniennes*, p. 208.

¹⁴⁰⁸ Schneider (L.) – Habitat et genèse villageoise du haut Moyen Age : l'exemple d'un terroir du Biterrois Nord-Oriental, *Archéologie du Midi Médiéval*, 10, 1992, p. 3-38.

¹⁴⁰⁹ La discrétion des structures d'habitat du haut Moyen Age et l'indigence des recherches dans les villages actuels pourrait expliquer que ce type d'occupation soit rarement suspecté sous les habitats groupés médiévaux. Un exemple probant pourrait être le site de Collonges à La Chapelle-sous-Brancion [71094-03].

¹⁴¹⁰ Deléage (A.) - *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du Onzième siècle*. Mâcon, 1942-1943.

¹⁴¹¹ Verhulst (A.) – La genèse du régime domanial classique en France au haut Moyen Age, dans *Agricoltura e mondo rurale in Occidente nell'alto Medioevo. Settimane di studio del Centro sull'Alto Medioevo*, XIII. Gand, 1966, p. 135-160.

Bien que l'abandon de nombreux points de peuplement ne puisse être considéré, en l'absence de données paléo-environnementales plus explicites, comme un indice d'une diminution des surfaces cultivées, un célèbre passage du *Discours de remerciement à Constantin* de 312 offre une riche description des campagnes de l'est de la Cité des Eduens, qui montre de sensibles modifications du paysage entre la fin du Haut-Empire et le début du IV^e siècle.

Dans un chapitre maintes fois commenté¹⁴¹², l'auteur décrit les paysans qui, *fléchissant sous le poids des dettes, n'ont pu ni drainer ni essarter leurs terres. Aussi, tout ce qui avait autrefois constitué un sol passable a été enseveli sous les marais ou envahi par les broussailles. Il y a plus : le fameux pagus Arebrignus¹⁴¹³ lui-même est bien vainement jaloux, car on n'y voit plus cultiver la vigne que sur un seul point ; au-delà, tous le reste n'est que forêts et roches inaccessibles, sûrs repaires des bêtes sauvages. Quant à la plaine qui s'étend à ses pieds et va jusqu'à la Saône, elle fut en vérité, me dit-on, riante jadis, au temps où une culture non interrompue assurait, sur chaque domaine (fines), par des canaux à ciel ouvert (fossis) l'évacuation des eaux courantes des sources. Mais aujourd'hui que les dévastations ont obstrué les canaux, les terres basses, qui par leur situation même, étaient plus fertiles que les autres sont transformées en fondrières et en marécages¹⁴¹⁴. Suit un passage qui indique indirectement que le vignoble réputé de cette région¹⁴¹⁵ ne se trouve que sur la Côte, car on ne peut, suivant l'usage de l'Aquitaine et d'autres provinces, assigner n'importe où un terrain à de nouvelles vignes, car sur les hauteurs ce ne sont que rochers, et dans la plaine ce ne sont que bas-fonds exposés aux gelées blanches¹⁴¹⁶. Plus loin, l'auteur, s'adressant à l'empereur, décrit les campagnes qu'il a traversé entre le Val de Saône et Autun : tu n'y as point vu en effet, comme sur le territoire d'autres villes (per agros aliarum urbium¹⁴¹⁷), la plupart des champs cultivés, découverts, en pleine prospérité (...), mais aussitôt après ce coude où la route revient en arrière vers la Belgique¹⁴¹⁸, tu as eu sous les yeux une terre partout dévastée, abandonnée, couverte de broussailles, muette et ténébreuse (...)¹⁴¹⁹.*

Bien qu'il faille sans doute faire la part des choses entre la réalité et la rhétorique d'un orateur expliquant devant les représentants de toutes les cités Gauloises pourquoi les Eduens ont reçu le privilège enviable de bénéficier d'un important dégrèvement fiscal¹⁴²⁰, la précision de la description ne peut être que simple métaphore¹⁴²¹.

¹⁴¹² *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 2-8 (trad. E. Galletier) : *Siquidem ager qui numquam respondet impendiis ex necessitate deseritur, etiam inopina rusticanorum quibus in aere alieno uacillantibus nec aquas deducere nec siluas licuit excidere. Ita quidquid olim fuerat tolerabilis soli aut corruptum est paludibus aut sentibus impeditum. Quin etiam ipse ille pagus Arebrignus inani fertur inuidia cuius in uno loco uitium cultura perspicua est ; nam retro cetera siluis et rupibus inuia securarum sunt cubilia bestiarum. Illa autem quae subiecta et usque Ararim porrecta planities fuit quidem, ut audio, aliquando iucunda, cum per singulorum fines continua cultura procurus fontium fossis patentibus euehebat : nunc autem interclusis meatibus, quidquid humilitate sua fuerat uberius in uoragines et stagna conuersum.*

¹⁴¹³ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI. La localisation du *pagus Arebrignus* n'est plus guère discutée depuis les années 1950 : on suppose à la suite de R. Dion qu'il s'agit de la Côte de Beaune ou de la Côte de Nuits : Dion (R.) – Les origines du vignoble bourguignon, *Annales ESC*, 5, 1950, p. 185-205 ; Thevenot (E.) – Les origines du vignoble bourguignon d'après les documents archéologiques, *AB*, XXII, 1951, p. 253-256 ; Dion (R.) – A propos de l'origine du vignoble bourguignon, *AB*, XXIV, 1952, p. 47-52.

¹⁴¹⁴ On peut envisager que l'humidité de la plaine de Saône au pied de la Côte Bourguignonne soit en partie à l'origine de l'ingénierie hydraulique cistercienne (l'abbaye de Cîteaux se trouve dans ce secetur).

¹⁴¹⁵ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 4 et 6 indiquent clairement que c'est pour ses vignes que ce *pagus* est réputé.

¹⁴¹⁶ *Ibid.*, VI, 6-8 : *Nec possumus, ut Aquitanis aliisque prouinciis familiare est, nouis uitibus locum ubique metari, cum supra saxa perpetua sint, infra humilitas pruinosa.*

¹⁴¹⁷ L'emploi du terme d'*urbs* au lieu de celui de *ciuitas* est notable et renforce encore l'idée d'un lien entre la capitale de cité et les campagnes de la *ciuitas*.

¹⁴¹⁸ La plupart des auteurs on déduit de ce passage que Constantin venait de Trèves, et que le coude revenant vers la Belgique devait correspondre à une voie se détachant de la voie de Lyon à Trèves : Thevenot, *Voies romaines*, p. 68. Thevenot pense qu'il s'agit de la voie de Besançon à Autun qui croise la voie d'Agrippa à l'est de Beaune. Il pourrait plutôt s'agir de la voie de Chalon à Boulogne.

¹⁴¹⁹ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VII, 2 (trad. d'après E. Galletier) : *Vidisti enim non, ut per agros aliarum urbium, omnia fere culta, aperta, florentia (...), sed statim ab eo fluxu, e quo retrorsum uia ducit in Belgicam, uasta omnia, inculta, squalentia, muta, tenebrosa (...).*

¹⁴²⁰ La Cité des Eduens profite d'une diminution de plus d'un cinquième du montant total de l'impôt et d'une remise d'un arriéré de cinq annuités (*Ibid.*, XI-XII).

¹⁴²¹ Opinion partagée par Van Ossel (P.) et Ouzoulias (P.) – La mutation des campagnes de la Gaule du nord entre le milieu du III^e s. et le milieu du V^e s. Où en est-on ?, *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 13, 2001, p. 233-234.

La description du paysage du *pagus Arebrignus* s'intègre bien dans les grandes tendances observées en différents points du territoire éduen au début du IV^e siècle. Comme dans la région de Noyers-sur-Serein, les plateaux calcaires surplombant la Côte semblent faiblement occupés ; l'arrêt de l'entretien des systèmes de drainage dans la plaine de Saône pourrait être lié à l'abandon de nombreux établissements ruraux, comme cela a été observé dans les zones humides des régions d'Ouroux et de Tournus.

A ce stade, on ne peut donc que regretter l'absence de données permettant de dresser un tableau plus précis de l'évolution de l'occupation du sol dans la région Beaunoise. Malgré cela, il semble imprudent de conclure à une désertification des campagnes décrites par cet orateur : dans la région de la Côte Bourguignonne, des découvertes attestent d'une fréquentation des plateaux au IV^e siècle (par exemple [21132-01], [21162-01], [21221-01], [21384-01], [21570-01]), de même la plaine de la Saône a livré des indices d'occupation durant l'Antiquité tardive (par exemple [21088-01], [21185-01], [21534-01]). Ainsi, l'arrêt de l'entretien des systèmes de drainage de la plaine de Saône peut-il s'apparenter à la situation observée dans la basse vallée du Rhône, où le comblement des systèmes de drainage aux IV^e – V^e siècle s'accompagne d'une remontée de l'humidité permettant un développement de l'élevage¹⁴²².

Il est probable que les mutations du paysage du *pagus Arebrignus* aient marqué un homme ayant peut-être connu, au moins par oui-dire, cette région à la fin du Haut-Empire, et que celles-ci lui aient causé l'impression d'un abandon généralisé. En réalité, cette vision pessimiste est peut-être due au développement d'une gestion de l'espace différente de celle du III^e siècle, caractérisée par le passage d'un paysage dominé par la céréaliculture (ce qui expliquerait les allusions à la fertilité de la plaine de Saône avant l'arrêt du drainage) à un espace plus humide essentiellement consacré à l'élevage. Ainsi, cette vision catastrophiste des campagnes du *pagus Arebrignus* pourrait être une conséquence du filtre de lecture du paysage employé par un homme marqué par une conception des productions rurales remontant à la fin du Haut-Empire. Il est en effet notable que celui-ci paraît obnubilé par la culture céréalière à laquelle il consacre de nombreux développements de son discours¹⁴²³, alors qu'il ne consacre pas une ligne à l'élevage.

Malgré ces remarques de prudence méthodologique, il est possible qu'une partie du territoire éduen ait vu une rétraction sensible des surfaces consacrées aux travaux agricoles. Il est toutefois difficile de déterminer quels critères sont susceptibles d'illustrer l'idée d'une régression des surfaces cultivées : les données archéologiques disponibles n'apportent guère d'éléments de réponse et seuls les textes contemporains semblent susceptibles d'apporter un léger éclairage sur la question.

Ainsi, la mention des forêts et des broussailles qui occupent le sommet de la côte viticole du *pagus Arebrignus* et les campagnes entre la vallée de la Saône laisse supposer une reprise de la friche dans certains secteurs ruraux de la cité des Eduens¹⁴²⁴. Il s'agit peut-être des fameux *agri deserti* du Code Théodosien¹⁴²⁵.

Dans le Morvan, un faisceau d'indices convergents laisse supposer une faible occupation durant l'Antiquité tardive. On cite généralement un passage d'Ammien Marcellin qui décrit un itinéraire de traverse entre Autun et Troyes, empruntée par Julien en 356-357. *Lors d'une délibération [à Autun] en présence de ceux qui connaissaient les lieux pour savoir quelle route choisir comme sûre, on disait beaucoup de choses dans un sens ou dans l'autre, les uns assurant qu'il fallait passer par Arbor[...]*¹⁴²⁶, certains par *Sedelaucum et Cora*¹⁴²⁷. *Quelques-uns dirent que, peu auparavant, le commandant d'infanterie Silvanus, avec huit mille soldats auxiliaires, avait eu du mal à passer par les routes qui sont les plus courtes, mais qui sont très douteuses parce que les arbres les recouvrent de ténèbres*

¹⁴²² Berger (J.-F.), avec la collab. de Jung (C.) et Thiébault (S.) – Evolution des agro- et hydrosystèmes dans la région médio-rhodanienne, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 379, 390-391 et 394-396.

¹⁴²³ *Gratiarum actio Constantino Augusto*. L'ensemble du chapitre VI est consacré à la faible qualité des terres cultivables de la Cité des Eduens, qu'il compare aux riches terres labourables des Tricasses, des Rèmes et des Nerviens qui récompensent le travail des laboureurs de ces cités (et non des paysans comme le traduit Galletier). Plus loin, il déplore l'arrêt du drainage dans la plaine de la Saône qui assurait sa fertilité (ce qui indique qu'elle était essentiellement cultivée au Haut-Empire). Dans les chapitre X, 4 et XIII, 6 les allégories de la prospérité évoquent systématiquement la pousse des moissons, les greniers pleins, la Terre mère des moissons, etc. Dans sa péroraison, il indique que les paysans retournent aux champs sans se plaindre de leur stérilité (XIV, 3).

¹⁴²⁴ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 3-4

¹⁴²⁵ En dernier lieu, Jaillotte (P.) – Les dispositions du Code théodosien sur les terres abandonnées, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 333-404.

¹⁴²⁶ Localité non identifiée.

¹⁴²⁷ Saulieu [21584] et Saint-Moré (Yonne). Sur ce site, Delor (J.-P.) et Liger (J.-Cl), dans Delor, *CAG 89/2*, p. 595-596. Ce trajet suit la voie d'Agrippa de Chalon à Boulogne : Thevenot, *Voies romaines*, p. 83-89.

*profondes*¹⁴²⁸. Les érudits ont considéré que ce dernier trajet, qu'emprunta Julien, traversait le Morvan. Cette hypothèse, avancée dès le XIX^e siècle par Baudiau, puis reprise par L. Olivier¹⁴²⁹, a été mise en doute par E. Thevenot qui pense qu'il s'agissait d'une voie permettant de relier directement Autun à Troyes¹⁴³⁰. Pourtant, Ammien indique clairement que l'empereur fit halte à Auxerre, ce qui semble valider l'hypothèse d'un axe direct à travers le Morvan, sans doute la voie d'Autun à Sermizelles par Lormes¹⁴³¹.

La mention de routes que les arbres couvrent de ténèbres profondes peut laisser supposer la présence d'une couverture forestière relativement dense, mais on pourrait aussi envisager un simple paysage bocager, ce qui complique l'interprétation de ce passage. Bien que la première hypothèse ait notre préférence (le bocage ne semble guère en mesure de créer les ténèbres profondes d'un massif forestier), il paraît prudent de ne pas sur-interpréter ce texte.

Un chapitre de la Vie d'Amatre d'Auxerre, qui relate la traversée du massif par l'évêque se rendant à Autun relate que les paysans du lieu durent lui débroussailler la voie, ce qui laisse encore une fois supposer la présence d'une végétation envahissante. Toutefois, il est possible que ce texte illustre plus la désaffectation d'une partie du système routier antique qu'une réelle reprise forestière¹⁴³².

On retiendra avec plus d'intérêt un passage de la vie d'Eptade de Cervon (début du VI^e siècle) qui indique qu'après avoir refusé le siège épiscopal d'Auxerre, celui-ci se retira *ad deserta Morvinn*¹⁴³³. Bien qu'il faille se méfier des *topoi* de la littérature hagiographique, il semble bien que cette précision géographique ait eu une valeur significative pour les contemporains.

Un dernier texte de Fortunat signale la présence d'ours dans les environs de Cervon (*uico Cervedone in Muruino*) [58047], ce qui laisse encore une fois supposer un environnement relativement sauvage¹⁴³⁴.

Malgré le croisement de ces différentes sources, il demeure difficile d'évaluer avec précision la densité de peuplement de ce secteur. En outre, rien ne prouve pour l'instant que cette apparence sauvage du massif du Morvan soit réellement due à une modification du paysage au cours de l'Antiquité tardive : il est possible qu'il ait présenté cet aspect dès la fin du Haut-Empire.

Ces quelques constatations montrent les lacunes de nos connaissances sur la nature du paysage rural de Lyonnaise orientale au cours de l'Antiquité tardive. En l'absence de données paléo-environnementales, il s'avère à ce jour impossible d'évaluer l'ampleur d'une éventuelle rétraction des surfaces agricoles utiles. Comme l'indique la description des campagnes du *pagus Arebrignus*, il est difficile de faire la part des choses entre la description catastrophiste de l'orateur du *Discours de remerciement à Constantin* et une éventuelle mutation de la mise en valeur de l'espace. En l'état, les indices disponibles iraient plutôt dans le sens d'un éventuel recul des cultures dans des zones aux potentialités agricoles limitées (plateaux calcaires¹⁴³⁵, zones très humides), où se concentrent justement la majorité des abandons d'établissements agricoles.

¹⁴²⁸ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 2-4 (trad. E. Galletier et J. Fontaine).

¹⁴²⁹ Baudiau (J.-F.) – *Le Morvan. Essai géographique, topographique et historique*, I. Nevers, 1854, p. 68-71 ; Olivier (L.) - *Le Haut-Morvan romain, Voies et sites*. Dijon, 1983 [4^e suppl. à la RAE].

¹⁴³⁰ Thevenot, *Voies romaines*, p. 177.

¹⁴³¹ Thevenot doute que la voie du Morvan ait constitué un trajet plus rapide que la voie d'Agrippa. C'est pourtant cet axe qu'emprunte Amator lorsqu'il se rend à Autun : Etienne l'Africain, *Vita Amatoris*, 25 (il passe par le *Gobilium locum*, vraisemblablement Goix, commune de Moux-en-Morvan (58)).

¹⁴³² Etienne l'Africain, *Vita Amatoris*, 25.

¹⁴³³ *Vita Eptadii*, 8. Il s'agit de la plus ancienne mention du Morvan.

¹⁴³⁴ Fortunat, *Vita Germani*, 94.

¹⁴³⁵ La *Vie des Pères du Jura*, 22-24 (vers 510) souligne l'ingratitude des cultures sur les reliefs calcaires (trad. F. Martine) : (...) *C'est qu'en ce lieu la culture languissait maintenant : accrochée aux collines ou adossée aux pentes, au milieu des saillies rocheuses et des bosses, ruinées par le ruissellement fréquent sur un sol rocailleux, elle était réduite et difficile, tant par l'exiguïté des champs que par la médiocrité des récoltes et le rendement incertain. Si en effet les rigueurs de l'hiver, non seulement recouvrent, mais ensevelissent le pays sous les neiges, au printemps en revanche, en été, en automne, ou bien le sol, surchauffé par la réverbération de la chaleur sur les rochers voisins est en feu, ou bien des pluies désespérantes emportent dans les torrents, non seulement la terre ameublie par les cultures, mais souvent aussi les terrains incultes et durs eux-mêmes, avec l'herbe, les arbres et les arbustes ; le roc est mis à nu (...). On serait tenté de penser que c'est ce type de sol, fréquent dans les massifs calcaires bourguignons, qui fait l'objet d'un abandon privilégié. Notons cependant que l'auteur de la VPJ signale juste après que l'on se soucie alors de défricher des espaces plus adaptés aux cultures : Or, dans leur désir d'éviter jusqu'à un certain point ce fléau, les très saints Pères [abbés de Condat], dans les forêts voisines nullement dépourvues d'endroits moins en pente et plus fertiles, coupèrent les sapins, arrachèrent les souches ; avec la serpe, ils défrichèrent et firent des prés unis ; avec la charrue, ils égalisèrent le sol et firent des champs, de sorte que ces*

IV.D.5 LES PRODUCTIONS AGRICOLES ET L'ECONOMIE RURALE DE L'ANTIQUITE TARDIVE

La documentation archéologique ne permet pas d'appréhender les productions agricoles et l'économie rurale des cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive, pourtant une question fondamentale de toute étude des campagnes. La rareté des fouilles, l'absence d'études paléo-environnementales et archéozoologiques, constituent un écueil difficilement surmontable : cet aspect ne peut être appréhendé qu'au travers de découvertes isolées, de sites anciennement fouillés et de quelques textes. Les données sont presque inexistantes une fois passé le milieu du IV^e siècle. D'une manière générale, ce manque de documentation s'avère particulièrement irritant, dans la mesure où les importantes mutations de la trame de l'occupation rurale laissent supposer de sensibles modifications de la gestion du terroir et peut-être des productions agricoles.

La viticulture semble l'activité agricole la mieux documentée. Textes et découvertes archéologiques ne concernent pour l'instant que la vallée de la Saône (Côte d'Or et Côte Chalonnaise). Malgré la qualité de ce vignoble, qui transparait du *Discours de remerciement à Constantin* et de Grégoire de Tours, les découvertes d'aménagements viticoles sont nettement insuffisantes (aucune n'est d'ailleurs assurément attribuable à l'Antiquité tardive) pour permettre de déterminer son extension exacte et l'importance de l'activité. Les allusions de l'auteur du *Discours de remerciement* sur la renommée des crus du *pagus Arebrignus* laissent seulement supposer une diffusion de la production à l'extérieur du territoire Eduen.

La céréaliculture est très mal connue. Les quelques découvertes de graminées et de structures de mouture, comme dans le bâtiment CC du site des Fontaines-Salées, ne permettent guère de constatation sur la nature des céréales cultivées ou sur la quantité de la production. La description du *pagus Arebrignus* laisse entrevoir une sensible diminution des surfaces emblavées de l'est du territoire Eduen au début du IV^e siècle, mais il est difficile d'évaluer l'ampleur de ce phénomène. Rien n'interdit d'ailleurs une inversion de cette tendance dans le courant du IV^e siècle.

Les données sur l'élevage sont quant à elles inexistantes. Il est possible que l'arrêt du drainage dans la plaine de Saône ait pour corollaire une augmentation des surfaces mises en pâture, mais les données archéozoologiques sont encore bien trop lacunaires pour pouvoir affirmer que l'on assiste à une augmentation de l'importance de l'élevage au cours de l'Antiquité tardive.

Quelques découvertes indiquent la présence d'un travail métallurgique sur les établissements tardifs, mais elles sont mal documentées et difficiles à replacer dans un contexte plus général. Malgré plusieurs enquêtes effectuées sur le nord du territoire éduen, l'importance des activités de réduction du minerai de fer durant l'Antiquité tardive est pour l'instant impossible à évaluer.

Seules les activités d'extraction de matériaux architecturaux peuvent être un peu mieux appréhendées. Les rares carrières fouillées et l'étude des sites consommateurs semblent indiquer une très nette diminution de l'activité au IV^e siècle. Au cours de l'Antiquité tardive, seules les carrières de marbre de Champrobert semblent avoir fait l'objet d'une extraction relativement régulière. Rien ne permet de supposer une activité importante sur les autres sites, ce que semble illustrer par exemple la diminution du nombre de monuments funéraires en pierre entre le IV^e et le VI^e siècle. A cet égard, le VII^e siècle se caractérise par un net regain d'activité lié à l'extraction de sarcophages. Il n'est peut-être pas anodin que cette reprise soit contemporaine de la densification de l'occupation du sol en milieu rural.

Les campagnes de Lyonnaise orientale restent longtemps intégrées aux réseaux d'échanges régionaux de l'Antiquité tardive, comme en témoignent les nombreuses céramiques fines de la moyenne vallée du Rhône, de Jaulges / Villiers-Vineux ou d'Argonne découvertes sur les établissements ruraux. Elles indiquent, si le doute subsistait encore, que le monde rural de l'Antiquité tardive ne vit pas dans un état d'autarcie. En revanche, il convient de souligner la grande rareté des importations issues du monde méditerranéen. A ce jour, le site de Granges [71225-01] est le seul à avoir livré du matériel caractéristique

terrains propices aux cultures adoucissent l'indigence des habitants de Condat. Dans ce cas précis, on remarque que l'on est loin d'assister à un recul des surfaces mises en valeur, mais plutôt à une adaptation au potentiel environnant.

(deux amphores Dr 23 de Bétique (pl. 363, n° 4-5)). Deux pichets en céramique commune de la nécropole d'Asquins / Vaudonjon [89025-01] pourraient aussi être des productions méditerranéennes (pl. 425, n° 9-10). L'observation de plusieurs milliers de tessons dans les régions de Noyers, Ouroux et Tournus paraît exclure qu'il puisse s'agir d'une lacune de la recherche. Cette situation diffère légèrement de celle du Bassin parisien, où les importations sont un peu plus fréquentes en milieu rural¹⁴³⁶.

IV.D.6 LA QUESTION DU REGROUPEMENT FONCIER ET DE LA POPULATION

Un des principaux problèmes posés par l'étude de l'occupation du sol est celui d'une éventuelle concentration foncière au cours de l'Antiquité tardive.

Suite à une lecture erronée des textes tardifs sur le colonat¹⁴³⁷, nombre d'historiens ont supposé un essor du grand domaine à la fin de l'Antiquité, et ce particulièrement dans les provinces occidentales de l'Empire¹⁴³⁸. Sans remettre totalement en cause cette grande tendance, les recherches récentes indiquent la persistance d'une petite propriété rurale durant l'Antiquité tardive¹⁴³⁹, et envisagent même une fragmentation du patrimoine rural des élites¹⁴⁴⁰.

Dans la première optique, on serait tenté de voir dans l'évolution de l'occupation du sol un reflet des mutations de la structure foncière des campagnes. A ce titre, l'abandon de presque tous les petits établissements ruraux et le maintien des sites de grandes dimensions pourrait être la traduction concrète de l'accaparement des petites exploitations par les plus riches propriétaires fonciers.

Pour l'instant, il paraît clair qu'on ne peut accepter ce schéma interprétatif. En effet, la présence d'une unité d'exploitation agricole ne signifie en aucun cas celle d'une unité foncière¹⁴⁴¹. L'importance des pratiques d'affermage dans les campagnes romaines ayant été maintes fois soulignée¹⁴⁴², il est tout à fait possible qu'un petit établissement, apparemment autonome d'un point de vue fonctionnel, n'ait pas la pleine possession des terres qu'il exploite. Dès lors, son éventuel abandon durant l'Antiquité tardive ne signifie pas que les terres qu'il met en valeur sont accaparées par un autre propriétaire, mais seulement qu'elles pourraient être mises en valeur d'une autre façon. Par ailleurs, même si l'on acceptait l'idée de l'accaparement des petits domaines par les propriétaires des grands établissements ruraux, il faudrait pouvoir démontrer que le regroupement foncier s'accompagne d'une rationalisation conduisant à l'abandon des sites les moins importants.

L'autre problème sous-jacent posé par la diminution des points de peuplement est celui d'un regroupement de la population rurale dans des centres moins nombreux. Cette hypothèse, critiquée par P. Van Ossel et P. Ouzoulias¹⁴⁴³, paraît difficile à écarter : à moins d'envisager une catastrophe démographique, force est d'admettre que la disparition de près de 80 % des points de peuplement entre le III^e et le V^e siècle doit s'accompagner d'une concentration de la population sur des sites moins nombreux.

¹⁴³⁶ Séguier (J.-M.) – Un établissement rural du V^e siècle au Merdat à Châtenay-sur-Seine, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) - *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Document de travail n° 2*. Paris, 1995, p. 31-46 (amphore LR4) ; Séguier (J.-M.) – L'habitat rural du secteur de confluence entre Seine et Yonne aux IV^e et V^e siècles, dans *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, p. 426, fig. 13, n° 1 (site de Châtenay / Le Merdat : spatheion africain) ; Van Ossel, *Établissements ruraux*, p. 331 (site de Limetz-Villez : sigillée africaine (peut être du III^e s. (forme Hayes 50)). On écartera le site des Mureaux qui pourrait être un établissement portuaire : Barat (Y.) et Van Ossel (P.) – Les Mureaux, les Gros Murs (Yvelines). Un établissement de bord de Seine au V^e s., dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) - *Diocesis Galliarum. Document de travail n° 6*. Paris, 2003, p. 107-120. D'une manière générale, les importations méditerranéennes en milieu rural sont tous de même rares en Ile-de-France.

¹⁴³⁷ Carrié (J.-M.) – Un roman des origines : les généalogies du « colonat du Bas-Empire », *Opus*, 2, 1983, p. 205-251.

¹⁴³⁸ Un bilan dans Ouzoulias, *Déprise agricole*, p. 14-15.

¹⁴³⁹ C'est notamment ce que l'on peut déduire de la législation sur le colonat : Carrié, *op. cit.* ; Ward-Perkins (B.) – Land, labour and settlement, dans *CAH*, XIII, p. 315-322.

¹⁴⁴⁰ Vera (D.) – Forme e funzioni della rendita fondiaria nella tarda antichità, *SRIT*, I, p. 381.

¹⁴⁴¹ Ouzoulias, *Déprise agricole*, p. 17.

¹⁴⁴² Ce que met clairement en évidence le cadastre d'Orange : Favory (F.) et Chouquer (G.) – *L'arpentage romain. Histoire des textes – droit – techniques*. Paris, 2001, p. 223-224.

¹⁴⁴³ Van Ossel et Ouzoulias, *Rural settlement*, p. 139 : *Despite the drop in site numbers and the manifest decline of many settlements, there is evidence neither of nucleation nor concentration around attractive poles, except perhaps on a very broad scale near water courses.*

L'analyse de l'évolution de l'occupation du sol suggère que les sites les plus à même d'attirer la population des sites abandonnés soient les anciennes *uillae* du Haut-Empire, puis les établissements créés *ex nihilo* à partir de la fin du VI^e siècle. En l'état, les données archéologiques disponibles sont peu à même de fournir la preuve de ce phénomène : la rareté des interventions sur ces établissements, très souvent situés sous des occupations médiévales restreint les possibilités d'analyse aux seuls sites abandonnés à la fin de l'Antiquité¹⁴⁴⁴, alors que ces derniers fournissent peut-être une illustration des seules formes d'occupation en déclin. On pourrait sous toutes réserves envisager que le développement de vastes nécropoles rurales soit la conséquence visible d'un tel regroupement. Bien qu'il faille admettre que celles-ci n'illustrent pour l'instant qu'un regroupement dans la mort, sans que l'on soit en mesure de prouver qu'il s'agisse d'un reflet de l'évolution de la trame du peuplement¹⁴⁴⁵, le parallèle n'en demeure pas moins troublant. A Asquins, la présence d'une nécropole [89021-01] comportant plusieurs centaines de sépultures des V^e – VII^e siècle à proximité d'un vaste établissement [89021-02] encore intensément fréquenté au haut Moyen Age (pl. 424) laisse supposer une augmentation de la population du site à la fin de l'Antiquité. A Joux-la-Ville / Oudun [89208-04], les prospections semblent indiquer une extension progressive de la surface occupée (pl. 452), qui pourrait aller dans le sens de l'accroissement de la population du site. Il faut cependant bien admettre que celle-ci paraît nettement postérieure à l'importante vague d'abandons d'établissements du début de l'Antiquité tardive. D'une manière générale, on ne peut donc que souhaiter un développement des recherches sur ce type d'établissements.

¹⁴⁴⁴ Ce que déplore également Raynaud (Cl.) – De la conquête romaine au haut Moyen Age, dans *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, I, p. 45-47.

¹⁴⁴⁵ A ce propos, Van Ossel (P.) – L'occupation des campagnes dans le Nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive : l'apport des cimetières, dans Ferdière (A.) (éd.) – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA / AGER (Orléans, 7-9 février 1992)*. Tours, 1993 [6^e suppl. à la *RACF*], p. 185-196, rappelle qu'il est pour l'instant difficile de mettre en corrélation le développement de grandes nécropoles tardives avec des formes d'occupation agglomérées.

V LES PRATIQUES RELIGIEUSES

Parmi les nombreux aspects qui caractérisent l'évolution du monde romain à la fin de l'Antiquité, la mutation des pratiques religieuses est un phénomène capital.

La religion chrétienne, longtemps en butte aux persécutions du pouvoir et des populations de l'Empire, accède à une situation nouvelle au début du IV^e siècle. Désormais tolérée par Galère puis Constantin et Licinius, elle obtient rapidement les faveurs du pouvoir. A l'exception de Julien et de l'usurpateur Eugène, les empereurs postérieurs confirmeront cette politique. Dès la fin du IV^e siècle, le christianisme atteint le statut de seule religion officielle, les juifs gardant cependant leur liberté de culte¹⁴⁴⁶. Parallèlement, les cultes traditionnels souffrent rapidement de mesures discriminatoires : interdiction du sacrifice sanglant et de certaines pratiques oculaires, confiscation des biens des sanctuaires dès la fin du règne de Constantin, puis de toutes les pratiques votives dès le règne de Théodose. La loi s'en prend aux sanctuaires avant de s'attaquer aux fidèles eux-mêmes¹⁴⁴⁷.

Aux siècles suivants, la christianisation s'approfondit et les dernières attestations concrètes de l'existence de fidèles aux cultes païens se rencontrent au VII^e siècle. Grâce à l'augmentation de son influence, l'Eglise acquiert dans les années 450 une place importante dans la société, la vie publique et l'économie¹⁴⁴⁸.

Loin de s'inscrire dans une situation figée au Haut-Empire, la mutation des pratiques cultuelles au cours de l'Antiquité tardive participe d'une « nouvelle religiosité » qui touche tant les populations fidèles aux cultes traditionnels que les chrétiens de plus en plus nombreux. A cet égard, les formes de dévotion chrétiennes connaissent de sensibles évolutions qui trouvent des parallèles chez les tenants du paganisme¹⁴⁴⁹.

Bien que la mutation des pratiques religieuses en Gaule s'apparente dans ses grandes lignes à celle du reste de l'Empire, certaines particularités la distinguent d'autres régions du monde méditerranéen.

En premier lieu, la Gaule demeure faiblement christianisée à la fin du Haut-Empire. La critique historique ne retient en effet que quelques évêchés, essentiellement situés en Narbonnaise et en Aquitaine¹⁴⁵⁰. Au début du IV^e siècle, les sièges épiscopaux sont sensiblement plus nombreux, mais semblent toujours se concentrer dans la même région¹⁴⁵¹. Dans le courant du IV^e siècle, le nombre d'évêques augmente progressivement et, au début du V^e siècle, on peut estimer que chaque *ciuitas* possède désormais le sien. D'une manière générale, on semble assister à une diffusion du christianisme du sud vers le nord et de l'est vers l'ouest¹⁴⁵². Malgré tout, vers 400, la christianisation de la société demeure superficielle et l'on suppose que seules les agglomérations d'une certaine importance possèdent une population majoritairement chrétienne. Dans les campagnes, les progrès de la mission paraissent encore bien modestes : les premières *parrochia* n'apparaissent que dans les dernières années du IV^e siècle et il faut attendre près de deux siècles pour que le réseau atteigne une densité significative¹⁴⁵³.

Par ailleurs, faute de sources écrites et de recherches archéologiques récentes, le polythéisme tardif gaulois demeure largement méconnu. Malgré quelques études pionnières, comme celle de J.-G. Bulliot et F. Thiollier sur le paysage religieux des campagnes éduennes au moment de la mission de Martin de

¹⁴⁴⁶ La bibliographie extrêmement abondante est notamment récapitulée dans Maraval (P.) – *Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe*. Paris, 1997, p. XX-XXIV (désormais Maraval, *Le Christianisme*). Sur l'Eglise du début de l'Antiquité tardive : Mayeur (J.-M.), Pietri (C.), Pietri (L.), Vauchez (A.), Venard (M.) (dir.) – *Histoire du Christianisme*, II. *Naissance d'une chrétienté (250-430)*. Paris, 1995.

¹⁴⁴⁷ Une présentation détaillée de cette évolution dans Chuvin (P.) – *Chronique des derniers païens. La disparition du paganisme dans l'Empire romain, du règne de Constantin à celui de Justinien*. Paris, 1990, p. 31-152 (désormais Chuvin, *Chronique des derniers païens*).

¹⁴⁴⁸ Hunt (D.) – The church as a public institution, *CAH*, XIII, p. 238-276.

¹⁴⁴⁹ Brown (P.) – *La société et le sacré dans l'Antiquité tardive*, trad. de l'anglais. Paris, 1985 ; Ascetism : pagan and Christian, *CAH*, XIII, p. 601-631.

¹⁴⁵⁰ Griffé (E.) – *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, I. Paris, p. 83-104 (désormais Griffé, *Gaule chrétienne*).

¹⁴⁵¹ Sur les évêchés attestés au début du IV^e siècle, Griffé, *Gaule chrétienne*, I, p. 122-130.

¹⁴⁵² *Ibid.*, p. 103-104 ; Maraval, *Le Christianisme*, p. 143.

¹⁴⁵³ Pietri (C.) – *Chiese e comunità locali nell'Occidente cristiano (IV – VI dc) : l'esempio della Gallia*, dans *SRIT*, III, p. 761-795 ; Delaplace (C.) – Les origines des églises rurales (V^e – VI^e s.). A propose d'une formule de Grégoire de Tours, *Histoire et Sociétés Rurales*, 18, 2002, p. 11-40.

Tours¹⁴⁵⁴, le désintérêt pour les pratiques cultuelles païennes tardives est patent. La disparition à peu près totale de l'épigraphie religieuse dans les dernières décennies du III^e siècle¹⁴⁵⁵ en est sans doute responsable, tout comme les cloisonnements chronologiques traditionnels¹⁴⁵⁶.

Les chercheurs ont longtemps considéré, sans vraiment disposer d'arguments précis, que l'aspect architectural des sanctuaires du IV^e siècle s'apparentait dans ses grandes lignes à celle de la fin du Haut-Empire¹⁴⁵⁷, ce que semblent contredire les rares fouilles récentes publiées¹⁴⁵⁸. Toujours est-il que le modèle du sanctuaire du Haut-Empire demeure le prisme au travers duquel est systématiquement définie la religiosité païenne tardive¹⁴⁵⁹. Dès lors, les mentions de pratiques polythéistes postérieures à l'abandon généralisé des lieux de culte traditionnels (vers 400) ont été fréquemment interprétées comme le maintien de *superstitions* sans que l'on se soucie vraiment de définir leur nature.

V.A LE POLYTHEISME

V.A.1 LE POLYTHEISME DANS LES CITES DES EDUENS ET DE CHALON DES ANNEES 275 AUX ANNEES 420

Grâce à la célèbre étude de J.-G. Bulliot et F. Thiollier¹⁴⁶⁰, l'existence de nombreux témoins matériels de l'Antiquité tardive dans les sanctuaires de Lyonnaise orientale est un fait reconnu depuis le XIX^e siècle (fig. 71, p. 220). La majorité des découvertes ayant été effectuées anciennement, il convient de s'interroger sur la nature de la fréquentation religieuse liée à ces témoignages. En effet, leur présence ne signifie pas une continuité de la fonction et pourrait être liée à une simple récupération de matériaux ou à l'apparition de structures d'habitat dans des bâtiments cultuels désaffectés. Il paraît donc nécessaire de définir l'aspect architectural des sanctuaires publics et privés, la nature des rites qui s'y déroulent et de s'interroger sur le recrutement des fidèles.

V.A.1.1 Les sanctuaires publics

V.A.1.1.1 Les aménagements cultuels

La documentation réunie dans ce travail indique que, dans ses grandes lignes, la fréquentation des sanctuaires publics s'intègre dans le cadre architectural de la fin du Haut-Empire. Rien n'indique la présence de nouvelles constructions ou de chantiers de réfection de l'Antiquité tardive¹⁴⁶¹.

¹⁴⁵⁴ Bulliot (J.-G.) et Thiollier (F.) – La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Etude sur le paganisme rural, *MSE*, XVI, 1888, p. 67-94 ; XVII, 1889, p. 57-223 ; XVIII, 1890, p. 241-329 ; XIX, 1891, p. 1-180 (désormais Bulliot et Thiollier, *Mission et culte*).

¹⁴⁵⁵ Raepsaet-Charlier (M.-T.) – *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*. Paris 1993, p. 83-84.

¹⁴⁵⁶ La dernière synthèse en date sur les cultes polythéistes en Gaule (Van Andringa (W.) – *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er} – III^e siècle apr. J.-C.)*. Paris, 2002) ne porte pas sur les pratiques postérieures au années 250, car la raréfaction de (...) la documentation épigraphique, la nature des événements qui traduisent une mutation du système impérial et l'émergence d'une nouvelle religion ouvrent le champ d'une nouvelle histoire religieuse : *op. cit.*, p. 11. Pourtant l'auteur observe à la n. 9 que l'on doit cependant remarquer que la durée de vie des sanctuaires dépasse le plus souvent le III^e s. On continue donc après cette période à construire et à restaurer les temples des dieux.

¹⁴⁵⁷ En dernier lieu, Rousselle (A.) – *Croire et guérir. La foi en Gaule dans l'Antiquité tardive*. Paris, 1990 (désormais Rousselle, *Croire et guérir*).

¹⁴⁵⁸ Bourgeois (L.) (dir.) – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris, 1999 [DAF, 77] (désormais Bourgeois, *Bennecourt*).

¹⁴⁵⁹ Un bon exemple dans Rousselle, *Croire et guérir*.

¹⁴⁶⁰ Bulliot et Thiollier, *Mission et culte*.

¹⁴⁶¹ En Afrique, où la documentation épigraphique est bien plus conséquente, Cl. Lepelley a pu montrer que les chantiers sur les sanctuaires païens déclinaient très fortement dès le règne de Constantin : Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, p. 345-352.

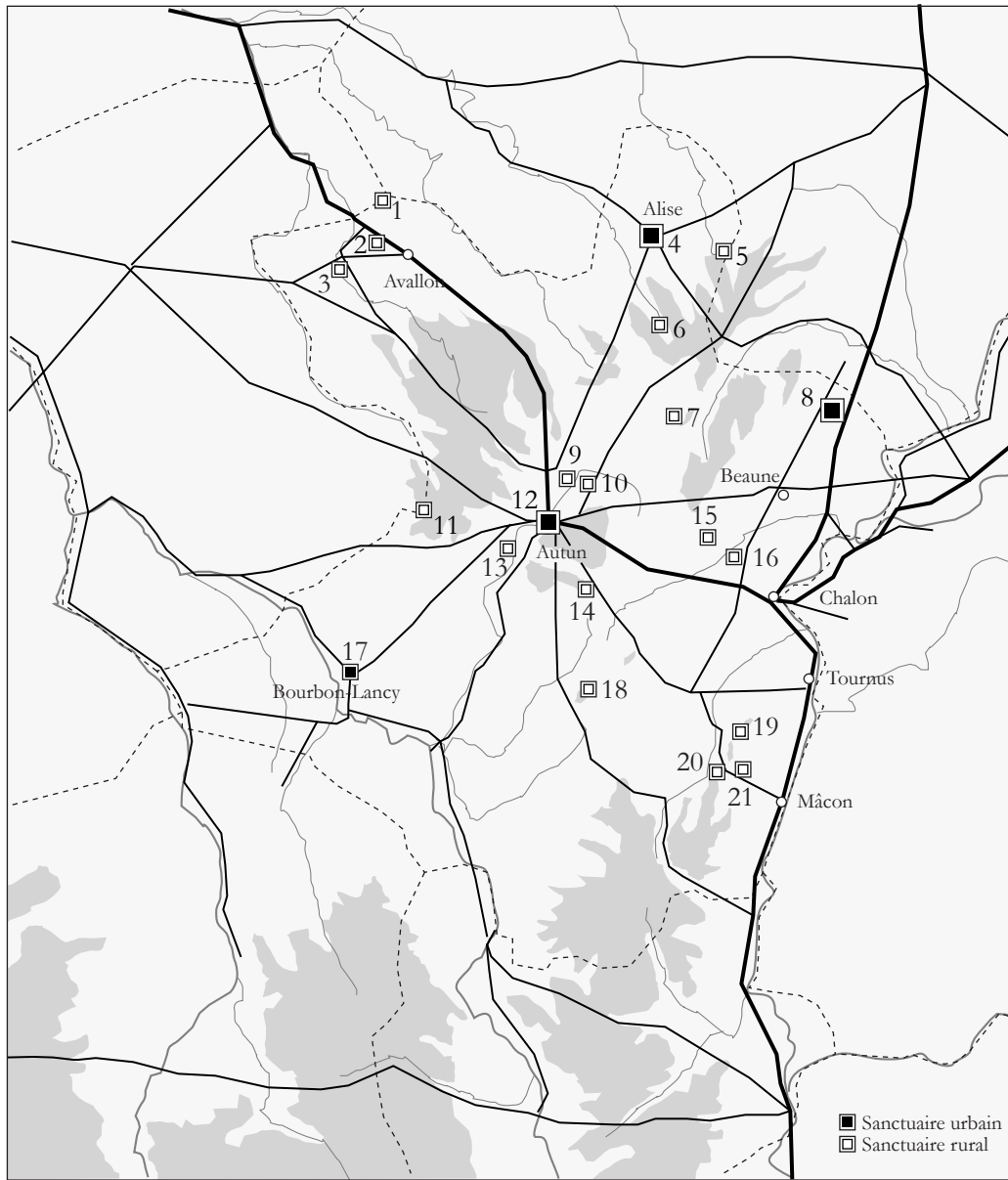


Fig. 71. Les sanctuaires polythéistes de l'Antiquité tardive dans les cités des Eduens et de Chalons (tabl. LIII). 1 : Nitry [89277-05] ; 2 : Vault-de-Lugny [433-01] ; 3 : Saint-Père-sous-V. [364-02] ; 4 : Alise-Sainte-Reine [21008-01 et 34] ; 5 : Saint-Germain-Source-Seine [21551-10] ; 6 : Massingy-les-V. [21395-01] ; 7 : Sainte-Sabine [21570-02] ; 8 : Nuits-Saint-Georges [21464-04 et 05] ; 9 : Magnien [21363-01] ; 10 : Arnay-le-Duc [21023-01] ; 11 : Saint-Léger-sous-B. [71440-01] ; 12 : Autun [71014-VIII-IX 8, XI-XII 8, XIV 11] ; 13 : Laizy [71251-10] ; 14 : Le Creusot [71553-01] ; 15 : Dezize-les-M. [71174-01] ; 16 : Chassey-le-C. [71109-01] ; 17 : Bourbon-Lancy [71047-08] ; 18 : Collonges-en-Ch. [71139-01] ; 19 : Blanot [71039-01] ; 20 : Donzy-le-P. [71181-01] ; 21 : Azé [71016-01].

A *Alesia*, E. Espérandieu avait proposé une reconstruction de l'ensemble thermal du sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* [21008-34] à la fin du III^e siècle, mais les arguments avancés dans la publication sont peu convaincants car basés sur la qualité médiocre de certains pavements ou sur le seul aspect des murs¹⁴⁶². La reprise des fouilles sur ce site s'avèrerait donc indispensable pour confirmer la réalité d'un tel programme au début du Bas-Empire. La présence éventuelle de constructions nouvelles en matériaux périssables ne peut être écartée, même si les fouilles du sanctuaire de Nitry [89277-05] (pl. 457), seul site correctement dégagé dans notre zone d'étude, n'ont rien révélé de semblable.

En l'état, les seuls indices de chantiers sont fournis par Eumène, qui indique qu'une partie des sanctuaires d'Autun a été restaurée au début du IV^e siècle. Les traces concrètes de ces réalisations sont cependant à peu près inexistantes et seules de nouvelles découvertes seraient susceptibles de faire la part entre l'enthousiasme du rhéteur et la réalité des travaux¹⁴⁶³.

Plusieurs sites montrent qu'au IV^e siècle, le temple, quel que soit son plan, constitue toujours un élément remarquable des sanctuaires. A Donzy-le-Perthuis [71181-01], la dispersion des monnaies du IV^e siècle dans l'axe de l'entrée de la *cella* indique qu'elle est toujours reconnaissable (pl. 348, n° 2), comme à Nitry où toutes les monnaies tardives ont été trouvées dans la *cella* [89277-05]. A Collonge-en-Charollais [71139-01] (pl. 342), H. Parriat signale que cette dernière est en élévation et couverte au moins jusqu'au milieu du IV^e siècle. Aux Bolards, le *mithraeum* est intensément fréquenté à la même époque [21464-05].

La présence de la statue de culte dans le temple est en revanche bien plus difficile à démontrer. A Vault-de-Lugny [89433-01], les sculptures ont pour la plupart été retrouvées allongées dans l'aile de façade de la galerie périphérique du temple (pl. 477), mais les descriptions disponibles interdisent de savoir si elles étaient à leur emplacement d'origine ou si elles ont été déplacées. A Nitry [89277-05], la statue de culte est restée en place jusqu'à sa destruction dans le dernier quart du IV^e siècle. Des allusions d'Eumène indiqueraient que les simulacres du temple d'Apollon et du Capitole à Autun étaient toujours dans leurs temples au début du IV^e siècle¹⁴⁶⁴. Aux Bolards, les fragments de sculptures découverts dans le *spelaeum* du *mithraeum* montrent que le décor cultuel est sans doute demeuré en place jusqu'à l'abandon de l'édifice au V^e siècle.

Aucune découverte n'atteste le maintien d'autels devant les temples, bien que cela paraisse vraisemblable. Eumène signale ceux du Capitole d'Autun vers 300¹⁴⁶⁵, et les nombreuses mentions de destructions d'autels dans la littérature hagiographique, notamment la Vie de Martin de Tours, tout comme les dispositions du Code Théodosien¹⁴⁶⁶, incitent à penser que cet aménagement essentiel des cultes traditionnels était encore présent dans nombre de sanctuaires au IV^e siècle.

La documentation sur les autres structures est inégale. Les fosses ont rarement été observées à date ancienne, tout comme d'éventuels foyers ou aménagements modestes. En revanche, les bassins et captages de sanctuaires de source sont mieux connus. A Vault-de-Lugny [89433-01], A. Parat signale une concentration de monnaies, comprenant des frappes du IV^e siècle, au sud de l'axe de l'entrée du temple (pl. 477-478). Elle indique peut-être une fosse à déposition disposée de la même manière que le tronc à offrande de Crain (Yonne)¹⁴⁶⁷, c'est-à-dire à la gauche du fidèle lorsqu'il se trouve face au temple. A *Alesia*, une partie des bassins et captages du sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* [21008-34] est encore en usage au début de l'Antiquité tardive, notamment celui du bâtiment 2 et le captage 4 (pl. 42 et 44, n° 2), qui ont livré plusieurs monnaies du IV^e siècle. D'autres ne semblent plus accueillir de dépôts, comme le bassin octogonal situé au sud-ouest de l'ensemble thermal. Aux sources de la Seine [21551-01], le captage ovale est abandonné à la fin du III^e siècle, mais le bassin situé plus au nord (pl. 82, n° 3 ; 85, n° 2) reçoit encore de nombreuses monnaies au IV^e siècle, comme le captage BQ des Fontaines-Salées [89364-02].

¹⁴⁶² La mention par A. Rousselle, *Croire et guérir*, p. 39, de monnaies de Claude II et Tétricus *englobées dans le matériau de la reconstruction* résulte d'une mauvaise compréhension d'Espérandieu qui les signale dans des couches de remblai ou de destruction.

¹⁴⁶³ Nous avons vu plus haut qu'il y a un décalage entre l'enthousiasme d'Eumène en 298 et les nuances apportées par l'orateur du Discours de remerciement à Constantin en 310, qui qualifie l'essentiel des mesures de Constance Chlore de simples promesses.

¹⁴⁶⁴ Eumène, *Pro instaurandis scholis oratio*, X, 2.

¹⁴⁶⁵ Eumène, *Pro instaurandis scholis*, IX, 3 et X, 2.

¹⁴⁶⁶ *CTh*, XVI, 10, 2 (392) ; Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 14, 6.

¹⁴⁶⁷ Devauges (J.-B.) – Le fanum de Crain. Compte-rendu général, *RAE*, XXIV, 1973, p. 169-214.

L'état des bâtiments annexes des sanctuaires est plus difficile à déterminer. A Nitry [89277-05], la petite construction située au sud du temple est abandonnée dès le courant du II^e siècle. Ce type d'information est rarement disponible sur les sites anciennement fouillés. Aux sources de la Seine [21551-01], une partie des bâtiments annexes du sanctuaire est encore fréquentée au IV^e siècle. A Vault-de-Lugny [89433-01], on ne peut savoir si l'important bâtiment situé à l'est du temple (pl. 478, n° 1) est toujours utilisé au IV^e siècle, alors que les constructions situées au nord-ouest des deux temples de Dezize [71174-01] (pl. 347, n° 1) ont livré des indices de fréquentation du Bas-Empire. Le site des Fontaines-Salées [89364-02] fournit ici des informations particulièrement riches. Alors que les dépositions votives de monnaies perdurent dans le captage BQ, l'ensemble thermal connaît une modification radicale. Les hypocaustes sont démontés et le bâtiment est réoccupé dans la première moitié du IV^e siècle par une série d'habitats. Des structures s'installent dans le grand bassin BO : bâtiment BZ¹⁴⁶⁸, empiérement, installations de sauniers (pl. 465). Il est possible que l'ensemble thermal du sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* à *Alesia* [21008-34] connaisse une évolution similaire au IV^e siècle. Alors que le temple octogonal et les différents bassins n'ont pas livré d'indices de fréquentation postérieurs au milieu du IV^e siècle, les monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle sont nombreuses dans l'ensemble thermal. A moins d'envisager qu'après 350 les activités cultuelles se déroulent exclusivement dans l'ensemble thermal, il y a lieu de penser que celui-ci abrite des activités profanes, peut-être des habitats comme aux Fontaines-Salées.

A Bourbon-Lancy vraisemblablement [71047-08], l'auteur du *Panegyrique de Constantin* signale en 310 la présence d'un bois sacré associé au sanctuaire d'Apollon¹⁴⁶⁹.

Alors que les indices d'activités religieuses paraissent encore bien réels sur nombre de sanctuaires du IV^e siècle, se pose le problème de la fréquentation d'un site comme le sanctuaire de Mars *Segoman* à Nuits-Saint-Georges [21464-04]. La parure monumentale du temple est fortement dégradée au IV^e siècle, puisque les éléments d'architecture sont démontés et détruits sur l'*area* en façade du temple. Malgré la présence de nombreuses monnaies du IV^e siècle, on peut douter de la nature cultuelle de la fréquentation.

Ces quelques observations montrent qu'au IV^e siècle, les sanctuaires de Lyonnaise orientale sont bien fréquentés à des fins cultuelles. Quelques sites voient cependant l'intrusion d'activités profanes ou un démontage architectural. Dans le premier cas, il faut relever que ce ne sont pas les aménagements cultuels proprement dits qui sont réaffectés, mais des bâtiments annexes (thermes)¹⁴⁷⁰. Aux Fontaines-Salées, l'évolution de l'ensemble thermal n'empêche pas la poursuite des pratiques de dépositions dans le captage BQ. En la matière, il semble bien que ce soit la présence de dépositions dans la *cella* ou les bassins des sanctuaires de source qui constitue l'indice principal d'une fréquentation cultuelle de l'Antiquité tardive, alors qu'une éventuelle dégradation architecturale du sanctuaire ne semble pas automatiquement liée à l'arrêt des pratiques votives¹⁴⁷¹.

V.A.1.1.2 Les pratiques cultuelles

L'étude des pratiques cultuelles dans les sanctuaires tardifs de Lyonnaise orientale est limitée par l'ancienneté des fouilles. Les aménagements discrets liés à la « cuisine du sacrifice » ont généralement échappé aux fouilleurs. Sans analyse du matériel faunique et du mobilier céramique, les gestes religieux ne peuvent guère être étudiés qu'au travers des dépositions d'ex-voto ou de monnaies, qui sont souvent les seuls objets clairement décrits dans les rapports de fouilles. Quelques rares allusions de la littérature hagiographique permettent de compléter ce tableau qui reste des plus sommaires.

¹⁴⁶⁸ Qu'il n'y a pas lieu de vouloir interpréter comme étant un temple du IV^e siècle (R. Louis).

¹⁴⁶⁹ *Panegyricus Constantinus dictus*, XXI-XXII. Sur les bois sacrés : *Les bois sacrés. Actes du colloque de Naples (23-25 nov. 1989)*. Naples, 1993 [Collection du centre J. Bérard, 10], particulièrement Scheid (J.) – Lucus, nemus. Qu'est-ce qu'un bois sacré ?, p. 13-20 et Graf (F.) – Bois sacrés et oracles en Asie mineure, p. 23-29, qui montre que ceux-ci sont fréquemment liés aux sanctuaires oculaires apolliniens.

¹⁴⁷⁰ Dans le sanctuaire de l'Altbachtal à Trèves, les constructions profanes antérieures aux années 375 ne s'installent que dans le théâtre. Il semble qu'il faille attendre l'arrêt des pratiques cultuelles dans le sanctuaire pour que des *Profanbauten* s'installent dans d'anciens édifices cultuels : Gose (E.) – *Das gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*, I. Mayence, 1972 [Trierer Grabungen und Forschungen, 8], p. 267-272.

¹⁴⁷¹ Option défendue par Bourgeois, *Bennecourt*, p. 59-63 et 187.

La pratique sacrificielle dans les sanctuaires de Lyonnaise orientale au IV^e siècle ne peut être abordée au travers de la documentation disponible. Seule la fouille récente du petit sanctuaire rural de Nitry montre l'absence manifeste de restes osseux dans les couches d'occupation du IV^e siècle. La rareté des indices de sacrifices sanglants ne saurait remettre en cause la nature cultuelle de la fréquentation¹⁴⁷².

Les pratiques liées à la statue de culte ne sont guère mieux documentées. A Autun, on signale l'exposition de statues de dieux dans la première moitié du IV^e siècle : lors de la visite de Constantin en 310, on sortit *omnium deorum simulacra* sur le trajet de l'Empereur¹⁴⁷³. A Nitry, la présence de nombreuses perles tubulaires en verre du IV^e siècle parmi les débris de la statue de culte pourrait être interprétée comme l'indice du dépôt de colliers sur cette dernière. Un passage de Grégoire de Tours montre qu'elle pouvait être déplacée lors de processions. Il relate que, dans le courant du IV^e siècle, l'évêque Simplicius¹⁴⁷⁴ arrête une procession en l'honneur de Cybèle, dans laquelle la déesse, portée sur un char tiré par des animaux, est promenée pour protéger vignes et champs. Les fidèles dansent et chantent devant la statue¹⁴⁷⁵. Par un signe de croix, Simplicius la fait tomber du char. De telles pratiques sont signalées dans la *Vita Martini*. Ainsi, par mégarde, Martin confond un cortège d'enterrement avec l'exposition d'un *simulacrum*. Sulpice Sévère dit en effet que les *paysans gaulois avaient coutume (...) de porter en procession à travers leurs champs des images démoniaques couvertes d'un voile immaculé*¹⁴⁷⁶.

L'existence d'oracles dans les sanctuaires éduens au IV^e siècle est clairement signalée dans le panégyrique de Constantin de 310. L'orateur précise que les eaux chaudes d'un grand sanctuaire d'Apollon – vraisemblablement celui de Bourbon-Lancy [**71047-08**] – punissent les parjures¹⁴⁷⁷. On ne peut savoir si ces pratiques subsistent dans les nombreux autres sanctuaires d'Apollon de la *ciuitas*, mais il est cependant clair que ce dieu donne des oracles en Gaule de l'est au début du IV^e siècle¹⁴⁷⁸.

L'existence de la pratique de l'offrandes et du *uotum* est difficile à appréhender¹⁴⁷⁹. La disparition des dédicaces religieuses dans les sanctuaires de Gaule au IV^e siècle¹⁴⁸⁰ nous prive à cet égard d'une documentation essentielle. Seul un passage du *Discours de remerciement à Constantin* signale l'existence de *uota* dans les sanctuaires vers 310¹⁴⁸¹. L'absence d'observations stratigraphiques complique en outre l'interprétation de certaines découvertes. On songe notamment aux ex-voto en bronze représentant des paires d'yeux ou des planches anatomiques, retrouvés en grandes quantités dans certains sanctuaires comme ceux d'Apollon *Moristagus* à *Alesia* [**21008-34**], de Mars *Segomon* à Nuits-Saint-Georges [**21464-04**] ou de *Sequana* à Saint-Germain-Source-Seine [**21551-01**]. A *Alesia*, Espérandieu signale des concentrations d'ex-voto en tôle de bronze au sud du temple octogonal mais aussi dans le bassin octogonal. Dans celui-ci, la présence exclusive de monnaies du Haut-Empire pourrait indiquer que les ex-voto datent de cette époque. Ceux qui ont été trouvés près du temple étaient peut-être cloués sur le bâtiment, mais on ne peut dater la couche de destruction qui les recouvre. Le dépôt des sources de la Seine fournit des informations complémentaires. Au XIX^e siècle, H. Baudot a trouvé un grand vase en terre recouvert d'une plaque de plomb, qui contenait 120 ex-voto en tôle de bronze et un plus petit vase renfermant 836 monnaies d'Auguste à Magnus Maximus (pl. 87-88). Il semble que les desservants du sanctuaire ont regroupé des monnaies provenant de troncs ou du curage des captages avec des ex-voto du sanctuaire. Cette découverte indiquerait que les ex-voto étaient encore bien visibles à la fin du IV^e siècle. On ne peut toutefois assurer qu'ils ont effectivement été offerts au IV^e siècle et qu'il ne s'agit pas d'offrandes remontant au Haut-Empire. L'analyse des ex-voto anatomiques en pierre trouvés à Massingy-les-Vitteaux [**21395-01**], Sainte-

¹⁴⁷² On ne saurait non plus y voir automatiquement un reflet du dégoût des intellectuels païens pour le sacrifice sanglant (Chuvin, *Chronique des derniers païens*, p. 237-240).

¹⁴⁷³ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 4.

¹⁴⁷⁴ Appendice prosopographique, vol. II, p. 436-437, **Simplicius**.

¹⁴⁷⁵ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria confessorum*, 76.

¹⁴⁷⁶ Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 12, 1 (trad. J. Fontaine).

¹⁴⁷⁷ *Panegyricus Constantino dictus*, XXI, 7 : *Apollo noster, cuius feruentibus aquis periria puniuntur*.

¹⁴⁷⁸ On songera évidemment à la célèbre vision de Constantin où il vit Apollon et la Victoire lui offrir des couronnes de laurier : *Panegyricus Constantino dictus*, XXI, 4.

¹⁴⁷⁹ Sur le *uotum* et le *donum* dans les sanctuaires païens, Scheid (J.) – *La religion des romains*. Paris, 1998, p. 86-89. Pour la Gaule au Haut-Empire, Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 118-123.

¹⁴⁸⁰ La rareté des inscriptions tardives ne se limitant pas aux seuls sanctuaires.

¹⁴⁸¹ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, XIV, 3.

Sabine [21570-02], aux sources de la Seine [21551-01] ou au Mont-de-Sène [71174-01] est plus compliquée. A. Rousselle considère qu'une partie d'entre eux date du IV^e siècle¹⁴⁸², ce qui ne peut être assuré sur la base des données disponibles.

La seule pratique cultuelle clairement attestée est la *stips*, l'offrande monétaire, documentée dans trois types de structures : la *cella* du temple, les fosses à offrande et les captages des sanctuaires de sources.

Le jet de monnaies dans la *cella* a été mis en évidence dans les sanctuaires de Donzy-le-Perthuis, à Nitry et le *mithraeum* de Nuits-Saint-Georges. A Nuits et Nitry, la présence de nombreuses espèces dans le *spelaeum* et la *cella* indique que les fidèles avaient pour coutume de déposer ou jeter des pièces de monnaies dans le local abritant la statue de culte. La pratique semble modeste à Nitry alors qu'à Nuits, ce sont près de cinq-cents monnaies qui ont été retrouvées. A Donzy, la répartition des espèces du IV^e montre une concentration en face de l'entrée de la *cella* et de la galerie périphérique (pl. 348, n° 2). A Nuits, une partie d'entre elles est groupée à proximité de l'emplacement probable du relief mithriaque (pl. 77, n° 1). A *Alesia*, c'est peut-être en ce sens qu'il faut interpréter la présence de monnaies du IV^e siècle dans le temple octogonal et les nombreuses découvertes monétaires effectuées autour du temple du *forum*. A Donzy, on peut envisager que les fidèles jettent les monnaies en direction de la *cella* sans y pénétrer, à moins que cet étalement résulte de la dispersion d'un tronc situé en façade de l'édifice.

Dans le sanctuaire de Vault-de-Lugny, une concentration de monnaies en face du temple, à gauche de l'accès de la galerie, semble plutôt correspondre, comme nous l'avons vu, à une fosse dans laquelle les fidèles auraient déposé leurs offrandes.

Les sanctuaires de source montrent des pratiques de déposition particulières. Le dépôt de monnaies est pour partie effectué dans les bassins et captages. Ce phénomène a très nettement été mis en évidence à *Alesia* [21008-34], aux sources de la Seine [21551-01] ou aux Fontaines-Salées [89364-02]. Il serait attesté dans d'autres sanctuaires moins bien connus, comme ceux de la source de la Beugne à Azé [71016-01] ou de Maizières à Magnien [21363-01]. Cette pratique indique selon toute vraisemblance que les fidèles paraissent toujours considérer la source comme le lieu d'élection de la divinité¹⁴⁸³.

Il convient enfin de signaler la quantité élevée de monnaies du IV^e siècle recueillies dans de nombreux sanctuaires. Un diagramme de Reece effectué sur quelques sites culturels éduens montre sans équivoque la sur-représentation des monnaies du IV^e siècle par rapport à celles du Haut-Empire (fig. 73, p. 325 et tabl. LVI-LVII). Ce phénomène, déjà observé sur d'autres sanctuaires gallo-romains du nord de la Gaule (Bennecourt¹⁴⁸⁴, Ognon / Forêt d'Halatte¹⁴⁸⁵ ou Septeuil¹⁴⁸⁶), conduit à s'interroger sur une éventuelle augmentation des *stipes* durant l'Antiquité tardive, à moins qu'il ne s'agisse du reflet d'un traitement différent des offrandes. A Bennecourt, L. Bourgeois envisage sans ambiguïté que la proportion élevée de monnaies du IV^e siècle s'explique par l'absence de remaniements et de prélèvement des offrandes¹⁴⁸⁷. En revanche, à Septeuil, M.-A. Gaidon-Bunuel considère que les 1331 monnaies *principalement du IV^e siècle* trouvées dans le *mithraeum* ne correspondent pas à un *dépôt d'offrandes* mais à des *pertes qui se répartissent dans toutes les salles et dans l'ensemble des niveaux du sanctuaire*¹⁴⁸⁸. Il est cependant curieux que les fidèles fréquentant l'édifice aient perdu autant de pièces sans les récupérer si elles n'avaient pas fait l'objet d'une consécration votive¹⁴⁸⁹. L'explication de L. Bourgeois nous paraît donc préférable, bien qu'elle demande à être discutée.

¹⁴⁸² Rousselle, *Croire et guérir*, p. 33-35 et 66.

¹⁴⁸³ Ce qui est déjà le cas au Haut-Empire : Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 112-113.

¹⁴⁸⁴ Bourgeois, *Bennecourt*, p. 89-93 et 187.

¹⁴⁸⁵ Berdeaux-Le Brazidec (M.-L.) – Etude des monnaies romaines issues des fouilles du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise), dans Durand (M.) (dir.) – *Le temple de la Forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens, 2000 [RAP, n° spécial, 18], p. 217.

¹⁴⁸⁶ Gaidon-Bunuel (M.-A.) – Mutation des espaces sacrés : sanctuaire de source et *mithraeum* à Septeuil « La Féerie », dans Van Andringa (W.) (éd.) – *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Saint-Etienne, 2000, p. 193-210.

¹⁴⁸⁷ Bourgeois, *Bennecourt*, p. 197.

¹⁴⁸⁸ Gaidon-Bunuel, *op. cit.*, p. 208.

¹⁴⁸⁹ Cette quantité de monnaies s'apparente nettement à celle retrouvée dans les niveaux tardifs du *mithraeum* de Martigny : Wiblé (F.) – Les petits objets du *mithraeum* de Martigny / *Forum Claudii Vallensium*, dans Martens (M.) et De Boe (G.) (éd.) – *Roman Mitraism. The Evidence of Small Finds*. Bruxelles, 2004 [Archeologie in Vlaanderen, Monografie, 4], p. 135-145.

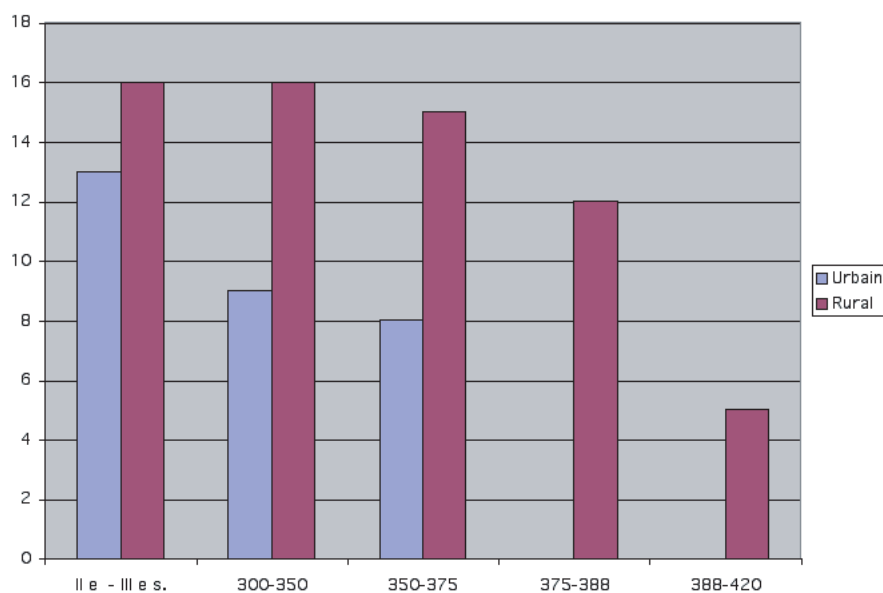


Fig. 72. Nombre de sanctuaires polythéistes en milieu urbain et en milieu rural, par période (tabl. LIV).

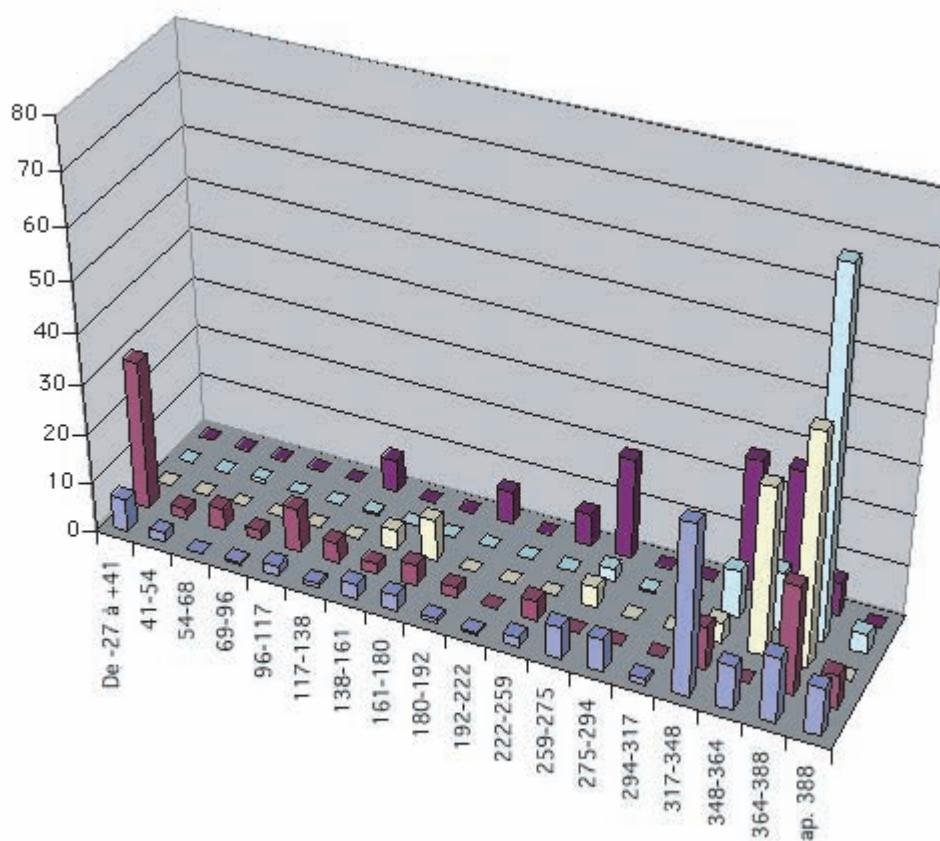


Fig. 73. Pourcentage de monnaies romaines par période de Reece sur les sanctuaires de (du premier au dernier plan) : Dezize [71174-01], Nitry [89277-04], Donzy-le-Perthuis [71181-01], Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02] et Blanot [71039-01] (tabl. LVII).

Dans les sanctuaires, les objets (et dons monétaires) consacrés à la divinité deviennent sa propriété et ne peuvent servir qu'à faire des travaux dans l'espace consacré¹⁴⁹⁰. Quand les offrandes ne sont pas réutilisées, elles sont enfouies dans des *fauissae* situées dans le *temenos* du sanctuaire¹⁴⁹¹. Il se peut donc que le nombre élevé de monnaies du IV^e siècle reflète plus l'absence de récupération des offrandes monétaires qu'une augmentation des *stipes* à cette période. Nous manquons d'inventaires détaillés des offrandes recueillies sur les sanctuaires gallo-romains, qui permettraient de replacer cette évolution dans un contexte plus général. L'hypothèse de L. Bourgeois est intéressante, mais demande à être étayée sur d'autres sites et comparée à d'autres types d'offrandes. A Bennecourt, on constate en effet l'augmentation du nombre d'épingles à cheveux en os à la fin du Haut-Empire et durant l'Antiquité tardive : peut-on envisager qu'elles étaient plus récupérées au Haut-Empire ? La faible valeur de tels objets permet d'en douter.

V.A.1.1.3 La fréquentation des sanctuaires : pratiques collectives ou individuelles ?

Devant le délabrement de certains sanctuaires, on a parfois proposé d'interpréter la fréquentation au IV^e siècle comme relevant d'une démarche individuelle, différente des cultes collectifs du Haut-Empire¹⁴⁹². La qualité de la documentation archéologique ici réunie ne permet pas d'apporter de réponse déterminante.

L'existence de magistratures religieuses apparaît très mal dans la documentation gauloise tardive. Toutefois, un passage de la *Vita Martini* montrant le saint menacé par les fidèles et le prêtre (*antistes*) d'un sanctuaire¹⁴⁹³ indique bien que certains cultes étaient encore encadrés par des magistrats dans la seconde moitié du IV^e siècle. Par ailleurs, le fait que Martin s'oppose fréquemment à des groupes de païens, notamment lors du célèbre épisode de la destruction d'un sanctuaire éduen¹⁴⁹⁴, suppose un minimum d'appropriation collective du lieu de culte par les fidèles. Ces maigres données illustrent, comme dans d'autres régions de l'Empire où la documentation écrite est plus abondante, que la persistance de cultes collectifs n'est pas automatiquement liée à l'état architectural des sanctuaires.

Césaire d'Arles confirme dans un sermon la poursuite de rites collectifs jusque dans la première moitié du VI^e siècle et il est difficile d'imaginer qu'ils aient connu une éclipse au cours du IV^e siècle pour réapparaître deux siècles plus tard. Certains fidèles de l'Eglise d'Arles participent alors à des banquets (*conuiuia*) qui se déroulent près de sanctuaires (*fana*), de sources ou d'arbres sacrés et consomment à cette occasion de la nourriture immolée aux dieux¹⁴⁹⁵. Cette pratique s'apparente très clairement aux banquets cultuels du Haut-Empire¹⁴⁹⁶.

Enfin, s'il est vraisemblable que la pratique de l'offrande monétaire relève d'une initiative individuelle, rien n'indique qu'elle soit le reflet de fréquentations aléatoires du lieu de culte. Comme au Haut-Empire, la pratique de l'ex-voto ou de la *stips* ne signifie pas que le sanctuaire ne connaît pas de cérémonies collectives. L. Bourgeois a voulu lier le nombre élevé de monnaies du IV^e siècle sur le site de Bennecourt à l'absence de pratiques religieuses collectives qui auraient entraîné la récupération des espèces au profit de réinvestissement dans le sanctuaire. Il convient d'objecter que toutes les monnaies offertes au Haut-Empire ne sont pas systématiquement collectées pour être réinvesties, comme en témoigne un dépôt du sanctuaire de Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02]. En définitive, l'absence de collecte des monnaies du IV^e siècle ne peut être considérée comme une preuve indiscutable de la disparition des pratiques culturelles collectives. Notons d'ailleurs que l'on n'a jamais considéré que le nombre élevé de monnaies gauloises sur les sanctuaires de La Tène finale signifiait l'absence de cultes collectifs. Les cultes païens de l'Antiquité tardive se caractérisent peut-être justement par l'absence de récupération des monnaies.

L'importance du calendrier liturgique dans les cultes polythéistes, qui ressort encore dans les canons des conciles du VI^e siècle ou les sermons de Césaire d'Arles, indique qu'au IV^e siècle la fréquentation des sanctuaires pouvait être encore rythmée par un certain nombre de fêtes dont nous

¹⁴⁹⁰ En Gaule, Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 120-122.

¹⁴⁹¹ Un exemple à Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02] : à côté du bassin BQ, on a trouvé un dépôt de monnaies d'Auguste à Antonin qui correspond sans doute à l'enfouissement de monnaies récupérées lors d'un curage.

¹⁴⁹² Bourgeois, *Bennecourt*, p. 187.

¹⁴⁹³ Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 13, 1.

¹⁴⁹⁴ Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 15, 1.

¹⁴⁹⁵ Césaire d'Arles, *Sermones*, 54, 6.

¹⁴⁹⁶ En Gaule : Van Andringa, *La religion en Gaule romaine*, p. 101-103.

ignorons à peu près tout. Rien ne permet d'imaginer que les sanctuaires aient été des sortes de chapelles isolées, fréquentées à l'occasion et de manière aléatoire par les populations environnantes dans le cadre d'une religion *plus mystique et individualiste*¹⁴⁹⁷. On ne saurait en effet généraliser à l'ensemble des fidèles des cultes traditionnels la religiosité sophistiquée des intellectuels néoplatoniciens¹⁴⁹⁸, tout comme y voir une influence du christianisme dont le culte se déroule d'ailleurs dans le cadre de cérémonies collectives possédant leur propre calendrier liturgique. Ainsi, il est tout à fait envisageable qu'à intervalles réguliers, les fidèles se regroupent dans le sanctuaire, apportant les offrandes qu'ils désirent individuellement consacrer à la divinité.

V.A.1.1.4 L'abandon progressif des sanctuaires publics au IV^e siècle et au début du V^e siècle

Malgré le maintien des cultes polythéistes au IV^e siècle, force est d'admettre une disparition progressive des indices de fréquentation dans les sanctuaires publics. Ce phénomène, essentiellement attesté à travers l'interruption des séries monétaires, varie selon le type de sanctuaire.

Dans le cadre de ce travail, nous avons pu étudier l'évolution de vingt-neuf sanctuaires de la fin du Haut-Empire. Treize d'entre eux sont situés en milieu urbain, seize en milieu rural. Un comptage global montre que parmi ces sanctuaires, quatre ne livrent plus d'indices de fréquentation dans la première moitié du IV^e siècle, huit passé le milieu du IV^e siècle, cinq passée l'époque valentinienne. Seuls cinq sites montrent des indices de fréquentation à l'époque théodosienne (fig. 72, p. 325 et tabl. LIII). On assiste donc à une disparition de lieux de culte publics au cours du IV^e siècle.

Il apparaît cependant qu'il faut distinguer l'évolution des sanctuaires urbains de celle des sanctuaires ruraux. En s'en tenant aux seuls sanctuaires d'agglomération, on observe que sur treize sites de la fin du Haut-Empire, seuls neuf sont encore fréquentés dans la première moitié du IV^e siècle et huit à l'époque valentinienne. Enfin, on constate la disparition d'indices culturels probants dès le dernier quart du IV^e siècle. En milieu rural, la situation diffère sensiblement. Tous les sites de la fin du Haut-Empire (seize) sont encore fréquentés dans la première moitié du IV^e siècle. A l'époque valentinienne, quinze d'entre eux reçoivent encore des dépositions. Alors que les pratiques culturelles traditionnelles paraissent avoir disparu des agglomérations dans les années 380, douze des seize sanctuaires ruraux du Haut-Empire sont encore fréquentés à cette époque. Autour de 400, ils ne sont plus que cinq, mais il y a toujours lieu d'opposer cette situation à celle des agglomérations.

Ainsi, il semble bien que l'évolution des pratiques culturelles païennes durant l'Antiquité tardive diffère suivant que l'on se trouve dans un contexte urbain ou en milieu rural. Après une diminution du nombre de sanctuaires au début du IV^e siècle, suivie d'une relative stabilité jusque dans les années 375, les cultes publics païens ne sont plus attestés ensuite dans les agglomérations. En milieu rural, les sanctuaires connaissent une remarquable vitalité jusque dans les années 370, avant de péricliter au début de l'époque théodosienne. Notons cependant que près d'un tiers sont encore fréquentés dans les années 400.

Devant le constat de la disparition progressive des lieux de cultes païens, il convient de s'interroger sur les causes de leur abandon, mais aussi sur la signification de ce phénomène. Depuis les travaux de J.-G. Bulliot et F. Thiollier, plusieurs interprétations ont été avancées. Elles peuvent globalement être résumées en quatre grandes tendances.

L'hypothèse la plus couramment avancée est celle de la progressive christianisation de la population, désertant par contrecoup les sanctuaires traditionnels. On a aussi supposé l'influence de l'évolution de la législation impériale, retirant progressivement les privilèges attachés aux magistratures religieuses, confisquant les trésors des temples puis interdisant définitivement les cultes païens en 392. Dans la continuité de ces deux hypothèses, Bulliot et Thiollier, repris par d'autres, ont voulu y voir l'effet de pratiques coercitives émanant du pouvoir impérial mais aussi d'hommes d'Eglise déterminés à éradiquer les sanctuaires païens¹⁴⁹⁹. En Gaule, ce phénomène serait particulièrement illustré par l'œuvre évangélicatrice de Martin de Tours. A. Rousselle a avancé d'autres explications qui avaient jusque là peu

¹⁴⁹⁷ Bourgeois, *Bennecourt*, p. 198.

¹⁴⁹⁸ Brown (P.) – Ascetism : Pagan and Christian, *CAH*, XIII, p. 601-631 ; Chuvin, *Chronique des derniers païens*, p. 105-121.

¹⁴⁹⁹ Bulliot et Thiollier, *Mission et culte*.

attiré l'attention des chercheurs : évolution de la fiscalité, désengagement des élites, rôle des incursions germaniques¹⁵⁰⁰. Toutes ces hypothèses demandent à être confrontées aux données de terrain.

Le rôle des invasions germaniques dans la désaffectation des sanctuaires paraît mineur dans la région étudiée. En Gaule de l'Est, on place traditionnellement les incursions les plus graves à la fin du III^e siècle, dans les années 350 et en 406.

S'il est *a priori* tentant de relier à ces événements les abandons de la fin du III^e et du milieu du IV^e siècle, on achoppe sur le fait que les sanctuaires désertés durant ces deux périodes sont tous localisés dans des agglomérations. On comprend donc mal pourquoi les Germains auraient pillé les sanctuaires urbains et épargné les sanctuaires ruraux. A. Rousselle a envisagé des destructions de sanctuaires ruraux à la fin du III^e siècle, suivies d'un hiatus de l'occupation puis d'une réoccupation au début du IV^e siècle à Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02], Massingy-les-Vitteaux [21395-01] ou aux Bolards [21464-04]¹⁵⁰¹. Après réexamen des découvertes, rien ne vient étayer de telles interprétations : aux Bolards, A. Rousselle se base sur la découverte d'un dépôt des années 260 sur le site de l'agglomération [21464-08], dont on ne peut en réalité rien déduire sur l'évolution du sanctuaire de Mars *Segoman* ; de même la mention d'un dépôt clos par une monnaie de Salonine à Vitteaux [21710-02] ne peut fournir un indice sur l'évolution du sanctuaire de Massingy, qui est distant de près de trois kilomètres à vol d'oiseau. Enfin, à Saint-Père-sous-Vézelay, l'absence de monnaies tétrarchiques ne signifie pas que le site est abandonné¹⁵⁰² mais plutôt que les *folles* de cette époque sont rares sur les sites.

Les hypothèses liées aux évolutions fiscales et au désengagement progressif des élites paraissent bien plus pertinentes pour expliquer le déclin architectural des sanctuaires. On a ainsi avancé que la confiscation progressive des biens des sanctuaires par les empereurs chrétiens, conjuguée à l'arrêt de l'évergétisme païen, serait en grande partie responsable du déclin des lieux de cultes tardifs¹⁵⁰³. Cette piste, bien plus satisfaisante que le recours aux invasions germaniques, ne peut cependant expliquer la disparition progressive des activités cultuelles sur certains sites. Les abandons de la fin du III^e siècle ne peuvent découler d'une initiative impériale, l'arrêt de l'évergétisme n'engage *a priori* que le seul aspect architectural des sanctuaires.

La christianisation progressive de la société, l'action militante de certains hommes d'Eglise comme Martin de Tours¹⁵⁰⁴, la coercition de plus en plus affirmée de la législation impériale¹⁵⁰⁵ paraissent être des pistes plus probantes. L'évolution de la législation impériale peut en partie expliquer la disparition de certains sanctuaires dans le dernier quart du IV^e siècle, mais les fluctuations de la politique religieuse dans le courant du IV^e siècle empêchent d'en faire la cause unique de l'abandon des lieux de culte traditionnels. En la matière, les premières dispositions réellement coercitives n'apparaissent que sous le règne de Constance II : les sacrifices sanglants sont interdits en 341¹⁵⁰⁶, disposition confirmée en 353¹⁵⁰⁷, acte puni de la peine capitale en 356¹⁵⁰⁸. Toutefois, ces interdictions paraissent régulièrement remises en cause avant l'époque théodosienne : Magnence autorise les sacrifices¹⁵⁰⁹ et la législation de Valentinien I semble avoir été très souple en ce domaine. Des allusions laissent entendre que la liberté de culte a été rétablie et que les privilèges païens ont été confirmés¹⁵¹⁰.

On peut envisager que la législation de Constance II eut quelque effet sur les sanctuaires urbains, plus faciles à contrôler par les officiers civils que ceux situés en milieu rural, ce qui expliquerait la disparition apparente des cultes païens des agglomérations vers le milieu du IV^e siècle. Cette hypothèse ne peut en revanche expliquer les abandons antérieurs. La dureté des dispositions législatives d'époque théodosienne serait la cause de l'importante diminution du nombre de sanctuaires ruraux à cette

¹⁵⁰⁰ Rousselle, *Croire et guérir*, p. 56-61.

¹⁵⁰¹ Rousselle, *Croire et guérir*, tabl. Ia, p. 323-325.

¹⁵⁰² *Ibid.*, p. 39.

¹⁵⁰³ Rousselle, *Croire et guérir*, p. 56.

¹⁵⁰⁴ Rousselle, *Croire et guérir*. Pour l'orient, nombreux exemples de la responsabilité des hommes d'église dans la destruction de Sanctuaires païens dans Chuvin, *Chronique des derniers païens*.

¹⁵⁰⁵ Chuvin, *op. cit.*

¹⁵⁰⁶ *CTh*, XVI, 10, 2.

¹⁵⁰⁷ *CTh*, XVI, 10, 5.

¹⁵⁰⁸ *CTh*, XVI, 10, 6.

¹⁵⁰⁹ *CTh*, XVI, 10, 5.

¹⁵¹⁰ *CTh*, IX, 16, 9 et XII, 1, 60.

époque¹⁵¹¹, mais il faudrait alors envisager que les agents de l'Etat se soient plus soucieux d'aller extirper le paganisme des campagnes que durant le règne de Constance II.

Le rôle de la christianisation et l'influence des hommes d'Eglise serait en définitive l'explication la plus commode pour interpréter la disparition progressive des lieux de culte païens. Elle serait la cause de l'abandon plus précoce des pratiques polythéistes dans les agglomérations, que l'on suppose généralement plus christianisées que les campagnes au IV^e siècle. On peut en outre envisager que la présence de communautés chrétiennes ait contribué à renforcer l'effet de la législation impériale, en demandant son application dans les localités où elles étaient installées. Elle ne peut cependant expliquer l'abandon de sanctuaires dès la fin du III^e siècle. Depuis Bulliot et Thiollier, on a souvent mis en exergue le rôle des chrétiens dans la ruine des lieux de culte traditionnels à la fin du IV^e siècle, l'action de Martin de Tours en étant le paradigme idéal¹⁵¹². Sur la base d'un passage de Sulpice Sévère mentionnant la destruction d'un sanctuaire en pays éduen¹⁵¹³, Bulliot et Thiollier n'ont pas hésité à lui attribuer tous les abandons observés à la fin du IV^e siècle. Selon ces auteurs, suivis par E. Mâle¹⁵¹⁴, l'influence des chrétiens serait illustrée par la destruction des statues de culte observée dans de nombreux sanctuaires.

Manifestement, le martelage du visage de la statue de culte d'Apollon à Entrains¹⁵¹⁵ pourrait être expliquée de la sorte, de même que l'aspect très fragmentaire des reliefs du sanctuaire du Mont-de-Sène à Dezize [71174-01], ou la désintégration totale du *simulacrum* de Nity [89277-04]¹⁵¹⁶. Dans les autres cas, on ne peut écarter que la seule chute de la statue ait été la cause de la destruction ou que la fragmentation résulte d'un débitage lié à des activités de chauxfourniers¹⁵¹⁷. Cette dernière hypothèse ne s'applique cependant que dans les régions pauvres en calcaire et ne paraît donc guère envisageable à Entrains, Dezize ou Nity. L'absence d'informations sur le contexte exact de découverte des statues de culte demanderait un réexamen particulièrement soigné de l'état des reliefs au moment de leur découverte¹⁵¹⁸. On écartera en revanche pour l'instant l'hypothèse de la christianisation de sanctuaires polythéistes avant la fin du VI^e siècle¹⁵¹⁹. Le seul cas clairement documenté, qui voit la construction d'une petite chapelle à l'emplacement du sanctuaire antique du Mont-Beuvray [71440-01] est manifestement postérieur à la période considérée puisque l'édifice paraît dater du VII^e siècle. Rien n'assure d'ailleurs qu'il ne s'agit pas d'une récupération opportuniste de structures depuis longtemps à l'abandon¹⁵²⁰.

Ainsi, les causes possibles de l'abandon des sanctuaires seraient multiples et variées et aucune ne saurait l'emporter sur les autres : on devrait donc imaginer une conjonction de ces différents facteurs pour expliquer la désaffectation progressive des sanctuaires publics païens. L'influence de la christianisation serait, dans un premier temps, déterminante dans l'abandon des sanctuaires urbains. Dans la seconde moitié du IV^e siècle, la pression exercée par le développement des pratiques missionnaires et la dureté croissante de la législation impériale auraient entraîné la destruction des lieux de culte subsistants. En parallèle, l'arrêt de l'évergétisme et la christianisation progressive des élites, combinée à d'éventuelles incursions germaniques, auraient entraîné *la liquidation du paganisme et le triomphe du christianisme*¹⁵²¹ dès le début du V^e siècle.

¹⁵¹¹ Hypothèse retenue par Griffes, *Gaule chrétienne*, III, p. 263.

¹⁵¹² Mâle (E.) – *La fin du paganisme en Gaule et les premières basiliques chrétiennes*. Paris, 1950, p. 31-67 ; Griffes, *Gaule chrétienne*, I, p. 265.

¹⁵¹³ Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 15, 1.

¹⁵¹⁴ Mâle (E.) – *La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes*. Paris, 1950.

¹⁵¹⁵ Espérandieu, *Recueil général*, III, 2243.

¹⁵¹⁶ Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 14, 6 indique que Martin détruit *aras* et *simulacra*.

¹⁵¹⁷ Notons cependant qu'il n'est pas certain qu'un chauxfournier païen détruirait une statue de culte.

¹⁵¹⁸ La plupart des reliefs religieux publiés par Espérandieu sont présentés restaurés.

¹⁵¹⁹ Idée largement popularisée par Mâle, *op. cit.*, p. 31-67, qui donne à son chapitre le titre *La fin du paganisme en Gaule, les églises remplacent les temples*. Cet auteur semble avoir été particulièrement influencé par Bulliot et Thiollier, *Mission et culte*.

¹⁵²⁰ Ce qui semble généralement le cas à cette époque. En milieu urbain : Caillet (J.-P.) – La transformation en église d'édifices publics et de temples à la fin de l'Antiquité, dans Lepellety, *La fin de la cité antique*, p. 191-211 ; en milieu rural (Gaule) : Le Mahéo (J.) – La réutilisation funéraire des édifices antiques en Normandie au cours du haut Moyen-Age, dans Fixot (M.) et Zadora-Rio (E.) (éd.) – *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'Archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 sept. 1989)*. Paris, 1994 [DAF, 46], p. 16.

¹⁵²¹ Pietri (Ch.) – Les succès : la liquidation du Paganisme et le triomphe du Christianisme, dans Mayeur (J.-M.), Pietri (Ch.), Pietri (L.), Vauchez (A.), Venard (M.) (dir.) – *Histoire du Christianisme*, II. *Naissance d'une chrétienté (250-430)*.

Il y a lieu de douter fortement de cette théorie, car elle ne s'accorde pas aux textes des V^e et VI^e siècles, qui montrent le maintien d'une population païenne relativement importante en Gaule. L'idée d'un *triomphe du christianisme* repose essentiellement sur l'abandon définitif de la charge de *pontifex maximus* par Gratien, sur la rigueur de la législation religieuse théodosienne et sur la disparition des indices de fréquentation des sanctuaires publics. Le décalage avec les sources des V^e et VI^e siècles¹⁵²² montre que l'on surestime sans doute le déclin du paganisme dans les années 400, cette idée reposant en grande partie sur l'examen des sanctuaires publics, considérés comme les seuls lieux où s'exprimerait la religiosité païenne tardive. En réalité, ce que montre l'archéologie, c'est le déclin inéluctable des cultes publics et civiques traditionnels issus du Haut-Empire, et ce sans doute dès l'époque tétrarchique¹⁵²³. En revanche, elle ne livre aucune information sur les *fana* mentionnés par les textes au V^e et au VI^e siècles et rien n'assure que la documentation actuellement disponible reflète les lieux de cultes les plus dynamiques de l'Antiquité tardive. Bien que la « séparation du paganisme et de l'Etat » opérée par Gratien constitue l'arrêt de mort du lien indéfectible qui unit les cultes et le champ politique, et donc susceptible d'entraîner un rapide abandon des sanctuaires publics (sans doute plus que la législation théodosienne), il est peu probable que l'immense majorité des actes religieux aient suivi une évolution parallèle. Ainsi, s'il est possible d'envisager une *liquidation du paganisme* et un *triomphe du christianisme* dans le seul domaine politique, il n'est pas assuré que les autres aspects du paganisme aient été touchés par cette mutation¹⁵²⁴.

V.A.1.2 Sanctuaires domaniaux et cultes domestiques

Encore plus qu'au Haut-Empire, l'étude des sanctuaires domaniaux et domestiques se heurte à l'indigence des données disponibles. Aucun n'a fait l'objet de dégagements exhaustifs et les indices de cultes domestiques sont d'une rareté extrême.

V.A.1.2.1 Les sanctuaires domaniaux

La présence de sanctuaires dans certaines *villae* fréquentées durant l'Antiquité tardive amène à se poser la question de leur utilisation au cours de cette période. Les exemples sont peu nombreux, mais la rareté des attestations découle en grande partie de la qualité des données. En effet, les environs d'Avallon, seule région du territoire éduen à avoir fait l'objet de prospections aériennes intensives, fournit tous les exemples recensés : sites d'Asquins [89021-02] (pl. 424) et de Sceaux-en-Terre-Plaine [89381-01] (pl. 476, n° 2).

D'une manière générale, on peut suspecter qu'une majorité d'établissements aristocratiques devait posséder de tels aménagements, sans doute dans le cadre d'un culte réunissant le *dominus*, les ouvriers agricoles et toutes les personnes qui, pour des raisons diverses, avaient un lien avec la *uilla* de l'aristocrate¹⁵²⁵. Bien que les exemples recensés soient tous situés dans la *uilla* elle-même, il convient de rappeler que d'éventuels sanctuaires domaniaux ont pu exister à quelque distance de celle-ci.

L'absence de fouille sur ces aménagements interdit à peu près toute approche de leur évolution au cours de l'Antiquité tardive. Dans la cité des Eduens, les exemples recensés se trouvent sur des *villae* qui ont livré du matériel tardif lors de prospections, mais rien ne permet d'affirmer que ces découvertes, même effectuées à l'emplacement du temple, sont suffisantes pour considérer que l'ensemble cultuel est encore fréquenté à cette époque. Cette lacune est particulièrement regrettable, car l'évolution des

Paris, 1995, p. 399-403 ; malgré quelques réserves, même opinion de Griffe, *Gaule chrétienne*, III, p. 113-116 à propos des villes.

¹⁵²² *Infra*, § V.A.2.1.

¹⁵²³ On notera avec intérêt une allusion du *Discours de remerciement à Constantin* qui laisse sous-entendre que les fidèles ont en partie déserté les sanctuaires de la cité avant les années 310 : *Gratiarum actio Constantino Augusto*, XIV, 3.

¹⁵²⁴ Conclusions similaires de Cl. Lepelley en Afrique : *On sous-estimerait gravement l'importance des sentiments païens d'une bonne partie de la population, et surtout de l'élite dirigeante, si l'on n'envisageait que la rapide rarefaction des inscriptions municipales concernant les chantiers à des temples ou les cérémonies officielles*. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, p. 352.

¹⁵²⁵ Dans l'Yonne, de nombreuses *villae* des environs d'Auxerre possèdent un sanctuaire de ce type : Cravant, qui n'est pas une agglomération mais une *villa* (P. Nouvel, dans Delor, *CAG 89/1*, p. 328-329, 8*), Guerchy (J.-P. Delor, dans *CAG 89/1*, p. 395-396, 5*), Prégilbert (P. Nouvel, dans Delor, *CAG 89/2*, p. 544, 3*), Venoy (J.-P. Delor, dans *CAG 89/2*, p. 757-758, 1*).

sanctuaires domaniaux durant l'Antiquité tardive doit être intimement liée aux rapports qui unissent le propriétaire du domaine et ses dépendants. Malheureusement, les comparaisons avec les quelques autres exemples connus en Gaule ne sont guère éclairantes. A Richebourg, l'abandon du sanctuaire est mal daté, mais il ne semble pas survivre à la *uilla*, désertée à la fin du III^e siècle¹⁵²⁶ ; à Newel I, il est abandonné vers 275 alors que l'établissement rural associé est fréquenté au IV^e siècle¹⁵²⁷. En revanche, à Montmaurin, le petit temple octogonal dans la cour de la *uilla* tardive paraît toujours utilisé vers le milieu du IV^e siècle¹⁵²⁸.

Malgré l'indigence des sources archéologiques, les textes confirment l'existence de ce type de sanctuaires durant l'Antiquité tardive. Sermons et canons de conciles incitent les puissants à détruire les lieux de cultes païens situés sur leurs terres, tel Maxime de Turin dans le courant du V^e siècle¹⁵²⁹ ou, en Gaule, Césaire d'Arles qui est encore plus explicite : *quiconque a, soit dans son ager, soit dans sa uilla, soit à côté de sa uilla, des arbres, ou des autels, ou n'importe quelle sorte de fanum, où de malheureux hommes ont coutume de rendre un culte (uota reddere), s'il ne les détruit pas et ne les renverse pas, il sera sans aucun doute complice des sacrilèges qui y auront été commis*¹⁵³⁰. La nette distinction topographique entre *ager*, *uilla* et environs de la *uilla* indique qu'au début du VI^e siècle, on peut encore trouver des *fana* au sein même des bâtiments de l'exploitation agricole. Cette précision montre que la présence de ces sanctuaires dans la *uilla* ne peut guère être ignorée du propriétaire chrétien, voire que leur maintien est certainement plus que l'effet d'une simple distraction : on serait tenté de penser que l'accusation de complicité de Césaire est une précaution de langage et que le propriétaire de la *uilla* participe lui-même à un culte collectif¹⁵³¹ ou, plus prudemment qu'il tolère un culte assurant la cohésion du groupe social associé à sa *uilla*. Ainsi, il serait donc possible que les sanctuaires des *uillae* de la cité des Eduens aient fonctionné durant une bonne partie de l'Antiquité tardive.

V.A.1.2.2 Les cultes domestiques

Les cultes du groupe familial restreint sont extrêmement difficiles à étudier. La rareté des découvertes de laraires en place, et, en Gaule du centre-est, l'abandon à la fin du III^e siècle des structures excavées qui abritaient fréquemment des cultes domestiques, nous privent de la documentation disponible au Haut-Empire.

Dans la cité des Eduens, la documentation se limite à deux découvertes effectuées à la Chapelle-de-Guinchay [71090-01] et Mercurey [71294-02]. Dans le premier cas, il s'agit d'un lot de statuettes de Jupiter, d'Esculape, une déesse panthée, une *prêtresse* [abondance ?], une *Isis Fortuna*, un *Germain* et un *solidus* de Constantin (R/ SOL INVICTO COMITI). Il semble bien que ce dépôt corresponde à une partie (?) d'un lairai enfoui dans la courant du IV^e siècle. A Mercurey, une statuette en bronze accompagnait un dépôt comprenant des monnaies *constantiniennes*. Ce type de découverte, peu courant pour l'Antiquité tardive¹⁵³², indiquerait que les divinités honorées ne diffèrent guère de celles du Haut-Empire.

Encore une fois, la rareté des attestations ne saurait constituer une preuve de la disparition des cultes domestiques dès le IV^e siècle : le synode diocésain d'Auxerre (seconde moitié du VI^e siècle) interdit encore de *célébrer dans les maisons particulières des offrandes privées*¹⁵³³.

V.A.1.3 Les fidèles

Avec la disparition de l'épigraphie religieuse traditionnelle à la fin du III^e siècle, il est difficile d'appréhender la nature des fidèles païens au début de l'Antiquité tardive. Les données archéologiques

¹⁵²⁶ Barat (Y.) – La *villa* gallo-romaine de Richebourg (Yvelines), *RACF*, 38, 1999, p. 117-167.

¹⁵²⁷ Van Ossel, *Établissements ruraux*, n° 56, p. 259-264.

¹⁵²⁸ Fouet (G.) – *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*. Paris, 1969 [20^e suppl. à *Gallia*], p. 155-159. Il pourrait même s'agir d'une construction tardive.

¹⁵²⁹ Cracco Ruggini (L.) – *Economia e Società nell'Italia annonaria. Rapporti fra agricoltura e commercio dal IV al VI secolo d.C.* Milan, 1961, p. 87, n. 230.

¹⁵³⁰ Césaire d'Arles, *Sermones*, 54, 5 (traduction d'après M.-J. Fontaine).

¹⁵³¹ L'appel de Césaire aux propriétaire terriens est suivi d'une condamnation des chrétiens qui participent à ces cultes et font le signe de croix avant de consommer des mets immolés : Césaire d'Arles, *Sermones*, 54, 6.

¹⁵³² Dans la région, on ne peut guère signaler que le lairai de Clermont, trouvé dans un contexte de la première moitié du IV^e siècle : Deyts, *Dieux Gaulois*, p. 148.

¹⁵³³ *Conciles Mérovingiens*, II, Auxerre, c. 3.

étant pour l'instant bien trop imprécises, on ne peut guère se fier qu'aux textes. Ceux-ci offrent de riches informations pour le début du IV^e siècle, les données se raréfiant après l'époque constantinienne.

Les quatre panégyriques de 297, 298, 310 et 312¹⁵³⁴ sont prononcés par des élites dont l'adhésion aux cultes traditionnels ne semble faire aucun doute, particulièrement avec Eumène et l'orateur anonyme du panégyrique de 310¹⁵³⁵. L'attachement d'Eumène aux principaux sanctuaires d'*Augustodunum* et au panthéon poliade éduen apparaissent dans plusieurs passages de son discours¹⁵³⁶ ; l'orateur de 310 invite Constantin à visiter un grand sanctuaire d'Apollon du pays éduen¹⁵³⁷. Membres du sénat local¹⁵³⁸ et milieux universitaires semblent encore largement fidèles au paganisme, ce qui, dans le second cas, s'inscrit parfaitement dans la moyenne observée dans d'autres régions de l'Empire¹⁵³⁹. Au delà du début du IV^e siècle, on ne trouve pas d'indices de la présence d'élites païennes dans les cités des Eduens et de Chalon. Il s'agit certainement d'une lacune documentaire¹⁵⁴⁰.

Les autres fidèles sont plus difficilement perceptibles : l'orateur de 312 montre des individus sortant les statues de dieux sur le trajet de Constantin dans la ville d'Autun¹⁵⁴¹, mais leur origine est difficilement déterminable¹⁵⁴².

V.A.2 LE POLYTHEISME AUX V^E ET VI^E SIECLES

V.A.2.1 Considérations de méthode

La disparition des traces matérielles de cultes polythéistes au début du V^e siècle amène à s'interroger sur la fiabilité de la documentation archéologique pour étudier les pratiques polythéistes de la fin de l'Antiquité tardive. En s'en tenant aux simples informations archéologiques, on serait tenté de conclure que les cultes disparaissent rapidement après les années 400.

A ce stade, il convient de souligner le grave problème posé par la disparition des frappes divisionnaires en bronze au début du V^e siècle, car elles constituaient l'essentiel de l'argumentation chronologique de l'étude des fréquentations cultuelles du IV^e siècle. L'ancienneté des fouilles des sanctuaires encore utilisés à l'époque théodosienne ne permet pas d'étudier le matériel céramique, qui serait sans doute à même de confirmer la disparition des indices de fréquentation au début du V^e siècle. Ainsi, l'utilisation des diagrammes monétaires pour dater l'abandon d'un sanctuaire s'avère périlleuse : dans le *mithraeum* des Bolards [21464-05], une rare monnaie de Théodose II permettrait d'attester une poursuite des dépositions dans la première moitié du V^e siècle, impossible à percevoir sans cette découverte¹⁵⁴³. Cet exemple montre que l'on peut suspecter une fréquentation du courant du V^e siècle sur les sanctuaires où les monnaies théodosiennes sont nombreuses : nous songeons particulièrement au

¹⁵³⁴ *Panegyricus Constantio dictus* ; Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis* ; *Panegyricus Constantino dictus* ; *Gratiarum actio Constantino Augusto*.

¹⁵³⁵ Appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 6** ; p. 432, **Eumenius**.

¹⁵³⁶ Mention des *dieux de ma patrie* (Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, XVI, 5).

¹⁵³⁷ *Panegyricus Constantino dictus*, XXII.

¹⁵³⁸ Comme l'auteur de *Gratiarum actio Constantino Augusto* (cf. appendice prosopographique, vol. II, p. 429, **Anonyme 6**).

¹⁵³⁹ L'attachement des milieux universitaires aux cultes traditionnels au cours de l'Antiquité tardive est bien démontré par Chuvin, *Chronique des derniers païens*.

¹⁵⁴⁰ En Gaule, on trouve encore des aristocrates païens, comme l'illustrent dans les années 420 les exemples de Rutilius Namatianus (*PLRE*, II, p. 770-771) et d'Hypatius, beau-père de Salvien de Marseille (Salvien, *Epistolarum*, IV, 6) ; en Afrique, nombreux païens dans les curies jusqu'au V^e siècle : Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, p. 357-361.

¹⁵⁴¹ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 4.

¹⁵⁴² Il ne s'agit pas forcément de populations urbaines, puisque peu avant l'orateur indique que *de la campagne les hommes de tout âge étaient tous accourus pour voir celui à qui il souhaitaient volontiers de leur survivre* (*Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 4, trad. E. Galletier).

¹⁵⁴³ De même, en Aquitaine, on aurait difficilement supposé une fréquentation de la grotte-sanctuaire de l'Ourtiguet à la fin du V^e siècle sans la présence d'imitations de monnaies de Julius Népos Pujol (J.), Vernhet (A.) et Vidal (M.) – Grottes-sanctuaires en Rouergue à la fin de la protohistoire, dans Gruat (P.) (éd.) – *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'An Mil. Catalogue de l'exposition*. Montrozier, 1998, p. 162, n° 216-217.

sanctuaire du Mont-de-Sène à Dezize [71174-01]. Une constitution de 435 indique bien, malgré son optimisme apparent¹⁵⁴⁴, que des lieux de culte construits (*templa*) devaient encore exister à cette époque.

De nombreux auteurs ont considéré que le christianisme triomphait définitivement dès le début du V^e siècle, le paganisme se réduisant généralement dans les ouvrages à quelques allusions sur la *persistance de superstitions païennes*¹⁵⁴⁵. La remise en cause de cette vision est récente¹⁵⁴⁶ et pas totalement exempte de polémique¹⁵⁴⁷. On admet désormais qu'une partie de la population demeure fidèle aux cultes traditionnels jusque dans le courant du VI^e siècle¹⁵⁴⁸. Il semble que la partialité des sources conservées, le ton triomphal des auteurs chrétiens aient conduit à surestimer la christianisation de la société de l'Antiquité tardive¹⁵⁴⁹.

V.A.2.2 La cité des Eduens

Bien que les mentions soient peu explicites et rares, plusieurs textes hagiographiques confirment l'existence de païens dans la cité des Eduens au-delà du début du V^e siècle. Les allusions les plus intéressantes se trouvent dans la *Passion de Symphorien*, rédigée dans le troisième quart du V^e siècle. Outre un passage où l'auteur relate la stupéfaction des païens (*gentiles*) devant les miracles accomplis sur la tombe du saint¹⁵⁵⁰, un long chapitre est consacré à la réfutation du paganisme¹⁵⁵¹. La longueur de ce développement serait selon nous une indication de la vitalité des croyances traditionnelles. Dans les campagnes, la *Vie d'Eptade de Cervon*, qui vivait vers 500, indique la présence de chrétiens dans son auditoire, mais aussi de païens¹⁵⁵². En revanche, comme dans les autres cités gauloises, la présence de prêtres païens ne ressort jamais très clairement des textes contemporains. Peut-être faudrait-il envisager qu'une partie d'entre eux corresponde aux haruspices, devins, magiciens et jeteurs de sorts, fréquemment mentionnés dans les canons des conciles et les sermons jusqu'en plein VI^e siècle.

Manifestement, la disparition progressive des témoins matériels dans les sanctuaires ne signifie pas la disparition des populations païennes au V^e et au début du VI^e siècle. Faut-il envisager que les pratiques culturelles se déplacent ou plutôt qu'elles se maintiennent en des lieux et sous des formes difficilement perceptibles par l'archéologie¹⁵⁵³ ? Les textes de la fin du IV^e au VI^e siècle montrent des cultes rendus aux arbres (*ad arbores vota reddere* selon les termes de Césaire)¹⁵⁵⁴, aux fontaines¹⁵⁵⁵ et aux pierres sacrées¹⁵⁵⁶ ; rares sont les descriptions de lieux de culte construits¹⁵⁵⁷. On évoque traditionnellement le célèbre épisode où saint Gall détruit un *fanum* des environs de Cologne¹⁵⁵⁸, alors qu'il s'agit en réalité d'un espace consacré

¹⁵⁴⁴ *CTh*, XVI, 10, 25 : elle ordonne la destruction des sanctuaires, *s'il en existait encore*.

¹⁵⁴⁵ Par exemple Griffé, *Gaule chrétienne*, III, p. 264.

¹⁵⁴⁶ Chuvin, *Chronique des derniers païens* ; Brown (P.) – Christianization and religious conflict, *CAH*, XIII, p. 632-664. Toutefois, quelques auteurs avaient auparavant attiré l'attention sur la persistance du paganisme en Gaule aux VI^e et VII^e siècles : Vacandard (E.) – L'idolâtrie en Gaule au VI^e et VII^e s., *Revue des questions historiques*, 1899, p. 424-454.

¹⁵⁴⁷ Mac Mullen (R.) – *Christianisme et Paganisme du IV^e au VIII^e siècle*. Paris, 1998.

¹⁵⁴⁸ Notons cependant que le paganisme semble avoir rapidement perdu de l'importance dans la vie publique des cités : sur celle de Paris, observations de M. Heinzelmänn dans Heinzelmänn (M.) et Poulain (J.-C.) – *Les Vies anciennes de sainte Geneviève de Paris. Etudes critiques*. Paris, 1986, p. 66.

¹⁵⁴⁹ Mac Mullen, *Christianisme et paganisme*, p. 16.

¹⁵⁵⁰ *Passio Symphoriani*, 12 : *Sic Martyr delatus ad fontem, qui extra publicum campum est, et ibi in parua cellula sepultus, semper tamen uirtutibus se publicauit ; ita ut ipsis quoque gentilibus, ob miracula et sanitarum beneficia stupendibus, in maxime honore ea tempestate haberetur (...)*.

¹⁵⁵¹ *Passio Symphoriani*, 10.

¹⁵⁵² *Vita Eptadii*, 10.

¹⁵⁵³ P. Chuvin, *Chronique des derniers païens*, avance que l'interdiction progressive des cultes païens dut rendre les pratiques culturelles plus discrètes à partir de la fin du IV^e siècle.

¹⁵⁵⁴ Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 13, 1 ; *Conciles Gaulois*, Arles, c. 23 ; Césaire d'Arles, *Sermones*, 13, 3 et 14, 4 ; *Conciles Mérovingiens*, II, Auxerre, c. 3.

¹⁵⁵⁵ *Conciles Gaulois*, Arles, c. 23 ; Césaire d'Arles, *Sermones*, 13, 3 et 14, 4 ; *Conciles Mérovingiens*, II, Auxerre, c. 3.

¹⁵⁵⁶ *Conciles Gaulois*, Arles, c. 23.

¹⁵⁵⁷ On peut d'ailleurs noter que dans Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 13, 1, les païens sont plus choqués par la volonté de Martin de couper un arbre consacré que par le fait qu'il détruit un *templum* très ancien.

¹⁵⁵⁸ Un passage connu de Grégoire de Tours décrit un sanctuaire des environs de Cologne dans la première moitié du VI^e s. *Le fanum était rempli de divers ornements, où les barbares du voisinage venaient faire des sacrifices et se gorger de viande et de vin jusqu'à en vomir ; ils y adoraient aussi comme divinités des idoles et ils déposaient des membres de forme humaine qu'ils sculptaient en bois quand quelque partie de leur corps était malade* (Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum*, VI (trad. Cl. Bourgeois)).

et non d'un temple (*aedes*). Contrairement à A. Rousselle qui voit en partie dans l'abandon progressif des sanctuaires un signe de désaffection des populations envers les cultes païens, P. Chuvin, estime que l'abandon forcé des sanctuaires ou leur destruction n'est qu'une étape dans l'évolution des pratiques religieuses païennes tardives, la croyance n'étant pas automatiquement conditionnée par l'existence de lieux de cultes architecturalement constitués. Quels peuvent donc être les moyens d'appréhender ces structures culturelles si fugaces ? Comment repérer les bandelettes attachées aux arbres et les autels formés de mottes de terre interdits par Théodose¹⁵⁵⁹, les bains culturels décriés par Césaire¹⁵⁶⁰ ?

Les fêtes et cultes païens encore pratiqués dans la cité des Eduens au VI^e siècle peuvent être entr'aperçus grâce aux dispositions du synode du diocèse voisin d'Auxerre : *vota* aux arbres et sources, déguisements et étrennes pour les calendes de janvier (saturnales), pratiques oraculaires et de l'ex-voto¹⁵⁶¹, cultes domestiques¹⁵⁶² : on retrouve là des manifestations qui ne diffèrent guère de celles condamnées au IV^e siècle.

Toutes ces pratiques relèvent-elles de la superstition, ce que confirmerait le concile d'Auxerre qui attribue pour partie la célébration de ces rites à des chrétiens ? Ce terme est envisageable pour les chrétiens qui pratiquent encore des rites que l'Église condamne. Toutefois, la distinction précise entre chrétiens et païens effectuée dans la Vie d'Eptade¹⁵⁶³ montre bien qu'au VI^e siècle, ce groupe social demeure clairement identifiable : il y a donc un préjugé évident à qualifier ses pratiques rituelles de simples superstitions tant que les fidèles ont clairement conscience de leur identité. Avec la disparition progressive des sacerdoces et d'une partie des lieux de culte hérités du Haut-Empire, il est certain que les cultes païens des V^e et VI^e siècles doivent sensiblement différer de ceux des siècles précédents. Rien n'autorise cependant à les considérer comme un abâtardissement des pratiques antérieures.

V.B LE DEVELOPPEMENT DE LA RELIGION CHRETIENNE

V.B.1 HISTOIRE DES EGLISES EDUENNE ET CHALONNAISE DURANT L'ANTIQUITE TARDIVE

V.B.1.1 La cité des Eduens

Comme dans de nombreuses cités gauloises, les origines des communautés chrétiennes d'Autun se perdent dans la légende apostolique élaborée au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age.

Plusieurs Vies de saints laissent supposer la présence d'une communauté chrétienne chez les Eduens dès le courant du III^e siècle. La Passion de Symphorien d'Autun indique qu'il fut martyrisé sous le règne de l'empereur [Marc] Aurèle¹⁵⁶⁴, alors qu'à Saulieu, Andoche, Thyse et Félix l'auraient été sous celui d'Aurélien¹⁵⁶⁵. Le chanoine Bardy, J. Van der Straeten et E. Griffe ont rappelé que ces textes étaient tous

¹⁵⁵⁹ *CTh*, XVI, 10, 12 (392).

¹⁵⁶⁰ Césaire d'Arles, *Sermones*, 33, 4.

¹⁵⁶¹ *Conciles Mérovingiens*, II, Auxerre. Le canon 3 interdit que l'on fabrique des pieds ou des personnages sculptés en bois, qui semblent clairement s'apparenter à des ex-voto comme ceux des Sources-de-la-Seine ou de Chamalières.

¹⁵⁶² D'autres pratiques sont signalées par des conciles du VI^e siècle : consommation d'aliments immolés (*Conciles Mérovingiens*, Orléans II, c. 20 (533), Orléans IV, c. 15 (541)) ; fête des *Caristia* (*Conciles Mérovingiens*, Tours II, c. 23 (567)), sur la condamnation par l'église de l'Antiquité tardive des *Caristia*, fête annuelle en l'honneur des morts, en dernier lieu : Rebillard (E.) – *Religion et sépulture. L'église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*. Paris, 2003, p. 162-174.

¹⁵⁶³ *Vita Eptadii*, 10.

¹⁵⁶⁴ *Passio Symphoriani*, 1. Le texte des *Acta Sanctorum* donne *sub Aureliano a principe*, alors qu'une note, p. 497 signale que le manuscrit édité donne la leçon *Aurelio*. La correction apportée par l'éditeur serait sans doute due au fait que les Passions postérieures (VI^e et VII^e siècles) de saints bourguignons placent toutes leur martyre sous le règne d'Aurélien. La *Passio Symphoriani* étant la plus ancienne de ce cycle, il n'y a pas lieu de douter de la leçon *Aurelio*, peut-être mal interprétée par les rédacteurs de Passions postérieures qui ont alors compris *Aureliano*.

¹⁵⁶⁵ Van der Straeten (J.) – Actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne, *Annalecta Bollandiana*, 78, 1960, p. 115-145 et 79, 1961, p. 447-468.

postérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils décrivent et qu'il y avait lieu de douter de leur valeur historique¹⁵⁶⁶. Plus près de nous, la découverte à Autun en 1839 de la stèle chrétienne de Pectorios [**71014-07, sép. 76**], datée dans un premier temps du II^e ou du III^e siècle¹⁵⁶⁷, fut un élément qui relança cette hypothèse. L'inscription est désormais attribuée au IV^e siècle¹⁵⁶⁸ et ne permet pas de prouver la présence de chrétiens à Autun à la fin du Haut-Empire. Il n'en demeure pas moins que la proximité de la cité de Lyon, où une communauté est attestée dès la fin du II^e siècle¹⁵⁶⁹, serait à même de laisser supposer une diffusion précoce du christianisme chez les Eduens¹⁵⁷⁰.

L'Eglise éduenne entre dans l'histoire au début du IV^e siècle. Le premier évêque connu, Rheticus¹⁵⁷¹, apparaît parmi la liste des évêques qui souscrivirent aux conciles de Rome en 313¹⁵⁷² et d'Arles en 314. Il semble avoir été un évêque influent et un des rares exégètes gaulois du IV^e siècle¹⁵⁷³, dont les écrits, perdus, étaient connus de saint Jérôme et saint Augustin¹⁵⁷⁴. On sait qu'il rédigea un commentaire sur le Cantique des Cantiques et un traité contre les Novatiens. Une pierre tombale moderne du cimetière de Saint-Pierre-l'Estrier [**site 71014-07, sépulture 17**] indique qu'il serait décédé en 314.

Les successeurs immédiats de Rheticus sont bien moins connus. Grégoire de Tours donne les noms de Cassianus et Hegemonius¹⁵⁷⁵. Les dates exactes et la durée de leur épiscopat sont inconnues, mais il est probable qu'ils ont exercé leur charge dans le second quart du IV^e siècle. Ces deux évêques ont laissé un souvenir très imprécis. Selon sa Vie, Cassianus serait originaire d'Alexandrie, mais il s'agit d'un texte carolingien inspiré d'une Vie orientale¹⁵⁷⁶. Son successeur, Hegemonius, porte un nom qui, selon J. Décréaux, pourrait s'apparenter au *higoumenos* qui dirige les communautés de moines égyptiens¹⁵⁷⁷. Il a donc suggéré qu'il ait dirigé une communauté monastique avant son épiscopat, ce qui paraît toutefois peu probable à une époque aussi haute¹⁵⁷⁸.

Il règne une ambiance orientale légendaire autour de ces deux évêques de la première moitié du IV^e siècle, renforcée par la découverte de la stèle du grec Pectorios [**71014-07, sép. 76**]¹⁵⁷⁹. Ce faisceau d'indices reflète peut-être une réalité travestie au cours des siècles. Autun a d'ailleurs accueilli des hellénophones à la fin du Haut-Empire, comme l'atteste l'exemple du grand-père grec d'Eumène¹⁵⁸⁰, de Glaucus¹⁵⁸¹, ou des découvertes isolées (mosaïque des auteurs grecs [**71014-VI 5, n° 1**], inscriptions en langue grecque¹⁵⁸²).

¹⁵⁶⁶ Bardy (G.) – Les actes des martyrs Bourguignons et leur valeur historique, *AB*, II, 1930, p. 235-259 et Les martyrs Bourguignons de la persécution d'Aurélien, *AB*, VIII, 1936, p. 321-348 ; Van der Straeten, *op. cit.* ; Griffé, *Gaule chrétienne*, I, p. 152-153. La Vie de Symphorien date du milieu du V^e siècle, celle d'Andoche des années 530-540.

¹⁵⁶⁷ Jusque dans les années 1960. Bibliographie à peu près exhaustive dans Decourt (J.-Cl.) – *Inscriptions grecques de la France (IGF)*. Lyon, 2004 [*Travaux de la Maison de l'Orient*, 38], p. 234-239, n° 155. Les derniers défenseurs d'une chronologie haute semblent être E. Mâle, *La fin du paganisme*, p. 19-20 et E. Griffé, *Gaule chrétienne*, I, p. 81.

¹⁵⁶⁸ Guarducci (M.) – Nuove osservazioni sull'iscrizione eucaristica di Pektorios, *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, 3^e série, XXIII-XXIV, 1947-1949, p. 243-252.

¹⁵⁶⁹ Griffé, *Gaule chrétienne*, I, p. 19-74.

¹⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 102.

¹⁵⁷¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 436, **Rheticus**.

¹⁵⁷² Rheticus eut le privilège d'être un des trois seuls prélats gaulois convoqués au concile de Rome de 313 : Duchesne, *Fastes*, p. 176-177.

¹⁵⁷³ Au IV^e siècle, outre Rhéticius, on connaît seulement Hilaire de Poitiers et Phoebade d'Agen : Rousselle, *Croire et guérir*, p. 203-204.

¹⁵⁷⁴ Jérôme, *De uiris illustribus*, 82 ; Augustin, *Contra Iulianum*, I, 3. Voir les commentaires de Griffé, *Gaule chrétienne*, I, p. 188-189.

¹⁵⁷⁵ Appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Cassianus** et p. 434, **Hegemonius**.

¹⁵⁷⁶ Gaiffier (O.) – Les sources de la Vie de saint Cassien, évêque d'Autun, *Annalecta Bollandiana*, LXVI, 1948, p. 33-52.

¹⁵⁷⁷ Décréaux (J.) – Un évêque d'Autun sans nom : le dit Saint Egémon (355-374), *MSE*, LV, 1987-1995, p. 227-233.

¹⁵⁷⁸ Les premières communautés de moines apparaissent en Gaule dans les années 360-390 apr., à Tours, Trèves et Rouen : Griffé, *Gaule chrétienne*, I, p. 368-369.

¹⁵⁷⁹ Guarducci, *op. cit.*

¹⁵⁸⁰ Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Eumenius**.

¹⁵⁸¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 434, **Glaucus**.

¹⁵⁸² *IGF*, 155 (cf. [**71014-XI-XII 8, n° 9**]) et Rebourg, *CAG 71/1*, p. 175, n° 668.

Le successeur d'Hegemonius est mieux documenté. Simplicius¹⁵⁸³ est assurément évêque en 346, date à laquelle il souscrit au pseudo-concile de Cologne. Selon K. Stroheker, il s'agit vraisemblablement de l'évêque gaulois homonyme présent au concile de Valence (374)¹⁵⁸⁴. La *Vie d'Amatre d'Auxerre* signale qu'il rencontra un évêque éduen du nom de Simplicius¹⁵⁸⁵ peu avant l'élection de Germain, que l'on place traditionnellement en 415 ou 418¹⁵⁸⁶. Sur ces bases, Mgr Duchesne a considéré que le Simplicius rencontré par Amator devait être un homonyme de l'évêque du milieu du IV^e siècle¹⁵⁸⁷. Toutefois, la *Geste des évêques d'Auxerre* - certes un texte carolingien - indique qu'Amator mourut vers 388¹⁵⁸⁸. Il y a là un décalage de trente ans difficile à expliquer. Soit l'indication des *Gestes* est fautive, alors qu'elle montrerait qu'Amator est bien un contemporain du Simplicius du milieu du IV^e siècle, soit il faut admettre qu'Amator ne précède pas Germain ou qu'Amator n'a pas rencontré Simplicius¹⁵⁸⁹, soit encore que Germain est évêque dès la fin du IV^e siècle comme le laisse croire la *Geste des évêques d'Auxerre*¹⁵⁹⁰, ou bien qu'il y a deux Simplicius d'Autun. Manifestement, la proposition de L. Duchesne est la plus rassurante et pourrait être confirmée par le martyrologe hiéronymien qui recense deux Simplicius d'Autun au 24 juin¹⁵⁹¹ et au 19 novembre¹⁵⁹². La présence éventuelle d'un second Simplicius empêche d'affirmer que le premier est celui qui, selon Grégoire de Tours, arrêta une procession en l'honneur de Cybèle¹⁵⁹³. Si, comme le pense Mgr. Duchesne¹⁵⁹⁴, le miracle est issu d'une tradition éduenne, il paraît plus vraisemblable de l'attribuer au courant du IV^e qu'aux premières décennies du V^e siècle. Nous l'attribuerons donc au premier Simplicius, qui aurait lutté contre les pratiques païennes dans sa cité.

Après Simplicius, les sources sont nettement moins abondantes et l'histoire de l'Eglise d'Autun s'obscurcit jusqu'au milieu du V^e siècle. Le seul évêque connu serait justement le second Simplicius évoqué ci-dessus. Bien qu'il soit difficile de ne pas suivre l'autorité de L. Duchesne, on note le fait que le seul évêque connu à Autun entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle est un homonyme d'un prédécesseur des années 340 – 370, de surcroît connu par une seule source des années 600¹⁵⁹⁵, ce qui n'inspire pas une grande confiance sur la réalité de son existence¹⁵⁹⁶.

De l'anonymat des évêques éduens du V^e siècle, seul émerge l'évêque Euphronius¹⁵⁹⁷, qui apparaît dans la Chronique d'Hydace en 452¹⁵⁹⁸. Il semble avoir joué un rôle important dans sa province, car en 453, il répond conjointement avec Lupus de Troyes à une consultation de l'évêque d'Angers Thalassius sur des questions de discipline ecclésiastique¹⁵⁹⁹. On le retrouve en 469-470 en compagnie de Patiens de Lyon à Chalon, où ces deux évêques imposent le prêtre Jean¹⁶⁰⁰ sur le siège épiscopal de Chalon contre l'avis de

¹⁵⁸³ Appendice prosopographique, vol. II, p. 436-437, **Simplicius**.

¹⁵⁸⁴ Stroheker, *Senatorische Adel*, p. 219, n° 361.

¹⁵⁸⁵ Etienne l'Africain, *Vita Amatoris*, 28.

¹⁵⁸⁶ Chronologie des évêques d'Auxerre, dans Lobrichon (G.), avec la collab. de Goulet (M.) et *alii* (éd. et trad.) – *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, I. Paris, 2002, p. LIV : La *Vita Amatoris* indique que ce dernier décéda un mercredi 1^{er} mai, ce qui incite à choisir les dates de 415 ou 418 (p. 322, n. 36).

¹⁵⁸⁷ Duchesne, *Fastes*, II, p. 178.

¹⁵⁸⁸ *Gesta pontificum autisiodorensium*, 6 : *il siègea 30 ans, 1 mois et cinq jours, ce fut au temps des empereurs Constance, Julien l'apostat et Jovinien*.

¹⁵⁸⁹ On peut imaginer que Constance de Lyon ait recueilli une tradition ancienne faisant d'un évêque important d'Auxerre le responsable de l'ordination de Germain, tradition reprise dans la *Vie d'Amator* vers 600. Il est aussi possible que le souvenir de Simplicius dans les années 600 en fasse une personne ayant une forte autorité morale.

¹⁵⁹⁰ Hypothèse peu probable étant donné la précision de la *Vie de Germain* par Constance de Lyon : Borius (R.) (éd. et trad.) – *Constance de Lyon. Vie de Saint-Germain d'Auxerre*. Paris, 1965 [SC, 112], p. 63-106.

¹⁵⁹¹ *Martyrologium Hieronymianum*, éd. Quentin, p. 334 : *in ciuitate Augustoduno depositio sanctii Simplicii episcopi*.

¹⁵⁹² *Martyrologium Hieronymianum*, éd. Quentin, p. 614 : *Augustoduno Simplicii episcopi*. H. Leclercq, qui se rallie à l'hypothèse de Duchesne, envisage cependant que ces deux dates puissent correspondre à l'ordination et à la *depositio* d'un seul et même évêque (*Listes épiscopales, DACL*, IX, col. 1419).

¹⁵⁹³ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria confessorum*, 76.

¹⁵⁹⁴ Duchesne, *Fastes*, II, p. 174-175.

¹⁵⁹⁵ La *Vita Amatoris* d'Etienne l'Africain.

¹⁵⁹⁶ Rappelons en outre que ce Simplicius II est théorisé à partir de la seule *Vie d'Amatre*, qui est un document des années 600.

¹⁵⁹⁷ Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Euphronius**.

¹⁵⁹⁸ Hydace, *Chronica*, 151.

¹⁵⁹⁹ *Conciles Gaulois* (éd. Munier), p. 140-141.

¹⁶⁰⁰ Appendice prosopographique, vol. II, p. 435, **Iohannes**.

la population locale¹⁶⁰¹. Sidoine Apollinaire le consulta en 471 sur l'élection du métropolitain de Bourges¹⁶⁰² et Euphronius demande à Sidoine de publier des commentaires sur l'Écriture¹⁶⁰³.

Grégoire de Tours rapporte qu'Euphronius aurait construit une basilique (et peut-être fondé un monastère ?) à proximité du tombeau de Saint-Symphorien, peu avant son épiscopat (années 440 ?)¹⁶⁰⁴ [71014-04]. Il envoya des marbres à Tours pour décorer le tombeau de Martin dans la basilique construite par Perpetuus (années 460). Le fait qu'il construise une basilique pourrait indiquer qu'il possédait des ressources financières importantes : plusieurs historiens ont proposé qu'il soit issu du milieu sénatorial et qu'il soit apparenté à la branche maternelle de la famille de Grégoire de Tours, où l'on trouve un Euphronius évêque de Tours dans le troisième quart du VI^e siècle¹⁶⁰⁵.

Les évêques de la fin du V^e siècle sont inconnus. Selon L. Duchesne, Flavianus succède à Euphronius, mais il y a peut-être lieu d'intercaler un autre évêque. Le *Martyrologe hiéronymien* mentionne un évêque éduen du nom de Proculus le 4 novembre¹⁶⁰⁶. On ne sait rien de lui, mais Sidoine relate qu'il reçut un diacre homonyme de l'Église d'Autun, envoyé par Euphronius vers 471¹⁶⁰⁷. Il pourrait s'agir, selon nous, du Proculus du *Martyrologe hiéronymien*.

A partir du début du VI^e siècle, la liste épiscopale devient plus sûre. Autour de 500, on connaît Flavianus¹⁶⁰⁸, qui ordonna prêtre Eptade de Cervon¹⁶⁰⁹. D'après la *Vie d'Eptade*, il pourrait avoir joué un rôle de médiation lors de la guerre franco-burgonde de 500¹⁶¹⁰. Son successeur immédiat aurait été Pragmatius¹⁶¹¹, qui souscrivit au concile national Burgonde d'Epaone en 517. Sa tombe était visible dans l'église Saint-Pierre-l'Éstrier d'Autun au XVIII^e siècle [site 71014-07, sépulture 18]. Vers 520-530 dut lui succéder Agrippinus, qui ordonna diacre puis prêtre Germain, futur évêque de Paris¹⁶¹². Agrippinus a assisté à deux conciles à Orléans (533 et 538). Il dut assurer la transition entre le pouvoir burgonde et celui des Francs lors de la conquête du royaume burgonde qui toucha particulièrement Autun, assiégée par les Francs en 532.

V.B.1.2 La cité de Chalon

Les origines chrétiennes de Chalon sont beaucoup moins bien connues que celles de la cité des Eduens. L'œuvre missionnaire de Marcel et Valérien, traditionnellement placée au moment de la persécution lyonnaise de 177, repose sur leurs seules Vies qui sont nettement postérieures¹⁶¹³. A la fin du Haut-Empire, l'éventuelle communauté chrétienne de la région de Chalon doit de toute manière être intimement liée à Autun puisque *Cabillonum* fait encore partie de la cité des Eduens¹⁶¹⁴.

L'Église de Chalon apparaît pour la première fois en 346, où un évêque du nom de Donatianus¹⁶¹⁵ souscrit au pseudo-concile de Cologne¹⁶¹⁶. Ce texte, soit qu'il ait été méconnu des auteurs locaux, soit qu'il ait été considéré comme un faux (ce qui est effectivement le cas pour le texte du concile mais pas pour la

¹⁶⁰¹ Sidoine Apollinaire, *Epistolarum*, IV, 25.

¹⁶⁰² Sidoine Apollinaire, *Epistolarum*, VII, 8.

¹⁶⁰³ Sidoine Apollinaire, *Epistolarum*, IX, 2.

¹⁶⁰⁴ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 15.

¹⁶⁰⁵ Heinzelmann, *Bischofsherrschaft*, p. 213 ; Pietri, *La ville de Tours*, p. 205, n. 40 et 252 ; Beaujard, *Culte des saints*, p. 124.

¹⁶⁰⁶ *Martyrologium Hieronymianum*, éd. Quentin, p. 586 (*Agustoduno* (sic) *Proculii episcopi*).

¹⁶⁰⁷ Sidoine, *Epistolarum*, IX, 2.

¹⁶⁰⁸ Appendice prosopographique, vol. II, p. 433, **Flavianus**.

¹⁶⁰⁹ *Vita Eptadii*, 7.

¹⁶¹⁰ *Vita Eptadii*, 8 ; Favrod, *Les Burgondes*, p. 350.

¹⁶¹¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 436, **Pragmatius**.

¹⁶¹² Fortunat, *Vita Germani*, 9.

¹⁶¹³ *Passio Marcelli*, AASS, Sept., II, p. 199-201 ; *Passio Valeriani*. La Vie de Marcel est carolingienne au plus tôt, celle de Valérien est datée entre le VI^e et le IX^e siècle. Nos observations sur la description du *castrum* de Tournus (*supra*) nous inciteraient à préférer une datation haute (VI^e siècle ?).

¹⁶¹⁴ B. Beaujard, *Culte des saints*, p. 266-267 a émis l'hypothèse que Marcel ait été un ancien évêque Chalonnais dont le souvenir aurait été travesti au cours des siècles (le *Martyrologe hiéronymien* le donne comme *episcopus*).

¹⁶¹⁵ Appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Donatianus**.

¹⁶¹⁶ Gauthier (N.) – *L'évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Âge (III^e – VIII^e siècles)*. Paris, 1980, p. 451.

liste des signataires), a rarement été utilisé pour attester de la présence d'un siège épiscopal à Chalon au IV^e siècle¹⁶¹⁷. La création de l'évêché (et de la cité) a généralement été placée dans les années 460, période où Sidoine relate l'élection d'un évêque Chalonnais. En réalité, il semble bien qu'elle remonte à la première moitié du IV^e siècle, ce qui serait un argument supplémentaire pour affirmer que la cité de Chalon a bien été créée au début de l'Antiquité tardive. Contrairement au clergé de Méditerranée orientale, celui de Gaule ne connaît pas l'institution du chorévêque¹⁶¹⁸ et on ne peut donc faire de Donatianus un auxiliaire de l'évêque des Eduens¹⁶¹⁹.

Excepté cet évêque, l'histoire du siège chalonnais est très obscure durant tous les IV^e et V^e siècles. On ne connaît aucun autre évêque avant 469 et il n'est peut-être pas anodin que Grégoire de Tours, particulièrement au fait de l'histoire ecclésiastique d'Autun, Langres et Chalon, n'ait rien à dire sur les prélats chalonnais antérieurs aux dernières années du V^e siècle. Contrairement à Autun, on ne trouve pas de figure marquante telle que Rhéticius, Cassianus ou Simplicius, et la tradition liturgique locale n'a pas conservé la mémoire d'un seul évêque de cette période.

A partir des années 470, l'Eglise chalonnaise devient mieux documentée¹⁶²⁰. On la trouve alors, comme l'a relevé H. Leclercq, victime de l'ambition des laïcs et de simonie¹⁶²¹. Le métropolitain de Lyon et l'évêque des Eduens Euphronius doivent d'ailleurs intervenir dans l'élection et imposer le prêtre Jean¹⁶²² contre l'avis de la population. A partir de cette date, on peut dresser une liste épiscopale plus précise. Sidoine Apollinaire mentionne un évêque du nom de Paul¹⁶²³, mort jeune, auquel succéda Jean vers 469-470¹⁶²⁴. La vie de ces deux prélats est totalement inconnue. Le successeur immédiat de Jean n'est pas signalé par les textes. L. Duchesne pense qu'il s'agit de Sylvester, mais il faut peut-être intercaler un évêque du nom de Iamlychus¹⁶²⁵. Celui-ci est connu grâce à une stèle funéraire trouvée à Saint-Germain-du-Plain [71420-03]. N. Gauthier pense qu'il s'agit de Jamblique de Trèves¹⁶²⁶, mais la découverte d'un vase en bronze à Dammercy [71167-01], portant encore une fois ce nom (*Me Iamlecho* [chrisme] *Exsaiatalugapu* (sic)), semble bien confirmer la présence de cet évêque sur le siège de Chalon¹⁶²⁷. En l'absence de données chronologiques précises, on le place traditionnellement dans le dernier quart du V^e siècle, mais rien n'interdit que son épiscopat se soit déroulé dans la première moitié de ce siècle.

Avec l'évêque Sylvester¹⁶²⁸, la connaissance des évêques chalonnais devient plus assurée. Présent à plusieurs conciles et signalé par la *Vie de Césaire d'Arles* et Grégoire de Tours, Sylvester aurait connu un long épiscopat. La *Vie de Césaire* relate qu'il tonsura le futur évêque d'Arles, alors âgé de dix-huit ans¹⁶²⁹. Sylvester était donc évêque en 486 et non pas à partir de 490 comme le laisse croire Grégoire de Tours¹⁶³⁰. Il siégea aux conciles d'Epaone en 517 et de Lyon en 523. Enterré dans la basilique de Saint-Marcel [71445-09], il était un saint vénéré à la fin du VI^e siècle.

L. Duchesne a proposé l'existence d'un évêque du nom de Desideratus, qui aurait succédé à Sylvester dans les années 520. Les sources utilisées sont allusives¹⁶³¹ et même si un évêque de ce nom est attesté dans la liste épiscopale de la *Gallia Christiana*, rien ne prouve qu'il fut en siège dans les années 520. H. Leclercq paraît avoir démontré que l'existence de cet évêque devait découler d'une interpolation tardive

¹⁶¹⁷ *Supra*, § I.C.2.2.

¹⁶¹⁸ Pietri (Ch.) – L'organisation d'une société cléricale, dans Mayeur (J.-M.), Piétri (Ch.), Pietri (L.), Vauchez (A.), Venard (M.) (dir.) – *Histoire du Christianisme*, II. *Naissance d'une chrétienté (250-430)*. Paris, 1995, p. 559.

¹⁶¹⁹ Option défendue par Griffie, *Gaule chrétienne*, II, p. 124-125 et Mommsen dans son édition de la *Notitia Galliarum* (*Notitia Galliarum*, MGH, AA, IX, 1, p. 584).

¹⁶²⁰ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25.

¹⁶²¹ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25, observations de H. Leclercq dans Loup de Chalon (saint), *DACL*, IX, col. 2586.

¹⁶²² Appendice prosopographique, vol. II, p. 435, **Iohannes**.

¹⁶²³ Appendice prosopographique, p. 435, **Paulus**.

¹⁶²⁴ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25.

¹⁶²⁵ Appendice prosopographique, vol. II, p. 434, **Iamlychus**.

¹⁶²⁶ Gauthier (N.) – *L'évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Age (III^e – VIII^e siècles)*. Paris, 1980, p. 133-135.

¹⁶²⁷ C'est l'opinion de Duchesne, *Fastes*, II, p. 193, n. 1 ; Leclercq (H.) – Loup de Chalon (Saint), *DACL*, IX, col. 2585-2586 et Heinzelmann, *Bischofsherrschaft*, p. 62, n. 2

¹⁶²⁸ Appendice prosopographique, vol. II, p. 437, **Sylvester**.

¹⁶²⁹ *Vita Caesaris episcopi Arelatensis*, 4.

¹⁶³⁰ Ce dernier place sa mort en 532 et indique que son épiscopat dura 42 ans : Grégoire de Tours, *Liber in Gloria confessorum*, 84.

¹⁶³¹ Mention d'un parrain du nom de Désiré dans la *Vie d'Aredius de Gap* : Duchesne, *Fastes*, II, p. 193, n° 5.

des *Actes de l'élévation de Sylvestre et Agricola* dans lesquels est mentionné le moine Desideratus de Gourdon¹⁶³². On peut donc penser que l'évêque Agricola succéda directement à Sylvester, en 532 selon Grégoire de Tours¹⁶³³. Agricola fut un grand bâtisseur, mais il est probable que son activité est postérieure aux premières années de son épiscopat, marquées par la conquête du royaume Burgonde par les Francs. Présent aux conciles de Paris (532), Orléans (541 et 549) et Lyon (570), il décède en 580.

V.B.2 L'ETABLISSEMENT MATERIEL

La christianisation progressive de la société s'accompagne de la multiplication des lieux de cultes chrétiens dans les capitales de cité, les agglomérations secondaires et le monde rural (fig. 74, p. 341).

V.B.2.1 Le IV^e et le début du V^e siècle : un bilan lacunaire

V.B.2.1.1 Les capitales de cité

La présence de sanctuaires chrétiens à Autun et Chalon au IV^e siècle est plus pressentie que réellement prouvée. Dans ces deux villes, on situe le groupe épiscopal primitif à l'emplacement de la cathédrale du haut Moyen Age, c'est-à-dire dans l'enceinte tardive. Rien ne permet à ce jour de confirmer ces théories.

A Autun, la tradition relate que l'*ecclesia* primitive n'occupait pas l'emplacement qui était le sien au haut Moyen Age, mais qu'elle se trouvait dans la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier¹⁶³⁴. Cette localisation doit manifestement être rejetée, mais les exemples d'Arles¹⁶³⁵ et Auxerre¹⁶³⁶, où l'on observe un déplacement du groupe épiscopal dans la première moitié du V^e siècle, incite à ne pas écarter l'idée d'un déplacement du groupe épiscopal durant l'Antiquité tardive. Nous avons vu que l'organisation du site de Saint-Jean-le-Grand [71014-IV 11, 4] pourrait correspondre à une église double de l'Antiquité tardive et donc peut-être à un groupe épiscopal primitif¹⁶³⁷.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur la localisation des *ecclesiae* d'Autun et Chalon, on peut supposer que ces deux cités étaient munies d'un groupe épiscopal dans les dernières années du IV^e siècle. A cette époque, on observe à Autun le début d'une christianisation du *suburbium* avec l'édification d'une modeste basilique dans la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07].

V.B.2.1.2 Des églises dans les agglomérations secondaires ?

L'apparition de premiers lieux de cultes dans les agglomérations secondaires de la cité des Eduens à partir de la fin du IV^e siècle est supposée grâce à la découverte du service de Sainte-Reine, trouvé dans le centre d'*Alesia* en 1909 [21008-20]. Sur cette série de vases en plomb ou en étain, datables de la seconde moitié du IV^e siècle, sont inscrits plusieurs graffites du mot *Regina* et un chrisme (pl. 30-31). Bien qu'il soit

¹⁶³² *Elevatio Agricola*, à ce propos, commentaire de Leclercq (H.) – Loup de Chalon (saint), *DACL*, IX, col. 2587-2588. Sur Desiré de Gourdon, appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Desideratus**.

¹⁶³³ Appendice prosopographique, p. 428, **Agricola**.

¹⁶³⁴ Courtépée, *Description générale*, II, p. 497 et Berthollet (J.) – *L'évêché d'Autun. Etude historique et descriptive*. Autun, 1947, p. 20-23 pensent que la cathédrale primitive aurait été la basilique Saint-Etienne à Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07].

¹⁶³⁵ Heijmans, *Arles durant l'Antiquité tardive*, p. 257-270.

¹⁶³⁶ La *Gesta pontificum autisiodorensium*, 6 indique que la première *ecclesia* étant devenue trop exiguë sous l'épiscopat d'Amator (autour de 400), ce dernier en fonde une nouvelle dans le *castrum*. Un bilan dans Picard (J.-C.) – L'emplacement de la première cathédrale d'Auxerre, *Studi di Antichità cristiana*, 48, 1992, p. 637-643, rééd. dans Picard (J.-C.) – *Evêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Etudes d'archéologie et d'histoire*. Rome, 1998 [Coll. EFR, 242], p. 265-274.

¹⁶³⁷ *Supra*, § II.B.2.6.1.

prématuré d'interpréter ces pièces de vaisselle comme les éléments d'un service eucharistique¹⁶³⁸, ces inscriptions ne peuvent faire songer qu'à sainte Reine d'Alise, dont la basilique des V^e et VI^e siècles se trouve à une cinquantaine de mètres à l'est du lieu de découverte. Par contrecoup, on a l'impression que la sainte fait déjà l'objet d'un culte dans l'agglomération¹⁶³⁹ et non sur sa tombe et que ses restes ont déjà été transférés, ce que confirmerait un passage de l'*Office de la Révélation de Sainte Reine* du bréviaire de Flavigny¹⁶⁴⁰.

Faut-il à partir de cet exemple supposer que toutes les agglomérations secondaires du territoire éduen possèdent un lieu de culte dès la fin du IV^e siècle ? L'exemple de la cité de Tours incite à la prudence : à la mort de Martin en 397, le diocèse ne compte que six ou sept églises rurales¹⁶⁴¹. Il y a donc lieu de supposer que rares sont les agglomérations secondaires éduennes à posséder un sanctuaire chrétien à cette époque.

V.B.2.2 Le V^e et le VI^e siècle : multiplication des lieux de cultes chrétiens.

Dans la cité des Eduens et dans celle de Chalon, les V^e et VI^e siècles correspondent à une période d'accroissement du nombre de lieux de culte chrétiens. Le fait que cette époque se caractérise par un accroissement parallèle des sources écrites amène relativiser l'augmentation du nombre de sanctuaires au VI^e siècle. Nous choisirons donc de brosser un tableau qui regroupe les données du V^e et du VI^e siècle.

V.B.2.2.1 Les capitales de cité

A Autun et Chalon, les V^e et VI^e siècles voient une intense activité édilitaire dans le *suburbium*.

A *Augustodunum*, les travaux sont variés : à côté de l'édification probable d'une seconde basilique en l'honneur de saint Etienne dans le pôle funéraire de Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07], le chantier le mieux connu est la construction d'une basilique à proximité de la sépulture du martyr local Symphorien [71014-04]. Grégoire de Tours relate que l'édifice fut bâti à l'instigation d'Euphronius avant son accession à l'épiscopat. Il doit donc dater des années 440. La *Passion de Symphorien*, écrite quelques années plus tard, offre une description rapide de son toit élevé¹⁶⁴². Au siècle suivant, Fortunat signale la présence d'un *porticus* attenant à la basilique, mais on ne peut savoir s'il appartient au programme architectural initial¹⁶⁴³. Toujours à Autun, il est envisageable que la basilique Saint-Racho puisse remonter au V^e ou au VI^e siècle [71014-09].

A Chalon, c'est probablement à cette époque ou peu après qu'est construite la basilique Saint-Marcel, dans laquelle sera inhumé l'évêque Sylvester au début du VI^e siècle [71445-09]. Bien que la basilique de Saint-Marcel soit théoriquement située dans la cité des Séquanes¹⁶⁴⁴, on devine une attention importante des évêques chalonnais de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle, dans la mesure où certains furent inhumés dans l'édifice. La présence de ces sépultures paraît constituer une exception notable à la pratique qui veut que l'évêque soit inhumé dans sa *ciuitas*¹⁶⁴⁵. Peut-être faut-il envisager une tentative de mainmise des évêques chalonnais sur la tombe du seul martyr de la région, au détriment de la cité des Séquanes.

¹⁶³⁸ Baratte (F.) - Trouvaille d'Alise-Sainte-Reine, dans Baratte (F.) (dir.) – *Trésors d'orfèvrerie Gallo-Romains*. Paris, 1989, p. 272-276, n° 237-242

¹⁶³⁹ Sur la précocité exceptionnelle de ce culte, *infra*, § V.B.4.1.

¹⁶⁴⁰ Ce texte, inspiré des *Gesta* de Sainte-Reine connues avant le VIII^e siècle, relate qu'après l'invention des reliques à l'extérieur de la ville antique *circa annum quadringentesimum, (...) presbyteri (...) Alexiam intra muros oppidi cum ingenti pompa delatum in lapideo sepulchro collacurunt. Supra illud aedificata est ecclesia* (Lectio V et VI de l'*Office de la révélation de sainte Reine*, publié dans Violen (G.) – *Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alise dans l'abbaye de Flavigny en Bourgogne*. Paris, 1653, 2^e éd., p. 96-104).

¹⁶⁴¹ Griffes, *Gaule chrétienne*, Pietri, *La ville de Tours*, p. 793, app. 3.

¹⁶⁴² *Passio Symphoriani*, 12.

¹⁶⁴³ Fortunat, *Vita Germani*, 20.

¹⁶⁴⁴ *Supra*, § I.C.1.2.3.

¹⁶⁴⁵ Dabrowska (E.) – La sépulture des évêques et des abbés dans la Gaule du IV^e au VII^e siècle, dans *XI^e Congrès international d'Archéologie Chrétienne*, II, p. 1261.

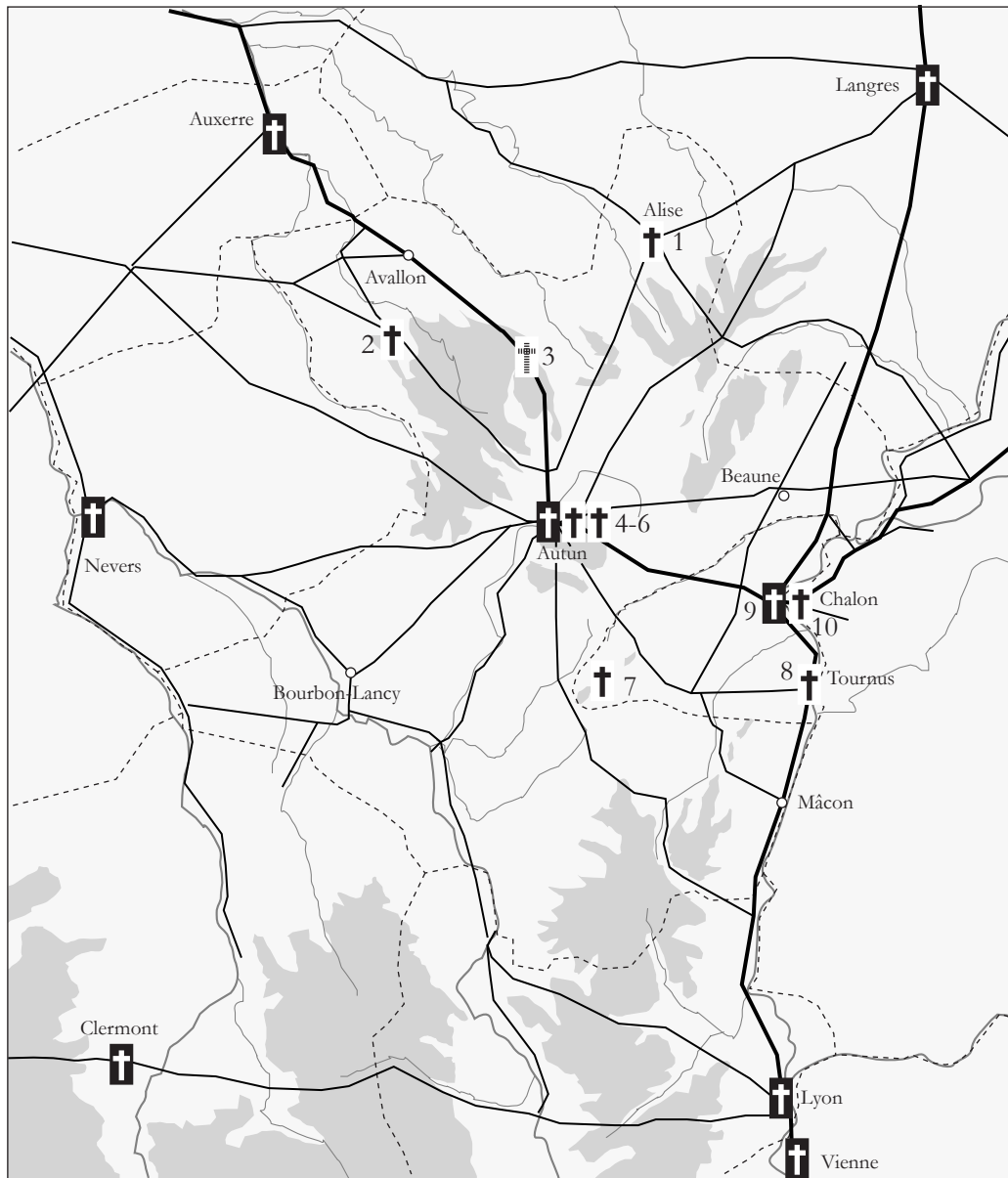


Fig. 74. Sanctuaires chrétiens dans les cités des Eduens et de Chalon, vers 530. 1 : Alise-Sainte-Reine ; 2 : Lormes ; 3 : Saulieu (incertain) ; 4 : Autun, groupe épiscopal ; 5 : Autun, Saint-Symphorien ; 6 : Autun, Saint-Etienne / Saint-Pierre ; 7 : Gourdon ; 8 : Tournus, Saint-Valérien ; 9 : Chalon, groupe épiscopal ; 10 : Saint-Marcel. Fond noir : siège épiscopal.

Alors que l'on trouve les sépultures d'évêques chalonnais des VI^e et VII^e siècles dispersées dans de nombreuses églises périurbaines parfois éloignées de plusieurs kilomètres¹⁶⁴⁶, l'essentiel des sépultures d'évêques éduens des IV^e au VI^e siècles est signalé à Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07]. Peut-être s'agit-il à Chalon d'une confirmation implicite des origines obscures de l'Eglise locale, où aucun prélat n'aurait été en mesure d'attirer ses successeurs autour de sa tombe, contrairement aux premiers évêques autunois.

V.B.2.2.2 Les agglomérations secondaires

Aux V^e et VI^e siècles, la multiplication des lieux de culte dans les agglomérations secondaires ressort clairement des sources écrites. En revanche, la documentation archéologique est lacunaire et ne permet guère de caractériser leur aspect architectural.

Encore une fois, le site d'*Alesia* offre les informations les plus riches. Constance de Lyon décrit la visite de Germain d'Auxerre à son ami Senator, prêtre à *Alesia* (*presbyter in Alisia*)¹⁶⁴⁷. Il y a de fortes chances que nous possédions le plan de l'église qu'il desservait. Les fouilles de P. Wahlen ont en effet permis de dégager une église à chevet plat de 20 m de long environ, qu'il convient de dater du courant du V^e ou du VI^e siècle. D'autres églises apparaissent dans les agglomérations de Tournus [71543-05], Lormes [58145-01], peut-être Cervon [58047-01] et Saulieu [21584-12]. Les deux premiers édifices sont assurément desservis par des prêtres au VI^e siècle¹⁶⁴⁸. L'exemple de la cité voisine d'Auxerre montre qu'il est probable qu'à peu près toutes les agglomérations secondaires importantes de la région sont progressivement dotées d'un lieu de culte chrétien¹⁶⁴⁹. On peut légitimement penser qu'il s'agit de *parrociae*, c'est-à-dire d'églises ayant un statut officiel reconnu par l'évêque¹⁶⁵⁰.

Les données précises sur l'implantation des églises sont rares, mais il ressort qu'à *Alesia*, le lieu de culte se trouve au centre de l'agglomération, à proximité de l'ancien *forum*. Sur tous ces sites, aucune basilique funéraire n'est sûrement attestée, ce qui suggérerait que l'Eglise ne paraît pas se soucier de christianiser leurs nécropoles. Il n'est donc peut-être pas fortuit que la première basilique funéraire périurbaine de Mâcon, l'église Saint-Clément [71270-46], apparaisse vers le milieu du VI^e siècle, c'est-à-dire au moment où l'agglomération accède au statut de capitale de cité.

V.B.2.2.3 Les premières lieux de culte dans les uillae ?

Dans les cités des Eduens et de Chalon, l'apparition des premiers lieux de culte chrétiens dans les *uillae* est actuellement difficile à dater. Aucun texte ou découverte n'atteste de leur existence avant la fin du VI^e siècle, l'inscription de Mellecey [71292-02] étant à ce jour le plus ancien témoignage disponible¹⁶⁵¹.

Dans le royaume Burgonde, la présence d'*oratoria* dans les *uillae* est signalée dès le début du VI^e siècle au concile d'Epaone¹⁶⁵². Il est donc probable que de tels lieux de cultes, non reconnus par l'Eglise, devaient exister dans les cités des Eduens et de Chalon dans les années 500. En revanche, rien ne permet de supposer la présence de *parrociae* (au sens de lieux de cultes officiellement reconnus par l'église) dans les *uillae* avant la fin du VI^e siècle. Les exemples des cités de Tours et d'Auxerre, particulièrement bien documentées, montrent d'ailleurs que les premières *parrociae* véritablement rurales, c'est-à-dire situées dans

¹⁶⁴⁶ Sylvestre et Agricole (VI^e s.) sont inhumés à Saint-Marcel [71445-14], Loup (VII^e s.) à Saint-Pierre [71076-42], Gratus (VII^e s.) à Saint-Laurent [71076-49].

¹⁶⁴⁷ Constance, *Vita Germani*, IV, 22.

¹⁶⁴⁸ A Tournus, Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 53 relate son entrevue avec le prêtre Epyrichius. Eptade de Cervon aurait officié à Lormes vers 500 : *Vita Eptadii*, 20.

¹⁶⁴⁹ Dans cette cité, à la fin du VI^e siècle, le règlement liturgique d'Aunaire (*Gesta pontificum autisiodorensium*, 19) recense au moins dix paroisses dans des agglomération remontant à l'époque romaine ou plus récemment créées (Saint-Moré / « Cure », Bazarnes, Escolives, Mesves, Cosne, Neuvy-sur-Loire, Briare, Gien, Entrains et Ouanne).

¹⁶⁵⁰ Sur les églises dans les agglomérations secondaires, Griffes, *Gaule chrétienne*, III, p. 297-298. En dernier lieu : Delaplace (Chr.) – Les origines des églises rurales (V^e – VI^e s.). A propose d'une formule de Grégoire de Tours, *Histoire et Sociétés Rurales*, 18, 2002, p. 11-40.

¹⁶⁵¹ Datation proposée par Beaujard, *Culte des saints*, p. 250.

¹⁶⁵² Concile d'Epaone, c. 23 : *Que les reliques des saints ne soient pas déposées dans les oratoriis uillaribus, à moins peut-être qu'il ne se trouve des clercs de quelque paroisse (...)* (trad. J. Gaudemet).

des *uillae* et non dans des *vici*, apparaissent généralement dans la seconde moitié du VI^e siècle¹⁶⁵³. Dans le diocèse voisin d'Auxerre, le règlement liturgique d'Aunaire (fin du VI^e siècle) recense plus d'une vingtaine de lieux de culte situés dans des *uillae*. Ceux-ci semblent déjà dépasser en nombre ceux des agglomérations secondaires¹⁶⁵⁴ (tabl. LIX).

L'apparition de monastères en milieu rural n'est guère mieux documentée. Le seul site clairement attesté au VI^e siècle se trouve dans le diocèse de Chalon. Il s'agit du *monasterium Gurthonensim* (Gourdon) [71222-04] que visita Grégoire de Tours dans le dernier tiers du VI^e siècle. On peut penser que sa fondation remonte au moins au début du VI^e siècle en raison de la découverte en 1845 à Gourdon d'un spectaculaire ensemble de vaisselle liturgique et de monnaies en or enfoui dans les années 520 [71222-02] (pl. 355, n° 2 et 356). En territoire éduen, on suppose la présence d'un monastère à Cervon fondé par saint Eptade [58047-01], mais il n'est pas mentionné dans la Vie du saint et n'apparaît dans les textes qu'en 843¹⁶⁵⁵. D'autres monastères ruraux évoqués dans des sources carolingiennes (Mesvres¹⁶⁵⁶, Couches¹⁶⁵⁷, Saint-Albain¹⁶⁵⁸...) remontent peut-être à l'Antiquité tardive, mais on ne peut étayer cette hypothèse par des découvertes significatives.

V.B.2.3 Le patrimoine foncier et mobilier

D'une manière générale, la constitution du patrimoine ecclésiastique dans les cités des Eduens et de Chalon demeure obscure. Les plus anciens titres conservés datent de la fin du VII^e siècle¹⁶⁵⁹ et sont donc de peu d'utilité pour la période considérée. Les données se limitent ainsi à quelques textes littéraires allusifs et à de rares découvertes archéologiques.

Dans la région, la plus ancienne mention d'un patrimoine de l'Eglise se trouve dans une lettre de Sidoine Apollinaire relatant l'élection épiscopale chalonnaise de 469/470. Dans ce texte, il signale qu'un des candidats avait promis des domaines (ruraux ?) de l'Eglise (des *praedia*) à ses partisans s'il était élu¹⁶⁶⁰. Cette allusion montre que dès cette époque, le patrimoine devait être suffisamment important pour que la promesse fut incitative. A Autun, les sources contemporaines sont muettes, mais les données des cités voisines semblent suggérer son développement dans le courant du V^e siècle¹⁶⁶¹.

Au VI^e siècle, les données ne sont guère plus nombreuses. Fortunat signale l'invasion d'une *uilla* du monastère Saint-Symphorien dans les années 540 et une intervention de Germain auprès de

¹⁶⁵³ Pour Tours : Pietri, *La ville de Tours*, p. 793-796 et Delaplace (Chr.) – Les origines des églises rurales (V^e – VI^e s.). A propose d'une formule de Grégoire de Tours, *Histoire et Sociétés Rurales*, 18, 2002, p. 11-40. Pour Auxerre, on dispose de deux règlements liturgiques de la fin du VI^e et du début du VII^e siècle (*Gesta pontificum autisiodorensium*, 19-20) qui contiennent des listes de communautés chrétiennes vraisemblablement dotées d'une église. A ce sujet, communication de Chr. Delaplace au colloque sur la naissance des paroisses rurales en Gaule méridionale, Toulouse (2003).

¹⁶⁵⁴ *Gesta pontificum autisiodorensium*, 19.

¹⁶⁵⁵ *Cartulaire Autun*, 28.

¹⁶⁵⁶ *Cartulaire Autun*, 28.

¹⁶⁵⁷ *Cartulaire Autun*, 28. Ce monastère serait signalé dans une glose d'un manuscrit du VIII^e siècle de la faculté de Médecine de Montpellier.

¹⁶⁵⁸ *Cartulaire Saint-Vincent*, 97 (876).

¹⁶⁵⁹ Testament de l'évêque Léger d'Autun (675/676) : *Testamentum Leudegarii episcopi et martyris Augustodunensis*, éd. Rochais, *CCSL*, 117, p. 513-515 ; donation de l'évêque Ansbertus d'Autun à son église et au monastère Saint-Symphorien (696) : *Cartulaire Saint-Symphorien*, 1.

¹⁶⁶⁰ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25.

¹⁶⁶¹ Allusion d'un domaine donné à l'Eglise arverne dans Sidoine, *Epistolarum*, III, 1. A Auxerre, les premières donations signalées sont l'œuvre de Germain, qui dote plusieurs églises et monastères de *uillae* (*Gesta pontificum autisiodorensium*, 7). Ces indications montrent le développement d'un patrimoine relativement important dès le milieu du V^e siècle, que la datation carolingienne des *Gestes* ne suffit pas à disqualifier : il semble en effet que les auteurs aient eu accès à des archives locales relativement précises qui ne conduisent pas à rejeter ce témoignage : M. Goulet, dans Lobrichon (G.), avec la collab. de Goulet (M.) et alii (éd. et trad.) – *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, I. Paris, 2002, p. XXIV.

Theodebert à propos de *uillae* de l'Eglise d'Autun¹⁶⁶². La mention d'un fenil dans le monastère Saint-Symphorien pourrait suggérer la possession de champs à proximité¹⁶⁶³.

Bien plus intéressante est la découverte du dépôt de Gourdon [71222-02] (pl. 355, n° 2 et 356), que l'on peut sans trop s'avancer attribuer au monastère visité par Grégoire de Tours. La présence de seize *solidi* et soixante-huit *tremisses* et de deux vases en or d'un poids total supérieur à 500 gr montre la richesse, dès les années 520, de ce monastère aux origines obscures. D'après ces découvertes, il semble hors de doute qu'il était doté dès cette époque par les aristocrates locaux. Par contrecoup, on imagine le patrimoine des Eglises locales ou d'un monastère bien plus réputé comme celui de Saint-Symphorien à Autun.

V.B.3 LA HIERARCHIE ECCLESIASTIQUE

L'organisation du clergé des Eglises éduenne et de Chalon durant l'Antiquité tardive ne diffère en rien de celle des autres cités Gauloises, même s'il est difficile d'appréhender la mise en place des différents échelons de la hiérarchie. Dans la cité des Eduens, dès l'épiscopat de Rheticus, on perçoit une Eglise structurée, où sont déjà présents des prêtres et des diacres qui accompagnent l'évêque au concile d'Arles de 314¹⁶⁶⁴. Il s'agit peut-être d'un indice de l'ancienneté de la communauté chrétienne locale. Les données sont cependant imprécises avant le milieu du V^e siècle, particulièrement à Chalon.

V.B.3.1 L'évêque

A Chalon comme à Autun, l'origine sociale de l'évêque est difficilement perceptible avant les années 450. Seul Rheticus (début du IV^e siècle), manifestement un lettré¹⁶⁶⁵, proviendrait d'un milieu relativement aisé.

Au milieu du V^e siècle, comme ailleurs en Gaule, le recrutement aristocratique semble devenir la règle. Euphronius d'Autun paraît issu de la classe sénatoriale¹⁶⁶⁶ et ses moyens lui permettent, avant son épiscopat, d'édifier une basilique en l'honneur de saint Symphorien¹⁶⁶⁷. Dans la cité de Chalon, l'épisode de l'élection de 469/470 montre la compétition de plusieurs aristocrates et la surprise de la population lorsque Patiens de Lyon et Euphronius imposent un obscur archidiacre sur le siège épiscopal¹⁶⁶⁸.

Le cursus des évêques se laisse rarement appréhender. D'après Grégoire de Tours, les éduens Rheticus et Simplicius (début et milieu du IV^e siècle) auraient été mariés avant leur épiscopat¹⁶⁶⁹, pratique courante à cette époque ; le fait n'est plus signalé pour des pontifes postérieurs. Au V^e siècle, on sait qu'Euphronius fut prêtre quelques années avant son élection alors qu'à Chalon, Jean n'était qu'archidiacre¹⁶⁷⁰. Si l'évêque Proculus¹⁶⁷¹ mentionné par le *Martyrologe hiéronymien*¹⁶⁷² est bien le diacre homonyme envoyé chez Sidoine par Euphronius¹⁶⁷³, on aurait ici un cursus similaire¹⁶⁷⁴.

V.B.3.2 Les prêtres

¹⁶⁶² Fortunat, *Vita Germani*, 16 et 26.

¹⁶⁶³ Fortunat, *Vita Germani*, 13.

¹⁶⁶⁴ *Conciles Gaulois IV^e siècle*, Arles, p. 60 ; appendice prosopographique, vol. II, p. 428, **Amandus** et p. 433, **Felomasius**.

¹⁶⁶⁵ Appendice prosopographique, p. 436, **Rheticus**.

¹⁶⁶⁶ Appendice prosopographique, p. 432, **Euphronius**.

¹⁶⁶⁷ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 15. Sur cette basilique, *supra*, § II.B.2.6.3.

¹⁶⁶⁸ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25, 4. Appendice prosopographique, vol. II, p. 435, **Iohannes**.

¹⁶⁶⁹ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria confessorum*, 74.

¹⁶⁷⁰ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25, 4. Le fait semble exceptionnel car Sidoine le souligne clairement.

¹⁶⁷¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 436, **Proculus**.

¹⁶⁷² *Martyrologium Hieronymianum*, éd. Quentin, p. 586 (*Agustoduno* (sic) *Proculii episcopi*).

¹⁶⁷³ Sidoine, *Epistolarum*, IX, 2.

¹⁶⁷⁴ Ce personnage étant mal connu, on ne peut cependant exclure qu'il ait accédé à la prêtrise avant l'épiscopat.

Si, comme nous l'avons vu, les premières mentions de prêtres apparaissent à Autun au début du IV^e siècle¹⁶⁷⁵, ils n'en demeurent pas moins mal connus avant le milieu du siècle suivant¹⁶⁷⁶.

Leur origine sociale et leur cursus sont rarement documentés. Euphronius d'Autun et Senator¹⁶⁷⁷ d'*Alesia* montrent qu'ils sont parfois issus de milieux aisés, mais on ne saurait généraliser cette tendance, les origines d'Eptade de Cervon¹⁶⁷⁸ ou de Germain¹⁶⁷⁹, futur évêque de Paris ne paraissant pas aussi claires. Par Fortunat, on sait que ce dernier vécut avec son parent Scopillon (un prêtre ou un ermite) avant d'accéder au diaconat puis à la prêtrise¹⁶⁸⁰. Eptade aurait vécu en ermite avant d'être ordonné prêtre¹⁶⁸¹. L'exemple de Senator montre que les prêtres pouvaient encore être mariés dans les années 430¹⁶⁸², ce qui indiquerait dans ce cas précis que Senator ne doit pas avoir effectué tous les grades des ordres mineurs (lecteur notamment).

Outre la célébration de l'office, le prêtre est parfois appelé à accompagner son évêque aux conciles¹⁶⁸³ ou à le représenter auprès de ses collègues¹⁶⁸⁴. Lorsqu'il exerce son magistère en milieu rural, il semble jouer un rôle important dans l'évangélisation des populations¹⁶⁸⁵.

Le prêtre peut naturellement être appelé à l'épiscopat - en témoignent les exemples d'Euphronius et d'Eptade, qui refusa le siège d'Auxerre dans les années 500¹⁶⁸⁶ - mais il peut aussi devenir abbé comme Germain¹⁶⁸⁷.

V.B.3.3 Diacres et archidiaques

Les diacres¹⁶⁸⁸, assistants des prêtres et de l'évêque, sont attestés à plusieurs reprises. Le plus ancien connu est Felomasius, qui accompagna Rhétice d'Autun au concile d'Arles en 314¹⁶⁸⁹.

L'origine sociale des diacres de Lyonnaise orientale est rarement explicitée mais on dispose de quelques cursus relativement détaillés. Dans la cité de Chalon, au milieu du V^e siècle, on sait que l'évêque Jean fut lecteur avant d'être archidiacre¹⁶⁹⁰. Quelques années après, Germain semble avoir accédé directement au diaconat.

L'archidiacre est fréquemment chargé des affaires temporelles de l'Eglise¹⁶⁹¹ et c'est peut-être pour cette raison que Patiens et Euphrone choisissent Jean comme évêque de Chalon. Sa probité et son efficacité à ce poste écartaient les risques de concussion suggérés par la moralité de certains candidats à l'élection¹⁶⁹². Comme les prêtres, les diacres accompagnent leur évêque aux conciles¹⁶⁹³ ou le représentent auprès de leurs collègues¹⁶⁹⁴. Les sources disponibles semblent indiquer qu'à l'époque concernée, dans les cités des Eduens et de Chalon, on les rencontre essentiellement au siège épiscopal : aucun n'est connu en milieu rural¹⁶⁹⁵.

¹⁶⁷⁵ Le prêtre Amandus (appendice prosopographique, vol. II, p. 428) accompagne Rheticius d'Arles en 314.

¹⁶⁷⁶ Sur les prêtres de l'Antiquité tardive en Gaule, Griffé, *Gaule chrétienne*, III, p. 80-89.

¹⁶⁷⁷ Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Euphronius** et *supra*.

¹⁶⁷⁸ Appendice prosopographique, p. 432, **Eptadius**.

¹⁶⁷⁹ Appendice prosopographique, p. 433, **Germanus**.

¹⁶⁸⁰ Fortunat, *Vita Germani*, 8.

¹⁶⁸¹ *Vita Eptadii*, 3-7.

¹⁶⁸² Constance, *Vita Germani*, 22 et 29.

¹⁶⁸³ C'est le cas du prêtre Amandus au concile d'Arles en 314 : *Conciles Gaulois IV^e siècle*, Arles, p. 60.

¹⁶⁸⁴ Comme le prêtre Albiso envoyé chez Sidoine Apollinaire par Euphronius : Sidoine, *Epistolarum*, IX, 2.

¹⁶⁸⁵ *Vita Eptadii*, 10.

¹⁶⁸⁶ *Vita Eptadii*, 8.

¹⁶⁸⁷ Fortunat, *Vita Germani*, 9. Germain est le premier abbé connu du monastère Saint-Symphorien.

¹⁶⁸⁸ Sur les diacres en Gaule durant l'Antiquité tardive, Griffé, *Gaule chrétienne*, III, p. 89-91.

¹⁶⁸⁹ *Conciles Gaulois IV^e siècle*, Arles, p. 60.

¹⁶⁹⁰ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25, 4.

¹⁶⁹¹ Griffé, *Gaule chrétienne*, III, p. 89.

¹⁶⁹² Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25, 4.

¹⁶⁹³ Ainsi Felomasius au Concile d'Arles en 314 : *Conciles Gaulois IV^e siècle*, Arles, p. 60.

¹⁶⁹⁴ Comme Proculus envoyé chez Sidoine Apollinaire par Euphronius : Sidoine, *Epistolarum*, IX, 2.

¹⁶⁹⁵ Il ne s'agit cependant que d'une tendance suggérée par les sources disponibles : dans d'autres diocèses, on trouve des diacres dans les *uici* dès les dernières années du IV^e siècle (Griffé, *Gaule chrétienne*, III, p. 92).

V.B.3.4 Les ordres mineurs : sous-diacres, exorcistes, portiers et lecteurs

Les ordres mineurs de l'Eglise sont détaillés à Autun par une lettre rédigée au milieu du V^e siècle par Euphronius et Loup de Troyes¹⁶⁹⁶ : ils se composent des sous-diacres, des exorcistes et des portiers¹⁶⁹⁷. On ne sait rien de plus sur ces individus qui, dans la région concernée, ne semblent pas attirer l'attention des auteurs contemporains. Les lecteurs, enfants confiés à l'église, sont en revanche un peu mieux connus : on sait que Jean, évêque de Chalon, occupa ce poste dans son enfance, sans doute dans les années 440¹⁶⁹⁸. A Autun, une stèle trouvée dans le cimetière de Saint-Pierre-l'Estrier mentionne Tigridus, *castus puer* peut-être décédé dans le courant du V^e siècle¹⁶⁹⁹. Comme les diacres, ils n'apparaissent pour l'instant qu'en contexte urbain.

V.B.3.5 Moines et ermites

Dans les diocèses des Eduens et de Chalon, moines et ermites apparaissent tardivement dans les textes. Ainsi, les premières mentions de moines et de reclus ne sont guères antérieures aux années 530, alors que les premiers monastères de la région remontent sans doute aux dernières décennies du V^e siècle¹⁷⁰⁰.

Excepté Léonien, un Pannonien un temps cloîtré à Autun (vers 460-480 ?)¹⁷⁰¹, on connaît mal les moines de ces premières communautés. L'exemple de Germain de Paris permet néanmoins quelques constatations : après une vie semi-érémétique, il est fait diacre puis prêtre avant d'être placé à la tête du monastère Saint-Symphorien par l'évêque Nectarius¹⁷⁰². Nous sommes cependant ici dans les années 540. Les ermites ne sont guère mieux connus, sauf Eptade de Cervon qui vivait dans le Morvan dans les années 500¹⁷⁰³.

V.B.3.5 Les fidèles

Textes et découvertes archéologiques permettent de dresser une esquisse approximative de la sociologie des fidèles chrétiens.

Les données du IV^e siècle suggèrent une pénétration précoce du christianisme dans les milieux lettrés (et donc aristocratiques ?) de la cité des Eduens¹⁷⁰⁴. En témoignent Rheticus, qui écrivit plusieurs traités de théologie au début de l'époque constantinienne, ainsi qu'un auteur anonyme¹⁷⁰⁵ qui rédigea vers 320 le plus ancien poème chrétien gaulois connu, les *Laudes Domini*¹⁷⁰⁶, texte teinté de nombreuses réminiscences virgiliennes. C'est peut-être à ces milieux qu'il faut attribuer une rare coupe en verre ornée à la feuille d'or d'un décor chrétien¹⁷⁰⁷. Alors que la célèbre inscription de Pectorios [**71014-07, sép. 76**] montre la présence de chrétiens originaires de Méditerranée orientale¹⁷⁰⁸, les autres composantes de la

¹⁶⁹⁶ *Conciles Gaulois*, p. 140-141.

¹⁶⁹⁷ Sur les ordres mineurs en Gaule durant l'Antiquité tardive : Griffe, *Gaule chrétienne*, III, p. 91-97.

¹⁶⁹⁸ Sidoine, *Epistolarum*, IV, 25, 4.

¹⁶⁹⁹ [**71014-07, sép. 80**]. Le Blant, *Inscriptions*, I, p. 25 = *CIL XIII*, 2799.

¹⁷⁰⁰ Notamment Saint-Symphorien d'Autun [**71014-04**] et le monastère de Gourdon [**71222-04**].

¹⁷⁰¹ *Vita Patrum Iurensium*, 128.

¹⁷⁰² Fortunat, *Vita Germani*, 8.

¹⁷⁰³ Césaire fut tonsuré par Sylvestre de Chalon quelques années avant son départ à Lérins, mais il pourrait alors avoir été élevé à la prêtrise : *Vita Caesarii episcopi Arelatensis*, 4. Germain vécut quelque temps avec son parent Scopillon dans le *vicus* de *Lausea*, mais on en peut déterminer si ce dernier est un ermite ou un prêtre : Fortunat, *Vita Germani*, 8.

¹⁷⁰⁴ Peut-être peut-on considérer qu'il s'agirait d'un indice de l'existence d'une communauté chrétienne à Autun dès la fin du III^e siècle.

¹⁷⁰⁵ Appendice prosopographique, vol. II, p. 430, **Anonyme 7**.

¹⁷⁰⁶ Brandes (W.) (éd.) – *Über das frühchristliche Gedicht Laudes Domini*. Brunswick, 1887 ; Bardy (G.) – Les *Laudes Domini*, poème autonois du commencement du IV^e siècle, *Académie de Dijon*, 1933, p. 36-51.

¹⁷⁰⁷ [**71014-Champ des Orfèvres**, 4] (pl. 276, n° 1), et peut-être [**71014-Matériel / Verretries**, 1-2] (pl. 306, n° 5-6).

¹⁷⁰⁸ Parmi l'importante bibliographie, on retiendra Guarducci (M.) – Nuove osservazioni sull'iscrizione eucaristica di Pektorios, *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, 3^e série, XXIII-XXIV, 1947-1949, p. 243-252 ; Décréaux

communauté sont plus difficiles à appréhender : on aimerait ainsi savoir si le [Cl]audianus dont le nom apparaît sur un des vases du service de vaisselle christianisé d'*Alisia* [21008-20] (pl. 30, n° 4) est bien la personne qui dédia ce plat à sainte Reine d'Alise. Il s'agirait ici de la plus ancienne attestation de la présence de chrétiens dans ou autour d'une agglomération secondaire éduenne. Quelques autres objets sont peut-être à attribuer à ces fidèles, comme une bague trouvée à Autun portant l'inscription **IXΘΥΣ**¹⁷⁰⁹, ou un plat de Montbellet [71305-01], datable de la première moitié du IV^e siècle, orné du texte VICENTI ZESES IN XPO DOMINO (pl. 395, n° 3)¹⁷¹⁰.

La période comprise entre les années 440 et 530 montre une sensible modification de la composition des fidèles. Les élites et leurs familles¹⁷¹¹ sont désormais en grande partie – totalement ? - christianisées et parties prenante de la vie de l'Église, comme en témoignent l'évêque éduen Euphronius¹⁷¹², le chalonnais Césaire, futur évêque d'Arles, Senator d'Alise¹⁷¹³ ou un candidat à l'élection épiscopale de Chalon en 469/470¹⁷¹⁴. En dépit de leur adhésion à la foi chrétienne, les lettrés possèdent souvent une bonne culture classique, comme en témoignent la description des cérémonies en l'honneur de Cybèle dans la *Passion de saint Symphorien*¹⁷¹⁵ ou, un siècle plus tard, l'exemple connu de l'éduen Didier¹⁷¹⁶, évêque de Vienne, réprimandé par Grégoire le Grand pour le soin qu'il apporte à l'enseignement de la grammaire¹⁷¹⁷.

En milieu rural et dans les agglomérations secondaires, les textes semblent indiquer l'augmentation du nombre de fidèles, sans qu'il soit possible de déterminer leur importance numérique. On peut ainsi mentionner la famille d'Agrestius à - ou autour d' - *Alisia*¹⁷¹⁸, les populations rurales qui se pressent sur le trajet de Germain d'Auxerre en territoire éduen, ou dans le Morvan, les auditeurs d'Eptade de Cervon¹⁷¹⁹.

V.B.4 LE CULTE DES SAINTS

D'une manière générale, la liturgie des Églises éduenne et chalonnaise est à peu près inconnue durant l'Antiquité tardive¹⁷²⁰, car ce n'est qu'à la fin du VII^e siècle que les sources deviennent réellement pertinentes¹⁷²¹. En revanche, le culte des saints est relativement bien documenté et peut être appréhendé au travers de nombreux textes et découvertes archéologiques.

V.B.4.1 La fin du IV^e et la première moitié du V^e siècle : un essor précoce ?

(J.) – L'inscription de Pectorios, dans *Autun / Augustodunum*, p. 359-362, n° 717 ; Décréaux (J.) – Le point sur l'inscription de Pectorios, *MSE*, LV, p. 123-127 ; Decourt (J.-Cl.) – *Inscriptions grecques de la France (IGF)*. Lyon, 2004 [*Travaux de la Maison de l'Orient*, 38], p. 234-239, n° 155.

¹⁷⁰⁹ [71014-Matériel / Instrumentum / Bagues, 1].

¹⁷¹⁰ Ce plat provenant d'un contexte fluvial, on ne peut cependant écarter qu'il ait fait partie de la cargaison d'un bateau transitant par le territoire éduen.

¹⁷¹¹ Sarcophage d'Euphronia à Autun [71014-07, sép. 72] (*CIL* XIII, 2718).

¹⁷¹² Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Euphronius**.

¹⁷¹³ Appendice prosopographique, p. 436, **Senator**.

¹⁷¹⁴ Appendice prosopographique, p. 438, **Anonyme 8**.

¹⁷¹⁵ *Passio Symphoriani*, 3 et 10. Nombreuses réminiscences de Virgile, *Enéide*, IX, 617-620 et surtout Tibulle, *Elegies*, II, 3.

¹⁷¹⁶ Appendice prosopographique, vol. II, p. 431, **Desiderius**.

¹⁷¹⁷ Grégoire le Grand, *Epistolarum*, XI, 34.

¹⁷¹⁸ Constance, *Vita Germani*, 22.

¹⁷¹⁹ *Vita Eptadii*, 10.

¹⁷²⁰ Sur la liturgie en Gaule durant l'Antiquité tardive (VI^e siècle essentiellement), Griffes, *Gaule chrétienne*, III, p. 164-213.

¹⁷²¹ Avec le *Missale gothicum* et le *Recueil de Freising*, sans doute tous deux rédigés à Autun (Morin (G.) – Un recueil inédit de *benedictiones episcopales* en usage à Freising aux VII^e – IX^e siècles, *Revue Bénédicte*, 29, 1912, p. 177-188 ; Morin (G.) – Sur la provenance du *Missale gothicum*, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 37, 1941, p. 24-30 ; Mohlberg (C.A.) – *Missale gothicum*. Rome, 1961 [*Rerum ecclesiasticorum documenta, Fontes*, V] ; en dernier lieu Beaujard, *Culte des saints*, p. 494, n. 3 et p. 501).

Dans la cité des Eduens, le culte des saints apparaît de manière particulièrement précoce avec l'exemple bien connu de Symphorien d'Autun. Plusieurs sources concordantes placent l'essor de sa vénération vers le milieu du V^e siècle. Par Grégoire de Tours, nous savons en effet qu'Euphronius d'Autun érigea une basilique dédiée au saint avant son accession à l'épiscopat¹⁷²², c'est à dire en 452 au plus tard¹⁷²³. Elle serait donc une des plus anciennes églises construites à proximité d'un corps saint en Gaule, avec celle de Saint-Genest à Arles¹⁷²⁴. Quelques années plus tard, alors qu'Euphronius est évêque (entre 452 et 471 ?)¹⁷²⁵, un auteur anonyme rédige une Passion qui offre d'utiles précisions¹⁷²⁶. Selon ce texte, Symphorien serait un chrétien autunois, qui, ayant refusé de participer à une procession en l'honneur de Cybèle, aurait été exécuté sous le règne de Marc-Aurèle à l'instigation d'un gouverneur nommé Heraclius¹⁷²⁷. Sa passion serait donc à peu près contemporaine de celle des martyres lyonnais de 177. Cette histoire n'a sans doute aucun fondement historique, mais elle constitue un intéressant témoignage de la perception des persécutions anciennes dans le courant du V^e siècle. Il est en revanche bien difficile de savoir si l'apparition de Saint-Symphorien dans les textes est contemporaine de l'invention de ses reliques, hypothèse suivie par B. Beaujard¹⁷²⁸, ou s'il s'agit seulement d'une amplification d'un culte plus ancien. La mention de la *parua cellula* du saint, située à proximité de la basilique d'Euphronius¹⁷²⁹, pourrait laisser supposer que la vénération est peut être antérieure aux travaux de l'évêque et que la sépulture était recouverte d'un modeste aménagement avant les années 440.

Le cas de Sainte-Reine d'Alise, rarement signalé dans la littérature¹⁷³⁰, pourrait être un autre indice de l'essor précoce du culte des saints en territoire éduen. Alors que la sainte n'apparaît dans les textes qu'à l'extrême fin du VI^e siècle, grâce à une recension du *Martyrologe hiéronymien*¹⁷³¹, la découverte du « service eucharistique de Sainte-Reine » incite à placer le début de son culte dès la seconde moitié du IV^e siècle. Sur cet ensemble de vaisselle métallique trouvé en 1909 dans le centre de l'agglomération d'*Alesia* [21008-20] (pl. 30, n° 1-8 et pl. 31), une restauration effectuée dans les années 1960 a fait apparaître plusieurs graffites des mots *Regina* (pl. 31, n° 1, 2 et 6), *ora* (pl. 31, n° 4) et un chrisme (pl. 31, n° 8). La typologie des vases incite à dater cet ensemble entre le milieu du IV^e et le début du V^e siècle¹⁷³². Bien que l'interprétation de l'ensemble comme service eucharistique proposée par J. Le Gall dans la publication de la découverte¹⁷³³ soit désormais remise en question¹⁷³⁴, il n'en demeure pas moins que les graffites suggèrent que cette vaisselle a été dédié à la sainte locale dans la seconde moitié du IV^e siècle ou au tout début du V^e siècle. En l'état, il s'agirait d'un des plus anciens indices d'un culte rendu à une sainte gauloise¹⁷³⁵, qui plus est dans une agglomération secondaire¹⁷³⁶.

¹⁷²² Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 8.

¹⁷²³ Euphronius (appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Euphronius**) est évêque en 452 (Hydace, *Chronica*, 151). Sur l'édifice, [71014-04] et *supra*, § II.B.2.6.3.

¹⁷²⁴ *Vita Hilarii*, 29, éd. P.-A. Jacob, *SC* 404. B. Beaujard, *Culte des saints*, p. 127 et 340 propose quant à elle qu'il s'agisse de la basilique édifée par Perpetuus sur la tombe de Saint-Martin, mais ce chantier est postérieur à 459 (vers 461-467 ?).

¹⁷²⁵ L'évêque est encore vivant en 471 : Sidoine, *Epistolarum*, VII, 8.

¹⁷²⁶ Cette Vie est un des plus anciens textes relatant la passion d'un martyr gaulois : Beaujard, *Culte des saints*, p. 134-137.

¹⁷²⁷ *Passio Symphoriani*, 1 et 3.

¹⁷²⁸ Beaujard, *Culte des saints*, p. 137.

¹⁷²⁹ *Passio Symphoriani*, 8.

¹⁷³⁰ Aucune allusion dans Griffe, *Gaule chrétienne* ou Beaujard, *Culte des saints*.

¹⁷³¹ *Martyrologium Hieronymianum*, p. 493. Pour la production hagiographique du haut Moyen-Age, Marillier (J.) - *Alesia*. Textes médiévaux, dans Le Gall (J.), Marillier (J.), Saint-Denis (E. de), Weil (R.) - *Alesia. Textes antiques et médiévaux*. Paris, 1980, p. 86-174.

¹⁷³² Pour la discussion chronologique, se reporter à la notice [21008-20].

¹⁷³³ Le Gall (J.) - Un service eucharistique du IV^e siècle à Alésia, dans *Mélanges J. Carcopino*, Paris, 1966, p. 613-628.

¹⁷³⁴ Baratte (F.) - Trouaille d'Alise-Sainte-Reine, dans Baratte (F.) (dir.) - *Trésors d'orfèvrerie Gallo-Romains*. Paris, 1989, p. 272-276, n° 237-242, veut plutôt y voir un service de table christianisé.

¹⁷³⁵ Les premiers indices d'un culte assuré à un martyr local en Gaule sont signalés à Tours vers 370 (Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 11, 1-2) et à Agaune vers 390 (Eucher, *Passio martyrum Acaunensium*, éd. Krusch, *MGH, SRM*, III, p. 32-40). Le cas de Saturnin à Toulouse est plus douteux, mais l'invention des reliques pourrait dater des années 350-360 (Beaujard, *Culte des saints*, p. 81-82, réf. p. 81, n. 5). Ces quelques exemples semblent aller à l'encontre de Beaujard, *op. cit.*, p. 92-93, qui avance qu'à la fin du IV^e siècle, le culte des martyrs n'est bien attesté qu'à Rouen, Tours [parlant ici des reliques de Gervais et Protas importées par Martin], *Primuliacum* et Vienne. En aucun de ces sites n'est établi une tombe martyriale [pourtant Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 11, 1-2]. Il s'agit à chaque fois d'un culte de saints étrangers à la Gaule qui s'est établi, soit dans l'écclesia, soit dans la basilique d'un domaine, soit peut-être, à Vienne, dans l'oratoire (?) d'une nécropole.

Outre la vénération portée aux « martyrs » locaux, on perçoit au V^e siècle la diffusion rapide de l'idée du saint « confesseur » : si l'on se fie à Constance de Lyon, on note l'affluence des populations rurales éduennes sur le trajet de Germain d'Auxerre se rendant à Arles¹⁷³⁷, ou la vénération portée à la paille du lit sur lequel il dormit à *Alesia*¹⁷³⁸.

V.B.4.2 La seconde moitié du V^e et le VI^e siècle

La seconde moitié du V^e et le premier tiers du VI^e siècle correspondent à une amplification des tendances observées à la période précédente : les inventions de martyrs locaux se multiplient alors que le concept de sainteté ecclésiastique connaît un succès croissant. Dans la région considérée, les martyrs vénérés au début du VI^e siècle s'augmentent des noms de Marcel dans le *suburbium* de Chalon, d'Andoche, Thyirse et Felix à Saulieu et sans doute de Valérien à Tournus.

Selon leurs Vies, Andoche et Thyirse auraient été envoyés en Gaule avec Bénigne par Polycarpe à la demande d'Irénée de Lyon. Passant par Autun, ils auraient baptisé Symphorien. Bénigne se serait ensuite rendu à Dijon, Thyirse et Andoche chez l'oriental Felix à Saulieu. Tous auraient connu le martyr sous le règne d'Aurélien. Ces trois saints sont à la base d'un important cycle de Passions élaboré en Bourgondie à partir du début du VI^e siècle¹⁷³⁹. J. Van der Straeten a pu démontrer que l'essor du culte d'Andoche, Thyirse et Bénigne doit être situé dans le premier tiers du VI^e siècle¹⁷⁴⁰, au moment où Grégoire¹⁷⁴¹ accède au siège épiscopal de Langres et invente les reliques de saint Bénigne à Dijon¹⁷⁴². Il est d'ailleurs probable que l'auteur de leurs Vies ait été un dijonnais qui, dans son désir de glorifier Bénigne, l'a rendu responsable du baptême de Symphorien, assurément le saint le plus connu de la région au début du VI^e siècle¹⁷⁴³.

Le cas de Marcel et Valérien est différent. Selon leurs Vies, tous deux auraient fui la persécution lyonnaise de 177 et auraient respectivement été exécutés à Saint-Marcel et Tournus¹⁷⁴⁴. En l'absence d'édition critique de ces deux textes, il est difficile de dater leur rédaction.

La *Passion de Marcel*, de faible valeur, est attribuée à une période comprise entre le VI^e et le IX^e siècle¹⁷⁴⁵. Elle dérive peut-être d'une *Vita* antérieure du saint biturige homonyme¹⁷⁴⁶.

Celle de Valérien n'est guère mieux datée, mais il semble que l'on puisse donner crédit à l'hypothèse d'une rédaction dans le courant du VI^e siècle car la précision de la description de la fonction du *castrum* de Tournus ne semble guère compatible avec un texte du haut Moyen-Age¹⁷⁴⁷.

Les premières attestations fiables du culte de ces saints se trouvent dans Grégoire de Tours, qui visita la basilique de Valérien [71543-05] dans la seconde moitié du VI^e siècle¹⁷⁴⁸ et qui signale celle de

Malgré le fait que l'on ne sache pas à quel titre était vénérée sainte Reine à cette période haute, il est vraisemblable qu'elle l'était en tant que martyre (les saints « confesseurs » n'apparaissant pas en Gaule avant Martin de Tours : Beaujard, *Culte des saints*, p. 75-76).

¹⁷³⁶ Dans la cité voisine des Arvernes, l'essor du culte de saint Julien à Brioude ne date que des années 470 : Beaujard, *Culte des saints*, p. 136.

¹⁷³⁷ Constance, *Vita Germani*, 30.

¹⁷³⁸ Constance, *Vita Germani*, 22.

¹⁷³⁹ Passions d'Andoche, Thyirse et Felix à Saulieu, Bénigne à Dijon, Patrocle à Troyes, Colombe à Sens, les Trijumeaux Seusippe, Mélusippe et Eleusippe à Langres, Ferréol et Ferrucion à Besançon, Félix, Achillée et Fortunat à Vienne. Tous auraient connu le martyr sous le règne d'Aurélien. Sur ce cycle, Van der Straeten (J.) – Actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne, *Annalecta Bollandiana*, 78, 1960, p. 115-145 et 79, 1961, p. 447-468.

¹⁷⁴⁰ Van der Straten, *op. cit.*

¹⁷⁴¹ Appendice prosopographique, vol. II, p. 434, **Gregorius**.

¹⁷⁴² Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 50.

¹⁷⁴³ En dernier lieu, Beaujard, *Culte des saints*, p. 217-222.

¹⁷⁴⁴ *Passio Marcelli*, 1 ; *Passio Valeriani*, 1.

¹⁷⁴⁵ Voir les observations de H. Leclercq dans *DACL*, IX, col.2568-2569 ; K.H. Krüger, *Königsgrabkirchen der Franken, Angelsachsen und Langobarden bis des 8. Jahrhunderts*. Munich, 1971, p. 138, la date des Ve – VIe siècles sans donner plus d'arguments.

¹⁷⁴⁶ Dans sa description du trajet de Marcel autour de Chalon, la *Passio Marcelli*, 4 mentionne l'*ager* d'*Argentomagus* (Argenton-sur-Creuse, Indre).

¹⁷⁴⁷ *Trenorchium, quod tunc in erogandis militum annonis horreum castrense uocabatur* (*Passio Valeriani*, 2).

¹⁷⁴⁸ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 53.

Marcel dans le *suburbium* de Chalon en 579 [71445-09]¹⁷⁴⁹. B. Beaujard a proposé que le culte de Marcel, *martyr inconnu jusqu'alors*, ait été mis en valeur par Gontran, qui fonda un monastère à côté de la basilique en 584¹⁷⁵⁰. Il nous semble qu'il faille remonter sa vénération à une période bien antérieure : on sait qu'en 877, l'évêque Sylvester est inhumé dans la basilique Saint-Marcel, où son épitaphe versifiée est alors visible à gauche de l'autel (*relecto beati Silvestri epitaphio levatoque a sinistra parte altaris cum inscriptis versibus marmore*)¹⁷⁵¹. Comme on ne dispose pas d'indices d'une translation antérieure de son corps, l'édifice est probablement antérieur à 532, date de sa mort¹⁷⁵². A Tournus, Grégoire de Tours indique que la toiture de la basilique de Valérien a déjà fait l'objet d'une réfection¹⁷⁵³, ce qui incite à penser que l'édifice n'est pas récent. Enfin, on peut noter que les Passions de Marcel et Valérien sont parmi les seules du nord de la Bourgogne à ne pas placer leur martyr sous Aurélien mais sous le règne de Marc-Aurèle. Avec prudence, on pourrait ainsi penser que l'apparition du culte de ces saints est antérieur au développement du cycle des martyrs bourguignons (années 520-530) et qu'il pourrait remonter aux années 500.

Alors que le culte de martyrs locaux semble relativement développé dans le premier tiers du VI^e siècle, celui des ecclésiastiques apparaît tardivement dans les sources¹⁷⁵⁴. Grégoire de Tours signale la vénération portée à plusieurs évêques du IV^e siècle dans le *cimiterium* de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun [71014-07]¹⁷⁵⁵, mais on ne peut affirmer qu'elle est antérieure au milieu du VI^e siècle. Les premiers exemples probants ne se rencontrent qu'à partir des années 520-530, avec Eptade de Cervon, un prêtre du Morvan qui vivait autour de 500¹⁷⁵⁶ et une allusion de Grégoire de Tours qui relate la vénération portée au lit de Sylvester de Chalon¹⁷⁵⁷.

Plus rares encore sont les allusions à un culte rendu à des reliques de saints étrangers, puisque aucune importation n'est clairement attestée avant 530. On pourrait seulement relever une citation du *Martyrologe hiéronymien*, qui signale le 31 juillet *Augustoduno dedicatio ecclesie Senioris et sancti Nazarii et translatio multorum sanctorum martyrum*¹⁷⁵⁸. L'événement commémoré est antérieur aux années 600 et postérieur à 395, l'invention des reliques de saint Nazaire par Ambroise de Milan se plaçant peu après cette date¹⁷⁵⁹. Bien que l'on ne dispose pas d'éléments plus précis, il convient de souligner la parenté de cette *dedicatio* avec l'importation de reliques effectuée par l'évêque Victrice de Rouen dans les années 390. Celui-ci ayant obtenu des restes saints d'Italie du nord et de l'Illyricum par l'entremise d'Ambroise, il en profite pour construire une *ecclesia* qui abritera les reliques¹⁷⁶⁰. B. Beaujard ayant remarqué que les importations en Gaule de reliques d'Italie du nord cessaient vers 460-475¹⁷⁶¹ : on serait tenté, à titre d'hypothèse, de placer cet épisode dans la première moitié du V^e siècle.

V.B.4.3 Mise en valeur et culte autour du corps saint

La mise en valeur des corps saints peut être appréhendée grâce aux découvertes et à quelques textes.

Le cas de Symphorien est à ce jour le mieux documenté. Vers 470, le corps est abrité par une *parua cellula* située à proximité de la basilique édifée par Euphronius¹⁷⁶². De rares découvertes suggèrent

¹⁷⁴⁹ Grégoire, *Historia Francorum*, V, 27.

¹⁷⁵⁰ Frédégaire, *Chronica*, IV, 1 ; Beaujard, *Culte des saints*, p. 196-197.

¹⁷⁵¹ *Elevatio Agrícola*, 5 et 7.

¹⁷⁵² Hypothèse de Krüger, *op. cit.*, p. 138-139.

¹⁷⁵³ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria martyrum*, 53.

¹⁷⁵⁴ Essentiellement dans l'œuvre de Grégoire de Tours puis dans le *Martyrologe hiéronymien*.

¹⁷⁵⁵ Grégoire de Tours, *Liber in Gloria confessorum*, 72-75.

¹⁷⁵⁶ Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Eptadius**. La date de la rédaction de la *Vita Eptadii* ne peut précisément être placée dans le siècle. On remarque toutefois qu'elle ne mentionne que des épisodes antérieurs à la conquête du royaume burgonde en 532-534, ce qui inciterait à penser qu'Eptade était déjà mort à cette époque.

¹⁷⁵⁷ Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum*, VIII, 8. Sylvestre (appendice prosopographique, vol. II, p. 437, **Sylvestre**) est mort en 532.

¹⁷⁵⁸ *Martyrologium Hieronymianum*, p. 407.

¹⁷⁵⁹ Beaujard, *Culte des saints*, p. 63.

¹⁷⁶⁰ Sur cet événement, Beaujard, *ibid.*, p. 61-65.

¹⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 313 et n. 6.

¹⁷⁶² *Passio Symphoriani*, 8. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 14, emploie lui aussi le terme de *cellula parua* pour qualifier le premier aménagement sur la tombe de Martin de Tours.

que nous sommes dans un ancienne nécropole du Haut-Empire. Un siècle plus tard, la *Vita Germani* indique que le *tumulum sancti martyris* se trouve désormais dans la basilique, près d'un autel¹⁷⁶³ : il faut donc envisager un déplacement des reliques dans cet intervalle.

A Alesia, la découverte du « service de sainte-Reine » dans le centre de l'agglomération suggère un transfert précoce des reliques d'une nécropole vers la zone habitée. C'est d'ailleurs ce que suggérerait une tradition tardive circulant à Flavigny¹⁷⁶⁴.

Pour Andoche, Thyrese, Marcel et Valérien, nous sommes moins bien informés. A Saulieu, à la fin du Moyen-Age, les reliques de Thyrese et Andoche se trouvent dans une basilique située au centre de l'ancienne agglomération antique, abritées dans sarcophage en marbre de la fin du V^e ou du VI^e siècle [21584-12] (pl. 92). Encore une fois, on semble avoir assisté à un transfert des reliques à une date indéterminée. Peut-être est-il contemporain du sarcophage, qui serait alors le *tabernaculum* des saints signalé dans la *Vita Amatoris*¹⁷⁶⁵. La mise en valeur des corps de Marcel et Valérien est encore moins connue. Dans les deux cas, le contexte des basiliques accueillant les reliques est peu clair : nous sommes dans une agglomération, mais il est difficile de déterminer si c'est au milieu d'habitats ou à l'emplacement d'une nécropole antérieure¹⁷⁶⁶.

Le rôle de l'évêque transparaît de manière évidente dans la mise en valeur de Symphorien d'Autun et sans doute de Marcel à Chalon, comme l'illustrerait l'inhumation de Sylvester dans la basilique du saint¹⁷⁶⁷. Dans les agglomérations secondaires, son implication ne transparaît pas de manière évidente : s'il est probable qu'il joue un rôle dans la validation de l'invention¹⁷⁶⁸, rien n'indique pour l'instant une intervention postérieure.

Le recrutement des fidèles est quant à lui peu documenté : seule la Vie d'Eptade de Cervon montre le prêtre se rendant sur la tombe de Symphorien pour sa fête dans les années 500¹⁷⁶⁹. Pour ce saint, on peut cependant supposer une importante vénération car il est un des plus connus en Gaule au VI^e siècle¹⁷⁷⁰.

V.C CONCLUSION SUR LES PRATIQUES RELIGIEUSES DE L'ANTIQUITE TARDIVE

L'étude des pratiques religieuses dans les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive montre deux tendances a priori contradictoires : la longue survie du polythéisme et la diffusion précoce du christianisme. En réalité, elles ne font qu'illustrer la complexité du fait religieux tardif et le danger des généralisations hâtives en la matière.

Le fait le plus remarquable réside peut-être dans la vitalité des cultes traditionnels dont la disparition s'avère en définitive très progressive. L'essentiel des sanctuaires du Haut-Empire paraît encore fréquenté à l'époque valentinienne, la diminution ne devenant sensible que dans les dernières décennies du IV^e siècle. On remarquera qu'elle semble plus précoce dans les agglomérations que dans les campagnes, où près d'un tiers des *fana* a livré des indices cultuels d'époque théodosienne. L'abandon des sanctuaires

¹⁷⁶³ Fortunat, *Vita Germani*, 20 et 28.

¹⁷⁶⁴ L'*Office de la Révélation de sainte Reine* du bréviaire de Flavigny, inspiré des *Gesta* de Sainte-Reine connues avant le VIII^e siècle, relate qu'après l'invention des reliques à l'extérieur de la ville antique *circa annum quadringentesimum*, (...) *presbyteri* (...) *Alexiam intra muros oppidi cum ingenti pompa delatum in lapideo sepulchro collacurunt. Supra illud aedificata est ecclesia* (Lectio V et VI de l'*Office de la révélation de sainte Reine*, publié dans Viole (G.) – *Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alize dans l'abbaye de Flavigny en Bourgogne*. Paris, 1653, 2^e éd., p. 96-104), cité par Wahlen (P.) – *Alesia – Alise-Sainte-Reine. La basilique Sainte-Reine. Bilan historique et archéologique*. Mémoire de D.E.A. sous la direction de J.-Fr. Raynaud, Université Lyon II, 1993, p. 19-20.

¹⁷⁶⁵ Etienne l'Africain, *Vita Amatoris*, IV, 27 (dernier quart du VI^e siècle).

¹⁷⁶⁶ A Tournus, rien n'indique la présence de sépultures antiques autour de l'église Saint-Valérien [71543-05]. A Saint-Marcel, près de la basilique, au XIX^e siècle, on a découvert un sarcophage remontant manifestement au Haut-Empire [71445-09, sép. 4] (*CIL* XIII, 2619). Son contexte est cependant trop mal connu pour exclure qu'il puisse s'agir d'un réemploi.

¹⁷⁶⁷ *Supra*.

¹⁷⁶⁸ Beaujard, *Culte des saints*, p. 408-409.

¹⁷⁶⁹ *Vita Eptadii*, 21.

¹⁷⁷⁰ Avec Genès d'Arles, Julien de Brioude, Maurice d'Againe, Nicetius de Lyon, Saturnin de Toulouse mais loin derrière Martin de Tours : Beaujard, *Culte des saints*, p. 252.

construits traditionnels ne semble définitif qu'au milieu du V^e siècle, mais, malgré cette désaffection, il semble bien que l'archéologie conduise manifestement à sous-estimer la vitalité du paganisme au V^e et même au VI^e siècle : en dépit de l'orientation des textes, ceux-ci montrent le maintien d'une population païenne dans la cité des Eduens au moins jusque vers 520. Il n'en demeure pas moins que le paganisme semble affaibli dès les premières années du IV^e siècle : l'absence manifeste d'indice de restauration de sanctuaires après l'époque tétrarchique, l'abandon de certains d'entre eux dès les années 300, indiquent une modification précoce de la religiosité traditionnelle dont les causes demeurent difficile à mettre en évidence.

Inversement, malgré d'indubitables indices de l'existence de communautés chrétiennes structurées en Lyonnaise orientale au début du IV^e siècle, il est difficile d'évaluer objectivement le rythme et l'importance de la christianisation de la société au cours de l'Antiquité tardive, phénomène pourtant souvent présenté comme l'un des plus importants de la période.

L'examen des données ici réunies montre, selon un schéma désormais classique, une diffusion progressive de la nouvelle religion à partir de la capitale de cité, relayée progressivement par l'apparition des premières églises dans les agglomérations secondaires et enfin à une date plus tardive par la multiplication des lieux de culte installés dans les *villae*¹⁷⁷¹.

Les manifestations tangibles du christianisme apparaissent dans les capitales de cité dès la première moitié du IV^e siècle : la présence du siège épiscopal et le développement, comme à Saint-Pierre-l'Estrier [71014-07], de nécropoles où les influences chrétiennes semblent prépondérantes, indiqueraient qu'elles sont majoritairement chrétiennes dès le courant du IV^e siècle. On retrouverait cette tendance dans les agglomérations secondaires vers la fin du siècle, quand apparaissent les premières églises. Le fait que les sanctuaires traditionnels paraissent abandonnés plus précocement dans les agglomérations qu'en milieu rural confirmerait une christianisation plus rapide des milieux urbains que des campagnes.

Une interprétation aussi rapide des sources demande discussion. En premier lieu, on peut douter que l'abandon progressif des sanctuaires publics païens soit un fidèle reflet de la christianisation de la population. Leur disparition des agglomérations à la fin du IV^e siècle signifie-t-elle que la population est entièrement christianisée dès l'époque valentinienne ? En milieu rural, nous avons vu que les deux tiers des sanctuaires paraissent à l'abandon à l'époque théodosienne. Peut-on en conclure que les deux tiers de la population rurale ont adopté la foi chrétienne dès la fin du IV^e siècle ? Il y a là une trop nette distorsion avec ce que nous apprennent les textes. A Autun, en 310, lors de la réception de Constantin en 310, l'auteur du *Discours de remerciement* nous montre une population très majoritairement païenne. Peut-on imaginer un progrès fulgurant de la christianisation tel que les tenants des cultes traditionnels aient disparu d'Autun et des agglomérations dès le milieu du IV^e siècle ? De même, il est difficile de croire à une christianisation massive du monde rural à une période où, à la lecture de la Vie de Martin de Tours, elle semble à peine entamée dans la région tourangelle¹⁷⁷². Ce que nous montre l'archéologie, c'est l'abandon des sanctuaires publics, mais pas la désaffection des divinités traditionnelles. Dès lors, comme il paraît douteux que l'abandon des sanctuaires païens reflète la christianisation progressive de la société, nous sommes donc conduits à nous interroger sur la représentativité réelle des monuments culturels et des sépultures chrétiennes en milieu urbain.

Il est évident que l'attention de la recherche sur les nécropoles des agglomérations tardives se focalise fréquemment sur le pôle funéraire « chrétien », Autun n'échappant pas à cette tendance. Nous avons vu cependant que la topographie funéraire d'Autun au IV^e siècle ne se limite pas à la seule nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier et ses annexes des Drémeaux [71014-08] et de la Grillotière [71014-06]. A l'exception de la nécropole des Champs-Saint-Roch [71014-10], tous les sites funéraires remontant au Haut-Empire ont livré, en quantités variables, des sépultures du IV^e siècle. Dans ceux-ci, on ne rencontre pas d'aménagements chrétiens caractéristiques (stèles, inscriptions). Si on conclut que la nécropole de Saint-Pierre est celle de la communauté chrétienne, on peut penser que les autres nécropoles du IV^e siècle sont pour partie celles de personnes qui ne choisissent pas ce lieu d'inhumation. Peut-on imaginer qu'il s'agit des sépultures de la population païenne ? Malgré tout, on constate que les sépultures du Bas-Empire sont plus nombreuses dans le *suburbium* oriental. Encore une fois, il n'est pas certain que l'importance de cette nécropole reflète la proportion de chrétiens à Autun au IV^e siècle, car cette idée reposerait sur un lien

¹⁷⁷¹ Pietri (Ch.) – *Chiese e comunità locali nell'Occidente cristiano (IV – VI dc) : l'esempio della Gallia*, dans *SRIT*, III, p. 761-795.

¹⁷⁷² Pietri, *La ville de Tours*, p. 53-59.

topographique assuré entre la nécropole et l'agglomération, ce qui ne saurait être démontré de manière évidente.

On a rarement discuté le fait que seule la population urbaine ait eu au IV^e et au début du V^e siècle le privilège d'être inhumée autour des sépultures des évêques de la cité, peut-être parce qu'il paraît évident que seule la population urbaine est alors christianisée. En réalité, rien n'interdit qu'une partie des individus inhumés à Saint-Pierre au IV^e siècle soit issue de localités autres qu'Autun. Le monopole des sépultures épiscopales exercé par la capitale de cité a peut-être conduit une partie des chrétiens du reste du territoire éduen à se faire enterrer à Autun, ce qui expliquerait le nombre élevé des sépultures tardives à Saint-Pierre. La marque monumentale du christianisme dans le paysage gaulois du IV^e siècle est encore très limitée. La capture de nombreux prisonniers par les Alamans à Mayence en 368 en raison du déroulement d'une fête chrétienne¹⁷⁷³, indique que la population urbaine s'accroît de manière significative lors des cérémonies religieuses. La cité se confondant alors avec la paroisse et sa capitale accueillant l'*ecclesia*, le seul - ou un des seuls - lieu(x) de culte chrétien de la *ciuitas*, tous les fidèles sont dès lors amenés à se regrouper dans le chef-lieu de la cité. L'*ecclesia* remplissant ce rôle fédérateur au IV^e siècle et durant une bonne partie de l'Antiquité tardive, il est tout autant envisageable que la nécropole chrétienne ait rassemblé dans la mort les fidèles de toute la *ciuitas*. Dès lors, la quantité élevée de sépultures du IV^e siècle dans la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier n'indiquerait pas que la population d'Autun est majoritairement chrétienne, mais peut-être que la communauté des fidèles éduens se regroupe encore à Autun.

Dans les campagnes, malgré l'abandon un peu plus tardif des sanctuaires traditionnels, il est tout aussi difficile de faire coïncider cette tendance avec une christianisation précoce de la société. Même s'il est probable que la communauté chrétienne ne se trouve pas exclusivement dans la capitale de cité au IV^e siècle, il est peu probable que le nombre de fidèles soit suffisamment important pour entraîner une disparition aussi rapide et précoce des sanctuaires païens ruraux. Expliquer ce phénomène par la seule contrainte de la législation impériale et l'action évangélisatrice de l'Eglise est difficilement envisageable. Nous avons vu que de nombreux indices indiquent la présence de païens en Gaule et dans la cité des Eduens au V^e et au VI^e siècle, qui pratiquent fréquemment leurs cultes dans des espaces consacrés, presque toujours qualifiés de *fana* par les sources contemporaines. On se trouve ici confronté à un triple problème : la disparition précoce des lieux de culte païens fouillés, à une époque où la christianisation du monde rural est encore superficielle ; le fait que les textes indiquent de manière récurrente l'existence de païens et de *fana* jusqu'à la fin du VI^e siècle ; la rareté des indices d'une présence chrétienne importante en milieu rural avant le milieu du V^e siècle.

Tout ceci donne l'impression d'un vide religieux dans les campagnes à la fin du IV^e et pendant une bonne partie du V^e siècle : faut-il penser qu'une partie des lieux de culte païens nous échappe, ou que l'ampleur de la christianisation est sous-estimée ? La seconde hypothèse se heurte à de nombreuses objections. La discrétion archéologique du paganisme au delà des années 375 ne laisse donc pas de surprendre au regard de ce que nous indiquent les textes. Malgré la dissimulation progressive des rites païens dans le courant du V^e siècle mise en évidence par R. MacMullen et P. Chuvin, certaines des pratiques décrites par Césaire d'Arles ont manifestement lieu au grand jour, dans des espaces clairement identifiables, peut-être dans le cadre du groupe domanial. On peut donc se demander si ce que nous connaissons du paganisme tardif à travers les sanctuaires fouillés depuis le XIX^e siècle reflète toute la réalité des pratiques cultuelles polythéistes de l'Antiquité tardive.

Par contre-coup, il semble qu'il faille encore apprécier prudemment la christianisation des cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité. Si la présence de chrétiens dans ces *ciuitates* dès le IV^e siècle ne fait évidemment aucun doute, il est bien plus difficile d'évaluer leur proportion dans la population totale, mais aussi leur répartition géographique. En effet, il ne nous semble pas que la répartition des lieux de culte soit en elle-même un critère d'appréciation de la christianisation des sites où ils sont implantés. Certes, jusqu'au milieu du VI^e siècle, les *parocchiae* se trouvent presque exclusivement dans les agglomérations (capitales de cité et *uici*) et non dans les *uillae*. Cependant, faut-il penser que les populations urbaines sont plus christianisées que celles des campagnes¹⁷⁷⁴ ? Cette géographie ecclésiastique est peut-être plutôt une conséquence du caractère public des agglomérations, qui pourrait diminuer les risques d'immixtion des élites rurales dans les affaires de l'Eglise. D'une certaine manière, il est possible que les *oratoria* installés dans certaines *uillae* n'aient fait que remplacer les sanctuaires domaniaux du Haut-Empire et de l'Antiquité

¹⁷⁷³ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XXVIII, 10, 1-2.

¹⁷⁷⁴ Que peut d'ailleurs peser la population chrétienne de la seule agglomération d'*Alesia* au V^e siècle, étant donnée la taille du site à cette époque ?

tardive, perpétuant un culte privé que l'Eglise ne pouvait que condamner. Ainsi, on peut envisager que l'apparition des premières *parocciæ* dans les *uillæ* dans la seconde moitié du VI^e siècle s'explique non pas par un approfondissement de la christianisation des populations rurales, mais plutôt par l'accroissement du patrimoine foncier de l'Eglise, qui se libère dès lors des risques d'interventions des laïcs. Auparavant, on doit sans doute imaginer que les populations rurales christianisées devaient se déplacer dans la *parrochia* la plus proche, tel le prêtre Eptade qui parcourt les six milles séparant Cervon de Lormes pour assister aux célébrations de la Nativité¹⁷⁷⁵.

¹⁷⁷⁵ *Vita Eptadii*, 20.

VI SYNTHÈSE : DES ANTIQUITÉS TARDIVES

Tout indique que, dans la région étudiée, il est impossible de dresser un tableau global de l'Antiquité tardive. En restant à un niveau général, on peut certes relever quelques tendances lourdes, comme la rétraction urbaine, la diminution du nombre d'établissements ruraux, la disparition progressive du paganisme et l'essor de la religion chrétienne. Dans le détail, ces évolutions sont très progressives, à tel point qu'il semble plus facile de distinguer la *ciuitas* du début du IV^e siècle de celle de la première moitié du VI^e siècle que de dégager des traits communs à ces deux périodes. La recherche du plus petit dénominateur commun conduit de toute évidence à une impasse, dans la mesure où l'on ne peut guère que reformuler des généralités depuis longtemps établies. D'une certaine manière, dans les cités des Eduens et de Chalon, l'homogénéité de la période « Antiquité tardive » paraît toute relative, et doit, dans le détail, laisser place à une vision moins statique. Plus qu'une *nouvelle expérience du monde antique*¹⁷⁷⁶, qui sous-tendrait une relative stabilité des caractères de la période, l'Antiquité tardive nous paraît être un processus, une évolution dynamique, sans être pour autant une simple transition entre Haut-Empire et haut Moyen Âge. Reflet de cette dynamique, la coexistence entre ancien et nouveau, l'atténuation ou l'émergence de certains critères sont caractérisés par des évolutions plus ou moins rapides, des césures et des transformations qui incitent à dresser plusieurs « portraits » de ces cités au cours de l'Antiquité tardive.

Dans les cités des Eduens et de Chalon, l'examen de la documentation montre que l'on peut distinguer au moins cinq étapes significatives : les années 260-300, 300-350, 350-360, 360-450 et 450-530. Cette périodisation est en grande partie rendue possible par le fait que rythmes, césures et évolutions des agglomérations et des campagnes peuvent presque toujours être mis en parallèle, preuve s'il en est de l'interconnexion de ces deux milieux.

VIA LA SECONDE MOITIÉ DU III^E SIÈCLE : UNE PÉRIODE DE MUTATIONS ?

Dans la cité des Eduens, la seconde moitié du III^e siècle se caractérise par une très importante mutation des structures socio-économiques, à laquelle peu de domaines semblent échapper.

VIA.1. UNE MUTATION DES CAMPAGNES

La plus importante mutation de la *ciuitas* à la fin du III^e siècle est assurément celle de ses campagnes, car elles abritent l'essentiel de sa population et produisent l'essentiel de ses richesses.

Dans ce milieu, entre les années 250 et 300, on assiste à la disparition des indices de fréquentation sur 40 à 60 % des établissements agricoles. Le phénomène est perceptible dans tous les secteurs correctement documentés (vallée de la Saône, Autunois, plateaux calcaires de l'Avallonnais). Malgré son importance, cette évolution est loin d'être généralisée car elle touche presque exclusivement des établissements de taille modeste : les sites les plus vastes, ceux que l'on peut sans doute attribuer aux couches les plus aisées de la population, échappent presque toujours à cette vague d'abandons. En outre, il semble bien qu'un certain déterminisme géographique opère dans la sélection des établissements : dans le nord du territoire éduen, les sites de vallée semblent moins touchés que les sites de plateau.

La chronologie de cette évolution demeure pour l'instant difficile à préciser : alors que certains sites paraissent désertés dès les années 260¹⁷⁷⁷, d'autres livrent des indices de fréquentation jusqu'à l'orée de l'époque tétrarchique¹⁷⁷⁸.

L'évolution de la trame de l'occupation rurale à la fin du III^e siècle ne concerne pas seulement les établissements agricoles isolés, mais aussi de nombreux sites liés aux activités primaires. La fréquentation des petites agglomérations liées à l'exploitation des ressources minières (Fontenay-près-Vézelay, Montlay-en-Auxois) et agricoles (Blessey, Collonge-en-Charollais) semble s'interrompre dans les années 270. Des ateliers de potiers (groupe de la Ferté) et des carrières de la région Chalonnaise (Saint-Boil) cessent leur activité à la même époque.

¹⁷⁷⁶ J.-M. Carrié, dans Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation*, p. 10.

¹⁷⁷⁷ Site de Mancey [71274-06], Noyers, les Pargues [89279-14]

¹⁷⁷⁸ Boyer, Champ Beillat [71052-01].

Parallèlement à cette mutation de la trame de l'occupation rurale, on remarque un pic de la fréquentation troglodytique, que l'on peut situer dans les années 260.

VI.A.2 UNE MUTATION URBAINE

La seconde moitié du III^e siècle voit également une profonde évolution du fait urbain. Son aspect le plus évident réside dans une rétraction systématique de la surface occupée, causée par l'abandon de quartiers entiers des agglomérations, soit de 40 % à 60 % des occupations du début du III^e siècle à Autun, *Alesia*, Avallon, Bourbon-Lancy et Chalon. Ces proportions sont dans la même fourchette que celle des abandons d'établissements ruraux. Dans certains cas, la réduction est telle que l'on peut douter du caractère proprement urbain de l'occupation subsistant dans les années 300 (Nuits-Saint-Georges, Arleuf, Mellecey). En revanche, les sites définitivement abandonnés sont peu nombreux et se limitent au seul site routier de Palleau.

A Autun, l'arrêt de la fréquentation touche autant des demeures aisées que des îlots d'artisans. En revanche, comme à *Alesia* et Nuits-Saint-Georges, les îlots monumentaux semblent peu concernés par ce phénomène, mais ils souffrent peut-être d'un manque d'entretien.

Parallèlement à une réduction de leur superficie, plusieurs agglomérations voient un début de modification de leur topographie funéraire : des nécropoles tombent en désuétude (nécropoles des Champs-Saint-Roch à Autun, de la rue de Paris à Avallon, du Gibot à Nuits-Saint-Georges) alors qu'apparaissent de nouveaux sites funéraires (nécropoles de Saint-Pierre-l'Estrier et de la Grillotière à Autun, de Saint-Jean-des-Vignes à Chalon).

A la même époque, on assiste à une nette raréfaction des activités de transformation qui occupaient une grande place dans les agglomérations au début du III^e siècle. A Autun, où le phénomène est le plus clairement perceptible, les importants quartiers artisanaux périurbains, qui abritaient notamment des artisans métallurgistes et des potiers, ne livrent pas d'indices de fréquentation au delà des années 280. Cette tendance se retrouve dans la majorité des agglomérations secondaires de la cité : arrêt de l'artisanat métallurgique et abandon des séchoirs agricoles à *Alesia*, des activités des potiers de Gueugnon et de Bourbon-Lancy. A *Alesia*, on pourrait associer ce phénomène à l'abandon de la *schola* des forgerons dans la seconde moitié du III^e siècle.

Une dernière caractéristique de l'occupation urbaine à la fin du III^e siècle réside dans l'importance de la présence militaire à Autun, que suggère la découverte d'un nombre élevé de *militaria*. Ils suggèrent l'existence d'une garnison autour des années 270.

VI.A.3 UNE MUTATION CULTURELLE ?

Les aspects culturels, essentiellement perceptibles au travers des pratiques religieuses, semblent de prime abord peu concernés par les mutations observées dans les campagnes et les agglomérations. Rares sont les sanctuaires abandonnés en milieu rural et dans les agglomérations, ce qui montrerait une relative continuité culturelle tranchant avec l'évolution des structures socio-économiques. Cette appréciation doit cependant être nuancée, car certaines pratiques connaissent alors des évolutions sensibles. La plus représentative est peut-être illustrée par la raréfaction de la documentation épigraphique culturelle : la volonté d'afficher ou de commémorer un acte religieux disparaît dans la seconde moitié du III^e siècle¹⁷⁷⁹. Par ailleurs, la continuité de fréquentation observée dans la majorité des sanctuaires ne doit pas occulter une modification des pratiques rituelles et de l'organisation des sanctuaires, qui apparaît clairement au début du siècle suivant : abandon de certains bâtiments annexes, multiplication des offrandes monétaires.

¹⁷⁷⁹ Sur la base des critères de datation exposés par Raepsaet-Charlier (M.-T.) – *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*. Paris 1993, ce que confirment les inscriptions datées des Eduens et des cités voisines : chez les Eduens, dernière inscription datée en 228 (taurobole d'Auxerre *CIL* XIII, 2922) ; chez les Lingons en 249 à Dijon (autel dédié à Jupiter *CIL* XIII, 5473) et en 250 à Til-Châtel (dédicace à la Maison impériale, à Epona, aux Maires et au Génie du Lieu *CIL* XIII, 5622) ; à Lyon en 245 (taurobole *CIL* XIII, 1782). Ce phénomène concerne l'ensemble des trois Gaules : Raepsaet-Charlier, *op. cit.*, p. 83-84.

Dans le domaine funéraire, hélas peu documenté, la seconde moitié du III^e siècle voit l'abandon définitif de la pratique de l'incinération¹⁷⁸⁰, en recul en Gaule depuis le début du Haut-Empire¹⁷⁸¹.

VI.A.4 L'APPORT DES PANÉGYRIQUES LATINS

L'étude de la cité des Eduens dans la seconde moitié du III^e siècle peut être complétée grâce à quatre discours du recueil des *Panegyriques latins* rédigés à la fin de l'époque tétrarchique et au début du règne de Constantin. Le *Panegyrique de Constance* (297), le discours d'Eumène *Pro instaurandis scholis* (298), le *Panegyrique de Constantin* de 310 et le *Discours de remerciement à Constantin* (312), offrent de riches informations sur l'évolution récente de leur *ciuitas*. Trois d'entre eux relatent une série de mesures en faveur d'Autun (panegyrique de Constance, discours d'Eumène, *Discours de remerciement*), le dernier appelle Constantin à venir visiter les Eduens.

L'évolution récente des campagnes est essentiellement documentée par le *Panegyrique de Constance* et le *Discours de remerciement à Constantin*. Leurs auteurs les perçoivent comme un milieu en difficulté, où l'on trouve des terres en friches¹⁷⁸², rendues aux broussailles et à l'humidité par l'arrêt des systèmes de drainage¹⁷⁸³. Le *Discours de remerciement* mentionne un recul des surfaces emblavées dans la vallée de la Saône¹⁷⁸⁴. Les deux auteurs ressentent une impression de dépopulation, illustrée par l'abandon de sites ruraux¹⁷⁸⁵. Cette situation nécessite selon eux l'envoi de populations extérieures¹⁷⁸⁶ afin de repeupler les campagnes et faire baisser le prix des produits agricoles¹⁷⁸⁷.

Vingt ans après les mutations de la seconde moitié du III^e siècle, la capitale de cité paraît, elle aussi, sortir d'une période difficile. On se félicite de la restauration des monuments¹⁷⁸⁸ et lieux publics¹⁷⁸⁹, particulièrement des temples, aqueducs et thermes - dont l'entretien paraît avoir été négligé durant une certaine durée¹⁷⁹⁰ - et des demeures privées¹⁷⁹¹. Le *Discours de remerciement* montre une ville dépeuplée¹⁷⁹², où, selon Eumène et l'orateur du *Panegyrique de Constance*, l'envoi d'artisans étrangers est particulièrement appréciable¹⁷⁹³.

Dans le domaine culturel, relevons enfin le nombre important d'allusions à la nécessité de restaurer les temples et cultes traditionnels : Eumène et l'orateur du panegyrique de Constance se félicitent de chantiers autunois¹⁷⁹⁴, mais l'orateur de 310 signale le besoin de poursuivre l'entreprise¹⁷⁹⁵. Ces trois auteurs montrent autant leur attachement aux sanctuaires traditionnels que la nécessité de les restaurer, ce qui indiquerait qu'ils ont récemment connu une période de négligence prolongée. L'orateur de 312

¹⁷⁸⁰ Dernières incinérations en territoire Eduen à Meuilley (Ratel (R.) et *alii* – La nécropole gallo-romaine de Gratte-Dos, commune de Meuilley (C.-d'O.), *RAE*, 28, 1-4, 1977, p. 63-98 et 235-274), Nuits-Saint-Georges [21464-06], Autun [71014-13].

¹⁷⁸¹ Un bilan pour la Narbonnaise et la région de Lyon dans Bel (V.) et Manniez (Y.) – Permanences et mutations des pratiques funéraires dans le sud-est de la Gaule, dans Fiches, *Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 83-103 ; pour la Gaule du Nord, Van Doorselaer (A.) – *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*. Bruges, 1967 [*Dissertationes Archaeologiae Gandenses*, X], p. 29.

¹⁷⁸² *Panegyricus Constantio dictus*, IX, 3 ; *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 3 et VII, 2.

¹⁷⁸³ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 3 et VI, 5.

¹⁷⁸⁴ *Ibid.*, VI, 5.

¹⁷⁸⁵ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, XIV, 3.

¹⁷⁸⁶ *Panegyricus Constantio dictus*, IX, 3 ; *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 4. On retrouve peut-être cette préoccupation chez Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 3, qui se félicite de l'envoi d'*incolae novos* chez les Eduens.

¹⁷⁸⁷ *Panegyricus Constantio dictus*, IX, 3.

¹⁷⁸⁸ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, III, 2 et XVI, 5 ; *Panegyricus Constantio dictus*, XXI, 2.

¹⁷⁸⁹ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 2.

¹⁷⁹⁰ Temples : Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, III, 2, IV, 2 ; *Panegyricus Constantio dictus*, XXI, 2 ; aqueducs : Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 3 ; thermes : *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 4.

¹⁷⁹¹ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 2 ; *Panegyricus Constantio dictus*, XXI, 2.

¹⁷⁹² *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VIII, 1. On ne peut tenir pour assuré que les *villes longtemps envahies par les forêts et habitées par les bêtes sauvages*, signalées non sans exagération par Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, XVIII, 1 sont des sites du territoire Eduen.

¹⁷⁹³ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 3 ; *Panegyricus Constantio dictus*, XXI, 2.

¹⁷⁹⁴ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, III, 2 et IV, 2 ; *Panegyricus Constantio dictus*, XXI, 2.

¹⁷⁹⁵ *Panegyricus Constantio dictus*, XXII, 3-4.

indiquerait d'ailleurs que certains fidèles ont un temps cessé de faire des vœux dans les sanctuaires éduens¹⁷⁹⁶.

Il apparaît donc que quelques années après les mutations de la seconde moitié du III^e siècle, les données archéologiques recourent en partie les préoccupations exprimées par les quatre orateurs éduens. L'impression de dépeuplement des campagnes et de recul des surfaces cultivées trouve un écho dans l'abandon de nombreux sites agricoles dans la seconde moitié du III^e siècle, sans qu'il soit possible de déterminer si la perception du phénomène chez les auteurs des années 300 ne résulte pas de l'incompréhension des évolutions du monde ruraux¹⁷⁹⁷. En ville, leur témoignage suggère une réduction de la population que l'on peut rapprocher de l'abandon de nombreux îlots dans les années 260-270. L'intérêt porté à l'envoi d'artisans étrangers pourrait être un reflet de l'abandon des quartiers artisanaux d'Autun quelques décennies plus tôt.

Malgré tout, dans plusieurs domaines, on peut déceler une divergence entre les préoccupations de ces auteurs et l'analyse des données archéologiques. Il est frappant de noter que la restauration des sanctuaires et cultes traditionnels, la seule préoccupation commune aux quatre orateurs, concerne un domaine où, paradoxalement, les données archéologiques suggèrent la plus forte continuité dans la seconde moitié du III^e siècle. Faut-il donc y voir un lieu commun d'orateur ou un éclairage sur la faiblesse des données archéologiques illustrant la nature des cultes à la fin du Haut-Empire ? On relève par ailleurs le peu d'attention porté aux agglomérations secondaires, le site de Bourbon-Lancy étant le seul à être mentionné par l'orateur de 310¹⁷⁹⁸.

VI.A.5 UNE PERIODE DE CRISE ?

L'examen des données archéologiques montre qu'il existe une indiscutable évolution des structures socio-économiques de la cité des Eduens dans la seconde moitié du III^e siècle. La situation diffère sensiblement de la basse vallée du Rhône, où certains chercheurs mettent désormais en doute l'existence de profonds changements à cette époque¹⁷⁹⁹, et se rapproche plus du quart nord-est de la Gaule. Dans cette dernière région, les archéologues, influencés par les recherches historiques, ont généralement considéré que ces mutations étaient causées par la crise des années 260-290.

Chez les Eduens, la documentation archéologique offre peu d'arguments susceptibles d'étayer l'hypothèse d'une éventuelle « crise » à la fin du III^e siècle : bien qu'elle permette de décrire des mutations (mais aussi des continuités), elle n'autorise pas à un jugement objectif sur leur signification. L'arrêt de la fréquentation d'un site est certes un fait, mais il n'en acquiert pas pour autant un sens objectif : s'agit-il par exemple de la conséquence d'une intervention extérieure violente dans la vie de l'établissement, auquel cas on peut parler d'abandon forcé, ou d'un choix volontaire des occupants d'abandonner un site ? A ce titre, les dires des contemporains semblent être les seules données exploitables : les quatre panégyristes éduens montrent que la cité sort d'une période de crise mais il convient de rester circonspect sur la valeur de leur témoignages. Dans une œuvre de propagande, il est facile pour les auteurs de faire ressortir les mérites des actions présentes en noircissant le tableau de la période précédente, en opposant le chaos au retour de l'Age d'or ou la restauration du Monde, ce que fait manifestement Eumène dans le chapitre XVIII de son discours¹⁸⁰⁰.

La cité des Eduens a livré un certain nombre de dépôts monétaires de la seconde moitié du III^e siècle, qui, depuis A. Blanchet¹⁸⁰¹, ont été considérés comme un élément majeur d'appréciation de la chronologie et de la répartition géographique des troubles de la fin du III^e siècle¹⁸⁰².

¹⁷⁹⁶ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, XIV, 3.

¹⁷⁹⁷ On peut en effet se demander si l'impression de dépeuplement des campagnes ne résulte pas d'une incompréhension devant la mise en place d'un nouveau système de mise en valeur de l'espace : cf. *supra*, § IV.D.4.

¹⁷⁹⁸ Si l'on accepte que *Panegyricus Constantino dictus*, XXI, 3 parle bien du sanctuaire d'Apollon de Bourbon-Lancy.

¹⁷⁹⁹ Raynaud (Cl.) – Les campagnes rhodaniennes : quelle crise ? dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 189-212 ; L'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen-Age, dans Fixot (M.) (dir.) – *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen-Age. Actes du colloque de Fréjus (7-8 avril 2001)*. Aix-en-Provence, 2004, p. 147-171.

¹⁸⁰⁰ Qu'il conclut par une phrase sur la renaissance de l'Age d'or sous les auspices de Jupiter et d'Hercule : Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, XVIII, 5.

¹⁸⁰¹ Blanchet (A.) – *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, 1900.

Ce postulat fait actuellement l'objet de remises en question. R. Delmaire a souligné que de nombreux dépôts utilisés par A. Blanchet étaient en réalité mal connus et ne pouvaient donc fournir un *terminus* fiable¹⁸⁰³. Il va plus loin encore en suggérant qu'une partie notable des enfouissements pourrait être due à la dévaluation monétaire de la seconde moitié du III^e siècle. De même, S. Estiot relativise l'interprétation des dépôts d'imitations radiées des années 275-280, qui semblent contemporains du retrait de la circulation de ces espèces au profit d'antoniniens antérieurs de Gallien et Claude II¹⁸⁰⁴. L'examen des dépôts de la fin du Haut-Empire du territoire éduen¹⁸⁰⁵ doit donc être effectué en tenant compte de ces observations, ce qui conduit à écarter de l'analyse les ensembles très mal connus.

En l'état, trente-neuf dépôts du III^e siècle fournissent des éléments d'appréciation suffisamment fiables. Un examen des *termini* disponibles indique que leur enfouissement probable s'étale sur toute la seconde moitié du III^e siècle. Aucun dépôt n'est pour l'instant attribuable à la première moitié du siècle.

Plusieurs groupes peuvent être mis en évidence (tabl. LIX).

Le premier correspond à deux dépôts de la région chalonaise dont le *terminus* se situe peu après 250 (monnaies de Trébonien Galle et Volusien à Chalon, Dèce fils et Etruscilla à Fragnes)¹⁸⁰⁶. Ces ensembles comptent trois-cent-cinquante et huit-cents monnaies (essentiellement des deniers et antoniniens). Le dépôt de Fragnes contenait quelques sesterces, des fragments de bronze et une phalère.

Le second groupe, bien plus important, est constitué de douze dépôts dont le *terminus* est fourni par des frappes de Valérien et Gallien¹⁸⁰⁷. Tous comprennent des monnaies de la première moitié du III^e siècle, ceux qui ont pu faire l'objet d'une étude détaillée sont enfouis vers 260¹⁸⁰⁸.

L'importance du lot monétaire enfoui est très variable. À côté d'une modeste cachette de six monnaies à La Chapelle-sous-Brancion [71094-01], on trouve trois lots de vingt à quatre-vingt monnaies¹⁸⁰⁹, trois lots d'environ deux cents monnaies¹⁸¹⁰, deux ensembles de mille trois cents à mille six cents monnaies¹⁸¹¹. Les dépôts les plus importants sont ceux de Mâcon I [71270-12] et d'Autun A [71014-XV 9]. Le premier comprend près de trente-mille monnaies dont une douzaine d'*aurei*, des pièces de vaisselle et des statuettes en argent, au moins un collier et une épingle en or ; le second des *aurei*, des monnaies d'argent, de l'argenterie et des bijoux (dont plusieurs en or et un bracelet en ambre).

La bijouterie, relativement fréquente, apparaît dans des dépôts d'importance très variable¹⁸¹². À l'exception du dépôt de Clamerey, les ensembles les plus importants sont signalés dans des agglomérations¹⁸¹³.

Le groupe suivant est constitué de quatre dépôts dont le *terminus* est fourni par des frappes de Postume. Trois comprennent des monnaies remontant à la première moitié du III^e siècle¹⁸¹⁴, le dernier serait exclusivement composé de monnaies de Postume¹⁸¹⁵. Des bijoux sont attestés dans un cas¹⁸¹⁶. Les deux dépôts dont on connaît la composition exacte sont enfouis vers 263-264¹⁸¹⁷.

¹⁸⁰² Une illustration particulièrement évidente dans Demougeot, *Invasions germaniques*, I, p. 480-525.

¹⁸⁰³ Delmaire (R.) – Les enfouissements monétaires, témoignages d'insécurité ?, *Revue du Nord – Archéologie*, LXXVII, 1995, p. 21-26.

¹⁸⁰⁴ Estiot (S.) – Le troisième siècle et la monnaie : crises et mutations, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 56-63.

¹⁸⁰⁵ Hors région Auxerroise.

¹⁸⁰⁶ Chalon II [71076-52] et Fragnes [71204-01].

¹⁸⁰⁷ Autun V [71014-Champ des Orfèvres], Autun A [71014-XV 9], Autun B [71014-XIII 10], La Chapelle-sous-Brancion I [71094-01], Clamerey [21177-01], Curtil-sous-Burnand [71164-01], Etrigny I [71193-07], Mâcon I-III [71270-12, 55 et 56], Millay [58168-01], Nuits [21464-08] et Ouroux-sur-Saône [71336-14].

¹⁸⁰⁸ Autun V, La Chapelle-sous-Brancion I, Clamerey, Curtil-sous-Burnand, Etrigny I.

¹⁸⁰⁹ Autun V, Curtil-sous-Burnand, Mâcon III.

¹⁸¹⁰ Etrigny I, Mâcon II et Ouroux-sur-Saône.

¹⁸¹¹ Clamerey et Nuits.

¹⁸¹² Mâcon III, Etrigny I, Autun A.

¹⁸¹³ Autun A, Mâcon I, Nuits-Saint-Georges.

¹⁸¹⁴ Grimault [89194-18], Pierreclos [71350-01] et Saint-Boil [71392-01].

¹⁸¹⁵ Autun C [71014-XIII 8].

¹⁸¹⁶ Saint-Boil.

¹⁸¹⁷ Grimault et Saint-Boil.

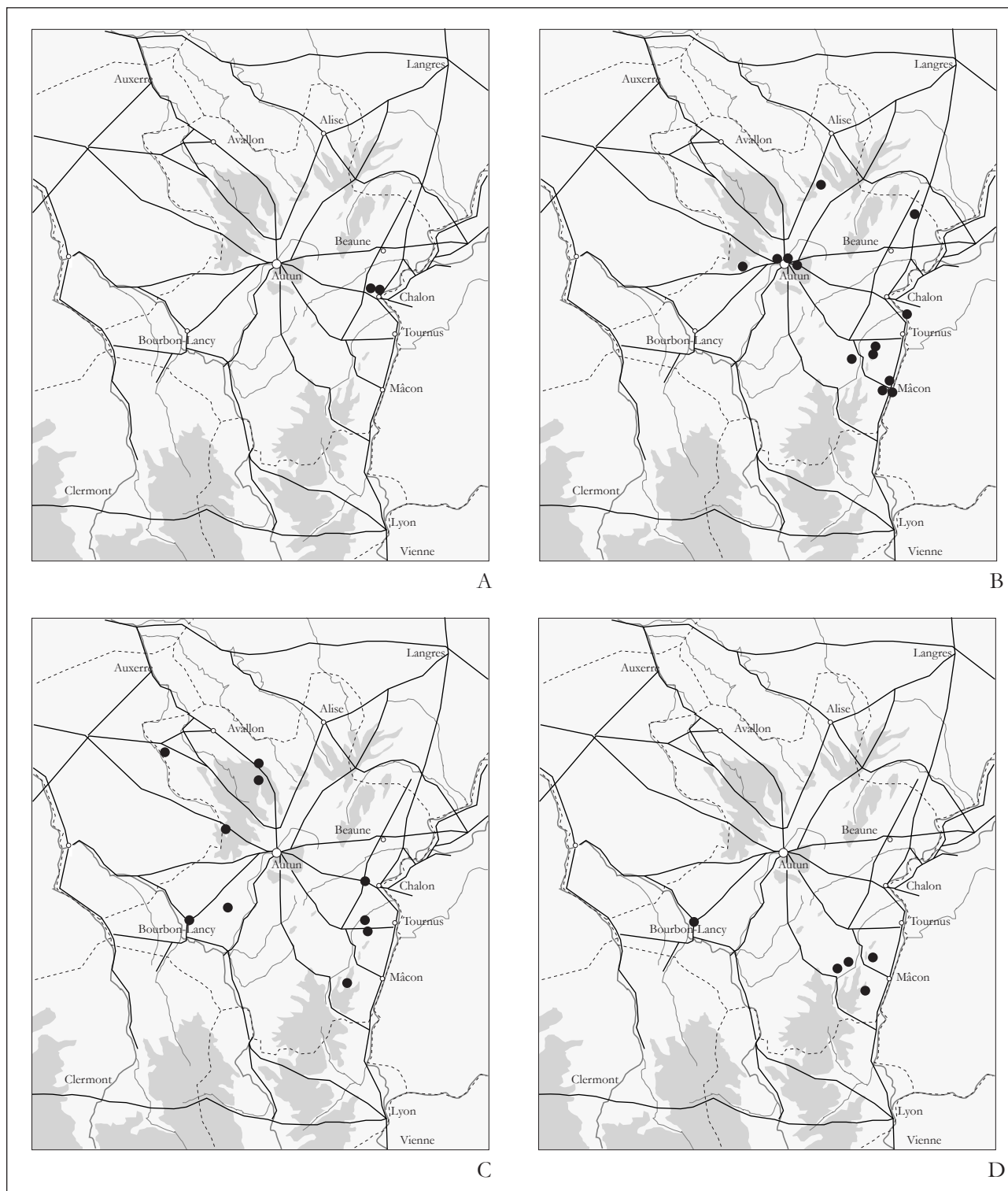


Fig. 75. Dépôts monétaires de la seconde moitié du III^e siècle. A : *terminus post quem* vers 254 ; B : vers 259-260 ; C : fourni par des monnaies d'Aurélien ou Tétricus ; D : fourni par des monnaies de Tacite, Probus ou Carus (tabl. LIX).

Les dépôts des années 250-265 comprenant presque toujours des antoniens de la première moitié du III^e siècle¹⁸¹⁸, et dans quelques cas des éléments de parure ou de vaisselle, ne semblent pas illustrer un phénomène de démonétisation volontaire, mais bien ce que la littérature allemande appelle des *Angstdepoten* (dépôts de peur) : il contiennent des monnaies du début du III^e siècle, donc de meilleur aloi que les espèces des années 250, et des pièces de bijouterie dont on imagine mal la démonétisation. L'essentiel des enfouissements effectués vers 260 peut raisonnablement être mis en parallèle avec les incursions alémaniques consécutives à la chute du *limes*. Les deux dépôts enfouis vers 250 sont plus problématiques. Leur concentration autour de Chalon illustre peut-être un événement particulier, qui nous échappe à l'heure actuelle.

Le quatrième groupe, relativement important (onze découvertes) et attesté dans tout le territoire éduen (fig. 75, C, p. 360), comprend une série de dépôts clos par des monnaies de Tétricus (parfois des imitations radiées) ou d'Aurélien. Il se divise en deux sous-groupes bien distincts.

Le premier (sept cas) se caractérise par la présence de frappes allant de Valérien ou Gallien à Aurélien et / ou Tétricus. Les imitations radiées sont nombreuses, mais ne dépassent jamais 60 à 70 % du total. Les monnaies d'Aurélien, quand elles sont présentes, sont rares. Deux populations peuvent être mises en évidence. Une première correspond à des dépôts de plusieurs centaines de monnaies¹⁸¹⁹, la seconde à des ensembles plus modestes de soixante à quatre-vingt monnaies¹⁸²⁰.

Le second sous-groupe (quatre découvertes) correspond à des ensembles composés exclusivement d'imitations radiées¹⁸²¹. Les ensembles sont toujours modestes (vingt à quatre-vingt monnaies). Il n'est pas certain que le dépôt d'Arleuf II [58010-01] puisse être rangé dans cette catégorie, puisqu'il s'agit apparemment d'un ensemble de faux-monnayeurs.

Rares sont les dépôts de ce groupe qui ont été étudiés. Seul celui de Saint-Vérand [71484-01] peut assurément être daté autour de 275. Dans les autres cas, la présence d'un nombre élevé d'imitations radiées pourrait indiquer une date plus tardive, peut-être dans les années 275-285. Selon S. Estiot, ces dépôts seraient essentiellement datables du règne de Probus, et enfouis à cause du décri du numéraire gaulois à cette époque¹⁸²². Cette hypothèse demanderait à être confirmée par une étude des imitations radiées présentes dans ces dépôts¹⁸²³. Par ailleurs, on remarque l'absence systématique d'éléments de bijouterie et de vaisselle, ce qui contribue à distinguer ces enfouissements de ceux des années 260.

Le cinquième groupe (six dépôts) correspond à des enfouissements clos par des monnaies de Tacite, Probus ou Carus¹⁸²⁴. Ils ne comprennent jamais de monnaies antérieures à Gallien.

Etrigny [71194-04] et La Vineuse [71582-02] sont des ensembles très importants de plusieurs milliers de monnaies. Le dépôt de Charbonnières [71099-01] en compte environ mille huit-cents. On remarque une concentration dans le sud-est du territoire éduen, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'un hasard des découvertes.

Les dépôts d'Etrigny et La Vineuse semblent formés de plusieurs lots (deux ou trois), et il est possible que ce soit aussi le cas de celui de Bourbon II, clos par des monnaies de Carus, et trouvé dans la même parcelle que celui de Bourbon I (*tpq* facial : monnaie d'Aurélien). L'enfouissement en plusieurs ensembles pourrait correspondre à plusieurs lots de valeur inégale. A La Vineuse, le dépôt II comprend une forte proportion d'imitations radiées (5709 sur 8760 monnaies, soit 65 % du total), les frappes officielles sont essentiellement des monnaies de mauvais aloi de Gallien (293), Claude II (315) et Tétricus I et II (1734). Le *terminus* de cet ensemble est fourni par deux monnaies radiées imitant des revers de

¹⁸¹⁸ Dix-huit dépôts sur dix-neuf.

¹⁸¹⁹ Bourbon I [71047-20], Mavilly-Mandelot [21397-01], Pouques-Lormes [58216-01], Saint-Loup-de-Varennes [71444-01], Saint-Vérand [71484-01].

¹⁸²⁰ Mussy-la-Fosse [21448-01] et Le Villars [71576-02].

¹⁸²¹ Boyer [71052-01], Gueugnon IV [71047-20], Saulieu [21584-13].

¹⁸²² Estiot (S.) – Le troisième siècle et la monnaie : crises et mutations, dans Fiches, *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise*, p. 56-63.

¹⁸²³ Leurs revers imitent fréquemment des frappes postérieures à Tétricus, et il est parfois possible de démontrer que le dépôt est postérieur à 275.

¹⁸²⁴ Bourbon II [71047-20], Charbonnières [71099-01], Etrigny II-III [7193-04], Massy [71288-01], La Vineuse [71582-02].

Probus. Sans l'identification de ces revers par P. Le Gentilhomme, il est fort probable que ce dépôt aurait été daté des années 275. Le second lot (La Vineuse III), montre un assemblage sensiblement différent. Les imitations radiées sont toujours aussi abondantes (4250 monnaies sur 6185, soit 68 % du total). Parmi les frappes officielles, on remarque un lot relativement important (299 monnaies) d'antoniens post-réforme d'Aurélien, Séverine, Tacite, Florian et Probus, qui concourt à distinguer cet assemblage du précédent. Le *terminus* est fourni par une monnaie de Probus frappée à Lyon en 282.

Le dépôt de Charbonnières montre une composition différente, puisqu'il contient près de trois cents monnaies de Tacite et de mille cinq cents de Probus.

Passé le milieu des années 260, on observe donc une modification de la composition des dépôts, caractérisée entre autres par la disparition des monnaies de la première moitié du III^e siècle et des pièces de bijouterie.

Deux grands groupes sont mis en évidence, l'un montrant un *terminus* constitué par des monnaies d'Aurélien et Tétricus, l'autre de Probus. Les dépôts du premier groupe ont rarement été étudiés et il est possible qu'ils soient postérieurs de quelques années aux années 275. Les enfouissements du règne de Probus contiennent fréquemment une forte proportion d'imitations radiées.

L'interprétation de ces dépôts pose problème : longtemps mis en relation avec les invasions germaniques de 275-276, ils sont actuellement interprétés comme l'illustration de pratiques de démonétisation des imitations radiées gauloises sous le règne de Probus¹⁸²⁵. Ayant perdu toute valeur faciale, les monnaies seraient mises en réserve par leurs propriétaires. Dans cette optique, ces dépôts ne seraient pas l'illustration d'un contexte troublé, mais le résultat d'une politique monétaire déflationniste, ce qui expliquerait leur concentration dans les régions de forte circulation des imitations radiées (Gaulle du Nord et Bretagne)¹⁸²⁶. Ainsi, sur les seize dépôts des années 275-285, seul celui de Charbonnières **[71099-02]** serait susceptible d'être un « dépôt de peur », ce qui conduirait à relativiser d'éventuelles incursions germaniques après 265.

Plusieurs constatations amènent cependant à nuancer fortement cette théorie. S'il est probable qu'un dépôt comme celui de Troyes / Chaouillet¹⁸²⁷, exclusivement composé d'imitations radiées, corresponde à une encaisse officielle de monnaies rappelées de la circulation, il est plus difficile d'admettre que tous les dépôts enfouis entre 275 et 285 soient des enfouissements de démonétisation. En effet, S. Estiot signale que le décri des imitations radiées à partir du règne de Probus s'accompagne de la diffusion massive en Gaule d'émissions antérieures de Gallien et Claude II provenant des autres régions de l'Empire. Dès lors, si ces émissions constituent le numéraire officiel d'usage courant dans les années 280, on comprend mal leur abondance dans les dépôts de La Vineuse II et III **[71582-02]** ou Saint-Vérand **[71484-02]**, pourtant censés illustrer des enfouissements de démonétisation¹⁸²⁸. Par ailleurs, S. Estiot indique que La Vineuse II contient 92 % d'imitations radiées, alors que ce comptage inclut des frappes officielles. Le pourcentage d'imitations radiées est en réalité de 65 %. Rappelons enfin que ces dépôts contiennent des frappes de Tacite et de Probus (près de trois cents dans La Vineuse III), qui n'ont pas de raison de figurer dans un dépôt de démonétisation de monnaies de mauvais aloi. La même remarque s'applique à Etrigny **[71193-04]** (présence de monnaies de Gallien et Probus¹⁸²⁹) ou Mavilly-Mandelot **[21347-01]** (nombreuses monnaies de Gallien et Victorin). Enfin, même en admettant que ces dépôts puissent illustrer une pratique de démonétisation, la valeur intrinsèque de ces ensembles de plusieurs milliers de monnaies rend peu probable qu'ils soient devenus *sans valeur*¹⁸³⁰, et que *peu de propriétaires de trésors aient jugé utile d'exhumer leur pécule*¹⁸³¹. Il nous semble donc possible de défendre l'hypothèse que ces dépôts ont été en grande partie enfouis en raison d'un contexte troublé, et que, s'ils n'ont pas été récupérés, c'est bien parce que leurs propriétaires n'en ont pas eu la possibilité.

Le dernier groupe correspond aux dépôts d'époque tétrarchique, tous mal connus. Deux découvertes ne semblent pas poser de problèmes d'interprétation. A Vergisson **[71567-01]**, un ensemble de trois mille monnaies de Valérien à Dioclétien et Constance Chlore, se distingue des enfouissements des années 280 présentés plus haut. Malgré un inventaire partiel, on remarque la forte proportion de monnaies

¹⁸²⁵ Estiot, *op. cit.*

¹⁸²⁶ Hollard (D.) – Le trésor de Rouilly-Sacey (Aube), *Trésors monétaires*, IX, 1987, p. 72-105 (fig. p. 60).

¹⁸²⁷ En dernier lieu, Riffaud-Longuespé (Ph.) – *Troyes gallo-romain*. Troyes, 2004, p. 59.

¹⁸²⁸ Estiot, *op. cit.*, p. 62, n. 60.

¹⁸²⁹ On ne dispose pas d'un inventaire détaillé des monnaies.

¹⁸³⁰ Estiot, *op. cit.*, p. 61.

¹⁸³¹ *Ibid.*, p. 57.

de Gallien et Claude II, qui représentent près de 70 % du total, ce qui laisse moins de place aux monnaies des Tétricus. Si l'on suit S. Estiot, ce dépôt illustre le remplacement des imitations radiées par les émissions de Gallien et Claude II à partir de l'époque tétrarchique. Le dépôt de Montbellet [71305-01] montre un faciès très différent. Bien que l'ensemble soit probablement très incomplet¹⁸³², il semble qu'il ait été exclusivement composé de *folles* tétrarchiques. Tous les exemplaires conservés ont été frappés à Lyon en 302-303¹⁸³³.

VI.A.6 QUELLES CAUSES POUR LA CRISE ?

Puisqu'il apparaît que l'analyse des dépôts monétaires indique un contexte de troubles dans la seconde moitié du III^e siècle, il convient désormais d'essayer d'en déterminer les causes.

VI.A.6.1 L'apport des textes

Sur la base des données historiques, les archéologues attribuent l'essentiel des mutations observées aux incursions germaniques, rapprochement certes tentant mais dont la pertinence peut être discutée. En effet, l'analyse des discours d'Eumène et de l'orateur de 312, qui décrivent une cité sortant d'une période de crise, montre que la seule explication fournie à cet état de fait est le siège d'Autun par Victorin.

L'orateur du *Discours de remerciement* signale que, sous le règne de Claude II, en 269, la cité des Eduens appelle l'empereur légitime à libérer la Gaule¹⁸³⁴. En représailles, Victorin et les *rebelles gaulois* assiègent *Augustodunum*, la ville ne succombant que sept mois plus tard¹⁸³⁵. Les élites sont alors victimes de proscriptions, comme l'indique Ausone, dont l'ascendance maternelle était éduenne¹⁸³⁶. Eumène relate que la *ciuitas* est dévastée par les troupes de l'empereur gaulois¹⁸³⁷, événement confirmé par l'orateur de 312¹⁸³⁸. On peine cependant à distinguer les dommages réels causés par cet épisode : si l'interruption des aqueducs d'Autun signalée par Eumène¹⁸³⁹ peut sans doute être mise au compte du siège de 269, la cause des dévastations¹⁸⁴⁰ dont ont souffert les campagnes n'est pas donnée par l'orateur de 312.

En revanche, le rôle des Germains dans cette situation de crise n'apparaît pas de manière évidente. Même si les panégyristes éduens font mention de l'hostilité des Alamans¹⁸⁴¹, si les Francs sont présentés comme des pillards errants¹⁸⁴², et si ces peuples sont perçus comme une menace¹⁸⁴³ et rendus responsables de dévastations en Rhétie, Norique et Italie¹⁸⁴⁴, ils n'en demeurent pas moins dissociés du contexte local sauf quand l'orateur de 310 relate une victoire de Constance contre les Alamans dans la cité voisine des Lingons dans les années 297-298¹⁸⁴⁵. Ce silence étonne au regard du rôle attribué aux Germains dans l'évolution de la Gaule de l'Est dans la seconde moitié du III^e siècle : faut-il penser qu'il est surestimé ou que l'attention portée au siège mené par Victorin, causé par une révolte des Eduens contre l'Empire des Gaules, illustre une volonté de parer les Eduens d'un mérite (et d'une souffrance) dont ne peuvent se targuer les autres cités gauloises ? C'est bien la seconde hypothèse que suggère le *Discours de*

¹⁸³² Les monnaies ont été recueillies dans la cribleuse d'une drague fluviale.

¹⁸³³ Information A. Burgevin (étudiant, Université de Bourgogne), que je remercie.

¹⁸³⁴ Présentation détaillée de cet épisode dans Demougeot (E.) – Autun et les invasions germaniques de la seconde moitié du III^e siècle, dans Rebourg (A.) (éd.) – *Sept siècles de civilisation gallo-romaine vus d'Autun*. Autun, 1985, p. 111-143.

¹⁸³⁵ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 2-3.

¹⁸³⁶ Ausone, *Parentalia*, IV, 4-6.

¹⁸³⁷ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 1.

¹⁸³⁸ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 2.

¹⁸³⁹ Eumène, *Oratio pro instaurandis scholis*, IV, 3.

¹⁸⁴⁰ Terme deux fois employé par *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 5 et VII, 2.

¹⁸⁴¹ *Panegyricus Constantio dictus*, X, 4.

¹⁸⁴² *Ibid.*, IX, 3. Selon l'orateur, le Chamave est *uagus et prædator*.

¹⁸⁴³ Essentiellement dans le *Panégyrique de Constance*.

¹⁸⁴⁴ *Panegyricus Constantio dictus*, X, 3-4.

¹⁸⁴⁵ *Panegyricus Constantino dictus*, VI, 3. Cette bataille relatée par plusieurs historiens de l'Antiquité tardive doit vraisemblablement être placée en 298.

remerciement de 312, puisque pour expliquer la ristourne fiscale de l'empereur devant les représentants des autres cités, il souligne l'exemplarité de la révolte qui explique dès lors l'attitude secourable de Constance puis de Constantin¹⁸⁴⁶. Peut-être que l'évidence du rôle des Germains dans la crise récente ne nécessite pas d'en faire un objet de discours développé quand il s'agit de distinguer sa cité de ses voisines et de justifier des avantages enviés, en laissant planer le doute sur les causes de la dévastation des campagnes. Le Trévire Mamertin est plus explicite quand il attribue aux Germains un rôle dans la destruction des récoltes¹⁸⁴⁷.

VI.A.6.2 Les *militaria* Eduens, indices du siège de Victorin ?

Devant l'importance accordée par les orateurs éduens à la répression de la révolte de 269, il est tentant de relier les nombreux *militaria* du III^e siècle trouvés à Autun aux troupes du siège de 269-270¹⁸⁴⁸. Les découvertes du reste de la *ciuitas* seraient l'indice de spoliations en milieu rural, destinées à alimenter une armée en milieu hostile. La chronologie du matériel en contexte s'accorderait parfaitement avec cette hypothèse.

Une telle interprétation soulève une série d'objections. Etablir un lien aussi direct entre le matériel éduen et le siège de Victorin pose problème. Les contextes de découverte, lorsqu'ils sont connus, orientent certes vers le troisième quart du III^e siècle, mais d'autres épisodes militaires de la période peuvent tout aussi bien avoir contribué à la perte de matériel militaire dans la cité des Eduens : on peut notamment songer à la reconquête de la Gaule par Aurélien en 274. En outre, la découverte de matériel militaire n'indique pas forcément un conflit armé, car il peut être lié à la présence d'une garnison. Enfin, il apparaît que cette présence militaire de la fin du III^e siècle n'est pas caractéristique de la seule cité des Eduens, mais qu'elle concerne de nombreuses cités du Nord-Est de la Gaule.

A Augst, S. Martin-Kilcher a étudié une série de *militaria* de la fin du III^e siècle, trouvés dans les îlots 29/34, 30 et 5 de la partie haute de la ville, dans des contextes datés des années 275 apr. J.-C. Contemporains d'une forte rétraction de l'espace urbain, ces objets sont attribués par cet auteur à un affrontement lié à la fin de l'Empire des Gaules¹⁸⁴⁹. Le faciès du matériel est très proche de celui d'Autun et comprend notamment les *Armbrustscharnierfibeln* que nous proposons de placer dans un horizon postérieur à la chute du *limes*¹⁸⁵⁰. Augst a livré la plus importante série de fibules de ce type en Gaule¹⁸⁵¹. Enfin, S. Deschler-Erb a publié une série de bouterolles en os circulaires et de type Niederbieber I et II et plusieurs pontets du III^e siècle, qui n'avaient pas été mentionnées par S. Martin-Kilchner¹⁸⁵². Les contextes, lorsqu'ils sont documentés, datent des années 270. Comme à Autun, l'interprétation de ces découvertes comme preuve d'une bataille dans la ville paraît discutable : la découverte de ces objets dans des niveaux contemporains de l'abandon de la ville haute d'*Augusta Raurica* est-elle suffisante pour affirmer que ces deux phénomènes sont liés ? Il paraît plus prudent de se limiter au constat que la ville d'Augst a connu une fréquentation militaire importante au moment où elle connaît une forte rétraction. C'est d'ailleurs ce que suggère la découverte récente d'une fortification de la fin du III^e siècle sur la colline de Kastellen, à proximité du lieu où ont été trouvés les objets publiés par S. Martin-Kilcher¹⁸⁵³.

¹⁸⁴⁶ Enchaînement logique bien perceptible dans *Gratiarum actio Constantino Augusto*, IV, 2 à V, 1.

¹⁸⁴⁷ Mamertin, *Panegyricus Maximiano dictus*, IV, 3 (= *Pan. Lat II*, éd. Galletier, Paris, 1949), parlant des Bagaudes, dit que le paysan *portant la dévastation dans ses propres cultures* [prend] *exemple sur l'ennemi barbare* (trad. E. Galletier).

¹⁸⁴⁸ Sur ce matériel, vol. II, annexe 2.

¹⁸⁴⁹ Martin-Kilchner (S.) – Ein silbernes Schwertortband mit Niellodekor und weitere Militärfunde des 3. Jahrhunderts aus Augst, *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 5, 1985, p. 147-203 [p. 194-195].

¹⁸⁵⁰ *Ibid.*, p. 181, fig. 24, n° 4. Pour la discussion chronologique, voir annexe 2.

¹⁸⁵¹ Riha (E.) – *Die römischen fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, FA, 3, Augst, 1979, p. 166-168 et pl. 49-50, n° 1431-1437.

¹⁸⁵² Deschler-Erb (S.) – *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie*, Augst, 1998 [FA, 27], p. 173-177 et pl. 42-43, n° 4012 à 4031.

¹⁸⁵³ Bibliographie complète dans Schwarz (P.-A.) – Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 103.

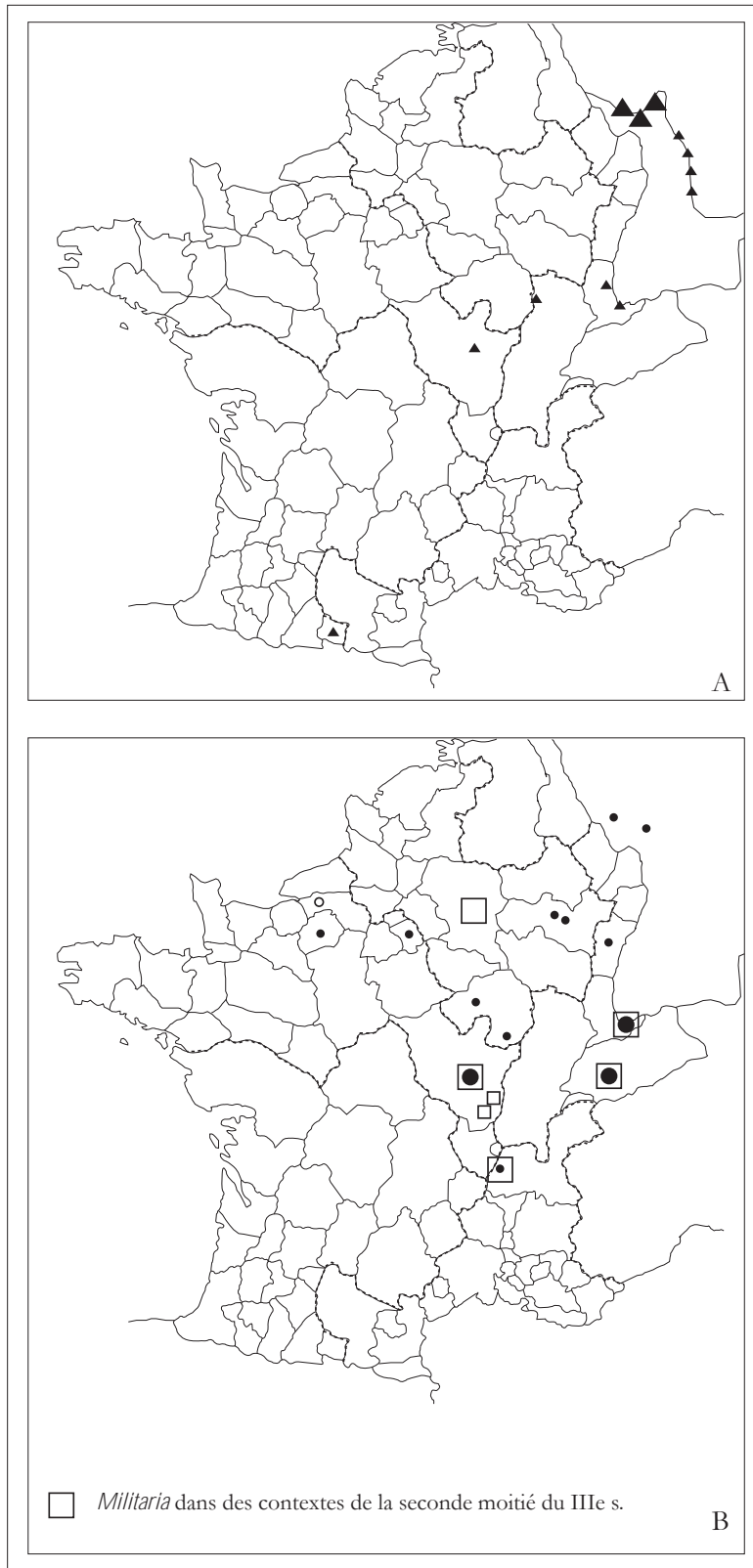


Fig. 76. Fibules militaires en Gaule au IIIe siècle. A : fibules de type Böhme 28 (première moitié du IIIe siècle ?) ; B : *Armbrustschaniertypen* de type « tardif » (troisième quart du IIIe siècle ?).

A Avenches, des investigations récentes dans le secteur du théâtre, ainsi que la publication des *militaria* et fibules permettent d'affirmer que la ville a connu une fréquentation similaire à la fin du III^e siècle. A. Voirol a mis en évidence la découverte de *militaria* du III^e siècle dans les environs du théâtre, dont plusieurs fragments de cuirasse à écaille (type von Groller IV)¹⁸⁵⁴. La publication des fibules du site indique la découverte de plusieurs fibules militaires de la seconde moitié du III^e siècle dans cette zone¹⁸⁵⁵. Cette concentration semble significative et paraît liée à la fortification du théâtre à l'époque de l'Empire des Gaules¹⁸⁵⁶.

Outre ces deux sites bien documentés, on peut signaler quelques indices à Vienne, où le théâtre a livré des éléments de cuirasse à écailles von Groller VIII et une *Armbrustscharnierfibeln* tardive¹⁸⁵⁷, et à Reims où l'on a trouvé des écailles de cuirasse similaires dans les tranchées de fondation de l'enceinte tardive¹⁸⁵⁸. Dans la cité voisine des Lingons, les découvertes de matériel militaire de la seconde moitié du III^e siècle ne sont pas exceptionnelles. Les niveaux d'abandon de l'agglomération secondaire de Mâlain ont ainsi livré deux *Armbrustscharnierfibeln* tardives¹⁸⁵⁹, ceux de la *villa* de Selongey renfermaient de nombreux éléments d'équipement militaire du milieu du III^e siècle¹⁸⁶⁰. Dans le *uicus* de Vertault, M. Feugère signale une épée à poignée terminée par un anneau en fer (*Ringknaufschwert*) datable de la fin du Haut-Empire¹⁸⁶¹, on peut noter en outre la présence d'*Armbrustscharnierfibeln* tardives encore inédites¹⁸⁶².

Le manque d'études spécifiques sur les *militaria* en Gaule de l'Est ne permet pas de recenser d'autres découvertes, mais les nombreuses séries de fibules publiées révèlent plusieurs découvertes d'*Armbrustscharnierfibeln* du troisième quart du III^e siècle en Lyonnaise et Gaule Belgique, à Meaux, Vieil-Evreux, en Seine Maritime, à Metz, au Hérapel et à Brumath¹⁸⁶³. La rareté des découvertes en Gaule Narbonnaise est significative car cette région, qui a fait l'objet d'une enquête exhaustive¹⁸⁶⁴, n'a pas livré une seule fibule de ce type au sud de Vienne. Cet argument *a silencio* indiquerait que la présence militaire attestée sur de nombreux sites civils à la fin du III^e siècle ne concerne pas toutes les provinces gauloises mais essentiellement la Gaule de l'Est (fig. 76, p. 365).

Ces observations indiquent donc que la forte présence militaire observée dans la cité éduenne à la fin du III^e siècle n'est pas un phénomène local, mais qu'elle s'intègre dans une tendance régionale couvrant tout le Nord-Est de la Gaule. Il est donc clair qu'à Autun, ces découvertes ne peuvent pas être attribuées exclusivement au siège de Victorin et liées à la rétraction de la superficie de l'agglomération. Peut-être illustrent-elles, comme les autres découvertes de Gaule de l'Est, un repli des troupes à l'arrière du *limes* entre les années 260 et le retour de l'armée aux frontières à l'époque tétrarchique¹⁸⁶⁵. La répartition des objets indiquerait un phénomène concernant particulièrement, en l'état actuel de la documentation, les capitales de cité et les agglomérations secondaires. Il est intéressant que dans plusieurs cas, à Avenches,

¹⁸⁵⁴ Voirol (A.) - « Etats d'armes ». Les *militaria* d'Avenches / *Aventicum*, BPA, 42, 2000, p. 17, et pl. 7-8, n° 50 et 51.

¹⁸⁵⁵ Mazur (A.) - Les fibules romaines d'Avenches I, BPA, 40, 1998, p. 52 et pl. 18-19, n° 280-283.

¹⁸⁵⁶ Matter (G.) et *alii* - Die Sondierungen am römischen Theater, *En Selley*, Avenches, BPA, 41, 1999, p. 147-148 ; Morel (J.) - Chronique des fouilles archéologiques 1998, BPA, 40, 1998, p. 211-212.

¹⁸⁵⁷ Boucher (S.) - *Bronzes antiques de Vienne*. Paris, 1971, p. 181, n° 428-431 ; Feugère (M.) - *Les fibules de la Gaule Méridionale de la Conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.* Paris, 1985 [12^{ème} suppl. à la RAM], p. 423-426, pl. 160, n° 2020.

¹⁸⁵⁸ Matériel inédit au musée Saint-Rémy, Reims. Dans Reims - *Durocorturum*, dans Bayard (D.) et Mahéo (N.) (dir.) - *La Marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule. Catalogue de l'exposition*. Amiens, 2003, p. 51, R. Neiss signale la présence probable d'une garnison dans les ruines du sanctuaire nord de Reims, sans plus de précisions.

¹⁸⁵⁹ Dollé (Chr.) - Les fibules de Mâlain-Mediolanum, *Cahiers du Mesmontois*, 32, 1987, p. 50 et pl. XVI, n° 120 et 78 72, contextes de la *seconde moitié du III^e siècle*.

¹⁸⁶⁰ Ruellet (A.) et Rabeisen (E.) - Présence militaire à la villa de Selongey, in Jannet-Vallet (M.) - *Il était une fois la Côte-d'Or. 20 ans de recherches archéologiques*. Paris - Dijon, 1990, p. 78-82.

¹⁸⁶¹ Feugère (M.) - *Les armes de romains de la République à l'Antiquité tardive*. Paris, 1993, p. 158, n° 10.

¹⁸⁶² Matériel déposé au musée de Chatillon-sur-Seine.

¹⁸⁶³ Se reporter à l'annexe 3 (vol. II).

¹⁸⁶⁴ Feugère (M.) - *Les fibules de la Gaule Méridionale de la Conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.* Paris, 1985 [12^e suppl. à la RAM].

¹⁸⁶⁵ Carrié (J.-M.) - Exercite e strategie, dans *Storia di Roma*. III, 1, p. 83-154. Une autre raison d'un tel déploiement en arrière du *limes* pourrait aussi s'expliquer par la pression qu'ont pu exercer les empereurs légitimes, Gallien et ses successeurs, sur l'Empire Gaulois. La découverte d'une inscription mentionnant la présence de troupes de Claude II à Grenoble dans les années 268-270 apr. J.-C. (CIL XII, 2228), indique que Postume, Victorin et Tétricus eurent sans doute à se soucier d'une éventuelle reconquête de la Gaule par la Narbonnaise, inquiétude susceptible d'avoir entraîné le déploiement de troupes dans le sud de la Lyonnaise.

Vienne et peut-être Autun, des *militaria* sont fréquemment signalés dans ou à proximité de théâtres, comme si ceux-ci avaient fréquemment été occupés par des troupes, peut-être à cause de leur architecture facilement réutilisable comme fortification¹⁸⁶⁶.

VI.A.6.3 Quelles traces d'éventuelles incursions germaniques ?

Les données archéologiques montrent qu'il est pour l'instant tout aussi difficile d'attester d'éventuelles dévastations causées par des incursions germaniques que d'attribuer les *militaria* autunois au siège de Victorin.

Les archéologues ont longtemps pensé qu'abandons de sites et traces d'incendie datés de la seconde moitié du III^e siècle étaient les conséquences de pillages et de destructions. Une série de mises en garde salutaires incite à ne pas utiliser ce type d'arguments à l'excès, notamment quand les couches d'incendie ne sont pas clairement datées. En outre, on peut admettre que d'éventuelles incursions germaniques n'ont pas toujours laissé des traces d'incendie : imaginer que le pillage d'un site s'accompagne systématiquement de sa destruction volontaire par le feu relève d'une imagerie du XIX^e siècle.

Notons que dans la cité des Eduens, il y a un important décalage entre l'ampleur des abandons à la fin du III^e siècle et les traces d'incendie que l'on pourrait attribuer à d'éventuelles incursions germaniques. A *Alesia*, seul le monument d'Ucuetis [21008-06] a livré d'indiscutables niveaux incendiés du III^e siècle. D'une manière générale, ils sont à peu près absents des agglomérations où les fouilles sont nombreuses, comme *Alesia*, Autun ou Mâcon. Les occurrences en milieu rural ne sont guère plus nombreuses. Il est cependant possible d'observer un phénomène concordant dans la région de Noyers-sur-Serein : sur les communes de Grimault et Noyers, les trois seuls établissements ayant fait l'objet d'investigations archéologiques ([89194-18], [89279-04 et 14]) ont livré des traces d'incendie de la fin du III^e siècle. Dans ces trois cas, cet épisode est suivi de l'abandon du site ou d'une forte réduction de l'occupation. Sur la *villa* de la Tête de Fer [89194-18], il faut peut-être mettre en lien cet épisode avec l'enfouissement d'un dépôt vers 263. Malgré tout, la rareté des fouilles d'établissements ruraux dans la cité des Eduens interdit d'extrapoler ces résultats.

En définitive, seule la découverte de matériel germanique de la fin du III^e siècle dans des sites détruits de manière violente serait peut-être à même de prouver le rôle de ces populations dans ces abandons. Il faut bien admettre que les découvertes sont rares : dans la cité des Eduens, la seule découverte recensée est une fibule appartenant à un type courant autour de 300 chez les Germains de l'Elbe (Alamans), trouvée dans la grotte de Mavilly-Mandelot [21397-02] (pl. 71, n° 8). Il faudra sans doute s'interroger sur ces découvertes à une plus vaste échelle, même s'il est peu probable que des groupes itinérants aient laissé des traces très visibles de leur passage¹⁸⁶⁷.

VI.A.6.4 Des mutations causées par des problèmes économiques et fiscaux ?

Depuis quelques années, archéologues et historiens suspectent l'influence de facteurs économiques dans l'évolution de la Gaule à la fin du Haut-Empire. En Narbonnaise, il est désormais évident que les profondes mutations que connaissent les villes et les campagnes dans la seconde moitié du Haut-Empire résultent avant tout de mutations économiques plus que d'un contexte politique troublé. Ici, la fameuse « crise du III^e siècle » passe désormais souvent pour un non événement tant les mutations autrefois attribuées à cette période paraissent être antérieures aux années 260.

Certaines régions du territoire éduen pourraient montrer de tels signes d'affaiblissement dès le II^e ou le début du III^e siècle, bien avant la période troublée des années 260-300 : la superficie des

¹⁸⁶⁶ C'est du moins ce que semble montrer l'exemple d'Avenches.

¹⁸⁶⁷ On peut toutefois relever un certain nombre de fibules des germains de l'Elbe, trouvées en Gaule du nord, dans Kazanski (M.) – Les Germains de l'Elbe – Oder – Vistule et la Gaule au Bas-Empire, *AN*, 22-23, 1990-1991, p. 114-116 et fig. 6, p. 117. Plusieurs datent de la phase C2 de la chronologie germanique (260/270-300 apr. J.-C.) (Kazanski, fig. 1-6). Ce n'est qu'en généralisant ce type d'enquête que l'on obtiendra des éléments plus tangibles d'une présence Germanique en Gaule dans les dernières décennies du III^e siècle.

agglomérations de Mâcon et Bourbon-Lancy diminue sensiblement à partir du courant du II^e siècle¹⁸⁶⁸, le nombre d'établissements ruraux dans la région de Tournus décroît à partir des dernières années du II^e siècle.

Malgré tout, il faut bien admettre que l'hypothèse selon laquelle une situation de crise économique latente serait à l'origine des mutations des structures socio-économiques ne paraît guère concerner que la partie méridionale du Val de Saône et le site de Bourbon-Lancy. Dans le reste de la *ciuitas*, on constate que les symptômes d'une éventuelle « crise » économique (modification des réseaux d'échange, abandon des sites d'extraction primaire et des activités de transformation, abandon des établissements ruraux, rétraction urbaine) n'apparaissent pas avant les années 260, c'est-à-dire au moment où la multiplication des enfouissements de dépôts monétaires montre le développement d'un contexte politique troublé. La situation observée dans le Mâconnais et à Bourbon, soit dans deux régions périphériques du sud du territoire éduen, doit sans doute être rapprochée de celle de la vallée supérieure de la Loire et de la moyenne vallée du Rhône qui connaissent un déclin manifeste dès la première moitié du III^e siècle. Dans le reste du territoire éduen, manifestement prospère à la fin du Haut-Empire, il semble bien que ce soit l'apparition d'un contexte politique troublé qui influe sur les activités économiques et l'exploitation des campagnes.

Soulignons pour finir que le *Discours de remerciement à Constantin* de 312 permet d'écartier l'hypothèse d'une mutation causée par la pression de la fiscalité. Ce texte pourrait laisser croire que la mise en place du nouveau système fiscal tétrarchique¹⁸⁶⁹ est responsable du mauvais état des campagnes éduennes. En réalité, il montre que le recul des surfaces cultivées dans la plaine de la Saône n'est pas une conséquence de la lourdeur des impôts. L'orateur indique que c'est par oui-dire qu'il sait que cette région fut jadis prospère¹⁸⁷⁰, ce qui suggère que son état est bien antérieur à la mise en place de la réforme fiscale de Dioclétien¹⁸⁷¹. Il signale d'ailleurs peu après que l'abandon des systèmes de drainage a été causé par des *dévastations*, terme correspondant bien peu à l'application d'une réforme fiscale. Comme l'a souligné J.-M. Carrié, les difficultés des Eduens ne résultent pas tant du taux d'imposition que de son inadéquation aux capacités productives des campagnes : celui-ci a été calculé à partir de surfaces considérées comme cultivées alors qu'elles sont en réalité en friche¹⁸⁷². On peut à ce titre se demander si le recensement des capacités productives de la *ciuitas* induit par la nouveau système fiscal a réellement été effectué sur le terrain et si, comme le relate Lactance en Orient, les arpenteurs ont mesuré *les champs motte par motte*, [...], dénombré *les pieds de vignes et les arbres*¹⁸⁷³, ou bien simplement tenu compte d'un document cadastral erroné.

VI.A.6.5 Conclusion : et le rôle des populations ?

Si l'existence de fortes mutations dans la cité des Eduens dans la seconde moitié du III^e siècle ne paraît guère discutable, les causes de cette évolution sont donc difficiles à déterminer. Les indices directs d'éventuelles incursions germaniques sont peu nombreux et les découvertes de *militaria* du III^e siècle ne peuvent être mis en relation avec certitude avec la révolte de 269 et la répression de Victorin. Les dépôts monétaires sont, selon nous, les seuls témoignages probants d'un contexte troublé entre le milieu des années 250 et le milieu des années 280. Les enfouissements monétaires des années 260 paraissent être une conséquence des incursions alémaniques postérieures à la chute du *limes* ; ceux des années 275-285, plus difficiles à interpréter, n'en témoignent pas moins d'un climat d'insécurité latente.

Il semble bien, malgré l'absence de témoignages explicites de la part des orateurs éduens, que le rôle des Germains ne doive pas être sous-estimé dans ce contexte. En revanche, l'absence de dépôts pouvant être attribués à la répression de Victorin, pourtant considérée comme une des pires difficultés

¹⁸⁶⁸ On ne dispose malheureusement pas de données susceptibles d'éclairer l'évolution des campagnes proches de ces agglomérations.

¹⁸⁶⁹ Sur cette réforme, Carrié (J.-M.) – Dioclétien et la fiscalité, *AnTard*, 2, 1994, p. 33-64.

¹⁸⁷⁰ *Gratiarum actio Constantino Augusto*, VI, 5.

¹⁸⁷¹ En 287 vraisemblablement : Carrié, *op. cit.*

¹⁸⁷² J.-M. Carrié, dans Carrié et Rousselle, *L'Empire romain en mutation*, p. 595.

¹⁸⁷³ Lactance, *De mortibus persecutorum*, 23, 2.

qu'ait eu à connaître la *ciuitas* selon les orateurs du début du IV^e siècle, est remarquable. Peut-être faut-il relativiser l'importance de cet événement.

En tout état de cause, il reste bien difficile de déterminer l'impact du contexte événementiel sur l'évolution des villes et des campagnes. Admettre que les nombreux abandons d'établissements ruraux, la rétraction urbaine ou la raréfaction des activités artisanales en milieu urbain sont une conséquence directe d'incursions germaniques ou d'actions militaires reviendrait, en forçant le trait, à penser que près de 60 % des occupants des sites de la fin du Haut-Empire ont disparu corps et biens à la fin du III^e siècle. Cette hypothèse étant fort peu probable, il faut bien admettre que les nombreux abandons constatés à cette période résultent aussi d'un choix des occupants eux-mêmes de quitter certains établissements¹⁸⁷⁴.

Ceci expliquerait pourquoi de nombreux établissements ruraux de petite taille sont abandonnés, alors que les plus vastes semblent montrer une continuité d'occupation entre la fin du Haut-Empire et le IV^e siècle. Comme il n'est guère envisageable que d'éventuelles incursions germaniques les aient moins touchés que les établissements modestes, on peut en déduire que les occupants des établissements les plus vastes ont décidé de se maintenir sur ces sites¹⁸⁷⁵, ce que n'ont pas fait les habitants d'une bonne partie des occupations de petite taille. L'analyse des sanctuaires doit orienter dans la même direction : la plupart d'entre eux traversent la seconde moitié du III^e siècle, non que ces derniers aient été épargnés par d'éventuels troubles, mais plus simplement parce que les populations maintiennent un certain nombre de pratiques culturelles en ces lieux.

Il n'est évidemment pas question de dissocier ces abandons du contexte troublé de la fin du III^e siècle, mais plutôt d'envisager que l'environnement socio-économique instable a acculé les populations à une série de choix plus ou moins radicaux, passant notamment par l'abandon de nombreux sites ruraux de petites dimensions.

VI.B LA FIN DE LA TETRARCHIE ET L'EPOQUE CONSTANTINIENNE : CONTINUITES ET INNOVATIONS

Dans les agglomérations comme dans les campagnes, la première moitié du IV^e siècle constitue une indéniable période de stabilisation par rapport à la seconde moitié du III^e siècle. L'originalité de la période réside dans la coexistence de caractères issus de la fin du Haut-Empire et de nouveautés qui annoncent, timidement parfois, l'organisation socio-économique des V^e et VI^e siècles.

VI.B.1 UN NOUVEAU MODELE URBAIN

Le cadre urbain constantinien diffère sensiblement de celui de la fin du Haut-Empire. La rupture la plus évidente réside sans doute dans la diminution de la superficie occupée par rapport au début du III^e siècle. A Autun, seule la moitié des îlots englobés par l'enceinte augustéenne livre des indices d'occupation de l'époque constantinienne, ce qui suggère tout de même que près de 100 hectares de la ville sont encore fréquentés. A *Alesia*, Avallon ou Bourbon-Lancy, la surface occupée dans la première moitié du IV^e siècle est proportionnellement plus réduite qu'à Autun et ne représente qu'un quart de celle de la fin du Haut-Empire.

Une autre caractéristique majeure de la topographie urbaine, observée à Autun et *Alesia*, réside dans l'attraction exercée par les axes principaux : près de la moitié des occupations de la première moitié

¹⁸⁷⁴ Cette hypothèse paraît validée par l'évolution de l'occupation du sol de nombreuses régions méditerranéennes. Dans le nord de la Campanie, on observe l'abandon de plus de 60 % des établissements ruraux entre les II^e – III^e siècles et le IV^e siècle (Arthur (P.) – *Romans in northern Campania : Settlements and Land-use around the Massio and the Garigliano Basin*. Londres, 1991 [Arch. Monogr. of the BSR, 1], p. 19. La forte diminution du nombre d'établissements ne peut décemment pas être mise en relation avec d'éventuelles incursions germaniques, et il faut donc plutôt envisager des causes socio-économiques.

¹⁸⁷⁵ Ce qu'illustre l'exemple de la *villa* d'Echternach : Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 72-73. P. Van Ossel montre de manière probante que l'importance des destructions à la fin du III^e siècle n'infère en rien sur le devenir de l'occupation : dans la région trévire, où elles semblent les plus importantes en Gaule du Nord à la fin du III^e siècle, on remarque une nette continuité de l'occupation au IV^e siècle. Dans ce secteur, l'importance des incursions germaniques ne semble pas avoir eu d'influence à long terme sur la structure du peuplement rural : Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 173.

du IV^e siècle se trouvent le long des *cardo maximus* et *decumanus maximus* ou le long de la voie de Sens à Sombernon. La topographie prend alors un aspect linéaire qui, à *Alesia*, n'est pas sans rappeler celle des agglomérations routières du Haut-Empire. Dans certains sites routiers, l'occupation est tellement réduite que l'on peut douter du caractère proprement urbain de l'agglomération.

L'étude des nécropoles montre enfin de sensibles nouveautés. A Autun et Chalon, on assiste au développement des pôles funéraires apparus dans les dernières années du III^e siècle alors que d'autres, plus anciens, sont en déclin. Il n'en demeure pas moins que d'un strict point de vue topographique, la répartition des nécropoles semble dans la droite lignée de celle de la fin du Haut-Empire. Dans les agglomérations de taille inférieure, la rupture est plus sensible : pôles funéraires moins nombreux à Avallon, nette diminution du recrutement de la nécropole sud des Bolards.

L'étude des formes de l'occupation montre des situations plus contrastées. En s'en tenant à un niveau général, on constate de prime abord le maintien de la parure monumentale du Haut-Empire (édifices de spectacle, sanctuaires) qui s'affirme toujours comme un élément marqueur de la topographie urbaine. Dans le domaine de l'habitat, les bâtiments du Haut-Empire servent toujours de cadre aux occupations de la première moitié du IV^e siècle.

Dans le détail, la continuité est plus nuancée et l'examen des structures d'habitat montre plusieurs évolutions caractéristiques. En premier lieu, on remarque à Autun l'extrême rareté des indices architecturaux ostentatoires et notamment des pavements mosaïqués : malgré l'existence de quelques décors attribuables au IV^e siècle, qui constituent par ailleurs une exception dans le contexte régional, le faible nombre de pavements tardifs surprend au regard de l'abondance des découvertes datant de la première moitié du III^e siècle. Rien ne permet d'envisager une utilisation prolongée des mosaïques de la fin du Haut-Empire : au contraire, les indices de démontage du début de l'Antiquité tardive iraient plutôt dans le sens d'un déclin architectural de certains îlots aristocratiques. La rareté des architectures et aménagements ostentatoires dans la capitale de cité constantinienne constitue une nouveauté certaine dont les causes demeurent en grande partie conjecturales : s'agit-il de la conséquence d'un appauvrissement des élites ? d'un désintérêt pour les formes d'ostentation traditionnelle ? La seule certitude est que cette situation trouve un parallèle dans les campagnes.

Outre cette raréfaction de l'ostentation architecturale, on remarque la disparition des caves, l'apparition de bâtiments « parasites » contre certains monuments publics, mais aussi la réapparition des dépotoirs en plein cœur de la ville.

L'étude de la parure monumentale urbaine montre de sensibles divergences selon les sites. A Autun, des indices concordants suggèrent une restauration de plusieurs aménagements publics du Haut-Empire (thermes, aqueduc(s), écoles, sanctuaires, *cardo maximus*), qui illustrerait une volonté de maintenir le cadre monumental urbain traditionnel. Ce constat conduit à réévaluer l'incidence des mesures impériales prises en faveur d'*Augustodunum* au début du IV^e siècle. En revanche, à Chalon - et sans doute à Mâcon - l'érection d'une enceinte avant les années 350 constitue un tournant particulièrement net dans la topographie monumentale. Outre la visibilité du nouvel aménagement dans l'agglomération constantinienne, il semble bien que sa construction ait accompagné un démantèlement partiel de la parure monumentale du Haut-Empire. Enfin, dans les autres agglomérations, on remarque l'absence d'indices de l'existence de chantiers ou de rénovations de la parure monumentale. Seule l'érection des enceintes de Tournus, Beaune et Avallon serait susceptible de contrebalancer cette observation, mais rien ne prouve que ces aménagements sont antérieurs au milieu du IV^e siècle¹⁸⁷⁶.

Suite aux mutations de la seconde moitié du III^e siècle, la production manufacturière et les activités de transformation paraissent très faibles dans les agglomérations : en l'état, les indices artisanaux sur les sites de la première moitié du IV^e siècle se limitent à la production potière de Domecy-sur-Cure. Bien que l'on puisse invoquer une lacune documentaire, l'évidence et le caractère systématique du constat incitent à penser que la rareté extrême des occurrences reflète une évolution profonde de l'économie urbaine. Il faut donc souligner le décalage entre les données archéologiques et le texte du *Discours de remerciement* qui signale la présence de tous les collèges d'Autun lors de la visite de Constantin. Parle-t-il d'artisans¹⁸⁷⁷, ce qui poserait un sérieux problème tant les données archéologiques diffèrent, ou de

¹⁸⁷⁶ Ce qui nous semble néanmoins probable : *infra*.

¹⁸⁷⁷ Mangin (M.) – Artisanat, économie et société dans les Gaules de l'Est, dans *SFECAG Dijon 1996*, p. 11.

marchands et d'ouvriers du bâtiment ? S'agit-il d'un *topos* d'orateur ? Eumène et l'orateur de 297 se félicitent de l'envoi d'artisans à Autun, ce qui signifie bien qu'il y a alors problème en la matière.

Une dernière caractéristique de la fin de l'époque constantinienne réside dans la multiplication des indices d'une présence publique dans certaines agglomérations. Alors qu'une garnison est clairement attestée à Autun dans les années 350¹⁸⁷⁸, le matériel caractéristique de la fonction publique tardive¹⁸⁷⁹ devient fréquent dans et autour des agglomérations munies d'une enceinte tardive (Autun, Chalon, Beaune, Tournus). Ceci nous incite à penser que les *castra* de Lyonnaise I (Autun et Lyon exceptés) ne doivent guère être postérieurs à l'époque constantinienne. En revanche, l'absence de fibules cruciformes à *Alesia*, qui a pourtant livré plusieurs centaines de fibules romaines¹⁸⁸⁰, est remarquable. Il ne semble pas en effet que la présence publique soit significative sur les sites ouverts de la première moitié du IV^e siècle.

VI.B.2 DANS LES CAMPAGNES

Comme dans les agglomérations, l'époque constantinienne constitue une période de stabilité des campagnes.

Malgré les nombreux abandons des dernières décennies du III^e siècle, l'occupation demeure largement dispersée et partagée entre des petits établissements - qui représentent près des deux tiers des occupations de l'époque constantinienne - et les anciennes *uillae* de la fin du Haut-Empire. Dans le détail, on note cependant un poids accru des sites les plus importants car ils ont presque tous traversé la crise du III^e siècle alors que les petits établissements ont connu l'essentiel des abandons. Il faut souligner que ce poids accru des anciennes *uillae* ne signifie pas automatiquement qu'elles sont les bénéficiaires d'une concentration foncière à leur profit. Les indices d'ostentation en milieu rural sont à peu près inexistant dans la première moitié du IV^e siècle et rien n'indique un éventuel enrichissement de ces occupations. Dans certains cas, la continuité d'occupation s'accompagne d'ailleurs d'un déclin architectural manifeste. Pour ces raisons, il est donc difficile d'envisager que la diminution de l'ostentation en milieu urbain soit une conséquence du départ des élites vers les campagnes.

Malgré le maintien d'une trame de peuplement dispersé, celle-ci s'avère nettement moins régulière qu'à la fin du Haut-Empire. Dans le nord du territoire éduen, les vallées sont désormais bien plus densément occupées que les plateaux, alors que dans la plaine de Saône, les établissements sont très rares près des rives du fleuve. Cette nouvelle logique d'occupation du sol suggère une redéfinition des terroirs

¹⁸⁷⁸ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 1.

¹⁸⁷⁹ Nous parlons ici des fibules cruciformes et ceinturons. Certains auteurs rejettent la nature systématiquement publique de ce matériel : pour les ceinturons, Sommer (H.) - *Die Gürtel und Gürtelbeschläge des 4. und 5. Jahrhunderts im Römischen Reich*. Bonn., 1984 (*Bonner Hefte zu Vorgeschichte*, 22), p. 86 ; pour les fibules cruciformes, Sena Chiesa (G.) - *Riflessioni su eredità classica e influenze barbariche in Italia Settentrionale fra IV e V secolo*, *AnTard*, 9, 2001, 254. Sommer se base sur la présence de quelques objets de ce type dans des tombes féminines, mais aussi sur la présence de ce matériel dans des contextes civils. Ces deux arguments ont été critiqués : les objets présents dans les tombes féminines sont rarissimes, et, comme l'a observé H.W. Böhme, la nature civile des occupations où l'on trouve ce matériel n'est jamais clairement établie (Böhme (H.W.) - *Das Ende der Römerherrschaft in Britannien und die Angelsächsische Besiedlung Englands im 5. Jahrhundert*, *Jahrb. RGZM*, 33, 1986, p. 476). En Bourgogne, l'absence totale de fibules cruciformes sur le site d'*Alesia* (voir Lerat (L.) - *Les fibules d'Alesia dans les musées d'Alise-Sainte-Reine*. Dijon - Semur-en-A., 1979), qui a pourtant livré une des plus importantes séries de fibules de la région (au moins 300 exemplaires), montre que ce type de fibule n'est pas si courant sur les sites d'habitat tardifs. A l'encontre de G. Sena Chiesa, on observera que la répartition des découvertes de Lombardie (*op. cit.*, p. 256) montre une concentration autour des sites urbains et le long des principaux axes, ce qui ne milite pas en faveur d'une diffusion des fibules cruciformes dans toutes les couches de la société.

Notons en revanche qu'il est difficile d'attribuer ce matériel aux seuls militaires, comme le fait Böhme. B. Palme et J. Aurrecoechea Fernandez ont en effet montré que *militia armata* et *militia inermis* (fonctionnaires) portent toutes deux le *cingulum* comme insigne de leur fonction : *Die Officia der Statthalter in der Spätantike. Forschungsstand und Perspektiven*, *AnTard*, 7, 1999, p. 101 ; *Los cinturones romanos en la Hispania del Bajo Impero*. Montagnac, 2001 [*Monograph. Instrumentum*, 11], p. 205-208 ; pour la Gaule, voir les remarques de Van Ossel (P.) - *Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire. L'exemple des campagnes*, *Revue du Nord - Archéologie*, LXXVII, 1995, p. 27-36.

¹⁸⁸⁰ L'absence de fibules cruciformes à *Alesia* a même poussé L. Lerat à suspecter une désertion du plateau dès la fin du III^e siècle (Lerat, *Fibules*, p. 77).

qui pourrait s'accompagner d'une modification du paysage rural, clairement perçue par l'orateur du panégyrique de 312. Il est en revanche plus difficile de raisonner sur une éventuelle diminution des surfaces agricoles utiles ou de la production : le recul des terres emblavées signalé par l'orateur de 312 pourrait en partie illustrer un développement de l'élevage par extension des zones de pâture.

Alors qu'il est difficile d'évaluer les productions agricoles, les campagnes de la première moitié du IV^e siècle se caractérisent par la rareté des indices d'activités d'extraction métallurgique de grande ampleur : l'absence de découvertes contraste avec la fin du Haut-Empire où elles étaient bien plus nombreuses. La construction des enceintes tardives de Chalon et Mâcon, la réfection du *cardo maximus* d'Autun indique en revanche l'existence de carrières de la première moitié du IV^e siècle qui demeurent à localiser.

Quelques indices indiquent le développement du séchage des productions agricoles et de la petite métallurgie en milieu rural. L'évolution la plus significative serait l'apparition de séchoirs dans les établissements tardifs. Alors que les exemplaires du Haut-Empire sont très fréquemment situés dans des agglomérations (*Alesia*, Saint-Germain-en-Montagne et Mathay-Mandeure¹⁸⁸¹, Bitburg, Niederbieber (*uicus* du camp), Augst¹⁸⁸², Jouars-Pontchartrain¹⁸⁸³) et rares dans les établissements ruraux, la tendance s'inverse nettement au IV^e siècle. Comme dans la cité des Eduens, la totalité ou presque des séchoirs de Gaule du Nord datés du IV^e siècle¹⁸⁸⁴ se trouve dans les établissements ruraux. Par contre-coup, on devine une évolution des rapports entre les agglomérations avec le terroir rural, cause possible du déclin de certaines agglomérations au Bas-Empire. Plus qu'une fermeture des campagnes, elle illustre une redéfinition de l'implantation des activités de transformation des productions agricoles, qui n'exclut pas le fait que le produit fini ait été ensuite diffusé au-delà de l'exploitation.

En comparaison, le développement de l'artisanat en milieu rural paraît plus difficile à mettre en évidence. Les descriptions des contemporains qui signalent la fuite des artisans vers les campagnes¹⁸⁸⁵ ou qui recommandent leur présence dans les établissements agricoles¹⁸⁸⁶ constituent autant d'indices éventuels d'une migration des activités métallurgiques vers les établissements ruraux. Toujours est-il que cette hypothèse souffre en Lyonnaise orientale de la faiblesse de la documentation¹⁸⁸⁷.

Alors que les indices d'une présence publique dans certaines agglomérations se multiplient à l'époque constantinienne, les témoignages demeurent rarissimes en milieu rural. Les quelques découvertes de ceinturons et fibules cruciformes proviennent d'établissements situés dans le *suburbium* d'agglomérations fortifiées, en bord de voie, ou qui montrent des activités qui conduisent à les distinguer des autres établissements agricoles¹⁸⁸⁸.

¹⁸⁸¹ Mazimann (J.-P.), Mougin (P.) et Leng (F.) – La conservation par le feu : les fumoirs-séchoirs antiques, dans *Eclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ns ans d'archéologie en Franche-Comté*. Besançon, 1995, p. 155-159.

¹⁸⁸² Voir la liste de Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 137.

¹⁸⁸³ Blin (O.), Morin (J.-M.) et Pissot (V.) – Deux structures de séchage découvertes dans l'agglomération antique de la Ferme d'Ithe à Jouars-Pontchartrain (Yvelines), dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) – *L'époque romaine tardive en Ile-de-France. Document de travail n° 4*. Paris, 1997, p. 75-87.

¹⁸⁸⁴ Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 142 ; à compléter par Séguier (J.-M.) – Structures de combustion et artisanat du feu en Ile-de-France, dans Ouzoulias (P.) et Van Ossel (P.) (dir.) - *Les campagnes de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Document de travail n° 3*. Paris, 1997, p. 69-70.

¹⁸⁸⁵ Jones, LRE, I, p. 762-763.

¹⁸⁸⁶ Palladius, *De Re rustica*, I, 2. A ce sujet, Ferdière (A.) – La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au Marché, dans Lepetz (S.) et Matterné (V.) (éd.) – *Cultivateurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine. Matières premières et productions manufacturées. Actes du colloque AGER de Compiègne (Oise). 5-7 juin 2002. RAP*, 2003, 1-2, p. 231-256.

¹⁸⁸⁷ En Gaule du Nord, elles sont un peu mieux documentées : fours de réductions et ateliers de verriers sont attestés sur plusieurs établissements ruraux du IV^e siècle (Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 152-154). Plutôt qu'un indice d'autarcie économique, on peut peut-être y voir une conséquence de la baisse de l'activité de production sur les sites urbains. Notons cependant que l'artisanat du verre est relativement fréquent dans les agglomérations tardives : Luik (M.) – Römische Wirtschaftsmetropole Trier, *TZ*, 64, 2001, p. 264 ; Foy (D.) et Tardieu (D.) – Un atelier de verrier de la fin de l'Antiquité à Vienne, *Actes du 108^e congrès national des sociétés savantes. Grenoble, 1983*. Paris, 1987, p. 103-115 ; Autun [71014-14], etc.

¹⁸⁸⁸ *Supra*, § IV.C.2. Métallurgie à Courcelle-les-Semur. Dans la cité voisine d'Auxerre, site d'Escolives-Sainte-Camille (Yonne), le long de la voie d'Agrippa : Kasprzyk (M.) - Militaires et fonctionnaires de l'Antiquité tardive à Escolives-Sainte-Camille (Yonne) ?, *RAE*, 53, 2004, p. 239-252.

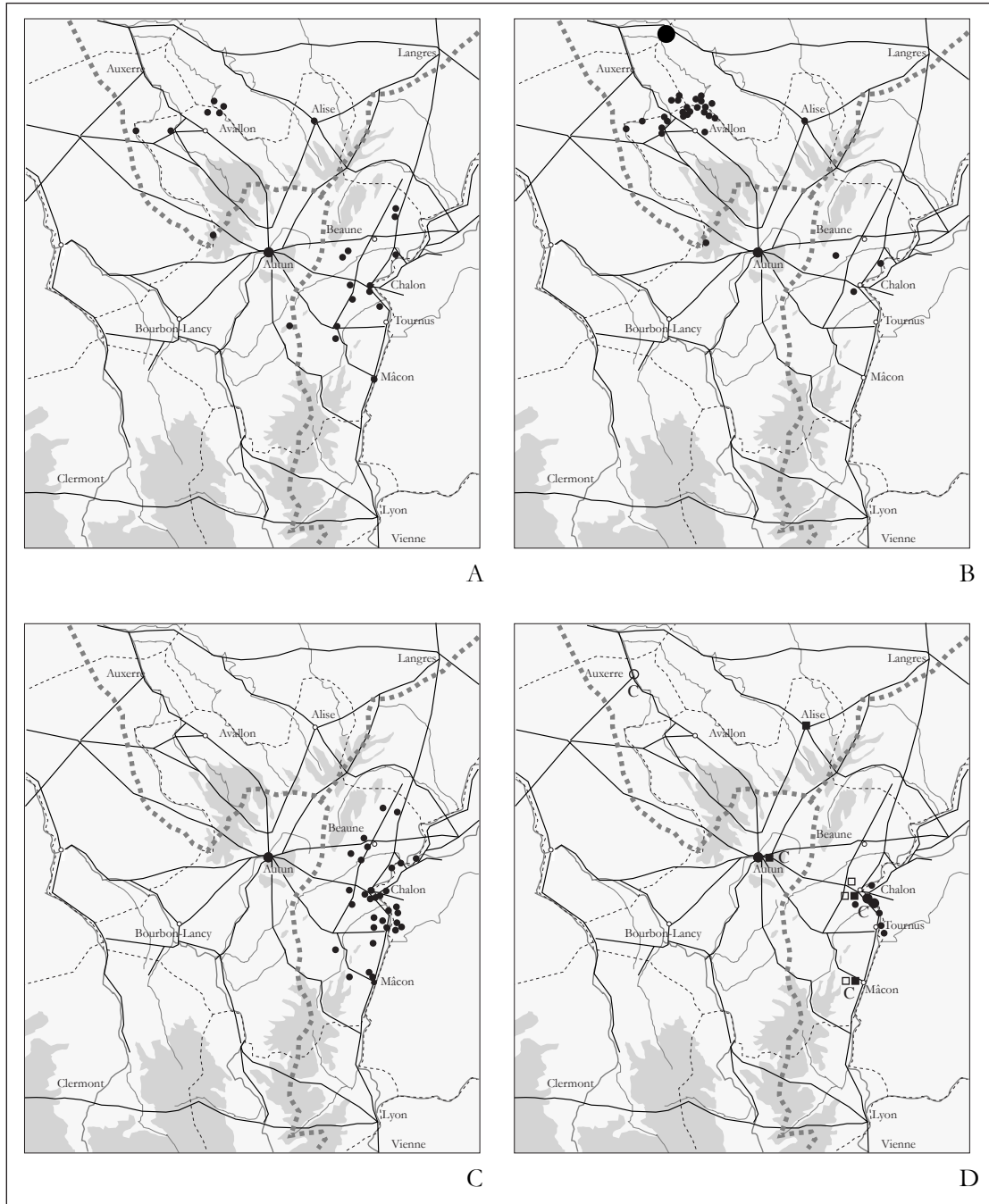


Fig. 77. A : diffusion de la sigillée d'Argonne ; B : diffusion de la céramique à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (le gros cercle au Nord-Ouest indique l'atelier) ; C : diffusion de la sigillée luisante ; D : diffusion des productions tardives méditerranéennes et apparentées (cercles noirs : amphores, carrés noirs : lampes, C : sigillée africaine C5 et D, carrés : imitations de lampes africaines en céramique commune). Le trait en pointillé gras indique les limites de bassins hydrographiques (bassin Saône - Rhône à l'Est, de la Loire à l'Ouest, de la Seine (au Nord)).

VI.B.3 L'INTEGRATION AUX ECHANGES

L'Antiquité tardive a longtemps été considérée comme une période de déclin des échanges et de retour à l'autosubsistance, bref, à une sorte d'économie naturelle. Les causes de cette régression étaient souvent discutées sans qu'elle soit elle-même clairement établie. Dans les années 1920-1930, les travaux d'H. Pirenne ont constitué un renversement de perspective particulièrement novateur, puisque, sur la base des sources écrites, il a mis en évidence le maintien des échanges à longue distance jusqu'au VII^e siècle¹⁸⁸⁹. Il a toutefois fallu attendre les années 1970-1980 pour que les céramologues confirment les travaux de Pirenne en mettant en évidence le maintien des échanges entre le IV^e et la fin du VI^e siècle au plus tôt¹⁸⁹⁰.

En Lyonnaise orientale, l'étude du vaisselier de table suffit en elle-même à rejeter l'idée d'une fermeture des échanges au IV^e et dans la première moitié du V^e siècle. L'omniprésence des céramiques fines des ateliers de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne), d'Argonne (Lorraine) et de Savoie (sigillée luisante)¹⁸⁹¹ sur les sites urbains et ruraux démontre leur intégration dans un système économique ouvert. Même les établissements ruraux les plus modestes livrent un certain nombre de vases de production extra-régionale. Aucune région ne semble déroger à cette tendance, les vides sur les cartes de répartition correspondant aux secteurs les moins bien connus des cités des Eduens et de Chalon (fig. 77, p. 373). En l'absence d'études de détail, rien ne permet de distinguer la consommation des sites urbains de celle des campagnes.

L'étude de la répartition des différentes productions indique cependant des approvisionnements préférentiels selon les régions, qui suggèrent des modes particuliers de diffusion et de commercialisation. La sigillée d'Argonne est minoritaire dans tous les secteurs de Lyonnaise orientale, mais elle est la plus régulièrement diffusée sur l'ensemble de la zone (fig. 77, A, p. 373). Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges sont majoritaires dans le nord-ouest du territoire Eduen, ce qui s'explique sans doute par la proximité du centre de production. Leur diffusion dans la partie centrale du territoire est mal connue, mais elles apparaissent à Autun, où elles sont minoritaires parmi les céramiques fines, et à *Alesia*. On les retrouve de manière sporadique dans le nord du val de Saône (fig. 77, B, p. 373). La sigillée luisante de Savoie, majoritaire dans le bassin hydrographique de la Saône n'est quasiment pas attestée au delà de cette région, à l'exception notable d'Autun. La diffusion de cette céramique paraît conditionnée par les changements de bassins hydrographiques, phénomène moins évident dans le cas des productions de Jaulges (mais l'atelier est plus proche du territoire Eduen) et surtout d'Argonne (fig. 77, C, p. 373). Bien qu'il soit difficile de savoir s'il s'agit d'une conséquence de la vitalité des ateliers ou de l'orientation préférentielle des grands courants d'échange, il n'est pas sans intérêt de constater que la diffusion des productions de Gaule du Nord s'avère plus dynamique dans cette région que celle des ateliers de la moyenne vallée du Rhône.

VI.B.4 CULTURE ET SOCIETE : ENTRE TRADITION ET NOUVEAUTE

Alors que les occupations urbaines et rurales de l'époque constantinienne diffèrent sensiblement de celles du III^e siècle, les discours des orateurs Eduens du début du IV^e siècle montrent des élites encore largement imprégnées de la culture du Haut Empire, attachées aux dieux traditionnels, au système curial, à la vie du *forum*, au modèle urbain classique et, dans le cas d'Eumène, à la tradition évergétique. En dépit des profondes modifications socio-économiques de la fin du III^e siècle, ces hommes dans la force de l'âge semblent les considérer comme des phénomènes temporaires. L'espoir est manifeste d'un retour au « monde d'hier » grâce à la restauration des monuments d'Autun, la réouverture des Ecoles ou le repeuplement de la cité par l'envoi de colons et d'artisans. Il n'est pas certain que ce soit par pure flagornerie ou effet de rhétorique que l'orateur du *Discours de remerciement* pense que la réduction d'impôt

¹⁸⁸⁹ Pirenne (H.) – *Mahomet et Charlemagne*. Paris, 1937.

¹⁸⁹⁰ Ce que reconnaît B. Ward-Perkins dans *Specialized production and exchange*, dans *CAH*, XIV, p. 369-377.

¹⁸⁹¹ Sur ces ateliers, *supra*, § I.B.2.

accordée par l'empereur redonnera vie aux campagnes ou que les fidèles rapporteront leurs offrandes aux temples¹⁸⁹².

Ce traditionalisme affiché masque sans doute des évolutions plus discrètes. A Autun, on constate ainsi le décalage entre les valeurs et la culture des élites, fort proches de celles du Haut-Empire, et la baisse sensible de l'ostentation domestique, trait caractéristique de la notabilité éduenne du début du III^e siècle.

Dans le domaine culturel, la poursuite de la fréquentation de l'immense majorité des sanctuaires traditionnels, qui tranche avec la nette rétraction des agglomérations et la diminution du nombre d'établissements dans les campagnes, suggère elle aussi une grande continuité. Les populations chrétiennes, pourtant clairement attestées chez les Eduens dans la première moitié du IV^e siècle, semblent noyées dans une population très majoritairement fidèle aux cultes traditionnels. Encore une fois, il ne faut pas se méprendre sur cet apparent conservatisme car la poursuite de la fréquentation des sanctuaires traditionnels ne peut occulter la disparition des dédicaces lapidaires, la multiplication des offrandes monétaires ou l'intrusion d'activités profanes à l'intérieur de certains sanctuaires. Tout ceci évoque une transformation des mentalités au début du IV^e siècle, qui pourrait refléter l'importance accordée à la restauration des *templa* dans les discours des orateurs éduens du début du IV^e siècle.

VI.C LE MILIEU DU IV^E SIECLE : UNE NOUVELLE RUPTURE ?

Après la période de relative stabilité de la fin de l'époque tétrarchique et constantinienne, les années 350 correspondent à une période de mutation significative.

VI.C.1 ABANDONS DANS LES CAMPAGNES ET LES VILLES

Dans les campagnes, le milieu du IV^e siècle semble constituer un tournant de l'occupation du sol, caractérisé par une nouvelle vague d'abandon d'établissements ruraux. Difficiles à percevoir sur les sites connus par les seules prospections au sol, ils sont particulièrement évidents sur les sites fouillés de Grimault [89194-18], Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02] ou Marey-les-Fussey [21384-01].

Même si les situations sont contrastées, les agglomérations connaissent une évolution parallèle à celle des campagnes. Les abandons définitifs concernent une série de sites routiers qui avaient fortement décliné à la fin du III^e siècle (Arleuf, Palleau) mais aussi l'agglomération de Domécny-sur-Cure qui accueillait un important ateliers de potiers à l'époque constantinienne. A Autun et *Alesia*, on assiste à une nette rétraction de la superficie de l'agglomération. Près de 40 % des îlots constantiniens d'Autun et un bon tiers des occupations d'*Alesia* sont délaissés dans les années 350.

VI.C.2 UNE CONSEQUENCE DES INCURSIONS ALEMANIQUES DES ANNEES 350 ?

Cette rupture, qui s'inscrit dans une tendance commune au tiers nord-est de la Gaule¹⁸⁹³, est généralement attribuée par les archéologues aux incursions germaniques des années 350¹⁸⁹⁴. Il est vrai que contrairement aux années 260-280, leur impact sur la Gaule de l'Est et notamment la province de Lyonnaise I est indubitable. Ammien Marcellin offre un tableau saisissant de la situation dans les années

¹⁸⁹² *Gratiarum actio Constantino Augusto*, XIV, 3. Les attentes durent être en partie déçues car quelle qu'ait été la bonne volonté des empereurs de la dynastie constantinienne, le retour à la situation antérieure ne s'est pas réalisé : la déception qu'exprime l'orateur de 312 face aux « promesses » de Constance Chlore pourrait sous cet éclairage prendre un jour nouveau.

¹⁸⁹³ Pour les campagnes, Van Ossel, *Etablissements ruraux*, p. 182. Les villes de cette région n'ont pas fait l'objet d'enquêtes récentes et l'on ne dispose donc guère que de documentation d'Augst et d'Avenches : Schwarz (P.-A.) – Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans Ferdière, *Capitales éphémères*, p. 103-126 ; Blanc (P.) – Avenches / *Aventicum*, capitale de la cité des Helvètes, dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age, dans Ferdière, *ibid.*, p. 127-140. Pour les agglomérations secondaires, Gilles (K.J.) – Les agglomérations secondaires de la Rhénanie, dans Petit et Mangin, *Les agglomérations secondaires*, p. 138 et tableau p. 145-146.

¹⁸⁹⁴ Sur ces événements, Blockley (R.C.) – Warfare and diplomacy, dans *CAH*, XIII, p. 421-422.

350 : en 356, les Alamans s'emparent temporairement d'Autun que sa garnison n'a pu défendre¹⁸⁹⁵, assiègent Sens dont les campagnes sont dévastées¹⁸⁹⁶, sillonnent les campagnes entre Auxerre et Troyes¹⁸⁹⁷.

Une vague d'enfouissements de dépôts monétaires illustre vraisemblablement ce contexte troublé¹⁸⁹⁸. Les ensembles d'Auxy [71015-16], Collonge-en-Charollais [71139-01] et Saint-Père-sous-Vézelay [89364-02], bien connus, sont assurément clos dans les années 352-354¹⁸⁹⁹. A Saint-Père, le dépôt a été retrouvé dans une couche d'incendie. Notons que d'autres sites urbains et ruraux ont livré des traces d'incendie datables du milieu du IV^e siècle, comme Autun [71014-VIII-IX 7, 1], ou l'établissement de Saint-Romain, « Sous Labeau » [21569-02]. L'abandon de l'occupation n'est pas systématiquement couplé à une destruction par le feu, ce qu'illustre le site de la Tête de Fer à Noyers [89194-18] et il ne faut peut-être pas tout attribuer aux Germains.

VLD LA SECONDE MOITIE DU IV^E S ET LA PREMIERE MOITIE DU V^E S.

Alors que la crise du III^e siècle avait été suivie d'une période de relative stabilité, les décennies qui suivent la rupture des années 350 voient une poursuite de la transformation des sites urbains et des campagnes. Celle-ci s'avère très progressive et il n'est pas possible de déterminer d'éventuelles étapes, peut-être en partie à cause de la raréfaction des données. Il semble en tout cas que l'invasion de 406-407 n'ait pas eu un impact significatif sur l'est de la Lyonnaise orientale.

VLD.1 LA FIN DU MODELE URBAIN DU HAUT-EMPIRE ?

A Autun et *Alesia*, les trente dernières années du IV^e siècle voient la dégradation rapide du modèle urbanistique hérité du Haut-Empire. Les indices d'un démontage des monuments publics se multiplient et touchent à peu près tous les types d'édifices : centre monumental et sanctuaires à Autun, *forum*, théâtre et sanctuaires à *Alesia*. Dans les cas suffisamment documentés, on constate que ces chantiers sont effectués à des fins de récupération : débitage de blocs et fabrication de chaux à Autun, récupération d'éléments architecturaux à *Alesia*. Cette évolution n'a donc pas un aspect purement négatif puisqu'elle semble accompagner une activité édilitaire particulièrement dynamique : restauration des thermes et construction d'un *castrum* à Autun, édification probable d'églises dans les capitales de cité et les principales agglomérations secondaires. Tout indique que l'oblitération progressive du passé monumental des sites urbains s'accompagne alors d'une redéfinition des marqueurs de la topographie, parmi lesquels les édifices chrétiens et, dans certaines agglomérations, les enceintes tardives¹⁹⁰⁰, occupent une place de choix.

Les formes de l'habitat sont désormais difficiles à caractériser. L'absence d'architectures ostentatoires dans les sites urbains est désormais la règle et, à Autun, on observe même une dégradation de l'habitat aisé de la première moitié du IV^e siècle. Les rares données disponibles suggèrent une poursuite de la fréquentation des habitats de la fin du Haut-Empire mais aussi la réalisation de constructions maçonnées, souvent à des emplacements vierges d'édifices antérieurs (plateau de la Baille à Mâcon, bords de voies à Autun...). La place de la construction en bois, attestée à Mâcon, demeure difficile à évaluer. Dans cette agglomération, les dernières années du IV^e siècle s'illustrent par une intense activité du bâtiment qui tranche avec l'atonie de la fin du Haut-Empire et de la première moitié du IV^e siècle.

Outre une mutation des éléments structurants de l'occupation, on observe à Autun et *Alesia* une poursuite de la diminution de la superficie occupée, qui ne représente qu'un dixième de celle de la fin du Haut-Empire dans les années 450. Comme à l'époque constantinienne, les axes principaux du site attirent

¹⁸⁹⁵ Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 1.

¹⁸⁹⁶ *Ibid.*, XVI, 4, 1.

¹⁸⁹⁷ *Ibid.*, XVI, 2, 4.

¹⁸⁹⁸ Leur faible nombre par rapport aux enfouissements de la fin du III^e siècle est notable. Est-ce un argument pour nuancer l'ampleur des troubles ou l'indice d'une monétarisation différente de celle du Haut-Empire ? Il est encore difficile de trancher.

¹⁸⁹⁹ Les dépôts de Châtenoy-le-Royal [71118-07] et Mercurey [71294-02] sont trop mal connus pour être attribués à cette fourchette chronologique.

¹⁹⁰⁰ Nous considérons que tous les *castra* des cités des Eduens et de Chalon sont existants vers 400.

l'essentiel des indices de fréquentation qui semblent toutefois plus clairsemés. A *Alesia*, le centre monumental en cours d'abandon ne polarise plus l'occupation. A Autun, les indices de fréquentation se concentrent près des portes, dans la pointe sud de la ville et autour de l'ancien centre monumental. Cette organisation clairement multipolaire se retrouve dans presque toutes les agglomérations munies d'un *castrum*, où les découvertes et indices d'occupation se concentrent généralement dans le périmètre circonscrit par l'enceinte et dans un pôle nettement distinct¹⁹⁰¹ : quartier de la Citadelle à Chalon, faubourg Saint-Martin à Avallon, quartier de la Maladière à Beaune. Il se pourrait que Tournus présente la même caractéristique. A l'exception de Mâcon, où l'occupation semble regroupée dans et autour de l'enceinte de l'Antiquité tardive, on ne peut donc affirmer que le *castrum* constitue le cœur de l'occupation urbaine de la fin du IV^e et de la première moitié du V^e siècle.

A Autun et Chalon, l'évolution de la topographie urbaine s'accompagne d'une transformation de la topographie funéraire. Dans ces deux capitales de cité, on observe un étiolement de la plupart des nécropoles remontant au Haut-Empire au profit d'un ou deux pôles privilégiés où se multiplient les monuments et stèles à caractère chrétien. Leur importance et leur dynamisme contrastent avec la régression de la surface occupée dans l'agglomération. Faut-il y voir un reflet de la faiblesse des données sur le peuplement urbain qui serait sous-évalué¹⁹⁰² ? Nous penserions plutôt que ce décalage infirme l'idée d'un lien exclusif entre ces nécropoles et la ville toute proche : rien n'interdit qu'elles puissent accueillir des défunts extérieurs à la capitale de la *ciuitas*.

Comme dans la première moitié du IV^e siècle, le rôle économique des agglomérations est difficile à caractériser. Les indices d'activités de production manufacturière sont toujours aussi rares. A Autun, les quelques données disponibles montrent que les activités artisanales sont désormais présentes dans des parties centrales de l'agglomération, situation bien différente de celle de la fin du Haut-Empire. L'activité des *fabricae* d'Autun et de Mâcon n'a pas livré de vestiges significatifs si tant est que ces deux villes aient réellement accueilli des ateliers. On peut en revanche noter que les plus importants sites urbains sont toujours régulièrement irrigués par les courants d'échange à longue distance : en témoigne la présence d'amphores et de céramiques méditerranéennes à Autun, Chalon ou Mâcon. Plus qu'un reflet du statut des habitants de ces agglomérations, nous voudrions y voir une illustration du rôle des principaux sites urbains dans la redistribution des produits du grand commerce.

Les sources historiques et les découvertes archéologiques mettent en évidence une importante présence publique dans ou autour des agglomérations et particulièrement celles qui abritent une fortification du Bas-Empire (fig. 78, p. 378 et tabl. LI), ce qui indiquerait que ces aménagements sont étroitement associés aux besoins de l'Etat. La présence de militaires et fonctionnaires est clairement attestée à Autun, Chalon et Mâcon qui abritent garnisons¹⁹⁰³, préfecture fluviale¹⁹⁰⁴ et *fabricae*¹⁹⁰⁵. A Tournus, la *Vie de Valérien* suggère que le *castrum* abrite un *horreum* de l'annone¹⁹⁰⁶. Le matériel attribuable à la *militia* se concentre dans et autour des agglomérations avec fortification. Ces constatations conduisent à s'interroger sur la nature des *castra* : s'agit-il d'aménagements destinés à protéger la population urbaine, sont-ils essentiellement liés aux besoins de l'Etat ou remplissent-ils ces deux fonctions ?

L'hypothèse de constructions essentiellement destinées à protéger des civils paraît la plus critiquable. Si elle paraît pertinente dans le cas des capitales de cités qui, en Gaule du Nord, sont à peu près toutes dotées d'un *castrum* au cours de l'Antiquité tardive, elle devient plus problématique dans le cas des agglomérations secondaires.

¹⁹⁰¹ Cette observation nous conduit à penser que les enceintes tardives des cités des Eduens et de Chalon sont antérieures au début du V^e siècle.

¹⁹⁰² Cf. Raynaud pense ainsi que le *déploiement des nécropoles paléochrétiennes, plus facile à saisir par son caractère spécifique, témoigne de la vitalité urbaine (amusant paradoxe !)* : L'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen-Age, dans Fixot (M.) (dir.) – Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen-Age. Actes du colloque de Fréjus (7-8 avril 2007). Aix-en-Provence, 2004, p. 150.

¹⁹⁰³ Autun : Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, 2, 1 (354) ; Chalon : Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XXVII (cantonnement des unités palatines des *Tungricani* et des *Diuitenses* en 365).

¹⁹⁰⁴ Préfecture fluviale à Chalon au début du V^e siècle : *Notitia dignitatum, occ.*, XLII, 20-21.

¹⁹⁰⁵ *Fabrica* d'Autun : *Notitia dignitatum, occ.*, IX, 33 et 34 ; Mâcon : *Notitia dignitatum, occ.*, IX, 32.

¹⁹⁰⁶ *Passio Valeriani*, 2 : *Trenorchium, quod tunc in erogandis militum annonis horreum castrense uocabatur*.

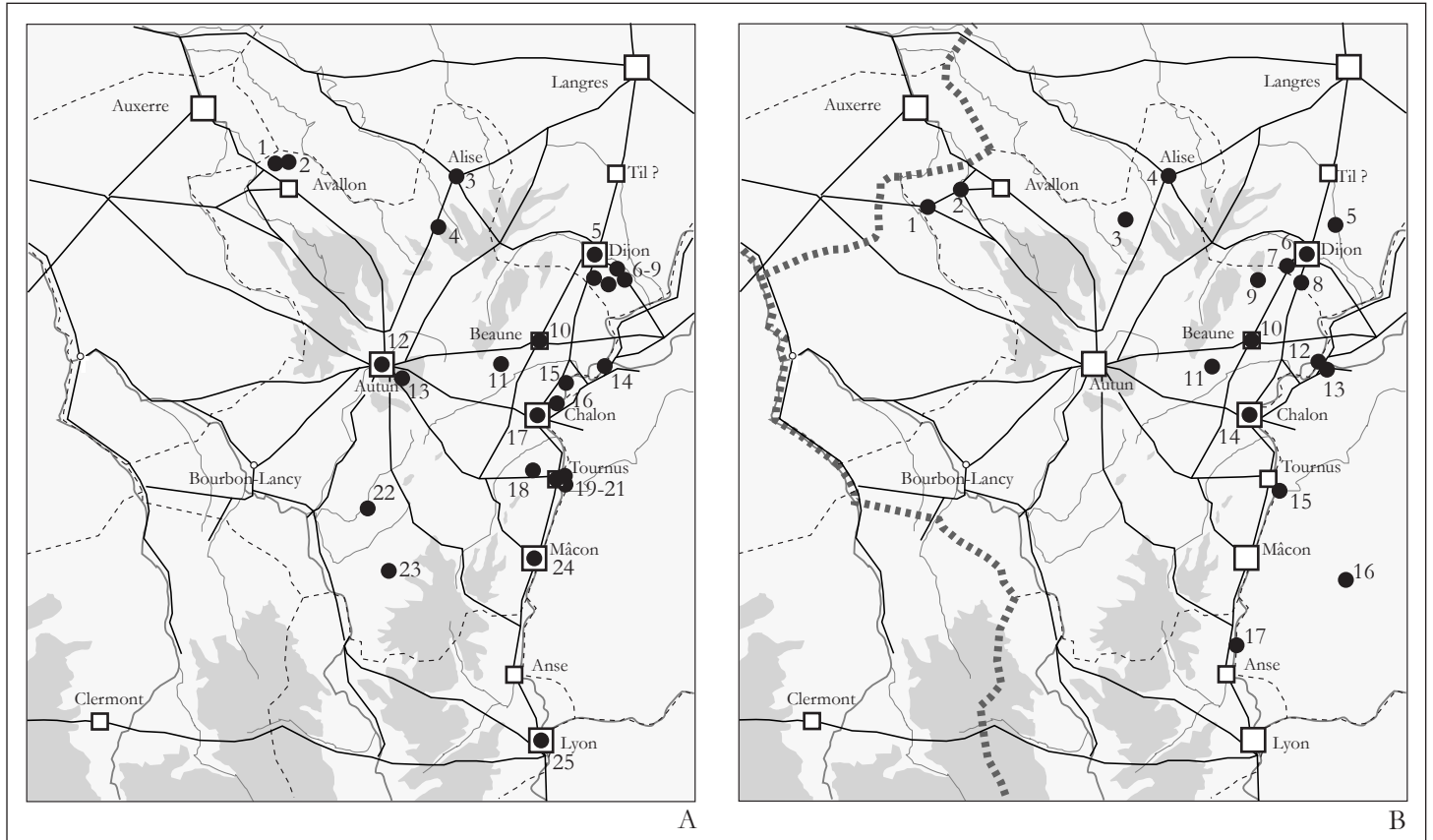


Fig. 78.

A : découvertes de mobilier relevant de la fonction publique tardive et matériel germanique dans la province de Lyonnaise I (IVe et début du Ve siècle). 1 : Joux-la-Ville [89208-09] ; 2 : Joux-la-Ville [89208-14] ; 3 : Alise-Sainte-Reine [21008-13 ; 008-Matériel] ; 4 : Courcelles-les-S. [21205-02] ; 5 : Dijon ; 6 : Neuilly-les-D. ; 7 : Crimolois ; 8 : Fauverny ; 9 : Rouvres-en-Plaine ; 10 : Beaune [21054-25] ; 11 : Volnay [21712-01] ; 12 : Autun [71014-13 ; 014-Matériel] ; 13 : Antully [71010-05] ; 14 : Charnay [71104-03] ; 15 : Gergy [71215-04] ; 16 : Allériot [71004-04] ; 17 : Chalon-sur-S. [71076-43] ; 18 : Etrigny [71193-01] ; 19 : Tournus [71543-01] ; 20 : Lacrost [71248-01] ; 21 : Lacrost [71248-09] ; 22 : Saint-Aubin-en-Ch. [71388-01] ; 23 : Baudemont [71022-01] ; 24 : Mâcon [71270-03] ; 25 : Lyon. 5-9 : Vallet, Une implantation militaire ; 25 : Feugère (M.), dans Musée de la civilisation gallo-romaine. Bronzes antiques, II. Lyon, 1980, n° 537-542.

B : découvertes de mobilier germanique, époque du royaume burgonde. 1 : Brèves [58039-02] ; 2 : Asquins [89021-01] ; 3 : Saint-Euphrône [21547-01] ; 4 : Alise-Sainte-Reine [21008-38] ; 5 : Beire-le-Châtel ; 6 : Dijon ; 7 : Brochon ; 8 : Noiron-sous-Gevrey ; 9 : Reulle-Vergy [21523-01] ; 10 : Beaune [21054-10] ; 11 : La Rochepot [21527-01] ; 12 : Charnay [71104-03] ; 13 : Pontoux [71355-02] ; 14 : Chalon-sur-S. [71076-34] ; 15 : La Truchère [71549-01] ; 16 : Bourg-en-Bresse ; 17 : Montmerle. 6-8 : Vallet et Kazanski, *Éléments étrangers* ; 16 : Gaillard de Sémainville, *L'implantation des Burgondes* ; 17 : *From Attila to Charlemagne*, New-York, 2000, p. 125, fig. 11.8.

Un premier argument serait à trouver dans la répartition des agglomérations avec *castra* de Lyonnaise I : toutes sont situées le long des principaux axes de la province - voie de Lyon à Trèves pour Mâcon, Tournus et Chalon, voie de Chalon à Boulogne pour Autun et Avallon. Dans les cités mitoyennes, on trouve le prolongement de cette répartition particulière, avec les enceintes de Lyon et Anse et de Dijon et Langres sur la voie de Lyon à Trèves ; d'Auxerre puis de Sens sur celle de Chalon à Boulogne (fig. 28, p. 166). Seul le *castrum* de Beaune échappe à ce déterminisme, mais il est situé à proximité de la voie d'Autun à Besançon - seul axe éduen ayant assurément fait l'objet de réfections au IV^e siècle - et surtout sur le tracé d'une voie longeant le pied de la Côte bourguignonne, qui sera appelée à supplanter la voie d'Agrippa entre Chalon et Dijon au Moyen-Age (fig. 28, p. 166)¹⁹⁰⁷. Outre l'implantation préférentielle des *castra* le long des principaux axes de Lyonnaise orientale, il faut remarquer dans la vallée de la Saône une disposition linéaire des enceintes qui suggérerait un système en grande partie planifié : entre Lyon et Langres, on trouve une agglomération avec *castrum* tous les trente à quarante kilomètres (soit une journée de marche)¹⁹⁰⁸, avec, de surcroît, une alternance régulière d'enceintes de grandes et petites dimensions¹⁹⁰⁹.

Un second argument serait que plusieurs sites de Lyonnaise et non des moindres, comme *Alesia*, Bourbon-Lancy, Entrains ou Vertault, n'ont pas bénéficié de tels aménagements. Comme il paraît exclu que la construction d'enceintes dans les agglomérations secondaires résulte d'une volonté des communautés locales, on comprend mal pourquoi l'Etat aurait choisi de « protéger » la modeste agglomération de Beaune plutôt que celles d'*Alesia* ou Entrains. L'implantation régulière des enceintes tardives et la présence récurrente de membres de la *millitia* dans les agglomérations avec *castrum* suggèrent bien, selon nous, que ces enceintes ont été édifiées pour répondre aux besoins de l'Etat et non pour protéger la population, sauf peut-être dans le cas des plus vastes. Notons en outre que la topographie multipolaire de la plupart des agglomérations avec *castrum* (Autun, Avallon, Beaune, Chalon) indiquerait qu'il existe d'autres quartiers susceptibles d'accueillir une population civile¹⁹¹⁰ et que l'on ne saurait donc réduire ces sites à de simples forteresses.

Faut-il pour autant faire des *castra* des éléments d'un dispositif de « défense en profondeur » de la Gaule¹⁹¹¹ ? Selon E. Luttwak, la faible qualité des unités frontalières (les *limitanei*) aurait conduit Constantin à confier l'essentiel de la défense du territoire provincial aux unités mobiles du *comitatus* cantonnées dans les villes fortifiées. En Lyonnaise I, la disposition linéaire des *castra* le long des axes principaux conforterait ces thèses.

Les recherches récentes de J.-M. Carrié ruinent en grande partie l'idée d'une telle organisation stratégique : la valeur des *limitanei* a sensiblement été revue à la hausse¹⁹¹² alors que la mobilité des *comitatenses* semble en définitive peu importante, ce qui rend difficile d'en faire des unités de réserve stratégique¹⁹¹³. Enfin, la répartition même de ces fortifications semble peu s'accorder avec l'hypothèse d'une défense en profondeur. Leur disposition linéaire le long des grands axes de Lyonnaise orientale supposerait que lors d'éventuelles incursions, les Germains auraient naïvement suivi les axes les plus

¹⁹⁰⁷ S'agit-il des prémices de cette évolution ? Nous serions tenté de répondre par l'affirmative.

¹⁹⁰⁸ Lyon – Anse : env. 35 km ; Anse – Mâcon : 37 km ; Mâcon – Tournus : env. 35 km ; Tournus – Chalon : env. 35 km ; Chalon – Beaune : env. 35 km ; Beaune – Dijon : env. 35 km ; Dijon-Langres : env. 65 km (mais il y a sans doute lieu d'intercaler une petite fortification tardive entre ces deux localités à *Tilena* / Til-Châtel, agglomération signalée par la *Table de Peutinger* (II,5) et située à 25 km de Dijon et 40 km de Langres. Plusieurs auteurs de l'Ancien Régime signalent une fortification située *entre le grand canal de la Tille et un de ses bras qui passe au bas du village* : voir Serrigny (A.) – Compte-rendu des séances, *Mém.CACO*, 10, 1878-1884, p. XXXV et XCVII).

¹⁹⁰⁹ Lyon (grande), Anse (petite), Mâcon (grande), Tournus (petite), Chalon (grande), Beaune (petite), Dijon (grande), Til-Châtel (petite ?), Langres (grande).

¹⁹¹⁰ Observations similaires de R. Brulet pour les sites fortifiés de Gaule Belgique : *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*, p. 286-287.

¹⁹¹¹ Par exemple Grenier, *Manuel*, I, p. 396-400 ; Luttwak (E.N.) – *The Grand Strategy of the Roman Empire*. Baltimore, 1976 ; Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire* ; Maurin (L.) - Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du III^e siècle – début du V^e siècle), dans Maurin, *Villes et agglomérations urbaines*, p. 378-384 ; Bayard (D.) – Les villes du nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive, dans Bayard (D.) et Mahéo (N.) (dir.) – *La Marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule. Catalogue de l'exposition*. Amiens, 2003, p. 163-165.

¹⁹¹² Carrié (J.-M.) – L'esercito : trasformazioni ed economie locali, dans *SRIT*, I, p. 460. C'est en effet avec ces unités que Julien remporte l'éclatante victoire de Strasbourg contre les Alamans en 357.

¹⁹¹³ *Ibid.*, p. 459.

dépendus au lieu d'emprunter des chemins de traverse¹⁹¹⁴. Dans le cadre d'une défense en profondeur efficace, on s'attendrait plutôt à ce que la répartition des agglomérations avec *castrum* dessine un réseau régulier dans l'ensemble de la province.

Il ne s'agit pas ici de nier le rôle militaire et public des *castra* et fortifications disposées le long des principaux axes, mais plutôt de s'interroger sur leur fonction défensive. A ce titre, la description du *castrum* de Tournus dans la *Vie de Valérien* est d'un intérêt majeur. Puisqu'elle indique qu'il est destiné à la distribution de l'annone militaire, nous sommes amené à nous demander si la répartition linéaire des fortifications tardives n'est pas avant tout destinée à assurer, à intervalle régulier, une protection aux installations utiles au ravitaillement des unités stationnées ou en déplacement le long de ces grands axes. Ces *castra* serviraient essentiellement à protéger ce qu'ils contiennent (*horrea*, port militaire à Chalon, bureaux, lieux de fabrication ou de collecte des productions des *fabricae*) et non à assurer une défense en profondeur des provinces. Plusieurs indices montrent que les agglomérations fortifiées sont avant tout un lieu de rassemblement de troupes mais pas un moyen de fixation des incursions barbares : Constance II rassemble ses troupes à Chalon en 354 avant de se diriger vers la vallée du Rhin¹⁹¹⁵, Julien retrouve l'armée à Reims en 356 avant d'attaquer les Alamans¹⁹¹⁶, Marcellinus quitte Chalon avec ses unités pour attaquer à nouveau les Alamans en 365¹⁹¹⁷. De même, il est évident que Julien ne choisit pas d'être assiégé à Sens par les Alamans durant l'hiver 356-356¹⁹¹⁸.

Ainsi, il semble bien que la répartition des *castra* le long des grands axes de la province, l'organisation multipolaire des agglomérations qui les abritent et la présence récurrente de militaires ou de fonctionnaires impériaux sur les mêmes sites, conduisent à douter du caractère exclusivement urbain de l'essentiel des fortifications de Lyonnaise I durant le Bas-Empire. A ce titre, elles s'écarteraient d'enceintes comme celles de Bordeaux, Bourges ou Sens¹⁹¹⁹, alors qu'elles se rapprocheraient plus de l'exemple de Saint-Bertrand-de-Comminges où, aux V^e et VI^e siècles, l'essentiel de la vie urbaine se déroule en dehors de l'enceinte¹⁹²⁰.

VI.D.2 LES CAMPAGNES

Comme dans les agglomérations, la fin du IV^e et la première moitié du V^e siècle se caractérisent par une évolution graduelle des campagnes. Le trait marquant de l'occupation rurale de la fin du Bas-Empire réside sans doute dans la mise en place d'une trame d'occupation du sol toujours plus clairsemée. Dans les régions les mieux connues, on constate qu'un espace donné est occupé par deux fois moins d'établissements que dans la première moitié du IV^e siècle et cinq fois moins qu'à la fin du Haut Empire.

Bien que le petit habitat dispersé soit encore présent dans les campagnes, les anciennes *uillae* du Haut-Empire occupent une place toujours plus importante dans le système du peuplement. Alors qu'elles ne représentaient que 10 % des occupations vers 250, elles en représentent plus du tiers vers 450. A cette époque, il semble bien qu'elles constituent l'élément structurant du peuplement rural, que ne vient pas perturber la création de quelques sites à partir des années 370. Devant le faible nombre d'établissements, et malgré l'absence de preuves objectives, nous sommes conduit à envisager un regroupement de la population sur les anciennes *uillae*, seule hypothèse susceptible d'écarter l'idée d'une catastrophe démographique.

La définition architecturale des établissements pâtit de la rareté des données archéologiques. Dans de nombreux cas, les prospections au sol montrent le regroupement des indices de fréquentation sur la seule *pars urbana* ou sur la *pars rustica*, ce qui suggère une transformation de l'organisation des établissements les plus vastes. De rares découvertes indiquent l'existence de décors architecturaux

¹⁹¹⁴ Cette même remarque s'applique au « système défensif » théorisé par R. Brulet le long de la voie de Cologne à Bavay : Brulet, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire*.

¹⁹¹⁵ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XIV, 10, 3-4.

¹⁹¹⁶ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XVI, 2.

¹⁹¹⁷ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XXVII.

¹⁹¹⁸ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XVI, 4, 1.

¹⁹¹⁹ L'espace délimité par l'enceinte de Bordeaux est présenté comme grouillant de vie par Ausone : voir Guyon (J.), Boissavit-Camus (B.) et Souilhac (V.) – Le paysage urbain de l'Antiquité tardive (IV^e – VI^e siècles) d'après les textes et l'archéologie, dans *La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, p. 10

¹⁹²⁰ Guyon (J.) (dir.) – From *Lugdunum* to *Conuenae* : recent work on Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), *JRA*, 4, 1991, p. 89-122.

romanisés ou des réfections de l'architecture maçonnée jusque dans les années 400, mais les données archéologiques sont très anciennes et difficiles à extrapoler. Dans d'autres cas, on observe au contraire l'abandon de structures caractéristiques du mode d'habitat aristocratique, évolution sans doute la plus fréquente.

Toutes ces évolutions architecturales ne signifient pas automatiquement un appauvrissement des campagnes de Lyonnaise orientale : selon Claudien, le Val de Saône est capable d'exporter des surplus jusqu'à Rome¹⁹²¹.

Il faut enfin relever que malgré une légère augmentation des occurrences par rapport à la fin de l'époque constantinienne, la présence de membres de la *militia* demeure faible dans les campagnes : on signalera essentiellement la nécropole de Baudemont, qui révèle sans aucun doute la présence d'un groupe de fédérés d'origine danubienne dans ce secteur du Charollais et une concentration de découvertes entre Chalon et Dijon, qui ne paraît pas due au seul hasard des recherches. Cette dernière souligne l'intérêt stratégique de ce secteur, sans doute celui où Stilichon lève des troupes dans les années 400¹⁹²².

VI.D.3 LES ECHANGES

Dans ses grandes lignes, la perception des échanges demeure la même que celle de la première moitié du IV^e siècle : que ce soit au niveau de sa répartition ou de sa présence généralisée sur tous les types de sites urbains et ruraux, la diffusion des céramiques ne subit pas de modification substantielle. La seule nouveauté réside dans l'apparition de productions d'origine méditerranéenne (sigillée africaine D, lampes, amphores) ou caractéristiques de la basse vallée du Rhône (dérivée de sigillée paléochrétienne).

Malgré leur rareté dans la région étudiée, les céramiques africaines parviennent à s'affranchir de la contrainte des limites de bassin hydrographiques (fig. 78, D, p. 378) : on trouve quelques vases et lampes à Autun, *Alesia* ou Auxerre, à Sens ou dans le Bassin Parisien. Il y a lieu de se demander si ces productions empruntent les mêmes circuits de diffusion que les sigillées luisantes qui sont incapables de s'affranchir de cette contrainte. Pour l'instant, en Lyonnaise orientale, les céramiques africaines sont exclusivement attestées sur des sites urbains. Nous pensons que cette répartition reflète le rôle commercial des agglomérations, ce qui recouperait les observations sur la diffusion de l'or monnayé, essentiellement présent dans les sites urbains.

L'interprétation des découvertes de matériel amphorique est plus difficile. Le matériel, constitué d'amphores africaines, lusitaniennes, de Méditerranée orientale et de Bétique (?), se concentre encore dans quelques agglomérations (toutes munies d'un *castrum* de grandes dimensions) et dans le val de Saône (fig. 78, D, p. 378)¹⁹²³. Leur abondance relative dans le val de Saône ne doit pas conduire à surestimer la consommation dans cette région : la plupart des amphores provenant du lit de la rivière, il est probable qu'une partie d'entre elles a été perdue lors de leur transport vers des régions plus septentrionales. Notons cependant que le nombre élevé d'amphores méditerranéennes recueillies sur les sites portuaires de Chalon (Port-Guillot à Lux [71269-01] et gué des Ronzeaux à Epervans [71189-12]) milite pour une activité de transbordement.

VI.D.4 CULTURE ET SOCIETE

Dans les cités des Eduens et de Chalon, la fin du Bas-Empire semble correspondre à une période de profonde mutation des mentalités. Outre le démontage de la parure monumentale traditionnelle des agglomérations - qui traduit à lui seul une transformation majeure de la perception du fait urbain - et la disparition des offrandes funéraires, l'abandon progressif des sanctuaires publics polythéistes paraît être

¹⁹²¹ Claudien, *de consulatu Stilichonis*, II et *in Eutropium*, I, cité par Cracco Ruggini (L.) – *Economia e Società nell'Italia Annonaria. Rapporti fra agricoltura e commercio dal IV al VI secolo*. Milan, 1961, p. 130.

¹⁹²² Claudien, *In Rufinum*, II, 105 et 110-114 (l'épisode se déroule en 398).

¹⁹²³ En Gaule de l'est, les amphores méditerranéennes tardives sont essentiellement attestées sur les sites urbains : Augst (Martin-Kilcher (S.) – *Die römische Amphore aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1994 [FA, 7, 2], p. 499-503 : amphores de Méditerranée orientale et africaines), Metz et Strasbourg (Baudoux (J.) – *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire Romain*. Paris, 1996 [DAF, 52], p. 50 : amphore LR4 à Starsbourg, africaine à Metz) ; Langres (amphore Almagro 51 (site du Marché couvert, inédit)).

une évolution essentielle. Les indices probants de fréquentation en milieu urbain disparaissent vers 370-380 au plus tard et se raréfient à l'extrême dans les campagnes à partir des années 390-400. Bien que cette vague d'abandons ne signifie pas la disparition du paganisme, sans doute encore largement répandu dans la population, on assiste à la dissolution définitive du rôle éminemment politique du culte public romain dans son acception traditionnelle¹⁹²⁴, c'est-à-dire ciment de la collectivité locale et instrument de l'adhésion des populations au système politique impérial¹⁹²⁵. Ce lien sans doute vacillant dès le début du IV^e siècle, ne semble désormais plus avoir sa place dans la société des dernières années du IV^e siècle. Le décalage chronologique d'une trentaine d'années observé entre l'abandon des sanctuaires publics et la christianisation massive de la société incite à minimiser son rôle dans ce phénomène. Dans une certaine mesure, on a même l'impression que l'Eglise occupe la place laissée libre par l'effondrement du culte public traditionnel.

Dans le domaine social, il faut noter l'augmentation sensible des découvertes d'objets à caractère germanique oriental ou danubien, qui diffèrent donc culturellement de ceux de Gaule du Nord¹⁹²⁶. Loin de signifier une germanisation de la société, elles illustrent la modification du recrutement de l'armée romaine à partir des années 370. Celle-ci comprend désormais un nombre croissant d'unités franques, gothiques et hunniques¹⁹²⁷ et le matériel de Lyonnaise orientale reflète fidèlement cette évolution¹⁹²⁸.

¹⁹²⁴ Ce qu'éclaircit notamment les travaux de J. Scheid et de ses prédécesseurs, pour qui la religion romaine est avant tout sociale et politique. Pour P. Boyancé, *la religion romaine apparaît politique en ce sens que l'Etat est pour l'individu le médiateur naturel entre les dieux et lui. Le civisme se lie indissolublement à la tradition religieuse et cette tradition est toujours pour un Romain ce qui le met le plus sûrement [...] en présence du divin (Etudes sur la religion romaine. Rome, 1972 [Coll. EFR, 11], p. 28). Religion sociale, elle est pratiquée par l'homme en tant que membre d'une communauté et non comme individu subjectif, comme personne ; elle est au plus haut degré une religion de participation et elle n'est que cela. Le lieu où s'exerce la vie religieuse de l'homme romain, c'est la famille, l'association professionnelle ou cultuelle, et avant tout la communauté politique (Scheid (J.) – Religion et piété à Rome, Paris, 2001, p. 24).*

¹⁹²⁵ En témoigne la fréquence des formules de type *Augusto sacrum* ou *In honorem domus diuinae* sur les inscriptions religieuses de la fin du Haut-Empire en territoire Eduen.

¹⁹²⁶ Dans cette région, l'essentiel du matériel montre un faciès proche du nord-ouest de la Germanie libre (fibules en forme de trompette et séries Schulze 35-36 et 130-135, tombes à armes, nombreux ceinturons à décor excisé) (voir Böhme (H.W.) – *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen Elbe und Loire. Studien zur Chronologie und Bevölkerungsgeschichte*. Munich, 1974 [MBV, 19]), alors que le matériel de Lyonnaise I possède de nettes affinités avec la mode danubienne (dans les cités des Eduens et de Chalon, découvertes d'*Alesia*, Autun, Baudemont, Etrigny, Joux-le-Ville) et hunnique (Chalon, Charnay et Puligny-Montrachet). Dans la cité voisine des Lingons, les nombreuses découvertes effectuées dans les environs de Dijon montrent toutes des affinités indiscutables avec l'Europe orientale et le monde danubien (découvertes de Dijon, Brettenières, Crimolois, Fauvernay, Neuilly-les-Dijon et Rouvres-en-Plaine) : Vallet (F.) – Une implantation militaire aux portes de Dijon au V^e siècle, dans Vallet (F.) et Kazanski (M.) (éd.) – *L'armée romaine et les Barbares du III^e au VI^e siècle. Actes du colloque de Saint-Germain-en-Laye*. Saint-Germain-en-Laye, 1993, p. 249-258.

¹⁹²⁷ Carrié (J.-M.) – Exercice et stratégie, dans *Storia di Roma*, III, 1, p. 479 ; Heater (P.) – The western Empire, dans *CAH*, XIV, p. 4-11. Entre 425 et 440, l'armée d'Aetius est essentiellement composée de Huns. Pour la Gaule du Nord : Böhme (H.W.) – *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen Elbe und Loire. Studien zur Chronologie und Bevölkerungsgeschichte*. Munich, 1974 [MBV, 19].

¹⁹²⁸ Un grand nombre d'objets appartient à la parure féminines, ce qui ne doit pas conduire à écarter le fait que ces découvertes indiquent la présence de troupes fédérées. Les Barbares n'ayant pas le droit d'épouser des romaines à cette époque, il est probable qu'il se soient installés dans l'Empire avec leurs familles : Tejral (J.) – Zur chronologie des frühen Völkerwanderungszeit im mittleren Donauraum, *Archaeologia Austriaca*, 72, 1988, p. 223-304. M. Kazanski pense que ces objets pourraient illustrer pour partie l'adoption de coutumes vestimentaires par les populations romaines : Kazanski (M.) – La diffusion de la mode danubienne en Gaule (fin du IV^e – début du VI^e siècle) : essai d'interprétation historique, *AN*, 21, 1989, p. 66. Il se base notamment sur *CTh*, XIV, 10, 4 (416), qui interdit le port des cheveux longs et de vêtements en peau à Rome. Il s'agit sans doute plutôt d'une conséquence de la réaction anti-barbare suite à l'assassinat de Stilichon et à la prise de Rome (en Orient, même phénomène à cette époque avec l'assassinat de Gainas et le massacre de Goths de Constantinople) : Todd (M.) – The Germanic peoples, dans *CAH*, XIII, p. 513 et Blockley (R.C.) – The dynasty of Theodosius, dans *CAH*, XIII, p. 116-117.

La répartition des trouvailles de Lyonnaise I, qui recoupe celle de l'implantation militaire du courant du IV^e siècle (Autun, zone entre Chalon et Charnay, environs des agglomérations, et principalement celles avec *castrum* (Tournus, Beaune et Dijon dans la cité des Lingons), semble la plus à même de confirmer que ce matériel est bien le reflet du dispositif militaire de la fin du Bas-Empire.

VI.E DU MILIEU DU V^E S. AUX ANNEES 530

Les dernières décennies du V^e et le premier tiers du VI^e siècle constituent une période ambivalente. Le peuplement rural paraît stabilisé alors que le réseau et la superficie des sites urbains ne connaissent pas de modifications significatives. La multiplication des fondations religieuses dans les agglomérations annonce la topographie monumentale du haut Moyen Age. En revanche, la faible présence de l'Eglise dans les campagnes ou la persistance de rites funéraires romanisés montrent le poids des traditions antiques. L'installation des Burgondes, qui reprennent en grande partie l'implantation du dispositif militaire de la fin du Bas-Empire, a un faible impact sur les structures socio-économiques. Toutes ces observations conduisent à distinguer cette période de celle de la Bourgogne franque, caractérisée par l'apparition de nouvelles agglomérations, un réel dynamisme des campagnes, une multiplication des lieux de culte dans les *uillae*, la réapparition des dépôts funéraires ou la multiplication des découvertes d'objets germaniques en milieu rural.

VI.E.1 LES AGGLOMERATIONS

Après la réduction progressive de la superficie des agglomérations entre l'époque valentinienne et les années 450, l'époque burgonde correspond à une période de stabilisation de la topographie urbaine. A Autun ou *Alesia*, où la rétraction semble avoir atteint son stade ultime, la surface occupée représente moins de 10 % de celle de la fin du Haut-Empire. Dès cette époque, on peut supposer une « ruralisation » des îlots abandonnés parfois depuis plus de deux cents ans. Malgré la raréfaction des indices de fréquentation, la plupart des agglomérations avec *castrum* semblent conserver leur organisation multipolaire.

La rareté des données archéologiques limite toute tentative de définition des formes de l'occupation. Les activités édilitaires, essentiellement connues grâce aux textes, montrent un approfondissement de la marque monumentale du christianisme qui annonce la topographie urbaine du haut Moyen-Age (construction de basiliques à Autun, Chalon / Saint-Marcel, Tournus ou *Alesia*). On ne saurait cependant réduire les activités édilitaires aux seuls monuments chrétiens comme le suggère la découverte d'un important édifice des années 500 dans le *castrum* d'Autun¹⁹²⁹.

Pour les mêmes raisons, la nature de l'habitat est difficile à appréhender. Les données maçonnaises indiquent la coexistence d'architectures maçonnées et de bâtiments en matériaux périssables que l'exiguïté des fouilles ne permet pas de caractériser plus avant.

Comme dans la première moitié du V^e siècle, les principales agglomérations de l'époque burgonde semblent remplir un rôle de places commerciales, illustré par la concentration des importations méditerranéennes (amphores, sigillée africaine) à Chalon, Autun et Mâcon. Dans les sites de statut inférieur, l'absence de matériel méditerranéen suggère une activité plus régionale. Reflet possible de ces activités d'échange, la présence de monnaies en or est beaucoup plus fréquente dans les agglomérations que sur les sites ruraux (tabl. LXI). A Mâcon, le nombre élevé de monnaies divisionnaires en bronze trouvées dans le *castrum* participe peut-être de ce phénomène. En revanche, malgré la découverte d'un moule de verrier à Autun, les activités manufacturières demeurent extrêmement difficiles à appréhender.

Outre leur fonction économique, les sites urbains conservent un rôle administratif et religieux certain. Le premier est notamment illustré par l'apparition de l'institution comtale à Autun dans les années 470 et la concentration du matériel germanique de la fin du V^e et du début du VI^e siècle dans et autour des agglomérations. Le second découle du poids toujours croissant de l'évêque dans la société de la fin de l'Antiquité tardive¹⁹³⁰, de la concentration des lieux de cultes dans les capitales de cité et agglomérations secondaires ou dans la mainmise des sites urbains sur les reliques des saints éduens et chalonnais.

¹⁹²⁹ Ce que suggère de même la mosaïque des cerfs de Sens : Darmon et Lavagne, *Recueil mosaïques*, II, 3, p. 56-60, pl. XXVII-XXXVI.

¹⁹³⁰ Dans ce cas précis, il est intéressant de noter qu'au début du IV^e siècle, l'*ordo* éduen est directement impliqué dans la remise fiscale de Constantin alors qu'un siècle plus tard, dans la même région, c'est l'évêque Germain d'Auxerre qui obtient cette faveur pour ses concitoyens : Constance, *Vita Germani*, 19 et 24.

Ces constatations prouvent que, malgré la faible superficie des agglomérations et leurs profondes mutations depuis la fin du Haut-Empire, on ne peut pas conclure à un effondrement du modèle urbain. Même les agglomérations secondaires dont la taille a fortement diminué depuis le début de l'Antiquité tardive semblent conserver un aspect et des fonctions qui les distinguent des sites ruraux. La survie même du terme de *uicus*, qui sert à désigner au VI^e et au début du VII^e siècle de nombreuses agglomérations d'origine antique de la cité voisine d'Auxerre¹⁹³¹ ou de la cité des Eduens¹⁹³², montre qu'à cette époque, il existe encore une strate d'occupations entre la ville et la *uilla*¹⁹³³.

Le décalage manifeste entre les découvertes archéologiques et le regard porté par les auteurs du VI^e siècle sur le phénomène urbain, maintes fois relevé par les historiens¹⁹³⁴, paraît ainsi moins surprenant. La vision des contemporains ne refléterait donc pas la persistance d'un *topos* de la culture classique, mais plutôt le fait qu'il existe bel et bien une ville de l'Antiquité tardive, certes fort différente de celle du Haut-Empire, mais clairement identifiable, tant par son aspect que son statut juridique. Dès lors, on ne peut pas conclure qu'à cette époque, la ville devient *l'illusion de la ville dans la non-ville*¹⁹³⁵. Les auteurs des V^e et VI^e siècles avaient-ils une claire perception de ce qu'étaient les sites urbains quelques siècles plus tôt ? Ce qu'ils décrivent, certes en empruntant des outils conceptuels antérieurs, c'est une enceinte, de nombreux édifices chrétiens, sans doute les restes d'une part notable de la parure monumentale du Haut-Empire, un siège de pouvoir temporel et spirituel, une place commerciale. Tous ces critères leur permettent certainement de distinguer une agglomération d'une *uilla*, où ces aménagements et fonctions sont la plupart du temps absents. Plus qu'une méprise profonde des auteurs tardifs, cette illusion de la *non-ville* serait l'illustration de notre difficulté à admettre que des formes d'occupation fort différentes de la ville du Haut-Empire ou de l'époque médiévale puissent correspondre à un véritable phénomène urbain.

VI.E.2 LES CAMPAGNES

Après la diminution progressive du nombre d'établissements ruraux depuis le dernier tiers du IV^e siècle, la situation se stabilise à la fin du V^e et au début du VI^e siècle. A cette époque, le nombre d'établissements ruraux est extrêmement faible : dans les régions de Noyers et Ouroux-sur-Saône, qui sont les mieux connues du territoire étudié, on observe une diminution du nombre de sites de près de 90 % entre la première moitié du III^e et le VI^e siècle. D'une manière générale, on assiste à l'aboutissement des tendances qui se dégagent depuis le début du IV^e siècle et notamment à l'affirmation du rôle prépondérant des sites les plus vastes. Les petits habitats dispersés, souvent apparus après les années 350, sont rares et de peu de poids face aux établissements de grandes dimensions. Quelles que puissent être les précautions méthodologiques, il est difficile d'écarter l'hypothèse d'un regroupement de la population sur ces sites qui se trouvent fréquemment sur des toponymes désignés sous le terme de *uillae* à la fin du VI^e ou au VII^e siècle¹⁹³⁶. Le modèle d'occupation et d'exploitation des campagnes du Haut-Empire, dans lequel la gestion du sol est assurée par une multitude de sites dispersés, semble avoir laissé la place à un système où la mise en valeur du monde rural repose sur un nombre restreint de gros établissements s'apparentant à

¹⁹³¹ *Bacerne uicus* (Bazarnes, cf. Delor, *CAG 89/1*, p. 229-231) ; *Chore uicus* (Saint-Moré, cf. Delor, *CAG 89/2*, p. 595-596 et Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XVI, II, 1-4) ; *Odone uicus* (Ouanne, cf. Delor, *CAG 89/2*, p. 519 et *CIL XIII*, 2681 (l. 8) (panneau indicateur d'Autun) : *Gesta pontificum autisiodorensium*, 19 et 24.

¹⁹³² *Sedelaucus uicus* (Saulieu : Prou (M.) – *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Catalogue des monnaies mérovingiennes*. Paris, 1892, n° 149, pl. III, n° 14 : (R/ + SEDELOCO VC)).

¹⁹³³ Elle semble clairement perceptible pour les contemporains, puisqu'au VII^e siècle, on distingue encore un *nouus uicus* (Neuvy-sur-Loire (Nièvre) : *Gesta pontificum autisiodorensium*, 24) d'une *noua uilla* (la *Gesta pontificum autisiodorensium*, 20 (éd. Lobrichon, p. 99), relate le don par Didier d'Auxerre à sa cathédrale d'une *nouam uillam sitam tam in pago Aualense quam in Altisiodorensi*).

¹⁹³⁴ En dernier lieu, Brogiolo (G.-P.) et Ward-Perkins (B.) (éd.) – *The Idea and Ideal of the Town between Late Antiquity and the Early Middle Ages*. Leyde, 1999 [TRW, 4].

¹⁹³⁵ Gauthier (N.) – Conclusions, dans Brogiolo et alii, *Towns and Territories*, p. 385.

¹⁹³⁶ A la suite de M. Heinzelmann, nous pensons qu'à cette époque, *uilla* désigne autant une circonscription administrative qu'un site d'habitat (il emploie le terme de « village ») : Heinzelmann (M.) – *Villa* d'après les œuvres de Grégoire de Tours, dans Magnou-Nortier (E.) – *Aux sources de la gestion publique, 1. Enquête lexicographique sur fundus, uilla, domus, mansus*. Lille, 1993, p. 47-70.

des habitats groupés de type proto-villageois et des sites intercalaires, souvent créés durant l'Antiquité tardive.

A ce titre, on ne peut affirmer que la rareté des points de peuplement correspond à une diminution de la population ou à une situation de crise agricole : au VI^e siècle, le nord de la Côte bourguignonne est présenté comme une région prospère par Grégoire de Tours¹⁹³⁷. L'idée selon laquelle cette évolution correspondrait à un regroupement foncier à grande échelle paraît tout aussi discutable : outre le fait que les textes contemporains montrent la persistance de la petite propriété, le probable regroupement de la population n'induit en rien une concentration foncière.

Soulignons enfin que la mise en place de cette trame de peuplement semble devoir bien peu à la christianisation des campagnes. Le faible nombre d'établissements ruraux au début du VI^e siècle résulte d'un long processus initié dès les dernières années du III^e siècle, soit bien avant que la présence de l'Eglise en milieu rural devienne significative : au début du VI^e siècle, les *parrociae* gauloises se trouvent dans les agglomérations secondaires¹⁹³⁸, les campagnes ne semblant guère accueillir que quelques ermites et de rares communautés monastiques. Inversement, on pourrait imaginer que l'apparition des *parrociae* dans les *uillae* soit une conséquence de l'opportunité fournie par la mise en place de cette nouvelle trame de peuplement¹⁹³⁹.

Si l'on peut percevoir l'organisation du peuplement des campagnes, l'absence totale d'interventions archéologiques sur des sites fréquentés à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle empêche toute définition précise des établissements et de leurs activités. Par comparaison avec des régions proches, on peut suspecter que l'architecture en bois est généralisée. Rien n'indique pour l'instant la survivance d'architectures ostentatoires de type méditerranéen telles qu'on en rencontre encore en Aquitaine à cette époque, ni que les établissements ruraux puissent remplir à cette époque un rôle important dans les activités d'échanges comme cela sera le cas à l'époque carolingienne¹⁹⁴⁰. L'hypothèse est peut-être envisageable à un niveau modeste, purement local, ce qui reste toutefois à démontrer. Jusqu'au VII^e siècle au moins, les agglomérations continuent à remplir le rôle de principales places d'échanges, suggéré par les textes et les découvertes archéologiques¹⁹⁴¹.

Malgré leur proximité temporelle avec la Bourgogne franque, les campagnes des cités des Eduens et de Chalon en diffèrent encore sensiblement. Outre la faible présence de l'Eglise en milieu rural ou la rareté des indices d'une présence germanique (ou germanisée), la vigoureuse reprise de l'occupation du sol dans le courant du VI^e et au VII^e siècle, entr'aperçue sur les plateaux calcaires du nord de la cité des éduen et dans le Val de Saône, indique que les campagnes de la fin du V^e et du début du VI^e siècle ne sauraient être assimilée à celui de la période postérieure. Plus que dans les agglomérations qui présentent déjà des caractères typiques du haut Moyen-Age, c'est en milieu rural que l'on perçoit le mieux la spécificité de la période et son ancrage encore profond dans l'Antiquité tardive finissante.

VI.E.3 LES ECHANGES

Alors que l'omniprésence des céramiques fines extra-régionales sur les sites du IV^e et V^e siècle indique une économie ouverte, la disparition progressive des sigillées d'Argonne, luisantes et des céramiques à revêtement argileux de Jaulges dans les années 450 suggère de prime abord une réduction des échanges en Lyonnaise orientale. Seuls les sites d'Autun, Mâcon et Chalon voient pour l'instant la diffusion temporaire de dérivées de sigillée paléochrétiennes (DSP), de quelques sigillées africaines et

¹⁹³⁷ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, III, 19.

¹⁹³⁸ Selon Chr. Delaplace, les premières *parrociae* apparaissent dans les *uillae* vers 540-550 : Delaplace (C.) – Les origines des églises rurales (V^e – VI^e s.). A propose d'une formule de Grégoire de Tours, *Histoire et Sociétés Rurales*, 18, 2002, p. 17. Voir notre tableau LXIII.

¹⁹³⁹ Notons d'ailleurs que la mise en place du réseau des *parrociae* à la fin de l'époque mérovingienne semble contemporain d'une importante vague de création d'établissements ruraux isolés bien perceptible dans certaines régions des cités d'Autun et de Chalon, ce qui montre bien le danger de lier Eglise et système de peuplement à cette époque.

¹⁹⁴⁰ Voir Devroey (J.-P.) – *Economie rurale et société dans l'Europe franque (VI^e – XI^e siècles)*, I. Paris, 2003, p. 147-155.

¹⁹⁴¹ Présence de marchands, d'ateliers monétaires, d'importations méditerranéennes.

amphores à la fin du V^e siècle, mais il est peu probable que ces importations, absentes des établissements ruraux, aient massivement remplacé les productions antérieures.

Plusieurs problématiques incitent cependant à ne pas interpréter trop rapidement cette évolution : illustre-t-elle une fermeture des sites consommateurs, une évolution des pratiques de table, une mutation des circuits d'échange ou une crise des ateliers ? La méconnaissance du vaisselier postérieur aux années 450 occulte sans doute la diffusion de nouveaux produits, comme la céramique grise fine du bassin supérieur de l'Yonne¹⁹⁴². Se pose en outre le problème de la céramique commune : une étude récente a montré la présence régulière des productions des ateliers du groupe de Sevrey (Chalonnais) entre Dijon, Lyon et Genève aux VI^e et VII^e siècles¹⁹⁴³, ce qui ne milite pas en faveur d'une fermeture des réseaux d'échange.

Comme aux périodes précédentes, les acteurs de ce commerce sont toujours aussi difficiles à identifier. Bien que l'on puisse suggérer l'activité de marchands professionnels, aucun n'est attesté dans la région au cours de la période considérée¹⁹⁴⁴. Un passage de Grégoire de Tours montre Euphronius d'Autun¹⁹⁴⁵ faisant parvenir des marbres pour décorer la tombe de saint Martin de Tours¹⁹⁴⁶, ce qui indique l'implication de l'Église (ou de l'aristocratie ?) dans les échanges (non commerciaux dans ce cas précis¹⁹⁴⁷). Plus difficile à interpréter est une lettre de Sidoine Apollinaire où il félicite Attale de présider la cité des Eduens¹⁹⁴⁸, poste qui lui permettra de faciliter les *contracta* de Sidoine et de ses proches. Le sens de cette expression est relativement ambigu, il pourrait être synonyme de transaction, ce qui supposerait l'implication de l'aristocratie sénatoriale dans le commerce entre les cités des Arvernes et des Eduens¹⁹⁴⁹.

VI.E.4 CULTURE ET SOCIÉTÉ

À la fin du V^e et au début du VI^e siècle, les témoignages littéraires montrent un progrès sensible de la christianisation des agglomérations et des campagnes. On assiste par ailleurs au report sur la nouvelle religion d'attributions autrefois dévolues aux divinités du panthéon polydieu : le phénomène est particulièrement évident à Autun, où le corps de Symphorien, *defensor patriae suae*, constitue désormais un rempart – *inexpugnabilem murum* – protégeant la cité¹⁹⁵⁰. Cette diffusion toujours plus large du christianisme n'oblitére pas totalement le paganisme traditionnel : des groupes de païens sont toujours attestés chez les Eduens au début du VI^e siècle et les canons des conciles mérovingiens montrent à l'envi la longue persistance du substrat polythéiste dans la population christianisée¹⁹⁵¹.

Les données sur la culture individuelle sont rares, mais on peut observer qu'une partie des lettrés possède encore une bonne culture traditionnelle. En témoigne l'exemple de l'auteur de la *Passio de saint Symphorien*, bon connaisseur de la mythologie apollinienne et des cultes de Cybèle, sans doute influencé en cela par Virgile et Tibulle¹⁹⁵².

¹⁹⁴² *Supra*, § I.B.2.5.

¹⁹⁴³ Mani (Cl.) – La « céramique bistre » dite de Sevrey (Saône-et-Loire) : caractérisation et étude de diffusion d'une production du haut Moyen-Âge, *RAE*, 53, 2004, p. 189-220. Ces productions seraient attestées jusque dans le Languedoc oriental et la région marseillaise (information Cl. Raynaud et J.-Ch. Treglia (CNRS)).

¹⁹⁴⁴ La seule allusion à des marchands orientaux se trouve dans la Vie de Bénigne, Thyrese et Andoche. Ce texte montre la réception de ces personnages chez Felix, marchand d'origine orientale établi à Saulieu. Bien que ce texte rédigé dans les années 530 soit censé relater des événements de la fin du III^e siècle, il n'en demeure pas moins que la précision pourrait refléter une réalité contemporaine de l'auteur du texte.

¹⁹⁴⁵ Appendice prosopographique, vol. II, p. 432, **Euphronius**.

¹⁹⁴⁶ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 15.

¹⁹⁴⁷ B. Ward-Perkins – Specialized production and exchange, dans *CAH*, XIV, p. 346-347 cite un passage de Grégoire de Naziance où un moine se déplace pour aller acheter des morceaux de marbre pour construire un chancel (Grégoire de Naziance, *Carmen de uita sua*, l. 875-877 (PG, XXXVII, 1089)).

¹⁹⁴⁸ Sidoine, *Epistolarum*, V, 18.

¹⁹⁴⁹ Le rôle de l'aristocratie dans les échanges tardifs est suspecté par C. Whittaker – Trade and aristocracy in the Roman Empire, *Opus*, 4, p. 49-75.

¹⁹⁵⁰ *Passio Symphoriani*, 12.

¹⁹⁵¹ Pour la région considérée, on retiendra particulièrement le concile diocésain d'Auxerre (fin du VI^e siècle) : *Conciles Mérovingiens*, II, Auxerre.

¹⁹⁵² Réminiscences de Virgile, *En.*, VI, 784-787, IX, 82, IX, 617-620 et Tibulle, *El.*, II, 3 dans *Passio Symphoriani*, 10.

L'installation des Burgondes dans le nord de la province de Gaule lyonnaise semble avoir un impact très limité sur la société locale. Répartis dans l'ensemble du bassin de la Saône et du Rhône, ils ne représentent sans doute qu'une part très modeste de la population des cités des Eduens et de Chalon. L'absence de mode vestimentaire caractéristique du peuple Burgonde - celle-ci englobe des parures de type germanique oriental et alémanique - et la discrétion archéologique de leur présence dans les limites avérées de leur royaume fait que leur installation dans la région passerait sans doute inaperçue sans le secours des textes contemporains¹⁹⁵³.

La répartition des objets germaniques de la seconde moitié du V^e et du début du VI^e siècle reprend dans ses grandes lignes celle des années 390-450 : les découvertes sont essentiellement attestées autour et dans les agglomérations, avec une prédilection pour les sites fortifiés (fig. 78, B, p. 378), la vallée de la Saône demeurant un secteur d'implantation privilégié en milieu rural. Cet élément serait peut-être à verser au dossier des modalités d'implantation des troupes fédérées en Gaule au V^e siècle : il semble bien que les nouveaux arrivants ont largement repris l'implantation militaire de la fin du Bas-Empire. Par ailleurs, le faible nombre des Burgondes rend peu probable que leur arianisme ait eu une influence particulière sur la vie religieuse des populations gallo-romaines : les tracasseries du comte Sigifunsus à l'égard d'Eptade de Cervon demeurent un exemple isolé¹⁹⁵⁴, les sources contemporaines indiquant par ailleurs la grande tolérance des souverains burgondes.

Il faut enfin faire un cas particulier des découvertes de Brèves [58039-02] et Asquins [89021-01]. Dans ces deux nécropoles, les fouilles ont permis de recueillir une série de parures relevant du monde franc, que l'on explique généralement par la préparation de la conquête du royaume burgonde en 534, ou comme son résultat immédiat¹⁹⁵⁵. Le problème est qu'une partie du matériel semble manifestement antérieure à cet épisode¹⁹⁵⁶. Ces découvertes posent problème dans la mesure où ce matériel franc précoce n'a pas sa place dans cette partie de la cité des Eduens à la fin du V^e ou au tout début du VI^e siècle, puisqu'elle fait alors théoriquement partie du royaume burgonde¹⁹⁵⁷, et que ce peuple ne semble pas avoir adopté d'éléments de parure francs à cette époque¹⁹⁵⁸. Deux solutions sont pour l'instant envisageables. Dans un cas, on peut penser que ce matériel appartient à des Francs inhumés après 532, mais avec des parures vieilles d'au moins une génération, dans un autre cas, on serait tenté d'y voir une conséquence de la guerre franco-burgonde de 500¹⁹⁵⁹, qui aurait vu une annexion du nord de la cité des Eduens par les Francs. Seule la publication de ces deux nécropoles permettra de trancher la question.

¹⁹⁵³ Vallet (F.) et Kazanski (M.) – Eléments étrangers en Burgondie dans la deuxième moitié du V^e siècle, dans Gaillard de Sémainville, *Les Burgondes*, p. 111-127 ; Favrod, *Royaume burgonde*, p. 30-31 ; Gaillard de Sémainville (H.) – A propos de l'implantation des Burgondes. Réflexions, hypothèses et perspectives, dans Passard (F.) et *alii* (éd.) – Burgondes, Alamans, Francs, Romains, dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse (V^e – VII^e siècle apr. J.-C.). Besançon, 2003 [ALUFC, 756], p. 18-39.

¹⁹⁵⁴ *Vita Eptadii*, 19.

¹⁹⁵⁵ Périn (P.) – L'archéologie funéraire permet-elle de mesurer la poussée franque en Burgondie au VI^e siècle ?, dans Gaillard de Sémainville, *Les Burgondes*, p. 227-245.

¹⁹⁵⁶ A Asquins [89021-01], on trouve ainsi une fibule ansée à trois digitations et pied losangique de type Douai / Koch III.3.1., datable des années 500 apr. J.-C. (pl. 425, n° 1) et une fibule ansée à cinq digitations et pied losangique de type Junkersdorf / Koch III.3.2., datable du dernier quart du V^e siècle (pl. 425, n° 2). A Brèves [58039-02], la sépulture 16 (pl. 96), contenait une *Zangenfibel* de type Zauggendorf / Koch VII.3.1, deux fibules circulaires polylobées à décor cloisonné, un anneau en bronze, deux grosses perles, une bague à chaton surélevé, une bague à décor de fils torsadés, une pince à épiler, une épingle à tête polyédrique, un bracelet composé de 11 perles, un bassin en bronze à bord perlé, une jatte en céramique grise fine lustrée (forme 1.01), un bol en céramique grise fine lustrée (forme 4.02 = Ch 342). Les fibules du groupe Koch VII.3.1 sont datées par cet auteur des premières années du VI^e siècle. La sépulture 45 (pl. 97, n° 1-8), contenait un collier de perles, un bracelet en bronze de section plate, une boucle ovale à plaque réniforme à trois rivets en bronze, une perle isolée en ambre, un anneau (?) en fer, une applique en bronze en forme de goutte, une cruche en céramique commune claire. La forme de la boucle s'apparente à des découvertes en milieu funéraire que l'on pourrait attribuer à la seconde moitié du V^e siècle ou au tout début du VI^e siècle (à Saint-Martin-du-Fresne (Ain), Vallet (F.) et Kazanski (M.) – *Eléments étrangers*, p. 114, fig. 2, n° 7, d'autres éléments similaires dans le département de l'Ain : Gaillard de Sémainville, *L'implantation des Burgondes*, p. 27, fig. 7, n° 2, à Niederbreising : Nieveler (E.) – The Niederbreising collection, dans Brown (K.R.), Kidd (D.) et Little (Ch.T.) – *From Attila to Charlemagne. Arts of the Early Medieval Period in the Metropolitan Museum of Art*. New York, 2000, p. 30, fig. 4.4.). De même, le pendentif en forme de goutte daterait de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle (nécropole des Plantées à Briord (Ain), sépulture 355 : Gaillard, *ibid.*, p. 32, fig. 13).

¹⁹⁵⁷ Favrod, *Le Royaume Burgonde*, p. 88-121.

¹⁹⁵⁸ Vallet (F.) et Kazanski (M.) – *Eléments étrangers*.

¹⁹⁵⁹ Favrod, *Le Royaume Burgonde*, p. 322-355.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, nous disposons désormais d'un portrait, certes incomplet et par nature provisoire, du devenir d'une cité de Gaule centrale au cours de l'Antiquité tardive. Malgré les limites de la documentation, parfois trop ancienne ou parcimonieuse, son étude permet dans bien des cas de réviser nos connaissances, de préciser des points obscurs ou discutés, d'entr'apercevoir des phénomènes encore mal connus.

L'objectif initial était de définir la nature et l'évolution éventuelle d'un certain nombre d'éléments structurants de l'occupation de la *ciuitas* des Eduens et de sa voisine nouvellement créée de Chalon : capitales de cité, agglomérations secondaires, monde rural et pratiques culturelles ont été les principaux axes privilégiés. Tout indique que ces différentes composantes de la cité connaissent une forte mutation durant l'Antiquité tardive.

Dans les sites urbains, le phénomène le plus évident réside dans la rétraction systématique de la superficie occupée. Très progressive, celle-ci ne s'achève que vers le milieu du V^e siècle, où elle ne représente pas plus de 10 % de celle de la première moitié du III^e siècle. Dans plusieurs cas, la rétraction donne naissance à une topographie originale, caractérisée par l'attrait des principaux axes urbains et / ou l'apparition d'une organisation clairement multipolaire, bien perceptible sur les sites munis d'une enceinte de l'Antiquité tardive. Dans le *suburbium*, le nombre de nécropoles diminue, généralement au profit d'un site prépondérant, qui, dans les capitales de cité, paraît être une création des dernières décennies du Haut-Empire.

Dans certains cas, la rétraction est telle qu'elle conduit à l'abandon de l'agglomération. Le phénomène touche essentiellement des sites modestes et très rarement des centres régionaux du Haut-Empire, la désertion du site des Bolards à Nuits-Saint-Georges constituant une exception en la matière.

Outre une rétraction de l'espace urbain, on observe une évolution sensible des formes de l'occupation.

A Autun, malgré la restauration de certains aménagements publics dans les années 300 (peut-être plus sous la tétrarchie que sous le règne de Constantin), on observe une dégradation sensible de la parure monumentale traditionnelle après le milieu du IV^e siècle. Ce phénomène se retrouve dans toutes les agglomérations correctement documentées et notamment à *Alesia*. D'une manière générale, il semble que la parure monumentale traditionnelle n'est plus en usage dans les années 400.

Concurremment à ce démantèlement qui peut être très tardif – l'ensemble thermal d'Autun pourrait avoir fait l'objet d'une réfection à l'époque Valentinienne - on observe l'apparition d'une nouvelle parure monumentale : la construction d'enceintes tardives, des premiers ensembles épiscopaux et de basiliques contribuent à faire émerger de nouveaux marqueurs dans la topographie urbaine. Il faut souligner que la parure monumentale traditionnelle coexiste rarement avec ces nouvelles constructions de l'Antiquité tardive.

Comme la topographie et les monuments urbains, les structures d'habitat se caractérisent par de nombreuses mutations. A Autun et dans la capitale de cité nouvellement créée de Chalon, le fait le plus significatif réside sans doute dans la raréfaction précoce (dès le début du IV^e siècle) des architectures privées ostentatoires et le faible nombre de constructions *a novo*. Les quelques contre-exemples autunois, plutôt exceptionnels dans le contexte régional, ne peuvent oblitérer la rareté des attestations par rapport à la première moitié du III^e siècle. Dans la plupart des cas, l'occupation se poursuit dans le cadre architectural de la fin du Haut-Empire peu ou pas remanié. Après le milieu du IV^e siècle, celui-ci disparaît peu à peu et l'on observe l'apparition de nouveaux types d'occupation : bâtiments empiétant sur les bords de voie, récupérations opportunistes d'occupations antérieures, fonds de cabane. Malgré le développement de l'architecture en bois, l'abandon des caves et portiques, il faut noter la persistance de l'emploi de la pierre dans les structures d'habitat au moins jusque dans le courant du VI^e siècle.

Dans le domaine économique, le fait le plus remarquable réside sans aucun doute dans la disparition à peu près totale des activités de transformation dès les années 300. Les découvertes artisanales sont tellement peu fréquentes sur les sites urbains de l'Antiquité tardive que l'on ne peut guère invoquer une lacune documentaire ou des critères d'ordre taphonomique. Quelques indices conduisent à envisager un transfert de l'activité vers les établissements ruraux. En revanche, il semble bien que les sites urbains conservent un rôle essentiel dans la redistribution des produits du commerce local et international : en

témoignent selon nous la fréquence du monnayage en or et la concentration des amphores et céramiques méditerranéennes dans les principales agglomérations.

Dans le domaine social, il faut enfin observer la place accrue de la *militia*, bien perceptible à partir des années 320, notamment dans ou autour des sites munis d'une fortification de l'Antiquité tardive. A ce titre, nous sommes conduit à douter du caractère proprement urbain de ces monuments : exclusivement présents dans des agglomérations régulièrement disposées sur les principaux axes de la province, il pourraient être avant tout des aménagements liés au besoins de l'Etat.

De toutes ces évolutions résulte une profonde modification de la hiérarchie et de la typologie des agglomérations. La création des cités d'Auxerre et de Chalon au détriment de la cités des Eduens (peut-être durant la Tétrarchie), est un démembrement qui n'est pas forcément la conséquence d'un affaiblissement de la cité éduenne : on peut imaginer au contraire que c'est son importance dans le contexte de la réorganisation provinciale tétrarchique qui conduit à ce morcellement.

En ce qui concerne la typologie des agglomérations, il apparaît que la classification de la fin du Haut-Empire perd toute pertinence durant l'Antiquité tardive puisque chaque type de site connaît des évolutions fort variables à la fin de l'Antiquité, allant de l'abandon pur et simple à la promotion au statut de capitale de cité.

Ces nombreuses mutations ne peuvent, selon nous, être interprétées comme les symptômes d'une crise ou d'un déclin du phénomène urbain, sauf à admettre que le modèle de la fin du Haut-Empire corresponde à un idéal indépassable. Le rôle politique et public des agglomérations, la présence d'une parure monumentale et d'une activité commerciale, la survie du terme *uicus* et sans doute l'apparition de nouvelles agglomérations aux VI^e et VII^e siècles montrent la réalité d'un fait urbain de l'Antiquité tardive.

Dans les campagnes, l'évolution la plus nette est à nos yeux celle de la trame de l'occupation du sol. A compter des dernières décennies du III^e siècle, on observe une diminution progressive du nombre d'établissements ruraux jusqu'au nadir du milieu du V^e siècle. A cette époque, un espace donné compte généralement dix fois moins d'établissements qu'à la fin du Haut-Empire. La fin du III^e et le milieu du IV^e siècle semblent être deux moments de transition rapide, qui montrent la parenté de cette région avec la Gaule du Nord et son éloignement de la Narbonnaise, où ces deux étapes sont nettement moins perceptibles. Quelques créations d'établissements durant l'Antiquité tardive n'inversent pas la tendance générale à la diminution du nombre de sites avant le courant du VI^e siècle.

Cette diminution du nombre de points de peuplement n'est pas aléatoire car les abandons touchent presque exclusivement les établissements les plus modestes, fréquemment situés dans des secteurs marginaux, alors que les grandes *uillae*, qui semblent être l'élément stable de l'occupation rurale de l'Antiquité tardive, sont généralement fréquentées durant toute la période. Ainsi, certaines d'entre elles paraissent être les ancêtres directs de *uillae* du haut Moyen Age.

Plus qu'une dépopulation ou un recul massif des surfaces cultivées, cette évolution de fond de l'occupation rurale au cours de l'Antiquité tardive suggère une redéfinition des modes d'exploitation du sol, dont les conséquences sur le paysage sont perceptibles dans la région de Beaune (*pagus Arebrignus*) dès les premières décennies du IV^e siècle. Elle pourrait s'accompagner d'un regroupement progressif de la population aux V^e et VI^e siècles qui, bien que difficile à démontrer, ne peut guère être écarté étant donné la rareté des établissements isolés de cette époque.

Regroupement et modification des modes d'occupation du sol ne peuvent pour l'instant être attribués à des phénomènes sociaux (patronat) ou à un contexte d'insécurité entraînant une nécessité de se regrouper pour assurer la protection des biens et des personnes. L'existence de « refuges » sur les hauteurs en milieu rural paraît en grande partie ruinée par le réexamen de la documentation archéologique. De même, les occupations de grottes, souvent interprétées comme des refuges, sont particulièrement peu nombreuses durant l'Antiquité tardive. Il n'est donc pas raisonnable d'en faire des « cachettes », sauf peut-être au III^e siècle où un pic de fréquentation semble contemporain de nombreux abandons d'établissements et d'enfouissements monétaires.

Comme les habitats urbains, les occupations rurales connaissent des évolutions architecturales significatives conduisant à l'abandon progressif des modes de constructions en dur, des caves, et des décors ostentatoires traditionnels qui ne sont plus attestés en milieu rural après les années 400. Sur les sites les plus vastes, on perçoit fréquemment le regroupement ou le déplacement des indices d'occupation, ce qui suggère une sensible modification de l'organisation de établissements.

Encore une fois, la diminution du nombre d'occupations, l'évolution du paysage, l'impression de regroupement de la population et les mutations architecturales observées sur les établissements, n'autorisent pas à conclure à une crise du monde rural au cours de l'Antiquité tardive. Un tel terme peut sans doute s'appliquer à des épisodes limités comme la fin du III^e ou le milieu du IV^e siècle, mais est en revanche inopérant pour le reste de la période. Comme dans les sites urbains, le terme de mutation s'avère préférable. Cette mutation s'illustre avant tout dans le mode d'exploitation du sol, où l'on observe la transformation d'un modèle dans lequel les campagnes sont mises en valeur par un grand nombre de sites dispersés, à un modèle où, au VI^e siècle, elles le sont à partir de centres moins nombreux mais plus vastes.

Cette évolution ne doit pas conduire à penser que ces établissements du VI^e siècle puissent de quelque manière concurrencer les agglomérations et être responsable de leur disparition progressive ou de leur déclin, car elles se distinguent encore nettement des sites ruraux. Dans ces derniers, les lieux de culte chrétiens officiels (*parrociae*) paraissent rarissimes avant le milieu du VI^e siècle ; la présence publique (fonctionnaires et militaires) est très faible et localisée ; on ne rencontre pas de trace de produits issus du grand commerce et les monnaies d'or sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses que dans les agglomérations.

Dans le domaine des croyances religieuses, l'Antiquité tardive voit l'affaiblissement des cultes traditionnels au profit de la religion chrétienne.

La lenteur de ce processus doit être soulignée : jusque dans les années 360, le paganisme semble omniprésent dans les agglomérations et les campagnes. Rares sont les sanctuaires abandonnés à la fin du III^e ou durant la première moitié du IV^e siècle, ce qui les distingue des habitats urbains ou des établissements ruraux. Le nombre d'offrandes monétaires retrouvées sur les lieux de culte souligne l'intensité de la fréquentation.

Cette continuité ne saurait pour autant occulter un certain nombre de mutations perceptibles dans les sanctuaires publics. Ceux-ci connaissent une progressive dégradation architecturale et parfois l'intrusion d'activités profanes, évolution que l'on se gardera d'interpréter hâtivement en termes négatifs, puisque les sites d'habitat connaissent une évolution comparable à la même époque. La multiplication des offrandes monétaires suggère quant à elle une modification des pratiques culturelles.

A partir des années 360-370, les indices de fréquentation se raréfient dans les sanctuaires publics. Ceux des agglomérations semblent définitivement abandonnés dans les années 380, alors que le phénomène est plus progressif dans les campagnes où quelques découvertes suggèrent la disparition des derniers sanctuaires traditionnels vers 420. Loin de signifier la fin du paganisme, l'abandon des sanctuaires publics correspondrait plutôt à une ultime évolution des pratiques, car les textes indiquent clairement la présence de païens dans la population jusque dans les années 520.

Inversement, il ressort que l'importance de la christianisation doit sans doute être relativisée durant une partie de l'Antiquité tardive. Malgré la présence d'une communauté chrétienne structurée chez les Eduens dès le début du IV^e siècle, le succès de l'évangélisation ne semble guère antérieur au courant du V^e siècle. A l'exception probable de quelques monastères, rien n'indique la présence de lieux de culte spécifiquement ruraux avant les années 550. On se gardera pour autant de penser que les populations rurales demeurent à l'écart de la christianisation : les textes montrent d'ailleurs la présence de chrétien dans les campagnes vers 430.

Le dernier acquis de ce travail est de pouvoir mettre en évidence une périodisation de l'Antiquité tardive dans les cités des Eduens et de Chalon, en grande partie rendue possible par le fait qu'agglomérations et campagnes évoluent à des rythmes similaires.

Cinq périodes de durée inégale ont pu être mises en évidence : les années 260-300, 300-350, 350-360, 360-450, 450-530.

Les dernières décennies du III^e siècle se caractérisent par une rapide et profondes mutations des structures socio-économiques de la *ciuitas* des Eduens.

La période voit la naissance de tendances lourdes qui vont traverser une bonne partie de l'Antiquité tardive : rétraction urbaine, raréfaction de l'artisanat en milieu urbain, diminution du nombre d'établissements ruraux. D'un point de vue local, il est donc manifeste que cette époque se rattache moins au Haut-Empire qu'à l'Antiquité tardive dont elle pose de nombreuses bases.

Après les fortes mutations de la seconde moitié du III^e siècle, la fin de la Tétrarchie et la première moitié du IV^e siècle représentent une indéniable période de stabilité.

Cette période semble particulièrement ambivalente dans la mesure où, chronologiquement proche de la fin du Haut-Empire, elle en présente encore de nombreux traits. Outre la taille des agglomérations, le maintien d'un peuplement rural dispersé, on remarque la vitalité des cultes polythéistes, qui demeurent omniprésents dans les villes et les campagnes. Les *Panegyriques* éduens montrent la ferme adhésion des élites aux valeurs traditionnelles et, dans ce contexte, les quelques indices suggérant la présence d'une communauté chrétienne chez les Eduens ne doivent pas être surestimés : l'influence du christianisme est alors très modeste. En même temps, il convient de distinguer des nouveautés : discrétion archéologique des élites, augmentation de la présence de la *militia* dans certains sites urbains, apparition d'activités profanes dans les sanctuaires, évolution des pratiques religieuses.

Le milieu du IV^e siècle voit une évolution nette de l'occupation urbaine et rurale : certaines agglomérations connaissent une rapide rétraction de leur superficie, alors que de nombreux sites ruraux sont abandonnés. Malgré tout, cette rupture ne saurait être comparée à celle de la seconde moitié du III^e siècle, dont l'ampleur semble incomparablement plus forte. Alors que cette dernière concerne à peu près tous les domaines possibles, celle des années 350 ne semble influencer que sur la seule trame de peuplement urbaine et rurale.

A l'opposé de la relative stabilité de la période constantinienne, la fin du IV^e et la première moitié du V^e siècle se caractérisent par une mutation progressive des structures socio-économiques. Durant ces décennies, on assiste à un approfondissement des tendances apparues à la fin du III^e siècle et dans la première moitié du IV^e siècle : rétraction et mutation de la topographie urbaine, diminution du nombre d'établissements ruraux, renforcement de la présence publique dans les agglomérations. Dans plusieurs sites, le démontage des monuments publics et l'abandon de nécropoles remontant au Haut-Empire suggère une modification de la perception du fait urbain. La désertion progressive des sanctuaires publics polythéistes puis la multiplication des lieux de culte chrétiens reflètent le changement des mentalités à cette époque.

Au terme de cette phase, que l'on peut placer dans les années 450, on mesure les transformations opérées depuis la seconde moitié du III^e siècle. En dépit d'une parure monumentale chrétienne, du maintien de fonctions politiques et commerciales, les agglomérations diffèrent désormais très nettement de celles de la fin du Haut-Empire. Dans les campagnes, le réseau d'occupation du sol a été radicalement transformé et s'appuie désormais sur un nombre restreint d'établissements qui sont souvent d'anciennes *villae* du Haut-Empire. L'évolution des mentalités, illustrée entre autres par la disparition des formes d'ostentation traditionnelles, des sanctuaires publics polythéistes, des offrandes funéraires, est tout aussi manifeste.

Suite aux mutations des décennies précédentes, la fin du V^e et le premier tiers du VI^e siècle constituent une « nouvelle expérience de l'Antiquité tardive », caractérisée par l'aboutissement des tendances apparues depuis la fin du III^e siècle. Dans les agglomérations, la rétraction de l'espace occupé semble désormais achevée. La faible superficie des sites urbains et la multiplication des fondations religieuses annoncent la topographie du haut Moyen Âge. Dans les campagnes, la raréfaction des abandons d'établissements ruraux indique une stabilisation du peuplement au profit de vastes sites qui correspondent sans doute en partie aux futures *villae* de l'époque mérovingienne.

Plusieurs aspects montrent cependant que les structures socio-économiques de la fin du V^e et du début du VI^e siècle sont profondément ancrées dans l'Antiquité finissante. L'installation des Burgondes, qui reprennent en grande partie l'implantation du dispositif militaire de la fin du Bas-Empire, concerne essentiellement les environs des sites urbains. Dans les campagnes, la faible présence de l'Église et la persistance de populations païennes, des rites funéraires caractérisés par la rareté des dépôts de mobilier montrent le poids des traditions.

Toutes ces observations conduisent à distinguer cette époque de celle de la Burgondie franque, où on voit entre autres l'apparition de nouvelles agglomérations, une réelle dynamique de l'occupation du sol dans les campagnes, la reprise des activités d'extraction dans les carrières, la multiplication des lieux de culte dans les *villae*, la réapparition des dépôts funéraires ou la multiplication des découvertes d'objets germaniques en milieu rural.

Cette périodisation de l'Antiquité tardive dans les cités des Eduens et de Chalon conduit de s'interroger sur les causes possibles de ces mutations. Cet aspect est sans doute le moins évident de notre travail, dans la mesure où les imprécisions de la documentation et de la chronologie constituent à ce jour une contrainte difficilement surmontable. Ainsi, il est par exemple difficile d'affirmer que la simultanéité globale des évolutions observées en milieu urbain et dans les campagnes ne masque pas de légers décalages chronologiques. Seules deux causes traditionnelles de l'évolution de la Gaule tardive - les incursions germaniques et le rôle de la christianisation - ont dès lors pu être abordées plus en détail.

Les incursions germaniques qui ont touché la Gaule de l'Est dans la seconde moitié du III^e et le milieu du IV^e siècle sont contemporaines de fortes et rapides évolutions du tissu urbain et rural. Sans nier leur impact, il est difficile de tout attribuer à ces incursions : nous avons vu que la nature des sites abandonnés est sélective, particulièrement en milieu rural où les sites désertés sont presque toujours des petits établissements. La poursuite de la fréquentation des *uillae* mais aussi de la plupart des sanctuaires suggère que les abandons résultent peut-être avant tout d'un choix des populations dans un contexte difficile. Preuve s'il en est du rôle limité des incursions germaniques dans l'évolution des structures socio-économiques, les profondes mutations de la seconde moitié du IV^e et de la première moitié du V^e siècle se déroulent en l'absence de troubles politiques majeurs en Lyonnaise I.

Le rôle de la christianisation dans l'évolution de la cité tardive paraît extrêmement faible. L'immense majorité des processus de changement débute dans une société encore largement imprégnée des cultes traditionnels. La rétraction urbaine, le démontage des monuments publics du Haut-Empire, bref l'évolution de la perception du fait urbain, mais aussi la diminution du nombre d'établissements ruraux et le regroupement probable de la population sur des sites moins nombreux, débutent bien avant que le christianisme acquière une place significative dans la société. Même dans le domaine cultuel, il semble que la désertion des sanctuaires publics traditionnels soit antérieure de quelques décennies à la naissance d'une chrétienté. Il semble probable que l'orientation des sources – au demeurant fort rares avant les années 450 – et de l'historiographie incitent *a priori* à surestimer la place de l'Eglise durant une bonne partie de l'Antiquité tardive.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS, PERIODIQUES ET COLLECTIONS.....	1
OUVRAGES ET ARTICLES FREQUEMMENT CITES.....	3
SOURCES ECRITES.....	9
TYPES ET ABREVIATIONS USUELLES.....	12
INTRODUCTION.....	14
I HISTORIOGRAPHIE, METHODES DE DATATION ET CONTEXTE HISTORIQUE.....	20
I.A Historique des recherches et sources documentaires.....	20
I.A.1 Histoire des recherches.....	20
I.A.1.1 Les origines.....	20
I.A.1.2 Les années 1840-1920.....	20
I.A.1.3 Les années 1920-1940.....	21
I.A.1.5 De 1950 à 1985.....	22
I.A.1.6 Depuis les années 1980.....	22
I.A.2 Nature des sources documentaires.....	23
I.A.2.1 Les données archéologiques.....	23
I.A.2.2 L'apport des sources écrites.....	25
I.A.3 Conclusion sur l'historique des recherches et les sources documentaires.....	28
I.B Eléments de datation de l'Antiquité tardive en Lyonnaise orientale.....	31
I.B.1 Les monnaies.....	31
I.B.2 La céramique.....	32
I.B.2.1 La sigillée tardive d'Argonne.....	32
I.B.2.1.1 Présentation.....	32
I.B.2.1.2 Premières recherches.....	32
I.B.2.1.3 Données actuelles sur la datation.....	33
I.B.2.2 La sigillée luisante.....	36
I.B.2.2.1 Définition et historique des recherches.....	36
I.B.2.2.2 Aspects typologiques et chronologiques.....	36
I.B.2.3 Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges / Villiers-Vineux (Yonne).....	38
I.B.2.3.1 Présentation.....	38
I.B.2.3.2 Aspects technologiques et typologiques.....	39
I.B.2.4 Autres céramiques utilisées comme fossiles directs.....	39
I.B.2.5 La question des céramiques grises fines lustrées du nord du territoire Eduen.....	40
I.B.2.5.1 Présentation.....	40
I.B.2.5.2 Typologie (fig. 5 et 6, p. 42-43).....	41
I.B.3 Quelques contextes de consommation tardifs de Lyonnaise orientale.....	44
I.B.3.1 Ensembles céramiques Autunois de la fin du Haut Empire et de l'Antiquité tardive.....	44
I.B.3.1.1 La fin du III ^e siècle : site du 45, rue de la Grille [71014-VII 4, 1].....	44
I.B.3.1.2 Le milieu du IV ^e siècle apr. J.-C.....	45
I.B.3.1.3 Ensembles de la fin du IV ^e et du V ^e siècle.....	46
I.B.3.1.4 Problème posé par un remblai du site du pavillon Saint-Louis [71014 XI-XII 8, 5].....	47
I.B.3.2 Ensembles céramiques de la vallée de la Saône à la fin du Haut Empire et durant l'Antiquité tardive.....	47
I.B.3.2.1 Le milieu du III ^e siècle : l'ensemble du site de Mancey / La Bussière [71274-06].....	47
I.B.3.2.2 Le courant du IV ^e siècle : Saint-Rémy / La Vigne de Saule [71475-02].....	48
I.B.3.2.3 Le début du V ^e siècle : le site de la Bibliothèque à Mâcon [71270-03].....	49
I.B.3.2.4 Le milieu du V ^e siècle : la fosse I de la Rue Dinet à Mâcon [71270-01].....	50
I.B.3.2.5 La fin du V ^e et le début du VI ^e siècle : le remblai du secteur II de la Rue Dinet à Mâcon [71270-01].....	51
I.B.3.3 Ensembles céramiques de l'Antiquité tardive au nord du territoire éduen.....	53
I.B.3.3.1 Remarques sur le vaisselier du nord du territoire éduen à la fin du Haut Empire.....	54
I.B.3.3.2 Le vaisselier de la première moitié du IV ^e siècle.....	54
I.B.3.3.3 Le vaisselier de la seconde moitié du IV ^e et du début du V ^e siècle.....	55
I.B.3.3.4 Le V ^e et le début du VI ^e siècle.....	55

I.B.3.4 Conclusion sur les ensembles de référence de la fin du Haut Empire et de l'Antiquité tardive	56
I.C. Présentation historique	58
I.C.1 La cité des Eduens de La Tène au milieu du III ^e siècle	58
I.C.1.1 Histoire politique	58
I.C.1.2 Délimitation du territoire des Eduens aux II ^e et III ^e siècles	59
I.C.1.2.1 La méthode régressive : le territoire des Eduens selon O. Hirschfeld	59
I.C.1.2.2 Le territoire des Eduens selon C. Peyre	63
I.C.1.2.3 Le territoire des Eduens : nouvelle proposition	63
I.C.2 La cité des Eduens dans la seconde moitié du III ^e siècle	65
I.C.2.1 Histoire politique	65
I.C.2.2 Le démembrement de la cité des Eduens : problèmes de chronologie	67
I.C.3 La Lyonnaise orientale durant la première moitié du IV ^e siècle	70
I.C.4 Le milieu du IV ^e siècle : une période troublée	71
I.C.5 Des années 370 au milieu du V ^e siècle	72
I.C.6 De l'intégration au royaume burgonde (vers 457) à la conquête franque (532)	72
II AUTUN	76
II.A Le site d' <i>Augustodunum</i> à la fin du Haut-Empire	78
II.A.1 Elements structurants de l'occupation	78
II.A.1.1. Le découpage urbain	78
II.A.1.2. Un système de terrasses	79
II.A.1.3. La voirie	82
II.A.1.4. Adduction d'eau et égouts	82
II.A.2. Les édifices civils	83
II.A.2.1. Le problème de la localisation du <i>forum</i>	84
II.A.3. Les sanctuaires	87
II.A.3.1. Le sanctuaire d'Apollon	87
II.A.3.2. Un sanctuaire de Bibracte ?	88
II.A.3.3. Le sanctuaire d'Anvallos	89
II.A.4. Les édifices de spectacles et de loisirs	89
II.A.4.1. Le théâtre <i>intra muros</i>	89
II.A.4.2. L'amphithéâtre	90
II.A.4.3. Les thermes	90
II.A.4.4. Les Ecoles Méniennes	91
II.A.5. Des constructions monumentales mal identifiées	92
II.A.5.1. La tour de Jouère	92
II.A.5.2. Le pseudo « temple d'Apollon » dans l'îlot XIII 8	93
II.A.5.3. Autres édifices indéterminés	93
II.A.6. Les structures d'habitat à la fin du Haut-Empire	93
II.A.6.1. L'habitat aristocratique	93
II.A.6.2. L'habitat des couches modestes de la population	96
II.A.6.3. Existe-t-il un habitat des couches moyennes de la population ?	96
II.A.7. Le <i>suburbium</i> : nécropoles, <i>villae</i> , sanctuaires et dépotoirs	96
II.A.7.1. Les nécropoles	97
II.A.7.1.1 La nécropole de Bois Saint-Jean / La Verrerie [71014-001]	97
II.A.7.1.2 La nécropole du Breuil d'Arroux [71014-003]	97
II.A.7.1.3 La nécropole de Saint-Symphorien [71014-004]	97
II.A.7.1.4 Nécropole des Drémeaux [71014-008]	97
II.A.7.1.5 La nécropole des Champs Saint Roch [71014-010]	97
II.A.7.1.6 Nécropole du Champ des Urnes [71014-013]	98
II.A.7.1.7 Conclusion sur les nécropoles du Haut-Empire	98
II.A.7.2. Une ceinture de <i>villae</i> périurbaines	98
II.A.7.3. Les sanctuaires périurbains	99
II.A.7.4. Une série de dépotoirs	99
II.A.8. Quelques observations sur la topographie d' <i>Augustodunum intra</i> et <i>extra muros</i> à la fin du Haut-Empire	99

II.A.8.1. Considérations topographiques.....	99
II.A.8.2. Le III ^e siècle : apogée de l'occupation urbaine ?	100
II.B Les formes de l'occupation à <i>Augustodunum</i> durant l'Antiquité tardive.....	101
II.B.1 Eléments structurants de l'occupation	101
II.B.1.1 Le découpage urbain et le système viaire	101
II.B.1.1.1 Un maintien général de la trame viaire du Haut-Empire ?	101
II.B.1.1.2 L'absence de réfections de la bande de roulement des rues.....	103
II.B.1.1.3 L'état tardif du <i>cardo maximus</i> : une réalisation du IV ^e siècle ?.....	103
II.B.1.2. Les aménagements hydrauliques.....	106
II.B.1.2.1 L'adduction d'eau	106
II.B.1.2.2 L'évacuation des eaux usées.....	106
II.B.2 Le devenir de la parure monumentale du Haut-Empire.....	106
II.B.2.1. De nombreux îlots publics mal connus.....	107
II.B.2.2. L'évolution méconnue des édifices de spectacle.....	107
II.B.2.2.1 Le théâtre	107
II.B.2.2.2 L'amphithéâtre	108
II.B.2.3 La première moitié du IV ^e siècle : maintien et restauration d'une partie de la parure monumentale du Haut-Empire	109
II.B.2.3.1 Le forum	109
II.B.2.3.2 Le palais.....	109
II.B.2.3.3 Les sanctuaires	110
II.B.2.3.4 Les thermes et les Ecoles	111
II.B.2.4. La seconde moitié du IV ^e et le début du V ^e siècle : l'abandon des monuments publics du Haut-Empire ?.....	112
II.B.2.4.1 Le démantèlement des monuments des îlots XI 8 et XII 8.....	112
II.B.2.4.2 Un démontage partiel des constructions de l'îlot VIII-IX 8 ?.....	113
II.B.2.4.3 L'abandon de sanctuaires du Haut-Empire ?.....	113
II.B.2.4.4 Des restaurations dans le cœur de la ville : l'îlot IX-X 8.....	114
II.B.2.4.5 La question du devenir des Ecole Méniennes dans la seconde moitié du IV ^e siècle ..	114
II.B.2.5 La fin du IV ^e siècle et le V ^e siècle : nouveaux aménagements civils.....	114
II.B.2.5.1. La construction de l'enceinte du castrum ?	114
II.B.2.5.2. Les <i>fabricae</i> et le gynécée	117
II.B.2.6 L'apparition d'une parure monumentale chrétienne	118
II.B.2.6.1 Le groupe épiscopal de l'Antiquité tardive.....	119
II.B.2.6.2 Les basiliques de la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier : Saint-Etienne et Saint-Pierre	121
II.B.2.6.3 Basilique et monastère Saint-Symphorien	123
II.B.2.6.4 Saint-Racho.....	124
II.B.3 Les formes de l'habitat durant l'Antiquité tardive	125
III.B.3.1. La fin du III ^e siècle : la réapparition des fosses et dépotoirs	125
II.B.3.2. Les formes de l'habitat durant la première moitié du IV ^e siècle	125
II.B.3.2.1 Le maintien d'un habitat de qualité.....	125
II.B.3.2.2 Les habitats non aristocratiques	129
II.B.3.3. La seconde moitié du IV ^e et le début du V ^e siècle.....	129
II.B.3.4. Le V ^e et le début du VI ^e siècle : une période mal documentée.....	130
II.B.4 Problèmes posés par quelques découvertes isolées ou mal documentées	131
II.B.4.1 Des occupations de monuments publics durant l'Antiquité tardive ?	131
II.B.4.2 Des éléments lapidaires isolés, indices de constructions de qualité ?	132
II.B.5 Le suburbium.....	132
II.B.5.1 L'abandon des dépotoirs <i>extra muros</i>	132
II.B.5.2 Les établissements ruraux : des données difficilement exploitables	132
II.B.5.3 Les nécropoles	133
II.B.5.3.1 Les structures funéraires de l'Antiquité tardive à <i>Augustodunum</i>	133
II.B.5.3.2 Remarques sur la pratique du dépôt funéraire	136
II.C Les mutations de la topographie urbaine.....	137
II.C.1 La topographie <i>intra muros</i>	137

II.C.1.1 Une crise de l'occupation à la fin du III ^e siècle ?.....	137
II.C.1.2 La topographie urbaine dans la première moitié du IV ^e siècle : stabilité de l'occupation ?	138
II.C.1.3 Le milieu du IV ^e siècle : une nouvelle phase de rupture ?	141
II.C.1.4 La fin du IV ^e et le début du V ^e siècle.....	141
II.C.1.5 Le courant du V ^e et le début du VI ^e siècle	142
II.C.1.6 Observations sur la voirie à la fin de l'Antiquité tardive.....	143
II.C.2 <i>extra muros</i> : mutations de la topographie funéraire	147
II.C.2.1 La fin du III ^e siècle	147
II.C.2.2 Le IV ^e siècle	148
II.C.2.3 Le V ^e et le VI ^e siècle	149
II.D Production et échanges à Autun durant l'Antiquité tardive	150
II.D.1 Les productions manufacturées	150
II.D.1.1 La fin du III ^e siècle : une rupture ?	150
II.D.1.2 L'artisanat à Autun au IV ^e siècle	151
II.D.1.3 Les V ^e et VI ^e siècles	152
II.D.2 La place d'Autun dans les réseaux d'échanges à longue distance de l'Antiquité tardive.....	152
II.E La société à Autun durant l'Antiquité tardive	153
II.E.1 La fin du III ^e et le IV ^e siècle	153
II.E.1.1 Populations civiles	153
II.E.1.2 Fonctionnaires et militaires	154
II.E.1.2.1 Une importante présence militaire à la fin du III ^e siècle ?	154
II.E.1.2.2 Le IV ^e siècle : Autun, ville de garnison et centre administratif ?	155
II.E.2 Le V ^e siècle et le début du VI ^e siècle	156
II.F Synthèse.....	158
III LES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES	163
III.A Les agglomérations du territoire éduen à la fin du Haut-Empire : essai de classement	165
III.A.1 Les centres régionaux	165
III.A.2 Les sites routiers.....	168
III.A.3 Les sites fluviaux	169
III.A.4 Agglomérations minières et rurales.....	170
III.A.5 Problèmes de classification.....	171
III.A.6 Une crise de certaines agglomérations durant le Haut-Empire ?	171
III.A.7 Les agglomérations secondaires du territoire éduen à la fin du Haut-Empire : proposition d'une nouvelle typologie	172
III.B Les agglomérations des cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive	173
III.B.1 Les centres régionaux : de l'abandon à la promotion politique	173
III.B.1.1 Des centres régionaux en déclin : l'exemple de Nuits-Saint-Georges.....	173
III.B.1.1.1 Une forte rétraction dès la fin du III ^e siècle	173
III.B.1.1.2 L'occupation de l'Antiquité tardive.....	174
III.B.1.2 Continuité de l'occupation avec rétraction de l'occupation : <i>Alesia</i> et Bourbon-Lancy...	174
III.B.1.2.1 Le devenir de la parure monumentale du Haut-Empire.....	174
III.B.1.2.2 L'apparition de monuments chrétiens.....	176
III.B.1.2.3 Les formes de l'habitat.....	177
III.B.1.2.4 Une topographie en évolution	179
III.B.1.2.5 Le suburbium.....	189
III.B.1.2.6 Considérations économiques	189
III.B.1.2.7 La société.....	190
III.B.1.3 Continuité de l'occupation avec construction d'une petite enceinte : l'agglomération Avallon	191
III.B.1.3.1 Les monuments publics de l'Antiquité tardive.....	191
III.B.1.3.2 La topographie d'Avallon durant l'Antiquité tardive	192
III.B.1.3.3 Sépultures et nécropoles.....	195
III.B.1.3.4 Economie et société	195
III.B.1.4 De l'agglomération secondaire à la capitale de cité : Mâcon / <i>Matisco</i> et Chalon-sur-Saône / <i>Cabilonnum</i>	195

III.B.1.4.1 Le devenir de la parure monumentale du Haut-Empire.....	205
III.B.1.4.2 L'apparition de nouveaux monuments publics.....	206
III.B.1.4.3 Les formes de l'habitat.....	210
III.B.1.4.4 La topographie urbaine durant l'Antiquité tardive.....	212
III.B.1.4.5 Sépultures et nécropoles.....	213
III.B.1.4.6 Aspects économiques.....	216
III.B.1.4.7 La société.....	218
III.B.2 L'évolution des agglomérations routières.....	219
III.B.2.1 Abandon de certaines agglomérations routières.....	220
III.B.2.2 Des cas de continuité fréquemment occultés.....	221
III.B.2.3 Les agglomérations routières munies d'une enceinte de petites dimensions : Tournus et Beaune.....	224
III.B.2.3.1 Les monuments publics de l'Antiquité tardive.....	224
III.B.2.3.2 Les formes de l'habitat.....	229
III.B.2.3.3 La topographie des agglomérations de Tournus et Beaune durant l'Antiquité tardive	229
III.B.2.3.4 Sépultures et nécropoles.....	230
III.B.2.3.5 Considérations économiques.....	231
III.B.2.3.6 La société.....	232
III.B.3. Les agglomérations portuaires.....	232
III.B.4 La disparition des agglomérations « rurales » et « minières ».....	232
III.B.5 La création de nouvelles agglomérations durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age ?	233
III.C Les agglomérations de l'Antiquité tardive : synthèse.....	235
III.C.1 Des sites en crise ?.....	235
III.C.2 Problèmes de continuité.....	236
III.C.3 Une nouvelle hiérarchisation des agglomérations.....	237
IV LES CAMPAGNES.....	243
IV.A Formes et structures de l'occupation rurale dans les Cités des Eduens et de Chalon.....	250
IV.A.1 Les établissements agricoles.....	250
III.A.1.1 La fin du Haut-Empire.....	250
III.A.1.1.1 Les établissements de grandes dimensions.....	250
IV.A.1.1.2 Les établissements ruraux de taille moyenne à petite.....	251
IV.A.1.2 L'évolution des établissements du Haut-Empire au cours de l'Antiquité tardive.....	252
IV.A.1.2.1 Les établissements de type uilla.....	252
IV.A.1.2.2 Les établissements de taille moyenne à petite.....	258
IV.A.1.3 Apparition de nouvelles formes d'occupations tardives.....	258
IV.A.1.3.1 Transformation de bâtiments du Haut-Empire.....	258
IV.A.1.3.2 Création de nouveaux établissements.....	259
IV.A.1.4 Les bâtiments agricoles, les structures de stockage et de transformation des produits agricoles sur les établissements tardifs.....	260
IV.A.1.4.1 Les bâtiments agricoles.....	260
IV.A.1.4.2 Les caves et les structures de stockage.....	261
IV.A.1.4.3 Les séchoirs.....	261
IV.A.1.4.4 Installations viticoles.....	263
IV.A.1.5 Activités artisanales et d'exploitation des ressources minérales sur les établissements agricoles.....	264
IV.A.1.5.1. La métallurgie.....	264
IV.A.1.5.2 Activités de sauniers.....	265
IV.A.2 Les nécropoles rurales.....	265
IV.A.2.1 Structures et rites funéraires.....	265
IV.A.2.2 Observations sur l'implantation des nécropoles et leur chronologie.....	267
IV.A.3 Les occupations de grottes.....	268
IV.A.3.1 Aspects chronologiques.....	268
IV.A.4 Les occupations de hauteur.....	272
IV.A.5 Activités isolées d'exploitation des ressources minérales : une éclipse aux IV ^e – VI ^e siècles ?	275

IV.A.5.1 Les carrières.....	275
IV.A.5.2 Les activités métallurgiques.....	276
IV.B L'évolution de la trame de l'occupation rurale : l'exemple des régions de Noyers-sur-S., Chalon, Ouroux-sur-S., Tournus et Autun.....	277
IV.B.1 La région de Noyers-sur-Serein.....	279
IV.B.1.1 Localisation et morphologie	279
IV.B.1.2 Historique des recherches	279
IV.B.1.3 La région de Noyers à la fin du Haut-Empire	280
IV.B.1.4 La fin du III ^e siècle : une importante crise de l'occupation ?.....	281
IV.B.1.5 Le début du IV ^e siècle	289
IV.B.1.6 Le courant du IV ^e siècle : une nouvelle phase de rupture ?	289
IV.B.1.7 Le V ^e siècle : une poursuite des abandons	289
IV.B.1.8 Le VI ^e siècle : un étiage de l'occupation rurale.....	290
IV.B.1.9 Le VII ^e siècle : une nette reprise de l'occupation du sol.....	290
IV.B.2 La région de Chalon-sur-Saône.....	290
IV.B.2.1 Localisation et géomorphologie	290
IV.B.2.2 Historique des recherches	291
IV.B.2.3 L'occupation du sol à la fin du Haut-Empire	291
IV.B.2.4 Une « crise » de l'occupation à la fin du III ^e siècle ?.....	291
IV.B.2.5 L'Antiquité tardive : une situation incertaine	293
IV.B.3 La région d'Ouroux-sur-Saône / Marnay.....	293
IV.B.3.1 Localisation et géomorphologie	293
IV.B.3.2 Historique des recherches	293
IV.B.3.3 L'occupation du sol à la fin du Haut-Empire	295
IV.B.3.4 Une « crise » de l'occupation du sol à la fin du III ^e siècle.....	295
IV.B.3.5 Du début du IV ^e au VI ^e siècle	296
IV.B.3.6 Les VI ^e et VII ^e siècles : une reprise de l'occupation	296
IV.B.4 La région de Tournus	296
IV.B.4.1 Localisation et géomorphologie	296
IV.B.4.2 Historique des recherches	297
IV.B.4.3 L'occupation du sol à la fin du Haut-Empire	297
IV.B.4.4 La fin du III ^e siècle.....	298
IV.B.4.5 Le début du IV ^e siècle	298
IV.B.4.6 De la fin du IV ^e au VII ^e siècle : une poursuite des abandons	298
IV.B.5 La région d'Autun	301
IV.B.5.1 Localisation et géomorphologie	301
IV.B.5.2 Historique des recherches	301
IV.B.5.3 La région d'Autun au Haut-Empire.....	302
IV.B.5.4 La région d'Autun durant l'Antiquité tardive.....	302
IV.C La société rurale durant l'Antiquité tardive.....	303
IV.C.1 Populations civiles.....	303
IV.C.2 Agents de l'état et militaires.....	304
IV.D Synthèse	306
IV.D.1 Des établissements agricoles en mutation	306
IV.D.2 Mutations de la trame de l'occupation du sol	307
IV.D.3 L'importance des <i>villae</i> du Haut-Empire dans le schéma d'occupation du sol de l'Antiquité tardive.....	310
IV.D.4 Considération sur l'évolution du paysage rural au cours de l'Antiquité tardive.....	311
IV.D.5 Les productions agricoles et l'économie rurale de l'Antiquité tardive	315
IV.D.6 La question du regroupement foncier et de la population.....	316
V LES PRATIQUES RELIGIEUSES.....	318
V.A Le polythéisme	319
V.A.1 Le polythéisme dans les cités des Eduens et de Chalon des années 275 aux années 420.....	319
V.A.1.1 Les sanctuaires publics	319
V.A.1.1.1 Les aménagements culturels.....	319
V.A.1.1.2 Les pratiques culturelles.....	322

V.A.1.1.3 La fréquentation des sanctuaires : pratiques collectives ou individuelles ?	326
V.A.1.1.4 L'abandon progressif des sanctuaires publics au IV ^e siècle et au début du V ^e siècle	327
V.A.1.2 Sanctuaires domaniaux et cultes domestiques	330
V.A.1.2.1 Les sanctuaires domaniaux	330
V.A.1.2.2 Les cultes domestiques	331
V.A.1.3 Les fidèles	331
V.A.2 Le polythéisme aux V ^e et VI ^e siècles	332
V.A.2.1 Considérations de méthode	332
V.A.2.2 La cité des Eduens	333
V.B Le développement de la religion chrétienne	334
V.B.1 Histoire des Eglises éduenne et chalonnaise durant l'Antiquité tardive	334
V.B.1.1 La cité des Eduens	334
V.B.1.2 La cité de Chalon	337
V.B.2 L'établissement matériel	339
V.B.2.1 Le IV ^e et le début du V ^e siècle : un bilan lacunaire	339
V.B.2.1.1 Les capitales de cité	339
V.B.2.1.2 Des églises dans les agglomérations secondaires ?	339
V.B.2.2 Le V ^e et le VI ^e siècle : multiplication des lieux de cultes chrétiens	340
V.B.2.2.1 Les capitales de cité	340
V.B.2.2.2 Les agglomérations secondaires	342
V.B.2.2.3 Les premières lieux de culte dans les uillae ?	342
V.B.2.3 Le patrimoine foncier et mobilier	343
V.B.3 La Hierarchie ecclésiastique	344
V.B.3.1 L'évêque	344
V.B.3.2 Les prêtres	344
V.B.3.3 Diacres et archidiaques	345
V.B.3.4 Les ordres mineurs : sous-diacres, exorcistes, portiers et lecteurs	346
V.B.3.5 Moines et ermites	346
V.B.3.5 Les fidèles	346
V.B.4 le culte des saints	347
V.B.4.1 La fin du IV ^e et la première moitié du V ^e siècle : un essor précoce ?	347
V.B.4.2 La seconde moitié du V ^e et le VI ^e siècle	349
V.B.4.3 Mise en valeur et culte autour du corps saint	350
V.C Conclusion sur les pratiques religieuses de l'Antiquité tardive	351
VI SYNTHÈSE : DES ANTIQUITÉS TARDIVES	355
VI.A LA SECONDE MOITIÉ DU III ^e SIÈCLE : Une période de mutations ?	355
VI.A.1. Une mutation des campagnes	355
VI.A.2 Une mutation urbaine	356
VI.A.3 Une mutation culturelle ?	356
VI.A.4 L'apport des panégyriques latins	357
VI.A.5 Une période de crise ?	358
VI.A.6 Quelles causes pour la crise ?	363
VI.A.6.1 L'apport des textes	363
VI.A.6.2 Les <i>militaria</i> Eduens, indices du siège de Victorin ?	364
VI.A.6.3 Quelles traces d'éventuelles incursions germaniques ?	367
VI.A.6.4 Des mutations causées par des problèmes économiques et fiscaux ?	367
VI.A.6.5 Conclusion : et le rôle des populations ?	368
VI.B LA FIN DE LA TETRARCHIE ET L'ÉPOQUE CONSTANTINIENNE : CONTINUITÉS ET INNOVATIONS	369
VI.B.1 Un nouveau modèle urbain	369
VI.B.2 Dans les campagnes	371
VI.B.3 L'intégration aux échanges	374
VI.B.4 Culture et société : entre tradition et nouveauté	374
VI.C LE MILIEU DU IV ^e SIÈCLE : UNE NOUVELLE RUPTURE ?	375
VI.C.1 Abandons dans les campagnes et les villes	375
VI.C.2 Une conséquence des incursions alémaniques des années 350 ?	375

VI.D LA SECONDE MOITIE DU IV ^e S ET LA PREMIERE MOITIE DU V ^e S.	376
VI.D.1 La fin du modèle urbain du Haut-Empire ?	376
VI.D.2 Les Campagnes	380
VI.D.3 Les échanges	381
VI.D.4 Culture et société	381
VI.E DU MILIEU DU V ^e S. AUX ANNEES 530	383
VI.E.1 Les agglomérations.....	383
VI.E.2 Les campagnes	384
VI.E.3 Les échanges	385
VI.E.4 Culture et société	386
CONCLUSION GENERALE	388